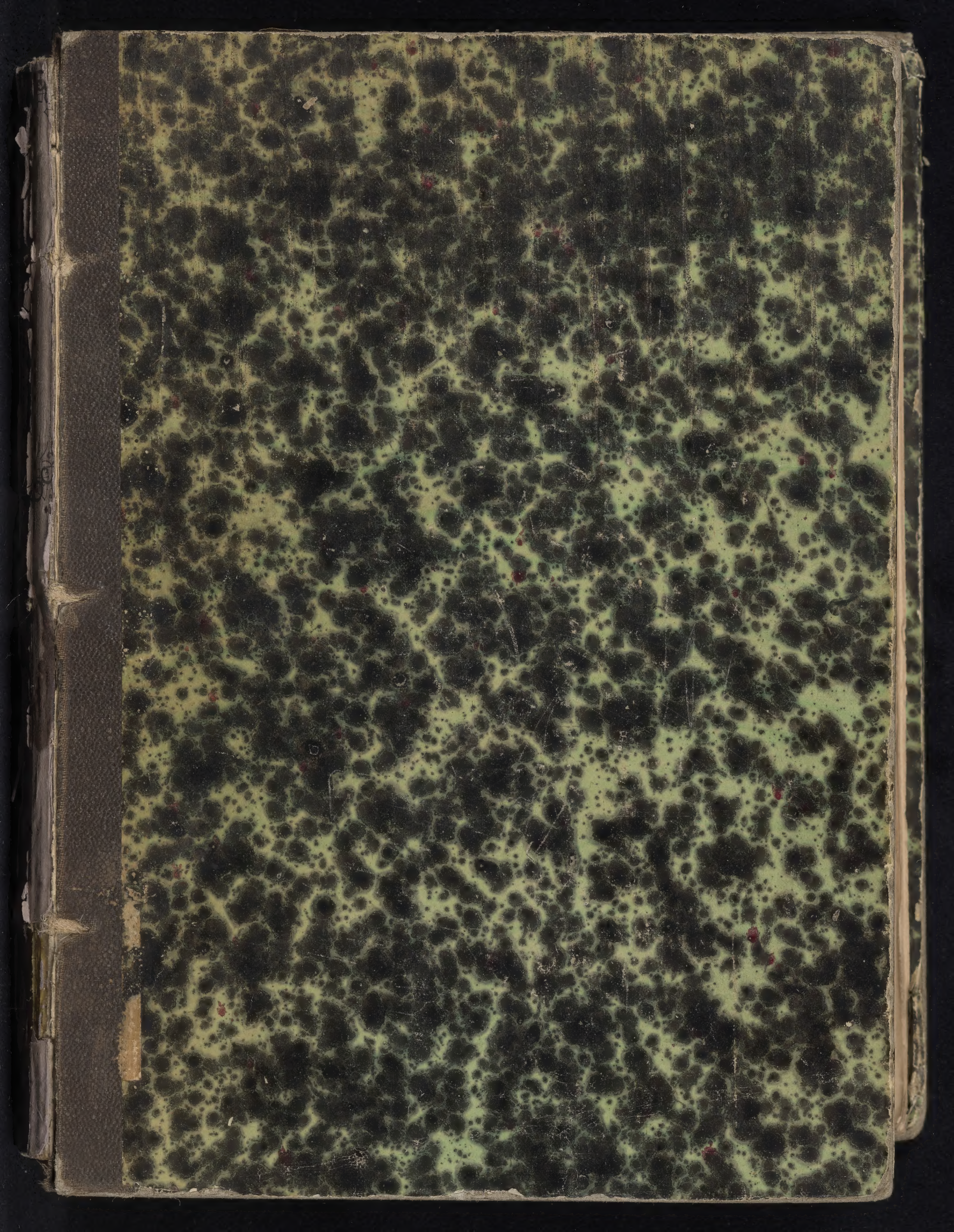
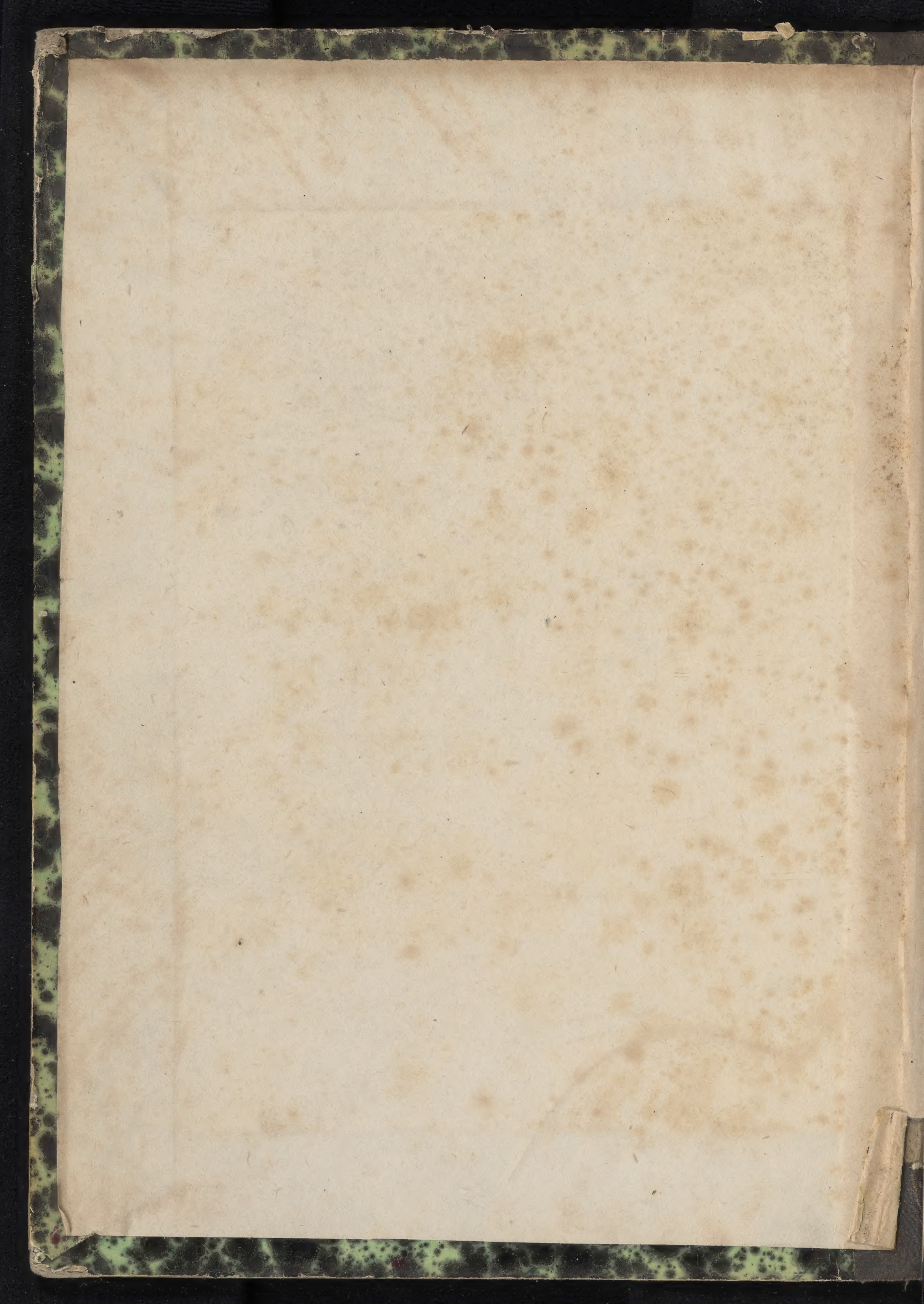




Mélanges Anciens — 1ère Série T. 1
(pas de cartes)

x	Le premier centenaire de St Benoît
x	Le culte de Ste Germaine à Toulouse
x	Le Foyer (16 février 1878 ..) à la mémoire de Pie IX
Léon XIII	Bref de sa Sainteté Léon XIII au D. Marcel Bouix
x	Specimen des caractères fondus à l'imprimerie Catholique de Beyrouth
Ferrara S.T.	Cenni e Ricordi sulla vita .. di Emmanuele Lanza e Branciforti ..
Ramière S.T.	Lettre .. à Mr l'abbé Bourquard
Castagnols chan.	Eloge funèbre de son Altesse sérénissime Mgr Engelbert ~~duc d'Arenberg~~
Boaffler (abbé)	Allocution pour la prise d'habit de Mlle Marie Roussel
Mgr Pie	Instruction synodale sur les erreurs du temps présent (7 juillet 1855)
id.	— sur Rome (12 7bre 1856)
id.	Mandement à l'occasion du 15e anniversaire séculaire de la mort de St Hilaire
id.	Instruction synodale sur la 1ère Constitution du Concile du Vatican (17 juillet 1871)
x	Chape et étole offertes par les catholiques du diocèse de Poitiers à Pie IX (1877)
Narbone S.T.	Solennità per la definizione dogmatica dello immacolato Concepimento .. nella città e provincia di Palermo ..
	Harmonies comparées
x	Les derniers jours de la Contre Guérilla
de Rafélis St Sauveur Billard Mgr	Lettre pastorale de Mgr l'évêque de Carcassonne sur le Mariage chrétien et la loi du Divorce (Carême 1885)

LE PREMIER CENTENAIRE

DE SAINT BENOIT



†

PAX

LE PREMIER CENTENAIRE

DE

SAINT BENOIT

OU LA

RUINE DU MONT-CASSIN PAR LES LOMBARDS

L'AN DU SEIGNEUR 580

D'APRÈS UN CHAPITRE INÉDIT

DES DIALOGUES DE SAINT GRÉGOIRE LE GRAND

Appropiate ad me indocti et congregate vos in domum disciplinæ. Quid adhuc retardatis et quid dicitis in his? animæ vestræ sitiunt vehementer.



POITIERS

TYPOGRAPHIE DE OUDIN FRÈRES

4, RUE DE L'ÉPERON, 4

—

1880

AVANT-PROPOS

I

Entre tous les hommages rendus à la mémoire de saint Benoît par la postérité, il n'en est peut-être pas de plus glorieux que celui que saint Grégoire le Grand lui a décerné, au cours de ses Dialogues, par la bouche du diacre Pierre, et qu'il a formulé en quelques mots dont la profondeur le dispute à l'énergique concision. Le disciple en effet, entendant raconter à son maître l'histoire de l'homme de Dieu, remarque qu'il a reproduit dans plusieurs circonstances de sa vie des miracles, dont l'Ancien Testament nous a laissé le récit, et il en conclut que Benoît a été rempli de l'esprit de tous les justes : *Vir iste spiritu justorum omnium plenus fuit.*

Cette parole du grand Docteur ne devait point passer inaperçue, pas plus que les rapprochements par lesquels il l'appuie. Loin d'y voir la moindre exagération, l'Église l'inséra dans l'office composé en l'honneur du Patriarche des moines d'Occident. A côté de cette confirmation directe, elle lui en donna une autre très significative par l'application qu'elle permit de faire à saint Benoît de plusieurs passages de la Bible écrits à la louange des principaux représentants de la primitive alliance. C'est ainsi que l'éloge de Moïse est devenu l'épître du commun des Abbés, et l'on peut dire que le grand restaurateur de la vie cénobitique y eut les premiers droits avant tous ses fils. Plus récemment, l'Ordre monastique a obtenu pour deux fêtes du saint Patriarche la concession de messes propres, dans lesquelles de nouveaux emprunts ont été faits au livre de l'Ecclésiastique. Le 4 décembre, jour où la congrégation des Bénédictins de France célèbre, de concert avec l'Église d'Orléans, l'illation des reliques de saint Benoît à Fleury-sur-Loire, l'épître est formée en partie de plusieurs versets relatifs à David, tandis que, le 21 mars, elle se compose tout entière d'un long fragment consacré à la mémoire de Simon fils d'Onias. Ce choix n'a pas été fait indifféremment, et nous ne croyons pas avoir besoin d'insister sur sa portée. Ajoutons que la dévotion populaire a suivi l'impulsion qui lui venait ainsi d'en haut, et s'est inspirée du mot de saint Grégoire en le commentant, notamment dans la prose *Læta dies*, pleine d'un parfum si suave de piété filiale. Enfin n'oublions pas de mentionner que, parmi les nombreux panégyristes qui ont payé leur tribut d'admiration à saint Benoît, il en est peu qui n'aient indiqué la ressemblance qu'il offre avec plusieurs des saints personnages de l'Ancien Testament, et spécialement avec Moïse.

A ceux qui pourraient être surpris de ces rapports, nous rappellerons que la personne de Notre-Seigneur Jésus-Christ a été dès les premiers âges non seulement

annoncée par les prophètes, mais encore figurée par les justes de la loi ancienne, qui lui servaient comme de types et permirent de reconnaître le Messie attendu à des signes certains. Or beaucoup de ces figures peuvent s'entendre également de l'Église, dont les membres forment le corps mystique du Christ, ainsi que nous l'enseigne l'Apôtre des nations, corps sacré qui n'atteindra son entière perfection qu'à la fin des temps. Rien d'étonnant dès lors qu'un saint, dont l'action a été considérable sur l'Église, partage avec son chef auguste le privilège d'avoir été annoncé longtemps à l'avance. D'ailleurs, en conformant sa vie à celle du divin Sauveur, il doit reproduire également les traits de ceux dont le divin Maître a pris la ressemblance, et plus cette conformité sera grande, plus, on peut le dire, les rapports qui en découlent seront nombreux et frappants.

Nous avons pensé que ces considérations préliminaires étaient nécessaires pour donner au lecteur le vrai sens du dialogue dont nous publions plus loin la traduction. Nous y voyons saint Grégoire donner de plus amples développements à la pensée exprimée par son disciple, et la justifier non plus seulement par quelques exemples détachés, mais par tout un ensemble de textes empruntés à la sainte Écriture. S'inspirant des derniers chapitres de l'Ecclésiastique et d'un fragment de l'Épître aux Hébreux, il les approprie au Patriarche des moines d'Occident, qui fut tout à la fois thaumaturge, législateur et prophète. A ces divers titres, saint Benoît mérite d'être comparé successivement aux patriarches, aux juges, aux prophètes et aux rois qui ont gouverné le peuple de Dieu. Saint Grégoire est aidé dans sa tâche par le texte sacré, qui se prête admirablement à sa paraphrase. On peut dire qu'il a eu comme un pressentiment de ce qui serait statué plus tard, et qu'il a marqué à l'avance les applications liturgiques qui seraient faites de plusieurs des passages qu'il commente ; seulement il a élargi le cadre et il a donné à son tableau l'ampleur et la majesté qui convenaient au sujet traité. Le plus souvent il découvre quelque analogie, quelque rapport secret entre les actions d'éclat relevées par le livre saint et les miracles de celui qu'il se plaît à appeler *vir Dei* ; il montre comment Benoît a suivi les traces de ses devanciers et fut en retour prévenu des mêmes grâces. Mais parfois aussi il doit recourir à une interprétation symbolique, afin de trouver une similitude sans altérer la vérité. Sur les interrogations de son interlocuteur, il interrompt frequemment sa lecture, soit pour compléter le parallèle, soit pour répondre à des objections et tirer une instruction des faits, grâce à l'emploi du sens mystique.

On a parfois reproché à saint Grégoire d'avoir abusé de l'allégorie. Il a répondu à ses détracteurs futurs, en comparant ceux qui se contentent du sens littéral au candide agneau qui prend un fleuve large et profond pour un chemin battu, sans que sa simplicité lui cause d'ailleurs le moindre préjudice. Nous croyons à propos de reproduire ici quelques lignes de la lettre qu'il écrivait à saint Léandre, en lui dédiant son commentaire sur le livre de Job, et où il explique à son illustre ami la manière dont il comprend l'interprétation de la sainte Écriture :

« Nous vous ferons remarquer que nous gardons pour certains faits le récit qui « nous en est donné dans l'histoire du peuple de Dieu, tandis que dans d'autres « passages nous cherchons à pénétrer les figures et les allégories qui s'y cachent. « Parfois aussi nous tirons du texte une moralité, grâce aux ressources du sens « spirituel. Enfin, en plusieurs endroits usant de ces diverses méthodes, nous « donnons un triple commentaire : tout d'abord en effet nous posons les fon-

« dements de l'histoire ; ensuite par le sens allégorique nous faisons de l'esprit du « lecteur une citadelle de la vraie foi ; en dernier lieu, par le charme de la moralité « nous ornons tout cet édifice comme avec des peintures.

« Et en vérité à quoi doivent servir les paroles de la Sagesse divine, sinon à « nourrir l'esprit, à l'égal des aliments pour le corps ? Or il nous est bien permis « d'apprêter d'une manière différente cette nourriture, avant de l'offrir aux « convives : de la sorte le lecteur s'assiéra à notre table sans dégoût, et entre « les mets divers que nous lui présentons, il choisira ceux qui lui plaisent le « mieux...

« La parole divine présente un exercice constant à l'esprit des sages par les « mystères qu'elle renferme, en même temps qu'elle réconforte les simples par sa « seule audition. Elle contient des vérités manifestes qui sont la pâture des petits ; « mais elle a aussi des énigmes qui laissent les esprits les plus élevés comme en « suspens et dans l'admiration. Elle ressemble à un fleuve, qu'on me permette la « comparaison, plane et profond tout à la fois, où l'agneau marche, tandis que « l'éléphant nage à ses côtés. Selon donc que tel ou tel passage le demande, nous « varions notre exposition, en sorte que le sens de la divine Écriture se dégage avec « d'autant plus de vérité que, suivant les exigences du texte, nous nous plaçons à « un point de vue différent.

Nous n'avons pas à poser ici les règles qui président à l'etude du sens mystique ou spirituel, ni les limites dans lesquelles elle doit rester ; nous n'avons pas non plus à signaler les différentes espèces de ce genre d'exégèse, et l'autorité qui s'y attache suivant la dignité de l'interprète dont elle émane. Qu'il nous suffise de dire que l'Église s'est prononcée relativement aux œuvres de saint Grégoire, en conférant à l'illustre pontife le titre de docteur et en le plaçant sur le même rang que trois des plus grands génies qui aient brillé parmi les Pères de l'Occident. Mais le fils de saint Benoît a eu sur ses prédécesseurs ce privilège, de devenir pour la suite des siècles le chef d'une école exégétique, que l'on peut appeler grégorienne, et qui s'est appliquée particulièrement à l'étude du symbolisme chrétien. Ses représentants sont devenus à leur tour des maîtres pour les générations suivantes : nous nous contenterons de citer les noms si connus du vénérable Bède, d'Alcuin, de saint Odon, de Lanfranc, du docte abbé Rupert, de Pierre Lombard, etc., etc.

Pour ce qui est du dialogue en question, nous croyons que saint Grégoire s'y est montré fidèle aux principes que nous venons de lui voir exposer plus haut, et à la méthode dont il trace les grandes lignes. Mais, afin de prouver que l'interprétation symbolique qu'on y retrouve est conforme à celle qui lui est propre, nous avons reproduit dans un appendice plusieurs extraits de ses œuvres, où il a l'occasion de revenir sur les mêmes passages de l'Écriture et de les commenter à nouveau. Nous avons fait la plupart de ces emprunts à son livre des Morales, composé également durant son séjour à Constantinople. Nous y avons joint des fragments qui montrent que la voix du grand Docteur n'est pas isolée dans la tradition. Nous aurions multiplié ces citations, si nous n'avions craint de faire injure à celui dont elles confirment le témoignage, en donnant une trop grande place à ces sortes de pièces justificatives.

II

Saint Grégoire nous apprend lui-même qu'il ne fait que reproduire dans ses dialogues les entretiens qu'il avait eus antérieurement avec son confident, le diacre Pierre ; aussi avons-nous cru pouvoir assigner une date à la scène que nous reproduisons. Elle se passait, comme il est facile de s'en convaincre dès le début, au lendemain de la ruine du Mont-Cassin par les Lombards. Mabillon place cet événement aux environs de l'année 580, qu'il donne comme une moyenne aux différentes supputations, et le docte cardinal Querini est venu appuyer ce calcul de son autorité.

Saint Grégoire était alors à Constantinople, où le Pape Pélage II l'avait envoyé, peu de temps après son exaltation, en qualité d'apocrisiaire ou de nonce (578). Il y fut suivi par plusieurs moines du monastère de Saint-André qu'il avait fondé, comme on le sait, dans son palais du Mont-Cœlius, quand, désabusé des grandeurs de ce monde et renonçant aux honneurs dont le siècle s'était montré prodigue envers lui, il laissa les fonctions de préteur pour s'enfermer dans le cloître. Nous ne sommes donc pas surpris de retrouver le diacre Pierre à ses côtés ; ce n'est encore qu'un enfant, selon toutes les apparences, mais il possède par cœur l'histoire de Benoît et celle du peuple de Dieu, et il a déjà assez vécu pour voir une blanche colombe se poser sur l'épaule de Grégoire, au cours du saint sacrifice. Il est probable que l'un des principaux objets de la légation de l'envoyé de Pélage était de demander à l'Empereur des forces suffisantes pour protéger Rome contre les incursions des Lombards, ainsi que cela semble résulter d'une lettre où le Pape lui donne des instructions dans ce sens. Sur ce point il n'obtint guère qu'une satisfaction dérisoire après cinq années de négociations. Aussi l'on s'explique facilement sa légitime indignation contre la cour de Bysance, à l'annonce de l'attentat commis sur le Cassin dont il avait fréquenté les hôtes. Devant une pareille inertie, de quelque prétexte qu'elle pût se couvrir, il n'eut pas de peine à comprendre que l'Italie était désormais perdue pour Constantinople, et que l'avenir appartenait aux races vigoureuses mais encore indisciplinées déversées par le torrent des invasions sur le territoire romain. De là ce regard prophétique jeté avec tant de hardiesse sur des événements dont son génie lui livre le secret, après s'être inspiré au contact de la Sainte Écriture.

Aux barbares il fallait un législateur, et c'est à saint Benoît que Dieu réservait cette grande mission. Dès l'année 570, c'est-à-dire moins de trente ans après sa mort, sa Règle était universellement répandue dans l'Italie et avait déjà pénétré dans une partie des Gaules ; mais saint Grégoire, qui en avait bien vite compris la supériorité et qui y voyait un instrument puissant pour la propagation de l'Évangile, devait la faire connaître bien au delà de ces limites. Nous savons comment, simple moine encore, il avait conçu le projet de porter la lumière de la vraie foi dans la Grande-Bretagne, et comment il fut entravé dans sa généreuse détermination. Cette grande pensée de l'apostolat des païens par les fils de

saint Benoît ne devait pas demeurer stérile dans la tête où elle avait germé. Quelques années après son avènement sur la chaire de Pierre, il envoyait Augustin et ses quarante compagnons, tirés du monastère de Saint-André, annoncer la bonne nouvelle dans l'île des Angles, qui, grâce à leurs persévérants efforts, devait devenir l'île des saints. Ce fut une date mémorable dans l'histoire de l'Église que celle de cette conquête pacifique qui inaugura, on peut le dire, l'ère d'un apostolat nouveau. Saint Grégoire, sous ce rapport, ne fit que tracer la voie à ses successeurs, et les merveilles qui signalèrent la mission d'Augustin se reproduisirent bien des fois encore, jusqu'au moment où la victoire remportée par les messagers de la parole de Dieu fût complète. On a déjà signalé dans bien des livres l'action tutélaire exercée par les fils de Benoît sur la société du moyen-âge, et l'influence considérable qu'ils eurent sur les développements de la civilisation ; mais ce qu'on paraît ignorer encore, c'est le point de départ de cette action et de cette influence, c'est-à-dire la conversion de la majeure partie de l'Europe à la foi chrétienne par le ministère des moines. Il nous faudrait des volumes pour raconter cette histoire en détail, et nous aimons à espérer qu'elle sera écrite quelque jour. Bornons-nous à citer en passant les noms des Boniface, des Willibrord, des Wolfgang, des Amand, des Corbinien, des Vulfran, pour la Frise, la Flandre, la Bavière, la Thuringe, la Hesse et la Franconie ; des Anschaire, des Rembert, des Eskill, des Ludger, des Switber, pour le Danemark, la Suède et la Saxe ; des Adalbert, des Bruno, des Gérard, des Othon, des Berthold, pour la Hongrie, la Bohême, la Pologne, la Russie, la Poméranie, la Livonie, etc. Ainsi se réalisèrent les prévisions de saint Grégoire relativement au rôle réservé aux disciples de saint Benoît dans cette transformation des races barbares.

Les Papes qui envoyèrent ces vaillants missionnaires dans les régions lointaines, étaient eux-mêmes sortis du cloître, pour la plupart. Toujours ils trouvèrent le plus ferme appui au sein de l'Ordre monastique, et lorsque la grande querelle du Sacerdoce et de l'Empire éclata, saint Grégoire VII n'eut qu'à faire appel à ses anciens frères d'armes de Cluny pour les voir se ranger autour de lui, et sauver ainsi le Saint-Siège d'un des plus grands périls qu'il ait jamais courus.

Il n'est pas jusqu'à la prédiction de la restauration du Cassin qui ne reçût son entier accomplissement. Un siècle et demi environ après sa destruction par les Lombards, le monastère fut rétabli par les soins de l'abbé Pétronax, grâce au concours de Grégoire II et aux largesses d'un descendant du farouche Zotto, Gisulfe duc de Bénévent. Sa splendeur fut durable, malgré les atteintes des Sarrazins, des Normands et d'ennemis plus implacables encore, et plus d'une fois le Vicaire du Christ y trouva un asile contre la persécution. Rappelons enfin que saint Léon III, qui posa la couronne impériale sur la tête de Charlemagne, sortait du cloître, tout comme saint Boniface qui sacra Pépin le Bref.

III

Il nous resterait encore bien des questions secondaires à aborder à l'occasion de ce dialogue, mais nous devons nécessairement nous borner, afin de ne pas donner au portique des dimensions disproportionnées avec le reste de l'édifice. Peut-être au gré de plusieurs n'avons-nous pas su déjà éviter cet écueil. Un instant nous avons songé à placer des notes explicatives, chaque fois que saint Grégoire fait allusion à quelque événement historique dans sa paraphrase de l'Écriture; nous avons renoncé à cette idée, dans la crainte d'embarrasser la marche du lecteur, bien loin de la faciliter. Mais s'il veut avoir une intelligence plus complète de la scène qui va suivre, il fera bien de se reporter au récit de la vie de saint Benoît raconté par saint Grégoire au livre II de ses Dialogues. Des notions précises sur l'histoire de l'Église à l'époque où finissent les invasions et où, pour la première fois, un moine prend en main le gouvernail de la barque de Pierre, ne seront pas inutiles.

Nous n'avons pas la prétention de répondre à toutes les objections auxquelles pourra donner lieu la découverte de ces quelques pages, d'autant plus que le manuscrit dont nous nous sommes servis ne contenait aucune indication propre à faciliter nos recherches. Il nous paraît manifeste toutefois que nous avons là la pensée entière de saint Grégoire le Grand; cela résulte suffisamment de tout ce qui précède; nous serons moins affirmatifs si l'on nous demande quel est, à notre avis, le véritable auteur du présent dialogue. A vrai dire, nous n'y avons pas reconnu le style du grand Docteur; la divergence ressort assez clairement de la traduction, pour que nous ne croyions pas devoir insister sur ce point. La facture de ce morceau est différente de celle des écrits du même genre attribués par une tradition constante à saint Grégoire. Nous n'y avons pas retrouvé en particulier les savantes digressions, où le maître explique d'une façon si lucide au disciple les questions les plus ardues de la théologie.

Suivant nous, la rédaction de ce fragment inédit, saint Grégoire une fois écarté, peut être attribuée avec quelque vraisemblance à son interlocuteur qui, longtemps après l'événement, devait se souvenir encore des moindres détails d'une scène propre à frapper l'imagination, et à rester gravée dans la mémoire la plus rebelle, grâce à des points de repaire nombreux. Cette hypothèse nous semble la plus naturelle : elle nous explique comment ces pages peuvent avoir été inspirées par le grand Pontife, sans avoir été écrites par lui. Avec toute autre supposition on résout d'une manière moins satisfaisante le problème, et l'on court grand risque de se perdre dans le champ des conjectures.

Si ce récit voit seulement le jour après être demeuré de longs siècles ignoré de tous, il n'y a là, croyons-nous, de difficulté sérieuse pour personne, car à chaque instant nous voyons la même question se poser à l'occasion de la découverte de manuscrits plus anciens. Mais si l'on veut savoir quel intérêt nous pouvons trouver à pareille publication dans le siècle où nous vivons, nous

répondrons très simplement qu'elle nous parait avoir, aujourd'hui même, une certaine actualité. Comme au temps de saint Benoît et de saint Grégoire, l'Église passe, de nos jours, par une des crises les plus difficiles qu'elle ait rencontrées sur sa route, et les deux époques, tout éloignées qu'elles soient, ont des analogies frappantes. Il ne nous a donc pas paru hors de propos, alors que nous fêtons le quatorzième centenaire du Patriarche des moines d'Occident, de montrer comment saint Grégoire, un siècle après sa mort, augurait de sa mission providentielle dans le monde, et se reprenait à espérer au moment où l'avenir s'annonçait sous les plus sombres couleurs. Dieu se sert parfois des mêmes moyens pour produire des résultats semblables; il a fait les nations guérissables, et son fidèle serviteur est toujours là qui répète avec le Sage : « Venez à moi, vous tous ignorants, et réu« nissez-vous dans la demeure où je dois vous instruire. Que tardez-vous encore « et qu'avez-vous à m'objecter ? Vos âmes sont en proie à une soif ardente. » Son appel sera-t-il entendu, comme autrefois ?

Poitiers, ce 12 mars 1880, en la fête de saint Grégoire le Grand.

BENEDICTUS VIR QUI CONFIDIT IN DOMINO

« *Sanctus Pater noster gratia Benedictus et nomine, cujus memoria* « *in benedictione est, ipse profecto fuit* benedictus vir qui confisus est « in Domino. *Quem enim Dominus prævenit in benedictionibus dulcedi-* « *nis, ut in Domino confideret, jam benedicit omni benedictione spiri-* « *tuali in cœlestibus in Christo, quia in Domino coufisus est. Nec solum* « *in cœlestibus, in benedictionibus omnium Angelorum, sed etiam in* « *terrestribus benedictionem omnium gentium dedit illi Dominus. Ubi* « *enim gentium non benedicitur hodie benedictus Domini Benedictus?* « *Plane benedictio Domini super caput justi, quem tot benedictionibus* « *cœli et terræ gratia Dei cumulavit. Non tamen sicut Esau in pin-* « *guedine terræ, et in rore cœli benedictio ejus, sed in pinguedine spi-* « *ritus, et in auctore cœli, qui per Prophetam loquitur : Ero quasi ros,* « *— et cui dicitur : Ros lucis, ros tuus. In Christo utique benedictio Pa-* « *tris, cui Pater imprecatus est : Qui benedixerit tibi, benedictionibus* « *repleatur. Merito proinde benedictus in Domino vir qui confidit in* « *Domino, quia si in Domino fidit, in eo seipsum figit. Ubi autem arbore* « *radicem figit, inde succum vitæ atque humorem pinguedinis bibit.* « *Plane ad humorem radices misit, qui, ut verbis utar Benedicti magis-* « *tri, spem suam Deo commisit, ac de ipso fonte summi boni aquas vitæ* « *totius benedictionis et gratiæ bibit.* » *(Ex sermon. Guerrici Abbatis Igniacensis.)*

LE PREMIER CENTENAIRE

DE SAINT BENOIT

Vir iste spiritu justorum omnium plenus fuit.

PIERRE.

Je vous ai vu hier répandre des larmes, à l'arrivée des envoyés du bienheureux Pélage : vous auraient-ils appris quelque fâcheuse nouvelle, ô mon Père ?

SAINT GRÉGOIRE.

Pierre, vous vous souvenez sans doute de la prédiction de Benoît, relative au monastère du Cassin ?

PIERRE.

Quoi ! se serait-elle déjà réalisée ?

SAINT GRÉGOIRE.

Les Lombards, sous la conduite du duc de Bénévent, le farouche Zotto, n'ont pas craint de porter une main sacrilège sur la maison de Dieu : elle ne présente plus aujourd'hui que des ruines fumantes.

PIERRE.

Les impies ! Le bras du Seigneur s'appesantira un jour sur leur tête. Mais les disciples de Benoît ont-ils pu du moins échapper au carnage ?

SAINT GRÉGOIRE.

Bien que les loups ravisseurs aient profité des ombres de la nuit pour pénétrer dans le bercail, les brebis ont eu le temps de prendre la fuite et de se réfugier auprès de Pélage. Ainsi tout s'est passé suivant que le vénérable Père l'avait prévu et annoncé à l'avance. Mais j'ai d'autres motifs encore de rendre grâces au Seigneur, qui a daigné me consoler lui-même dans mon affliction et me rendre espoir. Cette nuit en effet, tandis que je cherchais une parole de la Sainte Écriture qui rendît la paix à mon âme, mes regards s'arrêtèrent sur ce passage de l'Ecclésiastique, où l'écrivain sacré célèbre la mémoire des justes qui se sont succédé dans la suite des âges. A mesure que j'avançais dans ma lecture, il me semblait que le texte divin s'adaptât merveilleusement à la louange de Benoît. Chaque fois que je rencontrais sur ma route un nouveau Patriarche, le nom du serviteur de Dieu se substituait au sien, en quelque sorte, et s'imposait à mon esprit. Je crus un instant à une illusion, mais je dus me rendre à l'évidence, et quand j'eus fermé le livre saint, longtemps encore j'eus devant les yeux la grande figure de Benoît, empreinte d'une majesté que je ne lui connaissais pas. Les moindres traits de sa physionomie m'apparaissaient consignés dans la Bible depuis de longs siècles, et j'admirais un portrait qui, ébauché à l'origine du monde, avait atteint toute sa perfection avec le dernier des prophètes de la loi ancienne. Alors je me suis souvenu que récemment, au récit des merveilles accomplies par Benoît, vous avez dit que sans nul doute il devait être rempli de l'esprit de tous les justes, celui qui avait reproduit dans sa vie les mêmes prodiges. C'est l'Esprit de Dieu qui seul a pu vous inspirer cette parole, ô mon fils, car c'est Lui qui rend éloquente la langue des petits et qui tire de leur bouche la louange parfaite.

PIERRE.

Je vous en prie, faites que je la voie se dessiner devant moi, cette

figure bénie; je suis si avide de contempler celui qui a tout mon amour !

SAINT GRÉGOIRE.

Écoutez-moi donc, Pierre, je vais m'attacher à suivre le plus près possible le texte sacré, et, si parfois je suis obligé de changer quelques mots, ce sera pour me conformer à la différence des temps. Parfois aussi j'essaierai d'interpréter l'avenir, car l'œuvre de Benoît commence à peine à se faire sentir dans le monde qu'elle doit régénérer; cependant je ne m'écarterai pas pour cela du récit inspiré, qui guidera toujours mes prévisions et me servira de règle pour parler des choses futures. L'analogie que j'ai remarquée entre les événements du passé m'est une sûre garantie de la concordance des faits qui restent à accomplir, pour l'achèvement du parallèle. Enfin vous savez que bien des allégories se cachent sous la lettre des Saints Livres ; je tâcherai de les dégager, quand l'occasion s'en présentera, et je demanderai au sens spirituel la moralité que les faits pris en eux-mêmes ne pourraient nous donner.

[*Ecclésiastique.* Chap. 44.] — (1) « Louons cet homme plein de « gloire, qui fut notre Père et dont nous sommes la race.

(2) « Le Seigneur l'a choisi, il y a un siècle, pour faire éclater en « lui sa gloire.

(3) « Il a dominé, par suite du pouvoir qui lui a été donné d'en Haut; « il a été grand en vertus et orné de prudence, et les prédictions qu'il a « faites lui ont valu la dignité des prophètes.

(4) « Il a commandé au monde sans le savoir, et les peuples ont reçu « de sa sagesse des paroles toutes saintes.

[*Ecclesiasticus.* Cap. XLIV.] — 1. Laudemus viros gloriosos, et parentes nostros in generatione sua.

2. Multam gloriam fecit Dominus magnificentia sua a sæculo.

3. Dominantes in potestatibus suis homines magni virtute et prudentia sua præditi, nuntiantes in prophetis dignitatem prophetarum.

4. Et imperantes in præsenti populo, et virtute prudentiæ populis sanctissima verba.

(5) « Initié aux mélodies célestes, il a recherché les plus beaux « chants, et il a fait servir les cantiques des Écritures à la louange « divine.

(6) « Il a été riche en vertus; il a aimé avec ardeur la véritable « beauté, et il a fait régner la paix dans le monastère.

(7) « Déjà il s'est acquis une grande gloire, et les siècles ne feront « que l'accroître, et on le louera pour les merveilles qu'il a accom- « plies.

(8) « Parmi ceux qui sont nés de lui, plusieurs déjà ont laissé après « leur mort un grand renom.

(9) « Quant à ceux qui n'ont pas voulu entendre sa voix, leur mé- « moire a péri comme s'ils n'avaient jamais été; ils n'ont vu le jour, « eux et leurs disciples, que pour rentrer dans les ombres de la nuit.

(10) « Pour lui, il a été un homme de miséricorde, et les œuvres de « sa charité subsisteront à jamais.

(11) « Les trésors de sagesse qu'il a légués à sa postérité lui demeu- « reront toujours.

(12) « Sa descendance est une race sainte; elle se conservera dans « l'alliance de Dieu.

(13) « En considération de lui, ses fils subsisteront jusqu'à la fin des « temps; leur gloire pas plus que leur postérité ne s'éteindra.

---

5. In peritia sua requirentes modos musicos et narrantes carmina Scripturarum.
6. Homines divites in virtute, pulchritudinis studium habentes : pacificantes in domibus suis.
7. Omnes isti in generationibus gentis suæ gloriam adepti sunt et in diebus suis habentur in laudibus.
8. Qui de illis nati sunt reliquerunt nomen narrandi laudes eorum.
9. Et sunt quorum non est memoria : perierunt quasi qui non fuerint et nati sunt quasi non nati, et filii eorum cum ipsis.
10. Sed illi viri misericordiæ sunt, quorum pietates non defuerunt.
11. Cum semine eorum permanent bona.
12. Hæreditas sancta nepotes eorum, et in testamentis stetit semen eorum.
13. Et filii eorum propter illos usque in æternum manent : semen eorum et gloria eorum non derelinquetur.

(14) « Son corps a été enseveli dans la paix du Seigneur, et son nom « sera répété de génération en génération.

(15) « Que les peuples exaltent sa sagesse et que l'assemblée des fi- « dèles publie ses louanges.

(16) « Ainsi qu'Hénoch, il a été agréable au Seigneur; il a été ravi « au ciel, afin de faire entrer les nations dans la voie du repentir.

(17) « Comme Noé, il a été trouvé juste et parfait, et au temps de la « vengeance divine, il est devenu la réconciliation des hommes.

(18) « Car l'empire romain a été abandonné de Dieu, lorsque l'inon- « dation des barbares est arrivée.

(19) « Il a été le dépositaire de l'alliance faite avec le monde, afin « qu'à l'avenir toute chair ne fût plus exterminée par ce déluge hu- « main.

(20) « Second Abraham, il sera le père de la multitude des nations « chrétiennes de l'Occident, et nul ne lui sera comparable en gloire. « Il a conservé la loi du Très-Haut, et il a fait alliance avec Lui.

(21) « Le Seigneur a affermi son alliance dans sa chair, et dans la « tentation il a été trouvé fidèle.

(22) « C'est pourquoi Il lui a juré d'établir sa gloire dans sa race, et « de multiplier sa postérité comme les grains de sable du désert.

---

14. Corpora ipsorum in pace sepulta sunt, et nomen eorum vivit in generationem et generationem.

15. Sapientiam ipsorum narrent populi et laudem eorum nuntiet Ecclesia.

16. Henoch placuit Deo et translatus est in paradisum, ut det gentibus pœnitentiam.

17. Noe inventus est perfectus, justus, et in tempore iracundiæ factus est reconciliatio.

18. Ideo dimissum est reliquum terræ cum factum est diluvium.

19. Testamenta sæculi posita sunt apud illum, ne deleri possit diluvio omnis caro.

29. Abraham magnus pater multitudinis gentium et non est inventus similis illi in gloria : qui conservavit legem Excelsi et fuit in testamento cum illo.

21. In carne ejus stare fecit testamentum et in tentatione inventus est fidelis.

22. Ideo jurejurando dedit illi gloriam in gente sua, crescere illum quasi terræ cumulum.

(23) « De la placer comme les étoiles au firmament, de la propager « depuis une mer jusqu'à l'autre, et depuis les rives de l'Anio jusqu'aux « confins du monde.

(24) « Il a traité Maur de même, en souvenir de son père.

(25) « Le Seigneur a promis à Benoît que toutes les nations seraient « bénies en sa race, et Il a confirmé son alliance comme Il l'avait fait « avec Jacob.

(26) « Il l'a distingué entre tous par les bénédictions dont Il l'a com- « blé; Il lui a donné la terre en héritage, et lui soumettra douze peu- « ples.

(27) « Il fera naître dans sa famille des hommes pleins de miséricorde « qui trouveront grâce aux yeux de tous. »

PIERRE.

Assurément tout cela a été écrit pour l'homme de Dieu, et je ne vous ai jamais écouté avec autant d'attention. J'ai goûté en particulier cette comparaison que vous établissez entre les invasions et le déluge. Mais croyez-vous que nous n'ayons plus rien à redouter des barbares ?

SAINT GRÉGOIRE.

Les eaux du déluge se sont élevées au-dessus des plus hautes montagnes durant cent cinquante jours, et voici plus d'un siècle et demi que les nations étrangères passent et repassent sous les murs de Rome,

23. Et ut stellas exaltare semen ejus, et hæreditare illos a mari usque ad mare et a flumine usque ad terminos terræ.

24. Et in Isaac eodem modo fecit propter Abraham patrem ejus.

25 Benedictionem omnium gentium dedit illi Dominus et testamentum confirmavit super caput Jacob.

26. Agnovit eum in benedictionibus suis et dedit illi hæreditatem, et divisit illi partem in tribubus duodecim.

27. Et conservavit illi homines misericordiæ, invenientes gratiam in oculis omnis carnis.

la ville aux sept collines, la dominatrice du monde. Mais déjà les Lombards n'ont pu y pénétrer : ils sont comme le dernier flot de cette marée montante, de ce torrent dévastateur. Déjà d'ailleurs la colombe s'est envolée de l'arche, au jour où Scholastique a pris son essor vers les régions célestes; déjà l'arc-en-ciel a brillé aux yeux émerveillés de Benoît, dans la splendeur des nuits.

PIERRE.

Ne pourrai-je pas voir dans l'arche l'image du monastère ?

SAINT GRÉGOIRE.

Les Pères nous enseignent qu'elle est le symbole de l'Église, hors de laquelle il n'y a pas de salut. Mais votre pensée est également juste, puisque le monastère est une image de l'Église; il a été construit pour sauver les âmes de la mort éternelle. Et voyez une nouvelle similitude : de même que l'arche s'est arrêtée au sommet de l'Ararat, l'homme de Dieu a fixé sa demeure sur la cime du Cassin, où ne peuvent atteindre les vagues agitées du monde.

PIERRE.

Je saisis le rapprochement que je n'avais fait qu'entrevoir. Mais veuillez, je vous prie, me montrer la ressemblance qu'a Benoît avec Abraham. Je comprendrai mieux alors comment nous ne devons pas perdre confiance, devant les ruines que viennent d'amonceler les Lombards.

SAINT GRÉGOIRE.

Le Père des croyants quitte tout ce qu'il a de plus cher au premier appel de cette voix qui lui crie d'en haut : *Egredere*. Ainsi fait Benoît, quand il abandonne la ville coupable où les chrétiens ne rougissent pas de prendre part aux fêtes du paganisme, malgré les solennels avertisse-

ments du successeur de Pierre. Dieu veut ainsi préserver sa foi de tout contact avec l'idolâtrie; mais en l'arrachant aux siens, Il l'appelle à fonder une famille avec laquelle il établira son alliance. Le signe en sera le même, car Benoît circoncit sa chair dans les épines ; il léguera la mortification des sens à ses disciples, et par là ils se distingueront des enfants de la cité du monde. Quand Florentius tend des embûches à ses moines, le vénérable Père se retire de devant lui, comme Abraham le fit pour Lot à la suite d'une querelle de leurs serviteurs. Il repousse la dignité du sacerdoce, et il faut que le prêtre offre en son nom le sacrifice eucharistique, dont celui de Melchisédech n'était que l'image. Si Abraham prie pour Sodome coupable, Benoît intercède pour Rome, et, plus heureux que le premier, il la sauve d'une ruine totale : le feu du ciel y descendra cependant après sa mort, et détruira au milieu des orages un grand nombre d'édifices ; mais, après quelques mois d'une morne solitude, la vie rentrera de nouveau dans ces murs désolés. Il apprend à ses disciples à se prosterner devant les étrangers, qu'ils devront recevoir comme le Christ en personne, se souvenant que le patriarche avait ainsi traité les trois anges qui se présentèrent à lui. Enfin, lorsque Dieu demande à son serviteur le sacrifice de Maur son fils bien-aimé, par la bouche des députés d'Innocentius, l'évêque des Cenomani, il n'hésite pas à sacrifier l'objet de ses plus chères espérances, et l'oblation se fait encore sur la montagne, sans que la victime fasse entendre la moindre plainte. Benoît nous apparaît donc aussi grand qu'Abraham dans son obéissance aux ordres divins : c'est pourquoi nous ne devons pas douter que sa foi ne soit récompensée quelque jour par l'accomplissement des mêmes promesses.

PIERRE.

Puisque Isaac est représenté par Maur, il nous faut tout de suite passer à Jacob. Le patriarche est obligé de fuir l'inimitié d'Esaü, et Benoît, à son tour, doit s'éloigner en présence de la haine que lui témoignent ses frères.

SAINT GRÉGOIRE.

L'un voit en songe l'échelle lumineuse qui relie le ciel à la terre, et au moyen de laquelle les Anges du Seigneur montent et descendent; l'autre dresse l'échelle de l'humilité, par les douze degrés de laquelle je ne vois que des Anges qui montent toujours. Le premier craint de fatiguer ses troupeaux par une marche forcée; le second s'inspire de la discrétion du saint patriarche, dans les recommandations qu'il donne à l'Abbé pour la conduite des moines. Que dirai-je encore? Jacob a douze fils, et Benoît devient à Subiaco le père de douze monastères; mais celui-ci obtient tout de suite la main de Rachel, emblème de la vie contemplative à laquelle il doit tous ses enfants, tandis que celui-là doit se contenter tout d'abord des noces avec Lia, qui symbolise l'action. Jacob bénit ses fils en mourant : Benoît rend le dernier soupir, entouré de ses disciples; mais c'est au Seigneur lui-même qu'il demande ses bénédictions. Nous l'avons vu exaucé, puisque pas un d'entre eux n'a péri au jour de l'épreuve.

PIERRE.

Ne peut-on pas dire que Benoît a dérobé à Basile son droit d'aînesse, et reçu de Dieu dans le nom qu'il porte la bénédiction qu'Isaac donna à Jacob ?

SAINT GRÉGOIRE.

Pierre, il ne nous est pas toujours permis de soulever les voiles qui cachent à nos yeux l'avenir. D'ailleurs, il y a de ces comparaisons qu'il faut éviter de faire entre les serviteurs de Dieu, quand elles ne doivent élever les uns que pour rabaisser le mérite des autres.

PIERRE.

Une pareille irrévérence était bien loin de ma pensée. Mais je trouve encore un rapprochement à faire, ou plutôt une différence à signaler.

Tandis que Jacob ignore le péril que court son fils bien-aimé, quand celui-ci est jeté dans la citerne, Benoît est tout de suite instruit d'en haut de la chute de Placide dans le lac, et il envoie Maur à son secours.

SAINT GRÉGOIRE.

Vous venez de nommer Joseph : lui aussi est la vivante image du serviteur de Dieu. Il reproche en effet à ses frères leur conduite ; il excite leur envie par ses discours, et il n'échappe qu'à grand'peine à leur vengeance. Ainsi en est-il de Benoît à Vicovaro. Joseph se dérobe à de dangereuses sollicitations, en abandonnant son manteau entre les mains de l'épouse infidèle, et bientôt une accusation infâme déchire sa réputation. De même le jeune solitaire de Sublac voit sa chasteté menacée par le souvenir d'une femme ; aussitôt il quitte ses vêtements pour se rouler dans les épines qui ensanglantent son corps. Le prisonnier de Putiphar découvre le sens caché de songes mystérieux, il est élevé en gloire, et fait de l'Égypte un grenier d'abondance pour toute la terre. L'hôte du Cassin devient célèbre par son esprit de prophétie et ses miracles, et on accourt du fond des Gaules pour lui demander part aux trésors de doctrine qu'il a amassés.

PIERRE.

Je vous suis très attentivement ; toutefois, je l'avoue, je ne vois pas bien ce que signifient ici les sept vaches grasses et les sept vaches maigres que Pharaon vit en songe. N'y aurait-il pas là encore quelque allégorie ?

SAINT GRÉGOIRE.

Vous n'avez point oublié, Pierre, que le Seigneur avait voulu annoncer par là un certain nombre d'années d'une fertilité exceptionnelle, auxquelles devait succéder une période égale en durée, où la

famine exercerait ses ravages. Si je ne croyais pas la fin du monde prochaine, je dirais volontiers qu'après Benoît l'Église verra une ère de sept siècles d'abondance, suivis bientôt après de sept siècles de disette spirituelle. Et pendant tout ce temps le monde vivra grâce aux réserves qu'aura ménagées le bienheureux Père.

PIERRE.

Maximianus calculait dernièrement qu'il s'est écoulé quatre cent quatre-vingts ans depuis la venue du Sauveur jusqu'à la naissance du serviteur de Dieu. Si ce que vous dites se réalise, nous arriverions ainsi en l'an du Seigneur mil huit cent quatre-vingt. Il y aura sans doute alors des fêtes et des réjouissances pour marquer la fin de la stérilité, et la famille de Benoît devra être introduite dans la terre de Gessen. Nous verrons ce spectacle du haut du ciel, ô mon Père!

SAINT GRÉGOIRE.

Que Dieu vous entende, Pierre. Mais poursuivons ; après Joseph, c'est Moïse qui se présente à nous : nul d'entre les prophètes ne présente une similitude aussi parfaite avec le vénérable Père.

Tout enfant, il est exposé sur les eaux du Nil, et la fille du Roi le sauve du péril qui le menace. Ainsi voyons-nous Benoît exposé, au sortir de l'enfance, à la corruption de Rome; mais c'est la divine Sagesse elle-même qui le retire de ces eaux fangeuses. Comme Moïse il se réfugie au désert, non par crainte de la mort, mais pour assurer le salut de son âme, plus précieux que mille vies. Il ne veut pas attendre que le Pharaon, c'est-à-dire le siècle, lui tende des embûches, dans lesquelles il craint de succomber. A défaut du buisson ardent, il trouve, sur les bords de l'Anio, le buisson d'épines, qui un jour aussi aura sa gloire. Son contact éteint en lui les ardeurs de la concupiscence et l'achemine vers la vision béatifique, suivant qu'il est écrit : « Bienheureux ceux « qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu ». Dès lors il peut

enseigner ses frères et les guider dans la voie du salut : le Seigneur lui réserve en effet la mission de sauver Israël, qui gémit de nouveau dans une dure servitude. Semblable à Moïse qui conduit les douze tribus dans le désert, Benoît élève au sein de la solitude douze monastères, et les peuple de tous ceux qui consentent à quitter les ténèbres de l'Égypte, pour passer la mer Rouge à sa suite. Ses disciples marchent sur les eaux, en obéissant à sa voix, et de même que Marie entonna le cantique de la délivrance, Scholastique chante une hymne d'actions de grâces sur le rivage où elle a posé le pied. C'est du haut de la montagne que Benoît promulgue sa Règle où nous voyons l'application parfaite des conseils évangéliques et de la loi du Sinaï. Mais au lieu de les écrire sur des tables de pierre, il s'efforce de les graver dans le cœur de ses fils par des paroles brûlantes d'amour : *Ausculta, o fili.* Aussi mérite-t-il d'être appelé à son tour le plus doux des enfants des hommes. S'il en est parmi les siens qui s'apprêtent à murmurer dans un temps de famine, et regrettent déjà les oignons dont ils se nourrissaient, le pain lui est envoyé du ciel et le blé se multiplie à la porte de son monastère. A sa prière, une source jaillit du rocher : les miracles marquent tous ses pas. Il envoie des explorateurs dans une terre lointaine, sous la conduite de Placide ; ils en rapportent, avec la couronne du martyre, des fruits d'une merveilleuse beauté. Il lui faut disputer le Cassin aux puissances infernales, à l'exemple de Moïse qui lutte contre les ennemis d'Israël pour entrer dans le pays de Chanaan. Il apparaît en songe à ses disciples et leur trace le plan d'un nouveau tabernacle. Il annonce l'avenir et prédit sa fin prochaine. Du sommet du Cassin, il contemple le monde entier dans un rayon de lumière ; le Seigneur semble lui indiquer par là que la terre promise à sa postérité est sans bornes et s'étend à tout l'univers : tel Moïse sur le Nébo. Lui aussi il prie, en levant les bras au ciel, tandis que le peuple combat dans la plaine : la mort le trouve dans cette attitude, et comme ses forces sont sur le point de le trahir, des disciples sont obligés de soutenir ses membres défaillants.

Si je ne craignais d'excéder les bornes de ce parallèle, je dirais que je

crois remarquer dans la Règle les divisions du Pentateuque. Qu'est-ce autre chose en effet que le Prologue, sinon la Genèse de tout l'enseignement chrétien? Les sept premiers chapitres, en nous donnant la définition du cénobite, nous apprennent comment on s'élève au-dessus de la terre par la profession monastique pour aller à Dieu : c'est l'Exode, ou la sortie d'Égypte. Puis vient le Lévitique, c'est-à-dire toute la partie qui concerne l'œuvre de Dieu et la louange divine, avec la sanction des règles posées. Après cela, les Nombres, qui nous font entrer dans le détail et nous donnent l'énumération des diverses charges du monastère. Reste le Deutéronome, qui nous apparaît dans les derniers chapitres, écrits postérieurement au reste de la Règle. Benoît y revient sur ses pas et parfait son œuvre : il ne lui reste plus qu'à chanter le cantique de Moïse.

PIERRE.

Je m'en veux de n'avoir pas plus tôt aperçu ce rapprochement, car il est frappant. S'il en est ainsi, pourquoi donc le visage de Benoît ne resplendissait-il pas du même éclat que celui de Moïse ?

SAINT GRÉGOIRE.

Le premier personnifie la loi de crainte, et il fallait que son aspect inspirât une religieuse terreur aux Hébreux, peuple à la tête dure et au cœur rebelle. C'est pourquoi le Seigneur lui donna, à la descente du Sinaï, des cornes lumineuses, symbole de la force et de la majesté divine. Il n'était plus besoin de cet emblème sous l'empire de la loi d'amour, dont le bienheureux Père se faisait l'interprète.

PIERRE.

Alors je n'ai plus rien à regretter.

SAINT GRÉGOIRE.

Entendez maintenant l'application du livre saint.

[*Ecclésiastique.* Chap. 45.] — (1) « Autre Moïse, Benoît a été chéri de « Dieu et des hommes, et sa mémoire est en bénédiction.

(2) Le Seigneur lui a donné une gloire égale à celle des saints patriarches; il l'a rendu grand et redoutable à ses ennemis, et à sa prière il a arrêté les fléaux qu'il était prêt à déchaîner.

(3) « Il l'a glorifié en présence de Totila, le roi des Goths; il lui a « dicté ses oracles devant le peuple, et lui a montré sa gloire dans une « vision céleste.

(4) « Il l'a sanctifié dans sa foi et dans sa douceur; il l'a choisi entre « tous les hommes.

(5) « Le Seigneur l'a exaucé; il a entendu sa voix et l'a fait entrer « dans la nuée lumineuse.

(6) « Il lui a donné ses préceptes en présence du peuple; il lui a « départi la loi de science et de vie pour apprendre son alliance à « Jacob et ses ordonnances à Israël. »

Quel est donc ce nouveau supplantateur, ce Jacob instruit par un autre législateur, sinon le monde barbare qui vient de dépouiller l'Empire romain de son droit d'aînesse, et lui ravira bientôt les bénédictions du ciel. De même qu'Ésaü poursuit la bête fauve et contracte à ce métier l'appétit insatiable, pour l'assouvissement duquel il aliène ses prérogatives les plus précieuses, la Rome impériale marche à la conquête des nations reculées, et les dépouilles des vaincus ont peine à satisfaire son avidité. A l'exemple d'Ésaü, qui s'allie à des femmes

---

[*Eccli.* Cap. XLV.] — 1. Dilectus Deo et hominibus Moyses : cujus memoria in benedictione est.

2. Similem illum fecit in gloria sanctorum, et magnificavit eum in timore inimicorum et in verbis suis monstra placavit.

3. Glorificavit illum in conspectu regum, et jussit illi coram populo suo et ostendit illi gloriam suam.

4. In fide et lenitate ipsius sanctum fecit illum et elegit eum ex omni carne.

5. Audivit enim eum et vocem ipsius et induxit illum in nubem.

6. Et dedit illi coram præcepta, et legem vitæ et disciplinæ docere Jacob testamentum suum et judicia sua Israel.

étrangères, elle demeure attachée à l'idolâtrie; aussi devient-elle odieuse à l'Église, comme le premier-né de Rébecca le fut à sa mère, et les bénédictions du père de famille vont-elles passer sur la tête du plus jeune. C'est en vain qu'Ésaü prendra plus tard une épouse dans la race d'Abraham, en vain que l'Empire, après trois siècles de persécutions, s'inclinera tardivement devant la croix du Calvaire, sa déchéance est prononcée : déjà son siège est transféré sur les rives du Bosphore. Cependant le monde barbare s'ébranle, après un long exil. Le voyez-vous qui se mesure dans la personne d'Attila avec Léon, l'Ange du Seigneur : il lutte avec lui sur les bords du Mincio, et se retire boiteux. Ésaü tente de s'opposer à sa marche; mais il doit se retirer avec ses guerriers, et lui céder tout le territoire qu'il désire. Laissez-le grandir et dilater ses tentes : ses descendants vont entrer en rangs serrés dans le sein de l'Église, comme jadis les fils d'Israël dans la terre promise. Comme autrefois Moïse au Sinaï, Benoît les attend au pied du Mont-Cassin : il saura briser le veau d'or; il leur apprendra à regarder le serpent d'airain. Ainsi il rendra la paix au monde. Enfant, il a ramassé les deux morceaux du crible brisé et l'a rendu intact : on le voyait naguère encore suspendu à la porte d'une église dédiée au Prince des Apôtres. C'est l'image du miracle qu'il doit opérer après sa mort : du fond de sa tombe, il rapprochera les fragments épars du monde désagrégé, et fondera la société chrétienne, sous la tutelle du successeur de Pierre.

PIERRE.

En vérité, il ne me reste plus rien à ajouter. Mais dites-moi, mon Père, est-ce encore le serviteur de Dieu qu'il faut voir sous les traits d'Aaron ?

SAINT GRÉGOIRE.

Non, Pierre, le Grand-Prêtre est la personnification du Pontife

romain, et tout ce que Moïse a fait pour son frère, Benoît et ses fils le renouvelleront pour le Vicaire du Christ. Il ne m'appartient pas de prédire l'avenir en interprétant le sens mystique des ornements sacerdotaux dont Aaron était revêtu; mais tous ils ont une signification propre, qui sera révélée quelque jour. Ce que je puis affirmer dès aujourd'hui, sans crainte, c'est que les moines seront les plus fermes appuis de la chaire de Pierre, et que si jamais Corée, Dathan ou Abiron trouvaient des imitateurs qui voulussent porter une main téméraire sur l'encensoir, Benoît sera là pour châtier les prévaricateurs.

Mais nous voici arrivés à Josué et à la période des Juges. Voyons si le texte sacré convient toujours à l'homme de Dieu.

[*Ecclésiastique*. Chap. 46.]— (1) « Semblable à Josué, fils de Navé, « il s'est montré vaillant dans les combats de la vie spirituelle; il a « succédé à Antoine et Basile dans l'esprit de prophétie; il a été grand « selon le nom béni qu'il portait.

(2) « Très grand pour sauver les élus du Seigneur, pour renverser « les ennemis qui s'élevaient contre lui, pour recouvrer l'héritage du « peuple fidèle.

(3) « Quelle gloire ne s'est-il pas acquise lorsqu'il tenait ses mains « levées et qu'il lançait des traits enflammés contre la cité du monde!

(4) « Qui a pu lui résister? Le Seigneur a amené lui-même ses « ennemis à ses pieds.

(5) « Ne nous a-t-il pas laissé entrevoir les divines clartés de ce jour « qui n'aura pas de fin, dans son zèle pour la louange divine?

[*Eccli.* Cap. XLVI.]— 1. Fortis in bello Jesus Nave, successor Moysi in prophetis qui fuit magnus secundum nomen suum.

2. Maximus in salutem electorum Dei, expugnare insurgentes hostes, ut consequeretur hæreditatem Israel.

3. Quam gloriam adeptus est in tollendo manus suas, et jactando contra civitates romphæas!

4. Quis ante illum sic restitit? Nam hostes ipse Dominus perduxit.

5. Annon in iracundia ejus impeditus est sol et una dies facta est quasi duo?

(6) « Il invoqua le Très-Haut lorsque l'ennemi du genre humain « lui livrait de furieux assauts; et le Tout-Puissant l'écouta, et il en- « sevelit le suppôt de Satan sous les pierres de sa maison.

(7) « Sa prière produisit le même effet que le choc d'une armée, au « jour où Vitigès assiégeait Rome, et il mit les barbares en fuite du haut « de la montagne.

(8) « Afin que les nations connussent la puissance du Seigneur, et « qu'elles apprissent qu'il n'est pas aisé de combattre contre Dieu. Il « a suivi pas à pas le Tout-Puissant.

(9) « Au cours de sa vie mortelle, il montra sa miséricorde et l'en- « seigna à Maur, le fils d'Æquitius, car ils résistèrent au malin; ils « empêchèrent leurs frères de prévariquer, et ils étouffèrent le mur- « mure, source du mal.

(10) « Ils furent tous deux choisis de Dieu et préservés de la mort, « où tombèrent plus de six cent mille de leur race, sous les coups des « barbares. Ils furent épargnés pour faire entrer les vrais serviteurs de « Dieu dans son héritage, dans cette terre où coulent des ruisseaux de « lait et de miel.

(11) « Le Seigneur a doué Benoît de la force qu'il avait départie « à Caleb; aussi son corps demeura dans la vigueur de l'âge jusque

---

6. Invocavit Altissimum potentem in oppugnando inimicos undique, et audivit illum magnus et sanctus Deus in saxis grandinis virtutis valde fortis.

7. Impetum fecit contra gentem hostilem et in descensu perdidit contrarios.

8. Ut cognoscant gentes potentiam ejus, quia contra Deum pugnare non est facile. Et secutus est a tergo potentis.

9. Et in diebus Moysi misericordiam fecit ipse, et Caleb filius Jephone, stare contra hostem, et prohibere gentem a peccatis, et perfringere murmur malitiæ.

10. Et ipsi duo constituti, a periculo liberati sunt a numero sexcentorum militum peditum, inducere illos in hæreditatem, in terram quæ manat lac et mel.

11. Et dedit Dominus ipsi Caleb fortitudinem et usque in senectutem permansit illi virtus, ut ascenderet in excelsum terræ locum, et semen ipsius obtinuit hæreditatem.

« dans la vieillesse, et il habita les hauteurs, et sa race les conserver « toujours comme son héritage.

(12) « Afin que tous reconnaissent qu'il est bon d'obéir au Dieu « saint.

(13) « Il s'est montré tel que les Juges d'Israël, dont l'Écriture a « gardé les noms, dont le cœur ne s'est point perverti, qui ne se sont « point détournés du Seigneur.

(14) « C'est pourquoi sa mémoire sera en bénédiction, et ses os se « multiplieront dans son sépulcre.

(15) « Son nom demeurera éternellement et passera à ses enfants, « avec la gloire qui est due aux saints.

(16) « Non moins que Samuel, le prophète du Seigneur, il a été « chéri de Dieu; il a donné la vraie notion du pouvoir en constituant « la famille monastique, et ses fils donneront un jour l'onction sainte « aux rois.

(17) « Il a jugé l'assemblée de ses frères selon la loi du Seigneur, et « Dieu l'a regardé favorablement; sa foi l'a rendu voyant à l'égal « du prophète.

(18) « Et il a été reconnu fidèle dans ses paroles, parce qu'il a vu le « Dieu de lumière.

(19) « Il a invoqué le Tout-Puissant lorsque les barbares mena-

---

12. Ut viderent omnes filii Israel, quia bonum est obsequi sancto Deo.

13. Et judices singuli suo nomine, quorum non est corruptum cor : qui non aversi sunt a Domino.

14. Ut sit memoria illorum in benedictione, et ossa eorum pullulent de loco suo.

15. Et nomen eorum permaneat in æternum, permanens ad filios illorum, sanctorum virorum gloria.

16. Dilectus a Domino Deo suo Samuel propheta Domini, renovavit imperium, et unxit principes in gente sua.

17. In lege Domini congregationem judicavit, et vidit Deus Jacob et in fide sua probatus est propheta.

18. Et cognitus est in verbis suis fidelis, quia vidit Deum lucis.

19. Et invocavit Dominum omnipotentem, in oppugnando hostes circumstantes undique, in oblatione agni inviolati.

« çaient Rome de tous côtés, et il lui a offert dans Placide un agneau « sans tache.

(20) « Et le Seigneur, voulant prouver qu'il agréait le sacrifice, « tonna du ciel, et fit entendre sa voix avec un grand retentissement.

(21) « Il anéantit la flotte du pirate Manucha, et brisa l'orgueil du « roi des Goths.

(22) « Comme le prophète, avant la fin de sa vie, Benoît put aussi « prendre à témoin le Seigneur et son Christ, protestant que, dans son « amour de la pauvreté, il ne s'était jamais approprié quoi que ce fût, « ni argent, ni jusqu'à un cordon de soulier; et Satan, le grand accu- « sateur, ne trouva rien à lui reprocher.

(23) « Il s'endormit ensuite; mais, auparavant, il parla à Totila, et « lui prédit la fin de sa vie. Il éleva encore la voix pour prophétiser la « ruine de Rome, à cause de son impiété. »

PIERRE.

Je m'étonne que l'auteur de l'*Ecclésiastique* n'ait pas songé à faire mention de Gédéon, qui fut cependant un des libérateurs d'Israël.

SAINT GRÉGOIRE.

L'écrivain sacré n'a pas prétendu nommer tous ceux qui avaient des titres à sa louange; il a dû forcément se borner. Mais il ne résulte pas de là que le Vénérable Père n'ait aucune affinité avec les justes qui ont été passés sous silence dans l'*Ecclésiastique*, et avec Gédéon en particulier.

---

20. Et intonuit de cœlo Dominus, et in sonitu magno auditam fecit vocem suam.

21. Et contrivit principes Tyriorum, et omnes duces Philistiim.

22. Et ante tempus finis vitæ suæ et sæculi, testimonium præbuit in conspectu Domini, et Christi ; pecunias et usque ad calceamenta ab omni carne non accepit, et non accusavit illum homo.

23 Et post hoc dormivit, et notum fecit regi, et ostendit illi finem vitæ suæ et exaltavit vocem suam de terra in prophetia delere impietatem gentis.

Je vous ai dit, Pierre, que Benoît me paraît destiné par la Providence à mettre en fuite les légions infernales, sous le joug desquelles gémissent encore la plupart des nations barbares. Ce sont les Madianites qui dorment dans leur camp, assurés de la victoire du lendemain. Cependant Benoît a réuni des guerriers choisis sur la hauteur voisine, et leur a donné des trompettes; ils n'ont d'autres armes qu'un vase d'argile, c'est-à-dire leur corps fait du limon de la terre; mais cette fragile enveloppe renferme une lumière, l'âme créée à l'image de Dieu. Vienne le moment où ils feront briller au dehors les vertus de la vie monastique, et où ils ébranleront les échos par les accents de la louange divine : la confusion et le désordre se mettront bien vite dans les rangs ennemis, et vous les verrez s'enfuir dans une panique sans nom. Oh! quand donc sonnera cette heure bénie pour la terre des Angles, pour les rivages qu'habitent les Danois, les Frisons, les Bataves et tant d'autres qui dorment dans les ombres de la mort?

Vous vous rappelez sans doute que, lorsque l'Ange du Seigneur apparut à Gédéon, afin de lui révéler sa mission, ce dernier était occupé à battre du blé sur l'aire et à le vanner. Il demande alors au messager céleste de lui faire connaître par un signe qu'il lui parle au nom du Seigneur : il place la chair d'un chevreau et des pains sans levain sur une pierre; une flamme en sort soudain et consume l'offrande préparée pour un repas. Le fils de Joas élève en cet endroit un autel et l'appelle : la paix du Seigneur. La nuit suivante, Dieu lui apparaît en songe et lui dit : Prenez un taureau de votre père et un autre de sept ans; renversez l'autel de Baal et coupez par le pied le bois qui l'entoure. Dressez aussi un autel au Seigneur; prenez le jeune taureau et offrez-le en holocauste. Et Gédéon fit ce qui lui avait été commandé, mais ce ne fut pas sans exciter la colère des adorateurs de Baal. Sur les entrefaites, les Madianites, les Amalécites et d'autres peuples venus d'Orient se présentent pour assaillir Israël. D'après l'ordre de Dieu, le héros éprouve ses guerriers : ceux qui fléchissent le genou pour satisfaire leur soif sont écartés; ceux au contraire qui

boivent dans le creux de leur main sont mis à part et déclarés propres à la lutte.

Pierre, c'est ici qu'il faut admirer les secrets desseins de Dieu, car j'ai cru reconnaître les mêmes signes dans la vie de Benoît, bien qu'il puisse n'en avoir pas eu conscience. Il aidait sa nourrice à passer du blé au crible, quand il s'enfuit au désert, poussé par une inspiration divine. N'est-ce pas un ange qui vient le visiter dans la personne de ce prêtre que le Seigneur lui envoie le jour de Pâques ? Pour le récompenser de l'empressement qu'il a mis à obéir à l'ordre de Dieu, le jeune solitaire lui offre des aliments tout spirituels dans un saint entretien. Sa poitrine est véritablement un autel, que consume le feu de la charité, et on peut y lire également ces mots : *Pax Domini.* Quand Benoît quitte Sublac, il emmène avec lui Maur et Placide : ce sont les deux victimes dont il est question dans les livres des Juges, et il est à remarquer que le second n'avait que sept ans quand son père le confia au serviteur de Dieu. Arrivé au sommet du Cassin, Benoît y trouve la statue d'Apollon entourée d'un bois sacré; il renverse l'idole de Baal, et met la cognée au tronc des arbres. Mais il excite par là la fureur de Satan qui le maudit. Cependant il élève un autel, et Placide ne tarde pas à être offert en holocauste, c'est-à-dire à souffrir le martyre. Enfin nous voyons le bienheureux Père n'admettre dans la milice du Christ que des soldats d'élite : il repousse les Gyrovagnes et les Sarabaïtes, moines dégénérés qui se sont fait un dieu de leur ventre, tandis qu'il appelle à lui les Cénobites, c'est-à-dire la race forte de ceux qui donnent seulement à leur corps le nécessaire et restent debout, prêts à tout entreprendre. N'avais-je donc pas raison d'appeler Benoît un nouveau Gédéon, puisque les mêmes circonstances marquent sa vocation providentielle ?

PIERRE.

Mais que signifie la toison exposée sur l'aire et qui tout d'abord est seule imprégnée de la rosée, tandis qu'à la seconde épreuve elle demeure intacte sur le sol humide ?

SAINT GRÉGOIRE

Le miracle de la toison est une figure de la virginité de la Mère de Dieu. Tant que le Sauveur demeura dans le sein de la Vierge, seul, on peut le dire, il posséda avec sa Mère la plénitude de la grâce, mais le jour où le Fils de l'homme fut immolé sur la croix et mis dans le sépulcre, alors qu'il paraissait semblable à un ver de terre, une rosée céleste se répandit sur toute la terre et lui rendit la fertilité.

Autant qu'il nous est permis de rapprocher la créature du Créateur, ne pouvons-nous pas dire que Benoît a été béni entre tous durant le cours de sa vie, mais qu'aujourd'hui, alors que la désolation règne au lieu de sa sépulture, Dieu s'apprête à répandre ses bénédictions sur toute la terre environnante si longtemps stérile ?

PIERRE.

Qu'il est grand le serviteur de Dieu, qui est annoncé dès l'Ancien Testament par de si sublimes et de si nombreuses figures, et combien son œuvre sera belle un jour à contempler !

SAINT GRÉGOIRE.

Et cependant nous sommes loin de les avoir toutes passées en revue. Voici Samson qui se présente à nous dans l'ordre des temps : son histoire n'est pas moins pleine d'instructions et d'enseignements utiles pour les disciples de Benoît.

Le fils de Manué se rend chez les Philistins pour prendre une épouse; cela arrivait suivant l'ordre de Dieu, qui voulait préparer la

ruine des ennemis d'Israël, en donnant à son serviteur un juste motif de les attaquer plus tard sans merci. Chemin faisant, il est assailli par un jeune lion furieux qui vient à lui en rugissant, prêt à le dévorer. Mais l'esprit du Seigneur s'empare de Samson, qui déchire le lion comme il aurait fait d'un chevreau, sans autre arme que son bras. Et il affecta, nous dit le texte sacré, de n'en rien dire à son père, ni à sa mère. A quelque temps de là, suivant la même route, il trouva un essaim d'abeilles et un rayon de miel dans la gueule du lion qu'il avait tué; il prit de ce miel et en mangea en allant. Le jour des noces étant arrivé, on lui adjoignit, suivant la coutume, trente jeunes gens auxquels il proposa cette énigme : la nourriture est sortie de la bouche de celui qui mangeait, et la douceur, de celui en qui réside la force. — Il leur promettait trente manteaux et autant de tuniques, s'ils donnaient une réponse satisfaisante.

Pierre, avez-vous compris l'allégorie ? Benoît se rend chez les moines de Vicovaro, par une permission secrète de la Providence, afin d'apprendre à connaître une race détestable à laquelle il déclarera plus tard la guerre. Mais auparavant lui aussi a été assailli par ce lion furieux, que chacun de nous porte en soi, et contre les attaques duquel le Prince des Apôtres nous met en garde dans la leçon brève que nous récitons le soir. Alors, plein de l'Esprit du Seigneur, l'héroïque enfant se roule avec l'ennemi dans les ronces : il le met en pièces, et désormais, sur les lèvres du monstre rugissant qu'il vient d'exterminer en lui, il prendra le rayon de miel dont nous retrouvons l'exquise saveur dans sa doctrine. C'est alors qu'il se présente chez les moines indignes qui l'ont appelé, mais il est pour eux une énigme vivante. Ils ne veulent pas recevoir la nourriture spirituelle que leur sert celui qui est assis à la même table qu'eux, et ils ne comprennent pas que sous la rigueur apparente de leur Abbé se cache la tendre mansuétude d'un Père : « *De comedente exivit cibus, et de forti egressa est dulcedo.* » Ils portaient l'habit de moine, mais ils ne l'étaient que de nom; c'est pourquoi Benoît leur promet trente tuniques nouvelles et autant de

manteaux, s'ils s'amendent. Ce propos les irrite, et ils attentent aux jours de celui dont ils ne peuvent dérober le secret. Mais d'autres viendront ensuite, qui répondront pour eux.

PIERRE.

Et ils diront : Qui est plus fort que Benoît, qui est plus doux que sa Règle ? *Quid dulcius melle et quid fortius leone ?*

SAINT GRÉGOIRE.

Quelle joie de vous entendre parler ainsi, Pierre, mon fils bien-aimé : je n'ai donc plus rien à vous apprendre. Oui, c'est bien là l'application que les disciples de Benoît doivent faire du texte sacré !

PIERRE.

Vous me permettrez cependant de vous questionner encore, autrement mieux vaudrait pour moi n'avoir rien dit. Je saisis moins clairement, je l'avoue, le symbole qui se cache sous la mâchoire d'âne dont Samson se servit pour tuer mille Philistins.

SAINT GRÉGOIRE.

Le Seigneur a voulu nous prouver par là que, lorsqu'il arme un bras pour la défense de son peuple, un faible instrument devient alors redoutable et peut porter des coups terribles. Aussi la tradition a-t-elle vu figurée sous cet emblème la victoire remportée par le Christ sur le monde, par la prédication de l'Évangile.

Il en sera de même de la Règle de Benoît : le vulgaire ne voudra y voir que quelques pages écrites par un moine illettré, mais je vous ai déjà dit que son apparente ignorance est sagesse, et convaincra de folie les superbes qui voudront se glorifier de leur prétendue science. Voyez plutôt la fin de l'histoire de Samson. Après sa victoire, il fut pressé d'une grande soif, causée par la fatigue du combat, et criant au Seigneur,

il dit : C'est vous qui avez sauvé votre serviteur et assuré son triomphe. Mais voici que je meurs de soif et que je vais tomber entre les mains des incirconcis. — Alors le Seigneur ouvrit une des dents molaires de la mâchoire, qui venait de servir pour le combat, il en fit jaillir une source, et Samson ayant bu revint de sa défaillance.

Pierre, ils seront nombreux ceux qui, dans la suite des temps, harassés par les luttes de la vie, pousseront le cri de détresse du fils de Manué : *Domine, en siti morior.* Mais s'ils ont une foi vive dans le secours d'en Haut, Dieu opérera le même prodige que pour son serviteur : un seul chapitre de la Règle leur donnera les eaux vives dont ils ont besoin pour étancher leur soif, et ils s'en retourneront désaltérés à tout jamais.

PIERRE.

Je vois Samson qui brise ses liens comme on rompt un filet.

L'homme de Dieu fait plus encore, puisque d'un seul regard il délivre le paysan que le féroce Zalla amenait enchaîné.

SAINT GRÉGOIRE.

Pierre, il est temps que nous revenions à la lecture de l'*Ecclésiastique.*

[*Ecclésiastique*. Chap. 47.] — (1) « Comme un prophète, Benoît s'est « levé au temps où régnait Théodoric.

(2) « Nouveau David, il a été tiré d'entre les enfants de Rome, ainsi « que la graisse de l'hostie que l'on sépare de la chair.

(3) « Aux jours de sa jeunesse, il s'est joué avec les lions comme « avec des agneaux, et il a traité les ours comme il aurait fait les petits « des brebis.

[*Eccli.* Cap. XLVII.] — 1. Post hæc surrexit Nathan propheta in diebus David.
2. Et quasi adeps separatus a carne, sic David a filiis Israel.
3. Cum leonibus lusit quasi cum agnis : et in ursis similiter fecit sicut in agnis ovium, in juventute sua.

(4) « N'est-ce pas lui qui a renversé le moine infidèle et qui fit cesser « l'opprobre du cloître ?

(5) « Sa main, en faisant le signe de la croix sur le breuvage empoi- « sonné, a terrassé l'insolence de son ennemi comme avec un jet de « pierre.

(6) « Car il invoqua le Seigneur Tout-Puissant, qui donna la force « à sa main de réduire à néant un adversaire redoutable, et de relever « la puissance de l'Ordre monastique.

(7) « Aussi Dieu l'a-t-il glorifié, comme s'il en avait tué dix mille ; et « nous pouvons le louer, en bénissant le Seigneur, et lui offrir une « couronne de gloire.

(8) « Car il renversa ceux qui attaquaient l'Église de toutes parts, il « extermina les ennemis du nom de Dieu, au point qu'ils n'ont pu « se relever de leur défaite, et il abattit à jamais leur audace.

(9) « Dans toutes ses œuvres, il a rendu grâces au Dieu saint et il a « béni le Très-Haut en l'exaltant.

(10) « De tout son cœur il s'est appliqué à la louange du Sei- « gneur, il a chéri le Dieu qui l'avait créé et rendu fort contre ses « ennemis.

(11) « Il a fait des moines les chantres du Tout-Puissant, et leur voix « a résonné avec suavité devant l'autel.

---

4. Numquid non occidit gigantem et abstulit opprobrium de gente ?
5. In tollendo manum, saxo fundæ dejecit exultationem Goliæ :
6. Nam invocavit Dominum omnipotentem et dedit in dextera ejus tollere in hominem fortem in bello, et exaltare cornu gentis suæ.
7. Sic in decem millibus glorificavit eum, et laudavit eum in benedictionibus Domini, in offerendo illi coronam gloriæ.
8. Contrivit enim inimicos undique et extirpavit Philisthiim contrarios usque in hodiernum diem : contrivit cornu ipsorum usque in æternum.
9. In omni opere dedit confessionem sancto, et Excelso in verbo gloriæ.
10. De omni corde suo laudavit Dominum et dilexit Deum qui fecit illum : et dedit illi contra inimicos potentiam :
11. Et stare fecit cantores contra altare, et in sono eorum dulces fecit modos.

(12) « Il a donné aux solennités tout leur éclat, il a fait de la vie des « moines une fête perpétuelle, afin que leur assemblée célébrât le « nom du Seigneur, et que dès l'aube ils rendissent gloire à sa « sainteté.

(13) « Le Seigneur l'a purifié de ses moindres fautes, et l'a exalté à « jamais : il lui a donné part à son royaume par son alliance, et lui a « assuré un trône de gloire dans son Église.

(14) « Après lui, s'est levé un fils plein de sagesse, et le Seigneur « détruisit à cause de lui toute la puissance de ses ennemis.

(15) « Maur gouverne dans un temps de paix : Dieu lui a soumis « tous ceux qui s'opposaient à son projet, afin qu'il bâtît un temple au « nom du Seigneur, et qu'il lui préparât un sanctuaire éternel. O « Maur, comment avez-vous été instruit dans votre jeunesse?

(16) « Votre sagesse déborde comme un fleuve, et toute la terre est « découverte à votre âme.

(17) « Vos fils renfermeront un sens profond dans une multitude « de sentences; ils rendront votre nom célèbre jusque dans les « îles lointaines, et vous y serez aimé pour la paix qu'ils y appor- « teront. »

---

12. Et dedit in celebrationibus decus, et ornavit tempora usque ad consummationem vitæ, ut laudarent nomen sanctum Domini, et amplificarent mane Dei sanctitatem.

13. Dominus purgavit peccata ipsius et exaltavit in æternum cornu ejus : et dedit illi testamentum regni, et sedem gloriæ in Israel.

14. Post ipsum surrexit filius sensatus, et propter illum dejecit omnem potentiam inimicorum.

15. Salomon imperavit in diebus pacis, cui subjecit Deus omnes hostes, ut conderet domum in nomine suo, et pararet sanctitatem in sempiternum : quemadmodum eruditus es in juventute tua.

16. Et impletus es quasi flumen sapientia, et terram retexit anima tua.

17. Et replesti in comparationibus ænigmata : ad insulas longe divulgatum est nomen tuum et dilectus es in pace tua.

PIERRE.

Je n'avais pas ouï dire qu'il y eût des lions et des ours dans la vallée de Sublac : la grotte de Benoît devait être accessible à ces bêtes féroces, et c'est merveille qu'il ait pu échapper à un pareil danger. Cela me fait penser à Daniel dans la fosse aux lions, car nous voyons Habacuc lui apporter le dejeuner qu'il venait de préparer, tout comme un prêtre du voisinage le fit pour le bienheureux Père.

SAINT GRÉGOIRE.

Pierre, vous prenez au propre ce qu'il faut entendre d'une manière figurée. Les lions, dont je vous ai parlé, ne sont autres que les moines qui vivaient sous la conduite d'Adéodat; les ours au contraire représentent ces pâtres à moitié sauvages que Benoît a évangélisés. Ne peut-on pas dire qu'il se jouait au milieu d'eux, puisque, tout enfant, il les surpassait par l'austérité de sa vie et son amour de la solitude? Mais ce n'est pas le seul point de comparaison qui existe entre le Roi-Prophète et le vénérable Père.

Ils sont tous deux âgés de quinze ans, quand Dieu manifeste ses desseins à leur égard. Saül, jaloux des louanges qu'on donne au fils de Jessé, veut le percer de sa lance. De son côté, Florentius, qui a reçu l'onction du Sacerdoce, ne peut voir sans une secrète envie que la réputation de Benoît aille toujours grandissant ; il médite de l'empoisonner, mais il échoue dans sa tentative criminelle; le malin s'empare de lui, comme du roi réprouvé, et lui inspire les plus noires pensées. David pleure en apprenant la mort de Saül, et châtie le messager qui lui apporte cette nouvelle. De même Benoît ne peut s'empêcher de verser des larmes, quand Maur lui fait connaître la triste fin de Florentius, et il inflige un blâme sévère à son disciple, parce qu'il s'était réjoui de cet événement. L'un et l'autre supportent sans se plaindre les injures de leurs ennemis. David s'empare de la forteresse de Sion, qui était restée

au pouvoir des Jébuséens, race infidèle; il récompense Joab qui a pénétré le premier dans la place. Ainsi Benoît se rend maître de la citadelle du Cassin, dernier asile de l'ennemi du genre humain dans ces parages; il construit un oratoire en l'honneur de Martin, et il élève un autel au Précurseur, qui tous deux l'ont aidé dans son entreprise; enfin le monastère qu'il bâtit offre le même spectacle que la cité de David, c'est-à-dire une vision de paix. Le saint Roi se propose d'édifier un temple au Seigneur et compose des psaumes à sa louange. Benoît consacre ses fils à Dieu par la profession monastique, et en fait les temples vivants de l'Esprit-Saint; il leur apprend à réciter le psautier à toutes les heures du jour et de la nuit. Et quand on voudra faire le dénombrement des plus illustres de ses compagnons d'armes, c'est par milliers qu'il faudra les compter.

Mais voici que l'Ecclésiastique propose à notre admiration la mémoire des prophètes.

[*Ecclésiastique*. Chap. 48.] — (1) « Tel qu'Élie, Benoît a brillé, sem-
« blable à un feu qui embrase, et ses paroles brûlaient les cœurs comme
« un flambeau ardent.

(2) « Il frappa les moines infidèles de stérilité. Ils l'irritèrent par
« leur envie, et ils furent réduits à un petit nombre, car ils ne pou-
« vaient supporter les préceptes du Seigneur.

(3) « Parlant au nom du Très-Haut, il ferma le ciel à ceux qui ne
« voulurent pas écouter sa voix, et il en fit tomber le feu sur des vic-
« times choisies.

(4) « Quelle grandeur, ô Benoît, ne vous êtes-vous pas acquise
« par vos miracles, et qui peut se glorifier comme vous?

[*Eccli.* Cap. XLVIII.] — 1. Et surrexit Elias propheta, quasi ignis, et verbum ipsius quasi facula ardebat.

2. Qui induxit in illos famem et irritantes illum invidia sua pauci facti sunt; non enim poterant sustinere præcepta Domini.

3. Verbo Domini continuit cœlum, et dejecit de cœlo ignem ter:

4. Sic amplificatus est Elias in mirabilibus suis. Et quis potest similiter sic gloriari tibi?

(5) « Vous qui par la permission de Dieu avez retiré un mort de « l'abîme et l'avez arraché au trépas ;

(6) « Vous qui avez fait tomber les rois à vos pieds; vous qui avez « brisé sans peine leur puissance, et qui dans leur gloire leur avez « parlé du lit de la mort ;

(7) « Vous qui entendiez sur les collines de Sublac les jugements « du Seigneur, et sur le Cassin les arrêts de sa vengeance contre « Rome ;

(8) « Vous qui par la main de vos fils donnerez l'onction à des « représentants de l'autorité divine, pour venger les crimes des impies, « et qui laissez après vous des prophètes pour avertir les nations ;

(9) « Vous qui avez suivi une voie resplendissante de lumière pour « entrer au ciel, à l'exemple du prophète emporté dans un char, que « traînaient des chevaux de feu;

(10) « Vous qui avez été marqué dans les arrêts du Très-Haut pour « adoucir sa rigueur, pour réconcilier le père avec le fils et pour res- « taurer l'Église.

(11) « Bienheureux sont ceux qui vous ont vu et ont été honorés de « votre amitié.

(12) « Pour nous, la vie ne dépasse pas les bornes de cette exis- « tence terrestre, et après la mort notre nom tombe dans l'oubli.

(13) « Quant à Benoît, il a été enlevé dans une lumière éclatante,

---

5. Qui sustulisti mortuum ab inferis de sorte mortis in verbo Domini Dei.

6. Qui dejecisti reges ad perniciem, et confregisti facile potentiam ipsorum, et gloriosos de lecto suo.

7. Qui audis in Sina judicium, et in Horeb judicia defensionis.

8. Qui ungis reges ad pœnitentiam, et prophetas facis successores post te.

9. Qui receptus es in turbine ignis, in curru equorum igneorum.

10. Qui scriptus es in judiciis temporum lenire iracundiam Domini : conciliare cor patris ad filium et restituere tribus Jacob.

11. Beati sunt qui te viderunt et in amicitia tua decorati sunt.

12. Nam nos vita vivimus tantum, post mortem autem non erit tale nomen nostrum.

« mais son esprit s'est reposé sur Maur. Pas plus que le maître, le dis-
« ciple n'a redouté le pouvoir des princes, et nul n'a été plus puissant
« que lui.

(14) « Jamais ordre n'a pu vaincre son obéissance, et ses restes feront
« voir après sa mort qu'il était digne du nom de prophète, par les
« miracles qu'ils accompliront.

(15) « Il a fait des actions éclatantes pendant sa vie, et il accomplira
« des merveilles du fond de sa tombe.

(16) « Cependant le peuple, témoin de tant de prodiges, n'a pas fait
« encore une pénitence suffisante, et il ne s'est pas retiré de la voie du
« mal. Aussi les Francs ont-ils pu facilement achever leur con-
« quête, en s'emparant des terres des vaincus et en les dispersant
« au loin.

(17) « La nation a été décimée par la peste, et il n'est demeuré qu'un
« prince de la race de Clovis.

(18) « Quelques justes ont cependant mérité grâce devant Dieu,
« tandis que la plupart s'abandonnaient à l'impiété. »

PIERRE.

Il est à remarquer que Benoît, comme Élie, a été servi par un corbeau; mais il avait de plus le pouvoir de lui commander. Ainsi les animaux eux-mêmes lui obéissaient et reconnaissaient son empire: nous aurions donc pu comparer le serviteur de Dieu à Adam au paradis terrestre.

---

13. Elias quidem in turbine tectus est, et in Eliseo completus est spiritus ejus : in diebus suis non pertimuit principem, et potentia nemo vicit illum.

14. Nec superavit illum verbum aliquod, et mortuum prophetavit corpus ejus.

15. In vita sua fecit monstra, et in morte mirabilia operatus est.

16. In omnibus istis non pœnituit populus, et non recesserunt a peccatis suis, usque dum ejecti sunt de terra sua et dispersi sunt in omnem terram.

17. Et relicta est gens perpauca et princeps in domo David.

18. Quidam ipsorum fecerunt quod placeret Deo : alii autem multa commiserunt peccata.

SAINT GRÉGOIRE.

Je vois d'autres rapports entre Élie, son disciple et Benoît : tous trois en effet multiplient l'huile et la farine : Élie pour récompenser la charité de la veuve de Sarepta, Élisée pour sauver d'une ruine prochaine la femme d'un prophète, et Benoît tout à la fois pour enseigner la charité à ses fils et les préserver de la ruine qui les menace. Ils ressuscitent tous trois également un enfant mort, pour le rendre aux larmes d'un père et d'une mère, et le miracle ne s'opère qu'après qu'ils se sont penchés sur le cadavre pour le rappeler à la vie.

PIERRE.

Élisée guérit de la lèpre Naaman, un des principaux officiers du roi de Syrie, en l'envoyant se plonger dans les eaux du Jourdain. Ainsi encore le bienheureux Père renvoie sain et sauf à son maître un serviteur atteint de la même maladie; toutefois il ne pose aucune condition pour l'accomplissement du prodige.

SAINT GRÉGOIRE.

Elisée voulut éprouver la foi du Syrien et lui donner en même temps une leçon d'humilité. Mais ne nous attardons pas et reprenons notre lecture.

[*Ecclésiastique*. Chap. 48. Suite.) — (19) « Pareil à Ezéchias, Benoît a « entouré d'un rempart la cité de Dieu ; il y a fait couler les eaux « vives; il a taillé le roc avec le fer et il y a creusé un puits.

(20) « Tandis qu'il vivait encore, Vitigès, nouveau Sennachérib, « vint camper devant Rome et envoya son lieutenant Vacis devant lui.

[*Eccli.* Cap. XLVIII. Seq.] — 19. Ezechias munivit civitatem suam et induxit in medium ipsius aquam et fodit ferro rupem.

20. In diebus ipsius ascendit Sennacherib, et misit Rabsacen, et sustulit manum

« Il tira le glaive; il éleva sa main contre la ville, et sa puissance le « remplit d'orgueil.

(21) « Alors la frayeur saisit le cœur des Romains, et leurs bras se « tordirent, et ils poussèrent des gémissements comme une femme « qui est dans les douleurs de l'enfantement.

(22) « Ils invoquèrent le Seigneur plein de miséricorde, en levant « les mains au ciel, et le Seigneur se rendit cette fois à leurs « vœux.

(23) « Il oublia de nouveau leurs iniquités, et il ne les livra pas « encore à leurs ennemis; mais il les considéra comme purifiés par la « prière de son prophète.

(24) « Il dissipa le camp des Goths, et son ange les frappa de la « peste.

(25) « Car Benoît fit ce qui était agréable à Dieu; il marcha coura- « geusement dans la voie qu'avaient suivie Antoine et Basile, ainsi « que le lui avait recommandé Romain, serviteur fidèle du Très- « Haut.

(26) « De son vivant, la lumière du soleil éclaira les ténèbres de la « nuit, et l'homme de Dieu compta les années qui restaient à vivre à « Totila.

---

suam contra illos, et extulit manum suam in Sion, et superbus factus est potentia sua.

21. Tunc mota sunt corda et manus ipsorum : et doluerunt quasi parturientes mulieres.

22. Et invocaverunt Dominum misericordem, et expandentes manus suas, extulerunt ad cœlum : et sanctus Dominus Deus audivit cito vocem ipsorum.

23. Non est commemoratus peccatorum illorum, neque dedit illos inimicis suis, sed purgavit eos in manu Isaiæ sancti prophetæ.

24. Dejecit castra Assyriorum, et contrivit illos angelus Domini.

25. Nam fecit Ezechias quod placuit Deo, et fortiter ivit in via David patris sui, quam mandavit illi Isaias propheta magnus, et fidelis in conspectu Dei.

26. In diebus ipsius retro rediit sol, et addidit regi vitam.

(27) « Il vit la fin des temps par un don particulier de l'Esprit-« Saint, et il consola ceux qui pleuraient dans Sion.

(28) « Il révéla l'avenir, et il découvrit les choses secrètes, avant « qu'elles arrivassent. »

[Chapitre 49.]— (1) « La mémoire de Benoît, comme celle de Josias, « ressemble à un parfum d'une odeur exquise, composé par un ouvrier « habile.

(2) « Son souvenir sera doux à la bouche de tous les hommes, « comme le miel, et son nom résonnera comme un concert dans un « festin, où le vin coule à flots.

(3) « Il a été destiné divinement pour faire entrer les nations dans « la voie de la pénitence, et il a exterminé les abominations de l'ini-« quité.

(4) Il a tourné son cœur vers le Seigneur, et, dans un siècle corrompu, « il s'est affermi dans la piété.

(5) « Hors Benoît, le béni du Seigneur, tous ont péché.

(6) « Tandis qu'il vivait, les empereurs de Bysance ont oublié la « loi de Dieu, et ils ont méprisé la crainte du Très-Haut.

(7) « Ils ont abandonné l'Italie à d'autres maîtres, et leur gloire a « passé aux nations barbares.

(8) « Et celles-ci ont mis le feu aux murs de la ville des martyrs,

---

27. Spiritu magno vidit ultima, et consolatus est lugentes in Sion. Usque in sempiternum,

28. Ostendit futura, et abscondita antequam evenirent.

[Cap. XLIX.]— 1. Memoria Josiæ in compositionem odoris facta opus pigmentarii.

2. In omni ore quasi mel indulcabitur ejus memoria et ut musica in convivio vini.

3. Ipse est directus divinitus in pœnitentiam gentis et tulit abominationem impietatis.

4. Et gubernavit ad Dominum cor ipsius, et in diebus peccatorum corroboravit pietatem.

5. Præter David, et Ezechiam, et Josiam omnes peccatum commiserunt.

6. Nam reliquerunt legem Altissimi reges Juda et contempserunt timorem Dei.

7. Dederunt enim regnum suum aliis et gloriam suam alienigenæ genti.

« et elles ont fait un désert de ses rues, suivant la prédiction de « Benoît.

(9) « Car les habitants de Rome n'avaient pas respecté l'innocence « de celui qui avait été béni dès le sein de sa mère, et avait été réservé « pour renverser et détruire les dernières idoles, mais aussi pour « restaurer le vieil édifice du monde chancelant et édifier à nou- « veau.

(10) « Aussi favorisé qu'Ézéchiel, Benoît a contemplé cette vision « de gloire, où l'âme de Germain de Capoue lui apparut, portée au « Ciel par les Anges dans un globe de feu.

(11) « Et le Seigneur, transformant les larmes de Scholastique en « une pluie abondante, a présagé les maux qui doivent arriver aux en- « nemis de son serviteur, et les grâces dont il comblera ceux qui mar- « cheront à sa suite dans les droits sentiers.

(12) « Que les douze monastères de Sublac poussent des rejetons « nombreux, car ils sont le rempart du peuple chrétien, et ils ont payé « sa rançon par des prodiges de foi.

(13) « Mais quelles louanges réserverons-nous pour le nouveau « Zorobabel, destiné à relever les ruines du Cassin ? Il brille comme « un anneau à la main de Benoît.

(14) « Et que dire du Pontife qui l'aidera dans cette tâche ? Aux

---

8. Incenderunt electam sanctitatis civitatem et desertas fecerunt vias ipsius in manu Jeremiæ.

9. Nam male tractaverunt illum qui a ventre matris consecratus est propheta, evertere et eruere et perdere, et iterum ædificare et renovare.

10. Ezechiel qui vidit conspectum gloriæ, quam ostendit illi in curru Cherubim.

11. Nam commemoratus est inimicorum in imbre, benefacere illis qui ostenderunt rectas vias.

12. Et duodecim prophetarum ossa pullulent de loco suo : nam corroboraverunt Jacob, et redemerunt se in fide virtutis.

13. Quomodo amplificemus Zorobabel ? nam et ipse quasi signum in dextera manu.

14. Sic et Jesum filium Josedec ? qui in diebus suis ædificaverunt domum et exaltaverunt templum sanctum Domino, paratum in gloriam sempiternam.

« jours marqués par la Providence, ils restaureront la demeure sainte,
« ils bâtiront un monastère dont la gloire sera éternelle.

(15) « Le prince qui s'associera à leur entreprise verra sa mémoire « passer à la postérité, pour avoir redressé les murs écroulés, rétabli « les portes sur leurs gonds, et jeté de nouveaux fondements.

(16) « Personne cependant parmi les fils des hommes n'est compa- « rable à Benoît, qui a été ravi à la terre.

(17) « Nouveau Joseph, il est né pour être le prince de ses frères et « le soutien de la famille monastique ; j'ai dit le maître de ses frères, et « le plus ferme appui de son peuple.

(18) « Ses ossements seront visités de loin, et prophétiseront encore « après sa mort.

(19) « Maur et Placide ont été élevés en gloire, mais leur Père à sa « naissance a été béni entre tous. »

PIERRE.

Je n'avais pas encore songé à rapprocher le siège de Jérusalem par Sennachérib de celui de Rome par Vitigès, ainsi que vous venez de le faire. Comme Rabsacès, Vacis se présente au pied des murailles, et somme les assiégés de se rendre ; l'Ange du Seigneur tire son glaive et décime les Goths, qui sont bientôt réduits à lever le camp honteusement. Évidemment ce sont les prières de Benoît qui ont sauvé Rome de ce péril extrême.

---

15. Et Nehemias in memoria multi temporis, qui erexit nobis muros eversos, et stare fecit portas et seras, qui erexit domos nostras.

16. Nemo natus est in terra qualis Enoch : nam et ipse receptus est a terra.

17. Neque ut Joseph, qui natus est homo, princeps fratrum, firmamentum gentis, rector fratrum, stabilimentum populi.

18. Et ossa ipsius visitata sunt et post mortem prophetaverunt.

19. Seth et Sem apud homines gloriam adepti sunt ; et super omnem animam in origine Adam.

Je regrette que l'écrivain sacré ne dise rien de Tobie, qui offre au moins un trait commun avec Benoît. Nous savons en effet que le bienheureux Père a été guidé par des Anges, lorsqu'il alla de Sublac au Mont-Cassin, comme jadis le jeune Tobie par Raphaël.

SAINT GRÉGOIRE.

Pierre, nous n'aurions pas épuisé notre sujet, quand bien même nous y passerions la nuit. Et cependant nous ne connaissons qu'imparfaitement toutes les merveilles accomplies par l'homme de Dieu. De là vient que beaucoup de points de comparaison entre lui et ses devanciers nous échappent ; nous les connaîtrons mieux un jour, quand tous les voiles seront tombés. Néanmoins je veux vous en citer quelques-uns encore à la hâte, pour votre édification.

Josias retrouve le livre de la loi, il en donne lecture au peuple, et produit par là des fruits de salut merveilleux. Benoît, de son côté, semble avoir découvert à nouveau le code des conseils évangéliques, qui tombaient en désuétude quand il arriva. Ainsi que Samuel le faisait pour le Grand-Prêtre Héli, il prévient l'Abbé de châtier ses fils, quand ils ont mérité la correction, s'il ne veut pas encourir la colère du Seigneur. Il rend à un pauvre Goth le fer de son instrument, qui venait de tomber dans le lac, renouvelant ainsi un miracle d'Élisée. Ne voyez-vous pas encore une ressemblance entre Benoît et Job, quand le premier est informé par Dieu de la ruine prochaine de son monastère ? Il répand un torrent de larmes, et sa douleur est telle que Théoprobe, son ami, pénétrant sur les entrefaites dans sa cellule, se tient à l'écart, et garde un long silence avant d'oser l'interroger. Mais Dieu saura récompenser un jour aussi sa résignation, et tous ses biens lui seront rendus au centuple.

PIERRE.

Ainsi vous croyez que le Cassin verra ses ruines relevées ?

SAINT GRÉGOIRE.

Oui, j'en ai la ferme confiance : la gloire du second monastère dépassera même celle du premier, et plus d'une fois le Vicaire du Christ en franchira le seuil.

PIERRE.

Père, c'est sans doute la petite colombe qui vous a révélé les secrets de l'avenir; elle sera venue se placer encore sur votre épaule sans que vous vous en doutiez.... Oh ! ne me regardez pas avec ce visage sévère.

SAINT GRÉGOIRE.

Enfant, vous vous souvenez de l'avertissement que je vous ai donné dernièrement à ce propos. Il doit suffire, j'imagine, pour vous faire garder le silence à tout jamais sur semblable matière.

Mais, Pierre, ne voyez-vous pas qu'ici encore, dans ces prévisions, je m'inspire du texte de la Sainte Écriture, et que je continue le parallèle entre le temple de Zorobabel et le monastère restauré ? Songez d'ailleurs à la parabole du grain de blé, qui doit être enfoui dans le sol, et mourir pour germer ensuite et se multiplier : il en est de l'ordre de la grâce comme de celui de la nature, qui en est la vivante image. La semence a été confiée par Benoît à la terre du Cassin, après qu'il en eût enlevé les ronces et les pierres ; la herse vient d'y passer à son tour : laissez à l'épi le temps de grandir, sous l'action de la rosée céleste et des rayons vivifiants du soleil. Bientôt la moisson jaunira sur les guérets, et les ouvriers rentreront le froment le plus pur dans les greniers du père de famille.

Mais il nous reste à contempler, dans le livre saint, le spectacle grandiose de la dernière prière et du trépas de l'homme de Dieu.

[*Ecclésiastique*. Chap. 50] — (1) « Non moins que le Grand-Prêtre « Simon, fils d'Onias, il a soutenu la maison du Seigneur, bien qu'il « eût refusé la dignité du sacerdoce, et il a fortifié l'Église durant les « jours de sa vie.

(2) « C'est lui qui a jeté les fondements profonds du monastère, avec « ses dépendances et le mur de clôture.

(3) « L'eau a jailli avec abondance des puits qu'il avait creusés, et « ils ont débordé comme une mer.

(4) « Il a eu un soin particulier de sa race, et il l'a délivrée de la « perdition.

(5) « C'est à lui que la cité de Dieu doit son agrandissement. Il s'est « acquis une grande gloire par la manière dont il a vécu avec le peuple « fidèle, il a élargi l'entrée du cloître et du sanctuaire.

(6) « Comme l'étoile du matin à l'aube du jour, comme la lune lors« qu'elle est venue en son plein,

(7) « Comme un soleil éclatant de lumière, il a brillé dans le temple « de Dieu.

(8) « Comme l'arc-en-ciel, il a paru au milieu des nuées lumineuses. « Telle une rose au printemps, tel un lis au bord des eaux courantes, « tel l'encens qui répand son parfum au plus fort de la chaleur;

[*Eccli.* Cap. L.] — 1. Simon Oniæ filius, sacerdos magnus, qui in vita sua suffulsit domum, et in diebus suis corroboravit templum.

2. Templi etiam altitudo ab ipso fundata est, duplex ædificatio et excelsi parietes templi.

3. In diebus ipsius emanaverunt putei aquarum, et quasi mare adimpleti sunt supra modum.

4. Qui curavit gentem suam et liberavit eam a perditione.

5. Qui prævaluit amplificare civitatem, qui adeptus est gloriam in conversatione gentis : et ingressum domus et atrii amplificavit.

6. Quasi stella matutina in medio nebulæ, et quasi luna plena in diebus suis lucet,

7. Et quasi sol refulgens, sic ille effulsit in templo Dei.

8. Quasi arcus refulgens inter nebulas gloriæ, et quasi flos rosarum in diebus vernis, et quasi lilia quæ sunt in transitu aquæ, et quasi thus redolens in diebus æstatis.

(9) « Comme une flamme qui étincelle, et comme l'encens qui se « consume dans le feu ;

(10) « Comme un vase d'or massif, orné de toutes sortes de pierres « précieuses;

(11) « Comme l'olivier qui pousse ses rejetons, comme le cyprès qui « gagne toujours plus en hauteur, tel il a paru lorsqu'il a pris la robe « de gloire que lui avait préparée le Seigneur, et qu'il s'est recouvert « d'un vêtement d'immortalité.

(12) « En approchant de l'autel, au jour de sa mort, il a voulu ho-« norer une dernière fois les ornements du diacre.

(13) « Il a reçu une partie de l'hostie sainte de la main du prêtre, « tandis que ses fils formaient à ses côtés une couronne, semblables au « cèdre du mont Liban.

(14) « Comme des palmes détachées du tronc, ils se tenaient autour « du palmier, et les prêtres du sanctuaire avaient pris les insignes de « leur dignité.

(15) « Ils offraient au Seigneur la victime de ce sacrifice nouveau, « en présence de toute la famille des moines. Mais voulant achever « entièrement l'oblation qu'il faisait de sa vie et s'associer à celle du « Christ sur le Calvaire,

(16) « Benoît étendit les bras en croix; il prit de sa main défaillante « le calice, où le jus de la vigne avait été transformé au sang du Sei-« gneur, et il s'en abreuva une dernière fois.

9. Quasi ignis effulgens et thus ardens in igne.

10. Quasi vas auri solidum, ornatum omni lapide pretioso.

11. Quasi oliva pullulans, et cypressus in altitudinem se extollens in accipiendo ipsum stolam gloriæ, et vestiri eum in consummationem virtutis.

12. In ascensu altaris sancti gloriam dedit sanctitatis amictum.

13. In accipiendo autem partes de manu sacerdotum et ipse stans juxta aram. Et circa illum corona fratrum : quasi plantatio cedri in monte Libano.

14. Sic circa illum steterunt quasi rami palmæ, et omnes filii Aaron in gloria sua.

15. Oblatio autem Domini in manibus ipsorum coram omni synagoga Israel : et consummatione fungens in ara, amplificare oblationem excelsi Regis.

16. Porrexit manum suam in libatione, et libavit de sanguine uvæ.

(17) « Il répandit alors, au pied de l'autel, son âme, qui monta avec « une suave odeur vers le Très-Haut.

(18) « Alors les prêtres et les moines ont jeté un grand cri ; ils ont « fait retentir l'airain sacré, et ils ont entonné un chant funèbre en « mémoire du serviteur de Dieu.

(19) « Alors tout le peuple d'alentour est venu en foule, et se pros- « terna la face contre terre devant la dépouille de Benoît, pour adorer « le Seigneur dans ses décrets, et lui offrir des larmes avec des prières.

(20) « Les chantres ont élevé la voix, et ils ont fait entendre dans « cette auguste demeure des accents pleins de tristesse.

(21) « De son côté, le peuple fidèle a offert sa prière au Seigneur « Très-Haut; il est demeuré dans le temple jusqu'à ce que tout l'hon- « neur lui ait été rendu dans la personne de son serviteur, et que les « funérailles aient été achevées.

(22) « A ce moment le prêtre, descendant de l'autel, a élevé ses mains « sur l'assemblée, pour rendre gloire à Dieu par ses lèvres et se glo- « rifier dans son saint nom.

(23) « Il a renouvelé encore sa supplique, pour témoigner la foi « qu'il avait en la souveraine puissance de Dieu.

(24) « Et maintenant, a-t-il dit, priez le Dieu de toute créature, qui

---

17. Effudit in fundamento altaris odorem divinum excelso Principi.

18. Tunc exclamaverunt filii Aaron, in tubis productilibus sonuerunt, et auditam fecerunt vocem magnam, in memoriam coram Deo.

19. Tunc omnis populus simul properaverunt et ceciderunt in faciem super terram, adorare Dominum Deum suum, et dare preces omnipotenti Deo excelso.

20. Et amplificaverunt psallentès in vocibus suis, et in magna domo auctus est sonus suavitatis plenus.

21. Et rogavit populus Dominum excelsum in prece, usquedum perfectus est honor Domini et munus suum perfecerunt.

22. Tunc descendens manus suas extulit in omnem congregationem filiorum Israel dare gloriam Deo a labiis suis, et in nomine ipsius gloriari.

23. Et iteravit orationem suam volens ostendere virtutem Dei.

24. Et nunc orate Deum omnium, qui magna fecit in omni terra, qui auxit dies nostros a ventre matris nostræ, et fecit nobiscum secundum suam misericordiam.

« a fait éclater sa magnificence sur la terre, car c'est lui qui nous a fait « vivre depuis que nous sommes sortis du sein de notre mère, et qui « nous a traités selon sa miséricorde.

(25) « Qu'il nous donne la joie du cœur, même en ce jour de deuil, « et que, pendant la durée de notre vie et pour jamais, il fasse fleurir « la paix dans le monastère.

(26) « Qu'il donne aux fils de Benoît une foi inébranlable que la « miséricorde de Dieu est sur eux, et qu'il les délivrera au jour marqué. « Ainsi a-t-il parlé.

(27) « Pour moi, je hais dans mon âme deux peuples, et le troisième, « que je déteste, n'est pas digne de ce nom.

(28) « J'ai nommé les Lombards, qui exercent leurs déprédations « du haut des monts, et les habitants de Bénévent, qui ont été com- « plices du crime; le troisième est cette multitude insensée de By- « sance, qui n'a pas empêché le forfait.

(29) « Du moins le code des moines, la Règle sainte, a pu échapper « à l'incendie. Dans ce livre, Benoît, fils d'Euprope de Nursie, a « laissé des instructions pleines de doctrine et de science, et y a ré- « pandu la sagesse de son cœur.

(30) « Heureux celui qui se nourrit de ces paroles de vie et qui les « renferme dans son cœur! Celui-là sera toujours sage.

(31) « Car, s'il fait ce qui y est écrit, il sera capable de tout entre- « prendre, et la lumière de Dieu conduira ses pas. »

---

25. Det nobis jucunditatem cordis, et fieri pacem in diebus nostris in Israel per dies sempiternos.

26. Credere Israel nobiscum esse Dei misericordiam, ut liberet nos in diebus suis.

27. Duas gentes odit anima mea : tertia autem non est gens quam oderim.

28. Qui sedent in monte Seir, et Philisthiim, et stultus populus qui habitat in Sichimis.

29. Doctrinam sapientiæ et disciplinæ scripsit in codice isto Jesus filius Sirach Jerosolymita, qui renovavit sapientiam de corde suo.

30. Beatus qui in istis versatur bonis : qui ponit illa in corde suo, sapiens erit semper.

31. Si enim hæc fecerit, ad omnia valebit : quia lux Dei vestigium ejus est.

PIERRE.

Je regrettais jusqu'à présent de n'avoir pas été témoin de la mort bienheureuse de l'homme de Dieu; mais en vous écoutant, il me semblait y assister. Dites-moi donc, ô mon Père, avant de finir, comment il a mérité de devenir ainsi l'égal de tous les justes et d'être rempli de leur esprit.

SAINT GRÉGOIRE.

Pierre, je ne vous surprendrai pas en vous disant qu'il le doit principalement à sa foi, suivant le mot du prophète Habacuc : *Justus meus ex fide vivit.* L'Apôtre des nations, dans l'épître aux Hébreux, en interprétant ces paroles, en fait l'application aux patriarches et aux prophètes. C'est par cette vertu, leur dit-il, que nos pères ont reçu un témoignage si éclatant dans l'Écriture, et les appelant chacun par leur nom, il les passe en revue, et justifie par des exemples nombreux la vérité de la maxime qu'il vient d'énoncer. Ces exemples, nous les avons retrouvés déjà dans la vie de Benoît, et pour ne pas me répéter, je me contenterai de combler les lacunes qui ont pu se glisser dans mon récit.

« Ne pouvons-nous pas dire qu'à l'exemple d'Abel, c'est par la foi « que Benoît offrit à Dieu un sacrifice plus agréable que celui de Florentius, ce fratricide de la race de Caïn? Il fut également déclaré juste « par l'acceptation que le Seigneur fit de ses dons, et même, après sa « mort, il nous parle encore dans sa Règle : *Et per illam defunctus* « *adhuc loquitur.* Il vivait les yeux tournés vers la cité bâtie d'une façon « durable, dont Dieu lui-même est le fondateur et l'architecte. Aussi « est-ce grâce à sa foi que la vie monastique cessa d'être stérile, et reçut « la vertu de la fécondité dans un temps où les lois de la nature lui « semblaient contraires, parce qu'il crut fidèle à sa parole celui dont il « avait reçu la promesse : *Fide et ipsa Sara sterilis virtutem in conceptionem seminis accepit etiam præter tempus ætatis : quoniam* « *fidelem credidit esse eum, qui repromiserat.*

« Illuminé par sa foi, il donna une bénédiction suprême aux fils qui « l'entouraient, et, ayant reçu le corps du Christ, il adora en lui la « fleur issue de la tige de Jessé : *Et adoravit fastigium virgæ ejus.*

« Avant de s'endormir dans le Seigneur, il prédit à ses disciples « leur sortie du Cassin, et il donna un dernier ordre relativement à sa « sépulture : *De profectione filiorum Israel memoratus est et de « ossibus suis mandavit.* »

PIERRE.

Les restes vénérés de Benoît devraient-ils donc être transportés quelque jour, comme ceux de Joseph, dans une terre lointaine ?

SAINT GRÉGOIRE.

La dévastation du Cassin par les Lombards a rendu possible cette similitude nouvelle entre Benoît et le fils bien-aimé de Jacob. Toutefois je ne vous ai pas dit quel était cet ordre donné par l'homme de Dieu, et l'avenir seul pourra éclaircir ce mystère.

PIERRE.

Pardonnez-moi, mon Père, si j'insiste. Mais quelle serait, suivant vous, la contrée assez fortunée pour mériter de recevoir un jour ce précieux dépôt ?

SAINT GRÉGOIRE.

Joseph voulut que ses ossements fussent déposés dans le pays où reposaient déjà ses ancêtres. Or, vous savez que Benoît a toujours eu pour Martin l'affection d'un fils; de même, il a toujours considéré Romain comme son père nourricier. Si donc les os du Vénérable Père devaient recevoir, plus tard, les honneurs de la sépulture ailleurs que sur la montagne du Cassin, je ne serais pas surpris que la même terre possédât un jour la dépouille de ces trois grands serviteurs de Dieu, et se glorifiât d'un si riche trésor.

« Ce sera en récompense de la foi de Benoît que les derniere rem-
« parts du paganisme s'écrouleront, tandis que ses fils en feront sept
« fois le tour au chant des psaumes : *Fide muri Jericho corruerunt,
« circuitu dierum septem ;*

« Et que les nations prostituées au culte des idoles, accueillant les
« messagers de paix qu'il leur envoie, ne seront point enveloppées dans
« la ruine des incrédules : *Fide Rahab meretrix non periit cum in-
« credulis, excipiens exploratores cum pace.*

« Pourquoi prolonger ce discours? le temps me ferait défaut si je
« voulais parler convenablement de Placide, d'Eutychius et de Vic-
« torin, ses frères, de Flavie, sa sœur, et de leurs compagnons de
« martyre. Fortifiés eux aussi par la foi, ils ont vaincu le prince des
« ténèbres, ils ont accompli la justice, ils ont reçu l'effet des pro-
« messes et ont réduit les bourreaux au silence : *Qui per fidem vicerunt
« regna, operati sunt justitiam, adepti sunt repromissiones, obturave-
« runt ora leonum.* Ils ont arrêté la violence du feu, ils ont émoussé le
« tranchant des épées, ils ont vu leurs blessures se guérir et, remplis
« de courage dans ce combat suprême, ils ont mis l'ennemi en fuite.
« Les mères de ces vaillants martyrs les ont déjà retrouvés dans l'at-
« tente de la résurrection glorieuse : *Acceperunt mulieres de resur-
« rectione mortuos suos.* Et pour revenir à leur supplice, les uns ont
« été cruellement tourmentés, parce qu'ils ne voulaient pas racheter
« leur vie, et qu'ils en désiraient une meilleure. Les autres ont souffert
« les moqueries et les fouets, les chaînes et la prison. Ils ont été
« lapidés, sciés, éprouvés en toute manière, mais le glaive seul a pu
« leur donner la mort : « *Alii vero ludibria et verbera experti insuper
« et vincula et carceres : lapidati sunt, secti sunt, tentati sunt, in occi-
« sione gladii mortui sunt.* »

PIERRE.

Ainsi nous retrouvons l'histoire tout entière de Benoît dans les saints

livres, en récompense de sa foi. N'est-ce pas de lui en effet qu'il est écrit : *Benedictus vir qui confidit in Domino et erit Dominus fiducia ejus ?* Si Maur et Placide ont également leur place marquée d'avance à ses côtés, ils doivent ce privilège à la vertu de leur Père. Quel est celui qui, à cette vue, ne tressaillerait d'allégresse de pouvoir se dire son fils ?

SAINT GRÉGOIRE.

Élevons donc notre voix pour remercier le Seigneur, qui a daigné nous enseigner la véritable sagesse à l'école de Benoît, et témoignons-lui notre reconnaissance en répétant la prière que lui adressait Jésus, fils de Sidrach.

[*Ecclésiastique.* Chap. 51.] — (1) « Je vous rendrai grâces, ô Seigneur, « mon Roi ! Je vous exalterai avec mes frères, vous qui êtes mon Dieu « et mon Sauveur.

(2) « Je rendrai gloire à votre nom, parce que vous m'avez assisté et « protégé.

(3) « C'est vous qui avez délivré mon corps de la perdition, des « pièges que me tendaient la langue du pécheur et les lèvres des arti- « sans de mensonge; et vous avez été mon défenseur contre ceux qui « m'accusaient.

(4) « C'est vous qui m'avez arraché, selon la multitude de vos misé- « ricordes, aux lions rugissants prêts à me dévorer.

(5) « C'est vous qui m'avez retiré des mains de ceux qui mettaient

---

[*Eccli.* Cap. LI.] — 1. Oratio Jesu filii Sidrach : Confitebor tibi Domine rex, et collaudabo te Deum Salvatorem meum.

2. Confitebor nomini tuo quoniam adjutor et protector factus es mihi.

3. Et liberasti corpus meum a perditione, a laqueo linguæ iniquæ, et a labiis operantium mendacium, et in conspectu astantium factus es mihi adjutor.

4. Et liberasti me secundum multitudinem misericordiæ nominis tui a rugientibus præparatis ad escam.

5. De manibus quærentium animam meam, et de portis tribulationum quæ circumdederunt me.

« en péril mon innocence, et de l'abîme de tribulations où j'étais « enfoncé.

(6) « C'est vous qui m'avez sauvé des flammes qui m'environnaient, « et au milieu de l'incendie je n'ai pas été consumé.

(7) « C'est vous qui m'avez préservé de devenir la proie de l'enfer, « en succombant sous les traits sortis des lèvres souillées, sous les « paroles de mensonge, sous la colère d'un roi inique, sous les calom- « nies des méchants.

(8) « Aussi mon âme vous louera jusqu'à mon dernier soupir, ô « Seigneur !

(9) « Parce qu'elle était près de tomber au plus profond de l'enfer, « quand vous l'avez arrachée au trépas.

(10) « Je ne voyais que périls de tous côtés, et il n'y avait personne « pour me secourir. J'attendais des hommes quelque secours, et il ne « me venait pas.

(11) « Alors je me suis souvenu, Seigneur, de votre miséricorde et « des merveilles qu'elle a opérées dès l'origine du monde.

(12) « Je me suis rappelé que vous tendez la main à ceux qui ne se « lassent pas de vous attendre, et que vous les protégez contre toute la « puissance d'un siècle impie.

(13 « Vous m'avez construit une demeure sur la montagne, et je

6. A pressura flammæ quæ circumdedit me, et in medio ignis non sum æstuatus.

7. De altitudine ventris inferi, et a lingua coinquinata, et a verbo mendacii, a rege iniquo, et a lingua injusta.

8. Laudabit usque ad mortem anima mea Dominum.

9. Et vita mea appropinquans erat in inferno deorsum.

10. Circumdederunt me undique, et non erat qui adjuvaret. Respiciens eram ad adjutorium hominum et non erat.

11. Memoratus sum misericordiæ tuæ Domine et operationis tuæ quæ a sæculo sunt.

12. Quoniam eruis sustinentes te Domine, et liberas eos de manibus gentium.

13 Exaltasti super terram habitationem meam et pro morte defluente deprecatus sum.

« vous ai supplié de m'arracher à la mort qui allait m'emporter comme « un torrent.

(14) « J'ai invoqué le Dieu Père de mon Seigneur, afin qu'il ne « m'abandonnât pas au jour de la tribulation, et qu'il ne me laissât « pas sans secours durant le règne des superbes.

(15) « Maintenant donc je louerai sans relâche votre nom, je le glo- « rifierai dans de continuelles actions de grâces, parce que vous avez « exaucé ma requête.

(16) « Parce que vous m'avez sauvé de la perdition, et que vous « m'avez placé loin des agitations du siècle.

(17 « C'est pourquoi je confesserai votre nom, je chanterai vos louan- « ges et je vous bénirai, Seigneur. »

Prenez le livre sacré, mon fils, et priez à votre tour : les paroles qui suivent semblent avoir été écrites pour vous.

PIERRE.

(18) « Dès ma plus tendre enfance, avant de pouvoir m'écarter de « la voïe du Seigneur, j'ai recherché la sagesse dans une prière « instante.

(19) « Je l'ai demandée à Dieu sur le seuil de ses temples, et pour « elle sera mon dernier soupir. Déjà elle a fleuri en moi comme un « raisin printanier.

---

14. Invocavi Dominum Patrem Domini mei ut non derelinquat me in die tribulationis meæ, et in tempore superborum sine adjutorio.

15. Laudabo nomen tuum assidue et collaudabo illud in confessione, et exaudita est oratio mea.

16. Et liberasti me de perditione et eripuisti me de tempore iniquo.

17. Propterea confitebor et laudem dicam tibi et benedicam nomini Domini.

18. Cum adhuc junior essem, priusquam oberrarem quæsivi sapientiam palam in oratione mea.

19. Ante templum postulabam pro illa et usque in novissimis inquiram eam. Et effloruit tanquam præcox uva.

(20) « Et elle a apporté la joie à mon cœur. Mes pieds ont suivi les « droits sentiers, en marchant à sa recherche, dès le bas âge.

(21) « Je n'ai eu qu'à tendre l'oreille pour la recevoir, en écoutant « Benoît.

(22) « Grâce à lui, je possède un trésor, et je l'ai accru par mon « travail.

(23) « Mais à celui qui m'a ainsi donné la sagesse en partage je rendrai gloire.

(24) « Car je suis résolu à suivre les inspirations de cette divine con- « seillère. J'ai été zélé pour le bien que m'enseignait la Règle, c'est « pourquoi je ne serai pas confondu.

(25) « Mon âme n'est pas arrivée cependant au terme sans effort, mais « mon obéissance a fait ma force.

(26) « J'ai levé mes mains au ciel, et j'ai déploré l'aveuglement « auquel j'étais réduit par moi-même.

(27) « J'ai conduit mon âme dans l'observance de la Règle, et j'ai « trouvé la sagesse dans la connaissance de ce livre saint.

(28) « Dès le principe, je lui ai donné toute mon affection : aussi ne « serai-je point abandonné d'elle.

(29) « Mes entrailles ont été émues dans l'étude que j'en ai faite, « c'est pourquoi je garderai toujours ce précieux trésor.

---

20. Lætatum est cor meum in ea. Ambulavit pes meus iter rectum, a juventute mea investigabam eam.

21 Inclinavi modice aurem meam, et excepi illam.

22. Multam inveni in meipso sapientiam et multum profeci in ea.

23. Danti mihi sapientiam dabo gloriam.

24. Consiliatus sum enim ut facerem illam : zelatus sum bonum et non confundar.

25. Colluctata est anima mea in illa, et in faciendo eam confirmatus sum.

26. Manus meas extendi in altum et insipientiam ejus luxi.

27. Animam meam direxi ad illam, et in agnitione inveni eam.

28. Possedi cum ipsa cor ab initio : propter hoc non derelinquar.

29. Venter meus conturbatus est quærendo illam : propterea bonam possidebo possessionem.

(30) « En récompense de mon empressement, le Seigneur m'a donné « une langue, et je m'en servirai pour le louer. »

SAINT GRÉGOIRE.

Laissons maintenant la parole à Benoît. N'est-ce pas comme un écho de la grande voix du serviteur de Dieu que nous retrouvons dans les dernières lignes de l'Ecclésiastique ?

(31) « Venez à moi, vous tous ignorants, et réunissez-vous dans la « demeure où je dois vous enseigner.

(32) « Que tardez-vous encore et qu'avez-vous à m'objecter ? Vos « âmes souffrent d'une soif ardente.

(33 « J'ai ouvert la bouche et j'ai parlé dans ma Règle : vous n'avez « que faire d'argent désormais pour acheter la sagesse.

(34) « Soumettez seulement votre tête au joug léger que je vous im- « pose, et que votre âme reçoive l'instruction que je lui apporte : il « vous est aisé de l'entendre, car elle est proche de vous.

(35) « Voyez de vos propres yeux le résultat de mon travail : un peu « de peine m'a valu un repos éternel.

(36) « Recevez cette Règle comme un trésor, et vous posséderez en « elle toute une fortune.

(37) « Que votre âme se délecte dans la mansuétude que j'y ai

30. Dedit mihi Dominus linguam mercedem meam : et in ipsa laudabo eum.

31. Appropiate ad me indocti et congregate vos in domum disciplinæ.

32. Quid adhuc retardatis et quid dicitis in his ? animæ vestræ sitiunt vehementer.

33. Aperui os meum et locutus sum : Comparate vobis sine argento.

34. Et collum vestrum subjicite jugo, et suscipiat anima vestra disciplinam : in proximo est enim invenire eam.

35. Videte oculis vestris, quia modicum laboravi et inveni mihi multam requiem.

36. Assumite disciplinam in multo numero argenti et copiosum aurum possidete in ea.

37. Lætetur anima vestra in misericordia ejus, et non confundemini in laude ipsius.

« déployée : en publiant ses louanges, vous ne serez pas confondus.

(38) « Accomplissez votre tâche avant que le temps ne passe, et « vous en recevrez la récompense au jour marqué par le Seigneur.»

PIERRE.

O Père, qui donc pourrait résister aux accents de cette voix ?

---

38. Operamini opus vestrum ante tempus, et dabit vobis mercedem vestram in tempore suo.

NOTES

1. « Quid est frumentum virga cædere, nisi rectitudine judicii a vitiorum paleis « virtutum grana separare ? Sed hæc agentibus Angelus apparet : quia tanto « magis Dominus interiori denuntiat, quanto se studiosius homines ab exterioribus « purgant. » (S. Greg. 3 Mor. 17.)

2. « Angelus occidi hædum præcipit, id est omnem appetitum carnis nostræ im- « molari, carnesque supra petram poni et jus carnium desuper fundi. Quem « alium signat petra nisi eum de quo per Paulum dicitur : Petra autem erat « Christus ? Carnes ergo super petram ponimus cum corpus nostrum in Christi « imitatione cruciamus. Jus etiam carnium semper fundit, qui in conversatione « Christi ipsas etiam à se carnales delectationes exinanit... quæ tamen mox Angelus « virga tangit quia intentionem nostram nequaquam potestas divini adjutorii « deserit. De petra autem ignis et jus carnesque consumit, quia afflatus a redemp- « tore spiritus tanta cor nostrum flamma compunctionis concremat ut omne « quod in eo illicitum est et operis et cogitationis exurat. » (Id.)

3. « Qui dum aquas bibunt genuflexisse perhibentur a bellorum certamine « prohibiti recesserunt, quia cum illis Christus contra hostes fidei pergit ad « prælium, qui cum doctrina fluenta hauriunt rectitudinem operum non inflec- « tunt. Hi ergo Christo duce ad bellum procedunt qui hoc quod ore annuntiant « opere ostendunt, qui fluenta doctrinæ spiritualiter hauriunt, nec tamen in pravis « operibus inflectuntur carnaliter, quia sicut scriptum est : *Non est speciosa laus in « ore peccatoris* (Eccli. xv. 9)... Itum ergo est ad prælium cum tubis, cum lampa- « dibus, cum lagenis... Designantur in tubis clamor prædicantium, in lampadibus « claritas miraculorum, in lagenis fragilitas corporum... Bene illic scriptum est « quod in dextera tubas, lagenas autem in sinistra tenuerunt, quia Christi martyres « pro magno habent prædicationis gratiam, corporum vero utilitatem pro minimo... « Cecinerunt ergo ut tubis lagenæ frangerentur ; lagenæ fractæ sunt ut lampades « apparerent ; apparuerunt lampades ut hostes in fugam verterentur ; id est prædi- « caverunt martyres donec corpora in morte solverentur ; corpora eorum in morte « soluta sunt ut miraculis coruscarent ; coruscaverunt miraculis ut hostes suos e « divina luce prosternerent. » (S. Greg. 30 Mor. 17.)

4. « Quod autem etiam similitudinem canis lambentis Scriptura posuit, videtur « mihi istud animal hoc in loco propterea nominatum, quod supra cætera omnia « animalia amorem dicitur proprii domini servare, nec tempore, nec injuriis « oblitterare in eo fertur affectus. » (Raban. Comment. in lib. Jud. lib. II. cap. V.)

5. « Qui de cœlestibus loquitur, qui de spiritualibus disserit, qui mysteria regni « cœlorum revelat, ille buccina concinit... Cum hac ergo buccina militantes et cum « hac pugnantes vincimus alienigenas et hostes in fugam vertimus etiamsi fuerit « multitudo locustæ... Præcedat ergo et nos hoc bello operum lux scientiæ, virtus, « divini verbi prædicatio ; pugnemus et nos in hymnis et psalmis et canticis spiri- « tualibus concinentes et clamantes ad Deum, ut ab ipso victoriam consequi merea- « mur. » (Raban. Comment. in lib. Jud. II. 6.)

6. « Hujus beati viri (Bti Benedicti) corpus erat quasi saccus terræ in quo « claudebatur ignis Spiritus sancti qui exclusit ab ejus corde diabolicum ignem. « Sicut enim ignis corporalis ex duobus accenditur, ex aere scilicet et flatu homi- « nis, sic Spiritus sanctus ingreditur animam hominis, vel per inspirationem perso- « nalem, aut per aliquam operationem humanam seu locutionem divinam et men- « tem excitat ad Deum. » (Stæ Birgittæ Revelat. lib. III. cap. 20.)

7. « Non solum autem oportet nos tuba clangere sicut dictum est, prædicando, « cantando vel canendo, verum et lagenam frangere. Carnem nostram cum vitiis et « concupiscentiis crucifigendo. Nos vero charissimi, frangamus hanc lagunculam « in fame et siti, in frigore et nuditate, in labore et ærumna et cæteras hujusmodi. « Accendamus nostras lampades et virtutes exerceamus, opera bona exhibeamus. « Talibus armis hostes superabimus, victoriam obtinebimus, palmam posside- « bimus, palmam inquam auream. » (Hug. de S. Victor, Serm. 63.)

8. « Catulus leonis sævus rugiens qui occurrit illi (Samsoni) typum prætulit diaboli « qui vere ut catulus leonis sævus ac rugiens Salvatori nostro occurrit, cum ada- « matam conjugem accepturus esset, id est cum synagogam sua præsentia doctrinis « advenisset. Ubi primum occurrit illi ? In deserto jejunanti et esurienti. » (Rupert, « lib. de Jud. 15.)

9. « ...Quarum potius figuram plerique in hoc leone posuerunt quia populus gen- « tium qui credidit corpus feritatis erat ante, nunc Christi est in quo Apostoli velut « apes a rore cœli et divinarum floribus gratiarum mella sapientiæ condiderunt, « ac sic esca ab ore edentis exierit, quia prius efferæ a Deo nationes receptum « Dei verbum fideli corde sumentes fructum salutis ediderint. » (S. Paulin, Ep. 4.)

10. « Maxilla Ecclesiæ sancti prædicatores sunt... Per ipsos quippe sancta Ecclesia « iniquos a vitiis conterit et quasi glutiens in sua membra convertit. Unde ipsi « quoque primo judicatori velut maxillæ Ecclesiæ dicitur : Occide et manduca. « Hinc est etiam quod Samson maxillam asini tenuit et hostes peremit, quia « Redemptor noster simplicitatem atque patientiam prædicantium suæ manu vir-

« tutis tenens a vitiis suis carnales interfecit. Et maxilla in terram projecta post-« modum aquas fudit, quia data morti prædicatorum corpora magna populis « monstravere miracula. » (S. Greg. 13 Mor. 6.)

11. « Maxilla vel mandibula asini in manu Christi, illa stulta et infirma mundi, illa « sunt ignobilia et contemptibilia mundi de quibus Apostolus dicit : *Videte voca-« tionem vestram, fratres, quia non multi sapientes secundum carnem, non multi « potentes, non multi nobiles : sed quæ stulta sunt mundi elegit Deus ut confundat « fortia.* (1 Cor. 1)... Hoc mirabile opus fecit Deus, Samson fortissimus, Christus « omnipotentissimus. Sciebat quod grande sibi certamen gravisque disceptatio « foret contra legis peritos, contra oratores, contra mundi philosophos, contra « nobiles et fortes, reges, imperatores, tyrannos. Et hoc sciens non vocavit prima « expeditione multos sapientes, nobiles sive potentes, quorum linguis magni-« loquis, quorum gladiis sive potestatibus Evangelium suum roboraret : sed tales « nimirum qui tanquam leonibus asini, sic despecti essent sapientibus, nobilibus « atque potentibus illis : scilicet idiotas non scribas : homines sine litteris, non « sedentes in cathedra Moysi : simplices non oratores : piscatores non imperatores. « Et ait : *In maxilla asini, in mandibula pulli asinarum delevi eos.* — Asinus prior, « id est Judaicus : pullus asinæ junior est gentilium populus. Ergo maxilla asini « apostoli de Judæis non valde secundum carnem magni aut inclyti : mandibula « pulli asinæ, martyres et doctores fuere de gentibus electi. Nam et si omnes qui « de Judæis et de gentibus in initio prædicationis Evangelicæ fuere vocati, tanquam « asinus velut et pullus asinarum mundo erant despecti, attamen hi qui totum pon-« dus certaminis susceperunt, qui totam victoriam perfecerunt, velut in maxilla « asini, et velut mandibula pulli asinarum, magis fuere contempti, id est apud « mundum istum, stultorum stultissimi et despectorum despectissimi, qui con-« tumelias honoribus præferrent, pro Christo mori quam vivere mallent. Sed « quid ? *Aperuit Dominus molarem dentem in maxilla asini et egressæ sunt ex eo « aquæ.*— Nihil verius, nihil manifestius. Prostratis enim in mortem sanctis apos-« tolis et martyribus, sepulcra illorum vivas aquas emanaverunt, corpora illorum « miraculorum gratiam profuderunt. Hoc omnibus membris Christi dulce fuit, hoc « omnibus fidelibus ejus desudantibus in agone christiano tale fuit quale quies « lasso,

« qualę per æstum
« Dulcis aquæ properante sitim restinguere rivo. »

(Rupert. in Jud. lib. 19. 20.)

12. « Ecce Moyses præcipit, imo Dominus qui per Moysem significatur, ut principes « et qui baculos ferunt, puteos fodiant, Scripturas aperiant; et baculos episcopi « abscondunt, et pecuniam sibi creditam terræ infodiant et siti populum perire « permittunt. Quales fossores olim fuerunt! Quales et quantos puteos foderunt! « Quas de profundo aquas eduxerunt! aquas utique vivas. Talis fuit beatus Grego-« rius, talis Hieronymus et Augustinus,et talis Ambrosius et Hilarius. Tales et multi « alii, qui otiosi esse noluerunt. Sed quid dicam de beato Benedicto, qui tam egregium « nobis puteum fecit cujus aqua saluberrima atque dulcissima omnibus sitientibus, et

« bibere volentibus, et refectioni proficit et saluti ? Nullus post Apostolos et Evangelis-
« tas puteus factus est, qui tot homines satiasset, et a mortis periculo cunctisque pas-
« sionibus liberasset. Quocumque fratres, quicumque labore fatigati sumus,
« festinemus ad puteos : ibi Jesum inveniemus, et ipsum fatigatum super puteum
« sedentem et cum muliere Samaritana colloquentem. » (S. Bruno Signiens. Episc.
in serm. III de Confessionibus.)

TABLE

POITIERS. — TYPOGRAPHIE DE OUDIN FRÈRES.

LE CULTE

DE

SAINTE GERMAINE

La statue élevée par la foi, la reconnaissance, le patriotisme et le talent de nos compatriotes à sainte Germaine vient d'être profanée et renversée de son piédestal par des mains républicaines au nom de la liberté.

Cet acte n'est pas seulement douloureux et poignant; il est monstrueusement coupable et véritablement insensé.

Je ne sais s'il y a dans nos chères et douces croyances de chrétien une tradition plus merveilleuse, plus digne du respect de tous et de la vénération des impies eux-mêmes, que celles qui se rattachent à la destinée de Germaine Cousin.

Elle était l'enfant du peuple dans le sens le plus absolu du mot. Rien ne la désignait, dès son entrée dans la vie, à l'attention de la foule. Elle était pauvre entre les pauvres, humble entre les humbles, délaissée parmi les délaissées, malade, souffreteuse, infirme. Le monde l'ignorait, comme elle ignorait le monde. Son univers, à elle, c'était le petit village de Pibracet dans ce hameau, l'église rustique, le ruisseau, aux ondes cachées, le troupeau dans un paturage, puis la maison où elle était née, où sa mère était morte, où sa marâtre l'accablait de mauvais traitements et lui disputait au foyer la place d'une créature de Dieu.

C'est là qu'elle a vécu, qu'elle a souffert, qu'elle a prié, qu'elle s'est résignée, qu'elle a aimé et secouru les malheureux.

C'est là qu'elle est morte.

Vraiment, elle ne fit pas autre chose (1)... Elle ne savait pas lire, elle ne reçut pas du ciel les sublimes inspirations qui firent se lever Jeanne d'Arc; elle n'eut même pas la glorieuse mission échue à sa sœur en sainteté Geneviève, la vierge de Nanterre. Elle n'a pas répandu son sang dans le nimbe radieux du martyre.

Elle a fait ce qui est à la portée de tout le monde : la volonté de Dieu sur la terre. Eh bien! cette inconnue, cette ignorante et cette ignorée, qui n'eut même pas dit-on, le reflet périssable de la beauté terrestre, capable d'immortaliser un nom à défaut d'autres grandeurs humaines, cette fille du peuple a laissé à travers trois siècles, une mé-

(1) « Elle n'était qu'une pauvre fille de laboureur qui ne connût point sa mère, qui n'était pas aimée de son père, qui fut délaissée ici-bas, jusqu'au jour où sa miraculeuse tombe lui fit ses premiers amis, qui vécut toute seule dans les champs comme le passereau, qui mourut seule sur un lit de sarments, et dont la vie échappe aux regards curieux de notre amour entre les vingt-deux ans tristes, mais purs, qui la bornèrent, semblable à ce ruisseau qui naît fuit et se perd entre les deux collines où Germaine menait paître son troupeau. »

(Le P. Caussette, dans un de ses panégyriques.)

moire aussi éclatante et plus impérissable que celle des conquérants et des triomphateurs de l'humanité. Son nom a été redit par mille bouches frémissantes, les foules ont chanté ses louanges; des légions de chrétiens se sont agenouillés devant son image et devant sa dépouille mortelle. Sa renommée a passé les mers et les monts, elle plane au-dessus des gloires terrestres comme une douce étoile dans l'azur.

Cherchez une raison humaine, vous n'en trouverez pas.

C'est un miracle, un miracle permanent. Le mot peut faire sourire nos beaux esprits ; il peut irriter les iconoclastes et les libres-penseurs. Il est le seul vrai, le seul admissible.

Ce n'est pas notre rôle de dégager les lueurs surnaturelles que renferme l'immortalité de Germaine Cousin ; nous nous inclinons pieusement devant elles en plaignant du fond du cœur ceux qui refusent de les voir, ou ceux plus fous et plus coupables encore qui croient pouvoir éteindre de pareils rayons.

Ce que nous avons voulu rappeler en disant à cette place ce que fut sainte Germaine de Pibrac, c'est que son culte est le culte populaire par excellence.

Nous attestons que nul ne répondait plus noblement et plus sûrement aux instincts du peuple et à ses aspirations légitimes.

Sainte Germaine, c'est la déification des humbles, c'est le triomphe de la démocratie, c'est le couronnement de la pauvreté, du travail et de la douleur.

Le peuple de France et celui de Toulouse en particulier, l'avait bien compris ainsi. Un immense élan d'amour, — je ne sais quoi de fraternel et de tendre, — l'avait porté vers cette sainte enfant que l'Eglise lui donnait pour protectrice, en souvenir des vertus et des prodiges cachés de sa vie.

Elle lui apparaissait souriante, avenante et quasi-familière dans le cadre gracieux de sa vie des champs, dans l'auréole de ses miracles fleuris et empreints d'une poésie touchante et populaire.

Avant que l'Eglise l'eût proclamée sainte, sous l'impression seule du souvenir et de la tradition, les habitants de Toulouse et de Pibrac, la grande ville et l'humble village, l'avaient déjà honorée et aimée. Mais quand l'Eglise eut parlé, ce fut comme une grande traînée lumineuse qui vint entourer le front de Germaine.

Dès lors, les mères lui confièrent leurs enfants, les malades implorèrent leur guérison de sa protection toute puissante ; les sceptiques eux-mêmes s'adoucirent parfois devant cette image et devant ce culte.

Ah ! si les foyers de Toulouse pouvaient parler !

S'ils pouvaient redire ce que leurs murs ont entendu !...

Quelle est la maison qui n'a pas été le théâtre, dans une heure d'angoisse profonde, d'un vœu, d'une promesse ou d'une simple prière à Sainte-Germaine !

J'ai vu des pères de famille déshabitués de prier et de croire, dont le cœur s'amollissait et dont l'incrédulité farouche tombait auprès du lit d'un enfant malade au nom de sainte Germaine.

Ils n'eussent peut-être pas consenti à aller s'agenouiller dans une église ; Je ne sais quelle foi populaire et puissante leur dictait la pensée d'un voyage à Pibrac, et ils promettaient, eux aussi, d'aller là-bas, au tombeau de la sainte si l'enfant guérissait.

Ce sont là même au point de vue purement humain, des croyances infiniment respectables, qui font étroitement partie de la vie d'un peuple, qui forment son patrimoine, et auxquelles on ne peut toucher sans cruauté et sans sacrilége.

Il faut qu'ils le sachent bien ceux qui viennent de porter, sans motif, et pour satisfaire quelques haines impies, une violente atteinte au culte de sainte Germaine ; il faut qu'ils sachent bien quelle faute ils ont commise, quelles traditions ils ont brisées au nom de la population toulousaine dont ils sont les infidèles et indignes représentants ; quels souvenirs augustes, impérissables

et sacrés ils ont brutalement flétris et reniés.

Il faut que le peuple n'ignore pas la portée très-grave et très-douloureuse de l'acte qui vient de s'accomplir.

C'est une profanation ; c'est une sorte d'apostasie publique dont il se rendrait complice s'il ne protestait contre elle avec une généreuse indignation et du plus profond de son âme.

Voilà pourquoi nous avons pensé qu'il était bon d'opposer à la profanation d'aujourd'hui l'histoire consolante d'hier.

En face de la statue renversée, nous voulons montrer la statue édifiée triomphalement.

En face de Germaine méprisée et bafouée, nous voulons montrer Germaine acclamée et son nom porté jusqu'aux nues par le plus beau mouvement de foi et de gratitude populaires, dont notre France ait été le témoin depuis un siècle.

Notre œuvre est modeste; elle est celle de nos devanciers et de nos concitoyens.

Nous nous bornerons à recueillir les témoignages de ce grand contrat solennellement passé entre Toulouse et sainte Germaine, contrat inscrit en lettres de feu, dans les fêtes inoubliables de la canonisation jusqu'au faîte des plus humbles demeures; contrat renouvelé dans de nombreux anniversaires, contrat inscrit sur le marbre et dans la pierre par le ciseau des artistes toulousains et par la volonté des soixante mille souscripteurs de 1867.

Nous croyons remplir un acte de justice et venger dans une faible mesure l'outrage fait à notre chère sainte; mais nous voulons aussi donner à nos compatriotes un gage d'espérance, en replaçant sous leurs yeux le rapide tableau des merveilles et des splendeurs du passé.

On ne change pas en dix ans, en quinze ans, l'âme d'un peuple ; on n'étouffe pas des flammes si pures et si ardentes; on ne répudie pas dans une heure de coupable folie, une tradition de trois siècles.

Le culte de Sainte-Germaine est interdit sur la voie publique; mais l'image bénie est gravée dans nos cœurs; ceux quelle a couverts de sa protection, garderont fidèlement sa mémoire, les enfants des familles chrétiennes apprendront en grandissant, sa merveilleuse histoire et sauront murmurer son nom avec respect et avec amour.

Elle sera toujours, en dépit des sacrilèges efforts, et plus que jamais, après la profanation d'hier, notre sainte, notre protectrice, notre sœur, *la nostro Germano* !

Et Toulouse attendra impatiente le jour de la réparation.

G. Maisonneuve

LES FÊTES DE LA CANONISATION

Nous les revoyons encore, à travers quinze années, comme un rêve féerique, ces fêtes de sainte Germaine. « Toulouse la sainte, a dit un de nos amis (1) sut conquérir ces jours-là, une fois de plus, en plein dix-neuvième siècle, ses lettres de noblesse pour le ciel. Elle devint comme un vaste reliquaire. »

Il faut invoquer, ainsi que nous l'avons promis, les témoignages des contemporains. Ils ne font point défaut. La presse de province et de Paris a répercuté l'écho triomphal des merveilles et des magnificences développées à Toulouse pendant ces trois journées inoubliables !

Nous empruntons les principaux éléments du récit qui va suivre au compte rendu éloquent et fidèle qu'une plume aussi vaillante que pieuse traçait au lendemain des fêtes dans la *Semaine catholique* du diocèse. (2)

A Rome.

Si l'espace ne nous faisait pas défaut, nous voudrions redire ici quelque chose des fêtes de Rome. Elles furent comme le royal prélude du *triduum* de Toulouse.

Le 29 juin, c'était dans la basilique Vaticane que Pie IX proclamait de sa

(1) M. Eugène Reynis. — (*Echo de la Province du* 30 *juillet* 1877).

(2) M. l'abbé Albouy, alors vicaire de la Métropole, aujourd'hui curé de l'insigne basilique Saint-Sernin.

grande voix la sainteté de Germaine, et la ville et le monde applaudissaient à ces accents. Le 1er juillet, c'était dans le palais du Vatican, dans la grande salle du Trône, que la douce voix de Pie IX vint charmer les oreilles françaises et faire tressaillir nos cœurs pour répondre à Mgr l'archevêque de Toulouse, qui le remerciait au nom de tout son diocèse et venait lui porter son offrande :

« Je suis heureux, disait-il, de voir « ici les enfants de Toulouse la sainte, « et de les voir si nombreux. Je félicite « votre diocèse d'avoir donné à l'Eglise « une sainte si puissante, si aimable et « si chère à mon cœur ! »

Le *triduum* de Rome s'ouvrit le mardi 2 juillet par une messe cardinalice ; plus de trente cardinaux étaient présents ; à leur tête était le cardinal-vicaire de Sa Sainteté. Mgr l'archevêque de Toulouse officia pontificalement en présence du sacré collége. Mgr Aveniti prononça en latin un admirable discours. Le soir du même jour, Mgr de Labouillerie, évêque de Carcassonne, officia solennellement aux vêpres, qui furent suivies du premier sermon français prêché par le regretté Mgr Bertauld, évêque de Tulle, dont Rome, la France et Toulouse ont si souvent admiré l'éloquence à lui particulière et la prodigieuse élévation de pensée et souvent de style. Pendant plus d'une heure, il captiva son immense auditoire.

Le jour suivant, Mgr Mermillod, coadjuteur de Genève, dont on aime tant l'éloquence toujours pleine d'esprit et d'onction pour les cœurs, occupa la chaire. Nous allons le retrouver à Toulouse.

A Toulouse.

Dans la lettre pastorale qui précéda son départ pour la Ville Eternelle, Mgr Desprez, archevêque de Toulouse, avait ordonné que sa ville métropolitaine, un mois environ après les fêtes de Rome, célébrerait un *Triduum* solennel en l'honneur de la canonisation de Germaine Cousin, de Pibrac, les 28, 29 et 30 juillet.

De nombreux prélats répondirent à l'invitation de Mgr l'archevêque. Nos annales religieuses en ont conservé les noms avec bonheur, et les nobles familles de Toulouse furent fières de leur offrir une pieuse hospitalité.

C'étaient S. Em. le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, NN. SS. Dubreuil, archevêque d'Avignon et Lyonnet, archevêque d'Albi ; NN. SS. Doney, évêque de Montauban ; de la Bouillerie, évêque de Carcassonne ; Delalle, évêque de Rodez ; Plantier, évêque de Nimes ; Bélaval, évêque de Pamiers ; Cousseau, évêque d'Angoulême ; Epivent, évêque d'Aire ; Fruchaud, évêque de Limoges ; Mermillod, évêque d'Hébron (*in partibus infidelium*), auxiliaire de Mgr l'évêque de Lausanne et de Genève ; le Révérendissime Dom Marie-Gabriel , abbé de la Trappe d'Aiguebelle (Drôme) ; et le R. P. abbé des religieux Olivetains, de Saint-Bertrand de Comminges.

Mgr Canoz, de la Compagnie de Jésus, évêque de Maduré (Indes-Orientales), et le Révérendissime Dom Bastide, abbé du monastère des bénédictins de Ligugé (Vienne), voulurent aussi ajouter à nos fêtes l'éclat de leur présence. Un grand nombre d'autres prélats y seraient venus, si le voyage récent de Rome, en épuisant leurs forces, ne les avait déjà retenus trop longtemps éloignés de leurs ouailles.

Le dimanche 28 juillet 1867, premier jour du *Triduum*, la messe pontificale fut célébrée à la Métropole par Son Em. le cardinal-archevêque de Bordeaux, NN. SS. les archevêques, évêques et abbés occupaient les premières stalles décorées de leurs écussons respectifs Des places avaient été réservées dans le sanctuaire pour les principales autorités. Sur les deux côtés du chœur étaient rangés, en grand nombre des vicaires généraux et des chanoines de divers diocèses. Les prêtres en surplis, dont les rangs plus pressés, de jour en jour, couvraient le pavé ; une foule immense remplissait la nef.

Après l'Evangile, le pontife officiant, pour se conformer aux antiques usages de l'Eglise, déposa la chasuble et prononça du haut du trône, d'une voix ferme, un discours que la *Semaine catholique* reproduisit en entier et duquel nous détachons le passage suivant, empreint d'une grâce toute poétique qui ne s'est pas hélas ! complétement réalisé :

« Oui, Geneviève et Germaine sont « deux sœurs, deux anges gardiens de « l'Eglise et de la patrie. Si l'une protégea particulièrement la vieille Lu« tèce et le nord de la Gaule, l'autre « étendra ses ailes sur la ville de Tou« louse et le midi de la France. Comme « sa devancière, elle écartera du pays « qui fut son berceau, les fléaux dévas-

« Bénissez-le donc, Monseigneur,

« tateurs et les invasions des ennemis « de Dieu. »

Les offices pontificaux du lundi furent tenus, matin et soir, par S. G. Mgr Dubreuil, archevêque d'Avignon. Il convenait à un prélat toulousain d'honorer, à son tour, la sainte de Toulouse.

Ce jour-là, notre vaste cathédrale devint trop étroite, et fit déplorer, une fois de plus, l'irrégularité de sa construction. Toute la ville eut voulu entendre le jeune prélat qui devait occuper la chaire (1). De très-bonne heure, toutes les places ont été prises. La nef débordait de toutes parts. Trois cents prêtres s'entassaient autour de l'autel et du sanctuaire. Les principales autorités civiles et militaires occupaient un carré spécial. Tous les bancs d'œuvres regorgaient d'hommes et faisaient à cette assemblée une ceinture vivante; enfin, la tribune du chapitre déployait, au-dessus de ces innombrables têtes, une imposante ligne de prélats.

Cet auditoire composait, à lui seul, un spectacle émouvant, et prononçait dans son silence un éloquent panégyrique. « C'était, dit le pieux auteur du « compte rendu de la *Semaine catho-* « *lique*, que nous suivons fidèlement, « c'était comme une harpe aux mille « cordes qui ne demandait qu'un souf- « fle pour vibrer. Mgr Mermillod est « venu donner une voix à ce grand « chœur ; son éloquence, mieux inspi- « rée que jamais, s'est bientôt mise à « l'unisson du concert des âmes. Il a « épanché, en flots harmonieux, le « sentiment qui oppressait ces poitri- « nes; il a donné une expression riche, « saisissante, magique à la pensée de « tous; chacun croyait s'entendre soi- « même dans voix; aussi l'effet de sa « parole a-t-il été immense. La fin « des principales périodes était saluée « par un frémissement unanime et, « disons-le, les derniers mots de sa pé- « roraison ont été couverts par des « applaudissements que nous consenti- « rions à absoudre, si l'ivresse de l'ad- « miration pouvait jamais faire oublier « le respect dû au lieu saint et à la « parole de Dieu. »

Tous les offices du mardi furent célébrés par Mgr l'archevêque de Toulouse. On avait réservé pour ce troisième jour la messe composée par l'immortel Chérubini, pour le sacre du roi Charles X, chef-d'œuvre de foi autant que de génie, si propre à faire pénétrer jusqu'aux plus intimes profondeurs de l'âme la majesté du symbole catholique.

(1) Mgr Mermillod.

La procession générale.

La procession générale devait être le couronnement des fêtes et l'événement incomparable de la dernière journée. Le programme, réglé par Mgr l'archevêque, avait été confié à une commission de prêtres, sous la direction de M. l'abbé Fraisse.

L'objet principal de cette cérémonie était la translation d'une insigne relique de sainte Germaine, de l'église métropolitaine, où elle avait été vénérée pendant trois jours, à l'église Saint-Sernin, dont elle devait augmenter le riche trésor. Notre premier pasteur avait voulu que tous les saints de l'insigne basilique vinssent jusqu'à l'église mère, au-devant de leur nouvelle sœur, afin de l'amener triomphalement chez eux avec toute la population de Toulouse pour cortége.

L'idée était grande, dit la *Semaine catholique*, elle a été comprise, elle a été grandement réalisée. Monseigneur avait convié à ce triomphe tous ceux qui pouvaient le rendre plus éclatant. Les premières autorités de la province du département et de la cité répondirent à cet appel avec un noble empressement.

A quatre heures précises les processions des dix paroisses débouchèrent de toutes parts pour prendre successivement leur rang dans le défilé. On ne peut dire ce que présentait de gracieux, d'animé, de pittoresque sur la place Saint-Etienne, ce croisement de tant de lignes aux couleurs variées et qui semblaient se brouiller un instant pour s'ajouter bientôt l'une à l'autre dans un ordre très-harmonieux.

Nous ne ferons pas la description du cortége; elle dépasserait le cadre que nous avons assigné à notre humble travail.

Rappelons seulement qu'à la suite du défilé fleuri et étincelant de dorures des paroisses de la ville, venaient en longue file, tous les ordres religieux, tous ceux qui comme Germaine ont aimé la pauvreté sur la terre, puis les plus précieuses reliques du trésor de Saint-Sernin, enfin, elle, la Sainte, « portée avec un amour jaloux par les gardiens du tombeau de Pibrac, précédée de quatre cents prêtres qui chan-

taient des cantiques, environnée d'enfants qui la couronnait d'encens et de fleurs, suivie des curés de la ville de Toulouse, de cent chanoines et de douze pontifes qui courbaient des milliers de têtes sous leurs bénédictions; puis derrière elle, toutes les autorités militaires et administratives, la cour en robe rouge, les tribunaux, les facultés, tout ce qui portait à Toulouse une toge, une épée ou même une écharpe. »

Le défilé de la procession dura une heure et demie; partie de la cathédrale avant quatre heures, elle n'arriva à Saint-Sernin qu'à sept heures.

Aussitôt que la relique de Sainte-Germaine parut devant la grande porte de la basilique, tous les tambours battirent aux champs et les corps de musique massés sur la place Saint-Raymond la saluèrent de leurs symphonies.

« Là commençait, sans contredit, dit un témoin oculaire, la plus émouvante scène de cette journée. En mettant le pied sur le seuil de la basilique, on était saisi et comme stupéfait d'admiration. Ce temple qui, dans sa nudité même, est une solennité permanente, avait revêtu ses plus pompeux atours. Il semblait lui-même étonné et put se croire revenu au jour où, dans son enceinte, le pape Urbain II bénissait les bannières de nos preux qui partaient pour la première croisade. Une double ligne de longues oriflammes et de couronnes lumineuses, conduisait le regard jusqu'aux lointaines profondeurs du sanctuaire, où le baldaquin se dressait comme un portique de feu. A son centre, apparaissaient étincelantes, la quenouille et la houlette de Germaine, la mitre et la crosse de saint Saturnin. Au fronton, on lisait en grandes lettres de flamme : *Sancta Germana, ora pro nobis*. Les stalles du chœur sont revêtues de tentures, les piliers sont couverts de belles draperies. Tous les corps saints se reposent sous les arcades de la grande nef, rangés sur des estrades, comme un sénat de rois.

A mesure que la procession entre, les chœurs chantent des cantiques populaires; quatre mille voix les répètent sous tous les points de ces immenses voûtes, en se heurtant, se croisant, produisant cent échos qui ressemblent aux ondulations de la mer; impossible d'entendre sur la terre un concert plus saisissant, ni peut-être d'y voir un plus majestueux spectacle. Nous aurions pu nous croire reportés sous la coupole de Saint-Pierre. »

Les illuminations

On s'en souvient : ce fut une fièvre d'enthousiasme. De mémoire d'homme, nul n'avait jamais vu ce qu'il fut donné aux habitants de Toulouse de voir dans ces trois jours et dans ces trois nuits radieuses.

Nous pourrions nous contenter de faire appel au souvenir des nos concitoyens, car ceux qui ont vu ces choses ne les oublieront jamais. Mais nous devons céder la parole à deux témoins irréfutables, aux journaux politiques de ce temps-là qui, malgré leur respect pour les choses saintes, n'eussent certainement pas mérité (à cette époque du moins), le reproche de cléricalisme :

Voici comment s'exprimait le *Journal de Toulouse*, du lundi 29 juillet :

« Depuis plusieurs jours il n'était question que de préparatifs faits pour donner à la solennité projetée une pompe extraordinaire.

« Dans toutes les maisons, dans tous les ateliers on ne voyait que des mains occupées à faire des croix, des bannières, des devises, des couronnes de fleurs; à disposer des guirlandes de verdure, des transparents et des motifs d'illumination. Quelques rues, pour joindre à l'éclat de l'ornementation l'attrait de la régularité, avaient réalisé des souscriptions dont le chiffre total est considérable.

» Chacun se préparait de son mieux, le riche comme le pauvre, l'habitant des quartiers fréquentés comme celui des rues les plus modestes. C'était un entrain qui ne peut se comparer *à rien de ce qu'on a vu dans notre ville de Toulouse*.

» De ces préparatifs continués avec persévérance pendant plus d'un mois, il est résulté un ensemble immense, magnifique, *prodigieux* d'emblèmes, de décors, de drapeaux, d'oriflammes, de tout ce que la pensée peut créer d'ingénieux et de délicat, quelque chose de féerique que la plume ne peut décrire en présence de l'incroyable variété des emblèmes, des couleurs, des objets destinés à l'illumination.

» Qu'on se représente toutes les façades des maisons, toutes les fenêtres ornées de mille et mille façons, partout des guirlandes ou des festons, des girandoles de verre de couleur, des images ou des monogrammes de sainte Germaine de toute grandeur et de toute sorte !

» Qu'on imagine tout cela et tout ce que nous ne pourrions énumérer dans une rapide analyse, et l'on aura à peine une faible idée de l'aspect que Toulouse a offert.

» Mais si nous sommes impuissant à exprimer les merveilles de ce beau jour, comment essaierons-nous de parler de l'effet inouï, prestigieux des illuminations. Toulouse semblait en feu depuis le rez-de-chaussée jusqu'au faîte. Toutes les maisons étaient éclairées de mille flammes de couleur. La sérénité de la nuit a permis longtemps de jouir de cet aspect incomparable : citer tout ce que nous avons vu de beau, de superbe, de ravissant est vraiment impossible. »

Ecoutons à son tour le *Messager de Toulouse* :

« La ville était splendide. Des oriflammes parsemées d'arabesque d'or et fleuronnées des armoiries de la sainte appendaient des accoudoirs et tombaient en longs plis roses et blancs, au dessous des balustres ornés de guirlandes, étoiles de lumières et couraient en festons autour des façades, dessinant des emblêmes traçant des couronnes, façonnant des étoiles, des soleils, des légendes et le tout se confondant en des rayons de feu, brillait, resplendissait, rayonnait, miroitait, étincelait de clartés multicolores, séduisantes et variées.

« Dans une rue (1) les guirlandes entrelacées, formaient au-dessus de la foule un gracieux berceau de verdure pâle, sous lequel les lanternes vénitiennes à transparents bleus projetaient une lueur molle et prolongée, et dans ce nimbe azuré, les oriflammes tranchaient de toute la longueur de leurs plis blancs frangés d'or, tandis que vers le fond dans une gerbe de lumière l'image de la sainte rayonnait. C'est ainsi que Germaine devait voir les anges dans ses visions.

« Ailleurs, c'était toute une voie (2) plantée d'arbustes verts, coupés de longs mâts, où flottaient de larges banderoles rayées de bleu, des faisceaux de lumières surmontées d'aigrettes illuminées ; dans le fond apparaissait un portail d'église (3) dont les lampions dessinaient des nervures hardies et suivaient les courbes ménagées. Au-dessus le clocher plongeait de l'obscurité opaque de la nuit, ses longs traits de feux et sa dentelure étagée. A côté, se trouvait le plus beau reposoir, qu'il nous ait été donné de voir (1).

« Après un portique dessiné avec des verres de couleurs, s'ouvrait une vaste cour : des transparents d'un goût exquis, d'une richesse étudiée et pieusement cherchée représentaient les divers épisopes de la vie de l'humble fille de nos campagnes et servaient de cadre étincelant au portrait de sainte Germaine, que venait frapper la lumière électrique, en versant sur ces traits les gloires de l'apothéose. C'est ainsi que nos artistes du moyen-âge peignaient, dans l'ardeur de leur foi naïve et de leurs émotions ravies, la gloire des saints. »

La foule qui circulait, ou plutôt qui ne pouvait pas circuler dans les rues était immense.

Ce fut encore une des merveilles de ces merveilleuses soirées. Tous les trains arrivant à Toulouse de toutes les lignes, avaient versé le samedi et le dimanche des flots d'étrangers (2). Tous ces visiteurs voulaient tout voir, et, joints à la population tout entière dans la rue, formaient des masses compactes et interrompaient souvent la circulation.

Dans les principales rues on ne marchait pas, on se portait et l'on s'estimait heureux quand, au bout d'une heure, on était arrivé à l'autre extrémité, et dans cette foule, pas le moin-

(1). La rue Montoulieu Vélane, à l'entrée de laquelle une ligne de lanternes vénitiennes présentait cette naïve inscription : *A la nostro Germèno.*

(2). La rue du Taur.

(3). Saint-Sernin.

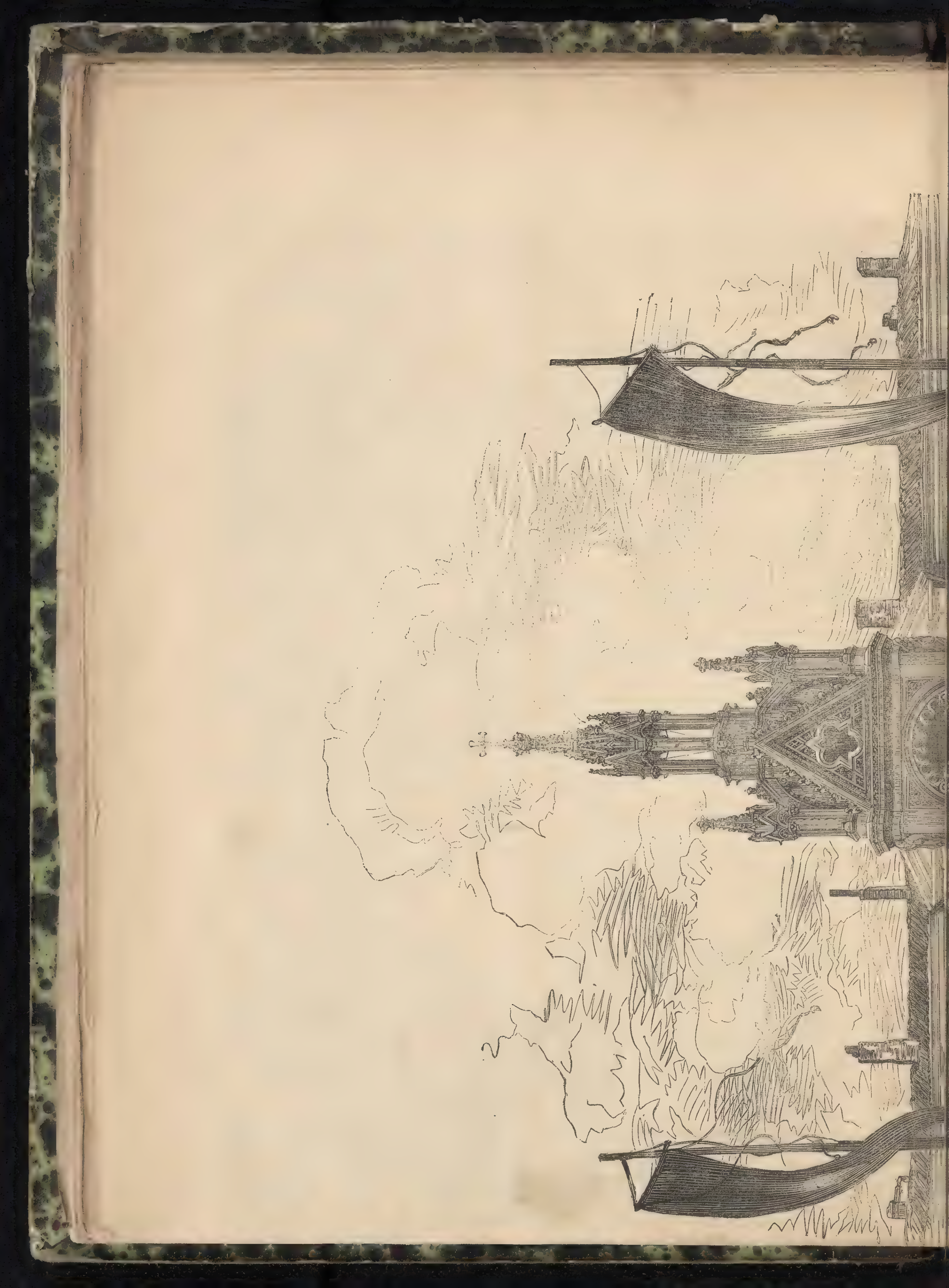
(1). L'école Sainte-Marie des Jésuites.

(2) Des personnes à même d'apprécier la foule des visiteurs, évaluent leur nombre à *cent mille*.

Le pain a manqué hier au soir dans la ville, et bon nombre de campagnards ont dû retourner chez eux afin d'y souper. Toutes les auberges de la banlieue étaient envahies, et à l'heure où nous écrivons, un piquet de cavalerie est placé aux abords de la gare, afin d'empêcher les voyageurs d'arriver en foule, tant les trains regorgent.

Pendant leur séjour à Toulouse, plusieurs prélats et un grand nombre de personnes de distinction sont allés à Pibrac, au tombeau de Sainte-Germaine. On a compté pendant ces deux dernier jours, à Pibrac, plus de *trois cents voitures* arrivées de Toulouse complètement remplies de visiteurs.

(Messager de Toulouse).





Inauguration du Monument de Sainte-Germaine le 29 Juillet 1877.

dre désordre, pas le moindre malheur, pas le plus petit accident.

Ce que nous disons de la ville, il faut le dire de tous les faubourgs, de toute la banlieue.

Dans un cercle, dont Toulouse était le centre, et qui s'étendait à plus d'une lieue à la ronde, l'illumination était générale. « Des hauteurs de la colonne, « le spectacle était admirable : de quel- « que côté qu'on tournât ses regards, « on voyait du feu, partout du feu ; « dans les villages, dans les métairies, « dans les châteaux et dans les pau- « vres habitations ! »

Chacun des spectateurs sentait monter à ses lèvres la question de Clovis, pénétrant dans la basilique de Reims : « — N'est-ce pas le Ciel? »

Ce n'en était que le portique.

L'Idée du Monument.

A peine ces splendeurs se furent-elles évanouies qu'une même pensée naquit dans la plupart des âmes à Toulouse... Eriger à Germaine une statue au sein des murs qui avaient vu son triomphe, voilà quelle fut l'idée, et une note rédigée par M. G. de Belcastel, communiquée à la presse, revêtue de 64 signatures, toutes laïques, développait éloquemment les motifs : — « Il faut, disait cette note, qu'aux images fragiles succède une image immortelle. Il faut que Toulouse consacre par un monument digne de ce qu'elle a senti, une des pages les plus belles de son histoire. L'acte de foi qu'elle a écrit avec les fleurs d'un jour, il faut l'écrire avec la pierre et le marbre sous le soleil des siècles; il faut qu'il ait pour témoins et complices toutes les générations qui viendront fouler notre sol généreux et recueillir ses souvenirs. »

C'est de cette pensée qu'est né le monument élevé à sainte Germaine et sur lequel la municipalité vient de porter une main sacrilège. L'idée fut adoptée avec enthousiasme. Une commission se forma sans retard ; Mgr l'archevêque de Toulouse voulut bien en accepter la présidence d'honneur. Elle était composée comme suit :

Président.

M. Caussé, conseiller à la Cour d'appel.

Vice-président.

Le R. P. Caussette, vicaire-général.

M. le curé de Saint-Sernin.
M. Gabriel de Belcastel.
M. F. Boutan.
M. Albert Brousse.
M. F. de Rességuier.

Secrétaires.

MMes Albert et L. Bunel, avocats.

Trésoriers.

MM. de Carbonel et Tournamille.

Les souscriptions affluèrent de toutes parts, particulièrement dans les bureaux de la *Semaine catholique*, et avec les souscriptions, les encouragements. Il en vint des sources les plus augustes et les plus autorisées. Nous ne voulons en citer qu'un seul, parce qu'il est caractéristique. Il émanait d'un homme de bien, estimé pour sa science autant que pour ses vertus, M. Rodière.

M. Rodière écrivait le 6 octobre 1867 :

« Si le prix d'une statue devait se « mesurer par la reconnaissance, la « bergère de Pibrac devrait avoir, à « Toulouse, non pas seulement une « statue de marbre comme Riquet ou « de bronze comme Cujas, mais une « statue d'or. » Et plus loin : « Sous- « crire pour la statue de la Sainte, c'est « donc faire un acte de patriotisme, « autant que de foi et d'amour ; la « France, ne pouvant plus rester la « première nation qu'à la condition « de s'en montrer résolument et éner- « giquement la plus catholique. »

Le chiffre des souscriptions était déjà considérable, lorsque parut cet appel, qui ne fit que redoubler le zèle de tous, et dans les listes que publiait la *Semaine catholique*, nous relevons les noms les plus respectables de toutes les classes de la société, celui de tous les hauts fonctionnaires, ceux de nombreuses familles d'ouvriers. Nous y retrouvons aussi, faut-il le dire, des noms qui, aujourd'hui, hélas! figurent dans la liste à jamais déshonorée des adversaires de sainte Germaine.

On a signalé le cas de M. Pertuzès, conseiller municipal déboulonneur. Il faut signaler à plus juste titre celui d'un autre conseiller municipal également déboulonneur, le fils du vaillant chrétien qui écrivait les lignes éloquentes que nous citons plus haut. Voilà ce que la République fait des traditions de famille et des plus beaux héritages !

L'œuvre se poursuivit. Il y eut de magnifiques offrandes; il y en eut de

modestes et plus magnifiques encore aux yeux de Dieu. Dix ans après, à la suite de luttes et d'incidents dont nous n'avons pas à nous faire l'historien, le monument dû au ciseau de MM. Falguières et Pujol, artistes toulousains, s'élevait sur la place Saint-Georges, dans l'emplacement assigné par la ville au don royal que le comité venait de faire au domaine public.

Le Monument.

« Le monument de sainte Germaine a coûté quatre-vingt-deux mille francs. Il est en pierre blanche ; sa hauteur, au-dessus du sol, est de dix-neuf mètres; sa forme est celle d'une pyramide triangulaire évidée, autrement dit, il a trois faces. Le soubassement est formé de trois escaliers égaux montant vers la statue ; entre chacun d'eux, une vasque à triple étages; le vide, entre les vasques et les escaliers, est rempli par des caissons à fleurs, étagés, en pierre. L'eau tombe dans les vasques par les bouches de figures d'animaux, placées en ornements à la pointe des petites plate-formes triangulaires qui dominent les vasques. Le centre du monument, la niche, est formé de colonnes géminées, avec colonnettes encastrées, reliées en haut par des pleins cintres. Le tout est surmonté d'un clocheton central évidé, où se dresse la croix, et accompagné de trois clochetons moindres aux trois angles. Quant à l'ornementation, elle est simple et délicate. Dans chaque triangle du fronton, s'encadre un médaillon, portant la date d'une des trois grandes journées de 1867. (Car n'oublions pas qu'il s'agit d'un monument commémoratif.)

« Le triangle de face, par rapport à la position de la statue, porte en bande le nom :

« SAINTE GERMAINE DE PIBRAC

« Les autres portent la double devise qui caractérise Germaine et son culte :

« *Pauvre et humble sur la terre,*
« *Riche et glorieuse dans le ciel* ! »

Dans l'intérieur, au-dessus de la statue, sont peintes sur des petits cartoutouches en relief les armes du Pape, celles de l'archevêque et celles de la ville. Aux angles sous les clochetons trois statuettes bien détachées et très-sobres d'exécution personnifient les *Vertus théologales*.

« On le voit : l'ensemble architectural est excellent il a les qualités de simplicité dans la conception, d'unité dans le style et la pensée, et de la grâce dans l'exécution. Du reste c'est à quoi l'on devait s'attendre sachant qu'on doit cette création à M. Pujol de Toulouse. Comme le nom explique le talent, l'origine explique la foi créatrice.

« Voici maintenant l'œuvre sculpturale. Un mot la fait pressentir elle est de notre compatriote Falguières. Notre chère sainte est représentée dans l'attitude de la prière qui lui était habituelle. A ses pieds un agneau couché symbolise sa vie rustique mais des nuages la soutiennent. La voilà donc telle que nous la présente l'Eglise, telle que nous l'aimons et qu'il nous la faut, triomphante et montant aux cieux dans l'appareil de son humilité dans l'attitude naïve de l'oraison qui l'élevait à Dieu sans rien ôter à l'humble grâce de sa condition et de son entourage.

« Comme l'Epouse des cantiques elle nous a subjugués par le charme intérieur et nous courons tous au parfum de son attrayante pauvreté.

» Les trois bas-reliefs du piédestal achèvent de présenter le sens commémoratif du monument. Ils racontent les fêtes merveilleuses de la canonisation, Ces figurines, finement indiquées aux légers reliefs, sont d'une vérité charmante. Cette femme qui élève son enfant vers la châsse processionnelle, nous l'avons vue au sortir de Saint-Sernin. Ces prélats, ces moines, ces autorités, ce peuple, ces bannières, mais c'est tout simplement ce que chaque Toulousain a fait, a vu il y a dix ans, et quand il racontera la grande fête à ses enfants, il les conduira là : le tableau de pierre fera vivre le récit.

» Une inscription lapidaire de bon style la résume, nous la donnons ici :

GERMANÆ. COUSIN. PIBRACENSIS.
DE. HUMILI. OVILI.
AD. CŒLITUM. SPLENDORES. NUPER.
ERECTÆ. ADAMATAM. EFFIGIEM.
TOLOSATES.
MEMORANDIS. SOLENNIIS. PER. TRIDUUM.
ACTIS. HIC. ERE. COLLATITIO.
PONI. CURAVERVNT.
MDCCCLXXVII.

L'Inauguration du Monument.

L'inauguration du monument eut lieu le 29 juillet 1877. On peut caractériser d'un mot cette grande journée !

Elle fut le digne pendant et comme la reproduction des journées de 1867.

Toulouse s'éveilla sous le rayonnant soleil des jours d'allégresse publique. Bien avant l'heure indiquée, la place Saint Georges était remplie par une foule impatiente, mais profondément recueillie. Les fenêtres et les toits des maisons qui l'entourent étaient surchargées de curieux. Dans l'enceinte du square, sur deux estrades, des sièges d'honneur étaient réservés d'un côté au clergé, de l'autre aux notabilités de la ville.

Les journaux de l'époque citèrent :

MM. les généraux Lefebvre, Baudouin, Dufaure du Bessol, de Narp (1); M. le baron de Berh, préfet de la Haute-Garonne; M. Sabatier, secrétaire-général; M. Serville, vice-président du conseil de préfecture; M. l'intendant militaire; M. Andrieu, colonel d'état-major; M. Barilles, major de la garnison de Toulouse; M. Bergeron, commandant de gendarmerie, et un grand nombre d'officiers supérieurs de toute arme; M. Vaulogé, procureur général; M. Désarnauts, président de chambre; M. Burguerieu, président du tribunal civil; MM. Dubébat, Escudier, Regert, Cavayé, Villeneuve, Delquié, Fons, Blaja, Deyres, Auzies, conseillers à la Cour d'appel de Toulouse; M. Loubers, avocat général; M. Gabriel de Belcastel, sénateur; M. le vicomte Toussaint, ancien maire, et MM. Deloume, Vieu, Falguière, Houssaye et Dutour, ancien adjoints de la ville de Toulouse; M. le comte Bégouën, trésorier-payeur général; M. Filhol, directeur de l'Ecole de médecine; M. Molins, doyen de la Faculté des sciences; MM. Massol, Laurens et Deloume, professeurs à la Faculté de droit; M. Lauzeral, bâtonnier de l'ordre des avocats; M. Saturnin Vidal, avocat, ancien député de l'Ariége; M. Henry, président honoraire du tribunal de Muret; M. Faure d'Avignonnet, président de la commission départementale de la Haute-Garonne; M. Ozenne, ancien président du tribunal de commerce.

En évoquant ces souvenirs, nous ne pouvons nous défendre du sentiment de douleur et d'indignation que fait naître un pénible contraste.

(1) M. le général de Salignac-Fénelon, commandant le 17e corps d'armée, retenu à Vichy, et M. le premier président de Saint-Gresse, absent de Toulouse, s'étaient fait excuser.

En 1877, les généraux, s'associèrent dans tout l'éclat de leur grade et de leur dignité à l'hommage public rendu à sainte Germaine; aujourd'hui, par la volonté d'un gouvernement despotique et impie, nous avons vu un général aussi brave et aussi honnête certainement que ses devanciers, contraint de donner à ses soldats une consigne honteuse pour protéger, non pas la statue, mais ses démolisseurs ! Tout le chemin que nous avons fait depuis cinq années dans la voie de l'odieux arbitraire apparaît par ce simple rapprochement.

La procession quitta l'église métropolitaine à cinq heures; elle était formée de tout le clergé des paroisses de la ville, précédé de leurs bannières respectives. Une quantité innombrable de jeunes filles vêtues de blanc y avaient pris place. La musique militaire alternait avec les pieux cantiques dont les refrains, en l'honneur de la sainte bergère, se répétaient avec un merveilleux entrain. L'imposant cortége se terminait par les prélats qui avaient bien voulu accepter l'invitation du premier pasteur du diocèse.

Ils marchaient dans l'ordre suivant : L'abbé mitré de la Trappe, Mgr l'évêque de Montauban, Mgr l'évêque de Rodez, Mgr l'évêque de Carcassonne, Mgr l'évêque de Cahors, Mgr l'archevêque d'Auch, Mgr l'archevêque d'Albi, et enfin Mgr Desprez, dont un sourire de père illuminait le sympathique visage.

Les rues traversées par la procession, encombrées d'une foule immense et recueillie, étaient superbement pavoisées. Impossible de rêver rien de plus gracieux, de plus féerique. C'est en quelque sorte sous une voûte de lauriers et de fleurs que le cortége parvint à la place Saint-Georges.

Comment décrire le spectacle que nous eûmes alors sous les yeux ?

Les personnes formant la procession entouraient le monument, qui s'élevait comme un immense reliquaire du milieu d'une couronne de fleurs animées.

Les prélats furent reçus à l'entrée de la grille par M. le conseiller Caussé, président de la Commission, et MM. de Belcastel, sénateur de la Haute-Garonne; Fernand de Rességuier, Vieu et Deloume, anciens adjoints au maire de Toulouse.

M. Caussé, s'adressant au prélat, prononça une harangue pleine de noblesse et de chaleur d'âme; il terminait en ces termes :

afin qu'il résiste aux injures du temps, afin qu'il demeure l'indestructible honneur de la cité et qu'il la maintienne à la hauteur morale ou elle s'est élevée et qu'il transmette aux générations à venir le témoignage de notre inébranlable croyance à un ordre surnaturel dont sa sainteté est le rayonnement et sainte Germaine une pure et gracieuse personnification. »

De nombreuses salves d'applaudissements saluèrent ce ferme langage qui semblait prévoir les défaillances de l'avenir.

En ce moment, M. Pujol, le jeune et habile architecte du monument souleva le voile qui cachait la statue, et les fontaines laissèrent jaillir leurs eaux avec abondance. Il fallait entendre alors les acclamations de la foule, les cris d'enthousiasme qui se mêlaient aux cantiques de la sainte bergère, au bruit des musiques et des tambours, pour comprendre que l'âme de Toulouse la sainte vibrait dans ces acclamations et dans ces accents.

Sa Grandeur Mgr Desprez ayant franchi les degrés du monument, se tourna vers le peuple, et prononça un éloquent discours.

Des applaudissements frénétiques prouvèrent au vénérable pontife combien ses nobles accents avaient remué les cœurs. Il était impossible de mieux exprimer les sentiments qui les animaient.

Les huit prélats gravirent les marches du monument, et donnèrent ensemble la bénédiction solennelle à l'immense assistance. Nous n'essaierons pas de décrire la majesté de cette cérémonie ; nous aimons mieux faire appel une fois de plus aux souvenirs de nos concitoyens.

Il était plus de sept heures, quand la procession reprit son cours. Quelle marche triomphale! nos yeux en furent longtemps éblouis. Où étaient-ils donc ceux qui prétendent que la foi est morte? ceux qui affirment que Toulouse n'a jamais voulu cette statue et ces hommages ?

Le soir, Toulouse reprit la robe de feu qu'elle avait revêtue dix années auparavant. Nous sommes heureux de reproduire ici le tableau tracé au lendemain même de la fête par un de nos amis dans l'*Echo de la Province* de Toulouse (1) :

(1) M. Joseph Bonnet, aujourd'hui rédacteur en chef de l'*Union Franc-Comtoise*.

« Nous nous en voudrions de ne point parler de cette pompe magnifique dont l'antique cité toulousaine s'est revêtue en l'honneur de la pauvre et obscure bergère de Pibrac. Ces manifestations extérieures de la foi populaire sont une des choses qui touchent et qui émeuvent le plus. On y sent passer un souffle religieux qui console et qui fait espérer. En voyant toutes ces maisons pavoisées, ces guirlandes de buis et de fleurs courant le long des fenêtres, ces oriflammes aux mille couleurs flottant de la rue jusqu'aux toits, on se sentait ému et enthousiasmé.

« Comment dépeindre cette triomphale parure dont Toulouse s'était couronnée, comment raconter toutes les merveilles de décorations que la piété des fidèles a su trouver ?

« Les plus beaux hôtels comme les plus humbles maisons disparaissaient sous les fleurs et les ornements ; les cordons et les guirlandes de buis se croisaient dans les airs à travers les rues, les arcs-de-triomphe encadraient majestueusement l'avenue de plusieurs places ; les bannières multicolores, de toutes grandeurs, jetaient au vent les initiales et les portraits de la sainte Bergère, les armes du Pape, les plus touchantes et les plus chrétiennes inscriptions. On pouvait compter dans chaque rue les rares maisons qui n'étaient pas pavoisées... Tous, le pauvre comme le riche, avaient voulu orner leurs balcons et leurs mansardes, tous avaient donné leur offrande pour contribuer à l'éclat de cette belle journée.

« Mais voici la nuit qui arrive ou plutôt un nouveau jour, plus brillant, plus varié, plus radieux encore... C'est l'heure des illuminations ; à chaque fenêtre, à chaque porte, les guirlandes de lumières encadrent les maisons de leurs cordons et de leurs arabesques capricieuses ; les lanternes vénitiennes se balancent à travers les rues ou fondent dans le feuillage leurs vives couleurs ; les transparents avec les images de sainte Germaine et les armes du Pape frappent de loin les regards ; les clochers de nos églises portent jusqu'au ciel comme un reflet de la joie de la terre. Toulouse s'enveloppe, en un mot, dans une ceinture de flammes, qui rivalise avec l'éclat du soleil. Jamais, depuis les fêtes de 1867 en l'honneur de la canonisation, on ne vit en France une plus belle manifestation de foi. Une ville de cent trente mille habitants brûlant par toutes les fenêtres, jetant

dans la nuit les rayons de milliers de flammes de toutes couleurs, tel est le spectacle auquel nous avons assisté, disons-le, le cœur ému et l'âme enthousiasmée.

« Ces millions de feux, allumés en l'honneur d'une pauvre sainte, d'une humble bergère, proclament bien, à la face de la terre et à travers les ombres de la nuit, la foi de tout un peuple, de tout un pays. »

Telle fut l'immortelle journée du 29 juillet 1877.

LA PROFANATION

Et maintenant, lecteurs, voici un autre spectacle : Cette ville qu'on vient de vous décrire, cette ville pavoisée comme une nef vénitienne aux grands jours des fêtes ducales, cette ville « brûlant par toutes ses fenêtres » comme un phare gigantesque aux mille couleurs en l'honneur de sainte Germaine, c'est la même qui vient d'assister silencieuse et terrifiée au déboulonnement de la statue de sa patronne.

L'ombre après la lumière ; la douleur après la joie ; l'outrage après le triomphe, et cela à un intervalle de cinq années à peine !

Qu'est-il donc arrivé ? La République est passée par là ; et dans sa rage de tout détruire, de tout rabaisser, de tout fouler au pied de ce qui est grand, saint et respectable, elle a condamné ce monument à disparaître comme elle fera de toutes les traces de la vie chrétienne sur le sol de notre bien-aimée France si Dieu lui en laisse le temps.

Une municipalité issue des passions radicales avait inscrit dans son programme le renversement de cette statue. Après avoir pendant six mois, manifesté son mépris et sa haine par l'abandon révoltant dans lequel elle laissait les abords du monument, elle a pris prétexte de quelques couronnes et de quelques fleurs, de quelques prières murmurées au jour anniversaire de sainte Germaine, pour permettre à la police de déployer ce zèle malfaisant qui presque toujours crée le désordre.

Les *bons patriotes*, prêts à hurler avec les loups vinrent à l'aide ; ils chantèrent la *Marseillaise*, crièrent bien fort que les fleurs cachaient des révolvers, et dès lors la statue fut condamnée.

Elle a éte *exécutée* — nous laissons le mot (il est moins révoltant que l'acte),— vendredi matin à quatre heures. On connaît déjà la scène et ses poignantes péripéties. Ces hommes qui se disaient assurés du sentiment public et qui prétendaient dans leurs journaux qu'une poignée de vieilles femmes et de cléricaux étaient seuls restés fidèles au culte de sainte Germaine, ont révélé la peur extravagante qui affolait leurs cerveaux.

Ils ont mis sur pied, pour cette exécution sacrilége, plus de police, plus de gendarmes, et plus de soldats de toute arme, qu'il n'en faudrait pour maintenir une ville en état de siége à l'heure d'une invasion étrangère.

Mais cette peur qui les tenait à la gorge est la démonstration la plus éclatante de leur mauvaise foi et de l'odieux de leur besogne. Lorsque les catholiques de Toulouse ont élevé la statue sur son piédestal, ils n'eurent pas besoin pour la protéger contre ses adversaires, honteux alors, d'appeler la force armée ; ils étaient là prêts à défendre leur croyance et le monument de leur foi contre toute atteinte sacrilége. Mais il n'en était pas besoin. Les ennemis de Dieu et de la liberté n'agissent qu'avec la sécurité complète que leur donnent les immunités du pouvoir.

Lorsque nous avons vu les principales rues du centre de la ville gardées à vue depuis trois heures du matin jusqu'à midi, la circulation interceptée sur un grand nombre de points et les abords de la place Saint-Georges défendus comme une forteresse, interdits à tous ceux qui ne montraient point les insignes de déboulonneur, nous avons véritablement triomphé ; c'était l'aveu public du despotime et de l'impuissance.

Nous avons déjà protesté plus haut contre le rôle qu'on a fait jouer à l'armée française. Mais ainsi que l'a dit notre confrère de l'*Union du Midi* :

« L'odieux ne retombe pas sur nos braves militaires ; il appartient tout entier à la bande malfaisante qui cherche à les compromettre dans de pareilles équipées. »

Redirons-nous ici les douloureuses

épisodes du déboulonnement. Les rares spectateurs en ont conservé une impression ineffaçable, plus pénible encore, si c'est possible, que celle de l'exécution des décrets du 29 mars.

« Aussitôt que le carré du déshonneur a été formé, dit l'*Union du Midi*, une quarantaine d'ouvriers embrigadés pour la circonstance, sont accourus traînant avec eux tous les engins nécessaires au déboulonnement. On eut dit qu'il s'agissait de faire le siége d'une citadelle. Ces malheureux semblaient même avoir du courage; il est vrai qu'ils ne pouvaient ignorer que la statue de la timide bergère ne se défendrait pas. »

Les démolisseurs accrochés aux épaules de la statue et frappant à coups redoublés pour déboulonner les bras étendus dans la pose de la prière et de l'extase ; les échafauds dressés d'abord à la lueur vacillante des lanternes, puis à la pâle lumière du jour naissant, apparaissant tout à coup sous les rayons du soleil, et s'élevant lentement, péniblement, malgré les efforts furieux de vingt ouvriers ; les agents de police impassibles ou ricanant; les éclats volant de tous côtés; cet ensemble formait un tableau sur lequel planait l'horreur des plus mauvais jours de la Révolution.

A cinq heures du matin, les deux bras étaient déboulonnés... Les ouvriers se sont empressés de les déposer sur le gazon. C'est alors qu'on a pu voir cet odieux spectacle dénoncé avec indignation par toute la presse honnête : M. Dalous, commissaire de police, s'approcher en ricanant, soulever le bras de la statue mutilée, et simuler une poignée de main, en murmurant, assure-t-on, des paroles grotesques.

Voilà les hommes auxquels la République confie la garde de l'ordre et la protection de la décence publique !

Ce n'est qu'à midi que l'horrible besogne a été terminée. La statue descendue par le treuil jusqu'au pied du monument a été couchée sur un camion et garrottée avec des cordes comme une condamnée qu'on mène au châtiment.

C'est alors que le cortége s'est mis en marche.

Cortége lugubre. Marche sinistre. Les gendarmes, le sabre au poing, l'air triste et soucieux, précédaient cette « fatale charrette » sur laquelle la statue amputée, mutilée et profanée, souriait encore et semblait solliciter le pardon céleste pour ses persécuteurs.

Les rares assistants qui avaient pu franchir la barrière vivante — et Dieu sait au prix de quels efforts et de quels stratagèmes, ont senti leur cœur se serrer ; des larmes sont montées à bien des yeux, et des poitrines oppressées par la honte et par la douleur font sortir ces cris : « Vive sainte Germaine ! vive la France ! vive Toulouse ! »

Le lugubre cortége s'est arrêté devant la porte du musée qui a roulé lourdement sur ses gonds, et quelques instants après, les valets terminant leur œuvre impie et déshonorante « enfouissaient » leur victime, la statue de Falguières, l'image bénie de Germaine Cousin *dans les caves* du musée de Toulouse.

L'AVENIR

C'est là que nous irons la chercher au jour de cette réparation que la conscience publique attend, qui ne peut nous manquer et pour laquelle Toulouse saura faire revivre les splendeurs du passé, sans oublier la récompense si bien méritée par ceux qui ont insulté à nos croyances, violé nos plus chères et nos plus saintes libertés.

Oui, nous la reverrons se dresser souriante, sous l'azur de son ciel natal, la douce et sainte patronne de la cité. Nos acclamations monteront de nouveau vers elle, et nous prononcerons une fois encore, devant son image relevée, le plus solennel serment d'amour que jamais peuple ait proféré. Et nous reverrons, ce jour-là, avec elle, tous les biens que l'on nous a ravis.

Je sais que ce beau jour apparaît en ce moment dans un lointain obscurci d'épais nuages.

Aussi, des chrétiens attristés, lassés par la lutte, se découragent et murmurent : « Combien de temps encore ?... »

Il appartient à chacun de nous, de hâter, ou tout au moins d'assurer l'heure de la délivrance. Sans doute, la Providence sera le grand ouvrier du relèvement de la Patrie, mais tous nous sommes conviés à le préparer par nos efforts et par notre inviolable fidélité.

Ayons confiance.

Les adversaires de notre foi ont pour eux la force brutale et le présent.

Nous avons pour nous Dieu, le bon droit et l'avenir !

Nous avons reproduit dans cette brochure les noms des hommes honorables qui composèrent le Comité des souscripteurs du monument de sainte Germaine.

La justice la plus élémentaire nous fait un devoir de placer ici les noms des auteurs responsables du déboulonnement de la statue, ou de ceux qui y ont activement et bénévolement participé :

M. Castelbou, maire de Toulouse.

MM. Combes, Idrac, Barthélemy, Laurens, Cuveiller, Petit, Gabriel Rodière, Nassans, Féral (Isidore), Rué, Durand, Lavigne, Carolis, Rouquier, Comère, Roumens, Frère, Ournac (Camille), Cabrit, Goujat, Serres, Estenave, Pradal, Savy, Calvinhac, Grillou, Leygue jeune, Pertuzès, Martin, conseillers municipaux.

MM. Huc, Rumeau, Auba, E-quié, Lacoste, absents, n'ont pas protesté contre le vote de leurs collègues.

M. Merlin, préfet de la Haute-Garonne ; M. Constans, ministre, ont approuvé.

MM. Carton, Dalous, commissaires, étaient présents à l'exécution.

M. Périé, dit Montastruc, entrepreneur, a dirigé les travaux de démolition, surveillés par M. Fitte, architecte diocésain.

Toulouse, imprimerie Douladoure-Privat, rue Saint-Rome, 39. — 2056



A LA

GLORIEUSE MÉMOIRE

DE

PIE IX

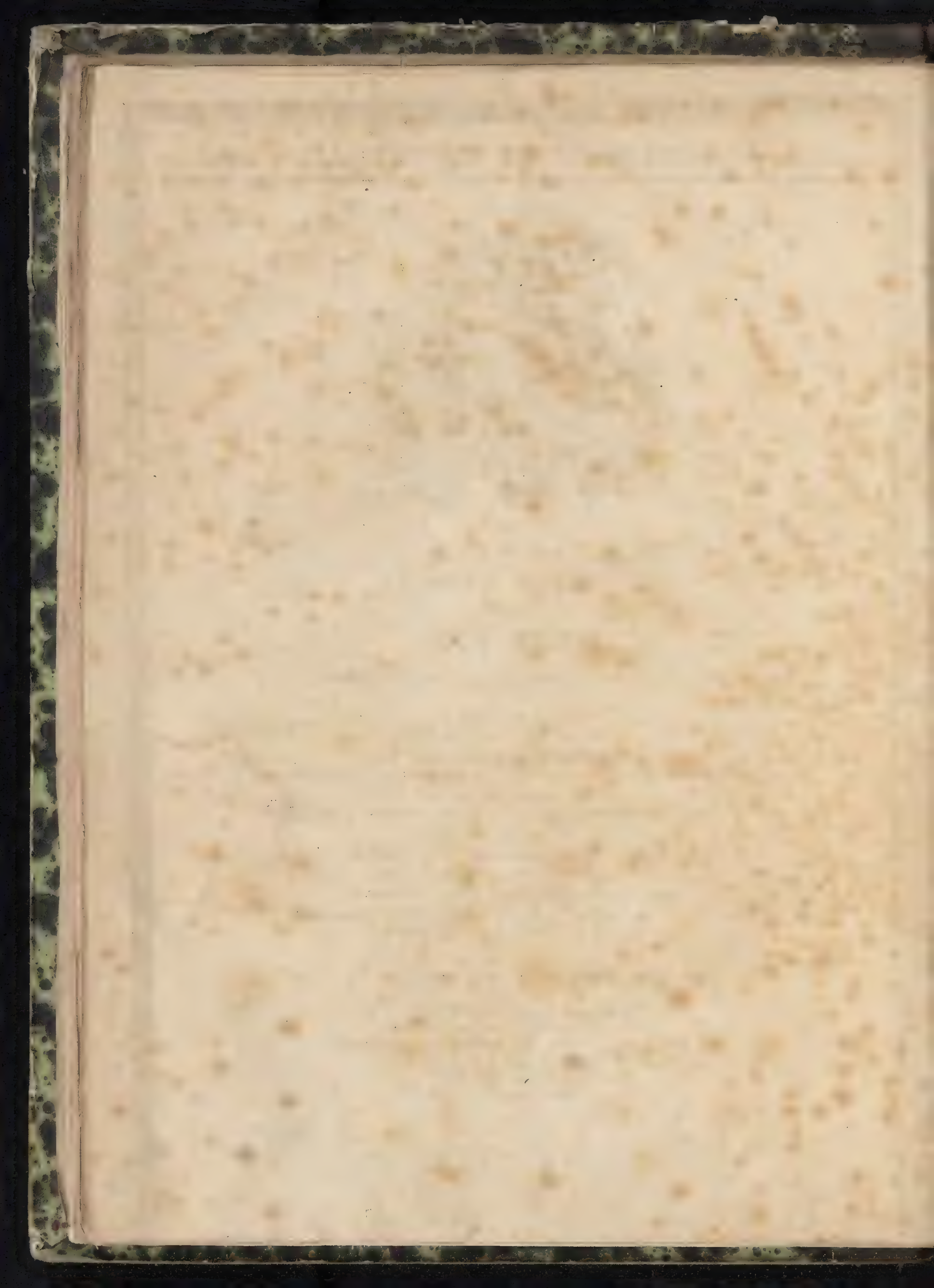
VICAIRE DE JÉSUS-CHRIST, PAPE, PONTIFE ET ROI

PASTEUR UNIVERSEL
PATRIARCHE ET JUGE SUPRÊME
DOCTEUR INFAILLIBLE
CONFIRMATEUR DE LA FOI DES CHRÉTIENS * HÉRITIER DES APÔTRES
CHEF DE L'ÉGLISE DU MONDE
ORACLE DE L'ESPRIT APOSTOLIQUE * PÈRE DES NATIONS CATHOLIQUES
ORIGINE ET RACINE DE L'UNITÉ
SOURCE DE L'AUTORITÉ * LUMIÈRE DE LA RELIGION
NOTRE GUIDE ET NOTRE PÈRE
ABEL EN PRIMAUTÉ * MELCHISÉDECH EN ORDRE
AARON EN DIGNITÉ * MOÏSE EN AUTORITÉ * SAMUEL EN JUDICATURE
PIERRE EN PUISSANCE * CHRIST EN ONCTION

AU PAPE PIE IX

Serviteur des serviteurs de Dieu,
Evêque de Rome, le premier des Evêques,
Né à Sinigaglia le 13 mai 1792; Ordonné prêtre en 1819;
Consacré évêque en 1827;
Elu Souverain-Pontife en 1846;
Mort à Rome le 7 février 1878.

QUE SA MÉMOIRE SOIT ÉTERNELLEMENT BÉNIE!





Sa Sainteté Pie IX.

PIE IX

Lorsque nos petits-neveux écriront l'histoire du dix-neuvième siècle, ils verront, dominant toute son époque la splendide figure de Pie IX, que la postérité appellera le Grand.

Cette personnalité grandiose dépassera de toute sa hauteur les plus illustres d'entre les hommes d'Etat actuels, qui pensent faire dire d'eux-mêmes ce que l'on a dit injustement de Richelieu : « Il illustra le règne et avilit le roi. » Que sont tous leurs petits moyens, toutes les intrigues et toutes les bassesses de la diplomatie auprès du calme solennel et de la paix joyeuse qui brillaient sur les traits du courageux Pontife?

⁂

Ce vieillard sans défense, attaqué de tous côtés, débordé par le torrent de l'impiété, n'a pas cessé de lutter depuis les premiers jours de son règne jusqu'à la fin. Il a dû combattre ses ennemis, ses amis, ses propres aspirations, et jusqu'à ceux qui le voulaient servir et ne comprenaient point ce qu'il y avait en lui de vertu surhumaine.

Chef spirituel de l'Eglise, il voyait le troupeau confié à sa garde battu en brèche par des hérésies multipliées, par des sectes de toutes sortes, par des rebellions, des désertions, des défaillances. Il ressentit l'amère douleur d'être contraint à sévir, d'être obligé de faire appel à sa redoutable puissance pour frapper de fanatiques révoltés, qu'il eut voulu conserver à force de charité à l'unité catholique.



Il lui fut donné, à lui qui établissait partout et jusqu'aux confins du monde la hiérarchie ecclésiastique, de voir l'Eglise, dont il s'efforçait de répandre et d'accroître l'influence civilisatrice, persécutée de tous côtés : ici par la violence morale, là par la force brutale, ailleurs par le mépris du sacerdoce, en tous lieux par la calomnie et la diffamation.

Les rois les plus puissants du monde s'allièrent contre lui : on se mettait à plusieurs pour lui faire la guerre, à cet homme qui avait la douceur de l'agneau, unie à l'indomptable courage du lion, et lui, pauvre, dénué, sans appuis, sans conseils, sans armée, vieillard maladif, entouré de vieillards infirmes ou cassés par l'âge, il s'imposait encore à l'univers, dictait des lois et les voyait obéies, quels que fussent les obstacles accumulés sous ses pas.

L'Europe s'ébranlait à sa voix, et les potentats se cachaient aux éclats de cette voix souveraine, pour qu'on ne vît pas qu'ils tremblaient. Quatre cents millions d'âmes reconnaissent la primauté de Pierre, séparées sans doute par les mœurs, par les intérêts, par les nécessités sociales, mais unies dans l'adoration du même Dieu, dans la même communion, dans un amour commun pour Celui qui porte le titre de Père de tous les fidèles.



Voilà ce qu'était Pie IX, et pas un homme n'oubliera le respect dû à cette imposante majesté doublement sacrée par l'âge, par le malheur ; doublement vénérable par la dignité pontificale, par la dignité royale ; — pas un homme, hormis les déshonorés qui ont bu toute honte, et qui insulteraient même au sang divin du Christ crucifié !

Donc, durant ce tiers de siècle que régna cet héritier de Pierre, il vit autour de lui l'Eglise qu'il gouvernait en proie à la furie des persécuteurs acharnés, les catholiques massacrés, emprisonnés, exilés, ruinés, injuriés, calomniés : au nord, au midi... Les temples de Dieu dépouillés, les biens des pauvres confisqués, les ordres religieux bannis et spoliés, l'enseignement du prêtre soumis à d'odieuses entraves.



Et son regard allait chercher les malheureux, souffrant pour la foi, dans les steppes glacées de la Sibérie, dans les vallons désolés et arides, de l'Islande, dans les plaines ensanglantées de la Pologne, au fond des cachots d'outre-Rhin, pour les couvrir de son amour et les consoler de sa bénédiction.

Impuissant à empêcher ces maux, qui lui arrachaient des larmes si amères, il ne cessait pas, du moins, de revendiquer hardiment le droit de ses ouailles, de plaider avec une indomptable énergie la cause des opprimés contre les

oppresseurs, des faibles contre les forts, de la paix contre la guerre, de la charité contre l'égoïsme des nations.

Toute nation qui souffrait avait en lui un défenseur; toute cause juste, un avocat. Il aimait son peuple d'un amour tendre et sans bornes; son peuple immense où se confondent toutes les races, toutes les nationalités. Tous les hommes étaient ses fils, et il eût voulu que tous les hommes fussent frères.

***

Lorsqu'il apparaissait à la loggia de Saint-Pierre, debout, les bras largement ouverts, comme pour embrasser dans une seule étreinte ces millions d'âmes qu'il gouvernait en Pontife-Roi, et que, par un élan sublime, il se dressait comme pour atteindre le ciel, et que sa voix vibrante comme l'airain sacré retentissait, émerveillant la foule de ses puissants éclats, il semblait une émanation de la Divinité ; ceux qui le virent alors, tout enveloppé d'une majesté surhumaine, disent que c'était une vision splendide laissant deviner aux yeux humains, qui ne verront jamais rien de plus beau, les splendeurs inénarrables de la Cité céleste.

***

Il y avait en lui quelque chose qui n'était pas de ce monde : le sourire suave de la pureté parfaite, car ce vieillard avait la candeur d'un petit enfant; le regard profond, et *qui voyait au-delà*, du Mystique en communication constante avec l'Esprit d'en haut; la beauté noble et sereine, qui est le miroir des âmes d'élite.

Son aspect produisait une impression indicible : les cœurs battaient, les yeux se mouillaient de larmes; on se jetait à deux genoux; et le plus fier orgueil fléchissait devant l'Homme vêtu de blanc qui représentait ici-bas le seul pouvoir qui n'ait d'autres bornes que la volonté même de Dieu.

***

Cette grandeur fut réellement un des attributs de Pie IX. Il était né roi, pour ainsi dire. Humble, à l'exemple de l'apôtre, il savait faire respecter en lui Celui dont il était le vicaire. Il voulait que l'hommage fut rendu, en sa personne, à la Papauté instituée du Christ ; mais quand le Pape avait fait son devoir, le mortel, qui se croyait un pécheur comme tous les mortels, allait s'agenouiller devant la croix, et prosternait aux pieds du grand Supplicié du Calvaire son front auguste que ne ceignait plus la tiare d'or et de pierreries.

Pie IX priait sans cesse et ne se lassait point de prier. Il avait besoin de tant de grâces pour lui, de tant de miséricordes pour ceux qui lui faisaient du mal !

***

Il aura la gloire d'avoir conquis de vastes champs pour y répandre la semence évangélique : l'Eglise lui doit le rétablissement de la hiérarchie en Angleterre, en Hollande, aux Etats-Unis; la création de nombreux siéges épiscopaux; l'organisation des missions catholiques; l'unité de la liturgie, la fondation d'une infinité d'œuvres de bienfaisance, d'instruction; le développement des ordres religieux; beaucoup d'autres bienfaits encore qu'il serait trop long d'énumérer.

***

Pie IX a canonisé et béatifié de nombreux serviteurs de Dieu, martyrs, confesseurs de la foi, modestes saints ignorés de la foule.

Il a défini et promulgué deux dogmes: l'Immaculée-Conception et l'Infaillibilité. Il a convoqué et réuni le concile le plus nombreux qui se fût jamais assemblé, et dont il faut espérer la prochaine continuation.

Il a entretenu dans l'Eglise, par les pèlerinages, par les fêtes, les jubilés, les faveurs spirituelles qu'il se plaisait à répandre, cette vitalité qui est l'apanage du catholicisme, car le catholicisme n'est pas l'inertie, mais la vie ; l'inaction, mais le travail.

***

Sous le pontificat de Mastaï-Ferretti, Rome a vu se déployer des magnificences qu'elle avait oubliées depuis des siècles : c'étaient des milliers et des milliers de pèlerins venant saluer l'auguste vieillesse du Pontife, des anniversaires glorieux, des cérémonies pompeuses, qui entretenaient le culte du beau, des arts, des lettres.

Prompt à reconnaître le progrès matériel de l'industrie et du commerce, le Pape ne dédaignait pas de convier la chrétienté à des expositions, moins universelles sans doute que celles

des autres capitales, mais où s'entassaient des chefs-d'œuvre qu'on ne voyait que là.

⁂

Protecteur éclairé de la science, de la littérature, de la peinture, de la sculpture, de tout ce qui élève les facultés de l'esprit et annoblit les intelligences, Pie IX s'entourait de savants et d'artistes, encourageait leurs efforts, récompensait leur labeur. Plus grand encore que Léon X, car Léon X n'avait pas à compter avec la politique de son temps ; Léon X pouvait se dérober aux inquiétudes, aux soucis, aux chagrins, tandis que Pie IX ne voulait ni ne pouvait déserter une seule minute la citadelle de l'Eglise, qu'il défendait contre des hordes d'agresseurs.

⁂

Demandez aux Romains si Pie IX fut un grand roi, avant qu'il refermât sur lui, pour ne les plus ouvrir, les portes de bronze du Vatican ? Demandez-leur si la crosse était plus pesante que le sceptre ? Ce n'est pas ici le lieu d'examiner le règne temporel du Pape, mais il nous est permis de dire que pas un roi constitutionnel de l'Europe ne fut plus libéral, plus prodigue de réformes, plus soucieux du bien-être de ses sujets, plus désireux d'alléger leurs charges, plus accessible à tous, connaissant mieux les hommes et les appréciant aussi justement.

⁂

La charité de Pie IX est connue : on a cité cent exemples touchants que je me reprocherais de reproduire, car ils sont dans la mémoire de tous nos lecteurs. Le Pape donnait tout ce qu'il avait, souvent plus qu'il ne possédait.

Nos soldats le savent bien, et je sais, moi, plus d'un *grognard* à moustache grise qui aura pleuré sur son Pape, sur ce Pape qu'il saluait, autrefois, rondement, à la française, et qui trouvait toujours une affectueuse parole escortant un beau présent pour le troupier qui le gardait.

⁂

Cette générosité, cette libéralité de Pie IX deviendront légendaires tout ainsi que son esprit jovial, d'une finesse tout italienne, et qui s'exerçait si volontiers dans les causeries intimes de l'après-midi. Le Pape aimait à s'entretenir avec ses familiers : il avait toujours le mot juste, l'expression précise.

Nul n'ignorait que Pie IX fut un orateur de premier ordre, un improvisateur charmant. Ses allocutions resteront des modèles inimitables d'éloquence, de bonhomie, de force, de chaleur. Il parlait avec une abondance extrême, simplement, rencontrant des effets irrésistibles, des paroles qui atteignirent souvent au sublime.

⁂

Voilà donc ce que fut le Pontife dont toute la catholicité pleure la perte : un Pontife, un roi ferme, libre, sage, prudent ; un politique habile ; un protecteur des désespérés, un défenseur des persécutés, un bienfaiteur des pauvres, un orateur éloquent, un protecteur des sciences, des arts et des lettres.

Magnifique, simple, affable, disert, il fut aussi pieux, charitable, zélé pour la religion, laborieux, s'appliquant sans perdre un instant de sa vie à faire le bien, en vue de la mission surnaturelle qui lui échoit de par sa dignité.

Aussi la postérité le récompensera-t-elle de tant d'efforts et de sacrifices, admirera-t-elle tant de vertus qui brillèrent tour à tour, chez l'enfant, le jeune homme, le prêtre, l'évêque, le cardinal, le Souverain-Pontife, et nous aurons la joie de voir Pie IX salué dès maintenant du titre qui n'a encore été décerné qu'au seul pape Grégoire VII.

⁂

Gloire éternelle a PIE LE GRAND.

Charles Buet.

LA MORT DU PAPE

Depuis quelques mois déjà la santé du Souverain-Pontife était ébranlée, de fréquentes maladies alarmaient les familiers de Sa Sainteté. Mais rien ne faisait prévoir un dénouement aussi rapide, et c'est avec une profonde consternation que l'on a appris que Pie IX venait de succomber.

Le mercredi, 6 février, Sa Sainteté avait passé une journée assez calme. Elle avait assisté le jour de la Purification à la grand'messe dans

la chapelle Pauline, et avait pu faire une courte promenade dans la bibliothèque.

Le soir, Elle fut saisie d'un accès de fièvre pernicieuse avec afflux d'humeurs à la poitrine, et le mal fit des progrès extrêmement rapides. Son sommeil fut interrompu dans la nuit vers trois heures du matin. Les personnes qui veillaient auprès du Pape, le voyant en proie à une sorte d'étouffement, se hâtèrent d'appeler le docteur Ceccarelli, qui vint en toute hâte et réclama aussitôt l'assistance du docteur Antonini.

Les deux médecins constatèrent aussitôt une violente attaque de fièvre pernicieuse, et jugèrent que le cas était mortel.

Les membres du Sacré-Collége furent immédiatement avertis. Son Eminence le cardinal-vicaire ordonna aussitôt que le Très-Saint-Sacrement fût exposé dans toutes les églises de Rome, et que toutes les cloches de la Ville éternelle appelassent les fidèles aux pieds des autels. Partout furent dites des prières pour le Pontife agonisant.

La douloureuse nouvelle se répandit avec la rapidité de l'éclair et produisit une impression immense : le peuple romain se porta en foule vers le Vatican. L'anxiété était générale.

Tous les cardinaux présents à Rome se rendirent au Vatican, et ceux qui résident à l'étranger furent prévenus par le télégraphe que Sa Sainteté se trouvait dans un état désespéré.

Les antichambres pontificales étaient pleines d'évêques, de prélats, de prêtres et de religieux; tous les membres du corps diplomatique, de l'aristocratie romaine étaient accourus. Les suisses et les gendarmes gardaient toutes les portes du Vatican.

Le roi Humbert envoya trois fois dans la journée prendre des nouvelles du Pape, et se fit porter toutes les demi-heures un bulletin de sa santé. On sait que S. M. fut elle-même gravement indisposée.

A onze heures du matin, le Pape allait plus mal; les voies respiratoires étaient embarrassées, le pouls rapide. Le cardinal Panebianco, et Mgr Marinelli, sacriste, accompagnés des aumôniers et des gardes nobles, allèrent chercher le Saint-Viatique, que le Pape reçut dans les sentiments d'une angélique piété et d'une parfaite résignation. Mgr Marinelli lui administra ensuite l'Extrême-Onction.

Pie IX avait conservé l'entière lucidité de son esprit. Entre les accès de suffocation, on l'entendait répondre d'une voix distincte aux prières que récitait le cardinal Bilio, agenouillé au pied du lit.

A midi, le Pape, conservant son âme sereine, prit sous son oreiller un crucifix, et bénit le Sacré-Collége, les ministres de France et d'Espagne qui l'entouraient. Il y avait là trente-cinq cardinaux, parmi lesquels les Eminentissimes Franchi, de Falloux, Chigi, Howard, Mgr Agnozzi, Mgr Macchi, majordome palatin, le lieutenant-général prince Barberini, duc de Castelvecchio, commandant la garde noble, le prince Altieri de Viano, le marquis Cavaletti, sénateur de Rome, le marquis Antici Mattei, le marquis Sacchetti, les princes Giustiniani et de Sulmone, le duc de Bomarzo.

Le grand pénitencier récita alors le *Proficiscere* et l'acte de contrition auquel le pape répondit :

— *Col vostro santo ajuto* !

Ce furent ses dernières paroles. Le râle commençait. Le Pape fit signe qu'il ne pouvait plus parler. Le grand pénitencier lui demanda la bénédiction pour les cardinaux. Alors Pie IX levant la main droite, jeta un regard suprême autour de lui, et donna sa dernière bénédiction!

Quel spectacle que celui de ce vieillard octogénaire assistant à sa propre agonie, et quittant la terre d'exil sans proférer une plainte, saluant d'un suprême témoignage d'amour ses enfants réunis autour de sa couche!

A trois heures quarante minutes, l'agonie commença. Les yeux du mourant se voilèrent : la sueur inondait son front; des larmes sillonnaient son visage. A cinq heures et demie, le cardinal pénitencier se mit à réciter le chapelet. A cinq heures trois quarts, au moment où retentissaient les premiers tintements de l'Angelus, le Pape rendit le dernier soupir, et Mgr Marinelli lui ferma aussitôt les yeux, en s'écriant, au milieu d'un lugubre silence :

— *Requiem æternam dona ei, Domine.*

Quelque temps après, le cardinal camerlingue, en habits violets et en rochet, accompagné des clercs de la chambre apostolique, vêtus de noir et également en rochet, accomplit le cérémonial usité en ces tristes circonstances.

Il frappa trois fois à la tempe le vénérable Pontife défunt, avec un petit marteau d'argent, en l'appelant trois fois par son nom de baptême :

— « Giovanni! Giovanni! Giovanni! »

Puis il se tourna vers les assistants et dit à voix haute, en italien :

— Le Pape est réellement mort.

Il récita ensuite le *De profundis* et l'oraison.

Le notaire secrétaire de la chambre apostolique rédigea et lut, à genoux, l'acte constatant le décès du Pape, et réclama l'anneau du Pécheur, qui fut remis au cardinal camerlingue.

Ce personnage prit immédiatement le pouvoir gouvernemental et l'administration, comme c'est un droit de sa charge. Il a dû confirmer dans leurs fonctions tous les dignitaires et fonctionnaires, révoqués *ipso facto* par la mort du Pape. On sait que le camerlingue de la sainte Eglise romaine est Son Em. Joachim Pecci, né à Carpinetto, diocèse d'Anagni, le 2 mars 1810, jusqu'ici archevêque-évêque de Pérouse, créé et publié cardinal par Pie IX, dans le consistoire du 19 décembre 1853, du titre de saint Chrysogone.

L'éminentissime Pecci, chargé aussi du gouvernement avec le cardinal di Pietro, est d'un caractère énergique, et d'une grande vertu. Il est renommé pour sa charité toute sacerdotale, son équité incorruptible et sa fermeté. Il a été nonce à Bruxelles. Il a été l'initiateur d'un grand mouvement scientifique dans son diocèse de Pérouse.

S. E. Camille di Pietro, évêque d'Albano, né à Rome le 10 janvier 1806, est le doyen du Sacré-Collége. Il a été créé par Pie IX, et réservé *in petto* dans le consistoire secret du 15 décembre 1853, et publié le 16 juin 1856. Prélat, juge à la consulte, juge au tribunal suprême de la signature, auditeur de Rote, nonce à Naples, puis à Lisbonne, préconisé archevêque de Bérythe en 1839, telles sont les différentes étapes de sa carrière.

Le cardinal Louis Bilio, évêque de Sabine, créé et publié par Pie IX en 1866, est né à Alexandrie du Piémont, le 25 mars 1826. Il appartient à la congrégation des clercs réguliers de Saint-Paul (Barnabites). C'est un théologien : au Concile, il a présidé la commission du dogme.

Il fut décidé que le conclave se réunirait au Vatican, dans la *Galerie des cartes géographiques*, située au troisième étage, sur la grande cour.

Tous les nonces accrédités auprès des cours souveraines reçurent mission d'inviter les cardinaux à se rendre à Rome sur-le-champ.

La notification du cardinal-vicaire, annonçant la mort du Pape, déclara que les funérailles auraient lieu dans la basilique de Saint-Pierre, et que le corps serait exposé dans la chapelle Sixtine.

Le Pape avait laissé des instructions sous un pli cacheté, qui fut ouvert par le camerlingue, le 8 février, en présence des cardinaux réunis en congrégation et *præsente cadavere*. Comme on le sait, le conclave ne peut se réunir que onze jours après la mort du Pape, après la célébration des obsèques *novendiales*, qui durent neuf jours. C'est donc le 18 février seulement que le Sacré-Collége entrera en conclave.

S. E. le cardinal Pecci mit sous le sceau pontifical tous les papiers du Saint-Père, à l'exception de ses papiers personnels.

La cour et le gouvernement du roi Humbert ont manifesté le désir d'assister officiellement aux obsèques, si des places leur sont réservées dans la basilique Saint-Pierre.

Le 9 février, le corps du Saint-Père a été transporté directement à la chapelle du Saint-Sacrement, dans la Basilique de Saint-Pierre. La veille, à quatre heures, les prélats domestiques avaient tout préparé pour le transport. Mgr Negrotto, camérier secret ; Mgr Ricci, prélat palatin ; Mgr Casali del Drago, camérier secret, aidés du docteur Ceccarelli, revêtirent le corps du Saint-Père de ses habits pontificaux. Puis, quatre *sediaires* le soulevèrent sur une litière recouverte de damas rouge, et le cortége se mit en marche en faisant de longs détours à travers les salles et les corridors immenses du Palais.

Derrière le corps du Saint-Père, que précédaient des gardes nobles, épée nue, s'avançaient : le prince don Philippi Orsini, duc de Gravina, deuxième assistant au trône pontifical, le premier camérier secret Ruspoli, le comte Massimo, le marquis Sacchetti, grand fourrier des sacrés palais apostoliques, le prince don Mario Chigi-Albani, maréchal de la sainte Eglise romaine et gardien du Conclave, portant l'ancien costume espagnol de Philippe II, en velours noir.

Puis venaient les cardinaux, un cierge à la main, les gardes nobles, les camériers de cape et d'épée, les gardes palatins, les gardes suisses.

Sur le passage du cortége était rangé tout le personnel du Vatican.

Le corps du Pape fut reçu à la sortie de l'escalier secret, par le Chapitre de Saint-Pierre de Rome, venu processionnellement à sa ren-

contre et précédé de la croix, et fut transporté immédiatement à la chapelle du Saint-Sacrement.

Le lendemain matin, vers six heures et demie, l'église fut ouverte au public et aussitôt envahie par une grande foule qui attendait avant le jour devant la grille de bronze.

Le pape est couché sur un lit de damas rouge incliné, revêtu, sur sa soutane blanche, d'un rochet de dentelles, de la mosette rouge lamée d'or, coiffé d'une mitre en or.

Les bras sont croisés sur la poitrine, les mains recouvertes de gants de soie violette, avec la croix d'or brodée sur le dos de la main, et l'anneau d'or passé sur le gant.

L'expression du visage est vivante. Le Pape semble sourire. Mais les traits sont gonflés et la peau du visage a contracté une couleur jaunâtre.

A côté du lit de parade sont disposés deux chapeaux pontificaux en soie rouge avec glands et cordons d'or.

Autour du lit sont espacés douze grands chandeliers. Aux quatre coins, des gardes-nobles, en petite tenue, se tiennent l'épée nue.

Le 10 février, dans la chapelle du chœur qui s'ouvre en face de la chapelle du Saint-Sacrement, le chapitre de Saint-Pierre a célébré un service solennel.

CRUX DE CRUCE

Adorons les décrets de la Providence! Un grand deuil frappe l'Eglise universelle. Dieu a rappelé à lui son auguste Vicaire, son représentant sur la terre, le deux cent cinquante-septième successeur du prince des apôtres, le Pape Pie IX, dont l'âme a recouvré sa liberté!

Le Pontife, père commun des fidèles, est mort après une courte agonie. Ses dernières paroles ont été celles-ci :

« *Col vostro santo ajuto!* » Avec votre sainte aide!

En présence d'un événement aussi considérable, tous les autres événements, toutes les inquiétudes, toutes les préoccupations disparaissent. Il semble que cet homme emplissait l'univers, et que, lui disparu, tout retombe dans le néant. Certes, il y tenait sa place, la première en dignité, la première en puissance, la première en grandeur, et l'on pourrait presque dire la première en vertu.

Les chrétiens sont consternés. A voir cette vieillesse vigoureuse, cette vitalité splendide qui se manifestait dans tous les actes du Pape, cette intelligence toujours en éveil, ce cœur jeune, cette âme pure et sereine, malgré tant de malheurs immérités, malgré tant de haines accumulées, de violences, d'injures, de souffrances, il semblait que la mort n'osait approcher, et qu'elle respecterait longtemps encore celui que nous pleurons.

Dieu avait imposé à Pie IX un long règne de trente années : un règne incomparable, dont chaque jour a été marqué par une grande action ou attristé par une grande épreuve. Nul ne s'attendait encore à la voir cesser, et si brusquement. C'est un coup de foudre, dont les éclats retentissent par toute la terre, jusque à ses extrémités les plus reculées.

« C'était le seul homme qui restât sur la terre, livrée à ses propres ténèbres, qui menacent d'être les plus épaisses où elle ait roulé depuis longtemps, s'écrie M. Louis Veuillot. On peut dire aujourd'hui qu'il n'y a plus d'astres à éteindre, plus rien à mourir. Avec Pie IX, une grande époque d'hommes finit. A regarder l'état du monde, quelle ne serait pas la profondeur de la nuit qui commence et qui fait à chaque minute un pas de géant? L'humanité tout entière, dans une attente formidable, lève les yeux au ciel où ce soleil vient de remonter dans un nuage d'où semblent prêts à pleuvoir le feu et le sang. »

Paroles profondément tristes et profondément vraies! Cette année, qui commence, menace d'être terrible.

En moins de trente jours, Rome, atterrée de ce spectacle inouï, voit mourir dans les pompes de son Quirinal le roi qui l'a prise, et dans la grandiose solitude du Vatican le Pape qui l'a perdue!

Le vainqueur et le vaincu, presque à la même heure, comparaissent devant Dieu, et Dieu juge! Tribunal sans appel dont la sentence restera inconnue jusqu'au moment où le monde créé aura cessé d'exister! Redoutable mystère, dont la seule pensée fait trembler les plus endurcis, et humilie les plus orgueilleux...

Et le roi s'est courbé, repentant sous la bé-

nédiction du Pape... Et le dernier acte du Pape a été le pardon. Tous deux se sont revus face à face, au-delà de cette vie chétive, où celui-ci avait combattu celui-là, César luttant contre Pierre.

La barque de Pierre tient contre la tempête, et la mer en furie ne la fera point sombrer!

En même temps, le même jour peut-être où le chef de l'Eglise catholique expirait, l'empire ottoman croulait à Constantinople... Pour la première fois depuis plus de quatre siècles, une armée chrétienne pénétrait presque dans la capitale de l'islamisme et renversait le croissant de Mahomet.

Nous assistons, inertes et sans les comprendre, à ces prodigieuses commotions qui rempliront l'histoire. Ce siècle a déjà eu de bien étonnantes révolutions : il a vu se former un empire aussi vaste que celui de Charlemagne, et dont il ne reste que le souvenir; il a vu naître et grandir et s'éteindre la fortune du César moderne; il a vu des royaumes disparaître, des nations périr, des trônes se briser, de gigantesques batailles, d'immenses découvertes, et désormais, accoutumé à ces étranges secousses qui l'ébranlent, il paraît contempler, impassible, les spectacles auxquels il est convié et qui ne l'étonnent plus.

Frappés d'aveuglement, les hommes du siècle ne veulent point comprendre l'enchaînement des choses, ni se soumettre aux lois providentielles qui les régissent, ni reconnaître qu'ils sont gouvernés par la volonté divine : ils nient l'éclatante vérité, se réjouissent de l'erreur, et pris d'un vertige inexplicable, ils courent d'eux-mêmes à l'abîme qui doit les engloutir.

Dieu est là, pourtant! Il dispose de ses créatures, et c'est au moment où tout semble perdu que tout est sauvé peut-être... Peut-être! mot terrible et qui est la règle de conduite, maintenant que rien n'est assuré et que l'imprévu commande en toute chose.

Qui sera notre guide? La prophétie du saint ermite Malachie nous l'annonce : le Pape qui succédera à Pie IX est désigné par ces mots *Lumen in cœlo*... Ce sera une lumière brillante, une colonne étincelante comme celle qui illumina le désert où marchaient les Hébreux.

Le nom de ce Pape, nous le saurons dans quelques jours lorsque le veuvage de l'Eglise du Christ aura pris fin, et nous l'acclamerons.

Hélas! qu'il soit plus heureux que Pie IX, *Crux de Cruce!*

Depuis huit cents ans, la croix blanche de Savoie couvrait de son égide l'une des plus vieilles dynasties de la vieille Europe; elle avait paru victorieuse et glorieuse sur mille champs de bataille ; aux Croisades elle était au premier rang. Ce siècle devait la voir s'élever contre l'étendard où sont brodées les clés apostoliques...

Pieux symbole d'une royale famille illustrée par tant de saints, elle est fixée au fronton du Quirinal, à quelque pas de ce Vatican qui retentit du dernier soupir du Pontife, dont les yeux baignés de pleurs l'ont souvent contemplée, luisante sur sa pourpre.

Naguère elle ornait le drap mortuaire du cercueil d'un roi, et voici que le crêpe noir l'a voilée, pour qu'elle ne pût, croirait-on, prendre le deuil du Pape qui a souffert par elle.

Quels enseignements il plaît à Dieu de donner aux hommes!... Et n'est-on point tenté de s'écrier : *Reges erudimini?* Ce qui est effrayant, c'est que la voix d'en-haut n'est point écoutée, que le temps est venu où l'on a des yeux et que l'on ne voit point, des oreilles et que l'on n'entend point. Aveugle et sourd, le troupeau humain marche à l'aventure; il se révolte contre ses pasteurs, il se rue au pâturage, et fraternise avec les loups qui le déciment.

Si le Pape meurt, la papauté est immortelle. A Pie IX succédera un autre pontife et la chaîne de la tradition sera renouée. Dieu enverra un autre chef à son Eglise, et rien n'y sera changé, si ce n'est le nom de ce chef. Le dogme est immuable, la doctrine se perpétue, l'enseignement se continue, l'empire spirituel n'a pas d'interrègne, l'Eglise est vivante et durera autant que le monde.

Elle a vu disparaître bien des civilisations, après avoir anéanti le paganisme; elle a subi bien des persécutions; elle a été divisée par des schismes, attaquée par des hérésies, menacée par des invasions, des guerres, des révolutions; elle a traversé d'épouvantables crises; elle subsiste, entière, complète, parfaite; elle n'a rien perdu, elle n'a rien cédé.

Sur le siége de Pierre, malgré les empereurs, les rois et les peuples, malgré la barbarie, malgré dix-huit siècles d'attaques incessantes, de luttes énormes, les Papes se sont succédés, vieux pour la plupart, n'empruntant leur puissance qu'à l'origine surnaturelle de leur autorité; sans armée, sans appui, n'ayant aucun

des moyens humains qu'il faut pour conduire les peuples.

Ces vieillards ont exercé, du fond des Catacombes tout ainsi que des sommets du trône, de la prison de Fontainebleau comme du Vatican, ce pouvoir illimité sur les âmes, cette prépondérance incontestée sur toutes les souverainetés, qu'ils tiennent de Dieu même et que les efforts de leurs ennemis n'ont jamais pu abattre un seul instant.

Dans leur domination, rien de personnel, rien de barbare. Elle protégea toujours le faible contre le fort, ralliant autour d'elle les forces morales et spirituelles de l'espèce humaine.

L'histoire des Papes est faite de miracles. Il n'est rien de plus merveilleux que de voir l'existence du monde, pendant dix-huit siècles, étroitement dirigée par de pauvres vieillards, le plus souvent inconnus avant qu'ils ceignissent leur front de la tiare. La chaîne de perpétuité ne s'est jamais rompue.

Consolons-nous donc et ne cessons d'espérer.

Notre Père Pie IX est allé recevoir au ciel la récompense de ses efforts, de ses bienfaits, de ses douleurs : il a rendu un compte exact des brebis qui lui avaient été confiées : il ne s'en est pas perdu une seule par sa faute. Il s'est endormi dans la paix et dans la joie, sans remords, sans regrets, bénissant les desseins de Dieu, confiant en ses miséricordes, en sa justice.

A notre Père Pie IX va succéder un autre vieillard qui sera aussi notre Père, qui sera le chef infaillible de l'Eglise, le pasteur des peuples, le représentant sur la terre de Jésus-Christ notre Sauveur, crucifié pour nos péchés.

Alors un grand cri de joie retentira par toute la terre : ce n'est pas une ère nouvelle qui s'ouvrira; c'est l'ère chrétienne qui continuera, et la chrétienté en priant Dieu d'accorder au Pape défunt la béatitude céleste, priera Dieu d'accorder au Pape régnant le triomphe que son Fils a promis aux héritiers de Pierre.

CHRONOLOGIE DE LA VIE DE PIE IX

Jean-Marie Mastaï-Ferretti naquit à Sinigaglia, dans l'ancien duché d'Urbin, le 13 mai 1792, de Jérôme, comte Mastaï-Ferretti, gonfalonnier de la ville et de Catherine Sollazzi, ainsi qu'il résulte de l'acte de naissance suivant :

« Je soussigné, Vicaire perpétuel de l'insigne ca-
« thédrale et église paroissiale de Saint-Pierre, apô-
« tre, de Sinigaglia, certifie ce qui suit :

« Le dimanche 13 mai 1792,

« L'Illustrissime seigneur Jean-Marie-Jean-Bap-
« tiste-Pierre-Pelegrin-Isidore, fils de noble comte
« seigneur Jérôme Mastaï-Ferretti et de dame com-
« tesse Catherine Sollazzi son épouse, a été baptisé
« par le révérendissime chanoine, don André Mastaï.
« A été marraine Hiéronyme Moroni. Il est né ce
« même jour à une heure trois quarts du matin.

« Pierre Venturini, *vicaire perpétuel.* »

Jean-Marie Mastaï-Ferretti fut envoyé, à l'âge de douze ans, au collège de Volterra, en Toscane. Il y resta six ans. Ses études achevées, il eut un instant la pensée d'embrasser la carrière militaire, mais il y renonça presque aussitôt et suivit les cours de l'Académie ecclésiastique.

Le 11 avril 1819, il fut ordonné prêtre, et il célébra sa première messe dans la chapelle de l'Hospice de *Tata-Giovanni*, dont il était l'un des bienfaiteurs. Il fut ensuite chargé de la direction de cette maison jusqu'en 1823, où il partit pour le Chili où il suivait, en qualité d'auditeur, Mgr Muzzi, vicaire apostolique.

Pie IX est le premier pape qui ait franchi l'océan et foulé le sol américain.

De retour à Rome, après deux ans d'absence, l'abbé Mastaï fut nommé, par Léon XII, chanoine de l'Eglise de Sainte-Marie, *in via Lata*. Le 24 mai 1827, il fut appelé au siége archiépiscopal de Spolète, et il reçut, le 3 juin suivant, la consécration épiscopale.

En 1832, le pape Grégoire XVI le transféra au siége d'Imola. Réservé *in petto*, dans le consistoire du 23 décembre 1839, Mgr Mastaï fut proclamé cardinal le 14 décembre 1840, et reçut le titre de saint Pierre et saint Marcellin.

Le 16 juin 1846, le cardinal Mastaï fut élu pape par trente-six voix sur cinquante, et le suffrage fut ratifié par l'acclamation. Il s'imposa le nom de Pie IX, et reçut l'anneau du Pêcheur des mains du Cardinal Riario-Sforza. Le même jour, vers minuit, il écrivait à ses frères, les comtes Mastaï, la lettre suivante :

« Il a plu à Dieu, qui exalte et qui humilie,
« de m'élever de mon insignifiance à la dignité
« la plus sublime de la terre : que sa volonté
« soit faite ! Je sens toute l'immensité de

« ce fardeau et toute la faiblesse de mes « moyens. Faites prier et priez, vous aussi, « pour moi.

« Si la ville voulait faire quelque démons- « tration publique à cette occasion, je vous « prie, car je le désire, de faire en sorte que « la totalité de la somme soit appliquée aux « œuvres que le gonfalonier (*le maire*) et les « *anziani* (adjoints), jugeront utiles.

« Quant à vous-mêmes, mes chers frères, « je vous embrasse de tout mon cœur en Jésus- « Christ. Ne vous enorgueillissez pas ; mais « prenez plutôt en pitié votre frère, qui vous « donne sa bénédiction apostolique. »

***

Voici la chronologie des actes de Pie IX durant son Pontificat :

1846.

Amnistie des détenus politiques. — 9 novembre : Notification de son exaltation par l'Encyclique *Qui Pluribus.* — 20 novembre : Promulgation du Jubilé universel.

1847.

25 mars, publication de l'Encyclique *Prædecessores*, en faveur de l'Irlande. — 17 juin : Encyclique *Ubi primum*, adressée aux ordres religieux. — 23 juillet : Rétablissement de l'antique juridiction du Patriarche de Jérusalem.

1848.

6 janvier : Lettre *In suprema* aux schismatiques d'Orient, pour les engager à revenir à l'unité. — 3 juillet : Création en Russie des circonscriptions diocésaines par la lettre *Universalis.* — Insurrection à Rome. — 24 septembre : départ du Pape pour l'exil.

1849.

Lettre encyclique, datée de Gaëte, 11 février, pour demander aux évêques quel est le caractère de la croyance à l'Immaculée Conception de Marie dans les divers diocèses de la catholicité. — 8 décembre : Lettre encyclique *Noscitis*, contre les menées de la Révolution.

1850.

12 avril : Rentrée de Pie IX à Rome. — 20 septembre : Bulle rétablissant la hiérarchie catholique en Angleterre.

1851.

Lettre apostolique *Ad vicarium*, accordant un concordat à l'Espagne, — 21 novembre : Promulgation d'un second Jubilé.

1853.

1er octobre : Béatification des Vénérables Jean Grande et Paul de la Croix.

1852.

4 mars : Rétablissement de la hiérarchie épiscopale en Hollande. — 7 mars : Concordat avec la république de Costa-Rica. — 21 mars : Encyclique *Inter multiplices* en faveur des écrivains catholiques. — Concordat avec la république de Guatémala. — Fondation du séminaire Pie, à Rome, et du collége de Sinigaglia.

1854.

1er avril : Promulgation d'un nouveau Jubilé.

8 décembre : Promulgation du dogme de l'Immaculée-Conception par la bulle *Ineffabilis.*

1855.

Concordat avec l'Autriche.

1856.

Décret du 23 août étendant à l'Eglise universelle la fête du Sacré-Cœur.

1858.

20 janvier : Encyclique *Cum nuper* aux évêques de Sicile et à l'épiscopat, sur les menées de la révolution.

1859.

31 janvier : Lettre à l'empereur de Russie en faveur des catholiques opprimés. — Encyclique du 27 avril demandant des prières pour la paix. — 18 juin : Encyclique protestant contre l'insurrection soudoyée des Légations et de la Romagne. — Résurrection de l'Œuvre du Denier de Saint-Pierre.

1860.

19 janvier : Encyclique *Nullis certe verbis*, à propos de la politique française. — 26 mars : La bulle d'excommunication *Cum catholica Ecclesia* est fulminée. — 29 mai : Lettre aux évêques de Syrie. — Invasion des Etats pontificaux.

1861.

30 septembre : Encyclique *Meminit unus quisque*, relative à la proclamation du royaume d'Italie. — Lettre apostolique *Suprema auctoritas*, réglant le culte catholique en Danemark. — Création de plusieurs siéges épiscopaux : (Goa, Port-au-Prince).

1862.

6 juin : Canonisation des martyrs Japonais. — 11 décembre : Lettre *Gravissimas inter*, à l'archevêque de Munich, sur l'hérésie en Allemagne. — Lettre aux évêques de Portugal.

1863.

22 avril : Lettre *Non dove meraviglare*, au Czar, en faveur des catholiques de Pologne. — 10 août : Encyclique condamnant les catholiques libéraux. — 22 décembre : Lettre à l'archevêque de Munich contre les erreurs de Dœllinger.

1864.

30 juillet : Lettre aux évêques de Pologne contre la persécution russe. — 19 août : Béatification de la vénérable Marguerite-Marie Alacoque. — 8 décembre : Encyclique *Quanta cura* et publication du

Syllabus, ou résumé des principales erreurs de notre temps.

1865.

25 septembre : Allocution consistoriale *Multiplices inter*, contre la franc-maçonnerie.

1866.

Fondation à perpétuité dans la compagnie de Jésus, par une lettre apostolique, d'un Collége d'écrivains chargés de défendre la religion et le Saint-Siége. — Création de siéges épiscopaux (Oran et Constantine). — Confirmation de l'élection du patriarche des Syriens d'Antioche.

1867.

Dix-huitième centenaire du martyre de Saint-Pierre. — 29 juin : Fête solennelle pour cet anniversaire. Canonisation des martyrs de Gorcum. — Le Pape annonce la prochaine convocation d'un Concile œcuménique.

1868.

29 juin : Publication des lettres apostoliques *Æterni Patris*, indiquant l'ouverture du concile pour le 8 décembre 1869.

1869.

26 mars : Célébration de la cinquantaine du sacerdoce de Pie IX. — Ouverture d'un jubilé universel, par le décret apostolique *Quod in maximis*. — 4 septembre : Lettre apostolique refusant l'entrée du concile aux schismatiques. — 27 novembre : Publication du règlement du Concile. — 2 décembre : Inauguration des congrégations du Concile, et publication de la Constitution apostolique *Cum Romanis*. — 8 décembre : Ouverture du Concile général du Vatican par l'allocution *Quod votis omnibus*.

1870.

Travaux du Concile. 24 avril : promulgation de la Constitution dogmatique *Dei filius*, sur Dieu, sur la foi, sur la raison, sur la révélation. — 18 juillet : Publication de la Constitution dogmatique *Pater æternus*, sur la primauté de Pierre, la perpétuité du Saint-Siége et l'infaillibilité pontificale. — 20 septembre : Prise de Rome par l'armée piémontaise. — 1[er] novembre : Protestation solennelle de Pie IX.

1871.

Refus de la loi des *Garanties*, par la lettre apostolique *Ecclesia Dei*, adressée au Cardinal-Vicaire. — 4 juin : Encyclique *Beneficia Dei*; — 7 juillet : saint Joseph est proclamé patron de l'Eglise. — 8 août : Pie IX refuse le titre de *Grand*.

1872.

16 juin : Lettre au Cardinal Antonelli sur la nouvelle situation faite à la papauté. — 23 décembre : Allocution *Justus et misericors*, excommuniant les spoliateurs des biens de l'Eglise.

1873

10 février : Lettres apostoliques *Dum insectationes*, encourageant les sociétés et associations catholiques. — 29 mai : Lettre *Quanquam dolores*, à l'évêque d'Olinda, au Brésil, condamnant les francs-maçons. — 21 novembre : Encyclique *Etsi luctuosa*, sur les persécutions contre l'Eglise.

1874.

7 mars : Encyclique *Vix dum a nobis*, à l'épiscopat autrichien. — 13 mai : Encyclique *Omnem sollicitudinem*, à l'épiscopat ruthène, sur le maintien de la liturgie. — 24 décembre : Publication du grand jubilé que ramène chaque période de vingt-cinq ans.

1875.

Lettres apostoliques aux évêques d'Allemagne prisonniers, au clergé et aux fidèles de la Suisse.

1876.

Lettres au Cardinal Guibert, archevêque de Paris, à l'occasion du couronnement de Notre-Dame de Lourdes; aux évêques du Brésil au sujet de la franc-maçonnerie; aux évêques du Canada, contre les doctrines du catholicisme libéral; aux évêques de Suisse, pour renouveler la condamnation de la secte des vieux catholiques. — 16 juin : 30[e] anniversaire de l'élection de Pie IX : affluence énorme des pèlerins à Rome. — 1[er] juin : Introduction de la cause de béatification du B. Pierre Libermann. — 6 novembre : Mort du cardinal secrétaire d'Etat Antonelli.

1877.

17 janvier : Cinquième centenaire du retour des Papes d'Avignon à Rome. — 3 juin : Célébration du cinquantième anniversaire de la consécration épiscopale de Pie IX.

1878.

7 janvier : Mort du roi Victor-Emmanuel.

LE SACRÉ-COLLÉGE SOUS PIE IX

Il est important de donner ici la liste complète des illustres membres du Sacré-Collége investis de la mission de donner un nouveau Pontife à la chrétienté. Tous les yeux sont tournés vers cette cohorte des princes de l'Eglise, qui va se réunir pour accomplir l'acte le plus important qui ait jamais été confié à une assemblée délibérante.

Nous supplions le Saint-Esprit de diriger et d'inspirer le Sacré Conclave, et nous exprimons la ferme espérance que rien ne viendra troubler l'imposante solennité de ses actes. Le salut de l'Europe dépend de l'élection du nouveau Pape : il n'est personne qui mette en doute cette affirmation.

Durant les trente-et-un ans de son pontificat

Pie IX a créé cent-vingt-six cardinaux, dont soixante-deux sont vivants; l'ensemble de ses créations comporte soixante-treize cardinaux italiens : *dix-sept* français; *quatre* anglais; *seize* allemands, autrichiens et polonais; *quinze* espagnols et portugais; *un* belge.

Voici d'abord, à titre de document historique, la liste des cardinaux créés par Pie IX et qui sont morts sous son Pontificat :

Leurs Eminences : Pierre Giraud, archevêque de Cambrai, mort en 1850; Charles Vizardelli, mort en 1851; P.-T.-D. d'Astros, archevêque de Toulouse, mort en 1851; Melchior de Diepenbrock, prince évêque de Breslau, mort en 1853; Maximilien, baron de Semeran-Beekh, archevêque d'Olmütz, mort en 1853; Raphaël Fornari, mort en 1854; Joseph Pecci, évêque de Gubbio, mort en 1855; GG. Romo, archevêque de Tolède, mort en 1850; Pierre-Paul de Figueredo de Cunha e Mello, archevêque de Braga, mort en 1856; Jean-Joseph Bonnel y Orbe, archevêque de Tolède, mort en 1857; François de Médicis, mort en 1857; Michel Lewicki, archevêque grec-ruthène, mort en 1858; J.-M.-A.-C. du Pont, archevêque de Bourges, mort en 1859; Michel Viale-Prelà, archevêque de Bologne, mort en 1860; François Gaude, dominicain, mort en 1860; Jean Brunelli, archevêque-évêque d'Osimo, mort en 1861, Vincent Santucci, mort en 1861; Just Recanati, capucin, mort en 1861; Emmanuel Tarancon, archevêque de Séville, mort en 1862 ; F.-N. Morlot, archevêque de Paris, mort en 1862; Joseph Cosenza, archevêque de Capoue, mort en 1863; Pierre Marini, mort en 1863; Dominique Lucciardi, archevêque-évêque de Sinigaglia, mort en 1864; Dominique Savelli, mort en 1864; Gaëtan Bedini, archevêque, évêque de Viterbe, mort en 1864; Jean Geissel, archevêque de Cologne, mort en 1864; Nicolas Wisemann, archevêque de Westminster, mort en 1865; Antoine Matteucci, mort en 1866; Jean Scitowski, archevêque de Strigonie, mort en 1866; Gaëtan Baluffi, archevêque-évêque d'Imola, mort en 1865; Thomas Gousset, archevêque de Reims, mort en 1865; Clément Villecourt, mort en 1867; Ferdinand de la Puente, archevêque de Burgos, mort en 1867; Robert Roberti, mort en 1867; Joseph Bofondi, mort en 1867; Jérôme d'Andréa, évêque de Sabine, mort en 1868; Georges Haulik, mort en 1869; E. Benoît Rodrigue, patriarche de Lisbonne, mort en 1869; Francois Pentini, mort en 1869; Charles-Auguste de Reisach, évêque de Sabine, mort en 1869; M.-E. Gonella, archevêque-évêque de Viterbe, mort en 1870; Henri Orfei, archevêque de Ravenne, mort en 1871; Cyrille de Alameda y Brea, archevêque de Tolède, mort en 1872; André Quaglia, mort en 1872; Michel Garcia Cuesta, archevêque de Compostelle, mort en 1873; Alexis Billiet, archevêque de Chambéry, mort en 1873; Joseph Milesi-Pironi-Ferretti, évêque de Sabine, mort en 1873; Camille Tarquini, jésuite, mort en 1874; Alexandre Barnabo, préfet de la propagande, mort en 1874; Marin Falcinelli Antoniacci, bénédictin, mort en 1874.

De 1874 à 1878, sont morts : les Eminentissimes Césaire Matthieu, archevêque de Besançon; Morichini, archevêque de Bologne; Joseph Otmar de Rauscher, archevêque de Vienne; Joseph-Louis Trevisanato, patriarche de Venise; Joseph-André Bizzarri; Louis de la Lastra y Cuesta, archevêque de Séville; Laurent Basili; Maximilien de Tarnoczy, archevêque de Salzbourg; Mariano Barrio y Fernandez, archevêque de Valence; Jacques Antonelli, secrétaire d'Etat; Gaspard Grassellini; Annibal Capalti; Thomas Martinelli.

Voici la composition actuelle du Sacré-Collége. Il est probable qu'un des princes de l'Eglise qui figurent sur cette liste sera élu Pape avant que la semaine soit écoulée, et que nous aurons à annoncer son élection dans notre prochaine livraison.

Il est donc utile que nous mettions sous les yeux de nos lecteurs, la liste des cardinaux de la sainte Eglise.

Cardinaux-Evêques.

1. — Louis Amat, di San Filippo e Sorso, né le 21 juin 1796, à Cagliari; créé cardinal le 19 mai 1837; évêque d'Ostie et de Velletri, sous-doyen du Sacré-Collége, archiprêtre de la basilique patriarcale de Sainte-Marie-Majeure.

2. — Charles Louis Morichini, né le 21 novembre 1805, à Rome, créé cardinal le 15 mars 1852; évêque d'Albano.

3. — Camille di Pietro, né le 10 janvier 1806, à Rome ; nommé cardinal le 16 juin 1856; évêque de Porto et de Santa-Rufina.

4. — Charles Sacconi, né à Montalto, le 9 mai 1808, évêque de Palestrina ; nommé le 27 septembre 1861.

5. — Philippe-Maria Guidi, de l'ordre des dominicains, né le 18 juillet 1815 à Bologne; évêque de Frascati, nommé le 16 mars 1863.

6. — Louis Bilio, né le 25 mars 1826, à Alessandria, évêque de Sabine, nommé le 22 juin 1866.

Cardinaux-Prêtres.

1. — Frédéric-Jean-Joseph-Célestin de Schwarzemberg, né le 6 avril 1009, à Vienne; archevêque de Raguse, membre de la Chambre des Seigneurs autrichiens, créé le 24 janvier 1842.

2. — Dominique Caraffa di Traetto, né le 12 juillet 1805, à Naples; archevêque de Bénévent; créé le 22 juillet 1844

3. — Fabio-Maria Asquini, né le 14 août 1802, à Fagagna, réservé *in petto* le 22 janvier 1844, créé le 21 avril 1845.

4. — François-Auguste Ferdinand Donnet, né à Bourg-Argental, le 16 novembre 1795, archevêque de Bordeaux, nommé le 15 mars 1852.

5. — Joachim Pecci, né à Carpineto, le 2 mars 1810, archevêque-évêque de Pérouse, nommé le 19 décembre 1853.

6. — Antoine-Benoît Antonucci, né à Subiaco, le 17 septembre 1798, archevêque-évêque d'Ancône, comte évêque d'Umana, nommé le 15 mars 1858.

7. — Antoine-Marie Panebianco, de l'ordre des Frères mineurs conventuels, né à Terranova, le 14 août 1808, nommé le 27 septembre 1861.

8. — Antoine de Luca, né à Bronte, le 28 octobre 1805; nommé le 16 mars 1863.

9. — Jean-Baptiste Pitra, de l'ordre des bénédictins, né à Chamforgueil, le 30 août 1812; bibliothécaire de la sainte Eglise romaine; nommé le 16 mars 1863.

10. — Henri-Gaston de Bonnechose, né le 30 mai 1800, à Paris; archevêque de Rouen; nommé le 31 décembre 1863.

11. — Paul Cullen, né à Dublin, le 27 avril 1803 ; archevêque de Dublin ; nommé le 22 juin 1866.

12. — Gustave-Adolphe de Hohenlohe, né à Rothenbourg le 26 février 1223, nommé le 22 juin 1866.

13. — Lucien-Louis-Joseph Napoléon Bonaparte, né à Rome, le 15 novembre 1828; nommé le 13 mars 1868.

14. — Innocent Ferrieri, né à Fano, le 14 septembre 1810; nommé le 13 mars 1868.

15. — Joseph Berardi, né à Ceccano, le 28 septembre 1810; créé le 18 mars 1868.

16. — Jean-Ignace Moreno, né à Guatémala, le 24 novembre 1817, archevêque de Tolède; nommé le 13 mars 1868.

17. — Raphaël Monaco La Valletta, né à Aquila, le 23 février 1827, nommé le 13 mars 1868.

18. — Ignace de Nascimento Moraes Cardoso, né à Murcie, le 20 décembre 1811, patriarche de Lisbonne, nommé le 22 décembre 1873.

19. — René-François Regnier, né à Saint-Quentin, le 17 juillet 1794, archevêque de Cambrai, nommé le 22 décembre 1873.

20. — Flavio Chigi, né à Rome, le 31 décembre 1810, archevêque de Myre *in partibus infidelium*, nommé le 22 décembre 1873.

21. — Alexandre Franchi, né à Rome le 25 juin 1819, archevêque de Thessalonique *in partibus infidelium*, nommé le 22 décembre 1873.

22. — Joseph-Hippolyte Guibert, né à Aix, le 13 décembre 1802, archevêque de Paris, nommé le 22 décembre 1873.

23. — Louis Oreglia di santa Stefano, né à Berne le 9 juillet 1828, archevêque de Damiette *in partibus infidelium*, nommé le 22 décembre 1873.

24. — Jean Simor, né à Stuhlwasseimbourg, le 23 août 1813, archevêque de Gran, nommé le 22 décembre 1873.

25. — Thomas Martinelli, née à Lucques, le 3 février 1827, nommé le 22 décembre 1873.

26. — Pierre Gianelli, né à Terni, le 11 août 1807, nommé le 15 mars 1875.

27. — Miecislas Ledochowski, né à Gork, le 29 octobre 1822, nommé le 15 mars 1875.

28. — John Mac-Closkey, né à Brooklyn, le 20 mars 1804, archevêque de New-York, nommé le 15 mars 1875.

20. — Henry-Edward Manning, né à Totteridge, le 15 juillet 1808, archevêque de Westminster, nommé le 15 mars 1875.

30. — Victor-Auguste-Isidore Dechamps, né à Melle, le 6 décembre 1810, archevêque de Malines, nommé le 15 mars 1875.

31. — Roger-Louis-Antici Mattei, né à Recanati le 23 mars 1811, réservé *in petto* le 15 mars 1875, nommé le 17 septembre 1875.

32. — Jean Simeoni, né à Pagliano le 27 décembre 1816, secrétaire d'Etat, réservé *in petto* le 15 mars 1875, nommé le 17 septembre 1875.

33. — Godefroy Brossais-Saint-Marc, né à Rennes le 4 février 1803, archevêque de Rennes, nommé le 17 septembre 1875.

34. — Bartholomeo d'Avanzo, né à Avella le 3 juillet 1811, nommé le 2 avril 1876.

35. — Jean-Baptiste Franzelin, né à Altino, le 15 janvier 1810, nommé le 3 avril 1876.

36. — Dominique Bartolini, né à Rome, le 16 mai 1813, nommé le 15 mai 1875.

37. — François de Paul Benavides y navareta, né à Baza, le 14 mai 1810, patriarche des Indes, nommé le 12 mars 1877.

38. — François Apuzzo, né à Naples, le 9 avril 1807, archevêque de Capoue, nommé le 12 mars 1877.

39. — Emmanuel Garcia Gil, né à San-Salvatore, le 14 mars 1802, archevêque de Saragosse, nommé le 12 mars 1877.

40. — Edward Howard, né à Nottingham, le 13 février 1829, nommé le 12 mars 1877.

41. — Paya y Rico, né à Beneiama, le 20 décembre 1811, archevêque de Compostelle, nommé le 12 mars 1877.

42. — Louis-Marie-Joseph-Eusèbe Caverot, né à Joinville, le 26 mai 1806, archevêque de Lyon, nommé le 12 mars 1877.

43. — Louis de Canossa, né à Vérone, le 21 avril 1809, évêque de Vérone, nommé le 12 mars 1877.

44. — Louis Serafini, né à Magliano, le 7 juin 1808, évêque de Viterbe, nommé le 12 mars 1877.

45. — Joseph Michazlowics, né à Torda, le 16 janvier 1814, archevêque d'Agram, nommé le 22 juin 1877.

46. — Jean Kutschker, né à Wiesa, le 11 avril 1810, archevêque de Vienne, nommé le 22 juin 1877.

47. — Lucido-Maria Parocchi, né à Mantoue, le 13 août 1833, archevêque de Bologne; nommé le 22 juin 1877.

48. — Vincent Moretti, né à Orvieto en 1815, archevêque de Ravenne, créé en 1877.

Cardinaux-Diacres

1. — Prosper Caterini, né à Onano, le 15 octobre 1706, nommé le 7 mars 1853.

2. — Théodolphe Mertel, né à Allumière, le 9 février 1806, nommé le 15 mars 1858.

3. — Dominique Consolini, né à Siniglia, le 7 juin 1807, nommé le 22 juin 1866.

4. — Edouard Borromeo, né à Milan, le 3 août 1822, archiprêtre de la basilique patriarcale vaticane, nommé le 13 mars 1868.

5. — Lozent Randi, né à Bagnacavallo, le 12 juin 1818, réservé *in petto* le 15 mars 1815; nommé le 17 septembre 1875.

6. — Bartholomeo Pacca, né à Bénévent, le 25 février 1817, réservé *in petto* le 15 mars 1875, nommé le 17 septembre 1875.

7. — Lorenzo Nina, né à Recanati, le 12 mai 1812; nommé le 12 mai 1877.

8. — Enée Sbarretti, né à Spoleto, le 27 janvier 1800; nommé le 12 mars 1877.

9. — Frédéric de Falloux du Coudray, né à Angers, le 15 août 1815; nommé le 12 mars 1877.

10. — Antoine Pellegrini, né à Rome en 1812, créé en 1877.

Il y a donc actuellement *soixante-quatre* cardinaux, parmi lesquels *trente-huit* Italiens; *neuf* Français; *quatre* Espagnols; *trois* Anglais; *cinq* Autrichiens; *un* Allemand; *un* Polonais; *un* Américain; *un* Belge; *un* Portugais.

Le Foyer paraît toutes les semaines par livraison de 16 pages avec couverture de couleur. Il est illustré. Le prix d'abonnement est de 12 francs pour l'année en France, et de 13 francs pour l'Europe.

Le prochain numéro sera consacré à N. S. P. le Pape, à ses funérailles, aux cérémonies de Rome, au Conclave, etc., etc.

Les conditions de vente de cette feuille seront les mêmes que pour le présent numéro.

Paris. — E. de Soye et Fils, imprimeurs, place du Panthéon, 5.

Le Propriétaire-Gérant : TH. OLMER.

4

BREF

DE

S.S. LE PAPE LÉON XIII

AU

P. MARCEL BOUIX

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

l
i

a
(

3

n

2

2
1

1
le

le
le

le
n

18
18

le
17

3

15

18

à
le

ill

au

Pa

Texte latin du Bref.

DILECTO FILIO

MARCELLO BOUIX E SOCIETATE JESU

LUTETIAM PARISIORUM

l
i

a

3

n

2

2
1

1
le

le
le

le
n

1
1

le
1

3

1

1

à
le

il

a



LEO P. P. XIII

Dilecte fili, salutem et apostolicam bencdictionem.

Valde quidem videbatur optandum ut cives tui Scripta magnæ Teresiæ *virginis Carmelitidis aliquando potirentur gallicis litteris emendate politeque mandata. Inest enim in ipsis vis quædam cœlesti quam humanæ propior, mirifica emendatrix vitæ, ut omnino cum fructu legantur nec ab iis solum qui, aut animis regendis student, aut diviniorem vitæ sanctimoniam appetunt, sed plane ab unoquoque homine qui de officiis de virtute christiana hoc est de salute sua cogitet paullo diligentius.*

Tu igitur, dilecte fili, cum illud tibi negotium sumpseris strenueque transegeris operibus teresianis gallico sermone conversis, non exiguum videris patriæ industria tua attulisse munus. Quamquam non Galliæ tantum attulisti, verum etiam universis qui gallice sciant : quoniamque is maxime pervagatus est sermo, profecto latius ex ingenio tuo manare utilitas potest.

Nos *vero in te, præter pium suscepti laboris consilium et orationis ornatum, magnopere diligentiam probamus operosam et acrem, quam tute abs te in eo positam affirmas, ut ipsam codicum manu scriptorum assequereris veritatem. Si quid enim fortasse antea in hoc genere desiderare erat, Gallia uti jam et frui potest sedulitate fideque tua.*

Quamobrem cupimus vehementer ut opera tua proficiant quam plurimi et disciplina exemplisque eruditi virginis innocentissimæ; si minus queant ad excelsum illud sanctitatis fastigium assurgere, quod est paucorum, studeant tamen

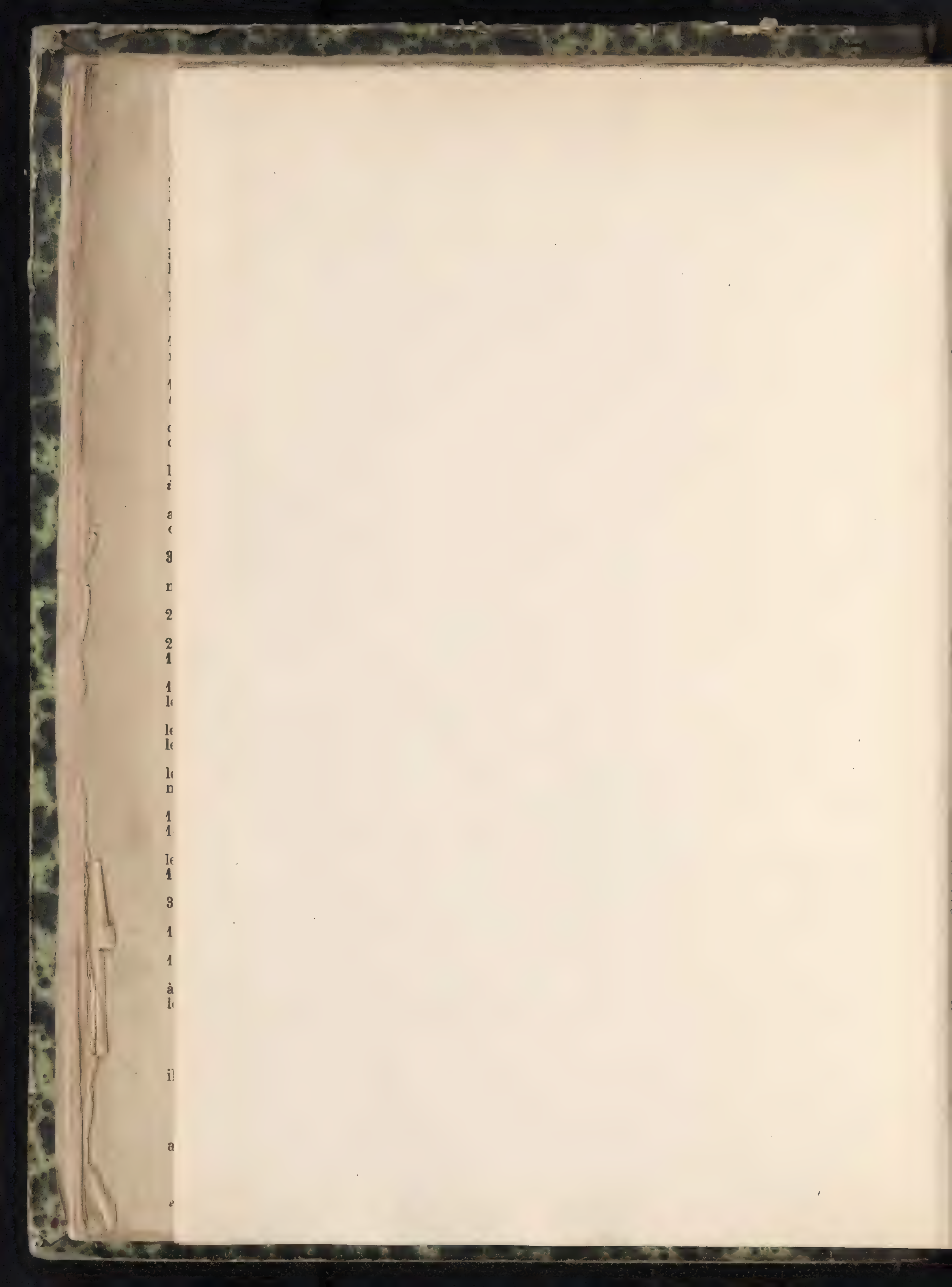
quod possunt et aliquid saltem quod imitentur arripiant.

Nos *interim cœlestium munerum auspicem et præcipuæ benevolentiæ Nostræ testem tibi, dilecte fili, apostolicam benedictionem peramanter impertimus.*

Datum Romæ apud S. Petrum die 17 martii a 1883 Pontificatûs Nostri Anno Sexto.

LEO P. P. XIII





BREF

DE

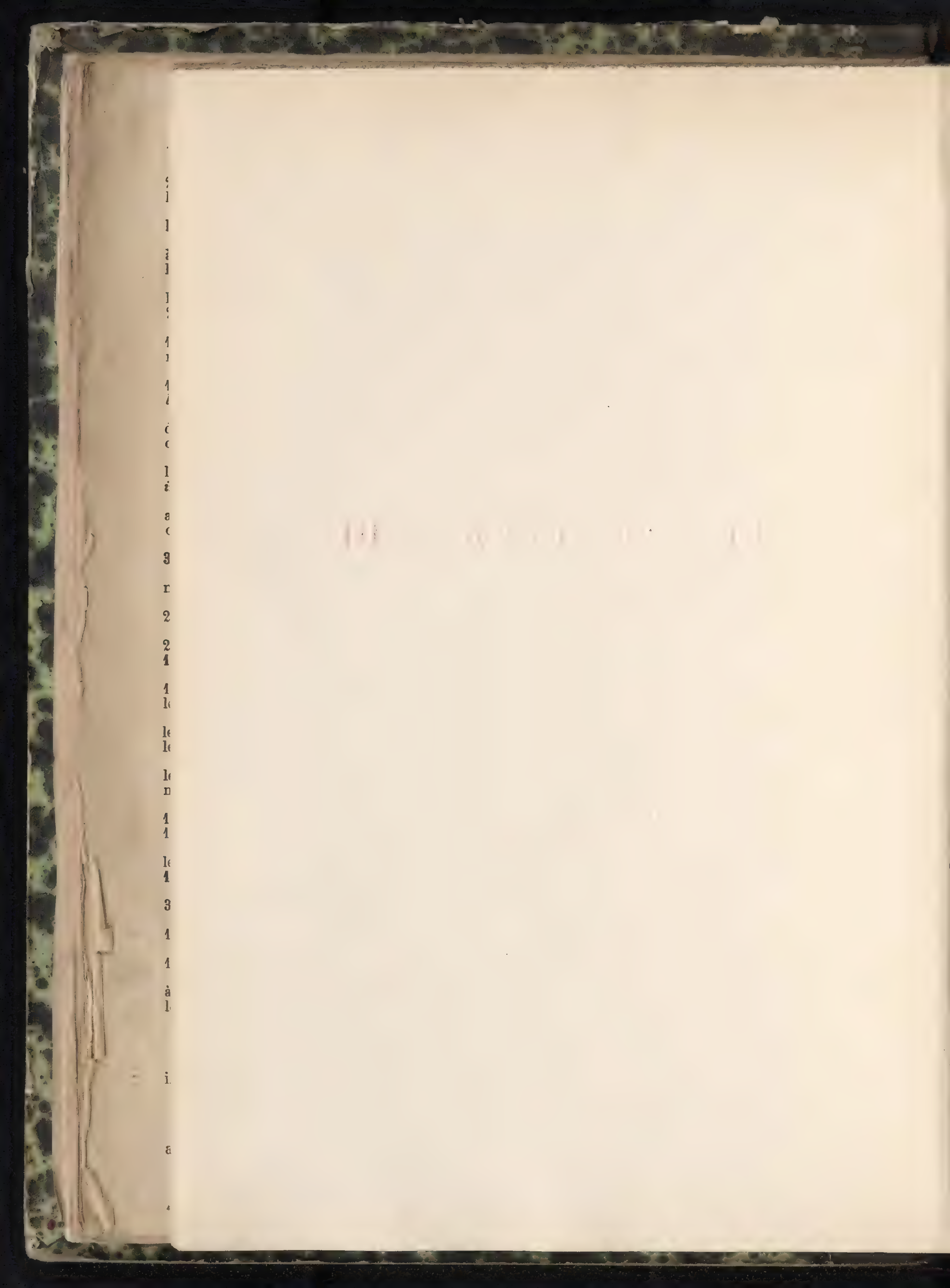
S.S. LE PAPE LÉON XIII

AU

P. MARCEL BOUIX

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS,

Signé le 17 mars 1883.



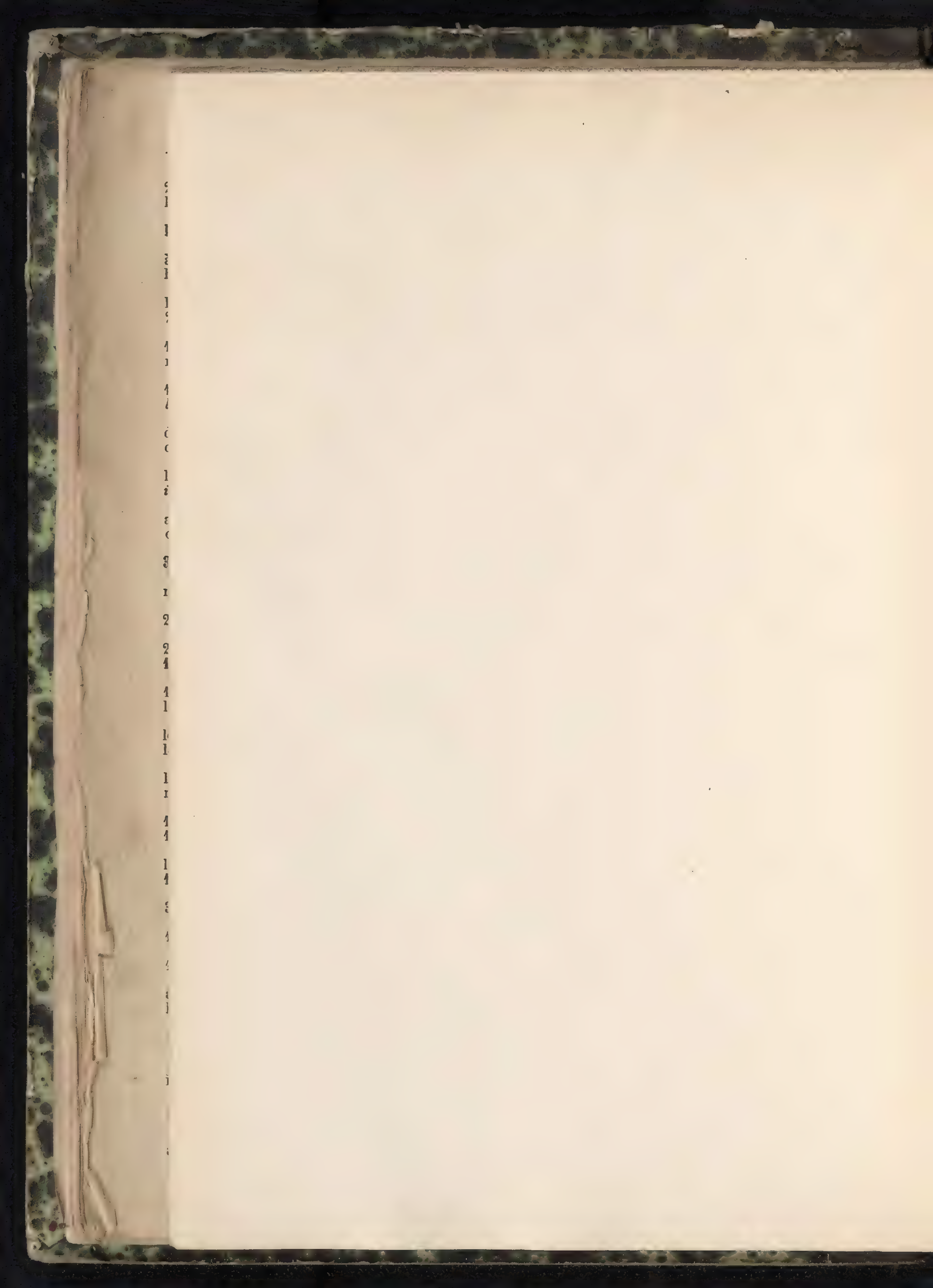
Traduction du texte latin.

~~~~~~~~

A NOTRE CHER FILS

MARCEL BOUIX DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

A PARIS
~~~~~~~~





LÉON XIII, PAPE

Cher fils, salut et bénédiction apostolique,

Il était souverainement désirable que vos compatriotes possédassent enfin en leur langue les écrits de la grande Térèse, *vierge du Carmel, dans toute la pureté du texte et l'élégance du style. Car, il y a dans ces écrits une certaine force plus voisine de celle du ciel que de celle de la terre, merveilleusement efficace pour la réforme de la vie, en sorte qu'il est entièrement vrai de dire qu'ils sont lus avec fruit, non seulement par ceux ou qui s'emploient à la direction des âmes ou qui aspirent à une éminente sainteté de vie, mais encore par tout homme qui s'occupe un peu sérieusement des devoirs et des vertus du chrétien, c'est-à-dire du salut de son âme.*

Vous donc, cher fils, qui avez entrepris cette œuvre et qui l'avez courageusement conduite à terme par votre traduction des écrits de sainte Térèse, vous n'avez point offert par votre labeur un faible présent à votre patrie, quoique ce ne soit pas seulement à la France que vous l'ayez offert, mais encore à tous ceux qui connaissent sa langue; et cette langue étant aujourd'hui universellement répandue, l'utilité du monument littéraire élevé par votre talent peut, sans nul doute, s'étendre bien au delà des limites de la France.

Quant à Nous, *outre le pieux dessein qui vous a fait entreprendre ce travail et la beauté de son style,* Nous *approuvons hautement en vous cette laborieuse et énergique diligence avec laquelle vous affirmez vous-même que vous avez agi pour obtenir la certitude de posséder le vrai texte des manuscrits. Et si le passé laissait quelque chose à désirer en ce genre, la France, du moins, peut désormais faire usage et jouir de votre sollicitude et de votre fidélité.*

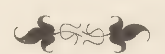
C'est pourquoi Nous *souhaitons ardemment*

que, grâce à votre travail, les fidèles en très grand nombre avancent dans les voies du salut, instruits par les enseignements et les exemples de cette vierge dont toute la vie a jeté un ineffable éclat de pureté. Et s'ils ne peuvent s'élever à ce faîte sublime de la sainteté, ce qui est le partage du petit nombre, qu'ils s'efforcent cependant de faire ce qui est en leur pouvoir, et qu'ils prennent au moins, dans cette sainte, quelque chose qui devienne l'objet de leur imitation.

En attendant, comme gage des dons célestes et comme preuve de Notre particulière bienveillance, Nous *vous donnons du fond du cœur, cher fils, la bénédiction apostolique.*

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 17 mars 1883, de Notre pontificat la sixième année.

LÉON XIII, PAPE



Paris. — Imp. Gauthier-Villars, 55, quai des Grands-Augustins.

SPECIMEN

DES

CARACTERES

FONDUS

A

L'IMPRIMERIE

CATHOLIQUE

des

Missionnaires. de la Compagnie de Jésus.

A

BEYROUTH



Beyrouth. Typ. Catholique S. J.

CARACTÈRES HÉBRAIQUES



sans accents : corps 38.

בראשית

sans accents : corps 26.

בראשית ברא אלהים
את השמים ואת הארצ

sans accents : corps 17.

בראשית ברא אלהים את השמים ואת הארצ :
והארצ היתה תהו ובהו וחשך על־פני תהום ורוח
אלהים מרחפת על־פני המים : ויאמר אלהים יהי־אור
ויהי־אור : וירא אלהים את־האור כי־טוב ויבדל
אלהים בין האור ובין החשך

sans accents : corps 14.

בראשית ברא אלהים את השמים ואת הארץ : והארץ היתה תהו ובהו
וחשך על־ פני תהום ורוח אלהים מרחפת על־פני המים : ויאמר
אלהים יהי־אור ויהי־אור : וירא אלהים את־האור כי־טוב ויבדל אלהים
בין האור ובין החשך

CARACTERES GRECS

Initiales sans accents : corps 24.

ΕΝ ΑΡΧΗ ΕΠΟΙ-
ΗΣΕΝ Ο ΘΕΟΣ

Initiales sans accents : corps 14.

ΕΝ ΑΡΧΗ ΕΠΟΙΗΣΕΝ Ο ΘΕΟΣ ΤΟΝ ΟΥΡΑΝΟΝ ΚΑΙ ΤΗΝ ΓΗΝ. Η ΔΕ ΓΗ ΗΝ ΑΟΡΑ ΤΟΣ ΚΑΙ Α-ΚΑΤΑΣ ΚΕΥΑΣΤΟΣ.

sans accents : corps 14.

Ἐν ἀρχῇ ἐποίησεν ὁ Θεὸς τὸν οὐρανόν καὶ τῆν γῆν. Ἡ δὲ γῆ ἦν ἀόρατος καὶ ἀκατασκεύαστος· καὶ σκότος ἐπάνω τῆς ἀβύσσου· καὶ πνεῦμα τοῦ Θεοῦ ἐπεφέρετο ἐπάνω τοῦ ὕδατος. Καὶ εἶπεν ὁ Θεὸς· Γενηθήτω φῶς, καί ἐγένετο φῶς. Καὶ εἶδεν ὁ Θεὸς τὸ φῶς, ὅτι καλόν. Καὶ διεχώρισεν ὁ Θεὸς ἀνὰ μέσον τοῦ φωτὸς, καὶ ἀνὰ μέσον τοῦ σκότους. Καὶ ἐκάλεσεν ὁ Θεὸς τὸ φῶς ἡμέραν, καὶ τὸ σκότος ἐκάλεσε νύκτα.

Alphabet samaritain

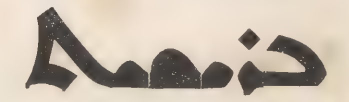
ࠀࠁࠂࠃࠄࠅࠆࠇࠈࠉࠊࠋࠌࠍࠎࠏࠐࠑࠒࠓࠔࠕ

Alphabet arméuiens

ԱԲԳԴԵԶԷԸԹԺԻԼԽԾԿՀՁՂՃՄՅՆՇՈ
ՉՊՋՌՍՎՏՐՑՒՓՔՕՖ
աբգդեզէըթժիլխծկհձղճմյնշոչպջռսվտրցւփքօֆ

Caractères Syriaques

sans accents : corps 40.



avec les accents : corps 29.

ܒܪܫܝܬ ܒܪܐ ܐܠܗܐ ܝܬ ܫܡܝܐ. ܘܝܬ ܐܪܥܐ.
ܘܐܪܥܐ ܗܘܬ ܬܘܗ ܘܒܘܗ. ܘܚܫܘܟܐ ܥܠ
ܐܦܝ ܬܗܘܡܐ. ܘܪܘܚܗ ܕܐܠܗܐ ܡܪܚܦܐ
ܥܠ ܐܦܝ ܡܝܐ. ܘܐܡܪ ܐܠܗܐ.

avec les accents : corps 18.

ܒܪܫܝܬ ܒܪܐ ܐܠܗܐ ܝܬ ܫܡܝܐ. ܘܝܬ ܐܪܥܐ.
ܘܐܪܥܐ ܗܘܬ ܬܘܗ ܘܒܘܗ. ܘܚܫܘܟܐ ܥܠ ܐܦܝ
ܬܗܘܡܐ. ܘܪܘܚܗ ܕܐܠܗܐ ܡܪܚܦܐ ܥܠ ܐܦܝ
ܡܝܐ. ܘܐܡܪ ܐܠܗܐ. ܢܗܘܐ ܢܘܗܪܐ. ܘܗܘܐ
ܢܘܗܪܐ. ܘܚܙܐ ܐܠܗܐ ܠܢܘܗܪܐ ܕܫܦܝܪ.

avec les accents : corps 11.

ܒܪܫܝܬ ܒܪܐ ܐܠܗܐ ܝܬ ܫܡܝܐ. ܘܝܬ ܐܪܥܐ. ܘܐܪܥܐ ܗܘܬ ܬܘܗ ܘܒܘܗ. ܘܚܫܘܟܐ
ܥܠ ܐܦܝ ܬܗܘܡܐ. ܘܪܘܚܗ ܕܐܠܗܐ ܡܪܚܦܐ ܥܠ ܐܦܝ ܡܝܐ. ܘܐܡܪ ܐܠܗܐ. ܢܗܘܐ
ܢܘܗܪܐ. ܘܗܘܐ ܢܘܗܪܐ. ܘܚܙܐ ܐܠܗܐ ܠܢܘܗܪܐ ܕܫܦܝܪ. ܘܦܪܫ ܐܠܗܐ ܒܝܢ ܢܘܗܪܐ
ܠܚܫܘܟܐ. ܘܩܪܐ ܐܠܗܐ ܠܢܘܗܪܐ ܐܝܡܡܐ. ܘܠܚܫܘܟܐ ܩܪܐ ܠܠܝܐ. ܘܗܘܐ ܪܡܫܐ ܘܗܘܐ
ܨܦܪܐ ܝܘܡܐ ܚܕ. ܘܐܡܪ ܐܠܗܐ. ܢܗܘܐ ܪܩܝܥܐ ܒܡܨܥܬ ܡܝܐ. ܘܢܗܘܐ ܦܪܫ ܒܝܢ ܡܝܐ
ܠܡܝܐ. ܘܥܒܕ ܐܠܗܐ ܪܩܝܥܐ. ܘܦܪܫ ܒܝܢ ܡܝܐ ܕܠܬܚܬ ܡܢ ܪܩܝܥܐ.

CARACTERES SYRIAQUES

sans accents : corps 22.

ܒܪܫܝܬ ܒܪܐ ܐܠܗܐ ܝܬ ܫܡܝܐ܂ ܘܝܬ ܐܪܥܐ܂ ܀
ܘܐܪܥܐ ܗܘܬ ܬܘܗ ܘܒܘܗ܂ ܘܚܫܘܟܐ ܥܠ
ܐܦܝ ܬܗܘܡܐ܂ ܀ ܘܪܘܚܗ ܕܐܠܗܐ ܡܪܚܦܐ
ܥܠ ܐܦܝ ܡܝܐ܂ ܀ ܘܐܡܪ ܐܠܗܐ܂ ܢܗܘܐ
ܢܘܗܪܐ܂ ܘܗܘܐ ܢܘܗܪܐ܂ ܀ ܘܚܙܐ ܐܠܗܐ ܠܢܘܗܪܐ
ܕܫܦܝܪ܂ ܘܦܪܫ ܐܠܗܐ ܒܝܢ ܢܘܗܪܐ ܠܚܫܘܟܐ܂ ܀
ܘܩܪܐ ܐܠܗܐ ܠܢܘܗܪܐ ܐܝܡܡܐ܂ ܘܠܚܫܘܟܐ ܩܪܐ

sans accents : corps 18,

ܒܪܫܝܬ ܒܪܐ ܐܠܗܐ ܝܬ ܫܡܝܐ܂ ܘܝܬ ܐܪܥܐ܂ ✢
ܘܐܪܥܐ ܗܘܬ ܬܘܗ ܘܒܘܗ܂ ܘܚܫܘܟܐ ܥܠ ܐܦܝ
ܬܗܘܡܐ܂ ✢ ܘܪܘܚܗ ܕܐܠܗܐ ܡܪܚܦܐ ܥܠ ܐܦܝ
ܡܝܐ܂ ✢ ܘܐܡܪ ܐܠܗܐ܂ ܢܗܘܐ ܢܘܗܪܐ܂ ܘܗܘܐ
ܢܘܗܪܐ܂ ✢ ܘܚܙܐ ܐܠܗܐ ܠܢܘܗܪܐ ܕܫܦܝܪ܂ ܘܦܪܫ

sans accents : corps 11.

ܒܪܫܝܬ ܒܪܐ ܐܠܗܐ ܝܬ ܫܡܝܐ܂ ܘܝܬ ܐܪܥܐ܂ ✢ ܘܐܪܥܐ ܗܘܬ ܬܘܗ ܘܒܘܗ܂ ܘܚܫܘܟܐ
ܥܠ ܐܦܝ ܬܗܘܡܐ܂ ✢ ܘܪܘܚܗ ܕܐܠܗܐ ܡܪܚܦܐ ܥܠ ܐܦܝ ܡܝܐ܂ ✢ ܘܐܡܪ ܐܠܗܐ ܢܗܘܐ
ܢܘܗܪܐ܂ ܘܗܘܐ ܢܘܗܪܐ܂ ✢ ܘܚܙܐ ܐܠܗܐ ܠܢܘܗܪܐ ܕܫܦܝܪ܂ ܘܦܪܫ ܐܠܗܐ ܒܝܢ ܢܘܗܪܐ
ܠܚܫܘܟܐ܂ ✢ ܘܩܪܐ ܐܠܗܐ ܠܢܘܗܪܐ ܐܝܡܡܐ܂ ܘܠܚܫܘܟܐ ܩܪܐ ܠܠܝܐ܂ ܘܗܘܐ ܪܡܫܐ ܘܗܘܐ
ܨܦܪܐ ܝܘܡܐ ܚܕ܂ ✢ ܘܐܡܪ ܐܠܗܐ܂ ܢܗܘܐ ܪܩܝܥܐ ܒܡܨܥܬ ܡܝܐ܂ ܘܢܗܘܐ܂ ܦܪܫ ܒܝܢ ܡܝܐ
ܠܡܝܐ܂ ✢ ܘܥܒܕ ܐܠܗܐ ܪܩܝܥܐ܂ ܘܦܪܫ ܒܝܢ ܡܝܐ ܕܠܬܚܬ ܡܢ ܪܩܝܥܐ܂ ܘܒܝܢ ܡܝܐ

CARACTÈRES ARABES.

Type Américain

avec les accents : corps 23.

١ فِي ٱلْبَدْءِ خَلَقَ ٱللهُ ٱلسَّمَاوَاتِ وَٱلْأَرْضَ . ٢ وَكَانَتِ
ٱلْأَرْضُ خَرِبَةً وَخَالِيَةً وَعَلَى وَجْهِ ٱلْغَمْرِ ظَلَامٌ وَرُوحُ ٱللهِ
يُرِفُّ عَلَى وَجْهِ ٱلْمِيَاهِ . ٣ وَقَالَ ٱللهُ لِيَكُنْ نُورٌ فَكَانَ نُورٌ .
٤ وَرَأَى ٱللهُ ٱلنُّورَ إِنَّهُ حَسَنٌ . وَفَصَلَ ٱللهُ بَيْنَ ٱلنُّورِ
وَٱلظَّلَامِ ٥ وَسَمَّى ٱللهُ ٱلنُّورَ نَهَارًا وَٱلظَّلَامَ سَمَّاهُ لَيْلًا .

Type Américain

sans accents : corps 23.

١ في البدء خلق الله السماوات والارض . ٢ وكانت
الارض خربةً وخاليةً وعلى وجه الغمر ظلامٌ وروح الله
يرف على وجه المياه . ٣ وقال الله ليكن نورٌ فكان نورٌ .
٤ ورأى الله النور انهُ حسنٌ . وفصل الله بين النور
والظلام ٥ وسمى الله النور نهاراً ٠٩٨٧٦٥٤٣٢١

Type Américain

avec les accents : corps 18.

١ فِي ٱلْبَدْءِ خَلَقَ ٱللهُ ٱلسَّمَاوَاتِ وَٱلْأَرْضَ . ٢ وَكَانَتِ ٱلْأَرْضُ خَرِبَةً
وَخَالِيَةً وَعَلَى وَجْهِ ٱلْغَمْرِ ظَلَامٌ وَرُوحُ ٱللهِ يُرِفُّ عَلَى وَجْهِ ٱلْمِيَاهِ . ٣ وَقَالَ
ٱللهُ لِيَكُنْ نُورٌ فَكَانَ نُورٌ . ٤ وَرَأَى ٱللهُ ٱلنُّورَ إِنَّهُ حَسَنٌ . وَفَصَلَ ٱللهُ بَيْنَ
ٱلنُّورِ وَٱلظَّلَامِ ٥ وَسَمَّى ٱللهُ ٱلنُّورَ نَهَارًا وَٱلظَّلَامَ سَمَّاهُ لَيْلًا . وَكَانَ مَسَاءٌ

CARACTÈRES ARABES.

Type Américain

sans accents : corps 18.

١ في البدء خلق الله السماوات والارض . ٢ وكانت الارض خربةً
وخاليةً وعلى وجه الغمر ظلامٌ وروح الله يرف على وجه المياه . ٣ وقال
الله ليكن نورٌ فكان نورٌ . ٤ ورأى الله النور انهُ حسنٌ . وفصل الله بين
النور والظلام ٥ وسمى الله النور نهارًا والظلام سماه ليلاً . وكان مساءٌ
وكان صباحٌ يومٌ واحدٌ . ٦ وقال الله ليكن جلدٌ في وسط المياه
وليكن فاصلاً بين مياهٍ ومياهٍ . ١ ٢ ٣ ٤ ٥ ٦ ٧ ٨ ٩ ٠

Type Américain

avec les accents : corps 14.

١ فِي ٱلْبَدْءِ خَلَقَ ٱللهُ ٱلسَّمَاوَاتِ وَٱلْأَرْضَ . ٢ وَكَانَتِ ٱلْأَرْضُ خَرِبَةً
وَخَالِيَةً وَعَلَى وَجْهِ ٱلْغَمْرِ ظَلَامٌ وَرُوحُ ٱللهِ يُرِفُّ عَلَى وَجْهِ ٱلْمِيَاهِ . ٣ وَقَالَ
ٱللهُ لِيَكُنْ نُورٌ فَكَانَ نُورٌ . ٤ وَرَأَى ٱللهُ ٱلنُّورَ إِنَّهُ حَسَنٌ . وَفَصَلَ ٱللهُ بَيْنَ
ٱلنُّورِ وَٱلظَّلَامِ ٥ وَسَمَّى ٱللهُ ٱلنُّورَ نَهَارًا وَٱلظَّلَامُ سَمَّاهُ لَيْلًا . وَكَانَ مَسَاءٌ
وَكَانَ صَبَاحٌ يَوْمٌ وَاحِدٌ . ٦ وَقَالَ ٱللهُ لِيَكُنْ جَلَدٌ فِي وَسْطِ ٱلْمِيَاهِ
وَلْيَكُنْ فَاصِلًا بَيْنَ مِيَاهٍ وَمِيَاهٍ . ٧ فَصَنَعَ ٱللهُ ٱلْجَلَدَ وَفَصَلَ بَيْنَ ٱلْمِيَاهِ

Type Américain

sans accents : corps 14.

١ في البدء خلق الله السماوات والارض . ٢ وكانت الارض خربةً وخالية
وعلى وجه الغمر ظلامٌ وروح الله يرف على وجه المياه . ٣ وقال الله ليكن نورٌ
فكان نورٌ . ٤ ورأى الله النور انهُ حسنٌ . وفصل الله بين النور والظلام ٥ وسمى
الله النور نهارًا والظلام سماه ليلاً . وكان مساءٌ وكان صباحٌ يوم واحدٌ . ٦ وقال
الله ليكن جلدٌ في وسط المياه وليكن فاصلاً بين مياهٍ ومياهٍ . ٧ فصنع الله الجلد
وفصل بين المياه التي تحت الجلد والمياه التي فوق الجلد ١ ٢ ٣ ٤ ٥ ٦ ٧ ٨ ٩ ٠

CARACTÈRES ARABES

Type de Constantinople

sans accents : corps 18,

في البدء خلق الله السماوات والارض وكانت الارض خربة وخالية وعلى وجه
الغمر ظلام وروح الله يرف على وجه المياه وقال الله ليكن نور فكان نور
وراى الله النور انهُ حسن وفصل الله بين النور والظلام وسمى الله النور
نهارًا والظلام سماه ليلاً وكان مساء وكان صباح يوم واحد وقال الله ليكن
جلد في وسط المياه وليكن فاصلاً بين مياه ومياه فصنع الله الجلد وفصل بين
المياه التي تحت الجلد والمياه التي فوق الجلد فكان كذلك سمى الله الجلد سما

Type Egyptien

avec les accents : corps 14.

١ فِي ٱلْبَدْءِ خَلَقَ ٱللهُ ٱلسَّمَاوَاتِ وَٱلْأَرْضَ . ٢ وَكَانَتِ ٱلْأَرْضُ خَرِبَةً
وَخَالِيَةً وَعَلَى وَجْهِ ٱلْغَمْرِ ظَلَامٌ وَرُوحُ ٱللهِ يُرِفُّ عَلَى وَجْهِ ٱلْمِيَاهِ . ٣ وَقَالَ
ٱللهُ لِيَكُنْ نُورٌ فَكَانَ نُورٌ . وَرَأَى ٱللهُ ٱلنُّورَ إِنَّهُ حَسَنٌ . وَفَصَلَ ٱللهُ بَيْنَ ٱلنُّورِ

Type Egyptien

sans accents : corps 14.

١ في البدء خلق الله السماوات والارض . ٢ وكانت الارض خربة وخالية وعلى
وجه الغمر ظلام وروح الله يرفّ على وجه المياه . ٣ وقال الله ليكن نور فكان نور
. ٤ وراى الله النور انه حسن . وفصل الله بين النور والظلام . ٥ وسمى الله النور نهاراً
والظلام سماهُ ليلًا . وكان مساء وكان صباح يوم واحد . ٦ وقال الله ليكن جلد في
وسط المياه وليكن فاصلاً بين مياه ومياه * ٧ فصنع الله الجلد وفصل بين المياه

CARACTÈRES ARABES.

Type de Constantinople

avec les accents :corps 22.

١ فِي ٱلْبَدْءِ خَلَقَ ٱللّٰهُ ٱلسَّمَاوَاتِ وَٱلْأَرْضَ. ٢ وَكَانَتِ
ٱلْأَرْضُ خَرِبَةً وَخَالِيَةً وَعَلَى وَجْهِ ٱلْغَمْرِ ظَلَامٌ وَرُوحُ ٱللّٰهِ يَرِفُّ
عَلَى وَجْـهِ ٱلْمِيَاهِ. ٣ وَقَالَ ٱللّٰهُ لِيَكُنْ نُورٌ فَكَانَ نُورٌ. ٤ وَرَأَى
ٱللّٰهُ ٱلنُّورَ إِنَّهُ حَسَنٌ. وَفَصَـلَ ٱللّٰهُ بَيْنَ ٱلنُّورِ وَٱلظَّلَامِ
٥ وَسَمَّى ٱللّٰهُ ٱلنُّورَ نَهَارًا وَٱلظَّلَامَ سَمَّاهُ لَيْلًا.

Type de Constantinople

sans accents : corps 22,

١ في البدء خلق الله السماوات والارض. ٢ وكانت
الارض خربة وخالية وعلى وجه الغمر ظلام وروح الله يرف
على وجه المياه. ٣ وقال الله ليكن نور فكان نور. ٤ ورأى الله
النور انه حسن. وفصل الله بين النور والظلام. ٥ وسمى الله
النور نهاراً والظلام سماه ليــلًا

Type de Constantinople

avec les accents : corps 18.

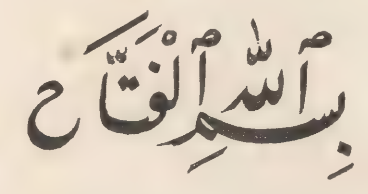
فِي ٱلْبَدْءِ خَلَقَ ٱللّٰهُ ٱلسَّمَاوَاتِ وَٱلْأَرْضَ وَكَانَتِ ٱلْأَرْضُ خَرِبَةً وَخَالِيَةً وَعَلَى
وَجْهِ ٱلْغَمْرِ ظَلَامٌ وَرُوحُ ٱللّٰهِ يَرِفُّ عَلَى وَجْهِ ٱلْمِيَاهِ وَقَالَ ٱللّٰهُ لِيَكُنْ نُورٌ

CARACTERES ARABES

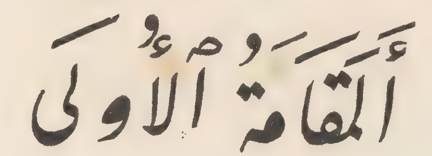
POUR TITRE

Type Persan

avec les accents : corps 50.



avec les accents : corps 42.



Type Américain

sans accents : corps 46.

العهد العتيق

sans accents : corps 30.

العهد العتيق

Type de Constantinople

avec les accents : cors 28.

أَلْفَصْلُ ٱلثَّانِي وَٱلْعِشْرُونَ

CARACTÈRES ARABES.

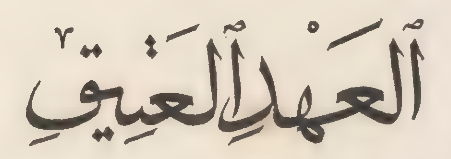
POUR TITRE

Type Selos

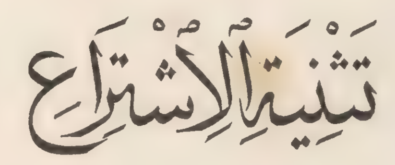
avec les accents : corps 66.



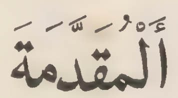
avec les accents : corps 44.



avec les accents : corps 40.



Type de Constantinople avec les accents : corps 30.



TYPE ANGLAIS

corps 7.

In principio creavit Deus cœlum et terram. Terra autem erat inanis et vacua, et tenebræ erant super faciem abyssi : et Spiritus Dei ferebatur super aquas. Dixitque Deus : fiat lux. Et facta est lux. Et vidit Deus lucem quòd esset bona : et divisit lucem à tenebris. Appellavitque lucem Diem, et tenebras Noctem : factumque est vespere et mane, dies unus. Dixit quoque Deus : Fiat firmamentum in medio aquarum : et dividat aquas ab aquis. Et fecit Deus firmamentum, divisitque aquas quæ erant sub firmamento, ab his quæ erant super firmamentum. Et factum est ita. Vocavitque Deus firmamentum, Cœlum : et factum est vespere et mane, dies unus.

In principio creavit Deus cœlum et terram. Terra autem erat inanis et vacua, et tenebræ erant super faciem abyssi : et Spiritus Dei ferebatur super aquas. Dixitque Deus : Fiat lux. Et facta est lux. Et vidit Deus lucem quòd esset bona : et divisit lucem à tenebris. Appellavitque lucem Diem, et tenebras Noctem : factumque est vespere et mane, dies unus. Dixit quoque Deus : Fiat firmamentum in medio aquarum : et dividat aquas ab aquis. Et Fecit Deus firmamentum, divisitque aquas quæ erant sub firmamento, ab his quæ erant super firmamentum. Et factum est ita. Vocavitque Deus firmamentum , Cœlum ; et factum est vespere et mane , dies unus.

mmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmmm

FONDERIE IMPRIMERIE 1 2 3 4 5 6 7 8 9 0

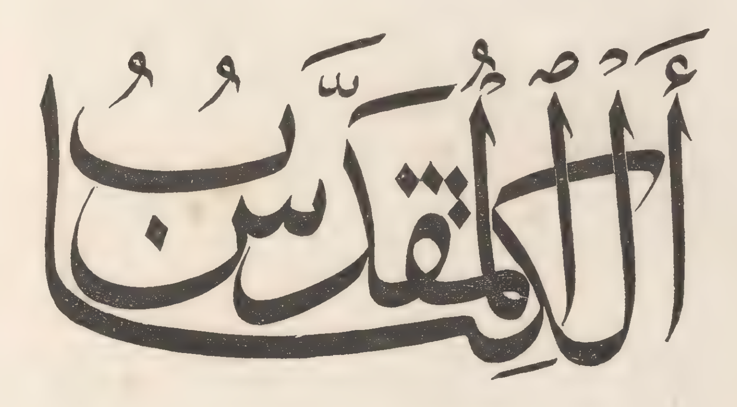
In principio creavit Deus cœlum et terram Terra autem erat inanis et vacua, et tenebræ erant super faciem abyssi : et Spiritus Dei ferebatur super aquas. Dixitque Deus : Fiat Lux. Et facta est lux. Et vidit Deus lucem quòd esset bona : et divisit lucem à tenebris. Appellavitqae lucem Diem, et tenebras Noctem : factumque est vespere et mane, dies unus. Dixit quoque Deus : Fiat firmamentum in medio aquarum : et dividat aquas ab aquis. Et fecit Deus firmamentum, divisitque aquas quæ erant sub firmamento, ab his quæ erant super firmamentum. Et factum est ita. Vocavitque Deus firmamentum Cœlum : et factum est vespere et mane, dies unus.

CARACTÈRES ARABES.

POUR TITRE

Type Selos

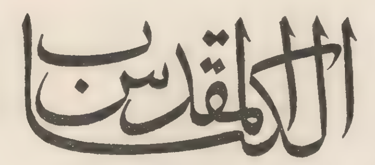
avec les accents : corps 110.



avec les accents : corps 55.



sans accents : corps 48.





TYPE ANGLAIS

corps 10.

In principio creavit Deus cœlum et terram. Terra autem erat inanis et vacua, et tenebræ erant superfaciem abyssi: et Spiritus Dei ferebatur super aquas. Dixitque Deus : Fiat lux. Et facta est lux. Et vidit Deus lucem quòd esset bona: et divisit lucem à tenebris. Appellavitque lucem Diem, et tenebras Noctem : factumque est vespere et mane, dies unus. Dixit quoque Deus: Fiat firmamentum in medio aquarum : et dividat aquas ab aquis. Et fecit Deus firmamentum, divisitque aquas quæ erant sub firmamento, ab his quæ erant super firmamentum. Et factum est ita. Vocavitque Deus firmamentum Cœlum : et factum est vespere et mane, dies unus.

In principio creavit Deus cælum et terram. Terra autem erat inanis et vacua, et tenebræ erant super faciem abyssi: et Spiritus Dei ferebatur super aquas. Dixitque Deus : Fiat lux. Et facta est lux. Et vidit Deus lucem quòd esset bona: et divisit lucem à tenebris. Appellavitque lucem Diem, et tenebras Noctem : factumque est vespere et mane, dies unus. Dixit quoque Deus: Fiat firmamentum in medio aquarum : et dividat aquas ab aquis. Et fecit Deus firmamentum, divisitque aquas quæ erant sub firmamento, ab his quæ erant super firmamentum . Et factum est ita.

nnnnnnnnunnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnunnnnn

FONDERIE IMPRIMERIE 1 2 3 4 5 6 7 8 9 0

In principio creavit Deus cœlum et terram. Terra autem erat inanis et vacua, et tenebræ erant super faciem abyssi : et Spiritus Dei ferebatur super aquas. Dixitque Deus : Fiat lux. Et facta est lux. Et vidit Deus lucem quòd esset bona : et divisit lucem à tenebris . Appellavitque lucem Diem, et tenebras Noctem :

TYPE ANGLAIS

corps 11.

In principio creavit Deus cœlum et terram. Terra autem erat inanis et vacua, et tenebræ erant super faciem abyssi : et Spiritus Dei ferebatur super aquas. Dixitque Deus : Fiat lux. Et facta est lux. Et vidit Deus lucem quòd esset bona : et divisit lucem à tenebris. Appellavitque lucem Diem, et tenebras Noctem : factumque est vespere et mane, dies unus. Dixit quoque Deus : Fiat firmamentum in medio aquarum : et dividat aquas ab aquis. Et fecit Deus firmamentum, divisitque aquas quæ erant sub firmamento, ab his quæ erant super firmamentum. Et factum est ita. Vocavitque Deus firmamentum, Cœlum :

In principio creavit Deus cœlum et terram. Terra autem erat inanis et vacua, et tenebræ erant super faciem abyssi: et Spiritus Dei ferebatur super aquas. Dixitque Deus : Fiat lux. Et facta est lux. Et vidit Deus lucem quod esset bona : et divisit lucem à tenebris. Appellavitque lucem Diem, et tenebras Noctem : factumque est vespere et mane dies unus. Dixit quoque Deus : Fiat firmamentum in medio aquarum :

aaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaa

IMPRIMERIE FONDERIE 1234597890

In principio creavit Deus cœlum et terram. Terra autem erat inanis et vacua, et tenebræ erant super faciem abyssi et Spiritus Dei ferebatur super aquas. Dixitque Deus : Fiat lux. Et facta est lux. Et vidit Deus lucem quòd esset bona :

CARACTERES ROMAINS

corps 14.

In principio creavit Deus cœlum et terram. Terra autem erat inanis et vacua, et tenebræ erant super faciem abyssi : et Spiritus Dei ferebatur super aquas. Dixique Deus :Fiat lux. Et facta est lux. Et vidit Deus lucem quòd esset bona : et divisit lucem à tenebris. Appellavitque lucem Diem, et tenebras Noctem : factumque est vespere et mane, dies unus. Dixit quoque Deus : Fiat firmamentum in medio aquarum : et dividat aquas ab aquis. Et fecit Deus firmamentum, divisitque aquas quæ erant sub firmamento, ab his quæ erant super firmamentum.

In principio creavit Deus cœlum et terram. Terra autem erat inanis et vacua, et tenebræ erant super faciem abyssi : et Spiritus Dei ferebatur super aquas.

eeeeeeeeeeeeeeeeeeeeeeeeeeeeeeeeee

FONDERIE IMPRIMERIE 1 2 3 4 5 6 7 8 9 0

In principio creavit Deus cœlum et terram. Terra autem erat inanis et vacua, et tenebræ erant super faciem abyssi :

CARACTERES ROMAINS



corps 16.

In principio creavit Deus cœlum et terram. Terra autem erat inanis et vacua, et tenebræ erant super faciem abyssi : et Spiritus Dei ferebatur super aquas. Dixitque Deus : Fiat lux. Et facta est lux. Et vidit Deus lucem quòd esset bona : et divisit lucem à tenebris. Appellavitque lucem Diem, et tenebras Noctem :

In principio creavit Deus cœlum et terram. Terra autem erat inanis et vacua, et tenebræ erant super faciem abyssi :

nnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnn

IMPRMERIE FONDERIE 1234547

In principio creavit Deus cœlum et terram. Terra autem erat inanis et vacua, et tenebrœ erant super faciem abyssi : et Spiritus Dei ferebatur super aquas.



HO FATTO IL MIO DOVERE

ULTIME PAROLE

DEL CONTE MAZZARINO

Semita justi recta est, rectus callis justi ad ambulandum.

La via del giusto è diritta, diritti i sentieri, pei quali il giusto cammina. (Isaia, cap. 26, v. 7.)

CENNI E RICORDI

SULLA VITA E PREZIOSA MORTE

DI EMMANUELE LANZA E BRANCIFORTI

DEI PRINCIPI DI TRABIA

CONTE DI MAZZARINO

del P. Ludovico Ferrara della Compagnia di Gesù

PALERMO
OFFICIO TIPOGRAFICO DI CAMILLO TAMBURELLO
Discesa Candelaj, Num. 11.
1877.

ALLA NOBILE DONNA

OLIVA VEDOVA LANZA

NATA MANTEGNA ED ALLIATA

Contessa di Mazzarino

Invitato a scrivere brevi cenni sulla vita e preziosa morte del Conte Mazzarino, rapito come improvvisamente al vostro amore, m' inclinai a secondarne il desiderio, perchè abbiate un conforto nella cara memoria delle egregie virtù, che lo fecero raro modello di un Cavaliere cattolico. Al proficuo lavoro mi spingeva dal mio canto un sentimento vivissimo di riconoscenza inverso il caro Defunto, il quale, per ben tre volte, nei giorni amari della tribolazione, con animo franco e schivo dai volgari pregiudizii, mi offerse nelle sue stanze ospitalità generosa.

La ferita, che aperse nel vostro cuore tanta perdita, è insanabile, e il tempo, che si dice balsamo a tutti i mali, non che alleviare, vieppiù l'inasprisce. Tutto è

muto di luce al vostro sguardo, rotta quella carissima e dolcissima consuetudine del vivere insieme collo sposo: priva di tanto sostegno siete sola, come in un deserto, in cui non penetra raggio di luce, nè zampillano fresche acque a ristorare l'anima inaridita. Chi non chiude in petto un cuore della vostra tempra non potrà mai adequare col pensiero l'acerbità del vostro affanno. « È grande calamità, diceva Chateaubriand, l'es-« sere colpito da un male, di cui la commune degli « uomini non ha l'intelligenza; mettendolo a raffronto « con altri mali, non si scema; mal fa chi vuol essere « giudice delle altrui pene, ciò che tormenta uno, è la « gioja di un altro; i cuori hanno secreti diversi, « incomprensibili ad altri cuori. Non disputiamo ad « alcuno le sue sofferenze: egli è dei dolori come della « patria, ciascuno ha la sua ». (1)

In cosiffatte sventure che rompono nel meglio della vita le speranze, la ragione è muta, e se parla ci dissenna, la filosofia nella sua vuota loquacità delira. Tutta l'antica sapienza nelle grandi sventure, o impreca il destino, che non sa destinare, o niega una Provvidenza ordinatrice di tutte le cose, o consiglia un codardo suicidio. La sola religione porge al naufrago una tavola di salvamento, e addita un porto di sicurezza, ove l'animo agitato e sconvolto trova, se non l'alleviamento al dolore, un'umile rassegnazione

ai decreti della sovrana Provvidenza, che così stabilì, e così volle ab eterno. Provvidenza sempre retta nei suoi consigli, sempre amorevole e benefica alle sue creature. Provvidenza che bisogna adorare e non discutere: perchè la corta nostra intelligenza non giugne ad abbracciare la sterminata ampiezza dei consigli di Dio, e dei rapporti colle umane vicende. Quindi, se nell'animo offuscato e oppresso dalla violenza del dolore, insorge il pensiero di chiedere a Dio, quasi da pari a pari, conto del suo operato, ributtatelo come temerario, e invece ripetete il fiat dell'umile rassegnazione: credete e adorate.

In queste durissime pruove vacillarono le colonne che parevano inconcusse, e sarebbero giaciute infrante e stritolate, se la divina misericordia non le avesse sorretto.

Veniva in Roma nel 1803 *Madama de Beaumont, la quale avea veduto, nei giorni del terrore, cadere sotto la scure del carnefice il padre, lo sposo, i fratelli e tanti cari obietti: costretta ad esulare dalla Francia, consunta da lenta tabe, sperava, in quel mitissimo cielo e in quell' aere temperato, sollievo alla vita che sentia venir meno. L'ultima sua visita fu al Colisseo, l'ultimo suo sguardo a quella Croce, che imporporata dal sangue di tanti martiri si levava nel mezzo a segnale di trionfo del cristianesimo sul mondo*

pagano; e in quel sangue e in quella croce ravvivava la sua fede. Chiese gli estremi conforti della religione: al presentarsi al suo cospetto l' abate de Bonnevie, protestò che avea sempre avuto nel cuore un profondo sentimento di religione; ma che le ineffabili sue sventure e l' iniquità fortunata dei tristi l' aveano fatto dubitare della giustizia della Provvidenza: ma in quest' ora solenne era pronta a riconoscere i suoi errori, e gittarsi con fiducia nelle braccia della divina misericordia, sperando che i mali sofferti in questo mondo le scemerebbero la espiazione nell' altro. Detto: rimase sola col ministro di Dio (2).

Voi all' inaspettato e improviso colpo non vacillaste nella fede, voi nutrita nei sublimi pensieri della religione, solo in essa trovaste appoggio e sostegno alla natura, che affranta cedeva alla violenza del dolore. La speranza di raggiungerlo in cielo, e riabbracciarlo nell' amplesso del Signore vi alimenta la vita: la speranza di vedere nell' unico figlioletto rifiorire l' imagine dello sposo, non solo nelle esterne fattezze, che tanto lo somigliano, ma ciò che più rileva, e a cui porrete opera assidua, nella nobiltà dell' animo, nell' interezza dei costumi, nell' amore alla Religione; sì, questa speranza, che fu l' estremo desio del morente, vi deve rendere desiderabile la vita e meno amara.

Ubbidire allo sposo fu per voi il più sacro dovere,

ma ubbidire all'estremo voto che vi espresse con tanta tenerezza di affetto, è tale un dovere, che deve rendervi maggiore di voi stessa.

Gli occhi vostri lagrimosi dì e notte si affissano alla muta imagine, oggetto dei vostri castissimi amori: ma nè la tela, nè il marmo riproducono la bellezza dell'animo, e di quelle virtù che lo fecero caro a Dio, e agli uomini piacente: la sola parola è come la fotografia dell'anima, essa vi rende viva alla mente la sua invisibile bellezza.

Di che io mi studierò in queste poche pagine ritrarre, per quanto è dato alla mia pochezza, i lineamenti del suo spirito, e rivelare quel tesoro di virtù che sotto al velo della modestia celava gelosamente; alle quali specchiandosi l'unico figlioletto, che alle vostre cure materne affidò, non potrà nel cammino della vita fallire dal retto sentiero. Altro non rimane che pregare pace a quell'anima avventurata, condurre santamente la vita apparecchiandovi ad un santo fine: affinchè quando vi chiamerà il Signore possiate rivedere in cielo l' egregio consorte, e partecipare con lui dei gaudii celesti.

Accogliete con animo benevolente il mio lavoro, e con esso i sentimenti della mia stima e riconoscenza.

Palermo, 19 marzo 1877.

LODOVICO FERRARA
della Compagnia di Gesù

terrena che invoca l'aiuto di una madre divina, perchè sia mediatrice tra il cielo e la novella creatura, e quasi ne divida le sollecitudini: questo pensiero non è più del nostro secolo che smarrì nella materia il bello ideale della cristiana religione.

L'uomo, dice il Conte de Maistre, si forma tra le ginocchia della madre, la quale, se informata a verace e solida pietà, comincerà sin dal primo albore della ragione a piantare il germe della verità e della morale, a formare la coscienza, a dirigere i primi movimenti ed impulsi della natura: germe prezioso che le illusioni del mondo, le passioni della fervida gioventù, gli esempi dei tristi potranno talvolta inaridire e soffocare, ma non mai estinguere: la radice rimarrà sempre vigorosa negli intimi recessi del cuore, e darà a suo tempo il frutto desiato.

La parola della madre è la prima a nascere e l'ultima a morire; è la sola che l'uomo ricorda nel delirio dei suoi traviamenti, e stanco dalla fatuità dei piaceri terreni, lo compunge, lo commuove, lo ritorna col pentimento ai giorni primi dell'innocenza.

Fortunato il nostro Emmanuele ch'ebbe da Dio tale una madre, che, di mezzo alle grandezze della terra e agli splendori della Corte, viveva incontaminata, tutta volta coll'animo al cielo e alle cure non mai interrotte della prole. Quest'ultimo pegno dell'amor conjugale si ebbe oltremodo carissimo, nè mai il partì dal suo fianco nel compiere gli atti di pietà e di religione: la modestia, il raccoglimento, il fervore della madre più eloquenti che le parole, imprimevano, quasi in molle cera, nell'animo tenerello profonde vestigia. Ella stessa si fece maestra

al figlioletto dei primi rudimenti di quel libro sublime che compendia, con semplicità, le soluzioni di tutti i problemi della vita. Le grandi verità che non cadono sotto i sensi insegnate dal labbro materno si scolpiscono con evidente certezza nell'animo del fanciullo: il quale non dubita che possa ingannarlo la madre. Maturato negli anni imparerà a riconoscere nella Chiesa una madre, e ripeterà: la madre non m'inganna; e dalla Chiesa trapassando a Dio autore della rivelazione ripeterà: Dio che è padre non m' inganna. Così tra le ginocchia di pia genitrice si forma il vero credente.

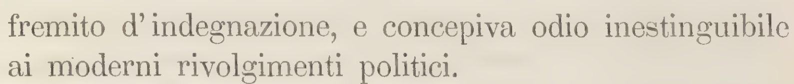
II.

Giunto Emmanuele all'età di anni dodici pensava la madre a più solida cultura di mente, e per la stima e per l' affetto che nutriva ai padri della Compagnia di Gesù, che volle sempre direttori della sua coscienza, l'affidò al Reale Collegio Ferdinandeo, ove in Palermo si educava da quei padri alle lettere e alla pietà il fiore della nobiltà siciliana. Io lo ricordo bello e attraente del volto, svelto della persona, svegliato d'ingegno, pronto ad apprendere; nobile di maniere, focoso di carattere, facile all' ira, più facile al perdono: nell' adempiere gli atti consueti di pietà modesto, attento più che portasse la sua vivacità naturale.

Nel 1841 Ferdinando II Re delle due Sicilie volle in Napoli a ministro degli affari ecclesiastici il Principe di Trabia: la scelta fu applaudita dai buoni, temuta dai tristi, invidiata dai mediocri. Egli era un uomo di antica probità, d' integerrima onestà, colto di mente e di

il Lanza già di età maggiore, e con una conveniente fortuna, si determinò di seguire l'impulso che lo spingeva a veder nuovi luoghi e nuove terre. Percorse tutta l'Italia dal Lilibeo alle Alpi, amatore delle belle arti e di antichità ammirava e acquistava tanto che il suo modesto assegno portava. Visitò la Svizzera, la Francia, la Spagna, la Germania, l'Inghilterra, l'Irlanda, la Grecia Costantinopoli, l'Egitto: in tutti questi viaggi, che furono di vari anni, facendo più lunga dimora nelle grandi capitali, la nobiltà del nome Trabia gli dava facile accesso nelle più splendide famiglie, che ammirarono sempre in lui un modello di urbanità, di gentilezza, di decoro.

In tanta dissipazione e in tanti stimoli di seducimenti la religione fu sempre nel suo cuore salda e inconcussa, nè fu mai che si vergognasse di assistere devotamente nei dì festivi col suo libretto di preghiere al sacrificio della messa: con franchezza e senza umano riguardo comandava costantemente negli alberghi, ai giorni voluti dalla Chiesa, vivande di magro; e nei paesi protestanti la prima sua visita era alla Chiesa Cattolica, e al Sacerdote del luogo, con cui si piaceva di stringere amicizia, e n'era ricambiato di affettuosa ospitalità. Ricordava con compiacenza la visita al Santuario di Lojola, ove da quei padri fu accolto con festa, come antico allievo, e fu lietissimo incontrarsi con un gesuita siciliano, il Padre Adragna di Trapani, il quale, con trecento compagni cacciati dai pacifici asili, dispogliati dai beni, costretti a ramingare tapini per tutta Europa, avea trovato ospitalità generosa presso quei suoi confratelli. A tali fatti, che si perpetravano a nome e sotto all'egida della libertà, il giovine Lanza sentiva in cuore un



fremito d'indegnazione, e concepiva odio inestinguibile ai moderni rivolgimenti politici.

Nella visita ai santuarii di Gerusalemme la sua fede apparve vivissima, tanto che quei buoni religiosi, appresso i quali ospitava, facevano le meraviglie al vedere tanta pietà e tanto rigore di astinenza in un giovine così nobile e galante; per ispeciale e raro permesso trapassava le notti vegliando nella preghiera in quei luoghi santificati dalla presenza dell'Uomo-Dio.

V.

Profondo conoscitore degli uomini e dei tempi, e per principî altamente radicati nell'animo, ei presentì nei movimenti del 1860 il segnale di una guerra ostinata alla religione e al Papato: nè potè mai riconciliarsi coi nemici di ciò ch'era più sacro al suo cuore: serbando sempre le sociali convenienze, ne schivava il consorzio; e a districarsi da ogni partito politico, come il 4 Aprile scoppiò in Palermo la prima scintilla della rivolta, non esitò un istante ad abbandonare l'isola. Fu irremovibile nel suo proponimento, nè valsero a rattenerlo nè insinuazioni di amici, nè preghiere di congiunti. Da Napoli si recò a Parigi ove fece lunga dimora: e qui s'incontrò col Conte Lanza zio paterno: questi prediligeva sopra tutti i nipoti Emmanuele, perchè in unisono colla sua mente e col suo cuore in materia di politica e di religione: e sin d'allora meditava di farlo erede della sua fortuna, acquistata onoratamente e accresciuta in tanti anni con una vita agiata, ma senza fasto.

« stato conjugale è un inferno: la fedeltà mutua, l'af-
« fetto reciproco e la benedizione dei figli sono tre doni
« eccelsi di Dio più preziosi di tutte le fortune della
« terra ».

Il sacro rito delle nozze si celebrava nel Castello di Solanto: i giovani sposi purificati nel sangue del divino agnello si accostavano all'altare, ove celebrato in sull'alba l'incruento sacrificio dal Rev. Padre Bibbia, confessore della sposa, ricevettero il pane degli angeli con tale fervore, con tale atteggiamento di modestia, che agli astanti commossi, lagrime involontarie corsero dagli occhi. Si rinnovava la scena del Castello di Wortburg ove la santa Regina Elisabetta riguardava estatica di compiacenza il giovine sposo nell'atto della preghiera. In sul meriggio il Padre Salvatore Lanza, fratello dello sposo, celebrando la messa consueta benediceva e implorava colle preghiere della Chiesa le celesti benedizioni sulla novella Coppia. Quel giorno santificato dai cristiani riti fu di comune letizia a tutto il parentado e i poverelli di quel villaggio parteciparono alla gioja con generose largizioni.

L'avvenire per divina misericordia è chiuso alla mente dei mortali. Chi avrebbe mai immaginato che in tanto vigore di virilità a quella prima comunione di nozze, che fu di tanto conforto al cuore della novella sposa, sarebbe presto seguita l'estrema, che avrebbe dato a quel povero cuore uno schianto mortale!

VIII.

La vita di Emmanuele Lanza nei dodici anni che visse colla sposa, fu più da chiostro che da secolo.

Se occhio profano cade su queste pagine, qui si arresti, chiuda, e non passi oltre. Uso al tumultuoso frastuono delle opere mondane, non è capace di ascoltare la delicata e soave melodia che esce dall' esercizio di modesta virtù esercitata nei sagri ricinti delle domestiche mura. Governare la famiglia, edificare i domestici, fare giustizia e misericordia, praticare il bene che la religione ispira, soffrire il male che Dio manda, sono le comuni pratiche della vita cristiana, che nelle loro semplicità contengono sovente amari sacrifici alla natura, e sollevano gli animi all'eroismo della virtù: e di queste opere solamente avremo lode dal sovrano giudice innanzi al Padre celeste, ricompensa e mercede imperitura. Le storie delle grandi conquiste, dice al proposito Bossuet (4) saranno insieme cogl'imperi distrutte, e perirà la memoria di quei fatti strepitosi che assordarono e sovente atterrirono e flagellarono l' umanità: le opere della terra e del tempo non gittano l' ombra nel regno dei cieli e della eternità.

La estrema parola che disse morente alla sposa, *ho fatto il mio dovere*, compendia i dodici anni della vita conjugale: egli fu l'uomo del dovere.

L'istinto irresistibile che l'uomo sente per condizion di natura, inverso Dio autore e largitore di ogni bene, può essere dalle passioni ardenti attutito ma non morto, quando che sia la molla rattenuta scatta; e sovente con tale impeto che solleva dall'ima vallea della corruzione alle cime altissime della santità uomini che pareano perduti.

La religione viene in soccorso ad appagare così fatto bisogno di Dio.

« puta, mentre l'eredità paterna e materna erano indi-
« vise, ed egli non pigliava parte agl'interessi di fami-
« glia, furono eseguiti dal procuratore generale varie
« affrancazioni e reluizioni di canoni ch'erano dovuti a
« corporazioni religiose soppresse nel 1866: delle quali
« affrancazioni e reluizioni venuto a cognizione non esitò
« il Testatore uniformarsi alle prescrizioni della Santa
« Sede per compiere i doveri di sincero cattolico.

« Depositò quindi nella Corte Arcivescovile di Paler-
« mo una sua apposita dichiarazione, datata il 23 set-
« tembre 1871 per le partite di canone gravitanti sul pa-
« lazzo Scordia, proporzionalmente alle due terze parti
« di sua proprietà in esso Palazzo: ed altra dichiara-
« zione depositò nella Corte Vescovile di Piazza sotto
« la stessa data. Per le partite riguardanti l'affranca-
« zione del canone sul Molino Quattro uova dovuto al
« Convento di S. Domenico di Pietraperzia: vuole per
« questo il Testatore che il suo erede universale esat-
« tamente adempia ai doveri da esso assunti in quella
« dichiarazione ».

Ridono gl'italianissimi a tali atti, e gli reputano fogli che il vento disperde, perchè sognano immutabili i loro destini, incrollabile la loro sede. Ma i sinceri cattolici insieme col loro Augusto Capo aspettano con fiducia gli eventi: Iddio è lento nei suoi passi, perchè eterno.

Promosse colle parole e coll'esempio e con largizione le opere che davano incremento al fervore della fede, allo splendore del culto. Fu primo a dare il suo nome alla nuova istituzione della Società degl'interessi cattolici. Con fermezza di cuore affrontò le ire e le calunnie dei petulanti fogliettieri, che fecero guerra iniqua ed il-

legale alla nuova istituzione: si tenne saldo, e mandò innanzi l'opera col senno dei consigli e colla larghezza dei doni: se dovremo morire, diceva, moriremo da soldati nel campo, non da codardi nelle tende, o da vili nella fuga.

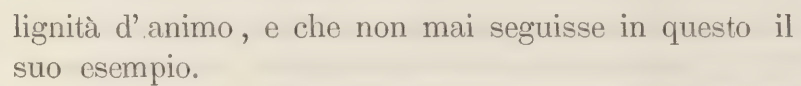
Fu opera di ferventi cattolici il volere edificare a fronte della Chiesa protestante un tempio dedicato agli Apostoli SS. Pietro e Paolo: Gerusalemme e Babilonia, l'una simbolo dell'unità e della pace, l'altra simbolo della confusione e delle discordie, saranno di riscontro. All'Abate Gravina, profondo conoscitore delle arti, e noto all'Europa per le sue illustrazioni della Normanna Cattedrale di Monreale, fu affidato l'incarico del disegno e di sopravegliare all'opera; la quale comincia ad elevarsi da terra sublime nella sveltezza ed eleganza della gotica architettura. Il nostro Emmanuele fu il primo a concorrere con generose offerte, ed era membro della Deputazione che si univa presso Monsignor Arcivescovo di Palermo; e se il Signore gli avesse più lunghi giorni concesso, l'avrebbe colla larghezza dei doni sempre meglio soccorso. Di che i buoni Palermitani hanno ferma fiducia, che la vedova sposa, pronta e generosa ad ogni opera pia, non mancherà di seguire le vestigia e le intenzioni dell'amato consorte.

Fu più volte Governatore della nobile compagnia della Pace, tutta intesa a ricondurre a concordia le famiglie: e per l'amore intenso inverso Maria Immacolata accettò di esser Preside della Congregazione di quel titolo, nella Chiesa dei Fate-bene-Fratelli. Fu membro della Deputazione per la Redenzione dei Chierici dalla leva militare.

« giù quella collera, cogliendo il tempo, diceva il fatto « suo se mai costui avesse esorbitato per poca consi- « derazione: e quando udiva in crocchio colle amiche « accusare la vita dei mariti, ed ella accusava la co- « storo lingua; e come celiando le ammoniva che da « quell'ora che aveano udito leggersi la scritta di nozze, « le doveano pensare di aver firmato lo strumento della « propria servitù: però si ricordassero chi erano, e che « non istava bene infalconirsi contro i mariti. Esse « ben sapendo, che orso la si avesse al fianco, non fi- « nivano di meravigliare, come non si fosse mai sen- « tito dire, nè fosse mai apparso per alcun segno, che « Patrizio avesse battuto la donna sua, o ch'ei si fos- « sero per un giorno bisticciati insieme, o tenuto il « broncio. Della qual cosa volendo esse sapere il perchè, « ella raccontava loro, quel suo modo di fare cioè d'im- « porre alla lingua un silenzio non dispettoso; ma calmo « e tranquillo. » (5).

Questa pagina così istruttiva di Agostino, avea Oliva sempre in mente e la riduceva all'atto, e con questo solo la pace domestica rimaneva imperturbata.

Tali sbuffi violenti di collera erano a raro intervallo, e dileguavansi come un baleno: rientrato in sè stesso ricorreva alla preghiera, e prostrato avanti a Gesù in Sacramento, si pentiva di quell'atto, e poi con rara generosità chiedeva sommessamente perdono a chi avea offeso, sia la sposa, sia il figlio, sia i domestici. Io fui un giorno a mensa testimone di tanta umiltà; colla quale chiesto perdono al domestico, pregava il figlio a non prendere scandalo di tali impeti d'ira, cagionati più da un umore acre che il pungeva, anzichè da ma-



lignità d'animo, e che non mai seguisse in questo il suo esempio.

X.

Con sè stesso era rigidissimo, non prendeva che un solo pasto al giorno, e nei digiuni della Chiesa giugneva alla ora del pranzo senza aver gustato una gocciola di acqua. Non fu mai che per leggieri incommodi si permettesse l'uso delle carni, e nella ultima infermità, il Sabato, che sentì il principio del male che lo dovea estinguere, da me e dalla sposa pregato a interrompere l'astinenza, si negò recisamente. Ad uomini che hanno smarrito la fede, cosiffatte osservanze alle leggi della Chiesa hanno vista di ridicole piccolezze, e di donnicciolerie: (6) si credono spiriti forti, perchè sono forti mangiatori; ma il vero Cattolico ne sente la sapienza e l'importanza: chè per esse, sollevandosi lo spirito dalla materia, soggioga e doma quel basso appetito che ci accomuna cogli animali del campo. —

Era il Lanza così saldo in questi proponimenti che, allestito (e lo seppi dalla sua bocca) di abbellire il nuovo Palazzo, avrebbe a disegno invitato gli amici a lauta e splendida mensa nei giorni in cui dalla Chiesa si vietano le carni, e apprestando solo i cibi non interdetti, dimostrare apertamente il suo spirito cattolico e così dare un esempio alla nobiltà, che con facile indulgenza si passa di cosiffatte prescrizioni.

Avvenne che in un crocchio di amiche fu invitata la sposa a riferire la scritta del pranzo di quella sera, ed era venerdì. Ella celiando ne inventò una che mal si addiceva a quel giorno. Il quale scherzo riferendo al

zione letteraria e religiosa, ed ora il fanciullo ch'è in su i dodici anni, vivace e pronto d'ingegno, dà bella speranza che non sarà degenere dagli esempî del Padre e dalla pietà della madre.

Entrambi furono severissimi nel correggerne i difetti. Istizzito un giorno il fanciullo, proferì, senza pur saperlo, parola irriverente inverso Dio, di che il Padre preso da subito accendimento lo percosse fieramente, e gli diede tale una lezione che gl'impresse profondamente nell'animo l'orrore a così fatte parole.

Passeggiando la madre alle ore matutine nel giardino inglese col suo bambino, ch'era in su i tre anni; questi trastullandosi a fare scoppietti con una piccola frusta la precorse, e incontratosi in una poverella che tenea a mano un figlioletto tutto lurido e cencioso gli venne il capriccio di percuoterlo colla frusta, di che il meschinello diede in urli e pianto dirotto: accortasi la Contessa di quel brutto trastullo, rimproverando acramente il figliuolo, lo costrinse a chiedergli a piegate ginocchia perdono; e poi baciarlo; a questo il figlioletto ebbe schifo, e non vedi, diceva, o Mamma, come è tutto sucido in volto: gli fu forza ubbidire, e lo baciò; a questa ubbidienza pago il cuore della madre, strinse al petto il figlioletto e gl'impresse un largo bacio sulla fronte, e te' disse questa moneta, fanne dono al poverello perchè si rifaccia dal suo dolore. Così si piantava in cuore al bambino il germe del rispetto che l'uomo deve all'uomo, sebbene lacero e tapino.

La Cristiana educazione del figlioletto era il pensiero che più il pungeva nelle ore estreme, e non rifiniva di raccomandarla alla sollecitudine e pietà della madre: e

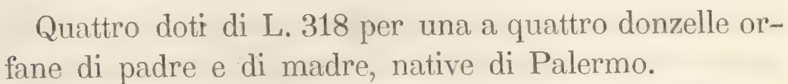
volle in testamento lasciarne perenne memoria in queste parole: « Raccomanda caldamente il Testatore di sorve-
« gliare alla scelta e compita educazione, religiosa e sana
« morale e buona riuscita del loro figlio in questi difficili
« tempi; e appresso aggiugne: lascio al mio diletto figlio
« ed erede universale a titolo di paterno amorevole ri-
« cordo il non intromettersi mai nei partiti politici, e nelle
« questioni sociali e sètte: che si glorî di professare aper-
« tamente la sacrosanta religione dei padri nostri, Cat-
« tolica, Apostolica, Romana, e professi venerazione e ri-
« spetto al Capo visibile di essa, la Santità del sommo
« Pontefice. »

La buona indole del fanciullo, confortata dagli esempî e dalle parole della madre non fallirà dal portare a suo tempo il frutto desiato.

XIII.

Nella scelta dei domestici e operai si studiava che fossero non solo onesti ma buoni Cristiani e usi ai Sacramenti della Chiesa; rigidissimo esigeva l'ordine, la pulitezza, la disciplina; largo e oltre al consueto era il salario che loro accordava, e sovente gli regalava, e straordinarî servizî generosamente retribuiva.

Era più Padre che Padrone; quando in loro si abbatteva, gli salutava cordialmente, e porgeva parole di conforto: nelle infermità gli visitava, gli soccorreva, quasi figliuoli. Come entrò in possesso della nuova eredità, fu suo primo pensiero di accrescere di un terzo a tutti i domestici il salario giornaliero, dicendo, ch'essi come membri della famiglia, doveano partecipare all'incremento



Quattro doti di L. 318 per una a quattro donzelle orfane di padre e di madre, native di Palermo.

Ai due Contabili Sacerdote Giuseppe La Rosa e Ignazio Aversa lascia durante vita lo stipendio che godevano.

Due messe quotidiane da celebrarsi colla elemosina di L. 770 per ognuna per lo spazio di 50 anni. A questo legato appose una savia condizione che si dovessero celebrare in Palermo e in Chiese povere.

L'animo suo era altamente amareggiato al vedere la casa del Signore deserta, e quasi senza culto per i moderni trasferimenti di dominio. Ma Iddio che tutto opera con peso e misura, mentre da un lato pei suoi inscrutabili fini gli permette; dall' altro ispira alle anime generose il pensiero di venire in soccorso alla sua sposa sì turpemente conculcata. Se la moderna incredulità ha potuto rapire l'oro delle chiese, non giugnerà a rapire l'oro della carità dal cuore dei credenti. Saranno oggi gli altari meno ornati, ma più devoti, avranno meno ceri accesi, ma vedranno più cuori in cui ferve la fiamma di amore.

Il popolo non intende la logica della miscredenza; ma sente la logica del cuore, che non può vivere senza religione e senza Dio.

XV.

Nell'amicizia era leale, tenace, sincero; a pochi concedeva intimità, e questi della sua indole e del suo sentire in fatto di religione e di politica: « Non macchiò « giammai le sue labbra di menzogna, e alle volte per

« non dire una bugia, confessava con grande sincerità « qualche cosa che non era accetta alla società, e di- « cea, quelli essere i suoi principii e non potea mentire, « rispondendo così ingenuamente alle persone, che nel « richiedevano » (8).

Era il Marzo del 1876, e assisteva alla estrema agonia del Conte Lanza che chiudeva presso ad 80 anni l'onorata carriera (9). Esattissimo nel compiere i legati dello zio, vi aggiugneva dalla sua generosità, ciò che sapeva essere desiderio di lui, e le ultime raccomandazioni ebbe ed eseguì quasi obblighi di giustizia.

All'accrescimento di tanta fortuna nulla immutò nelle sue abitudini.

Non curò la parola dell'invidia, perdonò la malignità dei tristi, che lo dissero ippocrita, quasichè avesse ostentato religione per entrare nell'animo dello zio, e carpire con quelle lustre di pietà le sostanze, e pure, così scriveva il suo Direttore « quando il Conte Lanza gli parlò « della eredità ch'era deciso di lasciare a lui, egli andò « a consultarlo se dovesse accettarla. Questa è una gran « virtù elevatissima che lo spirito santo annovera fra « le meraviglie e i miracoli: questi atti sono mirabili « appresso Dio e appresso gli uomini, e valgono assai « più che far miracoli: il mondo non capisce i miracoli; « e gli mette in dubbio, e gli nega perchè non vuole il « supernaturale: ma questa sorta di miracoli gli capisce, « gli ammira, e se n'edifica. »

XVI.

Da lunghi anni soffriva di un umore erpetico che lo pungeva aspramente ora in una, ora in altra parte

nia. In una di queste corse il bambino il richiedeva che fosse mai superbia? a cui rispondeva: Io non so che sia superbia, nè dove dimora, cresci e lo saprai. In queste parole rivelava ingenuamente tutto l'animo suo, che fu sempre alieno non per ippocrita simulazione di virtù, ma per intimo convincimento, da ogni motto che accennasse a sua lode, da ogni atto che sapesse di orgoglio.

XVII.

Partirono da Barège il 10 Settembre lasciando in quel villaggio la soave fragranza e la memoria della loro cristiana pietà, e si avviarono al santuario di Lourdes. Alla vista di quel luogo santificato dalle frequenti apparizioni di Maria Immacolata, il Conte ch'era devotissimo di quel mistero di originale purezza, e per cui in testamento si dichiarò figliuolo di Maria Immacolata, giunse al colmo della gioja: volle rimanervi per un triduo a disfogare gli affetti del suo cuore, e ricevendo ogni giorno la Santa Comunione, s'inebriava di dolcezza per lunghe ore a respirare quell' aura pura e celeste. Un tempio che si solleva nella solitudine delle valli, o nelle silenziose cime dei monti, è come una visione che accosta l' uomo che peregrina in terra al vestibolo della beata eternità.

Ripassando da Tolosa visitò le reliquie di S. Saturnino Protettore di quella Città; in questo gli avvenne di perdere il suo libretto di preghiere, di che fu in grande agitazione, quasi che avesse perduto un tesoro. Sì, alle anime pie il consueto libro di preghiere è un te-

soro: è quasi un amico, un confidente, un testimone dei segreti affanni e dei gemiti del cuore; e quei baci impressi alle sante immagini, e quelle vestigia che fanno indizio del lungo uso, e di qualche lagrima, caduta in quelle pagine, ricordano antiche gioje e antichi dolori, che ebbero nella preghiera riposo e conforto. Dopo lunghe ricerche, con grande gioja lo rinvenne nelle mani del custode della Chiesa, che sapendo a chi si apparteneva, lo serbò gelosamente e se n'ebbe a compenso generosa cortesia.

XVIII.

Giunsero a Palermo da Marsiglia il 17 Settembre 1876 e i quattro mesi, che precedettero la morte, furono tutti volti ai consueti ufficî di pietà, a dare assesto alla nuova Amministrazione e mandare innanzi i lavori di squisiti abbellimenti all'avito Palazzo che proponevasi abitare colla famiglia. Il 2 Novembre, alle cinque del mattino, si recava a Santa Flavia per invigilare le opere che in quel castello si compivano, e dove era in animo di passare i calori della estate: al ritorno asciolse colla sposa e il figlio; ma era pallido, sofferente e come rappigliato dal freddo: non curò, come era suo costume, quel piccolo malore; il venerdì sentì leggiera infiammazione alla gola, che disprezzò; il Sabato ebbe brividi di freddo, e pure volle assistere al pranzo, nè si potè indurre a dispensarsi dall'astinenza voluta in quel giorno dalla Chiesa. La notte si sviluppò tale una febbre che bruciava in tutta la vita; corse alla sposa per ajuto e rimase nella sua stanza. Chiamati i

Chiesa; alla benedizione del Sacerdote si segnava anch'egli col benedetto segno di salute; con uguale presenza di spirito e fervore ricevette le estreme unzioni che purificano il morente dalle reliquie della colpa. Compiuto il sacro rito, rimase solo col sacerdote e col crocifisso che stringeva affettuosamente al petto: era il crocifisso ricordo di Lourdes. Volle per l'ultima volta vedere la sposa, la quale rinvenuta dal deliquio con un coraggio superiore alle sue deboli forze, si accostò, lo baciò teneramente, gli strinse la mano che irrigidiva al gelo di morte, ed egli affissandola affettuosamente per l'ultima volta, addio, disse mia cara compagna, addio: ci rivedremo in cielo: Ho FATTO IL MIO DOVERE. Fu questa l'estrema parola che uscì dalle sue labbra, e nelle preghiere di cinque sacerdoti, suoi amici e confidenti, reclinando, quasi volesse dormire, soavemente la fronte riposò in Dio.

Erano le nove della sera del 30 Novembre 1876, pochi minuti dopo aver ricevuti gli estremi conforti e le ultime benedizioni della Chiesa: contava anni 48, mesi 11, giorni 6.

Tutto negli arcani consigli era disposto con ordine e misura, perchè nulla mancasse a rendere preziosa quella morte.

Accertati che il soffio della vita era spento: fu tale un lagrimare, un gemere: un singhiozzare tra i congiunti, gli amici, i domestici che straziava l'animo. La sposa cadde in tale deliquio che fece trepidare della sua vita e quasi rapita ai sensi rimase per più giorni.

Il figlioletto era ignaro della sventura, che allontanato dalla stanza paterna, per timore del morbo contagioso,

e fatale ai bambini, dimorava in un distante quartiere del Palazzo: a notte inoltrata fui a visitarlo, e aperte le tende, lo trovai in ginocchio a piè del letto con in mano la corona della Vergine tutto assorto nella preghiera, e che fai, dissi, Figliuol mio? prego la Madonna per la salute di Papà; innocente Creatura, la tua preghiera forse era la prima che saliva al cielo a suffragio di quell'anima benedetta!

XIX.

Per ordine e volontà del defunto semplici e modesti doveano essere i funerali; e il suo cadavere dovea discendere alla terra nell'umile abito dei fratelli della Compagnia della Pace. Ma la famiglia in questo guardò più al decoro che agli umili sentimenti del Defunto.

Si ordinava la Cappella ardente; (10) si velava di nere bende il maggiore salone del Palazzo; si ergevano sei altari, e in mezzo si elevava il catafalco con iscrizione che brevemente e con affettuosa semplicità ricordavano le virtù dell'estinto e la preziosa sua morte; le quali dal popolo, che si affollò a suffragarne l'anima, furono lette con avidità e più di un volto fu cosperso di lagrime.

Dall'alba a mezzodì si offriva nei sei altari l'incruento sacrificio, e il popolo, quanto ne capiva la sala, devotamente vi assisteva.

Al terzo giorno nelle ore vespertine si adunarono i Confrati della Compagnia della Pace nella Cappella ardente, e recitato l'ufficio di requie, il Barone V. Gravina Palizzolo lesse un breve e affettuoso elogio del defunto Confrate.

A DESTRA DEL CATAFALCO

FEDELE A DIO

NELLA PRATICA COSTANTE DELLE CRISTIANE VIRTÙ

FEDELE ALLA CHIESA

NELL'AMORE E NELLA SOMMESSIONE

ALLA SEDE INFALLIBILE DI PIETRO

FEDELE ALLA FAMIGLIA

NELL'ADEMPIMENTO DEI DOMESTICI DOVERI

COLLA BENEDIZIONE DEI POVERI

CHE LARGAMENTE E SENZA OSTENTAZIONE

SOCCORSE

CHIUDEVA LA MORTALE CARRIERA

ANIME PIETOSE

PREGATE CONFORTO

ALLA VEDOVA DESOLATA

AL DECENNE FIGLIUOLO INFELICISSIMO

A SINISTRA DEL CATAFALCO

CON CRISTIANA FERMEZZA E RASSEGNAZIONE

PIEGÒ LA FRONTE

ALL'INASPETTATO E SUBITANEO

ANNUNZIO DI MORTE

CON EROICA VIRTÙ SI DIVELSE DA TUTTI I LEGAMI

CHE LO STRINGEVANO ALLA TERRA

FIDENTE NEL SANGUE DI GESÙ CRISTO

CHE LO CONFORTÒ NEI SAGRAMENTI ESTREMI

NEL BACIO DELLA CROCE

SENZA AGONIA SENZA RIMORSI

RESE L'ANIMA AL CREATORE

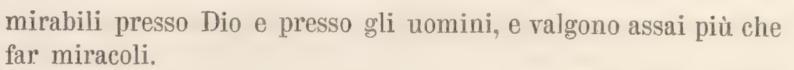
O PADRE O SPOSO

IN QUANTI AFFANNI LASCI

UNA GIOVINE VEDOVA

UN ORFANO FIGLIOLETTO

P. L. Ferrara S. J.



mirabili presso Dio e presso gli uomini, e valgono assai più che far miracoli.

Il mondo non capisce i miracoli, e li mette in dubbio e li nega, perchè non vuole il supernaturale. Ma questa sorta di miracoli li capisce, li ammira e se n'edifica.

Fatta la sua confessione generale stabilì di confessarsi ogni settimana ed anche più spesso. E qui bisogna notare la sua cristiana educazione squisita; imperocchè quando si doveva confessare mandava un biglietto per conoscere se poteva trovarmi alla Cattedrale o altrove; o in casa. E se qualche volta non trovava il Confessore secondo s'era convenuto, il giorno appresso mandava di nuovo, domandando scuse per la molestia, com'egli diceva.

E alle volte stava per lo spazio di tre o quattro messe aspettando che il Confessore venisse, e non trovandolo si portava a casa di lui a sera avanzata.

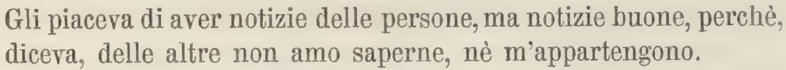
Egli volle prendere quest'abitudine di frequentare i sacramenti con tale assiduità; per l'edificazione della moglie, de' figli, se Dio gliene avesse dati, e dei servi.

E quando ebbe il suo primogenito egli raccomandava alla moglie di non fargli delle condiscendenze per non viziargli il carattere. Egli non parlava mai male di nessuno; e quando domandava di qualcuno, poi conchiudeva: Basta, a me non appartiene. Ah! In questo mi edificava grandemente!

Egli faceva delle elemosine larghe ed occulte, e qualche volta per essere più di nascosto adibiva qualche persona per non potersi trapelare che l'elemosina veniva da lui.

Non è a parlare de' suoi principî savî, cattolicissimi, e della sua venerazione al Santo Padre. Alle volte per non dire una bugia, confessava con grande sincerità qualche cosa che non era accetta in società, e diceva quelli essere i suoi principî e non poter mentire; rispondendo così ingenuamente alle persone che nel richiedevano.

Si compiaceva molto di preti, operarî e zelanti, e si edificava delle persone devote e timorate di Dio, molto più quando erano nobili. E però si congratulava col suo confessore per vedergli tanti penitenti che facevano professione di vita devota e spirituale.



Gli piaceva di aver notizie delle persone, ma notizie buone, perchè, diceva, delle altre non amo saperne, nè m'appartengono.

Quanto era sobriamente lieto della ingenua semplicità e della devozione della moglie! E ringraziava il Signore per avergli dato una compagna timorata di Dio, e bene ammaestrata nelle sue vie. Egli preferiva questa sorte ai tesori della terra!

Quanto affetto non portava ai buoni Padri della Compagnia di Gesù! Pel P. Ferrara poi sentiva un'amicizia oltre alla venerazione.

Sentiva modestamente di sè, nè diceva mai parola di sua lode, anzi non ne parlava affatto.

Imitava S. Francesco di Sales nella virtù della mansuetudine e faceva molta violenza alla natura sua calda. Io gli voleva un gran bene per la sua virtù vera e soda, e per la sua dimestichezza con tutti, e pel suo carattere andante, sincero e dimesso.

Egli se ne veniva alla Cattedrale ed ascoltava un pajo di messe in ginocchio. Ma quando si faceva la Comunione impiegava lunghe ore, sicchè io mi maravigliava di non vederlo mai partire dalla Chiesa. Dio l'abbia in gloria!

Accolga carissimo P. Ferrara questi pochi particolari del caro estinto; e mi creda coi sensi della più alta venerazione.

Girgenti, il di 7 marzo 1877.

Suo aff.mo nel Signore

† DOMENICO TURANO VESCOVO.

4.

Lettera del Professore Filippo Parlatore, diretta alla Contessa di Mazzarino:

Pregiatissima Sig. Contessa,

La commovente partecipazione ch'Ella si è compiaciuta di fare alla mia moglie ed a me della immensa perdita fatta del suo amatissimo marito, mi dà animo a dirigerle queste poche righe che ho sentito il bisogno; ma non ho osato di scriverle da che mi è stata nota una tanta sua sventura per non avere la fortuna e l'onore di conoscerla di persona.

Sapendo Ella però quanto io apprezzava i rari pregi dell'animo di colui la di cui perdita è ora cagione di grave dolore al suo ottimo cuore, spero che vorrà scorgere in questo mio passo il vivo desiderio che ho di mitigare alquanto l'acerbità del suo dolore, accertandola che esso appieno diviso da me e dalla mia famiglia e da quanti conobbero e tennero in pregio le virtù del caro estinto.

A lei, stata degnissima sua consorte, non so dire altro che rassegnarsi da buona cristiana ai supremi voleri di Dio, e pregarlo ad aver cura della sua salute cosa oramai più preziosa per il suo diletto figlio, affinchè questi abbia nella sua vita una guida sicura ed un esempio costante di rare e sode virtù.

Mia moglie, mia figlia ed io da canto nostro pregheremo Dio di spargere sul capo suo e del suo figlio tutte le celesti benedizioni perchè, mitigato il dolore, Ella e questi abbiano nella vita loro in ogni cosa ed in ogni loro desiderio la protezione divina.

A conseguire questo fine la raccomanderemo alla SS. Vergine, nostra grande Avvocata e protettrice.

Si compiaccia di fare, ottima Signora Contessa, le nostre condoglianze al figlio, all'egregio suo cognato Cav. Ercole Lanza e

Branciforti e a tutti gli altri suoi parenti, e con gli ossequî della mia moglie e della mia figlia gradire i sensi della mia profonda stima e reverenza

Firenze, il dì 9 marzo 1877.

Suo dev.mo servo

FILIPPO PARLATORE.

Tralasciamo per brevità e per debiti riguardi altre lettere di augusti e illustri personaggi, i quali elogiando il Defunto si studiarono lenire il dolore della vedova Sposa.



5.

BREVI PAROLE

SUL DEFUNTO

CONTE DI MAZZARINO

EMMANUELE LANZA E BRANCIFORTI

DI TRABIA

del Bar. V. Palizzolo Gravina di Ramione

Confrate della Nobile Compagnia della Pace.

Signori,

In questa funebre stanza, alla presenza della fredda salma di un amico, di un Confrate, che fu più volte Governatore nella nostra Compagnia della Pace, io non so se la piena del dolore soffocando la voce, mi permetterà di ricordare alla vostra memoria il suo nome e le sue virtù.

Emmanuele Lanza e Branciforti Conte di Mazzarino, modello di pietà e di Religione, ahi troppo presto! ci fu tolto la sera del 30 novembre, dopo brevissima e violenta infermità, munito dai conforti di nostra Santa Religione.

Morte immatura per l'età
Lagrimevole per l'eccellente bontà.

Nato in Palermo nel 1827 da Giuseppe Lanza, Principe della Trabia e dalla Principessa di Butera Stefania Branciforti entrambi di cristiana pietà, al novero delle più cospicue ed illustri famiglie siciliane, venne educato ai buoni studî, alle gentili discipline ed

alla sana morale, per cui fu ardente e sincero cattolico, ottimo sposo, cittadino impareggiabile.

In questo secolo, che in sè tutte compendia le tristi conseguenze di una stolta filosofia, seppe conservare nel suo cuore la religione degli avi nostri praticando ed amando la carità. Sì, il suo cuore e la sua mano furono sempre aperti a tutti coloro ch'ebbero a lui ricorso. Il povero stenterà a trovare un patrono più longanime, più affabile, più amoroso, più di lui liberale.

Dio lo aveva ben colmo di doni di fortuna; e quando non ha guari conseguiva una pingue eredità egli era assai contento e benedicea il Signore, che gli porgeva il destro di largheggiare col povero, di sollevare l'afflitto, il pupillo, la vedova, di cui sovente divideva le lagrime e i sospiri.

Tra le migliori sue doti erano l'umiltà e la semplicità. Gentile e manieroso con tutti, sapeva conciliarsi la stima di quanti lo avvicinavano.

Fu membro del Consiglio della Redenzione dei Chierici, uno dei fondatori e Consiglieri della Società Siciliana primaria per gl'interessi cattolici. Negli uffizi si mostrò zelantissimo, e da Governatore della nobile Compagnia della Pace per tre anni consecutivamente seppe con amore e rettitudine amministrarla.

Beato lui, che nel tramestìo delle opinioni saldo si tenne sulla base inconcussa di nostra fede! Lui beato, che sordo al frastuono delle mostruose chimere dell'umano orgoglio, solo Dio riconobbe sorgente di vera luce, Dio solo principio e meta dei nostri affetti, dei nostri pensieri, delle nostre speranze!

Salve, anima gentile, la tua memoria resterà sempre cara alla tua piissima consorte ed al figliuolo che amaramente piangono la perdita di un sì ottimo marito e padre, siccome indelebile sarà agli addolorati parenti, agli amici, a tutti coloro che seppero apprezzarne le impareggiabili doti.

La morte è amara per gli empî, non già per coloro che han calcato il sentiero della virtù.

Dal Cielo, ove ho motivo di sperare che godi il premio delle tue opre, accogli benignamente questo qualsiasi omaggio di sincero affetto. E voi pietosi che mi ascoltate, fatevi meco a pregare eterna requie all'anima sua benedetta (11).

GIUDIZII DELLA STAMPA CONTEMPORANEA

La *Sicilia Cattolica* 3 dicembre 1876:

Il Conte di Mazzarino non è più! Una angina maligna in pochi giorni l'ha spento. Egli spirò nell'anno quarantesimonono di sua vita, il 30 novembre alle 9 della sera, dopo avere ricevuto, con incredibile fervore, tutti i conforti della religione, e lasciando immersa nel più profondo dolore una piissima consorte e un tenero figliuolino. La sua vita e la sua morte resteranno perfetto modello della più squisita virtù cristiana. Palermo ha fatto gravissima perdita.

Emmanuele Lanza, Conte di Mazzarino, nacque in Palermo, nel 1827, e fu dai primi anni avviato ai più alti sensi di pietà dal Principe di Trabia e dalla Principessa di Butera, entrambi esempio nobilissimo di virtù cristiane. Educato nel Convitto dei nobili dai PP. Gesuiti, prima a Palermo e poi a Napoli, profittò negli studii e nutrì il più vivo sentimento religioso che conservò sempre finchè visse. Nella gioventù viaggiò molto; ma congiunto poi in matrimonio con la egregia Signora Donna Oliva di Mantegna e Alliata, fu tutto consacrato ai doveri di famiglia adempiendoli con iscrupolosa esattezza, e divenne più devoto e fervente nelle pratiche religiose.

In tempi sì tristi non patteggiò mai colla moderna rivoluzione, e mantenne intatte le nobili e antiche tradizioni della sua famiglia, una delle più illustri di Sicilia, che tanti onori e tante glorie seppe per più secoli cumulare, e in cui la fede e la religione furono sempre il più splendido retaggio.

Devotissimo al Santo Padre Pio IX, lo visitò più volte, e fu costante nell'inviargli l'obolo della filiale riconoscenza con molta generosità, e sentiva amaramente le attuali angosce del Vicario di Gesù Cristo e le violenti persecuzioni della Chiesa. Fu costante nell'adempire i doveri cristiani. Ogni giorno assisteva alla Messa,

Salve anima benedetta! Prega per noi e per la patria, consola dal cielo gli amici e i congiunti, e scendi angelo tutelare al conforto d'una consorte e d'un figlio che, spento te, hanno perduto ogni bene della vita. Non vi ha altro sollievo a tanto dolore che una tua prece, una tua parola, l'immagine del tuo sembiante, una grazia delle più potenti, che otterrai da Dio, che li consoli e li calmi nell'amarezza di sì acerbo cordoglio.

La *Sicilia Cattolica,* ch'egli tanto predilesse e incoraggiò, gli offre meritamente e col più vivo sentimento quest'umile tributo di gratitudine e di dolore.

P. GIUSEPPE ORLANDO S. J.

La *Discussione* di Napoli 16 dicembre 1876:

Cosa bella e mortal passa e non dura
PETRARCA.

Eri ancor giovane e tutto sorridea a te d'intorno! Nato da genitori illustri ed opulenti; congiunto in matrimonio a nobile e pia e virtuosa signora; ricco dell'affetto di unico amoroso figliuolo; che altro mancava a te, o Conte di Mazzarino, per viver vita lieta e felice in questa terra d'esilio?

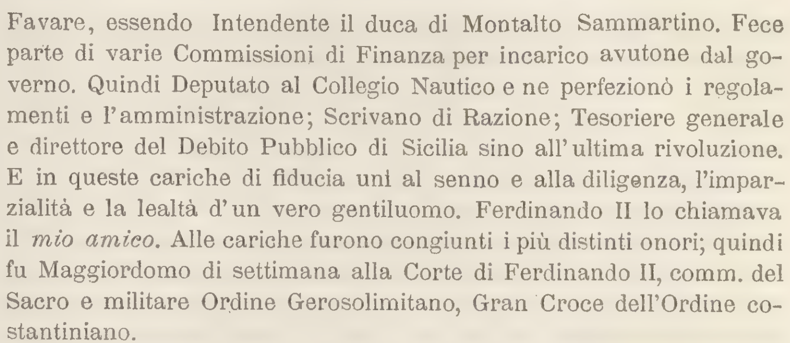
Ahi! che il dolore m'avvince e mi sconvolge l'intelletto! A chi parlo io di caduche felicità terrene? A chi ricordo dovizie e nobiltà di natali, e amor di consorte e di figliuolo? A chi?......... Emmanuele Lanza di Trabia, Conte di Mazzarino, non è più!

Ed è così che l'un dopo l'altro scompaiono dalla scena del mondo gli uomini più insigni, i benefattori più amorevoli, gli apostoli dell'umanità, direi quasi sdegnosi di ritrovarsi frammezzo alle corruzioni d'ogni sorta che, pari a vorticosa e dilagata fiumana, tutto travolgono e conquassano.

E Palermo risente amaramente la perdita di così nobile e virtuoso suo figliuolo; e le lacrime della vedova sconsolata e del figliuolo derelitto, e i gemiti di tutto un popolo sono ancor là ad attestare di quale immensurabile sventura Dio ci abbia colpiti.

Ei fu spento il 30 novembre da breve ma dolorosa malattia. Un'angina maligna, rubelle alle cure degli uomini più valenti nelle mediche scienze, il trasse in pochi giorni al sepolcro. Educato e vissuto secondo i precetti del Vangelo, la sua morte fu il fedele riflesso dalla sua vita; ed egli abbandonò colla serenità del giusto la sua spoglia mortale alla terra, nell'atto che lieto e giubilante presentava a Dio misericordioso la sua anima benedetta ed immortale.

Emmanuele Lanza, Conte di Mazzarino, era nato in Palermo nel 1827 dal Principe di Trabia e da una Principessa di casa Butera. Compiuti in Napoli gli studî iniziati a Palermo, il defunto completò la sua istruzione coi viaggi, e percorse, anche per diletto, varie regioni d' Europa; fino a che l' Onnipossente, che aveagli serbata pia ed impareggiabile consorte, benedisse l'unione di lui



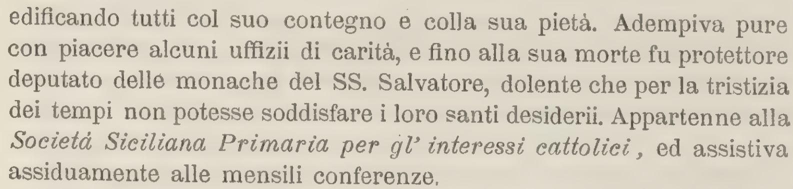
Favare, essendo Intendente il duca di Montalto Sammartino. Fece parte di varie Commissioni di Finanza per incarico avutone dal governo. Quindi Deputato al Collegio Nautico e ne perfezionò i regolamenti e l'amministrazione; Scrivano di Razione; Tesoriere generale e direttore del Debito Pubblico di Sicilia sino all'ultima rivoluzione. E in queste cariche di fiducia unì al senno e alla diligenza, l'imparzialità e la lealtà d'un vero gentiluomo. Ferdinando II lo chiamava il *mio amico*. Alle cariche furono congiunti i più distinti onori; quindi fu Maggiordomo di settimana alla Corte di Ferdinando II, comm. del Sacro e militare Ordine Gerosolimitano, Gran Croce dell'Ordine costantiniano.

Fu egli sempre amante dell'ordine, del diritto, della giustizia e della legittimità, sì per la saggezza dei suoi principii e per sentimenti di fede e di religione, come anche per gratitudine personale e del suo casato, che tanti onori, munificenze e attestati di stima ottenne dai nostri antichi Sovrani. Perciò non prese parte ai movimenti rivoluzionarî del 1848, e ai più funesti del 1860, ch'egli condannava con gran coraggio e fermezza, come sorgente fecondissima d'innumerabili mali, civili, politici e antireligiosi per la nostra Sicilia.

Dopo il 1860 si ritirò interamente dalla vita pubblica, e si mostrò più ardente osservatore dei doveri cristiani, un vero *clericale*, nel senso più stretto della parola, congiunto di mente e di cuore all'Immortal Pontefice Pio IX, e ai suoi autorevoli insegnamenti. Sempre concorse generosamente all'Obolo di S. Pietro.

Viaggiò in questo tempo a Parigi, passandovi più anni sino al 1869, e restò poi a Palermo sino alla morte, trovando sua delizia e conforto coi parenti ed amici, e principalmente nell'esercizio delle pratiche cristiane. Vedovo per ben due volte, impiegava buona parte delle sue vistose rendite, che seppe aumentare colla sua solerzia ed operosità, a sovvenire povere famiglie, dotando donzelle nubili e soccorrendo gli infermi. Verso le persone di suo servizio fu splendido, benefico, caritatevole, ed è perciò ch'esse lo piangono ora amaramente, benchè avesse lor lasciato degli assegni vitalizii.

Fu sempre di sani principî, di mente lucida, e, più che altro, di fede antica che non piega per mutar di tempi e di vicende. Frequentava spesso i Sagramenti, avendosi scelto un ottimo e santo direttore di coscienza, e amava visitare sovente le chiese ove era esposto il Santissimo nelle *Quarantore circolari*. Anche questi usi compiva fedelmente a Parigi, in mezzo agli strepiti e ai pericoli di quella capitale,



edificando tutti col suo contegno e colla sua pietà. Adempiva pure con piacere alcuni uffizii di carità, e fino alla sua morte fu protettore deputato delle monache del SS. Salvatore, dolente che per la tristizia dei tempi non potesse soddisfare i loro santi desiderii. Appartenne alla *Società Siciliana Primaria per gl' interessi cattolici*, ed assistiva assiduamente alle mensili conferenze.

La sua morte fu conforme alla vita, e quindi spirò coi più vivi sentimenti di fede, calmo, rassegnato, munito dell'Apostolica Benedizione, da vero cristiano, lasciando assai desolati i congiunti, gli amici e i domestici.

Benchè avesse desiderato modeste esequie, pure i suoi eredi curarono che fosse il suo corpo tenuto per tre giorni in una Cappella ardente, come si conveniva ad illustre patrizio, e là si videro le sue insegne e decorazioni. Molti dei parenti seguirono il funebre convoglio, e in Santa Maria di Gesù gli si celebrarono funerali, senza pompa esterna, per eseguire le sue orali disposizioni.

Tale fu il Conte Lanza. Gli onori, le dovizie, e tutte le grandezze del mondo, fecero più bella spiccare la sua virtù e la sua religione, e ciò che resta di maggior gloria a lui e ai suoi, fu il non aver mai contradetto le avite tradizioni della famiglia, mantenendosi sempre fedele a Dio, alla Chiesa, al Papa e ai Sovrani che l'aveano promosso ed onorato. Voglia Dio moltiplicare i nobili esempi di tante virtù, oggi più difficili; ma perciò più splendidi e gloriosi. — P. Giuseppe Orlando S. J. *Sicilia Cattolica* 13 maggio 1876.

(10) I liberi pensatori del nostro secolo si ridono dei funebri riti, coi quali la Chiesa onora l'esanime spoglia del Cristiano: Sognando di aver progredito nella scienza, ci vogliono dare ad intendere che l'uomo deriva nella sua origine dalla Scimia. Negata l'immortalità dell'anima per logica conseguenza hanno perduto ogni rispetto agli avanzi della nostra spoglia mortale; però la vogliono cremata, converse le ceneri in concime a fecondare la terra; e con cinica freddezza computano i danni che vengono all'agricoltura dal manco di questa derrata. Lo istinto della natura, la storia di tutti i popoli, la credenza di tutti i sommi genî dell'umanità, gli sbugiarda. Mi piace qui riferire una bella pagina di Chateaubriand sulla cappella ardente ordinata da Napoleone I nell'isola di S. Elena. Mèmoires d'outre tombe l. 4. p. 79. Ediz. Bruxelles.

Bonaparte, donnant à Vignali les détails de la chapelle ardente don il voulait qu'on environnât sa dépouille, crut s'apercevoir que sa re-

INDICE

Con approvazione dell'Ordinario

7

LETTRE

DU

PÈRE H. RAMIÈRE

PROFESSEUR DE PHILOSOPHIE DU DROIT

A LA FACULTÉ CATHOLIQUE DE TOULOUSE

A

M. L'ABBÉ BOURQUARD

PROFESSEUR

de philosophie à l'Université catholique d'Angers.

TOULOUSE

L. HÉBRAIL, DURAND ET DELPUECH, LIBRAIRES-ÉDITEURS

5, RUE DE LA POMME, 5

1877

Cet écrit est un acte de légitime défense imposé à son auteur par la nécessité de sauvegarder son honneur de théologien et de religieux injustement attaqué.

Voyant l'union des écoles catholiques compromise par la vivacité d'une controverse complétement étrangère à la foi et d'une importance très-secondaire au point de vue de la philosophie, le P. Ramière avait fait, pour rétablir la paix, une tentative qu'il se félicite de trouver en parfait accord avec la lettre récemment adressée, au nom du Saint-Père, au recteur de l'Université catholique de Lille. Ce remarquable document écarte l'obstacle qu'opposait à la restauration de la science chrétienne l'exclusivisme d'une école qui, au nom de l'orthodoxie et de la tradition scolastique, prétendait obliger les savants catholiques à adopter un système qu'ils s'accordent généralement à déclarer inadmissible. Par la lettre de Mgr Czaçki, le Saint-Siége a mis l'orthodoxie en dehors de ce débat; et, dans son opuscule sur l'*Accord de la Philosophie de saint Thomas avec la science moderne*, le P. Ramière a montré de plus qu'on n'avait pas le droit de mettre cette science en opposition avec la tradition scolastique.

C'est cette démonstration qui lui a attiré, de la part d'un champion trop ardent de l'opinion contraire, une attaque aussi peu mesurée dans la forme que peu équitable quant au fond. En prenant la plume, bien à contre-cœur, pour repoussser cette attaque, le P. Ramière déplore la tournure qu'a prise cette controverse; et pour rien au monde, il ne voudrait qu'elle constituât un précédent dans les habitudes des nouvelles universités catholiques. Il se borne donc à adresser sa défense à ceux qu'il a lieu de croire instruits de l'accusation; et il les prie instamment de n'en faire d'autre usage que celui qui sera indispensable pour la manifestation de la vérité.

Toulouse, 15 octobre 1877.

A Monsieur l'abbé BOURQUARD, professsseur de philosophie à l'Université catholique d'Angers.

MONSIEUR L'ABBÉ,

Je ne puis m'expliquer votre conduite à mon égard. Lorsque j'eus reçu votre réponse autographiée au P. Botalla, dans laquelle vous portez contre moi des accusations aussi gratuites qu'odieuses, j'écrivis à Mgr Freppel pour réclamer contre des procédés si peu dignes du professeur d'une université catholique. Je ne tardai pas à recevoir de l'illustre prélat une lettre telle que je pouvais l'attendre de lui. Usant à votre égard d'une indulgence que je suis loin de blâmer, il m'exprimait sa complète désapprobation à l'égard des *vivacités de langage* auxquelles vous vous êtes laissé aller à mon endroit. Il reconnaissait que je n'avais fourni aucun motif à vos attaques « par la forme irréprochable de ma « brochure, qui est une vraie thèse, appuyée sur des arguments et des « textes... une œuvre très-sérieuse qui demande à être traitée sérieuse- « ment, » ce que, certes, vous n'avez pas fait. Aussi Mgr Freppel ajoutait-il, « qu'il n'avait pas manqué de vous faire des observations. »

J'avais lieu de croire que ces observations avaient produit leur effet, attendu que je recevais par le même courrier une lettre de vous, conçue dans les meilleurs termes. Vous n'y donniez, il est vrai, que des explications très-peu satisfaisantes des fausses allégations dont je m'étais plaint; mais comme vous déclariez « les regretter vivement, » je m'étais persuadé que vous vous abstiendriez de leur donner une plus grande publicité. J'étais d'autant plus autorisé à le croire que vous faisiez valoir pour obtenir « mon indulgence, » le caractère « privé » de votre réponse, « communiquée seulement à quelques personnes. » Aussi n'étais-je nullement désireux de poursuivre une polémique si mal engagée, lorsque, arrivé ici pour y occuper une chaire dans la nouvelle Université catholique, j'apprends que votre « lettre privée » a été adressée à Nosseigneurs les Evêques. Je sais d'ailleurs de très-bonne source que, postérieurement à l'époque où vous aviez reçu les observations de votre évêque et sollicité mon indulgence, cette même lettre, contenant

encore toutes les allégations injurieuses pour lesquelles vous m'avez exprimé vos regrets, a été envoyée aux journaux catholiques, par lesquels elle aurait été déjà publiée, si les directeurs de ces feuilles n'avaient pas eu à un plus haut degré que vous le sentiment de l'équité et des convenances.

Il ne tient donc pas à vous, Monsieur l'Abbé, que les évêques qui sont nos juges dans la foi, il ne tient pas à vous que tous les catholiques de France me prennent pour un novateur dangereux, pour un religieux révolté contre sa règle, pour un faussaire qui « fabrique des textes, » pour un raisonneur inconséquent qui tombe « dans de misérables contradictions ; » bien plus, pour un dogmatiseur plus que suspect, qui emprunte aux matérialistes leurs plus faux principes.

Je ne crois pas trop me flatter, Monsieur l'Abbé, en supposant que tous les lecteurs de votre *factum* ne m'auront pas cru, sur votre parole, coupable de toutes ces énormités. Plusieurs sans doute auront voulu juger par eux-mêmes ; et, à l'égard de ceux-là, vous m'aurez rendu un véritable service ; car, absolument libre, Dieu le sait, de tout parti-pris, je ne désire que de voir ma thèse sérieusement discutée et jugée d'après ses propres mérites. Mais pour d'autres qui ne pourront étudier le sujet de cette controverse, mon silence pourrait paraître une acceptation implicite de vos accusations ; et c'est ce que je ne puis permettre. Comme chrétien, comme prêtre, comme religieux, comme professeur dans une université catholique, je suis tenu de mettre mon orthodoxie à l'abri de tout soupçon, et de donner à ma défense autant de publicité que vous en avez donné à vos attaques.

Parmi les nombreuses inexactitudes accumulées dans votre écrit, je me bornerai à relever celles qui me concernent directement. Le P. Botalla, le P. Palmieri et le D. Frédault, auxquels vous avez jugé à propos de m'associer, sont parfaitement capables de se défendre, s'ils le jugent à propos. Quant à moi, n'entrant dans la lice que bien à contre-cœur, je me renfermerai dans les strictes limites du devoir qui m'oblige à défendre mon honneur et la pureté de ma doctrine contre vos injustes accusations.

I. — Je serais d'abord coupable, selon vous, « de parler avec mépris des thomistes, des péripatéticiens et des néo-scolastiques, sans me mettre en peine de montrer qu'ils n'ont plus la doctrine de saint Thomas » (p. 2).

Or, Monsieur, j'en appelle à tous ceux qui ont lu mon livre ; j'en appelle à vous-même, si vous l'avez lu avant de le combattre ; et j'affirme, avec la certitude de ne pouvoir être démenti, que cette manière de caractériser ma doctrine est précisément l'opposé de la vérité. Loin de parler avec mépris de l'école péripatéticienne, je me fais gloire de m'attacher à la doctrine de ses deux illustres chefs. Que si je repousse

certaines théories des néo-scolastiques et des thomistes plus rigoureux, c'est uniquement parce que ces théories me paraissent en contradiction avec la doctrine de saint Thomas. Ce que, d'après vous, « je ne me mets pas en peine de montrer, » c'est ce que tout mon livre démontre.

II. — Votre seconde accusation n'est pas plus fausse, c'est impossible ; mais elle est plus singulière. Vous vous posez en interprète de notre Institut, et vous prétendez me prouver, ou que je ne le connais pas, ou, ce qui serait bien pire, que, le connaissant, je me mets en opposition avec ses lois.

Ne vous est-il pas venu dans l'esprit, Monsieur l'Abbé, que cette prétention était, *à priori*, quelque peu exorbitante ; et que si j'ignorais mes règles, ce n'est pas précisément de vous que j'en devrais recevoir l'intelligence ? Les avez-vous bien lues ces règles que vous m'accusez d'avoir violées ? Savez-vous quelle est, dans le droit de notre Compagnie, la différence entre les constitutions, les décrets des congrégations et les ordinations des généraux ? Etes-vous sûr que ce qu'un général antérieur a prudemment ordonné ou défendu, dans certaines circonstances, ne puisse pas être changé, dans des circonstances différentes, avec une égale prudence et une égale autorité, par un de ses successeurs ? C'étaient là autant de points sur lesquels vous étiez obligé en conscience de vous renseigner, si vous ne vouliez pas vous exposer à être un calomniateur en jetant en public à des religieux la grave accusation de violer leur Institut.

Il suffisait, du reste, de lire les documents que vous citez pour vous convaincre de l'injustice de votre accusation. Le décret XX de la Congrégation XVIII par lequel, d'après vous, plusieurs propositions enseignées par moi ont été prohibées, ne contient rien de semblable. La Congrégation, par ce décret, autorise la réimpression d'une ordination du P. Piccolomini, par laquelle certaines propositions étaient proscrites ; mais la Congrégation ajoute qu'en laissant subsister ce document dans la nouvelle édition de l'Institut, elle n'entend pas ôter aux généraux de la Compagnie le pouvoir de dispenser de ses prescriptions, suivant les exigences des temps et des lieux.

Je voudrais, du reste, apprendre de vous, Monsieur l'Abbé, laquelle des propositions citées par vous est soutenue dans mon livre. Pour moi, je n'en reconnais aucune comme l'expression de ma doctrine ; et pourtant ma doctrine doit m'être connue aussi bien qu'à vous. Si vous aviez pris la peine de bien lire l'ordination entière du P. Piccolomini, il vous eût été bien facile d'y trouver des propositions réellement admises par nous contrairement à sa prohibition. Ainsi, elle défend de soutenir le mouvement diurne de la terre, qui est maintenant enseigné dans toutes nos écoles. C'est que, en effet, il fut un temps où cette opinion, contraire à la tradition des écoles catholiques et encore insuffisam-

ment démontrée par la science, pouvait être justement taxée de témérité. Puisque, d'après vous, l'ordination de 1651 est encore en pleine vigueur, pourquoi ne nous reprochez-vous pas d'être, sous ce rapport, en opposition avec elle ? Et si, en ce point, vous reconnaissez que ladite ordination a cessé d'être obligatoire, comment ne soupçonnez-vous pas qu'elle peut également avoir cessé de l'être en d'autres points ? La date seule de l'édition de l'Institut (1757), à laquelle vous empruntez vos moyens d'accusation, ne pouvait-elle pas vous faire craindre que votre réquisitoire ne fût un anachronisme ? Reconnaissez-le, Monsieur : en lançant ainsi à l'étourdie une allégation dont vous étiez évidemment hors d'état de contrôler la vérité, vous n'avez pas agi avec la gravité que vous imposait votre caractère et le caractère de ceux dont vous vous faisiez l'accusateur.

III. — Bien que cette réponse pût me suffire, je ne veux point passer à vos autres griefs sans m'expliquer catégoriquement sur celui qui fait le fond de cette partie de votre réquisitoire. Ce n'est pas seulement comme des violateurs de notre Institut que vous nous présentez à vos lecteurs, moi et mes confrères, mais encore et surtout comme des novateurs, qui opposent à la restauration de la doctrine scolastique les prétentions exorbitantes de la science moderne. Donc, à vous entendre, la lutte serait entre la tradition et l'innovation, entre la philosophie de saint Thomas et la physique contemporaine. Or, ici encore, je puis en appeler avec confiance à tous ceux qui ont lu mon opuscule. Ils reconnaîtront que, loin de me placer sur le terrain de la science moderne, je m'occupe uniquement à rechercher quel a été l'enseignement d'Aristote et de saint Thomas, ces deux pères de la philosophie scolastique, sur un point au sujet duquel il y aurait, d'après vous, opposition irréconciliable entre cette philosophie et les théories physiques généralement reçues dans nos écoles.

Voulez-vous savoir, Monsieur l'Abbé, comment je suis novateur ? Considérez les deux propositions suivantes qui résument très-nettement la doctrine exposée dans mon livre :

1° *Merentur mixta tale nomen, non quia tantum eorum productionem præcessit elementorum mixtio, sed etiam quia formaliter et secundum proprias formas in iis ipsa miscibilia continentur. Dicuntur autem elementa esse* potentia non actu *in mixto quia, cum eorum formæ locum dispositionis subeant, ob eamque rem ipsæ sint materiæ mixti, non habent rationem distincti entis et suppositi.*

2° *Probabile esse putamus vulgata elementa ita esse prima miscibilia ut, dum actu mixta sunt, formaliter remaneant in mixto ; et tantum abest hanc sententiam Aristoteli adversari, ut potius immediate ex Aristotelica* (j'ajoute *et thomistica*) *mixtionis definitione oriatur.*

Savez-vous, Monsieur, quelles sont ces propositions ? Ce sont des

thèses soutenues publiquement à Rome, dans l'Université grégorienne, la première en 1559, du vivant de Suarez, de Vasquez et de Bellarmin; la seconde, en 1697, dix ans après la mort de Silvester Maurus.

Notre position respective n'est donc pas telle qu'il vous plaît de la représenter. Ce n'est pas la scolastique que vous personnifiez dans ce débat; car vous avez contre vous toute la grande école franciscaine, qui compte pour quelque chose, j'imagine; ce n'est même pas toute l'école thomiste, mais seulement une fraction de cette école. Vous agissez, par rapport à la restauration si désirable de la philosophie scolastique, comme agirait, à l'égard de l'orthodoxie, un controversiste qui, désirant ramener les hérétiques, leur imposerait comme articles de foi le molinisme, le thomisme ou tout autre système librement controversé dans les écoles. Vous vous y prenez précisément de la même manière pour ramener les esprits à la tradition scolastique : vous leur posez comme condition *sine qua non* un système généralement rejeté par les docteurs antérieurs à saint Thomas et par le B. Albert le Grand lui-même, cet illustre maître de saint Thomas, constamment combattu, soit durant la vie du Docteur angélique, soit après sa mort, regardé de tout temps dans l'école comme une opinion très-discutable, et que, aujourd'hui même, ses partisans les plus éclairés s'avouent incapables de démontrer.

Etes-vous bien sûr, Monsieur l'Abbé, qu'une pareille exigence facilite la restauration de la philosophie de saint Thomas?

Pour moi, je crois être sûr du contraire. Je vois de très-bons esprits que cette intolérance révolte. Convaincus de la fausseté du système qu'on leur présente comme la base essentielle de la doctrine thomiste, ils jugent l'édifice entier par cette base ruineuse, et repoussent avec dégoût un rapprochement auquel on met des conditions inacceptables. C'est en vue de ces esprits que j'ai écrit mon livre. Partageant leur conviction, je leur prouve qu'elle ne les empêche nullement de se joindre à l'heureux mouvement qui nous ramène dans les voies de la tradition, et qu'il suffit de conserver toute sa largeur à la philosophie scolastique, pour que toutes les conquêtes de la science moderne puissent trouver place dans ses cadres.

Vous en penserez ce que vous voudrez; mais ma conscience me dit qu'en agissant de la sorte, je sers plus utilement que vous la cause que vous m'accusez de trahir.

Si vous n'étiez pas aussi nouveau dans les luttes doctrinales, Monsieur l'Abbé, vous comprendriez mieux combien vous êtes injuste en m'imputant, à l'égard de la scolastique, une hostilité démentie par ma vie entière. A une époque où on ne pouvait se déclarer partisan de l'idéologie de saint Thomas sans se résigner à être accusé de sensualisme, je n'ai pas craint d'affronter cette accusation, dont l'auteur voyait s'ouvrir devant lui les portes de la Sorbonne. Alors, en effet, il était de mode, dans nos écoles, d'être ontologiste, comme il est de mode, aujourd'hui,

d'être ultra-thomiste; et, aujourd'hui comme alors, ceux qui refusent de subir, en sens inverse, les entraînements de l'esprit de parti, doivent s'attendre aux reproches les plus contradictoires.

IV. — Vos attaques n'auraient donc pas lieu de m'étonner, Monsieur l'Abbé, si elles se renfermaient dans une certaine mesure. Car la prévention même a des bornes ; et ces bornes vous les dépassez, en vérité, quand, à la page 16 de votre factum, vous affirmez, contrairement à l'évidence, que je suis tombé dans « de misérables contradictions. » On dirait que vous prenez plaisir a rendre l'injustice plus flagrante, en joignant à cette épithète, déjà passablement inconvenante, les formules les plus propres à accroître la gravité de cette charge. Vous faites observer que « s'il y a de la faiblesse à se tromper, il y a de la honte à se contredire ; » et si grande est cette honte qu'elle vous force « à rougir pour moi. »

Je le reconnais, Monsieur l'Abbé, un homme qui prétend enseigner les autres et se contredit lui-même devrait, non-seulement rougir, mais se condamner pour jamais au silence. Mais en vous accordant volontiers ce point, je vous demande ce qu'il faut penser de celui qui, ayant sous les yeux les preuves évidentes de la fausseté d'une charge aussi grave, ne craint pas de l'articuler en public contre un homme auquel, en particulier, il prodigue les marques de sa « vénération. »

C'est ainsi que vous avez agi envers moi, Monsieur l'Abbé ; car j'affirme et je vais vous prouver que, au moment où vous m'imputiez ces « contradictions misérables » vous aviez sous les yeux la preuve que dans mon livre il n'y a pas l'ombre de contradiction.

En quoi me serais-je contredit, d'après vous ? En ce que je dis, à la page 15, que « réduite à ces termes, la théorie scolastique est d'une évidence tellement palpable, qu'elle devient en quelque sorte une vérité de sens commun ; » tandis qu'à la page 81 j'affirme que « le concept thomiste de la matière première est inadmissible. »

Pour que vous ayez pu voir là une contradiction, il a fallu vous persuader que, dans ces deux endroits de mon livre, il était question d'une seule et même théorie ; car, si je ne me trompe, la contradiction est *simultanea affirmatio et negatio ejusdem, de eodem, sub eodem respectu.* C'est au moins ainsi que nous définissions la contradiction lorsque j'enseignais la philosophie, il y a trente ans ; et je ne suppose pas qu'à Angers vous ayez changé cela. Or c'est à vous que je le demande, Monsieur ; avez-vous pu réellement vous persuader que le concept thomiste de la matière première que je déclare inadmissible à la page 81, est le même que je déclare, à la page 16, être une vérité de sens commun ? *A priori*, vous auriez dû repousser une supposition aussi improbable ; car si peu estimable que puisse vous paraître celui qui n'adopte pas vos idées, il ne vous est pas pourtant permis de le croire absurde à ce

point. Mais comment expliquer cette supposition, alors qu'elle est démentie clairement, catégoriquement, par le passage même sur lequel vous la fondez ? Car, à cette même page 16, d'où vous tirez le premier des deux textes qui, d'après vous, seraient contradictoires, je distingue dans la théorie scolastique deux parties : l'une admise de tout le monde, et c'est celle-là que je déclare évidente ; l'autre, propre à une fraction de l'école thomiste et repoussée par toutes les autres écoles, aussi bien que par les savants modernes ; et c'est celle-là dont, à la page 81 et suivantes, je démontre l'opposition avec les premiers principes de la philosophie scolastique. Les mots même que vous citez indiquent la distinction des deux doctrines ; car, quand je dis que la théorie scolatisque *réduite à ces termes* est évidente, j'implique qu'elle cesse de l'être et qu'elle peut même être fausse lorsqu'elle est conçue autrement. Cette distinction n'est pas, dans mon livre, une affirmation passagère : c'est le fond même de l'ouvrage, écrit principalement pour dégager la philosophie scolastique de toute solidarité avec le système thomiste qu'on voudrait identifier avec elle. Donc, Monsieur, de deux choses l'une : ou vous aviez lu mon livre avant de me jeter à la face cette accusation ignominieuse, ou vous ne l'aviez pas lu. Si vous l'aviez lu, j'affirme qu'il vous était impossible de n'y pas voir la preuve de la fausseté de votre allégation. Je dois donc croire que vous ne l'aviez pas lu, et que vous avez rendu contre moi ce faux témoignage sur la foi d'un autre. C'est, en effet, ce que vous me faites entendre dans votre dernière lettre, quand vous me dites : « Les « personnes les plus graves tiennent que la contradiction que je signale « existe réellement dans votre opuscule. » Je sais de quelles « personnes graves » vous voulez parler, et je reconnais que vous n'avez pas été le premier à affirmer la fausseté palpable que je vous reproche. Mais je ne sache pas qu'en bonne morale, un faux témoin soit justifié, en prouvant qu'il a répété en aveugle une allégation dont il lui était facile de reconnaître l'injustice.

V. — Mais voici un grief bien plus grave encore. Une contradiction, si honteuse qu'elle soit, ne pèche que contre la logique. Ce serait bien autre chose si, dans mon livre, j'avais péché contre l'orthodoxie, en empruntant aux matérialistes leurs détestables principes. C'est ce que j'aurais fait, d'après vous. Et comme vous niez maintenant que vous ayez poussé la légèreté jusqu'à m'imputer cette erreur énorme, je veux vous citer vos paroles : « Il faut s'attendre à tout en lisant votre Père « Ramière. Ainsi, il lui plaît d'affirmer ce principe de Büchner : Point « de matière sans force et point de force sans matière ; principe qu'il « traduit ainsi : Dans les corps, le principe actif est inséparable du principe passif. » Ces paroles ne comportent manifestement qu'une seule interprétation : d'après vous, j'affirme le principe du chef de l'école matérialiste ; et ce principe que vous citez n'est pas autre chose que la

formule claire et nette du matérialisme. Car si nulle part la force n'existe, distincte de la matière, il n'y a évidemment ni Dieu, ni âme. Ce principe n'a pas d'autre sens ; et supposé même qu'on pût lui en donner un autre, ce ne serait plus alors « le principe de Büchner. » Quand donc vous déclarez « qu'il me plaît d'affirmer le principe de Büchner » et que vous prouvez par là « qu'il faut s'attendre à tout en me lisant, » c'est bien le matérialisme que vous m'imputez, non par voie de raisonnement et de conséquence, mais le matérialisme clairement et expressément affirmé.

Vous n'êtes donc pas recevable, Monsieur l'Abbé, à me dire, dans votre lettre du 10 septembre, que, en rapprochant ma doctrine de celle de Büchner, vous n'avez pas prétendu « m'imputer une thèse de maté« rialisme, attendu que ce serait insensé de votre part. » Oui, Monsieur, ce serait insensé : mais c'est précisément ce que vous avez fait. Si ma doctrine est toute différente de celle de Büchner, comment pouvez-vous dire que j'ai affirmé son principe ? Si mon affirmation est aussi éloignée de la sienne que le spiritualisme du matérialisme, quel droit avez-vous, je ne dis pas seulement de les rapprocher, mais de les identifier ? Non, Monsieur l'Abbé ; il n'y a ici encore qu'une explication à votre conduite : l'esprit de système vous a aveuglé. Dans votre zèle excessif pour une opinion fausse, sur laquelle vous avez gratuitement fondé toute votre philosophie, vous avez voulu, à tout prix, la mettre à l'abri de mes arguments, et à défaut des bonnes réponses qui vous manquaient, vous avez fait flèche de tout bois.

Je veux bien pourtant vous accorder une autre excuse. Vous avez été contraint de réfuter encore une fois l'énorme accusation dont vous me chargiez, en citant le texte de mon livre qui lui sert de base. Ce texte est tellement clair, il dit si évidemment le contraire de ce que vous lui faites dire, que tout lecteur réfléchi n'aura pas manqué de toucher au doigt votre méprise. Tandis que, aux yeux de Büchner, il n'y a pas, *dans le monde,* de force sans matière, moi j'enseigne que, *dans les premiers éléments des corps*, le principe passif est inséparable du principe actif. Comment mes paroles que vous avez pris la peine de transcrire ne vous ont-elles pas ouvert les yeux ? Comment ensuite n'avez-vous pas aperçu la contradiction dans laquelle vous tombiez, en voyant dans mon principe, avec l'affirmation de la thèse de Büchner, l'affirmation de la thèse opposée, à savoir que Dieu ne saurait exister sans le monde matériel ? Autant de mystères que je ne me charge pas d'expliquer.

VI. — Reste l'accusation également charitable et également bien fondée d'avoir fabriqué un texte d'Aristote. Comment établissez-vous ce grief ? J'avais averti mes lecteurs que, pour rendre plus saisissable la pensée du grand philosophe, je modifiais le texte inintelligible des traductions anciennes ; et comme, au fond, le sens est le même, je n'avais

pas insisté davantage. En effet, l'ancienne traduction, comme celle que je lui substitue, porte que, dans les composés ou mixtes, les composants ne sont pas détruits, bien qu'ils ne restent pas en acte, mais seulement en vertu. Il faut vraiment bien de la bonne volonté pour tirer de cet essai d'une traduction plus claire l'accusation de « fabriquer un texte. » Mais du moment qu'il vous plaisait de mettre en avant cette allégation, fallait-il au moins l'étayer de quelques preuves. Pour cela, vous n'aviez qu'une chose à faire : confronter avec le texte d'Aristote ma traduction et la traduction ancienne, et montrer que la mienne est moins fidèle. C'est à quoi vous ne paraissez même pas avoir songé. Vous vous contentez de citer la traduction ancienne et de montrer que la mienne s'en éloigne, chose dont j'avais pris soin moi-même de prévenir le lecteur ; et vous croyez m'avoir convaincu « de tordre et d'altérer, dans l'intérêt de ma cause, » le texte que je prétends expliquer !

Si c'était ici le lieu, je vous montrerais que la différence entre les deux traductions vient d'une correction très-judicieuse faite au texte d'Aristote dans la dernière édition, celle de M. Didot. Mais, je le répète, la chose n'en vaut pas la peine : car tout le monde s'accorde sur le sens de la phrase d'Aristote et s'il s'agit seulement d'introduire un peu plus de clarté dans la construction grammaticale de sa phrase.

VII. — Dans tout ce qui précède, Monsieur l'Abbé, il n'est question que des imputations odieuses que vouz avez gratuitement émises contre moi, et nullement de la solution des graves difficultés opposées à votre doctrine. Il vous a sans doute paru plus facile de m'attaquer que de vous défendre ; et vous avez espéré vous débarrasser de nos arguments en excitant des préventions contre nos personnes. Je ne trouve dans votre écrit qu'un essai de réponse ; et il n'est vraiment pas heureux. Vous prétendez montrer comment les formes des composants, qui avaient été détruites dans la composition, sont reproduites après la dissolution des composés ; comment, après la mort d'un homme, le corps, qui n'aurait eu de détermination, de force, d'existence même que par l'âme, peut encore conserver son existence, sa forme extérieure, ses propriétés mécaniques et chimiques, bien que l'âme se soit séparée de lui. Vous dites : « La séparation de la forme substantielle a fait disparaître l'acti- « tivité spécifiquement humaine des molécules matérielles, mais elle « n'enlève nullement leur activité physique et chimique. Pourquoi cette « activité ne produirait-elle pas la forme d'être cadavérique ? Et comme « cette activité ne préexistait pas dans la matière humaine avant la « mort, il est très-vrai de dire que les formes nouvelles qui apparaissent « sont produites *ex nihilo sui.* » Vous ajoutez : « Il nous est impossible « de comprendre les agitations du P. Ramière à propos de cette doc- « trine, et dont la page 57 de sa brochure contient l'expression équi- « voque. » Je ne m'étais pas encore aperçu de ces agitations, Monsieur :

il est vrai que l'expression qu'en contient la page 57 étant équivoque, vous avez pu la comprendre dans un sens et moi dans un autre. Quoi qu'il en soit, permettez-moi de vous demander ici, sans agitation et avec tout le calme possible, ce que vous voulez dire dans le texte que je viens de citer. Entendez-vous que les molécules du corps humain reçoivent seulement de l'âme « l'activité spécifiquement humaine, » mais que, possédant en propre « l'activité physique et chimique, » elles la conservent après le départ de l'âme, et produisent par là, dans le corps, la forme d'être cadavérique? Si vous dites cela, nous sommes d'accord; car je n'ai jamais dit autre chose. Mais alors il faut reconnaître que les molécules du corps ne sont pas redevables à l'âme de toute leur activité; et, par conséquent, qu'il y a dans le corps d'autres principes actifs, d'autres formes que l'âme raisonnable. Mais après avoir si bien exprimé notre doctrine, vous la contredites et vous semblez, par conséquent, vous contredire vous-même en ajoutant : « Comme cette activité (physi« que et chimique) n'existait pas dans la matière humaine avant la « mort, il est très-vrai de dire que les formes nouvelles sont produites « *ex nihilo sui.* » Mais, Monsieur, si cette activité physique et chimique ne préexistait pas dans les molécules avant la mort, comment la possèdent-elles après la mort? Si cette activité n'était pas dans la matière humaine, elle était donc tout entière dans la forme, dans l'âme; et par conséquent, l'âme disparaissant, elle devait disparaître. Comment donc se peut-il faire que, d'après vous, la séparation de l'âme « n'enlève pas aux molécules cette activité physique et chimique » qu'elles ne possédaient que par l'âme et dans l'âme? Vous le voyez, Monsieur, votre prétendue explication n'explique absolument rien. Elle laisse subsister toute entière la contradiction démontrée par les arguments bien en forme qu'il vous plaît d'appeler « mes agitations. »

Croyez-moi, Monsieur, vous n'avez qu'un parti à prendre : examiner de nouveau, sans parti pris, une question dont vous n'aviez pas encore saisi tous les aspects. Au lieu de songer uniquement à combattre l'opinion contraire à la vôtre, efforcez-vous avant tout de la comprendre. Lisez attentivement nos écrits, avant d'en entreprendre la réfutation. Approfondissez davantage les enseignements des grands docteurs dont vous vous constituez l'interprète. Vous avez évidemment beaucoup à apprendre chez eux avant d'avoir le droit de parler aussi affirmativement que vous le faites. Si leur doctrine vous était aussi familière que vous le prétendez, vous vous seriez bien gardé d'émettre certaines assertions qui ne pourront manquer de faire sourire les vrais thomistes. Vous n'auriez pas reproché, par exemple, à votre adversaire l'expression de *corps simple* comme fautive, en ajoutant : « C'est là une faute « que l'école thomiste évite avec soin. Avec beaucoup de raison, elle « refuse d'appeler *simple* ce qui, de sa nature, est composé d'une ma« tière première et d'une forme substantielle. » Ces trois lignes, Mon-

sieur, suffiraient à prouver que vous n'avez jamais étudié sérieusement, ni les Œuvres d'Aristote, ni les *Commentaires* de saint Thomas ; car la théorie des corps simples et des mixtes y tient une telle place que vous n'auriez pu manquer d'y apercevoir les termes que vous déclarez complétement étrangers au vocabulaire de l'école thomiste. Mais n'auriez-vous pas lu non plus le traité de saint Thomas *Contra Gentes ;* et si vous l'avez lu, n'y avez-vous pas remarqué les paroles suivantes (liv. III, ch. XXIII, n. 3) : « Les éléments sont des corps simples, vu « qu'il n'y a pas en eux d'autre composition que celle de la matière « et de la forme. Les corps célestes sont simples pour la même raison. « *Elementorum corpora sunt simplicia et non est in eis compositio* « *nisi materiæ et formæ; item corpora cœlestia sunt simplicia?* » Voyez, Monsieur, comme vous interprétez fidèlement saint Thomas ! La raison même qu'il donne, pour appeler corps simples les éléments, est celle pour laquelle, d'après vous, les éléments ne peuvent pas être appelés corps simples. Une pareille méprise, pour ne pas employer un mot plus sévère, ne devrait-elle pas suffire pour vous prouver que vous n'avez pas encore acquis le droit de donner avec tant d'assurance des leçons à un professeur comme le P. Botalla, pour lequel ses œuvres antérieures et la dignité de la Faculté dont il est membre, devraient vous inspirer plus de respect.

Il est une leçon plus importante que telle ou telle opinion particulière de saint Thomas, et que tous nous ferons bien d'apprendre à son école : ce sont les convenances à garder dans les controverses scientifiques et surtout dans la discussion des questions douteuses entre catholiques. Vasquez décerne au Docteur angélique un éloge parfaitement mérité quand il l'appelle *modestissimum hominum ;* et c'est spécialement à propos de la discussion présente que le saint Docteur a eu l'occasion de faire éclater cette admirable modestie. Voici, en effet, ce que rapporte de lui un de ses contemporains, Jean Peckham, archevêque de Cantorbéry, le même qui condamna comme hérétique le système que nous combattons. Attaqué pour cela par certains Dominicains, qui lui reprochaient de faire injure à la mémoire de saint Thomas, mort récemment, il répondit que Thomas d'Aquin avait, en effet, défendu autrefois ce système ; mais que, le voyant censuré par les Docteurs de Paris, il l'avait humblement soumis au jugement de l'évêque et des théologiens. « *Qua erat ille animi demissione, Parisiensis episcopi et theologorum* « *Lutetiæ judicio se et totum illud suum dogma subjecisse.* » Que vous en semble, Monsieur ? Cette humilité et cette réserve du grand Docteur ne nous conviendrait-elle mieux encore, à nous ses très-petits disciples ? Gardons-nous donc d'adopter les uns à l'égard des autres des manières et des procédés dont il n'usa jamais même avec les ennemis de la foi. Sachons nous respecter mutuellement, et par là même nous nous rendrons respectables. Puisque malheureusement nous ne sommes pa

d'accord sur tous les points, discutons avec calme, loyauté et bienveillance. Que chaque partie expose ses raisons et écoute avec attention les raisons de la partie adverse. Il arrivera alors de deux choses l'une : ou l'une des deux parties fera triompher l'évidence de ses preuves par la réfutation péremptoire de l'opinion contraire ; et alors on aura l'unité parfaite, l'accord dans la certitude ; ou bien il sera démontré qu'il n'y a, des deux côtés, que des probabilités plus ou moins sérieuses ; et cette conviction amènera un autre genre d'accord, le seul qui soit possible dans les choses douteuses, l'accord de la liberté et de la charité.

Veuillez agréer, Monsieur l'Abbé, avec l'expression de mon sincère regret pour la nécessité où vous m'avez mis de repousser vos attaques, l'assurance du respect et du dévouement que l'accomplissement de ce pénible devoir n'a en aucune manière altérés dans mon cœur.

H. Ramière, S. J.

P. S. — La lettre qu'on vient de lire était déjà imprimée lorsqu'il m'a été affirmé, à votre décharge, Monsieur l'Abbé, que l'envoi de votre écrit aux journaux catholiques était antérieur à la lettre d'excuses que vous m'avez écrite, bien que cet envoi m'eût été signalé comme tout récent bien après la réception de cette lettre. Mais j'apprends, d'un autre côté, que vous ne vous étiez pas contenté d'envoyer cet écrit aux journaux de France. Une revue italienne le cite comme un document public, et reproduit, en la confirmant, la plus grave des accusations que vous formulez contre nous. Voilà donc deux points qui restent inexplicables dans votre conduite à mon égard : que vous m'ayez donné comme une lettre *privée* et *communiquée seulement à quelques personnes* un écrit envoyé aux journaux, avec l'invitation expresse ou implicite de le publier; et qu'après avoir reconnu et avoué l'injustice des *vivacités* contenues dans cet écrit, vous n'ayez pas pris des mesures pour que cette injustice ne fût aggravée par la publicité.

Ce retentissement plus grand donné à vos attaques rend plus rigoureux le devoir qui déjà m'obligeait à me défendre. Mais vous pouvez être assuré, Monsieur l'Abbé, qu'en accomplissant ce pénible devoir, je sais rendre justice à vos intentions, et qu'après l'avoir rempli, je resterai, comme devant, votre tout dévoué serviteur.

H. R.

ÉLOGE FUNÈBRE.

ÉLOGE FUNÈBRE

DE

SON ALTESSE SERENISSIME

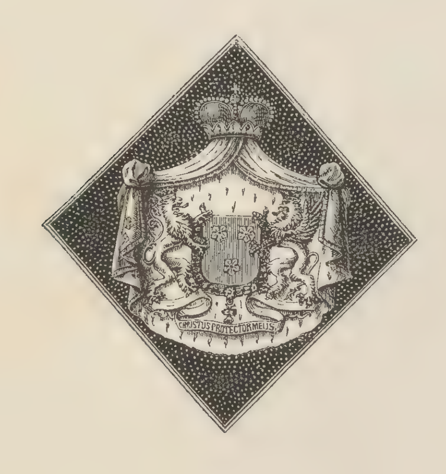
MONSEIGNEUR

ENGELBERT

DUC RÉGNANT D'ARENBERG,

DUC D'ARSCHOT ET DE CROIJ. PRINCE DE REBECQ, DUC DE MEPPEN, PRINCE DE RECKLINGHAUSEN ETC. CHEVALIER DE LA TOISON D'OR, GRAND CORDON DES ORDRES DE PIE IX, ETC.

Prononcé à la cérémonie de ses obsèques à Notre-Dame des Victoires au Sablon à Bruxelles, par le Chanoine Cartuyvels, camérier secret de Sa Sainteté, vice-recteur de l'Université Catholique de Louvain.





Confortamini et viriliter agite in lege, quia in ipsa gloriosi eritis.

I. MACH. I. 67.

Soyez hommes de cœur et servez Dieu virilement, car vous y trouverez la gloire.

MESSEIGNEURS, (1)
MESSIEURS,

L'Eglise est ici-bas fidèle dispensatrice de l'honneur. Lorsqu'elle permet l'éloge d'un homme au pied des saints autels, ce n'est pas pour s'incliner devant la vanité du monde, ni pour ajouter au néant de l'humaine faiblesse le néant de stériles hommages. Elle remplit un devoir plus élevé : elle se montre reconnaissante ; elle nous instruit par d'illustres exemples de vertu ; ou bien encore, afin de

(1) S. Exc. Mgr. Cattani, Archevêque d'Ancyra, Nonce Apostolique, Mgr. Anthonis, Evêque de Constance, les princes et ducs Pierre, Antoine. Joseph, et Charles d'Arenberg, etc.

nous détacher de la terre, elle se plaît à dissiper l'illusion des grandeurs, que la mort anéantit sans retour pour ne nous laisser que le seul mérite de nos œuvres devant Dieu. C'est pourquoi la parole sacrée ne sort pas de son ministère lorsqu'elle vient, comme aujourd'hui, s'unir aux regrets de tout un peuple devant la tombe d'un prince qui fut homme de bien. Il a confessé Jésus-Christ devant les hommes : l'Eglise lui rend gloire à son tour. Il a passé, faisant le bien : ses œuvres paraissent pour le dire. Modeste et généreux, il s'est confiné dans l'ombre : il est juste qu'une voix s'élève, alors hélas ! qu'il n'est plus, pour lui rendre un hommage public et sincère. Dans ce chef couronné de la première de nos maisons historiques l'Etat perd un ferme soutien de l'ordre social ; la noblesse, un joyau de sa couronne ; les arts, un protecteur ; le pauvre, un trésor d'inépuisables largesses ; les serviteurs de Dieu, le plus généreux des appuis ; l'Eglise en deuil, un chevalier. Qui suis-je pour exprimer ici tant de regrets légitimes ? Quelle voix rendra dignement justice à tant de qualités brillantes, éclipsées par tant de vertus ? Quel accent assez ému traduira les bénédictions et les larmes qui s'élèvent à cette heure du fond des chaumières et du sein des asiles sa-

crés ? Au moment d'adresser un suprême adieu à cette noble figure qui descend dans la tombe, je n'ai pas cru devoir emprunter à des considérations étrangères un éloge où sa personnalité disparut à nos yeux ; mais il m'a semblé que tous les cœurs qui l'ont aimé attendaient ici le tableau de sa vie, parce qu'il s'élevait de cette vie même un lumineux exemple proposé à tous, et particulièrement à ceux qui occupent les hauteurs sociales. C'est le digne prince dont nous pleurons la perte, qui va lui-même nous instruire et nous montrer la vérité de cette parole des Machabées : Soyez hommes de cœur, et servez Dieu virilement, car vous y trouverez la gloire : *Confortamini, et viriliter agite in lege, quia in ipsa gloriosi eritis.* La gloire, il l'avait rencontrée dès son berceau dans une origine éclatante qui le constituait l'égal des rois, l'héritier des dons les plus enviés de la naissance et de la fortune : mais cette grandeur passagère que le monde poursuit de ses désirs et que le trépas réduit en poudre, inclinée par lui devant Jésus-Christ et consacrée sans réserve à l'œuvre du bien, acquit en sa personne un lustre supérieur à l'éclat de la terre, immortel, impérissable, à l'abri des vicissitudes humaines, du déclin des couronnes

et des atteintes de la mort. C'est ce qui fera l'éternel honneur, et ce qui gardera fidèlement la mémoire du TRÈS-HAUT ET TRÈS-EXCELLENT PRINCE ENGELBERT, DUC RÉGNANT D'ARENBERG, DUC D'ARSCHOT ET DE CROIJ, PRINCE DE REBECQ, DUC DE MEPPEN, PRINCE DE RECKLINGHAUSEN, ETC. CHEVALIER DE LA TOISON D'OR, GRAND CORDON DES ORDRES DE PIE IX.

II. Toute grandeur vient de Dieu, Messieurs, et toute grandeur est un don gratuit de sa bonté. « Qu'avez-vous que vous n'ayez reçu, dit l'Apôtre ; et si vous tenez toutes choses de la main généreuse du Créateur, pourquoi vous enorgueillir de ces dons comme si vous les teniez de vous-même? (*) » Seul maître et parfait par essence, l'Eternel dispense à son gré les qualités qui distinguent les conditions humaines, et dans les vues d'une sagesse providentielle, il les fait toutes concourir au bien général de l'humanité.

C'est pourquoi toute grandeur entraîne des responsabilités et des devoirs. Rien n'est plus contraire à la justice, rien n'est plus fatal à la grandeur elle-même que de se croire indépendante, et de

(*) I. Cor. IV. 7.

détourner au profit d'une jouissance égoïste l'excellence qui l'élève au dessus du vulgaire. Vous avez reçu en partage la naissance, le pouvoir, le talent, la fortune : devant Dieu et devant les hommes vous êtes responsable de l'usage que vous ferez de cette puissance, qui ne vous était point due. Dépositaire des dons divins, songez qu'il vous en sera demandé un compte d'autant plus rigoureux que ces dons mêmes auront été d'un ordre plus élevé, et qu'ils vous furent confiés pour une fin plus utile ou plus haute.

Cette loi s'impose avec plus d'évidence à ces grandeurs exceptionnelles où la Providence s'est plue à réunir tout ce qui fait ici-bas l'objet des ambitions humaines : la gloire et les honneurs, le rang et la fortune, la naissance et les qualités personnelles. Pour l'homme investi de ces dons brillants et redoutables, il n'est pas possible d'être simplement bon ou mauvais dans une sphère isolée. Ses mœurs et son exemple rayonnent autour de lui dans la mesure de son élévation même, et l'on peut répéter de lui ce qui fut dit un jour du Fils de l'Homme : « Celui-ci est placé dans le monde pour la perte ou pour le salut de plusieurs. »

Et cependant, combien il est difficile d'user avec

sagesse de ces dons éclatants de la fortune ! Quel subtil orgueil se dégage de la possession de tant d'avantages supérieurs à ceux du vulgaire ! Que de périls y menacent un cœur désarmé par la mollesse et par l'oisiveté de la vie ! Tout concourt à le séduire : nul frein n'arrête sa volonté altière ou passionnée. Dans l'opinion du monde qui l'entoure, il ne trouve que des complaisances déguisées ou des adulations pour ses vices. Affranchi des salutaires nécessités du travail , ébloui par les déférences qu'imposent à son approche la convenance ou l'intérêt, comment pourra-t-il résister au vertige des passions qui le sollicitent de toutes parts ? Comment se soustraire à l'influence pernicieuse des frivolités mondaines qui rendent la vie inutile, des exemples dépravés qui la rendent criminelle ? Qui osera lui garantir une fidélité constante à glorifier Dieu de ses dons, et à réaliser le bien, but suprême de toute existence privilégiée ? Assurément, si l'intégrité des mœurs chrétiennes et le ferme accomplissement du devoir sont chose difficile, c'est dans ces conditions exceptionnelles de la vie : et, à voir ce qui se passe dans le monde, il paraît simplement héroïque d'y persévérer sans jamais défaillir.

Voilà pourquoi l'exhortation du père des Macha-

bées s'adresse avec une opportunité frappante à tous les privilégiés de la terre. « O vous, qu'une heureuse naissance appelle à de hautes destinées, si vous tenez à vous en montrer dignes, soyez hommes de cœur : *confortamini*. Dieu vous a mis en main tous les éléments d'une carrière utile ou glorieuse, mais c'est à vous de les mettre en œuvre et de les empêcher de se corrompre, en faisant preuve de courage et d'énergie : *confortamini*. Jamais la faiblesse amollie n'a conduit qu'aux hontes de la décadence. Et si vous demandez le secret du courage, l'héroïque vieillard vous le donnera, comme à ses fils, dans une seule parole : Attachez-vous à la loi de vos pères : Servez Dieu avec une fidélité virile : *viriliter agite in Lege*. Et l'honneur viendra de lui-même resplendir sur vos œuvres : *in ipsa gloriosi eritis*. »

Si cette vérité avait besoin d'une démonstration, Messieurs, nous la trouverions dans la noble existence qui vient de s'éteindre au milieu de nous. Rarement Dieu s'est montré plus prodigue des dons qui signalent un homme à l'attention de ses contemporains. Tout ce que la terre peut offrir de distinctions héréditaires ou personnelles s'est ici trouvé réuni sur une seule tête. Mais par l'intel-

ligence qu'il eut des devoirs attachés à sa haute position sociale, et par l'usage excellent qu'il a fait de toutes ses prérogatives, le duc d'Arenberg a montré que la véritable grandeur, supérieure aux distinctions du rang et de la fortune, atteint toute son élévation lorsqu'elle remplit parfaitement sa mission providentielle. Il a montré, malgré les circonstances défavorables qui devaient amoindrir son prestige, que cette grandeur utile et dévouée est encore de nos jours la plus respectée et la plus populaire. Il a montré enfin que le principe de cette grandeur et la raison de cette popularité reposent uniquement sur la pratique sincère et généreuse du devoir et des vertus chrétiennes. Trois considérations qui résument tout l'honneur de cette belle vie et qui feront l'objet de ce discours.

III. Si la grandeur s'attache au privilége d'une haute naissance, nul plus que lui n'eût pu vanter la gloire d'une origine presque royale et d'un nom mêlé à toute l'histoire de la patrie.

Dieu l'avait fait naître d'une de ces lignées féodales dont l'origine se confond avec celles de l'Europe chrétienne ; et qui, à l'illustration d'une souveraineté indépendante devait ajouter dans la

suite des âges le lustre de ses alliances avec toutes les maisons royales de France, d'Allemagne et d'Angleterre, et se mêler au sang de Charlemagne. Dès le douzième siècle la maison d'Arenberg était investie du protectorat de Cologne. Au treizième, elle se fusionne avec la race guerrière des comtes de la Marck, qui ont laissé dans l'histoire une trace éclatante et produit tant de vigoureux caractères. Tel fut ce cardinal Erard à qui la principauté de Liége a dû sa grande prospérité temporelle, son palais, ses trésors artistiques, et ce qui est plus précieux encore, la conservation de sa foi. Tel avait été cet autre prince de l'Eglise qui devint successivement Archevêque de Cologne, Vicaire de l'empire, martyr de la justice, et que l'Eglise universelle honore sous le nom de saint Engelbert.

De cette souche fertile en héros s'était formée au seizième siècle la plus grande maison des Pays-Bas, par son alliance avec la maison de Croij, dont l'origine remontait aux barons indépendants du moyen-âge, propriétaires du sol, chefs de la chevalerie du Hainaut, héros légendaires des croisades. Depuis lors, les princes d'Arenberg intimement mêlés à l'histoire de nos contrées, occupèrent les charges les plus éminentes de l'Etat, et se rendirent

chers aux souverains comme au peuple par leurs talents, leur droiture, et leur attachement à la religion catholique. A la fois hommes de guerre et hommes d'Etat, gouverneurs des provinces et négociateurs des traités, chevaliers de la Toison d'or, grands baillis héréditaires du Hainaut, dévoués au roi jusqu'à la mort et sachant faire entendre la vérité au pied du trône, aimés dans leurs gouvernements pour leur clémence, ils se montrèrent, en des temps orageux, les plus loyaux des sujets et les plus populaires des grands seigneurs. Leur caractère fut à la hauteur des dignités éminentes dont ils étaient revêtus. Dans cette lignée de gentilshommes on rencontre à chaque génération quelqu'une de ces mâles figures qui sont la personnification la plus complète du vieil esprit belge, énergiquement fidèle à Dieu, au roi, à la patrie. Les actions d'éclat et les morts héroïques brillent à toutes les pages de leur histoire ; mais ce qui fit le mérite et comme le cachet particulier de cette grande race c'est une fidélité inviolable à la loi du devoir, qui se maintint dans les circonstances les plus difficiles, et qui ne cessa de vérifier cette parole prononcée dans une occasion solennelle : « qu'ils « mourraient plutôt que de faire quelque chose

« qui fût contre Dieu, le service du roi, ou leur « honneur. »

Jamais ils ne s'en départirent, même sous le coup des revers et de l'injustice. Philippe d'Arenberg, victime d'une catastrophe imméritée, est retenu six ans dans les prisons de Madrid. A l'envoyé du roi qui lui annonce le retour de la faveur et la fin de sa captivité, il répond en se soulevant sur son lit de mort : « Mon ami, dites au roi qu'après sept années de sollicitations pour recouvrer ma liberté, sans qu'on m'ait accordé la moindre chose, je suis réduit à tel point que je n'ai plus besoin de faveurs. C'est maintenant fait de moi, et il ne me reste qu'à prendre mon recours au bon Dieu, mon vrai juge. » Et demandant son fils, qu'on lui amena : « Mon cher fils, dit-il, voici l'heure où je me dois rendre à la miséricorde de Dieu. Avant de partir de ce monde, je vous ai voulu recommander et exhorter de vous comporter toujours en vrai gentilhomme, vous montrant en toute occasion fidèle à Dieu et au roi. Je vous laisse privé de père et de mère. Prenez le bon Dieu pour votre père, et Marie pour votre mère. » Puis, se tournant vers le crucifix, il dit à haute voix, en flamand : « Seigneur Jésus, qui m'avez créé et racheté

de votre sang précieux, soyez-moi favorable (*). » Et il rendit l'âme. Ainsi mouraient ces fiers gentilshommes. Le vieil honneur chrétien n'eut point parmi nous de type plus achevé, ni de plus populaire. Depuis Charles-Quint jusqu'à Marie-Thérèse la maison d'Autriche avait confié à leur valeur la conduite de ses armées. Quand Joseph II, préludant aux ruines révolutionnaires, poussa jusqu'à la révolte un peuple toujours fidèle à César à la seule condition de rester fidèle à Dieu, il commença par destituer le grand bailli du Hainaut dont la popularité lui faisait ombrage. Les Provinces unies, rendues à leur indépendance, n'eurent rien de plus empressé que de le rétablir, quoique aveugle, dans toutes ses charges et dignités héréditaires, et le peuple de Mons et de Bruxelles vint le recevoir en triomphe : tellement trois siècles d'honneur et d'actions héroïques avaient mis ce grand nom au dessus des vicissitudes de la fortune.

Un patrimoine territorial accru d'âge en âge, ajoutait à l'influence de cette grande famille ; et, bien que les spoliations républicaines et les guerres de l'empire eussent privé la maison d'Arenberg

(*) « Heere Jesus, die my geschapen hebt, ende met u dierbaer bloed verlost hebt, weest my genadig ! »

d'une partie de ses apanages ; bien que les traités de 1815 eussent restreint ses droits politiques ; ces traités avaient d'autre part élargi les limites de son duché héréditaire, et conservé au chef de la famille le titre et les droits d'un prince souverain.

IV. L'homme appelé à continuer ces gloires séculaires naquit à Bruxelles le 11 avril 1825, et reçut au baptême le nom de son aïeul saint Engelbert de Cologne, qui rappelait à la fois les origines de sa race et son principal mérite devant Dieu. Le duc Prosper Louis, père du jeune prince, se reposait alors des fatigues de la guerre dans son domaine d'Héverlé, où il faisait chérir sa bienfaisance et sa courtoisie de grand seigneur. Sa mère, Ludmille, princesse de Lobkowitz, femme aussi distinguée par l'intelligence que par une éminente piété, voua tous ses soins à former le cœur de l'enfant réservé à de si hautes destinées. C'est surtout aux leçons de cette mère chrétienne que le prince Engelbert a dû la foi profonde qui fut l'âme de sa vie. Fidèle aux traditions de sa race et aux exhortations maternelles, il eut le bonheur d'échapper à ces passions impures qui laissent dans les âmes d'irréparables ravages, et qui tuent dans leur germe

tant de riches natures et de belles destinées. A vingt ans, orné des vertus qui font le chrétien et des qualités brillantes qui font le gentilhomme, ce jeune prince pouvait passer pour un type accompli de distinction patricienne. Gracieux, courtois, d'accueil facile, ennemi de toute morgue et de tout dédain, il attirait de prime abord la sympathie. Ses manières n'étaient ni froides ni hautaines : la grandeur était pour lui chose naturelle, et sa distinction aimait à se voiler de modestie. La virilité élégante de son extérieur décélait une race d'élite : l'historien du XVI[e] siècle (*) semble avoir eu sous les yeux ce type chevaleresque, lorsqu'il traçait dans la vie des capitaines illustres ce portrait de Jean de Ligne-Arenberg, l'un des généraux de Charles-Quint : « outre sa valeur, il était très-bon et très-agréable seigneur, surtout de fort grande et de haute taille, et de belle apparence. Ses propos n'étaient nullement communs, mais très-rares et très-riches, car il parlait en très-bon français et même en quelques autres langues. Bref, il était très-vertueux, et très-parfait. »

L'éducation intellectuelle du prince Engelbert avait été soignée ; lui-même il prenait soin d'enrichir incessamment son esprit par ses voyages et par la

(*) Brantôme. *Capitaines illustres.*

société des gens instruits. Aussi, nulle branche du savoir humain ne lui était restée étrangère ; et sa conversation étonnait par l'étendue variée de ses connaissances. Il avait le goût et l'intelligence de l'art ; et il y trouvait l'occasion d'étendre une protection généreuse sur les artistes peu favorisés de la fortune.

Car il brillait surtout par les qualités du cœur. Simple et vrai, comme il sied au gentilhomme, d'une droiture absolue et d'une fermeté de principes qu'aucune circonstance ne devait démentir, il tranchait au milieu des affaissemens modernes de toute l'élévation d'un caractère. Sa piété solide commandait le respect par sa sincérité même. Il tenait de la nature une grande bonté en partage : la grâce y ajouta la miséricorde. Il aima, dès ses jeunes années, à s'incliner vers les malheureux ; il visitait les pauvres dans la compagnie de sa sœur, la princesse Louise, dont il partageait les sentiments religieux, et dont il porta l'anneau jusqu'au dernier soupir. Que de traits à recueillir de cette charité délicate qui se plaisait à soulager le malheur sans trahir l'auteur du bienfait! Un jour, dans la cour du palais, rencontrant un villageois tout en larmes, il apprend que cet homme, hors d'état

d'acquitter les redevances de plusieurs années, est à la veille de perdre encore sa métairie. Le conduire à l'écart, lui remettre toutes ses économies de jeune homme unies à celles de la princesse pour parfaire le montant de la dette, lui laisser ignorer ses bienfaiteurs, et le quitter tout émerveillé de cette providence inattendue : c'était un des traits familiers à ce bienveillant caractère. Il savait relever le don par ces attentions délicates auxquelles le malheur est parfois plus sensible qu'au bienfait même. Nul ne saura jamais ce qu'il a soulagé de misères cachées. En abordant le récit de cette vie chrétienne dont le cours fut marqué par les profusions d'une charité inépuisable, je ne puis que répéter une fois pour toutes ce que saint Jérôme a dit du patricien Florent, la providence des pauvres de Jérusalem : « Je tairai la multitude innombrable de malheureux dans lesquels ta foi compâtissante a nourri, vêtu, visité, consolé Jésus-Christ lui-même : *Prætermitto innumerabiles in quibus Christum sustentasti, pavisti, vestisti, visitasti* (*).

V. En 1861, la mort de son père investit le duc Engelbert des dignités et des prérogatives du chef

(*) Hieronymus ad Florentium Ep.

de la maison d'Arenberg. A partir de ce moment sa vie prit un caractère public et donna des exemples particulièrement utiles à méditer.

C'est en tout temps un lourd fardeau que d'être appelé à recueillir l'héritage d'une longue suite d'aïeux et à soutenir dans la vie privée l'éclat d'un nom historique. C'est une charge plus difficile encore d'avoir à le recueillir en ces temps agités où une société disparaît pour faire place à un monde nouveau, et où les titres héréditaires, en signalant un homme moins à l'admiration qu'à la défiance, semblent devoir le confiner dans un isolement fatal. De là le mérite réel de celui qui, victime des préjugés et des bouleversements politiques, parvient à fournir sa carrière au milieu du respect et de la sympathie, et soutient avec la même grandeur dans des conditions bien différentes l'existence qu'il reçut de ses pères.

Le duc d'Arenberg y réussit d'une manière d'autant plus remarquable qu'il se tint constamment à l'écart des charges publiques, et que sa carrière trop tôt achevée, n'offre pour ainsi dire en son paisible cours aucun événement extraordinaire. Et cependant, après avoir gardé tout le prestige de son rang, il laisse parmi nous un nom aussi honoré

qu'aucun de ses ancêtres qui avaient dirigé l'Etat et conduit les armées. Par quel étonnant privilége, sans exercer le pouvoir, sans fréquenter les cours, sans cultiver le monde, ce grand seigneur est-il resté, dans un milieu démocratique, l'homme le plus considéré et le plus populaire ? C'est qu'en recueillant l'apanage de ses aïeux il y avait trouvé une puissance qui met tout en œuvre, je veux dire la noblesse du cœur et l'élévation de la vie. Indépendamment des priviléges du rang et de l'influence que leur assurait une opulente fortune, on admirait chez ses aïeux une hauteur de sentiments qui les rendait capables des plus grandes choses et leur inspirait en toute circonstance l'énergie du devoir. Le duc Engelbert avait hérité de cette âme virile et chrétienne de ses aïeux. Deux siècles plus tôt, il eût demandé la gloire à l'épée et déployé sur les champs de bataille le courage belliqueux des héros de sa race. Né dans un temps et dans un milieu qui n'offrait guères d'emploi à ses facultés puissantes, il ne s'arrêta pas à l'idée de devoir au faste d'une cour, au luxe de ses palais, à des succès de salon l'éclat vulgaire attaché de nos jours aux détenteurs quelconques de la fortune. Mais il eut pleine conscience de la force déposée en ses

mains, et il résolut de remplir dans toute leur étendue les obligations que lui imposait une position exceptionnelle.

En effet, si la noblesse a perdu les droits politiques qui lui assuraient jadis une prépondérance sociale, elle n'a pas moins gardé parmi nous une part très-considérable d'influence et de prestige, à condition toutefois de la mettre en œuvre par une action personnelle. Autrefois le gentilhomme était par naissance appelé à servir les intérêts généraux de la nation, armé pour la défense du peuple, du territoire et de l'honneur national. Il y mettait joyeusement sa fortune, et sa vie : l'honneur devenait sa récompense. Si de nos jours l'Etat appelle indistinctement tout le monde à l'avantage de le servir, les dévouements désintéressés du gentilhomme ne sont pas condamnés à périr comme une chose surannée. Ils sont appelés seulement à se transformer. La même abnégation qui inspirait jadis le sacrifice sous la forme honorée des services publics, peut l'inspirer encore sous la forme des dévouements privés et personnels. Aujourd'hui comme dans tous les âges, la grandeur chrétienne n'existe que pour se dévouer, et elle n'est pleinement acceptée et bénie qu'à la condition de répandre le bien au-

tour d'elle. Dieu lui donne à cette fin le loisir, la fortune, l'indépendance ; parfois il y ajoute le talent, le caractère. Qui donc dans nos sociétés modernes est aussi admirablement partagé pour réaliser le bien ?

C'est ce que le duc d'Arenberg avait admirablement compris ; et c'est l'ambition qu'il donna pour mobile à son utile carrière. Trop bien doué pour tomber dans l'écueil d'une grandeur oisive, trop généreux pour faire de sa position le piédestal d'une grandeur égoïste, il se mit courageusement à réaliser tout le bien que la Providence mettait à sa portée. L'intelligence qu'il montra dans l'usage de son immense fortune lui vint d'une sagesse plus haute : elle fut chez lui le fruit de la vertu chrétienne , qui, loin de s'enorgueillir des prospérités de la terre, agit en toutes choses comme il convient de le faire au dépositaire de Dieu.

C'est à cette inspiration que ses œuvres ont dû le succès et la durée. Pénétré de la noble passion du bien, il vit devant lui une institution consacrée à le réaliser sous toutes ses formes : l'exerçant sans relâche à travers les bouleversements des siècles ; ne se rebutant jamais malgré l'ingratitude; réparant toutes les catastrophes à force de charité et de

génie ; à côté de toutes les misères suscitant des dévouements divins. Cette institution, qui n'est pas de la terre, c'est l'Eglise catholique. En dépit des préventions les plus arrêtées, depuis que cette grande lumière est levée sur le monde, il est impossible de comprendre et de réaliser le bien autrement qu'elle. L'impiété, même en lui déniant son divin caractère, est forcée d'admirer ses œuvres, et réduite à les copier : rendant à sa manière un hommage à sa divine rivale jusque dans ses stériles essais et dans ses destructions jalouses. Le noble duc avait, lui, le bonheur d'être croyant sincère ; son âme s'ouvrait d'elle-même à l'admiration du dévouement chrétien. Il y voyait son idéal réalisé, vivant, fructifiant au centuple, soulageant la misère et relevant les âmes immortelles : et il comprit que pour faire le bien d'une manière assurée et durable il lui fallait associer son œuvre à celle de Jésus-Christ. Il l'a fait toute sa vie : et c'est pourquoi son œuvre a reçu dans ce divin accord la grandeur et la beauté.

Or, l'Eglise de Jésus-Christ a trois moyens d'action pour conduire à son bonheur éternel et temporel l'humanité régénérée : l'apostolat, la charité, la prière. Le concours prêté par le duc d'Arenberg à

cette action bienfaisante et civilisatrice a pris ces trois formes. Il usa surtout de son influence et de sa fortune au profit de l'humanité qui travaille et qui souffre, par des œuvres d'apostolat, de piété, de bienfaisance.

Les nombreuses institutions qu'il a érigées ou soutenues eurent principalement pour objet l'éducation morale et le soulagement matériel des déshérités de la terre. Instruire les enfants du peuple, évangéliser les pauvres qui n'ont ici-bas d'autre consolation que celles que la religion leur donne, ouvrir des asiles à l'enfance orpheline et à la vieillesse abandonnée, visiter les malades et les soigner par des mains bénies : c'est toujours soulager le malheur. Si les œuvres du noble duc ont pris un caractère religieux, et si la plupart des instruments dont il s'est approprié le zèle ont porté les saintes livrées de la perfection monastique : c'est un mérite dont il fut redevable aux inspirations de la sagesse chrétienne. Où pouvait-il trouver ailleurs ce dévouement, cette abnégation, cette persévérance, ce soin des âmes immortelles ajouté à toutes les délicatesses de la charité? De même que l'Eglise est la première inspiratrice et l'éternel soutien des œuvres de miséricorde, elle seule a le privilége de susciter des

âmes héroïques vouées sans réserve à les accomplir. Jamais l'esprit de lucre ni la philanthropie verbeuse n'ont produit qu'une misérable contrefaçon de la charité. C'est pourquoi nulle persécution, nulles avanies ne peuvent découronner les ordres religieux de l'auréole de leurs dévouements, aussi longtemps qu'ils y restent fidèles. Là est le secret de l'attrait qu'ils exercent sur les âmes généreuses et de l'admiration qu'ils inspirent en raison même du dénigrement déloyal dont ils sont parfois les victimes. Là fut aussi la raison de la confiance et du respect que leur témoigna toujours ce grand chrétien qui pouvait dire avec le Roi-prophète : *Je suis devenu l'associé de tous ceux qui ont la crainte du Seigneur et qui gardent ses lois sacrées : Particeps ego sum omnium timentium te et custodientium mandata tua*. Ps. 118.

Patron généreux des œuvres qui ont pour objet la diffusion des idées morales et religieuses, le duc d'Arenberg ne se contentait pas de subsidier largement les missions, les écoles, les cercles catholiques, les institutions ouvrières. Il entretenait à ses frais des Ecoles de Frères à Enghien, l'école et l'asile des sœurs de charité pour les filles pauvres à Héverlé. Il répandait à profusion des secours du

même genre dans ses états héréditaires. Une grande œuvre de moralisation populaire était comme la dépendance obligée de chacune de ses résidences.

Persuadé que la vérité religieuse est aussi indispensable à l'homme que le pain, soutien matériel de la vie, il entretenait dans le quartier le plus pauvre et le plus populeux de Bruxelles un couvent de religieux de saint François, dont l'influence appuyée sur une vie austère est si volontiers acceptée par le peuple qui les voit partager son dénuement, son humilité, sa vie laborieuse. Le noble duc était loin d'éprouver pour la bure héroïque du capucin le dédain qu'affectent à son endroit nos délicats modernes, passionnés pour l'égalité, prôneurs de démocratie. Il savait tout ce que voile d'abnégation et de courage cet habit du sacrifice. Entre son antique noblesse et cette simplicité populaire il y avait une alliance traditionnelle basée sur la générosité commune des dévouements. Plus d'un brillant seigneur de son lignage avait porté la bure. Au XVIIme siècle, Antoine, prince d'Arenberg, doué des qualités les plus éclatantes, entrait à dix-neuf ans dans l'ordre des Capucins, bâtissait lui-même les couvents d'Enghien et de Bruxelles, et après soixante années consacrées à évangéliser les pauvres,

après avoir décliné l'honneur de la pourpre romaine, laissait le renom d'un savant, d'un artiste et d'un apôtre : aussi vaillant dans la carrière des dévouements religieux que les siens l'étaient sur un autre théâtre. Cette alliance séculaire, toujours resserrée par de nouveaux bienfaits, n'est pas même interrompue par la mort. Près des cryptes d'Enghien les fils de saint François gardent les tombes de leurs protecteurs : et naguères encore, lorsque la dernière bénédiction de l'église eût été donnée par l'Evêque(*) à la dépouille mortelle du prince Engelbert, on vit paraître les humbles religieux, portant leur croix de bois, pour recueillir les restes mortels de leur bienfaiteur et les abriter dans le sanctuaire que sa piété leur avait conservé.

C'est lui qui assurait également un asile aux Pauvres Claires, les plus humbles et les plus dépouillées des religieuses ; à ces anges de la pénitence qui, dans une grande ville où le scandale appelle incessamment la foudre, désarment le ciel par la supplication d'une prière incessante et par la rigueur des expiations qu'elles s'imposent pour tous.

C'est lui qui avait recueilli les Frères Alexiens, martyrs obscurs de la charité, voués dans nos villes

(*) Mgr Dumont, Evêque de Tournay.

aux dévouements les plus ingrats, au service des fous même ; et qu'une intolérance jalouse avait exilés de leur habitation séculaire : privant ainsi les infortunés de soins désintéressés et paternels, plutôt que d'accepter ces bienfaits de mains consacrées au Seigneur. L'âme du noble duc se révoltait contre tout indigne abus de la force : et ces persécutions mesquines avaient pour résultat de provoquer de sa part des générosités princières, ainsi que l'atteste la vaste demeure qu'il a fait bâtir aux frères de S[t] Alexis chassés au nom de la liberté par l'intolérance municipale.

C'est lui qui plus que personne, soutenait de sa charité, encourageait des témoignages de sa vénération, les humbles servantes de la vieillesse abandonnée, ces Petites Sœurs des Pauvres, que l'on voit, abeilles diligentes, parcourir la cité en butinant les restes, et recueillir l'aumône même au prix de l'outrage, pour nourrir des vieillards infirmes, étonnés de trouver au milieu de leur détresse les soins d'une tendresse filiale et respectueuse. Le palais d'Arenberg était leur recours dans les cas désespérés où l'aumône avait trompé leur diligence. Devant ces héroïnes de la charité le noble duc se découvrait ; il se plaisait à les visiter avec sa famille ; et il ne

dédaignait pas de réparer de ses nobles mains les avaries du modeste char où s'amoncellent tous les jours les ressources de la Providence.

Non content d'assurer cette action bienfaisante par des œuvres durables, il allait au devant de l'infortune isolée ; il pourvoyait au soulagement des misères qui se cachent, avec une délicatesse, une générosité exceptionnelles. Il est dans un quartier populeux de Bruxelles une Sœur de charité uniquement chargée de visiter tous les jours en son nom les pauvres malades, et de leur porter de sa part la consolation et l'aumône. Heureux le riche qui possède à ce point l'intelligence de la charité !

« *Heureux,* dit la sainte Ecriture, *celui qui a traversé sans souillure l'épreuve de la richesse. Heureux celui qui n'a point été l'esclave de son or, et qui a placé son espérance plus haut que les trésors périssables. Quel est-il cet homme, et nous le louerons, car il a fait une chose admirable et rare dans la vie. Il a été éprouvé par l'or, et trouvé parfait : ce lui sera le sujet d'une gloire éternelle. Il a pu transgresser, il ne l'a pas voulu ; il a eu les facilités du mal, et il n'y a point consenti. C'est pourquoi ses biens ont été affermis dans le Seigneur, et toute l'assemblée des saints publiera ses*

« *aumônes.* ELEEMOSYNAS ILLIUS ENAR-
« RABIT OMNIS ECCLESIA SANCTORUM. »
(Eccli. xxxi).

Ce génie de l'aumône, qui est le sel des richesses et qui les empêche de se corrompre, cette heureuse effusion de la bienfaisance qui, d'après la sainte Ecriture, affermit les héritages, et devient une première récompense de l'usage irréprochable des richesses, avaient mérité au noble duc une notoriété voisine de la gloire, et fait bénir son nom de la chrétienté tout entière par certains traits d'une magnificence vraiment royale.

Il y avait dans la capitale des Flandres une institution ouverte, à l'époque des croisades, aux veuves, aux orphelines, aux mères des héros morts à la défense des lieux saints, qui, sans s'obliger aux renoncements du cloître avaient cherché près du sanctuaire un asile respecté. Six siècles avaient vu grandir au sein de la cité bruyante cette cité religieuse, où le travail et la vie participaient des recueillements de la piété. Fondée par Marguerite de Flandre, et placée sous la protection directe et paternelle des anciens souverains du pays, elle s'était conservée au milieu des agitations d'une démocratie turbulente mais chrétienne ; elle avait tra-

versé les ravages de la réforme, les suppressions de Joseph II, les fureurs de la révolution française. L'étranger s'arrêtait surpris et charmé au pied de ces pacifiques murailles, et s'étonnait de découvrir au milieu des fumées de l'industrie et des bruits de la ville, une oasis sacrée, aux rues pleines de silence, aux demeures vénérables, aux habitantes voilées : monument incomparable de religion, d'art et de poésie. Des centaines de pieuses femmes, seules et sans appui dans le monde, s'y retiraient sans se lier par les engagements éternels du cloître, pour terminer leurs jours dans la paix d'une existence humble et laborieuse, toujours libres, et toujours fidèles aux obligations d'un joug librement accepté. Vainement l'Europe entière venait admirer ce monument de la foi et de l'humanité de nos pieux ancêtres. Vainement cet asile respecté s'entourait du prestige d'une popularité séculaire. Vainement il abritait le cours paisible d'un millier d'existences retirées et bienfaisantes. La haine aveugle et satanique d'une poignée de sectaires avait juré de le déshonorer d'abord et de l'anéantir ensuite, en haine de Jésus-Christ.

Nul n'ignore quelles trames honteuses et quels calculs mesquins amenèrent la mise à l'encan du

premier béguinage. Le duc d'Arenberg le sauva du marteau des démolisseurs au prix d'une somme immense. Il couvrit de son blason, il marqua de sa devise prophétique — CHRISTUS PROTECTOR MEUS — l'enceinte sacrée désormais soustraite à la rapacité municipale ; et, en prenant possession de cet apanage, il se fit gloire d'hériter non-seulement de la fondation des comtes de Flandre qu'il avait l'insigne honneur de compter parmi ses ancêtres, mais encore de la protection efficace et de la sollicitude qui faisait du souverain de ce pays catholique le « père et le protecteur » des filles de sainte Begge.

Une deuxième tentative est dirigée contre le grand Béguinage, déjà démantelé, déjà profané par d'ignobles voisinages, déjà dépouillé en partie de son recueillement et de son silence. Malgré les réclamations unanimes de la piété nationale, des arts, du peuple, de l'étranger même, il faut anéantir cette merveille historique. Pas de raisons ; cette institution chrétienne déplaît aux préjugés des sectaires : tout cèdera devant le despotisme municipal. Cette fois encore la délivrance advint, éclatante, inattendue, de la même initiative généreuse. Grâce à la grandeur d'âme d'un protecteur chevaleresque

que l'injustice révolte et qui n'hésite pas à s'obérer lui-même, l'institution séculaire renaîtra sur un sol moins ingrat, plus splendide et plus belle, et l'impiété confondue n'aura que son cadavre.

Colline de saint Amand, où l'eau du baptême coula pour la première fois sur le front du Flamand indomptable, c'est vous qui prêterez à cette fleur chrétienne une terre amie et un fidèle abri. Venez, saintes femmes, un prince chrétien vous rendra l'asile qu'offrait jadis à votre isolement Marguerite de Flandre. Et si les ombres indignées des anciens comtes ne sortent du tombeau pour défendre leur ouvrage ; si un vandalisme abject et sans remords triomphe d'un sacrilége devant lequel s'arrêtèrent les iconoclastes de la réforme, les légistes de Joseph II et jusqu'aux proconsuls du directoire ; si l'arbitraire éhonté doit avoir raison des vœux de tout un peuple : le « protégé du Christ » saura vous abriter ! Ce que six siècles ont lentement édifié, à l'admiration du monde ; ce qu'un délire implacable prétend renverser sans retour, cet homme puissant le refera dans l'espace d'une année. Venez, mains inspirées qui élevez les murs de Sion ! Venez, architectes dont le génie s'allume au foyer de l'amour de Jésus-Christ ; venez, légion d'artistes et d'ouvriers chré-

tiens ; venez , anges tutélaires ! Et que la cité sainte s'élève sur la montagne portant vers le ciel ses flèches élancées, ses croix radieuses et ses cantiques sacrés !

Il vous souvient, Messieurs, de l'émotion qui passa sur la Belgique entière lorsque la vieille cité flamande, représentée par sa noblesse et par son peuple innombrable conduisit en triomphe, au milieu des bénédictions et des pleurs, les pieuses exilées à la cité nouvelle. Au milieu de la foule enthousiaste et charmée le duc d'Arenberg, majestueux et simple, ouvrait aux saintes femmes l'abri de son domaine hospitalier et recevait dans ces acclamations populaires une ovation telle que jamais la fière cité n'en fit à ses princes. Triomphe mérité, qui ne périra point dans la mémoire des hommes, et qui avait laissé à ce généreux chrétien le souvenir de l'émotion la plus profonde et la plus douce de sa vie. Qu'un monument s'élève en ces lieux mêmes afin que les âges futurs apprennent à qui nous devons cette merveille! Que nos arrière-neveux s'étonnent en voyant au milieu d'une époque d'indifférence et d'égoïsme une œuvre colossale, unique dans le monde, digne de la piété des plus grands siècles chrétiens s'élever dans l'espace d'une année. Et qu'ils décident ce qu'il faut ici admirer davantage, ou du génie qui sut

concevoir et réaliser d'un seul jet cette cité de la prière, — ou du peuple saint qui l'habite, — ou du grand cœur qui la fit édifier. *Il vivra dans la mémoire des siècles ce Néhémie qui releva nos murs abattus, qui raffermit les portes, et les clôtures, et qui releva nos demeures : Et Nehemias in memoriam multi temporis, qui erexit nobis muros eversos, et stare fecit portas et seras, et erexit domos nostras!* (Eccli. xlix. 15).

VI. Telles étaient les sollicitudes de l'homme public. Ses œuvres le louent bien mieux que toutes les paroles. En remplissant avec cette générosité les devoirs de la grandeur chrétienne, il estimait n'avoir rien fait encore ; il s'accusait d'avoir compris trop tard que la vie nous est donnée uniquement pour pratiquer le bien ; et dans l'ingénuité de son âme, il se promettait d'étonner le monde par la sincérité de son « tardif repentir. » Dieu se plut à récompenser une vertu si humble et si pleine de droiture en lui donnant l'honneur dans ses œuvres mêmes : HONESTAVIT ILLUM IN LABORIBUS (*). Non seulement le digne emploi qu'il faisait de la richesse lui conciliait partout l'admiration et la sympathie, mais il

(*) Justum deduxit Dominus per vias rectas... honestavit illum in laboribus. Sap. X.

consacrait la supériorité de son rang par des entreprises tout à fait hors de pair. C'est ainsi qu'il maintint l'éclat de sa naissance uniquement par l'éclat de ses œuvres et de ses vertus chrétiennes.

Il y trouva la popularité, qu'il n'avait pas cherchée. Car le peuple, qui a le sens de la véritable grandeur, loin de jalouser une puissance dont il voyait faire un si généreux usage, a compris que de tels princes sont des bienfaits du ciel et de véritables ministres de la bonté divine : *Dei minister in bonum*. Il lui a su gré de la simplicité de sa vie et de la magnificence de ses œuvres ; il s'est ému de le rencontrer au pied des mêmes autels, soumis aux mêmes lois sacrées, fidèle adorateur du même Dieu ; il a béni le développement de ses entreprises qui tendaient toutes au bien moral ou matériel des déshérités de la fortune ; il s'est incliné avec reconnaissance devant les bienfaits de cette main qui inspirait le respect ; et il lui a rendu dans les témoignages d'une affection croissante l'honneur dû moins encore à sa noble couronne qu'à ses nobles vertus. C'est en cherchant le bien qu'il a rencontré la gloire : *in ipsa gloriosi eritis*.

Cette vie, si peu vulgaire dans sa simplicité même, nous montre qu'un cœur magnanime sait

trouver en tout temps le digne emploi de son courage ; et qu'au dix-neuvième siècle la dignité des mœurs chrétiennes suffit encore à garder le prestige des grands noms, même à l'écart des charges publiques. Pourquoi faut-il qu'un tel exemple brille aujourd'hui par sa rareté même, alors qu'il est évident pour tous que nous en avons mille fois besoin ? Contre le flot montant du socialisme et de la barbarie la société contemporaine n'a pour défense que des esprits ingénieux, des discours frivoles et des répressions légales qui demain seront tournées contre elle-même. Mais les éléments sociaux se désagrégent à mesure que le respect de l'autorité diminue et que le prestige de toute supériorité se perd. Gardons-nous, Messieurs, d'en imputer exclusivement la faute aux passions populaires qui, dégagées du frein religieux et dépouillées de l'espérance éternelle, réclament ici bas leur partage. Tous, à quelque degré, nous sommes complices de cette décadence et menacés par ce désarroi. C'est que la supériorité lorsqu'elle se révèle comme l'instrument du devoir est généralement respectée et bénie ; mais lorsqu'elle arrive à se considérer comme un privilége personnel dégagé de toute obligation sociale ou divine ; lorsque, au mépris du rôle providentiel

qui lui est assigné, elle consacre l'opulence à son luxe, le loisir à la jouissance, le pouvoir à l'orgueil : en perdant sa raison d'être elle abdique du même coup son autorité et son prestige. Ah ! si quelque voix austère et dévouée, également étrangère à l'invective et à la flatterie, pouvait se faire entendre jusqu'à ces hauteurs d'où l'exemple rayonne sur la foule, à tous ces privilégiés de la naissance et de la fortune envers qui Dieu s'est montré vainement si prodigue, elle oserait leur dire avec l'autorité du mort illustre qui parle ici par tous les souvenirs de sa vie : « Dans l'ébranlement d'un monde qui se renouvelle, vous vous plaignez de voir diminuer votre prestige, la considération se retirer de vous, le pouvoir passer à des mains inconnues. Mais que faites-vous, sérieusement, pour conserver toutes ces grandes choses? Serait-il vrai que les convictions généreuses et que les mâles vertus effrayent aujourd'hui votre mollesse? Où est parmi vous la jeunesse attentive à préparer l'avenir par le travail. Où se révèlent l'activité, les convictions dans l'âge mûr? Que deviennent dans vos demeures renouvelées au gré du caprice le respect des mœurs antiques, la fidélité aux traditions de famille, le culte chevaleresque de l'honneur, et toutes ces qualités solides et bril-

lantes qui avaient fondé la gloire de vos aïeux? Hélas! une civilisation sensuelle énerve toutes les âmes, les enserre de ses liens frivoles, les flétrit dans l'oisiveté d'une vie de plaisir, et loin de leur laisser quelque noble ambition des dévouements publics, les conduit à l'abîme par des chemins de fleurs. Qu'attendez-vous pour ouvrir les yeux? La révolution a renversé par la base vos grandeurs politiques qui se confondaient avec celle de la patrie; le morcellement continu des héritages fait passer un niveau implacable sur votre grandeur matérielle; et vous-mêmes, trop empressés à vous défaire de la grandeur morale qui fut votre premier apanage, le principe de vos gloires et de votre puissance, vous achevez de dissiper dans le funeste loisir des capitales ce qui vous reste d'énergie, de patrimoine et de vertu. Ah! lorsque tout s'ébranle autour de nous, si vous ne prétendez être effacés sans retour; si vous n'êtes de ces désespérés qui disent: « après nous le déluge! » si vous avez quelque souci de votre passé, et de votre avenir: c'est l'heure de vous réformer dans l'héroïque simplicité de vos pères. C'est l'heure de vous rapprocher de la foi qui trempe les âmes, du sol qui vit naître la grandeur de vos races, du peuple qui ne demande qu'à vous

connaître et qui commence à vous oublier, des œuvres courageuses, éternel aliment de la gloire. Et quand vous aurez accompli votre mission providentielle ; quand vous aurez fidèlement rendu ce que vous devez à Dieu, ce que vous devez aux hommes : alors, sachez-le bien, votre mérite suffira pour vous assurer dans les temps nouveaux sinon une puissance et des honneurs exceptionnels, au moins le prestige de l'antique honneur, et les respects de la foule, qui, malgré le préjugé moderne, ne s'incline jamais plus volontiers devant la grandeur que lorsqu'elle est héréditaire ! »

Certes, Messieurs, ce ferme langage ne paraîtrait nullement déplacé dans la bouche d'un grand seigneur ; mais il se fait écouter avec une autorité bien plus persuasive lorsqu'il ressort comme ici de l'exemple d'une vie entière et qu'il s'entoure de la majesté de la mort. C'est en réagissant contre les errements du monde au lieu de les suivre en aveugle ; en s'isolant du tourbillon des plaisirs pour se confiner dans la vie du devoir ; c'est en bravant à la fois toutes les tyrannies de l'opinion pour pratiquer sincèrement les mœurs chrétiennes que le duc d'Arenberg a montré la fière indépendance qui distinguait l'ancienne noblesse, et déployé ces qua-

lités généreuses qui, de tout temps, ont rendu les princes populaires. Si, moins soucieux des obligations que lui imposait une grandeur exceptionnelle, il se fut contenté de jouir des prérogatives de son rang et des avantages de la fortune, nul ne l'en eût blâmé peut-être ; mais sa mort n'eût jamais pris les proportions d'un deuil universel, et ne lui laisserait d'autre gloire que celle d'avoir vécu. Fidèle à sa mission, il s'éteint dans l'honneur de ses œuvres, au milieu des regrets d'un peuple entier, admiré, béni, pleuré de larmes sincères, après avoir accompli tout ce qu'il devait à la grandeur d'un nom héroïque. Saluons avec respect, Messieurs, ce type de l'ancien gentilhomme, car la Belgique vient de perdre en lui le dernier de ses grands seigneurs catholiques.

VII. Plaise à Dieu, toutefois, qu'un si bel exemple suscite encore au delà de la tombe de généreux imitateurs ! Il n'est point aisé je le sais, de rompre avec les servitudes déguisées que le monde impose, ni surtout d'abjurer des erreurs que l'on aime. La religion seule donne ce grand courage parce que seule elle donne la fermeté de principes et l'énergie nécessaires pour conformer la conduite de notre vie au

plan providentiel. Or c'est précisément à cette source élevée que le noble duc a puisé l'inspiration et soutenu le courage de ses œuvres. Nul trait dans sa physionomie n'est plus vivement accentué que le sentiment profond qu'il eut de la foi chrétienne.

Cette foi qui semblait née en lui du sang de vingt générations catholiques, et dont il trouvait les magnifiques témoignages dans l'histoire et jusque dans la devise de ses puissants aïeux ; cette foi, dont le germe cultivé par les soins d'une mère tendrement aimée, avait gardé son âme contre toute passion délétère ; cette foi avait pris en lui avec la maturité de l'âge le caractère d'une conviction invincible. Il avait plus que l'énergie de sa croyance, il en avait le bonheur. La plénitude de sa conviction rayonnait autour d'elle. Fier d'appartenir à Jésus-Christ, il acceptait de l'Eglise avec une docilité filiale la loi de son intelligence, sans diminution, sans réserve, sans ombres, avec cette confiance joyeuse qu'il mettait à se dire catholique. « *Je ne suis point un* « *savant,* disait-il ; *je ne suis pas même un homme* « *politique : mais pour me conduire dans la vie, j'ai* « *deux guides assurés qui ne m'égareront jamais :* « *c'est la parole du Pape et le souvenir de ma sainte* « *mère : j'y serai fidèle jusqu'au dernier soupir.* »

Avec le même bonheur il acceptait toutes les conséquences pratiques de sa foi ; et loin de se flatter des illusions de la grandeur pour se soustraire aux obligations religieuses de son église, il en suivait les moindres préceptes avec une telle rigueur qu'on le vit plusieurs fois en voyage prolonger le jeûne jusqu'au coucher du soleil, ou s'arrêter une journée entière pour ne pas être privé de la messe du lendemain.

Sa foi généreuse et spontanée était toujours prête à s'affirmer par la parole et par l'exemple, heureuse surtout de le faire au prix d'un préjugé vaincu ou d'un sacrifice accompli. On le louerait bien mal en disant qu'il fut toute sa vie étranger aux faiblesses du respect humain. Comme il arrive aux natures bien trempées l'obstacle devenait pour lui le stimulant de son zèle. Il ne lui coutait guères de rendre à Dieu devant les hommes un hommage qu'il lui rendait tous les jours dans le secret de son cœur. De sa vie entière (il a pu invoquer ce souvenir sur son lit de mort) de sa vie entière il n'omit jamais un seul jour d'adorer Dieu au début de la journée et de lui rendre grâces à son déclin. Ses actions ont montré comment il entendait le devoir de l'exemple. Que de fois dans cette église, moins remplie encore

de son deuil que des souvenirs de sa foi, on le vit, fendant les flots d'une foule émue et respectueuse, faire au Saint Sacrement l'escorte de sa piété ! Que de fois pendant les saints mystères on le vit s'honorer de remplir l'humble office du lévite et répondre aux paroles sacrées ! « *Regarde, mon fils,* disait-il en amenant jusqu'aux marches de l'autel l'enfant héritier de son nom, *regarde ; quand je serai courbé par l'âge c'est toi qui me remplaceras ici.* » Plein d'une vénération profonde pour l'adorable mystère qui est le centre et le foyer de la religion chrétienne, il répara les temples, il éleva les sanctuaires, il orna les tabernacles, il enrichit les autels, il honora le prêtre. Et c'est en rehaussant de sa personne le triomphe de l'Eucharistie qu'il apparut une dernière fois aux yeux du peuple, magnifique, dominant de toute la tête les milliers d'hommes qu'il entraînait à sa suite dans une confession publique de notre foi, édifiant une ville entière des témoignages de sa grandeur humiliée devant la majesté divine.

Nul sacrifice n'était capable d'ébranler son courage lorsqu'il s'agissait de confesser Jésus-Christ. Humble devant Dieu, fier devant tout le reste, ce chevalier chrétien mettait l'honneur à se montrer fidèle

dans les revers. Il en a donné dans ces derniers temps une preuve éclatante en allant prendre sa place à la chambre des Seigneurs le jour où devaient être votées des lois sacriléges. Bien qu'assuré de partager les disgrâces d'une cause perdue d'avance, où le droit devait être accablé par le nombre, il parut, le front haut, pour porter son suffrage en faveur de l'Eglise opprimée et pour confesser sa foi de catholique au prix d'une couronne souveraine. Nul n'ignore que les droits politiques qu'il exerçait comme prince régnant sur son duché d'Arenberg, et dont il faisait pour le bonheur des catholiques populations de la Westphalie un si judicieux usage; nul n'ignore que ces droits garantis par la foi des traités furent sacrifiés dès cette heure aux rancunes de l'impiété triomphante. Avec l'austère satisfaction du devoir accompli, il eut, aux yeux de Dieu et des hommes, le mérite de sacrifier pour la plus auguste des causes les restes d'une souveraineté qui avait traversé les siècles. Et si Dieu l'a retiré de ce monde avant qu'il cessât d'être le duc régnant d'Arenberg, c'est qu'une si noble couronne ne pouvait descendre de son front que pour faire place à la couronne éternelle.

VIII. On ne rend parfaitement ce que l'on doit aux hommes que lorsque l'on sait rendre à Dieu ce qui lui est dû ; et les sentiments d'une piété solide, en inspirant l'abnégation de soi-même, ont pour effet de disposer l'âme au respect de tous les devoirs et à la pratique de tous les dévouements. C'est ce qui a donné à la vie intime du noble duc un caractère d'élévation chrétienne en parfaite harmonie avec ses convictions religieuses, et c'est par là surtout qu'il a mérité le respect durable qui est ici-bas une première récompense de la vertu. « Ce sont, dit Bossuet faisant l'éloge d'un grand prince, ce sont ces choses simples, gouverner sa famille, édifier ses domestiques, faire justice et miséricorde, accomplir le bien que Dieu veut et souffrir les maux qu'il envoie : ce sont ces communes pratiques que Jésus-Christ louera au dernier jour devant ses anges et devant son Père céleste. Les histoires seront abolies avec les empires, et il ne se parlera plus de tous ces faits éclatants dont elles sont pleines. (*) » L'inépuisable bonté dont le monde a connu les œuvres rayonnait, paternelle et plus douce, dans le calme de ce foyer domestique où la simplicité des habitudes s'alliait d'une manière charmante à la sincé-

(*) Bossuet. — Oraison funèbre du Prince de Condé.

rité des affections chrétiennes. Le duc d'Arenberg n'eût point été le grand seigneur bienfaisant et populaire admiré de tous, qu'il eût encore passé pour un modèle de père de famille. Ce cœur simple et droit trouvait tout son bonheur dans les affections dont il était entouré. On le vit bien paraître sur ce lit de douleurs où d'indicibles souffrances le conduisaient lentement à la séparation dernière. Insensible à l'excès de ses propres maux et résigné d'avance aux volontés divines, les noms seuls de la duchesse et de ses petits enfants prononcés devant lui le jetaient dans des palpitations de cœur dont l'homme de l'art cherchait en vain à réprimer la violence. Fidèle à cet unique amour, grandi avec les années, qui avait réuni les deux branches de l'illustre maison d'Arenberg, il lui dut les joies les plus pures des derniers temps de sa vie. Au souvenir de ce bonheur paisible, hélas ! brisé sans retour, notre pensée se porte d'elle-même vers cette jeune princesse, fille adoptive de notre patrie, qui naguères était venue heureuse et triomphante s'asseoir en reine au foyer de ses aïeux ; et qui maintenant abîmée dans sa douleur, privée à jamais de ce cœur loyal et de ce bras puissant qui lui servaient d'appui, sent redoubler sa peine au milieu des pleurs de ses

enfants orphelins. Princesse, le digne objet des tendresses de ce noble cœur, nous n'essaierons pas de redire quel trésor vous possédiez en lui, ni d'adoucir les regrets d'une perte irréparable : mais tournant vos regards vers Celui qui console toutes les douleurs, nous vous répéterons la parole sublime que la veuve d'un héros (*) légua pour devise à tous ceux de votre race : CHRISTUS PROTECTOR MEUS. C'est le Christ qui sera désormais votre protecteur et qui servira de père à vos petits enfants orphelins !

Fils respectueux et dévoué, le duc Engelbert avait donné dès sa jeunesse l'exemple de la piété filiale. Ce sentiment n'avait fait que croître avec les années ; et parvenu lui-même au déclin de la vie il n'évoquait le souvenir de ses parents défunts qu'avec une émotion communicative. « Je suis maintenant âgé, disait-il dans un épanchement intime, je suis maître de ma fortune. Eh bien, pour le bonheur de revoir mon père, je voudrais habiter une mansarde, n'avoir pas un sou, et passer ma vie entière à le servir. » De quel accent ému parlait-il de sa mère ! Avec quel tendre respect, avec

(*) Marguerite, comtesse de la Marck, veuve du prince Jean de Ligne Arenberg, tué au combat d'Heyligerlée.

quelle fidélité touchante il gardait ses leçons, ses moindres avis, son souvenir ! De tout ce qu'il faisait de bien il lui renvoyait l'honneur ; et, par une délicatesse de la reconnaissance, il s'efforçait de l'imiter dans ce qu'elle eut de plus cher, en rendant à ses propres enfants les soins attentifs qu'il avait reçus de cette mère chrétienne.

L'affection qu'il portait à sa jeune famille était à la fois tendre et sérieuse. S'il aimait à s'épanouir au contact des grâces naïves de l'enfance, il avait une conscience bien claire des devoirs imposés aux pères de famille à l'égard des jeunes âmes qui leur sont confiées. Ne craignons pas d'entrer ici dans un détail dont l'objet paraîtrait vulgaire s'il n'était relevé moins encore par la qualité du personnage que par l'élévation de la pensée qui s'y révèle, et surtout par l'utilité de l'exemple, dans un temps où l'éducation amollie prépare au monde des générations sans foi et sans vertu.

Pénétré de l'idée que le principal devoir des parents est de former le cœur de l'enfance, il ne se reposait de ce soin sur aucun ministère subalterne. L'éducation commençait pour lui dès ces premières impressions vives et indélébiles qui donnent aux âmes un pli décisif et qui traversent la vie entière.

Son souci permanent était de faire de ces jeunes cœurs des cœurs profondément chrétiens. « Dieu daigne me donner assez d'années, disait-il à la naissance de l'aîné de ses fils, pour que j'en puisse faire un chrétien accompli ! » Il ne dédaignait pas d'assister à leurs naïves prières ; et, avec le solide bon sens qui distinguait son christianisme, il avait ajouté aux formules gracieuses de ces prières enfantines l'éternel symbole, l'oraison dominicale et les invocations de l'Eglise. Toute circonstance lui servait à tourner ces jeunes âmes vers Dieu. Chaque fois qu'il rencontrait son fils, l'espoir de son nom, il formait avec tendresse le signe de la croix sur le front du jeune prince et jamais il ne manquait d'ajouter : « Souviens-toi d'être toujours sage et bon catholique » comme si quelque pressentiment mystérieux l'eût poussé à vouloir imprimer cette parole dans la mémoire de l'enfant en traits ineffaçables. Messieurs, ne trouvez-vous pas dans cette sollicitude un souvenir de Blanche de Castille formant la jeunesse de saint Louis? Ainsi se préparent de loin les convictions qui soutiennent toute la vie. Ah ! puissent-elles résonner toujours aux oreilles du jeune prince ces paroles tombées si souvent des lèvres émues, des lèvres mourantes d'un père bien-aimé !

A ce large foyer la sollicitude ne s'arrêtait pas au cercle restreint des affections du sang : elle embrassait tout ce que le langage chrétien a si bien désigné sous le nom collectif de famille, c'est-à-dire aussi les serviteurs de la maison d'Arenberg, qui chérissaient en lui un maître bienveillant et juste, attentif à veiller non-seulement à leur bien-être mais aux nécessités religieuses de leurs âmes, plein de compassion pour leurs infirmités et de reconnaissance pour la fidélité éprouvée. La présence du duc d'Arenberg était un bienfait pour la contrée. Son château devenait la providence des chaumières : dans le rayon de son domaine il n'était pas de pauvre famille qui n'eût part à ses bienfaits. Sa grande existence et la simplicité de ses habitudes lui permettaient de se montrer magnifique. Tout ce qu'il retranchait aux dépenses d'un luxe inutile il l'employait à procurer du travail, en charités, en bonnes œuvres. Comme le vrai noble il aimait le laboureur ; il ne dédaignait pas de se trouver parmi les artisans et de s'initier de près à leur dénuement et à leurs fatigues. Il se plaisait à panser lui-même les blessures de pauvres ouvriers. Il réchauffait, l'hiver, les mains glacées de petits enfants. Et plus d'une fois, conduisant son fils au milieu des travailleurs,

s'il se trouvait là quelque vieillard accablé par l'âge et par la fatigue, on l'entendait dire : « Vois, mon enfant, ce pauvre vieux. Voilà soixante ans qu'il travaille ainsi pour gagner un peu de pain. Va lui donner la main, cela lui fera plaisir. » Et l'enfant s'en allait, joyeux et confiant dans la parole paternelle, mettre sa petite main dans la main du vieillard, au milieu des ouvriers attendris. Ah ! puissent tous ceux qui prônent aujourd'hui la fraternité, la pratiquer toujours comme ce grand seigneur !

IX. Ainsi cette vie active et bienfaisante allait à l'éternité, uniquement absorbée dans les préoccupations du bien. Si la bénédiction des années était pour le chrétien la vraie récompense du fidèle usage des prospérités de la terre, qui plus que le noble duc eut pu se flatter de jours longs et prospères ? Cet homme puissant semblait parmi nous si nécessaire à la protection de tous les intérêts religieux ! Tant d'infortunes s'abritaient sous les plis de son large manteau ducal ! Quelle initiative et quelles œuvres il était permis d'attendre de cette nature généreuse à peine arrivée au plein épanouissement de sa force ! Que de vœux reconnaissants s'élevaient de toutes parts pour sa jeune famille ! Hélas, ses jours

étaient comptés. Un mal implacable minait sourdement cette organisation puissante et développait dans sa poitrine le germe fatal qui devait l'emporter. La bénédiction du ciel allait descendre vers cette âme généreuse sous la forme des souffrances qui achèvent de purifier une existence et d'élever un cœur vers le ciel.

O mort, s'écrie le Sage, que ton souvenir est amer pour l'homme à qui tout prospère ici bas ! Mais pour le chrétien, la catastrophe inévitable qui clôt le drame de la vie n'est qu'une occasion de déployer un élan plus généreux vers le bien et de mériter Dieu par un plus parfait détachement de la terre. Les grandeurs humaines s'évanouissent devant l'inexorable égalité du tombeau ; toutes les distinctions dont l'homme aimait à bercer son orgueil, toutes les prospérités dont l'ivresse lui déguisait sa condition mortelle ne sont plus à cette heure suprême que des sujets d'angoisses et de stériles regrets. La grandeur chrétienne au contraire, en dépouillant tout prestige étranger, nous apparaît plus imposante que jamais, lorsque en face de la mort elle fait briller toute l'énergie d'une grande âme, et qu'elle achève la beauté d'une vie consacrée au devoir en la couronnant par le sacrifice.

Telle devait être la fin du duc d'Arenberg, simple, grande, pleine de foi, digne conclusion d'une vie entièrement chrétienne. Ce n'est plus désormais le prince qui va nous instruire, c'est le chrétien qui va nous apprendre à mourir. Nous le verrons, non plus paré de ces dons éclatants dont il fit un si noble usage, mais soumis aux défaillances de l'humaine nature, rapproché de nous par la douleur et toujours grand par sa vertu. Pendant quatre mois de souffrance qui ne lui ôtèrent pas un instant la lucidité de sa pensée, il put suivre le ravage produit dans tout son être par l'étreinte de la mort. Alors la religion qui avait dirigé toute sa vie lui donna dans l'épreuve le courage d'accepter la croix. Frappé dans la force de l'âge au milieu d'immenses sollicitudes, enlevé à la jeune famille dont il était l'indispensable appui, il ne murmura pas contre la main qui semblait récompenser d'une manière aussi inattendue ses œuvres et sa foi. Sans détourner la tête du calice amer, il trouva dans son cœur assez d'abnégation chrétienne pour dire avec Jésus-Christ : Fiat voluntas ! « Dieu me frappe et m'humilie, disait-il, mais je me soumets de tout cœur à ce qu'il demande. C'est Lui qui sera le père de mon épouse et de mes enfants. Je meurs en

paix. » La mort ne vint toutefois qu'après un long cortége de douleurs héroïquement supportées. Pendant soixante jours, déchiré par les morsures d'un mal mystérieux et condamné à l'immobilité absolue il fut littéralement attaché à la croix. Jamais une plainte ne sortit de sa bouche. Sa piété se révélait plus fervente au contact de la douleur, et lui donnait dans ces moments tragiques les seules consolations et les seules espérances qui pussent rendre la sérénité à son âme. « Ma sœur, disait-il, à l'ange consolateur agenouillé à son chevet, vous ne savez pas combien je souffre... *Mais Notre-Seigneur a bien souffert davantage.* » Et quand sa patience vaincue semblait s'exhaler dans un cri douloureux, un seul mot : « Monseigneur, vous êtes chrétien — » suffisait pour lui rendre à l'instant l'empire sur lui-même. Habituellement recueilli dans une pensée religieuse il se plaignait de ne savoir plus prier. Alors il suivait d'une oreille attentive les oraisons de l'Eglise. Cette lutte douloureuse sembla ne durer si longtemps que pour faire briller davantage les témoignages de sa foi, de sa patience et de sa bonté. Avec quelle reconnaissance il recevait les soins affectueux de ses nobles frères, qui n'avaient voulu céder à personne la consolation de le servir et de le soulager ! Avec

quel attendrissement résigné il recevait la visite de ses petits enfants dont les innocentes caresses lui déchiraient le cœur ! Quelle sollicitude à laisser ignorer à la duchesse, retenue loin de lui, les tortures de son état désespéré ! Quelle ferveur à demander et à recevoir les consolations de la grâce que l'Eglise dispense à ses enfants dans les sacrements réparateurs ! Sept fois il voulut déposer dans le cœur du prêtre les secrets de sa conscience et recevoir la sainte Eucharistie. A cette heure suprême, la consolation divine lui vint encore sous d'autres formes qu'il avait désirées. Le Souverain Pontife, pour lequel il professait un attachement filial, lui envoya sur son lit de mort une bénédiction dernière qu'il reçut avec une émotion profonde, en baisant l'auguste nom dont elle était signée. Et Dieu, comme un gage de la protection étendue sur sa race, comme un sourire au milieu des pleurs, lui accorda la naissance d'un fils. Alors la vieille demeure, silencieuse et désolée, se para pour les apprêts d'une fête, pour le baptême du nouveau-né. Trop faible pour se lever de sa couche, le prince voulut être de loin présent à cet acte religieux qu'il traitait toujours avec un respect solennel. Il fit ouvrir toutes les portes qui de son appartement condui-

saient à la chapelle, et il unit son cœur et ses vœux au mystère qui faisait de son fils un chrétien. Entre ce mourant qui sortait de la vie et ce petit enfant qui entrait dans la carrière, on n'entendait que la voix du prêtre murmurant les paroles sacrées et les pleurs des assistants attendris. Alors se faisant apporter le jeune prince, il voulut revoir une dernière fois tous ses enfants, les bénit avec une tendresse infinie, les suivit d'un long regard, et les ayant remis à Dieu, se recueillit comme pour mourir.

C'était la Semaine Sainte. Pendant ces jours consacrés aux mystères de l'amour et des souffrances du Fils de Dieu, il se tint constamment absorbé dans une méditation religieuse, suivant toutes les grandes prières de l'Eglise, unissant ses douleurs au récit de la Passion, accompagnant Jésus-Christ dans l'ascension du Calvaire. A l'aurore du jour de la Résurrection son âme s'éleva de la terre, tandis qu'il invoquait une dernière fois ce nom bien aimé.

Le soleil de Pâques se leva sur sa dépouille mortelle. Dès l'enfance, ce jour avait été pour lui celui des grandes joies, des grandes émotions religieuses. Il marquait encore son passage à l'éternité. Depuis le soir de Noël, où il avait entendu le premier appel

de la mort, il avait suivi pas à pas tous les mystères de la vie du Sauveur : il allait maintenant le suivre dans les joies du ciel.

Grand Dieu, vous nous l'avez repris à la fleur de son âge, sans attendre que la terre eût pour lui tenu toutes ses promesses. Inclinés devant votre Sagesse infinie, nous adorons ces desseins toujours miséricordieux lors même qu'ils nous éprouvent, parce que nous savons que votre Providence dispose ici-bas toutes choses pour le plus grand bien de ceux qui vous aiment. Voyez Seigneur, l'affliction de ses proches. Consolez leurs regrets. Ecoutez la prière de cette multitude qui réclame son bienfaiteur, de ces âmes saintes et consacrées dont il fut le généreux appui. Soyez miséricordieux à celui qui toute sa vie a fait miséricorde, et que ses œuvres intercèdent pour lui devant votre Justice !

X. Ainsi mourut le duc Engelbert, laissant aux siens la consolation de sa foi, à tous l'exemple de sa vie. L'affliction d'un peuple entier lui décerne en ce moment d'incomparables funérailles. De la chapelle d'Héverlé jusqu'aux cryptes d'Enghien, où il repose à côté de ses pères, les honneurs funèbres lui ont été rendus avec la magnificence qui convient à un

prince de race souveraine, et au milieu du concours d'une multitude immense où toutes les classes de la nation étaient représentées, depuis les degrés du trône jusqu'à la plus humble des chaumières.

C'est que tous ont le sentiment de la perte irréparable que viennent de faire la religion et la patrie, et que, en attendant l'heure des récompenses éternelles, tous comprennent qu'on ne peut trop honorer celui qui mit son honneur à pratiquer le bien.

En présence d'une mort couronnée à la fois par l'espérance du ciel, et par les bénédictions de la terre, la parole sacrée, émue par ce reflet de gloire qui semble planer autour d'elle, se sent pressée de conclure avec saint Grégoire de Nazianze : « *Telle fut la foi de Césaire : telles en furent aussi les récompenses. Que cet exemple demeure sous les yeux de la jeunesse et de l'âge mûr. Que tous ceux qui font de la gloire l'objet de leur ambition prennent la même voie pour y parvenir. La véritable gloire est fille de la vertu.* (*) »

O prince illustre, trop tôt ravi à l'admiration et aux regrets de tout un peuple, puisqu'il faut mettre un terme à ce dernier adieu, j'oserai saluer votre

(*) S. Gregor. Nazianz. *Or. de laudib. Cæsarii fratris.*

tombe des paroles émues que saint Ambroise adressait à la dépouille mortelle du grand Théodose :

« Oui, je l'aimais cet homme fort et miséricordieux, humble au sein des grandeurs, dont le cœur était pur, et les mœurs étaient douces, tel enfin que le Seigneur les aime : *Dilexi virum misericordem, humilem imperio, corde puro, pectore mansueto præditum, quales Dominus amare consuevit*. Je l'aimais, cet homme sincère et droit qui préféra toujours la vérité austère à la flatterie : *qui magis arguentem quam adulantem probaret*. Je l'aimais, cet homme plein de foi qui, jusque dans la dissolution de son corps, semblait n'éprouver d'angoisses que pour la situation de l'Eglise et pour ses dangers : *dilexi virum qui cum jam corpore solveretur, magis de statu Ecclesiæ et suis periculis angebatur*. Mon cœur s'afflige en nous voyant ravi pour toujours ce grand chrétien dont nous n'osons espérer de voir prendre la place : *conteror corde quia ereptus est vir quem vix possumus invenire*. Et cependant, Seigneur, au milieu de nos larmes, c'est vous seul qu'il nous reste à implorer, c'est vous que nous supplions de le faire revivre dans ses fils. *Tu solus Deus invocandus es, tu rogandus ut eum in filiis repræsentes*.

C'est vous, Seigneur, qui serez le gardien de ces petits enfants, vous qui sauverez dans leur faiblesse ceux qui plaçant en vous leur seul espoir réclament le Christ pour défenseur et pour appui ! *Tu Domine custodiens parvulos, in hac humilitate salvos facito sperantes in te.* Donnez le repos éternel à votre grand serviteur achevé par l'épreuve, donnez-lui ce repos que vous réservez à vos saints : *da requiem perfecto servo tuo (Theodosio), da requiem quam parasti sanctis tuis...* Que son âme s'élève au ciel d'où elle nous fut envoyée, où l'aiguillon de la mort ne se fait plus sentir, où elle verra par elle-même que la mort est la fin de l'épreuve et non point celle de la vie. (*) »

Nous l'avons aimé, Seigneur, et nous le suivrons jusqu'aux régions de l'éternelle vie. Nous ne l'abandonnerons point que par nos pleurs et par nos prières nous ne l'ayons introduit jusqu'à vos saintes montagnes, où l'appelaient les mérites de ses œuvres, où la vie n'a pas de déclin, la corruption n'a plus d'empire ; où désormais à l'abri des douleurs et des déchirements du trépas, notre être mortel revêtu d'immortalité entrera en possession de cette

(*) Illo convertatur anima ejus unde descendit, ubi mortis aculeum sentire non possit, ubi cognoscat mortem hanc non hominis finem esse sed culpæ.

paix sublime et de cette gloire éternelle, seules capables de remplir les cœurs qui vous aiment ! (*)

(*) Dilexi, et ideo prosequar eum usque ad regionem vivorum, nec deseram donec fletu precibusque inducam virum quo sua merita vocant, in montem Domini sanctum ubi perennis vita, ubi corruptelæ nulla contagio, nullus gemitus, nullus dolor, nulla contagia mortuorum, vera regio viventium ubi mortale hoc induat immortalitatem et corruptibile hoc incorruptionem, magna requies quæ impleat votum diligentis. (S. Ambros. Or. funeb. de laudib. Theodosii.)

L. S. J. C.

Malines, H. Dessain. — 1875.

ALLOCUTION

POUR LA PRISE D'HABIT

DE Mlle MARIE ROUSSEL



LA VISITATION

GRAVURE TIRÉE DES ILLUSTRATIONS DE LA BIBLE, PAR SCHNORR. — PARIS, SCHULGEN.

« Mon âme, dit Marie à Élisabeth, glorifie le Seigneur, et mon esprit est ravi de joie en Dieu mon Sauveur. »
L'esprit de la Visitation est un esprit de douceur; c'est la vie du cœur par excellence qui se manifeste par un tendre amour pour Dieu et pour le prochain.

ALLOCUTION

POUR LA PRISE D'HABIT

DE M[lle] MARIE ROUSSEL

PRONONCÉE DANS LA CHAPELLE

DU SECOND MONASTÈRE DE LA VISITATION, A PARIS

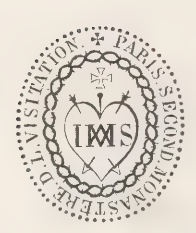
Le 21 Juin 1882

PAR

M. L'ABBÉ BOUFFLET

Chanoine honoraire de Beauvais
et Curé-Archiprêtre de Clermont (Oise).

Hæc dies quam fecit Dominus !
C'est bien là le jour que le Seigneur a fait.



PARIS

IMPRIMERIE PILLET ET DUMOULIN

5, RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, 5

1882



Glorification de saint François de Sales. — D'après une gravure d'Abraham Bosse, XVIIe siècle.

ALLOCUTION

POUR LA PRISE D'HABIT

DE Mlle MARIE ROUSSEL

MA CHÈRE ENFANT,



Oui, c'est un beau jour pour vous et pour tous ceux qui sont les heureux témoins de votre bonheur! C'est un beau jour pour la Visitation, pour ces pieuses maîtresses, qui ont été les instruments dont Dieu s'est servi pour vous appeler à lui. C'est un beau jour aussi, je ne crains pas de le dire, pour votre famille bien-aimée, qui vous avait placée, jeune encore, dans cette sainte maison.

Votre père et votre mère disaient alors à la digne supérieure qui la dirige si bien: « Je vous confie ma fille; c'est mon trésor. *Curam illius habe et quodcumque super erogaveris, cum rediero,*

reddam tibi; ayez bien soin de cette chère enfant, et tout ce que vous ferez pour elle, je vous le rendrai. »

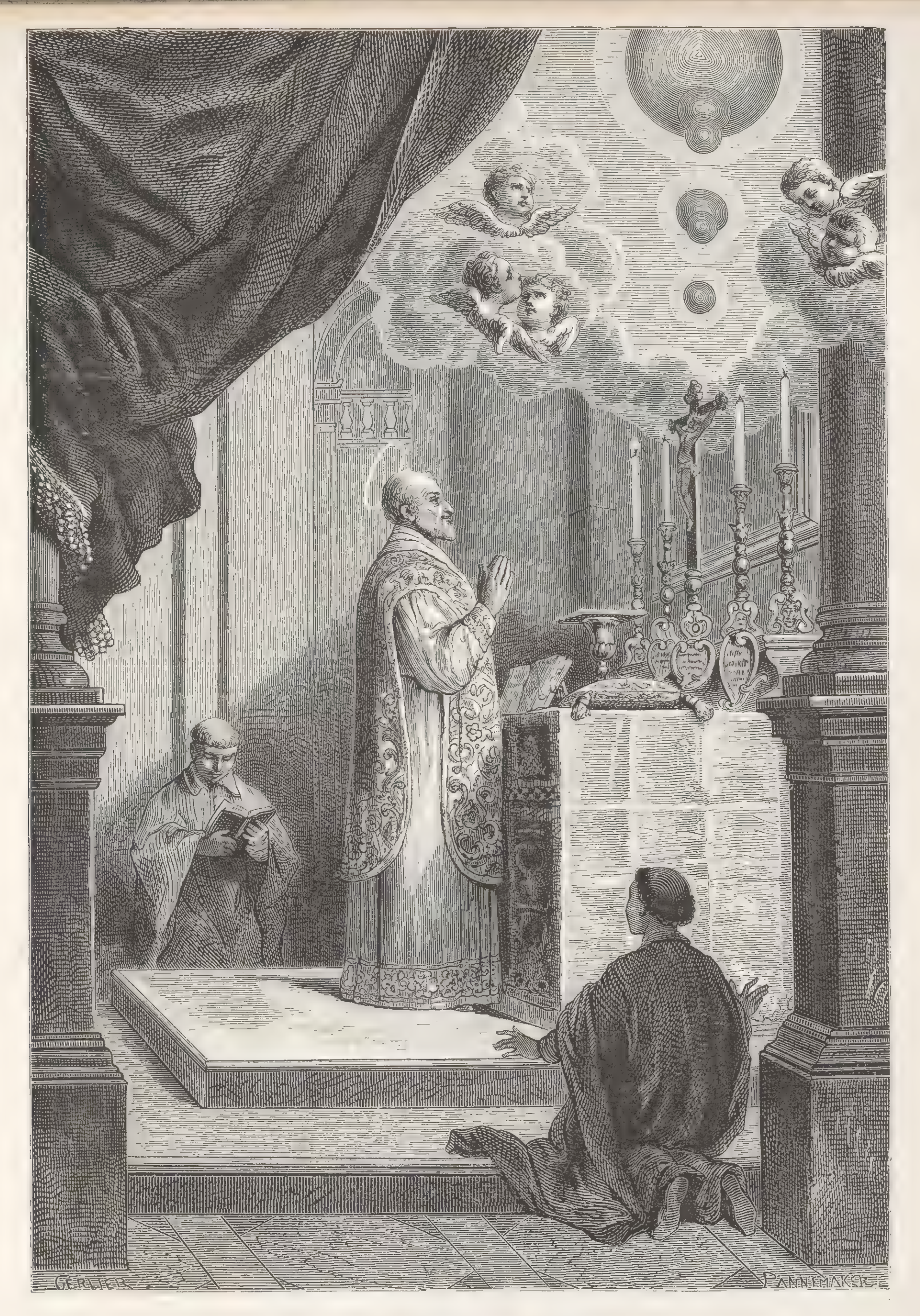
Et aujourd'hui, mes chères sœurs, voici que ses parents vous la rendent avec les vertus qu'elle tient de Dieu et de vous! Ils viennent offrir à Dieu, qui a parlé, les prémices de leurs enfants.

Ah! voici donc que va commencer un spectacle admirable pour le monde, pour les anges et pour les hommes! *Spectaculum mundo et angelis et hominibus!* Que de grandes choses, en effet, vont se passer dans ce sanctuaire! Ce n'est pas sans attendrissement, que je contemple moi-même ce touchant et imposant spectacle. Si l'amitié est une parenté, je suis de la famille; voilà pourquoi je suis ici. Je suis dans la joie de mon cœur de me trouver auprès d'un éminent prélat, sa Grandeur Monseigneur l'archevêque de Mossoul[1], condisciple du père de l'élue, sortis l'un et l'autre de cette excellente maison de Saint-Vincent qui a donné tant d'hommes distingués à la patrie et tant de chrétiens dévoués à l'Église!

Je voudrais dire devant vous, mes frères, comme il faut, mais très simplement, les sentiments qui débordent de mon cœur de prêtre et d'ami en ce jour solennel. *Hæc dies quam fecit Dominus!* Je veux me réjouir avec les témoins de ce religieux spectacle! *Exultemus et lætemur in ea!*

Ma chère sœur, je n'ai pas à vous parler des vœux que vous ferez bientôt au jour de votre profession. Vous êtes encore comme l'enfant au berceau de la vie religieuse. Sans doute vous en prévoyez déjà toute la grandeur et toutes les obligations, mais vous n'en sucez encore que le lait; il n'y a rien là qui puisse vous effrayer, vous savez bien qu'à l'école de saint

[1] Monseigneur Lyon.



LA VISION DES GLOBES

D'APRÈS UNE GRAVURE DU XVIIIe SIÈCLE

Pendant que la Mère de Chantal était à l'agonie, quelqu'un lui avait dit : « N'espérez-vous pas que votre bienheureux père François de Sales vous viendra au devant ? — Oui, avait-elle répondu, je m'y fie, car il me l'a promis. » En effet, un saint qui les avait beaucoup connus et aimés l'un et l'autre, saint Vincent de Paul, célébrant la messe, le jour de la mort de madame de Chantal, voit un globe lumineux s'élever vers le ciel, s'unir à un autre globe qui figure l'âme de saint François de Sales, puis tous deux s'élever encore et se perdre dans un troisième globe, image de l'essence divine. (Gravure tirée de l'édition illustrée *Saint Vincent de Paul et sa mission sociale*, par Arthur Loth.)

François de Sales on ne savoure que le lait de la charité et le miel de la douceur.

Vous avez toujours été l'enfant gâtée du bon Dieu. C'est donc montrer l'action de la grâce divine que de vous adresser ces trois questions :

Qui êtes-vous et d'où venez-vous?

Que demandez-vous aujourd'hui?

Et quel bonheur ambitionnez-vous?

I

Je me demande d'abord qui vous êtes et d'où vous venez. Dieu vous a fait naître de parents solidement chrétiens. A votre première communion vous avez renouvelé, et nous savons avec quelle foi et quelle sincérité, les promesses de votre baptême. Vous avez dit, la main sur le saint Évangile : « Je renonce à Satan, à ses pompes et à ses œuvres, et je veux m'attacher pour toujours à Jésus-Christ. » Ces beaux sentiments n'ont fait que se développer dans votre cœur. Jésus-Christ vous a dit, à ce grand jour de votre première communion : « Mon enfant, je t'ai aimée, demeure dans mon amour! »

Et vous grandissiez, sous l'œil de Dieu et de vos parents, comme un tendre arbrisseau sur le bord d'une onde pure. Puis, vous êtes venue dans cette maison bénie de la Visitation. Vous vous y laissiez docilement diriger par ces mains habiles, accoutumées à cultiver cette plante délicate qu'on appelle une jeune fille, et vous étiez chérie de cet essaim de jeunes compagnes d'une affection déjà mêlée de respect.

Or, voici qu'un jour — jour à jamais mémorable pour vous — vous avez entendu dans une heure de recueillement et d'amour

une voix qui vous disait: « Écoute, ma fille; je t'ai élevée, je t'ai préservée de la corruption du siècle; je t'ai fait le plus riche des présents, un bon père et une bonne mère; ton roi, ton Dieu te demande ton cœur... Je veux te mettre au rang des vierges qui entourent le trône de l'Agneau. »

Et vous avez été illuminée d'une lumière d'en haut, vous avez écouté la voix qui vous parlait au cœur, vous avez réfléchi, vous avez consulté, vous avez demandé à un saint religieux d'une sagesse consommée[1] les conseils de sa vieille expérience, vous avez même subi les prudentes épreuves de l'attente dans la maison paternelle.

Mais vous aviez hâte d'en finir et de vous unir à votre Dieu. Vous disiez dans le secret de votre âme : « Qui me donnera des ailes comme à la colombe, et je m'envolerai, et je me reposerai. » *Quis mihi dabit pennas sicut colombæ, et volabo et requiescam?*

Comment mettre obstacle à la volonté de Dieu qui se manifeste ainsi? Vous avez donc reçu, avec l'invitation du ciel, l'acquiescement de votre père et de votre mère; ils ne pouvaient pas oublier que, si vous êtes leur fille, le baptême vous avait faite aussi enfant de Dieu et de l'Église. Et alors votre résolution a été vite prise et vous avez dit: « Allons, suivons Celui qui m'appelle; » et, comme Marie, le jour de la Visitation de l'ange: « Me voici, je suis la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon qu'il veut! »

Et vous êtes partie embrassant votre père et votre mère, deux frères tendrement aimés, et une sœur qui ne se consolerait pas de votre départ, si elle ne pouvait pas venir souvent ici se retremper, près de vous, à la source des bons conseils et des bons exemples. Et vous voilà entrée dans ce sanctuaire, dans

[1] Le Révérend Père Bazin, S. J.

ce paradis de votre choix, et vous demeurez dans cette solitude que vous avez voulue; *ecce elongavi et mansi in solitudine.* Et je vous entends dire : « Mes désirs sont accomplis. Le jour et la nuit, Seigneur, je m'entretiendrai de vos bontés, et vous écouterez ma voix ! *Vespere et mane annuntiabo et exaudies vocem meam!* Vous êtes le Dieu de mon cœur, ma portion, mon héritage pour l'éternité ! *Deus cordis mei et pars mea in æternum!* »

Voilà qui vous êtes, ma sœur, et voilà l'histoire de votre vocation. Vous n'êtes pas venue de vous-même, vous avez été appelée. Une voix vous disait : *Quærite Dominum*, cherchez Dieu. Vous l'avez trouvé, et, dans votre ravissement, vous êtes heureuse de le proclamer : « J'ai trouvé Celui que mon cœur aime et je ne le quitterai pas ! *Inveni quem diligit anima mea, tenui eum nec dimittam!* »

Je dois aussi, en pareille circonstance, pour la gloire de la famille et de la religion, dire d'où vous venez et ce que vous avez quitté. Quand il s'agit de vous, ma chère enfant, je ne crois vraiment pas qu'il soit tout à fait exact de dire que vous quittez le monde pour le cloître. Je dirai tout au plus que vous quittez, non pas seulement le bien pour le mieux, comme parle saint Paul, mais le très bien pour le parfait.

En effet, que laissez-vous? Un sanctuaire pour entrer dans un autre sanctuaire. On fait bien de comparer la famille à un sanctuaire; mais, pour beaucoup de maisons, l'expression est forcée. Pour la famille à laquelle vous appartenez elle n'est que juste. Oui, Dieu a mis dans ce monde des représentants de sa puissance et de sa bonté : c'est notre père et notre mère. Ce sont là deux royautés qui, quoi qu'on fasse, ne disparaîtront jamais. Au père Dieu a donné la puissance et l'énergie; mais à nos mères il a donné une tendresse exquise qui prévoit, surveille,



L'ANNONCIATION

D'APRÈS LA GRAVURE DE MARTIN SCHONGAUER, XVe SIÈCLE

« Me voici, dit Marie à l'ange Gabriel, je suis la servante du Seigneur ; qu'il me soit fait selon qu'il veut ! »

chérit ses enfants. Eh bien ! vous viviez, ma fille, dans ce milieu. J'ai connu dès sa plus tendre enfance votre bon père ;

j'ai assisté à ses joies, j'ai pris part à ses épreuves; si je ne le sentais pas si près de moi, je dirais que, comme sa chère fille, il n'a jamais eu qu'une appréhension, celle de ne pas faire assez bien....

Bons parents, la cérémonie de ce jour est le début de votre gloire et de votre bonheur. Vous avez l'honneur de donner une épouse à Notre-Seigneur Jésus-Christ, et une vierge à l'Église! En la donnant, vous ne vous privez pas, vous possédez le cœur de votre enfant doublé du cœur de Dieu! Elle priera pour vous; il y aura comme une merveilleuse communion des saints de la vie religieuse avec les saints de l'église militante. Tout en donnant, vous gardez et vous recevez le centuple de la terre et du ciel.

II

Tout ce que je viens de dire est le résumé de la préparation de l'élue au grand événement de ce jour et me conduit à ma seconde question. Que demandez-vous?

Vous demandez d'abord le saint habit de votre vocation. L'habit, le voile, le cierge qui vont vous être présentés, après avoir été bénits par un éminent prélat, vous diront que vous êtes appelée à faire le noviciat de la vie religieuse. Cet habit dont vous allez vous revêtir est le symbole de la robe nuptiale, dont il est parlé dans le saint Évangile. C'est un vêtement d'humilité, de simplicité et de renoncement au monde; il n'est pas encore un engagement irrévocable; mais il est la marque visible des engagements que vous voulez contracter bientôt.

Le voile blanc qui sera placé sur votre tête et devant vos yeux signifie l'innocence de l'élue du Seigneur qui doit passer sa vie près du tabernacle de l'Agneau sans tache; c'est comme une barrière entre vous et le monde; c'est le commencement de

la vie angélique qui fut celle de saint Louis de Gonzague, cet angélique enfant, *angelico juvene Aloysio*, dont nous faisons aujourd'hui la fête.



LA VIERGE IMMACULÉE

STALLE DE LA CATHÉDRALE D'AMIENS, COMMENCEMENT DU XVIe SIÈCLE

Au sommet, le Très-Haut, bénissant la Vierge, lui adresse ces paroles : « Vous êtes toute belle, ô ma bien-aimée, et il n'y a point de tache en vous. » — Au centre, la Vierge entourée de ses principaux emblèmes : Marie est en effet éclatante comme le soleil, belle comme la lune, la porte du ciel, l'étoile de la mer, la tour et la cité de David, la rose mystique, le lis de la vallée, le cèdre du Liban par son incorruptibilité, un jardin parfaitement clos, un miroir sans tache; un puits, si l'on considère la profondeur et l'abondance de ses eaux; une fontaine jaillissante, si l'on s'attache à leur éclat et à leur fécondité.

(Gravure tirée de *La Médaille miraculeuse.*)

Le cierge allumé est le symbole de cette foi ardente dans laquelle vous avez été élevée, et qui va briller d'un éclat plus vif encore dans ce sanctuaire béni où votre vie va se consumer pour la plus grande gloire de Dieu.

Tels sont les insignes extérieurs de votre vocation. Voilà ce que nous voyons. Mais ce n'est pas là le principal; il y a plus et mieux encore que nous ne voyons pas et que vos supérieures me reprocheraient de passer sous silence. Vous allez, ma sœur, vous revêtir de l'esprit religieux, qui est l'esprit même de Jésus-Christ : *Induimini Dominum nostrum Jesum Christum* (Rom.), l'esprit de saint François de Sales, l'esprit de la Visitation, l'esprit propre à votre sainte communauté. L'habit n'est que l'enveloppe. Ce n'est pas l'habit qui fait la religieuse, c'est l'esprit. Voilà pourquoi saint Paul vous fait cette recommandation : « Revêtez-vous de Jésus-Christ. Vous qui êtes les élus de Dieu et ses privilégiés, revêtez-vous de l'humilité, de la modestie, de la patience, et par-dessus tout de la charité qui est le lien de la perfection. *Induite vos ergo, electi Dei et dilecti, benignitatem, humilitatem, modestiam, patientiam, super omnia charitatem habete, quod est vinculum perfectionis.* (Colos III.)

N'est-ce pas la peinture en abrégé de l'esprit de la Visitation, un esprit de douceur, un esprit de docilité, un esprit de famille, un esprit de fusion et d'attachement. C'est la vie du cœur par excellence qui se manifeste par un tendre amour pour Dieu et pour le prochain. Ici vous êtes toutes des sœurs, et c'est vraiment la communion des saints sur la terre!

III

Par ce qui va se passer tout à l'heure, nous savons maintenant le bonheur que vous ambitionnez. Je ne parlerai pas des

vœux. N'anticipons pas. Vous n'êtes encore qu'au vestibule de la vie religieuse. Il ne nous est pourtant pas interdit d'entrevoir votre bonheur, votre paradis qui commence!



LA VIERGE IMMACULÉE DE GUADALUPE (MEXIQUE), XVIe SIÈCLE
D'APRÈS UNE COPIE CONSERVÉE CHEZ LES PRÊTRES DE L'ASSOMPTION, A PARIS

Juan Diego déployant son manteau rempli de roses, les roses tombent et laissent voir, peinte sur le tissu, une image miraculeuse représentant Marie Immaculée. C'était le signe donné par la Vierge qui demandait l'érection d'un temple en son honneur. (V. *La Médaille miraculeuse*, par Aladel; p. 433.)

Vivre de Dieu, s'entretenir avec Dieu, se nourrir de la nourriture des anges, passer sa vie dans les parvis du ciel, cultiver

sans cesse dans ce jardin enchanté les plus belles vertus, s'essayer tous les jours à cette gymnastique spirituelle qui assouplit l'âme et la rend victorieuse des faiblesse inhérentes à la nature humaine; monter, monter toujours les échelons de la perfection religieuse, faire son ascension de telle sorte qu'on puisse dire de la religieuse : elle n'est plus de ce monde, elle est montée aux cieux, elle est déjà assise à la droite de Dieu! Telle est la vie religieuse au couvent de la Visitation. N'est-ce pas le cas de répéter avec un pieux cantique :

Un seul moment qu'on passe dans son temple
Vaut mieux qu'un siècle au palais des mortels!

Les disciples privilégiés de Jésus-Christ ne furent admis qu'une fois au Thabor, et vous, tous les jours, vous serez sur la montagne sainte dans la contemplation du Sauveur Jésus. Les apôtres étaient éblouis des rayons qui s'échappaient de son front divin; mais vous, ma chère sœur, vous êtes comme les enfants des rois habitués aux somptuosités des palais de leur père, vous contemplez de près et à toute heure les somptuosités divines; vous direz demain ce que vous disiez hier, et jusqu'à votre vieillesse ce que vous répétiez dans votre jeunesse religieuse : « Seigneur, qu'on est bien ici dans ce paradis de la Visitation! *Bonum est nos hic esse!* Mais que je serai bien plus heureuse encore quand j'y aurai fixé ma tente. J'ai votre saint habit; mais quand me sera-t-il donné de dire: *Dominus pars hæreditatis meæ et calicis mei;* le Seigneur est mon héritage? Porte bien-aimée de ma profession, ouvre-toi bientôt, et laisse-moi contempler tous ces célestes trésors que je soupçonne déjà et qui seront bientôt les miens! » Voilà vos sentiments, ma sœur, et le bonheur que vous ambitionnez!

Je puis donc dire, en finissant: Marie a choisi la meilleure

part qui ne lui sera pas enlevée; *Maria optimam partem elegit quæ non auferetur ab ea.* Aujourd'hui, Marie, c'est vous.

O Marie, patronne de cette chère enfant, qui porte votre nom! Déjà comme élève exemplaire de la Visitation, elle méritait le beau titre d'enfant de Marie, et portait avec gloire, à la tête



MARIE, REINE DES VIERGES

FRESQUE DE VICTOR ORSEL, DANS L'ÉGLISE NOTRE-DAME DE LORETTE, A PARIS.
D'APRÈS UN DESSIN COMMUNIQUÉ PAR M. FÉLIX PERIN, A PARIS.

La Vierge couronne sainte Catherine, accompagnée de sainte Geneviève et de sainte Agnès.

de ses pieuses compagnes, vos livrées maternelles. En ce jour elle devient plus que jamais votre fille puisque toute sa gloire sera de vivre cachée, comme vous, dans l'intérieur du monastère: *Omnis gloria ab intus.* Montrez que vous êtes aussi plus que jamais sa mère: *Monstra te esse matrem!* Sa mère de la terre et son aïeule maternelle, aussi tendrement aimée que vénérée, vous la confient.

Puissent les jours qui vous séparent encore de votre profession s'écouler bien vite! Combien de fois nous vous entendrons dire, dans cette pieuse attente : « Comme le cerf altéré soupire après les eaux des fontaines, ainsi mon âme soupire après vous, ô mon Dieu ! » Comme Marie, soyez fidèle : *Virgo fidelis!* Suivez les attraits de la grâce et les inspirations du Saint-Esprit, et, comme Marie votre modèle et votre mère, vous entendrez un jour la voix du divin Époux, qui viendra au-devant de vous et vous dira : « Venez, ma fille, venez recevoir la couronne des vierges : *Veni, coronaberis!* »

C'est là que nous nous reverrons tous, parents et amis, dans ce couvent éternel où il n'y aura plus de clôture, où tous se retrouveront dans le sein du bon Dieu, pour chanter ses louanges pendant l'éternité !



COURONNEMENT DE LA VIERGE MARIE

D'APRÈS UN DESSIN COMMUNIQUÉ PAR M. DESGODETS, A PARIS

« Venez, dit Jésus-Christ, venez recevoir la couronne des vierges »

N° 43.



INSTRUCTION SYNODALE

DE

M[GR] L'ÉVÊQUE DE POITIERS

A SON CLERGÉ DIOCÉSAIN

ASSEMBLÉ POUR LA RETRAITE ET LE SYNODE

(7 JUILLET 1855).

I. L'ennemi du genre humain, Messieurs et chers Coopérateurs, change de langage et modifie le ton de sa voix selon la nécessité des temps et la marche des

idées; il varie ses évolutions selon la tournure des événements et les chances du combat. C'est ainsi qu'aux négations hardies et tranchées de l'arianisme on vit succéder autrefois les concessions savamment hypocrites des demi-ariens, et que les assertions effrontées du naturalisme pélagien firent place aux prétentions honnêtes et modérées d'un semi-pélagianisme en apparence assez innocent. Assurément, c'est là un spectacle digne d'intérêt et consolant à plusieurs égards. Tandis que la vérité catholique grandit dans la lutte, tandis qu'elle se développe, qu'elle se précise, qu'elle s'illumine dans la discussion, tandis qu'elle arbore son drapeau avec d'autant plus de courage qu'il est en butte à plus d'assauts, l'erreur, poursuivie par la lumière, est condamnée à s'amoindrir, à se restreindre, à s'envelopper d'ombres et de ténèbres, à céder une partie du terrain et à recourir à mille subterfuges pour garder un dernier retranchement. Toutefois, n'allez pas, par le trop vif désir du repos après de longs combats, négliger ces propositions équivoques, ces réticences calculées, ces rétractations imparfaites, ces formules tronquées : dangereuses embuscades derrière lesquelles l'ennemi ne tarderait pas à rétablir toutes ses batteries. Si c'est un axiome de la sagesse antique *qu'il ne faut pas mépriser les moindres avantages dans un adversaire*, c'est surtout quand il s'agit des adversaires de l'orthodoxie que la vigilance est indispensable. On sait quel parti la subtilité des hérésiarques ne manque jamais de tirer des dernières ressources qui leur sont laissées. L'arianisme n'avait-il pas fini par tout admettre, pourvu qu'on lui accordât un iota? Et l'addition de cet iota, c'était la renaissance prochaine et infaillible de toute la perversité arienne réfugiée, et, pour ainsi dire, condensée sous cet unique trait de plume. La gloire de saint Athanase, de saint Hilaire et de tant d'autres, ce fut d'avoir aperçu la ruse, d'avoir démêlé et poursuivi l'erreur jusque dans ses plus secrets replis.

Nous ne vous le dissimulerons pas, Messieurs et chers Coopérateurs : si nous ne consultions que nos goûts personnels, si nos désirs pouvaient devenir la règle de nos devoirs, nous nous persuaderions volontiers que tous les périls de la Religion comme de la société sont passés, et que l'époque actuelle offre tous les caractères et tous les avantages d'un de ces temps de trêve que le Dieu des combats ne refuse pas toujours à l'Église militante. Le besoin des temps nous inclinerait aisément à croire à un retour sincère, à un rapprochement sérieux de la philosophie vers le Christianisme; et nous ne serions pas insensible à la renommée de tolérance, de conciliation, à la réputation d'esprit pratique et expérimenté que les maîtres de l'opinion, les oracles du goût et des convenances, les princes de la science et de la politique mondaine ne refuseraient peut-être pas de nous faire.

Du moins, il nous serait doux et commode de former notre conscience de telle sorte que, tout occupé de procurer le salut individuel des âmes, de multiplier et de développer les moyens de sanctification sur tous les points du territoire qui nous est directement confié, nous pussions rester dans une attitude indifférente envers les ennemis publics de notre foi, nous en rapporter au bon sens public pour la réfutation de leurs paradoxes, laisser mourir à nos pieds des traits désormais émoussés et sans vertu. Après avoir mesuré de l'œil les adversaires de la religion et de la société, au lieu de redescendre péniblement dans l'arène, nous aimerions à dire avec le noble dédain de cet ancien héros : *Montons au Capitole.* Mais non, Messieurs, nous ne pourrions, sans trahison, nous abandonner à une fausse sécurité; nous ne pourrions, sans encourir les anathèmes lancés contre les lâches prophètes, *crier la paix là où n'est pas la paix* [1], ni chanter victoire quand les nécessités de la cause nous rappellent au combat. La grande conspiration ourdie contre Notre-Seigneur Jésus-Christ, contre sa religion surnaturelle et révélée, contre son Église et son sacerdoce, après un temps d'arrêt trop court, a repris sa marche et recommencé ses manœuvres. Un silence plus long de notre part finirait par autoriser, dans l'esprit des peuples, ces docteurs perfides *qui font des ténèbres la lumière et de la lumière les ténèbres* [2], et dont les sophismes ont déjà séduit ce trop grand nombre d'intelligences flottantes et incertaines qui tournent à tout vent de doctrine. Disons-le donc avec saint Hilaire : *Il est temps de parler, parce que le temps de se taire est désormais passé : Tempus est loquendi, quia jam prœteriit tempus tacendi* [3].

Si quelque hésitation pouvait encore nous retenir, Messieurs et chers Coopérateurs, tout doute a cessé pour nous le jour où nous avons reçu la mémorable Allocution prononcée par le Vicaire de Jésus-Christ dans le consistoire secret du neuf décembre dernier, en présence de la plus imposante réunion d'évêques qui se soit vue depuis plusieurs siècles. Après avoir imploré la Vierge Immaculée, au lendemain de son grand jour de triomphe, afin qu'elle fasse descendre de ses lèvres les paroles les plus utiles au salut et à la prospérité de l'Église de Dieu, le Prince du Sénat apostolique signale à ses frères dans l'épiscopat les erreurs capitales de notre époque, et il les exhorte à ranimer toutes leurs forces pour les combattre. A l'exemple de plusieurs de nos vénérables collègues, nous avons

[1] Ezech. xiii, 10.
[2] Isaï. v, 20.
[3] Contra Constant. i.

reçu ces solennels avertissements *comme une consigne du ciel* [1]. Aussi avons-nous pensé qu'en cette pieuse réunion de prêtres groupés autour de leur évêque, il serait utile et opportun de faire retentir comme un écho des instructions que l'épiscopat a reçues de son Chef : De telle sorte que, vous et moi, *réjouis et ranimés par la voix même du bienheureux Pierre, qui vit et qui vivra dans ses successeurs, nous sortions de ce cénacle investis d'une nouvelle force pour travailler au salut des brebis qui nous sont confiées, et pour défendre avec ardeur et résolution la cause sacrée de l'Église au milieu de toutes les difficultés du temps* [2].

II. Oui, d'abord, « il est déplorable et il est trop certain qu'il existe encore au » milieu de nous une race impie et incrédule qui voudrait, s'il était possible, » exterminer tout culte religieux. Tels sont principalement ces hommes qu'unit un » lien infernal, et dont les machinations occultes tendent incessamment à la vio- » lation de tout droit public ou privé, au bouleversement de toute société sacrée » ou séculière; grands coupables sur la tête desquels tombent directement ces » paroles du divin Réparateur : Vous avez Satan pour père, et vous voulez faire » les œuvres de votre père [3]. » Vous le savez, Nos chers Coopérateurs, et les passions qui fermentent de tous côtés sous vos yeux vous le démontrent assez, ce cri d'alarme ne procède pas d'une vaine terreur. Vous qui connaissez l'état des choses et des esprits autrement que par des phrases banales et trompeuses, vous qui touchez chaque jour de la main les plaies morales et les souffrances de tout genre de notre infortuné pays, vous qui entendez rugir tant de sourdes colères, vous pouvez dire si le monde n'a rien à craindre de ces provocations incendiaires jetées quotidiennement au milieu des passions les plus inflammables. Toutefois, ce n'est pas à propos des ennemis forcenés de tout bien et de tout ordre que le Vicaire de Jésus-Christ excite principalement le zèle des pasteurs. Nous n'avons aucune prise sur ces âmes. Et d'ailleurs, il peut paraître à quelques-uns qu'avec de tels adversaires le remède du mal est dans sa violence même, et que son exagération mesure son étendue. Prédicateurs effrontés de toutes les doctrines de subversion, organes en quelque sorte officiels de l'enfer, il semble que ces publicistes fougueux ne doivent compter pour lecteurs que les partisans déterminés de leurs excès, les complices de leurs exécrables complots. Il est vrai. Cependant, Nos chers Coopérateurs, vous et moi nous n'aurions pas rempli notre devoir, nous

[1] Mandement de Monseigneur l'Evêque d'Alger, pour le Carême 1855.
[2] Allocution de N. S. P. le Pape dans le Consistoire du 9 décembre 1854.
[3] Ibid.

n'aurions pas déchargé notre conscience et *délivré notre âme*[1] si nous ne faisions entendre à ce sujet un grave avertissement. Oui, il est au milieu de nous, dans nos villes et dans nos bourgades, un assez grand nombre d'hommes qui se flattent d'appartenir au parti de la modération, et qui ont le tort insigne de prêter chaque jour de nouvelles forces au monstre qui les dévorera. L'expérience leur avait apporté de cruelles leçons ; mais qui se souvient des leçons de l'expérience? « Sachez-le donc bien, mon Frère, cette feuille quotidienne ou périodique qui affiche l'outrage et le blasphème envers la première Majesté, qui attaque incessamment l'Église, ses institutions, ses ministres, et qui ébranle par là même le fondement de la société civile et le rempart des intérêts matériels, n'ira pas impunément, chaque matin ou chaque semaine, se poser sur votre table, sous vos yeux et sous les yeux de vos serviteurs. Sans faire injure à votre intelligence, j'oserai vous dire que, sur beaucoup de points, elle n'est pas à l'épreuve des sophismes les plus grossiers. Toutes les fois qu'il ne s'agit pas de la conservation immédiate de votre fortune, de votre influence, de votre bien-être, je vous trouve encore imbu de tant de préjugés, accessible à tant de mensonges, que je dois trembler en vous voyant journellement aux prises avec un discoureur qui n'est pas sans habileté jusque dans ses emportements. La vérité est qu'il réussit à faire accepter de votre esprit ces principes-là mêmes dont votre volonté repousse le plus énergiquement les conséquences. Croyez-moi, la présence assidue de ce mauvais génie ne vaut rien ni auprès de vous, ni auprès des vôtres. Cette fréquentation funeste pervertit la rectitude de votre jugement; et, de plus, elle fait sous votre toit les affaires du parti du désordre qui, au jour décisif, est toujours assuré de rencontrer quelques auxiliaires dans toute maison où il a trouvé, en temps de paix, des complaisants et des dupes. »

Plaise à Dieu, Messieurs et chers Coopérateurs, que ces conseils soient entendus de ceux à qui nous les adressons, et qu'ils contribuent à suspendre la marche, chaque jour plus effrayante, de cette démoralisation sociale dont les progrès ne s'expliquent que trop pour quiconque est témoin de la scandaleuse connivence de ceux qui auraient le plus intérêt à la prévenir! En vérité, certains hommes semblent avoir juré de ressembler jusqu'à la fin à ces enfants incorrigibles qui s'obstinent à jouer avec le feu, persuadés qu'il sera toujours temps d'en arrêter les ravages, et qu'on voit ensuite fondre en pleurs et se désespérer en

[1] Ezech. iii, 19.

présence de l'incendie qu'ils ont bien pu allumer, mais qu'ils ne peuvent éteindre.

III. « A cette exception près, Nos Très-Chers Frères, nous avouons que les » hommes de ce temps ont généralement horreur de la perversité des incrédules, et » qu'il se manifeste de toutes parts une certaine inclination des esprits vers la Re» ligion et la foi. Soit qu'on en doive chercher la cause dans le souvenir des forfaits » atroces que l'irréligion du siècle précédent avait enfantés, ou dans la crainte de » ces émeutes et de ces révolutions qui menacent toutes les existences et boulever» sent toutes les sociétés; soit qu'on doive l'attribuer à l'action de l'Esprit divin » qui souffle où il veut et quand il veut; il est certain que nous voyons diminuer » de jour en jour le nombre de ces esprits de perdition qui se font une gloire et » un mérite de ne croire à rien, tandis qu'au contraire nous entendons louer » souvent l'honnêteté de la vie et des mœurs, et nous constatons un sentiment » général d'admiration pour la Religion catholique, dont la beauté ne frappe pas » moins les yeux que la lumière du soleil.

» Assurément, N. T. C. F., ce n'est pas là un médiocre bien, et il faut y re» connaître comme un premier pas vers la vérité : *Quidam quasi ad veritatem pro» gressus ;* toutefois, il reste plusieurs obstacles qui arrêtent les hommes sur le » chemin, et qui les empêchent d'embrasser la vérité entièrement [1] ».

Qui de vous, Messieurs et chers Coopérateurs, ne reconnaît la justesse profonde de ces observations? Oui, sans nul doute, la période dans laquelle nous vivons est meilleure à certains égards que la période qui a précédé. Sous l'empire des circonstances que nous avons traversées, et par le concours de plusieurs causes diverses, de précieux résultats ont été obtenus. Il est même des esprits que la grâce a complétement changés, des cœurs qu'elle a entièrement conquis. Nous serions indiscret et précipité peut-être si nous nommions ici tel historien éminent qui eut longtemps le malheur de méconnaître l'action divine du Christianisme parmi les éléments confus de nos origines nationales, et qui désormais, éclairé d'une lumière plus haute et plus désirable que la lumière même des yeux, demande au ciel le temps de revoir ses œuvres, pour y restituer au Verbe fait chair la grande part qui lui revient dans l'histoire de l'humanité régénérée par son sang et par ses doctrines. Ah! Dieu le sait, tandis qu'au fond de nos provinces nous suivons d'un œil attentif le mouvement des esprits, épiant jusque sous la moindre syllabe des anciens chefs de l'école antichrétienne un signe sincère de retour à la

[1] Allocution Pontif. du 9 décembre 1854.

foi, s'il nous arrive de rencontrer dans leurs nouveaux écrits quelque symptôme de conversion véritable, à l'instant nous bénissons le Seigneur de sa grande miséricorde, et nous le conjurons d'achever l'œuvre de sa grâce. C'est ainsi que nous portons chaque jour au saint autel le nom de plusieurs de nos frères, auxquels nous sommes complétement inconnu, mais qu'un sentiment de charité sainte rend présents à notre âme depuis qu'il nous a semblé que le nom de Jésus-Christ s'échappait de leurs lèvres ou de leur plume avec cet accent qui ne se contrefait point et qui dénote la touche intérieure de l'Esprit-Saint. Mais, hélas! combien il est rare encore cet accent de conviction surnaturelle; et, pour quelques-uns qui savent *prononcer le nom du Seigneur Jésus dans le Saint-Esprit*[1], combien d'autres *qui disent Seigneur, Seigneur, et qui n'entreront pas dans le royaume des cieux*[2], parce qu'en invoquant ce nom sacré ils en dénaturent le sens, ils en blasphèment la vertu! Des phrases toutes païennes sur la beauté de la morale, une admiration philosophique de l'Évangile et du Christianisme, voilà sans doute une sorte d'acheminement vers la vérité : *Quidam quasi ad veritatem progressus.* Mais qu'il y a loin de là au terme qu'il faut atteindre, et que d'obstacles restent sur la route!

Redoublez ici d'attention, Messieurs et chers Coopérateurs, puisque c'est le mal présent de la société qui va vous être révélé par celui que Jésus-Christ a constitué juge suprême en Israël. Apprenez de lui que les temps actuels, malgré leurs tendances meilleures, présentent encore deux écueils contre lesquels viennent se briser le plus grand nombre des esprits. Apprenez que le double mur de séparation entre notre siècle et la vérité catholique, c'est un droit public trop souvent hostile aux libertés essentielles de l'Église, et une philosophie jalouse d'égaler ses titres à ceux de la Religion. Le Souverain-Pontife se contente, pour cette fois, d'indiquer brièvement le premier point, et nous n'ajouterons pas de longs commentaires à sa parole; il s'étend davantage sur le second, et il nous exhorte à le développer après lui.

IV. « En effet, parmi ceux qui sont chargés de la direction des affaires publi-
» ques, il en est beaucoup qui aiment à se dire les protecteurs et les partisans
» de la Religion, qui lui prodiguent leurs éloges, qui la proclament parfaitement
» appropriée et avantageuse à la société humaine, mais qui n'en veulent pas moins
» régler sa discipline, diriger ses ministres, s'ingérer dans l'administration des
» choses saintes, en un mot, qui s'efforcent de renfermer l'Église dans les limi-
» tes de l'État, de la dominer, elle qui est indépendante, et qui, dans les

[1] Corinth. xii, 3.
[2] Matth. vii, 4.

» desseins de Dieu, ne peut être contenue par les bornes d'aucun empire, » mais doit s'étendre jusqu'aux terres les plus éloignées et embrasser dans » son sein tous les peuples et toutes les nations pour leur montrer et leur faciliter » le chemin de l'éternelle félicité...... Et, à cette heure même, ne voyons-nous » pas des gouvernements aveugles proposer des lois qui détruisent tous les établis- » sements ecclésiastiques et réguliers, qui foulent au pied et réduisent à néant, » s'il était possible, tous les droits de l'Église.... Fasse le ciel que ceux qui s'op- » posent ainsi à la liberté de la Religion catholique reconnaissent enfin combien » cette Religion tourne à l'avantage de la chose publique, elle qui, au moyen de » la doctrine qu'elle a reçue du ciel, propose et inculque à chacun des citoyens » les devoirs qu'il est tenu de remplir! Puissent-ils se persuader enfin ce que saint » Félix, notre prédécesseur, écrivait autrefois à l'empereur Zénon, *qu'il n'est rien » de plus utile aux Princes que de laisser l'Église suivre ses lois; car ce qui leur » est salutaire, quand il s'agit des choses de Dieu, c'est de soumettre leur volonté » royale aux Prêtres de Jésus-Christ et non de la mettre au-dessus d'eux* [1]. »

Depuis le jour où le Chef de l'Église s'exprimait ainsi, vous savez, Messieurs et chers Coopérateurs, quels attentats sacriléges ont été consommés; vous savez les malheurs qui sont venus fondre sur nos frères les catholiques des Etats-Sardes et de l'Espagne. Il nous est commandé de nous taire à cet égard : le Saint-Siége avisera, et nous savons qu'il n'est pas plus déshérité de sa force que de sa sagesse. Malheur aux puissances qui appellent les foudres de l'Eglise sur leurs têtes! Dix-huit siècles d'histoire nous apprennent que *tout ce que Pierre aura lié sur la terre sera lié également dans les cieux* [2].

Aussi, quelle n'a pas été notre stupeur en voyant que ces mêmes violences, ces mêmes spoliations sacriléges, qui faisaient éclater des hymnes de triomphe dans les rangs de tous les adeptes de la révolution et de la démagogie, rencontraient des apologistes déclarés parmi ceux qui se flattent d'occuper les avant-postes du camp de l'ordre et de la conservation [3]! Le croirait-on? Ces mêmes hommes qui suppliaient naguère l'Eglise de leur venir en aide et de proclamer sa grande et forte doctrine pour le maintien des principes sur lesquels repose le droit de la propriété privée et séculière, ce sont eux qui ressuscitent toutes les prétentions les plus brutales de leurs adversaires d'hier et qui les invoquent contre le droit de la propriété

[1] Allocut. Pontif. du 9 décembre 1854.
[2] MATTH. XVI, 19.
[3] Voir principalement le *Journal des Débats* 1854, et 21 mars et 5 mai 1855 : articles signés DE SACY.

ecclésiastique et religieuse. Ce qui n'empêche pas ces mêmes publicistes de déplorer l'affaiblissement des idées conservatrices, de signaler avec horreur chaque nouvelle apparition de ces manifestes démagogiques si menaçants pour la propriété, et de se demander avec effroi s'il pourrait jamais surgir des assemblées de législateurs capables de décréter des lois aussi révoltantes[1]. Mais, en vérité, leur dirai-je, par quel renversement d'idées pourriez-vous prétendre que la propriété est une chose sacrée si elle touche à votre propre maison, et qu'elle perd ce caractère quand elle confine à la maison de Dieu; et comment ferez-vous croire que le larcin d'un bien profane est une faute si punissable quand les choses consacrées au service de la Religion et de votre âme peuvent tous les jours être usurpées sans crime? Il fut dit à la France, dès le début de la révolution : « En spoliant l'Eglise, vous jetez la première pierre à la propriété; l'attaque ne s'arrêtera pas là, et, avant un demi-siècle, un assaut général lui sera livré. » Cet oracle était prophétique. Je sais bien qu'un moderne historien de notre révolution s'est égayé aux dépens d'un des orateurs célèbres de la cause religieuse[2] qui *déploya*, dit-il, *en cette circonstance sa faconde imperturbable*, et voulut par des raisonnements bizarres et des déductions forcées *sonner l'alarme chez les propriétaires et les menacer d'un envahissement prochain*[3]. Mais ce que je sais aussi, c'est que ce même historien qui badinait agréablement sur l'effroi chimérique inspiré aux propriétaires à propos de la spoliation de l'Eglise, on l'a vu composer à son tour pour la défense DE LA PROPRIÉTÉ un honnête volume où, je ne dirai pas sa faconde, mais ses arguments plus ou moins solides se déploient en quatre cent quarante pages, et où nous lisons aux premières lignes de la Préface *qu'il faut désormais, si l'on ne veut pas que la société périsse, prouver ce que par respect pour la conscience humaine on n'aurait jamais autrefois entrepris de démontrer*[4]. Voilà un de ces retours que la Providence se plaît à rendre nécessaires.

Que l'ébranlement de la propriété aujourd'hui ne soit pas sans rapport avec les coups portés au principe de la propriété par la négation des droits de l'Eglise, c'est une vérité dont l'un de nos hommes d'Etat les plus éminents s'est fait l'interprète,

[1] Aux législateurs-propriétaires qui proposaient la spoliation de l'Église de France, le vénérable archevêque d'Aix disait, en 1789 : « Pensez-vous, si jamais les non-propriétaires de bien-fonds dominent dans une assemblée nationale, que les droits des propriétaires de terres ne puissent pas être violés? » *Discours* sur la propriété des biens ecclésiastiques, par M. l'archevêque d'Aix.

[2] L'abbé Maury.

[3] *Hist. de la Révolution*, par M. A. Thiers. 4e Edit., 1834, p. 207.

[4] *De la Propriété*, par M. A. Thiers. 1848. Préf., p. 3.

il y a quarante ans bientôt, lorsqu'il disait dans la haute chambre : « Messieurs, j'ose vous le prédire : sous un gouvernement qui représente l'ordre, si vous n'arrêtez pas la vente de ces biens, aucun de vous ne peut être assuré que ses enfants jouiront paisiblement de leur héritage.... Je sais que, dans ce siècle, on est peu frappé des raisons placées au delà du terme de notre vie : le malheur journalier nous a appris à vivre au jour le jour. Nous vendons les bois de l'Église ; nous voyons la conséquence physique et prochaine » qui est l'argent dans les caisses de l'État ; « quant à la conséquence morale et éloignée qui ne doit pas nous atteindre, peu nous importe. Messieurs, ne nous fions pas tant à la tombe ; le temps fuit rapidement dans ce pays : en France, l'avenir est toujours prochain ; il arrive souvent plus vite que la mort.[1] » Deux ou trois révolutions survenues depuis que ce discours fut prononcé, révolutions dont la dernière est plus sociale encore que politique, disent si la prévision de l'orateur était le fruit de *cette logique à outrance que les faits ne justifient jamais*.

Aussi, Messieurs et chers Coopérateurs, ne cessons-nous de gémir sur les progrès toujours croissants de l'usurpation et de l'envahissement des droits de l'Eglise, parce que nous y voyons à la fois un crime envers Dieu et un malheur pour les nations. Nous n'exagérons rien en affirmant qu'aux plus mauvais jours du paganisme, le vieil empire romain, dans les intervalles qui séparaient les persécutions sanglantes, laissait à la communauté chrétienne plus d'autorité sur sa discipline extérieure et sur ses possessions temporelles que ne lui en reconnaissent la plupart des gouvernements modernes. De là, à l'intérieur, la puissance publique et la propriété temporelle tenues en échec par le socialisme révolutionnaire, toujours prêt à rétorquer contre elles leurs propres arguments et leurs propres actes contre l'autorité et la propriété religieuses. De là, dans le grand mouvement qui ébranle le monde à cette heure, le côté faible et défectueux de l'Europe; et l'on dirait que le ciel, après avoir armé les peuples occidentaux contre l'autocrate schismatique qui plane sur l'Orient, hésite à donner la victoire à ceux-là même dont il emploie le glaive pour sa cause, attendu que les provocations et les menaces de plusieurs d'entre eux contre Rome, leurs attentats contre la Religion et l'Eglise rivalisent avec les excès qu'ils avaient mission de réprimer. Voilà ce qui nous arrête si longtemps, malgré nos prodiges de courage, sous les murailles ennemies ; voilà ce qui nous coûte tant d'argent, de sang et de larmes. Heureusement la justice de l'entreprise, la foi et les prières de la France, l'héroïsme religieux de ses soldats, le prix de

[1] CHATEAUBRIAND : *Opinion* sur la vente des forêts, prononcée à la Chambre des Pairs, le 21 mars 1817.

leur sang, de leurs souffrances, de leurs sacrifices, feront pencher de notre côté la balance divine.[1]

Pour vous, Messieurs et chers Coopérateurs, dans l'intérêt de la société plus encore désormais que de la Religion, nous vous recommandons de conserver avec soin les derniers débris tels quels de la propriété sacrée, et de ne pas laisser prévaloir au sein des peuples cette persuasion, trop généralement accréditée, que tout est licite contre les biens de l'Eglise, et qu'il n'est pas même besoin de son consentement formel pour la déposséder de son avoir. Sous l'empire de ce funeste préjugé, la chose ecclésiastique est atteinte journellement, tantôt sous une forme, tantôt sous une autre, et l'on peut dire que le combat est à la veille de finir faute de champ de bataille. Dans ces conjonctures du moins, le monde ne nous accusera pas, comme il a pu le faire en d'autres temps, de cacher l'avarice ou l'ambition sous le voile des principes religieux. Certes, ces quelques parcelles de terre qui restent çà et là auprès des temples du Seigneur ou de la demeure de ses ministres, sont tellement disproportionnées avec nos besoins que l'intérêt matériel qui s'y rattache est presque nul. S'il n'y avait donc là qu'un fait, et non un principe, ce serait presque le cas de tout abandonner sans conteste; et l'Eglise, dépouillée de sa tunique et de tous ses vêtements, serait tentée peut-être d'offrir elle-même le dernier reste de son manteau aux spoliateurs. Mais, précisément, parce qu'aujourd'hui nos résistances sont évidemment désintéressées, elles ont acquis le droit d'être plus opiniâtres. Ne vous étonnez donc pas, Messieurs et chers Coopérateurs, lorsque nous opposons des obstacles à la facilité déplorable avec laquelle vos populations cherchent en toute circonstance à s'éviter un sacrifice quelconque moyennant l'aliénation d'une partie de votre demeure ou de votre modeste enclos. Derrière ce coin de terre et ce pauvre toit de tuiles, nous défendons un principe qu'il ne nous est pas permis d'abandonner sans pécher en même temps contre la vertu de religion et contre la vertu de justice; nous luttons contre une tendance que nos devanciers ont combattue au prix de leur vie; et tout à la fois, nous repoussons un levier de démolition qui se retournerait bientôt contre toute propriété quelconque : car, si Dieu est débouté de son droit de propriétaire ici-bas en ce qui concerne les nécessités de son culte, tous les titres sur lesquels se fonde la propriété humaine seront logiquement lacérés demain. Quand la cause de l'Eglise est méconnue, toute justice, toute subordination sont à la veille d'être violées. C'est ce que Bossuet a dit, avec son accent ordinaire, en parlant du roi d'Angle-

[1] Ces espérances n'ont pas tardé à être justifiées par de grandes victoires qui comblent de joie tous les vrais catholiques et les vrais Français, et qui ne sont que le prélude de succès encore plus éclatants.

terre Henri II : « Le monarque se déclare l'ennemi de l'Eglise; il l'attaque au spi-
» rituel et au temporel; il usurpe ouvertement sa puissance; il met la main dans
» son trésor qui enferme la subsistance des pauvres; il flétrit l'honneur de ses
» ministres par l'abrogation de leurs priviléges et opprime leur liberté par des
» lois qui lui sont contraires. Prince téméraire et mal avisé, que ne peut-il dé-
» couvrir de loin les renversements étranges que fera un jour dans son Etat le
» mépris de l'autorité ecclésiastique, et les excès inouïs où les peuples seront
» emportés !.... » Et le grand évêque ajoute quelques autres paroles que je veux dire et qui seront pour nous, Messieurs, un sujet de consolation et d'espérance : « C'est, dit-il, une loi établie que l'Eglise ne peut jouir d'aucun
» avantage qui ne lui coûte la mort de ses enfants, et que, pour affermir
» ses droits, il faut qu'elle répande du sang.... Il paraît donc qu'elle devait
» du sang à l'affermissement de son autorité, comme elle en avait donné à
» l'établissement de sa doctrine; et ainsi la discipline, aussi bien que la foi
» de l'Eglise, a dû avoir ses martyrs [1]. » Ce principe étant posé, Messieurs, s'il est vrai d'une part, comme l'a si bien établi un de nos vieux maîtres dont la parole a quelquefois retenti dans ces réunions, que l'*hérésie constitutionnelle qui soumet l'Eglise au magistrat* est la grande hérésie de ce temps [2]; d'autre part, rien n'est rassurant comme de voir ce grand nombre d'apôtres que Dieu a suscités, en particulier depuis vingt ans, pour la défense du droit méconnu. Jamais peut-être on n'a entendu, sur tant de points à la fois, les Pontifes exilés, proscrits, dépouillés, emprisonnés, répondre à leurs persécuteurs par des accents plus apostoliques; jamais la patience et la fermeté épiscopales n'ont brillé avec plus d'éclat chez un si grand nombre de nations. Or, la souffrance, dans le Christianisme, c'est toujours le gage d'un prochain triomphe. L'autorité ecclésiastique renaîtra donc de ses ruines, et les mérites de tant d'illustres confesseurs de cet âge *opéreront, dans la cause de la discipline, les mêmes merveilles que le supplice de leurs devanciers a autrefois opérés lorsqu'il s'agissait de la croyance* [3].

La croyance, hélas! plût à Dieu qu'elle fût en dehors de tous ces débats, et que le principe de la foi fût du moins respecté! Nous n'avons parlé jusqu'ici que d'une faible partie de nos maux; il nous reste à vous signaler, avec le Chef de l'Eglise, *cette philosophie jalouse d'égaler ses droits à ceux de la Religion.*

[1] Panégyrique de saint Thomas de Cantorbéry.

[2] Défense de l'Église catholique contre l'hérésie constitutionnelle qui soumet la Religion au magistrat, renouvelée dans ces derniers temps. Paris, 1840. Par M. Boyer, directeur au séminaire de St-Sulpice.

[3] Bossuet, Panég. de saint Thomas de Cantorbéry.

V. Avant tout, Messieurs et chers Coopérateurs, rappelons ici quelques-uns des anathèmes prononcés par les Pères de la province de Bordeaux contre les principales erreurs de cette philosophie naturaliste et rationaliste qui avait envahi les écoles publiques et qui remplissait toutes les productions des écrivains les plus accrédités. Bientôt nous rapprocherons de ces condamnations le texte de plusieurs écrits très-récents et très-vantés; vous jugerez s'ils ne tombent pas évidemment sous le coup de ces censures solennelles. Laissons la parole au vénérable Concile :

« Parce que la foi a toujours été et sera toujours le commencement du salut » de l'homme, le fondement et la racine de toute justification, et que sans elle » il est impossible de plaire à Dieu et de parvenir à la bienheureuse société de ses » enfants, nous condamnons le système de ceux qui, égalant la raison à la foi, » confondant le naturel et le surnaturel, représentent la philosophie humaine et » la Religion divine comme deux sœurs, appliquées au même titre et avec la » même compétence au ministère des âmes, et capables de conduire les hommes » avec un même succès, quoique par une voie différente, à leur fin dernière et » à un résultat parfait [1]..... »

Les Pères disent encore :

« Nous croyons en un seul Seigneur Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, con» substantiel au Père, qui pour nous et pour notre salut est descendu des cieux, » et qui, nous ayant rétablis dans cette première dignité de l'état surnaturel et » vraiment gratuit dont Adam était déchu par sa désobéissance, nous a donné » tous les moyens nécessaires pour acquérir l'éternelle félicité. C'est pourquoi nous » condamnons l'erreur de ceux qui considèrent à la vérité Notre-Seigneur Jésus» Christ comme un homme plein de sagesse, ou même comme un personnage » divin, mais non pas comme un Dieu,... et qui nient la nécessité et la vertu des » sacrements institués par notre Sauveur et Rédempteur pour appliquer aux » hommes les mérites de son sang et leur conférer la grâce qui conduit au salut [2]. »

[1] Quoniam vero fides semper fuit semperque erit humanæ salutis initium, fundamentum et radix omnis justificationis, sine qua impossibile est placere Deo, et ad filiorum ejus consortium pervenire, damnamus systema eorum qui, naturalem et supernaturalem ordinem confundentes, et fidei rationem coæquantes, religionem divinam et philosophiam humanam dicunt duas sorores, pari jure ministerio animarum allaborantes, parique exitu, licet non eadem via, suos asseclas ad finem perfectum perducturas. *Concil. Burdig.* 1850. Pag. 15.

[2] Credimus in unum Dominum Jesum Christum, Filium Dei unigenitum, consubstantialem Patri; qui, propter nos et propter nostram salutem, descendit de cœlis, ut nos vocaret in admirabile lumen suum restituens nos in pristinam illam dignitatem status supernaturalis et indebiti, de qua exciderat Adam per

Le successeur de Pierre va nous dire, maintenant, si ces condamnations ne s'adressent plus aujourd'hui qu'à des ombres et à des fantômes :

« En outre, vénérables Frères, il est certains hommes, distingués par leur érudition, qui avouent que la Religion est le don le plus exquis que Dieu ait départi aux hommes, et qui néanmoins font un si grand cas de la raison et l'exaltent à un tel point qu'ils ont la folie de se figurer qu'elle doit être égalée à la Religion elle-même. Par suite de cette vaine opinion, les sciences théologiques leur semblent devoir être traitées de la même manière que les sciences philosophiques ; tandis que les premières s'appuient sur les dogmes de la foi, fondement le plus ferme et le plus inébranlable, et que les autres au contraire sont le fruit de la raison humaine, si variable, si incertaine, sujette à tant d'illusions et de déceptions de tout genre..... C'est pourquoi il faut montrer à ces hommes, qui élèvent plus qu'il ne convient les forces de la raison, que cela est très-contraire à cette maxime très-vraie du Docteur des nations : *Si quelqu'un pense qu'il est quelque chose, alors qu'il n'est rien, il se trompe lui-même* [1]..... Il faut les convaincre que la Providence n'a rien donné de plus excellent aux hommes que l'autorité de la foi divine, qu'en elle ils trouveront un flambeau dans les ténèbres, un guide pour arriver à la vie, et qu'elle est absolument nécessaire pour le salut, puisque *sans la foi il est impossible de plaire à Dieu* [2], et que *celui qui n'aura pas cru sera condamné* [3]. »

Tel est, en effet, le point précis de la question. Hâtons-nous de le dire : il ne s'agit pas ici de débats domestiques et de querelles d'école à propos de quelques difficultés sur les attributions plus ou moins étendues de la raison, sur les limites plus ou moins reculées du domaine de la foi. Que d'autres engagent sur ce terrain, livré aux discussions, des combats plus ou moins opportuns ou intempestifs; pour notre part, nous n'entendons point descendre dans cette arène, ni nous mêler à des luttes auxquelles nous n'apercevons aucune issue profitable pour personne. De grandes lignes ont été tracées par la main sûre et ferme de l'Église. Par une permission de Dieu, l'autorité religieuse, en ce siècle de ratio-

inobedientiæ peccatum, dansque nobis omnia necessaria ut æternam assequamur felicitatem. Damnamus ergo errorem eorum qui Dominum nostrum Jesum Christum habent ut hominem, sapientissimum quidem, vel etiam divinum, sed non ut Deum.... negantque necessitatem ac virtutem Sacramentorum, quæ salubriter instituit Salvator ac Redemptor noster, per quæ merita ejus hominibus applicantur, et gratia confertur ut salutem assequi possint. Ibid., pag. 13 et 14.

[1] Galat. vi, 3.

[2] Hebr. xi, 6.

[3] Marc. xvi, 16. — Allocut. Pontif. du 9 décembre 1854.

nalisme, a été amenée à condamner ceux qui refusent à la raison ses lumières essentielles et ses droits certains. Et d'autre part, depuis les siècles les plus reculés, la même autorité n'a cessé de condamner ceux qui proclament la suffisance de la raison et de la nature pour le salut. Ces points principaux, placés hors de toute controverse, nous suffisent. Jamais l'esprit humain ne sera par nous ni *outrageusement attaqué* ni *petitement tracassé* [1]; nous attribuons formellement à la raison tout ce que l'Église lui attribue; nous lui concédons largement et sans mesquine contestation tout ce que l'Église ne défend pas de lui concéder. Mais nous déclarons que le meilleur usage possible de la simple raison; que la pratique la plus parfaite de la morale et de la vertu purement naturelles ne peuvent conduire au salut, et qu'à part le cas d'ignorance invincible de la Religion révélée, l'honnête homme selon le monde ne saurait parvenir au bonheur du ciel, ni éviter les peines de l'enfer. C'est le dogme catholique.

Or, la prétention des philosophes de ce temps, quand ils veulent bien admettre l'existence de la foi, c'est que la raison et la foi offrent deux routes parallèles dont l'homme peut choisir l'une ou l'autre indifféremment, attendu que la voie exclusivement philosophique aboutit, tout aussi bien que la voie chrétienne, au terme final de la destinée humaine. Telle est la condition fondamentale du traité qu'ils rêvent entre le Christianisme et la philosophie. Telle est la base de l'accord qu'ils prétendent nous faire accepter, et qu'ils supposent signé déjà de ceux qu'ils appellent *les sages*.

L'organe le plus célèbre du philosophisme moderne, dans la Préface des éditions multipliées qu'il nous donne de ses premières œuvres, ne fait pas difficulté d'affirmer qu'il n'a rien désavoué de ses précédents écrits. Mais en même temps il daigne se féliciter et féliciter les soldats de la cause religieuse du mouvement *indubitable*, bien que *tardif*, qui les ramène vers lui. Nous avons lu avec la plus sérieuse attention toutes les productions rajeunies de cet écrivain, nous nous sommes reporté à la plupart des publications vieillies auxquelles ses innombrables retours sur son propre passé renvoient à chaque instant le lecteur. Nous confessons bien volontiers que le Livre de ses Rétractations est encore à faire, car s'il a beaucoup *retouché*, il n'a rien *rétracté*. Nous reconnaissons hautement que, malgré mille précautions de langage, le philosophe d'aujourd'hui est bien celui auquel nos devanciers dans l'épiscopat, nos pères et nos modèles, ont fait une si longue et si énergique guerre, celui que le Saint-Siége a condamné, celui qui a donné le branle principal au panthéisme, au naturalisme, à l'éclec-

[1] *Premiers Essais de Philosophie*, par M. V. Cousin. Avertiss. de la 3e Edit. 1855. p. XIII.

tisme, dont nos écoles ont été si tristement infectées, celui qui a outragé l'Être souverain en confondant son essence avec les êtres que sa libre volonté a tirés du néant, celui qui n'a jamais accordé à Notre-Seigneur Jésus-Christ qu'un respect dérisoire, celui qui a élevé la raison humaine de chaque individu à la dignité de *Verbe fait chair*, celui qui n'a épargné sur son chemin aucune des vérités du dogme chrétien. Non, ce n'est pas une vaine forfanterie, ce champion de la cause rationaliste peut se glorifier avec fondement de n'avoir pas fait un pas en arrière, d'avoir ménagé à la philosophie des portes dérobées pour échapper à toutes les prises de la foi, d'avoir affaibli et ruiné toujours à la page suivante les vagues espérances que la précédente page aurait pu faire concevoir; en un mot, il a droit à ce qu'on lui rende cette justice, qu'au milieu de mille autres variations sa doctrine n'a pas varié en ce qui concerne le Christianisme. Et ce qu'on peut ajouter, c'est que l'école dont il est le porte-étendard, sinon le chef, est demeurée aussi profondément ennemie que lui de tout l'ordre surnaturel et révélé, lequel, à leurs yeux, ou bien n'existe pas, n'est pas possible, ou, à tout le moins, n'est pas obligatoire et commandé.

VI. En effet, Messieurs et chers Coopérateurs, les principes essentiels et constitutifs du Christianisme sont ceux-ci: l'élévation primitive de l'homme à une destinée surnaturelle; sa chute, et par suite, le vice de notre origine; la nécessité d'une réparation et d'une réhabilitation; l'Incarnation du Fils de Dieu, et la Rédemption par sa mort; la croyance à tout un ensemble de moyens divinement institués pour communiquer aux âmes les fruits de la doctrine et les mérites du sang de Jésus-Christ; l'existence d'une société gardienne et dépositaire de ces trésors; la nécessité d'appartenir à cette société pour se sauver. Nier ces grandes vérités, et particulièrement nier l'Incarnation, qui est le mystère central de toute l'économie religieuse, c'est nier le Christianisme tout entier. Or, non-seulement aucun de ces points n'est encore admis par l'école philosophique moderne que nous avons en vue, mais il n'en est aucun qui ne soit ou formellement ou implicitement nié par elle. Prouvons-le en ce qui concerne la révélation divine et l'Incarnation. C'est l'oracle de l'école qui va parler.

Le SEUL *moyen qui nous soit donné de nous élever jusqu'à l'être des êtres, sans éprouver d'éblouissement ni de vertige, c'est de nous en rapprocher à l'aide du divin intermédiaire*[1]. Mais, quel est ce médiateur divin, ce médiateur unique? Vous espérez ici peut-être le nom de Jésus-Christ. Erreur! *Entre un être fini tel*

[1] Du *Vrai*, du *Beau* et du *Bien*, par M. Victor Cousin. 2e édition, 1854, p. 132.

que l'homme, et Dieu, substance absolue et infinie, il y a le double intermédiaire et de ce magnifique univers livré à nos regards, et de ces vérités merveilleuses que la raison conçoit, mais qu'elle n'a pas faites, pas plus que l'œil ne fait les beautés qu'il aperçoit. Vous l'entendez, Messieurs. Saint Paul a dit : « Il y a un SEUL médiateur entre Dieu et les hommes, le Christ Jésus qui est homme lui-même [1]. » L'apôtre de la philosophie naturaliste dit à son tour : *Se rapprocher de Dieu à l'aide du divin intermédiaire, c'est-à-dire se consacrer à l'étude et à l'amour de la vérité, à la contemplation et à la reproduction du beau, surtout à la pratique du bien [2]... Tel est le* SEUL *moyen qui nous soit donné de nous élever jusqu'à l'être des êtres, sans éprouver d'éblouissement ni de vertige.* Peut-on nier plus ouvertement l'existence et même la possibilité d'une révélation directe? Peut-on combattre plus formellement la doctrine de l'Incarnation divine, et substituer plus clairement la médiation du *Verbe humain*, c'est-à-dire, de la pure raison, à celle du Verbe fait chair? Or, ce n'est point un passage isolé, c'est le livre entier, ce sont plusieurs volumes fraîchement revus et corrigés qui, dans tout leur contexte, prêchent perpétuellement cet odieux naturalisme, et repoussent toutes les données les plus essentielles de la doctrine chrétienne, que, d'après une vieille tactique depuis longtemps dévoilée, on dissimule le plus souvent sous les noms de *mysticisme*, d'*enthousiasme* ou de *spontanéité*.

Par exemple, qu'est-ce que l'acte de foi pour le chrétien? N'est-ce pas l'acte par lequel nous adhérons à une vérité, au mystère de la sainte Trinité, je suppose, à cause de la révélation qui nous a été faite de cette vérité par Dieu lui-même, et non point à cause que notre raison, notre conscience, notre réflexion nous l'enseignent? Et si la foi est une vertu théologale, n'est-ce pas précisément parce qu'elle implique un rapport direct avec Dieu, et qu'elle a Dieu lui-même pour motif et pour objet? Telle est la doctrine élémentaire du catéchisme chrétien. Voici celle du philosophe : *Nous n'apercevons pas Dieu, mais nous le concevons sur la foi de ce monde admirable exposé à nos regards et sur celle de cet autre monde plus admirable encore que nous portons en nous-mêmes. C'est par ce double chemin que nous parvenons à Dieu. Cette marche naturelle est celle de tous les hommes : elle doit suffire à une saine philosophie. Mais il y a des esprits faibles et présomptueux qui ne savent pas aller jusque-là, ou ne savent pas s'y arrêter... On n'avait pas osé admettre l'existence d'un Dieu invisible, et voilà maintenant qu'on*

[1] Unus mediator Dei et hominum homo Christus Jesus., I TIMOTH. II, 5.
[2] Du *Vrai*, etc., p. 132.

aspire à entrer en communication immédiate avec Dieu, tout comme avec les objets sensibles et les objets de la conscience. C'est une faiblesse extrême pour un être raisonnable de douter ainsi de la raison, et c'est une témérité incroyable, dans ce désespoir de l'intelligence, de rêver une communication directe avec Dieu. Ce rêve désespéré et ambitieux, c'est le mysticisme [1].

Et nous répondons, nous, ce rêve, tout ambitieux qu'il paraisse, c'est celui de la foi et de l'espérance chrétiennes. Sans doute, le chrétien, lui aussi, conçoit Dieu et croit à son existence sur le témoignage de sa propre raison et sur celui de tout l'univers créé; il arrive à lui par cette marche naturelle, qui est celle de tous les hommes : car le chrétien (nous le disons bien haut, vu que les adversaires du Christianisme l'oublient sans cesse), le chrétien est avant tout un homme; il n'a pas dit adieu à la raison le jour de son baptême, et tous les priviléges de sa race lui sont maintenus. Mais ce premier pas fait vers Dieu ne suffit pas à la philosophie du chrétien. Après que sa raison lui a fait admettre l'existence d'un Dieu invisible, cette même raison, nullement présomptueuse en cela, lui enseigne que l'Être tout-puissant et tout bon peut se mettre en *communication directe* avec sa créature. Et quand des témoignages certains, contrôlés et vérifiés à la lumière de la raison la plus exigeante, lui ont démontré qu'il en est véritablement ainsi, que *Dieu a daigné* réellement *parler aux hommes autrefois en plusieurs occasions*, que *plus tard il leur a parlé en la personne de son Fils, descendu sur la terre* [2], alors le philosophe chrétien ne sait plus s'arrêter à cette connaissance imparfaite de Dieu, qui résulte du témoignage de sa raison. Il n'y a point de désespoir ni de faiblesse pour son intelligence à reconnaître que Dieu en sait plus sur sa propre nature que l'intelligence finie de l'homme n'en peut découvrir. Il entre dans le nouveau chemin que Dieu lui ordonne de suivre pour arriver à lui. Car il sait désormais que « personne ne va au Père si ce n'est par le Fils [3]; que celui qui est incrédule » au Fils encourt la colère de Dieu [4]; que personne n'a jamais vu Dieu, mais » que le Fils qui est dans le sein du Père est venu lui-même nous raconter la

[1] Du *Vrai*, etc., p. 105, 106, 107.

[2] Multifariam multis modis olim Deus loquens patribus in prophetis, novissime diebus istis locutus est nobis in Filio. HEBR. I, 1, 2.

[3] Nemo venit ad Patrem nisi per me. JOANN. XIV, 6.

[4] Qui credit in Filium, habet vitam æternam; qui autem incredulus est Filio, non videbit vitam, sed ira Dei manet super eum. JOANN. III, 36.

» nature divine [1]; enfin que la vie éternelle consiste à connaître le seul vrai Dieu » et J.-C. son envoyé [2]. »

Voulez-vous savoir, Messieurs et chers Coopérateurs, jusqu'à quel point la philosophie la plus récente, tout en *portant des paroles de paix à toutes les écoles* [3], tout en *se mettant en communion avec toutes les religions, et* particulièrement *avec la religion chrétienne* [4], se sépare criminellement du Christianisme et le taxe de folie? Écoutez ce qui suit : *Il nous importe d'autant plus de rompre ouvertement avec le mysticisme qu'il semble nous toucher de plus près, qu'il se donne pour le dernier mot de la philosophie, et que, par un air de grandeur, il peut séduire plus d'une âme d'élite, particulièrement à l'une de ces époques de lassitude où, à la suite d'espérances excessives cruellement déçues, la raison humaine, ayant perdu la foi en sa propre puissance sans pouvoir perdre le besoin de Dieu, pour satisfaire ce besoin immortel s'adresse à tout, excepté à elle-même, et, faute de savoir aller à Dieu par la voie qui lui est ouverte, se jette hors du sens commun, et tente le nouveau, le chimérique, l'absurde même, pour atteindre l'impossible* [5]. Vous me demandez, Messieurs, quel est ce mysticisme si redoutable en ce moment, ce mysticisme vers lequel les âmes fatiguées de cruelles déceptions sont en danger de se porter au détriment de la philosophie; vous le cherchez vainement autour de vous, et je vous réponds : Ce mysticisme, qu'autrefois on n'a pas craint d'appeler tout haut par son nom, ce n'est autre chose que le Christianisme lui-même. Car nous acceptons pour la foi chrétienne l'accusation que vous allez entendre; s'il y a là un crime, c'est le crime de tout chrétien. Oui, *ce n'est point assez pour lui de concevoir Dieu sous le voile transparent de l'univers et au-dessus des vérités les plus hautes. Il ne croit pas connaître Dieu*, du moins il ne croit pas le connaître assez pour arriver au ciel, *s'il ne le connaît que dans ses manifestations* naturelles *et par les signes de son existence : il veut l'apercevoir directement* par les lumières de la foi ici-bas, face à face dans la gloire; *il veut s'unir à lui par quelque procédé extraordinaire* [6], oui, par le procédé de la vie surnaturelle, de la grâce sanctifiante, de la communion eucharistique. Sans cela, il ne serait pas chrétien, il n'aurait pas la foi et l'espérance chrétiennes.

Enfin on lit plus loin : *L'erreur fondamentale du mysticisme, c'est qu'il fait de*

[1] Deum nemo vidit unquam : unigenitus Filius qui est in sinu Patris, ipse enarravit. JOANN. I. 18.

[2] Hæc est vita æterna ut cognoscant te, solum Deum verum, et quem misisti Jesum Christum. JOANN. XVII, 3.

[3] Du *Vrai*, etc., p. 10.

[4] IBID., p. 452

[5] IBID., p. 107.

[6] IBID., p. 108.

l'être infini l'objet direct de l'amour. Mais un tel amour ne se peut soutenir que par des efforts surhumains qui aboutissent à la folie[1]. Vainement l'auteur se rejettera-t-il ensuite sur les excès de ce mysticisme intempérant condamné par l'Église dans le quiétisme; la vérité est que l'accusation de folie porte ni plus ni moins sur l'acte de charité chrétienne, laquelle n'est une vertu théologale que parce qu'elle fait de Dieu *l'objet direct de l'amour.*

Qu'ajouterai-je encore, Messieurs et chers Coopérateurs? C'est un principe fondamental de l'Évangile que, pour arriver à la béatitude après cette vie, l'homme est tenu d'être saint ici-bas. Et la sainteté, c'est plus que la vertu humaine, c'est plus que le devoir naturel; c'est l'observation de la loi révélée, c'est la pratique de la doctrine et de la morale évangélique, c'est la vie de la foi et de la grâce, c'est la reproduction par chacun de nous de la vie de J.-C. « Soyez saints, parce que je suis saint, dit le Seigneur[2]. » La philosophie contemporaine nous dit au contraire avec assurance : *La sainteté n'est pas plus accessible à l'homme dans cette vie que la béatitude. Nous pouvons aspirer à l'une et à l'autre par le désir et par l'espérance, mais notre objet immédiat ici-bas, c'est la vertu : là seulement réside l'obligation; elle n'est point ailleurs. L'erreur du mysticisme est d'anticiper sur les droits de la mort... La sainteté présuppose la vertu, et c'est la vertu qu'on doit recommander aux hommes. La sainteté ne leur manquera pas un jour des mains de la mort et de Dieu, si, vivants, ils n'ont pas manqué au devoir. La sainteté est un idéal auquel on peut aspirer; la vertu est une loi qui nous est imposée et pour laquelle nul délai ne peut être ni demandé ni accordé*[3]. Ainsi, cela est clair, vivez en honnêtes philosophes, observez la vertu naturelle et le devoir humain ; mais ne rêvez pas une perfection surnaturelle qui n'est pas d'obligation et qui n'est pas compatible avec la vie présente. Renvoyez les prédications de Jésus-Christ et de son Apôtre *à une autre fois*[4], et, pour le présent, contentez-vous d'obéir aux préceptes de la raison : le surplus sera l'affaire *de la mort et de Dieu.*

Que dirais-je de tant d'autres assertions? Que signifie ce Dieu de la philosophie *qui est une personne comme la personne humaine, avec l'infinité de plus, et qui peut ainsi porter la Trinité chrétienne*[5]? Que penser de cette énumération, si souvent renouvelée, qui met sur un même rang *l'inspiration du poëte, l'instinct du*

[1] Du *Vrai*, p. 116.

[2] Secundum eum qui vocavit vos, Sanctum, et ipsi in omni conversatione sancti sitis : Quoniam scriptum est : Sancti eritis, quoniam ego sanctus sum. I Petr. I, 15, 16.

[3] *Premiers Essais de Philosophie*, par M. Victor Cousin; 3e édition, revue et corrigée, 1855, p. 307, 309.

[4] Audiemus te de hoc iterum. Act. XVII, 32.

[5] *Premiers Essais*, p. XIII.

héros, l'enthousiasme du Prophète[1]? Comment qualifier cette affectation d'assimiler les miracles du Christianisme aux jongleries de la superstition[2], et de faire dériver les extases et les visions de sainte Thérèse ou de la pieuse Madeleine de Saint-Joseph d'une imagination échauffée par le cœur[3]? Et cette accusation portée contre *la morale ascétique, qui étouffe la sensibilité au lieu de la régler, et pour sauver l'âme des passions lui commande un sacrifice de tous les instincts de la nature qui ressemble à un suicide*[4]; comme aussi ce danger d'*abêtir les âmes à force de vouloir les épurer*[5]? Et ce reproche fait à *l'auteur de l'Imitation, à l'angélique habitant d'un cloître, d'appeler la mort comme une délivrance bienheureuse, et de la devancer, autant qu'il est en lui, par une continuelle pénitence et dans une adoration muette*[6]: comme si N.-S. J.-C. n'avait pas prêché le renoncement à soi-même[7], comme si le grand Apôtre n'avait pas demandé « d'être séparé de ce corps de mort[8], » et n'avait pas « désiré la dissolution de sa chair pour être avec le Christ[9]? »

Vous le voyez, Messieurs, il y a là un renversement complet de tout le Christianisme. Ni la révélation, ni les miracles et les prophéties, ni l'Incarnation, ni les actes de foi, d'espérance et de charité, ni les sacrements, et particulièrement l'Eucharistie, ni les préceptes et les conseils évangéliques, ni les exemples des Saints, ne peuvent rester debout en présence de pareilles affirmations. Tout rapport entre Dieu et l'homme qui ne résulte pas uniquement de l'entremise de la raison et de la nature, est nié en principe et en fait. Jésus-Christ est supprimé.

Cependant, me direz-vous, le nom de Jésus-Christ se rencontre, au moins équivalemment, dans ces ouvrages philosophiques. On y parle du *Christianisme*, du *sublime et doux crucifié*, de *la folie de la croix*. Oui, cela est vrai, et je veux vous dire aussi comment saint Hilaire caractérise une des phases de l'ancien arianisme: « La stratégie du moment, disait-il, consiste à s'abriter sous le voile » spécieux de l'orthodoxie évangélique, de telle sorte que Jésus-Christ semble être » annoncé alors même qu'il est nié[10]... Ils ont introduit un nouveau Christ sous le

[1] Du *Vrai*, etc., p. 61.
[2] Ibid., p. 123.
[3] *Madame de Longueville*, par M. V. Cousin; 2e édit., 1853, p. 92.—Note, *ibid.* et p. 438.
[4] Du *Vrai*, etc., p. 277.
[5] Ibid., p. 381.
[6] Ibid., p. 277.
[7] Matth. xvi, 24.
[8] Infelix ego homo, quis me liberabit de corpore mortis hujus? Rom. xii, 24.
[9] Desiderium habens dissolvi et esse cum Christo. Philip. i. 23.
[10] Hoc nunc sub opinione falsæ pietatis efficitur, hoc sub specie prædicationis evangelicæ laboratur, ut Dominus Jesus, dum prædicari creditur, denegetur. Contra Auxent. 2.

» couvert duquel l'antechrist pût se glisser. Car ce Christ de leur façon, *hunc suum* » *Christum*, ils ne lui accordent pas la divinité : c'est assez qu'il soit une créature » plus excellente que les autres[1]... De cette manière, ils ont réussi à tromper les » simples, qui pensent que les mots renferment les croyances qu'ils expriment[2], et » qui ne découvrent pas la ruse de ces écritures composées en style d'antechrist : » *scripturam stylo antichristi compositam*[3]. » Ainsi en est-il à cette heure. La Religion chrétienne, on la proclame *incomparablement la plus parfaite et la plus sainte de toutes* les religions ; mais on n'a garde de la proclamer la seule vraie ; on se glorifie au contraire d'être *en communion avec toutes les grandes philosophies et avec les religions qui couvrent la terre*[4], comme si la Religion chrétienne, qui condamne toutes les sectes dissidentes et qui se proclame divine, n'était pas déclarée fausse par cela seul que d'autres religions peuvent revendiquer, même à un moindre degré, la perfection et la sainteté. Ailleurs, on se prend à regretter que Platon n'ait pas trouvé sur la terre *la religion du sublime et doux crucifié*, qu'il n'ait pas *eu affaire* à elle, lui *qui gardait déjà tant de ménagements envers la religion de son temps ;* et l'on se tient pour assuré que ce grand maître de la philosophie, ce type de l'humanité, *s'il était venu de nos jours, à défaut de la foi d'un Augustin, d'un Anselme, d'un Thomas, d'un Bossuet, aurait eu sans aucun doute les sentiments au moins d'un Montesquieu, d'un Turgot, d'un Franklin*[5] ; ce qui veut dire que Platon, cette personnification suprême de la raison humaine, s'il eût vécu en des temps chrétiens, aurait pu être déiste ou protestant : voilà tout ce que l'Evangile et l'Eglise peuvent attendre de mieux de la philosophie. Enfin, vous éprouvez un tressaillement de joie, parce que votre œil vient de découvrir sous la plume de l'écrivain un des mots les plus saints de l'idiome chrétien : *la folie de la croix*[6] ; mais quel n'est pas votre mécompte en apprenant aussitôt que *cette folie-là*, comme celle qui réside *dans tout homme supérieur, c'est la partie divine de la raison*, et en l'entendant comparer, soit à *cette puissance mystérieuse que Socrate appelait un démon*, soit à ce que *Voltaire appelait le diable au corps*, sans lequel *une comédienne même* ne saurait être *une*

[1] Nam ipsi nunc Christum novum, per quem antichristus subreperet, intulerunt. Volunt enim hunc suum Christum non ejus divinitatis esse cujus et Pater est, sed esse potentem et præstantem cæteris aliis creaturis. Contra Auxent. 5, 6.

[2] Et hujus usque quidem adhuc impietatis fraude perficitur, ut jam sub antichristi sacerdotibus Christi populus non occidat, dum hoc putent illi fidei esse quod vocis est. Ibid. 6.

[3] Ibid. 7.

[4] Du *Vrai*, p. 452.

[5] Ibid., p. 426, 428.

[6] Ibid., p. 174.

comédienne de génie[1] !!! Après de tels blasphèmes, Messieurs, qu'importent *les hommages sincères et affectueux dont la philosophie nouvelle couvre le Christianisme*[2] ? Qu'importe que le philosophe *doive mesurer ses progrès en philosophie par ceux de la tendre vénération qu'il ressentira pour la religion de l'Evangile*[3] ? N'est-il pas mille fois évident que nous avons affaire à des naturalistes *qui peuvent considérer Jésus-Christ comme un homme plein de sagesse, ou même comme un personnage divin, mais qui ne confessent pas qu'il est un Dieu*, et contre lesquels notre Concile a prononcé sa rigoureuse condamnation[4] ?

Non, le Christ de ces philosophes n'est pas le Seigneur Jésus-Christ que j'adore. C'est un Christ psychologique, conçu de l'esprit de l'homme, né de son intelligence ; celui que ma foi me révèle est conçu du Saint-Esprit, né de la bienheureuse Vierge Marie. Leur Christ est venu d'en bas, jailli des entrailles de l'humanité ; mon Jésus est descendu d'en haut, il est sorti du sein du Père éternel. Leur Christ n'est que consubstantiel à l'homme, le mien est consubstantiel à Dieu. C'est leur propre raison qu'ils adorent en adorant le Verbe abstrait qu'ils ont fait ; et moi j'humilie ma raison devant celle de Dieu en adorant le Verbe incarné qui m'est prêché. Que parlez-vous de rapprochement et d'entente quand nous sommes toujours séparés par un abîme? Prophète complaisant, comment osez-vous dire que, *malgré quelques apparences contraires, la paix est à la veille de se faire*? Des apparences, grand Dieu ! comme si le point de litige entre eux et nous, entre l'Église et ce qu'ils appellent l'humanité, entre les défenseurs de la foi et les grands prêtres de la raison, ce n'était pas la question même de la divinité de Jésus-Christ et de sa doctrine ! Je le dirai hardiment avec saint Hilaire : « La cause qui nous force de parler aujourd'hui n'est rien moins que » la cause de Jésus-Christ : *Nunc non alia nobis ad dicendum causa quam Christi* » *est.*[5] » Nous croyons, nous, qu'en dehors de toutes les lois qui régissent la race humaine, en dehors de tous les perfectionnements naturels dont elle est susceptible, par un élan spontané de son amour, de son immense

[1] Dans une de ses compositions plus récentes, le même auteur reproduit avec complaisance le même parallèle entre le démon de Socrate et le bon ange de la mère Madeleine de Saint-Joseph. C'est toujours la même théorie rationaliste, la même négation des phénomènes surnaturels. *Madame de Longueville*, p. 92.

[2] *Premiers Essais*, p. 15.

[3] Du *Vrai*, etc., p. 6.

[4] *Concil. Burdig.* 1850, p. 15.

[5] Contra Constant. III.

et excessif amour, *propter nimiam charitatem suam* [1], par un prodige qui appartient essentiellement à l'ordre surnaturel, le Verbe de Dieu, Dieu de Dieu, lumière de lumière, consubstantiel à son père, est descendu des cieux, qu'il a pris une chair, qu'il est né d'une Vierge, qu'il s'est fait homme, et qu'il a élevé tous les hommes ses frères à la qualité de fils adoptifs de Dieu et d'héritiers du royaume céleste. Nous croyons ce dogme théologique « de la venue » du Verbe dans la chair, et à cause de cela nous sommes assurés de posséder » l'esprit de Dieu, d'être les enfants de Dieu : *Omnis spiritus qui confitetur Jesum* » *Christum in carne venisse*, *ex Deo est*, » dit saint Jean [2]. Mais, continue le disciple bien-aimé, « tout esprit orgueilleux qui altère, *qui dissout* le dogme de » Jésus, n'est pas de Dieu : *Et omnis spiritus qui solvit Jesum, ex Deo non* » *est* [3]. Or un grand nombre de séducteurs ont paru dans le monde, qui ne » confessent point que J.-C. soit venu dans la chair : *Multi seductores exierunt in* » *mundum qui non confitentur Jesum Christum venisse in carnem.* [4] » Ils corrompent la notion surnaturelle de l'Incarnation; ils disent que le Verbe fait chair, c'est la raison suprême en tant qu'elle est communiquée à tout homme venant en ce monde; ils ne voient dans le Christ et par le Christ que la nature humaine plus richement dotée de la raison divine; Jésus-Christ est un homme qui a fait faire un grand pas à l'humanité, qui a déterminé un des progrès de sa marche toujours ascendante, qui a rassemblé sous forme de religion les meilleures traditions de la philosophie spiritualiste qui l'a précédé et qui devait se perfectionner encore après lui. Et ainsi la raison orgueilleuse se fait un trophée de ce qui est le plus grand, le plus impénétrable mystère de la grâce. Et ainsi la fausse sagesse réduit à des proportions humaines l'incommensurable chef-d'œuvre de la toute-puissance et de la charité divine. « Or, dit encore saint Jean, quiconque se retire et ne demeure pas dans la doc» trine du Christ, celui-là est un séducteur et un antechrist, et Dieu n'est pas en » lui. Si quelqu'un vient à vous et ne vous apporte pas la doctrine révélée de J.-C., » ne le recevez pas chez vous et ne le saluez pas; car le saluer, c'est participer à » ses œuvres mauvaises. [5] » Telle est, Messieurs et chers Coopérateurs, la règle sé-

[1] Ephes. ii, 4.

[2] i Joann. iv, 2.

[3] Ibid. 3.

[4] ii Joann. 7.

[5] Hic est seductor et antichristus... Omnis qui recedit et non permanet in doctrina Christi, Deum non habet. Si quis venit ad vos et hanc doctrinam non affert, nolite recipere eum in domum, nec ave ei dixeritis. Qui enim dicit illi ave, communicat operibus ejus malignis. Ibid. 7, 9, 10, 11.

vère tracée par le disciple de la charité toutes les fois que la personne adorable de J.-C. est en cause. C'est à cette recommandation du plus tendre des apôtres que nous obéissons en ce moment. Qu'importe la colère de ceux qui voudraient exploiter le silence? et qu'importent aussi les murmures et l'étonnement de certains hommes trop peu dociles, qui se font juges de ce qu'ils ignorent, et les plaintes de quelques esprits tournés à la paix *quand même*, qui ne veulent pas qu'on trouble leurs illusions, ni qu'on aborde les matières auxquelles il ne leur plaît pas de prêter leur attention? La paix n'est possible que dans la vérité. Or, « qui donc est menteur, sinon celui qui nie que Jésus est le Christ? *Quis est mendax, nisi is qui negat quoniam Jesus est Christus*[1]? » Et qui donc est aveugle, sinon celui qui a lu les productions de ce temps, et qui ne voit pas que ce qui est toujours en cause, c'est Jésus-Christ? Oui, la question vivante qui agite le monde moderne, c'est de savoir si le Verbe de Dieu incarné, Jésus-Christ, demeurera sur les autels, ou si, sous une forme plus ou moins adoucie, la déesse Raison le supplantera au milieu de nous. Et la question ainsi posée ne comporte pour aucun chrétien l'abstention et la neutralité, n'est susceptible d'aucune transaction ni d'aucun atermoiement.

Vainement voudrait-on alléguer ici que la philosophie a ses limites et qu'elle doit se garder de toute incursion, de tout empiétement sur le domaine de la révélation. Autre chose est de s'arrêter à la frontière du surnaturel, autre chose est d'en nier l'existence et les conséquences. Or, ce que nous reprochons à toute l'école moderne, ce n'est pas le soin qu'elle prend, ou du moins qu'elle pourrait prendre, d'établir et de développer par la lumière de la raison les doctrines et les préceptes de la religion naturelle. Nos théologiens, qui sont aussi des philosophes, n'ont pas négligé d'approfondir les vérités et les obligations qui peuvent jaillir de l'entendement humain et de la conscience, abstraction faite de toute loi positive et révélée. Mais, d'une part, le philosophe, mis en présence des faits historiques et des monuments publics sur lesquels se fonde la révélation, est obligé par sa raison et sa conscience même de se rendre à l'évidente crédibilité des témoignages qui démontrent l'existence de l'ordre surnaturel. D'autre part, l'existence de l'ordre surnaturel une fois établie, le philosophe peut sans doute, jusqu'à un certain point, s'abstenir de traiter des devoirs qui en découlent, car sa qualité de philosophe ne lui impose pas les devoirs de l'apostolat religieux, et le divin Révélateur ne lui a pas confié le ministère spirituel des âmes; mais,

[1] Joann. II, 22.

à coup sûr, il ne peut, sans impiété et sans blasphème, soutenir que sa doctrine purement philosophique et naturelle donne aux hommes le dernier mot de leur destinée et de celle du genre humain ; il ne peut, sans sacrilége, égaler sa science, qui est la science bornée et trop souvent faillible de l'homme, à la révélation divine, qui est une communication de la science infinie et toujours infaillible de Dieu ; enfin, il ne peut nier qu'en cas de divergence et de désaccord apparent, l'esprit humain ne doive s'humilier devant l'autorité de la foi, assuré d'ailleurs de rentrer ainsi dans la voie de la saine raison, attendu que, le Dieu de la révélation étant le Dieu de la nature, sa parole surnaturelle ne saurait jamais être en contradiction avec la vérité qu'il a primitivement déposée en nous, mais que nous savons trop souvent obscurcir. Or, Messieurs et chers Coopérateurs, c'est ici que nous avons à vous signaler la conjuration générale et permanente du philosophisme qui nous envahit de toutes parts.

VII. L'assertion la plus chère à toute l'école contemporaine, le point sur lequel toutes les divisions cessent et l'accord le plus unanime s'établit, c'est que l'esprit de l'homme n'a d'autre maître que lui-même. L'*indépendance*, l'*émancipation* de la raison, telle est la maxime fondamentale : conquête tardive, on l'avoue, puisque les uns ne la font dater que du dix-septième [1] ou du dix-huitième siècle [2], et que les autres lui assignent seulement trois dates principales dans le passé : Abélard, Descartes, 1789, ou bien encore, la Renaissance, la Philosophie et la Révolution [3] ; mais conquête sacrée et sublime qu'il faut garder et défendre à tout prix. *Ou la philosophie n'est pas*, s'écrie-t-on, *ou elle est la dernière explication de toutes choses* [4]. Et nous disons, nous : Ou la Religion révélée n'existe pas, ou elle est l'explication de mille choses que n'explique pas la philosophie ; ou le Christianisme n'existe pas, ou il faut admettre qu'il enseigne à l'homme des vérités que sa raison n'avait pas découvertes, qu'il lui impose des devoirs positifs que sa conscience seule ne lui dictait pas, enfin qu'il lui assigne une destinée à laquelle sa nature ne pouvait prétendre et qu'il est impossible d'atteindre par les seules ressources de la morale humaine.

Un livre moderne a paru, intitulé : DU DEVOIR ; il peut se résumer ainsi :

[1] Descartes a été l'émancipateur de la raison. BOUILLIER, *Hist. de la Philosophie cartésienne*. 1854.

[2] Combien de fois n'avons-nous pas répété sur tous les tons : Gardons du dix-huitième notre indépendance ; voilà notre conquête. *Premiers Essais*, 1855. Avertissement de la 3e édit., p. XIV.

[3] Du *Devoir*, p. III.—*Revue des Deux-Mondes*, 1854.

[4] Du *Vrai*, etc., p. 448.

« Le Devoir conduisant au bonheur après cette vie, sans Jésus-Christ, sans l'Evangile, sans la Foi, sans l'Eglise, sans la Rédemption, sans la Grâce, sans les Sacrements. » On admet, il est vrai, *que le philosophe, en même temps qu'il est philosophe, peut appartenir à une Eglise*, et l'on enseigne qu'alors *il observe suffisamment le devoir d'adorer Dieu en se conformant aux pratiques du culte auquel il appartient*[1] : que ce culte soit vrai ou faux, c'est ce qu'on ne distingue pas. On se demande ensuite *comment le philosophe qui n'appartient à aucune religion positive remplira le devoir d'adorer Dieu par un culte*, et l'on trouve apparemment le cas assez pratique pour qu'il doive être résolu. Le casuiste, en effet, se met à l'œuvre ; il trace en quelques lignes un programme de bonne vie et mœurs, renfermant *à peu près tous les préceptes que l'on peut faire découler des inductions philosophiques sur Dieu et la Providence*. Cela dit, il ajoute : *Reconnaissons que ces quelques préceptes ne sauraient constituer un culte. Ils ne suffisent à l'homme ni pour sa sanctification, ni pour sa consolation ; ou, pour parler plus exactement*, ILS SUFFISENT AUX AMES D'ÉLITE, *qui savent aimer et penser, mais le reste de l'humanité a d'autres besoins*[2]. Ce langage n'a pas besoin de commentaire : « La Religion, les cultes, peu importe d'ailleurs le choix, sont pour la foule, qui ne sait ni aimer ni penser ; la philosophie suffit aux âmes d'élite. » Le maître, que l'on contredit quelquefois, mais à l'avis duquel on se range en définitive toujours, l'avait fortement insinué : *Sans la religion*, disait-il, *la philosophie, réduite à ce qu'elle peut tirer laborieusement de la raison naturelle perfectionnée, s'adresse à un bien petit nombre, et court risque de rester sans une grande efficacité sur les mœurs et sur la vie*[3]... Et ailleurs : *La philosophie ne croit point s'humilier en avançant qu'elle est faite pour quelques-uns et ne suffit pas au genre humain*[4]. Or, nous enseignons, et nous établirons tout à l'heure que, sans la religion, la philosophie ne suffit à personne, parce que tous sont appelés à la gloire surnaturelle, et que la pure philosophie n'y conduira jamais qui que ce soit.

A propos du livre DU DEVOIR, je dois, Messieurs et chers Coopérateurs, vous entretenir d'un incident particulier. Dès son apparition, cet ouvrage avait attiré notre attention. Il nous importe d'autant plus de surveiller le naturalisme religieux de certains écrits, qu'il semble, lui aussi, nous toucher de plus près, qu'il se donne pour le dernier mot de la Religion, et que, par un air d'honnêteté, par l'avantage

[1] Du *Devoir*, p. 483.
[2] IBID, p. 487.
[3] Du *Vrai*, etc., p. 428-429.
[4] *Premiers Essais*, p. XIII.

surtout qu'il offre d'être un culte très-commode, il peut séduire plus d'une âme, et faire prendre le change à de bons esprits qui, en ce temps de lassitude publique et à la suite d'espérances excessives cruellement déçues, sentent le besoin de Dieu et s'achemineraient tout naturellement vers le Christianisme pour satisfaire ce besoin immortel. Une circonstance vint augmenter nos appréhensions. Une compagnie illustre, dont les jugements ont un grand poids, et qui semble revendiquer désormais, outre ses attributions littéraires, une part considérable dans *la direction intellectuelle du pays*, avait cru devoir couronner, en société d'un traité remarquable de philosophie chrétienne, le volume dangereux dont nous venons de vous indiquer la tendance et de vous citer, en les prenant au milieu de mille autres, quelques propositions qui résument tout l'esprit du livre. Le rapport, écrit par un homme très-distingué auquel on conçoit que les lettres sacrées soient encore plus familières que la doctrine exacte de la foi, confondait d'une façon étrange toutes les notions religieuses et s'écartait des règles rigoureuses du langage chrétien. Ce fait n'était pas le seul de son genre. Divers symptômes tout semblables s'étaient manifestés dans plusieurs corps savants. Or, on ne peut nier que tout appoint nouveau donné à l'éclectisme, à l'indifférentisme, prend une singulière gravité dans un siècle déjà si enclin à traiter toutes les religions, toutes les croyances sur un pied d'égalité, et à étaler l'une à côté de l'autre toutes les doctrines les plus contraires, comme on expose les produits les plus divers de l'industrie. De tels faits ont beaucoup plus de portée encore que les théories, et ils sont de nature à achever le renversement du sens chrétien, déjà si profondément altéré parmi nous. Nous fûmes donc péniblement affecté de ce chaos d'éloges et de ce pêle-mêle de récompenses qui consacraient le chaos et le pêle-mêle des principes, et notre sollicitude pour la pureté de la doctrine nous obligea de signaler, comme indigne de figurer à côté d'une théodicée orthodoxe, cette morale naturaliste qui n'aboutit qu'à *des vertus dont* Bossuet a dit que *l'enfer est rempli*.

La parole austère du grand évêque, tombée de notre plume, excita de vives récriminations dans lesquelles se révéla toute la profondeur du mal auquel nous cherchions à nous opposer. Nous ne parlerons pas d'un écrivain recommandable qui, habitué à se porter pour modérateur de la presse religieuse, crut pouvoir opposer son jugement à celui qu'un évêque venait d'exprimer sur une question incontestablement doctrinale et théologique. La distraction d'un esprit préoccupé peut seule excuser les phrases incohérentes dans lesquelles ce publiciste, que nous ne saurions cesser d'estimer, s'est montré si étranger aux premiers principes de la science chrétienne, ou

plutôt, si tristement atteint de cette funeste disposition aux conciliations les plus impossibles, qui est un des grands périls religieux du moment[1]. Cet adversaire, sur lequel nous ne devions naturellement pas compter, fut appuyé par d'autres contradicteurs qui ne pouvaient nous manquer; et nous avons trouvé dans une feuille qui occupe un rang considérable dans l'opinion publique les paroles qui suivent : *Bien des honnêtes gens de ma connaissance, qui n'ont que des vertus naturelles, se sont fort attristés dernièrement d'entendre une voix très-autorisée appeler les vertus naturelles « de fausses vertus dont l'enfer est plein*[2] ». L'on ajoutait : *D'où vient donc ce malentendu, et pourquoi persiste-t-il? Car enfin, ce qui importe, c'est que l'homme fasse le bien : qu'il le fasse au nom de sa raison et de sa conscience, ou qu'il le fasse au nom de sa foi, n'est-ce pas toujours le bien? et pourvu que l'homme atteigne le but moral que la religion lui propose, la religion ne peut-elle lui pardonner d'y arriver par la route de la philosophie*[3] ?

Ce même écrivain, quelque temps auparavant, établissait nettement l'existence de toute une classe d'hommes qui ont la prétention *de se tenir entre le scepticisme et l'orthodoxie, dans un juste milieu philosophique et paisible, où ils croient trouver le repos de leur conscience et la règle de leur vie... Ces incrédules-là*, disait-il, *sont honnêtes et convaincus; ils croient trouver dans la raison humaine une lumière assez éclatante pour diriger leur conduite, une discipline assez forte pour suffire à tous leurs devoirs. Ils répètent souvent que si on leur démontrait qu'ils se trompent, que leur lumière est une fausse lumière, que leur règle de conduite est une règle fragile, que leur morale n'a pas de sanction, ils éprouveraient une reconnaissance singulière et n'opposeraient à cette démonstration aucun entêtement d'orgueil.... Ce qu'il faudrait donc pour les convertir*, ajoutait-il, *c'est une démonstration bien nette et bien décisive que le dogme est absolument indispensable, et que sans lui la morale n'est rien; une argumentation vigoureuse contre la raison pour lui prouver par des raisons péremptoires qu'elle ne peut rien sans la foi*[4].

Ainsi, Messieurs et chers Coopérateurs, le siècle présent ne saurait nous taxer de calomnie, lorsque nous l'accusons de naturalisme. Les aveux que nous venons

[1] Le *Correspondant*, 25 novembre 1854, p. 303-305.

[2] Le mot est de Bossuet, et il est dénaturé dans la citation. Nous ne disons pas de *fausses* vertus, mais des vertus qui ne conduisent pas au ciel par elles-mêmes, et qui, si elles ne sont pas complétées par d'autres, ne peuvent préserver de l'enfer.

[3] *Journal des Débats*, 8 mars 1855.

[4] *Id.*, mai 1854.

de recueillir sont aussi clairs que les raisonnements qui les accompagnent sont confus. Il appartient donc aux prédicateurs de la foi chrétienne de porter le flambeau de la vérité au milieu de ces ténèbres.

Non, mille fois non, vous n'enseignerez jamais que *les vertus naturelles sont de* FAUSSES *vertus, que la lumière naturelle est une* FAUSSE *lumière*; non, vous n'emploierez point *d'argumentation vigoureuse contre la raison pour lui prouver par des raisons péremptoires qu'elle ne peut* RIEN *sans la foi*. Si nous avions le malheur d'enseigner de pareilles propositions, nous tomberions sous le coup des censures de l'Eglise, dépositaire de toute vérité, et qui n'est pas moins attentive à maintenir les droits certains de la nature et de la raison qu'à venger ceux de la foi et de la grâce. L'argumentation vigoureuse contre la raison pour lui prouver péremptoirement qu'elle ne peut rien sans la foi, elle s'est trouvée, en ce siècle, sous la plume d'un prêtre célèbre et de quelques-uns de ses disciples. Les encycliques romaines sont venues leur apprendre qu'en démolissant la raison, ils détruisaient le sujet auquel la foi s'adresse et sans la libre adhésion duquel l'acte de foi n'existe pas; qu'en niant tout principe humain de certitude, ils supprimaient les motifs de crédibilité qui sont les préliminaires nécessaires de toute révélation. Et, pour ce qui est des vertus naturelles, Baïus ayant osé soutenir que les vertus des philosophes sont des vices, et que toute distinction entre la rectitude naturelle d'un acte humain et sa valeur surnaturelle et méritoire du royaume céleste n'était qu'une chimère, cet hérétique a été formellement condamné par le Pape saint Pie V [1]. Vous enseignerez donc, Messieurs, que la raison humaine a sa puissance propre et ses attributions essentielles; vous enseignerez que la vertu philosophique possède une bonté morale et intrinsèque que Dieu ne dédaigne pas de rémunérer, dans les individus et dans les peuples, par certaines récompenses naturelles et temporelles, quelquefois même par des faveurs plus hautes. Mais vous enseignerez aussi et vous prouverez, par des arguments inséparables de l'essence même du Christianisme, que les vertus naturelles, que les lumières naturelles ne peuvent conduire l'homme à sa fin dernière, qui est la gloire céleste; vous enseignerez que le dogme est indispensable, que l'ordre surnaturel dans lequel l'Auteur même de notre nature nous a constitués par un acte formel de sa volonté et de son amour, est obliga-

[1] La vingt-cinquième et la soixante-deuxième propositions condamnées de Baïus sont celles-ci : Omnia opera infidelium sunt peccata, et philosophorum virtutes sunt vitia. — Illa quoque distinctio qua opus dicitur bifariam bonum, vel quia ex objecto et omnibus circumstantiis rectum est et bonum (quod naturaliter bonum appellare consueverunt) : vel quia est meritorium regni æterni, eo quod sit a vivo Christi membro per Spiritum caritatis, rejicienda est.

toire et inévitable; vous enseignerez que Jésus-Christ n'est pas facultatif, et qu'en dehors de sa loi révélée, il n'existe pas, il n'existera jamais *de juste milieu philosophique et paisible* où qui que ce soit, *âme d'élite* ou âme vulgaire, puisse trouver le repos de sa conscience et la règle de sa vie. Vous enseignerez qu'il n'*importe* pas seulement *que l'homme fasse le bien*, mais qu'*il importe qu'il le fasse au nom de la foi*, par un mouvement surnaturel, sans quoi ses actes n'atteindront pas le but final que Dieu lui a marqué, c'est-à-dire le bonheur éternel des cieux. Cet enseignement, vous l'appuierez sur tout ce que l'Evangile et la tradition ont de plus positif. Il ne m'appartient pas d'établir ici devant vous cette grande et solide thèse, que chacun de vous saura développer. Je veux seulement vous dire l'objection que j'ai recueillie plus d'une fois sur les lèvres des hommes du monde : elle me donnera lieu d'entrer au plus vif de la question.

« A Dieu ne plaise, me disait l'un d'eux, que je m'attache jamais, de propos délibéré du moins, à cette vie grossière des sens qui assimile l'être intelligent à l'animal sans raison! Cette vie ignoble est indigne d'un esprit cultivé, d'un cœur noble et bien fait : je repousse le matérialisme comme une honte pour l'espèce humaine. Je professe hautement les doctrines spiritualistes; je veux, de toute l'énergie de ma volonté, vivre de la vie de l'esprit et observer les lois exactes du devoir. Mais, ajoutait-il, vous me parlez d'une vie supérieure et surnaturelle; vous développez tout un ordre surhumain, basé principalement sur le fait de l'Incarnation d'une personne divine; vous me promettez, pour l'éternité, une gloire infinie; la vue de Dieu face à face, la connaissance et la possession de Dieu tel qu'il se connaît et qu'il se possède lui-même; comme moyens proportionnés à cette fin, vous m'indiquez les éléments divers qui forment, en quelque sorte, l'appareil de la vie surnaturelle : foi en Jésus-Christ, préceptes et conseils évangéliques, vertus infuses et théologales, grâces actuelles, grâce sanctifiante, dons de l'Esprit-Saint, sacrifice, sacrements, obéissance à l'Eglise. J'admire cette hauteur de vues et de spéculations. Mais, si je rougis de tout ce qui m'abaisserait au-dessous de ma nature, je n'ai non plus aucun attrait pour ce qui tend à m'élever au-dessus. *Ni si bas, ni si haut.* Je ne veux faire *ni la bête ni l'ange* : je veux rester homme. D'ailleurs j'estime grandement ma nature; réduite à ses éléments essentiels et telle que Dieu l'a faite, je la trouve suffisante. Je n'ai pas la prétention d'arriver après cette vie à une félicité si ineffable, à une gloire si transcendante, si supérieure à toutes les données de ma raison ; et, surtout, je n'ai pas le courage de me soumettre ici-bas à tout cet ensemble d'obligations et de vertus surhumaines. Je serai donc reconnaissant envers Dieu de ses généreuses

intentions, mais je n'accepterai pas ce bienfait, qui serait pour moi un fardeau. Il est de l'essence de tout privilége de pouvoir être refusé. Et puisque tout cet ordre surnaturel, tout cet ensemble de la révélation est un don de Dieu, gratuitement surajouté par sa libéralité et sa bonté aux lois et aux destinées de ma nature, je m'en tiendrai à ma condition première; je vivrai selon les lois de ma conscience, selon les règles de la raison et de la religion naturelle; et Dieu ne me refusera pas, après une vie honnête, vertueuse, le seul bonheur éternel auquel j'aspire, la récompense naturelle des vertus naturelles. »

Vous avez reconnu, Messieurs, le plus spécieux raisonnement du naturalisme, que personne ne nous accusera d'avoir affaibli, car jamais peut-être il ne s'est présenté avec cette force. Or, ce raisonnement porte à faux, et il est de tout point inadmissible, puisqu'il méconnaît à la fois et le souverain domaine de Dieu sur sa créature, et les conséquences nécessaires de la venue de Jésus-Christ sur la terre, et le véritable état de la nature humaine dans sa condition actuelle.

VIII. Il méconnaît le souverain domaine de Dieu. En effet, on ne prouvera jamais que Dieu, après avoir tiré l'homme du néant, après l'avoir doué d'une nature excellente, n'ait pas conservé le droit de perfectionner son ouvrage, de l'élever à une destinée plus excellente encore et plus noble que celle qui était inhérente à sa condition native. Au contraire, les mêmes faits qui établissent d'une façon irréfragable que Dieu s'est mis en rapport direct et immédiat avec l'homme par la révélation, les mêmes faits qui nous obligent d'admettre la divinité des Saintes-Ecritures et l'existence de l'ordre surnaturel, nous forcent aussi de reconnaître l'obligation où nous sommes d'entrer dans cet ordre de grâce et de gloire, sous peine des châtiments les plus justes et les plus sévères. En nous assignant une vocation surnaturelle, Dieu a fait acte d'amour, mais il a fait acte aussi d'autorité. Il a donné, mais en donnant il veut qu'on accepte. Son bienfait nous devient un devoir. Le souverain Maître n'entend pas être refusé. Si l'argile n'a pas le droit de dire au potier : « Pourquoi fais-tu de moi un vase d'ignominie[1] ? », elle est infiniment moins autorisée encore à lui dire : « Pourquoi fais-tu de moi un vase d'honneur? » Quoi donc! ouvrage rebelle, vous vous plaignez de ce que celui qui vous a pétri de ses mains, qui a tout droit sur vous, use de son autorité suprême pour assigner à votre obscurité une place brillante au delà des astres! Humble esclave de celui qui vous a donné l'être, vous vous plaignez de ce qu'il vous tire de la poussière pour vous ranger parmi les princes des cieux! Le souverain domaine que Dieu peut exercer sur vous à son gré, vous trouvez mauvais qu'il l'exerce

[1] Rom. ix, 20.

par la bonté! Phénomène monstrueux de l'ordre moral, vous êtes indocile au bienfait, révolté contre l'amour! Eh bien, le domaine imprescriptible de Dieu s'exercera sur vous par la justice. Malheureux mendiant du chemin, le Roi vous avait invité aux noces de son Fils, au banquet éternel de la gloire : c'était à vous de vous acheminer et de revêtir la robe nuptiale de la grâce pour être admis; vous vous êtes présenté sans cet ornement prescrit; il n'y aura point de place pour vous, même dans un coin de la salle, même à la seconde table; vous serez chassé dehors, jeté dans les ténèbres extérieures, là où il y aura des pleurs et des désespoirs[1]. Le même Dieu qui, dans l'ordre de la nature, par une suite de transformations physiques, fait passer incessamment les êtres inférieurs d'un règne plus infime à un règne plus élevé, avait voulu, par une transformation surnaturelle, vous faire monter jusqu'à la participation, jusqu'à l'assimilation de votre être créé à sa nature infinie. Substance ingrate, vous vous êtes refusé à cette affinité glorieuse, vous serez relégué parmi les rebuts et les déjections du monde de la gloire; portion résistante du métal placé dans le creuset, vous ne vous êtes pas laissé convertir en l'or pur des élus, vous serez jeté parmi les scories et les résidus impurs. Noblesse oblige : c'est un axiome parmi les hommes. Ainsi en est-il de la noblesse surnaturelle que Dieu a daigné conférer à la créature. La qualité d'enfant de Dieu, le don de la grâce, la vocation à la gloire, c'est là une noblesse qui oblige; quiconque y forfait, est coupable, coupable envers le souverain domaine de la Paternité divine, qui punira en esclave celui qui n'aura pas voulu être traité en fils.

IX. Du reste, supposer que Dieu n'a pu et n'a voulu faire de l'ordre surnaturel, c'est-à-dire du Christianisme, qu'une institution libre et facultative, ce n'est pas seulement méconnaître le droit et la volonté du Père, c'est outrager son Fils, Notre-Seigneur Jésus-Christ. En effet, la seconde naissance de l'homme, sa régénération surnaturelle, son adoption divine ont coûté cher au Dieu Sauveur; elles ont été le prix de grands travaux. Celui qui était éternellement dans le sein du Père s'est incarné dans le sein d'une femme, celui qui était Dieu s'est fait homme, afin de nous élever jusqu'à des hauteurs divines. Pour acheter, ou plutôt, ainsi que nous le dirons tout à l'heure, pour racheter nos âmes, pour leur ouvrir les portes du ciel, Jésus-Christ a donné sa vie; pour les éclairer, il a laissé une doc-

[1] Et ait illi : Amice, quomodo huc intrasti non habens vestem nuptialem? At ille obmutuit. Tunc dixit rex ministris : Ligatis manibus et pedibus ejus, mittite eum in tenebras exteriores : ibi erit fletus et stridor dentium. MATTH. XXII, 12, 13.

trine, un symbole; pour les guider, il a dicté des préceptes; pour les sanctifier, il a institué un sacrifice, des sacrements; pour les régir, il a établi une Église, une hiérarchie, un sacerdoce. Trente-trois années ont été consacrées à ce grand œuvre, qui ne s'est achevé que sur l'arbre douloureux de la Croix. Or, quelle est la prétention du naturalisme? C'est qu'il est permis à chacun d'accepter ou de refuser sa part dans les lumières de l'Evangile et dans les mérites de la Croix. Pour lui, Jésus-Christ n'a été ni un révélateur divin qu'on est tenu de croire, ni un législateur sérieux auquel on est tenu d'obéir, ni un rédempteur nécessaire sans lequel il n'y a pas de régénération et de salut. L'Evangile devient une théorie dont on peut faire impunément abstraction; la Croix est l'enseigne d'une école à laquelle on peut s'affilier ou se soustraire à son gré. Or, que le Fils de Dieu ait été envoyé sur la terre, et que, dans la pratique de la vie, il puisse être considéré comme non avenu par ceux qu'il avait mission d'éclairer et de sauver, c'est là une supposition pleine d'injure pour la Divinité, une assertion contre laquelle le bon sens réclame, une assertion que toutes les paroles de Jésus-Christ combattent, que toute la tradition chrétienne renverse. Entendez le Seigneur au moment solennel où il donne l'investiture aux Apôtres de la religion : *Toute puissance m'a été donnée au ciel et sur la terre; allez donc et enseignez toutes les nations, baptisez-les au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, enseignez-leur à observer tout ce que je vous ai prescrit*[1]. *Allez dans le monde entier, enseignez l'Evangile à toute créature. Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé, celui qui ne croira pas sera damné*[2]. Philosophe, vous voulez n'être jugé que par le Père, par Celui que vous appelez l'auteur de la nature; et l'Evangile vous répond que *le Père ne juge personne, mais qu'il a donné tout jugement au Fils, afin que tous honorent le Fils aussi bien que le Père; car celui qui n'honore pas le Fils, outrage le Père qui l'a envoyé*[3]. Vous permettez à quelques-uns de fléchir le genou au nom de Jésus-Christ, et vous stipulez pour d'autres le droit de rester debout; *et Dieu a exalté son Fils et il lui a donné un nom qui est au-dessus de tout nom, afin qu'au nom de Jésus, tout genou fléchisse au ciel, sur la terre et dans les enfers, et que toute langue confesse que le Seigneur Jésus-Christ est dans la gloire de Dieu*

[1] MATTH. XXVIII, 19, 20.
[2] MARC. XVI, 15, 16.
[3] Neque enim Pater judicat quemquam, sed omne judicium dedit Filio; ut omnes honorificent Filium, sicut honorificant Patrem : qui non honorificat Filium, non honorificat Patrem qui misit illum. JOANN. V, 22, 23.

le Père[1]. Vous voulez qu'en dehors et en face de la science chrétienne puisse s'élever une autre science totalement indépendante; et Dieu *nous a donné des armes puissantes pour détruire cette forteresse philosophique où vous vous retranchez, pour renverser toute hauteur qui s'élève contre la science de Dieu, et pour captiver toute intelligence sous le joug de Jésus-Christ*[2]. Vous voulez un Christ restreint, limité; et *il a plu à Dieu de restaurer, de récapituler toutes choses en Jésus-Christ*[3], *et de lui soumettre tellement la nature entière que rien n'échappe à son empire*[4]. Non, encore un coup, vous ne ferez pas un Christ qu'on puisse accepter ou refuser à son gré, un Christianisme abandonné au libre choix et au caprice personnel de chacun. *Cette pierre que vous* voudriez pouvoir *répudier, c'est la pierre angulaire, hors de laquelle il n'y a pas de salut; car il n'y a pas, sous le ciel, d'autre nom donné aux hommes par lequel ils puissent être sauvés, si ce n'est le nom de Jésus*[5]. Je vous le dis en vérité, quiconque ne voudra pas librement *fléchir le genou au nom de Jésus sur la terre, et*, par suite, *dans le ciel*, sera forcé de le fléchir *dans les enfers*, là où *les démons croient et rugissent*[6].

Sans doute, Messieurs et chers Coopérateurs, il est beaucoup d'hommes de ce siècle qui se récrieront contre *ce dur langage*. Dans une certaine sphère de la science mondaine, c'est un point qui semblait désormais acquis que la conscience humaine peut s'endormir paisiblement sur l'oreiller commode d'un naturalisme honnête et religieux; attendez-vous à de violentes récriminations, le jour où vous irez troubler cette sécurité. Mais à une erreur fondamentale, qui se flatte d'avoir déjà pour elle la sanction de plusieurs années de silence de notre part, qui s'autorise de quelques paroles mal interprétées, et qui se croit en droit

[1] Deus exaltavit eum, et donavit illi nomen quod est super omne nomen; ut in nomine Jesu omne genu flectatur, cœlestium, terrestrium, et infernorum; et omnis lingua confiteatur quia Dominus Jesus Christus in gloria est Dei Patris. PHILIPP. II, 9, 10, 11.

[2] Nam arma militiæ nostræ non carnalia sunt, sed potentia Deo ad destructionem munitionum, consilia destruentes, et omnem altitudinem extollentem se adversus scientiam Dei, et in captivitatem redigentes omnem intellectum in obsequium Christi, et in promptu habentes ulcisci omnem inobedientiam. II CORINTH. X, 4, 5, 6.

[3] Instaurare omnia in Christo,... et omnia subjecit sub pedibus ejus, et ipsum dedit caput. EPHES. I, 10, 22.

[4] In eo enim quod omnia ei subjecit, nihil dimisit non subjectum ei. HEBR. II, 8.

[5] Hic est lapis qui reprobatus est a vobis ædificantibus, qui factus est in caput anguli : et non est in alio aliquo salus. Nec enim aliud est nomen sub cœlo datum hominibus in quo oporteat nos salvos fieri. ACT. IV, 11, 12.

[6] Dæmones credunt et contremiscunt. JACOB. II, 19.

d'invoquer bientôt la prescription, c'est un rigoureux devoir d'opposer la vérité, toute la vérité. Les docteurs les plus illustres des premiers siècles vous fourniront de magnifiques développements sur cette matière. Vous ne sauriez surtout assez interroger saint Augustin.

Ce beau génie, que la philosophie actuelle daigne honorer de son estime particulière, vous sera d'un grand secours. *Parmi les docteurs du Christianisme, un trait distinctif caractérise saint Augustin, c'est qu'il est de tous le plus philosophe*, nous dit un récent traducteur de la *Cité de Dieu*[1]. Je veux bien souscrire à cet éloge. Voyons donc si le *théologien philosophe* se montrera plus accommodant que les autres Pères de l'Eglise, quand il s'agit de la nécessité de la foi et de la grâce surnaturelle pour parvenir au bonheur de l'autre vie et pour échapper aux peines éternelles. Je tombe sur son commentaire du quinzième chapitre de saint Jean. On ne peut disconvenir que les paroles du divin Sauveur ne soient assez directes contre l'erreur que nous avons en vue, contre l'erreur de ceux qui accordent que le chrétien uni à Jésus-Christ par la foi et par la grâce peut produire des fruits plus abondants, plus exquis peut-être, mais qui prétendent que le sarment détaché du cep, la nature séparée de la grâce, peut produire des fruits à tout le moins convenables et suffisants. Jésus leur dit : « Je suis la vigne, » vous êtes les branches; si le sarment adhère à la tige, il produira beaucoup; » sinon, rien; on le mettra dehors, et il séchera, et on le jettera au feu, et il » brûlera[2]. » L'évêque d'Hippone, qu'on nous représente comme un fidèle disciple de Platon, va-t-il, dans sa tolérance philosophique, retrancher quelque chose de cette rigueur et de cette intolérance théologique? Ecoutez-le : « De peur, dit-il, que le sarment ne crût pouvoir produire quelque petit fruit par lui-même, le Sauveur, après avoir dit que le rameau uni au cep produira de grands fruits, n'ajoute pas que sans cette union il en produira peu, mais qu'il ne produira rien. Ni peu, ni beaucoup, rien n'est possible à l'homme pour le salut qu'à la condition rigoureuse de son union avec le Christ, qui est la vigne; s'il n'est adhérent au cep, s'il ne puise sa sève dans la racine, il ne peut porter le moindre fruit par lui-même.... Et comme, sans cette vie qui procède de l'union avec le Christ, il n'est pas au pouvoir de l'homme de mourir ou de ne pas

[1] M. Saisset. *Revue des Deux Mondes*, 15 mai 1855, p. 870.

[2] Manete in me, et ego in vobis. Sicut palmes non potest ferre fructum a semetipso nisi manserit in vite, sic nec vos nisi in me manseritis. Ego sum vitis, vos palmites : qui manet in me et ego in eo, hic fert fructum multum : quia sine me nihil potestis facere. Si quis in me non manserit, mittetur foras sicut palmes, et arescet et colligent eum, et in ignem mittent et ardet. JOANN. XV, 4, 5, 6.

mourir, celui qui ne demeure pas dans le Christ sera mis dehors, et il séchera, et on le jettera au feu et il brûlera[1]. » Ici le saint docteur remarque, après le prophète Ezéchiel, que « le sarment a cela de particulier, qu'étant retranché de la vigne il n'est propre à aucun usage, ni pour les travaux de l'agriculture, ni pour les travaux de construction[2]. Autant ce bois, qui se serait couvert de pampres et de raisins, et qui aurait produit le vin généreux, c'est-à-dire la plus noble des substances, aurait acquis de gloire en demeurant dans la vigne, autant il devient méprisable s'il n'y demeure pas. L'alternative inévitable pour le sarment, c'est la vigne ou le feu. S'il n'est pas dans la vigne, il sera dans le feu : afin de n'être pas jeté au feu, qu'il reste donc uni à la vigne[3].... » Entendez ce langage, vous qui vous complaisez en vous-mêmes, vous qui ne craignez pas de dire : « C'est de Dieu que nous tenons notre nature, notre raison ; mais notre nature et notre raison nous étant données, c'est de notre propre fonds que nous pouvons tirer notre vertu et notre justice. Telle est votre vaine présomption ; mais voyez ce qui vous attend, et s'il vous reste quelque sentiment, frémissez d'horreur ! Celui qui croit porter du fruit par lui-même, n'est pas dans la vigne, c'est-à-dire, n'est pas dans le Christ ; s'il n'est pas dans le Christ, il n'est pas chrétien : voilà la profondeur de votre abîme[4]. » Or, autant la nature humaine enrichie de la sève surnaturelle qu'elle eût puisée dans la racine qui est le Christ, aurait été glorifiée, autant sa destinée devient humiliante quand elle s'isole de la grâce : *Tanto contemptibiliora si in vite non manserint, quanto gloriosiora si manserint*. Le Père céleste, qui est

[1] Ne quisquam putaret saltem parvum aliquem fructum posse a semetipso palmitem ferre, cum dixisset, *hic fert fructum multum*, non ait, quia sine me parum potestis facere ; sed, *nihil potestis facere*. Sive ergo parum, sive multum, sine illo fieri non potest... Nisi in vite manserit et vixerit de radice, quantumlibet fructum a semetipso non potest ferre... Verum quia ita sine ista gratia non potest vivi, ut et mors in potestate sit liberi arbitrii : *Si quis in me*, inquit, *non manserit, mittetur foras sicut palmes; et colligent eum, et in ignem mittent, et ardet*. Tractat. 91, in JOANN. 3.

[2] EZECH. XV, 1-8.

[3] Ligna itaque vitis tanto sunt contemptibiliora si in vite non manserint, quanto gloriosiora si manserint : denique, sicut de his etiam per Ezechielem prophetam Dominus dicit, præcisa nullis agricolarum usibus prosunt, nullis fabrilibus operibus deputantur. Unum de duobus palmiti congruit, aut vitis, aut ignis ; si in vite non est, in igne erit : ut ergo in igne non sit, in vite sit. TRACT. 91. IBID.

[4] Dicentes : A Deo habemus quod homines sumus a nobis, ipsis autem quod justi sumus ? Quid dicitis, qui vos ipsos decipitis... ? Hæc sunt inania præsumptionis vestræ. Sed quid vos sequatur videte, et si est in vobis ullus sensus, horrete. Qui enim a semetipso se fructum existimat ferre, in vite non est : qui in vite non est, in Christo non est ; qui in Christo non est, christianus non est. Hæc sunt profunda submersionis vestræ. IBID. 2.

le grand laboureur et le grand architecte, n'en saura plus tirer aucun parti : *Præcisa, nullis agricolarum usibus prosunt, nullis fabrilibus operibus deputantur.* Pour la nature humaine, dans sa condition présente, il n'y a pas de destinée intermédiaire : ou le Christ, ou le feu : *Unum de duobus palmiti congruit, aut vitis aut ignis.* Si elle ne veut pas puiser la vie et la gloire dans le Christ, elle trouvera l'opprobre et le supplice dans la flamme : *Si in vite non est, in igne erit.* Pour éviter la flamme, qu'elle demeure donc fidèlement unie au Christ : *Ut ergo in igne non sit, in vite sit.*

Ailleurs le même saint docteur explique une autre parabole, c'est celle où le Sauveur dit : « Je suis la porte : si quelqu'un entre par moi dans le bercail, » il sera sauvé, et il aura ses entrées et ses sorties, et il trouvera d'abondants » pâturages; mais si quelqu'un n'entre pas par la porte, et veut escalader par » ailleurs, c'est un ravisseur, qui ne vient que pour dérober, pour massacrer et » pour détruire[1]. » « En effet, reprend saint Augustin, il est bon nombre de gens qui, d'après une certaine coutume de la vie humaine, sont appelés des gens de bien, des hommes de bien, des femmes de bien, *secundum quamdam vitæ hujus consuetudinem, dicuntur boni homines, boni viri, bonæ feminæ*, gens réguliers qui semblent observer ce qui est commandé dans la loi : rendant honneur à leurs parents, ne commettant ni la fornication, ni l'homicide, ni le vol; ne portant de faux témoignage contre personne, et accomplissant à peu près les autres points de la loi; mais ils ne sont pas chrétiens : *Christiani non sunt.* Or, comme tout ce qu'ils font ainsi ils le font inutilement, ne sachant pas à quelle fin ils doivent le rapporter, c'est à leur sujet que le Seigneur propose la similitude de la porte par laquelle on entre dans le bercail. Que les païens disent donc : Nous vivons bien. S'ils n'entrent par la porte, à quoi leur sert ce dont ils se glorifient? Car le motif de bien vivre pour chacun, c'est l'espérance de toujours vivre : *Ad hoc enim debet unicuique prodesse bene vivere, ut detur illi semper vivere.* A quoi bon en effet une vie régulière, si elle n'est le moyen d'obtenir une vie sans fin : *Nam cui non datur semper vivere, quid prodest bene vivere?* On ne peut dire que ceux-là vivent bien, qui sont assez aveugles pour ignorer la raison qu'ils ont de bien vivre, ou assez orgueilleux pour la mépriser. Or personne n'a une assurance vraie et certaine de vivre toujours, s'il ne connaît la

[1] Ego sum ostium. Per me si quis introierit, salvabitur ; et ingredietur, et egredietur, et pascua inveniet... Qui non intrat per ostium, sed ascendit aliunde, ille fur est et latro. Fur non venit nisi ut furetur, et mactet, et perdat. JOANN. x, 1, 9, 10.

véritable vie, qui est Jésus-Christ, et s'il n'entre dans le séjour de la vie par cette porte[1].... Il y a donc certains philosophes qui dissertent avec subtilité sur les vices et les vertus; ils divisent, ils définissent, ils raisonnent, ils concluent, ils emplissent des livres, ils enflent leurs joues pour vanter leur sagesse... Les hommes de cette trempe cherchent le plus souvent à persuader à leurs semblables de bien vivre sans pour cela devenir chrétiens. Mais ces hommes n'entrent pas par la porte qui est J.-C.; ils veulent monter par ailleurs; ils n'aboutiraient qu'à ravir, à ravager, à perdre les âmes[2]. »

Vous le voyez, Messieurs et chers Coopérateurs, ce grand homme et ce grand évêque, en qui l'on se complaît à célébrer *la fusion intime et complète des deux plus grandes forces de l'esprit humain, la raison et la foi*[3], est loin de considérer comme indifférent *que l'homme fasse le bien au nom de sa raison et de sa conscience, ou qu'il le fasse au nom de sa foi*. Il ne conteste pas à l'honnêteté naturelle sa bonté morale; mais il ne reconnaît point dans *la raison humaine une discipline assez forte pour suffire à tous les devoirs;* il n'admet pas de *juste milieu philosophique et paisible entre le scepticisme et l'orthodoxie, où qui que ce soit puisse trouver le repos de sa conscience*. Quiconque ne veut pas entrer par la porte chrétienne, il n'hésite pas à lui fermer le ciel et à lui montrer l'abîme qui l'attend. Puisse l'autorité de ce grand théologien et de ce grand philosophe ne rencontrer *aucun entêtement d'orgueil*, mais exciter plutôt une *reconnaissance singulière* chez ceux de nos frères en J.-C. qui nous ont interpellés! Il est écrit au Livre des Proverbes : « Celui qui veut instruire le railleur, se fait injure à

[1] Multi enim sunt qui secundum quamdam vitæ hujus consuetudinem dicuntur boni homines, boni viri, bonæ feminæ, innocentes, et quasi observantes ea quæ in lege præcepta sunt; deferentes honorem parentibus suis, non mœchantes, non homicidium perpetrantes, non furtum facientes, non falsum testimonium adversus quemquam perhibentes, et cætera quæ lege mandata sunt velut observantes, Christiani non sunt... Quia vero ista omnia quæ faciunt, et nesciunt ad quem finem referant, inaniter faciunt; Dominus de grege suo, et de ostio quo intratur ad ovile, similitudinem proposuit in hodierna lectione. Dicant ergo Pagani : Bene vivimus. Si per ostium non intrant, quid prodest eis unde glorientur? Ad hoc enim debet unicuique prodesse bene vivere, ut detur illi semper vivere; nam cui non datur semper vivere, quid prodest benere vivere? Quia nec bene vivere dicendi sunt, qui finem bene vivendi vel cæcitate nesciunt, vel inflatione contemnunt. Non est autem cuiquam spes vera et certa semper vivendi, nisi agnoscat vitam, quod est Christus; et per januam intret in ovile. TRACTAT. 45, *in Joann.* 2.

[2] Quærunt ergo plerumque tales homines etiam persuadere hominibus ut bene vivant, et christiani non sint... Fuerunt ergo quidam philosophi, de virtutibus et vitiis subtilia multa tractantes, dividentes, definientes, ratiocinationes acutissimas concludentes, libros implentes, suam sapientiam buccis crepantibus ventilantes; qui etiam dicere auderent hominibus : Nos sequimini, sectam nostram tenete, si vultis beate vivere. Sed non intrarant per ostium : perdere volebant, mactare et occidere. IBID. 3.

[3] *Revue des cours publics*, 24 juin 1855, p. 56.

» lui-même; ne raisonnez pas le moqueur, de peur qu'il ne vous haïsse [1]. » Mais il est écrit aussi : « Répondez au sage, et il vous aimera [2]. » C'est le grand Augustin qui a répondu à notre interrogateur : il trouvera dans son âme docilité et amour.

Du reste, quel autre docteur du Christianisme a plus sainement parlé que saint Augustin de l'affaiblissement de la raison et de l'altération de la nature de l'homme par suite de la faute originelle? Ce point très-important de la question, auquel la philosophie naturaliste ne veut pas songer, demande toute notre attention. Rendons de nouveau la parole au Souverain-Pontife, et prêtons l'oreille à ce passage de son Allocution.

X. « On ne peut douter que cette classe de partisans, ou plutôt d'adorateurs de » la raison humaine, qui s'en font comme une maîtresse sûre, et qui, sous sa » conduite, se promettent toute espèce de bonheur, ait oublié de quelle grave et » cruelle blessure la faute du premier père a frappé toute la nature humaine, » puisque tout à la fois l'esprit a été enveloppé de ténèbres et la volonté inclinée » vers le mal. C'est pour cela que les plus célèbres philosophes des âges anciens, » quoiqu'ils aient écrit excellemment sur bien des points, ont cependant souillé » leurs doctrines de très-graves erreurs. De là encore ce combat continuel que » nous éprouvons en nous, et dont parle l'Apôtre : *Je sens dans mes membres une* » *loi qui répugne à la loi de mon esprit* [3]. Maintenant donc qu'il est constant que la » tache originelle, propagée à tous les enfants d'Adam, a affaibli la lumière de la » raison, et que le genre humain a fait une chute très-malheureuse de l'état pri- » mitif de justice et d'innocence, quel est celui qui pourra dire que la raison » suffit pour arriver à la vérité? Qui niera que, pour ne pas succomber et périr au » milieu de si grands dangers et d'une telle infirmité, l'homme ait besoin des se- » cours de la religion divine et de la grâce céleste [4] ? »

On doit donc l'affirmer, Messieurs : la prétention qu'a le naturalisme de vivre de la vie de la raison sans participer à la vie surnaturelle, est une prétention pratiquement chimérique et impossible. Car, depuis le péché du premier père, l'homme a été blessé dans sa nature; il est malade et dans son esprit et dans sa volonté. Sans doute, il lui reste assez de lumière pour connaître plusieurs vérités

[1] Qui erudit derisorem, sibi ipsi injuriam facit, et qui arguit impium, sibi maculam generat. Noli arguere derisorem, ne oderit te. PROV. IX, 7.

[2] Argue sapientem, et diliget te. IBID. 8.

[3] ROM. VII, 13.

[4] Allocut. pontific. du 9 décembre 1854.

naturelles, assez de force pour pratiquer plusieurs vertus morales : le baïanisme, le jansénisme, le quesnellisme (et ce sont ces hérésies, pour le dire en passant, que la philosophie contemporaine, à laquelle aucune inconséquence ne coûte, honore de ses plus chaudes sympathies), ont été condamnés par l'Eglise parce qu'ils attribuaient à la nature et au libre arbitre de l'homme déchu une impuissance complète. Mais il est certain pareillement que, dans son état actuel, l'homme n'est capable par lui-même ni de connaître toute la vérité, ni de pratiquer toute la morale même naturelle, encore moins de surmonter toutes les tentations de la chair et du démon sans une lumière et une grâce d'en haut. Je sais que Dieu ne refuse pas toujours ce secours à ceux qui ne sont pas encore régénérés en Jésus-Christ; je sais que c'est une proposition condamnée de dire qu'il n'y a pas de grâce hors de l'Eglise [1]. Mais je sais aussi que cette grâce, Dieu se lasse de l'offrir à ceux qui, soit avant, soit après le baptême, persistent à repousser et à méconnaître le principe même et la source de la grâce qui est Notre-Seigneur Jésus-Christ. D'ailleurs, le fait de la révélation divine et de la venue du Fils de Dieu sur la terre étant une fois établi par des preuves évidentes, auxquelles la raison ne peut rien opposer, c'est être infidèle à la raison elle-même et à la saine philosophie que de ne pas croire à la révélation et à son auteur. Le péché contre la grâce devient un péché contre la religion de la nature, qui enseigne clairement que s'il plaît à Dieu de se révéler par des lumières mystérieuses et inattendues, c'est notre devoir d'ouvrir les yeux; que s'il lui plaît d'épancher en nous des richesses surabondantes, c'est notre devoir d'ouvrir notre cœur.

Or, écoutez comment « la colère de Dieu se révèle du haut des cieux sur l'im-» piété des hommes qui retiennent la vérité captive dans l'injustice [2]. » Saint Paul écrit au peuple le plus policé du monde, aux Romains, et il leur parle de leurs anciens philosophes : « Ils sont inexcusables, dit-il, car ayant connu Dieu, ils » ne l'ont pas glorifié comme Dieu et ils ne lui ont pas rendu grâces; et, à cause » de cela, Dieu les a livrés aux désirs de leurs cœurs, il les a abandonnés aux » passions d'ignominie, au sens réprouvé. [3] » Or, si telle est la vengeance exercée

[1] Alexandre VIII a condamné cette proposition : Pagani, Judæi, hæretici aliique hujus generis nullum omnino accipiunt a Jesu Christo influxum, etc. Et les 26e et 29e propositions condamnées de Quesnel sont celles-ci : Nullæ dantur gratiæ nisi per fidem. — Extra Ecclesiam nulla conceditur gratia.

[2] Revelatur enim ira Dei de cœlo super omnem impietatem et injustitiam hominum eorum qui veritatem Dei in injustitia detinent. Rom. I, 18.

[3] Ita ut sint inexcusabiles; quia cum cognovissent Deum, non sicut Deum glorificaverunt, aut gratias egerunt. Propter quod tradidit illos Deus in desideria cordis eorum. Ibid. 20 et 29.

contre les anciens philosophes, qui ne pouvaient guère connaître Dieu que selon la nature et par le spectacle des choses visibles, comment sera poursuivie l'infidélité de ceux qui ayant été régénérés par le baptême chrétien, étant investis de la lumière révélée, enfin connaissant Dieu par l'Evangile de son Fils Jésus-Christ, ne veulent pas le glorifier en conséquence? La justice divine se manifeste sur eux du haut des cieux; croyant être sages, ils deviennent insensés : ces hautes intelligences se perdent dans des systèmes absurdes, dans des doctrines où personne ne veut les suivre. Puis, trop souvent, des jouissances orgueilleuses d'une raison fière et indépendante, ils tombent jusqu'aux voluptés grossières. Ne voulant pas s'élancer jusqu'aux régions pures et sereines où la foi les conduirait, ils glissent sur la pente des sens. Et le prétendu sage cède aux passions d'ignominie; et celui qui en public proclame les maximes les plus sévères de l'ordre moral, retombant sur lui-même, souille son corps par le péché, son âme par les mauvais désirs, quelquefois ses mains par l'iniquité. Et ainsi s'accomplit la parole du Psalmiste : « L'homme ayant été constitué en gloire, n'a pas compris sa dignité; » il est tombé, et, dans sa chute, il n'a pu s'arrêter à une région moyenne impossible à habiter; « il est tombé jusqu'au niveau des bêtes sans raison, et il leur est devenu » semblable[1]; » et ayant vécu de la vie des sens, il a été trouvé digne de mort, de la mort qui consiste à être éternellement privé de Dieu, et de la mort qui consiste aussi dans la peine éternelle du sens coupable : *Quoniam qui talia agunt, digni sunt morte*[2].

Volontiers, Messieurs, nous en appellerions ici aux hommes du monde eux-mêmes, à leur conscience, à leur expérience, et nous leur dirions : « Vous qui vivez en dehors des pratiques de la religion positive, répondez : N'est-il pas vrai qu'avec la seule raison, avec la seule morale humaine, quelques beaux principes que l'on professe, quelque éducation savante et polie qu'on ait reçue, n'est-il pas vrai qu'on est impuissant à réprimer tous ses penchants coupables, à étouffer tous ses instincts mauvais? Quand vous avez senti en vous ces deux hommes dont parle saint Paul, ne vous a-t-il pas été facile de reconnaître que l'homme selon la nature ne peut être entièrement régi et gouverné que par l'homme selon la grâce, et que l'homme selon la pure raison est un maître dont l'empire est bien fragile, l'autorité bien mobile et bien incertaine? Ah! que de fois le maître s'est mis d'accord avec l'esclave! que de fois l'esprit s'est fait complice de la chair!

[1] Ps. XIII, 21.
[2] Rom. I, 32.

Homme sérieux et presque austère le matin, homme d'études ou d'affaires dans le cabinet, le soir ce n'était plus qu'un homme léger et folâtre, un homme d'ambition et de plaisir. Philosophe drapé dans le manteau héréditaire de Socrate et de Platon quand il fallait poser devant le public, trop souvent, dans le secret, il ne restait qu'un disciple d'Épicure. Oui, mon frère, avouez-le, non pas à nous, mais à vous-même : votre vertu humaine, votre sainteté humaine s'est au moins quelquefois démentie ; juste devant les hommes, vous ne l'êtes pas à vos propres yeux ; vous connaissez dans votre vie plus d'une page humiliante ; vous avez mis le pied dans la fange ; vous n'êtes pas pur de cœur ; et si, tôt ou tard, vous ne recourez aux sources de la grâce, s'il ne descend pour vous un pardon du ciel, si une goutte du sang de Jésus-Christ, que vous repoussez, ne vient toucher votre âme et la guérir, vous avez mérité le châtiment des coupables : *Quoniam qui talia agunt, digni sunt morte.* »

La morale vraiment spiritualiste, ah ! plût à Dieu qu'il nous fût donné de la retrouver quelque part en dehors du Christianisme ! Vous n'êtes pas obligés au même titre que nous, Messieurs et chers Coopérateurs, de vous tenir au courant des diverses publications de ce temps ; et si vous y gagnez de pouvoir entretenir un commerce plus assidu avec les grands maîtres des siècles anciens, principalement avec les saints docteurs, je vous en félicite : car c'est un triste spectacle de voir à quel point des hommes qui se font un mérite d'avoir ressuscité le spiritualisme dans les régions philosophiques, trahissent la cause de la morale et de la pudeur dans leurs œuvres historiques ou littéraires, trop souvent accueillies avec éloge par des chrétiens aussi peu précautionnés contre le mal que contre l'erreur. Le sensualisme y coule à pleins bords. Ce n'était pas la peine d'afficher le puritanisme doctrinaire, de se targuer d'une austérité demi-stoïcienne et demi-janséniste, pour en venir à ces descriptions lascives, à ces raffinements d'un pinceau voluptueux. Certes, il n'y a là rien de platonique ; tout cela est né de la chair et du sang [1]. Philosophes, je m'en aperçois à ce signe encore, vous

[1] Voici comment une plume qui n'est pas suspecte apprécie quelques écrits célèbres de ces derniers temps : « Pour moi, je ne puis me faire à l'idée de voir le traducteur de Platon, le restaurateur » de l'éclectisme, devenu le Plutarque des dames et le continuateur amendé, perfectionné de Bran- » tôme. Il me semble que, dans ces jours d'amères épreuves pour la philosophie, les philosophes de- » vraient être les premiers sur la brèche et ne pas la quitter. Je souffre de les voir gaspiller dans l'ar- » chéologie des ruelles et des boudoirs, dans les détails de la chronique moitié galante, moitié dévote, » les mâles qualités d'un talent qu'ils devraient consacrer à des travaux plus dignes d'eux. » *Journal des Débats*, novembre 1854. — Et plus récemment, à propos des travaux de plusieurs écrivains éminents, le même publiciste a dit : « Décidément, notre maître en littérature et EN PHILOSOPHIE, c'est

n'êtes pas de l'école de Jésus-Christ : car la philosophie qui vient d'en haut, la sagesse que Jésus a apportée sur la terre, son premier caractère, c'est d'être chaste : *Quæ desursum est sapientia, primum quidem pudica est*[1].

Il reste donc démontré, Messieurs et chers Coopérateurs, que ni le souverain domaine de Dieu sur sa créature, ni la doctrine de son Fils incarné, ni l'état d'affaiblissement de notre nature actuelle ne permettent à qui que ce soit de se tenir impunément en dehors de l'ordre surnaturel et révélé, et que tout manuel du devoir, tout code de morale qui prétendent conduire les hommes à une fin heureuse sans tenir compte de Jésus-Christ, doivent être rejetés. Mais il est un autre retranchement derrière lequel nous devons poursuivre le naturalisme.

XI. Après tout, semblent-ils dire, il ne s'agit pas pour nous de la question du salut individuel et éternel des hommes : ceci est l'affaire de chacun. Il s'agit de pourvoir à la conservation et au salut de l'ordre social et moral, qui menace de s'engloutir. Et, *puisque c'en est fait de la foi naïve de nos pères*[2], puisque la croyance religieuse n'existe à peu près plus, c'est à la philosophie qu'il appartient de sauver la France par l'enseignement d'une morale à la fois commune et supérieure à toutes les religions. *On comprendrait à la rigueur l'indifférence en matière de philosophie chez un peuple religieux, parce que toute religion contient une solution sur l'origine, la destinée et la fin de l'homme*[3]*... Si nous vivions dans un de ces siècles où la foi religieuse exerçait un empire incontesté sur les âmes, il y aurait un motif plausible pour empêcher la raison de disputer à la Religion sa souveraineté séculaire et légitime. Mais aujourd'hui que le mal est fait, aujourd'hui que l'on voit tant d'hommes éclairés, tant de consciences honnêtes gouverner leur vie par les seules lumières de la raison naturelle, quel intérêt y a-t-il à leur crier sur tous les tons que cette lumière les trompe et les égare? Tout ce qu'on y gagnera peut-être, ce sera de les pousser au désespoir, et du désespoir au scepticisme absolu*[4]. Voulez-vous, Messieurs, que je multiplie ces citations? Je tiens en main un livre intitulé : *Morale sociale, ou Devoirs de l'Etat et des citoyens en ce qui concerne la propriété, la famille, l'éducation, la liberté, l'égalité, l'organisation du pouvoir,*

Marivaux. » Ibid. 28 et 29 mars 1855.—Ce qui n'empêche pas ces écrivains, *amis sincères de la philosophie*, de convier les ministres de la religion à leur donner la main *pour travailler de concert à relever les âmes abattues et les caractères affaissés.* Du *Vrai*, etc., p. 430.

[1] Jacob. iii, 17.

[2] *Premiers Essais*, p. xiv.

[3] Du *Devoir*, p. 1.

[4] *Journal des Débats*, 6 avril 1855.

la sûreté intérieure et extérieure[1]. Le programme est étendu. Voyons quelle place la Religion, dont on ne parle pas, y occupe cependant. Le chapitre second du livre troisième est intitulé : *L'Enseignement moral et religieux.* En voici quelques passages : *En réclamant pour l'Etat le droit de diriger l'éducation publique, nous lui imposons un devoir difficile. Nous avons vu que, depuis saint Louis, l'autorité laïque s'est peu à peu substituée à l'autorité ecclésiastique dans la direction de l'enseignement. La liberté de conscience, cette précieuse conquête de notre révolution, l'abolition d'une religion dominante, permettent, moins que jamais, de remettre les écoles de l'État entre les mains d'un ministre du culte, quel qu'il soit. Mais il ne faut pas croire que parce qu'on n'appartient pas à l'Eglise, on n'ait pas qualité pour enseigner les bonnes mœurs et les vérités communes à toutes les religions... Il ne faut pas que l'Etat laisse périr l'enseignement de ces vérités de tous les temps et de tous les lieux; il doit charger la philosophie de les maintenir et de les répandre. Professer les vérités religieuses communes à toutes les diverses religions, c'est la religion la plus haute, la plus universelle ou la plus catholique dans le sens étymologique du mot*[2].

Dans ces lignes, Messieurs, il y a presque autant d'erreurs que de mots; et je me suis aperçu, au murmure improbateur qui accueillait chaque membre de phrase, qu'aucun des côtés faibles de cette doctrine du *tolérantisme* universel ne vous échappait. Mais la pensée première de cette *morale sociale* est elle-même radicalement fausse et vicieuse. Qu'un gouvernement sage et même chrétien puisse et doive, dans certaines circonstances déterminées, maintenir le principe de la tolérance civile : ceci n'est nullement contesté. Mais, de là à l'existence d'une morale *sociale et* suréminemment *catholique*, qui se place au-dessus de toutes les religions, et qui a la prétention de suffire aux besoins des Etats, il y a la distance qui sépare le possible de l'absurde. Non, jamais on ne sauvera les nations, jamais on ne rétablira l'ordre moral et social au moyen de l'impiété. Or, depuis que Jésus-Christ est venu sur la terre, quiconque néglige ou refuse de le connaître et de lui obéir, est un impie. Il est en révolte non-seulement contre le Fils, mais contre son Père qui l'a envoyé; il pèche, nous l'avons dit, non-seulement contre la révélation, mais contre la raison, qui ne permet point de mépriser la parole révélée de Dieu. On ne le répètera donc jamais assez: la morale qui pouvait suffire aux nations païennes, est insuffisante depuis les temps chrétiens. « Si je n'étais pas venu, et

[1] Par M. Ad. Garnier, Professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Paris. 1850.

[2] Ibid, p. 143, 152.

» que je ne leur eusse pas parlé, dit le Sauveur, ils seraient excusables. » Mais maintenant ils ne sauraient être excusés de leur péché.... Si je n'avais pas » fait au milieu d'eux des œuvres que nul autre n'a faites, leur faute serait pardon- » nable; mais maintenant ils ont vu mes œuvres, et ils me haïssent, et en me » haïssant ils haïssent mon Père [1]. » Ainsi la morale qui s'en tient, de propos délibéré et de parti pris, aux lois de la simple nature, ne saurait procurer désormais le salut, même temporel, des individus ni des sociétés. Car cette morale est insuffisante et incomplète; et, de plus, elle ne peut être observée dans tout son ensemble que par un secours surnaturel de la grâce. Or, Dieu ne versera point ses bénédictions sur les contempteurs obstinés de son Fils. Philosophes qui proclamez la déchéance de Jésus-Christ, vous ne prendrez point sa place, et s'il était vrai qu'il n'existât plus sur la terre de société chrétienne, vous ne réussiriez pas davantage à y refaire une société d'honnêtes païens. Les passions humaines, après avoir secoué le joug de Jésus-Christ, ne s'arrêteront pas en si beau chemin. Si la philosophie se déclare autorisée *à disputer à la religion sa souveraineté séculaire et légitime*, comptez que la souveraineté récente et usurpée de la philosophie aura ses contradicteurs et ses contempteurs. Les multitudes que vos doctrines irréligieuses ont perverties, seront fort peu touchées de vos homélies platoniciennes. Et, puisque vous ne leur opposez d'autre barrière que celle des lois de la nature, vous apprendrez que la nature a des penchants contre lesquels cette barrière est impuissante. Le philosophisme a couvert le monde de sang, de larmes et de ruines depuis bientôt un siècle; les révolutions qui ont si fortement ébranlé les sociétés sont son œuvre [2] : il ne produira dans l'avenir que ce qu'il a produit dans le passé.

Heureusement, Messieurs et chers Coopérateurs, le Christianisme continuera

[1] Si non venissem et locutus fuissem eis, excusationem haberent : nunc autem excusationem non habent de peccato suo... Si opera non fecissem in eis quæ nemo alius fecit, peccatum non haberent : nunc autem et viderunt me, et oderunt et me et Patrem meum. Joann., xv, 22, 24.

[2] C'est merveille de voir comment le conservatorisme philosophique s'applique à nier l'existence et la portée de la révolution de 1848, qui fut bien assurément la plus inévitable et la plus logique des révolutions. « La révolution de 1848, nous disent-ils, n'avait ses causes que dans les fantaisies de la » mauvaise littérature, dans les passions érigées en doctrines, dans les odieuses peintures que le roman » faisait de la société : aussi n'a-t-elle point duré.—1848, dans notre histoire, ne mérite pas d'être autre » chose qu'un accident fatal, sans cause et SANS DURÉE. » *Journal des Débats*, 30 janvier 1855. — « En 1848, la monarchie vaincue par une émeute sans cause et sans raison. » *Ibid.* 10 février 1855. — « La France, en 1848, surprise et dépouillée comme un homme en plein sommeil, etc. » *Ibid.* 11 février. Compte rendu de l'Histoire du Gouvernement représentatif par M. L. de Carné. — Nous pourrions faire cent citations semblables.

d'opposer sa vertu vivifiante à l'action délétère du naturalisme: *C'en est fait*, dit-on, *de la foi naïve de nos pères.* Combien d'augures trompeurs avaient ainsi annoncé la fin du Christianisme, et dont le Christianisme a bientôt écrit l'épitaphe, comme le vieillard de la fable sur le marbre du jouvenceau! *La foi naïve de nos pères est morte* [1], répètent-ils. Mais saint Augustin et Bossuet furent nos pères, et leur foi ne fut assurément ni plus *naïve*, ni moins *réfléchie* que celle des chrétiens de notre âge; et, durant le cours de dix-huit siècles, tous les chrétiens éclairés n'ont pas cessé d'être prêts à rendre compte du fondement de leur espérance à quiconque leur en demandait raison, ainsi que l'apôtre saint Pierre le leur avait recommandé [2]. Nous nous glorifions d'être toujours *naïfs* à la fois et *réfléchis* de cette façon. *Le mal est fait*, ajoute-t-on. Ne semblerait-il pas que le genre humain tout entier a suivi les philosophes dans leur apostasie du Christianisme, et que l'Eglise de Jésus-Christ est désormais un royaume sans sujets? Par la grâce de Dieu, le Christianisme est plein de vitalité, et son empire est immortel. De toutes parts, il se manifeste vers la religion chrétienne un mouvement marqué de retour; la philosophie sent bien qu'elle ne peut l'arrêter, aussi cherche-t-elle à le diriger et à le fausser. N'a-t-elle pas entrepris de nous faire reculer, sous prétexte de religion, jusqu'au paganisme?

XII. Oui, Messieurs, je n'exagère rien, la philosophie de ce temps a une prédilection marquée pour le paganisme, pour ses dogmes aussi bien que pour sa morale. Celui-ci n'hésite pas à regretter les vieilles divinités de la Gaule. Celui-là nous propose sérieusement d'abandonner un dogme qui, selon lui, n'appartient pas à l'essence de la révélation chrétienne, le dogme de l'éternité des peines et des récompenses, pour revenir, sous l'action de l'esprit progressif de la France, à la croyance des Druides, c'est-à-dire à l'antique métempsycose, interprétée à l'aide de l'astronomie, de la géologie et de la philosophie modernes [3]. D'autres se plaignent que *l'esthétique manque à l'Evangile*, *le gracieux au Crucifié*. Le maître principal ne veut pas qu'on *se hâte d'accuser l'anthropomorphisme ni l'idolâtrie qu'il a répandue : c'est la première conquête de la liberté et de l'intelligence, il a une immense supériorité sur tout ce qui l'a précédé* [4].

[1] Du *Vrai*, etc., p. 251.

[2] Parati semper ad satisfactionem omni poscenti vos rationem de ea quæ in vobis est spe. I PETR. III, 15.

[3] *Ciel et Terre*, par M. Jean Reynaud, 1re édition. — *Voir* l'excellent livre de M. Martin, doyen de la faculté des lettres de Rennes : *De la vie future*, 1855, p. 207.

[4] *Premiers Essais*, p. 324.

Enfin, un publiciste distingué nous assure que, *là où règne le spiritualisme, on pourrait dire sans témérité qu'à ne considérer que les actes, il n'y a pas une grande différence entre un philosophe honnête et un honnête chrétien.* Et cette conclusion, il l'appuie sur une leçon récente d'un professeur renommé qui établit : que les philosophes anciens étaient d'excellents *directeurs spirituels de l'humanité;* que leur morale ne manquait d'aucune des garanties désirables; qu'elle était *presque aussi précise que celle des Pères de l'Eglise;* qu'elle était populaire et pratique et s'adressait à tout le monde; qu'elle possédait une sanction très-suffisante; enfin, qu'elle avait son mobile presque surnaturel et qu'on y trouve *la doctrine de la grâce dans toute sa sévérité*[1]. Aussi les saints du Christianisme sont-ils mis tout naturellement en société des héros païens : *Oh!* s'écrie-t-on, *si l'âme du dernier des Brutus, si l'âme de saint Louis s'étaient racontées elles-mêmes, quelle belle psychologie morale nous aurions*[2]*!*

Ainsi, Messieurs, Jésus-Christ, venu sur la terre « pour nous arracher à la puissance du démon et nous rendre à Dieu[3], pour nous tirer du sein des ténèbres et nous introduire dans son admirable lumière[4], » n'a eu rien ou à peu près rien à faire en ce monde. Les idoles qu'il a remplacées étaient fort respectables. Il n'a apporté ni vérité ni vertu que les païens ne connussent et ne pratiquassent d'avance. Une âme purifiée dans le sang de Jésus-Christ, régénérée par le baptême, nourrie de l'Eucharistie, n'a rien qui la distingue beaucoup de celle qui est plongée dans l'infidélité : Brutus ou saint Louis, ce sont des vertus qui vont de pair. Il est vrai, le premier n'a point connu la révélation chrétienne, et le second a pratiqué toutes les perfections de l'Evangile. Mais, on l'a dit ailleurs, *la philosophie et la religion ne diffèrent que par les formes qui les distinguent sans les séparer : Un autre auditoire, d'autres formes, un autre langage*[5].

Enfin, oserai-je vous dire, Messieurs, que ce n'est pas seulement la réhabilitation du paganisme, mais que c'est celle de l'enfer et du démon qui est entreprise? Entendez ceci : *De tous les êtres autrefois maudits, que la tolérance de notre siècle a relevés de leur anathème, Satan est, sans contredit, celui qui a le plus gagné au progrès des lumières et de l'universelle civilisation. Le moyen âge,*

[1] *Journal des Débats*, 8 mars 1855. — Cours de M. A. Garnier.
[2] *Premiers Essais*, p. 263.
[3] Ut convertantur de potestate satanæ ad Deum. ACT. XXVI, 18.
[4] Qui de tenebris vos vocavit in admirabile lumen suum. I PETR. II, 9.
[5] Du *Vrai*, etc., p. 529.

qui n'entendait rien à la tolérance, le fit à plaisir méchant, laid, torturé..... Un siècle aussi fécond que le nôtre en réhabilitations de toutes sortes ne pouvait manquer de raisons pour excuser un révolutionnaire malheureux, que le besoin d'action jeta dans les entreprises hasardeuses... Si nous sommes devenus indulgents pour Satan, c'est que Satan a dépouillé une partie de sa méchanceté, et n'est plus ce génie funeste, objet de tant de haines et de terreur. Le mal est évidemment de nos jours moins fort qu'il n'était autrefois. Permis au moyen âge, qui vivait continuellement en présence du mal, fort, armé, crénelé, de lui porter cette haine implacable... Nous qui respectons l'étincelle divine partout où elle reluit,... nous hésitons à prononcer des arrêts exclusifs, de peur d'envelopper dans notre condamnation quelque atome de beauté[1].

Serait-il vrai, Messieurs, que toutes ces débauches d'esprit, tous ces blasphèmes qui eussent fait frémir les chrétiens de l'ancienne marque, eussent perdu une partie de leur horreur pour je ne sais quels chrétiens énervés de ce temps? Quoi qu'il en soit, voici de très-graves paroles tombées de haut et qui ne doivent jamais être oubliées :

« Nous avons appris avec douleur qu'une autre erreur funeste s'était répan-
» due dans quelques parties du monde chrétien, et s'était emparée de l'es-
» prit d'un assez grand nombre d'hommes, la plupart catholiques, lesquels
» s'imaginent qu'il faut bien espérer du salut éternel de ceux qui ne vivent
» point au sein de la véritable Église de Jésus-Christ. De là vient qu'ils posent
» fréquemment la question de savoir quels seront, après la mort, le sort
» et la condition de ceux qui n'ont fait aucune profession de la foi catho-
» lique, et ils appuient sur les raisons les plus vaines une réponse favorable à
» leur opinion erronée. Loin de Nous, vénérables Frères, que nous osions
» mettre des limites à la miséricorde divine, qui est infinie; loin de Nous que
» nous voulions sonder les conseils et les jugements secrets de Dieu, abîme pro-
» fond où la pensée de l'homme ne peut pénétrer. Mais, selon le devoir de notre
» charge apostolique, Nous voulons exciter votre sollicitude et votre vigilance
» épiscopale, afin que, de toute l'étendue de vos forces, vous chassiez de l'esprit
» des hommes cette opinion impie et funeste que le chemin du salut éternel peut

[1] *Journal des Débats*, 25 avril 1855. — Lire l'article entier, où l'on verra que le Peintre, auteur de la *Tentation du Christ*, « a su, le premier, dégager la vraie signification symbolique du passage de l'Evangile, et, en écartant les détails qui portent trop profondément l'empreinte de l'époque et du pays où se forma le récit, l'interpréter d'une façon accommodée aux idées religieuses de notre temps, etc., etc. »

» se trouver dans toutes les religions. Démontrez à vos peuples, avec toute la
» doctrine et l'habileté qui brillent en vous, que les dogmes de la foi catho-
» lique ne sont nullement contraires à la miséricorde et à la justice de Dieu. Il
» est en effet certain par la foi que, hors de l'Eglise Apostolique Romaine,
» personne ne peut être sauvé, qu'elle est l'unique arche du salut, que celui
» qui n'y sera point entré périra par le déluge; et, d'autre part, il faut aussi tenir
» pour certain que ceux qui sont à l'égard de la vraie religion dans une igno-
» rance invincible, n'en portent point la faute aux yeux du Seigneur. Or, main-
» tenant, quel mortel serait assez téméraire pour vouloir déterminer les limites
» de cette ignorance, suivant le caractère et la diversité des peuples, des pays,
» des esprits et de tant d'autres circonstances? Sans doute, lorsque affranchis
» de ces entraves corporelles, nous verrons Dieu tel qu'il est, nous compren-
» drons alors la beauté du lien qui unit étroitement en Dieu la miséricorde et la
» justice; mais tant que nous sommes dans ce séjour terrestre, affaissés sous ce
» fardeau mortel qui écrase l'âme, croyons fermement, d'après la doctrine ca-
» tholique, qu'il n'existe qu'*un Dieu, une foi, un baptême*; aller plus loin dans
» ses recherches n'est pas licite. Au reste, suivant que la charité le demande,
» faisons des prières fréquentes pour que tous les peuples, quelles que soient les
» régions qu'ils habitent, se convertissent au Christ, et dévouons-nous de toutes
» nos forces au salut commun des hommes, car le bras du Seigneur n'est pas
» raccourci, et les dons de la grâce céleste ne sauraient nullement faire défaut à
» ceux qui désirent et demandent sincèrement d'être réjouis de cette lumière.

» Ces sortes de vérités doivent être gravées très-profondément dans les esprits
» des fidèles, afin qu'ils ne se laissent pas corrompre par de fausses doctrines, qui
» vont à entretenir cette indifférence que nous voyons se répandre de plus en
» plus et se fortifier au détriment mortel des âmes[1]. »

Quelle sagesse de conseils, Messieurs et chers Coopérateurs! Quelle connaissance de l'état le plus actuel des esprits, des périls les plus présents de la société chrétienne! Quelle précision d'enseignement et de doctrine! Quels ménagements fondés à la fois sur la vérité et sur la charité! Mais, en même temps, quelle sainte énergie pour la conservation du dogme, pour le maintien du dépôt! Non, personne ne sera jugé d'après ce qu'il aura invinciblement ignoré[2]. Non, la lumière

[1] Allocution Pontif. du 9 décembre 1854.

[2] La 68e proposition de Baïus, qui a été condamnée par saint Pie V, est celle-ci : Infidelitas pure negativa in his quibus Christus non est prædicatus, peccatum est.

divine ne manquera jamais à qui que ce soit qui l'aura cherchée et qui s'en sera rendu digne. Il existe dans les trésors de la miséricorde et de l'amour de Dieu des ressources et des inventions que nous ne connaîtrons qu'au ciel. Les théologiens les plus autorisés enseignent à cet égard les doctrines les plus consolantes. Mais il n'en reste pas moins incontestable qu'il n'y a *qu'un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême,* [1] et qu'*en dehors de l'Eglise il n'y a pas de salut*[2]. Insistez donc souvent auprès de vos peuples, Messieurs, afin de leur faire sentir tout le prix, toute la dignité, tout l'avantage de la condition chrétienne. Sans doute, après le baptême, il reste en nos âmes de tristes conséquences du péché d'origine, mais elles ne nous sont laissées que pour l'épreuve et le combat; et l'Eglise, jalouse de la vertu infinie du sang de Jésus, dénonce anathème contre quiconque méconnaît la condition du chrétien régénéré, et l'abaisse au niveau de celle du païen ou même du catéchumène[3]. L'humilité nous sied à tous; nos fautes personnelles nous la commanderont toujours assez. Mais, de grâce, ne soyons pas humbles au détriment de Jésus-Christ; et quand il a relevé si magnifiquement l'édifice de notre âme, quand il en a cimenté la restauration avec son sang, quand il l'a ornée de ses dons les plus choisis, n'appelons plus ce glorieux édifice un débris, et gardons-nous de l'assimiler aux ruines d'une nature non réparée. Soyons d'ailleurs pleins de zèle pour communiquer nos privilèges, et tâchons de les étendre à toutes les âmes. Mais n'oublions jamais à quelles conditions nos clefs doivent ouvrir et fermer. Dieu a posé ses lois que nous ne saurions enfreindre. Malheur à moi si j'oubliais l'injonction que l'Eglise adresse, par ma bouche, au jeune lévite qui aborde le sanctuaire! Evêque, c'est bien le moins que je me souvienne du premier des ordres inférieurs qui m'ont été conférés, et que je n'ouvre pas l'Eglise aux infidèles: *Domum Dei aperiatis fidelibus et semper claudatis infidelibus*[4].

Il est temps, Messieurs, de terminer ce long entretien, et il s'en faut beaucoup cependant que la matière soit épuisée. Je m'arrêterai après une ou deux observations finales.

Quand nous signalons ainsi les graves erreurs et les tendances antichrétiennes de la philosophie contemporaine, nous sommes loin, Messieurs, de vouloir déprécier la bonne philosophie, la vraie et saine philosophie, celle-là même qui, au moyen du

[1] Eph. iv, 5.
[2] August. Epist. 50.
[3] Concil. Trid. sess. V. Decret. de peccato origin.
[4] Pontific. Rom. De ordin. Ostiariorum.

doute méthodique et de l'abstraction spéculative, se place hypothétiquement, autant que le permet l'état actuel de l'humanité, en dehors du domaine de la foi et de la tradition surnaturelle pour étudier les choses qui sont du légitime domaine de la raison. Au contraire, nous ne cessons d'encourager cette étude et de recommander cet utile emploi et ce noble exercice de l'intelligence. A vrai dire, si quelque chose pouvait dégoûter de la philosophie humaine, ce sont les étranges abus qui en ont été faits, principalement depuis un siècle. Volontiers nous adopterions à cet égard le langage que tenait déjà Nicole, si nous ne le trouvions légèrement empreint de cette aversion excessive de sa secte contre la raison et la nature : « De quelque éloge qu'on relève la philosophie, disait-il, il faut néanmoins reconnaître que ce qu'elle a de plus réel est qu'elle nous fait très-bien comprendre que tous les gens qui ont passé leur vie à philosopher sur la nature n'avaient entretenu le monde et ne s'étaient entretenus eux-mêmes que de chimères... J'ai vu tant de vanité et tant de présomption parmi ceux qui font métier de philosophie et qui soutiennent même la plus solide, que si j'avais à revivre, il me semble que j'éviterais de faire paraître de l'inclination pour aucun de ces partis [1]. » Qu'eût dit le solitaire de Port-Royal s'il eût connu les élucubrations de ceux qui ont fait *métier de philosophie* de nos jours? Du reste, jamais nos paroles les plus sévères n'égaleront la dureté de langage avec laquelle les maîtres les plus renommés de ce temps ont caractérisé eux-mêmes l'impuissance et la nullité de tous les modernes systèmes, les aberrations et les contradictions des nouveaux chefs d'école. Pourquoi taire une vérité incontestable, Messieurs? J'aurai la franchise de dire ce que je pense, ce que vous pensez comme moi, ce qui est certain pour tout homme qui a étudié, observé les choses : Il n'existe plus guère de philosophie, en ce dix-neuvième siècle, si ce n'est chez les corporations religieuses, dans les séminaires et dans les universités catholiques; et, si vous voulez trouver encore des hommes qui aient véritablement conservé foi dans la raison humaine, cherchez-les dans les rangs de ceux qui ont gardé la foi chrétienne en leurs cœurs [2]. Oui, il reste chez nous un enseignement

[1] Lettres à dom Bretagne.

[2] De toutes les injustices que la vénérable compagnie de Jésus a endurées depuis deux siècles, la haine acharnée dont elle est poursuivie par les prétendus défenseurs de la philosophie n'est assurément pas la moins criante et la moins gratuite. Il est de notoriété, en effet, que la société de Jésus n'a jamais cessé de donner la plus grande importance à l'étude de la philosophie, et qu'à toutes les époques ses membres les plus distingués ont figuré aux premiers rangs parmi les adversaires de toute école qui paraissait détruire ou affaiblir les droits de la raison humaine. Il ne faut rien moins que le privilége dont jouit particulièrement ce saint institut d'être traité comme le divin Maître, pour expliquer la persévérance d'une accusation si évidemment calomnieuse et le succès d'une contre-vérité si manifeste.

philosophique sérieux. Et, comme la philosophie est assurément la première et la plus noble de toutes les connaissances naturelles, comme elle l'emporte sur l'industrie, sur les arts, sur les sciences exactes et sur les sciences physiques, celui-là ne serait que juste envers l'Eglise qui reconnaîtrait l'incontestable supériorité avec laquelle elle soutient, aujourd'hui comme autrefois, le flambeau de la science humaine. Persévérez donc, Messieurs, dans cette grande et noble étude. Tout disciple de J.-C., qu'il soit simple baptisé ou qu'il soit prêtre, n'importe, est tenu de respecter toujours les lignes sévères de l'orthodoxie. Mais qu'on ne croie pas que l'esprit humain, dès l'instant qu'il a mis le pied sur le terrain de la révélation, y soit comme emprisonné et chargé d'entraves. « Je suis la porte, a dit Jésus-» Christ; si quelqu'un entre par moi, il sera sauvé. Et il entrera, et il sortira, et il » trouvera d'abondants pâturages [1]. » Oui, la porte par laquelle il faut nécessairement entrer pour trouver la vérité complète qui conduit au salut, c'est Jésus-Christ, c'est la foi: *Ego sum ostium; per me si quis introierit, salvabitur.* Mais le chrétien, une fois incorporé à la cité sainte avec la résolution d'y vivre et d'y mourir, jouit en quelque sorte de ses entrées et de ses sorties franches. La citadelle divine a des portes ouvertes sur toutes les régions environnantes, elle a des descentes sur toutes les plages; et la police de la ville, qui est une ville libre par excellence, autorise sans difficulté et sans ombrage les allées et les venues qui n'ont pas de caractère hostile. Le chrétien profite de cette bienheureuse facilité; *il entre et il sort*, et au delà comme en deçà des remparts il rencontre de riches domaines, des prairies émaillées, des jardins fleuris où son esprit se délecte, où son génie *trouve un aliment et une pâture : et ingredietur et egredietur, et pascua inveniet.* Ainsi le chrétien qui a fait l'acte de foi peut-il, quand il le veut, se replacer sur le terrain de la pure raison et de la simple nature, soit pour y étudier toutes les parties diverses de ce monde naturel « que Dieu a livré aux disputes des hommes [2], » soit pour y vérifier de nouveau les faits historiques et les motifs rationnels qui ont déterminé son assentiment religieux, et dont l'examen approfondi le rendra plus éloquent pour déterminer l'assentiment de ses frères. Puis, après cette excursion fructueuse, rentré dans la place, il y trouve des terres plus riches encore et plus fécondes. Acceptant la foi pour point de départ, sa raison se livre à de magnifiques investigations, à des spéculations sublimes. Le philosophe s'était fait chrétien; le chrétien redevient philosophe, et sa raison prenant son essor, comme

[1] Joann., x.
[2] Eccl. iii, 11.

l'aigle, du sommet des montagnes où la foi l'a portée, s'élance dans des régions inaccessibles pour le timide oiseau parti de la vallée. C'est ainsi que tout chrétien à qui Dieu a départi une étincelle de génie est un philosophe éminent, près duquel pâlissent les docteurs profanes ; et je dirai aussi que le chrétien le plus illettré possède dans sa foi une dose de philosophie humaine qui n'existe point, en dehors du Christianisme, chez ceux de sa condition. Pour conclure une alliance entre la raison et la foi, entre la science et la religion, le chrétien n'a pas à sortir de lui-même, il trouve dans son propre fonds les deux éléments combinés. Nos illustres devanciers ne commettaient donc aucune usurpation, ne faisaient aucune confusion, quand, aux premiers âges de l'Eglise, ils donnaient au Christianisme le nom de *philosophie*. Il ne sera jamais fait sous le soleil un assez noble usage de l'intelligence humaine par quiconque ne l'appliquera point à connaître Celui que le Père a envoyé, Celui qui n'est pas seulement l'auteur et le consommateur de la foi, mais encore le chef de la race humaine restaurée, perfectionnée ; en un mot, Celui qui récapitule tout en lui : la nature et la grâce, la raison et la foi, la philosophie et la Religion.

Enfin, Messieurs, si nos attaques ne sont pas dirigées contre la philosophie, mais contre les erreurs qui se parent de son nom, avons-nous besoin de protester que nous confondons encore moins les personnes avec les erreurs? Les personnes, Dieu nous en est témoin, nous demandons chaque jour l'amendement de leur esprit et de leur cœur ; nous donnerions notre vie pour les conquérir à la vérité et à la grâce, pour leur procurer le don de la foi et leur ouvrir la porte du ciel. S'il y a quelque chaleur, quelque vivacité dans notre langage, c'est qu'il est impossible d'être convaincu de la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et de ne pas flétrir avec une sainte indignation les doctrines qui combattent directement cette vérité fondamentale, ou qui l'annihilent dans la pratique. Quand on a le bonheur d'être chrétien, quand on a l'honneur d'être ministre de la sainte Eglise de Dieu, la tiédeur sur ce point serait un crime, et toute capitulation serait une apostasie et une trahison. Ce serait de plus une cruauté, soit envers tant d'esprits faibles et peu éclairés qui peuvent se laisser séduire par les dehors convenables de cette philosophie trompeuse, soit envers les philosophes eux-mêmes, dont plusieurs pèchent par ignorance plus encore que par impiété : *Ignorant et errant*[1]. Qu'on ne nous reproche donc pas, comme un acte d'intolérance et d'hostilité, un cri d'alarme qui tend à préserver du supplice éternel des frères égarés, et, avec eux, ce grand

[1] HEBR. V, 2.

nombre d'hommes qu'ils égarent. Nous ne connaissons point et il n'existe pas de moyen terme entre la béatitude surnaturelle qui est promise aux élus et les tourments sans fin qui attendent les contempteurs de Jésus-Christ et de sa loi : voilà notre raison de parler, puisée dans un sentiment de zèle et dans un devoir de charité pastorale. Il en est une autre qui procède d'une pensée de foi, d'un devoir d'adoration et d'amour. Jésus-Christ est le Fils de Dieu fait homme, il est le Roi de l'humanité par droit de naissance et par droit de conquête. La philosophie conteste à Jésus-Christ sa divinité, elle lui dispute son empire. En face de cette négation sacrilége : *Malheur à moi si je n'évangélise pas : Væ mihi si non evangelizavero*[1] !

Au fond des sanctuaires chrétiens de l'Orient, parmi plusieurs autres peintures qui décorent l'abside, il est une représentation qu'on retrouve souvent[2]. C'est un évêque, saint Pierre d'Alexandrie, étonné et comme dans la stupeur. Devant lui, c'est Jésus-Christ, nu et transi de froid. L'évêque l'interroge de son regard plein d'émotion. Jésus lui répond : « C'est Arius, l'impie Arius » qui m'a dépouillé de ma tunique. » — Ah ! mes vénérables Frères, le même Jésus, dépouillé du manteau de sa divinité et de sa royauté par la main glaciale du nouvel arianisme, est apparu à vos regards et aux miens. Et chacun de nous s'est écrié comme Pierre d'Alexandrie : « Tant qu'il me restera un souffle de » vie, j'élèverai la voix contre l'impie Arius. »

Le secours d'en haut ne nous manquera pas dans l'accomplissement de cette tâche. Le Père commun des fidèles nous en donne un présage certain dans ces consolantes et saintes paroles, qui terminent l'Allocution apostolique dont cet entretien synodal n'a été que le développement :

« Telles sont les choses que Nous avons jugé devoir vous faire entendre, Vénérables Frères, dans Notre soin et Notre sollicitude à remplir le ministère Apostolique que la clémence et la bonté de Dieu ont imposé à Notre faiblesse. Mais » Nous nous sentons relevé et fortifié par l'espérance de la protection céleste. » Dieu protégera son Eglise, il favorisera nos vœux communs, surtout si nous » avons pour nous l'intercession et les prières de la Très-Sainte Vierge Marie, » Mère de Dieu. En votre présence et au milieu de vos applaudissements qui » Nous remplissaient de joie, Nous l'avons, avec l'aide du Saint-Esprit, proclamée exempte de la tache originelle. C'est un privilége assurément glorieux, et

[1] I Corinth. ix, 16.

[2] Le *Guide de la peinture*, manuscrit byzantin; traduit par M. Paul Durand et publié par M. Didron. Paris, 1845, p. 317. — Voir la belle collection de dessins de M. P. Durand.

» qui convenait pleinement à la Mère de Dieu, d'avoir échappé saine et sauve
» au désastre universel de notre race. Or, la grandeur de ce privilége servira
» puissamment à réfuter ceux qui nient que la nature humaine ait été détériorée par suite de la première faute, et qui exagèrent les forces de la raison
» pour méconnaître ou diminuer le bienfait de la religion révélée. Fasse enfin la
» Bienheureuse Vierge qui a tué et détruit toutes les hérésies, que soit aussi
» entièrement déracinée et anéantie cette très-pernicieuse erreur du rationalisme,
» qui, à notre malheureuse époque, tourmente si violemment la société civile et
» désole si profondément l'Eglise : *Faxit tandem Virgo Beatissima, quæ interemit ac perdidit universas hæreses, ut hic etiam evellatur stirpitus ac deleatur*
» *rationalismi error perniciosissimus*[1] ! »

Ainsi soit-il !!!

[1] Allocution pontific. du 9 décembre 1854.

Avis. — En adressant cette Instruction Synodale à tout le Clergé diocésain, ainsi que les membres de la Retraite et du Synode nous en ont exprimé le désir, notre intention n'est pas qu'elle soit lue publiquement aux Fidèles. MM. les Curés des villes pourront en lire quelques extraits en chaire; et elle fournira à tous les Ecclésiastiques la matière de quelques instructions appropriées aux besoins de leurs troupeaux.

POITIERS. — IMPRIMERIE DE HENRI OUDIN.

INSTRUCTION SYNODALE

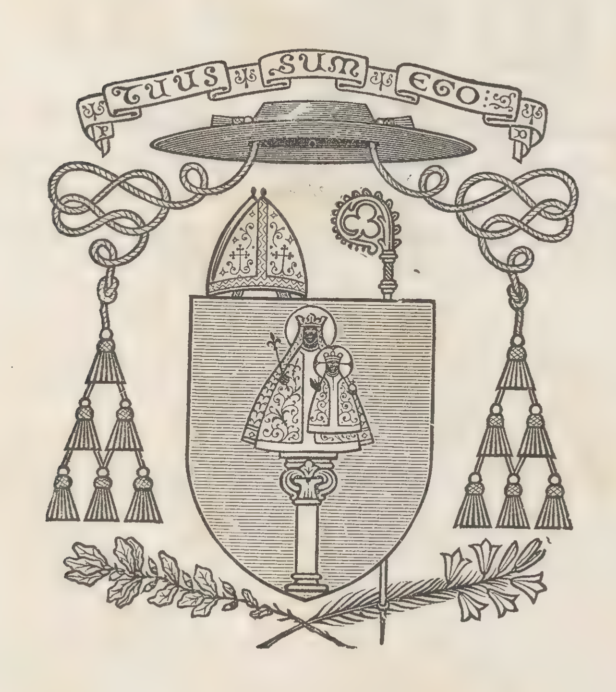
DE

Mgr L'ÉVÊQUE DE POITIERS

A SON CLERGÉ DIOCÉSAIN

ASSEMBLÉ POUR LA RETRAITE ET LE SYNODE

(**12 septembre 1856**.)



POITIERS

IMPRIMERIE DE HENRI OUDIN, IMPRIMEUR DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE.

1857.

AVIS.

Diverses circonstances et des occupations imprévues ont retardé jusqu'à ce moment l'envoi de cette Instruction Synodale, souvent réclamée de notre clergé depuis le jour où nous la lui avons adressée verbalement (12 septembre 1856), et qui a été mise sous presse dès le mois de novembre. — Elle n'est pas destinée à être lue en chaire.

N° 54



INSTRUCTION SYNODALE

DE

Mgr L'ÉVÊQUE DE POITIERS

A SON CLERGÉ DIOCÉSAIN

ASSEMBLÉ POUR LA RETRAITE ET LE SYNODE

(**12 septembre 1856**.) 1re Rome

Louis-François-Désiré-Edouard PIE, par la grâce de Dieu et du Siége apostolique, Évêque de la sainte Église de Poitiers, Assistant au Trône Pontifical, etc.

Au Clergé de Notre Diocèse, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

I. Il n'est pas d'époque plus solennelle dans la durée d'un épiscopat, Messieurs et chers Coopérateurs, que celle du premier voyage d'un évêque au seuil des saints

apôtres et de la première relation de l'état de son diocèse au chef souverain de la sainte hiérarchie. Ce n'est pas seulement une date importante dans la vie de l'évêque, c'est un événement considérable dans les fastes de son Eglise. Aussi, Messieurs, j'ai déja compris votre désir et je veux y satisfaire.

« Pasteur, me dites-vous, vous avez quitté votre troupeau que vous aimez et qui vous aime. Père de cette nombreuse famille spirituelle, et surtout de cette famille sacerdotale qui se presse en ce moment autour de vous, vous nous avez délaissés durant l'espace de quatre grands mois. C'est bien le moins que le pasteur revenu vers son bercail, le père rentré au sein de sa famille, dédommage ses brebis et console ses enfants de sa longue absence par le récit de ce qu'il a vu, de ce qu'il a senti. » Vous avez raison, mes vénérables Frères. Présent ou absent, sédentaire ou voyageur, l'évêque appartient à son peuple, il appartient à son clergé : il faudrait déchirer du livre de sa vie et jeter au juste courroux d'une flamme vengeresse toute page où ne se seraient gravées que les impressions personnelles d'une satisfaction égoïste et solitaire. Sur la tombe des évêques, une inscription fidèle a coutume de raconter le nombre des années, des mois et des jours de leur pontificat, parce que non seulement les ans et les mois, mais encore chacun des jours de leur vie pastorale doit avoir apporté son tribut et payé sa dette à l'Eglise. C'est des évêques surtout qu'il faut que le Psalmiste ait dit avec vérité : *Et dies pleni invenientur in eis* [1]. Je me reconnais donc redevable envers vous, mes bien-aimés Frères, pour tout ce temps qui s'est écoulé loin de vous, et je m'efforcerai de vous faire participer aux dons que j'ai tâché de recueillir. Du reste, ce n'est pas durant les courts instants d'un entretien fugitif, c'est durant de longues années que l'évêque qui s'est approché de la source de l'esprit apostolique est tenu d'en reverser les eaux et d'en étendre les effets sur toutes ses entreprises, sur toutes ses œuvres, dans tous ses discours.

Mais vous insistez, et vous me dites : « A la bonne heure ; vous nous ferez goûter longtemps, nous en avons la confiance, les heureux fruits de votre pèlerinage apostolique ; chacun des actes de votre administration sera une nouvelle page de votre récit. Mais aujourd'hui plus de quatre cents de vos prêtres sont ici rangés autour de vous. Ils sont accourus plus nombreux qu'à l'ordinaire à cette retraite, où la parole de vie leur est annoncée par un apôtre plein de doctrine, par un savant et pieux disciple de saint Benoît ; ils sont venus chercher, à l'issue de ce synode, la bénédiction particulière que le pontife universel a déposée pour eux

[1] Ps. LXXII. 10.

entre vos mains; mais ils se promettent aussi quelque autre chose, et leur espérance ne doit pas être déçue. Votre clergé attend de vous une parole vive, pénétrante, qui rende toute l'impression dont votre âme a été saisie. En un mot, parlez-nous de Rome, que nous aimons tant, que nous voudrions tous visiter; parlez-nous du pontife qui vous a si tendrement accueilli, et qui vous a chargé de nous bénir. » J'obéis volontiers à votre désir, Messieurs et chers Coopérateurs.

II. Et tout d'abord, je voudrais bien me donner le mérite de trouver cette parole vive, saisissante, qui serait ce qu'on appelle le mot propre, et qui exprimerait sous une formule concise et substantielle la définition la plus complète de Rome. Je n'aurais jamais pu prétendre sans doute à ce bonheur de langage; mais, par une bonne fortune, notre incomparable docteur, lui qui a tout dit avec cette parole soudaine et hardie que vous connaissez, avec cet accent brusque et impétueux qui l'a fait surnommer le Rhône de l'éloquence latine, le grand Hilaire m'a épargné le travail de la recherche et le choix de l'expression. Lui aussi, avait vu Rome; plus d'une fois peut-être, mais assurément à son retour de Phrygie. Et, bien que son passage alors ait été si rapide, son séjour si abrégé, que Martin, qui courait après lui en toute hâte, ne le trouva déjà plus dans la ville sainte, néanmoins son coup d'œil vif et profond avait tout vu, tout saisi; et je soupçonne l'illustre pèlerin d'avoir dérobé aux réminiscences et aux impressions de son voyage cette phrase sommaire, jetée comme au hasard vers le milieu de son sixième livre de la Trinité, où il nous montre *le bienheureux Simon-Pierre, après la confession du mystère divin*, c'est-à-dire de la divinité du Christ, *étendu*, *couché dans les substructions de l'édifice chrétien, portant tout le môle de l'Eglise*, *et loin d'en être écrasé, tenant d'une main ferme et active les clefs du royaume céleste : Beatus Simon, post sacramenti confessionem, Ecclesiæ ædificationi subjacens et claves regni cœlestis accipiens* [1]. Le rôle de Pierre dans l'Église et de Rome dans le monde n'a jamais été mieux rendu. Aussi, je n'aurai presque rien à faire, Messieurs, pendant le cours de cet entretien, sinon de commenter et de répéter cette phrase que le stylet d'Hilaire a burinée avec sa profondeur et son originalité accoutumée. Mais remontons d'abord aux idées premières sur la constitution de l'Église chrétienne.

III. La pierre fondamentale sur laquelle repose l'Église, c'est incontestablement Jésus-Christ lui-même : *Petra autem erat Christus*, nous dit saint Paul; et il ajoute ailleurs : *Personne ne peut poser un autre fondement que celui qui a été posé* par la

[1] De Trinit. l. vi. c. 20.

main divine, et *qui est le Christ Jésus*[1]. Mais le même apôtre observe en même temps que cette pierre est une pierre *spirituelle*, et par conséquent invisible[2]. Or, l'Église que le Verbe fait chair est venu fonder sur la terre devant être une société d'âmes unies à des corps, par conséquent une société extérieure et visible, il fallait à cette société un fondement visible; et ce fondement, le Verbe incarné, avant de se dérober à nous et de remonter dans la gloire, l'a établi dans une circonstance mémorable et solennelle.

Le divin Sauveur avait interrogé ses disciples : « Que disent les hommes de moi? » Les disciples répondent : « Les uns disent que vous êtes Jean-Baptiste, d'autres que vous êtes Elie, d'autres que vous êtes Jérémie ou l'un des prophètes. » « Et vous, poursuit Jésus, qui dites-vous que je suis? » Alors, tous les autres gardant le silence, comme l'observe saint Hilaire, *in cunctorum apostolorum silentio*[3], Simon-Pierre répond et dit : « Vous êtes le Christ, fils du Dieu vivant. » Et Jésus lui réplique et lui dit : « Tu es heureux, Simon fils de Jean; car ce n'est pas la chair et le sang, mais c'est mon Père céleste qui t'a fait cette révélation. Or, moi je te dis que tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. Et je te donnerai les clefs du royaume des cieux, et tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux, et tout ce que tu délieras sur la terre sera délié dans les cieux[4]. »

De cet instant, Messieurs, le fondement visible de l'Eglise était institué. Le Christ restera éternellement la pierre angulaire et fondamentale de l'Eglise, mais pierre cachée dans les mystérieuses profondeurs des montagnes éternelles, pierre impalpable à nos mains, inaccessible à nos yeux. Or, comme il faut à l'Eglise de la terre une base que nos yeux puissent voir, que nos mains puissent toucher, à la pierre invisible est unie et conjointe par un ciment impérissable une autre pierre sensible et apparente que Jésus-Christ s'est comme incorporée à lui-même : « Or, je te dis que tu es Pierre : *Et ego dico tibi : Tu es Petrus, etc.* »

« Certes, s'écrie ici saint Hilaire, parce que Pierre avait aperçu dans l'homme le Fils de Dieu, sa confession a obtenu une digne récompense! Oui, bienheureux il est, lui que Jésus a pu louer d'avoir vu et compris ce qui est au delà de la portée des yeux humains, contemplant et confessant le premier, non pas ce que la tradition de son père selon la nature, ni la voix de la chair et du sang, mais ce que la révélation du Père qui est dans les cieux lui montrait, à savoir, le Fils de Dieu

[1] I Corinth. III. 2. — [2] I Corinth. x, 4.
[3] De Trinit. l. VI. c. 37. — [4] Matth. XVI. v. 17.

caché sous les traits du fils de l'homme [1]. O heureuse imposition d'un nouveau nom qui fera de cet apôtre l'immortel fondement de l'Eglise, la pierre digne de porter cette construction qui défiera les efforts de l'enfer, les portes de l'abîme et toutes les barrières de la mort! O bienheureux portier du ciel, à l'arbitre duquel les clefs de l'éternel séjour sont remises, et dont le jugement terrestre est d'avance ratifié au ciel, de telle sorte que ce qui est lié ou délié par lui ici-bas, obtient incontinent là-haut la même sentence et le même sort [2]! » Et le grand docteur dit ailleurs : « Désormais, Simon-Pierre, c'est le roc inébranlable sur lequel viendra s'asseoir tout l'édifice de l'Eglise [3]. »

IV. Ces belles paroles de l'oracle de notre Aquitaine, le pape saint Léon-le-Grand les a répétées presque mot pour mot. Écoutons ce magnifique exposé de la constitution fondamentale de l'Eglise : « Le Verbe fait chair habitait déjà parmi nous, et il s'était donné tout entier à l'affaire de la réparation du genre humain. Rien n'était ni embarrassant pour sa sagesse, ni difficile pour sa puissance. Les éléments lui obéissaient, les esprits célestes étaient à son service; et son œuvre divine, à laquelle concourait la Trinité tout entière, ne pouvait en aucun cas être inefficace. Et cependant voici qu'un homme est choisi seul entre tous pour être mis à la tête du monde des élus, à la tête de tous les apôtres et de tous les pères de l'Église; de telle sorte que, quoiqu'il y ait dans le peuple de Dieu plusieurs prêtres et plusieurs pasteurs, tous soient régis immédiatement par Pierre, comme ils sont régis souverainement par le Christ. A cette fin, Dieu a donné à Pierre une grande et merveilleuse participation de ses pouvoirs; et s'il a bien voulu que les autres princes de son Église eussent des priviléges communs avec lui, tout ce qu'il ne leur a pas refusé, c'est toujours par lui qu'il le leur a donné. Quand le Seigneur interroge les apôtres sur ce que les hommes pensent de lui, tous se chargent de lui répondre aussi longtemps qu'il s'agit de reproduire les opinions incertaines de la raison humaine. Mais dès que l'acte de foi des disciples est demandé, alors celui-là est le premier à confesser la divinité

[1] Et dignum planè confessio Petri præmium consecuta est, quia Dei Filium in homine vidisset. Beatus hic est qui ultrà humanos oculos et intendisse et vidisse laudatus est : non id quod ex carne et sanguine erat contuens, sed Dei Filium cœlestis Patris revelatione conspiciens; dignusque judicatus, qui, quod in Christo Dei esset, primus cognosceret. *Comment. in Matth.* c. XVI. 7.

[2] O in nuncupatione novi nominis felix Ecclesiæ fundamentum, dignaque ædificatione illius petra quæ infernas leges, et tartari portas, et omnia mortis claustra dissolveret! O beatus cœli janitor, cujus arbitrio claves æterni aditus traduntur, cujus terrestre judicium præjudicata auctoritas sit in cœlo, ut quæ in terra aut ligata sint aut soluta, statuti ejusdem conditionem obtineant et in cœlo. *Ibid.*

[3] Petrus... firma superædificandæ in eâ Ecclesiæ petra. *In Psalm.* 141. v. 8.

du Seigneur qui est le premier en dignité parmi les apôtres. Et à peine a-t-il dit : *Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant*, que Jésus lui répond : *Tu es heureux, Simon, fils de Jean, parce que ce n'est pas la chair et le sang qui t'a révélé cet oracle, mais mon Père qui est dans les cieux;* c'est-à-dire, tu es heureux, parce que ce n'est pas de la transmission héréditaire de ta famille charnelle que tu tiens ces enseignements, mais bien de Celui dont je suis le Fils unique. *Et moi*, ajoute-t-il, *je te dis à mon tour : et ego dico tibi* (ce qui signifie, comme mon Père t'a manifesté ma divinité, à mon tour je vais te faire connaître ta propre excellence) ; *et moi je te dis que tu es Pierre :* c'est-à-dire, quoique je sois, moi, la pierre inviolable ; moi, la pierre angulaire qui réunit les deux murailles en une seule ; moi, le fondement en dehors duquel personne n'en peut poser d'autre ; cependant, toi aussi, tu es pierre, parce que tu entres en partage de ma propre solidité, de telle sorte que ce qui m'appartient par nature te devient commun avec moi par une participation constante. Tu es pierre, et c'est sur ce roc que je bâtirai mon temple éternel et que s'élèvera l'édifice de mon Église dont le faîte doit toucher au ciel [1]. »

V. Le prophète Isaïe l'avait merveilleusement prévu et annoncé de la sorte. « *Voici*, dit le Seigneur, *que je poserai dans les fondements de Sion une pierre éprouvée*, *une*

[1] Verbum caro factum jam habitabat in nobis (*Joan.* I, 14), et reparando humano generi totum se Christus impenderat. Nihil indispositum sapientiæ, nihil erat arduum potestati. Famulabantur elementa, ministrabant spiritus, angeli serviebant, nec ullo modo poterat inefficax esse sacramentum, quod simul ipsius Deitatis unitas operabatur et Trinitas. Et tamen de toto mundo unus Petrus eligitur, qui et universarum gentium vocationi, et omnibus apostolis, cunctisque Ecclesiæ Patribus præponatur : ut quamvis in populo Dei multi sacerdotes sint multique pastores, omnes tamen proprie regat Petrus, quos principaliter regit et Christus. Magnum et mirabile, dilectissimi, huic viro consortium potentiæ suæ tribuit divina dignatio ; et si quid cum eo commune cæteris voluit esse principibus, numquam nisi per ipsum dedit quidquid aliis non negavit. Omnes denique apostolos Dominus quid de se homines opinentur interrogat ; et tandiu sermo respondentium communis est, quandiu humanæ ignorantiæ ambiguitas explicatur. At ubi quid habeat sensus discipulorum exigitur, primus est in Domini confessione, qui primus est in apostolica dignitate. Qui cum dixisset : *Tu es Christus filius Dei vivi*, respondit ei Jesus : *Beatus es, Simon Bar-Jona, quia caro et sanguis non revelavit tibi, sed Pater meus qui in cœlis est* (*Matth.* XVI, 16, 17) ; id est, ideo beatus es, quia te Pater meus docuit, nec terrena opinio te fefellit, sed inspiratio cœlestis instruxit ; et non caro nec sanguis sed ille me tibi, cujus sum unigenitus Filius, indicavit. *Et ego*, inquit, *dico tibi :* hoc est, sicut Pater meus tibi manifestavit divinitatem meam, ita et ego tibi notam facio excellentiam tuam : *Quia tu es Petrus :* id est, cum ego sim inviolabilis petra, *ego lapis angularis, qui facio utraque unum*, ego fundamentum, præter quod nemo potest aliud ponere (*Ephes.* II, 14 *et* 20) ; tamen tu quoque petra es, quia mea virtute solidaris, ut quæ mihi potestate sunt propria, sint tibi mecum participatione communia. *Et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam, et portæ inferi non prævalebunt adversus eam* (*Matth.* XVI, 18). Super hanc, inquit, fortitudinem æternum extruam templum, et Ecclesiæ meæ cœlo inferenda sublimitas in hujus fidei firmitate consurget. Sermo LXXXIII in natali S. Petri apostoli.

pierre angulaire, une pierre précieuse, une pierre établie et fondée sur le fondement[1]. » Ce texte est plein de doctrine, Messieurs; écoutons quelques-unes des riches et solides considérations qu'en ont tirées les commentateurs du texte sacré[2].

Qu'est-ce que ces fondements de Sion? Le disciple bien-aimé ne nous a pas laissé de doute à cet égard : *Le mur de la cité*, nous dit-il, *a douze fondements, et sur ces douze fondements sont écrits les noms des douze apôtres de l'Agneau*[3]. Les fondements de Sion, on peut donc dire dans un sens très-véritable que ce sont tous les apôtres.

Mais, parmi ces fondements, voici une pierre particulièrement posée par la main du Seigneur, une pierre distincte, qui a son nom et son caractère à part. Et j'apprends de l'Evangile, en effet, que Jésus ayant regardé au visage le frère d'André, il lui dit : « Tu es Simon, fils de Jean; mais tu t'appelleras Céphas, c'est-à-dire Pierre[4] : car tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise. » *Ecce ego mittam in fundamentis Sion lapidem.*

Lapidem probatum, pierre éprouvée : Et, de fait, elle est à l'épreuve de tout. Aucune main n'a cherché à détruire le christianisme sans diriger ses principaux efforts contre cette pierre; et cette pierre n'a jamais pu être entamée. Ni les juifs ni les païens n'ont pu l'ébranler, alors que, nouvellement posée, il semblait plus facile de la renverser. Et depuis dix-huit siècles, elle a résisté aux persécutions les plus cruelles, aux hérésies les plus puissantes, aux jalousies et aux schismes de l'Orient, aux guerres acharnées des Sarrasins et des Turcs, au laïcisme envahisseur des princes, aux prétentions des antipapes, aux vices effrayants de plusieurs indignes pontifes, aux séditions des peuples et aux querelles des factions, aux dissidences et à l'apostasie d'une partie de l'Europe, à la conspiration immense du philosophisme, aux ravages et aux cruautés des révolutions modernes, aux dédains insolents de l'indifférence érigée en système, enfin, à l'assaut général du rationalisme : *Lapidem probatum.*

Lapidem angularem, pierre angulaire : Les autres pierres ont chacune leur place marquée le long des fondements; elles supportent chacune leur colonne et leur portion de l'édifice. Celle-ci est à l'angle de la construction, dont elle soutient tout le

[1] Is. XXVIII. 16. — [2] Bellarmin. Præfat. in libr. de Summo Pontifice.

[3] Et murus civitatis habens fundamenta duodecim, et in ipsis duodecim nomina duodecim Apostolorum Agni. *Apoc.* XXI. 14.

[4] Intuitus autem eum Jesus dixit : Tu es Simon, filius Jona, tu vocaberis Cephas, quod interpretatur Petrus. *Joann.* I. 42.

poids et dont toutes les parties viennent aboutir à elle. Elle relie tout : l'ancien au nouveau Testament, les Juifs aux Gentils, les Grecs et les Romains aux barbares, l'Orient à l'Occident, le Nord au Midi, le nouvel hémisphère à l'ancien monde ; en un mot, elle rattache toutes les Eglises dispersées les unes aux autres par un centre commun et un point d'appui unique : *Lapidem angularem.*

Lapidem pretiosum, pierre précieuse : Tous les biens en découlent; tout ce qui est en contact et en communion avec elle prospère, grandit; tout ce qui se détache d'elle décroît et périt. L'étude de l'histoire nous offre à cet égard une démonstration rigoureuse. Et, parce que cette pierre est la pierre précieuse entre toutes les autres, pierre douée d'une propriété d'attraction qui amène à elle tout ce qui est grand, tout ce qui est pur, tout ce qui est vrai, à cause de cela, par un phénomène correspondant de répulsion, elle est incessamment en butte à toutes les colères de l'erreur et du vice, à toutes les haines de l'enfer; pierre d'achoppement et de scandale pour les révoltés[1], en même temps qu'elle est la pierre d'aimant pour tous les cœurs fidèles : *Lapidem pretiosum.*

Enfin le prophète a dit : *Lapidem in fundamento fundatum, pierre fondée sur le fondement.* Le fondement, encore un coup, le fondement unique, après lequel aucun autre fondement ne peut être posé de main d'homme, c'est Jésus-Christ : *Fundamentum aliud nemo potest ponere, præter id quod positum est, quod est Christus Jesus.* Mais voici que, de la main même du Christ Jésus, et non pas de main humaine, une pierre visible est adjointe à la pierre invisible, un fondement apparent est superposé au fondement caché, fondement secondaire indissolublement lié au fondement premier : *Ecce ego ponam in fundamentis Sion lapidem... in fundamento fundatum;* c'est-à-dire, selon les interprètes, *fundamentum post fundamentum, fundamentum secundarium*[2]; mais fondement second, que la constitution de la volonté divine a rendu nécessaire comme le premier; fondement matériel, sur lequel il faut indispensablement s'appuyer si l'on veut reposer sur le fondement spirituel, à tel point que si ce n'est par Pierre, on ne peut parvenir au Christ : *At post Christum fundamentum est Petrus, et nisi per Petrum non pervenitur ad Christum*[3], et que celui-là est nécessairement en dehors de l'économie du mystère divin, qui a la témérité de quitter le roc solide de Pierre : *Ut exortem se mysterii intelligeret esse divini qui ausus fuisset a Petri soliditate recedere*[4]. La raison en est péremptoire; car si le Christ est la pierre : *petra*

[1] Lapis offensionis et petra scandali his qui offendunt verbo, nec credunt in quo et positi sunt. I. *Petr.* II. 8.
[2] Bellarmin. loc. cit. — [3] Ibid. — [4] S. Leo. ad episc. Provinc. Viennen. Epist. x. c. 1.

autem erat Christus, il a plu au Christ, qui est la pierre, d'interposer une autre pierre comme fondement immédiat de la construction visible de son Église : « Or, je te dis que tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église : *Et ego dico tibi quia tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam.* »

VI. Donc, Messieurs, adhérence de Pierre au Christ, du fondement extérieur au fondement plus secret ; soudure éternelle, incrustation impérissable, jonction indissoluble de la pierre visible avec la pierre invisible : *lapidem in fundamento fundatum.* Ce que Dieu a ainsi uni, l'homme ne le séparera point. Ce qui est ainsi fondé sur la pierre ferme, les vents et les orages ne le renverseront point ; les efforts même de l'enfer y seront impuissants. Les autres fondements seront ébranlés, non pas tous à la fois, mais tous le pourront être successivement. Si nous descendons dans les assises des murailles de la cité, et que, parmi ces douze fondements qui portent les noms des douze apôtres de l'Agneau, nous y cherchions, par exemple, la pierre où était inscrit le nom de Jacques, ou le nom de Marc, ou le nom de Jean ; hélas ! l'histoire des églises de Jérusalem, d'Alexandrie et d'Éphèse nous montrera ces pierres souvent arrachées de leur place et dépouillées de l'inscription glorieuse qu'elles avaient reçue. C'est que ces autres pierres, quelque noble que fût leur destination, n'avaient pas été honorées du même privilége que celle qui porte le nom de *Pierre* par excellence ; elles n'avaient pas été identifiées et, pour ainsi dire, personnifiées comme elle avec le fondement même qui est le Christ : *Fundamenta in fundamento non fundata.*

Ainsi, c'est Pierre, Pierre seul, qui est la base visible, complète, universelle et perpétuelle de l'Église ; seul il tient en main les clefs du royaume céleste : *Beatus Simon, post sacramenti confessionem, Ecclesiæ ædificationi subjacens, et claves regni cœlestis accipiens.*

VII. Mais où Pierre résidera-t-il ? Pour une pierre visible, il faut un lieu visible ; sur quelle partie prédestinée de notre globe, dans quelle contrée privilégiée le tout-puissant fondateur de l'Eglise placera-t-il la principale assise et la pierre fondamentale de cet incomparable édifice ?

Quand il est question de bâtir un temple, les règles sacrées exigent que le pontife lui-même en ait choisi d'avance l'emplacement, qu'il en ait marqué l'enceinte, le vestibule, les dimensions, et que, la veille de la bénédiction et de l'imposition de la première pierre, il ait pris déjà possession du sol en y plantant par anticipation le signe de sa destination religieuse [1]. Le pontife suprême, Jésus-Christ, n'aura sans

[1] Nemo ecclesiam ædificet, priusquam Pontificis judicio locus et atrium designentur, et per eum, vel ejus

doute pas omis un point si considérable du cérémonial sacré. En effet, Messieurs, avant de poser la première pierre de l'Église catholique, le Verbe de Dieu, durant une longue et laborieuse vigile de plusieurs siècles, avait marqué de son doigt souverain et désigné par de divines préparations le lieu qu'il avait choisi dans sa libre volonté pour en faire le centre de la nouvelle alliance.

Les Écritures nous répètent souvent, Messieurs, que l'Esprit de Dieu ne dépend que de lui-même dans la répartition de ses faveurs. Il les partage à chacun comme il veut, aux lieux comme aux personnes, aux nations comme aux individus : *dividens singulis prout vult*[1]. Le vent divin souffle où il lui plaît et quand il lui plaît ; vous entendez sa voix, mais vous ne savez pas d'où il vient, ni où il va, et toute investigation téméraire vous est interdite[2]. Ainsi l'Orient a-t-il eu de grands et longs privilèges. Il a vu naître le premier et le second Adam, et durant presque tout l'espace qui sépare la création de l'un de l'incarnation de l'autre, il a été le favori du ciel, le mieux traité dans l'ordre de la nature et de la grâce. Non seulement la civilisation antique, mais la vraie religion s'est longtemps concentrée, cantonnée chez les nations sémitiques. Encore une fois, ne me demandez pas pourquoi cette préférence divine. Qui es-tu, ô homme, pour entrer dans le conseil de Dieu et pour sonder le mystère de sa volonté? L'argile dit-elle à celui qui l'a pétrie : pourquoi m'as-tu faite ainsi? Est-ce que le potier souverain, qui a fait de rien tout le limon du globe terrestre, ne peut pas choisir à son gré aux pays de l'aurore ou du midi la terre dont il pétrira le premier homme et celle dont il formera l'humanité sainte du Verbe? Est-ce qu'il n'est pas le maître de fabriquer avec l'argile du Levant ses vases d'honneur, avec celle de l'Occident les vases d'ignominie ou même de colère[3].

VIII. Mais le patriarche Noé avait prophétisé, avant de mourir, que les avantages ne reposeraient pas toujours sur une même tête, et qu'un jour ils passeraient à un autre de ses enfants. Après qu'il eut maudit Chanaan et qu'il eut salué dans l'avenir des âges le Seigneur Dieu de Sem, il avait ajouté : « Que Dieu multiplie et dilate Japhet

auctoritate, crux in loco figatur, et lapis primarius in fundamento ponatur. Pridie igitur, lignea crux in loco ubi debet esse altare figatur, etc. Pontific. Roman. Pars II. *De benedictione et impositione primarii lapidis*.

[1] I Corinth. xii. 11.

[2] Spiritus ubi vult spirat et vocem ejus audis; sed nescis unde veniat aut quo vadat. Joann. iii, 8.

[3] O homo, tu qui es qui respondeas Deo? Numquid dicit figmentum ei qui se finxit : Quid me fecisti sic? Annon habet potestatem figulus luti, ex eadem massa facere aliud quidem vas in honorem, aliud vero in contumeliam? Rom. ix. 20, 21.

et qu'il le fasse habiter et régner sous les tentes de Sem [1] ! » Le second père du genre humain venait de tirer, en ce peu de mots, l'horoscope de toute sa race ; en particulier, il avait prononcé l'oracle des destinées futures de l'Occident. Oui, l'Orient sera le théâtre des plus grandes et des plus magnifiques manifestations du Seigneur, soit durant le règne de la loi primitive et de la loi écrite, soit à l'avénement de la loi de grâce ; ses villes, ses montagnes, ses vallées, ses fleuves, seront consacrés par les souvenirs les plus divins ; ils garderont les marques du passage des patriarches, des juges, des rois et des prophètes, la trace même des pieds du Fils de Dieu ; car le Verbe fait chair sera fils de Sem : *Benedictus Dominus Deus Sem* [2] ! A l'Orient donc la gloire d'être le berceau du monde et le berceau du Christ ; à lui encore de conserver le tombeau du Christ, peut-être même de devenir comme le tombeau du monde, alors que, le juge des vivants et des morts revenant en la même façon qu'il est monté au ciel, tous les hommes seront cités à son tribunal dans la vallée de Josaphat [3]. Mais, à l'Occident ont été faites aussi de saintes promesses qui s'accompliront dans la plénitude des temps et dans le déclin des âges ; à l'Occident est réservé le siége principal de l'Eglise du Christ : là sera la cité choisie, la nouvelle Jérusalem.

IX. Jésus-Christ attaché au Calvaire avait le dos tourné à l'encontre de la cité déicide et les yeux dirigés vers l'Occident [4]. Les Pères grecs eux-mêmes ont fait cette observation, qu'on trouve consignée par saint Jean Damascène dans son livre de la Foi orthodoxe, et par saint Germain, patriarche de Constantinople, dans sa Théorie des choses ecclésiastiques. Semblablement, Jésus-Christ était tourné vers cette même partie du monde lorsqu'il donna l'investiture dernière à ses apôtres, et qu'ensuite il s'éleva dans les cieux [5]. Attitude pleine de mystère, nous disent de très-graves

[1] Dilatet Deus Japhet et habitet in tabernaculis Sem. Gen. IX, 27. —Vid. Cornel. à Lapid. in hunc locum

[2] Ibid., 26.

[3] Joel, III. 2. — Cornel. à Lapid. in hunc locum. — Congregantibus angelis, conventum futurum in loco passionis ostendit (Christus) : et dignè illic claritatis adventus expectabitur, ubi nobis gloriam æternitatis passione corporeæ humilitatis operatus est. S. Hilar. Commentar. in Matth. c. XXV. n. 8.

[4] Nota Christum ita fuisse cruci affixum, ut facie a Jerosolymis aversa, Occidentem, puta Italiam et Romam, spectaret.... Ita Damascenus, lib. IV. *de fide* c. 13, S. Hieron., Beda, Germanus, Sedulius, Adrichom., et alii quos citat et sequitur Alphonsus Paleottus de Christi stigmatibus, c. XX, n. 27. Hoc est quod Judæis prædixit Jerem. cap. XVIII, 17 : *Dorsum et non faciem ostendam eis in die perditionis eorum.* Et David. Psalm. LXV. 7 : *Oculi ejus super gentes respiciunt.* Cornel. à Lapid. in Matth. c. XXVII, 35.

[5] Porro hæc Christi vestigia (in monte Oliveti) conversa sunt ad Occidentem, et versus catholicam ex gentibus Romanam spectant Ecclesiam, ad quam ipse, ejus caput, tanquam geminos et illustres oculos

docteurs et de très-anciens écrivains[1]. De ses regards mourants, de son front penché, le Christ saluait et baisait son épouse bien-aimée ; de ses mains étendues, il désignait et bénissait les régions qui allaient principalement former son empire[2]. « De là, nous dit un vénérable évêque d'Espagne qui ne fait que résumer la doctrine des âges précédents, de là on peut conclure quelle est la dignité de l'Occident, vers lequel le Christ a incliné la tête quand il a rendu l'esprit. Ce prêtre souverain, ce véritable pontife, par l'oblation volontaire de son corps et par l'aspersion de son sang, a consacré l'univers entier, mais spécialement l'hémisphère occidental, dans lequel devait résider le prince des pasteurs, celui auquel il a donné par excellence, et par-dessus tous les évêques du monde, le plein pouvoir de lier et de délier[3]... C'est vers ce climat qu'il a poussé un grand cri, et que, son côté divin ayant été ouvert, il en a jailli du sang et de l'eau : un cri, pour rappeler à la vie et à la lumière les peuples du Couchant, couchés en effet dans les ténèbres et dans les ombres de la mort ; du sang, pour infuser une chaleur divine dans ces races engourdies par le souffle glacé de l'aquilon ; de l'eau, pour purifier et rajeunir ces nations idolâtres qui avaient vieilli sur le fumier de leur putréfaction morale[4]. »

X. Les fondateurs d'empire ne doivent pas mourir, ne doivent pas disparaître sans avoir choisi et déterminé le centre de leur royaume : or, Jésus-Christ venait fonder

S. Petrum suum in terris Vicarium, et S. Paulum Doctorem gentium missurus erat. Cornel. à Lapid. in Act. Apost. cap. I.

[1] Cujus denique veracissimus præsagii index fuit constitutio illa crucis Dominicæ, dum in ea Salvator penderet in loco Calvariæ. Nam, cum retro illius verticem suspensi tum fuisset crudus nimium populis Oriens, tunc etiam in ejus conspectu lumine fidei gentes repleturus constitit Occidens, etc. Rod. Glab. monach. Cluniac. Histor. l. I. cap. ultim.

[2] Nec frustra illuc misericordissimum specialius deflexit intuitum : *Non enim qui sani sunt egent medico. Venitque vocare peccatores ad pœnitentiam, non justos* (Luc. v. 31)... Non, inquam, frustra occiduis partibus pendens in cruce specialius benignissimum dignatus est obtutum intendere, quas voluit tantis doctoribus, Petro videlicet cum Paulo apostolorum principibus, ut geminis lampadibus illustrare. Herigeri et Anselmi Gesta episc. Tungr. Traj. et Leod. c. 2, 3.

[3] Colligitur ex his dignitas Occiduæ regionis quia Christus faciem versus occidentalem plagam tenuit, contra quam caput etiam inclinavit quando emisit spiritum. Hic summus sacerdos et verus Pontifex, oblatione sui corporis et spiritus et respersione cruoris sacri consecravit mundum, et præ cæteris partibus Occiduam regionem, qui ligandi et solvendi Romano pontifici, in Occiduo hemispherio consistenti, præ cunctis mundi prælatis contulit excellentiam in plenitudine potestatis. Lucas episc. Tudensis adversus Albigensium errores. Lib. II, ch. 12.

[4] Apertum est præterea versus illud clima sanctissimum latus ejus, de quo exivit sanguis et aqua. Emisit Dominus spiritum, ut servum mortuum a peccatorum occiduo suscitaret : produxit sanguinem, ut congelatum torpore aquilonis calefaceret ; dedit aquam, ut ablueret sordidum qui computruerat in stercore virtutum. Ibid.

un empire sur la terre. Ressuscité, le Sauveur a reçu de son Père toutes les nations en héritage. Cent fois, par la bouche des prophètes, cet héritage du monde entier lui avait été promis, et la parole divine n'a pas été frustrée de son effet. C'est pourquoi, au moment de remonter dans les cieux, le Seigneur Jésus a dit à ses apôtres : « Toute puissance m'a été donnée au ciel et sur la terre ; allez donc et enseignez tous les peuples, baptisez-les en mon nom, comme au nom de mon Père et de l'Esprit-Saint ; apprenez-leur à observer mes lois, et voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles [1]. » Vous le voyez, c'est un empire, un empire universel et perpétuel que Jésus va établir. Mais à cet empire universel, il faut une capitale appropriée à ses besoins, proportionnée à ses dimensions. Quelle sera donc la capitale du Fils de Dieu fait homme, et institué par son Père monarque de la terre ? Ou plutôt, puisque le souverain ne doit pas régner visiblement en personne, quelle sera la résidence royale de son gouverneur visible ici-bas, de celui qui s'appellera jusqu'à la fin des âges le représentant de Dieu et le vicaire de Jésus-Christ ?

Soyez tranquilles, Messieurs, il y a été pourvu de longue main. Le Roi des siècles s'y était employé de bonne heure, et il avait disposé de vieille date l'emplacement de sa cité. Elle était présente à ses yeux, dès le commencement des choses, alors qu'il prenait l'équerre et le cordeau pour donner à la terre son assiette, pour ajuster les chaînes des montagnes et le niveau des mers [2], en particulier quand il creusait la méditerranée, « immense bassin bordé par tant de pro- » vinces, coupé par tant de promontoires, qui sert à la fois de chemin et de limite ; » grande route ouverte au commerce des peuples, qu'on dirait jetée à travers le » monde comme un baudrier sur le corps de l'homme ; ceinture magnifique, » enchâssée d'îles comme de pierres précieuses, qui resserre et qui réunit en même » temps qu'elle distingue et qu'elle partage [3] »... Préparation géographique et topographique de Rome ; ce serait tout un beau discours.—Il y songeait tout le long des âges ; car, encore que Rome ne soit née que sept cents et quelques années avant Jésus-Christ (ce qui est bien déjà quelque chose : une semaine de siècles !), il faut

[1] Matth. XXVIII. 18.

[2] Quando præparabat cœlos aderam : quando certa lege et gyro vallabat abyssos, quando circumdabat mari terminum suum, quando appendebat fundamenta terræ. *Proverb.* VIII. 27-30.

[3] Pulchra autem ista facies et non nisi a Providentia sic ordinata et ornata. Utrinque ad hoc mare Mediterraneum Provinciæ se porrigunt et extendunt ; ipsum in medio, tot portubus et insulis distinctum, quasi via et limes est, per quem commerciis jungantur. Nec aliud mihi pulchrius commodiusque videtur in hoc imperio, quam iste velut in medio corpore baltheus, bullis insularum interstinctus : qui et dividit simul et constringit. Lipsius, *de magnitudine Romana*. L. I. c. 3.

observer que la durée de la gestation avait précédé l'époque de l'enfantement. Or, manifestement, le Très-Haut avait en vue déjà le second Israël quand il faisait le partage et la séparation des peuples [1]; quand, pour obéir à ses desseins, les Assyriens, maîtres du monde, en laissaient tomber l'empire aux Mèdes et aux Perses, et qu'Alexandre le recevait de ceux-ci pour le transporter, accru par ses mains, à d'autres vainqueurs qui allaient l'accroître encore... Préparation historique de Rome : c'est la grande prophétie de Daniel, et c'est tout le discours de Bossuet sur l'histoire universelle. — Enfin, il travaillait plus directement encore à bâtir sa ville souveraine, quand, de cette Rome héritière des anciens empires, il faisait le plus grand centre d'unité matérielle qui eût jamais existé sur la terre, le rendez-vous universel du monde, posant ainsi entre des mains toutes-puissantes qu'il aurait la gloire de vaincre et de déposséder, le sceptre qu'il réservait à son lieutenant... Préparation matérielle et politique de la royauté spirituelle de Rome : ce serait une longue étude à faire sur toute la philosophie de l'histoire romaine depuis Romulus et Rémus jusqu'à saint Pierre et saint Paul.

Le Prophète Isaïe avait dit : « Il y aura dans les derniers jours une montagne préparée, et la maison du Seigneur sera assise sur la crête de plusieurs monts, et posée sur un groupe de collines, et toutes les nations afflueront vers elle. Et des peuples innombrables y viendront en disant : Venez, et montons à la montagne du Seigneur, à la maison du Dieu de Jacob : il nous enseignera ses voies, et nous marcherons dans ses sentiers; car la loi sortira de Sion et la parole du Seigneur ne restera pas captive dans Jérusalem [2]. » Or, la Jérusalem ancienne, loin de voir affluer vers elle toutes les nations, allait devenir de plus en plus déserte et abandonnée ; au lieu de s'accroître et de se dilater par l'effet d'une promesse et d'une bénédiction divine, elle allait supporter tout le poids des menaces et des malédictions accumulées contre elle dans les saints oracles. Cherchez donc, cherchez ailleurs la montagne préparée, la maison du Seigneur assise au sommet des monts et au flanc des collines, cherchez le centre où affluent tous les peuples : *Et fluent ad eum omnes gentes.*

XI. Un édit n'est-il pas parti de César-Auguste, empereur de Rome, pour que le dénombrement de l'univers entier soit fait? Un tel commandement ne peut émaner que d'une autorité à laquelle le monde entier obéit. Rome est donc le centre d'une monarchie, ou au moins d'une fédération universelle. Eh bien!

[1] Quando dividebat Altissimus gentes, quando separabat filios Adam, constituit terminos populorum juxta numerum filiorum Israel. Deuter. XXXII. 8.

[2] Is. III. 1-5.

le roi promis peut naître : sa capitale est faite, son trône est dressé. Le préfet Cyrinus rapporte dans ses tablettes, sans s'en douter, le nom du prétendant qui doit hériter de l'empire de César[1]. Le conquérant va s'élancer comme un géant, et il ne s'arrêtera pas dans sa carrière qu'il n'ait pris possession de son siége souverain. Habile stratégiste, selon la tactique du plus illustre des guerriers modernes, il ira droit à la capitale, et, par là, il tiendra bientôt tous les États. Pierre se met en marche, emporté par un instinct divin. Lui qui est plus spécialement l'apôtre des Juifs, comme Paul est l'apôtre des Gentils, quelle puissance peut l'arracher de Jérusalem où l'enchaînent tant de liens? Aussi paraît-il ne s'éloigner qu'à regret. Il s'arrête quelque temps à Antioche, la métropole orientale de l'empire romain. C'est là que le grand nom du *Christianisme* vient d'être inauguré dans le langage humain[2] : c'en est plus qu'il n'en faut pour retenir Pierre. Mais une force invincible le pousse à quitter ce siége et à aller plus loin encore : si le nom chrétien a pris naissance à Antioche, ce n'est pas de là qu'il doit rayonner et se répandre sur toute la terre. Le Seigneur Dieu des armées a intimé son commandement à Pierre. Capitaine docile, le chef des apôtres, tout en répandant la bonne nouvelle le long de son chemin, marche à petites journées vers la capitale du monde[3]. « Pierre, s'écrie saint Léon, tu vas intrépidement planter le trophée » de la croix du Christ sur les citadelles romaines, là où, selon de divines » préparations, de *divines préordinations*, *divinis prœordinationibus*, tu devais trou- » ver et la gloire de la passion et l'honneur de la primauté [4]. »

XII. De tous ceux qui ont parlé de la prédestination chrétienne de Rome, je ne sache pas, Messieurs, qu'aucun l'ait fait avec une plus grande sublimité de vues et de doctrine que le saint docteur dont je viens de prononcer le nom. Ecoutez encore cette haute leçon de théologie historique, qui vous montrera comment à l'économie des destinées de l'ancienne Rome était liée la dispensation du mystère du Verbe fait chair. « Le Dieu bon, et juste, et tout-puissant, qui n'a jamais refusé sa miséricorde au genre humain, et qui a toujours fourni libéralement à tous les mortels des moyens généraux pour arriver à la connaissance

[1] Luc II. 2. — [2] Act. XI. 26.

[3] Duodecim certe fuere apostoli..., unum tamen principem ex illis voluit Christus, eumque dispensatione mirabili in dominam gentium Romam direxit, ut in præcipua Urbe vel prima primum et præcipuum dirigeret Petrum. S. Gelas. ep. XIV. — Ipsis Claudii Augusti temporibus, benigna et clementissima Dei Providentia fortissimum et maximum inter apostolos Petrum, et virtutis merito reliquorum omnium principem ac patronum, Romam perducit. Euseb. Hist. eccl. L. II, c. 4.

[4] Serm. IV. in annivers. ordin.

de son nom, par un conseil plus secret et un sentiment d'amour plus profond, prit en pitié l'aveuglement volontaire de sa créature égarée, et lui envoya son Verbe, égal et coéternel à lui-même; lequel Verbe, s'étant fait chair, a tellement uni la nature divine à la nature humaine, que son abaissement vers notre petitesse a procuré notre ascension vers les suprêmes hauteurs. Mais, pour que l'effet de cette grâce inénarrable se propageât par tout l'univers, la Providence prépara divinement l'empire romain, auquel elle donna de tels accroissements que ses limites touchaient aux nations qu'elles ne renfermaient pas. Il entrait tout à fait dans le plan divin qu'un grand nombre de royaumes fussent confédérés dans un seul empire, et qu'ainsi la prédication générale arrivât plus facilement à tant de peuples placés sous le gouvernement d'une seule cité. C'est pourquoi, lorsque les douze apôtres, ayant reçu du Saint-Esprit le don de parler toutes les langues, entreprirent de porter l'Évangile sur les divers points du globe qui leur étaient assignés, Pierre, le prince de l'ordre apostolique, est destiné à la métropole de l'empire romain, afin que la lumière de la vérité, qui était révélée pour le salut de toutes les nations, s'épanchât plus efficacement de la tête du monde sur toutes les autres parties du genre humain. Car quelle contrée n'avait pas alors ses représentants dans cette ville? et dans quel coin de la terre eût-on pu ignorer ce qui aurait retenti à Rome?... C'est donc vers cette ville, ô bienheureux apôtre Pierre, que tu ne crains pas de venir : tu entres sans frayeur dans cette forêt de bêtes frémissantes; tu mets le pied sur cet océan aux profondeurs si orageuses, plus calme que quand tu marchais sur la mer; et tu ne crains pas Rome, la reine du monde, toi qui, dans la maison de Caïphe, avais eu peur de la servante d'un prêtre [1]. »

[1] Deus namque bonus, et justus, et omnipotens, qui misericordiam suam humano generi numquam negavit, omnesque in commune mortales ad agnitionem sui abundantissimis semper beneficiis erudivit, voluntariam errantium cæcitatem et proclivem in deteriora nequitiam secretiori consilio et altiori pietate misertus est, mittendo Verbum suum æquale sibi atque coæternum. Quod caro factum ita divinam naturam naturæ univit humanæ, ut illius ad infima inclinatio, nostra fieret ad summa provectio. Ut autem hujus inenarrabilis gratiæ per totum mundum diffunderetur effectus, Romanum regnum divina providentia præparavit; cujus ad eos limites incrementa perducta sunt, quibus cunctarum undique gentium vicina et contigua esset universitas. Disposito namque divinitus operi maxime congruebat, ut multa regna uno confœderarentur imperio, et cito pervios haberet populos prædicatio generalis, quos unius teneret regimen civitatis... Nam cum duodecim apostoli, accepta per Spiritum omnium sanctum locutione linguarum, imbuendum Evangelio mundum, distributis sibi terrarum partibus, suscepissent, beatissimus Petrus, princeps apostolici ordinis ad arcem Romani destinatur imperii : ut lux veritatis quæ in omnium gentium revelabatur salutem, efficacius se ab ipso capite per totum mundi corpus effunderet. Cujus autem nationis homines in hac tunc urbe non essent? aut quæ usquam gentes ignorarent quod Roma didicisset? Ad hanc ergo ur-

XIII. Un jour, pourtant, Pierre écouta de timides conseils. Il veut s'éloigner de la grande Babylone, et il a déjà franchi les murs de la cité. Jésus-Christ lui apparaît marchant en sens contraire. « Seigneur, où allez-vous? » lui dit le fugitif. « Je vais à Rome, afin d'y être crucifié une seconde fois. » répond le céleste pèlerin. Pierre comprend le sens de cette parole[1] : il rentre dans la cité pour y mourir de la mort même du Sauveur[2] ; et, par son supplice, se consomme plus parfaitement le mystère de l'identification du disciple avec son maître, de la pierre visible avec la pierre invisible. Entendez, à ce sujet, un autre pape du grand nom de Léon : « Pierre, par un sentiment de profonde humilité, mais aussi par une pensée plus mystérieuse et pleine d'une haute signification, demanda à être crucifié la tête en bas. En cela, il fut divinement inspiré ; car, par cette posture de l'apôtre, il devint plus manifeste qu'il était la pierre première et principale, ajustée, conjointe, adhérente et soudée au fondement qui est le Christ Jésus, et qu'étant immédiatement superposé et associé à la pierre angulaire, il porterait avec une solidité indéfectible tout le poids de la construction de l'Eglise. Oui, par sa propre tête ainsi collée et attenante à la tête du Christ, Pierre reliera et joindra avec ce divin chef tout le reste de son corps mystique, qui croîtra et se développera jusqu'à la consommation des siècles ; et quand, au dernier jour, le prince visible de l'Eglise soulèvera sa tête du fond de la catacombe qui renferme sa chair mortelle, avec lui se relèveront et monteront au ciel tous les membres du corps de Jésus-Christ, joints à cette tête par des nerfs et des attaches que rien ne pourra rompre [3]. » C'est un pape français qui s'exprime ainsi : je l'appelle français,

bem tu, beatissime Petre apostole, venire non metuis, et consorti gloriæ tuæ Paulo apostolo aliarum adhuc Ecclesiarum ordinationibus occupato, silvam istam frementium bestiarum et turbulentissimæ profunditatis oceanum, constantior quam cum supra mare gradereris, ingrederis (*Matth.* XIV. 30). Nec mundi Dominam times Romam, qui in Caiphæ domo expaveras sacerdotis ancillam (*Matth*. XXVI. 70). — Serm. LXXXII. in Festo SS. Apostol.

[1] Certus quod velox est depositio tabernaculi mei, secundum quod et Dominus noster Jesus Christus significavit mihi. 2 Petr. I. 14.

[2] Nocte muros egredi cœpit, et videns sibi in porta Christum occurrere, urbemque ingredi, ait : Domine, quo vadis? Respondit Christus : Venio iterum crucifigi... Intellexit ergo Petrus quod iterum Christus crucifigendus esset in servulo. Itaque sponte remeavit. Ambros. Serm. contra Auxentium, n° 13.

[3] Quod utique devotissimus ille Petrus non solum vivens, sed etiam moriens demonstravit, quando nimia humilitate et congrua significatione se crucifigi deorsum verso capite petivit; profecto divina inspiratione præfigurans sese esse primum et quadrum lapidem in fundamento, quod est Christus Jesus, compaginatum, cohærentem, atque connexum ; qui, utpote superpositus angulari lapidi, totum pondus Ecclesiæ fabricæ incorruptibili soliditate sufferret, ac proprii capitis suppositione omnia membra corporis Christi per aptas et naturales compages, usque ad consummationem sæculi, quasi usque ad pedes crescentia, inflexibili collo ad cœlos sustolleret. S. Leo IX, ad Michaelem C. P. Epist. C. c. 6.

car, outre qu'il est issu du sang royal des Francs, l'histoire nous autorise à dire qu'il n'y a rien de plus français en France que la catholique Lorraine; or, c'est l'église de Toul qui a donné saint Léon IX au Saint-Siège.

XIV. Voici donc, Messieurs, que non plus seulement le mystère de l'institution, mais la cérémonie de l'imposition presque matérielle de la première pierre, est accomplie. Rome contient désormais dans les flancs de son Vatican un rocher plus immuable que celui de son vieux Capitole : *Capitoli immobile saxum;* car, après que Simon Pierre a confessé la vérité du Christ par sa mort, comme il l'avait confessée par sa parole dans sa vie, le voici posé et fixé à la place qui lui avait été préparée par un long travail de la Providence. Autour de sa dépouille glorieuse rayonnera la construction immense de l'Eglise; et tout auprès, sur la colline, sa main toujours vivante tiendra les clefs du royaume céleste : *Beatus Simon, post sacramenti confessionem, Ecclesiæ ædificationi subjacens et claves regni cœlestis accipiens.*

Dès cet instant commence une Rome nouvelle, plus grande, plus auguste que celle qui va s'éteindre dans les orgies sanglantes et impures de ses monstrueux Césars. « O Rome, s'écrie saint Léon, tes deux apôtres, voilà tes pères et tes pasteurs véritables, qui, en t'inoculant la royauté céleste, ont beaucoup mieux mérité de s'appeler tes fondateurs que ceux qui ont posé les premiers fondements de tes murailles, et dont l'un, celui-là même qui te donna son nom, souilla ton enceinte du sang de son frère. Tes apôtres, ce sont eux qui, en faisant de toi la nation sainte, le peuple choisi, la cité sacerdotale et royale, enfin la capitale du monde, t'ont conféré, par la chaire de Pierre, une primatie divine, plus étendue que ta domination terrestre. Car, encore bien qu'agrandie par mille victoires, tu aies reculé sur terre et sur mer les limites de ton empire, pourtant tes conquêtes guerrières n'ont jamais égalé ce que la paix chrétienne t'a soumis [1]. » Et, si vous voulez, Messieurs, après ces accents d'un grand pape, entendre ceux de l'Eglise gallicane, Bossuet vous fera ressouvenir du cantique sacré qu'avant saint Léon notre grand saint Prosper avait déjà chanté : « Rome, le siége de Pierre, devenue sous ce titre le chef

[1] Isti enim sunt viri per quos tibi Evangelium Christi, Roma, resplenduit; et quæ eras magistra erroris, facta es discipula veritatis. Isti sunt sancti patres tui verique pastores, qui te regnis cœlestibus inserendam multo melius multoque felicius condiderunt, quam illi quorum studio prima mœnium tuorum fundamenta locata sunt : ex quibus is qui tibi nomen dedit fraterna te cæde fœdavit. Isti sunt qui te ad hanc gloriam provexerunt, ut gens sancta, populus electus, civitas sacerdotalis et regia, per sanctam beati Petri sedem caput orbis effecta, latius præsideres religione divina quam dominatione terrena. Qamvis enim multis aucta victoriis jus imperii tui terra marique protuleris, minus tamen est quod tibi bellicus labor subdidit quam quod pax christiana subjecit. (Serm. LXXXII. In Natali apost. Petri et Pauli c. 1.)

de l'ordre pastoral dans tout l'univers, s'assujettit par la religion ce qu'elle n'a pu subjuguer par les armes [1]. »

XV. Vienne donc, à la suite de tous les autres peuples, vienne le peuple de Dieu s'absorber dans la grande unité de l'empire romain : c'est entre les bras de Jésus-Christ qu'il se jette à son insu : sa défaite sera son triomphe; au lieu de se briser contre un écueil, il abordera au port.

Chose étonnante, Messieurs! le peuple romain et le peuple juif avaient une secrète appréhension l'un de l'autre. Ces deux nations s'observaient avec une inquiétude réciproque. « Les Romains viendront, disaient les Juifs, et ils détruiront notre cité et notre nation. [2] » D'autre part, ainsi que Tacite et Suétone nous l'apprennent, c'était une croyance générale chez les Romains qu'un Juif viendrait, qui soumettrait l'empire et s'emparerait du gouvernement du monde [3]. Le présage était fondé des deux côtés, mais non pas la terreur qu'inspirait ce présage. Car l'antique Judée, par la destruction de sa nationalité étroite et provisoire, allait entrer en possession de la monarchie universelle et définitive que tous ses prophètes lui avaient annoncée. Et Rome, après avoir accompli les prophéties en ne laissant pas pierre sur pierre du temple et de la ville de Jérusalem, allait être investie elle-même d'une autorité meilleure, plus durable et plus étendue, grâce à ces Galiléens qu'elle recélait depuis quelque temps déjà dans son sein. Voyez-vous Titus qui rentre triomphalement dans la ville? Ne pleurez pas sur le peuple captif enchaîné à son char; car, s'il vous était donné de percer le voile de l'avenir, vous reconnaîtriez que c'est le vaincu qui entre en vainqueur. Mais ne craignez pas davantage pour Rome. Ce captif, qui entre en conquérant et en vainqueur, entre aussi en libérateur et en bienfaiteur. — Messieurs, il est un monument au pied duquel nous nous sommes plus d'une fois assis pour méditer. Aux abords de cette Voie Sacrée, célèbre par le souvenir de tant de glorieuses ovations, chacun peut contempler encore aujourd'hui l'arc de Titus, et sur cet arc la représentation des dépouilles

[1] Sedes Roma Petri, quæ pastoralis honoris
Facta caput mundo, quidquid non possidet armis
Relligione tenet.

Carmen S. Prosperi *de ingratis*. — Bossuet, Discours sur l'unité de l'Eglise, 1re partie.

[2] Venient Romani, et tollent nostrum locum et gentem. Joann. XI. 48.

[3] Percrebuerat toto Oriente vetus et constans opinio esse in fatis ut eo tempore Judæa profecti rerum potirentur. Sueton in Vespas.4.

Pluribus persuasio inerat, antiquis sacerdotum litteris contineri eo ipso tempore fore ut valesceret Oriens, profectique Judæa rerum potirentur. Tacit. Hist. lib. v. 13.

opimes de Jérusalem qui enrichissaient le cortége du triomphateur. Le temps n'en a pas également respecté toutes les parties; mais une sculpture parfaitement intacte et providentiellement protégée contre toute mutilation, ne permet pas de douter que le chandelier à sept branches ne soit venu alors s'éteindre, s'ensevelir dans la nouvelle Jérusalem, dans cette Rome aux sept montagnes, qui est depuis dix-huit siècles et qui sera jusqu'à la fin des âges le véritable chandelier à sept branches, dont les phares illuminent tout l'univers. Le Seigneur l'avait dit : « Je remuerai le chandelier : » *Movebo candelabrum* [1]. Et il en devait être ainsi. Le sacerdoce, le pontificat ayant été transférés, il fallait bien que l'appareil légal de la sacrificature et du sacerdoce fût transféré aussi [2].

XVI. Ainsi la substitution est définitivement opérée. Le glaive des Grecs et celui des Romains avait donné déjà aux fils de Japhet l'autorité politique sur la plupart des fils de Sem : les conquêtes de la force avaient précédé celles de la grâce, et la matière avait fourni des ouvertures à l'esprit [3]. Désormais, le sceptre spirituel ne sortira plus de Rome, et le pontife visible de cette cité ne manquera point, tant que le Pontife invisible, qui est retourné vers le trône de son Père, n'aura pas reparu dans les nues. Jusqu'à ce second et dernier avénement du Christ, Rome est à tout jamais le centre de l'Eglise; et le centre de l'Eglise, c'est le centre du monde. Désormais tout ce que le Seigneur a demandé d'hommages, de dévouement, d'amour pour la cité de David, les chrétiens le rendront, et plus encore, à Rome, la ville de Jésus, Roi et Pontife des siècles nouveaux. O Rome, ô la Jérusalem des promesses, les rois et les prophètes s'étaient dressés sur la plante de leurs pieds pour apercevoir ta splendeur; ils l'ont entrevue, et ils ont tressailli de joie. « Bienheureux serai-je, s'écriait le vieil Israélite captif à Ninive, s'il demeure un rejeton de ma race pour voir la beauté de la nouvelle Jérusalem. O la Jérusalem du Christ, bénis seront ceux qui te béniront; mais ceux-là seront maudits qui t'auront méprisée, ceux-là seront condamnés qui t'auront blasphémée [4]. » Messieurs, nous sommes à l'abri de ces anathèmes; car jamais le mépris de Rome, jamais le blasphème contre Rome ne sauraient être dans notre cœur ni sur nos lèvres. Mais j'ajouterai : Que Rome ne soit jamais l'objet de nos discours légers et téméraires. Car, c'est Jésus-Christ lui-même qui l'a dit : « Ne jurez pas par le ciel, parce que » c'est le trône de Dieu; ni par la terre, parce que c'est l'escabeau de ses pieds; ni

[1] Apoc. II. 5. — [2] Hebr. VII. 12. — [3] Rupert. Commentar. in Genes. l. IV. c. 39.
[4] Tob. XIII. 16-20.

» par Jérusalem, parce que c'est la cité du grand Roi : *Neque per Jerosolymam, quia* » *civitas est magni regis* [1]. »

Oui, Messieurs, Rome c'est le siége de la souveraineté de Jésus-Christ ; c'est le centre de son action et de son gouvernement ; là est sa tente royale, son tabernacle parmi les hommes ; là, par la présence de son substitut visible, le fils de Marie justifie toujours le titre que lui ont donné les prophètes : *Emmanuel, ce qui veut dire Dieu avec nous* [2].

Si jamais vous avez le bonheur d'aller à Rome, Messieurs, lorsque vous serez sous la coupole jetée en l'air par Michel-Ange ; après avoir tout examiné, tout étudié dans la cité comme dans la basilique ; en pensant à tout ce qui rayonne de ce foyer, à tout ce qui converge vers ce point depuis tant de siècles ; agenouillés devant le tombeau de Pierre dont vous baiserez la poussière, et sous la main de son successeur qui vous bénira ; en ce moment précieux, maîtrisez votre émotion, si vous le pouvez ; tâchez de vous rendre compte à vous-mêmes de tout ce qui occupera votre esprit et votre cœur ; et, si la formule vous manque pour exprimer tant de choses en peu de mots, rappelez-vous le texte qui revient à tout instant dans cet entretien : « Simon Pierre, confesseur de la divinité du Christ, portant sur sa poitrine tout le môle de l'Eglise, et, loin d'en être écrasé [3], tenant d'une main toujours sûre les clefs du gouvernement divin : *Beatus Simon, post sacramenti confessionem, Ecclesiæ ædificationi subjacens et claves regni cœlestis accipiens.* »

XVII. « Mais cette Rome des temps chrétiens à qui Dieu a donné un si grand rôle, ne s'est-elle pas enorgueillie de ses priviléges divins, comme l'antique Rome s'était enivrée de sa puissance ? L'Orient a rejeté avec éclat un joug qu'il trouvait insupportable ; l'Occident lui-même a eu ses défections, et de ses contrées les plus fidèles on a entendu s'échapper des murmures. N'y a-t-il rien de vrai dans les accusations portées contre l'orgueil latin, contre l'esprit dominateur de Rome ? »

Messieurs, j'aime toujours les questions nettement posées, les difficultés franchement abordées. La vérité ne peut que gagner à ce que l'objection ne soit jamais affaiblie. Or, voici les deux affirmations par lesquelles je réponds avec assurance : Si l'Orient veut être juste, il avouera qu'il n'a pas eu d'ennemi plus acharné et plus persévérant que lui-même, ni d'ami et de protecteur plus dévoué, plus constant, plus infatigable que la papauté latine. Et si l'Occident ne veut pas être ingrat, il

[1] Matth. v. 35.
[2] Emmanuel, quod est interpretatum Nobiscum Deus. Matth. I, 23.
[3] Nulla incumbentis sibi templi mole fatiscit (*alias* lassescit). S. Leo, de natali ipsius. Serm. III, c. 2.

proclamera que l'avantage qu'il a eu d'être placé sous la primauté plus immédiate du siége romain, l'a maintenu à la tête de la chrétienté et de la civilisation. Je ne toucherai que la cime des choses, de peur de fatiguer votre attention dont j'ai encore besoin quelque temps.

XVIII. Non, Messieurs, l'Orient n'est pas recevable dans ses plaintes amères contre la domination latine, c'est-à-dire contre la papauté romaine. Encore un coup, Dieu partage ses dons comme il lui plaît; et de même que l'Occident aurait tort de récriminer contre la volonté divine, qui a fait de l'Orient le théâtre de tant et de si grands événements, couronnés par le plus grand de tous, je veux dire, la naissance du Messie, ainsi l'Orient n'a-t-il aucun droit d'envier à l'Occident la tardive gloire que les desseins célestes lui réservaient.

Mais ce qui enlève toute espèce de motif à la jalousie orientale, c'est la différence profonde qui existe entre la métropole religieuse des temps chrétiens et celle de l'ancienne alliance. L'exigence de la loi mosaïque réduisait la Jérusalem des Juifs à n'être que la capitale d'une race choisie, d'un peuple restreint et privilégié. L'étude de l'histoire ancienne nous autorise même à dire que toute la race de Sem s'est montrée, dans l'ordre temporel comme dans l'ordre spirituel, avare de ses avantages dont elle a redouté le partage et la diffusion. Autre est l'esprit du christianisme, et, par suite, l'esprit de la nouvelle Jérusalem que Jésus-Christ s'est choisie en Occident. Rome est ouverte à tous et elle prodigue ses dons à tous; elle est essentiellement accueillante et généreuse, attractive et communicative. Pour elle, il n'y a ni Juif, ni Grec, ni Gentil, ni barbare, ni Scythe, ni esclave, ni homme libre [1]. Et pourquoi distinguerait-elle entre le Romain et les autres enfants de Dieu, puisque celui qui est le Seigneur de tous, est également libéral envers tous ceux qui l'invoquent [2]? La papauté, comme l'Eglise, est à la fois romaine et catholique, c'est-à-dire universelle. Rome est le séjour des papes, mais les papes peuvent se recruter de tous les points du monde. Le pontificat suprême de l'ancienne loi était renfermé dans une tribu; il s'y transmettait par l'hérédité charnelle et s'y conservait exclusivement. La papauté romaine n'est pas circonscrite de la sorte; elle est accessible à tous, et les sept collines ont vu régner sur leur cime des pontifes de toutes les nations : de la Syrie, de la Judée, de l'Afrique, de la Grèce, comme de tous les pays occidentaux, de l'Allemagne, de la France, de l'Espagne, de l'Angleterre. Ce qui a été pourra être encore; et le jour où les intérêts de l'Eglise le demanderaient, Rome ne se

[1] Galat, III, 28.—Coloss. III. 11. — [2] Rom. x. 12.

montrerait pas plus exclusive que par les temps anciens. A l'Italie, sans doute, appartient la meilleure part, et l'on comprend que le pontife universel, qui est en même temps l'évêque de Rome, ait été choisi plus souvent parmi les clercs indigènes. Mais, après l'Italie, c'est la Grèce qui a occupé le plus fréquemment le siége apostolique, où elle s'asseyait encore, en la personne de saint Zacharie, dans le siècle qui précéda celui où Photius allait interdire pour longtemps à l'Eglise de prendre son chef en Orient.

XIX. Du reste, loin de se montrer injuste et partiale contre les races asiatiques et les peuples hellènes, Rome n'a cessé de les traiter avec une sorte de prédilection maternelle. Qu'on lise le martyrologe romain, le bullaire romain, les conciles particuliers ou généraux tenus en Occident, par exemple, à Clermont, à Lyon, à Florence, à Trente, ou plutôt, qu'on lise l'histoire du monde depuis quinze siècles, et il sera impossible de taxer un seul moment la papauté latine de rigueur ou d'indifférence envers l'Orient. Notre calendrier ne donne-t-il pas une place d'honneur à tous ces saints pontifes, à tous ces grands docteurs que la Grèce et l'Asie ont fournis? Notre liturgie n'est-elle pas remplie de leurs savantes homélies? Les constitutions et les lettres pontificales ne déposent-elles pas d'une attention et d'une sollicitude constante pour les intérêts sacrés de leurs Eglises? N'est-il pas vrai que, sur plusieurs points considérables de la discipline ecclésiastique, l'offensive a toujours été prise par l'Orient, tandis que l'Occident s'est contenté de défendre sa propre tradition, et s'est montré plein d'indulgence pour la pratique différente des Eglises orientales? Le Saint-Siége n'a-t-il pas fini même par sanctionner, de sa suprême autorité, la prééminence que Constantinople avait usurpée sur les patriarcats apostoliques de l'Orient?

Mais que dis-je? N'a-t-on pas vu la papauté tenir l'Europe entière en haleine pendant plusieurs siècles et mettre toutes les nations chrétiennes sous les armes pour lutter en quelque sorte contre l'anathème divin qui pèse sur la cité déicide, et pour arracher Jérusalem au joug des infidèles? La Rome païenne avait eu peu de souci de l'alliance qu'elle avait contractée à diverses reprises avec l'ancienne Judée [1]; mais la Rome des pontifes a acquitté avec usure la dette et expié le méfait de sa devancière. Et, il faut le dire, si le résultat de tant d'efforts n'a été ni complet, ni durable, le motif humain le plus manifeste de cet insuccès, ç'a été la déloyauté et la perfidie des Grecs. Ces fils dégénérés des Spartiates pouvaient avoir oublié l'antique lien d'origine et les traités célèbres qui unissaient leur nation à la Palestine [2]; mais au moins devaient-ils venir en aide à des frères en Jésus-Christ, sur lesquels ils avaient revendiqué si hautement

[1] I Macchab. VIII.—*Ibid.* XII et XIV. — [2] *Ibid.* XII et XIV.

la juridiction et le patronage. Du reste, comment s'étonner que les Grecs n'aient pas voulu s'associer aux Latins pour la délivrance des lieux saints, quand on voit qu'ils n'ont pas même voulu correspondre aux efforts incessants de Rome pour leur propre salut? Car, que n'a pas tenté la papauté pour soustraire les Grecs et l'Orient tout entier à la domination de Mahomet? Enfants rebelles, ils ne causaient guère à leur mère depuis plusieurs siècles que de profondes douleurs, et leur mère travaillait toujours avec énergie pour écarter le rude sort qui allait tomber sur eux. Pour savoir à quel point cette intervention était généreuse et désintéressée, il faut lire surtout les lettres du grand pape Innocent III. Loin de favoriser l'expédition des Latins contre Constantinople, il juge tout d'abord cette entreprise avec sévérité, et il s'alarme à la pensée que la conquête peut devenir pour l'Orient un motif de prolonger la défiance et la désunion. D'ailleurs, c'est contre les infidèles, et non pas contre les baptisés, même schismatiques, qu'il a voulu diriger la croisade; c'est pourquoi il se plaint amèrement de ce que ses instructions ont été méconnues [1]. Les écrits des papes donnent lieu à cent observations de ce genre; et la belle Encyclique que le pape aujourd'hui régnant adressa aux Eglises d'Orient, dès les premiers temps de son pontificat [2], restera l'un des plus admirables monuments de ce zèle plein d'amour avec lequel les chefs latins de la catholicité n'ont jamais cessé de travailler à la réconciliation et au rapprochement de l'Orient?

XX. Répétons-le donc, Messieurs, l'Orient n'a eu d'autres ennemis que ses propres divisions, ses propres fautes, et principalement l'ambition de ses patriarches, ambition qui a fait d'eux le déplorable jouet des empereurs, puis des sultans, en attendant qu'ils deviennent, si la Providence n'achève d'y mettre ordre par les étonnants moyens qu'elle sait parfois employer, les très-humbles serviteurs des czars. Ce qui reste de la dignité de l'Orient, c'est ce qui est toujours demeuré ou ce qui a eu le courage de se replacer sous la bienfaisante influence de Rome. Disons mieux, la dignité, la splendeur de l'Orient, elle ne frappe nulle part les yeux autant qu'à Rome. Là le rit oriental, avec ses diversités, est toujours traité avec honneur; il est célébré régulièrement dans plusieurs églises; il se mêle à la pompe même des cérémonies papales. Une congrégation spéciale est chargée de pourvoir à sa conservation comme à son orthodoxie. La Propagande romaine renvoie chaque année vers toutes les parties de l'Orient de jeunes prêtres indigènes qu'elle a nourris et élevés selon les tra-

[1] Innoc. III. PP. Regest. Lib. vi. Epist. 101.—Lib. viii. Epist. 126, et passim.
[2] Epist. Encycl. Pii PP. IX ad Orientales, 6 Januar. 1848.

ditions orthodoxes de leurs pays, et auxquels elle fait une loi de demeurer fidèles aux rites de leurs nations respectives. Rome est si attentive à enlever tout prétexte au maintien de la division, qu'elle a résisté jusqu'ici au zèle trop ardent des néophytes qui voudraient n'avoir plus d'autre discipline que la sienne. En mainte occasion, les Orientaux les plus intelligents, une fois revenus à l'orthodoxie, ont paru regretter l'excès de cette condescendance qui, depuis tant de siècles, n'a presque abouti à rien, et ils ont demandé hautement que, sans rien prescrire, on laissât du moins à l'Orient la liberté de s'assimiler peu à peu à l'élément latin. A Dieu ne plaise que nous nous fassions l'interprète indiscret de ces vœux : nous croyons toute sagesse courte et bornée en comparaison de la sagesse romaine. Mais la vérité est que, même dans les siècles de l'union, rien n'est triste à lire comme l'histoire des Eglises orientales; et l'on a observé avec raison que la substitution, quoique légitime et autorisée sur un grand nombre de points, de la puissance de leurs patriarches à celle du pape, a été, en fait, l'occasion des plus grands malheurs pour ces Eglises comme pour les Etats où elles étaient établies.

XXI. Aux murmures de l'Orient sont venus se joindre quelquefois d'autres murmures plus injustes; car si quelque partie de l'univers pouvait avec le moindre fondement s'offusquer des prérogatives de Rome, il semble que ce ne devrait jamais être l'Occident, puisque c'est Rome, et Rome seule, qui a créé et qui maintient la supériorité du monde occidental. L'Orient restera toujours le pays de l'aurore, et ses plages riantes ne cesseront de nous envoyer la lumière naturelle. Mais, depuis que le Seigneur a fait élection de Rome pour être le testament de la nouvelle alliance, le soleil, dans l'ordre de la vérité et de la grâce, se lève désormais en Occident [1]. Ainsi l'ont proclamé de grand cœur les Orientaux eux-mêmes [2]; et c'est ce qu'atteste l'histoire humaine tout entière.

On ne peut le méconnaître, Messieurs, la Rome chrétienne a conservé ce sens du pouvoir, cet instinct de l'autorité qui était le caractère distinctif de l'ancienne Rome. Ce n'est pas un fol orgueil, c'est la parole divine qui lui apprend que c'est son droit comme son devoir de régir les peuples : *Tu regere imperio populos, Romane, memento.* Virgile, en promettant à la cité *un empire sans fin*, avait

[1] Solis justitiæ jubar, densis per Orientem nebulis impeditum, pure ab Occidente resplenduit. S. Leo, epist. cxx. c. 2.

[2] Habet præterea Roma communium patrum magistrorumque veritatis Petri et Pauli sepulcra, fidelium animas illuminantia. Quorum beatissimum ac divinum par in Oriente quidem exortum est, et radios quaqua versum diffudit, sed in Occidente vitæ occasum ultro subiit, atque inde nunc orbem universum collustrat. Theodoreti, episc. Cyri, epist. ad S. Leonem. Opp. S. Leon. epist. LII.

été bien autrement prophète qu'il ne pouvait le croire. Et rendons grâce à Dieu qu'il en soit ainsi; car Rome, c'est l'esprit latin, c'est le génie occidental dans sa personnification la plus élevée. Or, le génie latin, mélange de grandeur et de sobriété, de courage et de réserve, c'est, par excellence, le génie de la conquête et de la conservation, le génie de la souveraineté et du gouvernement. La Rome chrétienne, avec bien plus de vérité que la Rome antique, n'a régné et ne règne encore que pour la paix et le bonheur des peuples soumis à son empire. Sa langue, en devenant le plus puissant moyen d'autorité comme d'unité religieuse, a mis un terme à la confusion et à l'anarchie de Babel. Et si cette langue est la langue souveraine, c'est aussi la langue libérale : partout où elle ne règne pas, vous trouverez la servitude. « Qu'on jette les yeux sur une mappemonde, a dit Joseph de Maistre; qu'on trace une ligne où *cette langue universelle se tut :* là sont les bornes de la civilisation et de la fraternité européennes. » Il est vrai, l'Europe elle-même n'a pas su se préserver tout entière de la division; cependant, malgré tout ce qu'on a fait pour la rendre infidèle, la famille des peuples latins est encore aujourd'hui, dans l'un et l'autre hémisphère, la grande dépositaire de la civilisation et de la foi, la gardienne constante de la dignité humaine aussi bien que de la religion divine. O heureuse domination de Rome, ô glorieuse sujétion à laquelle on ne peut échapper que pour tomber dans l'asservissement ou croupir dans la barbarie!

XXII. Le soleil est placé si haut, ses feux sont si vifs et si pénétrants, qu'aucune partie du monde ne peut entièrement se dérober à sa lumière et à sa chaleur. Les rayons de cet astre de vie s'insinuent jusqu'à travers les ombres de la mort, et la nuit elle-même reçoit au milieu de ses ténèbres quelques reflets de son éclat. C'est ainsi que les peuples, même les plus séparés de Rome, vivent encore et s'illuminent de la vie et de la lumière dont Rome est le foyer. Pourtant les nations occidentales, et, parmi elles, les nations reliées plus étroitement à Rome par les bienfaits reçus et par les bienfaits rendus, les nations placées plus primitivement et plus immédiatement sous la juridiction totale et sous le gouvernement complet de l'unique patriarche de toute la latinité, sont les nations bénies et favorisées du ciel entre toutes les autres. Le Seigneur s'est plu à leur faire sentir de plus en plus le prix de cette salutaire soumission, l'avantage de cette bienheureuse dépendance. Les libertés, les immunités que quelques-unes ont parfois cherchées en dehors de Rome, bientôt, en les regardant de plus près, elles ont trouvé que c'étaient des servitudes et des charges : *Servitutes potius quam libertates*. L'application exagérée et continue des principes du droit coutumier et des maximes de la tradition nationale ouvrait une

large porte à l'anarchie doctrinale et disciplinaire. Les délégations d'autorité octroyées à quelques siéges plus éminents, devenaient une source de dangers et un ferment perpétuel de discordes ; toute prééminence de ce genre ne tardait pas à dégénérer en moyen de domination et d'oppression entre les mains du prince temporel. La prépondérance ecclésiastique des capitales civiles, cette cause incessante de l'abaissement des chrétientés orientales qu'une prévoyance miséricordieuse d'en haut avait épargnée durant tant de siècles aux principales nations européennes, s'était à peine produite qu'elle avait mis déjà un levier puissant aux mains de l'erreur et donné des ailes rapides à l'innovation. Il en était ainsi : plusieurs peuples avaient déjà succombé sous l'influence de quelqu'une de ces causes, et, chez les autres, les liens se relâchaient de jour en jour, quand le Seigneur, en épanchant sur l'Occident la coupe de sa colère, y mêla les flots de son amour. Tandis que l'impiété détruisait tant d'utiles et de saintes choses lentement élaborées par l'Église, et dont la disparition laissera longtemps de profondes souffrances au sein des nations, le Dieu tout-puissant, de son côté, brisait mille barrières que l'enfer avait élevées, renversait mille obstacles que le temps avait amoncelés; et, par un effet marqué de la Providence, qui tend à resserrer de plus en plus les nœuds de l'unité religieuse en même temps qu'elle opère les rapprochements matériels, l'Europe catholique en est venue à ce point qu'il n'existe plus et qu'il ne peut plus exister pour elle d'autre primat que le souverain pontife romain. Ah ! Messieurs, gardons-nous de nous en plaindre. N'imitons pas ces petits esprits qui, en face des plus grandes choses, se heurtent contre les détails insignifiants ; ne jugeons que par l'ensemble, et disons avec assurance que tout ce mouvement actuel des esprits vers Rome, c'est le mouvement vers la source de la vie, de la dignité, de la liberté. Dans l'état présent de nos sociétés et de notre droit public, un clergé national, privé du soutien pratique et immédiat de la papauté, ne tiendrait pas un quart de siècle contre les éléments de dissolution qui sont répandus partout. Rome est l'unique refuge, le seul point d'appui de notre foi, de notre hiérarchie, de notre discipline, de notre légitime indépendance. Non, non, notre siècle est assez pauvre, assez abaissé sous mille autres rapports, pour que nous n'allions pas lui tourner à crime ce qui est son mérite, ni lui faire une honte de ce qui est sa gloire. Son mérite, sa gloire, aux yeux des siècles à venir, ce sera ce retour intelligent et opportun vers toutes les diverses formes de l'unité dont Rome est le centre; ce seront ces témoignages plus multipliés, plus effectifs de respect, d'obéissance, de soumission, de confiance, d'amour envers le vicaire de Jésus-Christ; ce seront ces aspirations plus ardentes, ces sentiments plus vifs dont

le gage extérieur se trouve dans cette visite plus fréquente des évêques, des prêtres, des fidèles au seuil des saints apôtres. Nul ne peut dire tous les biens qui découleront de là pour la religion et pour la société.

Vous le savez, Messieurs, et peut-être le savez-vous trop : tout citoyen aime à voir, au moins une fois dans sa vie, la capitale de son pays. Hélas ! et souvent cette capitale, où s'engloutissent toutes les ressources des provinces, où s'absorbent et se dissipent toutes les richesses intellectuelles et matérielles de la nation, est le gouffre d'où sortent toutes les erreurs, toutes les séditions, toutes les révolutions ; et au lieu d'entretenir la vie, elle vomit la mort. Telle n'est pas la capitale de notre patrie spirituelle : elle nous donne toujours, et elle ne nous demande à peu près rien en échange, du moins, rien de proportionné à ce que nous recevons d'elle.

XXIII. « Il est vrai, me dites-vous, Rome est la ville sainte, la ville prédestinée, elle est digne de tous nos respects. Mais qu'est-ce donc que les Romains modernes : triste peuple, triste caractère, s'il en faut croire certaines relations ? » Je vous répondrai, Messieurs : Le peuple romain a été, dans *les divines préordinations*, appelé à remplir le rôle principal dans le gouvernement de l'Eglise. Or, Dieu, dont la Providence ne se méprend jamais dans ses dispositions, n'a pu se tromper dans le choix de son premier ministre. Il n'est aucun individu, ni aucun peuple qui n'aient leurs côtés défectueux ; et c'est une injustice trop ordinaire à certains critiques de ne remarquer chez les chrétiens que leurs vices, chez les païens ou les hérétiques que leurs vertus. Les Romains donc ont leurs défauts, je le sais, et Jésus-Christ le savait aussi : le Verbe par qui tout a été créé ne peut ignorer le fort et le faible de chaque race, non plus que de chaque membre de la famille humaine : *Ipse enim sciebat quid esset in homine* [1]. Mais c'est précisément le chef-d'œuvre de l'ordonnateur souverain de savoir se choisir des agents dont non seulement les qualités, mais encore les défauts, tournent à ses fins et entrent dans l'harmonie de ses desseins.

L'Esprit-Saint a caractérisé le génie romain des temps chrétiens, tout aussi bien que celui des temps antiques, par ces deux mots : *Consilio et patientia : Conseil et patience*. Le courage n'y manque pas au besoin ; l'histoire des papes nous l'apprend : nulle autre dynastie n'a offert au monde une pareille succession de grands caractères. Toutefois, on pourrait dire que la papauté, placée sur un autre sol, y eût recruté pour elle et autour d'elle des natures plus courageuses encore ; mais ce

[1] Joann. II. 25.

qui excelle dans les Romains, c'est cet esprit patient, persévérant, conservateur qu'ils possèdent au suprême degré. La fonction de *garde-dépôt* leur va mieux qu'à nous. Cent fois, ce n'est pas assez, mille fois dans le cours des siècles, nous aurions brisé les scellés pour voir si le dépôt ne peut pas se transformer, s'adapter aux idées courantes de l'époque, aux fantaisies, aux chartes, aux institutions du moment. Notre furie française nous rend précipités et mobiles, téméraires et changeants. Rome ne va pas si vite ; il y a chez les Romains appliqués au gouvernement ecclésiastique, un mélange du sang généreux des Scipions et de celui du temporiseur Fabius. Ils ont fait, à certains jours, les affaires de l'Eglise par leurs conquêtes; ils l'ont toujours sauvée par leurs prudentes lenteurs ; c'est comme leur vieux sénat : *Et possederunt omnem locum consilio suo et patientia* [1].

Et remarquez, Messieurs, que quand je parle ainsi du tempérament naturel de ce peuple, j'entends bien laisser à l'Esprit-Saint toute l'intervention divine par laquelle il assiste, corrige, perfectionne et quelquefois même transforme le naturel au jour et à l'heure où les intérêts de la chose sainte le demandent. Disons-le, l'esprit grave et réfléchi qui se manifeste à Rome dans la gestion des affaires ecclésiastiques, contraste assez fortement avec la vivacité italienne telle qu'elle éclate dans es autres cités de la péninsule. Cette habitude même de temporisation, dont je viens de parler, n'est pas précisément prise dans la nature du Romain, et elle procède plutôt de la grâce et de l'assistance d'en haut. Naturellement, le Romain est avare de son temps dont il connaît le prix, et désireux de son repos dont il sent le besoin. Il aime donc à conclure promptement. Si la chose ne heurte par aucun côté la doctrine, la discipline, les juridictions ordinaires, la lettre et l'esprit des concordats, les bons rapports avec les princes, en un mot, si elle ne doit créer de difficultés d'aucun genre, ne prolongez pas votre exposé, ni votre visite; quelques minutes suffisent, quelques mots terminent l'affaire. La parole est donnée; c'est chose convenue, et sur laquelle il serait inutile et de mauvais goût de revenir; résignez-vous tout au plus à quelques lenteurs d'expédition et à quelques démarches pour exciter les subalternes. Mais si l'objet de votre demande soulève des objections de droit ou des dangers de collision quelconque, le Romain a promptement saisi ce que vous vous efforceriez vainement de lui dérober. S'il en doit résulter un bien vrai et sérieux, il saura passer courageusement par-dessus plus d'un obstacle, et quand il aura pris sa résolution, il saura la maintenir et il ne se déjugera pas. Mais, précisément parce

[1] I Macch. VIII. 3.

qu'il n'aime pas à reculer, il s'avance lentement toutes les fois que le terrain est équivoque. Agitez-vous tant que vous voudrez ; rien ne sera fait qu'avec nombre, poids et mesure. Après tout, on a le droit d'être lent, quand on se sent éternel.

XXV. J'aime à le dire, Messieurs, nulle part plus qu'à Rome l'autorité ne gagne a être connue, parce que nulle part elle n'est à la fois plus modeste, plus bienveillante et plus éclairée. L'homme n'y porte pas dans l'accomplissement de ses fonctions ce sentiment hautain de sa propre personnalité, cette plénitude de soi-même qui est la plaie de toute société au sein de laquelle la raison est déifiée. Je n'ai trouvé à Rome qu'une personnalité en relief, c'est celle de Jésus-Christ; car, quant à son vicaire, en même temps qu'on le sent présent partout, partout on le trouve le serviteur des serviteurs du Christ. Oui, dans ces hautes régions de la puissance surnaturelle, la bénignité, la bonté, la longanimité, la mansuétude, la modestie, en un mot, tous les fruits de l'Esprit-Saint qu'énumère l'Apôtre [1], semblent s'être naturalisés. Je voudrais que ma faible parole pût franchir les bornes de cette enceinte, et porter l'expression de ma respectueuse gratitude à plusieurs de ces princes éminents de l'Église, de ces dignitaires des sacrées congrégations, dont l'accueil affectueux laissera dans mon âme un ineffaçable souvenir. Je sens que, du fond de ma petitesse et de mon obscurité, j'ai jeté une partie de mon cœur dans quelques-uns de ces cœurs qui ont daigné s'incliner jusqu'à moi.

Et comment n'être pas conquis par une vertu si aimable jointe à un savoir si sûr ? Confessons-le, Messieurs : Rome est éminemment la patrie de la science ecclésiastique. Le pape saint Léon a dit que les Romains, placés sur la forteresse même de la pierre apostolique, n'ont pas été seulement rachetés avec tous les autres par Jésus-Christ, mais encore enseignés plus que tous les autres par le bienheureux apôtre Pierre : *Quos, in ipsa apostolicæ petræ arce fundatos, et Dominus noster Jesus Christus cum omnibus redemit, et beatus apostolus Petrus præ omnibus erudivit* [2]. Cet enseignement spécial de Pierre ne s'est pas perdu, et l'on en sent encore les fruits ; ou plutôt, Pierre tient toujours école dans sa ville, d'où ses leçons se répandent par tout l'univers. Les grands génies éclosent dans tous les climats, et Dieu n'a jamais cessé d'allumer de magnifiques flambeaux sur tous les points de son Eglise. Mais, toutes choses égales, on ne trouve nulle part autant qu'à Rome cette sûreté de tradition qui vient en aide au génie, qui le remplace souvent avec avantage, et qui le préserve toujours des écarts

[1] Galat. v. 22.
[2] Serm. iv. 4.

auxquels il est exposé. Ajoutons que l'assistance divine promise au vicaire de Jésus-Christ, s'épanche de sa personne sur toute l'Eglise particulière de Rome, inséparablement associée à sa mission et spécialement chargée de l'aider dans ses labeurs. C'est là surtout que le parfum de la grâce céleste descend de la tête d'Aaron jusqu'à la frange la plus extrême de son vêtement. En nul autre lieu du monde, le simple baptisé ne comprend, comme à Rome, la part que son caractère de chrétien l'autorise, et, s'il est investi d'une charge, l'oblige à prendre aux choses de l'Église. Que parlent-ils, nos politiques, de sécularisation du gouvernement Romain? C'est bien mieux qu'aux charges civiles, c'est au maniement de tout un ordre de choses ecclésiastiques que sont employés de nombreux séculiers : car, dans l'Eglise de Dieu, le laïque n'est pas un profane, encore moins un païen. La science sacrée est étudiée, approfondie à Rome, et certains intérêts de l'Eglise y sont servis par de respectables fidèles, quelquefois engagés dans les liens sacrés du mariage, avec autant de doctrine et de dévoûment que par les membres de la sainte tribu. C'est de ce concert de science et de zèle, en même temps que du secours extraordinaire de l'Esprit-Saint, que procède cette supériorité incontestable qui est empreinte sur tout ce qui émane de la cour romaine en matière de science et de gouvernement ecclésiastique.

XXV. Prenons-en notre parti, Messieurs : Rome est Rome, et la France est la France. Notre partage est d'ailleurs assez beau. Si Rome est la mère, la France est la fille, la fille de prédilection. La mère commande avec douceur, et la fille obéit avec amour. Ou plutôt, la fille, à qui son tempérament et son nom font rechercher les franchises, et qui aime à donner à son obéissance un air de liberté, va le plus souvent au-devant et au delà des ordres et des désirs de sa mère : c'est là un de nos points d'honneur, une de nos maximes et de nos traditions nationales que nous voulons garder et que nous garderons toujours. Au surplus, Dieu a partagé les dons et varié les attributions. Parce qu'il n'est pas la tête, le bras ne laisse pas d'être une des plus nobles parties du corps; or la France, depuis quatorze siècles, est comme le bras droit de l'Église. J'oserais dire, Messieurs, que Paul, l'apôtre des nations, décapité sur la route d'Ostie, à quelque distance de Rome, où sa commission extraordinaire expirait, nous a jeté son épée par delà les mers, ànous autres Français : l'épée de la parole qui fait le missionnaire et l'épée d'acier qui fait le soldat. Mais Pierre, crucifié auprès de la muraille de Rome dont l'enceinte devait renfermer son tombeau pour toujours, y a déposé ses clefs, les clefs du gouvernement ecclésiastique; elles y sont à leur place; il serait insensé autant que criminel de songer à les en arracher pour les fixer ailleurs.

Du reste, il importe que la vraie doctrine sur ce point ne soit pas laissée dans le vague, et qu'une parole précise fixe cette importante question. Rappelons donc qu'une saine théologie ne permet pas de douter de l'indissoluble union du souverain pontificat au siége épiscopal de la ville de Rome. Jésus-Christ a conféré à Simon-Pierre la primauté universelle pour lui et pour ses successeurs. Que ce soit par sa volonté propre et par son libre arbitre, ce qui ne semble pas soutenable, ou que ce soit par une disposition divine et un commandement plus ou moins formel, comme tout tend à l'établir [1], que Pierre ait adopté un siége particulier et qu'il ait adopté celui de Rome, il n'en demeure pas moins certain que l'héritage de Pierre est indivis et indivisible, et que celui-là qui est appelé par les règles ecclésiastiques à succéder à Pierre sur le siége de l'Eglise de Rome se trouve, par cela même et de droit divin, investi de la primauté de Pierre sur toute l'Eglise [2]. Or, si la primauté apostolique est inséparable de l'Eglise romaine, il s'ensuit naturellement et en principe que la papauté doit siéger à Rome, puisque le titre emporte la résidence. Sans nul doute, des causes humaines peuvent justifier et nécessiter le changement provisoire de la résidence : on a vu une de ces émigrations de la papauté se prolonger soixante-dix ans ; mais le changement de la résidence n'entraîne point le changement du titre. Et, parmi les propositions qui ont été jugées dignes de censure, se trouve celle qui attribue à un concile général ou à un concert universel des peuples la faculté de transférer la primauté apostolique à un autre évêque et à une autre ville que l'évêque et la ville de Rome [3]. Au surplus, jamais personne ne trancha mieux cette question qu'un de nos papes français d'Avignon, Jean XXII. Voici, du moins, comment Pétrarque raconte la chose. Un courtisan, le voyant irrité contre les Italiens, lui suggérait de détacher la papauté du siége de Rome et de l'unir au siége de Cahors. A cette proposition, le pape se prit à rire : « Bonnement, lui dit-il, c'est du délire. Ne vois-tu pas qu'avec le beau conseil que tu me donnes, moi et mes successeurs nous serons tout simplement les évêques de Cahors, tandis que celui qui siégera à Rome sera pape? Ne disputons pas sur les titres ; que nous le voulions ou que nous ne le voulions pas, Rome restera la tête du monde : *Velimus, nolimus enim, rerum caput Roma erit*[4]. »

XXVI. L'heure avancée doit bientôt imposer fin à ce discours. J'aurais voulu vous

[1] Consulter sur ce point l'un de nos meilleurs théologiens du dernier siècle, Du Plessis d'Argentré : *Elementa theologica*, c. XI. n. 2.

[2] Bened. XIV. *De Synodo diœces.* l. II, c. I.

[3] Constitutio Pii Papæ IX : *Ad Apostolicæ Sedis.* 22 Aug. 1851.

[4] Lib. epist. *sine titulo*, ep. 19.

dire, Messieurs, que si Rome est le chef-lieu de la religion, le pivot autour duquel s'accomplissent toutes les grandes évolutions de l'humanité et de l'histoire, elle est aussi la mère-patrie des arts, la gardienne la plus fidèle et la plus intelligente des chefs-d'œuvre de l'antiquité, l'école la plus féconde et la plus riche des temps modernes. J'aurais voulu encore vous entretenir des savants travaux qui s'exécutent en ce moment dans les catacombes, des découvertes inespérées qui s'y multiplient et qui seront l'une des plus belles gloires du pontificat actuel. Nous aurons occasion de revenir sur cette matière. Mais je sens que je ne puis terminer ce long entretien sans répondre à une dernière question qui se lit sur vos lèvres, sans dissiper une impression pénible qui se peint dans vos yeux.

« Cette Rome, si grande, si sainte, qui est le rendez-vous de tous les souvenirs, qui est le siége vivant de la religion, qu'en faut-il donc penser et qu'est-elle aujourd'hui comme autorité temporelle ? Nation profondément malheureuse, gouvernement rétrograde, pouvoir sans force, société sans vie, qui ne peut subsister que par l'intervention des étrangers : telle est, si l'on ne nous trompe pas, la triste condition de ce pays ; de sorte que la question de l'indépendance temporelle du pape reste toujours une question pendante, une des graves difficultés du monde européen, un problème politique dont la solution inévitable se laisse pressentir pour une époque plus ou moins prochaine et porte d'avance la tristesse et l'effroi dans tous les cœurs chrétiens. » Un signe d'assentiment me dit, Messieurs, que je vais en effet au-devant du tourment de vos esprits ; et que, sans jamais avoir accepté ces appréciations, vous les avez néanmoins entendu reproduire si souvent, même par d'honnêtes gens, qu'il vous serait doux d'avoir le cœur déchargé d'un doute et d'une appréhension qui lui pèsent.

J'aborderai ce sujet avec toute la franchise que comportent ces entretiens familiers d'un évêque avec son clergé. D'ailleurs, Messieurs, il y a ici un grave devoir de conscience à remplir.

Dans le serment de notre consécration épiscopale, tel que l'Eglise nous l'impose, tel que les concordats français l'ont accepté, nous disons ceci : *Papatum romanum et regalia sancti Petri adjutor eis ero ad retinendum et defendendum, salvo meo ordine, contra omnem hominem.... Non ero in consilio, vel facto, seu tractatu, in quibus contra ipsum Dominum nostrum Papam vel eamdem Ecclesiam Romanam aliqua sinistra vel præjudicialia machinentur. Et si talia a quibuscumque tractari vel procurari novero, impediam hoc pro posse meo, etc* [1]. Eh bien ! n'ayant que ma faible parole

[1] Pontif. Roman. Pars I. *De consecrat. electi in episc. Formula Juramenti.*

à mettre au service du souverain de Rome et du patrimoine de saint Pierre, je dois à mon serment de dire que, sur presque tous les points, les reproches faits au gouvernement papal sont autant de contre-vérités.

XXVII. Est-il besoin, avant tout, de réfuter l'audacieux sophisme, l'étrange blasphème d'un homme d'État qui n'appartient pas à notre nation? Selon lui, non-seulement le gouvernement pontifical est mauvais en fait, mais il est mauvais par sa nature : ce qui veut dire que le pouvoir temporel du pape, par cela seul qu'il est forcé de subordonner sa constitution, sa politique, son administration aux principes de l'orthodoxie, est nécessairement en désaccord avec les besoins et les tendances légitimes des peuples, en opposition avec leurs progrès et leur prospérité ; ce qui équivaut enfin à la négation formelle de la parole de N.-S. J.-C. qui a dit : *Cherchez premièrement le royaume de Dieu, et tout le reste vous sera donné en surplus*[1], et de cette autre parole du grand apôtre : *La piété est utile à tout, elle a des promesses pour la vie qui s'écoule maintenant comme pour la vie future*[2]. Pour nous, Messieurs, appuyés sur l'histoire en même temps que sur la théologie, nous ne craignons pas d'établir la proposition contraire, et nous affirmons que le gouvernement temporel du pape, ou, pour étendre davantage la proposition, tout gouvernement qui tient compte de la vérité évangélique et de la doctrine de l'Eglise, tout gouvernement catholique, en un mot, est en principe un bon gouvernement ; et que s'il est sujet, en fait, aux imperfections et aux abus inséparables des choses humaines, la gravité en est toujours moindre et la réforme en est toujours plus facile.

Dieu, Messieurs, qui est le Dieu des âmes est aussi le Dieu des peuples, et c'est un outrage à sa souveraine sagesse de penser qu'en traçant des règles pour le salut des particuliers, il a mis des entraves au développement normal des nations. La vraie politique, pas plus que la vraie science et la vraie philosophie, ne saurait être en opposition avec la vraie religion ; et les barrières de la foi et de la morale révélée, loin d'être l'obstacle, sont le rempart des gouvernements humains. Singulière théorie, qui veut placer la perfection des pouvoirs d'ici-bas dans ce qui attire sur eux la colère de Dieu ! Il est philosophiquement et théologiquement certain, en effet, que les sociétés, en tant que sociétés, sont tenues comme les particuliers de connaître la vérité, de la chercher, d'y adhérer et de s'y conformer. Que si elles ne le font pas, le châtiment est inévitable. Car, à la différence des individus pour lesquels Dieu réserve quelquefois toute la sanction dans l'autre vie, les sociétés et les pouvoirs terres-

[1] Matth. VI, 33. — [2] I Timoth. IV, 8.

tres, ne devant pas revivre au delà de ce monde, y trouvent infailliblement leur punition. Si elle se fait attendre quelques siècles, elle n'en est que plus terrible, et la divinité finit toujours par s'absoudre elle-même. Encore une fois, ainsi l'enseignent tous les docteurs; et quand je considère le sort des gouvernements rationalistes depuis leur origine, je ne m'aperçois pas que l'histoire soit venue encore donner un démenti à l'enseignement commun des sages et à la doctrine des théologiens. Au contraire, quand nous voyons des royautés et des dynasties séculaires ne substituer la déclaration des droits de l'homme à celle des droits de Dieu que pour chanceler aussitôt et effrayer le monde par le retentissement de leur chute; quand, durant plus d'un demi-siècle, tous les efforts de la prudence et de l'énergie humaine sont vaincus, tous les desseins des sages et des habiles déconcertés; quand les pouvoirs les mieux servis par les événements et par les hommes n'ont pu aboutir à rien fonder de durable, à rien édifier de solide ; en présence des ruines amoncelées du passé, des problèmes de l'avenir, poser en principe que le gouvernement athée ou déiste est le type achevé du gouvernement humain, et que le gouvernement orthodoxe est mauvais dans son essence, n'est-ce pas la plus grande témérité de parole à laquelle puisse se laisser aller un homme qui n'a pas perdu le sens? Et quelque désir qu'aient les catholiques de se taire sur ces questions, si résolus qu'ils soient à n'en jamais prendre l'initiative, ces axiomes blasphématoires ne les mettent-ils pas dans la nécessité de repousser l'attaque, et de protester pour l'honneur de la religion qu'ils professent et de la hiérarchie à laquelle ils obéissent?

Ah! Messieurs, je sais bien que quand je m'exprime ainsi, je m'expose à voir mes paroles travesties et dénaturées. Les grands partisans de la liberté, qui outragent publiquement ce que nous avons de plus cher et qui ne nous reconnaissent pas même le droit de la réplique, ne manqueront pas de dire que nous abusons de la liberté de notre ministère évangélique pour parler mal des institutions de notre pays. Essayons de leur ôter cette ressource.

XXVIII. L'Eglise catholique a fait ses preuves ; voyez-la durant ses trois premiers siècles : ce que Dieu permet, elle le subit, elle l'accepte, et, dans un certain sens, elle le révère; elle obéit aux Césars, quoique les Césars ne soient pas et ne puissent pas encore être chrétiens [1]. Or, si l'Eglise a gardé cette attitude envers les pouvoirs persécuteurs, que ne sera-t-elle pas envers des pouvoirs ordinairement secourables, quelquefois bienveillants et sympathiques? Sa soumission, son concours, sa grati-

[1] Tertull. *Apolog.* c. XXI.

tude iront jusqu'à lui attirer le reproche de servilité et de courtisanerie de la part de ceux-là même qui l'accusent de rébellion. Ah ! vous avez raison, vous qui avez renversé successivement tous les pouvoirs, dénoncez l'Eglise et rendez-la suspecte à tous les pouvoirs qui se succèdent ; car en révérant la personne des Césars, en obéissant à leurs lois, en leur prêtant toute son autorité morale, en se louant souvent de leurs intentions et de leurs bienfaits, elle regrette, plus encore pour eux que pour elle-même, qu'en vertu de maximes qu'ils n'ont pas créées et dont la responsabilité remonte à une époque pleine de trouble et de vertige, la douloureuse impossibilité qu'énonçait Tertullien semble depuis bientôt un siècle leur être imposée de nouveau ; et elle se demande avec effroi si, désormais comme alors, par un même jugement de Dieu, l'instabilité et la mobilité ne tendent pas à redevenir la condition ordinaire de nos sociétés, perpétuellement livrées aux révolutions et aux changements de constitution et de pouvoir. L'Eglise, qui a pour elle-même des promesses de perpétuité et qui dure depuis dix-huit siècles, n'aspire pas à régner toujours au milieu des agitations et des ruines ; au contraire, elle aime à communiquer sa propre solidité, sa propre vitalité aux établissements humains. S'il y a un crime dans ce désir, nous sommes coupables de ce crime. Et parce que, selon nous et selon l'expérience de l'histoire, le pouvoir chrétien tire de sa nature même et de la protection divine une excellence et une stabilité qui lui sont propres, nous croyons travailler au profit des sociétés d'ici-bas, et faire acte de patriotisme comme de religion, en vengeant le gouvernement chrétien et orthodoxe contre les accusations calomnieuses et mensongères dont il est l'objet.

Mais quittons ces généralités, à propos desquelles le moment viendra de tout dire, sous peine d'une dissolution sociale dont rien ne pourrait nous préserver et dont les suites seraient incalculables. Répondons à des questions plus précises.

XXIX. Eh bien, non, Messieurs, le peuple romain n'est pas un peuple malheureux. Il y a des pauvres à Rome : Jésus-Christ a annoncé à ses apôtres qu'il y en aurait toujours dans son Église [1]. Mais Rome ne connaît pas cette lèpre hideuse du paupérisme que les nations hérétiques et rationalistes ont fait revivre de l'antiquité païenne. La charité publique et privée s'exerce à Rome dans des proportions telles que la taxe légale et la contribution forcée n'y sont point connues. La vie matérielle y est encore à bas prix ; les aliments de première nécessité y abondent ; le pain du pauvre y est sans comparaison meilleur que chez nous ; il a fallu plu-

[1] Matth. xxvi. 11.

sieurs années de mauvaises récoltes pour que le vin cessât d'y être accessible au petit peuple ; enfin, ce qui ne se voit pas en France, beaucoup moins en Angleterre, moins encore en Belgique, la viande y est la nourriture de tout le monde. Une des preuves que ce peuple n'est pas malheureux, c'est qu'il est joyeux. Regardez-le dans les fêtes publiques : c'est un entrain, une gaîté dont nos villes n'offrent plus le spectacle. Ce peuple, que l'on représente comme turbulent et dépravé, vous le voyez, jusque dans le tourbillon du plaisir, plein d'égards et de convenances, mesurant avec un tact exquis son degré de familiarité ou de réserve à la position hiérarchique de chacun, obéissant au signal de la retraite avec une docilité et une promptitude qui tiennent du prodige. Une cité au sein de laquelle se remueraient des passions violentes, des haines profondes, des jalousies sociales, ne pourrait impunément permettre à sa population un seul quart d'heure de rejouissances comme celles dont on est témoin à Rome pendant les huit jours qui précèdent le carême. A l'habitude, le reste de l'année, c'est la religion qui procure au peuple ses honnêtes délassements. La promenade du dimanche se fait en famille, et elle a un but de piété. Un publiciste distingué a dit quelque part : « L'administration doit faire peu pour le plaisir du peuple, assez pour ses besoins, et tout pour ses vertus [1]. » J'oserai dire que le gouvernement romain, principalement préoccupé des vertus et des besoins, accorde néanmoins beaucoup au plaisir, sans que le plaisir nuise au bien-être ni à la vertu : c'est que la religion en est l'assaisonnement comme de tout le reste. Aussi ce peuple, malgré ses heures de mécontentement et de murmure, n'échangerait assurément pas sa condition contre celle d'aucun autre pays. Il se plaindra souvent du gouvernement et surtout du ministre : c'est sa vieille habitude, qui lui est commune avec beaucoup d'autres peuples ; mais, en définitive, le fardeau d'impôts de toutes natures qu'il subit, a été, jusqu'à ces derniers temps, plus léger qu'en aucun pays du monde. Le gouvernement du pape est éminemment le gouvernement à bon marché, imposant peu de charges à ses sujets, puisant de notables ressources au dehors, et attirant annuellement de tous les points du monde des visiteurs qui sont une source intarissable de richesse pour la ville et pour les Etats.

Messieurs, quand un observateur sérieux vient à comparer le sort des sujets du pape, principalement le sort du pauvre, du travailleur et de l'artisan, avec le sort des mêmes classes sociales chez la plupart des autres nations, et surtout chez les

[1] M. de Bonald, *Pensées*, t. I. p. 4. (Edit. de 1817.)

nations hérétiques, il a besoin de se modérer pour ne pas exercer contre les accusateurs publics du gouvernement pontifical de terribles représailles.

XXX. « Du moins, dira-t-on, ce gouvernement est prodigieusement arriéré ; il n'a l'initiative de rien dans l'ordre politique ; la civilisation matérielle y est nulle. Rome, qui est immuable en religion, porte cette immobilité en tout. Elle est en dehors de ce mouvement magnifique qui emporte les nations modernes dans un progrès jusque-là inouï. » Dans tout ceci, Messieurs, il y a du vrai et du faux. Tâchons de bien établir la vérité.

Il faut se souvenir, d'abord, que le territoire des États pontificaux les range parmi ce que la langue diplomatique moderne appelle les petits Etats, ou, à tout le moins, les Etats de second ordre. La Providence, en protégeant l'indépendance spirituelle du Saint-Siége au moyen de sa souveraineté temporelle, n'a pas voulu lu imposer un accessoire qui l'absorberait dans des soins étrangers à l'objet de sa mission principale. Or, il serait injuste de reprocher au gouvernement d'un petit Etat de n'être pas à la tête de toutes les affaires d'ici-bas. Nos contradicteurs n'auront pas la pensée de m'objecter qu'à d'autres époques le pontife romain, quoiqu'il ne gouvernât pas un territoire beaucoup plus étendu, donnait cependant le principal branle à la politique européenne. La réponse serait toute prête, Aussi longtemps que la grande famille occidentale s'est appelée *la Chrétienté*, et que le pontife romain en a été l'oracle, il n'a jamais manqué aux devoirs que lui imposait la confiance des rois et des peuples. Depuis que cette grande unité sociale du monde chrétien a été rompue, depuis que les royautés même orthodoxes ont déclaré n'avoir besoin que de Dieu et de leur épée, le pontife de Rome, qui va chercher partout les âmes pour les gagner au ciel, mais qui n'impose pas ses conseils et son concours aux empires de la terre lorsqu'ils paraissent les redouter, s'est noblement renfermé dans l'administration temporelle de ses propres États et dans le gouvernement spirituel de l'Église. Il a stipulé auprès de tous les pouvoirs, auprès de ceux-là même qui le méconnaissaient le plus, la garantie des intérêts religieux de ses enfants ; il a conclu avec les diverses nations des traités et des concordats accommodés aux nécessités des temps et des lieux ; quand il n'a pu faire triompher tous les droits de la vérité et de l'Église, il les a placés du moins sous la sauvegarde de ses protestations et de ses réserves solennelles ; il a accrédité des envoyés auprès de la plupart descours, et plusieurs de celles-ci leur ont reconnu le premier rang ; il a béni tous les bons vouloirs politiques ; il s'est ému sur les catastrophes qui ont bouleversé les nations et renversé les dynasties ; il a accueilli souvent les détrônés et leur a

donné une hospitalité aussi délicate que généreuse; enfin, le pontife romain, tenu à l'écart des congrès de l'Europe, a conservé néanmoins sur son trône une dignité, une majesté incomparables. Et le jour où les souverains, après tant de conflits avec le ciel plus encore qu'avec la terre, iraient redemander au vicaire de Jésus-Christ de réconcilier enfin leur pouvoir avec l'orthodoxie et leur trône avec celui de Dieu, le monde s'apercevrait que, nonobstant une longue abstention, Rome possède toujours le génie des affaires et n'a pas cessé d'être douée du sens pratique le plus sûr et le plus exercé. Tenant compte de toutes les difficultés que les temps ont créées, elle trouverait, dans sa haute et profonde sagesse, des formules qui seraient l'acte de foi solennel de la nation et du souverain, sans que cette profession authentique de la véritable croyance gênât en aucune façon une tolérance devenue nécessaire envers des dissidences invétérées; elle rappellerait les bénédictions divines sur la tête des princes, sans appeler les sévérités de ceux-ci sur la tête de personne.

Vous comprenez, Messieurs, que je fais allusion ici au récent concordat d'Autriche, œuvre digne des meilleurs jours de la chrétienté, et qui, en nous reportant au-delà des temps de Charles-Quint et de François Ier, n'a refusé aux faits accomplis et au droit public des temps modernes aucun des ménagements conciliables avec la franche déclaration et le libre exercice des droits imprescriptibles de Dieu, de Jésus-Christ et de l'Église. Ce traité de paix entre la religion et la société, signé au dix-neuvième siècle, mérite d'être approfondi dans toutes ses parties. Les hommes publics, je veux dire ceux qui ne vivent pas au jour le jour, ceux qui se souviennent de la veille et qui se préoccupent du lendemain, ne sauraient le méditer avec trop d'attention. Ce nouveau contrat d'alliance entre le sacerdoce et l'empire sera-t-il observé fidèlement, et peut-on espérer qu'il produira tous les fruits dont il contient le germe? Nous ne sommes pas de ceux qui ont leur parti pris d'élever d'avance des doutes à cet égard, et qui s'appliquent à fournir des armes à l'impiété révolutionnaire, en ne faisant ressortir dans cet acte, d'une portée si haute, que les objections de détail et les difficultés d'exécution. Mais, quoi qu'il en soit du résultat qui dépend des vouloirs humains et qui est le secret de l'avenir, la postérité saura et l'histoire dira que, quand les chefs des nations, non contents d'accorder à la religion la dose de liberté qui lui est strictement nécessaire pour opérer le salut individuel des âmes, se sont préoccupés de proclamer les principes et de reconnaître les droits au prix desquels elle peut opérer le salut des trônes et des empires, le pape, qui est le père spirituel des princes, ne leur a point fait défaut, et que, sans rien leur demander d'impraticable et d'impossible, il n'a pas tenu à lui de les remettre en règle avec

le ciel et de leur reconquérir la faveur de Celui qui élève les races ou qui les abaisse, qui les affermit ou qui les ébranle, selon qu'elles règnent au profit ou au détriment de son nom et de sa cause.

Après cela, Messieurs, y a-t-il justice à représenter comme un gouvernement sans dignité et sans vie celui dont le souverain, en même temps qu'il est le chef spirituel de l'univers entier, occupe une si grande place dans le monde même politique et préside aux intérêts les plus élevés des sociétés? Non seulement il n'y a pas lieu pour les Romains d'être honteux d'obéir à un tel prince; mais il y aurait honte pour eux à ne pas sentir la gloire que Dieu leur a faite en les plaçant directement sous le sceptre le plus auguste du monde.

XXXI. Quant à l'infériorité des Etats pontificaux sous le rapport matériel, ici encore, Messieurs, il y a lieu de discuter l'accusation. Les grandes nations disposent de capitaux et de ressources de toute nature qui leur donnent le pouvoir et le droit de l'initiative dans les grandes entreprises scientifiques, industrielles, commerciales. Mais y a-t-il parti pris chez les gouvernements orthodoxes, en particulier dans les Etats pontificaux, de se tenir en dehors du progrès et du perfectionnement de la civilisation moderne? Non, Messieurs; si Rome n'est pas à la tête, elle n'est pas non plus à la queue du mouvement des intérêts. On a si souvent opposé les conquêtes et les inventions des peuples hérétiques ou rationalistes au caractère routinier et à l'esprit retardataire des nations catholiques, qu'il me semble important d'approfondir un instant cette question.

Si nous remontons aux premières pages de l'histoire du monde, nous trouvons que les arts peuvent être rapportés à deux catégories. Les uns qui servent de fondement à la vie humaine, que les hommes savaient dès leur origine, et qu'ils avaient appris de Dieu; les autres qu'ils ont inventés depuis. Les premiers consistaient surtout dans l'art de se vêtir[1], dans la culture des champs[2], dans le soin des troupeaux[3], et ils se conservèrent plus particulièrement chez les enfants de Dieu, que la Bible nous montre toujours fidèles à la vie pastorale et aux travaux champêtres. Au contraire, Caïn, le chef des enfants des hommes, donne l'essor aux arts qui sont de seconde invention; *la première ville est bâtie par ce méchant*[4], qui se cherchait un asile contre les frayeurs de sa conscience et contre l'horreur du genre humain.

[1] Gen. III. 21.
[2] *Ibid.* II. 15. — III. 17, 18, 19. — IV. 2.
[3] *Ibid.* IV. 2.
[4] Gen. III. 17. — Bossuet, *Discours sur l'Hist. univ.*, 1re partie, 1re époque.

Et tandis que les descendants du juste Seth, dominés par le sentiment pieux, appliquaient leur esprit et leur industrie à créer et à perfectionner le culte public du Seigneur[1], la lignée de son frère, adonnée au plaisir et aux affaires, produisait les instruments de musique et les ouvrages d'airain et de fer[2]. Toutefois, les enfants de Dieu, même avant de s'être pervertis en épousant les filles, et avec elles les mœurs des enfants des hommes[3], ne s'interdisaient pas l'usage des arts utiles ou agréables introduits par ceux-ci. Ils firent plus que de les adopter, ce furent eux qui les préservèrent de la destruction. Avec le genre humain, Noé conserva les arts dans l'arche, non-seulement les arts primitifs, mais encore ceux d'invention postérieure : et ce fut justice, car c'était avec leur aide qu'il avait fabriqué cet asile de salut[4]. Si l'on suit tout le long des âges l'histoire du peuple de Dieu et celle des nations idolâtres, nous trouvons matière à la même observation. La descendance des patriarches est plus riche de tradition que d'invention. Néanmoins, elle ne craint pas de faire son profit de plusieurs des découvertes nouvelles ; elle les accueille souvent sous sa tente ; elle les emploie jusque dans le désert avec un rare savoir et un succès étonnant ; elle va même en jouir au sein des cités ; elle ne professe pas de répugnance absolue pour le séjour des villes, car elle sait que le Seigneur a choisi une ville pour être le centre de l'alliance. Et tandis qu'elle s'approprie ainsi les fruits de l'industrie des autres peuples, elle tient en réserve pour eux d'anciens secrets qui leur ont échappé. « Comme il était naturel, dit Bossuet, que le temps fît inventer beaucoup de choses, il devait aussi en faire oublier d'autres. Ces premiers arts que Noé avait conservés, et qu'on voit toujours en vigueur dans les contrées où se fit le premier établissement du genre humain, se perdirent à mesure qu'on s'éloigna de ce pays. Il fallut ou les rapprendre avec le temps, ou que ceux qui les avaient conservés les rapportassent aux autres[5]. »

Vous me pardonnerez, Messieurs, d'avoir semblé un instant m'éloigner de notre sujet par cette digression vers les premiers âges : la pénétration de votre esprit m'a déjà devancé dans l'application de ce qui précède à la question qui nous occupe. Oui, sauf de justes et nombreuses réserves, il ne nous en coûte pas d'avouer qu'en thèse générale, les nations plus exclusivement adonnées aux choses de la matière

[1] *Gen.* III. 26.
[2] *Ibid.* 21, 22.
[3] *Ibid.* VI. 1-6.
[4] *Ibid.* 14 *et seq.*
[5] *Discours sur l'Hist. univ.*, *ibid.*, 2e époque.

y ont eu les principaux succès. Il est naturel que chacun excelle dans ce qui fait l'objet spécial et presque unique de ses pensées, dans ce qui est le but constant de ses efforts. Et, n'en déplaise aux peuples modernes les plus fiers de la civilisation matérielle, il sont forcés d'avouer que, sur beaucoup de points, le paganisme les a vaincus et dépassés. Mais sans vouloir examiner si le premier mérite d'une société consiste dans l'ardeur et la perfection avec lesquelles elle exploite la matière, contentons-nous de bénir cette Providence attentive qui, par un heureux correctif, à côté des peuples novateurs, a placé les peuples conservateurs. Ceux-ci, et je mets le gouvernement pontifical à leur tête, vivent essentiellement de tradition. Les arts primitifs, ou d'invention déjà ancienne, y sont maintenus avec plus de soin, pratiqués avec plus de constance que nulle part ailleurs. Ainsi, la pâture, la culture, la confection des étoffes solides dont se font les vêtements ordinaires, mais surtout le culte extérieur de Dieu, les arts qui s'y rapportent, enfin, les grandes institutions de l'hospitalité et de la charité chrétienne : voilà les titres de prééminence de la plupart des gouvernements catholiques. Ils sont, à cet égard, les héritiers et les continuateurs des fils de Seth et des tribus patriarcales. Néanmoins, fidèles au passé, ils ne disent point anathème au présent et ne prennent point ombrage de l'avenir. L'Eglise a combattu à outrance l'ancienne théorie manichéenne qui établissait l'antagonisme radical de la matière avec l'esprit; elle ne réprouverait pas moins ce dualisme pratique qui tendrait à décréter le divorce entre l'esprit de l'Evangile et le développement régulier des forces intellectuelles ou matérielles de l'humanité. Egalement opposée à tous les extrêmes, elle n'est ni immobile dans les choses qui comportent le mouvement, ni prompte à se jeter loin des sentiers battus et à se lancer dans les expériences et les aventures. Amie de tout ce qui est éprouvé par le temps, si elle n'a pas le mérite d'un grand nombre d'initiatives dans l'ordre temporel, elle a l'avantage d'en éviter les périls. Du reste, tandis qu'elle modère par son calme la surexcitation excessive de quelques peuples, elle obéit de bonne grâce au stimulant qui lui vient d'eux, et elle s'intéresse à tous leurs essais. Je serais injuste si je ne le disais pas, Messieurs : ce gouvernement pontifical si décrié pour sa routine, ce gouvernement qu'on veut nous représenter comme un autre Céleste-Empire entouré de sa grande muraille et fermé à tout progrès, il est au courant de toutes nos institutions, de toutes nos entreprises, de toutes nos découvertes. S'il n'a pas tout adopté, il en sait donner des raisons pleines de haute sagesse; s'il en a accepté une partie, c'est qu'il y a trouvé des avantages réels; enfin, sur quelques points, il s'est souvenu qu'il ne faut pas porter dans le gouvernement politique

l'inflexible rigueur de l'autorité doctrinale [1], et, tenant compte d'engouements irrésistibles, il a sciemment accordé quelque chose aux exigences de l'opinion régnante, tout prêt à dire à ceux à qui l'expérience ferait blâmer plus tard une condescendance peu justifiée par les résultats : *Factus sum insipiens? Vos me coegistis* [2].

XXXII. Remarquez bien, Messieurs, que je ne m'impose pas la tâche de prouver que tout soit parfait dans le gouvernement temporel de Rome. La perfection n'est pas des choses de ce monde; et, là même où règnent les institutions et les lois les plus excellentes, il reste toujours la part immense qu'il faut faire aux misères et aux passions des hommes, à l'imperfection et au vice des agents et des instruments. Mais, ce que je puis dire, c'est qu'à Rome il n'est pas de désordre qui n'ait sa condamnation dans les principes toujours vivants qui régissent la chose sociale; tandis que, chez plusieurs autres peuples, il est à peine un crime et une erreur qui ne puissent logiquement trouver leur sanction dans les principes admis en tête de la loi. Ajoutons que chaque contrée a son caractère, ses mœurs, ses habitudes, et que les nations au sein desquelles le mal n'est pas le plus habilement dissimulé sous des surfaces d'ordre et des semblants de vertu, ne sont pas toujours les nations les moins probes et les moins morales.

Après tout, ce qui démontre irréfragablement que Rome n'est pas un séjour si insupportable, c'est que tout le monde y veut aller, c'est que personne ne s'en éloigne qu'à regret et comme on s'éloigne de sa mère. Je ne parle pas uniquement des catholiques, conduits par un sentiment de foi et de piété ; Rome regorge d'Anglais, d'Américains, de Prussiens, de Russes, c'est-à-dire de protestants et de schismatiques, attirés dans ses murs, non-seulement par la curiosité, mais par une douceur de vie qui les y captive. Dans cette capitale de l'orthodoxie, où la liberté religieuse n'est écrite dans aucune charte, où la théorie du droit de tous les cultes à l'égale protection serait repoussée comme un blasphème, il y a une facilité, une bénignité pratique de gouvernement dont on ne trouve d'exemple en aucun lieu du monde, et dont les hommes les moins fanatiques s'impatientent et se scandalisent quelquefois : tant est grande la tolérance du père commun de tous les fidèles baptisés! Cette tolérance, depuis les premiers siècles, s'étend aux Juifs eux-mêmes et elle ne fait pas exception pour les infidèles. A Rome, Messieurs, tout le monde se sent chez soi. Tous y participent à ce contentement que les fils éprouvent à demeurer dans la maison et à vivre sous le sceptre de leur père.

[1] I Reg. VIII.—[2] II Corinth. XII. 11.

XXXIII. Enfin, le grand argument contre le pouvoir temporel du pape, c'est qu'il ne peut se soutenir qu'avec l'aide des étrangers. Et l'on ne veut pas comprendre que les étrangers, en portant secours au pape, ne font que réparer des torts qui partent de chez eux, et qu'acquitter une dette de justice comme de religion. Expliquons-nous.

La révolution, comprimée par une force redoutable au sein des grandes nations, a dirigé toutes ses batteries contre les petits Etats qu'elle s'applique à tenir en inquiétude par des alertes perpétuelles. La démagogie des deux hémisphères a fait de l'Italie, et en particulier de Rome, son point de mire favori. Non seulement elle y trouve un champ de bataille commode à cause de la faiblesse matérielle de cet Etat, mais son instinct lui dit que ce théâtre de ses opérations a une importance particulière et décisive, attendu que cette ville, qui est le boulevard de la religion, est en même temps le rempart inébranlable de toute vérité, la forteresse séculaire du principe de l'autorité et de tous les principes de la vie sociale. Or, Messieurs, tandis que, de tous les points du monde, la révolution jette ses torches incendiaires sur le territoire temporel du pape, comment s'étonner que quelques unes des nations du sein desquelles part cette agression aillent éteindre ou prévenir l'incendie allumé par leurs propres sujets, incendie qui ne tarderait pas d'ailleurs à gagner le monde entier ? Vous plaignez Rome de ce qu'elle est à la merci des étrangers ; vous avez raison si vous voulez parler des étrangers qui machinent sa ruine ; vous avez tort si vous parlez de ceux qui lui portent aide et secours. Le gouvernement pontifical ne rencontre pas à l'intérieur autant de difficultés qu'on semble le croire au loin : il n'est aucune partie de notre territoire, comprenant une population égale à celle des Etats romains, qui ne contienne chez soi autant et plus d'éléments révolutionnaires, qui ne couve autant et plus de passions redoutables, de complots ténébreux, de projets sinistres, que n'en renferme tout le patrimoine de l'Eglise ; il n'est aucune de nos provinces, même les mieux renommées, qui ne fût aussi impuissante que le gouvernement pontifical à tenir tête à ses ennemis du dedans et du dehors, si elle n'avait à leur opposer que les troupes recrutées chez elle, et qu'elle s'interdît de faire appel à la force armée du reste de la nation. Volontiers donc, je dirai moi aussi : Le mal de Rome, ce sont les étrangers ; ce sont les influences, les conspirations, les excitations qui partent de l'étranger. Otez ce mal, et Rome n'aura qu'à gagner au départ des troupes étrangères.

Mais que parlé-je d'étrangers ? Non, Messieurs, il ne faut pas, il ne faudra jamais d'étrangers à Rome. A certaines époques et dans certaines conjonctures, il faut à

Rome des catholiques pour soutenir le pape contre les assauts de l'hérésie et de l'impiété : c'est vrai ; mais les catholiques et surtout les Français ne sont pas des étrangers à Rome. Les enfants ne sont pas des étrangers chez leur père. Rome est au monde chrétien qui l'a faite ce qu'elle est ; elle est surtout à la France, qui a plus contribué qu'aucun autre peuple à créer et à maintenir l'indépendance temporelle du chef visible de la religion et du roi de nos âmes. Les Italiens, quand ils sont impies et révolutionnaires, sont des étrangers à Rome ; les catholiques, quand ils y vont en alliés et en défenseurs, y sont toujours des indigènes. Aussi, quand des Romains de bas étage disaient, fort innocemment d'ailleurs, en nous voyant passer : *Forestieri*, notre conscience intérieure de catholique et de français accentuait fièrement cette réponse : Tu te trompes, je suis citoyen romain comme toi : *Civis Romanus ego sum.* Croyez-le bien, Messieurs, tout ce qui est grand et intelligent à Rome accepte volontiers notre prétention à cet égard, et nous reconnaît sans conteste ce droit de cité. Certes, nous l'avons bien gagné durant tout le cours des âges ! « Ce n'est pas sans cause, a dit saint Paul, que les chefs des nations portent l'épée [1]. » Eh bien ! l'épée de notre nation, c'est l'épée chrétienne par excellence, c'est l'épée de Clovis, c'est l'épée de Charlemagne, c'est l'épée de saint Louis ; et, parce que notre vocation nationale survit à toutes les formes, parce que notre rôle est en quelque sorte inamissible, cette même épée s'est trouvée aux mains de la république de mil huit cent quarante-neuf, et elle est encore l'épée de la France d'aujourd'hui : la France ne se la laissera jamais arracher.

Quand des conjurés veulent renverser un souverain, si ce souverain a des fils, si ces fils ne sont ni des lâches ni des ingrats, ou si le vertige ne les a pas saisis, ils prennent le glaive pour défendre le trône de leur père ; s'il y a un fils aîné, il se déclare généralissime, il se montre le premier au péril, et on le trouve toujours au poste d'honneur. — Messieurs, nous sommes les fils aînés de l'Eglise ; nous avons compris notre devoir ; nous avons remis notre père sur le trône, et nous ferons bonne garde autour de lui jusqu'à ce qu'un signe de sa volonté souveraine nous ait licenciés. Il n'y a en cela ni honte pour Rome, ni perte pour la France. La Rome chrétienne, depuis les premiers jours de son organisation temporelle, est accoutumée à la reconnaissance envers les armes françaises : l'Eglise repose avec complaisance à l'ombre d'un glaive qu'elle-même a tant de fois béni pour être employé à sa défense. De son côté, la France regarde comme sa principale gloire et comme sa meilleure

[1] Rom. XIII. 14.

fortune, depuis l'origine de son histoire, d'être employée de Dieu à un si noble ministère. Si jamais elle faisait défaut à sa mission, ce n'est pas Rome qu'il faudrait plaindre : Jésus-Christ, qui sait changer les pierres en enfants d'Abraham[1], ferait sortir de terre d'autres défenseurs de son Eglise. Tout le dommage serait pour nous seuls, parce qu'en abdiquant notre mission divine, nous perdrions notre droit à cette protection surprenante qui, au milieu de nos fautes et de nos revers, a tant de fois causé l'admiration du monde, et nous a fait considérer toujours comme un peuple providentiel et une race privilégiée. Ce malheur ne nous arrivera jamais.

XXXIV. Quant à Rome, Messieurs, je crois l'entendre nous dire, par la bouche du grand apôtre : « Que personne de vous ne soit ému de nos tribulations ; car vous savez bien que c'est là notre destinée : » *Nemo moveatur in tribulationibus istis : ipsi enim scitis quod in hoc positi sumus*[2]. En effet, Messieurs et chers Coopérateurs, Rome n'est pas la capitale de l'Eglise triomphante, mais bien de l'Eglise militante. Saint Pierre était avec les autres apôtres quand Jésus-Christ leur a dit : *Persécutés dans une ville, fuyez dans une autre*[3]. Pierre ne s'étonne donc pas si sa cité, quelquefois ingrate, l'oblige à se réfugier ailleurs. Mais il sait aussi que la force des choses l'y ramènera bientôt; et l'avenir trouve à cet égard sa garantie dans le passé.

A bien considérer les choses, la papauté romaine n'a guère eu de période beaucoup meilleure que celle de ces derniers siècles. Le sort de Pie VI, de Pie VII et de Pie IX n'a rien eu de plus tragique que celui d'un grand nombre de leurs devanciers ; et le malheur de ces derniers pontifes leur a été commun avec la plupart des puissances de ce monde. Depuis soixante ans, après tout, toutes les autres monarchies, toutes les autres dynasties ont eu leurs jours mauvais, et je ne vois pas que la souveraineté pontificale doive tant exciter les appréhensions et provoquer la pitié des autres souverainetés, menacées qu'elles sont de dangers non moins sérieux sans avoir les mêmes titres de confiance en la protection d'en haut. Emue de l'intérêt douloureux que quelques nations occidentales lui témoignent, et des conseils bienveillants qu'elles prennent la peine de lui donner, la papauté peut non moins justement s'apitoyer sur le sort de ces sociétés, et répéter les paroles de son Maître marchant au calvaire : *Filles de Jérusalem, ne pleurez pas sur moi, mais pleurez sur vous-mêmes et sur vos enfants*[4].

Je ne veux pas, Messieurs, me faire optimiste et me dissimuler les signes mauvais

[1] Luc. III. 8.—[2] I Thess. III. 3.—[3] Matth. x. 14.—[4] Luc. XXIII. 28.

du temps présent. Toutefois, en considérant tous les assauts que l'Eglise a subis depuis sa jeunesse, il ne me paraît pas qu'aucune des difficultés actuelles égale celles que d'autres époques plus orageuses ont fait naître. Je n'aperçois en face de la papauté ni la persécution du colosse de l'empire païen, ni les intrigues de la cour de Byzance, ni l'imbécillité des derniers Césars d'Occident, ni le glaive brutal des Goths, des Vandales, des Hérules et des Lombards, ni l'insolence et la rapacité des exarques et des gouverneurs, ni l'usurpation laïque des investitures, ni l'intrusion des antipapes et la diversité des obédiences, ni la protection gênante ou les prétentions tyranniques des héritiers dégénérés du saint Empire, ni les factions violentes des Guelfes et des Gibelins, ni les rivalités acharnées de cité à cité, de province à province, ni les mouvements populaires aussi fréquents, ni le cri d'indépendance aussi énergique, ni le pouvoir des tribuns aussi absolu sur la multitude. J'entrevois au contraire plusieurs symptômes rassurants. La plus grande maison d'Allemagne n'a pas abandonné les voies de saint Henri, ni la France celles de Charlemagne. A part une seule des nationalités italiennes qui n'est douée d'aucun pouvoir d'attraction et d'assimilation, toutes les autres sont, non-seulement inoffensives, mais bienveillantes, sans pensée d'agrandissement et de conquête, et elles n'éprouvent que le besoin de la conservation. Le peuple romain est plus calme ; ses ingratitudes sont moins criantes, et il porte avec moins de récriminations le joug de son bienfaiteur. J'accorde que la noblesse n'a pas tout le sentiment désirable de sa vraie dignité, et qu'elle n'envisage pas assez d'après les vues élevées de la foi la gloire incomparable que Dieu lui a faite en la constituant auprès de son lieutenant visible à l'état permanent de chevalerie chrétienne ; mais, pourtant, de hautes vertus de charité, de religion et de dévouement éclatent chaque jour dans ses rangs. Enfin, la Rome ecclésiastique n'a pas aujourd'hui contre elle les excès et les abus que la prospérité a pu amener dans d'autres temps. Si les tristes influences qui ont diminué partout la grandeur des institutions, abaissé la hauteur des talents et des caractères, s'y sont fait sentir comme ailleurs, on peut dire que Rome, considérée dans tous les degrés de sa hiérarchie, rachète en régularité de mœurs, en vertu, en piété, en esprit de paix et de bienveillance, ce qu'au jugement de ses censeurs elle aurait perdu d'un autre côté. Les ressources humaines du génie, de la science, de la force, de l'habileté politique sont fort appréciables; mais si ces avantages humains étaient toujours, à un degré transcendant, au service de l'Esprit-Saint, son intervention divine disparaîtrait à nos yeux. Rome sera toujours assez grande de sa grandeur surnaturelle; et l'assistance de Jésus-Christ s'y montrerait d'autant plus

à mes regards que l'homme naturel serait d'une stature plus ordinaire et ne lui ferait pas écran.

En définitive, Messieurs, Rome n'a d'autre ennemi sérieux que l'ennemi commun de tous les intérêts, de toutes les sociétés et de tous les gouvernements; et, cet ennemi, je l'ai dit, elle le recèle beaucoup moins dans son propre sein qu'un grand nombre d'autres nations. Quand on la considère de près, cette péninsule, dont le sol tourmenté par mille volcans est une faible image de ses agitations et de ses tourmentes historiques, n'offre guère aujourd'hui que des cratères fermés et dont l'aspect n'a jamais été moins menaçant. D'ailleurs, si les Etats pontificaux ne sont pas exempts de mal, ils contiennent en même temps le remède, à la différence de tant d'autres pays où la cause la plus active et la plus logique du mal coexiste avec le mal lui-même. Aussi, Messieurs, rien de plus majestueux que la tranquille confiance du vicaire de Jésus-Christ au milieu de toutes les alarmes que nous concevons pour lui. Son front calme et serein semble nous dire : « Que personne de vous ne soit ému de ces tribulations ; la papauté en a vu bien d'autres depuis sa jeunesse, et elle en a toujours triomphé » : *Sæpe expugnaverunt me à juventute mea : etenim non potuerunt mihi*[1].

XXXV. Vous ne me pardonneriez pas, Messieurs, de descendre de cette chaire sans vous parler du très-saint Père; de celui que, tous tant que nous sommes, grands et petits, nous appelons du nom caressant que les petits enfants donnent à leur père: *Papa*, le Pape. Il est vrai, c'est toujours de lui que j'ai parlé depuis le commencement de ce discours; car Rome n'est la personnification la plus élevée de l'Eglise que parce qu'elle renferme le siége et la personne du pape. La papauté n'est point une institution abstraite : elle ne subsiste que par cet homme qui, dans une chair fragile et mortelle, représente le Pontife saint et éternel des cieux. Non, Messieurs et chers Coopérateurs, à part la présence réelle de Jésus-Christ dans le sacrement eucharistique, rien ne nous fait sentir et toucher de plus près la personne du Sauveur que la vue de son vicaire en terre. Pour moi, je n'ai jamais gravi les degrés qui conduisent à sa demeure ou à son trône que tout haletant de cette émotion mêlée de crainte, de respect et d'amour, que l'on éprouve en s'approchant du tabernacle. Là, en effet, est la plus haute réalité du pouvoir divin ici-bas, la plus haute source de l'autorité spirituelle, celle d'où dérive toute autre autorité, toute autre juridiction ; et là, aussi, est le plus abondant trésor d'amour, la plus riche effusion de charité. Ah ! comme le pasteur souverain est bien justement appelé de ce nom de pape ou de père ! L'homme

[1] Psalm. CXXVIII. 1.

le moins religieux, quand il se trouve en présence du pontife romain, reconnaît aussitôt dans cette parole, dans cet accent, la parole, l'accent d'un père. Notre baptême semble alors s'éveiller et parler en nous, comme parle la nature en présence de notre père terrestre. Le lien par lequel notre Père qui est dans les cieux a voulu nous rattacher visiblement à lui sur la terre, devient comme sensible et palpable. La légitimité de notre filiation spirituelle se révèle par un attendrissement invincible. Oui, que nos voisins hérétiques nous appelent *papistes* tant qu'ils voudront : nous acceptons cette qualification ; car c'est notre gloire et c'est notre bonheur de faire profession d'être régis par un *père*, dont l'autorité et l'amour se font reconnaître à des signes et à des effets auxquels nous ne saurions nous méprendre.

XXXVI. Mais que vous dirai-je, Messieurs, de celui qui porte en ce moment si noblement la tiare pontificale, devenue plus d'une fois pour lui la couronne d'épines de son Maître? Que vous dirai-je de sa bonté, de sa générosité, de sa tendresse? Tout pape, le jour où il devient pape, prend des entrailles paternelles : celui-ci les portait d'avance; il avait été évêque, évêque en des temps difficiles et dans des conjonctures délicates, évêque tout entier dévoué au soin de son troupeau. Aussi tout l'intéresse dans le compte-rendu d'une administration diocésaine; il en veut savoir l'ensemble et le détail, il interroge sur toutes les parties du gouvernement pastoral. Désormais il connaît ce vaste diocèse avec ses oppositions et ses contrastes; il sait l'esprit de foi et de charité qui anime cette terre du Poitou; il a appris avec joie que l'hérésie n'avait plus son boulevard aussi terrible à nos confins de la Saintonge, et que la dissidence anti-concordatiste de la Petite-Église s'évanouissait de jour en jour au sein de notre catholique Bocage; il a daigné bénir et honorer de ses encouragements les principaux bienfaiteurs de nos œuvres religieuses; il a conçu enfin pour vous, Messieurs, des sentiments tout semblables à ceux que j'ai eu la consolation de lui exprimer. Que nous a-t-il dit, après tant d'autres épanchements, au moment où nous allions le quitter? « Dites-leur de prier pour moi, et bénissez-les en mon nom. » Ce furent ses dernières paroles.

Prier pour lui. Oui; car le fardeau est lourd : la divinité de Jésus-Christ à confesser dans un temps où ceux qui ne la nient pas, semblent s'appliquer à l'amoindrir ; l'édifice de l'Eglise d'ici-bas à porter, et le temple de l'Eglise d'en haut à ouvrir : nul homme n'y saurait suffire sans l'aide du bras de Dieu. « Dites-leur de prier pour moi. » Ah ! Père bien-aimé, même avant d'avoir contemplé votre front auguste, avant d'avoir entendu votre voix suave, je priais pour vous avec amour; mais depuis que j'ai vu de près les sollicitudes qui affluent vers vous à tout ins

tant et de tous les points du monde, je prierai mieux et davantage. Je comprends que la sainte liturgie nous ramène si souvent l'obligation de prier pour le pontife romain, et qu'à certains jours elle nous laisse le choix entre l'oraison pour l'Église et celle pour le Pape. L'Eglise porte tellement sur le pape, qu'on ne prie jamais mieux pour elle qu'en priant pour celui qui la dirige. Vous aviez bien raison, ô saint évêque de Genève : *L'Eglise et le pape, c'est tout un* [1].

« Et bénissez-les en mon nom. » Oh ! Messieurs, que ne vous est-il donné d'être bénis avec cette solennité incomparable dont nous avons été témoin ! Quand Jésus-Christ venait de remonter vers son Père, des messagers divins apparurent aux apôtres et leur dirent : « Hommes de Galilée, pourquoi restez-vous ainsi regardant vers le ciel? Ce Jésus qui vient de vous être enlevé reviendra un jour en la manière que vous l'avez vu monter au ciel [2]. » Eh bien ! Messieurs, en attendant le nouvel avénement de Jésus reparaissant dans les nues avec sa majesté et sa puissance, il n'y a point d'autre spectacle qui en puisse donner l'idée comme celui du pape, du chef universel de l'Eglise, bénissant les fidèles accourus de toutes les parties du monde dans la ville sainte au grand jour de la résurrection du Sauveur. A l'instant solennel, quand ses yeux s'élèvent, quand ses bras s'étendent, quand sa main forme le signe sacré, alors il quitte les proportions ordinaires de sa taille naturelle, il occupe en quelque sorte à lui seul tout l'espace qui sépare la terre du ciel ; l'édifice colossal, dans lequel il n'avait d'abord apparu que comme un point dans l'immensité, semble s'effacer, s'abaisser derrière lui pour ne laisser apercevoir que lui. C'est une apparition du ciel, c'est le vicaire de Jésus-Christ donnant à la terre un spectacle anticipé de ce qu'elle verra à la fin des temps; je me trompe, ce n'est point le vicaire de Jésus, juge des vivants et des morts, c'est le vicaire de Jésus, père tendre et pasteur miséricordieux, dont les paroles ne sont pas des sentences, mais des bénédictions, et dont les bras ne s'ouvrent que pour appeler, ne se referment que pour presser le monde entier sur son cœur.

[1] Lettres spirituelles de S. François de Sales.—[2] Act. I. 11.



† L. E. *év. de Poitiers.*

POITIERS.—IMPRIMERIE DE HENRI OUDIN.

12

N° 122.

MANDEMENT

DE

Mgr L'ÉVÊQUE DE POITIERS

ANNONÇANT UNE INDULGENCE JUBILAIRE

A L'OCCASION DU

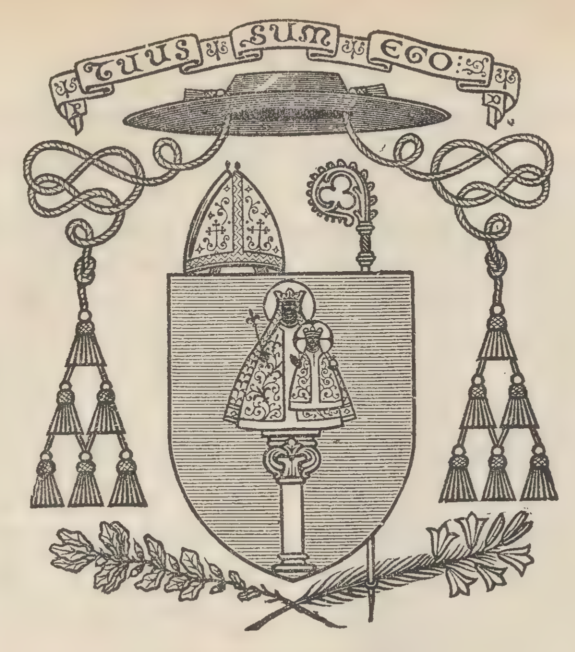
XVe ANNIVERSAIRE SÉCULAIRE DE LA MORT DE S. HILAIRE

ÉVÊQUE DE POITIERS ET DOCTEUR DE L'ÉGLISE.



POITIERS
TYPOGRAPHIE ET STÉRÉOTYPIE DE HENRI OUDIN,
RUE DE L'ÉPERON, 4.
1867

No 122.



MANDEMENT

DE

Mgr L'ÉVÊQUE DE POITIERS

ANNONÇANT UNE INDULGENCE JUBILAIRE

A L'OCCASION

DU QUINZIÈME ANNIVERSAIRE SÉCULAIRE DE LA MORT DE SAINT HILAIRE

ÉVÊQUE DE POITIERS ET DOCTEUR DE L'ÉGLISE.

Louis-François-Désiré-Édouard PIE, par la grâce de Dieu et du Siége Apostolique, Évêque de la sainte Église de Poitiers, Assistant au Trône Pontifical, etc.

Au Clergé et aux Fidèles de Notre Diocèse, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

Nos Très-Chers Frères,

I. Nous ne serions pas animé du zèle qui doit remplir le cœur d'un évêque, et nous croirions manquer à notre mission parmi vous, si nous n'étions

soigneux de saisir toutes les occasions qui, en évoquant les grandes dates de notre histoire religieuse, peuvent raviver dans vos esprits les saintes et pures croyances de la foi, et procurer l'accroissement de la vie surnaturelle dans vos âmes. Pénétré de ce désir, nous avons déposé aux pieds du chef de l'Église, pendant notre séjour dans la ville sainte, la supplique dont nous vous donnons ici la teneur :

« Très-Saint-Père, Après que l'univers chrétien aura célébré si solennellement, et avec un concours si extraordinaire de l'épiscopat catholique autour de votre trône pontifical, le dix-huitième centenaire révolu depuis le glorieux martyre des saints apôtres Pierre et Paul, voici qu'à notre tour, dans de moindres proportions assurément et avec une pompe plus modeste, nous aurons à solenniser aussi dans notre diocèse des fêtes séculaires, dont le héros sera notre très-illustre évêque et docteur de l'Église, saint Hilaire de Poitiers.

« A la vérité, les annales de Baronius et les leçons même du bréviaire romain rangent la mort de ce saint pontife sous l'année trois cent soixante-neuf; mais d'autres autorités très-nombreuses, s'appuyant sur des preuves historiques d'un grand poids, donnent l'année trois cent soixante-huit comme celle en laquelle l'âme du saint docteur s'est envolée vers le ciel.

« Du reste, quelque sentiment qu'on adopte, il sera donné satisfaction à tous si les faveurs que je réclame s'étendent à l'année entière qui s'écoulera du treize janvier prochain au même jour de l'année suivante.

« J'implore donc de Votre Sainteté la faculté d'indiquer, depuis le premier janvier mil huit cent soixante-huit jusqu'à la fin de janvier mil huit cent soixante-neuf, vingt jours durant lesquels les exercices spirituels puissent être donnés successivement dans l'église cathédrale et dans toutes les autres églises paroissiales ou conventuelles de la ville et du diocèse qui sont dédiées sous le vocable de saint Hilaire; et je demande que les fidèles qui prendront part à ces exercices puissent, aux conditions accoutumées, gagner l'Indulgence et la rémission plénière. Je sollicite en outre, pendant la durée des susdits exercices, pour les confesseurs dûment désignés, des

facultés et pouvoirs spirituels analogues à ceux qui ont coutume d'être accordés en temps de jubilé [1]. »

II. Le Saint-Père, qui avait déjà favorablement accueilli notre communication verbale, a daigné exaucer tous les désirs exprimés dans cette requête. Encore que notre nom y soit accompagné d'un éloge auquel il n'a pas droit, nous ne pouvons nous abstenir de vous donner le texte des Lettres apostoliques qui nous sont parvenues.

« Pie IX, Pape, à tous les fidèles qui verront ces présentes lettres, salut et bénédiction apostolique.

« Notre-Seigneur Jésus-Christ, ayant acquis son Église au prix de son sang, et lui ayant promis de l'assister jusqu'à la consommation des siècles, n'a pas manqué, toutes les fois que des ennemis puissants se sont levés pour la combattre, de se choisir des hommes éminents en toutes sortes de vertus, et de les leur opposer comme des remparts très-fermes et des tours inexpugnables. Au nombre de ces vaillants héros brille d'un éclat particulier saint Hilaire de Poitiers, suscité de Dieu, à l'heure où l'hérésie arienne se propageait dans le monde entier, pour s'opposer sans relâche à ce monstre horrible et rusé, et lui trancher la tête par le glaive de sa doctrine et de sa sainteté.

« Or, notre vénérable Frère, Louis-Édouard, évêque actuel de Poitiers, qui s'applique à marcher sur les traces et à reproduire le courage de son très-saint devancier, a pris soin de nous exposer le désir que fait naître en lui l'échéance prochaine du quinzième siècle écoulé depuis la mort saintement précieuse de ce grand pontife. Il aurait à cœur, en cette occasion, de faire rendre à Dieu par les fidèles de son diocèse, de légitimes actions de grâces

1. Le texte latin de cette supplique, ainsi que des Lettres apostoliques qui suivent, se trouve à la fin du Mandement.

pour le don fait à son Église, en des temps très-calamiteux, d'un tel vengeur et défenseur de la foi catholique. Et pour que les fidèles s'y emploient d'une façon plus agréable à Dieu, il manifeste l'intention d'ordonner des exercices spirituels dans son église cathédrale, et ensuite dans d'autres églises du diocèse, espérant fermement que par ce moyen la foi ardente, la sainte vie et les magnifiques exemples du pasteur des temps anciens deviendront pour la génération actuelle l'objet d'une heureuse émulation. Il nous a demandé que, pour consacrer ce mémorable anniversaire, notre bienveillance apostolique nous portât à ouvrir au profit de son troupeau le trésor des dons célestes.

« Pour nous que la charité paternelle rend attentif à tout ce qui peut accroître la religion et la piété des fidèles, nous avons volontiers donné notre assentiment aux demandes qui nous étaient présentées. C'est pourquoi, nous confiant en la miséricorde du Dieu tout-puissant, et par l'autorité de ses saints apôtres Pierre et Paul, à tous les fidèles de l'un et de l'autre sexe, qui, durant le cours de la prochaine année *et du mois de janvier de l'année suivante* [1], auront pris part aux exercices spirituels donnés pendant vingt jours soit dans l'église cathédrale, soit dans les autres églises choisies par notre susdit vénérable Frère (à savoir toutes celles qui ont saint Hilaire pour patron), nous accordons l'indulgence et la rémission plénière de toutes leurs fautes; à la condition qu'ayant assisté auxdits exercices *au moins six fois*, s'étant confessés avec un sentiment de vraie pénitence et ayant reçu la nourriture fortifiante de la sainte communion, ils visiteront, l'un des vingt jours susdits à leur choix, l'église indiquée pour les exercices sacrés, et qu'ils y prieront pieusement pour la concorde des princes chrétiens, pour l'extirpation des hérésies et pour l'exaltation de notre Mère la sainte Église. Nous accordons miséricordieusement dans

1. Ce qui est en lettres italiques a été ajouté ou modifié par un Rescrit pontifical du 1er octobre.

le Seigneur que cette indulgence puisse être appliquée, par forme de suffrage, aux âmes des fidèles qui sont sorties de ce monde unies à Dieu par la charité.

« Et afin que les fidèles puissent participer plus sûrement à ces faveurs spirituelles, nous accordons et octroyons par la teneur des présentes, en vertu de l'autorité apostolique, à notre même vénérable Frère l'évêque de Poitiers, la faculté de députer quelques prêtres séculiers ou réguliers de tout ordre, congrégation ou institut, approuvés d'ailleurs pour entendre les confessions sacramentelles, et de leur donner pouvoir d'absoudre leurs pénitents, durant le cours et dans le lieu des exercices sus-mentionnés, de tous les excès, crimes et cas réservés au Siége apostolique (hormis les cas d'hérésie, de simonie, de duel, de violation de la clôture des monastères des religieuses, et de recours aux juges laïques contre les règles des saints canons), et d'absoudre aussi, seulement dans le for de la conscience, de l'excommunication et des autres sentences, censures et peines ecclésiastiques, après avoir imposé à chacun la pénitence jugée salutaire, et enfin la faculté de commuer les vœux simples en quelque œuvre pie laissée au choix et à la prudence desdits confesseurs. Nous n'entendons cependant pas déroger à la constitution dûment expliquée de notre prédécesseur de vénérable mémoire, le Pape Benoît XIV, commençant par ces mots : *Sacramentum pœnitentiæ*.

« Nous accordons et octroyons ces choses, nonobstant les dispositions générales ou spéciales des constitutions du Siége apostolique ou des conciles universels, provinciaux et synodaux, et malgré toutes autres choses contraires.

« Donné à Rome, à Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le vingt août mil huit cent soixante-sept, la vingt-deuxième année de notre pontificat. »

Vous connaissez maintenant, N. T.-C. F., ce qui fait l'objet de la présente lettre pastorale ; et nous aurons seulement quelques paroles d'explication, quelques développements de détail à ajouter à ce que vous venez d'entendre.

III. Chez tous les peuples du monde, la période centenaire a porté avec elle quelque chose de grave et de solennel. Le suprême ordonnateur des temps, qui a créé les astres pour présider au jour et à la nuit, et pour marquer la distinction des semaines, des mois et des années, a confié à la tradition vivante et perpétuelle du genre humain la loi qui règle la série des âges. Il a établi que chaque évolution de cent ans constituerait une phase séculaire. Du trône de son immuable éternité, il voit passer devant lui et se dérouler sous ses yeux la succession des siècles, donnant à chacun sa mission, son caractère, son mouvement, et ramenant finalement au terme de ses suprêmes desseins les écarts même les plus fâcheux et les plus désordonnés des volontés humaines. L'un des titres dont se glorifie l'Éternel, est celui de Roi des siècles ; ils lui appartiennent, et il les distribue comme il lui plaît. Dans la condition actuelle de la vie humaine, quand il en accorde un tout entier à un individu, c'est un phénomène que l'on signale ; et dans la condition commune des empires et des dynasties, lorsqu'on peut compter par siècles leur durée, le nombre en est toujours restreint et limité. A la sainte Église catholique et à elle seule il a été dit en la personne des apôtres : « Voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des « siècles [1] ». Et pourtant, assurée qu'elle est de durer autant que le monde, la société chrétienne sent le besoin de se recueillir chaque fois qu'un siècle s'achève et qu'un autre siècle commence. Que dis-je ? elle a trouvé que ce n'était pas assez de l'institution du jubilé centenaire ; à mesure qu'elle a marché vers la fin des âges, il lui a paru que ce ne serait pas trop de signaler chaque moitié et même chaque quart de siècle par des actes particuliers de religion et de piété. On dirait qu'aujourd'hui plus que jamais, l'humanité est portée à compter avec le temps. Jamais la célébration des anniversaires n'a été aussi générale, aussi retentissante, aussi multipliée que de nos jours.

1. Matth., XXVIII, 20.

La ville sainte elle-même, la ville éternelle, a participé à cet entraînement : Rome a marqué le dix-huitième centenaire de la mort de ses nouveaux fondateurs, Pierre et Paul, par des solennités auxquelles la hiérarchie ecclésiastique du monde entier est venue donner un relief dont les âges précédents n'avaient pas fourni d'exemple.

Or, N. T.-C. F., si l'Église même de Rome, la reine et la maîtresse de toutes les autres Églises, celle qui s'attribue à bon droit les mêmes promesses de perpétuité qui ont été faites à l'Église universelle, étale néanmoins aux yeux du monde avec une sorte de complaisance la merveille de sa longévité dix-huit fois séculaire, combien ne sied-il pas davantage aux Églises particulières, qui n'ont point reçu de la bouche du Sauveur les mêmes assurances, de célébrer la victoire qu'il leur est donné de remporter sur l'action meurtrière des siècles ! Il est vrai, ce n'est pas un dix-huitième centenaire que notre Église de Poitiers va fêter. Encore que son origine, qui se confond avec l'apostolat de saint Martial, nous la représente comme enfantée dans le sang du prince des apôtres, la solennité que nous préparons ne se rapporte pas à cette fondation première, cachée dans la nuit de la tradition. L'anniversaire dont il s'agit nous transporte dans la pleine lumière des temps historiques. Et certes, ce n'est pas un faible mérite pour une Église locale que de pouvoir ainsi revendiquer une période de quinze siècles tout resplendissants de l'éclat d'une figure telle que celle du grand Hilaire ! Si d'autres chrétientés jouissent d'un privilége semblable, le nombre est petit de celles qui, dans un laps de temps si considérable, n'ont jamais dérogé à l'orthodoxie, jamais dévié de la ligne exacte de la croyance, jamais failli aux grands devoirs qu'imposent les épreuves de la persécution et du mensonge. Quand nous considérons la terre qu'ont foulée les Athanase et les Chrysostôme, ou les Cyprien et les Augustin, et que nous la voyons replongée pendant de longs siècles dans les ténèbres de l'infidélité et de la barbarie, nous sommes excités à bénir avec un surcroît de gratitude les astres radieux que le Verbe Rédempteur a fait briller dès l'origine au firmament de notre Église des Gaules, les Denys, les Irénée, les Hilaire : ceux-là, présents magnifiques que nous a faits l'Orient ; celui-ci, produit indigène de notre climat, éclosion subite et merveilleuse du génie gaulois illuminé par l'Évangile et fécondé par la grâce.

IV. A des distances si éloignées, il est rare, N. T.-C. F., que la date des événements ne soit pas sujette à controverse, et qu'il ne subsiste pas quelques diversités dans la supputation des ans. Toutefois, le personnage de saint Hilaire se liait trop étroitement à l'histoire générale de son temps, pour que sa mort ne se trouvât pas fixée par des documents certains. Sulpice-Sévère nous dit que saint Hilaire mourut dans sa patrie la sixième année après son retour de l'exil. Saint Grégoire de Tours, complétant le texte de saint Jérôme, ajoute que ce fût la quatrième année du règne de Valentinien et de Valens. En outre, de très-anciens manuscrits donnent les mêmes Valentinien et Valens comme les consuls de l'année mortuaire du saint docteur. Or le retour de saint Hilaire eut lieu au plus tard dans le courant de l'année trois cent soixante-et-un, et il n'est pas susceptible d'être différé au commencement de l'année trois cent soixante-trois; l'empereur Valentinien, qui eut son frère Valens pour associé dans l'empire, est monté sur le trône au mois de février trois cent soixante-quatre; enfin les seules années qui portent l'inscription consulaire sus-énoncée, sont les années trois cent soixante-huit et trois cent soixante-dix : celle-ci ne pouvant se concilier avec les indications des autres textes, il semble qu'il ne reste pas d'incertitude par rapport à celle-là. Assurément ce n'est point faire injure à l'éminent annaliste de l'Église que de s'éloigner de son sentiment sur un détail si secondaire; et l'autorité historique du bréviaire romain se prête, de l'aveu du Pape Benoît XIV, à d'autres rectifications qui supposent des écarts de chronologie plus importants que celui-ci. Nonobstant cela, N. T.-C. F., vous avez remarqué que les égards dus au livre officiel de la prière publique n'avaient pas été perdus de vue dans notre requête. A quelque opinion que l'on s'arrête, et soit que l'année jubilaire qui nous est accordée précède ou suive l'anniversaire du trépas du saint docteur, l'hommage que nous nous apprêtons à lui rendre n'en sera ni moins opportun, ni moins respectueux.

S'il s'est élevé des doutes sur l'année, il n'en existe pas de sérieux quant au jour de la mort du grand évêque. La timide hypothèse hasardée par quelques écrivains, échoue contre l'assertion authentique de la liturgie universelle, confirmée par la tradition et la pratique invariables de notre Église. Le martyrologe romain annonce au treize janvier le jour natal de saint Hilaire, c'est-à-dire celui où son âme s'est envolée vers le ciel; et s'il

en renouvelle la mention le lendemain, c'est que la rubrique générale, qui fait du jour octave de l'Épiphanie un jour réservé, a commandé le renvoi de la fête au quatorze. Le diocèse de Poitiers, en vertu d'un privilége exceptionnel que le Siége apostolique a maintenu et confirmé, n'a jamais cessé de célébrer son glorieux patron au jour même de son trépas, consacrant ainsi dans son culte public un rapprochement qui n'a pas échappé à la piété de nos pères. Qui dit *épiphanie*, dit *manifestation* de Jésus. Or, quelle belle et grande octave de l'épiphanie que la fête natale d'un *manifestateur* de Jésus tel qu'Hilaire! Hilaire dont toute la vie, tous les discours, tous les écrits, tous les travaux ont été comme un triple hommage d'or, d'encens et de myrrhe offert à la royauté du Dieu fait chair; Hilaire qui, en préservant les Gaules de l'hérésie, préparait à l'Église cette nation très-chrétienne, par laquelle le nom de Jésus devait rayonner d'un si vif éclat et se répandre jusqu'aux extrémités du monde! Et ici qu'il me soit permis incidemment de faire remarquer un autre synchronisme qui réunit devant le berceau du roi Jésus deux des hommes qui ont le plus puissamment coopéré à l'accomplissement des prophéties concernant l'appel des nations et la destinée des gentils. Un peu plus d'un siècle et demi après Hilaire, un autre pontife était mis en possession de la félicité éternelle en ce même jour: c'était Rémi, l'apôtre des Francs, celui par qui l'orthodoxie qu'avait sauvée Hilaire chez les Gaulois allait devenir pour toujours la foi de la France, de ce peuple dont l'histoire devait être un long et glorieux complément de l'*épiphanie* du Christ.

V. Maintenant, N. T.-C. F., pour donner à notre prochain centenaire tout le relief qu'il comporte et pour faire ressortir le prix des faveurs spirituelles qui vont vous être offertes, il semble que nous devrions entrer dans le fond du sujet, et retracer ici les principaux traits de cette grande personnalité sur laquelle vont se concentrer les regards. Plus d'un motif nous commande de nous en abstenir. Sous notre plume, l'éloge du pontife comme du docteur ne pourrait être qu'une redite. D'ailleurs, la louange sera plus neuve et elle risquera moins de paraître partiale sur d'autres lèvres que les nôtres. L'un des fruits de cette année jubilaire sera de produire en l'honneur du grand évêque un concert et une succession d'hommages dont l'ensemble formera le plus entraînant et le plus complet des panégyriques. Qu'il nous suffise de

vous rappeler que, parmi les magnifiques préférences accordées à notre Église des Gaules, l'une des plus insignes a été de tirer de son sein, dans l'ordre des temps, le premier de tous les Pères qui aient reçu la qualification authentique de *Docteurs de l'Église*. Saint Athanase lui-même, le plus ancien des docteurs grecs, est postérieur à saint Hilaire par la date de sa mort comme par celle de sa naissance. De telles prémices honorent à jamais une cité, et je ne sache pas d'autre lustre historique digne d'être placé au-dessus de celui-ci.

Mais ce que nous avons principalement à cœur, N. T.-C. F., c'est que les solennités commémoratives qui se préparent deviennent pour vous une occasion de profit spirituel et de sanctification intérieure ; c'est qu'elles raniment en vous l'amour de la vérité dont saint Hilaire fut le héraut, le dévouement à l'Église dont il fut le soldat, l'attachement à la chaire apostolique dont il fut le soutien, et par dessus tout la flamme de la charité qui fut le mobile de toutes ses paroles et de tous ses actes. Il est vrai, notre province, initiée aux mystères du christianisme par un maître si docte et si saint, s'est montrée toujours ferme et constante dans la profession et dans la défense de sa foi. C'est là un trésor au-dessus de tous les trésors ; car, si la foi catholique ne préserve pas toujours de toute chute, du moins, comme le disait notre immortel docteur, « elle contient en elle un remède général à tous les maux [1] ». Mais enfin, si précieuse et si puissante qu'elle soit, la foi néanmoins ne peut opérer le salut qu'autant qu'elle est accompagnée des œuvres. « Il en est plusieurs, observe le saint évêque dans son commentaire du psaume quatorzième, qui se glorifient, et avec raison, de leur orthodoxie parfaite, mais chez qui la pureté de la croyance et du langage est démentie par les faits et gestes de leur vie. La volonté ne se mettant pas d'accord avec l'esprit, et le cœur se laissant dominer par les passions, ces chrétiens haïssent en secret les vérités qu'ils professent, et ils sont ennemis des principes qu'ils publient [2]. Or, le disciple de Jésus-Christ est un sol-

1. Ut autem quædam medicamentorum genera sunt ita comparata, ut non singulis tantum ægritudinibus utilia sint, sed omnibus in commune medeantur, habeantque in se virtutem generalis auxilii ; ita et fides catholica non adversum singulas pestes, sed contra omnes morbos opem medelæ communis impertit. De Trinit., l. II, 22.

2. Solent enim plures gloriosam intelligentiæ verborum speciem præferre, et voluntatis ac judicii

dat, et la grande règle de sa milice est de suivre les commandements [1]. La première impression de la foi doit être l'obéissance, et le respect sincère de la religion gît dans la fidélité à l'observer [2]. »

Vous mettrez à profit ces leçons de votre père selon la grâce, N. T.-C. F., et vous ferez consister surtout le culte que vous allez lui rendre dans la déférence à ses exhortations. Ayant appris de lui à placer uniquement votre espoir de salut en Jésus-Christ, vous lui obéirez quand il demande de vous le changement de vie et l'amendement des mœurs [3]. C'est pour cette fin que nous avons sollicité et obtenu du chef de l'Église les grands pardons qui vous sont annoncés aujourd'hui.

VI. Ainsi que vous l'avez entendu, N. T.-C. F., le vicaire de Jésus-Christ a daigné nous octroyer, à l'occasion de ce quinzième centenaire, une indulgence plénière revêtue de plusieurs des caractères de celle du jubilé. Le temps marqué pour cette grâce jubilaire va courir depuis le premier janvier mil huit cent soixante-huit jusqu'à la fin du même mois mil huit cent soixante-neuf. Cette indulgence pourra être gagnée soit dans notre cathédrale, soit dans toute autre des églises de notre diocèse dédiées à saint Hilaire, à la condition que des exercices spirituels seront donnés dans ces églises durant vingt jours, pendant le cours desquels chacun des fidèles y aura dû prendre part au moins six jours. Les pasteurs de ces églises privilégiées devront nous faire agréer l'époque qui leur semblera la plus convenable, et leur zèle leur suggérera le moyen de procurer à leurs ouailles des instructions et prédications extraordinaires; ils recourront, à cet effet, soit à quelqu'une de nos maisons de missionnaires, soit au bon vouloir de leurs pieux confrères. Il n'est pas nécessaire que la com-

decus etiam sermonum honestate mentiri; cum de Deo bene sentiant et loquantur, verbis autem ac sensui suo gestis atque operibus mentiantur. Hi sunt qui quæ loquuntur oderunt, et his quæ prædicant ipsis rebus inimici sunt. Tract. in Ps. XIV, 9.

1. Hæc fidei nostræ militia est, custodire mandata. Tract. in Ps. CXVIII. Litter. XIX, 3.

2. Timor enim fidei in sola obedientia est, et metus religionis in obsequela est. *Ibid.*, Litter. VIII, 17.

3. In Christo salutem omnem et spem locantes, admonemur prioris vitæ itinere abstinere. Comm. in Matth., c. I, 5.

munion ait lieu dans l'église stationale, mais il est requis qu'une visite soit faite dans cette église et qu'on y prie aux intentions marquées par le Saint-Père. Enfin, l'indulgence n'est pas offerte aux seuls habitants de la paroisse où s'accomplissent les exercices; tous les autres fidèles y peuvent participer en observant les conditions établies; et rien ne s'oppose non plus à ce que les mêmes personnes puissent successivement aspirer à la même grâce dans les lieux où les exercices publics se succéderont.

Vos cœurs, ainsi renouvelés par la pénitence et rafraîchis par la grâce, N. T.-C. F., ne s'en ouvriront que plus largement aux sentiments de la reconnaissance et aux douces émotions que vous promettent les pompes brillantes de nos solennités religieuses. Nous ne doutons point que les habitants de notre ville épiscopale ne rivalisent d'ardeur pour nous prouver, comme ils l'ont fait en d'autres occasions, l'intérêt avec lequel ils aiment à célébrer tous leurs grands souvenirs nationaux. Un surcroît inespéré de splendeur viendra embellir nos fêtes; il semble que l'heure est venue de vous annoncer cette bonne nouvelle.

VII. Nos vénérables Frères les évêques de cette province ne pouvaient manquer de se joindre à nous pour la célébration d'un anniversaire qui intéresse d'une façon si particulière toute notre Aquitaine; et notre éminentissime métropolitain, avec sa bonté habituelle, avait bien voulu s'engager à y présider. Une pensée plus haute a germé dans son âme. Il lui a semblé, ainsi qu'à nous, que notre réunion autour du sépulcre et des autels de notre glorieux devancier aurait un caractère plus grave, plus utile, plus conforme à l'esprit de l'antiquité, si elle se produisait sous la forme d'une assemblée conciliaire. Quelle plus noble façon de glorifier celui dont la présence et la parole eurent tant d'autorité dans les synodes de l'Orient et de l'Occident? Hilaire a été l'homme des conciles. Vous applaudirez donc avec nous, N. T.-C. F., aux lettres d'indiction, datées du quinze août dernier, par lesquelles le prince de l'Église qui occupe glorieusement le siége primatial de notre province, nous convoque à un cinquième concile dont la tenue coïncidera avec les fêtes du centenaire de saint Hilaire.

Que certains esprits défiants et toujours prompts à s'alarmer, ne prennent point d'ombrage de cette assemblée épiscopale. A l'heure où la chrétienté

a en perspective les grandes assises du concile universel, nous saurons nous abstenir de toutes les questions majeures réservées à ce tribunal œcuménique, et nous renfermer dans le cadre plus modeste de nos attributions et de nos devoirs. Les évêques ne se réunissent jamais pour semer le trouble, mais au contraire pour établir la paix sur sa base solide, qui est la vérité. Ils s'assemblent encore pour s'éclairer mutuellement, et pour resserrer, avec le lien de la charité, celui de la discipline ecclésiastique, sachant que la pureté de vie est la première condition des succès du ministère sacerdotal, et que l'exemple est le grand levier qui remue les cœurs. Quatre fois déjà, depuis que nous sommes parmi vous, nous avons pris part aux travaux du concile provincial : toujours nous en avons retiré lumière, force, consolation. Le concile de Poitiers ne sera pas moins fructueux que ceux qui l'ont précédé.

Pour nous préparer à tant de grâces diverses, N. T.-C. F., nous recourrons à notre ressource accoutumée qui est la prière. Conformément aux règles du droit, des supplications publiques seront indiquées à l'intention du prochain concile.

Mais nous avons cru en outre que c'était le cas de multiplier, en faveur des fidèles de notre ville épiscopale, les moyens de conversion et de salut. Nous espérons fermement que les exercices spirituels de la mission, qui vont être prêchés dans notre église cathédrale pendant le saint temps de l'Avent, époque la plus propice de l'année à beaucoup d'égards, ouvriront le trésor de la miséricorde divine à un grand nombre de nos frères attardés dans la voie de la pratique religieuse; et qu'ainsi tous voudront participer ensuite aux grâces particulières attachées pour notre diocèse à l'année du jubilé de saint Hilaire.

A ces causes,

Le saint nom de Dieu invoqué;

Après en avoir conféré avec Nos vénérables Frères les Doyen, Chanoines et Chapitre de Notre église cathédrale,

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article premier. Sont publiées par le présent mandement, avec le Rescrit

du premier octobre, les Lettres apostoliques, commençant par ces mots : *Dominus noster Jesus Christus*, données à Rome le vingt août de la présente année, par lesquelles est accordée, en faveur de Notre diocèse, une indulgence extraordinaire à l'occasion du quinzième centenaire de la mort de saint Hilaire, évêque de Poitiers et docteur de l'Église.

Art. 2. Conformément à la teneur de ces Lettres apostoliqnes, il sera donné dans Notre église cathédrale et dans toutes les églises du diocèse qui ont saint Hilaire pour patron, des exercices spirituels qui devront durer vingt jours.

Art. 3. Ces exercices seront ouverts dans Notre église cathédrale le premier jour de janvier prochain, par une messe pontificale à laquelle tout le clergé de la ville est convié (à 8 heures et demie), et la clôture solennelle s'en fera le dimanche dix-neuf du même mois, jour de la solennité patronale de saint Hilaire.

La veille à six heures du soir, toutes les cloches de la ville, commandées par la sonnerie de la cathédrale, annonceront l'ouverture du centenaire.

Art. 4. Dans les autres lieux, ces mêmes exercices pourront être indiqués, avec Notre agrément, pour l'époque jugée la plus convenable pendant le cours de l'année mil huit cent soixante-huit ou du mois de janvier mil huit cent soixante-neuf.

On chantera le *Veni Creator* avant la messe au jour de l'ouverture, et le *Te Deum* au salut du Saint-Sacrement le jour de la clôture.

Les exercices quotidiens devront consister dans une prédication du soir, suivie de la bénédiction du Saint-Sacrement, ou à tout le moins dans une instruction ou méditation le matin avant la messe.

Art. 5. Une indulgence plénière, applicable aux âmes du purgatoire, pourra être gagnée par les fidèles aux conditions suivantes :

1° Assister au moins six fois, à six jours différents, à l'un des exercices de la station jubilaire ;

2° S'approcher des sacrements de pénitence et d'eucharistie dans les conditions requises ;

3° Faire une visite spéciale à l'église où s'accomplissent les exercices, et

y prier selon les intentions du Saint-Père : on pourra réciter, à cette fin, trois *Pater* et trois *Ave*.

Art. 6. Nous accordons aux missionnaires et aux autres prêtres qui entendront les confessions, dans le lieu et durant le temps des exercices, la faculté d'absoudre des cas réservés, ainsi que les autres pouvoirs extraordinaires mentionnés dans les susdites Lettres apostoliques.

Art. 7. Les exercices seront ouverts dans l'église de Saint-Hilaire-le-Grand à Poitiers, par les premières vêpres de la fête du saint docteur, le douze janvier mil huit cent soixante-neuf, et la clôture s'en fera le dimanche trente-et-un du même mois. Tout le clergé de la ville est convoqué au salut solennel et au *Te Deum* qui sera chanté dans cette église pour la conclusion générale des exercices dans tout le diocèse.

Art. 8. Une mission préparatoire sera donnée dans Notre église cathédrale. Elle commencera le dimanche vingt-quatre novembre prochain, et se terminera le jour de Noël. Le programme des exercices sera l'objet d'une indication particulière.

Et sera Notre présent mandement lu et publié au prône de la Messe principale, dans toutes les églises et chapelles de Notre diocèse, l'un des dimanches qui en suivront la réception, sauf à en faire une seconde lecture le dimanche qui précédera l'ouverture des exercices dans chaque lieu.

Donné à Poitiers, en Notre palais épiscopal, sous Notre seing, le sceau de Nos armes, et le contre-seing de Notre secrétaire, le onze novembre mil huit cent soixante-sept, en la fête de saint Martin, disciple de saint Hilaire.



† LOUIS-ÉDOUARD, *év. de Poitiers.*

Par Mandement de Monseigneur :

Héline, *Chanoine, Secrétaire.*

I.

Beatissime Pater,

Postquam totus terrarum orbis christianus octodecimum a gloriosissimo martyrio SS. Apostolorum Petri et Pauli seculare anniversarium tanta solemnitate et tam mira antistitum circa solium vestrum apostolicum frequentia recoluerit, ecce celebranda quoque diœcesi meæ, modestiori quidem apparatu, festa secularia recurrunt, in honorem scilicet insignissimi nostri pontificis ac universalis Ecclesiæ doctoris Hilarii.

Dum enim annales Baronii, et ipsæmet Breviarii romani lectiones, obitum sancti præsulis ad annum 309 referunt, plures alii, argumentis historicis non parvi ponderis innitentes, animam beati doctoris anno 308 ad cœlos evolasse demonstrant.

Quidquid sit, utrique satisfiet opinioni si solemnia secularia per totum annum qui a die 13 januarii 1868 ad eumdem diem 1869 intercedit celebrantur.

Humiliter itaque a Sanctitate Vestra deprecor facultatem mihi concedi virtute cujus, intra tempus a die prima januarii 1868 ad finem januarii 1869 decurrens, viginti dies assignare possim per quos successive in ecclesia cathedrali et in quibuslibet aliis urbis ac diœcesis ecclesiis parochialibus aut conventualibus beato Hilario dedicatis, exercitia spiritualia peragantur, lucrarique possit a singulis Christifidelibus Indulgentia plenaria, servatis conditionibus assuetis.

Rogo insuper ut, durantibus supradictis exercitiis spiritualibus, confessariis ab Ordinario commissis facultates speciales concedantur ad normam earum quæ tempore jubilæi erogari solent.

Interea ad pedes Sanctitatis Vestræ provolutus humiliter benedictionem apostolicam flagito.

Sanctitatis Vestræ, Beatissime Pater,

Romæ, 24 junii 1867. Humillimus servus et amantissimus filius,

† *Ludovicus-Eduardus, episc. Pictaviensis.*

II.

PIUS PP. IX.

Universis Christifidelibus præsentes Litteras inspecturis salutem et Apostolicam Benedictionem.

Dominus Noster Jesus Christus, qui Ecclesiam suo sanguine acquisivit, eique usque ad consummationem sæculi se adfuturum promisit, si aliquando hostes ad eam perturbandam insurrexerint, viros omni virtutum genere spectabiles sibi adlegit, quos tanquam firmissima propugnacula et munitissimas turres eis opponeret. Inter hujusmodi heroes adnumerandus est S. Hilarius Pictavorum Episcopus, quem grassante ubique terrarum Arianorum hæresi a Deo in Ecclesia fuisse suscitatum est dicendum, ut vaferrimo illi monstro impiger obstaret, horrendumque ejus caput sua doctrina ac sanctitate obtruncaret.

Hæc perpendens Venerabilis Frater Ludovicus hodiernus Episcopus Pictaviensis, qui sanctissimi sui Antecessoris exempla et virtutem sequi contendit, Nobis exponendum curavit sibi in votis esse, ut recurrente sæculo decimoquinto a pretioso coram Domino S. Hilarii obitu, a fidelibus suæ diœcesis debitæ Deo gratiæ solvantur, quippe qui acerbissimis temporibus illustrem Fidei Catholicæ vindi-

cem et assertorem Ecclesiæ concesserit; ut vero a memoratis fidelibus id acceptius fiat Deo, sibi quoque in animo esse decernere ut in viginti dies continuos, in Cathedrali templo ac deinceps in aliis diœcesis ecclesiis, spiritualia exercitia habeantur, certa spe fretus hac ratione veteris pastoris fidem, vitæ sanctitatem, et egregia exempla facilius eos esse æmulaturos. Hinc quoque enixe humiliterque nobis supplicavit, ut pro fausta hujusmodi occasione et majori sui gregis bono cœlestium munerum thesauros de benignitate Apostolica reserare dignaremur.

Nos omnium fidelium pietati et religioni augendæ paterna charitate intenti, piis precibus Nobis porrectis ultro obsecundandum ac ut infra indulgendum censuimus. Quare de Omnipotentis Dei misericordia, ac BB. Petri et Pauli Apostolorum ejus auctoritate confisi, omnibus et singulis utriusque sexus Christifidelibus, qui spiritualibus exercitiis vel in Cathedrali ecclesia Pictaviensi, vel in quacumque ex aliis diœcesis ecclesiis ab eodem Venerabili Fratre eligendis, ex viginti diebus continuis qui infra annum proximum futurum ab episcopo Pictaviensi erunt cuilibet ex dictis ecclesiis adsignandi, saltem per duodecim dies devote adstiterint, et vere pœnitentes et confessi, ac S. Communione refecti ecclesiam, ubi præscripta exercitia spiritualia habebuntur, in uno ex præscriptis viginti diebus cujusque eorum arbitrio sibi eligendo visitaverint, ibique pro Christianorum principum concordia, hæreseum extirpatione, ac S. Matris Ecclesiæ exaltatione pias ad Deum preces effuderint, Plenariam omnium peccatorum suorum Indulgentiam et remissionem, quam etiam animabus Christifidelium, quæ Deo in charitate conjunctæ ab hac luce migraverint, per modum suffragii applicare possint, misericorditer in Domino concedimus.

Porro, ut Christifideles cœlestium munerum hujusmodi facilius valeant esse participes, eidem Venerabili Fratri Episcopo Pictaviensi aliquot presbyteros sæculares, vel cujusvis Ordinis, Congregationis et Instituti regulares ad excipiendas ipsorum sacramentales confessiones alias approbatos deputandi, qui durante hujusmodi spiritualium exercitiorum cursu, in loco ubi ea peraguntur, eosdem Christifideles, eorum confessionibus diligenter auditis, ab omnibus et quibuscumque excessibus, et criminibus, ac casibus Sedi Apostolicæ reservatis (hæresis, simoniæ, duelli, violationis clausuræ Monasteriorum Monialium, et recursus ad Judices laicos contra formam Sacrorum Canonum exceptis), nec non excommunicationis, aliisque ecclesiasticis sententiis, censuris, et pœnis, imposita cuilibet arbitrio suo pœnitentia salutari, in foro conscientiæ tantum absolvere, ac vota simplicia in aliud pium opus eorum similiter arbitrio et prudentia commutare possint, facultatem auctoritate Apostolica tenore præsentium tribuimus et elargimur. Derogare tamen non intendimus Constitutioni cum opportunis declarationibus editæ a f. r. Benedicto XIV prædecessore nostro, quæ incipit : « Sacramentum Pœnitentiæ », quoad inhabilitatem absolvendi complicem, et quoad obligationem denunciationis.

Hæc concedimus et impertimur, non obstantibus Apostolicis ac in universalibus provincialibusque et synodalibus conciliis editis generalibus et specialibus Constitutionibus et Ordinationibus, ceterisque contrariis quibuscumque. Præsentibus ut supra valituris.

Datum Romæ apud S. Petrum sub annulo Piscatoris, die XX augusti MDCCCLXVII, Pontificatus nostri anno vigesimo secundo.

N. Cardinalis PARACCIANI CLARELLI.

POITIERS. — TYPOGRAPHIE DE HENRI OUDIN.

N° 152.

INSTRUCTION SYNODALE

DE

Mgr L'ÉVÊQUE DE POITIERS

SUR LA

PREMIÈRE CONSTITUTION DU CONCILE DU VATICAN

INTITULÉE :

CONSTITUTIO DOGMATICA DE FIDE CATHOLICA

ET COMMENÇANT PAR CES MOTS : *Dei Filius* [1].

(XVII JUILLET MDCCCLXXI.)

Le concile du Vatican est le grand événement de la soixante-dixième année de notre siècle.

I. Les bruyants et terribles événements de cette année, Messieurs et chers Coopérateurs, ne doivent pas nous faire oublier l'événement pacifique et consolant qui a rendu pour jamais célèbre l'année soixante-dixième de notre siècle.

Si nous y avons vu l'enfer déchaîné, plus d'un signe nous y a montré Dieu présent et favorable ; et, parmi le vent violent des tempêtes, nous avons pu reconnaître le souffle du Seigneur. Oui, malgré tant de calamités et de désastres dont nous avons été témoins, la prière des saints n'a pas été sans effet. Les esprits célestes, chargés de veiller

[1] Cette Instruction, adressée au clergé diocésain assemblé pour la retraite et le synode en juillet 1871, n'a pu être livrée à l'impression que dans le cours de 1872. Elle sera suivie d'une autre Instruction synodale sur la constitution : *Pastor æternus.*

sur la génération présente, n'auront pas répété en vain les paroles de l'ange qui présidait aux destinées de la nation sainte dans les derniers âges d'Israël : *Domine exercituum, usquequo tu non misereberis Jerusalem et urbium Juda quibus iratus es ? Iste jam septuagesimus annus est.* « Dieu des armées, jusqu'à quand tarderez-vous d'avoir pitié de votre Église et du monde ? Ce dix-neuvième siècle, à qui de si grandes choses ont été prédites, le voici arrivé bientôt aux trois quarts de sa course : car c'est maintenant la soixante-dixième année » : *Iste jam septuagesimus annus est* [1].

En ce qui est de l'Église, Messieurs, la soixante-dixième année a donné ce qu'on en pouvait attendre et désirer. J'espère vous le démontrer par l'explication successive des deux constitutions doctrinales du concile du Vatican.

Toute la question, désormais, c'est que nous sachions profiter et faire profiter le monde du salut préparé par l'Église à l'heure même où le monde allait tomber en dissolution.

Que la poussière soulevée par les batailles, que la fumée à peine dissipée des combats et des incendies, ne nous empêchent donc pas de contempler cette sainte et bienfaisante irradiation de vérité que Dieu a fait jaillir de notre assemblée œcuménique.

Notre devoir par rapport au concile fondé sur les prescriptions du concile lui-même ;

II. Le devoir que nous avons à remplir par rapport au concile nous est signifié par le commandement formel du concile lui-même, et par l'évidence des maux et des besoins présents de la société humaine.

Écoutez la voix du Pasteur souverain entouré de tous ses frères : « Pour acquitter la dette de notre suprême charge pastorale, dit-il en concluant cette première constitution doctrinale, nous demandons instamment par les entrailles de Jésus-Christ, et nous commandons par l'autorité de ce

[1] Zachar., I, 12.

divin Sauveur à tous les fidèles, mais surtout à ceux qui ont office de gouverner ou d'enseigner, de s'employer tout entiers à écarter et à bannir de l'Église toutes les erreurs condamnées, et au contraire à répandre en tous lieux, à communiquer à toute âme vivante, la pure lumière des vérités affirmées par le saint concile. » Vous le voyez, Messieurs, le législateur attache tant d'importance à cet avertissement solennel, que, pour le donner, il s'appuie sur les deux forces les plus sacrées et les plus efficaces qui puissent être invoquées, la charité du Christ et sa divine autorité : sa charité, au nom de laquelle il supplie qu'on l'écoute; son autorité, au nom de laquelle il ordonne qu'on obéisse. Évêques, nous revendiquons avant tous les autres le privilége et la gloire d'obéir. Mais vous aussi, ô nos dignes Coopérateurs, vous avez ici votre part spéciale d'obligation, puisque vous êtes de ceux qui ont mission de gouverner et d'enseigner : *Omnes Christi fideles, maxime vero eos qui præsunt vel docendi munere funguntur, per viscera Jesu Christi obtestamur, necnon ejusdem Dei et Salvatoris nostri auctoritate jubemus, ut ad hos errores a sancta Ecclesia arcendos et eliminandos, atque purissimæ fidei lucem pandendam, studium et operam conferant.*

et sur les besoins présents de la société.

Mais de plus nous ne pouvons regarder ce monde, et l'état déplorable où il se trouve, sans être émus de compassion, et sans entrer dans les sentiments de l'apôtre qui, pour guérir et sauver ses frères, voulait tout dépenser, tout sacrifier, jusqu'à se dépenser et s'immoler lui-même [1]. Or, il est clair jusqu'à l'évidence que les maux qui désolent aujourd'hui la terre et menacent d'y mettre tout en ruines, n'ont pas d'autre cause au fond que l'abandon volontaire et obstiné des vérités catholiques et des lois qui en découlent : abandon par les particuliers, abandon par les peuples,

[1] II Corinth., XII, 15.

abandon par les chefs et les législateurs des peuples. « Malheur à vous, ô fils transfuges et déserteurs, qui avez « tenu conseil sans moi, ourdi votre trame en dehors de « mon Esprit, et qui n'avez abouti qu'à ajouter péché sur « péché » : *Væ filii desertores, dicit Dominus, ut faceretis consilium et non ex me, et ordiremini telam et non per Spiritum meum, ut adderetis peccatum super peccatum* [1].

Cela étant, pouvons-nous mieux acquitter notre dette envers cette société qui agonise, pouvons-nous plus utilement servir notre infortunée patrie, qu'en nous pénétrant plus que jamais de cette sainte vérité chrétienne, qui est la loi et la source de la vie ; en la répandant partout selon l'étendue de notre influence et selon la mesure du don de Jésus-Christ en nous [2] ; et surtout en l'allant chercher dans les paroles infaillibles que l'Esprit du Seigneur a inspirées à l'auguste assemblée pour les besoins de notre temps ?

La suite de ce discours nous amènera plus d'une fois à le redire : un concile ne fait point une œuvre vague, mais une œuvre précise, une œuvre actuelle, une œuvre appropriée à la situation des choses, à la disposition des esprits, aux souffrances et aux nécessités de l'époque. Nous sommes au dix-neuvième siècle, et le concile du Vatican est le dix-neuvième concile œcuménique. Chaque concile n'a pas toujours correspondu à chaque siècle en particulier : quelques siècles n'en ont pas eu, et d'autres en ont vu plusieurs. Mais toujours l'Église, par ces conciles, a rendu la pensée et le jugement de Dieu sur les temps auxquels les conciles s'assemblaient ; toujours elle a prescrit le remède et offert l'antidote aux maux et aux erreurs des générations en face desquelles elle se trouvait.

Préambule général du concile du Vatican.

III. Pour nous convaincre de cette vérité générale, et de son application au cas actuel, nous commencerons par lire

[1] Isa., xxx, 1. — [2] Ephes., iv, 7.

avec soin, nous méditerons mot par mot, syllabe par syllabe, le texte du préambule de la première constitution vaticane. Vous ne tarderez pas à le reconnaître, Messieurs : ce préambule ne se rapporte pas seulement à la constitution particulière en tête de laquelle il est placé. C'est bien plutôt une introduction générale, où nous est révélée la pensée mère de l'ouvrage entier. Pour qui sait comprendre, il y a là le programme de tout le concile. Déjà le mot propre y est dit sur notre temps, sur notre société, sur notre siècle : le mot vrai, le mot lumineux, le mot décisif, le mot divin.

La pente actuelle des esprits et des cœurs, le trait principal des caractères, l'habitude des individus, la coutume des sociétés, la loi qui les régit et l'esprit politique qui les gouverne, le mouvement de la science et par suite la direction des études et de toute l'éducation, l'état général qui en résulte, enfin le signe propre de notre temps, c'est ce que le concile déclare tout d'abord, et nomme de son vrai nom qui est le « naturalisme ».

Qu'est-ce que le naturalisme ? La réponse nous sera faite bientôt. Mais il a une origine, il a une filiation. Toute époque a ses racines, comme tout homme a ses ancêtres. Rien ne vient de soi-même, et nul n'est purement soi-même. Il importait donc de savoir de quelle façon le siècle présent sort des autres et les continue, par quelle genèse la grande erreur des temps modernes dérive des erreurs précédentes.

Ici, Messieurs, je vous demande d'avoir entre vos mains et quelquefois sous vos yeux le texte littéral dans lequel nous allons pénétrer. Pour orienter et soulager votre attention, je vous fais remarquer que le préambule dont nous devons peser tous les termes, se compose de sept paragraphes. Vous suivrez mes développements avec plus de faci-

lité, si vous voulez bien mettre un chiffre à la marge de chacun de ces sept alinéas.

§ 1 du préambule : Effets salutaires des conciles œcuméniques.

IV. Les Pères du concile partent du principe de toutes choses, qui est « Jésus-Christ, Fils éternel de Dieu et Rédempteur du genre humain, laissant ses pouvoirs à son Église, lui passant son mandat, lui donnant son esprit, l'établissant sur des promesses, et s'engageant à être avec elle tous les jours jusqu'à la consommation des siècles[1] ». Parole fidèlement tenue : car, depuis qu'il est remonté vers son Père céleste, le Fils de Dieu « n'a point cessé d'assister son Épouse bien-aimée, de l'inspirer dans ses enseignements, de la bénir dans ses œuvres, de lui porter secours dans ses épreuves et ses luttes[2]. Cette assistance salutaire, cette providence surnaturelle, qui s'est révélée sans discontinuité, qui s'est produite de toutes sortes de manières, elle s'est manifestée très-sensiblement par les grands fruits que le monde chrétien a retirés de la célébration des conciles œcuméniques[3]. »

Vous voyez, Messieurs, la réponse faite, dès ce début, aux accusateurs du concile du Vatican : concile de flatteurs, disait-on, qui allaient abdiquer les droits hiérarchiques de l'Église pour tout concentrer dans la personne du pape; assemblée de courtisans, qui allaient déposer la démission de l'épiscopat aux mains de Pie IX. Or, il se trouve que cette assemblée, tenue à Rome même, donne de prime

[1] Dei Filius et generis humani Redemptor Dominus Noster Jesus Christus, ad Patrem cœlestem rediturus, cum Ecclesia sua in terris militante omnibus diebus usque ad consummationem sæculi futurum se esse promisit.

[2] Quare dilectæ sponsæ suæ præsto esse, adsistere docenti, operanti benedicere, periclitanti opem ferre nullo unquam tempore destitit.

[3] Hæc vero salutaris ejus providentia, cum ex aliis beneficiis innumeris continenter apparuit; tum iis manifestissime comperta est fructibus qui orbi christiano e conciliis œcumenicis... provenerunt.

abord aux conciles le rôle le plus large qu'il soit possible de leur attribuer : à ce point que des objections ont pu s'élever, que des explications ont pu être réclamées à cet égard. On a demandé si la part ainsi faite à l'élément conciliaire était justifiée, soit par la doctrine, soit par l'histoire, surtout en l'absence de toute mention spéciale de la papauté, à laquelle revient historiquement et doctrinalement une action plus constante et plus décisive dans l'économie du christianisme. A cette question, assurément fondée et légitime, et aux amendements sérieux qu'elle a inspirés, il a été répondu que, les actes d'un concile présidé par le pape en personne étant publiés en son nom, tout y portait l'empreinte et l'accent de son autorité prépondérante; que cette autorité, pleinement sûre d'elle-même, pouvait donc, sans préjudice, demeurer en ce début modestement incluse dans des termes généraux; qu'en spécifiant, au contraire, et en mettant dans tout leur relief les heureux effets des conciles, la papauté donnait la raison de l'acte important auquel elle venait de se résoudre d'elle-même dans des conjonctures si difficiles. Ajoutons à cela, Messieurs, que tous les termes de la rédaction ont été soigneusement pesés ; que les conciles s'y trouvent placés en dehors de ces secours et de ces moyens *continus*, dont le Siége apostolique est la plus haute expression visible : *tum ex aliis beneficiis innumeris continenter apparuit*; que ceux-là ont mal rendu la pensée et le texte des Pères, qui ont traduit par le mot PRINCIPALEMENT la qualification adverbiale attribuée à l'efficacité des assemblées œcuméniques : *tum iis* MANIFESTISSIME *comperta est fructibus qui ex conciliis œcumenicis provenerunt.*

Observons à ce propos combien est difficile l'office du traducteur en de pareilles matières. C'est à peine s'il est possible d'arriver à une version exacte, quand on n'a pas assisté aux diverses évolutions du travail de rédaction, et

qu'on n'a pas le secret des nuances de tous genres qui ont dû être gardées. Cette remarque se présentera plus d'une fois dans l'étude que nous avons à faire de ces deux premières constitutions.

Mais revenons à notre sujet. Continuatrice de l'œuvre du Christ, l'Église va donc enseignant, conquérant, gouvernant, semant la lumière, faisant l'ordre, versant la liberté, répandant la paix. Le développement de son action, l'extension de sa puissance, c'est le progrès du règne de Dieu sur la terre, et partant de la vérité, de la justice et de la félicité. Les pontifes romains s'y emploient avec leur grâce et leur autorité souveraine; l'épiscopat tout entier s'y applique avec un zèle qui n'a jamais failli. Jésus le Verbe, témoin et confident du Père, héritier et seigneur de toutes choses, roi éternel des siècles, juge des vivants et des morts, Jésus est et vit dans l'Église. Dans nos obscurités, dans nos ténèbres, pour obtenir la lumière, nous n'avons qu'à aborder l'Église et l'interroger : *Interroga patrem tuum et annuntiabit tibi ; majores tuos et dicent tibi* [1] : le père et les anciens, le pape et les évêques. Car le jugement divin subsiste à Rome en permanence dans la personne du successeur de Pierre : non que le pape soit à l'état d'inspiration continue, mais il est continuellement et divinement assisté pour dire à toute l'Église, et par là même à tout le genre humain, ce qu'il est nécessaire et opportun d'entendre et de savoir. Puis, dans des circonstances extraordinaires dont il est juge, il arrive que le chef de l'Église convoque tous les pasteurs du monde, tous les anciens de l'apostolat, tous les pères des églises. Et alors c'est le concile œcuménique parlant avec la solennité, l'éclat et l'efficace qui résultent naturellement d'un tel concert.

[1] Deuter., XXXII, 7.

C'est ce qu'on vit notamment à Trente. Là, au milieu des ruines déjà faites en Europe par cette odieuse révolution qu'on appelle le protestantisme, on éleva sur le plan immuable et éternel qu'a tracé l'auteur de la foi, comme un temple nouveau et vaste où le genre humain pouvait tenir, peuples et princes, et où le monde moderne, s'il y était entré et resté, eût trouvé, avec la solution des problèmes soulevés par l'orgueil et la convoitise, le remède à la corruption, la fin des discordes, des agitations et des malheurs.

effets particuliers du concile de Trente.

Beaucoup comprirent cette grâce et reçurent le don de Dieu. Pour ceux-là le fruit fut immense, et la merveille de ces profits est encore sous nos yeux [1]. Pour s'encourager lui-même dans son œuvre, entreprise dans des temps non moins ingrats, le concile du Vatican s'est plu à en faire l'énumération sommaire, et il a tracé par là en quelques lignes l'histoire intime des trois derniers siècles de l'Église catholique. « Les dogmes de notre sainte religion définis avec plus de précision, exposés avec plus d'ampleur et d'abondance, les erreurs contraires condamnées et réprimées ; en même temps, la discipline ecclésiastique relevée et fortifiée, le zèle de la science et de la piété ranimé dans le clergé, les séminaires créés pour l'éducation des élèves du sanctuaire, les mœurs du peuple chrétien restaurées par le double moyen d'une catéchisation plus soigneuse et d'une pratique plus fréquente des sacrements [2]. Outre cela, le rapport désormais

[1] Fructibus qui orbi christiano e conciliis œcumenicis, ac nominatim e Tridentino, iniquis licet temporibus celebrato, amplissimi provenerunt.

[2] Hinc enim sanctissima religionis dogmata pressius definita uberiusque exposita, errores damnati atque cohibiti ; hinc ecclesiastica disciplina restituta firmiusque sancita, promotum in clero scientiæ et pietatis studium, parata adolescentibus ad sacram militiam educandis collegia, christiani denique populi mores et accuratiore fidelium eruditione et frequentiore sacramentorum usu instaurati.

plus étroit des membres avec la tête visible, et, par suite de cette communication plus active, une vigueur nouvelle imprimée au corps mystique du Christ; les familles religieuses multipliées, et avec elles toutes sortes d'institutions et d'œuvres qui accusent la séve de la piété chrétienne, par exemple, l'œuvre de la propagation de la foi; et, parallèlement à cette œuvre, l'ardeur de l'apostolat poussée sans relâche jusqu'à l'effusion du sang et la soif du martyre[1]. »

§ 2 du préambule : Les effets du concile de Trente n'ont pas profité à tous ni partout.

V. Assurément, Messieurs, quand nous posons ainsi le dernier concile œcuménique à l'entrée de toute l'époque moderne; quand nous lui rapportons presque toute l'abondance de vie qui s'est produite depuis trois siècles dans le monde chrétien et dans la tribu sacerdotale; quand nous nous déclarons reconnaissants envers la bonté divine de tant d'avantages qu'elle a départis par cette voie à son Église, nous n'avons garde d'oublier que le concile à lui seul, le concile à l'état de lettre morte, le concile sans l'action vigilante et incessante des papes, n'aurait pas eu tous ces effets. Un membre de phrase, qui n'a pas été sans dessein lié à celui qui précède, vous a laissé voir que les Pères du Vatican font remonter cette nouvelle vigueur du corps aux influences vitales parties plus librement et plus abondamment de la tête : *arctior membrorum cum visibili capite communio, universoque corpori Christi mystico additus vigor*. Néanmoins, quoique la papauté, depuis la célébration du concile de Trente, ait été plus que jamais présente à tout, elle se tait encore ici sur son rôle personnel, et

[1] Hinc præterea arctior membrorum cum visibili capite communio, universoque corpori Christi mystico additus vigor; hinc religiosæ multiplicatæ familiæ, aliaque christianæ pietatis instituta; hinc ille etiam assiduus et usque ad sanguinis effusionem constans ardor in Christi regno late per orbem propagando.

s'applique à faire ressortir seulement les résultats et les bienfaits du dernier synode œcuménique [1].

Mais, parce que toute manifestation divine et toute grâce offerte est, à raison de l'alternative où nous place notre liberté, une cause inévitable de résurrection ou de ruine, de reconnaissance ou d'ingratitude, de progrès dans la sainteté où de progrès dans l'iniquité, il est arrivé que ce saint et grand concile, qui pouvait tout sauver, n'a pas profité à tous. Ayant été le principe d'un bien incalculable pour tous ceux qui en reçurent les dogmes et en observèrent les lois, il devint pour les indociles, qui furent aussi des infidèles, l'occasion d'un aveuglement plus profond et d'une perversité plus incurable.

Les Pères du Vatican ne craignent pas de l'affirmer : les maux immenses qui sont survenus depuis trois siècles proviennent en grande partie ou du mépris que plusieurs ont fait des enseignements du concile de Trente, ou de la négligence qui a été apportée à la réformation salutaire ordonnée par ses sages décrets. Si plusieurs nations ou grandes fractions de nations se sont enfoncées de plus en plus dans les ténèbres et les dissensions qu'enfante l'erreur ; si d'autres contrées, demeurées orthodoxes, ont vu pourtant se relâcher et se détendre presque tous les ressorts de la vie chrétienne : c'est que celles-ci ont commis, par rapport à la discipline de Trente, le péché dont celles-là se sont rendues coupables par rapport à ses jugements dogmatiques [2].

Par ces paroles, Messieurs, se trouve déjà indiqué le par-

[1] Verumtamen hæc aliaque insignia emolumenta, quæ per ultimam maxime œcumenicam Synodum divina clementia Ecclesiæ largita est, dum grato, quo par est, animo recolimus.

[2] Acerbum compescere haud possumus dolorem ob mala gravissima, inde potissimum orta quod ejusdem sacrosanctæ Synodi apud permultos vel auctoritas contempta, vel sapientissima neglecta fuere decreta.

tage des travaux qui s'imposent au nouveau concile, lequel devra également reprendre en sous-œuvre et l'œuvre disciplinaire et l'œuvre doctrinale de son devancier. Mais, cela dit, comme la présente constitution sera toute dogmatique, nous rentrons aussitôt dans l'examen de la marche et de l'enchaînement des erreurs.

§ 3 du préambule : Variations doctrinales du protestantisme; conséquences du libre examen.

VI. Les hérésies proscrites par le concile de Trente étaient d'accord sur deux points : rejeter le magistère divin de l'Église, et soumettre toutes les questions religieuses au jugement de chaque particulier. Si négatif que fût ce double principe, la prétendue réforme s'y retrancha comme dans sa forteresse : elle s'intitula fièrement la religion du libre examen. Étant donné un pareil point de départ, il est arrivé ce qui devait arriver : les hérésies ne tardèrent pas à se fractionner en une infinité de sectes, parmi lesquelles éclatèrent de nouvelles dissensions et de nouveaux conflits.

Il ne se pouvait point, en effet, que la société de ceux qui s'obstinaient dans une séparation si manifestement coupable et si solennellement condamnée, ne se désagrégeât elle-même par cette force fatale des conséquences logiques qui n'est qu'une des formes des jugements de Dieu. Ce travail de décomposition et de mort, si visible déjà au temps de Bossuet écrivant son admirable *Histoire des Variations*, a été s'avançant toujours dans le cours du siècle suivant. On marcha, et l'on dut marcher de doute en doute, de division en division, et finalement de négation en négation : à ce point que, chez un trop grand nombre, la foi en Jésus-Christ reçut de mortelles atteintes[1]. On s'était glorifié de

[1] Nemo enim ignorat hæreses, quas Tridentini Patres proscripserunt, dum, rejecto divino Ecclesiæ magisterio, res ad religionem spectantes privati cujusvis judicio permitterentur, in sectas paullatim dissolutas esse multiplices, quibus inter se dissentientibus et concertantibus, omnis tandem in Christum fides apud non paucos labefacta est.

s'en rapporter uniquement à la sainte Bible, comme à la seule source et au seul juge de la doctrine chrétienne; et voici qu'on en vint à ne lui plus reconnaître d'inspiration divine, et qu'on alla jusqu'à la reléguer parmi les fables et les mythes [1]. Les pères avaient nié que Dieu fût dans l'Église; les fils nièrent à leur tour que Dieu fût dans l'Écriture; et du sein même de ce protestantisme sortirent des voix qui nièrent, dès la fin du dix-septième, et surtout dans le cours du dix-huitième siècle, que Dieu fût en Jésus-Christ : en attendant qu'une race plus descendue et plus perdue, mais que les premiers révoltés n'avaient pas le droit de déclarer illégitime, eût l'audace d'affirmer que Dieu n'est nulle part. Ici commence proprement le mal de notre époque.

§ 4 du préambule : Apparition et propagation du naturalisme.

VII. Ce fut alors, en effet, que, suivant les pentes déjà formées et subissant l'impulsion donnée par l'hérésie, on quitta définitivement, et non pas sans mépris, la sphère théologique. C'était le monde trop haut selon les uns, trop orageux d'après les autres, et engendrant plus de querelles qu'il ne donnait de profit. Dans tous les cas, c'était une superfluité véritable, la nature possédant en elle-même toutes les lumières, les forces et les ressources nécessaires pour régler toutes choses ici-bas, tracer la conduite de chacun, protéger les intérêts de tous, et parvenir au terme final de sa destinée qui est le bonheur.

Cette prétention dogmatique et pratique de tout réduire à la nature, c'est ce que le concile du Vatican appelle le naturalisme. Dans ce système, la nature devient une sorte d'enceinte fortifiée et de camp retranché, où la créature s'enferme comme dans son domaine propre et tout à fait inaliénable.

[1] Itaque ipsa sacra Biblia, quæ antea christianæ doctrinæ unicus fons et judex asserebantur, jam non pro divinis haberi, imo mythicis commentis accenseri cœperunt.

Elle s'y pose comme y étant complétement maîtresse d'elle-même, armée d'imprescriptibles droits, ayant à demander des comptes, mais n'en ayant jamais à rendre. Elle considère de là les voies de Dieu, ses propositions et ses ordonnances, ou du moins ce qu'on lui présente comme tel, et elle juge tout avec une indépendance absolue. En somme, on se suffit, et, possédant en soi son principe, sa loi et sa fin, on est son monde, et on devient à peu près son Dieu. Et s'il est par trop manifeste que l'individu, pris comme tel, est indigent sur beaucoup de points et insuffisant pour beaucoup de choses, néanmoins, pour se compléter, il n'a pas à sortir de son ordre ; il trouve dans l'humanité, dans la collectivité, ce qui lui manque personnellement. Là est le fondement de la doctrine révolutionnaire de la souveraineté de l'homme, incarnée dans la souveraineté du peuple. En somme, la nature est le vrai et l'unique trésor, et c'est assez pour nous d'y puiser.

Cette nature dans laquelle on se retranche ainsi, et dont on s'arme contre Dieu, sans doute c'est d'abord la raison privée. Voilà pourquoi le concile semble parler indifféremment du *rationalisme* ou du *naturalisme* comme d'une seule et même erreur, signifiée par deux mots à peu près synonymes : *Tum nata est et late nimis per orbem vagata illa rationalismi seu naturalismi doctrina.* Cependant il est clair que, sans parler des anges rebelles, l'homme lui-même n'oppose pas seulement à Dieu sa raison révoltée, mais encore et surtout sa volonté, ses puissances, ses appétits, ses besoins, ses passions, tout lui-même, sa nature enfin. De là vient qu'à prendre les mots dans leur rigueur, la seconde expression enchérit sur la première, attendu que le naturalisme couvre une erreur plus vaste, plus absolue, plus radicale que le rationalisme : *illa rationalismi seu naturalismi doctrina.*

Le concile l'appelle une doctrine. Oui : doctrine fausse,

meurtrière, mais système large, suivi, complet, qui embrasse l'erreur sous toutes ses formes et dans toutes ses applications. Et l'on peut dire que, comme le christianisme est l'affirmation de toute vérité et de tout bien, le naturalisme est le règne absolu du mensonge et du mal.

Le naturalisme est donc ce qu'il y a de plus opposé au christianisme. Le christianisme dans son essence est tout surnaturel, ou plutôt c'est le surnaturel même en substance et en acte. Dieu surnaturellement révélé et connu, Dieu surnaturellement aimé et servi, surnaturellement donné, possédé et goûté : c'est tout le dogme, toute la morale, tout le culte et tout l'ordre sacramentel chrétien. La nature y est indispensablement supposée à la base de tout ; mais elle y est partout dépassée. Le christianisme est l'élévation, l'extase, la déification de la nature créée. Or, le naturalisme nie avant tout ce surnaturel. Les plus modérés, ainsi que nous vous l'avons exposé dans nos précédentes instructions synodales, le nient comme nécessaire et obligatoire ; la plupart le nient comme existant et même comme possible. Quoi qu'on dise, et dans tous les cas, la conséquence patente est que le christianisme est une usurpation et une tyrannie.

Le naturalisme, fils de l'hérésie, est donc bien plus qu'une hérésie : il est le pur antichristianisme. L'hérésie nie un ou plusieurs dogmes ; le naturalisme nie qu'il y ait des dogmes, et qu'il puisse y en avoir. L'hérésie altère plus ou moins les révélations divines ; le naturalisme nie que Dieu soit révélateur. L'hérésie renvoie Dieu de telle ou telle portion de son royaume ; le naturalisme l'élimine du monde et de la création. C'est pourquoi le concile dit de cette odieuse erreur « qu'elle est de tout point en opposision à la religion chrétienne » : *quæ religioni christianæ per omnia adversans* ; ayant soin d'ajouter que, si elle se dresse ainsi en hostilité complète contre le christianisme, c'est qu'il est le surnaturel institué, le surnaturel vivant et agis-

sant, le surnaturel fait homme en Jésus-Christ et fait ensuite société et humanité dans l'Église : *religioni christianæ, utpote supernaturali instituto, per omnia adversans.* Et, parce que c'est là le premier principe du naturalisme, il s'ensuit que sa loi fatale, son besoin essentiel, sa passion obstinée, et, dans la mesure où il y réussit, son œuvre réelle, c'est de détrôner le Christ et de le chasser de partout : ce qui sera la tâche de l'antechrist et ce qui est l'ambition suprême de Satan : *summo studio molitur ut Christo, qui solus Dominus et Salvator noster est, a mentibus humanis, a vita et moribus populorum excluso, meræ quod vocant rationis vel naturæ regnum stabiliatur.* Oui, tel est le dernier mot de cet exécrable programme. Le Christ, notre unique Seigneur et Sauveur, c'est-à-dire le Christ qui est deux fois notre maître, maître parce qu'il a tout fait, maître parce qu'il a tout racheté, il s'agit de l'exclure de la pensée et de l'âme des hommes, de le bannir de la vie publique et des mœurs des peuples, pour substituer à son règne ce qu'on appelle le pur règne de la raison ou de la nature.

Il faudrait, Messieurs, ne rien savoir de ce qui se passe de notre temps, soit dans la région des idées, soit dans celle des actes et des événements, pour ne pas se rendre compte que tel est le signe de l'époque, sa note caractéristique, son erreur, son crime et son mal.

Suite du § 4 du préambule : Conséquences du naturalisme ;

VIII. Mais l'abîme appelle un abîme, et les chutes provoquent d'autres chutes. Cette erreur du naturalisme, qui est partout, qui explique tous nos agissements, elle enfante à son tour des erreurs nombreuses et affreuses. Car, en ce monde où tout est mêlé, où les forces destinées au bien sont si souvent surprises par le mal et confisquées à son profit, les ténèbres elles-mêmes sont fécondes, et l'Écriture atteste que la mort a ici-bas sa génération comme la vie. La religion chrétienne étant donc délaissée et rejetée, le vrai Dieu et son Christ étant niés, qu'est-il arrivé? Le concile va nous faire la

réponse : *Relicta autem projectaque christianâ religione, negato vero Deo et Christo ejus, prolapsa tandem est mens multorum in pantheismi, materialismi, atheismi barathrum.* Ainsi trois monstres naissent de ce monstre ; trois gouffres s'ouvrent devant ceux qui, désertant les hauteurs de la grâce et de la foi chrétienne, tombent dans l'abîme du naturalisme : le panthéisme, l'athéisme, le matérialisme.

le panthéisme ;

En effet, si la nature est tout, la nature est Dieu. Si, en vertu de ce que nous sommes, nous devenons à Dieu une véritable limite ; si nous avons un droit qui puisse être opposé au sien, une puissance en état de résister à sa puissance, une vie qui se maintienne d'elle-même et se perfectionne sans le secours de sa propre vie et de sa bienfaisante action, il est clair que nous sommes divins par le fait même de notre existence, que l'humanité est divine, que par sa solidarité avec la race humaine chaque individu est déifié. Et parce que la race humaine tient à tout et résume tout, elle est l'expression la plus élevée, et, en puissance au moins, l'expression la plus parfaite de la divinité. Finalement, tout est Dieu, et il n'y a de vrai Dieu que l'universalité des êtres. C'est l'impur panthéisme.

l'athéisme ;

Mais si tout est Dieu, nul n'est personnellement Dieu. Si Dieu est vous et moi, il n'est ni moi ni vous. Si Dieu est aussi divers que le sont les hommes et les choses, il est plus que divers, il est contradictoire, il est *oui* et *non*. Étant le oui et le non, il s'exclut lui-même, il n'est pas. Voilà l'athéisme.

le matérialisme.

Et s'il n'y a pas de Dieu, c'est-à-dire de premier Esprit, y a-t-il vraiment des esprits ? Qui a vu des esprits ? qui a vu des âmes ? L'âme, la substance spirituelle, qu'est-ce autre chose qu'une pure conjecture, une induction pour le moins contestable, et qui, n'étant pas et ne pouvant pas être fondée sur l'expérience, ne saurait jamais être élevée au rang d'une donnée scientifique. Comment affirmer l'invisible, l'im-

palpable, l'invérifiable ? Il n'y a de certain que ce qui est démontré, il n'y a de démontré que ce qui est attesté par les sens ou établi par le calcul. L'homme est chair et n'est que chair ; il est matière, et la matière est tout ce qui existe. C'est l'abject matérialisme.

Suite du § 4 du préambule : Conséquences ultérieures du naturalisme : le socialisme.

IX. Est-ce tout ? Dans l'ordre des doctrines, il semblerait difficile de descendre plus bas. Mais les idées gouvernent et commandent les actes. Or, parce qu'il y a encore une société, et que, même après qu'elle a méconnu Dieu, trahi Dieu, expulsé Dieu, la société est obligée, sous peine de mort, de s'attribuer et d'exercer des droits divins, par exemple d'affirmer certains principes, d'établir des lois, d'instituer des juges, de se protéger elle-même par des armées, enfin d'opposer des digues à ce qu'elle nomme encore le mal, et que d'autres appellent le bien, attendu que c'est la satisfaction d'un besoin naturel, d'une vie naturelle, de cette nature enfin qui est le vrai et l'unique divin ; à cause de cela, et en haine des éléments conservateurs qu'elle est forcée de retenir, la société naturelle se voit en butte à toutes les agressions dont l'ordre surnaturel avait été le point de mire. A son tour, elle est la grande ennemie, la grande usurpatrice, le grand tyran, le grand obstacle qu'il faut renverser et détruire à tout prix : société politique et civile, société même domestique, car les deux sont fondées sur la stabilité du mariage qui est pour la nature un joug intolérable, sur l'hérédité qui est une violation manifeste de l'égalité naturelle, et enfin sur la propriété qui est le vol par les individus d'un bien appartenant par nature à tous. Et ainsi, de négations en négations, le naturalisme conduit à la négation des bases mêmes de la nature raisonnable, à la négation de toute règle du juste et de l'injuste, par suite au renversement de tous les fondements de la société. Nous voici au socialisme et au communisme : *ut jam ipsam ratio-*

nalem naturam, omnemque justi rectique normam negantes, ima societatis humanæ fundamenta diruere connitantur.

Vous voyez, Messieurs, que rien n'a échappé aux Pères du Vatican ; vous voyez qu'avec cette sobriété de paroles qui sied si bien à qui parle au nom de Dieu, ils ont tracé le fidèle portrait de notre époque et raconté toute son histoire. Nous ne pensions pas toutefois qu'avant une année écoulée nous dussions lire, transcrites en caractères de sang et de feu, ces déductions naturalistes pacifiquement exposées dans nos actes, et que les événements dussent fournir au texte du concile une démonstration si prochaine et un si effrayant commentaire.

§ 5 du préambule : Complicité de la part des catholiques.

X. Cependant le mal n'atteint jamais de pareilles proportions que si, à côté du nombre relativement petit de ceux qui agissent, il y a le grand nombre de ceux qui laissent faire. Il en est des phénomènes moraux et sociaux comme des phénomènes physiques : ils ne se produisent et surtout ne se développent jamais entièrement hors des milieux qui leur sont favorables. Ce milieu nécessaire, sinon à sa naissance, du moins à son progrès, le naturalisme l'a trouvé. Il a rencontré des complicités jusque chez ceux qu'il n'atteignait pas complétement. On dit qu'en temps de peste, ceux-là même qui échappent à la contagion subissent pourtant plusieurs symptômes de l'influence morbide. Hélas ! il s'est formé peu à peu autour de nous un air ambiant, devenu très-malsain pour beaucoup de chrétiens de notre temps. *Hac porro impietate circumquaque grassante, infeliciter contigit ut plures etiam e catholicæ Ecclesiæ filiis a via veræ pietatis aberrarent, in iisque, diminutis paullatim veritatibus, sensus catholicus attenuaretur.* Diminution progressive des vérités, affaiblissement du sens catholique, et, par suite, déviation de la vraie piété : c'est ainsi qu'après avoir signalé le mal du dehors, l'Église met courageusement à nu la plaie du dedans.

Oui, par suite d'un voisinage et d'un commerce continu, il est arrivé que le naturalisme politique a déteint sur un christianisme qui s'est qualifié « libéral ». Le programme de conciliation entre la doctrine chrétienne et les principes modernes a été posé, développé, défendu par des plumes non moins habiles qu'honnêtes. On s'est laissé persuader, on a laissé enseigner et l'on a enseigné soi-même, que la nature avait ses provinces absolument libres ; que la raison, dans son ordre propre, n'avait aucun compte à rendre à la foi ; que ni la science ni la philosophie n'étaient à aucun titre les servantes de la théologie, mais bien ses sœurs, et peut-être ses sœurs aînées ; que la politique surtout avait son domaine, non pas seulement distinct, mais complétement séparé et indépendant. Par un effet de ces mirages trompeurs, le divin, là même où l'on y croyait, a perdu de son prestige, et, partant, de son empire. Le surnaturel, même pour ceux qui l'acceptaient et en vivaient, a paru plus restreint dans son étendue, plus limité surtout dans la sphère de son action légitime, qu'on ne l'avait pensé durant tout le cours des siècles précédents. Le christianisme, tenu toujours pour religion céleste, et devant garder ici-bas une place des plus honorables et véritablement sacrée, n'a plus été considéré comme le principe, la loi suprême et la fin dernière de toutes les choses humaines et temporelles. Jésus-Christ, reconnu roi des âmes et législateur suprême des consciences, a vu plus que contester sa royauté sur les nations et sur la création entière. Et l'on est sorti par là, comme dit le concile, des voies de la vraie piété : de la piété envers le père qui est Dieu ; de la piété également commandée, également nécessaire envers la mère qui est la sainte Église. Si l'on était encore soumis, on avait cessé d'être filial, parfois même d'être respectueux. En obtempérant aux ordres, on refusait sa sympathie et même son approbation aux conduites. On accusait promptement et

volontiers ; on blâmait sans difficulté ni scrupule. Au nom de sa sagesse propre et de son expérience et de sa science, on mettait en question, on révoquait en doute, on attaquait plus ou moins ouvertement la science, l'expérience, la sagesse divine et surnaturelle de l'Église, spécialement de l'Église romaine et du saint-siége ; on réclamait contre plusieurs de ses volontés déclarées, qu'on jugeait intempestives et attentatoires au droit et à la liberté des opinions. En somme, la lumière baissait dans les esprits en même temps que la foi et la charité dans les âmes ; les principes s'y effaçaient, les vérités s'y diminuaient, le sens catholique s'y émoussait. C'était là un grand mal en lui-même ; et c'était aussi un immense dommage à cause des divisions qui en résultaient, et qui, en mettant un obstacle absolu à la coalition plus nécessaire que jamais de toutes les forces religieuses, donnaient sur nous à l'ennemi des avantages de plus d'une sorte.

Ces avertissements, Messieurs, s'adressent à nous tous. Ce ne sont pas seulement les chrétiens du siècle, ce sont les hommes même du sanctuaire qui doivent scruter leur propre conscience, et reconnaître la mesure dans laquelle ils ont contribué à ce malheur et participé à cette défaillance : *Hac porro impietate circumquaque grassante, infeliciter contigit ut plures etiam e catholicæ Ecclesiæ filiis a via veræ pietatis aberrarent, in iisque, diminutis paullatim veritatibus, sensus catholicus attenuaretur.*

Suite du § 5 du préambule : Gravité de ces défections.

XI. Et jusqu'où n'a pas été l'entraînement de quelques-uns ? Ce qu'on refusait aux vraies et pures doctrines, on l'accordait à toutes sortes de doctrines nouvelles et étrangères, et l'on tentait des amalgames pitoyables, des alliances impossibles entre les unes et les autres. Alors et fatalement on a perdu la science et le sens des limites. Où Dieu avait établi la distinction pour faire l'union dans l'ordre, on a fait la confusion ou la séparation, c'est-à-dire,

dans les deux cas, le désordre et la mort. L'Allemagne a voulu faire de la théologie une philosophie transcendante. La France a prétendu contrôler la foi par la science. La religion, pour un trop grand nombre, n'a plus guère été qu'un sentiment, la foi un instinct, la charité un enthousiasme, la prière une pieuse rêverie. On a composé des histoires, des histoires même bibliques et ecclésiastiques; on est allé jusqu'à écrire des vies de saints, en se donnant pour tâche de tout expliquer, ou à peu près, par des causes naturelles, et en ramenant presque tout à des faits humains, dirigés sans doute par la providence, mais simplement humains. La voie une fois ouverte, on ne s'est point arrêté; on a pareillement humanisé les dogmes et les mystères, humanisé la morale et le culte. Ayant naturalisé les préceptes, on a pris à parti les conseils comme autant d'exagérations plus propres à faire des fanatiques qu'à former de véritables hommes et surtout de vrais citoyens. On a rêvé je ne sais quels progrès, je ne sais quelles conditions d'existence sociale, en dehors de la foi, en dehors de l'Église et du Christ, en dehors de tout principe surnaturel ou même de tout principe métaphysique. On a systématiquement écarté, supprimé, aboli la question divine, prétendant supprimer par là ce qui divise les hommes, et rejetant ainsi de l'édifice la pierre fondamentale, sous prétexte qu'elle est une pierre d'achoppement et de contradiction.

Bref, là où la rupture n'a pas été consommée avec le christianisme, le sens orthodoxe des dogmes catholiques a été dénaturé, l'intégrité et la pureté de la foi a été mise en péril. Et, l'affaiblissement ou la falsification des doctrines réagissant nécessairement sur tout le reste, la génération moderne, dans ses pensées, dans ses œuvres, dans son caractère, dans sa vie, est devenue hésitante, pusillanime, médiocre, tolérante pour le mal plus encore que pour les méchants, insouciante de l'erreur et parfois pleine de bien-

veillance pour elle, par-dessus tout impuissante et inhabile pour le bien, incapable de pourvoir à sa propre stabilité et de conjurer sa ruine même matérielle [1].

§ 6 du préambule : L'Église a résolu d'apporter remède à de si grands maux.

XII. C'est là, disons-nous, le mal de notre temps. Or l'Église, toujours mère, s'en émeut jusqu'au fond des entrailles. Elle sait ce qu'est Dieu, et quelle volonté il a du salut de tous les hommes et de leur avénement à la connaissance de la vérité; elle sait ce que le Christ est venu faire, quelle œuvre de salut et d'union il est venu accomplir. Les pensées, les amours de Dieu sont ses pensées et ses amours; elle a hérité de tous les sentiments qui furent au cœur de Jésus-Christ. Elle sait quel est le prix des âmes rachetées par un sang divin; elle connaît tous les secrets, elle possède toutes les ressources pour ramener ces âmes à Dieu et au salut [2]. Ayant été divinement constituée la mère et la maîtresse des peuples, elle reste mère même envers les ingrats et les contempteurs, elle demeure maîtresse même envers les révoltés et les transfuges. Se reconnaissant débitrice de tous, elle ouvre ses lèvres pour parler, ses bras pour embrasser, son cœur pour qu'on s'y réfugie. Relever ceux qui sont tombés, soutenir ceux qui chancellent, accueillir avec amour ceux qui reviennent, affermir les bons et favoriser leurs progrès vers le mieux : c'est ce à quoi elle se montre toujours prête, toujours attentive [3]. A chaque

[1] Variis enim ac peregrinis doctrinis abducti, naturam et gratiam, scientiam humanam et fidem divinam perperam commiscentes, genuinum sensum dogmatum, quem tenet ac docet sancta mater Ecclesia, depravare, integritatemque et sinceritatem fidei in periculum adducere comperiuntur.

[2] Quibus omnibus perspectis, quomodo non moveantur intima Ecclesiæ viscera? Quemadmodum enim Deus vult omnes homines salvos fieri et ad agnitionem veritatis venire; quemadmodum Christus venit in mundum ut salvum faceret quod perierat, et filios Dei qui erant dispersi congregaret in unum; ita Ecclesia, etc.

[3] Ita Ecclesia, a Deo populorum mater et magistra constituta, omnibus debitricem se novit, ac lapsos erigere, labantes sustinere, revertentes am-

siècle elle a dit la parole qui devait être dite. Jamais elle n'a discontinué d'attester, de prêcher la vérité de Dieu, qui est le remède général et qui contient la guérison universelle. Et comme elle a rempli son devoir envers les générations passées, elle le remplira envers la génération actuelle et les générations futures [1].

§ 7 du préambule : Ce remède est le concile œcuménique.

XIII. Ici, Messieurs, le chef de l'Église, au nom duquel seront rendues, conformément à la tradition du passé, toutes les constitutions de l'assemblée œcuménique à laquelle il préside en personne, ne peut pas taire davantage la part principale qu'a toujours eue la papauté, l'autorité suprême qu'elle a toujours exercée, le zèle vigilant qu'elle a toujours déployé dans l'accomplissement du devoir d'enseigner et de défendre la vérité catholique, et de réprouver les doctrines perverses. Nul des devanciers de Pie IX n'y a manqué. Lui-même, on le sait, a constamment acquitté cette dette de la suprême charge apostolique : *Nos itaque, inhærentes prædecessorum nostrorum vestigiis, pro supremo Nostro Apostolico munere, veritatem catholicam docere ac tueri, perversasque doctrinas reprobare nunquam intermisimus.* Mais aux maux extrêmes il faut opposer les remèdes extraordinaires. Dans d'autres circonstances déjà, les évêques ont été invités par leur chef à se grouper autour de lui pour l'entendre, le conseiller, le consoler, le fortifier. Cette fois, en vertu de son autorité souveraine, il les a mandés de tous les points de l'univers où ils remplissent leurs fonctions respectives de docteurs et de pasteurs, il les a convoqués pour siéger et pour juger

plecti, confirmare bonos et ad meliora provehere parata semper et intenta est.

[1] Quapropter nullo tempore a Dei veritate, quæ sanat omnia, testanda et prædicanda quiescere potest, sibi dictum esse non ignorans : Spiritus meus, qui est in te, et verba mea quæ posui in ore tuo, non recedent de ore tuo amodo et usque in sempiternum (Isa., LIX, 21).

avec lui, et pour exercer dans cette cour plénière toute l'étendue de leurs attributions de judicature doctrinale; par ses ordres, ils sont assemblés dans le Saint-Esprit, réunis en concile œcuménique : *Nunc autem, sedentibus Nobiscum et judicantibus universi orbis episcopis, in hanc œcumenicam synodum auctoritate Nostra in Spiritu Sancto congregatis*. Et là appuyé sur la parole de Dieu écrite ou transmise par la tradition, telle qu'elle est venue jusqu'à nous, saintement gardée et sincèrement exposée par l'Église, le Pontife romain, du haut de la chaire de Pierre, en présence du monde entier, et par l'autorité divine dont le corps des pasteurs est investi avec lui, a entrepris de professer et de déclarer la doctrine salutaire du Christ, et en même temps de proscrire et de condamner les erreurs contraires à cette doctrine : *Innixi Dei verbo scripto et tradito, prout ab Ecclesia catholica sancte custoditum et genuine expositum accepimus; ex hac Petri cathedra in conspectu omnium salutarem Christi doctrinam profiteri et declarare constituimus, adversis erroribus potestate nobis a Deo tradita proscriptis atque damnatis.*

Telle est, Messieurs, la préface du concile du Vatican. Si quelqu'un n'en comprend pas l'étendue, la portée, la majesté, la grandeur, il faut le plaindre : l'intelligence lui manque autant que la foi.

Maintenant, Messieurs, attendez-vous que je vous développe dans le même détail chacun des quatre chapitres de la constitution : *Dei Filius*? Ce travail serait d'une prolixité extrême; et il vous apporterait, ainsi qu'à moi, une fatigue superflue. J'ose dire que le commentaire d'une partie de ces chapitres est depuis longtemps entre vos mains. Si sobre que je sois dans la seconde partie de cet entretien, résignez-vous à y retrouver, dans un autre langage, la répétition très-fréquente de ce qui a fait précédemment l'objet de nos trois Instructions synodales sur les erreurs du temps présent.

Chapitre I. *De Dieu créateur de toutes choses :* L'Église est tenue de confesser Dieu en face de tous les blasphèmes modernes.

XIV. Le chapitre premier est intitulé : « De Dieu créateur « de toutes choses » : *De Deo rerum omnium creatore.*

Ici, Messieurs, la sainte Église accomplit ce que, depuis Jérusalem et Nicée, elle a toujours placé en tête de son devoir doctrinal et de ses solennelles professions de foi. *Credo in Deum*, dit le symbole des apôtres ; *Credo in unum Deum*, dit le symbole de Nicée. Mais aujourd'hui, Dieu ayant été travesti, défiguré, nié, notre concile pose dans tout son jour la doctrine révélée par laquelle Dieu s'est affirmé lui-même à nous : *Sancta catholica apostolica romana Ecclesia credit et confitetur unum esse Deum verum et vivum*, et le reste que nous expliquerons bientôt.

En effet, le devoir et le besoin de l'Église est de confesser Dieu avant toutes choses. C'est son devoir. Comme le Christ qui l'a fondée et députée, l'Église est née et ne vit que pour rendre témoignage à la vérité [1], et d'abord à celle où toutes les autres ont leur origine et leur appui. Elle est donc le témoin de Dieu, son héraut, sa voix sensible.

C'est en même temps son besoin. Car l'abondance du cœur fait jaillir les paroles des lèvres ; et parce que l'Église a reçu l'Esprit de Dieu, elle a en elle une plénitude de lumière, de vie, de charité divines qui la presse et la force de dire Dieu au monde. « Elle croit, et elle confesse » : *Credit et confitetur*. Hélas ! cette fois, c'est plus qu'un hommage rendu; c'est une réparation faite, et c'est en même temps un remède présenté aux hommes contre un mal si affreux qu'il semblerait devoir être impossible.

Saint Jean signale dans l'Apocalypse une femme vêtue de rouge, assise sur une bête rouge, et il dit qu'elle est « pleine « de noms de blasphème » : *plenam nominibus blasphemiæ* [2]. Cette femme représente la cité des méchants, que l'Écriture

[1] Joann., XVIII, 37. — [2] Apoc., XVII, 3, 4.

nomme aussi « Babylone [1] », et ailleurs « l'église de ceux « qui trament le mal [2] » ou « la synagogue de Satan [3] ». Née avec le péché, cette société durera jusqu'au jugement final ; elle est par conséquent contemporaine de tous les siècles. Toutefois, parmi tant de vicissitudes où le cours du temps et le mouvement des hommes et des choses la font passer, elle a, pour ainsi dire, ses âges d'or, où tout lui vient en aide, où son règne est plus libre et plus étendu, et où elle semble triompher de la cité de Dieu. *Hæc est hora vestra et potestas tenebrarum* [4] : « C'est l'heure des méchants « et la puissance des ténèbres. »

L'accusera-t-on de n'être pas un juge éclairé, ni un historien exact, celui qui dira que notre siècle, assurément grand par tant de grandes œuvres que Dieu y a faites, et par tant de grâces insignes dont il a daigné le combler, a été néanmoins pour cette cité du mal une ère singulièrement propice et favorable ? Parmi les libertés réclamées, reconnues, instituées, passées, dit-on, à l'état de nécessité dans l'ordre des faits, en même temps qu'à l'état de principes et d'axiomes dans l'ordre des idées et des lois, nous avons eu au premier rang la liberté du blasphème.

On l'a nommée diversement. Comme Satan, qui est son père, le monde est naturellement et forcément menteur. S'il était obligé de parler clairement et d'appeler les choses par leur vrai nom, il serait frappé d'impuissance et de mort : la vérité le tue, et la lumière lui est mortelle. Il lui faut vivre de mensonges, d'obscurités, d'équivoques : mensonges et équivoques d'action, mensonges et équivoques de parole. Cette liberté impie s'est donc appelée liberté de conscience, liberté religieuse, liberté de la pensée, liberté de la presse ; mais, en fait et vraiment en droit, c'était la

[1] Apoc., XVII, 5. — [2] Ecclesiam malignantium. Ps. XXV, 5.
[3] Apoc., II, III, 9. — [4] Luc., XXII, 53.

liberté du blasphème. On en a largement usé, et nous ne savons si depuis l'origine du monde on avait blasphémé davantage. Il y a eu le blasphème savant et le blasphème ignare, le blasphème railleur et le blasphème sérieux, le blasphème poli et le blasphème cynique, le blasphème tranquille et le blasphème emporté : *plenam nominibus blasphemiæ.*

Altération et falcification de la notion de Dieu.

XV. Mais, ce qui fléchissait et s'altérait de jour en jour sous le poids de ces blasphèmes, c'était la vraie notion de Dieu. On s'est fait des dieux à sa guise; il s'en est produit de toute marque. Nous avons eu le Dieu qui règne et ne gouverne pas : Dieu sublime et digne de tout respect, mais sans souci du monde, et que le monde ne peut mieux honorer qu'en s'estimant trop petit pour mériter son regard et, à plus forte raison, son intervention. Nous avons eu le Dieu-idée : idéal absolu, échappant par sa nature même à toute définition, fuyant d'autant plus qu'on cherche à le saisir, et s'évanouissant tout à fait dès qu'on prétend l'avoir saisi. Nous avons eu le Dieu-être : l'être qui est, mais qui n'existe pas, qui ne vit pas, le Dieu qui ne pense, ni ne veut, ni ne juge, ni n'opère, attendu que ces mots signifient une détermination, et par là même une limite, un amoindrissement, une contradiction, une négation de l'être absolu. Il y a eu le Dieu-progrès, le Dieu-aspiration : le Dieu qui est *un immense devenir*, qui s'essaie sans cesse à exister, qui cherche à s'épanouir et à se posséder, qui tend par tout moyen à sa plénitude, à sa perfection, à son bonheur, à sa fin dernière, et qui n'y arrive jamais, parce qu'étant par essence l'aspiration infinie et le progrès éternel, sa vie est de se mouvoir sans s'arrêter jamais et de viser toujours à une fin toujours impossible : ce qui le réduit exactement à l'état des damnés. Voisin et parent de celui-là, il y a eu le Dieu-monde, le Dieu cosmique : âme du monde, force secrète, fatale, universelle, vivifiant tout, et

si mêlée à tout qu'elle ne se distingue de rien, et que le monde est son expression essentielle et unique. Que dirai-je? Il y a eu le Dieu-néant, le Dieu-mal, le Dieu hostile, jaloux, tyrannique, oppresseur : je m'arrête[1].

Vous le voyez, Messieurs, c'est le panthéon du blasphème : *plenam nominibus blasphemiæ*. Or, chacun de ces noms blasphématoires a été donné à Dieu par nos contemporains, par nos concitoyens, et cela, plus d'une fois, du haut des chaires de l'enseignement public. Chacune de ces notions absurdes et détestables a pris la place de la notion rationnelle et catholique de Dieu, et cela jusque dans des âmes baptisées et qui croyaient encore n'avoir pas dit formellement adieu à leur baptême.

Faut-il s'étonner après cela du degré de faiblesse, de misère et de honte auquel est descendue cette société ignorante et contemptrice de Dieu? Le sage l'avait bien dit : « Or, ils sont vains tous les hommes chez qui la science de « Dieu n'existe pas à la base de tout le reste » : *Vani autem sunt omnes homines in quibus non subest scientia Dei*[2]. Entendez-vous? *Vani omnes* : quels qu'ils soient et de quelques avantages qu'ils se glorifient, ce ne sont plus vraiment des hommes, mais des ombres et des fantômes d'hommes, des hommes qui ne tiennent plus debout, des hommes inconsistants, fuyants, insaisissables, et qui ne savent plus eux-mêmes rien saisir ni retenir : génération vouée au malheur, et qui est réduite à chercher ses sauveurs parmi les morts, comme si les morts pouvaient offrir une espérance de salut : *Infelices autem sunt, et inter mortuos spes illorum est*[3]. Que si ce peuple est emmené captif, s'il est démembré, s'il est livré à la merci de tous ses en-

[1] Voir le décret du concile d'Agen (1859) : *De recentioribus circà naturam divinam erroribus*, T. I, c. II.

[2] Sap. XIII, 1. — [3] *Ibid.*, 10.

nemis du dehors et du dedans, la cause en est qu'il a perdu la clef de toute science et de toute sagesse et le principe de toute force en perdant la connaissance de Dieu : *Propterea captivus ductus est populus meus, eo quod non habuerit scientiam ;* voilà pourquoi ses chefs périssent d'inanition, et ses multitudes altérées d'ordre et de paix se dessèchent dans le trouble et le désordre : *et nobiles ejus interierunt fame, et multitudo ejus siti exaruit*[1]. A cause de cela, le monstre des révolutions, cet enfer anticipé, a dilaté ses flancs et ouvert sa bouche sans aucun terme, et les plus forts, les sublimes et les glorieux, sont descendus dans ce gouffre avec le commun du peuple : *Propterea dilatavit infernus animam suam, et aperuit os suum absque ullo termino : et descenderunt fortes ejus, et populus ejus, et sublimes gloriosique ejus, ad eum*[2]. Juste châtiment de la divinité outragée. Car ce n'est plus le Dieu inconnu [3] des païens ; c'est le Dieu méconnu, et méconnu de ceux qu'il a instruits lui-même, et qu'il a honorés de sa divine adoption : *Filios enutrivi et exaltavi ; ipsi autem spreverunt me*[4].

Triple déclaration dogmatique sur la vraie nature des attributs de Dieu, de l'acte créateur, et du rapport essentiel de la création avec Dieu.

XVI. Il fallait donc, et pour l'honneur de Dieu, et pour le salut des âmes, et pour la délivrance des sociétés, il fallait tout d'abord affirmer le vrai Dieu, le Dieu unique, le Dieu vivant, créateur, tout-puissant, éternel, incompréhensible quoique parfaitement connaissable et réellement connu, infini dans son intelligence, infini dans sa volonté, infini dans ses perfections qui sont toute perfection ; substance d'une unité, d'une singularité, d'une simplicité absolues ; spirituelle par conséquent, et par là même immuable, réellement et essentiellement distincte du monde. Il fallait affirmer de Dieu qu'il a de lui-même et en lui-même la plénitude de sa félicité : si bien que son bonheur, non plus qu'aucune de ses perfections, n'est suscep-

[1] Isa., v, 13. — [2] *Ibid.*, 14. — [3] Act., xvii, 23. — [4] Isa., i, 2.

tible d'aucun surcroît ; et qu'il vit, qu'il existe dans une complète indépendance, à des hauteurs qui dépassent inexprimablement tout ce qui peut, en dehors de lui, être ou se concevoir[1].

Il fallait aussi affirmer la vérité, la parfaite liberté, l'absolue gratuité de l'acte créateur. Sans nul doute, cet acte et l'univers entier qu'il produit manifestent la divinité comme toute œuvre manifeste son auteur. La création fait connaître Dieu par la puissance qu'il y déploie, et par l'étonnante beauté dont il lui a plu de la revêtir ; elle le fait même aimer à cause des innombrables biens dont il a daigné la remplir, et surtout par la révélation qu'elle nous apporte de cette bonté radicale qui l'a porté à tirer les êtres du néant. Malgré cela, à parler en rigueur, Dieu n'a ici aucun intérêt personnel, il n'y saurait avoir aucun profit, et sa nature l'en rend incapable : d'où vient que cette gloire contingente pour laquelle tout est fait et tout se devait faire, elle ne lui est nullement nécessaire, elle ne lui est par elle-même d'aucune utilité, d'aucun avantage. C'est à nous qu'elle en apporte : car, cette gloire consistant tout entière en ce que Dieu soit connu et aimé, et la créature ne pouvant être parfaite et heureuse que par cette connaissance, il s'ensuit que cette gloire extérieure de Dieu implique notre félicité, et paraît tellement s'y résoudre qu'elle s'identifie finalement avec elle[2].

[1] Sancta catholica apostolica romana Ecclesia credit et confitetur unum esse Deum verum et vivum, Creatorem ac Dominum cœli et terræ, omnipotentem, æternum, immensum, incomprehensibilem, intellectu ac voluntate omnique perfectione infinitum ; qui cum sit una singularis, simplex omnino et incommutabilis substantia spiritualis, prædicandus est re et essentia a mundo distinctus, in se et ex se beatissimus, et super omnia quæ præter ipsum sunt et concipi possunt ineffabiliter excelsus.

[2] Hic solus verus Deus bonitate sua et omnipotenti virtute, non ad augendam suam beatitudinem, nec ad acquirendam, sed ad manifestandam

C'est ce qu'exprime merveilleusement un texte de saint Hilaire souvent allégué par les théologiens à l'appui de la doctrine que nous venons d'établir. « Dieu, dit le grand docteur, veut être aimé de nous : non pas qu'il retire pour lui-même aucun fruit de notre amour ; mais cet amour bien plutôt nous profitera, à nous qui l'aimerons » : *Amari se a nobis exigit : non utique amoris in se nostri fructum aliquem sui causa percipiens, sed amore ipso nobis potius, qui eum amabimus, profuturo.* « L'épanchement de la bonté divine, comme le rayonnement du soleil, comme la chaleur du feu, comme le parfum de la plante, ne sert pas à celui de qui il provient, mais à celui qui en use » : *Bonitatis autem usus, ut splendor solis, ut lumen ignis, ut odor succi, non præbenti proficit, sed utenti* [1].

Enfin, Dieu affirmé, le monde affirmé comme créature de Dieu, il fallait établir leurs rapports, et d'abord le rapport essentiel sur lequel sont fondés tous les autres. Il fallait dire d'un mot qu'après la création, Dieu et le monde ne restent pas étrangers l'un à l'autre ; que la dignité de Dieu aussi bien que sa bonté, ce qui revient à dire sa nature, l'obligent à surveiller incessamment et à gouverner souverainement les créatures auxquelles il a spontanément conféré l'existence ; qu'il a son but, son plan, ses lois, ses forces, ses ressources, ses industries, et que, comme il n'y a rien ni personne qui échappe à sa connaissance, il n'y a rien non plus ni personne qui puisse même un instant être hors de son atteinte, hors de ses lois, hors de sa volonté [2].

perfectionem suam per bona quæ creaturis impertitur, liberrimo consilio simul ab initio temporis utramque de nihilo condidit creaturam, spiritualem et corpoream, angelicam videlicet et mundanam, ac deinde humanam quasi communem ex spiritu et corpore constitutam.

[1] Hilar., Enarrat. in Ps. II, n. 15.

[2] Universa vero quæ condidit, Deus providentia sua tuetur atque conservat, attingens a fine usque ad finem fortiter, et disponens omnia suavi-

XVII. A cette triple déclaration dogmatique se joignent les cinq canons qui la fortifient et la protégent en frappant d'anathème les erreurs qui lui sont opposées, spécialement l'athéisme, le matérialisme, le panthéisme sous toutes ses formes, et enfin l'erreur de ceux qui nient la création, ou prétendent qu'elle est nécessaire, ou lui assignent un autre but que celui que Dieu lui a donné.

Ce premier chapitre, complété par cinq canons, est la base de toute la religion.

Sur la question des canons et des anathèmes à l'encontre de ces erreurs si radicales et de ceux qui les professent, une divergence se produisit de la part de plusieurs membres du concile. Ils estimaient que, l'Église n'ayant pas mission de juger ceux du dehors, les athées, les matérialistes, les panthéistes étaient en rupture trop manifeste avec elle pour être atteints par ses censures. Ce sentiment n'a pas prévalu et ne pouvait pas prévaloir. Les Pères ont répondu qu'il ne s'agissait point ici d'infidèles ni d'idolâtres, mais de sophistes baptisés, vivant, parlant et enseignant au milieu de la société chrétienne, et qui pour la plupart n'ont pas et se défendent d'avoir le caractère d'apostats publics et dénoncés. Il eût été anormal, au contraire, que des erreurs moins extrêmes fussent ensuite flétries par l'anathème, si celles-ci n'avaient porté d'abord le stigmate de la réprobation la plus solennelle. Disons que de grands serviteurs de Dieu avaient prévu, depuis plus de deux siècles, qu'il en serait ainsi, et qu'en particulier le vénérable Holzhauser, dans son commentaire sur l'Apocalypse, parlant du futur concile œcuménique, avait annoncé qu'il condamnerait l'athéisme et tous les athées.

Observez en outre, Messieurs, que les cinq canons dont nous venons de parler impliquent dans leur énoncé le caractère essentiellement contingent et relatif de toutes

ter. Omnia enim nuda et aperta sunt oculis ejus, ea etiam quæ libera creaturarum actione futura sunt.

les créatures, leur totale et inéluctable dépendance du créateur, et, à cause de leur fin très-excellente, la dignité suréminente de leur être, la grandeur de leur vie, l'importance de leurs actes, pareillement aussi l'action suprême et indispensable de la providence divine, attendu que la créature ne saurait parvenir à cette fin si elle n'est assistée de celui-là même qui la lui assigne. Rapprochez, dis-je, toutes ces données dans votre esprit; et vous aurez, dans ce premier chapitre, le fondement de la religion et la base même du christianisme. Comme il n'y a pas de vérité dans le monde qui ne suppose les trois vérités capitales de l'existence du Dieu vivant et personnel, de la réalité de la création et de l'état essentiel de l'être créé, enfin de la providence qui est l'action de Dieu sur toutes ses créatures; de même il n'y a pas d'erreur qui ne se réduise définitivement aux erreurs condamnées ici. Elles sont du moins le terme fatal et dernier où sont précipités les esprits qui s'égarent, le dernier mot de leur délire, l'adieu suprême qu'ils font à Jésus-Christ, à l'Église et à leur propre raison.

Je ne quitterai point ce chapitre, Messieurs, sans réitérer la recommandation que je vous ai faite autrefois à ce même sujet[1]. La notion exacte de Dieu, en tant qu'elle est du domaine de la connaissance surnaturelle ou même naturelle de l'homme, est le premier de tous les dépôts confiés à l'Église. La science propre du sacerdoce se nomme la théologie. Or, si la théologie est l'étude de toutes les opérations divines et de tous les rapports avec Dieu, elle est avant tout l'étude de Dieu lui-même, de l'être divin envisagé dans ses attributs et ses propriétés. Appliquez-vous donc avec prédilection à ce magnifique traité *De Deo*, tel que la théodicée chrétienne, à l'aide des lumières de la raison et des lumières de la foi, le présente à vos méditations. « On devient meil-

[1] Troisième Instruction synodale sur les erreurs du temps, § V, VII.

leur et meilleur encore, disait saint Augustin, en poursuivant un si grand bien, qu'on ne cherche que pour le découvrir, qu'on ne découvre que pour le chercher encore : car si la recherche conduit aux douceurs de la découverte, la découverte stimule à une nouvelle recherche plus avide » : *Melior meliorque fit quærens tam magnum bonum, quod et inveniendum quæritur, et quærendum invenitur; nam et quæritur ut inveniatur dulcius, et invenitur ut quæratur avidius* [1].

Procurez-vous à vous-mêmes, Messieurs, ces vives satisfactions, également profitables à votre science et à votre piété, et profitables aussi à votre ministère. Protégez par ces enseignements la foi de vos peuples ; protégez leur raison qui n'est pas moins attaquée que leur foi. Je le répète, la base du christianisme réside dans une saine théodicée : voilà pourquoi la bonne et véritable philosophie est le prélude indispensable de la science religieuse. Ce premier chapitre, que nous venons de développer, et qui paraît seulement un vestibule, est donc déjà un temple. Quand une fois ces fondements ont été posés dans les intelligences et dans les cœurs, des brèches pourront être faites aux murailles, des pierres pourront en être détachées ; mais l'édifice demeurera, puisque Dieu ne sera point éliminé de son temple : *templum Dei quod estis vos* [2], et les dommages seront tôt ou tard réparés.

Ch. II. ***De la révélation :*** **Définition de la puissance de la raison.**

XVIII. Dès que Dieu existe, et qu'il lui plaît de tirer des êtres du néant, c'est une nécessité qu'il les gouverne. Mais comme Dieu crée librement, la liberté aussi préside à l'exercice et aux lois de son gouvernement. Ne pouvant assigner à ses créatures qu'une fin sage et bonne, ni les diriger vers cette fin que par des moyens également sages et bons, il leur assigne pourtant la fin qu'il veut, et il choisit pour les y conduire les moyens qui lui plaisent.

[1] Aug., *De Trinit.*, L. XV, c. 2. — [2] I Corinth., III, 17.

Posé le dogme de la providence, il en fallait donc exposer l'histoire qui, par le fait, est aussi un dogme. C'est l'objet du second chapitre intitulé : De la révélation : *De revelatione*.

Mais, avant d'en venir à la révélation, le concile ne veut pas que l'on conteste à la nature intelligente sa sphère régulière et légitime. L'Église est ennemie de tous les excès. Elle a signalé, dès l'abord, le naturalisme, c'est-à-dire la nature exaltée illégitimement, comme le mal capital de notre époque; elle en combattra les applications multiples dans presque toute la suite des travaux du concile. Et voici qu'elle commence par venger cette même nature raisonnable contre ses détracteurs, et qu'elle frappe sur ces systèmes qui ont enlevé à la raison la puissance d'arriver, par le spectacle des choses que Dieu a faites, à la notion d'un Dieu créateur et maître de ces choses. Et ce pouvoir magnifique de la raison, l'Église l'affirme comme un dogme : *tenet et docet*, et elle porte l'anathème contre celui qui le nierait.

Le concile déclare donc que la raison humaine, par la lumière qui lui est naturelle, peut, au moyen des créatures, connaître avec certitude ce Dieu unique, qui est la fin de toutes choses. Car, ainsi que l'enseigne saint Paul[1], la créature de ce monde, c'est-à-dire, d'après saint Thomas, l'homme qui vit en ce monde et qui est l'abrégé du monde[2], sans sortir d'ailleurs de sa condition native et terrestre, perçoit ce qu'il y a d'invisible dans la divinité, par cela seul qu'il a l'intelligence des œuvres extérieures de Dieu. Le créateur a pourvu l'homme à cet effet d'une lumière suffisante, et, s'il use bien de cette lumière, c'est avec certitude qu'il peut connaître Dieu : *certo cognosci posse*, dit le concile. Ce n'est pas une conjecture plus ou

[1] Rom., I, 20. — [2] Cfr. S. Thom. in hunc loc.

moins hasardée, une opinion plus ou moins bien assise, encore moins un sentiment ou un instinct plus ou moins défini : c'est une vraie et pleine certitude, excluant tout doute raisonnable, et que la raison est en mesure de se justifier à elle-même, qu'elle peut même imposer à d'autres esprits par une argumentation régulière[1].

Condamnation indirecte ou implicite de l'ontologisme, du traditionalisme et du fidéisme.

XIX. Non pas que la raison ait de Dieu une vue directe : la pensée du concile à cet égard ne peut être méconnue : c'est pourquoi, encore qu'ils soient atteints indirectement, ni l'ontologisme d'une part, ni le traditionalisme et surtout le fidéisme de l'autre, ne sauraient tenir contre elle.

Le premier de ces systèmes donne trop à la puissance de la raison ; les deux autres ne lui donnent pas assez. La connaissance que nous avons de Dieu n'est point du tout une vue directe. A parler en rigueur, ce n'est pas même une vue : *Deum nemo vidit unquam*[2]. Et si parfois la pauvreté du langage humain conduit l'Écriture à employer ici le mot de « voir », comme on le lit au livre de la Sagesse, l'Esprit-Saint prend un tel soin d'y spécifier cette sorte de vision, d'en déterminer le mode et d'en montrer l'imperfection, qu'on ne saurait la confondre avec une vision véritable. C'est ainsi qu'il est dit : *A magnitudine speciei et creaturæ* COGNOSCIBILITER *poterit creator horum videri*[3]. Oui, disent les interprètes : *cognoscibiliter*, αναλογιος, par analogie, par comparaison, par proportion, par rapprochement, par illation : *per analogiam*, *comparationem*, *proportionem*, *collationem*, *illationem*[4]. C'est une notion que nous tirons du spectacle des créatures par une déduction rationnelle :

[1] Eadem sancta mater Ecclesia tenet et docet Deum, rerum omnium principium et finem, naturali humanæ rationis lumine e rebus creatis certo cognosci posse ; invisibilia enim ipsius a creatura mundi, per ea quæ facta sunt, intelliguntur (Rom., I, 20).

[2] I Joan., IV, 12. — [3] Sap., XIII, 5. — [4] Cornel. a Lap., in hunc loc.

c'est cela ; et pas autre chose. Mais, en somme, cela constitue une connaissance rigoureusement scientifique au sens où en Allemagne et en France on emploie aujourd'hui ce mot; et, dans l'ordre de la nature, cette connaissance est le plus riche trésor de notre intelligence[1].

Le concile, par sa définition, venge directement les droits de la raison méconnus par le naturalisme.

XX. J'ai dit que cette déclaration dogmatique des attributions de la raison imposait silence à divers systèmes d'école; mais, chose remarquable, c'est surtout le naturalisme qu'elle atteint, et contre lequel elle venge et rétablit les droits et les forces de la nature. Car, nous l'avons vu, Messieurs, le naturalisme ravale en fait bien au-dessous d'elle-même cette nature qu'il feint d'exalter en droit et qu'il proclame souveraine ; il en vient jusqu'à lui dénier, au moins dans l'être individuel, en qui seul pourtant elle a une existence réelle et personnelle, tout avenir, toute espérance, toute certitude, et finalement toute valeur morale. Au contraire, l'Église commence par affirmer et honorer la nature humaine, et particulièrement la raison qui en est le principal apanage. Ainsi en va-t-il toujours. La vérité seule est l'amie des hommes et des choses ; et l'erreur, comme l'iniquité, se mentant d'abord à elle-même, ment ensuite à ceux qu'elle séduit. Au lieu que le Christ est venu pour que les hommes aient la vie, et qu'ils l'aient avec plus d'abondance, toute hérésie, à plus forte raison toute doctrine incrédule et impie, est ce voleur qui ne vient et n'entre dans la maison que pour dérober, égorger et détruire[2]. Semblable à la fausse mère, peu lui importe que l'enfant meure, pourvu qu'elle en ait la moitié, pourvu surtout que la vraie mère n'ait plus pour enfant qu'un cadavre[3].

[1] Cfr. S. Thom. in Epist. ad Rom., c. I.

[2] Fur non venit nisi ut furetur et mactet et perdat. Ego veni ut vitam habeant et abundantius habeant. Joan., x, 10.

[3] III Reg., III, 26.

D'ailleurs, en rendant son jugement sur cette matière, l'Église ne sort point de son domaine. Car, encore qu'il s'agisse d'une doctrine qu'on peut appeler philosophique, cette doctrine n'en relève pas moins de l'autorité préposée au maintien de la religion naturelle comme de la religion révélée, d'autant que la première est le support nécessaire de la seconde. Enfin, le point de doctrine ici déclaré est positivement établi par les Écritures; et c'est sur l'autorité de l'Ancien [1] et du Nouveau Testament [2] que les Pères du Vatican ont assis leur définition comme leur anathème. Car, remarquez-le, Messieurs, ce n'est rien moins qu'un anathème qui est porté par l'Église contre les détracteurs des forces naturelles de la raison. C'est désormais un dogme de foi que « le Dieu unique et véritable, notre « créateur et notre maître, peut, au moyen des créatures, « être connu d'une façon certaine, par la lumière naturelle « de la raison humaine [3] ».

Dieu a fait en outre à l'homme une révélation surnaturelle.

XXI. Mais, si grand qu'il soit, ce don fait à la nature humaine n'épuisait pas la toute-puissance divine; il n'a même satisfait ni la sagesse ni la bonté de Dieu. Manifesté déjà par ses ouvrages, Dieu a voulu de plus se manifester lui-même, et nous découvrir directement le mystère intime de sa vie. La création, étudiée par les esprits les plus éclairés et les plus vigoureux, pendant la durée entière du genre humain, ne nous aurait jamais donné cette connaissance. Et non-seulement Dieu s'est ainsi déclaré à nous dans son fond, mais il nous a découvert tout un plan d'ensemble que son bon plaisir a éternellement décrété, et dans lequel nous entrons comme principaux intéressés. Si la création a été libre, il est clair que

[1] Sap., XIII, 5. — [2] Rom., I, 20.

[3] Si quis dixerit Deum unum et verum, Creatorem et Dominum nostrum, per ea quæ facta sunt, naturali rationis humanæ lumine certo cognosci non posse; anathema sit.

cette révélation gratuite l'a été très-éminemment. Favorable à la nature qu'elle élève à une perfection où elle était par elle-même incapable d'atteindre, elle n'était cependant exigée ni réclamée par rien de ce qui est dans la nature : ce qui doit s'entendre de la nature même angélique, et vraiment de toute nature créée ou créable. On pose en théologie la question de savoir si la nature, quelle qu'elle soit, et spécialement la nature humaine, eût pu par elle-même concevoir ou seulement entrevoir la possibilité de cette économie divine et de la destinée qu'elle apporte à l'homme.

Cette révélation a donc été de tout point surnaturelle : *attamen placuisse ejus sapientiæ et bonitati*, *alia eaque supernaturali via seipsum ac æternæ voluntatis suæ decreta humano generi revelare ;* surnaturelle dans son mode, puisque Dieu ne se servait pas ici de l'intermédiaire des choses créées, qui est son mode naturel de communication avec nous, mais nous parlait directement et personnellement ; surnaturelle aussi dans son objet, au moins dans son objet foncier et principal, puisque par là Dieu nous révélait précisément ce que la création ne nous disait pas de lui et n'était pas capable d'en dire, et en même temps tout un ensemble de desseins qu'il avait librement conçus, de décrets qu'il avait librement portés.

Enfin, cette révélation est un fait, et un fait primitif. Elle date des patriarches, et du premier de tous qui fut Adam ; elle s'est perpétuée par le ministère des prophètes ; et comme l'aurore aboutit au midi, elle a abouti à la révélation plénière du Christ, Fils éternel de Dieu, Verbe personnel du Père : *Multifariam multisque modis olim Deus loquens patribus in prophetis*, *novissime... locutus est nobis in Filio* [1].

[1] Hebr., I, 1, 2.

XXII. Sans doute cette lumière toute divine éclaire pour nous par surcroît bien des vérités inférieures, des vérités qui appartiennent à l'ordre naturel des rapports de la créature avec Dieu, et que dès lors la raison humaine, aidée du secours fidèle d'en haut, eût pu et dû connaître. Cela est vrai pour Adam innocent, qui fut du même coup divinement éclairé sur chacun des deux ordres. Cela est vrai pour l'homme déchu, à qui ce secours supplémentaire est devenu tellement utile, qu'on peut, à certains égards, le dire indispensable. C'est ce que le concile enseigne, en disant, avec saint Thomas, que la révélation surnaturelle, outre le bien qui lui est exclusivement propre, nous apporte celui de rendre la connaissance des vérités naturelles plus générale, plus prompte, plus assurée et plus pure d'erreur : *Huic divinæ revelationi tribuendum quidem est ut ea, quæ in rebus divinis humanæ rationi per se impervia non sunt, in præsenti quoque generis humani conditione ab omnibus expedite firma certitudine et nullo admixto errore cognosci possint.*

Cette révélation a secondairement pour objet plusieurs vérités même de l'ordre naturel.

Disons-le ici encore, Messieurs : singuliers prôneurs de la nature et de la raison, singuliers amis de l'humanité, ceux qui lui jalousent ce secours, prétendant qu'il est superflu, ou même qu'il nous déshonore ! Et par quoi le remplacer, grand Dieu ? Et sans lui, que devient le monde ? En vérité, l'on ne saurait faire un pas dans les voies de l'anti-christianisme, ni entendre une de ses maximes, sans reconnaître qu'il est surtout criminel de lèse-humanité, et que, fils de son père, il n'aspire qu'à mettre à exécution les complots de celui dont l'Écriture nous dit qu'il était homicide dès le commencement [1].

XXIII. Toutefois il importe ici d'éviter toute méprise. Ce secours dont nous venons de parler, si utile, si précieux

Mais l'objet essentiel de la révélation est strictement surnaturel.

[1] Vos ex patre diabolo estis, et desideria patris vestri vultis facere : ille homicida erat ab initio. Joann., VIII, 44.

qu'il soit, n'est pas du tout la raison première de la révélation surnaturelle, et ce n'est pas non plus ce qui en fait la vraie nécessité. Sa vraie nécessité est absolue, tandis que le secours qu'elle donne à la nature déchue n'est que moralement nécessaire, et aurait pu d'ailleurs se produire autrement. Ce qui rend la révélation surnaturelle purement et simplement nécessaire, c'est que, dans son infinie et toute gratuite bonté, Dieu a ordonné l'homme vers une fin surnaturelle, c'est-à-dire l'a appelé à une participation réelle et éternelle de biens si divins, qu'ils surpassent toute notre intelligence [1]. Dieu a voulu que l'homme le vît dans son essence, qu'il le possédât sans intermédiaire et entrât en société de sa propre béatitude ; en somme, il a voulu que l'homme fût dieu par participation, comme lui-même est Dieu par nature : *Maxima et pretiosa nobis promissa donavit, ut per hæc efficiamini divinæ consortes naturæ* [2].

Or, dès que Dieu daignait vouloir cela pour nous, il devenait indispensable qu'il nous manifestât son vouloir, et, pour cela, qu'il nous initiât à ses pensées éternelles, et nous enseignât les moyens de parvenir au terme désormais nécessaire de notre destinée : *Non hac tamen de causa revelatio absolute necessaria dicenda est, sed quia Deus ex infinita bonitate sua ordinavit hominem ad finem supernaturalem, ad participanda scilicet bona divina, quæ humanæ mentis intelligentiam omnino superant.*

En énonçant ici le fait et le dogme de l'élévation de l'homme à l'état surnaturel, les Pères du Vatican n'ont en vue que d'établir la nécessité de la révélation ; ils ont donc renvoyé les développements de cet important sujet à une autre constitution, déjà élaborée en grande partie, et dans laquelle doivent être rétablies la vérité et la pureté des dogmes chrétiens contre les altérations et les travestis-

[1] I Corinth., II, 9. — [2] II Petr., I, 4.

sements des modernes pseudo-philosophes ou pseudo-théologiens.

Mais, dès à présent, le concile a frappé de ses condamnations soit ceux qui nient que la révélation, au sens exprimé dans le précédent paragraphe, soit possible ou expédiente, soit ceux qui rejettent la possibilité de l'élévation de l'homme à un état de connaissance et de perfection supérieures à la nature, prétendant d'ailleurs que l'homme peut et doit de lui-même tendre et parvenir à la possession finale de toute vérité et de tout bien[1]. Ces questions de la possibilité, de l'existence, du caractère obligatoire, des avantages de toute sorte de notre vocation surnaturelle, ayant été la matière principale de nos précédentes instructions doctrinales, et les objections des adversaires y ayant été considérées et réfutées sous tous les aspects, nous ne pourrions y revenir qu'au prix de répétitions qu'il faut éviter.

La révélation divine est contenue dans l'Ecriture sainte et la tradition : définition concernant l'inspiration et l'interprétation de l'Ecriture.

XXIV. Pour compléter cette doctrine qui regarde la révélation, restait à dire où ce divin trésor est déposé et de quelles sources le fleuve de la lumière céleste et de la vie éternelle découle sur ce monde. Renouvelant les déclarations et les décrets du concile de Trente sur ce sujet, les Pères du Vatican enseignent que la révélation divine, c'est-à-dire, la somme des vérités surnaturellement révélées de Dieu, se trouve dans les saintes Écritures, et aussi dans les traditions non écrites, mais venues de la bouche du Christ ou de celle des apôtres inspirés, et arrivées jusqu'à nous comme de main en main : *continetur in libris scriptis, et sine scripto traditionibus quæ, ipsius Christi ore ab apostolis acceptæ, aut ab ipsis apostolis Spiritu sancto dictante quasi per manus traditæ, ad nos usque pervenerunt.* (Conc. Trid., sess. IV, Decret. de Can. Script.) Sans insister pour le moment sur la question de l'Église, dépositaire vivante, agissante et

[1] Cap. II, canones II, III et IV.

infaillible de toute la tradition, le concile se contente d'ajouter aux paroles des Pères de Trente une explication aussi lumineuse qu'opportune sur le caractère sacré et canonique des livres divins.

Car, ici comme partout, le naturalisme a tenté de faire son œuvre, et les protestants n'ont pas été seuls à subir son influence. Dans des vues de conciliation, excusables peut-être jusqu'à un certain point, mais imprudentes parfois jusqu'à la témérité, et trop humaines dans leur principe pour n'être pas stériles dans leurs résultats, des catholiques ont abaissé le niveau surnaturel de l'Écriture. Ils ont restreint l'inspiration, soit en elle-même, disant qu'elle peut consister uniquement dans une assistance négative et préservatrice ; soit dans son extension, disant, par exemple, qu'elle ne s'applique qu'aux vérités strictement reçues de la bouche de Dieu : *Hæc dicit Dominus... Dixit Jesus*, ou du moins qu'à ce qui intéresse directement la foi ou les mœurs ; qu'on peut dès lors ne pas admettre l'inspiration pour les livres historiques, lesquels, composés d'une façon humaine, sont devenus livres sacrés par le seul fait que l'Église, les ayant reconnus exempts d'erreur, les a insérés dans son canon ; et enfin qu'on peut à plus forte raison ne point l'étendre à toutes les parties de ces livres. C'est ce que le concile a déclaré faux et inadmissible [1], employant même l'anathème contre ces écarts coupables [2].

Finalement le concile, donnant encore plus de précision

[1] Eos vero Ecclesia pro sacris et canonicis habet, non ideo quod sola humana industria concinnati, sua deinde auctoritate sint approbati; nec ideo duntaxat quod revelationem sine errore contineant; sed propterea quod Spiritu sancto inspirante conscripti, Deum habent auctorem, atque ut tales ipsi Ecclesiæ traditi sunt.

[2] Si quis sacræ Scripturæ libros integros cum omnibus suis partibus, prout illos sancta Tridentina synodus recensuit, pro sacris et canonicis non susceperit, aut eos divinitus inspiratos esse negaverit; anathema sit.

au langage des Pères de Trente, répète que, dans tout ce qui regarde la foi et la morale chrétienne, il faut tenir pour vrai sens de l'Écriture celui que tient la sainte mère Église, juge suprême du sens véritable et de l'interprétation des saintes Écritures ; et que par conséquent toute interprétation contraire à ce sens, ou bien au consentement unanime des Pères, n'est jamais permise.

XXV. Étant donné le fait de la révélation surnaturelle, c'est la raison elle-même qui nous oblige d'y adhérer, et il n'y a rien qu'elle réclame de nous plus rigoureusement. De là le précepte de la foi.

Ch. III. *De la foi.* La foi à la parole de Dieu est commandée par la raison elle-même.

Assurément, s'il est une vérité pratique qui s'impose à l'esprit sans qu'on puisse ni sensément la discuter, ni légitimement s'y soustraire, c'est que Dieu étant le créateur de l'homme et par conséquent son maître, l'homme est, selon toute l'étendue de son être, dans une entière dépendance envers lui. Et ce que la raison nous crie non moins fortement, c'est qu'étant elle-même une créature, puisqu'elle n'est autre chose que la faculté divinement donnée à notre âme de connaître la vérité, elle est, par sa nature même, la sujette de cette vérité : de telle sorte que, s'il plaît à la vérité increée, qui est Dieu, de se révéler à l'homme d'une manière plus excellente et dans des proportions plus considérables qu'elle ne l'a fait en le créant, l'homme, sous peine de trahir et sa raison et sa conscience, doit soumettre à Dieu qui lui parle son intelligence et sa volonté, c'est-à-dire il lui doit pleine croyance et pleine obéissance : *Quum homo a Deo tanquam Creatore et Domino suo totus dependeat, et ratio creata increatæ veritati penitus subjecta sit, plenum revelanti Deo intellectus et voluntatis obsequium fide præstare tenetur.* « Combien il est indigne, observe saint Ambroise, que nous croyions au témoignage rendu par des hommes sur un autre homme, et que nous ne croyions pas au témoignage que Dieu se rend à lui-même » : *Quam*

indignum est humanis testimoniis de alio credamus, Dei oraculis de se non credamus[1] ! Ce serait une indignité, mais aussi et d'abord une absurdité. Et le bon sens est d'accord avec le concile pour dire anathème à qui prétendrait que la raison est tellement indépendante que la foi ne puisse lui être commandée de Dieu[2].

La foi, quoique raisonnable, est avant tout surnaturelle, et repose sur l'autorité infaillible de Dieu.

XXVI. Cependant, pour raisonnable et obligatoire que soit notre adhésion à la vérité révélée, elle n'est et ne saurait être l'œuvre propre de notre esprit, non plus que celle de notre volonté. Nous employons ici notre nature et nous ne saurions nous passer d'elle; mais si elle était seule à agir, elle ne suffirait pas à l'acte demandé. Il faut que Dieu intervienne et la revête d'une force supérieure non-seulement à celle qu'elle a, mais à toutes celles qu'elle peut avoir.

L'homme tout entier étant appelé à vivre d'une vie surnaturelle, la grâce dès lors doit s'ajuster à toutes ses facultés. Et de même que, dans la nature, nos actes sortent régulièrement des puissances qui leur sont analogues et qui sont permanentes dans l'âme, de même aussi Dieu crée en nous une habitude et une puissance surnaturelle, une vertu spéciale et divine qui, perfectionnant tout ensemble notre intelligence et notre volonté, devient le principe régulier de nos actes de foi, comme notre raison est le principe de nos pensées et de nos raisonnements, comme notre volonté est le principe de nos résolutions et de nos vouloirs.

L'Église enseigne donc que la foi est une vertu d'en haut, dépassant nos puissances naturelles de toute la supériorité que la grâce a sur la nature, et nous rendant capables d'adhérer à la révélation comme il convient : *credere sicut oportet*, c'est-à-dire de croire à la parole de

[1] S. Ambros., *De Abrah.*, L. I, c. 3. — [2] Cap. III, canon I.

Dieu d'une manière digne de Dieu, salutaire pour l'âme et méritoire du ciel.

Car, ce qui décide ici l'adhésion, ce qui en est la cause formelle, comme on dit en théologie, ce n'est pas et ce ne peut jamais être une évidence que la raison nous donne de la vérité proposée, mais bien l'autorité de Dieu lui-même qui nous la propose. C'est là, ainsi que le définit le deuxième canon attenant à ce chapitre, le caractère essentiel et spécifique de la foi; et quiconque prétendrait en substituer un autre, détruirait complétement la notion de la foi chrétienne, et encourrait la note d'hérésie[1]. Sur le témoignage de Dieu, nous tenons pour certain et affirmons ce que Dieu dit, précisément parce qu'il le dit, et que lui qui nous parle est de tout point infaillible. D'où vient que la foi est, par elle-même et avant tout, un appui immédiat qu'il nous est donné de prendre sur l'inerrance absolue de Dieu; et c'est par voie de conséquence, mais de conséquence inévitable, qu'elle est une participation réelle de notre intelligence à sa lumière personnelle et essentielle, une communion au Verbe dans lequel Dieu se connaît et se dit lui-même, dans lequel et par lequel il connaît toutes choses et dit toutes celles qu'il lui plaît de dire. Telle est la sublime et importante doctrine que les Pères du Vatican établissent au début de ce troisième chapitre, en quelques mots aussi pleins quant à leur substance qu'ils sont courts dans leur énoncé : *Hanc vero fidem, quæ salutis humanæ initium est, Ecclesia catholica profitetur virtutem esse supernaturalem qua, Dei aspirante et adjuvante gratia, ab eo revelata vera esse credimus, non propter intrinsecam rerum veri-*

[1] Si quis dixerit fidem divinam a naturali de Deo et rebus moralibus scientia non distingui, ac propterea ad fidem divinam non requiri ut revelata veritas propter auctoritatem Dei revelantis credatur; anathema sit. Cap. III, canon II.

tatem naturali rationis lumine perspectam , sed propter auctoritatem ipsius Dei revelantis qui nec falli nec fallere potest.

Elle repose en même temps sur des motifs de crédibilité qui sont à la portée de tous.

XXVII. Mais pour mieux préparer nos âmes à cette foi nécessaire , sans laquelle il n'y a pas de salut à espérer, puisqu'elle est le principe même de nos rapports surnaturels avec Dieu, et le germe de cette vision intuitive en laquelle consiste l'éternelle béatitude ; pour que notre raison, affaiblie par la chute et désormais prompte à s'effrayer de tout ce qui porte le caractère du divin , puisse néanmoins paisiblement et suavement se laisser prendre et emporter sur ces hauteurs si éloignées de son lieu d'origine ; pour qu'en se surmontant lui-même, ce qui renferme ordinairement un sacrifice à cause de la sublimité et de l'obscurité relative des dogmes que Dieu lui enseigne, l'esprit humain puisse se rendre compte que ce sacrifice est juste et avantageux : à cause de cela, Dieu ne s'est pas borné à agir intérieurement sur nous par des illuminations , des impulsions et des assistances toutes divines. Il a encore entouré sa révélation d'une splendeur de crédibilité humaine qui, au jugement même de la raison, ne peut être produite que par lui seul. De sorte que cette révélation nous arrive signée d'un nom divin et marquée d'un sceau qu'on ne peut ni méconnaître ni contrefaire

Cette splendeur, cette signature, ce sceau inimitable, ce sont certains faits surnaturels, particulièrement les miracles et les prophéties, qui, ne pouvant évidemment procéder que de la toute-puissance et de la science infinie de Dieu, attestent par là même son intervention personnelle et deviennent pour nous la confirmation de ses dires. Moyens merveilleux et adorables, puisque ces signes, étant exclusivement divins, sont en même temps éminemment populaires, et que tous, jusqu'au plus petit et au plus faible, peuvent très-facilement reconnaître que le seul Tout-Puissant est

capable de les opérer : *Ut nihilominus fidei nostræ obsequium rationi consentaneum esset, voluit Deus cum internis Spiritus sancti auxiliis externa jungi revelationis suæ argumenta, facta scilicet divina, atque imprimis miracula et prophetias quæ, cum Dei omnipotentiam et infinitam scientiam luculenter commonstrent, divinæ revelationis signa sunt certissima et omnium intelligentiæ accommodata.*

Acharnement du naturalisme contre ces motifs de crédibilité ; définition du concile sur la valeur des miracles.

XXVIII. Or, parce que ces motifs de crédibilité sont ce qui donne à la révélation surnaturelle ses entrées dans la raison et sa place dans l'histoire, on ne peut dire avec quel acharnement le naturalisme s'en est déclaré le contempteur et l'adversaire.

Dieu ayant entrepris de fonder une Église, et une Église catholique où tout le genre humain serait appelé à entrer, il fallait que son œuvre eût un cachet de notoriété qui la posât au nombre des faits sociaux, humanitaires, universels. Le christianisme se trouvant revêtu de ce caractère, que n'a-t-on pas inventé dans le camp ennemi pour réduire la religion, et d'abord la foi, aux proportions d'une affaire intérieure et privée, se traitant dans le secret de la conscience qui en serait le seul juge comme le seul témoin, et nullement susceptible d'être traitée ailleurs, sous peine de violer à la fois et la dignité de Dieu et la liberté de l'homme? On a voulu que l'expérience intime, un certain goût de l'âme, une inspiration personnelle, fût la seule cause légitime et décisive de la foi. Et comme les faits surnaturels, patents, manifestes, publics, apportaient un démenti flagrant à cette théorie, tous les moyens ont été bons pour en infirmer la réalité historique. Ou bien on les a dénaturés par des explications dans lesquelles on se condamnait soi-même à dévorer l'absurde ; ou bien, en les admettant, on en a décliné la valeur probante.

La question était si importante, les fondements même du christianisme étaient tellement en cause, que le concile a

dû suivre pas à pas ces misérables subterfuges. Il a donc déclaré hérétiques : premièrement quiconque, confondant la foi divine avec la science qu'on peut naturellement avoir des vérités et des lois morales, prétend que, pour faire acte de foi divine, il n'est pas nécessaire de croire à la révélation précisément à cause de l'autorité de Dieu qui révèle; secondement, quiconque affirme que la révélation divine ne peut pas être rendue croyable au moyen de signes extérieurs, mais que la foi doit naître dans chaque âme de la seule expérience intime et de l'inspiration personnelle; troisièmement, quiconque ose dire que le miracle est impossible, et que tout ce qui est présenté comme tel, même dans l'Écriture, doit être relégué au nombre des fables et des mythes ; ou bien que le miracle n'étant jamais de nature à être certainement connu et constaté, on n'en peut tirer une preuve valable de l'origine divine de la religion chrétienne [1].

Après cela, comme la révélation date du commencement des choses, les Pères déclarent que là aussi est la première date de ces faits divins dans l'histoire, et qu'ils n'ont manqué à aucune des formes que la religion, toujours unique dans son essence, dans son principe et dans son but, a dû successivement revêtir dans le cours des âges pour le plus grand bien de l'humanité. On peut même dire que des patriarches à Moïse, et de Moïse à Jésus-Christ et aux apôtres, leur éclat et leur force ont été grandissant toujours [2].

La foi n'est point un mouvement aveugle, bien au contraire, encore qu'elle procède essentiellement d'une inspiration divine ; et elle reste libre malgré la force des arguments qui l'appuient.

XXIX. Ainsi, la foi n'est pas, comme on l'a dit chez nous, un acte spontané, irréfléchi, aveugle de l'intelligence, un

[1] Cap. III, can. II, III, IV.

[2] Quare tum Moyses et Prophetæ, tum ipse maxime Christus Dominus multa et manifestissima miracula et prophetias ediderunt; et de Apostolis legimus : Illi autem profecti prædicaverunt ubique, Domino cooperante et sermonem confirmante sequentibus signis. Marc., XVI, 20.

acte qui provient plus ou moins de l'émotion de la sensibilité et de l'enthousiasme du cœur, mais qui appartient exclusivement à la période de notre enfance intellectuelle et sert de prélude aux actes rationnels proprement dits. Sans doute, s'il est question de cette virilité que saint Paul nomme « la plénitude de l'âge parfait du Christ[1] », et qui, en attendant qu'elle constitue notre béatitude céleste, est déjà l'objet de nos aspirations et de nos espérances ; à ce point de vue, il est vrai que la foi, dont nous vivons tous ici-bas, est réellement un état de préparation et d'enfance [2]. Mais c'est confondre les ordres les plus distincts et brouiller toutes les notions, que de faire de ce prélude déjà divin de la vision béatifique, le prélude d'un développement humain et terrestre de notre intelligence : de telle sorte que la philosophie de nos docteurs profanes devienne le dernier terme, l'épanouissement et comme le triomphe suprême de la théologie chrétienne. Tandis qu'en vérité le développement le plus parfait de la raison naturelle, et partant de la philosophie qui y correspond, ne suffit pas même à nous donner accès dans l'ordre du vrai surnaturel, ni conséquemment à nous découvrir la lumière la plus élémentaire de la théologie. « Si « quelqu'un, dit le Sage, est consommé en savoir parmi « les enfants des hommes, mais que la sagesse divine soit « absente de lui, il ne sera compté pour rien » : *Nam et si quis erit consummatus inter filios hominum, si ab illo abfuerit sapientia tua, in nihilum computabitur*[3].

La foi, chez les chrétiens, implique donc toujours et indispensablement la raison ; elle l'implique comme puissance en tous ceux qui en reçoivent la vertu infuse par le baptême, puisque les êtres raisonnables sont seuls capables de ce sacrement ; elle l'implique comme acte chez tout adulte qui fait acte de foi. Notre concile de Périgueux a

[1] Ephes., IV, 13. — [2] I Corinth., XIII, 11, 12. — [3] Sap., IX, 6.

longuement expliqué ces choses [1]. L'acte de foi chrétienne est donc réellement rationnel, et c'est une nécessité qu'il le soit; il l'est, ou il n'est rien.

Et pourtant, répétons-le, ce n'est pas de là qu'il tire sa nature propre et son caractère spécifique, car alors il ne sortirait évidemment pas de l'ordre naturel. Cet acte prend son caractère et son espèce du principe tout divin qui donne à l'âme la force de le produire, à savoir l'illumination et l'inspiration intérieures du Saint-Esprit ; il les prend également de la source divine où il aboutit, à savoir la parole révélée de Dieu, ou plutôt Dieu lui-même qui parle personnellement. C'est ce qui rend essentiellement surnaturelle cette vertu théologale de foi, bien qu'elle ne puisse passer à l'état d'acte sans le concours actif de la raison.

Et de là vient aussi que cette foi, prise en elle-même, et alors qu'elle n'a pas cette plénitude et cette vigueur qui la font « opérer dans la charité », comme parle saint Paul [2], demeure néanmoins un don de Dieu ; et l'âme qui, ayant perdu la grâce sanctifiante sans perdre la foi, accomplit un acte de cette vertu, fait par là même un acte surnaturellement bon et se référant au salut, quoique, vu l'état de péché où elle se trouve, elle n'en doive pas recevoir la récompense dans le ciel. Un tel acte suppose encore dans l'âme une racine de vie divine : il suppose du côté de Dieu une grâce actuelle et déjà très-élevée et très-forte ; il suppose du côté de l'homme un consentement et un concours librement donnés à cette grâce, et une véritable obéissance rendue à Dieu. D'où vous voyez qu'étant nécessairement rationnel, l'acte de foi est nécessairement libre aussi.

Que de choses, Messieurs, dans ce paragraphe, encore imparfaitement expliqué ! *Licet autem fidei assensus nequa-*

[1] Concil. Petrocor., Tit. I, c. IV.

[2] Fides quæ per charitatem operatur. Galat., VI, 5.

quam sit motus animi cæcus, nemo tamen evangelicæ prædicationi consentire potest, sicut oportet ad salutem consequendam, absque illuminatione et inspiratione Spiritus sancti, qui dat omnibus suavitatem in consentiendo et credendo veritati (Synd. Araus., II, can. 7). *Quare fides ipsa in se, etiamsi per charitatem non operetur, donum Dei est; et actus ejus est opus ad salutem pertinens, quo homo liberam præstat ipsi Deo obedientiam, gratiæ ejus, cui resistere posset, consentiendo et cooperando.*

Le cinquième canon de ce chapitre nous met en face d'une école qui a nié cette liberté de l'acte de foi, prétendant que l'adhésion de l'homme à la prédication évangélique résultait nécessairement de la force des arguments qui l'appuient.

L'analyse de l'acte de foi, telle que nous l'avons présentée, prouve que cette doctrine est fausse jusqu'à l'absurde. D'ailleurs, comment la concilier avec les Écritures? Car si cet acte n'est pas libre, à quel titre pourrait-il être la matière d'un commandement, la source d'un mérite et, pour qui s'y refuse, la cause d'un châtiment éternel : ce qu'il est manifestement d'après les saintes lettres [1]? Voilà pourquoi cette assertion est désormais taxée d'hérésie, comme aussi l'autre opinion de certains théologiens allemands qui, renouvelant l'erreur naturaliste des Pélagiens, prétendent que la grâce, nécessaire, il est vrai, pour que la foi soit vive, parfaite, agissante et méritante, ne l'est pas pour produire soit l'habitude, soit les actes de la foi informe : *Si quis dixerit assensum fidei christianæ non esse liberum, sed argumentis humanæ rationis necessario produci; aut ad solam fidem vivam, quæ per charitatem operatur, gratiam Dei esse necessariam; anathema sit* [2].

[1] Euntes in mundum universum prædicate evangelium omni creaturæ. Qui crediderit .. salvus erit; qui vero non crediderit, condemnabitur. Marc., XVI, 15, 16. — [2] Cap. III, canon V.

Étendue de l'objet de la foi divine et catholique.

XXX. Après avoir ainsi déclaré la nature de la foi et sa raison formelle ; les preuves toutes divines dont la révélation se présente entourée et qui rendent la foi accessible et facile à tous ; puis enfin son principe tout surnaturel, lequel n'exclut de l'habitude ou de l'acte qu'il produit ni la raison, ni la liberté, mais plutôt les y implique d'une façon nécessaire : il fallait ultérieurement déterminer l'objet propre et précis de cette foi et l'étendue qu'elle doit avoir.

Or, le concile enseigne que, de foi divine et catholique, nous devons croire toutes les vérités qui, étant contenues dans la parole de Dieu écrite ou traditionnelle, nous sont proposées à croire comme divinement révélées, soit que l'Église d'ailleurs nous les propose par un jugement solennel ou par son magistère ordinaire et universel : *Porro fide divina et catholica ea omnia credenda sunt, quæ in verbo Dei scripto vel tradito continentur, et ab Ecclesia sive solemni judicio sive ordinario et universali magisterio tanquam divinitus revelata credenda proponuntur.*

Vous savez, Messieurs, la différence que met la théologie entre la foi divine et la foi catholique. Non que la foi puisse n'être pas unique : elle l'est toujours dans sa nature, dans son principe, dans ses motifs, dans son objet final. Mais on l'appelle divine quand elle a pour objet un point quelconque de la révélation, et on la nomme catholique quand elle se rapporte à une doctrine révélée, et, comme telle, définie solennellement, ou du moins explicitement et généralement proposée aux fidèles par l'Église.

Ainsi, vous le voyez, pour qu'une proposition soit de foi catholique, il n'est pas nécessaire qu'elle ait été formulée comme de foi par une constitution dogmatique du saint-siége, ou par un décret ou canon du concile œcuménique. C'est assez qu'elle soit enseignée comme appartenant à la révélation par l'autorité ordinaire du corps

entier des pasteurs, ce corps entier constituant la plénière autorité doctrinale de l'Église, laquelle n'a nul besoin d'être assemblée en concile pour jouir du privilége de l'infaillibilité dans son enseignement.

Quelle leçon à méditer pour tant d'esprits ou mal instruits ou téméraires qui, plus souvent aujourd'hui que jamais, s'estiment libres de tenir ou même de professer des opinions particulières opposées à la doctrine générale de l'Église, tant qu'une sentence formelle ne les a pas solennellement condamnées! Comme si cette sentence suprême n'était pas toujours la constatation et la répression d'un écart par rapport à la doctrine préexistante de la foi!

La foi étant de nécessité absolue pour tous a été facilitée à tous.

XXXI. Enfin cette foi surnaturelle est nécessaire à tous, non-seulement de nécessité de précepte, mais de nécessité de moyen. Il est aussi impossible d'entrer dans l'ordre de la grâce, de vivre de la vie divine et de compter parmi les enfants de Dieu sans la foi, qu'il est impossible de vivre de la vie humaine et d'avoir rang parmi les hommes sans une âme raisonnable. Nul n'est justifié, nul n'est dans l'ordre voulu de Dieu pour l'humanité, nul n'est vivant devant lui et agréable à ses yeux, que par la foi. Et si, même après l'avoir eue, on la perd, et qu'on meure sans l'avoir recouvrée, si l'on sort de ce monde sans elle, on est inévitablement exclu du royaume de Dieu, et éternellement privé de voir son visage et d'habiter en sa société : *Quoniam vero sine fide impossibile est placere Deo et ad filiorum ejus consortium pervenire ; ideo nemini unquam sine illa contigit justificatio, nec ullus, nisi in ea perseveraverit usque in finem, vitam æternam assequetur.*

Mais justement parce qu'il s'agit ici pour tous d'une question de vie ou de mort éternelle, Dieu, riche en miséricorde, a voulu multiplier les facilités offertes à tous. Il a donc établi un moyen toujours présent, toujours vivant, toujours actif, toujours puissant, s'accommodant à tous

les temps, à tous les lieux, à tous les esprits, à tous les caractères, et réalisant pratiquement pour nous cette multiplicité d'avenues qui, selon l'Écriture, donnent accès dans le sanctuaire de la sagesse : *Multiplicationem ingressus illius quis intellexit* [1].

Le grand moyen extérieur pour parvenir à la foi, c'est l'Église.

XXXII. Le moyen qui permet à tous de juger facilement où est la vraie foi, d'y soumettre leur esprit et leur cœur, et d'y persévérer jusqu'à la fin, c'est l'Église.

Dieu, par son unique et bien-aimé fils Jésus, a fondé l'Église ici-bas, et il l'a enrichie de tels dons, gratifiée de tels priviléges, illustrée de tels caractères, que tout le monde peut aisément la voir et la reconnaître pour la gardienne et la maîtresse unique du dépôt de la révélation. A la seule Église catholique, en effet, appartient le trésor immense et merveilleux des faits divins, des miracles surtout et des prophéties, qui portent jusqu'à l'évidence la crédibilité des mystères qu'elle propose, des dogmes qu'elle enseigne, des grâces qu'elle dispense, des promesses qu'elle fait. *Ut autem officio veram fidem amplectendi, in eaque cunctanter perseverandi satisfacere possemus, Deus per Filium suum unigenitum Ecclesiam instituit, suæque institutionis manifestis notis instruxit, ut ea tanquam custos et magistra verbi revelati ab omnibus posset agnosci. Ad solam enim catholicam Ecclesiam ea pertinent omnia quæ ad evidentem fidei christianæ credibilitatem tam multa et tam mira divinitus sunt disposita.*

Il y a plus : l'Église qui porte ces signes divins et les étale au monde, elle est par elle-même un signe divin aussi, et peut-être le plus frappant de tous, par le seul fait si prodigieux et si incontestable de son étonnante propagation, de sa sainteté constante et éminente, de sa fécondité inépuisable à produire toutes sortes de biens, de son unité

[1] Eccli, I, 7.

s'épanouissant en universalité, de son universalité se maintenant dans l'unité, et enfin de cette stabilité invincible qui défie depuis dix-neuf siècles les efforts conjurés, incessants et furieux de l'enfer et de l'innombrable armée qu'il recrute parmi nous. Étant donc munie d'arguments divins pour prouver tout ce qu'elle avance, l'Église est encore sa preuve à elle-même; et quiconque la voudra étudier de bonne foi, et dans son origine, et dans son histoire, et dans cette immuabilité qu'elle conserve en traversant tout ce qui change, sera forcé de convenir qu'elle est elle-même un grand motif de crédibilité, et qu'elle porte avec elle l'irréfragable témoignage de sa divine légation. *Quin etiam Ecclesia per se ipsa, ob suam nempe admirabilem propagationem, eximiam sanctitatem et inexhaustam in omnibus bonis fœcunditatem, ob catholicam unitatem, invictamque stabilitatem, magnum quoddam et perpetuum est motivum credibilitatis et divinæ suæ legationis testimonium irrefragabile.*

De là vient que l'Église est en ce monde tout ce que les prophètes avaient annoncé qu'elle serait : « un signe levé « au milieu des nations [1]; la montagne préparée sur le « sommet des monts, pour être le rendez-vous des peuples [2]; « la cité de Dieu ayant ses fondements sur les montagnes « saintes [3]; la sagesse qui se fait entendre dehors sur tous « les sommets, le long de tous les sentiers, parlant auprès « des portes de la cité et au seuil même des maisons [4] ». Elle invite, elle appelle à elle ceux qui n'ont pas encore le bonheur de croire; elle confirme et consolide la foi de ses fils. Elle témoigne, elle affirme, elle démontre, elle explique; elle donne des garanties, elle fournit des gages, elle fonde des certitudes; elle pose dans les âmes des principes absolus, et assied les âmes elles-mêmes sur des fondements qu'au-

[1] Isa., XI, 12. — [2] *Ibid.*, II, 2. — [3] Ps. LXXXVI, 1. — [4] Prov., I, 21; VIII, 1, 2, 3.

cune puissance humaine ou infernale n'a le secret d'ébranler : *Quo fit ut ipsa, veluti signum levatum in nationes, et ad se invitet qui nondum crediderunt, et filios suos certiores faciat, firmissimo niti fundamento fidem quam profitentur.*

A ce moyen extérieur se joint un secours d'en haut, qui attire les âmes à la foi et les y confirme.

XXXIII. A ce témoignage extérieur se joint un secours efficace provenant de la vertu d'en haut. Dieu est le coopérateur et, si j'ose dire, le complice fidèle de son Église en cette œuvre de l'appel et du recrutement des âmes sous la bannière de la foi et du salut. Sa grâce va chercher dans leur exil et dans leur nuit tous ceux qui ne croient pas encore, les excitant, les aidant pour qu'ils puissent venir à la connaissance de la vérité. Et quant à ceux qu'il a déjà transportés des ténèbres dans le royaume de son admirable lumière, il a pour eux des grâces d'affermissement afin qu'ils persévèrent dans cette même lumière ; il les contient, les défend, les protége, ne manquant jamais qu'à celui qui lui manque et ne délaissant que ceux qui s'obstinent à l'abandonner : *Cui quidem testimonio efficax subsidium accidit ex superna virtute. Etenim benignissimus Dominus et errantes gratia sua excitat atque adjuvat ut ad agnitionem veritatis venire possint ; et eos, quos de tenebris transtulit in admirabile lumen suum, in hoc eodem lumine, ut perseverent, gratia sua confirmat, non deserens nisi deseratur.*

C'est ainsi, Messieurs, que les Pères du Vatican renouvellent la doctrine des Pères de Trente [1], et qu'ils en tirent une conclusion d'une importance capitale pour les hommes de notre temps.

Condition différente du catholique et du non-catholique quant au droit de douter.

XXXIV. Trop souvent les chrétiens de ce siècle ont été enclins à méconnaître la portée des engagements et l'étendue des conséquences de leur baptême. Facilement ils se sont persuadé qu'il leur était loisible de se replacer intel-

[1] Conc. Trid., sess. VI, cap. 5, 11, 13. – S. Aug., de natur. et grat. cont. Pelag. c. 26.

lectuellement dans un état de doute absolu, à l'effet de former de nouveau leur conviction sur la vérité ou la fausseté du christianisme et de ses enseignements. C'est là une erreur profonde et qui ne tend à rien moins qu'à innocenter le retour à l'infidélité. A cet égard, tout autre est la condition de ceux qui, ayant reçu le don céleste de la foi, adhèrent à la vérité catholique, et la condition des infortunés qui, par le malheur de leur naissance ou par d'autres causes, se trouvent engagés dans une religion fausse.

Ceux-ci, en effet, peuvent et doivent douter de la vérité de leur croyance et de la sûreté de leur voie. Les arguments extérieurs d'une part, la lumière et les mouvements intimes de la grâce de l'autre, les excitent à ce doute qui est pour eux un commencement de délivrance et un premier pas vers la pure clarté du salut. Dès que le doute devient sérieux, il les oblige à un examen plus sérieux encore ; et ils doivent à Dieu, ils se doivent à eux-mêmes de chercher et de prier jusqu'à ce qu'ils aient trouvé ; et, dès qu'ils ont trouvé, ils sont tenus de changer leur croyance.

Le catholique, au contraire, né de Dieu et de l'Église, assisté par la grâce intérieure de l'un et par le magistère extérieur de l'autre, n'a jamais et ne saurait avoir aucune raison valable de changer sa croyance, ou même de suspendre son adhésion totale soit à l'ensemble des vérités révélées, soit à quelqu'une d'entre elles, sous prétexte qu'il veut en obtenir d'abord la démonstration rationnelle et la conviction scientifique. Dans le domaine de la foi, les investigations de l'esprit, permises, conseillées, parfois même commandées au chrétien, ne peuvent jamais prendre pour point de départ un doute réel. Si l'on objecte, dit saint Thomas, que beaucoup de ceux qui ont la foi n'entendent pas pleinement les points proposés à leur croyance, ils entendent cependant qu'il est nécessaire de les croire, et

qu'il n'est nullement permis d'en dévier[1]. Et qu'on ne voie point là une dépression et un servage de la raison dans les fidèles. Car, dans l'acte de foi, indépendamment de la certitude des motifs de crédibilité, la cause qui détermine l'adhésion de la volonté et de l'intelligence n'est autre que la vérité première elle-même, c'est-à-dire Dieu, souverainement véridique. Or, la véracité divine offre plus de garantie que la lumière de l'intellect humain : c'est pourquoi, quant à la fermeté de l'adhésion, la foi s'appuie sur une plus grande certitude que n'est la certitude de la science et de la compréhension intellectuelle. Ainsi parlent les maîtres de la doctrine[2]. Revenir au doute, en vue de parvenir scientifiquement à la vérité, ne serait donc point un mouvement de progrès, mais de recul, en même temps que ce serait un commencement d'apostasie et un acheminement vers l'enfer. *Quocirca minime par est conditio eorum qui, per cœleste fidei donum catholicæ veritati adhæserunt, atque eorum qui, ducti opinionibus humanis, falsam religionem sequuntur; illi enim qui fidem sub Ecclesiæ magisterio susceperunt, nullam unquam habere possunt justam causam mutandi aut in dubium fidem eamdem revocandi.* Le saint concile a jugé ce point de si grande conséquence, qu'il a trouvé à propos de l'appuyer par un anathème : « Si quelqu'un dit que la condition des « fidèles ne diffère pas de la condition de ceux qui ne sont

[1] Etsi non omnes habentes fidem plene intelligant ea quæ proponuntur credenda, intelligunt tamen ea esse credenda, et quod ab eis nullo modo est deviandum. S. Th., 2, 2, q. 8, a. 4 ad 2.

[2] Certitudo (subjectiva) fidei, est ex firma adhæsione ad id quod creditur. In his ergo quæ per fidem credimus, ratio voluntatem inclinans est ipsa veritas prima, sive Deus cui creditur, quæ habet majorem firmitatem quam lumen intellectus humani.... et ideo fides habet majorem certitudinem, quantum ad firmitatem adhæsionis, quam sit certitudo scientiæ et intellectus. S. Thom., 3, dist. 23, art. q. 2, a. 2, sol. 3; S. Bonavent., 3, dist. 23, art. 1, q. 4.

« pas encore parvenus à l'unique véritable religion : de « telle sorte que les catholiques, après avoir embrassé la « foi sous la conduite de l'Eglise, puissent suspendre leur « assentiment et remettre cette foi en doute jusqu'à ce « qu'ils aient acquis la démonstration scientifique de la « crédibilité et de la vérité de la foi ; qu'il soit ana- « thème [1]. »

Ce beau chapitre, à l'exemple de quelques-uns du concile de Trente, se termine par un élan de gratitude et de piété. C'est bien le lieu, en effet, Messieurs, de nous exciter nous-mêmes et d'exciter les âmes à bénir Dieu de ce don inestimable de la foi et de tous les biens qu'il nous apporte. Appliquons-nous à le faire apprécier et goûter par les peuples, en ces temps malheureux où la foi catholique est si méconnue, si calomniée et par suite si méprisée. Appelés à de si glorieuses destinées, puissions-nous ne négliger point un si grand salut ; mais, ayant les yeux attachés sur Jésus, l'auteur et le consommateur de la foi, professons inébranlablement notre espérance en ses promesses : *Quæ cum ita sint, gratias agentes Deo Patri qui dignos nos fecit in partem sanctorum in lumine, tantam ne negligamus salutem ; sed aspicientes in auctorem fidei et consummatorem Jesum, teneamus spei nostræ confessionem indeclinabilem.*

Chapitre IV. *De la foi et de la raison.* Distinction de deux ordres de connaissance, et excellence de l'ordre de la foi.

XXXV. Dès là qu'il existe deux ordres distincts de connaissances, et que ces deux ordres se rencontrent en fait dans le même sujet, c'est-à-dire dans l'homme croyant et raisonnable, il s'ensuit qu'il y a des rapports mutuels entre l'un et l'autre de ces ordres. Le chapitre quatrième intitulé : « De la foi et de la raison », établit donc le caractère distinct et le rapport réciproque de l'une et de l'autre.

Les deux ordres dont il s'agit sont distincts non-seule-

[1] Cap. III, can. VI.

ment par leur principe, mais par leur objet : leur principe, puisque le principe de la connaissance naturelle est la raison humaine, et que la foi divine est celui de la connaissance surnaturelle ; leur objet, puisque dans l'un nous atteignons seulement les vérités de l'ordre qui nous est propre, et que dans l'autre nous commençons de saisir des secrets naturellement cachés à toutes les créatures, fût-ce les anges; des secrets que par conséquent Dieu seul peut nous apprendre.

Et remarquez, Messieurs, que ce double principe et ce double objet de connaissance est dogmatiquement affirmé ici, comme étant conforme au sentiment perpétuel de l'Église catholique : *Hoc quoque perpetuus Ecclesiæ catholicæ consensus tenuit et tenet, duplicem esse ordinem cognitionis, non solum principio sed objecto etiam distinctum.*

Il est donc de foi que le christianisme, loin de rien retrancher de l'homme, ajoute à ses facultés. Tandis que ce qu'il trouve en nous ne constitue jamais que des hommes, l'appoint qu'il nous apporte nous fait entrer en participation de l'être divin. Au lieu d'un amoindrissement, c'est donc au contraire un immense accroissement de notre nature.

On célèbre ces inventeurs qui trouvent le moyen d'étendre la portée de nos organes physiques. Qu'un télescope nouveau, plus puissant que les anciens, vienne à être découvert, c'est dans tout le monde savant une explosion de joie et un concert de louange; on a le sentiment d'un grand service rendu, et l'on ne marchande pas la gratitude. Mettons que ce soit là le principe d'un grand progrès dans la science de l'astronomie ou de la mécanique céleste, et qu'on y prenne occasion de mieux comprendre le système général du monde : il y a là un précieux accroissement que nous aimons à reconnaître. Mais alors, comment apprécier celui que le christianisme nous offre et nous

procure ? Car ici ce ne sont plus les yeux du corps dont la portée se trouve augmentée; ce n'est plus dans l'ordre créé qu'il nous est désormais permis de pénétrer plus profondément, c'est dans l'ordre incréé, dans l'ineffable harmonie de la vie personnelle de Dieu. Ce n'est pas un nombre restreint de privilégiés qui se trouvent mis en possession d'une ressource et d'un gain scientifiques, c'est le genre humain tout entier, y compris les déshérités de la fortune et de la science, qui s'enrichit d'un bien supérieur, non pas seulement intellectuel, mais moral, non pas seulement temporel, mais éternel. A quel titre se plaindra-t-on de l'avoir gratuitement reçu, quand toute une vie passée à genoux dans la prière et dans les larmes ne constituerait pas un titre de justice pour l'obtenir ?

Et voyez jusqu'où va la bienveillante libéralité de Dieu quant à ce principe et à cet objet de connaissance surajoutés à notre raison. Il se pourrait, à la rigueur, que Dieu nous donnât de temps à autre le spectacle de ce que la révélation nous découvre, sans créer pour cela en nous cette habitude surnaturelle de la foi qui, pénétrant notre âme et y restant à l'état fixe, y devient un second œil intérieur et supérieur, un principe immanent et un organe infatigable de considérations, de perceptions, de connaissances divines, et comme une autre nature dans l'ordre surnaturel. De plus, si délicat déjà et si généreux en ce qui touche le principe de la foi, Dieu n'a pas été moins magnifique dans ce qui en constitue l'objet : car, en définitive, cette foi, d'un si haut prix que la moindre de ses données surpasse en excellence tout ce que la raison la plus forte et la plus exercée peut nous faire découvrir, elle n'est que le prélude de cette vision parfaite qui nous fait connaître Dieu comme nous sommes connus de lui. Donc, s'écrient les Pères du Vatican avec le grand apôtre, « ce » que Dieu nous a révélé par son Esprit, c'est ce qu'au-

« cun des princes de ce siècle n'a connu[1] ». Et, avec le Fils unique de Dieu, ils rendent hommage au Père « qui a « caché ces choses aux savants et aux prudents, et qui les « a manifestées aux humbles et aux petits[2] ».

La raison, éclairée par la foi, peut faire de grands et utiles progrès dans l'intelligence des vérités révélées.

XXXVI. Vous avez constaté avec quelle instance le concile revient sur le caractère essentiellement transcendant des vérités de la foi. Non-seulement elles ont cette transcendance en elles-mêmes, en ce sens que si Dieu ne les révélait à la raison créée, elles lui demeureraient tout à fait inconnues et seraient pour elles comme n'existant pas. Mais, même après que Dieu nous les a dites, et qu'étant entrées en nous par la foi, elles font réellement partie du trésor de nos connaissances, elles n'y sont jamais cependant qu'à l'état de vérités reçues par témoignage.

Ce n'est pas qu'entre ce premier acte rationnel qui nous les a fait d'abord accepter comme manifestement croyables, et cet acte suprême de la vision de gloire qui nous les découvrira totalement, il n'y ait pour notre esprit toute une série d'actes intelligents qui nous éclaireront de plus en plus ces saintes ténèbres, et à la certitude supérieure que nous en avons par la foi ajouteront quelque chose de la certitude spéciale que donne une vraie conviction scientifique. Nous sommes « fils de lumière[3] », dit saint Paul, et sous la puissante et incessante impulsion de l'Esprit saint qui est en nous, de « cet Esprit qui scrute tout et même les pro- « fondeurs de Dieu[4] », nous marchons dans la lumière et cheminons de clarté en clarté. La vraie vie chrétienne n'est régulièrement qu'un progrès continu dans la vérité comme dans la vertu, dans la science comme dans l'amour. C'est là un bénéfice immense que la foi apporte à la raison; non contente de lui ouvrir une carrière incom-

[1] I Corinth., II, 7-9. — [2] Matth., XI, 25.
[3] I Thess., V, 5. — [4] I Cor., II, 10.

mensurable et qui lui était tout à fait fermée, elle lui donne des forces nouvelles pour s'y élever et la parcourir. La tradition entière de l'Église et les incomparables travaux de la théologie catholique sont la preuve indiscutable et le splendide commentaire de cette doctrine. L'analogie des mystères révélés avec les faits constatés et les lois reconnues de l'ordre naturel; les ébauches de la grâce divinement dessinées dans la nature entière ; le nom trois fois saint de Dieu écrit sur toute la terre en caractères admirables ; les vestiges de la Trinité et de l'Incarnation imprimés partout ; les aspirations, les attentes qu'on ne soupçonnait même pas, éveillées et tout ensemble satisfaites par cette révélation divine et le monde nouveau qu'elle nous livre ; les convenances secrètes des deux ordres ; l'union pleinement ordonnée de réalités si distinctes et naturellement si séparées; l'harmonie intrinsèque et l'ineffable beauté des mystères eux-mêmes; enfin les pressentiments intellectuels que la contemplation nous donne des évidences éblouissantes qui nous sont réservées là-haut : ce sont là nos trésors domestiques, trésors dont la foi nous met d'emblée en possession, et que la raison illustrée et fortifiée par elle ne cesse de nous ouvrir. Ce qui nous permet de dire avec le Psalmiste : « O Dieu, je « me suis délecté dans la voie de vos témoignages comme « au sein de toutes les richesses [1]. Je me réjouissais de vos « sacrés entretiens comme un homme qui a trouvé une « quantité de dépouilles opimes [2] ». Car, notre concile a soin de le dire, ces lumières acquises concernant les mystères ne sont pas seulement de grandes douceurs, elles sont de véritables profits : *Ac ratio quidem fide illustrata, cum sedulo, pie et sobrie quærit, aliquam, Deo dante, mysteriorum intelligentiam, eamque fructuosissimam assequitur, tum*

[1] Ps. CXVIII, 14. — [2] *Ibid.*, 162.

ex eorum quæ naturaliter cognoscit analogia, tum e mysteriorum ipsorum nexu inter se et cum fine hominis ultimo.

Toutefois elle n'arrive jamais à la démonstration rigoureuse de ces vérités.

XXXVII. Toutefois, si loin qu'aille ce progrès ici-bas, il n'arrive jamais à nous donner la démonstration adéquate, ni l'évidence intrinsèque de ces vérités révélées. Nous ne doutons pas de leur existence ; nous avons, quant à elles, le comble de la certitude ; mais, pour ce qui est de leur fond intime et de leur essence, elles restent toujours enveloppées d'un voile, et elles demeureront obscures pour nous par quelque endroit, tant que nous vivrons séparés du Seigneur dans les sentiers de cette vie mortelle, où nous marchons selon la foi, et non dans la claire vue : *nunquam tamen (ratio) idonea redditur ad ea perspicienda instar veritatum quæ proprium ipsius objectum constituunt. Divina enim mysteria suapte natura intellectum creatum sic excedunt, ut etiam revelatione tradita et fide suscepta, ipsius tamen fidei velamine contecta et quadam quasi caligine obvoluta maneant, quandiu in hac mortali vita peregrinamur a Domino : per fidem enim ambulamus, et non per speciem* (II Corinth., v, 7).

Saint Thomas, dans son admirable livre contre les Gentils, après avoir exposé et les fruits merveilleux et les limites pourtant assez étroites de ces investigations et de ces découvertes du génie humain dans la sphère des vérités révélées[1], cite un beau passage de saint Hilaire, ou plutôt il groupe en un même texte plusieurs phrases du grand docteur : « Muni de la foi, dit-il, mets-toi en marche, avance, poursuis ta recherche ; quoique je sache que tu n'arriveras point, je te féliciterai du progrès que tu feras. Car celui qui poursuit avec piété l'infini, encore qu'il ne doive point l'atteindre, gagnera cependant toujours dans sa marche[2]. Mais ne te lance pas dans le mystère et ne te plonge

[1] S. Thom. Contr. Gentes, L. I, c. 8.

[2] Incipe, procurre, persiste : etsi non perventurum sciam, tamen gra-

pas dans cet abîme de vérité incommensurable avec la présomption d'atteindre une compréhension totale; comprends, au contraire, que tu es en face de l'incompréhensible[1]. »

Le même docteur angélique donne les raisons de ce caractère particulier de l'initiation chrétienne, qui est la permanence dans le mystère. Le terme divinement assigné à l'homme, c'est la béatitude céleste vers laquelle nous devons sans cesse aspirer, et qui sera la récompense des mérites acquis par la sainteté. Or, en maintenant ce terme de nos aspirations à la hauteur qui lui est propre, c'est-à-dire au-dessus de nous et bien loin par delà de tout ce que l'œil peut voir, l'oreille entendre, le cœur même concevoir et expérimenter[2]; en faisant de ce bien suprême, jusqu'à notre dernier soupir, un objet de foi et un mystère, Dieu tient d'abord l'homme dans l'humilité, qui est la condition première et absolue de tout progrès surnaturel; et de plus il soulève incessamment notre être, et ne le laisse tranquille sur aucun des degrés qu'il doit parcourir. C'est pourquoi il est écrit que « Dieu purifie les cœurs par la foi » : *fide purificans corda eorum*[3]; et que « quiconque a en Dieu « cette espérance » dont la foi est la base, « se sanctifie, « comme celui-là même est saint » vers lequel il aspire : *et omnis qui habet hanc spem in eo, sanctificat se sicut et ipse sanctus est*[4].

tulabor profecturum. Qui enim pie infinita persequitur, etsi non contingat aliquando, tamen proficiet prodeundo. S. Hilar., *De Trinit.*, L. II, c. 10.

[1] Non summam intelligentiæ comprehendentes, sed intelligentes incomprehensibilia esse quæ loquamur..... Imo hoc officium fides profiteatur, id unde quæritur incomprehensibile sibi esse scire. *Ibid.*, c. 11.— Saint Thomas cite ainsi, nous ignorons d'après quel exemplaire : Sed ne te inferas in illud secretum, et in arcanum interminabilis veritatis ne te immergas, summam intelligentiæ comprehendere præsumens : sed intellige incomprehensibilia esse. *Loc. cit.*

[2] I Corinth., II, 19. — [3] Act., XV, 9. — [4] I Joan., III, 3.

Du reste, le christianisme est si essentiellement la religion du mystère, qu'il renie comme siens ceux qui voudraient le contester : « Si quelqu'un dit que la révélation divine ne « contient pas des mystères véritables et proprement dits, « mais que tous les dogmes de la foi, au moyen de la « raison suffisamment formée et exercée, peuvent être « compris et démontrés d'après les principes naturels ; qu'il « soit anathème [1]. »

La raison et la foi ne peuvent jamais se contredire réellement.

XXXVIII. Mais en même temps que la foi surpasse la raison si nécessairement et de si haut, il va de soi qu'elle ne peut jamais lui être contraire, et qu'entre ces deux lumières venues du même foyer, qui est Dieu, il ne saurait y avoir de dissension véritable. Dieu ne se nie pas lui-même, et la vérité ne se donne point de démenti [2]. « Les principes gravés dans la raison naturelle, dit saint Thomas, sont manifestement très-vrais, et vrais à ce point qu'on ne peut pas même les imaginer faux. D'autre part, les enseignements de la foi étant établis sur des preuves si évidemment divines, il serait impie de les croire faux. Et comme le faux peut seul être opposé au vrai, ainsi qu'il appert de la définition même des mots, il est impossible qu'une vérité de foi soit jamais contraire aux principes naturellement connus de la raison [3]. »

Il s'ensuit que si entre les vérités révélées, c'est-à-dire les dogmes de la foi ou les enseignements de l'Église, et les données de la raison ou de la science, il semble y avoir contradiction, ce n'est et ce ne peut jamais être qu'une apparence.

[1] Cap. IV, canon I.

[2] Verum etsi fides sit supra rationem, nulla tamen unquam inter fidem et rationem vera dissensio esse potest : cum idem Deus qui mysteria revelat et fidem infundit, animo humano rationis lumen indiderit ; Deus autem negare seipsum non possit, nec verum unquam vero contradicere.

[3] S. Thom. Contr. Gentes, *ibid.*, c. 7.

Et la cause principale de cette apparente contradiction est, ou bien que l'on prend pour vérité de foi et doctrine de l'Église ce que l'Église n'enseigne pas réellement, ou qu'on l'entend et qu'on l'expose autrement qu'elle ; ou bien, c'est qu'on prend pour une vérité de raison ce qui n'est qu'une opinion particulière et une fausse vue de l'esprit [1]. Car l'esprit humain est faillible, et sujet à la séduction. Il y a une science et une philosophie menteuses [2]. De là un droit incontestable et nécessaire dont l'Église est investie : droit dont les Pères du Vatican font usage, à l'exemple de ceux du cinquième concile de Latran, en déclarant et en définissant que toute assertion contraire à la vérité révélée est absolument fausse [3].

En cas de conflit, la raison doit être soumise à la foi, par conséquent à l'Église.

XL. En effet, la foi étant d'une nature plus élevée que la raison, la grande règle de la subordination des ordres entre eux exige que, dans le cas de conflit, le dernier mot appartienne à la première.

Par cela seul que Dieu a institué une autorité divine sur la terre, et qu'il lui a donné le mandat de garder intégralement le dépôt de la foi, il lui a conféré le droit et imposé le devoir de déclarer fausse et de proscrire toute doctrine qui, usurpant le nom de science ou de philosophie, s'élève contre les dires de Dieu, contredit les vérités de foi et infirme à un point de vue quelconque les dogmes catholiques [4]. Tout chrétien donc placé en face d'opinions vrai-

[1] Inanis autem hujus contradictionis species inde potissimum oritur quod vel fidei dogmata ad mentem Ecclesiæ intellecta et exposita non fuerint, vel opinionum commenta pro rationis effatis habeantur.

[2] Coloss., II, 8.

[3] Omnem igitur assertionem, veritati illuminatæ fidei contrariam omnino falsam esse definimus. Conc. Later. v, Bull. *Apostolici regiminis*.

[4] Porro Ecclesia, quæ una cum apostolico munere docendi, mandatum accipit fidei depositum custodiendi, jus etiam et officium divinitus habet falsi nominis scientiam proscribendi, ne quis decipiatur per philosophiam et inanem fallaciam.

ment contraires à une doctrine de foi, et surtout en face d'opinions réprouvées de l'Église, ne peut, sans prévarication, soutenir que ces opinions soient des conclusions légitimes de la science; mais il est tenu de n'y voir que des erreurs fardées d'une fausse apparence de vérité [1].

C'est là sans doute une des attributions de l'Église qui paraîtront le plus intolérables aux hommes de notre temps, et qui exciteront par là même leur dédain simulé et leur colère trop réelle. Pour nous, Messieurs, nous n'y pouvons voir que l'exercice le plus simple et le plus régulier d'une autorité sans laquelle la conservation du dépôt divin serait impossible. Et vous jugerez en outre qu'ici, comme partout, Dieu sauve encore le monde par son Église. Car quoi de plus nécessaire, pour le temps comme pour l'éternité, pour la science comme pour la vertu, pour les sociétés comme pour les individus, que de signaler l'erreur, d'arrêter à temps ceux qui mettent le pied dans ses voies, et d'étouffer ainsi dans leur germe les incalculables maux que toute erreur religieuse porte dans ses flancs ?

Ici encore, la définition de l'Église est placée sous la sauvegarde de l'anathème : « Si quelqu'un dit que les sciences « humaines sont susceptibles d'être traitées avec une « liberté tellement absolue que leurs assertions, même « contraires à la vérité révélée, peuvent être maintenues, « et ne peuvent pas être proscrites par l'Église ; qu'il soit « anathème [2]. »

[1] Quapropter omnes Christiani fideles hujusmodi opiniones, quæ fidei doctrinæ contrariæ esse cognoscuntur, maxime si ab Ecclesia reprobatæ fuerint, non solum prohibentur tanquam legitimas scientiæ conclusiones defendere, sed pro erroribus potius, qui fallacem veritatis speciem præ se ferant, habere tenentur omnino.

[2] Si quis dixerit, disciplinas humanas ea cum libertate tractandas esse, ut earum assertiones, etsi doctrinæ revelatæ adversentur, tanquam veræ retineri, neque ab Ecclesia proscribi possint ; anathema sit. Cap. IV, can. II.

Accord de la foi et de la raison; juste liberté de la science; limites qu'elle ne doit pas franchir.

XLI. Enfin, ce n'est pas assez de dire que la foi et la raison ne peuvent jamais se trouver en désaccord et ne sont pas naturellement hostiles. La vérité est qu'elles sont faites pour s'aimer et se prêter un mutuel secours. D'un côté, la raison démontre les fondements de la foi, et, munie des lumières de celle-ci, elle cultive la science des choses divines. De l'autre, la foi délivre et défend la raison d'une foule d'erreurs, et elle l'enrichit de connaissances nombreuses. Loin donc d'être l'ennemie des arts et des sciences, l'Église en est la protectrice avouée. Elle n'a garde de méconnaître et de mépriser les avantages qui en découlent pour le bien-être des hommes et pour l'ornement de ce siècle, comme parle saint Augustin. Elle sait même qu'ayant pour auteur celui qui est nommé le maître des sciences : *Deus scientiarum Dominus est* [1], elles ont été plus d'une fois le chemin providentiel qui, moyennant l'aide de la grâce, a ramené ou conduit à Dieu des esprits droits et studieux.

Les Pères du Vatican vont plus loin : ils prononcent des mots qu'aucun concile n'avait encore articulés d'une façon si formelle; ils parlent de la juste liberté de la science, du droit qui ne lui est pas contesté de se mouvoir dans sa sphère, d'y user des principes et des méthodes qui lui sont propres. Ce qu'ils lui interdisent, c'est de se corrompre elle-même en se mettant en opposition avec la vérité révélée, c'est d'usurper et de troubler le domaine de la foi en dépassant ses propres limites [2].

[1] I Reg., II, 3.

[2] Neque solum fides et ratio inter se dissidere nunquam possunt, sed opem quoque sibi mutuam ferunt, cum recta ratio fidei fundamenta demonstret, ejusque lumine illustrata rerum divinarum scientiam excolat; fides vero rationem ab erroribus liberet ac tueatur, eamque multiplici cognitione instruat. Quapropter tantum abest ut Ecclesia humanarum artium et disciplinarum culturæ obsistat, ut hanc multis modis juvet atque promoveat. Non enim commoda ab iis ad hominum vitam dimanantia aut ignorat

Il est surtout une prétention de la science moderne qui ne saurait être tolérée à aucun prix. Certaines écoles, principalement germaniques, ont imaginé que, tout en respectant le texte et la terminologie des dogmes chrétiens, il appartenait à la science humaine d'en dégager et d'en perfectionner peu à peu l'intelligence et la signification. A leur dire, le sens déterminé d'abord par les définitions de l'Église était relativement et partiellement vrai; mais il était réservé aux investigations de l'esprit humain de saisir et de mettre en lumière des sens nouveaux plus élevés, plus parfaits, que les générations antérieures n'auraient pas pu porter, selon la parole de Jésus-Christ : *Non potestis portare modo*[1]. Nos chaires françaises ont exprimé la même ambition, et nous avons entendu des maîtres protester de leur profond respect pour la foi chrétienne, à laquelle ils tendaient doucement la main pour l'élever jusqu'à la hauteur de la philosophie.

A cela notre concile répond que la doctrine révélée n'est point un système philosophique, livré aux perfectionnemens du génie humain, mais un dépôt divin confié à l'Épouse du Christ, avec mission de garder fidèlement et de déclarer infailliblement cette doctrine; que par conséquent le sens des dogmes sacrés est et sera perpétuellement celui qu'a fixé une première déclaration de l'Église, et qu'il ne sera jamais licite de s'en écarter sous prétexte d'une interprétation plus intelligente et plus haute, le

aut despicit; fatetur imo eas, quemadmodum a Deo, scientiarum Domino, profectæ sunt, ita si rite pertractentur, ad Deum, juvante ejus gratia, perducere. Nec sane ipsa vetat ne hujusmodi disciplinæ in suo quæque ambitu propriis utantur principiis et propria methodo; sed justam hanc libertatem agnoscens, id sedulo cavet ne divinæ doctrinæ repugnando errores in se suscipiant, aut fines proprios transgressæ, ea quæ sunt fidei occupent et perturbent.

1 Joan., XVI, 12.

progrès scientifique dans le dogme ne pouvant jamais être autre chose que l'exposition plus lumineuse de la vérité primitivement enseignée et déclarée[1]. Si quelques docteurs en Israël ont pu s'abuser sur ce point, le troisième et dernier canon de ce chapitre leur enlève toute illusion : *Si quis dixerit fieri posse ut dogmatibus ab Ecclesia propositis, aliquando secundum progressum scientiæ, sensus tribuendus sit alius ab eo quem intellexit et intelligit Ecclesia; anathema sit*[2].

Avertissement final concernant les erreurs qui ne sont pas spécifiées dans cette constitution.

XLII. Une observation importante termine cette première constitution dogmatique.

Encore que les principales erreurs de ce temps y soient signalées et condamnées, un grand nombre de Pères auraient désiré que le concile fût plus explicite contre des systèmes qui ont porté la perturbation dans les écoles catholiques en ces dernières années. Ils ont craint que des opinions erronées et justement mulctées par l'autorité apostolique ne prissent prétexte du silence du concile pour relever la tête.

La réponse à cette appréhension se trouvait préparée dans une autre constitution dogmatique où sont passées en revue les erreurs particulières se rapportant à divers points de l'enseignement catholique. Mais la seconde dis-

[1] Neque enim fidei doctrina, quam Deus revelavit, velut philosophicum inventum proposita est humanis ingeniis perficienda, sed tamquam divinum depositum Christi Sponsæ tradita, fideliter custodienda et infallibiliter declaranda. Hinc sacrorum quoque dogmatum is sensus perpetuo est retinendus, quem semel declaravit sancta mater Ecclesia, nec unquam ab eo sensu, altioris intelligentiæ specie et nomine, recedendum. Crescat igitur et multum vehementerque proficiat, tam singulorum, quam omnium, tam unius hominis, quam totius Ecclesiæ, ætatum ac sæculorum gradibus, intelligentia, scientia, sapientia; sed in suo dumtaxat genere, in eodem scilicet dogmate, eodem sensu, eademque sententia (Vincent, Lir. Comm., n. 28).

[2] Cap. IV, canon III.

cussion de ces chapitres ayant été ajournée, le saint concile n'a pas hésité à exprimer sa pensée dans un avertissement final :

« Et parce que ce n'est pas assez d'éviter le crime d'hérésie, si l'on ne fuit soigneusement en outre les erreurs « qui en sont plus ou moins voisines, il est enjoint à tous « d'observer les constitutions et les décrets par lesquels le « saint-siége a proscrit et défendu les mauvaises doctrines « et opinions qui ne sont pas spécifiées ici[1]. »

Quelques détails historiques sur cette constitution.

XLIII. Telle est, Messieurs et chers Coopérateurs, la teneur et, autant que j'en puis juger, la signification de la première constitution du concile du Vatican, publiée dans sa troisième session publique, le vingt-quatre avril mil huit cent soixante-dix.

Contre l'attente de nos adversaires, qui n'avaient cessé de spéculer sur les divisions intérieures de l'assemblée, cette constitution doctrinale fut adoptée par un vote unanime. Il est vrai, les discussions avaient été longues, quelquefois ardentes, disons même passionnées. L'opposition, qui allait se dessiner d'une façon plus tranchée pendant la seconde période, s'était produite dès le commencement par des attaques violentes contre le *schema*. Ces attaques avaient retenti dans le monde entier par la coupable indiscrétion de quelques membres du concile qui, au mépris du règlement, et par la violation du secret rigoureux dont les assemblées synodales se sont toujours fait une loi, livraient chaque soir aux correspondants et affidés de la presse les détails intimes de nos sessions, détails

[1] Quoniam vero satis non est hæreticam pravitatem devitare, nisi ii quoque errores diligenter fugiantur, qui ad illam plus minusve accedunt; omnes officii monemus, servandi etiam constitutiones et decreta, quibus pravæ ejusmodi opiniones, quæ isthic diserte non enumerantur, ab hac Sancta Sede proscriptæ et prohibitæ sunt.

souvent travestis et dénaturés. La vérité est que ce *schema* anonyme, sur lequel les opposants ont déchargé leur humeur pendant plusieurs mois, se donnant la satisfaction de frapper dessus *tanquam in caput mortuum*, n'a été finalement abandonné sur aucun point quant à la doctrine, et s'est trouvé souvent maintenu quant à l'expression. Il est arrivé là ce que nous avions vu s'accomplir dans chacun de nos cinq conciles provinciaux.

Aborder un concile sans aucune préparation serait « ressembler à l'homme qui tente Dieu[1]. » Ne fût-ce que pour épargner le temps, il est indispensable que les questions aient été étudiées d'avance par des commissions instituées à cet effet. Sans cette première approche de matériaux, les opérations de l'assemblée seraient considérablement entravées et retardées. Mais est-il possible, est-il surtout désirable que ce travail préparatoire soit si achevé dans toute ses parties qu'il puisse et doive être purement et simplement adopté comme texte définitif? S'il en était ainsi, l'œuvre perdrait son caractère d'œuvre conciliaire; et l'on se souvient des mauvais propos de certains ambassadeurs qui écrivaient plaisamment à leurs maîtres que le Saint-Esprit avait été expédié de Rome à Trente dans les valises de Messieurs les légats. Si utile, si indispensable qu'elle soit, cette première élaboration des théologiens et des consulteurs n'est qu'un fond offert à l'examen, aux discussions, aux délibérations et enfin aux suffrages de l'assemblée. Pour quiconque est admis à suivre les phases du décret projeté, les renvois successifs de la congrégation générale à la commission particulière, les amendements et contre-amendements survenus, il devient évident que le produit final, remanié de tant de façons et repétri par tant de mains diverses, n'est plus l'œuvre de personne en

[1] Eccli., XVIII, 23.

particulier, mais qu'il est l'œuvre de tous, accomplie avec l'aide d'en haut divinement promise et constamment implorée. C'est dans ces conditions que les successeurs des apôtres peuvent dire, et disent en effet, comme leurs devanciers du concile de Jérusalem : « Il a paru au « Saint-Esprit et à nous » : *Visum est Spiritui sancto et nobis* [1].

Cette constitution est la consécration des travaux théologiques de ces derniers temps.

XLIV. Et pourtant, en acquérant l'autorité d'un oracle conciliaire, le décret rendu se trouve être aussi la sanction et la glorification de l'enseignement théologique contemporain. On sait que, parmi les sources de la foi, on a toujours placé en bon rang l'enseignement commun des écoles catholiques, lequel est par lui-même un argument irrécusable de la vérité. En effet, Dieu ne permettra jamais qu'au sein de l'Église l'erreur prévale généralement dans les écoles autorisées, spécialement dans les écoles de l'Église particulière de la ville de Rome. Au contraire, à mesure que des nouveautés dangereuses seront propagées du haut des chaires de pestilence, il arrivera d'âge en âge que la saine théologie, tirant de son arsenal les armes du raisonnement comme celles de la tradition sacrée, formulera un corps de doctrine de plus en plus clair et précis, en opposition aux envahissements de l'erreur. C'est ainsi que les négations et les inventions erronées des deux derniers siècles, saisies corps à corps et combattues pied à pied par nos théologiens, ont fait prendre à leurs traités théologiques une physionomie nouvelle. Cet enseignement commun de nos écoles et de nos séminaires, m'est-il défendu de dire qu'il a eu son type et son modèle dans l'enseignement du collége romain, dont le personnel d'ailleurs s'est recruté chez diverses nations : à ce point que l'Allemagne, si féconde en erreurs, y a fourni de puissants et solides défenseurs de la vérité ?

[1] Act., xv, 28.

Les commissions préparatoires du concile, prises dans les rangs du clergé séculier et régulier de tous les pays, ayant résumé et comme personnifié en elles tout le mouvement théologique de ces derniers temps, leur travail a été la représentation fidèle des courants de doctrine actuellement dominants dans l'école.

Or, je le répète, le très-saint concile du Vatican, assemblé dans le Saint-Esprit, en décrétant une constitution doctrinale qui lui est absolument propre, non-seulement n'a pas contredit la substance du travail qui lui avait été présenté, mais il en a sanctionné et érigé en dogmes tous les principaux points; et l'arrêt souverain qui a été porté par l'autorité hiérarchique a été la consécration solennelle des sentences déjà irréfragables de l'enseignement scolastique.

Notre concile a déclaré en quel sens le progrès serait inacceptable dans l'ordre révélé; en quel sens, au contraire, il est très-réel et se produira jusqu'à la fin des âges. La première constitution vaticane offre par elle-même un exemple de ce progrès. La parole de saint Grégoire le Grand s'y vérifie: *Urgente etenim mundi fine, superna scientia proficit, et largius cum tempore excrescit*: « A mesure que la fin du monde avance, la science d'en haut progresse, et elle se développe plus largement avec le temps [1] ».

Dès à présent, et quoi qu'il arrive, le concile du Vatican est un grand concile.

XLV. Je crains, Messieurs et chers Coopérateurs, d'avoir fatigué votre attention par ce commentaire minutieux et presque toujours littéral. Avouez que le texte qui en a été l'objet valait la peine d'être scruté et approfondi jusqu'en ses moindres détails. Je finis.

Au lendemain de la session publique dans laquelle avait été promulguée cette première constitution, nous nous étions ménagé, mon vénérable ami l'évêque d'Angoulême

1. S. Greg., Lib. Moral., c. xv.

et moi, une journée nécessaire de distraction et de repos après ces grandes fatigues. Un illustre archéologue avait bien voulu se mettre à notre disposition pour nous faire visiter et nous expliquer de récentes découvertes, par lesquelles le paganisme jette de précieuses lumières sur les observances et les pratiques du culte chrétien. Mais, avant de répondre à nos questions, cet homme si versé dans les antiquités sacrées nous déclara qu'il avait besoin de s'épancher sur la lecture qu'il venait de faire.

Comme beaucoup d'autres, il avait entendu parler diversement des travaux de l'assemblée, stérilement occupée durant plusieurs mois, disait-on, à définir qu'il y a un Dieu et que nous avons une âme.

Quel avait été son étonnement et son bonheur en lisant ces grandes et magnifiques pages qui placent du premier coup le concile du Vatican à la hauteur des plus célèbres conciles du passé! Et, après nous avoir retracé à grands traits toutes les parties de cette constitution, désormais acquise à la tradition catholique, et dont sa rare sagacité avait saisi toutes les intentions, toutes les nuances : « Je ne sais point l'avenir, nous dit-il; mais, dès à présent, le concile peut se clore : il est un grand concile ».

Le concile ne s'est point clos sur cette première constitution; et la session solennelle du dix-huit juillet suivant, sans parler de tout ce que nous réserve l'avenir, a fait du concile du Vatican l'un des grands événements de l'histoire.

Poitiers. — Typographie de Henri Oudin.

CHAPE ET ÉTOLE

OFFRANDE

DES CATHOLIQUES DU DIOCÈSE DE POITIERS

A S. S. LE PAPE PIE IX

LE 21 MAI 1877

PHOTOGRAPHIES

ET

ANALYSE ARTISTIQUE

POITIERS

TYPOGRAPHIE DE H. OUDIN FRÈRES

4, RUE DE L'ÉPERON, 4.

1877

En s'arrêtant à la pensée d'offrir à Sa Sainteté une Chappe et une Étole pastorale, le Comité catholique a souhaité que cet ornement portât le caractère de son origine et rappelât les vieilles gloires religieuses du diocèse. La composition a dû se subordonner tout entière à cette pensée principale. Le choix des personnages a tout d'abord été fait parmi les Saints inscrits au Propre du diocèse et dont l'influence a marqué pendant les douze premiers siècles, soit dans l'Église entière, soit dans les Gaules, soit dans l'Aquitaine et le Poitou. Au nombre de trente, ils résument l'histoire ecclésiastique locale dans ses époques les plus brillantes et les plus florissantes. On y a joint Saint Pierre et Saint Paul.

Quelques grandes figures réclamaient un rang d'honneur. Saint Hilaire, évêque et docteur, occupe le centre du chaperon, dominé lui-même par Saint Martial, premier apôtre de l'Aquitaine. Autour de Saint Hilaire, Sainte Abre, sa fille, Sainte Florence, sa fille spirituelle ; ses deux disciples et confidents, Saint Just et Saint Lienne ; Saint Maxence auquel il succéda sur le siége de Poitiers ; Saint Maximin, archevêque de Trêves, primat des Gaules, frère de Saint Maxence, et enfin Saint Martin, archevêque de Tours. Ainsi est représentée la première période (Ier et IVe siècle).

Sainte Radegonde, l'illustre Reine et l'héroïque fondatrice du monastère si célèbre qui existe encore, devait occuper une place à part. On a créé pour elle au bas de l'ornement une large bande dont elle occupe le centre, directement au-dessous de Saint Hilaire. Autour d'elle se groupent les Saints et Saintes qui lui apportèrent le plus utile concours : Sainte Agnès et Sainte

Disciole, toutes deux ses filles de prédilection ; puis Saint Pient, évêque de Poitiers, et son successeur Saint Fortunat ; puis Saint Junien, abbé, confesseur de la Sainte, et enfin Saint Césaire, évêque d'Arles dont elle adopta pour sa communauté la règle monastique déjà sanctionnée par l'Église. Sur la même bande figurent encore Saint Grégoire de Tours et Saint Germain de Paris, Saint Maixent, abbé du lieu qui garde son nom, et Saint Guillaume, duc d'Aquitaine et comte du Poitou, l'illustre pénitent du XIIe siècle.

Sur les orfrois se trouvent : Sainte Soline, la première vierge martyre du Poitou (Ier siècle), faisant face à Saint Simplicien le premier martyr, (IIe siècle). Après eux Saint Savin et Saint Cyprien, frères, martyrs du Ve siècle ; Saint Guillaume Tempier du XIIe, chanoine régulier de Saint Augustin, évêque de Poitiers, et Saint Pierre II, du même siècle, l'un de ses prédécesseurs. Au bas les armoiries de Sa Sainteté le Pape Pie IX en regard de celles de Monseigneur Pie, évêque de Poitiers.

Les places d'honneur de l'Étole sont occupées par Saint Pierre et Saint Paul, au dessus d'eux Saint Emmeran et Saint Léger, tous deux évêque est martyrs du VIIe siècle, et enfin Saint Bernard de Tiron, abbé du XIe, et Saint Fulbert, évêque de Chartres, du Xe siècle.

La forme adoptée pour la Chape est la forme dite romaine. Elle se distingue des coupes modernes, identiques elles-mêmes à celles du moyen-âge, en ce que les orfrois garnissent dans toute sa longueur la partie droite du vêtement en recouvrant le chaperon. La forme romaine de l'Étole est identiquement semblable à celle du XIIIe siècle.

La construction architecturale est dans le style de cette même époque, ou époque de Saint Louis. Elle consiste en bandes larges de 16 centimètres, garnies de deux galons brodés de 28 millimètres au centre desquels se développe un *zig-zag simple* d'un diamètre de 16 milli-

mètres. C'est dans la partie libre de ces bandes que se trouvent placés à des distances régulières les quadrilobes de 82 millimètres de diamètre intérieur qui encadrent les 28 personnages de moindre dimension. Les mêmes bandes constituent les orfrois, la bordure du chaperon et la bordure circulaire inférieure, au centre de laquelle un trilobe plus vaste entoure Sainte Radegonde. Saint Hilaire se détache seul du milieu même du chaperon dans un quadrilobe de 187 millimètres de diamètre intérieur.

L'Étole n'est autre chose que la même bande reproduite et adaptée à la forme voulue. Au centre des extrémités les plus larges, les médaillons trilobés de Saint Pierre et de Saint Paul; au dessus les quatre autres personnages disposés comme ceux des bordures de la chape et du chaperon.

L'ornementation devait être sobre pour respecter et servir la partie principale de l'œuvre. Elle est le développement d'une idée unique poursuivie selon l'espace laissé libre par les divisions architecturales. Quatre faisceaux composés de trois, quatre ou cinq palmes trifoliées, prennent naissance au centre d'un losange orné d'un quatre-feuille, en sortent à angle droit, se développent et se font face en entourant deux par deux et en opposition les encadrements des personnages; ils sont garnis de petits fruits symétriquement posés. Les médaillons eux-mêmes sont meublés de petits trèfles placés aux extrémités droite et gauche des quadrilobes, et de petites boules groupées en triangle aux intersections des quatre arcs de cercle. Une autre ornementation accessoire court autour des deux sujets principaux de la chape, Saint Hilaire et Sainte Radegonde, et des deux grands médaillons de l'étole (Saint Pierre et Saint Paul), pour occuper les vides laissés par la construction et l'ornementation générale.

A cet ameublement se joint un semis de fleurs de lys et de croix de Sainte Radegonde, emblèmes de la royauté et de la pénitence de la sainte ;

ces pièces, au nombre de 114, sont posées sur les rayons concentriques qui aboutissent aux quadrilobes et aux losanges.

Plus que tout le reste, les couleurs ont dû être étudiées de façon à mettre les presonnages en relief dès le premier coup d'œil. L'étoffe de fond étant d'or brillant, l'argent-frisé fait le champ des médaillons et des losanges, ce qui leur donne l'apparence d'émaux et laisse d'ailleurs aux presonnages la variété de couleurs exigée par les costumes. Les soies qui ont servi à composer les sujets eux-mêmes ont été choisies dans des tons doux, voisins de ceux des émaux. L'or des encadrements est partie mat, partie brillant. Les soies des bordures sont des quatre couleurs : deux claires (rouge-vermillon et vert), et deux foncées (brun-sépia et brun-Vandick). Elles éclairent ou assombrissent les contours, et leur distribution donne comme résultante un ton à la fois doux et chaud, favorable aux parties principales qui doivent ressortir.

Des couchures d'or brillant, des paillettes d'or, ainsi que des cannetilles-frisées-brillantes d'argent remplaçant les pierres, ont été distribuées avec le plus grand soin au milieu des ornementations et sur les bordures ; afin d'éviter les ombres trop fortes qui se seraient produites à la lumière artificielle et qui eussent été préjudiciables à l'effet d'ensemble ; elles sont également d'une grande utilité, éclairées par la lumière naturelle.

Les franges qui bordent la chape et son chaperon, hautes de dix centimètres, ainsi que celles de l'étole dans de plus petites mesures, sont également à ces quatre couleurs, et leurs têtes brodées sont ornées de losanges et de quatre-feuilles de petites dimensions. Dans la patte qui réunit les orfrois et dont font partie intégrante des agrafes, ciselées avec art par M. Bachelet, de Paris, d'après dessins, se résument toutes les idées principales et secondaires ainsi que les harmonies des couleurs réalisées sur les ornements eux-

mêmes. Les deux plaques qui reçoivent la cordelière et les glands de l'étole sont également ciselées et ne s'écartent pas de l'unité générale.

Les matériaux employés sont de premier choix. L'étoffe de fond est un drap d'or tissé sur soie jaune, et a nom *drap d'armure cul-de-dé* : elle a été faite sur commande à Lyon. Les ors des broderies sont de quatre sortes : filigranes d'or brillant pour les couchures, cannetilles d'or mat, fil-filé-frisé or, et cannetille-frisée-brillante or ; et les franges faites d'après dessins se composent de bouillons et de torsades-bouillons et sortent des ateliers de Lyon. Tous ces ors sont au titre garanti 990. Le drap d'argent frisé et la cannetille frisée-brillante d'argent sont au même titre. Les soies des bordures sont de deux sortes : soies françaises demi-torses et soies d'Alger ; celles des sujets sont de cette dernière provenance. Les doublures sur lesquelles se trouvent brodées les dédicaces et les signatures sont en taffetas-serge-soie. La garniture de l'étole est en dentelle de Malines.

Les diverses espèces de broderies employées dans ce travail sont : le petit-point-couchure pour les personnages et les armoiries, la couchure or, et les broderies en cannetilles.

La conception et les dessins sont dus au R. P. Camille de la Croix, de la Compagnie de Jésus, qui a dirigé lui-même le travail. Les cartons des personnages sont l'œuvre de M. A. Brouillet, dessinateur, peintre, sculpteur et membre de la Société des Antiquaires de l'Ouest.

L'ensemble a été exécuté par les Sourdes-Muettes de Larnay, sous la direction des Filles-de-la-Sagesse de Poitiers.

Poitiers, le 7 mai 1877.

CHAPE

(Vue dans sa caisse)



Inv. C. de la Croix. S. J.

(Vue sur un fond improvisé)



D. [illegible] Phot.

Inv. C. de la Croix S. J.



Palermo Lit Mi...

MARIA IMMACULATA





15

SOLENNITÀ

PER

LA DEFINIZIONE DOGMATICA

DELLO IMMACOLATO CONCEPIMENTO

DELLA SANTISSIMA VERGINE MADRE DI DIO

FESTEGGIATE NELLA CITTÀ E PROVINCIA DI PALERMO

D'ORDINE DI S. M. IL RE DESCRITTE

ED A LUI MEDESIMO CONSACRATE

PER ALESSIO NARBONE D. C. D. G.

SECONDA EDIZIONE RIVEDUTA E CORRETTA.



Palermo

STABILIMENTO TIPOGRAFICO DI FR. LAO

DECORATO DELLA MEDAGLIA D'ORO DEL MERITO CIVILE DI FRANCESCO I.

E PREMIATO CON MEDAGLIA D'ORO DAL R. ISTITUTO D'INCORAGG.

Salita Crociferi n. 86.

—

1859.

A

FERDINANDO II

RE DEL REGNO DELLE DUE SICILIE

PIO FELICE AUGUSTO

DELLA RELIGIONE AVITA

CUSTODE INCLITO CULTORE ESEMPLARE

DELLA MADRE DEL DIO UMANATO

ESIMIO VENERATORE

LA CUI ORIGINALE INCONTAMINATEZZA

PER SINGOLAR DEVOZIONE ONORÒ

PER MOLTEPLICI DIMOSTRANZE DIFESE

LA CUI FINALE DOGMATICA SANZIONE

CON EFFICACE MEDIAZIONE AMOROSA

IMPLORÒ ED OTTENNE

PRIMO A FESTARLA CON REGIA MAGNIFICENZA

PRIMO A PROMOVERNE PER TUTTO IL REAME

SOLENNI FESTEGGIAMENTI

LA VERIDICA DESCRIZIONE DI QUESTI

DA LUI STESSO IMPERATA

MONUMENTO DURATURO

DELLA SICANA PIETADE

COL PIÙ OSSEQUENTE ANIMO

SI OFFRE E CONSACRA.

RAGIONE DELL'OPERA

Le inusitate, le universali, le pomposissime solennità che si son vedute succedere l'una all'altra per tutto il Reame delle Due Sicilie durante il corso del 1855, per festeggiare la cotanto da tanti secoli desiderata, da tanti Principi e Università e Comunanze richiesta Definizione dogmatica del Privilegio più caro alla Madre dell'Uomo-Dio; troppo convenevole cosa era che tramandate venissero alla notizia, all'esempio, alla imitazione della tarda posterità. Questo veggiamo essersi fatto dai nostri maggiori per somiglianti occorrenze, e questo si è ordinato di mandar ad effetto per la presente: di che se ne vogliono tribuire le meritate laudi alla pietà ingenita del religiosissimo nostro Sovrano che singolarmente devoto a questo Mistero, alla cui sanzione ebbe il vanto di potentemente contribuire, dopo averne per tutti suoi Dominî ordinati i festeggiamenti, di questessi poi ne comandava la divolgazione.

Il compilamento delle chieste notizie essendo stato commesso agli Intendenti delle sette Province siciliane, ciascuno di loro n'ebbe affidato il lavoro a persona di sua pertinenza, perchè poi tutti riuniti presentassero quasi un trofeo glorioso all' Immacolata Signora ed un monumento durevole della sicola religione.

Destinati noi a fornir questo còmpito per la Provincia di Palermo, comechè consapevoli troppo e convinti di nostra pochezza, non sapemmo sottrarci nè al grato comando nè all'onorevole in-

carco, fidati nel possente presidio di Colei, alle cui glorie era destinata l'impresa.

Ignari affatto delle persone addette a simile compilatura nelle altre Province, ignari ancora più dell'ordine da loro prescelto, del metodo per loro seguito, non altro possiamo che rendere qui previamente ragione del nostro: il che per maggior chiarezza e per miglior intelligenza de' nostri lettori comprenderemo nella deca seguente di avvisamenti preliminari.

1° Come ogni maestoso edificio vi mette davanti all'ingresso il conveniente vestibolo, non altrimenti ogni Opera di qualche mole abbisogna del suo proemio, il quale vi dia conto di ciò che per entro si trova. E questo abbiam dato nella Introduzione che seguita, e che in iscorcio vi accenna i preparativi delle seguite solennità.

2° Come il bello d'un ordinato edificio non dimora così nel numero, quanto nella ben intesa distribuzion delle stanze; per simil guisa in questa nostra scrizione non tanto vuol ricercarsi la copia, come la disposizione delle materie. Gittate a caso, raffazzonate alla rinfusa non formerebbono che un caos informe, una massa indigesta, una selva selvaggia. Ci fu dunque mestieri di venire a divisioni; nè queste bastando tampoco, ne fu giocoforza discendere a suddivisioni, e queste ancora reiterate: giacchè la distinzione è madre della chiarezza, come la confusione l'è del disordine.

3° Ciò presupposto, scompartivamo la Palermitana Provincia per le tre Diocesi che nel suo cerchio comprendonsi: ciascuna Diocesi ripartivamo nei suoi rispettivi Distretti, e cadaun Distretto nei suoi Circondarî, e a qual s'è l'uno di questi i sottoposti Comuni annettevamo. Così a batter d'occhio potrà chicchessia rinvenire il luogo che cerca: a che maggiormente agevolare presentiamo in fondo una Tavola Sinottica, che vi schiera la serie e vi svolge la tela ben complicata di questo magnifico Quadro.

4° Le prime parti a sè rivendica la Capitale, siccome quella che e per numero e per isplendore di feste si lasciò lungo tratto indietro ogni altra città: e questa per la moltitudine in uno e per la varietà domandonne moltiplice scompartimento. Conciossiachè grandissime furono le solennità universali e comuni alla città tutta quanta, e moltissime le festività peculiari e proprie delle singole chiese, che verranno per noi schierate secondo lor

dignità, movendo dalle Chiese regali, e passando fil filo a rivista quelle degli Ordini differenti della ecclesiastica Gerarchia.

5° Non la religione soltanto campeggiò in quelle pie dimostranze; v'ebbero ancor luogo le lettere belle, le sacre muse, le buone arti. E però di queste ne fu pur bisogno darci carico, ed accennare dove le orazioni panegiriche, dove le istituite accademie, e le recitate poesie, i modulati inni, i musicali concerti, le apposte iscrizioni, le incantevoli dipinture, i fuochi artificiali, le macchine, gli apparati, le luminarie, e ciò che altro seppe inventare l'ingegnosa pietà e compiere la generosa operosità di quest'Isola, detta meritamente ed eminentemente Mariana.

6° Delle festanze celebrate in Palermo noi abbiam testimoni gli occhi nostri e quelli d'un popolo immenso, accresciuto notevolmente dall'affluenza d'innumerevoli forestieri. Il perchè, a compilar le notizie concernenti a questa città non d' altro abbisognammo che di dettare alla penna ciò che ci suggeriva la fresca memoria: nè temiamo punto o d' aver menomamente alterati i fatti od esageratene le circostanze; perocchè ogni fallo in tali materie riporterebbe solenne mentita da circa dugento mila che ne furono spettatori; nè la Vergine santa compiacesi di finti omaggi, nè noi di falsi racconti bisognavamo a riempiere le nostre pagine, avendone a iosa di veritieri.

7° Non possiamo altrettanto asserire nè prometterci degli altri Comuni, dove non fummo presenti. Per questi forza è d'acquetarci all'altrui testimonianze. E queste per l'appunto fur per noi provocate, e di queste abbiamo muniti i nostri rapportamenti. Nè dar si poteano più fededegne di quelle che furono ufficialmente richieste e spedite dalle Autorità civili ed ecclesiastiche ai Vescovi, da cui furon poscia trasmesse alle nostre mani. Noi non riputammo poter dare più autentica narrazione, nè far cosa più grata ai severi leggitori, quanto trascrivendo le relazioni originali provegnenti dai reggitori di quelle chiese e descritte sulla stessa faccia dei luoghi.

8° Qui però uop' è confessare che troppo inadeguata e scempia verrebbe la nostra narrazione, ove si avesse a circoscrivere dentro gli angusti cancelli delle fresche solennizzazioni. A dare una netta e compiuta idea della devozion di quest'Isola per tanto Mistero, certamente non basta il ridire quello che oggi ha fatto, e nulla

più; convien risalire più alto e mostrar quello che ha praticato mai sempre. Una festa o prescritta dall'autorità, od anco suggerita da un precario impulso, da un temporaneo entusiasmo, non fa prova d'un culto qualsiasi, il cui carattere vuol essere durevolezza e stabilità. Ecco perchè non ci siam contentati a nudamente descrivere quanto in oggi si è adoperato, ma vi abbiamo a bello studio premesso quanto ab antico erasi costumato. Tai cenni (e non più che cenni) abbiam dati della Sicilia in generale e di Palermo in particolare, trasportando qua pochi brani di quelle sommarie contezze che sott'altra forma già demmo nel Ragionamento istorico su questo Mistero e su questo Decreto, che pronunziato in questa Real Cappella Palatina, è stato poi consegnato due volte alle stampe.

9° Per satisfare al desiderio degli uni e per secondare l'erudizione degli altri, si è corredato il testo di opportune annotazioni e queste abbondevoli anzichenò, di cui non uno è lo scopo, non una la contenenza. Esse discendono a dei particolari, che mal sarebbonsi intrusi nel corso della narrazione. Esse appoggiano ad autorevoli testimonianze le semplici assertive del testo. Esse vi additan le fonti, dove attignere più copiose notizie. Esse finalmente suppliscono a quello che manca nel testo: ciò che veggiamo tuttodì costumarsi dai più riputati Scriventi; e di ciò ci giova sperare che ne sapranno buon grado gli studiosi delle patrie costumanze e dell'alma religione dei nostri maggiori.

10° Rimane il toccar qualcosa dello stile e della lingua: ma qui si convien confessare che, comunque ci siamo adoperati secondo debole forza far sì che nè l'uno ispido fosse nè lurida l'altra, nulladimeno e questa o quello si stan troppo da lungi a ben rispondere alla dignità del trattato subbietto e a poter contentare l'affinato gusto del secolo. Sarebbe stato in vero per me un reato non condonabile, se così scarno, com'io mi scerno, delle doti richieste, mi fossi di proprio talento accinto a così geloso e delicato imprendimento: ma protesto d'aver sottoposti gli omeri a tal soma per volere di tali, cui mi fu debito l'ubbidire, e saria stato piacolo il riluttare. Mi confido che questa schietta e leale confessione sia bastevole ad ottener l'indulgenza dai benigni e discreti lettori, a cui vogliamo indiritto questo qualunque lavoro.

INTRODUZIONE

I. Il dì 8 dicembre del 1854 sarà sempre mai memorando ne' fasti della cattolica Chiesa. In tal dì compievansi finalmente i voti di otto secoli, si esaudivano i prieghi di tanti Principi, si soddisfaceano le istanze di tutto l'Episcopato, si appagavano i desiderî ardenti, unanimi, diuturni dell'intera Cristianità. In tal dì vedea il Vaticano accerchiati intorno al suo trono ben dugento de' primi Pastori [1], colà raunati dalle cinque parti del Globo, a chiedere istantemente la diffinitiva sanzione d'un Dogma che da più secoli agitate aveva le disputazioni di mille accademie, rinfocolati gli spiriti di mille popoli, occupate le menti, esercitate le lingue, aguzzate le penne, ripieni i volumi d'un diecimila scrittori [2]. In tal dì, solenne e sacro alla Immacolata Concezione dell'alma Vergine, il supremo Gerarca, appresso squisite discussioni, appresso esplorati i sensi di tutte le Chiese, appresso implorata l'assistenza del Padre de' lumi, pronunziava l'infallibile Oracolo, a cui fer eco festivissimo dall'un polo all'altro tutti i credenti; Oracolo che d'una nuova preziosissima gemma ingioiellò la stellata corona della Reina degli angioli; Oracolo che fu accolto come di ciel disceso dalla universalità delle genti ortodosse [3].

1 Si trovaron presenti 54 Cardinali, 44 Arcivescovi, e presso a 100 Vescovi, oltre a tanti Prelati, Abbati ed innumeri Personaggi costituiti in dignità, convenuti da tutte le nazioni d'Europa, dagli Stati-Uniti d'America, dal Canadà, dalla Nuova Galles, dalla Nuova Scozia, e per fin dalla Cina, dalla Oceania, dall'Australia: ciò che di nessun altro concilio si legge. I nomi loro furon publicati in cento giornali, e segnatamente nella raccolta intitolata *la Scienza e la Fede* (vol. XXVIII, fasc. 167). Napoli, novembre 1854.

2 Si contano da 30 Teatini, 200 Carmelitani, 240 Benedettini, 300 Domenicani, 600 Gesuiti, e senza numero Francescani, Agostiniani e d'altre religiose comunanze, a nulla dire dei mille professori di università, teologi d'accademie, scrittori del clero secolare che su questo articolo ne lasciarono pieni e luculenti trattati. Prolissi cataloghi ve ne rassegnano lo Strozzi, il Piazza, il Gravois, il Pacifico, il Perrone, il Passaglia, ed altri antichi e moderni nelle loro Istorie di questa controversia.

3 Rade sono le decisioni dogmatiche, emanate a varî tempi da' successori di Pietro, che abbiano incontrata altrettanto favorevole accoglienza che questa. Un articolo che pria di definirsi teneasi universalmente per dogma implicito, non potea scontrare difficoltà ad ammettersi esplicito. Il fatto di tutto l'orbe cattolico ad evidenza comprova un tal detto.

II. Da quel dì per appunto prese le mosse quella serie interminata di splendidissime ed affatto inusitate dimostrazioni di culto, con che si sono quasi a gara studiate le città, le province, le nazioni di festeggiare un sì memorabile avvenimento, e di tributare a voti concordi i più segnalati omaggi a Colei che, Madre essendo del Redentore, Ell' è in un medesimo la Madre di tutti i ridenti, che non rifinano d'appellarla lor vita, loro dolcezza, loro speranza. Angolo non vi ha della terra, ove la luce riverberò del vangelo, che non abbia innalzate agli astri le voci di giubilo, che non abbia vestite a festa le sue chiese, e raccese di faci le sue vie, e disciolte le labbia de' suoi oratori, e proclamata per mille guise la novella glorificazione della sempre Intemerata, sempre Immune di macola, sempre santissima Madre di Dio. Quest' è senza fallo un argomento non dubbio di quella fede che, radicata nell'imo fondo de' cuori, germoglia tuttora e frondeggia ed avvivasi a quando a quando, e frutti rende di benedizioni presso i popoli innaffiati dal sangue del Redentore, da quel sangue appunto ch' Ei tolse dalle viscere di Maria [1].

III. La Sicilia, quest' Isola che fin da' tempi più rimoti a Lei fu sacra, che al suo nome innalzò templi, consacrò altari, inaugurò immagini, eresse monumenti, intitolò congreganze a migliaia; che già da più secoli con singolare divozione venerava e con solenne rito celebrava questo Mariano Mistero [2]; non potea certo la Sicilia ristarsi nè indifferente nè mutola in veggendolo di presente elevato al sublime grado di dogma cattolico, se prima eziandio di cotal elevazione professava con solenne giuro difenderlo fino al versamento del sangue [3]. Quanti abitano questo classico suolo trinacrio sono stati insiememente e spettatori e spettacoli della pietà niente meno che della magnificenza, onde fu accolta, acclamata, solenneggiata la pontificia definizione. La effusione de' cuori che si leggeva ne' volti, che scintillava dagli occhi, che si spandeva dalle labbra, sarà credibile appena a' venturi: ma una testimonianza che rende di sè l'intera nazione debbe dileguare ogni apparenza di dubbio ed ogni sospetto d'esagerazione.

1 La dichiarazione di questo dogma non è nè infeconda nè infruttuosa: ella, come presuppone, così ravviva la credenza di più altri su cui poggia. Tali sono, la caduta del primo progenitore, la trasmissione della colpa primeva ne' posteri, la riparazione dell'uman genere, la incarnazione del divin Verbo, la predestinazione di sua Madre, la sua santificazione dal primo istante. Tale è la catena delle verità rivelate, a che s'inannella quest'ultima. Vedasi, tra gli altri, la dotta *Apodixis theologico-historico-polemica de Immaculata Conceptione B. M. V.* del francescano Luigi Antonio della Concezione, stampata a Ferrara 1808; e la Dissertazione polemica *Sull'Immacolato Concepimento di Maria* del card. Luigi Lambruschini, a Roma 1842.

2 Senza tirare in lungo per accumular pruove di questo vero, rimandiamo per brevità i nostri lettori al trattato di Gioacchino Sanacore, *De veteri erga B. Virginem apud Siculos Hyperdulia*, impresso a Palermo 1763; e alle due opere di mons. Mercurio M. Teresi, *De antiquitate cultus B. M. V.*, a Messina 1764; e la *Sicilia mariana, sive de singulari Siculorum in Deiparam cultu et pietate, monumenta ex priscis et iunioribus codicibus excerpta*, a Palermo 1762. Nell'annessa appendice vi enumera gli Scrittori sicoli mariani: ciò che prima di lui avea fatto il palermitano Tommaso Manuello Raffaeli nella sua *Bibliotheca Mariana fontes de Deipara universim exhibens, ex theologis, ascetis ac sacris oratoribus excerpta*. Noi ancora abbiamo accumulato un buon dato di scrittori nostrali che hanno con pieni trattati descritto i precipui santuarî e le più venerate immagini di Maria in Palermo, Messina, Monreale, Siracusa, Trapani, Erice ed altrove, nel vol. I della *Bibliografia sicola sistematica*, classe IV, sez. III, *Mariologie* ed *Iconologie* generali e locali.

3 Dirassi in decorso da chi si fosse e quando pronunziato dapprima tal giuramento, da chi poscia imitato, da chi eziandio propugnato.

IV. Tanta esuberanza di affetti, tanta universalità di tripudî, tanta straordinarietà di trionfi, opulenza cotanta d'insolite pompe ben era degna che tramandata venisse la ricordanza alla più tarda posterità: giacchè l'età presente sta come in un centro nel gran cerchio de' secoli; e come dall'un lato rimira le generazioni preterite, così presentisce dall'altro le avvenire. Le preterite affrettarono con incessante studio e per cento guise il felice momento di questa Decisione, e certo invidiarono l'avventurosa sorte che a noi il Cielo serbò: le avvenire domanderanno come da noi fosse ricevuta questa predilezione speciale, e con quali significazioni di grato animo testificata. E i passati adunque e i futuri la nostra rispondenza si attendono: e già i primi dalle superne sedi dove soggiornano, non senza parzialità di affetto han vagheggiati gli onori da noi tributati alla comune Madre e Reina: resta che i secondi da noi apprendano e quello che per esso noi fu operato, e quello che da loro sul nostro esempio si conviene [1].

V. Ottimo fu impertanto il consiglio di chi prescrisse una compiuta ricordazione di quanto in questo reame si è fatto, si è detto, si è scritto a glorificare il già sancito Privilegio dell'Immacolato Concepimento. Questo consiglio appunto sorse nell'alta mente del nostro augusto Sovrano, la cui segnalata devozione inverso la Vergine Intemerata, come erasi per lo innanzi a luminose pruove manifestata, così volle ora in più segnalati modi suggellare e quasi sempiternare la fiduciale sua clientela. Imitator generoso della virtù, magnanimo emulatore delle imprese degl'incliti Avi suoi, non meno che la corona e lo scettro ereditò da loro questa specialissima divozione, cui non pago di coltivare per sè, brigò di tutto potere propagarla nei suoi sudditi. Ben Egli sapeva quanto i Monarchi antenati si fossero ad ogni tempo adoperati, onde veder diffinito un tale articolo: raccordava le splendidissime ambascerie inviate da' due Filippi III e IV alla Sede apostolica, a solo fine di ottenere la definizione dogmatica d'un Privilegio, a cui erano con tanto impegno addetti gli amplissimi loro dominî [2]. Non ignorava che Carlo II, l'ultimo della dinastia Austriaca, in trasmettendo per testamento la corona a Filippo V, il primo della Borbonica, una con quella commetteva a lui e a' suoi successori di mai non desistere, infinchè non vedessero adempiuti i voti comuni in riguardo a questo rilevante negozio [3]. Tanto interesse quel Principe avea per questa gloria dell'alma Vergine, da conglutinarlo agl'interessi medesimi dello Stato!

[1] Solennità di tal genere nei tempi andati eransi fra noi celebrate, e ce ne fur tramandate per istampa le relazioni. Ben era dunque dicevole che per simil modo si trasmettesse ai posteri questa che mette il colmo alle antecedenti.

[2] Gli atti di quelle insolite ambasciate che tanto rumore per Europa destarono, fur compilati in un grosso volume dal celebre Luca Waddingo, annalista dell'Ordin suo e promotore di questa causa, col titolo, *De legatione Philippi III et Philippi IV ad Paulum V et Gregorium XV pro definienda controversia de Conceptione Virginis*. Lovagno 1622. Ne scrissero similmente i tanti storici di questa controversia; e fra gli altri un Luigi Crespi Borgia vescovo di Placenza, destinato novello ambasciadore ad Alessandro VII, nel libro, *Propugnaculum theologicum definibilitatis proximae sententiae piae Imm. Conc.* Valenza 1653.

[3] Odasi nel suo castigliano linguaggio com'egli esprimesse su ciò l'ultima sua volontà: « Si en mis dias no podré conseguir de la Sede apostolica est decision, ruego muy afectuosamente los reyes que me sucedieren, continuen las instancias, que en mi nombre se huvieren heco con grande aprieto, hasta que lo alcancen de la Sede apostolica ». Or chi non ammira in questi accenti estremi di Re moribondo un affetto sviscerato per la Ma-

VI. Nè di questa sua ultima volontà non furono tardi esecutori i Principi che gli succederono: ma noi rimandiamo alla Storia quanto da esso loro per questo conto fu fatto, per tornare all'attuale Regnante. Dir si potrebbe aver Egli quasi succhiata col latte una tenerissima dilezione inverso Colei ch'Egli tenne mai sempre in luogo di Madre [1]. E quanto non ebbe ognor praticato per promuoverne il culto sotto questo titolo di che ragioniamo! Egli prodigare le più larghe beneficenze a' suoi cultori; Egli distribuire a migliaia le tanto note medaglie che miracolose si addimandano; Egli proteggere il corpo e presedere da capo dell'Arciconfraternita nobile che della Immacolata si appella; Egli ottenere dal sovrano Pontefice di nuove e sempre nuove concessioni ad ampliamento di culto per questo Mistero [2]. Ma quello che sopra null'altro si attira la nostra attenzione, quello che vuolsi tramandare alla memoria e raccomandare alla riconoscenza de' posteri, gli è il bel vanto d'aver finalmente asseguito ciò che indarno tanti potentissimi Principi avevano implorato [3]. A lui si debbe, in gran parte, il sospirato compimento degli antichi desiderî universali: nel che fu Egli doppiamente più felice de' suoi antecessori. Conciossiachè, dove questi a tal effetto, essendo lontani, dovettero e moltiplicar lettere e interporre uffici e intavolare trattati e spedire legazioni alla santa Sede; nulla di tutto ciò fu mestieri al piissimo Ferdinando II. Sembra che il Cielo medesimo volesse favoreggiarlo per arcane vie, disponendo che il suo Vicario si ritrovasse appunto negli Stati di Lui, e che potesse ben Ei di sua presenza giovarsi a ben condurre l'affare [4].

VII. E sì che giovossene l'ottimo Principe: imperocchè, rappresentatosi al Padre dei fedeli con in mano una quarantina di suppliche a sè venute da vescovi de' suoi dominî caramente scongiurava la Santità sua degnasse accogliere i prieghi umili e satisfare i voti ardentissimi e del suo cuore e de' suoi popoli e dell'intera cristia-

dre di Dio, ed un impegno deciso di vederla glorificata?

[1] Ecco la testimonianza che dienne a Pio IX l'arcivescovo di Chieti in un suo Voto, già dato in luce al 1849, num. 30: « De Ferdinando II quid dicam, Pater sanctissime, quem propius profundiusque noscis? Noscis ad supremam Immaculatae Matris gloriam promovendam ut ipse impensus, ut prae caeteris ardentior est. Noscis quantas tibi instantissimas adieccrit deprecationes, ut missam officiumque a te tua manu nuperrime probata ad utriusque Siciliae regnum extenderes. Noscis quot millia ipsius missae officiique exemplarium regio aerario cunctis suis ecclesiis diffuderit. »

[2] Ottenne tra le altre cose la vigilia e la commemorazione di essa nell'ufficio e nella messa, per rescritto della sacra Congregazione de' riti, che nel decreto de' 21 novembre 1850, tal lode gli rende: « Serenissimus Ferdinandus II, Siciliarum rex inclytus, animo perpendens quanto devotionis fervore et clerus et populus universus sui regni flagrent erga Beatissimam Virginem Dei Matrem originali labe omnino expertem, quum et ipse pium hunc animi affectum mirum in modum foveat sincera et ardentissima pietate; ss. D. N. Pio papae IX suas et omnium archiepiscoporum, episcoporum, caeterorumque intra limites utriusque Siciliae ordinaria potestate fungentium enixas preces exibuit etc. »

[3] Aveano con somme istanze sollecitata cotale diffinizione e un Ferdinando II imperator de' Romani, e un Luigi il Grande re di Francia, e un Sigismondo re di Polonia, e un Leopoldo arciduca del Tirolo, e un Guglielmo duca di Baviera, e gli Elettori di Magonza e di Colonia, e tanti altri altissimi potentati. Quello che torna a vanto de' nostri Monarchi, egli è ch'essi tutti a ciò si mossero sull'esempio di questi, e dietro lor orme insisterono, benchè senza il sospirato effetto, quantunque la Congregazione di Cardinali a ciò destinata, in vista di tante e tali postulazioni, proponesse al Pontefice di secondarle. Vedi lo Strozzi l. IX, c. 19.

[4] Sa tutto il mondo come, sconvolte in allora le cose romane, trovasse il buon Pastore un sicuro asilo ed ospitali accoglienze in Gaeta, il cui Capitolo cattedrale in partendo di speciali decorazioni volle insignito.

nità [1]. Inchinato pur finalmente il paterno animo del sommo Gerarca al peso gravissimo di tanta autorità, alla forza di tante suppliche, alla evidenza di tante ragioni, deliberava di non più indugiar un affare di tanto momento, su cui erano sempre in pendente rimasi tanti Pontefici antecessori, deluse le istanze di tanti Principi, protratte le speranze di tanti popoli, prolungata la espettazione di tanti secoli. Dal luogo medesimo, dove profugo soggiornava, da Gaeta indirizzava a' Vescovi tutti della cattolicità un' Enciclica, onde intendere su questo assunto e i sentimenti loro e le credenze delle lor chiese [2]. Ove n'ebbe raccolti uniformissimi i pareri e ferventissimi i voti de' Pastori e del Gregge universo [3], suo primo pensiero si fu, reduce alla sua Sede, creare due speciali Adunanze di eminentissimi Porporati l'una, di gravissimi Teologi l'altra, che togliessero a discutere e ponderare tal punto. Fu tutto eseguito col massimo rigor di dottrina; e col massimo consenso di voti fu tutto concluso: dopo di che non altro avanzava che profferirsi l'Oracolo; e questo alla fin risonò faustissimo sotto le volte del Vaticano nel memorabile giorno sovrindicato [4].

VIII. Non istaremo qui a descrivere nè l'entusiasmo con che fu accolto nè la religione con che fu festeggiato il dogma novello da tutte le genti; di che fur pieni i periodici d'ogni favella. Riducendoci al nostro paese, cenniamo sol di rimbalzo, come il nostro Augusto, che fu il postremo trai Principi ad implorar quel Decreto, per colmo di vanto ben lusinghiero fu il primo a preconizzarlo; e, ciò che il rende affatto singolare, a preconizzarlo a Napoli nel punto medesimo che pronunziavasi a Roma: dacchè, volatane a Lui la notizia colla istantanea comunicazione elettrica, nel mentre che ne solennizzava il Mistero nel campo di Marte con tutta l'armata, ed egli ed essa elettrizzati, diciam così, da sì funesto annunzio, il salutarono col festivo rimbombo di tutte le artiglierie [5]. Da quell'istante la bella Partenope, ravvivata d'insolita gioia e rivestita da' più preziosi ornamenti, incominciò e per lungo spazio continuò a dare le più magnifiche mostre di esultanza e di fede nelle tante solennità che per tutte le chiese si celebrarono. L'esempio di quella immensa me-

1 La supplica ben animata del nostro Sovrano, alla cui religione fa tant'onore, leggesi in più raccolte, e riportasi dall' autore de' *Cenni sull' Immacolato Concepimento e la sua dogmatica definizione,* stampati a Napoli 1854.

2 Questa Enciclica porta la data del 2 febbraro 1849, nella quale esprime il Ss. Padre l'antica sua devozione a questo mistero, di cui aveva pienamente approvato e la nuova messa e l'ufficio proprio, e l'invocazione così nel prefazio come nelle litanie, ed altre graziose concessioni. Dopo ciò domanda il sentimento de' vescovi tutti e la credenza delle lor chiese.

3 Volle la S. S. che a gloria perenne dell'augusta genitrice del Salvatore ed a testimonio della universale pietà per essa, i voti raccolti da tutte parti si mandassero alla pubblica luce, col titolo, *Pareri dell'Episcopato cattolico, di Capitoli, di Congregazioni, di Università, di Personaggi ragguardevoli ecc. ecc., sulla definizione dogmatica dell'Immacolato Concepimento della B. V. Maria, rassegnati alla Santità di Pio IX P. M.* Roma 1851. Sono ben nove ampli volumi, contenenti un migliaio di documenti che contestano i desiderî flagranti di dugento milioni di cattolici che d'una voce implorano quest'ultima esaltazion di Maria.

4 Intralasciamo la descrizione, a noi estranea, e di quel faustissimo giorno e di quelle insolite solennità ch'ebber luogo in Roma e poi di mano in mano per tutto altrove. La bolla dogmatica in ambe le lingue venne rimpressa ne' nostri giornali, che pur quelle feste descrissero.

5 Anco questa lietissima inaugurazione di feste, fatta dal nostro Monarca, porse materia di lunghi ed animati ragguagli a' fogli ufficiali di Napoli e di Sicilia, a' quali imperciò rimandiamo chi vuol risaperne.

tropoli, se fu fedelmente seguito dalle città tutte de' dominî continentali, esso è stato nobilmente emulato da questa Isola, a cui ci s'impone omai circoscrivere il presente ragguaglio.

IX. Adunque non prima fu annunziata la felice novella, che ogni comune, ogni chiesa, ogni corporazione religiosa, ogni raunanza laicale si affrettò di presentare le sue felicitazioni alla celeste Imperatrice, già di nuova luce rifolgorante. Per tal occasione videsi quasi ringiovenire l'antica devozione della Sicilia per tanto Mistero, e gli animi già dianzi accesi per esso di più ardenti fiamme si vennero rinfocolando. Non fu perdonato nè a spendio nè a fatica, onde addimostrare la parzialità di tenerissimo affetto filiale per la gran Madre. Se mai altre volte fu la Trinacria riguardata qual Isola Mariana, mercè del culto universalissimo che professolle infin da' primi tempi del cristianesimo, secondochè dalle sue chiesastiche storie chiaro apparisce [1]; in questa ricorrenza tale addimostrò un entusiasmo; e siam quasi per dire, un parossismo di estuante pietà, da sgararne qual che siasi altra nazione; ciò che si verrà comprovando alla schietta sposizione de' fatti.

X. E di tai fatti per punto il religioso Monarca ha ordinata una fedele narrazione, perchè sia un monumento perenne a' tardi nipoti, gagliardo stimolo alla loro imitazione, una testimonianza gloriosa della sicana pietà inverso l'eccelsa Donna, che sotto il titolo appunto d'Immacolatamente Concetta fu da papa Clemente XII costituita principale Patrona di tutto il reame ad istanza dell'immortal Carlo III [2]. Commettevasi tale incarco agl' Intendenti delle sette Province, perchè di accordo coi rispettivi Ordinarî destinassero ciascheduno un descrittor delle cose nell'ambito della propria giurisdizione avvenute. Sette impertanto sariano le Sezioni in che avere ordinatamente distribuita e distinta la intera narrazione. Riserbando noi dunque ad altre elette penne l'incarnare il quadro delle sei altre Province, ci restringiamo a questa, la cui sede primaria è capitale insieme di tutta l'Isola.

[1] L'antica ed universale divozion di quest'isola per la Madre di Dio vien comprovata da' tanti delubri, da' santuari, dalle vetuste immagini a Lei sacre: sopra che leggasi quanto ne scrissero il Gaetani sì nella *Isagoge ad historiam sacram siculam* c. 32 et 33, e sì nell'opuscolo *Icones aliquot et origines illustrium aedium Ss. Deiparae, quae in Sicilia coluntur,* stampato a Palermo 1657 e 63; e l'Alberti in due volumi sulle *Immagini di M. V. venerate in Sicilia,* ivi 1718; e Silvestro Maurolico e Vincenzo Ferreri ed altri nazionali scrittori sullo stesso argomento. Ma basti per tutti la testimonianza d'un estraneo, qual fu Antonio Macedo: « Apud Ennenses etiam, Leontinos, Catananses, Drepanitanos, Triocalenses, Alesanos, vetustarum urbium incolas, Panormitanos et Mamertinos, (uno verbo cunctos complectar) Siciliam universam, tam viguit anteactis saeculis Deiparae cultus amorque, ut omnes in illius clientelam populi certatim nomina dederint » (*Divi Tutelares orbis christiani,* p. 192).

[2] Se questo Principe fe' costituire da Benedetto XIV la Immacolata Patrona del regno di Napoli, al 1748; se poi ottenne ciò medesimo da Clemente XIII pe' regni di Spagna e delle Indie, al 1760; egli avea già dal 1739 ottenuta la stessa concessione da Clemente XII per la Sicilia, per bolla del 18 marzo: sebbene questa non fosse altro che mera conferma d'una elezione antichissima, già fatta da questo regno di spezial clientela alla Vergine Immacolata.

PARTIZIONE

Questa Provincia rinchiude nella sua periferia tre Diocesi, quelle cioè di Palermo stesso, di Monreale, di Cefalù. Noi adunque per maggior distinzione in altrettanti capi partiremo questa Relazione.

PARTE I.

DIOCESI DI PALERMO

Le religiose dimostranze che ci offre ad esporre questa Metropoli tali sono di qualità e tante di numero, che addimandano esse sole una distinta trattazione previa. Il perchè ci si fa mestieri di scompartire in due questo capitolo, narrando nell'uno gli evenimenti della Città, e riportando nell'altro quei della Diocesi.

SEZIONE I.

CITTÀ DI PALERMO

I. La devozione di questa città inverso la Vergine intemerata l'è tanto vetusta, che la sua origine si smarrisce nel buio dei secoli. E lasciando stare i tempi primitivi del cristianesimo (giacchè vanta ben Ella istituzione apostolica [1]), certo è che il suo principe tempio fin da' giorni del magno Gregorio, che da metropolita dell'Isola ne autorizzò il vescovo Giovanni, fu dedicato a Maria [2]. E comechè coll'andare degli anni prendesse a titolare l'Assunta, non lasciò per questo di venerare

[1] Che la Sicilia abbracciassè il Vangelo fin dal primo secolo e dagli stessi Apostoli, osò negarlo un Dom. di Leo in certo « Discorso storico sull'introduzione della fede in Sicilia » impresso fintamente a Genova, ma realmente a Napoli 1733. Egli però attirossi la indegnazione de' dotti che contra lui affinaron lo stile; e tra questi un Gio. Lanza, che sotto nome di Eumene Loncheo pubblicò a Napoli, sotto la finta data di Leiden 1736 « Castigationes ad historicam diatribam Dom. Leo de origine et auctore christianae apud Siculos religionis; » ed uno che chiamossi Arcileone da Leptin in una Lettera polemica; ed altro anonimo in una Lettera responsiva; stampate amendue in dett'anno a Palermo; e Bonav. Attardi con altra « Lettera in prova che s. Filippo d'Aggira fu mandato in Sicilia dal Principe degli apostoli » ivi 1738; e, per tacer d'altri lo stesso concittadino ed amico del Leo, il taorminese can. Gio. di Giovanni, così nella diss. « De primaria institutione Ecclesiae siculae » che leggesi in fondo al suo Codice diplomatico, come nella sua « Storia ecclesiastica di Sicilia » venuta postuma in luce al 1846; e prima di loro il messinese Tommaso de Angelis « Annales historico-critici Ecclesiae siculae » Messanae 1730; e di recente il can. Ant. Miragliotta « Elementa historiae ecclesiasticae insulae Siciliae » ibidem 1840. Noi ancora abbiam rifrustata e discussa tal controversia nel vol. V, l. I, c. 1 della nostra Istoria della letteratura siciliana, impresso nel corrente anno 1856.

[2] Che la Chiesa palermitana prendesse altresì origine da' tempi apostolici lo han dimostrato a bastanza e Alfonso Salvo « De antiqua urbis panormit. religione, » e Pietro Cannizzaro « Religionis christianae Pan. libri VI, » e Onofrio Manganante « Origine della Chiesa di Palermo. » Queste tre opere, rimaste inedite, serbansi nella libreria comunale di questa città. Abbiamo però in istampa ben degli altri che hanno ribadito lo stesso argomento: tra cui Agost. Inveges nel « Palermo sacro, parte II degli Annali di essa città, » e Ant. Ign. Mancusi « Lettera polemica sopra la controversia mossa da Dom. di Leo intorno al primo vescovo di Palermo » 1736; e Bened. Patti e Roccaforte « Lettera apologetica per la città e metropolitana chiesa di Palermo » 1743; e sopra tutti il can. Ant. Mongitore, sì nelle « Notizie della Chiesa pal. » premesse alla « Raccolta delle sue Bolle e privilegi » 1734; e sì nel « Discorso apologetico per la fondazione della Chiesa di Palermo fatta da s. Pietro » 1733. Questo discorso, da lui prodotto sotto nome di Filalete Oreteo, per confutare il di Leo, fu da costui voluto rispingere con una Risposta stampata a Napoli 1736: ma sorse incontro a propulsarlo Franc. Serio colle sue « Dissertazioni storiche in difesa del Mongitore suo zio per la fondazione apostolica della Chiesa palermitana » 1737; e poi con altre « Sulle antiche glorie di Palermo e 'l suo primo vescovo ordinato da s. Pietro » 1739. Dopo questi e più altri abbiamo pur noi rimaneggiata questa controversia in un « Ragionamento sulle prerogative della Chiesa palermitana » letto in un'Accademia e poi dato in luce « nell'Eco della Religione » giornale eccl. di Pal. 1851, n. 1 e 2.

la Immacolata, come apparisce da un volume contenente le formole di giuramento pronunziate ab antico dal suo metropolitano Capitolo, e ne fa fede uno di quegli stessi canonici che il mise in istampa [1]. Sarebbe poi troppo lunga faccenda l'enumerare le tante chiese, le tante compagnie, le tante fraternite, le tante congreghe che del nome si pregiano della Immacolata, e vanno di sua clientela gloriose. Altri su questo rilevante argomento han saputo riempire dei grossi volumi, a cui rimandiamo i vogliosi lettori [2].

II. Quello che più di presso ci tocca, si è il vedere come infin dal 1624, allorchè divampò quella mortal pestilenza che quasi disertò la Sicilia, allora per placare l'ira del Cielo si volsero i nostri alla Madre della clemenza, e la invocarono segnatamente sotto questa sua singolare prerogativa. Per la qual cosa il cardinale arcivescovo Giannettino Doria, che per la morte del vicerè Filiberto di Savoia estinto di peste presedeva da Luogotenente, unitamente al Capitolo e Clero dall'un canto, al Senato e a' Grandi del regno dall'altro, pronunciò il solenne saramento di mantenere e difendere da ogni attacco la sua primitiva Immacolatezza. Dietro al cui luminoso esempio quanti lor succedono nell'amministrazione della cosa pubblica, e prelati e maestrati e governanti d'ogni ragione hanno costantemente continuato a rinnovellare quel giuro nell'annovale festività della concezione [3]. E ciò che dai capi a nome della città praticavasi, dal popolo tutto quanto annualmente si è frequentato con tanto ardore, da destar maraviglia ed invidia agli stranieri. Nè tal voto era punto della condizione d'ogni altra promessa che far si suole; a più alto grado levavasi, fino allo spargimento del sangue, qual si farebbe per un articolo di espressa credenza. Che se ciò parve troppo ad un Muratori, che volle con tre suoi scritti qualificare siffatto voto per indiscreto e indebito [4]; egli ne fu rintuzzato ben bene da un Burgio, da un Milanesi, da un Piazza, da un Mancusi, da un Trigona, da un Zaccaria e da più altri apologisti che con robusti trattati la giustezza di quel giuramento rivendicarono [5].

III. Le feste poi che celebrar si solevano all'onore di questo Mistero hanno affè dello straordinario. Se la Chiesa universale non cominciò a festeggiarlo di doppio precetto prima dell'andato secolo, quando il nostro Filippo V a caldissimi prieghi

[1] Fu questi il dotto can. Franc. Marchese, che divolgò nel 1899 le « Formulae voti et iuramenti a RR. Canonicis S. Pan. primariae Ecclesiae etc. emissorum; » e nella premessa Epistola così avvertiva: « Sancta Pan. Ecclesia, etsi sub Ss. Assumptionis Deiparae vexillo militavit, adhuc singulari obsequio illibatam Mariae Conceptionem semper prosequuta fuit. » E ne fa fede un altare a Lei dedicato, che vedeasi pria di venir questo tempio ridotto alla forma presente.

[2] Vedi, trai tanti, il Mongitore « Palermo divoto di Maria, e Maria Protettrice di Palermo » 1719. Nel libro I ragiona del culto prestato da questa città alla Vergine in tutti i secoli: nel II schiera le tante chiese, congreghe, oratori, immagini e titoli di Maria: nel III enumera i suoi più devoti cittadini: nel IV riporta una centuria di scrittori palermitani sulla Madonna; a cui un'altra se ne potrebbe aggiugnere di Mariofili e Mariografi posteriori. Egli poi lasciò mss. fino a novi volumi in folio sulle chiese, conventi, monasteri, spedali, luoghi sacri di Palermo, di cui gran parte sono intitolati a Maria, e non pochi in ispezieltà alla Immacolata. Un prolisso elenco di esse ne abbiamo noi dato nella parte I del nostro « Diario sacro palermitano » 1848.

[3] Veggasi la testè lodata opera del Mongitore, l. I, c. 8, ove riporta diversi atti del Senato, con che obligossi per voto a propugnare l'Immacolato Concepimento e a celebrarne l'annua solennità: nel c. 9, trascrive le varie formule di giuramento pronunziate a tempi diversi dagli arcivescovi, da' vicerè, da alti personaggi.

[4] Il Muratori biasimò il voto sanguinario, in prima, sotto nome di Lamindo Pritanio, nel libro « De ingeniorum moderatione in religionis negotio » Milano 1738; dipoi, sotto nome d'Antonio Lampridio, in altro « De superstitione vitanda, sive Censura voti sanguinarii » ivi 1740; e di nuovo, per appendice a questo, in parecchie latine lettere, sotto un terzo nome di Ferdinando Valdesio, pur ivi 1743.

[5] I titoli e le date di questi e di più altri scritti contra il Muratori si posson vedere presso il Zaccaria (che pur gli rispose con alquante sue lettere, mandate stampare a Palermo 1741), nel vol. V della Storia letteraria d'Italia; nelle Novelle letterarie di Venezia 1745; nelle Novelle letterarie di Firenze 1757; nelle Memorie per servire alla Storia letteraria, stampate dal Valvasense a Venezia, tomi VII e IX. Ne storiarono altresì il proposto Soli nella Vita del Muratori suo zio, e l'abbate Scinà nel Prospetto della Storia letteraria di Sicilia nel secolo XVIII, tomo I; e noi pure ne abbiam noverati i tanti trattatori di quella polemica, nella Bibliografia sicola sistimatica, vol. III, p. 396 e seg.

sollecitonne il decreto da Clemente XI [1], Palermo che fin dal 1339 avea intitolato un tempio alla Immacolata, infin dal 1425 n'ebbe sancita la festiva celebrazione di precetto pur doppio. La quale anteriorità, di ben tre secoli e più a quanta lode riesca di questa città, ognun sel vede [2]. Ma questo è poco: chè non pure antichissimi, ma e splendidissimi e svariatissimi fur sempre gli omaggi da questa città tributati alla intatta Vergine: tocchianne qualcosa di volo.

IV. Vanno innanzi all'annua solennità, in più chiese, dodici sabati all'onore del grande Mistero, festeggiati con istraordinarî sensi di religione; all'ultimo dei quali intravviene per antica convenzione il Senato, per venerare Colei che si avea già prescelta a principale Patrona della città [3]. Un digiuno universale nella vigilia, di propria divozione, in uso da più secoli innanzi che prescritto venisse da papa Pio VII [4]. La notte di essa vigilia, al pari che la notte del divino Natale, si apron le porte della basilica, riccamente apparata e magnificamente illuminata, dove lo affollato popolo assiste a' divini offici e all'incruento sacrificio che vi si celebra per singolarissimo privilegio della Sede apostolica [5]. La seguente mattina, evvi la

[1] Allorchè molti prelati e capitoli di chiese diverse instarono presso la santa Sede per la definizione dogmatica, papa Clemente XI, non potendo per allor contentarli, in quella vece levò il Mistero a festa di precetto per tutta la Chiesa, a' 6 dicembre del 1708: con che fur paghi i voti della città di Napoli, che ne avea fatta l'inchiesta fin dal 1656, e giurato di rinnovarne l'istanza infino ad ottenutane la concessione.

[2] Nel tabulario di questo Senato si legge un Ordinamento che inculca la osservanza de' giorni festivi. Eccone il tratto che fa per noi, nel vernacolo idioma d'allora: « Di li observationi di li festivitati. Item, chi in li iorni comandati, czoè la dominica et li festi, li quali voli chi siano guardati la santa Ecclesia, non si lavuri; li quali festi da celebrari su ut infra declarati: videlicet... (Enumera qui da prima le festività del Signore, indi prosiegue): Item, l'antiqui festivitati di la beatissima virgini Maria videlicet: La sua conceptioni, la sua Nativitati, l'Annunciationi, la Purificationi e la sua Assumptioni. » Questo editto, emanato dalle due potestà, cioè da Ubertino de Martinis arcivescovo e da Nicolò Speziale vicerè, fu dispacciato a' 5 di marzo 1425: ma egli vuole notarsi come per tale ordinanza non s'intimavano feste novelle, ma s'inculcava la osservanza delle antiche: e poichè la Concezione è messa di paro colla Natività e le altre antichissime, ne conseguita che antichissima fu tal festa in Palermo, e tale infatti avvisolla un Giordano Cascini: « Imperciocchè, dic'egli, oltre al non sapersi l'incominciamento, ne fa fede il ritrovarsi ne' libri della Chiesa palermitana antichissimo l'ufficio divino solito da cantarsi allora in onore della Concezione della Vergine con la sua orazione e lezioni molto devote » (*Vita di s. Rosalia,* l. I, c. 7). Tal ufficio, trascritto in pergamena, tuttora serbasi nel tesoro di questa cattedrale.

[3] Lo stesso Senato, per atto solenne, ratificato dal vicerè Rodrigo Mendoza duca dell Infantado, obbligossi per sè e pei successori in perpetuo a ben dieci cose: 1° intervenire a' primi vesperi, e in essi pronunziare il giuramento, e presentare l'offerta di 250 scudi; 2° assistere alla gran messa, ed invitare il vicerè ad intravvenirvi col sacro Consiglio; 3° associare col codazzo di tutti gli ufficiali la splendida processione con fiaccole in mano; 4° alternare il giro di detta processione per le strade maestre, entrando per antica usanza nella chiesa del Collegio massimo, e toccando al ritorno l'oratorio della Immacolata; 5° poter variare direzione a detta processione, quandochè torni in piacer del Senato; 6° la sera della vigilia far illuminare le strade e giuocar fuochi d'allegrezza per ogni dove, e molto più attorno la casa pretoriana; 7° invitare cavalieri e persone d'autorità ad accompagnare con ardenti torchi la sacra Effigie; 8° recarsi in forma di città nell'ultimo dei dodici sabati alla sacra funzione, ed associare il divin Sacramento per entro la chiesa, ed occorrere alla spesa col dono di 30 scudi annui; 9° supplicare quanti verranno e vicerè e arcivescovi e generali di voler all'onore della Immacolata rinnovare il giuramento già fatto da' lor precessori; 10° incaricare al Maestro notaro della città che notifichi ad ogni futura sedia di senatori il tenor di quest'atto per la inviolabile, puntuale e duratura sua osservanza. — Quest'Atto giurato da' senatori pro tempore, notificato dal tribunal del real Patrimonio, messo in luce nel 1655, è riportato per intero dal Mongitore nel Palermo divoto di Maria (l. I, c. 11); ed è ben degno di leggersi per le tante affettuose spressioni, onde ciascun articolo è formolato, spiranti la più sviscerata divozione, monumento durevole dell'antica pietà.

[4] Essendosi al 1818 scemato il numero delle feste infra l'anno, i digiuni delle loro vigilie furon trasferiti all'avvento; e tra questi fu intimato sotto il precetto quello della Immacolata che fino allor praticavasi per elezione o per voto. Anzi a tal proposito è da soggiugnere, a laude della pietà palermitana, come da tempi rimoti fu introdotta la pia pratica del così detto *Digiuno perpetuo;* pratica che ita in disuso venne ravvivata nel 1700, al comparir da' nostri torchi la magistrale opera di Tommaso Strozzi « Controversia della Concezione della B. V. istoricamente descritta. » dove si parla di questo digiuno frequentato in Italia. Distribuiti a ciascuno degli ascritti i giorni dell'anno, crebbe a tale il concorso, che per ciascun giorno v'ebber di molti che si comunicassero e in pane ed acqua digiunassero ad ossequio dell'Immacolata. Vedi il Mongitore, che riporta quel fatto con esso la formola di tal offerta (L. cit. c. 14).

[5] Tal privilegio, che leggesi conceduto già per somma grazia da Leone X al clero di Molina in Ispagna, è stato accordato a' nostri Minori con-

così detta Cappella reale, in cui la Maestà del Sovrano colla regale famiglia, quando si trova in Palermo (ovvero il suo Luogotenente), dal sublime solio, che gli s'innalza qual a Legato apostolico, col cortèo dei Grandi di Corte, dei Gentiluomini di Camera, degli Ufficiali dello stato maggiore, assiste alla gran Messa, e vi pronunzia il giuro nel nome di tutta la sua dizione [1]. Rinnovellasi al giorno quella dignitosa riunione di Magnati per la solennissima processione, in cui meglio che in altre mai vedesi divampare il petto dei Palermitani verso la gran Reina: tante sono le significazioni di tenerezza, di giubilo, di esultanza in quelle ovazioni continuate, il cui grido echeggiando per l'aere, risuona per tutte le vie che scorre l'argenteo Simulacro, precorso da confraternite a piè scalzi, e seguito dal Rappresentante del Re, dal Maestrato municipale, da banda militare con sua guarnigione, e da infinita foga di popolo ondeggiante [2].

V. Giunta così la sacra Immagine al Duomo, vi ristà per insino alla seguente domenica, nel quale intervallo riceve gli omaggi delle innumerevoli corporazioni che in lunghe file imprendono il divoto viaggio per inclinarla, facendo nel loro cammino di pie preci e di lieti cantici ravvivare il fervore della città: ciò che non poche confraternite fanno ancora di notte tempo, a piedi ignudi nel rigore del verno, portando in trionfo varie statuette della Immacolâta, e giocondando le vie di concenti armonici e di musicali melodie. Nè tal viaggio costumasi solamente dalle fraternità laicali: praticano altrettanto e comunità religiose e società letterarie, riunioni ecclesiastiche e seminari e convitti e licei e collegi e università e d'ogni condizione, che si recherebbero a coscienza il trasandare un ossequio così universalmente serbato. Non accade il dire che tali esterne pratiche vengono santificate da interni atti di sincera pietà: giacchè per comun sentimento, intra le tante feste che pomposamente si celebrano pel giro dell'anno, quest'è la prima, a non dir l'unica, in che chiara sfavilla la religione di questo popolo, atteso principalmente l'accostarsi che fassi da' più alla mensa celeste e rinettarsi la coscienza per decevolmente onorare un Mistero di originale purezza [3].

VI. Venuta poi la domenica, nuovo spettacolo si apre alla città, nuovo trionfo si destina alla Vergine. Celebrata nel Duomo la gran Messa con panegirica orazione ed assistenza pontificale, s'incammina una più solenne e più lunga processione, per riportare alla sua chiesa la Diva. Oltre le compagnie solite, incedono per bella difilata i differenti ordini regolari, indi il seminario dei chierici, i padri de' monasteri, il corpo dei parrochi, il clero, il capitolo, e dopo la statua l'arcivescovo col senato, ed una gran folla che fa salire alle stelle gl'incessanti *Evviva Maria Immacolata*. Pervenuta la quale alla sua chiesa, egli è proprio uno spettacolo di tenerezza il vedere come quella immensa calca, niente ancor sazia di corteggiare la celeste Reina, si rimane in chiesa durante quel giorno a udire una serie di fervorini che succedonsi senza posa per zelanti ecclesiastici, i quali montati sulla bigoncia l'un

ventuali da Clemente XIV, alunno che fu di quest'ordine, per breve del 1770. Vedi la eccellente opera di Agostino Pacifico « La Chiesa cattolica nel fatto dell'Immacolatissimo e Santissimo Concepimento della Gran Madre di Dio Maria contro tutte l'eresie. » Napoli 1852, pag. 780 e 811.

[1] Tennero reale cappella e Ferdinando I e Francesco suo figlio e vicario, finchè qui stanziarono, e l'attuale Regnante che qui trovossi al 1841.

[2] Per queste e per altre particolarità che troppo lungo sarebbe il descrivere, oltre il lodato Mongitore (che ben nove capi prolissi dedicò a questo argomento nell'opera sopracitata), degno è di riscontrarsene un'altra col titolo « Divote dimostranze fatte dal Senato di Palermo in venerazione di N. S. sotto titolo della sua Immacolata Concezione. » Ivi 1657 in folio. Vi si narran le feste e si producon le formole del giuramento fatte dai vicerè, arcivescovi, senatori e magistrati dal 1624 in poi all'onore della Madre di Dio.

[3] Frai tanti corpi morali che compiono a tal pio edificante ufficio, merita spezial ricordanza la Scolaresca del Collegio massimo, che in numero di presso ad un migliaio, nella domenica entro l'ottava, imprende il divoto viaggio dal duomo, ove rimane tuttavia la sacra Effigie, per alla chiesa di s. Francesco, recitando per via rosari ed alternando strofette: là giunta vi ascolta la messa e si accosta alla comunion generale, cantando intanto un eletto coro le litanie lauretane e inni festosi alla Vergine, cui tutto l'anno offre tributi di onore nelle mariane congreghe.

dopo l'altro disfogano con ardenti parole il loro affetto e raccendono di fiamme novelle l'estatica moltitudine [1].

VII. Qui però non finiscono le solennità; altre e poi altre al medesimo tempo se ne festeggiano per ogni dove, ma singolarmente nelle chiese che dalla Concezione s'intitolano, ed in Palermo se ne contan oltre ad una dozzina; a nulla dire delle tante Congregazioni e Compagnie che dello stesso titolo s'insigniscono [2]. Lo stesso Senato che abbiam detto presente alle sposte funzioni, che ne' primi vesperi del gran giorno festivo si recava a pronunziare il giuramento votivo in nome della città, e presentare l'annuale omaggio d'uno splendido donativo, nel dì ottavo costumò (e tuttora continua) replicare una simile festività entro il proprio palazzo pretorio, dove appunto in fondo all'aula maggiore sorge una statua marmorea della Immacolata, e davanti ad essa splende una face perenne: e così quivi come altrove, e così allora come sempre, i Padri della patria profuse largizioni stanziarono a solenneggiare colla massima pompa le glorie della Vergine senza macola [3].

VIII. Allorchè essi Padri Coscritti a Lei giurarono la prima fiata il voto che dicevamo, che fu al 1624, quando il rio contagio infieriva su tutta l'Isola, infin di allora per unanime consentimento di tutti gli Ordini e delle due Podestà sacra e civile, la proclamarono Patrona principalissima di questa capitale. L'esempio di essa progressivamente seguirono altre città, in fino a che per concessione pontificia fu tal patronato all'Isola tutta quanta accomunato ed esteso. La stessa città di Napoli, afflitta da simil flagello di peste nel 1656, volle con senno imitare lo stesso esempio ed appigliarsi allo stesso partito; poichè recatasi nell'ampia basilica del Gesù, che alla Concezione è dedicata, a Lei, con somigliante giuro votossi: ed allora pure quei Deputati giurarono di adoperarsi appo il Pontefice, perchè ordinasse di precetto il dì festivo di Lei, con esso l'antecedente vigilia, o per tutta la Chiesa, o almanco per quel reame: ciò che lor venne concesso nel secolo susseguente, quando tra noi era già da più secoli stanziato [4].

[1] Non ci prolunghiamo su tali racconti, perciocchè a' presenti son cose notissime, ed agli assenti riescono per poco incredibili. Ma pure un Carlo Bruno, dedicando a questo Senato l'opera postuma del celebre Vincenzo Fassari, gesuita palermitano « Immaculata Deiparae Conceptio theologicae commissa trutinae » stampata a Lione 1666 così la discorrea « Vos facultates, vos commoda, vos voluptatem, vos vitam ipsam nominisque gloriam Immaculatae Conceptioni, facile posthabetis. Magnificum illud Sacellum, quod sub titulo Immaculatae Conceptionis eiusque in honorem Panormi erigitur et exornatur, vestris annuis reditibus erectum exornatumque quidnam testatur? panormitano Senatui pluris omnino esse Virginis sine macula Conceptae decus, quam proprias facultates. » E prosiegue commendando il votato digiuno della vigilia e 'l giuramento da mantenere sino al sangue « sine ullo aliarum urbium exemplo, sed in omnium exemplum, etc. »

[2] Se ne vegga la lista ben lunga e classificata presso il Mongitore (l. I, c. 6), e gli altri soprallegati. Merita distinta menzione la illustre Compagnia della Concezione, annessa alla chiesa di s. Francesco, fondata fin dal 1575 da persone di decorata condizione, ed in appresso aggregata alla romana primaria esistente a s. Lorenzo in Damaso, a cui similmente fu poscia unita quella di Napoli a Monte-calvario, di cui è il Re presidente perpetuo.

[3] Alle tante riprove di pietà filiale, date ad ogni tempo da questo Senato, arrogi la erezion d'una chiesa sul Pellegrino, accanto la grotta di s. Rosalia, che dedicò alla Immacolata, di cui anc'oggi si venera la statua marmorea sull'ara maggiore. Ciò avvenne al 1556, secondo l'Auria (*Rosa celeste* p. 59): vi fu edificato, per coltivar della chiesa, un convento di Francescani; a' quali dopo le rinvenute spoglie della santa Concittadina, è succeduta una comunanza di preti che a spese dello stesso Senato la ufficiano.

[4] Racconta stesamente tal fatto lo Strozzi nella sua Storia (l. VIII, c. 20), ove pure descrive e le feste e i voti fatti per simile contingenza a Palermo. Descrizione consimile danne Agostino Pacifico (Op. cit. p. 811), che riporta la formola giuratoria letta corampopolo dal diacono nella maggior chiesa. « Dopo la qual lezione (così egli prosiegue), la prima dignità del Capitolo portò all'Arcivescovo il libro degli Evangeli, su di cui giurò in suo nome e del suo Clero. Ripostosi poi il medesimo libro avanti all'altare, andarono a giurar genuflessi il Capitano, il Pretore, il Senato, e finalmente il Sindaco in nome di tutto il Comune. Era il cardinal Arcivescovo parimente vicerè del regno; perciò rinnovò la funzione agli otto del seguente settembre, giorno dedicato alla Natività di nostra Signora. Giurò egli, e dopo lui i Magistrati e Consigli del regno. Altrettanto adempirono nella chiesa parrocchiale di s. Antonio, in nome loro e di tutto il Clero, i Parrochi nel medesimo giorno; e con ciò tutta quella città comparve un coro insieme ed un esercito, a cantar la gloria e ad imprender la difesa dell'Immacolata Concezione. »

IX. La Vergine santa si è addimostrata propizia a questa città, non pure nel rimuovere delle sue mura il desolante flagello della moria, ma nel preservarla eziandio dalle rovine di orrendi tremuoti. Uno di questi scosse dalle fondamenta quest'Isola nel 1693, agli 11 gennaro, quando altre cittadi danneggiate orrendamente rimasero, ed altre un mucchio di macerie divennero [1]. Ne fu salva avventurosamente Palermo, che riconoscendo tanta predilezione dalla sua Immacolata Proteggitrice, ne decretò solenni azioni di grazie e l'annua solennità che fino al dì d'oggi si è fedelmente continuata [2]: ed allora si fu che l'arcivescovo Ferdinando Bazan esortò i parrochi della città a locar su le porte delle lor pievi l'Immagine dell'Immacolata: il che di buonissimo grado fu fatto. Nè solo si videro su tutte chiese parrocchiali tai simulacri, ben anco su parecchie porte della città, quasi a mostrare esser ella tutta pertinente a Maria [3]. Altro tremuoto scosse nuovamente Sicilia nel 1724: ma medesimamente ne fu aggraziata Palermo, che in riconoscenza di tanto beneficio somigliante annua commemorazione stanziò al 1° settembre [4]. E così per questa, come per l'anzidetta festa votiva, il Senato e 'l popolo panormitano concorrono al tempio per li solenni vesperi, per la gran messa, per la pomposa processione, in che la sacra Vergine percorre le vie e benedice le case, la sua mercè rimastesi in piedi [5].

X. Le predette festività sono antiche, sono usuali, son ordinarie di tutti gli anni; e nondimeno si celebrano con tale un fervor tutto nuovo, qual se ora la prima volta si solennizzassero. Ma, oltre a queste, abbiamo memorie di ben altre straordinarie e sontuosissime, istituite per certe peculiari ricorrenze o d'implorati favori o di ottenute concessioni. Tale, per toccarne di fuga, fu la festanza del 1644 per la trionfale coronazione della Immacolata Reina [6]: tal quella del 1656 per la preservazione della città dalla peste [7]: tal quella del 1662 per la promulgata bolla di

[1] Una Storia de' tremuoti in generale ne ha data Nic. Calcaterra a Messina 1834: e prima di lui il Mongitore in fondo alla sua *Sicilia ricercata*, Pal. 1742, un'altra n'avea donata « Sopra i tremuoti avvenuti in Sicilia da' tempi primi fino a' suoi. » Quello in particolare del 1693 fu descritto a lungo per Alessandro Burgos, e stampato in più luoghi. Ne scrissero altresì Vincenzo Magnati, Francesco Apares, Antonio Chiusole, Pietro Mataplanes, Domenico Guglielmini ed altri storici di quell'età.

[2] S'istituì ad istanza del Senato questa nuova festa in rendimento di grazie, e si ottenne da re Carlo II facoltà d'applicare per essa 50 scudi annui. Assiste il Senato al solenne vespero e alla messa, che si celebrano con acclamata splendidezza nella chiesa di s. Francesco, ed associa la statua dell'Immacolata Patrona, che si porta per la città con sontuosa processione. V. Auria (*Stor. cron. de' vicerè* p. 204), e Mongitore l. cit. c. 14 e 25).

[3] Così sulla Porta nuova ergevasi un'Immagine, e sottovi la iscrizione « Virgini Immaculatae, Summo Urbis Praesidio Atque Ornamento, Cervati Clientes D. S. » Così sulle porte di s. Giorgio e della Dogana, e su d'altre descritte dal lodato Mongitore in calce all'opera postuma, da lui divolgata, di Gaetano Giardina « Sulle antiche porte di Palermo » ivi 1732.

[4] Quest'altra votiva festività, per indulto di Benedetto XIV, del 1° ottobre 1740, si celebra con rito di seconda classe in perpetuo, a riconoscimento di tanto favore: « Illam civitatem ac dioecesim, anno 1726, ab horribili terrae motu ereptam fuisse. »

[5] Prima de' cennati due tremuoti, un altro terribile avea scossa nel 1638 la Calabria e per la vicinità eziandio Messina con altre città di Sicilia: descritto da Franc. Apares nel libro « De in universa Calabria terraemotu; » da Vinc. Magnati nella « Notizia istorica de' terremoti » p. 208; da Dom. Ant. Parrino nella « Storia de' Vicerè di Napoli » t. II, p. 263; da Placido Samperi nella « Iconologia di M. V. » l. V, c. 38; e da altri storiali messinesi. La città di Palermo ne fu preservata, la mercè di nostra Donna, al cui beneficio riconoscente il Senato, per pubblico istromento registrato negli atti suoi, a' 9 luglio di dett'anno, la rielesse Patrona sotto l'invocazione di Madonna degli Agonizzanti: « Ex quo civitates ipsae agonizare videntur, ideo ut omnium Patrona ab omnibus agnoscatur, peculiari ratione decrevit eam in Patronam suscipere sub Matris Agonizantium invocatione, non multis abhinc annis usurpata. » E sotto tal titolo v'ha in Palermo una chiesa ed una congrega di nobili.

[6] Fu tale straordinaria celebrità descritta da Giambattista Cristadoro col titolo « Il festevole trionfo per la coronazione della Immacolata Reina nella chiesa de' Minori conventuali di Palermo » 1644.

[7] Le pestilenze devastatrici della Sicilia in ogni età se ne contano tante, da ministrar argomento di piena Istoria a Francesco Serio, che l'annesse a quella de' tremuoti del Mongitore suo zio, in calce alla *Sicilia ricercata*. Lo zio poi ha lungamente trattato di quelle che, avendo invaso Palermo, ne furono dileguate la benigna mercè di Maria, a cui imperciò furono per grato animo decretate feste, erette statue, dipinte immagini, istituite confraternite.

Alessandro VII in difesa di questo Mistero, in ampliamento di questo culto [1]: tal quella del 1742 per nuove grazie accordate da Benedetto XIV [2]: tali pur le varie solenneggiate da' Vicerè, qualora per invito del Senato recavansi con massima pompa a pronunziare il gran giuramento [3]. Otto interi giorni a tali feste si dedicavano, e in tutti quella magnificenza spiegavasi e quella pietà sfavillava e quella opulenza di apparati, di musiche, di luminarie, di fuochi artificiali, di esplosioni militari, di acclamazioni popolari, di tripudî universali, che sono cosa più agevole ad immaginare che non a descrivere. Per altro di esse rimangono per istampa prolisse e ben distinte relazioni, che fan certa fede a tutto il mondo dell'antica e costante pietà palermitana inverso l'alma Vergine Intemerata [4].

XI. Ma noi, per tener dietro alle feste antiche, obbliavamo per poco la nostra missione che qnella era di enarrar le recenti. Pure non ci pentiamo d'aver fatta questa quale che sia rapida recensione, onde far chiaro che la devozion di Palermo per questo Mistero è radicata da secoli nel petto de' suoi, e che al fin de' conti le nuove solennità non si hanno gran fatto per esso nulla di nuovo. Quello che sarem per contare erasi praticato le tante volte; e ciò appuntino riconferma quello che notavamo, su tal punto questa città non essere a verun'altra seconda [5]. Crescerebbe poi a dismisura e il suo vanto e il nostro racconto, se aggiunger volessimo l'onorato stuolo de' tanti suoi concittadini, che la penna impugnarono, chi a difesa, chi ad encomio, chi ad ossequio di questa Mariana prerogativa. Passiamo adunque sotto ingrato silenzio i trattati polemici de' Maggio, de' Fassari, de' Migliaccio, de' Milanesi, de' Valerî, de' Santocanale, de' Di Lorenzo, degli Attardi, de' Mancusi ecc.; gli Storici di questa controversia, Strozzi, Burgio, Piazza, Mongitore ecc.; i Laudatori di questo privilegio, Sghemma, Maresca, Principato, Perremuto, Perdicaro, Spina, Rivalora ecc.; gli scritti ascetici d'un Giuseppe da s. Benedetto, d'un Luigi di Giovanni, d'un Francesco Andaloro, d'un Giuseppe Licata, d'un Battista da Palermo, d'un Giuseppe Salerno, d'un Michelangelo Iacono ecc. opere tutte quante di pari erudizione e pietà [6].

XII. Ma se la ragione del nostro istituto, se la brevità dello scritto presente non ci consente spaziarci tant'oltre per quegli amenissimi campi; non sappiamo però dispensarci dal rammemorare, almen di sfuggita, le iterate istanze a tempi diversi umiliate all'apostolico Trono per vedere sancita con decreto dogmatico la pia, la inveterata, la universale credenza [7]. Non furono soli i Principi nostri che

[1] Un intero sfoggiatissimo Ottavario fu per quella Costituzione celebrato, con otto panegiriche orazioni; una delle quali, detta dal gesuita Francesco Principato, fu messa in luce al 1663; ove diconsi quelle feste « con pompa regia e magnifica spesa celebrate per ordine dell'Illustrissimo Senato della felice città di Palermo ». Le descrive a dilungo lo Strozzi (l. X, c. 19), e dopo lui il Gravois nel *Regestum documentorum* num. 16, annesso alla grand'Opera « De ortu et progresso cultus ac festi Immaculati Conceptus B. Dei Genitricis V. Mariae ». Lucca 1762.

[2] Di quest'altra lascionne il più volte memorato Mongitore una relazione distinta sotto titolo « Nuovi fervori della città di Palermo e della Sicilia verso l'Immacolata Concezione » ivi 1742. Quivi pure descrive il culto e le feste che ogni anno rinnovansi e nella capitale e nel regno all'onore di questo Mistero.

[3] Vedi le diverse formole di tai giuramenti raccolte nel « Palermo divoto di Maria ». (l. I, c. 9). e nelle « Dimostranze divote di Palermo in venerazione della Immacolata Concezione » ivi 1657.

[4] Le sontuosità veramente regali di siffatte solennità ci vengono pur commemorate dall'Auria e dal Diblasi nelle loro « Istorie cronologiche dei Vicerè di Sicilia » che ne furono gran promotori, ed anzi i primari attori.

[5] Ecco la testimonianza d'uno straniero, qual egli fu il bolognese Dom. M. Pasini nella Vita del ven. Gian Vinc. Ferreri pal. del Terz'Ordine; ove, rassegnate le singolari prerogative che contrassegnano questa città, continua: « Ma quello che vi si coltiva specialmente è la pietà e la divozione e particolarmente verso la Vergine santissima; della cui Concezione Immacolata è così parziale, che ad ogni passo su le pareti a pubblici caratteri la stampa, nelle private adunanze la giura e professa » (l. I, c. 1).

[6] A non intessere qui una filatera di nomi, di titoli, di date inopportune allo scritto presente, rimandiamo l'erudito lettore alla nostra Bibliografia sicola (vol. III, classe XXIV, sez. II, art. 1), dove scorgerà una cinquantina di trattati sulla Immacolata, tutti o quasi tutti stampati a Palermo, e d'autori la massima parte pelermitani.

[7] Due generali Concilî agitarono ex professo questo articolo per venirne alla finale decisione, quello di Basilea e quello di Trento in entrambi fu essa da' prelati nostri massimamente sollecitata, so-

gli autorevoli e replicati lor uffici interponessero: e i Capi della civil comunanza e i Pastori di questa Chiesa si furono collegati amicamente per implorare una decisione che sarebbe per satisfare ad un tempo i secolari desiderî del popolo, e mettere il colmo alle glorie di Maria. Non prima si cimentò di uscire da questi torchi alla luce del giorno una infelice diatriba che intaccava per poco la verità di quel privilegio, ed ecco suscitarlesi contro un nembo di acerrimi confutatori, ecco divampare di focosa indegnazione gli spiriti della concitata moltitudine, fino a non sapersi contenere dalle violenze contra lo sciagurato autore, rinnovando in Sicilia le tragiche scene che s'eran vedute in Ispagna [1]. Come adunque, a sedare gl'ispani tumulti interpellarono i nostri Sovrani l'autorità pontificia, non altrimenti questo Senato portò le più fervide suppliche al supremo Gerarca per tranquillare insieme e contentare il popolo tumultuante [2].

XIII. Che se tanto interesse prese per questo affare la podestà laicale, or che non avrà ella fatto la ecclesiastica? Infatti è pur noto che da oltre a due secoli quel cardinale Doria che dicevamo avere pel primo in nome suo e della città con pubblico saramento solennemente giurata la fede nel santo Mistero, ei fu che dirizzò medesimamente al Vaticano umilissimi prieghi per affrettarne la finale decisione [3]. E senza nulla dire de' suoi successori, valga per tutti l'ultimo cardinal Pignatelli, il quale raunati nel suo palagio al 1850 a congregazione speciale i Vescovi della Sicilia, di comune consentimento deliberò quella postulazione all'apostolica Sede, che leggesi, negli Statuti di questa sinodale Adunanza, e che rimane a monumento perpetuo della speziale divozione de' nostri Pastori, e della greggia da lor governata, verso la Immacolata Reina, protettrice antica di Palermo e Patrona universale dell'Isola [4].

XIV. Ma tempo è omai di scendere al destinato subbietto e di vedere come sia stata accolta una Definizione, che formato avea lo scopo, il desiderio, le istanze

stenuta, promossa. A Basilea fu Niccolò Tedeschi, cittadino ed arcivescovo nostro, soprannomato l'Abbate Panormitano, canonista famoso, che concorse al decreto della pia sentenza, emanato nella sessione XXXVI, a' 17 settembre 1439; benchè poi questo rimanesse in pendente per trovarsi per allor acefala quell'adunanza, secondochè lasciò scritto Enea Silvio quivi presente (che poi fu Pio II) negli Atti di detto Sinodo, pag. 42, ove pure diffondesi nelle laudi del nostro e in difesa di sua ortodossia contro gli attacchi di certi che il traduceano come aderente allo scisma. — A Trento poi furonò Pietro Tagliavia e Girolamo Bologna, amendue palermitani, l'uno arcivescovo di questa città, vescovo l'altro di Siracusa, che perorarono focosamente in favor del decreto, che venne scritto, ma non pubblicato per l'opposizione di certi, contentandosi alla fine i Padri di formolare il decreto e rattemperarlo ne' termini che leggonsi nella sessione V, tenuta a' 17 giugno 1546: sopra che leggasi il Pallavicino, storico di questo Concilio (libro VII, c. 8). Vedi pure lo Strozzi che diffusamente ragiona dell'operato da' nostri ne' due predetti Concilî (l. VI, c. 13, e l. VIII, c. 1).

[1] Fa fede di quei tumulti un Carlo Lazio: « Longum sane esset hic sermonem instituere de tumultibus et quidem aeternae memoriae dignis, contra contrariae minus piae opinionis fautores excitatis, hoc nostro saeculo, in hoc Siciliae regno, praesertim Drepani, Panormi, Messanae et alibi » (*Aquila triumphans,* Paean. 33, n. 1531).

[2] Egli è il Cascini che riferisce avere il Senato inoltrate su questo affare umili e fervorose suppliche al trono di Gregorio XV; e ciò innanzi pure che si fosse a tal Mistero obbligato con voto nel 1624 (*Vita di s. Rosalia,* l. I, c. 7, p. 41). Posteriormente, venuto in luce a Tolosa un libro di certo Pietro di Vincenza « De veritate Conceptionis B. V. M. » ove impugnavasi tal privilegio, e proscritto da quella Università nel 1649, riapparve colla falsa data di Palermo 1658. Tostamente acceso di sdegno il Senato denunziollo al tribunale dell'Inquisizione, che nuovamente proscrisselo da tutto il regno, come lasciò notato Francesco Strada segretario di esso Senato, dedicandogli il libro del p. Pietro Possino *Vincentia victus*, che confutava quel temerario: libro ristampato qui a spese del pubblico nel 1660.

[3] Di questa fervida istanza, umiliata dal Doria ad Urbano VIII, ne fa pur fede Ippolito Marracci nella sua *Purpura Mariana* (C. IX, § 20), ov'è discorso de' Porporati devoti a Maria.

[4] Sono pur degne di qui registrarsi le parole, con che i nostri prelati si esprimono a questo riguardo: « Immaculatus Deiparae Conceptus tam firmiter mentibus Siculorum inhaeret, ut a pluribus iam saeculis solemni urbium decreto, totius regni Patrona sub hoc titulo fuerit costituta, omnesque privilegium istud B. Virgini asserturos adusque sanguinem iurent. Idcirco Episcoporum Corpus hic legitime congregatum, suo ac dioecesium sibi commissarum nomine. Supremo Pontifici supplices porrigit preces, uti tantam Virginis praerogativam supremo suo iudicio confirmet atque Apostolico Decreto declaret » (*Statuta Congr. Episc. Sic.* tit. IV, art. 28). Così suggellava le sue sedute, e così preveniva di soli quattro anni il compimento degli universali desiderî.

di tanti principi, di tanti popoli, di tanti secoli. Che se per ogni concessione diretta ad aumento di culto soltanto, pur vedemmo istituite grandissime e brillantissime festività, or che non dobbiamo aspettarci all'arrivar di quell'ultima decretoria sentenza che appose il suggello alle anteriori, il termine a' voti comuni, il colmo alle glorie della Madre di Dio? Questo si è il bello trascendentale trionfo che or ci tocca, di vagheggiare, ed è questo il quadro magnifico che diffidiamo di tratteggiare a colori che dieno un ritratto ben rappresentativo del suo originale: chè questo è tuttor vivo e spirante nella memoria de' presenti, laddove quello non giugnerà che sparuto ed inanime a notizia degli assenti e de' futuri. Comunque sia, vogliamo per amor d'ordine e distinzione classare in quattro separati paragrafi il nostro raccontamento, due de' quali le funzioni sacre, e due le letterarie contemplino. E quanto ai primi, per essere vasta anzichenò la materia, mandiamo innanzi le dimostrazioni generali della città, cui terran dietro le peculiari di varie chiese.

ARTICOLO I.

SOLENNITÀ UNIVERSALI.

I. Avea il beatissimo padre Pio IX, per implorare i lumi del Cielo e sicurarsi della speziale assistenza dello Spirito santo in punto di cotanta rilevanza, sollecitate le preghiere di tutti i fedeli, promulgando a tal uopo uno straordinario universale Giubbileo di tre mesi, da determinarsi a senno de' rispettivi Ordinari [1]. Il nostro arcivescovo, M. Giambattista Naselli ne fece solenne apertura il dì d'Ognissanti 1° novembre del 1854, e 'l chiudimento al finir di gennaro seguente; nel quale intervallo, espiate le coscienze a' tribunali di penitenza, e ristorate del pane degli angioli, si disposero colla purezza del cuore a festeggiare condegnamente il più puro de' Mariani Misteri [2].

II. Designava il Prelato per la inaugurazion delle feste un intero ottavario nel tempio cattedrale, dalla prima alla seconda domenica di quaresima; se non che sopravvenne incidente che sturbonne il cominciamento, ma con felice successo. Imperciocchè da tempo avea il cielo negata alle terre la pioggia desiderata, sicchè inariditi i campi minacciavano carestia tremenda e fame desolatrice. Ad allontanare un flagello che avrebbe messo un soprassello all'altro cotanto terribile e micidiale dell'asiatica lue, ond'era stata testè travagliata ed afflitta Sicilia, pubbliche preci s'erano intimate e tuttodì porgevansi all'Eterno. Ma parve che questi differisse la grazia per dimostrare che concedeala a riguardo e rimunerazion degli ossequi preparati a Colei che però si addimanda la Madre di tutte le grazie. Imperciocchè quella piova che da mesi negava ostinata il bramato refrigerio alle sitibonde campagne, rovesciossi repente a nembi la mattina per punto destinata al solenne inizio dell'ottavario. Nè fu quella una passeggiera burrasca, ma un continuato ripiovere di ben due giorni. Non è credibile quanto gioissero gli animi a quella cotanto e sì a lungo disiata amorevolezza, che non dubitarono di riconoscere da Maria; e corse per le bocche un tal detto, aver Ella con ciò tolto più a cuore i nostri bisogni che non i suoi stessi ossequi [3].

[1] Questa Enciclica, il cui testo riportasi per intero nella raccolta *Scienza e Fede* di Napoli (volume XXVIII, fasc. 164), porta la data del 1° agosto 1854. In essa il santo Padre, ingiugnendo delle preghiere universali per rimovere i tanti mali che travagliavano la Chiesa e gli Stati, vuole che queste sian anco dirette ad ottenere dal Cielo i lumi su questo importante negozio: « Ut sancti sui Spiritus lumine nostram mentem propitius collustrare velit, quo de sanctissimae Dei genitricis immaculatae virginis Mariae conceptione quamprimum id statuere possimus, quod ad maiorem ipsius Dei gloriam et eiusdem Virginis, omnium nostrum amantissimae Matris, laudem possit pertinere ».

[2] A tal fine ancora il premuroso Pastore anticipava il tempo del precetto pasquale, facendolo incominciare dal primo dì delle feste inaugurali.

[3] Non fu questa la volta primiera, in che la benigna Madre ottenesse a questa città le piogge

III. L'ottimo Pastore intanto annunziava a' fervidi cittadini la imminente solennità, ed invitavali a festeggiarla con quegli atti che ben convenivansi da tali figli per tanta Madre, e con quella religiosità che un così singolare avvenimento chiedeva. Meritevoli sono le sue, non dico parole, ma fiamme, ma slanci focosi onde si espresse, di venire qui per esteso trascritte. « Figli miei palermitani, ascoltate la voce del vostro Pastore — Il desiderio de' secoli è compito — Il Vicario di Cristo parlò — Mostratevi degni della vostra fede, della fede de' padri vostri — Figliuoli devotissimi a Maria, onoratene l'altissimo privilegio — Ornate a festa le strade, le piazze, le finestre, i veroni — Le vostre case risplendano la notte per mille fiaccole accese — Benedetti al passaggio di Lei, versatele sopra un nembo di fiori — L'esterna dimostrazione della vostra esultanza appalesi la fiamma di amore che vi arde in petto per Lei — Ripurgati alle acque della penitenza, afforzati col pane della vita, salutatela le mille volte coll'Angiolo per le strade di sua presenza santificate — La vostra preghiera, come il profumo dell'incenso, volerà sino al trono della Madre di Dio — Madre di misericordia chiamerà sopra di voi le celesti benedizioni. » Così il buon Padre [1].

IV. A vero dire, non avean mestieri nè d'esortazioni nè d'incitamenti i petti palermitani, quei petti cui abbiam già veduto da quanti secoli scaldasse incessante l'amorosa vampa per la Immacolata Proteggitrice: non occorreva tampoco predisporli a celebrare un dogma che fu sempre l'idolo, diciam così, delle lor tenerezze, il subbietto de' loro tripudî, l'obbietto de' loro ossequî più sinceri, più assidui, più cordiali; un dogma che costituito avea un titolo alla lor clientela, una materia al lor saramento, un tema nobilissimo agli encomi di tanti oratori, alle difese di tanti apologisti, alle inaugurazioni di tante chiese, di tanti oratorî, di tante fraternità; un dogma per cui propugnare giurato aveano di versare il sangue tanto prima che diffinito venisse. Ma pure quell'annunzio pastorale nuovi stimoli aggiunse a chi già correa, fiamme novelle appiccò in chi già divampava: il fatto comprova quanto diciamo, perocchè fecero a più tanti di quello, a che la voce dell'amante Pastore avea steso l'invitamento [2].

V. I due giorni di pioggè dirotte che ritardarono il festivo trionfo, non fecero che aizzar maggiormente le brame di vagheggiarlo, e però si passarono in ansiosa espettazione del dì sereno, in che dovesse iniziarsi. Spuntò questo lietissimo al martedì, 27 febbraro, e la città tutta quanta sembrò aggrandirsi e parere maggior di sè stessa; conciossiachè al gran numero de' cittadini si sopraggiunse un'affluenza insolita di forestieri che, giusta i registri della polizia, montarono a ventisette mila, gran parte de' quali, non trovando ricovero nè in case private nè in pubblici ostelli, si contentarono di pernottare a cielo aperto dietro gli usci delle chiese nulla curanti di quel disagio che compensato godeano da sì magnifico e disusato spettacolo. Or questo venne previamente notificato per un Programma, il cui progetto fu ideato, fu architettato dallo zelo fervente non meno che illuminato del vigilante Arcivescovo, cui essendo ben nota la pietà, la divozione, il trasporto di questa sua chiesa, di questa sua patria inverso tale Mistero, non volle che nel solenneggiarlo si rimanesse indietro a verun'altra del mondo. Tale Programma per aumento di

desiderate. Non pochi esempi degli andati tempi rapportane il Mongitore nel libro I, c. 24 della sua Opera sopraccitata, sotto il titolo « Maria vergine protegge Palermo in tempo di carestia e di fame ». Più altri ancor ne soggiugne a pagine 305, 433, 608, che vie maggiormente confermano la fiducia de' cittadini di Maria, e la predilezion di Maria verso i cittadini.

[1] Questo proclama in gran cartelloni affisso per tutti i cantoni fu come una scintilla che appiccatasi ad una selva produce un incendio. Vedremo come udita fosse quella voce, e come la pietà del popolo soverchiò l'espettazion del Pastore.

[2] Uno de' predecessori del nostro Arcivescovo, M. Pietro Martinez Rubio, avea fin dal 1655, ai 28 novembre, promulgato un « Editto per celebrare la festa dell'Immacolata Concezione con l'ottava ex praecepto ». Donde nuovamente apparisce quanto vetusto qui fosse un culto che a tempi posteriori fu abbracciato dalla Chiesa universa.

splendore venne improntato dal suggello della regal sanzione, che non approvavane solamente, ma sì ordinavane l'accurato eseguimento [1].

VI. In esso adunque si prescrivea la norma, il tenore, la serie delle sacre funzioni da iniziarsi nel duomo e da continuare per tutte le chiese. E ben era dicevole che cominciamento prendessero dal tempio principe, su cui modellarsi il rimanente, da quel tempio che fin da' tempi del magno Gregorio accennavamo intitolato a Maria, e che a Lei vi ha innalzato non uno, ma quattro magnifici altari sotto diverse appellazioni [2]. In questo tempio notammo essere ogni anno trasferito trionfalmente l'argenteo Simulacro, ed in esso ricever gli omaggi dell'affluente popolo ne' giorni dentro l'ottava. In questesso pertanto convennesi trasportarlo quest'altra volta, ma colla pompa più insolita e sfoggiata che mai si potesse. Noi non faremo che tramandare a' lontani ciò che presenti ammirammo, e di che i giornali riempirono le loro colonne [3]: la testimonianza oculare d'un dugento mila spettatori tra cittadini ed estranei fa indubitata fede alla presente relazione.

VII. Il sereno albeggiar di quel giorno diè quasi un segnale all'universal movimento; mercechè poche ore bastarono, perchè la città si vestisse a gran festa dei più ricchi paramenti e s'inghirlandasse d'una svariata vaghezza di fiori olezzanti, a che s'intrecciavano con arte e veli e damaschi e velluti d'ogni qualità, d'ogni colore; di cui altri pendevano giù da' balconi ed altri tapezzavan le vie per dove passar dovea il trionfante corteggio. Archi trionfali levavansi a quando a quando; devoti altarini elegantemente costrutti, con sopravi la immagine della Signora ben lumeggiata; ricche cortine quà e colà svolazzanti; ornati padiglioni di preziosi drappi in oro ed argento, a brevi distanze gli uni dagli altri tra cui primeggiava la smisurata corona dall'alto pendente, giusto nel centro della città, nella piazza Vigliena, ove s'intersecano le due strade maestre che ritengono i nomi de' due vicerè lor

[1] Venne approvato insieme ed ordinato il *Programma* per Reale Rescritto del 29 gennaro 1855. Nella ristampa che ne fu fatta a più migliaia di esemplari, per contentare le ricerche non chè di Palermo, di tutta l'Isola che si accignea a seguirne l'esempio, vi mandammo innanzi un *Proemio*, che ragguagliava il popolo sulle cagioni delle annunziate feste, sull'antichità di questo culto fra noi, e sulla recente Definizione. In fondo si riproduceva volgarizzata la Costituzione dogmatica: la quale, ugualmente che il Programma col Proemio, ricomparve nel *Giornale ufficiale*, n. 41.

[2] Di questi altari, uno da' tempi antichi, per fedé del Mongitore, era sacro alla Immacolata.: ma nella riedificazione del tempio vi fu sostituita la prodigiosa Effigie marmorea, lavorata dal pèrito Scarpello del veneto artista Francesco Laurano, nel 1469; la quale da principio fu dinominata *S. Maria Maggiore*, ed oggi *S. M. Libera-Inferni*: riposta già in una cappella di stucco dorato da M. Gio. Lozano, nel 1672 con vaghe pitture di Andrea Carreca; indi allogata entro una nobilissima nicchia sopra una macchina maestosa di marmi a disegno dell'architetto Paolo Amato, nel 1684, inaugurata da M. Giacomo Palafox. Di questa Madonna, oltre a quanto scrissene il lodato Mongitore (l. II, c. 10), abbiamo una distinta Relazione, pubblicata a Palermo 1750. — Due altri altari son dedicati all'*Assunta*, titolare della basilica: in uno dei quali si ammira la Vergine volante all'empireo dalla tomba cerchiata dagli estatici Apostoli, dipintura del celebre Giuseppe Velasquez; nell'altro la stessa scolpita in marmo dal sì rinomato Antonio Gagini. — Un quarto altare è consacrato alla *Madonna della Lettera* che dicesi inviata a' Messinesi; a cui ancora prestavasi culto speciale, quando era di essa men contrastata l'autenticità: sopra che possono riscontrarsi i tanti scrittori in pro ed in contra da noi rammassati nella Bibliografia sicola, classe VI, sez. III, art. 2, § 2, *Iconologie mariane messinesi*; e prima di noi un subbisso n'avean raccolto e Placido Samperi e Placido Reina e Pietro Paolo Corso ed altri di quella illustre città. — Nulla dirò d'un quinto altare che rappresenta la *Vergine della Vittoria*, porgente un vessillo a s. Ignazio fondatore della Compagnia, da cui esso altare fu costruito di eletti marmi, e la pittura del famoso Pietro Novelli monrealese: nulla della vetustissima Immagine che serbasi nel tesoro, ed ogni anno si espone per un sacro novenario, attribuita a s. Luca: nulla dell'altra pur antica a mosaico, che dicesi dell'*Incoronata*, perciocchè posta un tempo nella cappella, ove i nostri Re si coronavano. Di codeste immagini e cappelle sacre a Maria vegga, chi ne sia vago, il p. Gio. M. Amato « De principe templo panormitano » 1728; il can. Mongitore « Notizie della chiesa palermitana » premesse alla Raccolta delle sue Bolle e privilegi, 1734; e, a tacer d'altri, il can. Stefano Dichiara « Sulle antiche chiese cattedrali di Palermo » di cui descrive cinque costruzioni fino all'ultima del secol nostro. Questa scrittura, da lui divolgata nel 1820, è stata riprodotta trai suoi « Opuscoli editi ed inediti » per istudio di Agostino Gallo, in questo 1855.

[3] Lunga ed animata descrizione dettene il *Giornale officiale* n. 46; la quale pur leggesi a verbo trascritta nel *Giornale dell'Armonia*, n. 37. E l'uno e l'altro ne' numeri consecutivi van rimembrando le feste che poi celebraronsi e in altre chiese e in altre città.

costruttori, Toledo e Macqueda, a formar l'adeguato quadrivio che la capitale riparte in quattro sezioni. Fu quella corona lavorio artificioso e spontaneo alla celeste Reina innalzato dal ceto degli apparatori, sovrastante al posto ov'era per posare il suo simulacro, con attorno quattro iscrizioni che qui appresso saremo per riportare unitamente ad altre appese per altri cantoni [1].

VIII. Dovendo questa processione essere a pezza più lunga delle consuete, anco il cammino da fare fu prolungato. Uscendo per la via Cintorinari avviavasi pel Cassero fino al palagio delle R. Finanze; donde a sinistra volgendo torcea per la Fonderia, per la parrocchia s. Giacomo, per la piazza s. Domenico, per la strada della Bandiera: di là piegava a manca per la via Macqueda fino a' quattro Cantoni, donde a dritta ripiegando scorreva la mezza via Toledo, e sostava nel duomo. Non è descrivibile la immensa calca del popolo che occupava le dette strade, a tale che appena rimaneva un angusto filo di spazio alla processione. Eppur nelle vie non ci avea che una metà di spettatori, giacchè l'altra metà sporgeva dalle infinite finestre che per tutto scorgevansi, come parate a festoni, così stivate di gente, quanta contener ne potessero.

IX. Ma quello che rendette non meno edificante che ammirevole un sì nuovo ed imponente spettacolo, non fu tanto il numero esorbitante ed insolito, come l'ordine, la compostezza, la tranquillità, onde contennesi una così grande affluenza di aspettatori. Non ebbe questa punto nulla di somiglievole alle annovali ordinarie processioni, nelle quali pur troppo la sincera pietà trova non poco da deplorare, attese le profanità, le cicalerie, le indecenze che stranamente deturpano la santità della religione. In questa ammiravi un'incredibile tranquillità tra tanto affollamento, un perfetto silenzio fra tante miriadi di lingue, le quali allora solo scioglievansi, quando alzavano fino alle nubi la voce per gridare l'*Evviva Maria Immacolata*. I componenti poi la stessa processione tal ordinanza, tale concatenazione tenevano, benchè spettanti a tanti corpi, distinti l'uno dall'altro, da formar una serie continuata, senza quelle sdicevoli interruzioni e fratture che in simili occorrenze non mancano. Fu per ordine superiore sbandito lo strepito popolesco de' tamburi; sbandito altresì lo sventolare di quei giocolari stendali che sogliono dare colle scurrili lor giravolte al gonzo volgo un grossolano divertimento. Tutto in breve non rivelava che modestia, decenza, onestà; non ispirava che sentimenti di tenerezza, di fede, di devozione.

X. Dovea una sì grandiosa solennità, imperata dallo stesso Monarca, venir decorata dalla presenza del suo sublime Rappresentante. Era però assente di quei giorni l'illustre Principe di Satriano, che pur l'anno scorso avea porto l'edificante esempio di associare la Vergine Immacolata, non pur nel giorno festivo, sì ancora nell'altro votivo del 1° settembre [2]. A lui dunque fu superiormente sopperito il

[1] Se ancora le private case adorne apparivano di arazzi e damaschi e velluti e fregi d'ogni varietà, gli edifici pubblici, e più specificatamente le chiese brillavano di siffatti apparati. Tacendo per ora d'ogni altra, cenneremo di volo al tempio di s. Matteo, per ove passava la processione; il quale splendea per lumi variamente colorati, che seguivano il piegarsi degli archi e lo andar delle cornici, da dove pendevan cortine varie di forma, di grandezza e di colore.

[2] Non possiamo far menzione di questo Principe senza contestare l'eterna gratitudine che gli professa Sicilia tutta, per averla salvata dall'abisso de' disastri, in che immersa l'aveano i demagogi, e rendutole la tranquillità, l'ordine, la sicurezza, ed inoltre nobilitatala di utilissimi stabilimenti. I Siciliani amanti della patria, della religione, dell'umanità, ricorderanno con animo riconoscente a' tardi nipoti il nome di Carlo Filangeri più che nei marmi scolpito ne' cuori. Tutti sanno quanto ei fece, quanto provvide, quanto erogò, quanto faticossi per allontanare di qua i desolanti flagelli della guerra nell'anno di rivoltura, della fame nell'anno di carestia, della mortalità nell'anno ultimo del colera. Riserbiamo alla storia l'eternare cotante benemerenze, per cui venne gratificato dal Sovrano d'un pingue maiorasco e del titolo di Duca di Taormina. Per quello che fassi all'uopo presente diremo come, a cessar la detta moria, oltre l'adoperar tutti i mezzi umani, ebbe ricorso a' divini, ed in ispezieltà implorò il patrocinio della gran Vergine, cui volle più volte visitare a piedi ed accompagnarla senza verun equipaggio, confuso colla moltitudine che non rifiniva di ammirare sì raro esempio; la cui fama, volando infino a Roma, riscosse i meritati elogi dalla *Civiltà cattolica*, serie II, vol. VI, pag. 898.

più anziano de' generali, il brigadiere Ferdinando Lanza, che funzionava da maresciallo; ed egli ben volenteroso prestossi al religioso corteo. Alle 10 antemeridiane impertanto recavasi in gran tenuta al tempio di s. Francesco, dove riunite attendevanlo le supreme autorità; e dopo gli ossequi renduti alla Diva, prendea posto nel seggio a lui destinato, per dove difilando s'incamminava la processione [1].

XI. L'ordine, la serie, il concatenamento di questa era tale, che per la sua singolarità si vuole alla spicciolata passare a rassegna; ed era qual fu ordinata nell'anzidetto Programma. Andava innanzi la banda musicale del reggimento Cacciatori a cavallo: seguiva lo stendardo della Immacolata Maria, inalberato dal Ministro Provinciale de' PP. Conventuali, dalla cui chiesa movea il trionfo; i cui quattro fiocchi tenevano altrettanti Ufficiali maggiori dell'armata reale. Procedeva in prima la privilegiata Compagnia che della Concezione s'intitola, e dietro ad essa quelle de' nobili e le altre delle differenti condizioni fino al numero di trentaquattro. Appresso concatenavansi le varie Confraternite, e se ne contavano infino a sedici [2]: ma queste così, come quelle, in tanta sovrabbondanza di confrati, quanta in verun'altra mai non erasi scorta; vestiti di candide o bige sacca, e contraddistinti delle insegne proprie di ciascun' adunanza. Dietro a' quali altra banda militare, interrompendo il profondo universale silenzio, indolciava l'aere e molceva le orecchie di soavissime armonie.

XII. Già s'intende che tutte quante le predette corporazioni laicali, del pari che le susseguenti regolari, monastiche, chericali incedevano con in mano cerei accesi, che non bene sappiamo a quante migliaia sommassero, che col raggiante loro sfavillare per certo modo cresceano lo stesso chiarore del sole. Ed in verità, chiunque davasi a rimirare dall'alto (ed erano gl'infiniti affacciatisi a' balconi), non sapea saziarsi dal vagheggiare quella seguita serie interminata di fiaccole che protendeasi quant'era lunga la strada. Alle faci portatili d'ogni processionante facean giunta le innumerate altre che ardeano davanti le tante edicole, i tanti altarini, le tante sacrate immagini vagamente adorne e riccamente addobbate, sia nelle pareti, sia nelle piazze, sia dietro le chiese, or sia dovunque fosse per posare l'adorata Signora [3]. Nulla diciamo della immensa messe di fiori, quanti la ridente stagione seppe ministrarne a dilettare colla varietà a ricreare colla fragranza; fiori, quali intrecciati a festoni, quali allogati in vasellami, quali svolazzanti per l'aria, e tali per fin seminati lungo il passaggio. Le quali dimostrazioni di giubilo erano contestazione non dubbia dell'intimo cordiale affetto d'animi profondamente penetrati d'amor filiale per la loro dolcissima Madre che così vedeano universalmente onorata.

XIII. Passata davanti la prima sezione, o categoria che dire si voglia, delle laiche fratellanze, appresso l'armonica banda venia la seconda, costituita dagli Ordini regolari. Nel che vuole osservarsi che per una si straordinaria circostanza si ebbe a

1 Non è da tacere che accanto a S. E. assidevasi l'Eccellentissimo Senato colla sua nobile uffizialità, che fu presente sempre a tai funzioni, degno erede di quella pietà parzialissima che professarono per la Immacolata in ogni tempo i Padri della patria.

2 I corpi laicali distinguonsi a Palermo in quattro classi generalissime; e sono, Confraternite, Compagnie, Congregazioni, Unioni, ed Opere pie. Il più volte lodato Mongitore raccolse con infinito studio le notizie spettanti a codeste svariate raunanze, stabilite in Palermo; e di ciascuna ne rifrustò le origini, ne affissò l'epoche, ne rintracciò i fondatori, ne descrisse gl'istituti, le regole, le opere, le vicende, le benemerenze particolari. Questa voluminosa, quanto laboriosa raccolta, comprende le storie di ben 40 confraternite, di 92 compagnie, e forse altrettante tra congreghe ed unioni diverse, ch'è proprio una meraviglia a vedere. Essa però non potè dal suo autore ricevere l'ultima mano, come nè anco la Storia delle chiese di nazioni, di arti, di professioni varie; nè quella delle chiese filiali, delle private de' particolari padroni; nè quella finalmente delle chiese, degli oratorî, delle cappelle suburbane, e di tutto il territorio palermitano, che son di numero esorbitante. Codesti preziosi monumenti serbansi, cogli altri suoi scritti, nella comunale biblioteca.

3 Delle cappellette colle immagini di Maria non v'ha forse strada nè vicoletto a Palermo che non mostrine una o parecchie, a cui tener lampane ardenti di e notte, e festarle a suoi tempi nel giro dell'anno. Ma per tal ricorrenza alle stabili si sopraggiunsero più altre mobili macchinette splendidamente apparate.

sommo gaudio di fare una estraordinaria eccezione a' diritti, a' privilegi, alle esenzioni che vantano parecchie comunità. Imperocchè quelle pure, che non sogliono intravvenire a processioni, questa volta ci vennero di sommo grado; e ci vennero, aggiungo, non per metà, come per avventura si suole, ma quanti vestivan l'abito di ciascuna famiglia; ciascuna dietro il suo labaro splendidamente ricamato in seta ed oro, servita da famigli insigniti delle rispettive divise, e chiusa dal seguito dei veterani più venerandi che coll'aspetto loro medesimo, non che col grave portamento e modesto, spiravano riverenza [1].

XIV. Conforme adunque all'ordine d'anzianità, così marciavano in prima gl'Istituti mendicanti, poscia i monacali, i chericali da ultimo. Antiandava tra' primi l'umile, ma la più numerosa comunanza de' Cappuccini, di presso a dugento: tenean dietro i Mercedarî, così scalzi come calzati: indi gli Agostiniani scalzi dei due loro conventi: que' del terz'Ordine de' Minori, in altri due: quei del doppio convento dei Minimi: i Carmelitani scalzi, e dietro a loro i calzati, de' tre Cenobi del Carmelo: in seguito i Romitani di s. Agostino; poscia le altre svariate figliuolanze del serafico Padre, i Riformati cioè, gli Osservanti, i Conventuali di più domicilî: i Predicatori d'ambe lor case in fine chiudeano lo stuolo ben ragguardevole delle fraterie; le quali e pel novero e per la varietà davan di sè il più commovente spettacolo. Per tale destinazione non si ebbe intendimento di recar onta o pregiudizio alle pretensioni di precedenza che talune di esse per antico vantassero [2]!

XV. Ordini strettamente monastici qui non si hanno che tre, quei di s. Basilio i più antichi, che un dì contavano più monasteri ben grandi, ed oggi son ridotti ad uno, e questo ben piccolo; i Cassinesi che si hanno un Cenobio in s. Carlo entro città, ed uno amplissimo in s. Martino fuor dalle mura, con ospizio nella casa dello Spirito Santo; quei di Monte Oliveto, detti fra noi Benedettini Bianchi, a differenziarli da' Neri [3]. Tutte e tre queste antiche famiglie, che mai non si veggiono in simili ricorrenze, corsero in corpo a decorare la funzione, comunque una di loro venir ne dovesse da oltre a due leghe distante.

XVI. Simile praticarono le differenti comunità de' Cherici regolari, comechè pur esse esenti dal debito di tali intervenimenti. Ma qual sariasi mai sottratto ad ufficio così pietoso verso Colei che tutti si hanno per lor protettrice? Adunque e Benfratelli e Liguorini [4] e Minoriti e Scolopii e Crociferi e Gesuiti e Teatini, giusta loro successione di luogo, conforme all'antichezza di tempo, seguivano con alla testa di ciascun corpo inalberato il vessilo della propria croce, e vestiti di bianchi

[1] Parecchie di queste religioni contano qui cadauna diverse comunità: queste adunque, a crescere il numero e l'ossequio, riunivansi sotto uno stesso stendardo. Quali e quante sien oggi le dette comunità, potrai vederlo nel testè citato Diario.

[2] Così appunto dichiarava il Programma: « Non s'intende per la presente destinazione recare il menomo pregiudizio a' privilegi e dritti di precedenza delle diverse Comunità ».

[3] La piena *Notizia* delle diverse Istituzioni monastiche forma l'argomento del libro IV della *Sicilia sacra* di Rocco Pirro, continuata dal Mongitore e supplita da Vito Amico nella edizione del 1733. In particolare poi i Monasteri nostri Basiliani ci vengono storiati dal can. Ant. Amico, dal gesuita Gio. Amato, e da' pp. Apollinare Agresta, Pietro Menniti, Antonio Magri: quelli de' Cassinesi da Romano Sincero, da Mauro Marchesi, di Salvatore Diblasi, ecc.: quelli de' Cisterciesi, degli Olivetani e d'altre congregazioni, non più esistenti da Silvestro Maurolico, da Michele del Giudice e da più altri memorati nella Bibliografia sicola, classe VI, sez. II, art. 2; dove altresì troverai rassegnati i tanti altri Storiografi nazionali e degli Ordini Mendicanti e de' Canonicali e de' Chericali qui appresso memorati.

[4] Per vero dire, nè Liguorini, nè Benfratelli doveano aver posto trai Cherici regolari. I primi non sono che una semplice Congregazione del ss. Redentore, istituita da s. Alfonso Liguori per le sacre missioni; ed il p. Calogero Giacone n' ha date « Dilucidazioni istoriche sulla fondazione di essa » a Palermo 1817. I secondi poi son frati e non cherici, stabiliti da s. Giovanni di Dio per servire agl'infermi; e Marco Aurelio Scondaniglio, oltre una Tavola cronologica di questa religione, lasciò pure una Cronaca di questa provincia, con esso le Vite del santo Fondatore e del ven. Giovanni Peccatore, che l'anno scorso ha ricevuto l'onor degli altari. Contuttociò noi ancora, nel compilare le Storie Chericali, riponemmo queste due comunanze appresso i Cherici regolari, con cui han qualche affinità. Vedi la nostra « Storia d'ogni Religione, in supplimento e conclusione di quella d'ogni Letteratura di Gio. Andres, da noi breviata ed annotata » tomo X, parte II, sez. IV. Pal. 1846.

cotte, a bei ricami screziate. Coronava poi la serie de' Cherici regolari la famiglia unica de' Canonici regolari della ss. Trinità con mozzetta [1]. Alla Cheresia religiosa succede la secolare, distinta pur essa in varie corporazioni, ciascuna dietro sua croce. Vengono in prima i Padri dell'Oratorio, a cui si associano quanti e cherici e preti sono alla lor direzione commessi : indi lo stuolo ben numeroso de' sacerdoti e cherici pertinenti alle diverse Congregazioni di spirito, che professano il culto e 'l nome portano di Maria Ss. del Fervore [2] : appresso i Padri direttori de' ventiquattro monasteri, e dietro a loro i Cappellani ordinari delle dieci parrocchie urbane e delle moltiplici suburbane; gli uni e gli altri in cotta e stola: poscia il Collegio de' RR. Parrochi in rocchetto e mantelletta con magnifiche stole preziose.

XVII. Nuovo ed ancora più imponente spettacolo v'appresenta l'ultima parte della sontuosa supplicazione. Una centuria di allievi del Seminario chericale: una trentina de' così nominati Jaconi rossi, addetti al servigio della chiesa e del coro : una quarantina di Vivandieri della cattedrale in cappa-magna: siegue la croce del Capitolo metropolitano, e dietro ad essa i ventiquattro Canonici nel più splendido abito pontificale con mitria, ed appresso gli Abbati titolari anch'essi mitrati, i Vescovi ed Arcivescovi *in partibus* con ricchi pluviali, ed in mezzo a loro il Metropolita ordinario, promotore, architetto, esecutore di questa sì macchinosa orditura, alla cui operosità si debbe una funzione che tornò di non minore incitamento ai popoli che glorificazione alla Vergine [3].

XVIII. E questa finalmente appariva. Ma qui ci mancano i colori da incarnare dicevolmente un quadro che si attirò gli sguardi, che sciolse le lingue, che strappò le lagrime da' petti più duri. Avresti veduto, innanzi la bara, una mano di giovinetti con indosso l'abitino della Immacolata, altri spargere per le vie frondi e fiori, altri ardere incensi e spandere odorosi profumi, altri intonar gioiose strofette, e quasi provocare il popolo a corrispondere. Ma il popolo, ebbro di vivissima esultanza, non avea bisogno di tanto, che rotto alla fine il religioso silenzio, si abbandona agli slanci più focosi della tenerissima sua divozione. Avvicendando a otta a otta dei cantici, dettati meno dall'estro poetico che da un'estasi di fede ardente, intercalavano la melode con altissime grida di *Viva Maria ;* ed ora l'acclamavan pura Colomba, or tutta bella, tutta santa, tutta immacolata; e quando giardino eletto, orto chiuso, fonte suggellato, arca di santificazione, e di salvezza, col linguaggio profetico la salutavano [4].

XIX. Incedeva il prezioso Simulacro, sovrapposto ad un ben lavorato globo di argento figurante la terra, e questo sopra un piedestallo inaurato, a cui portare sottometteva gli omeri, scalza la fratellanza che imperciò esiste, avente le divise dell'Immacolata [5]. Questa poi, circondata da fiaccole quante ne potevan capire,

[1] Di quest'altra comunità, unica in Sicilia, abbiamo una Lucubrazione storica di Ascanio Donguidi, ed una giuridica di Girolamo Trimarchi, amendue trinitari messinesi, stampate in latino, l'una a Vinegia 1600, l'altra a Genova 1634. In volgare, Alfonso di s. Lucia pubbliconne altra « Sul sacro Ordine della ss. Trinità per la redenzion degli schiavi colla vita de' ss. patriarchi Giovanni de Mata e Felice de Valois. » Pal. 1655.

[2] Congreganze di tal titolo ed istituto ve n'ha quattro a Palermo, di cui una breve *Istoria* ne abbiam posta in fronte alle *Istituzioni* della esistente nel Collegio massimo, ch'è la madre di quante altre e qui ed altrove si sono fondate.

[3] A' lati di questo moveano MM. Diego Planeta e Domenico Cilluffo, ambo arcivescovi titolari, di Damiata l'uno, l'altro di Adana; questi antico e quegli odierno Giudice della regia Monarchia ed apostolica Legazione, e Presidente della Commessione di pubblica istruzione.

[4] Di codeste acclamazioni e formole va oltre modo feconda la lingua e il cuore del nostro popolo. È usanza nelle diverse congreghe mariane di salutare la Vergine, ciascun sodale con un titolo sempre nuovo; ed è questa una miniera che mai non si esaurisce, perchè mai non si rattiepidisce ne' petti loro la bella fiamma.

[5] Oltre l'antica Compagnia della Concezione, oltre quella che addimandasi del Trionfo di Maria Immacolata, avvene altra presso i Conventuali, che si nomina della Scopa, perciocchè va innanzi nelle processioni per segno di nettare le strade ove passerà la Madonna; e questa pure va scalza, eziandio quando le vie son rotte per pioggia; nè veruno per tal ossequio ne soffri detrimento alla salute.

intrecciate di ghirlande e di fiori. Fiori sovr'essa piovevano a dirotto dalle accalcate finestre; al quale omaggio, come si disse, invitati gli avea l'amoroso Pastore. Se non che molto più in là di quello avanzossi l'ingegnosa pietà: conciossiachè a quello de' fiorellini immischiossi un altro affè più caro ed insieme più gradevole grandinare di cartelline, quai scritte e tali stampate, esprimenti quella incesa effusione di cuore che avea dettati alla penna e dirizzati a Maria quegli accenti di amore. Vi si leggea dove un testo biblico riguardante la Vergine; dove una sentenza di santo Padre che qualificavala Immacolata; qui un'ardente giaculatoria; là un semplice voto; colà un priego fiduciale [1]; nè mancarono di tai lodi e suppliche poste in versetti, di che vorrem darne assaggio qui appresso.

XX. Nè qui per anco ristavasi la irrequieta amorosanza, niente ancor paga dei prestati ossequi. A diverse stazioni, dove sostasse la Diva, oltre le svariate macchinette, oltre gli adorni altarini, e le apparate immagini, e le arcate trionfali, e le congegnate cortine; ingegnosi fuochi di artifizio intrattenevano piacevolmente la innumerevole calca seguace; e ad ogni rotolare di scintillante girandola, ad ogni scoppiare di scherzevole batteria, iterarsi ad una voce le solite ovazioni. Così, a differenti tratti di via, rinnovellavasi quella scena, che in altri tempi suol riuscire a giocoso popolare trastullo, ma in questo serviva a ridestar nuove scintille di fervorosa pietà.

XXI. Quanti abbiamo fin qui passati a rivista, precedeano per bell'ordine la Mariana Effigie: dietro veniano le autorità, la S. E. che teneva il luogo di S. M., con esso il Pretore urbano, l'Eccellentissimo Senato, e gli uffiziali dello Stato maggiore, ornati delle più splendide divise militari. Una quarta banda armonizzante e due compagnie delle regali guarnigioni chiudeano il glorioso corteggio, stivato d'ogni lato da popolo immenso. Così finalmente si toccava la soglia del tempio maggiore, che nella navata di mezzo apriva un lungo steccato per dar adito alla processione in uno ed alle persone più qualificate.

XXII. Quivi di già pervenuti e locati a' posti debiti, Monsignor Arcivescovo dal solio pontificale con voce animata dal cuore e con lagrime di letizia grondanti dagli occhi legge l'apostolico Decreto con che « Pio Vescovo, servo de' servi di Dio, ad onore della santa ed indivisibile Trinità, a decoro ed ornamento della Vergine, ad esaltazione della fede cattolica, ed incremento della religione cristiana, dichiara, pronunzia e definisce, essere dottrina rivelata da Dio quella che ritiene preservata, immune da ogni macchia di colpa originale fin dal primo istante della sua Concezione, la Beatissima Vergine Maria [2] ».

XXIII. L'attento, il pensoso, il riverente silenzio fino a quell'istante contenuto dalla voce del venerando Pastore, si ruppe repente in un grido concorde di *Evviva la Vergine,* che echeggiando per le arcate volte del gran tempio si stese al di fuori, ove la più gran calca era rimasta, che unì le sue voci a quelle di dentro

[1] Lasciando i testi scritturali che sono ovvii, rechiamo qualche detto od aspirazione di Santi in quelle cartine stampata: « Nomen Mariae mel in ore, in aure melos, in corde iubilus » s. Bernardo. — « O Domina, fac ut Jesus tuus me non repellat » s. Efrem. — « O Maria, nunquam cor meum te diligere nec lingua mea laudare desinat » s. Bonaventura. — « Madre di Dio, ricordati di me » s. Saverio. — « Quanto è dolce, Madre mia, Il tuo nome di Maria! mi dà pace, E tanto piace, Che il vorrei sempre chiamar » s. Alfonso. — E via così tant'altri.

[2] Ecco il testo originale del Decreto: « Implorato universae coelestis curiae praesidio, et advocato cum gemitibus paraclito Spiritu, eoque sic adspirante, ad honorem sanctae et individuae Trinitatis, ad decus et ornamentum Virginis Deiparae, ad exaltationem fidei catholicae et christianae religionis augmentum, auctoritate Domini nostri Jesu Christi, beatorum apostolorum Petri et Pauli ac nostra, declaramus, pronunciamus et definimus, doctrinam, quae tenet beatissimam virginem Mariam in primo instanti suae Conceptionis fuisse, singulari omnipotentis Dei gratia et privilegio, intuitu meritorum Christi Jesu salvatoris humani generis, ab omni originalis culpae labe praeservatam immunem, esse a Deo revelatam, atque iccirco ab omnibus fidelibus firmiter constanterque credendam ». — L'intera Bolla, che questo tratto contiene, fu qui pubblicata nella « Collezione di devotissime preghiere da recitarsi nella R. Chiesa Costantiniana della Magione » con a costa la versione, che pur sola riapparve da' tipi nostrali.

per contestare all'Empireo la gioia che per poco imparadisava la terra. Dopo ciò lo stesso Prelato intonava in rendimento di grazie all'Altissimo l'Inno ambrosiano, che dall'estatica moltitudine fu proseguito. Ed allora le campane tutte della città, al segno datone da quelle del duomo, si sciolsero a vasta lena per crescere l'universale tripudio. Il quale lietissimo scampanio fu ordinato che ripetere si dovesse per tutti quei giorni, e tre volte ognidì ne' tre tempi dell'Angelica Salutazione [1]. Al sonoro squillo de' bronzi sacri immantinente risponde il tonante rimbombo dei bronzi marziali del forte Castellammare, che levando in alto per segno di letizia il vessillo borbonico fa rintronare le circostanti montagne di cento ed un tiro di artiglieria. Intanto, già cantato nel duomo l'inno di grazie, colla trina benedizione sacramentale compievasi quella preliminare funzione, inauguratrice delle tante che ivi e per tutto altrove immediatamente seguirono, e che noi tantosto ci faremo a narrare.

XXIV. Licenziato il popolo da quel primordiale spettacolo, si dispose a celebrare in uno e a letiziarsi delle solennità consecutive che da ogni chiesa con bella gara, colla maggiore splendidezza possibile, si vennero festeggiando. Imbrunito quel primo giorno augurale, non fu poi vero che le tenebre invadessero la città: parve anzi, se così fia lecito favellare, che gli abitanti volessero per certa guisa sbandire la notte e prolungare quel dì, se non coll'arrestare l'astro diurno; come fu dato a quel prode duce d'Isdraello, almeno col moltiplicare de' lumi in sì stupenda sovrabbondanza, da fugare per ogni lato il tenebrore notturno. Noi non sapremmo meglio tratteggiare questo per poco incredibile avvenimento, se non facendo nostra la dipintura che con tratti vivaci ne lumeggiò il direttore di questo *Giornale Officiale di Sicilia* [2], alla quale ne fu tostamente tramandata la edificante notizia, e dalla quale poi universalmente fu imitato il luminoso esempio, secondochè seguentemente vedrassi.

XXV. « Fattasi sera (così egli), la città tutta brillò per copiose luminarie, e non vi era strada per quanto si voglia solitaria, non cortiletto remoto, non divisa contrada, che non fosse rischiarata dalla luce di numerose fiammelle. Dai sontuosi palagi de' ricchi alle più modeste abitazioni era una gara devota; e della lucerna che dovea illuminar le notti della miseria, il povero facea omaggio alla Vergine, che egli invoca sempre, e che non indarno invoca ne' suoi dolori e nelle sue privazioni. E non descriverem noi a quanti furon presenti il sublime spettacolo che dalla sera del 27 febbraro fino a quella del 4 marzo offrì la città di Palermo e solamente ai lontani diremo: Immaginate, se il potete, una città, la quale si posa in mezzo a vasta pianura, e vestitela in ogni parte di luce, sì che si dipinga intera agli sguardi nell'oscurità della notte, colle sue alte cupole fiammeggianti, colle sue torri aeree coronate di fiaccole: immaginate ad essa intorno campi ameni per vigneti e boscosi poggi ed ombreggiate valli, e per questi campi e su di questi poggi e ne' silenzi di queste valli, case solitarie di contadini e picciole borgate, che si disegnano nell'oscurità con linee luminose: immaginate vie inondate di luce vividissima, e per queste vie un popolo festante e tranquillo, che le riempie, che si aggruppa intorno a cappellucce temporanee, innalzate dalla pietà di fedeli, che si ferma innanzi a' grandi edifici, i quali più traggono a loro gli sguardi per ricchissime decorazioni: immaginate tutto questo, se il potete, ed avrete una lontanissima idea dello spettacolo di quelle sere ». Di questa vivace dipintura, che si

1 Quanta esultanza per quei dì svegliassero quelle ripetute festissime scampanate, può comprenderlo chiunque sa le tante centinaia di campanili, quante le chiese sono di questa capitale

2 Il cav. Dom. Ventimiglia, nel foglio 46; donde fu estratto a migliaia di copie il ben lungo articolo che descrive tal festa; dove si piacque far onorata menzione di me, da cui gentilmente confessa d'aver attinte le contezze concernenti l'antico culto di Palermo verso questo Mistero.

rende a stento credibile a' lontani, sono stati spettatori e fan testimonianza gli occhi nostri ed un mondo di gente accorsavi da' circostanti comuni [1].

XXVI. Che se tanto fecero le case de' privati, se tanto i palagi de' ricchi, i tuguri de' poveri, gli abituri de' contadini; se non pur le strade maestre, ancora i vicoli più meschini; se non la città solamente, tutto eziandio l'agro panormitano addivenne una fiamma: può bene chicchesia argomentar quello che avran fatto i pubblici stabilimenti. A toccarne trascorsivamente alcunchè, la cattedrale, questo colossal monumento di antica magnificenza, che di giorno accoglieva la calca immensa ed illuminava a cera le sue navate, raccendeva di sera sfoggiatamente le sue facciate, le sue torri, i suoi pinnacoli, le sue guglie gotiche. Simile praticarono le prospettive di tutti i templi, simile i campanili e le cupole di tutti i conventi, simile le logge e le corsie di tutti i monasteri, che inghirlandavansi dove a lanternini e cartocci, dove a bicchierini e vaselli di vario colore ingegnosamente intrecciati e pendenti a festoni. E lasciando stare per al presente i luoghi sacri, i pubblici e i comunali, com'era debito, nel pompeggiare una sì fausta ricorrenza con proporzionato splendore maggioreggiarono.

XXVII. Il palazzo reale, l'edificio che accoglie il Ministero e la Real Segreteria di Stato, e pressochè tutti gli uffici pubblici aveano in su i prospetti grossi torchi di cera; ed innanti a tutti i quartieri destinati a stanza delle reali milizie, vagamente illuminati, bande musicali facevano echeggiar l'aere di elette armonie. Archi di trionfo sorgevano in vari punti della città, bandiere collo Stemma Reale sventolavano ed iscrizioni diverse alludevano al grande Mistero. Niente men decoroso rifolgorava il palagio pretorio, dove in alto vedeasi un gran quadro rappresentante la Vergine e Madre, e sul maggior ingresso il trono coi ritratti delle LL. MM. La banda musica del real Ospizio di beneficenza, collocata sulle gradinate dello stupendo Fonte (che, come nelle grandi solennità, apparve bellamente illuminato), avvicendava i suoi concerti, rallegrando la moltitudine che intorno a quell'edificio più stringevasi numerosa [2].

XXVIII. Quanto che detto è di quella prima sera, tutto fu ripetuto nelle cinque seguenti, di che si vide la cittadinanza gioire assai meglio, e certo più santamente, di quello che soglia nel sì famigerato festino di s. Rosalia [3]. Al domani s'iniziavano nel duomo le diurne feste votive con solenne Messa pontificale, celebrata dal Metropolitano, a che nuovamente intervenne il Rappresentante del Monarca siciliano, che in tenendo Cappella reale da sublime trono vi assiste, qual legato nato dell'apostolica Sede, prerogativa unica tra i principi tutti della cattolicità, di che i nostri si privilegiano fin dalla primiera fondazione della Monarchia [4]. A tal Messa, a tale Cappella crebbe lustro per l'intervento del Senato, delle Magistrature civili e delle Officialità militari.

[1] Possiamo di veduta soggiugnere come nelle campagne, non che sole le case, fin anco gli alberi venivano scherzosamente intrecciate di lampe pendenti all'intorno; che molti poverelli accattavano in limosina dell'olio per contribuire all'omaggio universale, e che tanti casolari si contentarono di rimanersi dentro all'oscuro, purchè fossero illuminati di fuora.

[2] Dobbiamo ad un Giacomo Petrelli la « Nuova ed esatta descrizione di questa Fontana pretoria » pubblicata da Leonardo lo Presti nel 1737. L'avea già dianzi commendata con versi latini dal celebre Ant. Veneziani, al 1646; ed altra più minuta delineazione n'ha poi fatta il cav. Gaspare Palermo nella sua Guida per questa città, impressa nel 1816.

[3] Le feste di quest'inclita Cittadina e Patrona per la loro singolarità e magnificenza attirano qua ogni anno esteri senza numero, e bene spesso persone Reali. Ciascun anno se ne divolgano i programmi, se ne moltiplicano le descrizioni, dopo la prima sì sontuosa del 1624 (anno della invenzione delle sacre spoglie) descritta dal p. Giordano Cascini e dal can. Onofrio Paruta. Se non che le illuminazioni di quelle cinque sere si fanno a spese della città e solo in alcune strade e piazze precipue, dovechè questa di che è parola fu a conto di tutti i cittadini e si estese ad ogni angolo più rimoto, ad ogni cortile più abbietto, ad ogni viottolo di città e di campagna.

[4] Questa singolar preminenza, accordata da papa Urbano II, per diploma del 5 luglio 1098, al conte Ruggiero e a' suoi successori, attaccata indarno da un Baronio, da un Tedeschi e da tal altro, è stata poi e riconosciuta dagli stessi Pontefici, e rivendicata da parecchi legisti, e da non pochi storici documentata: dei quali tutti diamo un elenco nella Bibliografia sicola, classe XIII, sez. I, pag. 276 e segg.

XXXIX. Ciò di quella mattina : nelle susseguenti fur continuate le Messe maggiori dalle dignità capitolari, a scelta musica e con sempre nuovo concorso : il quale però aumentavasi di giorno, allorchè dopo cantati i vespertini salmeggiamenti montavano sulla bigoncia valenti oratori a preconizzare il già diffinito vanto di Maria. Quattro di altrettanti ordini furono a ciò invitati, il p. Pietro Fontana gesuita, il p. D. Placido Palmeri cassinese, il p. reggente Antonio M. Adragna conventuale, il p. lettore Giuseppe Bonafede domenicano: i quali tutti, ben noti per laude di sacra eloquenza, il commesso ufficio egregiamente disimpegnarono ne' quattro giorni consecutivi [1]. Anzi nell'ultimo, che fu il sabato, un'altra laudazione a mezza la gran Messa fu ascoltata dalla bocca del valoroso can. Valeriano Guarneri.

XXX. Spuntava nel dì appresso la seconda domenica, che dovea mettere il colmo ed imprimere il suggello alla universale celebrità. Doveasi riportare alla sua chiesa la santa Effigie, che durante gli scorsi giorni avea nella cattedrale riscossi gli omaggi degli accorsi fedeli. Ma questo ritorno fu lunga mena e più magnifico e più pomposo della venuta : conciossiachè la comitiva sopra descritta, che formò la prima processione, venne ricresciuta del doppio in questa seconda, per essersi sopraggiunti a condecorarla i tanti Ordini, scientifici, amministrativi, giudiziarî, militari : accompagnamento in vero tanto più vistoso ed onorevole, quanto più singolare ed affatto insolito per somiglianti occorrenze [2]. Noi non faremo che meramente nominarli secondo l'ordine con che procedevano.

XXXI. Adunque, appresso la banda strumentale de' Cacciatori a cavallo, dietro lo stendardo avente la Immagine della intemerata Vergine, si avviava l'interminabile comitato. Ma non vuol trasandarsi che, innanzi di far mossa, discese nel tempio l'Arcivescovo per decorare colla sua pontificale assistenza la Messa cantata per una dignità del Capitolo; alla quale pur assistette coi suoi subalterni togati il Senato. Indi soprarrivava per la terza volta l'E. S. faciente le veci e rappresentante la persona del Re, che dal seggio a lui preparato si vide difilare davanti le predisposte consorterie. Erano queste le su riferite Compagnie e Confraternite [3]; appo le quali la banda seconda.

XXXII. Indi cinque numerosi e fiorenti Convitti, quello cioè de' Marini, che vacano alla scienza nautica; quello del Buon Pastore, che intendono all'arte musica; quello di s. Rocco, del ceto civile; il Carolino R. Calasanzio, diretto come il precedente da' Padri delle Scuole pie; e quello de' nobili R. Ferdinando, amministrato dalla Compagnia di Gesù [4]. Bellissima mostra davan di sè quelle schiere di gentili giovanetti, vestiti delle più splendide loro divise di prima gala, con alla testa ciascuna il proprio stendale, accompagnati da numerevole servitù in eleganti livree, e seguiti da' propri rispettivi superiori, tutti a capo scoverto e torce alle mani.

XXXIII. I Corpi scientifici comparivano la prima volta in pubblico, per ossequiare coll' onorevole loro codazzo la celeste Imperatrice. Ivano innanzi il Presidente e i Membri del R. Istituto di Vaccinazione : seguitavano il Presidente e i

1 Il primo di loro avea, non guari dianzi, predicato in esso duomo per quaresima; ciò che poi fece a Messina, a Napoli ed a Roma. E quanto valesse in fatto di eloquenza, oltre alcuni discorsi già editi, il dimostrano le sue « Lezioni di rettorica » da lui professata in questo Collegio massimo, pubblicate nel 1843.

2 In tal contingenza si fece palese che non l'infimo popolo solamente, ma le classi più rilevate della società erano tutte d'un cuore, tutte d'un pensiero, tutte d'un sentimento circa la nuova sanzione pontificia, che con tanta pompa venne da loro religiosamente accolta e splendidissimamente onorificata.

3 È da notarsi come in tal novero pur si contarono le fratellanze che non sogliono intervenire ad altre processioni, come quelle di s. Matteo, s. Orsola, s. Lazzaro, s. Mercurio, ecc., ecc.

4 Quest'ultimo era stato di fresco riaperto, dopo tranquillati i trambusti del 48, e contava in breve presso ad una sessantina di alunni. Un sesto stabilimento volle pur associarsi a' cinque predetti, comunque non fosse computato nel Programma; e fu quello de' *Sordi-Muti*, recente fondazione filantropica, che torna di non minor decoro al Governo e alla patria che vantaggio agl' infelici garzoni e alle loro famiglie.

Segretari del R. Istituto d'Incoraggiamento: poi il Vice-Presidente e il Segretario generale dell'Accademia di scienze e lettere [1]: appresso i Professori della R. Università degli studi, che comparver ora la prima fiata vestiti di toga ed insigniti dell'Ordine di s. Tommaso d'Aquino [2]: poscia il Rettore e la Deputazione di essa Università; ed in fondo la Commessione che veglia la pubblica istruzione di tutta l'Isola. Eran gli sguardi della gremita gente fisi sopra una sì nuova comparsa di personaggi, non mai veduti in processione; personaggi, in che concentravasi il fiore de' letterati e le cime delle facoltà scienziate, far omaggio alla Madre della Sapienza, cui pur facean corona gli addetti al loro servigio.

XXXIV. Niente men nuovo ed attraente succedea lo spettacolo delle differenti Classi amministrative. Tali erano gli Uffiziali della generale Consulta di Sicilia; tali quei del Ministero e R. Segreteria di Stato; tali quei della R. Tesoreria coi rispettivi Segretari generali; e poi il Prefetto della Polizia, con esso il general Segretario; e poi l'Intendente della Provincia, pur esso col suo Segretario e i Consiglieri della Intendenza; e poi i Direttori generali, gli Amministratori generali, gl'Ispettori generali, del pari che il Presidente coi Governatori del Banco di Corte, insieme a' rispettivi Segretari generali: in seguito, il Sovrintendente universale degli Archivi provinciali; e da ultimo il Maestrato supremo della pubblica sanità. Decorati tutti delle proprie insegne, contraddistinti di quelle croci o medaglie che divisano i differenti Ordini equestri, riverenza conciliavano alla propria dignità [3].

XXXV. Vagheggiava trasecolata la moltitudine quella non mai avvenuta riunione di eccelsi Funzionari: ma crebbe ancora la sua maraviglia al comparire un'altra non meno insueta che nobilissima gerarchia degli Ordini giudiziari, tutti in toga, e molti con particolari decorazioni lor guadagnate da meriti personali. Togati pertanto marciavano e Commessari di Polizia, e Giudici di Circondario, e Giudici Istruttori, e Tribunale di Commercio, e Tribunale Civile, e Gran Corte criminale, e Gran Corte civile, e Gran Corte de' Conti, e Suprema Corte di Giustizia. Ciascuno di questi Collegi accompagnato dal seguito competente degl'Impiegati moltiplici alla loro forense giurisdizione [4].

XXXVI. Alle così disparate ed autorevoli concomitanze si annettea per colmo di singolarità il moltiplice ramo militare; gli Uffiziali de' diversi corpi dell'Ar-

1 Presidente di quest'Accademia (nata nel 1718) era M. Giuseppe Crispi, vescovo di Lampsaco, già rettore del seminario greco-albanese e professore di greche lettere, di che avea pubblicato un Corso con una Crestomazia, quest'anno medesimo ristampata. Ma trovandosi egli assente, supplì il vicepresidente p. Benedetto d'Acquisto, professore anch'esso di filosofia, di etica e di dritto naturale; delle quali tre facoltà avea pur date alla luce le proprie Istituzioni. Egli dunque rappresentava qui l'Accademia col segretario di essa p. Alessio Narbone, che appunto in quest'anno avea redatti e divulgati i nuovi Statuti della medesima, e premessa al vol. II de' suoi Atti una Relazione accademica de' suoi lavori.

2 Fu questa la primiera comparsa che ferono in Corpo i nostri Universitarî, di quella doppia decorazione distinti, onde il provvido Monarca si è degnato contraddistinguere i regî professori delle due Sicilie.

3 Ordini equestri militari, o istituiti o preseduti da' nostri Sovrani, ve n'ha parecchi in Sicilia: primeggiano il Costantiniano, quelli di s. Gennaro, di s. Ferdinando, di s. Giorgio della riunione, di Francesco I o sia del merito. Nè mancano qui Cavalieri d'Ordini stranieri, come della Concezione Immacolata, del Toson d'oro, dello Speron d'oro, del s. Sepolcro, di s. Spirito, di s. Jacopo, di s. Luigi, d'Alcantara, di Calatrava, di Montexa, e di più altri, di cui scrivono appositamente e Vinc. Turturero « De nobilitate gentilitia »; e Franc. Baronio « Siculae nobilitatis amphitheatrum »; e Bart. Muscia « Sicilia nobilis »; ed in favella nostra, Filad. Mugnos « Teatro genealogico delle famiglie nobili, titolate, feudatarie ed antiche di Sicilia »; Agost. Inveges « Palermo nobile, parte III degli Annali di questa città »; Alberto Palizzi « Carta della nobiltà di Sicilia »; Stef. Sineni « Catalogo de' titoli del regno di Sicilia »; e più copiosamente che altri il marchese di Villabianca nella parte II della « Sicilia nobile », e 'l principe di Torremuzza ne' due volumi de' « Fasti di Sicilia ». In dette opere, oltre i mentovati Ordini cavallereschi, si hanno luculente contezze delle singole dignità e magistrature antiche e moderne del regno; ed inoltre delle famiglie nobili insignite de' titoli di principi, duchi, marchesi, conti e baroni. Noi non abbiam fatta questa trascorsiva menzione, se non per dire che codesti Ordini, codesti Dignitarî, codesti Titolati collo splendore de' proprî stemmi e delle competenti divise raccrebbero il lustro e la magnificenza di quella interminabile processione.

4 Quali e quanti sieno i componenti queste diverse magistrature, che associarono in toga il gran comitato, potrà vedersi presso l'ora lodato Vinc. Castelli, vol. II, stampato a Messina 1820.

mata, giusta le ordinanze per l'ordine di precedenza, ad eccezione di coloro che trovavansi di servizio; la Piana Maggiore dell'Armata, lo stato Maggiore, i Brigadieri. Dopo i quali chiudeano il superbo marziale convoglio i Componenti la Consulta della Sicilia. E qui la terza banda melodiosamente intrecciava le sue gratissime sinfonie, e divideva ad un tempo i precorsi Ceti laicali da' susseguenti Ordini ecclesiastici [1].

XXXVII. Movean questi alla guisa che rassegnammo nella prima processione. Or essendo questa seconda ricresciuta quasi a due tanti, non parrà strano all'intendere che già i primi erano arrivati in s. Francesco, quando gli ultimi non eran tuttora partiti dal Duomo. E pure il giro di quest'altra fu notevolmente allungato: perciocchè tutta ebbe a discorrere la via Toledo per insino a Porta Felice, che sola tira oltre ad un miglio: di là torcere per la strada Butera sino al Monistero della Pietà: quindi volgere a diritta per la via Alloro, e di colà dechinare per la Correria vecchia, e quinci far capo alla destinata meta [2].

XXXVIII. La Statua preceduta così da tutte condizioni della cittadinanza, veniva di presso corteggiata dalle supreme autorità; poichè, oltre il Generale Luogotenente e il Magistrato municipale, vi si accompagnarono i Direttori quattro del Ministero e R. Segreteria di Stato, colla seguela de' moltiplici loro serventi splendidamente addobbati [3]. E qui ci piace torre di nuovo ad imprestito le pittoresche parole, con che dava contezza all'universale, e chiudeva la descrizione di quel giorno per sempre memorabile, il soprallodato *Giornale Officiale* [4].

XXXIX. « Archi di trionfo erano stati elevati in maggior copia, decorati coi simboli di Maria, che vien salutata stella del mare; propizia stella, che dirada le tenebre della vita; rosa di Gerico, che del purissimo olezzo fin gli angeli stessi innamora; casta colomba dalle penne di neve, che addusse al mondo la grazia; fior del Carmelo; cedro del Libano; cipresso di Sion; palma di Cades; ulivo specioso de' campi; platano cresciuto alle sponde de' fiumi. Cortine ed arazzi venivan giù da tutti i veroni; ed era commovente spettacolo veder tanta gente, della quale eran gremite le vie, i balconi e fino i tetti delle case, con gli sguardi rivolti verso un punto, per veder quando appressavasi il santo simulacro. Non un grido, che avesse potuto turbare la solennità di quella augusta cerimonia, ma un mormorio, come di chi prega sommessamente; e più che la ricchezza degli ornamenti, e lo splendore dei lumi, e la lucentia degli stendardi, trapunti in oro ed in argento, tirava gli occhi de' riguardanti la devozione e la modestia dello andare di quelli che il sacro corteggio componevano ».

XL. « Intanto, come più questo procedea innanti, più gli sguardi volgevansi a salutare, pria col pensiero, appena vedutala da lontano, e poscia cogli atti, la statua della Beatissima Vergine. Nembi di fiori venivan gettati da tutti i punti, e per l'aere vedeansi svolazzare a miriadi carte, alle quali erano affidati versi che saluta-

[1] Tra questi ceti chericali trovossi il seminario greco-albanese, benchè nel Programma fosse obbliato; il quale e cogli ornamenti proprî del suo rito, e coi canti proprî della sua liturgia concorse a crescere lustro, decoro, varietà al gran Corpo ambulatorio.

[2] Fu dunque d'un buon paio di miglia l'intero tragitto: e nondimeno, come prenotammo, le prime file avean toccata la meta, quando le ultime non avean per anco prese le mosse.

[3] Dietro ad essi una quarta banda seguita da marcia militare, come nella prima processione. E qui fu notata cosa che non vuol preterirsi. Il cielo che ne' dì passati, dopo quelle burrasche bramate da tempo, erasi mostrato sereno per dar luogo alle sacre funzioni, in quest'ultima comparve bensì gravido di pioggia, ma con maraviglia dei riguardanti la tenne in sospeso, finchè fu compiuta la processione: entrata appena nel tempio la sacra Effigie, scaricossi a dirotto, e proseguì ad irrigar le campagne ne' giorni appresso. Fu questo attribuito ad un tratto d'amorevole Provvidenza.

[4] Nel foglio soprallegato de' 5 marzo, n. 46. Qui preghiamo il discreto leggitore a non accagionarci, se troverà ripetute alcune idee, alcune spressioni, alcune particolarità già notate più innanzi: a lasciarle qui come stanno c' induce il piacere di riportar intero, senza mutilamenti, questo bel tratto della penna del cav. Ventimiglia, nostro rispettabile amico, direttore del Giornale non solo politico, ma d'un altro sotto titolo di « Rivista scientifica letteraria artistica per la Sicilia » cominciato pubblicarsi quest'anno 1855.

vano Maria madre di amore, divina grazia; nostra speranza; che invocavano la benigna luce de' suoi raggi su chi peregrina per la terra; che le chiedevan coprisse del suo manto tempestato di stelle la città, la quale le rendeva omaggio, se non degno della Regina degli Angeli, tale certo da appalesare la fiamma di amore che ardea ne' petti. Parea che, seguendo gl'impeti della fede, l'ingegno si fosse lavorato a rinvenire manifestazioni tali, che in alcun modo rispondessero al grande avvenimento che festeggiavasi; perchè sul passaggio dell'argenteo simulacro, qua vedevasi dall'alto di un edificio spiccarsi una candida colomba, per deporre innanti alla Beatissima Vergine una corona di ulivo; là era un angiolo che versava foglie di palme e gigli: spettacolo commovente e sublime, che può comprendersi da quanti ne furono spettatori, ma che non può descriversi ».

XLI. « E ne furono spettatori quanti vivono nelle antiche cerchia della città, le cui vie erano veramente anguste alla sterminata copia della devota popolazione, triplicata dal concorso di quelle che da tutta la provincia qui convennero, crescendo colla varietà de' costumi la grandiosità di uno spettacolo, che l'arte, la quale sorprende fin quasi i fenomeni istantanei della natura, avrebbe potuto solamente ritrarre. Si aggrandiscano, per quanto più sia possibile, i termini di una descrizione, calda pure di immagini e di affetti; essa non potrà giammai rispondere alla solenne maestà de' festeggiamenti di ieri, a quel contegno religioso che governava le masse compatte della popolazione, a quella tranquillità che era in ogni parte, quasi riverbero ed emanazione di quella tranquillità che era negli animi, essendosi veduti di continuo in questi giorni i tempî tutto dì affollatissimi di popolo, che vi traeva riverente per ripurgarsi alle acque di penitenza, ed afforzarsi col pane della vita ».

XLII. « Che se si potesse con una sola immagine delinear l'immenso quadro, che offriva ieri agli sguardi ammirati la città di Palermo, noi questa immagine la trarremmo da quello che era il più grande avvenimento del giorno, dalla processione solenne, che restituiva al suo tempio la Immagine della Beatissima Vergine, cinto il capo di aurea corona, con un'aureola di dodici stelle, ed avente per trono il mondo, dal quale spiccavasi l'argenteo simulacro, cui era sgabello la luna. Perchè dietro della bara, risplendente per copia di cere, coverta di fiori, profumata da incensi, procedeva una schiera di fanciulle vestite a bianco, coverto il viso d' un candido velo, che discendeva fino a' piedi, con al capo un serto di rose, e recanti tra mano ghirlande di fiori. Era quello l'omaggio dell' innocenza, ma era ad un tempo la significazione più vera di quella casta esultanza, della quale eran compresi gli animi. Così ebber termine le solennità, con cui fra noi celebrossi il nuovo dogma, e rimarrà eterna nella storia la rimembranza di giorni, ne' quali la fede antica rifulse di nuova luce, e le venture generazioni, cui tramanderemo il retaggio di tali sante memorie, diranno che in tutte l' età questa terra tenne in onore il culto di Maria Vergine e Madre, e che il giorno, nel quale la santa credenza divenne dogma di fede, fu giorno di grande ed universale letizia ». Infino a qui l'egregio Direttore del periodico foglio ufficiale, e infino a qui noi ancora delle solennità universali di questa metropoli: discendiamo ormai alle particolari delle chiese precipue e de' differenti istituiti che in essa maggiormente fioriscono.

ARTICOLO II.

FESTIVITÀ PARTICOLARI.

I. Detto a bastanza di quella serie di festeggiamenti, a che prese parte l'intera città, e che da tuttte le potestà sacre, civili, politiche, militari, da tutti gli ordini supremi, mediani, infimi, della società furono in comune solennizzati: passiamo a quelli che, in adempimento de' voleri sovrani e degli editti arcivescovali, seguentemente si vennero celebrando. Nel che fare ci è consiglio di attenerci ad una richiesta precisione e convenevole brevità; e ciò per due capi massimamente. In prima, perchè il dire spicciolatamente di tutte chiese sarebbe proprio non venirne a capo: dipoi, perciocchè essendo la più parte di esse convenute nei medesimi riti, il narrar di ciascuna sarebbe un ricantar le medesime cose; ciò che importerebbe non minor fastidio che prolissità. Facciam dunque disegno di toccar le chiese primarie, e di esse narrare quel tanto che vi ebbe di particolare e più degno di ricordanza.

II. Togliamo meritamente le mosse dalla Real Cappella Palatina, che dire si puote una seconda Chiesa madre, in rispetto alle diverse che qui sono di regia pertinenza, indipendenti dalla giurisdizione dell' Ordinario e soggette a quella del Cappellano Maggiore. Il quale, dovendo risedere presso la persona del Re, destina per le chiese regie de' siciliani dominî un Vicario Generale: ed era oggi M. Epifanio Turrisi, vescovo di Flaviopoli, abbate commendatario di s. Anna delle Scale, e cantore unica dignità dell'insigne Capitolo che in detta Cappella fiorisce per condizione di civiltà e per merito di osservanza [1].

III. Quest'è la Cappella, stupenda opera della religione e magnificenza normanna, edificata dal primo re di Sicilia Ruggiero, ricchissima di pitture musive, di marmi orientali, di lagueati fastigî, che attira sempre gli sguardi degl' intendenti, lo studio degli artisti e l'ammirazione de' forestieri. Quest'è la Cappella che ha fornito materia di lunghe storie e di accurate descrizioni [2]; ed è questa la Cappella che fu sempre da' suoi Monarchi di singolari prerogative condecorata [3]. Il nostro isti-

[1] Il celebre Rocco Pirro, benemerito storiografo delle Chiese siciliane, fu membro copiscuo ed ornamento insigne di questo Capitolo, ed egli lascionne pel primo una ben ragionata *Notizia* di questa Cappella; che rimasta inedita, fu tratta in luce, al 1716, dal Mongitore che vi appose sue giunte, come poi fece alla Sicilia sacra dello stesso autore (dove pur è inserita), una colle Notizie d'altre regie Cappelle di Sicilia.

[2] Oltre il Pirro, più altri si sono accinti a storiare quel maestoso edificio. Non parlo di Vincenzo Tortureto nostro, che tramutatosi alla corte di Madrid, da regio cappellano descrisse e pubblicò, nel 1630 « Sacellum regium, hoc est, de Capellis et Capellanis regum » per cui ne fu guiderdonato da Filippo IV, cui dedicò la sua opera. Più ci si aspetta l'altra di Gioseffo Carafa, stampata a Roma 1749 « De Capella regis utriusque Siciliae » ove a lungo descrive l'edificio, la fondazione, il clero, i privilegi, i riti, le liturgie di questa nostra. Altri più di recente hanno di nuovi colori rabbellito un sì magnifico quadro. Il dotto canonista Stefano Dichiara in tre libri del medesimo titolo ed argomento, stampati a Palermo 1815, vi presenta una viva pittura di questo esimio monumento, giuntovi in calce la serie de' Cappellani Maggiori e una silloge de' più importanti suoi documenti. A queste latine opere si vogliono accoppiare altre quattro più recenti in favella nostra: la prima del ch. Dom. Lofaso duca di Serradifalco, che nel secondo de' suoi « Ragionamenti sulle Chiese normanne » impressi a Palermo 1838, vi dipigne al vivo questa Cappella, di cui nel terzo presenta la forma, paragonandola colle chiese orientali, e accompagnandone il testo con belle incisioni. La seconda è del ben. Gir. di Marzo Ferro « Sull' Origine e giurisdizione del Cappellano maggiore » di cui ancora rassegna il Catalogo, al 1840: la terza, dello stess' anno, dell' ab. Nicolò Buscemi « Notizie della basilica di s. Pietro » ancor essa decorata d'incise figure: l'ultima, dell'anno appresso, è del ben. Cesare Pasca « Descrizione della I. e R. Cappella Palatina ». Quest' ultimo poi tien preparata per la stampa una nuova e più esatta Descrizione di essa Cappella, adorna di belle incisioni esprimenti que' preziosi musaici. Rimettiamo a questi illustri chi vuol saperne d'avanzo.

[3] I diplomi regî e pontificî concernenti i privilegî e le preminenze di questa Cappella furono in gran parte riportati dal Dichiara nell'opera summentovata « De Capella regis Siciliae ». Assai però più compiuta si è la raccolta che in ampio volume venne fuori al 1835 « Tabularium regiae ac imperialis Capellae collegiatae D. Petri in R. pan. palatio ». Raccoglitore ne fu il ben. di esse Luigi Garofalo, che riordinando quell'archivio ne pubblicò i diplomi di più importanza per ordine di re Ferdinando II; e sono, capitoli, lettere, editti, documenti di vario genere, emanati dal 1048 al 1830, corredando ogni cosa di opportune chiarizioni. Quattro anni appresso, l'ab. Nic. Buscemi

tuto non si consente allargarci sulle rarità che l'adornano, sulle parti che la compongono, sulle vicende a che in epoche differenti si è abbattuta [1]: vegnamo di presso al nostro proposto.

IV. Ell'è dedicata al Principe degli apostoli fin dalla sua fondazione, perocchè corse una pia tradizione, fiancheggiata da certi scrittori, che s. Pietro, in tragittando ne' suoi viaggi da Roma nell'Affrica, fosse approdato in Panormo ed ospiziato venisse in quel sotterraneo, su cui dopo dieci secoli fu innalzata la chiesa, che volle il pio e prode Monarca intitolare al suo nome [2]: benchè ad esso parimenti accoppiasse quel di Maria. Ed infatti a questa, sotto titolo di Madonna delle Grazie, è sacro l'Ipogeo del medesimo tempio; dove sopra un prezioso altare si venera un'antichissima Immagine dell'alma Vergine, commendata e per li pregi dell'arte e per la copia delle grazie che dispensa e dalle quali s'intitola [3]. Nè il titolo della Immacolata vi fu punto o dimenticato o negletto: anzi sappiamo che i Vicerè specialmente spagnuoli, a tempi dell'ispana dominazione, solenneggiavano questo Mistero, favorito cotanto da' Re Cattolici, e promosso per tutta l'ampiezza de' loro Stati: sappiamo che in essa Cappella se ne rinovavano annovali solennità e se ne ascoltavano panegiriche laudazioni [4].

V. Nel qual mentre la città tuttaquanta fervea ed era in universal movimento pel dogma novello, mentre le chiese tutte a gara lo celebravano, non dovea nè tacere nè rimanersi indietro quella che stava in casa del Principe, da cui esso dogma era stato potentemente sollecitato; e fu il Principe appunto che ordinonne un solenne triduo nella settimana susseguente alle feste della città. In questo fu ogni mattina messa cantata in grande orchestra, ogni sera vesperi parimenti in musica, e dopo questi i sermoni, conchiusi col canto lauretano e la benedizione sacramentale. Vi convennero, non che la gente di palazzo e i militari di stazione, eziandio i gentiluomini di camera e altre persone condizionate. A sermonare fur invitati i tre Oratori quaresimali del Duomo, dell'Olivella e di s. Domenico. I due ultimi, ch'erano italiani (e saranno da noi lodati qui appresso) furono uditi con quella grazia che la dignità del subbietto e la loro facondia si meritava. Mancato però il primo per malattia, fu chiamato a rimpiazzarlo l'estensore delle presenti memorie: il quale, avvisando che il maneggiar questo dogma nelle sue convenienze, ne' fondamenti che lo sostengono, nelle autorità che l'afforzano, nella tradizione de' secoli, nella credenza de' popoli, sarebbe un rifrustare ciò che da cento dicitori in quei giorni medesimi era stato detto e ridetto, si consigliò di metter dallato la parte dogmatica e le prove polemiche, ed appigliarsi invece agli argomenti storici, e principalmente a' suggeriti dalle circostanze del luogo medesimo, ove sermoneggiava. Tolse adunque a storieggiare tanto il Mistero nella prima parte, come il Decreto nella seconda, addimostrando come l'uno fosse stato mai sempre venerato da

divolgava un'Appendice a quel Tabulario, contenente più altre disposizioni de' nostri Sovrani in beneficio di questa loro basilica.

[1] Le decorazioni artistiche di questa rara e sontuosa Cappella, oltre a quanto ne hanno scritto i già mentovati, si leggono con accuratezza esposte dal prof. Salv. Morso nel suo « Palermo antico » inserito dapprima nel Giornale di scienze, lettere ed arti per la Sicilia, voll. VIII e segg.; indi riveduto ed ampliato nel 1827, ove ancora riporta parecchi diplomi ed epigrafi arabe greche e latine, esistenti in questa Cappella.

[2] Di questa pia tradizione fan testimonianza, fra gli altri un Giamb. Aurelio, che grecamente dettò una « Breve descrizion di Sicilia » recata in latino da Bart. Neocastro al 1286, in castigliano dal can. Ant. Amico al 1636; e riportata da Marcio Albergo nel suo « Magister scholasticus vindicatus ». Pan. 1674; ed allegata da Ant. Tornamira nella sua « Prosapia di s. Rosalia » *Disc.* III, c. 2, p. 285). Noi contenti di conoscere e riferire tali pensamenti, ci rimanghiamo dal proferirne giudizio.

[3] La descrizione di questo sotterraneo e la venerazione di questa immagine ce le dà il Mongitore (*Pal. div. di Mar.* l. II, c. 4), che ne riporta l'origine al 1132. Gregorio XIII, ad istanza del vicerè M. Antonio Colonna, fe' quell'altare privilegiato, al 1584; e Filippo III, al 1612, assegnò scudi 105 annui pel culto di detta immagine.

[4] Ne rimane di tai feste un documento in certo discorso ivi predicato alla presenza del vicerè dal p. Ant. Herrera, in castigliana favella, e dato alla luce nel 1642, col titolo « Sermon en la real capilla de palacio por la festividad de la Immaculada Concepcion de la Virgen Maria ».

questa Città, e come l'altro fosse stato mai sempre dai nostri Principi provocato, richiesto, ed alla fine ottenuto [1]. L'ultimo giorno, Monsignor Vicario celebrò di mattina pontificalmente, e di sera condusse processionalmente il Divinissimo per intorno il conclave colonnato che si allarga dinanzi la sacra Cappella, preceduto dal Capitolo e Clero palatino, seguito dalla guardia militare e dalla moltitudine accorsa alla triduana funzione.

VI. L'esempio della Chiesa palatina fu nobilmente imitato dalle altre, pur esse di regio patronato, di cui fino a quindici se ne contano in questa capitale [2]. Ma mettendole tutte da canto, faremo sol mentovanza di quella che, dedicata alla Santissima Trinità, si dinomina della Magione. Fu essa nel suo nascere Chiesa di Cisterciesi: venuti meno i quali, la tennero per intorno a tre secoli i cavalieri Teutonici che la dedicarono alla Madre di Dio, ed aggregaronla allo Spedale di s. Maria da loro eretto in Gerosolima [3]. Vi stanziaron essi dal 1197 fino al 1491, allorchè la Magione fu costituita Abbazia secolare, e da' nostri Principi data in commenda per infino al 1786, quando re Ferdinando III l'aggregò all'antico R. Ordine Costantiniano: ed oggi quella chiesa viene diariamente salmeggiata da preti che si dicon Canonici, ma che in realtà sono Cappellani dell'Ordine stesso di cui portan le insegne [4].

VII. Avendo papa Clemente XI, con bolla del 1718, insignito della dignità di Gran Maestro dell'Ordine i Farnesi duchi di Parma, ed essendo a questi succeduta la Casa Borbonia, quella dignità è oggi inerente al nostro Sovrano, il quale con parecchi rescritti e regolamenti ha sistemato il servizio di questa chiesa, e sottraendola al giure dell'Ordinario l'ha affidata al Cappellano Maggiore, M. Pietro Naselli, da lui costituito Gran Priore d'esso Ordine [5]. Questi in sua vece delegava M. Giulio Benso, vescovo di Costantina, colla denominazione di rettore di questa chiesa, dove compir le funzioni pontificali e soprintendere al clero di sua pertinenza. Evvi altresì un Inquisitore di dett'Ordine nella persona dell'illustre Antonino De Spuches, duca di Caccamo, presidente del Magistrato supremo di salute, Gran Croce dell'Ordine, ed insigne illustratore di sue preminenze, patrocinator meritissimo di suoi privilegi, e caldissimo promovitore di sue osservanze, come apparisce da' tanti scritti per sua opera dati recentemente alla luce [6].

[1] Fu pubblicato questo ragionamento col titolo « Mistero e Decreto dello immacolato Concepimento della Madre di Dio, solennizzati nella R. Cappella Palatina, Ragionamento istorico ». Dedicato a M. Vicario e Cantore, e al suo insigne Capitolo, presenti alla funzione. Nel doversi pubblicare, fu dall'autore arricchito di annotazioni e documenti, di cui buona parte è stata trasfusa in queste Memorie. Le ricerche di esso fatte han dato luogo ad una seconda edizione, curata a sue spese, come la prima, da S. E. il signor Duca di Caccamo.

[2] Tali sono, le chiese esistenti dentro il quartier militare, dentro il castello a mare, dentro la regia dogana, ed altre da noi noverate nella parte I, pag. 8 del Diario sacro palermitano, che si unirono alla detta Cappella palatina per onorare la Vergine.

[3] Di questi Cavalieri e di questa loro Mansione scrisse il Pirro nel l. IV, notizia V, della sua Sicilia sacra (pag. 1340 e seg.), dove ne dà contezze dei Precettori che la governarono. Ma più pienamente che altri ce ne ha ragguagliati l'instancabile Mongitore nella sua preziosa raccolta « Monumenta historica sacrae domus Mansionis ss. Trinitatis militaris ordinis Theutonicorum ». Pan. 1721 in fol.

[4] Sopra ciò si possono riscontrare le « Notizie della Chiesa della ss. Trinità di Magione in Palermo, e del S. R. M. Ordine Costantiniano di s. Giorgio in Sicilia, cui essa Chiesa appartiene, con note per un Cavaliere del medesimo Ordine; seconda edizione corretta e migliorata ». Pal. 1852.

[5] Trai tanti decreti reali a ciò concernenti è da leggersi la « Organizzazione della Deputazione dell' Ordine Costantiniano », emanata agli 8 ottobre 1821; il Regolamento sulle attribuzioni de' Cavalieri inquisitori di quest'Ordine, 24 giugno 1823; e le più altre sovrane disposizioni comprese nel citato volume e in quelli che ora soggiugneremo.

[6] Ecco l'elenco delle opere in quest'ultimo quadriennio da lui divolgate. « In prima, le notizie sopraccitate, con amplissime note, ricche di documenti e diplomi — Collezione di cose costantiniane per appendice a dette Notizie, con note e dissertazioni e documenti ulteriori — Dissertazione intorno a' sacri peculiari diritti de' Sovrani Augusti delle due Sicilie sulla Costantiniana R. Commenda della Magione — Disquisitio de publica supplicatione Corporis Christi, quae infra octavam eius festi a Clero costantiniano celebratur; ac Quaesita de militaris huius Ordinis iure sive privato sive publico — Syllabus sacrarum festivitatum et sanctorum qui militari et religioso huic Ordini implicantur — Collezione cattolica di devotissime preghiere a Dio, a Maria ed a' Santi, da usarsi in varie incidenze dell'anno e della vita, recitande tanto in privato, quanto nella R. Chiesa costantiniana della Magione ». Codeste scritture, pubblicate a spese del Duca Inquisitore, sono la più

VIII. Questa chiesa impertanto, secondando gl' impulsi del Principe augusto, suo Gran Maestro, e conformandosi all'esempio della palatina Cappella, celebrò anch'essa il proclamato Mistero e 'l diffinito Dogma con messa solenne di mattina e con copiosa illuminazione di sera. Nè pago di quella passeggera dimostranza l' Inquisitore, volle che gli ossequi da prestare alla Vergine Immacolata si rendessero e pubblici e durevoli per le stampe [1]. Di che vorranno i devoti al Mistero sapergli buon grado, non solo per queste utili pubblicazioni, in che si rinviene una selva di pie pratiche ed un florilegio di prieghi alla Vergine e a' Santi dell' Ordine Costantiniano, ma per quella eziandio ch' egli promosse a sue spese del sopraddetto Ragionamento recitato in Palazzo.

IX. Passiamo sotto silenzio le altre chiese reali che non ci offrono nulla di nuovo; ma non così potremo passarci del luminoso omaggio, renduto a vista d'un popolo ammiratore, dal Corpo intero delle Reali Milizie stanziate in questa capitale. Allorchè i diversi reggimenti erano dedicati ciascuno ad un Santo patrono, a cui rendere annui tributi d'ossequio, le guardie Reali erano peculiarmente consecrate alla Immacolata Signora, e costumavano di festeggiarla in questa chiesa del Gesù, la domenica dentro il suo ottavario, intervenendo in gran tenuta alla gran messa, accostandosi alla sacra mensa, ascoltandovi la panegirica orazione, ed accompagnando la splendida funzione a suoni di bande giulive, a canti d'inni trionfali, ad esplosioni di bellicosi stromenti. Questa pratica si mantenne fino al 1840, quando piacque alla Maestà del Re di mettere sotto la poderosa tutela della Immacolata Reina tutto quanto il doppio Esercito di terra e di mare [2]. Per tal modo Colei che dalle sacre carte fu raffigurata: « Terribile al pari di ben ordinato accampamento », se dianzi era stata la proteggitrice di solo un ramo militare, quinci in avanti fu invocata tutrice di tutta l'Armata del regno. Lo stesso Augusto, che in dett' anno si piacque inaugurare tale dedicazione a Napoli nel gran campo di Marte in compagnia della Regale Famiglia e dell' intero Stato Maggiore, l' anno appresso degnò far altrettanto a Palermo nel campo aperto alle falde del Pellegrino, con una cirimonia veramente augusta che trasse un infinità di spettatori [3].

X. Quella militare solennità, per tal modo istituita e decorata dalla presenza della M. S. e di tutte le somme Autorità, si è costantemente reiterata nel campo medesimo e nel giorno anniversario, ch'è la domenica entro l'ottava; quando appunto un' altra funzione si celebra dentro città per lo ritorno del Simulacro dal duomo alla sua chiesa, accompagnato dall' Arcivescovo, dal Senato, dal Capitolo, dagli Ordini tutti regolari ed ecclesiastici, conforme fu esposto più innanzi. Or dunque la nostrana milizia che da quando fu commessa al patrocinio della Immacolata non si ristette dal pagarle l'annuo tributo della fiduciaria sua clientela, non

parte dettato del sac. Alberto Pierallini, scrittore teologo d'essa Magione.

[1] Nella Collezione prenominata, messa in istampa quest'anno 1855, duranti le feste della Concezione, si trovano « l'Offizietto della medesima, composto già dal B. Alfonso Rodriguez in latino, seguito da varie strofette in italiano; un Fiore ed un Tributo alla purissima Concezion di Maria, offerti pel fausto avvenimento della dogmatica definizione, seguiti anch'essi da preghiere e da poesie divote; la Bolla di Pio IX nell'originale latino con traduzione volgare; e dopo più altri prieghi a Santi patroni, due egregi componimenti recitati nell'Accademia tenuta in questo Collegio massimo; cioè, Stanze in ottava rima, di Giuseppe de Spuches, principe di Galati; e Ode latina alcaica del p. Giuseppe Siracusa d. C. d. G. « De Immaculatae Virginis laudibus ». Di quest'Accademia ci toccherà ragionare più innanzi.

[2] Ciò egli ordinava con R. Rescritto degli 8 dicembre 1839, ricevuto con gioia da tutto l'esercito che godè vedersi messo sotto l'egida di tanta protezione.

[3] La inaugurazione di Napoli venne a bei tratti descritta da quel Giornale del regno, n. 272 di dell'anno: « Questa capitale, diceva, fu spettatrice di una novella sacra cerimonia militare che venne celebrata sul campo d' istruzione a luminosa testimonianza dell'alta pietà cristiana di sua Maestà il Re N. S. e delle sue reali Milizie. È risaputo che i popoli tutti di questo reame venerano e festeggiano con sensi di particolar divozione la Immacolata Concezione della Vergine, e che a niun secondo si mostra in così onorarla il popolo di questa città, che nel reame tutto siede dominante ». Emula in ciò della bella Partenope si dimostrò la città oretea, la cui solennità inaugurale fu parimenti descritta dalla *Cerere* e dagli altri suoi periodici fogli.

volle ristarsi spettatrice oziosa delle feste che le si solennizzavano per tutte le chiese: volle anzi emularne la devozione, pareggiarne la pompa, e pompeggiarne la splendidezza. Ma noi non sapremmo tratteggiarla meglio che facendo nostro l'annunzio che dettene a tutta Sicilia il Giornale Officiale colle appresso parole [1]:

XI. « Quando il domma novello fu annunziato alla cristianità dal Vaticano, il Monarca augusto decretò, che tutto il Reale Esercito solennizzasse il grande avvenimento al Campo di Capodichino in Napoli, dove alle Reali Milizie di guarnigione nella capitale vennero ad unirsi i distaccamenti di tutte le altre, che stanno sperperate per le varie province del reame. Memorando giorno fu quello del 6 gennaro, in cui alla voce del Sovrano religiosissimo le bandiere e gli stendardi di tutti i corpi sventolarono intorno alla temporanea cappella, sul cui altare stava la effigie della Beatissima Vergine, che la Maestà del Re (D. G.) avea invocata a celeste proteggitrice delle forti schiere, le quali si raccolgono all'ombra del Borbonico Vessillo; e quella solennità religiosa e militare ad un tempo volle il Monarca eccelso che fosse ripetuta in tutte le piazze d'armi, come lo fu domenica 18 corrente qui in Palermo, al campo delle militari esercitazioni a piè del Monte Pellegrino [2]. Al quale uopo un altare fu elevato in mezzo alla vasta pianura sotto elegantissimo padiglione, ed intorno ad esso schieraronsi per masse, con la dritta in testa diciannove battaglioni, mentre su di un'altra linea ordinavansi le Guardie d'onore e quattro squadroni del Reggimento Cacciatori a cavallo, con quaranta cannoni. Gli alunni del Real Ospizio di Beneficenza stavano in armi a' due fianchi della cappella, innanzi la quale venne a fermarsi il general Lanza, funzionante da Comandante del Corpo di Esercito che stanzia in Sicilia, dopo aver percorso le file delle Reali Milizie.

XII. « I Generali del Real Esercito, gli uffiziali dello Stato Maggiore e della Real Marina, i Commissari di Guerra, gli uffiziali sanitarî, e quelli delle militari amministrazioni stavano nella cappella sulle gradinate, od innanzi ad essa, giusta l'ordine del giorno; e pria che la messa avesse cominciamento, le bandiere de' vari corpi, accompagnate dalle rispettive guardie di sott'uffiziali preser posto di fronte all'altare in una linea, dietro della quale ordinaronsi i cantori e tutte le musicali bande, avvicendando religiose armonie durante l'incruento sacrificio, celebrato da Monsignor Turrisi vescovo di Flaviopoli, Vicario Generale di S. E. Reverendissima il Cappellano Maggiore. All'elevazione, tutte le batterie eseguirono una salva di ventun colpo di cannoni, e contemporaneamente la Bandiera Reale sventolò sull'alto della cappella, mentre che i Reali Forti ed i Reali Piroscafi di guerra, ancorati nel porto, eseguivano un'altra salva.

XIII. « Terminata la messa, fu cantato l'Inno Borbonico, e quindi le Reali Milizie, partite in due divisioni, di due brigate ciascuna sfilarono in bella ordinanza. Grande fu il concorso della popolazione che assistè a questa solennità religiosa e militare, sorrisa da un giorno serenissimo; e nella sera le bande musicali per molte ore innanti a' vari quartieri armonizzarono scelte armonie. » Fin qui il veridico Giornalista, a cui null'altro abbiam da soggiugnere, se non che l'ottimo Principe, a tener sempre desta ne' suoi guerrieri la memoria e perenne la divozione di questo Mistero, ha fatto dalla reale sua zecca coniare miriadi delle *medaglie* che diconsi *miracolose* [3], e loro distribuitele di sua mano, ed inoltre fatti stampare libretti e preghiere e pratiche da fomentare un culto sì dolce insieme e sì salutare.

[1] Foglio del 20 marzo, n. 58. Volentieri ci conduciamo a riportar gli attestati di questo Giornale che al carattere di pubblico relatore rannoda le doti di elegante e forbito scrittore.

[2] Di queste e di più altre dimostrazioni di pietà del nostro Monarca inverso questo Mistero, poichè non possiamo nelle angustie d'un discorso dir tutto, meglio è che riscontrisi l'anonimo autore de' « Cenni sull'Immacolato Concepimento e la sua dogmatica definizione, non che su talune feste che con immensa gioia si solennizzarono principalmente in Roma, Napoli, Palermo ed altrove » (pag. 97 e segg.) Nap. 1854.

[3] Nota è a chicchessia codesta *Medaglia,* dovuta

XIV. Rifacendoci sulle chiese di questa città, possiamo fondatamente assicurare che nessuna ve n'ebbe, eziandio delle più misere, che non si vestisse a festa per celebrare le nuove glorie della gran Donna. Le dieci parrocchiali dentro le mura, le sei suburbane e le altrettante succursali de' dintorni, e le innumerabili filiali, tutte pagarono a gara l'amoroso tributo. Sopra tutte poi si avvantaggiarono quelle delle ventiquattro Badie di sacre vergini; quelle de' sei Collegi di Maria; quelle de' dieci Conservatori e degli Educandari e de' Reclusori di donne e donzelle. Altrettanto praticarono le chiese delle varie nazioni qui esistenti, le chiese delle svariate professioni, arti e mestieri; e gli Oratorii delle tante Compagnie, delle tante Confraternite, delle tante Congregazioni; e i Seminari e i Convitti e i Collegi di studi, i quali tutti, chi per un modo e chi per altro, con mostre di non meno pietà che splendore segnalarono il filiale affetto loro per tanta Madre [1]. Ma il dire di tutti alla spicciolata, se ci trarrebbe in lungo per la copia, ne darebbe noia per la uniformità. Piacemi solamente far eccezione d'alquanti Ordini regolari per le specialità che ci offrono.

XV. Ma qui giova premettere una osservazione da non doversi nè preterire nè dimenticare pel corso di questi raccontamenti. Se la devozione alla Vergine Immacolata estimar si dovesse soltanto dalle dimostrazioni usate per tal circostanza, avremmo per fermo una riprova e dubbiosa insieme e precaria. Dubbiosa, io dissi; perciocchè, sebbene quelle feste venissero eseguite con tanto entusiasmo di spirito, con tanta consensione di volontà, con tanta splendidezza di apparati, quant'è già veduto; nulladimeno fur esse progettate e proposte dall' Ordinario, approvate ed anzi prescritte dal Re; senza di che non sappiamo quali e quante e come sarebbonsi effettuate. Aggiunsi precaria cotal pruova; perocchè una solennità qualsiasi, celebrata una volta, non dimostra un culto stabile, una divozione perenne, insita negli animi e radicata nel fondo de' cuori. Conviene adunque rimontare più alto e frugarne l'origine, l'antichità, la progressione, la uniformità, la durevolezza, e le pratiche differenti, e di questesse l'indole, la sodezza, gli effetti salutari. Ciò per appuntino ci siamo studiati di fare in discorrendo la pietà antica de' nostri Principi, della nostr'Isola in generale, e di questa capitale in particolare pel grande Mistero, pria di venire alle pompe moderne. Ciò medesimo ci è avviso di continuare in avendo a ragionar delle feste peculiari alle religiose famiglie.

XVI. Togliamo le mosse da due Ordini di Cherici regolari e da due Congregazioni di Preti altresì regolari. E sia pel primo quello de' Teatini. Non è sola l'anteriorità di sua istituzione, che addimandi precedenza di trattazione; ell'è la singolar devozione che per tale Mistero ha sempre mai professata, e le molteplici pratiche con che l'ha promossa. Ed io parlo di cose non generali e comuni di tutto l'Ordine, ma speciali e proprie di questa Casa, che ha sempre fiorito per uomini d'eminente virtù e di non volgare dottrina [2]. Quivi fu allevato quel Giuseppe M. Tommasi de' principi di Lampedusa, che poi passato a Roma rifolgorò qual astro luminoso nel cielo di Chiesa santa per vastità di sapere in tante opere manife-

ad una rivelazione ben contestata a Parigi 1830; sulla cui origine e fatti maravigliosi una *notizia storica* fu pubblicata da un Lazzarista in francese, donde fu recata in italiano dal dottor Panini, e ristampata la sesta volta a Napoli 1836.

[1] Nella massima parte di tai chiese ed oratorî vi furono tridui prevî, e poi messe solenni, e in esse panegirici, e dovè sposizione del Venerabile, e dove comunioni generali. e dove larghe limosine agl'indigenti in onor di Maria.

[2] Oltre a quanto lascionne scritto Gius. Silos nella Storia generale dell' Ordin suo, abbiam su questa Casa in particolare diversi scritti d'uno dei suoi più illustri, qual fu Gaetano M. Cottone, che in un volume « De scriptoribus ven. Domus sancti Iosephi Panormi » stampato nel 1733, enumerò fin 80 scrittori di quest'ordine usciti da detta Casa; a' quali ben degli altri se ne potrebbero aggiugnere del tempo posteriore a quella pubblicazione; come ha fatto Ant. Vezzosi nell' Apparato degli scrittori teatini, a Roma 1781. Lasciò pur inediti gli scritti seguenti: « Bibliotheca theatina, sive de omnibus scriptoribus ex ordine clericorum regularium, qui rempublicam litterariam operibus suis illustrarunt. — De viris illustribus ven. Domus sancti Iosephi urbis Pan. Cler. Reg. — Historia fundationis et progressuum ven. Domus. s. Iosephi, in V libros distributa.

stata, per eminenza di dignità aggregato al sacro Collegio, per eroismo di virtù associato al novero de' Beati [1]. Ma messi da canto tutt'altri, non è da tacere d'un uomo che solo vale per molti, perchè solo compiè quanto da molti insieme sarebbesi appena sperato. Io parlo di quel Francesco M. Maggio, cittadino palermitano d'illustre casato, che dotato de' più ricchi doni di natura e di grazia, tante opere scrisse, tanti viaggi imprese, tante province perlustrò, tanti idiomi conobbe, tanti promosse stabilimenti, quanti ne ricordano i suoi biografi e i tanti scrittori, a cui n'è forza rimetterci per brevità [2].

XVII. Per appressarci all'assunto, è da dire in primamente, come a quei tempi, quando il voto di sostenere l'Immacolato Concepimento non era tuttavia comune alle religiose corporazioni, ad insinuazione del Maggio si condusse la sua Comunità di pronunziarlo concordemente: nè di tanto ancor paga, obbligossi con giuramento « di non far predica nè sermone, nè scrivere o dare in luce mai libro di alcuna sorta, o fare atto alcuno scolastico pubblico, senza salutare in esso l'Immacolata Concezione della santissima Vergine, al modo che comandò nelle Spagne a tutti i predicatori il Cattolico re Filippo IV; cioè, lodando prima il Ss. Sacramento, e poi la gran Madre di Gesù, Maria Vergine nostra Signora, Concetta senza peccato originale [3]: inoltre lo stabilimento di sonare ogni dì con la campana grande dodici tocchi, per adorare riverentemente con le ginocchia a terra l'uno e l'altro Mistero. » La quale laudevole usanza, abbracciata da più altre chiese di Palermo e del regno, felicemente perdura [4].

XVIII. Altre e poi altre pratiche andò propagando il detto Padre e colla voce e colla penna all'ossequio della Immacolata. Avendo la venerabile Orsola Benincasa per superna rivelazione fondato a Napoli un Eremo di sacre vergini, professanti la regola teatina, Eremo che tutt'oggi tramanda celeste fragranza di santità [5]; volle

[1] La Vita di questo Beato cardinale fu pubblicata da M. Antonio Borromeo a Vinegia 1713, da M. Dom. Bernini a Roma 1722, da M. Giusto Fontanini nel Giornale de' letterati di Venezia, vol. XVIII. Più altri ne storiarono che tacciamo, ma specialmente Gius. Bianchini e Ant. Franc. Vezzosi, l'uno in fronte alle opere del Beato, da sè cominciate a pubblicare Roma 1741; e l'altro nel vol. VIII dell'*Opera omnia*, da lui riprodotte pur ivi 1747-69. Gli Elogi detti qui nel triduo di sua beatificazione da Michelang. Monti e da altri, videro la luce nel 1804. Il catalogo poi delle tante sue Opere, comprese in XI tomi, lo abbiam rassegnato nella Bibliografia sicola, vol. III, p. 269 e 282 e segg.

[2] Il mentovato Cottone in detta Opera, e prima di lui il p. D. Francesco M. Lucchesi in calce al *Galateus religiosus* dello stesso Maggio, stampato a Pal. 1684, e poscia il Mongitore nella Biblioteca sicola (t. I, pag. 221), ci presentano la sterminata lista di scritti d'ogni ragione, editi ed inediti, latini, e volgare, di quella penna prodigiosa, che montano a un 120 volumi. Noi qui n'accenneremo alquanti confacentisi al presente argomento.

[3] Il giuramento di cui è parola fu pronunziato nel 1666 da ben 60 Padri, de' quali 43 erano palermitani: il che vuol memorarsi a bel vanto di questa città, eminentemente *mariofila*. E fu scrupolosamente osservato da loro infin che vissero, sia nelle prediche, or sia ne' libri che dieron a luce. Il loro esempio fu tosto seguito da altri e religiosi e sacerdoti e parrochi e maestri e cavalieri e prelati, secondochè n'attesta il medesimo Maggio in un libretto stampato sotto il nome anagrammatico di Gio. Franc. Amagrima palermitano col titolo: « Voto e Giuramento de' Padri Cherici regolari della città di Palermo, e divozione dei fedeli ad onore del ss. Sacramento e della gran Madre di Gesù Maria Vergine concetta senza peccato originale ». Pal. 1667.

[4] Se quella osservanza di voto colla morte dei votanti cessò, non è cessata quella de' segni che premettonsi colla campana grande al canto delle ore canoniche, per isvegliare i fedeli al saluto della Immacolata: osservanza introdotta dallo stesso Maggio in più città di Sicilia, e in Napoli e per fino in Ispagna, com'egli stesso ne scrive in altra opera intitolata « S. Gaetano a piedi della Immacolata Signora, o vero Corona di dodici stelle, o ragioni chiare e risplendenti agli occhi di tutti, con le quali si dimostra che la religione teatina nella città e regno di Napoli ha segnalatamente in molte maniere promosso il culto della Immacolata Concezione ». Nap. 1672.

[5] Sopra quest'Eremo di teatine e l'annesso Ritiro di teatini che le governano, pubblicò il Maggio i libri seguenti: « De ritibus incolendae solitudinis, sive successus ad exercitia spiritualia quotannis ineunda. — De praxi incolendae solitudinis, sive de collectionis etc. Disquisitiones asceticae. Neap. 1675. — De iis quae religiosis ordinibus eremitici sive arctioris coenobii constructionem suadent, Disquisitiones paraeneticae. Romae 1661.— Rituale theatinum sanctimonialium ac virginum in Eremo et Congregatione degentium sub titulo Immaculatae Conceptionis. Antuerpiae 1650. — Informatio de secessu neapolitano. Neap. 1675 ».— In volgare quest'altri scritti: « Il luogo di ritiramento, ovvero Difesa de' religiosi che desiderano comodità di ritiri, eremi, solitudini. Nap. 1674.—

insignirle d'un abito ceruleo, che fosse divisa propria ed espressiva della Immacolata Concezione, titolare di quel sacratissimo romitaggio. Avendo la Fondatrice stessa udito promettersi grazie singolari a chi vestirebbe tal abito, si fece a pregare, che somiglianti grazie a un di presso fossero concedute a tutte quelle persone, che anche nel secolo, professando divozione sincera alla Vergine Immacolata, e vivendo cristianamente e puramente nel proprio stato, portassero in dosso un piccolo scapolare di due colori, bianco cioè e turchino; ed in segno di essere stata esaudita vide, durando tuttavia nell'estasi, parecchi angioli tutti solleciti di andare spargendo qua e là sulla terra un numero tragrande di questi Abitini [1].

XIX. Il Maggio che governò lungo tempo quell'Eremo, che ne promosse lo spirito, che ne ampliò le fabbriche, che vi annesse un Ritiro di dodici sacerdoti dell'Ordin suo, che descrisse in più libri la vita di quella Venerabile [2], fu tra' primi a dispensare, tornato in patria il 1648, tale insegna a vescovi, a prelati, a personaggi più qualificati; e molto più quando funne autorizzato, per peculiar diploma del 1659, dal suo Preposito generale Agostino Bozone. Indi tramutatosi in Roma col vicerè di Napoli Pietro d'Aragona, che 'l volle suo confessore, ottenne da papa Clemente X tal privilegio all'Ordin suo, di poter benedire e distribuire a' fedeli tai scapolari turchini della Immacolata, arricchiti de' celestiali tesori di sacre indulgenze [3]: ciò che fino al dì d'oggi da questi Padri salutarmente si pratica.

XX. Egli fu che infervorò verso Maria il detto vicerè, da cui inviato a Loreto presentò alla santa Casa un ingente globo tempestato di 128 smeraldi, dono dai gioiellieri riputato d'inestimabile valore. — Egli fu che, donando una statua della Concezione a D. Diego d'Aragona, ambasciadore del Re Cattolico a papa Alessandro VII, preservò lui e tutta la sua famiglia dal micidiale contagio che allor in Roma infieriva. — Egli fu che promosse la fondazione di vari monasteri dedicati alla Concezione Immacolata in Palermo, in Monreale, in Palma ed altrove. — Egli, per finirla, non si stancò fin che visse di coltivare per sè e di propagare per tutto questa mariana prerogativa e colla voce e colla penna [4].

XXI. Nè si vuol tacere, aver egli con pari zelo e frutto amplificato tal culto nella celebre Congregazione che dimandasi della *Sciabica*, esistente nel sotterraneo del gran tempio di s. Giuseppe, governata da lui lunghi anni; ove si venerava una prodigiosa Immagine, che si crede lavoro d'opera sovrumana: il perchè adoperossi che, nel 1648, si pigliassero giuridiche testimonianze per la Corte arcivescovile intorno alla sua celeste e miracolosa origine: e bastevolmente provata dal medesimo padre Maggio, se le diede il nome di Madonna della Provvidenza, e se

Componimenti dell'apparato per la solenne fondazione del monistero delle Teatine romite, ivi 1669. Rito nell'ingresso ed abito delle vergini Teatine nella Congregazione d'Orsola Benincasa, ivi 1662.

[1] Intorno a questi abitini pubblicò il Maggio lo scritto seguente in latino: « Forma tradendi scapulare coeruleum. Neap. 1671 ». — In volgare: « Breve notizia dell'abitino o scapulare dell'Immacolata Concezione, benedetto da' Padri cherici regolari » ivi 1672.

[2] Dettolla in latino col titolo « Vita Ven. Matris Ursulae Benincasae, virginis neapolitanae, ex Ordine B. Caietani, clarorum virorum Elogiis intexta ». Pan. 1645; edizione replicata a Roma 1654, e a Bruxelles 1658. In volgare altresì stampolla, e in folio a Palermo 1646, e in compendio a Napoli 1669.

[3] Quest'abitino cilestro che da principio si distribuiva dalle Vergini di detto Eremo, in oggi si dispensa da' padri Teatini, per privilegio lor accordato da' due Clementi X e XI. Il Sommario delle tante indulgenze a quello annesse, confermate da papa Gregorio XVI, a' 12 luglio 1845, ed autenticate dalla sacra Congr. delle indulgenze e reliquie, agli 11 agosto 1846, vide la luce lo stess'anno a Roma con una breve Istruzione sopra l'uso di esso: uso assai commendato da s. Alfonso Liguori nelle sue *Glorie di Maria,* parte II, ossequio VI.

[4] Tocchiamo di volo alcune soltanto delle tante opere edite su questo a lui si favorito Mistero, intralasciando le tante altre inedite che serbavansi in questa Casa, dov'egli chiuse la gloriosa carriera al 12 giugno 1686. In latino: « Rosarium B. M. V. iuxta Ss. Evangeliorum historias, etc. ad eius Immaculatae Conceptionis fidem firmandam et singulare adeo privilegium extollendum. Pan. 1665, et Neap. 1676. — Duodecim Stellae B. M. V., sive XII Privilegia eius Imm. Concept. Ss. Patrum graviorumque Doctorum calculis explicata. Neap. 1676. — Apparatus et Hebdomada B. M. V. Deiparae sacra. Ibi 1679 ». In volgare: « Fascetto di fiori, o affettuose dimostrazioni ad onore della Immacolata Signora. Nap. 1673. »

ne pubblicò la verità con solenne festa, con superbi apparati e col concorso di tutta la città, arrolandosi d'allora molti fra il numero degli schiavi di Mària [1]. — Altro mariano stabilimento accanto a questo fiorisce dentro il medesimo Ipogeo; ed è una eletta Congrega di gentiluomini, intitolata alla Purità di Maria, e cognominata del *Sabato,* perchè in tal dì raunasi a venerarla con particolari ossequi per tutto l'anno; ma singolarmente solenneggia il novenario precedente la festa della Concezione, in che suol anco invitare il pubblico a' sermoni, a' divoti cantici ed alle fervorose preghiere che in esso si fanno [2].

XXII. Sotto il titolo della *Purità* essendo stata l'alma Signora eletta protettrice speciale dell'Ordine Teatino, fu il Maggio medesimo che per lo mezzo del sullodato Pietro Aragona, legato di re Carlo II a papa Clemente X, ottenne per la sua religione l'ottava intera della Purificazion di Maria, e che le monache teatine potessero ne' sabati tutti dell'anno, di rito semplice, recitare l'ufficio della Concezione, e partecipar alle grazie dell'apostolica Sede largite al monastero insigne della Concezion di Toledo [3]. — Che se una Compagnia di cavalieri della *Colomba* sorse nel 1651 a Siracusa, militante sotto lo scudo della Immacolata Signora, cui per voto si astrinsero di salutarla ad ogni tocco d'oriuolo, di celebrarne solennemente le feste, di comunicarsi sovente in onore di Lei, di propugnare la sua immacolatezza fino allo spargimento del sangue: di sì bella istituzione, se per cagion d'onore fu dichiarato autore il vescovo Gian Antonio Capobianco, vero fondatore ne fu il nostro Maggio, allora Proposto di quella Casa di s. Andrea, che corredolla di salutari statuti, che avviolla con appropriate istruzioni, e che le trasmise in retaggio uno sviscerato affetto per la intemerata Patrona [4].

XXIII. Quest'Ordine di cui stiam ragionando, e segnatamente questa Chiesa magnifica ch'egli amministra e coltiva con pari decoro ed operosità; oltre a quanto ne' tempi andati ha praticato in ossequio della Immacolata, un nuovo genere di culto ha introdotto fra noi. A supplica della pia Unione di s. Paolo in Roma, Pio VII concedette potersi ogni dì, in una chiesa soltanto, destinata dall'Ordinario per ciascuna città, celebrare una messa votiva della Santissima Trinità, in rendimento di grazie pe' sublimi doni e privilegi conceduti a Maria; e ciò ne' giorni di rito anche doppio minore. In quelli poi di doppio maggiore o di seconda classe si farà la semplice commemorazione della Trinità, la quale si tralascia in quelli di prima classe. L'unica chiesa pertanto designata in Palermo per tale ossequio è la mentovata di s. Giuseppe, ove giornalmente il sacro ministro, appresso la messa votiva, rivolto al popolo, dirige con esso alla Triade certe preci di sacre indulgenze insignite [5]. Ma intralasciamo le altre solennità consuete per venire alla straordinaria di quest'anno.

XXIV. Un giorno adunque per essa fu consacrato, in che quella stupenda basilica, che ancor non adorna desta maraviglia a vederla, fu ora nobilmente abbigliata, e di copiosissimi lampadarî illuminata ne' sontuosi vesperi cantati da numerosa orchestra. Alla gran messa poi sorse dalla bigoncia a preconizzare il grande avvenimento uno de' bravi oratori, il p. d. Antonino Palizzolo, visitatore dell'Or-

1 Anco su questa Madonna mise in luce gli appresso trattati: « S. Maria de Providentia multorum scriptorum elogiis illustrata. Romae 1654, et Neap. 1675. — La miracolosa Madonna della Providenza, con l'acqua che scaturisce sotto il suo altare, e la divozione degli schiavi di Gesù e di Maria nell'Oratorio della Sciabica dentro al cimiterio della chiesa di s. Giuseppe dei padri Chierici Regolari. Pal. 1668 e 85 ».

2 Altra congrega pur esiste in quel sotterraneo, accanto le due sopraddette, di cui qui non tenghiam conto per non affarsi all'uopo presente.

3 Di quest'altra concessione scrisse nell'opera summentovata « San Gaetano a piedi dell'Immacolata » c. 4 e 11.

4 Ragiona egli stesso di quell'Istituto nell'opera « Discorsi predicabili e accademici in lode della Compagnia del divino Amore de' Cavalieri della Colomba ». Roma 1657.

5 La forma di tai preci è stata dai detti Padri messa in istampa, e da noi pure riprodotta nella « Deca di preghiere colle annesse indulgenze » che demmo per appendice nel 1848 al « Tesoro scelto di orazioni ed indulgenze da documenti autentici estratto » a Palermo 1847.

dine. Che se alcuno domandasse qual fu il soggetto dell'orazione dal ch. oratore, noi non sapremmo soddisfare meglio alla inchiesta che riportando le parole stesse dell'Autore. « Noi dobbiamo considerare le felici conseguenze dell'augusto avvenimento che celebriamo, e i grandi vantaggi che esso è destinato a recare sulla terra; ed io non saprei meglio fornire l'onorevole incarico di magnificar le laudi di Maria in sì fausta circostanza, che riguardando sotto un tale aspetto il gravissimo tema [1] ». E di *Teatini* padri sia pur qui detto a bastanza: vegnamo a' *Gesuiti*.

XXV. Non accade spendere molte parole a provare l'antica e quasi ingenita devozion di quest'Ordine per la Madre di Dio. Basti dire che il più volte lodato teatino Maggio, comunque stranio all'Ordine stesso, potè raccozzare materie d'un volume, onde mostrare la Compagnia di Gesù al tutto mariana [2]. Nè dovea essere altrimenti: fu questo il retaggio più prezioso a lei lasciato dal suo medesimo Fondatore, il quale, come nel dì solenne dell'Assunzion di Maria le diè nascimento a Parigi, così all'ara di Maria stessa le diè poscia consistenza in Roma, e con questo latte l'andò nutricando, e questo patrimonio le trasmise morendo [3]. Di che memori i docili figli non si ristettero mai dal coltivare per sè e dal propagare per tutto il mondo la conoscenza, l'ossequio, l'amor di Maria e colla voce e coll'opera e cogli scritti: di che van piene le sue Istorie, così generali di tutto l'Ordine, come particolari di ciascuna Provincia [4].

XXVI. E per venire più di presso alla presente materia, egli è ben conto come quell'Alfonso Rodriguez, che veduto abbiamo a dì nostri per le sue eminenti virtù sublimato agli onori degli altari [5], divotissimo di questo Mistero, di cui ancora compose un Uffizietto, che recitò per quarant'anni, e che tradotto si legge in tante lingue; quest'uomo, che ancor nelle immagini si scorge dipinto a piè della Immacolata, di cui non sapea ragionar senza infocarsi e senza rinfocar chi lo udiva; quest'uomo, io dico, favorito dal Cielo di superne illustrazioni e più volte aggraziato della presenza visibile della sua amata Signora, attestava d'avere da Lei udito, uno de' fini di Dio, per cui fu fondata la Compagnia, essere stato questo, perchè propugnasse l'Immacolato Concepimento, e ne promovesse la definizione [6]: il che quanto e come da quella fosse adempiuto, meglio che i detti nostri il comprovano i fatti.

XXVII. Lo stesso s. Ignazio coi suoi primi compagni, nel graduarsi teologi all'Università parigina, eransi a ciò obbligati con giuramento; ed ei pur volle che nelle conclusioni di teologia, che si esposero dal p. Martino Olave nella prima di-

[1] Questo ragionamento fu riputato degno della pubblica luce; e la Rivista scientifica e letteraria ne diede colla notizia le meritate lodi, nel n. 7, p. 62.

[2] Quest'opera s'intitola « Societas Iesu Mariana » impressa a Napoli 1677; dove lo stess'anno pubblicò « Nomina et elogia, quibus viri clarissimi ex omni genere Societatem Iesu honorifice appellant ». La Compagnia sa buon grado a questo scrittore delle laudi che ha cumulate in ambe coteste compilazioni.

[3] Di ciò fan fede concorde gli scrittori moltissimi della sua Vita in latino, Gian Pietro Maffei, Iacopo Bidermanno, Nic. Lancizio, Giulio Nigromi, Iac. Gretsero e i Bollandisti; in italiano, Paolo Bombino, Franc. Scorza, Luigi Carnolio, Dan. Bartoli, Franc. Ant. Mariani; in castigliano, Luigi Gonzalez, Pietro Ribadeneira, Andrea Luca de Arcones, Franc. Garcia, Gio. Eus. Nieremberg, Sav. Fluvià; in francese, Iac. Coret, Franc. Fauard, Dom. Bouhours; in alemanno, Ferd. Alber; in boemo, Giorgio Feri; in portoghese, Bald. Tellez; in inglese, Mich. Valpolo; in illirico, Bart. Cassio. Alcuni di questi fur contemporanei non solo, ma famigliari del Santo, e quindi ne scrissero di veduta.

[4] Piene sono di monumenti mariani le Storie generali di quest'Ordine, compilate latinamente da Nic. Orlandini, Franc. Sacchini, Pietro Possino, Gius. Jouvency, Giulio Cordara; italianamente dal Bartoli e dal Patrignani; in ispana favella dal Nieremberg, Alfonso de Andrada, Gius. Cassani, Gio. Sedeno, Luigi della Croce; in lusitana da Bart. Guerreyro; in francese, da Gio. Cretineau-joly; e da più altri sì in queste come in più altre favelle. Piene pur sono le particolari storie di questa provincia, dettate da Silvio Tornamira, Dom. Stan. Alberti, Emm. Aguilera, a cui rimandiamo i curiosi.

[5] La beatificazione di questo insigne servo di Dio fu solennemente festeggiata in questa chiesa del Gesù al 1826. La vita, le virtù, i miracoli, e nominatamente la parzialissima sua divozione per questo Privilegio mariano, ci vengono raccontati da Longaro degli Oddi e da altri biografi.

[6] Riporta questo suo detto fatidico Ant. de Balinghen nel suo Parnasso Mariano, pag. 37; e lo confermano gli scrittori della sua vita.

sputa in Roma, la principale fosse l'Immunità della Vergine dalla prima colpa [1]. Con che parve alzarsi da lui una bandiera per testificar a tutto il mondo, che sotto di essa era sorta a militare la Compagnia di Gesù, e che avea questo Mistero per felice ascendente della sua dottrina e per oggetto primario de' suoi studî. Due de' suoi primi compagni, Diego Lainez ed Alfonso Salmerone, inviati per suoi teologi dal Pontefice al Concilio di Trento, lo sostennero con gran lode come dai suoi storici se ne dona contezza [2]; e Salmerone lo propugnò ne' suoi eruditi comentarî su la sacra Scrittura. Che se, nata appena sotto gli auspicî della divina Signora, tai sensi stillò ne' suoi alunni, che la lingua e la penna sacrassero ad amplificarne le glorie; non parrà strano l'udire che a migliaia montano i suoi fervidi laudatori. Tocchiamone di corso pochissimi rispetto a' più che tacciamo [3].

XXVIII. « Già fin dal 1620, il fiammingo Gio. Bourghes, avea stampata a Duai la « Societas Jesu Deiparae Virgini sacra » dove narrava i tanti documenti e del patrocinio di Maria verso quest' Ordine, e degli onori renduti sempre da questo a Lei; argomento poscia continuato da molti, e spezialmente da Gio. Nadasi, da Giamb. Lancellotti, da Gio. Ger. Baiolio nei loro *Annali mariani*. — Di questi tre, il primo produsse ancora un Anno mariano, un Teofilo mariano, le Ore mariali, ed altri assai libri di tal subbietto. Il secondo distribuisce per anni la storia di Maria e del culto a Lei reso nel primo secolo. Il terzo propriamente compone gli Annali delle Congregazioni a Maria dedicate, cavandoli dagli Annali della Compagnia che l' ebbe fondate. — A questa classe si aspettano e l' Alfabeto mariano, dato da Diego del Castillo a Lione; e i Fasti mariani, da Andrea Brunner a Monaco; e il Mondo mariano, da Lorenzo Grisogono ad Augusta; ed i Trofei mariani, da Eus. Nieremberg ad Anversa: ne' quali scritti però, più che le geste, si enarran le glorie di Maria, noverandosi i suoi monumenti, i suoi culti, i suoi cultori più memorandi ».

XXIX. « Queste glorie poi per mille diverse guise ne vennero commendate da altri esimî partenofili. Molti ne fecer tema d' encomiastici ragionamenti; molti di trattenimenti morali; molti di affettuose meditazioni. Avvantaggiaronsi, tra quei della prima classe, gl'italiani Paolo Segneri, Giamb. Martinenghi, Gio. Rivolino, Paolo Comitolo; i francesi Iac. du Jardin, Franc. Poiré, Gio. Crasset; gli spagnuoli Alvaro Arias, Bern. De Villegas, Franc. de Ensinas; i fiamminghi Gio. Vincart, Levino Sandero; i tedeschi Massimiliano Schmidt, Gior. Vogler; i polacchi Dan. Paulouski, Andrea Stibigk: i quali lasciarono Encomî, Elogî, Panegirici di Maria. — Sono della seconda classe, tra' più antichi, Gir. Fiorenza, Franc. Verciulli, Gius. Oudeau, Bart. d'Escobar, Diego de Baeza, Emm. de Naiera, e cotali che in forma di Concioni presentano la vita, le virtudi, le feste di Maria, alla istruzione del popolo addirizzate. — Son della terza classe, per toccarne qualcuno, Gasp. Loarte, Franc. Coster, Iac. Pontano, Iac. Stratio, Gio. Vuchalio, Paolo Barry, Vinc. Bruno, e mille d'ogni nazione, intesi a far della vita di Maria un subbietto di meditazione insieme ed un modello d'imitazione [4] ».

[1] Così ne attesta il Maffei nella sua Vita latina (l. III, c. 9), il Bartoli nella italiana (l. III, n. 40), e gli altri summentovati.

[2] Del Lainez, succeduto ad Ignazio nel generale governo, leggiamo che mostrando i Padri del Concilio propensione ad udirlo, si scusò sul principio per l'indisposizione che lo teneva abbattuto di forze, nè gli avrebbe permesso di parlar a lungo secondo la dignità dell'argomento: pure cominciando s' infervorò talmente nel corso del dire, che orò per tre ore intere con gran nerbo di ragioni e felicità di eloquenza per la Concezione Immacolata: e, quel che più monta, se cominciò la lunga aringa con febbre quartana, terminolla senz'essa più vigoroso di forze: ciò ch'egli ascrisse alla Vergine, la cui causa avea perorata. Così il Ribadeneira nella Vita di lui (l. III, c. 1); così il Pallavicino nell'Istoria di quel Concilio (l. VIII, c. 3); così lo Strozzi nella Controversia della Concezione storicamente descritta (l. VIII, c. 1).

[3] Trascriviamo i due seguenti squarcetti dalla nostra Istoria d'ogni religione (Supplimento e conclusione di quella, da noi breviata e continuata, dell'Andres), sez. I, dove d'assai più altri Mariografi gesuiti diamo ragione.

[4] Potrebbonsi a costoro associare i tanti descrittori della Vita di Maria, delle Laudi di Maria, dei Miracoli di Maria, degli Attributi di Maria, de' sim-

XXX. Ma il dire di tutti ci trarrebbe fuor di luogo e trapasserebbe di troppo i confini segnati a questa scrittura. Solo accennerem di rimbalzo, essersi molti accinti a noverar gli scrittori addetti chi a vendicare, chi ad illustrare questa mariana prerogativa. Ippolito Marracci, nel 1648, ne numerò centotrentacinque nella sua Biblioteca Mariana; Ludovico Schoenleben poco appresso ne raccolse sopra quattrocento; e 'l medesimo Marracci, nella giunta che fece alla sua Biblioteca alcuni anni dopo la prima rassegna, ne annoverò cinquecento [1]. Ma più di tutti ne disse Gio. Antonio Velasquez che va tra' più illustri, con queste parole: « Datemi un figlio della Compagnia, o teologo scolastico, o interprete della sacra Scrittura, o predicatore, o maestro della vita spirituale ch' io vel darò o insegnante dalle cattedre, o predicante da' pulpiti, o che trae argomenti a provare dalle sacre Carte, o che persuade negli spirituali avvertimenti, che Maria fu concetta senza macchia. Così insegna, così predica, così interpreta, così esorta la Compagnia di Gesù, e così insegnerà ed esorterà in perpetuo [2] ».

XXXI. Quello che detto è della Compagnia in universale, vuol intendersi di ogni sua Provincia in particolare, e con ispezialità di questa, che non pochi laudatori, non pochi vindici ostenta di questo Mistero, altrove da noi allegati [3], e che qui pretermettiamo, per entrar nell'assunto delle feste da lei solennizzate. Fornite impertanto le sei giornate che la Città ebbe dedicate alle festive celebrità, sei altre ne vollero i Padri dedicare la settimana seguente nella gran Chiesa della Casa professa. Fu essa superbamente apparata di drappi serici e di fini arazzi: in fondo al cappellone, sotto grandiose cortine e sopra un alto trono sfavillava la Effigie della Immacolata, maestrevolmente dipinta a trasparenza dallo sperto pennello di Giuseppe Bagnasco. Rappresentava essa la gran Donna trionfatrice del rio serpente, di cui con franco piè calcava la testa superba: al di sotto il terren paradiso verdeggiante ancora di piante diverse e popolato di vari animali, attorno a' primi padri che mesti piagneano il loro fallo, ma che insieme si confortavano sulla promessa d'una Donna che sarebbe per apportare la loro salvezza. Gran copia di lumi postivi dietro davano il più brillante risalto a quel quadro. Oltre a questo, una abbondantissima pioggia di lampadarî, con ben intesa simmetria disposti a più ordini, illuminava a giorno, non che solo il gran cappellone, la vasta navata e tutto l'ambito della chiesa interna: l'esterno prospetto altresì e la cupola e il campanile e la piazza dinanzi e le case intorno erano lumeggiate a vari colori e tutto

boli di Maria, delle reliquie di Maria, de' Santuari di Maria, delle Immagini di Maria, della Protezione del Culto, dell' Imitazion di Maria. Potrebbonsi pur accumulare il Pancarpio mariano, il Filalete mariano, il Teofilo mariano, gli Elogi mariani, le Iperdulie mariane, e per fino le Teologie mariane, compilate dagli alunni di questa mariana Società.

[1] Schoenleben nel l. IV « Orbis votorum, fundat. III » Il Marracci poi pubblicò a Roma le sue Biblioteche mariane dal 1642 al 60, e quindi non potè comprendervi che gli scrittori mariali del secolo primo soltanto della Compagnia. Che se si avessero ad aggiugnere quei de' due secoli appresso, quando crebbe a dismisura quest'Ordine, e con esso la legione de' suoi partenofili, sorpasserebbono di gran lunga il migliaio.

[2] Così egli nel l. IV « De Conceptione » diss. IX, nota 3. E che vada così la bisogna, n'è testimone il mondo intero, e peculiarmente Roma, da' cui tipi son venuti alla pubblica luce i due classici commentari « De Immaculato B. M. V. Conceptu » di Gio. Perrone e Carlo Passaglia, professori in divinità al Collegio romano. Gl'intitolaron essi al regnante Pontefice, da cui fur eletti membri della straordinaria Congregazione di teologi per questa causa, da loro egregiamente discussa, patrocinata e conchiusa, con immenso plauso della cattolicità. Note sono al mondo scientifico le diverse lor Opere teologiche, polemiche, apologetiche: ma per l'uopo presente ci limitiamo a cennare, come il primo ha composto l'Ufficio tutto proprio della Immacolata, adottato oggimai da tutte le chiese; e il secondo la Costituzione dogmatica di questo Mistero, dove ha data quasi la quintessenza delle dottrine sparse ne' tre grossi volumi del suo Comentario.

[3] Gli abbiam rassegnati nella Bibliografia sicola, e in più luoghi (Classe VI, sez. III; classe XXIV, sez. II). Meritano spezial ricordanza un Fassari, un Burgio, un Milanesi, un Mancusi, e sopra tutti un Piazza, autore della « Causa Immaculatae Conceptionis SS. Matris Dei Mariae D. N., sacris testimoniis ordine chronologico utrinque allegatis et ad examen theologicum-criticum revocatis, agitata et conclusa ». Pan. 1747: Opera di vasta e recondita erudizione, che per la sua grave importanza meritò di rivedere la luce in Colonia 1751.

in somma t' appresentava un' aria di novità e di magnificenza : nel che vollero i Padri sicoli o seguire o forse anco emulare l'esempio de' lor Consodali napoletani [1].

XXXII. Se non che parve loro ben poco quell'esteriore apparato, ove nobilitato non fosse da un altro assai più accettevole alla Vergine santa, quasi si è l'interiore apparecchiamento degli animi : e di questo appunto si dierono il primo pensiere. Per la qual cosa partirono i sei giorni in due tridui, di cui il primo fu tutto spirituale, e servisse di preparamento al secondo. In esso predicò il p. Lodovico Ferrara con quella unzione di spirito, accoppiata ad una energia di sentimenti e veemenza d'affetti, tutta sua propria, quale più anni aveano provata l'Italia, l'Inghilterra e la Scozia [2]. Egli dunque in quei tre dì colle sue fervorose concioni predispose l'accalcata udienza a celebrare fruttuosamente il secondo triduo, il quale imperciò riuscì non meno divoto che splendido.

XXXIII. E quanto a dire della splendidezza, tale ne fu il tenore. Ogni mattina, appresso uno numeroso succedersi di messe basse seguiva la solenne celebrata dai superiori della casa e della provincia, con musiche appositamente composte da tre rinomati maestri, Gioacchino Bonanno, Giuseppe Bracci e Bernardo Geraci [3]. Appresso il desinare si riempiva di nuovo la chiesa per ascoltare le orazioni encomiastiche del grande Mistero da tre facondi oratori, Salvatore Pinelli, Luigi Previti e 'l lodato Ferrara, che quasi riassunse e coronò le precedenti laudazioni con epilogare la storia delle grandezze di Maria riconosciute da' Padri e sancite da' Concili. A tai discorsi tenean dietro Inni festosi, composti a tal uopo dal Previti attuale professor di poetica, messi in note musicali dal Geraci attuale organista della chiesa, e cantati da un coro di circa ottanta voci tra professori e fanciulli, che delle melodiose loro modulazioni incantavano il popolo sitibondo nè mai satollo di udirli [4].

XXXIV. Detto dello splendore, tocchiamo della divozione. Innanzi tratto, fur tutti occupati quei Padri per quel corso di giorni ad ascoltare confessioni, e non poche di persone non use alle chiese e lontane da sagramenti : e fu questo il vero trionfo della divina mercè e delle glorie di Maria, a cui niente sta meglio in cuore quanto il vedere riconciliati al divin suo Figlio coloro cui fu essa data per Madre; nè meglio accoglie gli omaggi renduti alla sua originale immunità, che quando

1 « La chiesa del Gesù nuovo, quantunque non sia la più antica, è nondimeno la più magnifica che, nel 1584, siasi nel nostro reame eretta in onore dell'Immacolato Concepimento della Madre di Dio. In questa chiesa il duca di Ossuna D. Pietro Girone vicerè del regno volle che fosse fatto, nel 1617, con sontuosità regia e coll'intervento di tutta la nobiltà napoletana e spagnuola, dall'università e dall'esercito il solenne voto di sostenere l'Immacolato Concepimento di Maria sino allo spargimento del sangue.... Ora che i desiderî de' fedeli sono stati esauditi colla definizione dogmatica del sommo Pontefice, è troppo giusto che in questa chiesa, dove tanto si è promossa la venerazione all'Immacolata, si festeggi il giorno di questo lietissimo avvenimento con quella solennità che si può maggiore ». Così appunto que' Padri esordivano il pubblicato « Programma del solenne ottavario » da lor celebrato in quella maestosa basilica, con messe pontificali di varî prelati, con musiche de' primi maestri e con panegirici dei primi oratori. E ciò sia detto a comprovare che questa divozione verso un tale Mistero è propria di tutta la Compagnia; e ciò ch' ella in ossequio della nuova diffinizione ha fatto in Palermo, lo ha praticato colle dovute proporzioni in tutte sue chiese, così di questo reame, come del mondo universo.

2 Avendo questo soggetto cominciati suoi studi a Palermo sua patria, fu inviato a compierli in Roma, dove poi più anni fece dalla bigoncia udire sua voce con pari sua lode e frutto degli ascoltanti, caro a Pio IX fin da quando avealo seco avuto in Imola. Appresso i trambusti del 48 tramutossi nella Gran-Brettagna, dove entrò in grazia del Principe di Castelcicala, allor quivi Ambasciadore, ed oggi Luogotenente della Maestà siciliana. Esercitò il suo ministero e a Londra e a Dublino e ad Edimburgo ed altrove, e poi a Parigi e in altre città della Francia, riportando sempre conversioni di protestanti alla fede e di cattolici alla grazia.

3 Di questi tre maestri di cappella, il primo gode rinomanza per li suoi melodrammi, Il Trovatore, e la Scommessa. oltre a diverse composizioni di piano-forte; il secondo per moltiplici componimenti di chiesa, il terzo oltre a questi, pei drammi Ettore Fieramosca, Elpino, Zulima: pezzi cantati già sulle scene con plauso degl'intendenti.

4 Riporteremo qui innanzi quest'Inni, che fur cantati altresì nell'Accademia del Collegio massimo, le cui scuole frequentano i giovanetti cantori.

sono accompagnati da attuale purezza. Alle confessioni succedevano in pari numero le comunioni d'ogni età, d'ogni sesso, d'ogni condizione: che tante furono per verità, quante non se ne scernono nel tempo pasquale; e continuaronsi ogni mattina per tutta quella settimana [1]. Oltre poi le private comunioni de' singoli, che quasi a niuna messa mancarono, ebber luogo le generali fatte da interi corpi morali: tra' quali contaronsi le differenti Congregazioni che v'ha in quella casa professa, dedicate tutte a Maria, e una di esse segnatamente alla Immacolata [2]. Oltre a queste, nel primo dì ci venne a partecipare de' santi misteri in corpo il Real Convitto Ferdinando; nel secondo, la numerosa Scolaresca del Collegio massimo; nel terzo, diversi Istituti di fanciulli, diversi educandarî di donzelle; le quali vestite uniformemente di candidissimi lini, coverte il sembiante di veli trasparenti, e cinte la fronte di rosei serti, davan di sè la più vaghissima mostra, e ripresentavano al vivo lo illibato candore di quel Mistero che si festeggiava [3].

XXXV. Chiudevasi la ebdomadaria solennità col canto ambrosiano, intonato dal provinciale e continuato da un popolo così stivato in quel vasto tempio, da riempiere da cima a fondo le tre navate con tutti gli sfondi delle moltiplici illuminate cappelle. Seguiva, come ogni sera, il *Tantum ergo* innanzi, e l'Inno mariano appresso la sacramentale benedizione, l'uno e l'altro cantato dal numeroso stuolo che testè dicevamo, ed accompagnato da stromenti di sceltissima orchestra: da cui rimase a tale, direi quasi, ammaliata la gente, che non sapea condursi ad uscire di chiesa: nel cui largo già stava apparecchiato un gradevole scherzo di fuochi artefatti, che finì di esilarare gli spiriti per tutte le antecedenti sere ebbri di santa letizia [4].

XXXVI. Ma non fu poi vero che con ciò terminasse in quella chiesa o il fervore del popolo nel venerare o lo zelo de' Padri nell'alimentare la devozione a Maria Immacolata. Oltrechè ci avea ab antico una cappella a Lei dedicata, un' altra ne fu di fresco consecrata alla medesima, rappresentata in quella forma ed atteggiamento che prese, quando apparve nel 1830 ad un' anima favorita in Parigi, e le commise di farne coniare l' impronta in medaglie, che dalla sperimentata loro virtù denominaronsi *miracolose* [5]. E di queste se ne sono diffuse e distribuite per Palermo e per Sicilia tutta non sappiamo quante miriadi. E poichè queste son divenute una insegna propria degli aggregati alle pie Associazioni dell' Immacolato Cuore, indiritti ad ottenere con fervidi prieghi la *conversione de' peccatori;* non manca in detta chiesa quest' altra maniera di culto [6]. Anzi vuole soggiugnersi a suo bel vanto, esser ella l'unica in questa capitale e la prima in tutta l'Italia che abbialo introdotto con inestimabile frutto di anime ed onor di Maria [7]. Imperciocchè a tale stabilimento vuol riputarsi quella incessante vena di grazie che il Cuore

[1] La comunione generale dell'ultimo giorno amministrata contemporaneamente da sei sacerdoti a più migliaia di fedeli, che vi si accostarono con tal sentimento d'interiore soavità, quale scorgeasi e nel volto esultante di gioia e negli occhi rugiadosi di lagrime. Ecco il vero frutto di tali funzioni, frutto che non dovrebbe mai perdersi di veduta da chi le compie e da chi le legge.

[2] Il Mongitore, passando a rassegna le tante Congregazioni a suo tempo esistenti in Palermo e dedicate alla Vergine santa, ne contò fino a dodici fondate nella Casa professa, altrettante nel Collegio massimo, ed alcune di esse nominatamente militanti sotto i vessilli della Immacolata (*Pal. div. di Mar.,* l. I, c. 6).

[3] Queste divote fanciulle così modestamente abbigliate cingevano il Simulacro argenteo nel suo solenne ritorno dal duomo alla propria chiesa, ed ogni sabato sogliono convenire al Gesù per ossequiare la Vergine e cantare le sue litanie.

[4] Questa solennità che fu tanto applaudita dai presenti, venne da' giornali descritta a notizia dei lontani; e l'esempio de' Padri di questa Casa fu imitato da quelli degli altri collegi dell'Isola. Vedi *Giorn. Offic.* n. 52: l'*Armonia*, n. 41.

[5] Potranno i lettori attigner contezze nel « Ragguaglio storico sopra l' origine e gli effetti della Medaglia miracolosa, scritto da un prete di s. Lazzaro in francese, e tradotto da un altro della medesima Congregazione » a Napoli 1836.

[6] Degne sono di riscontrarsi sopra ciò le « Notizie storiche intorno all' Arciconfraternita di Parigi per la conversione dei peccatori, estratte dal Manuale della medesima, composto dal suo fondatore M. Dufriche-Desgenettes, volte in lingua nostra da Gius. Arcangeli » Nap. 1841.

[7] Nel 1842 inauguravamo in questa chiesa la prima Società dell'Immacolato Cuor di Maria con una orazione che fu l' anno stesso mandata alle stampe. Indi pubblicammo due altre Memorie.

beneficio di questa Madre riversa su quanti lo invocano, sia per temporali or sia per ispirituali bisogni; e se ne potrebbe intessere lunga lista di tali grazie, a somiglianza di quella che periodicamente si pubblica dall'Arciconfraternita di Parigi, a cui quest'è canonicamente incorporata [1].

XXXVII. Ma già dianzi esisteva in detta chiesa una consimile aggregazione al medesimo sacro Cuore, unita medesimamente alla primaria Unione romana [2]; e se ne praticavano in comune gli ossequî ogni domenica, unitamente a quelli del santissimo Cuor di Gesù (che non è da disgiugnere da quel della Madre), di cui v'ha pure l'Aggregamento proprio, e del pari congiunto per diploma alla romana Unione primaria [3]. Oltre la domenica è quivi consecrato a Maria il sabato, in che raunansi gli associati a udire il divoto ragionamento, assistere al divin sacrificio, accostarsi alla sacra mensa, recitare la coroncina, cantare le litanie e ricevere la benedizione. E questo si pratica ordinariamente nei sabati tutti dell'anno, e straordinariamente nel sabato primo del mese. Ogni anno poi, oltre la festa del sacro Cuore che si celebra per agosto con panegirico, v'ha per dicembre la solennità della Immacolata, precorsa da riti novendiali di messe in musica ogni mattina e di sermoni e canti ogni sera [4]. E tale si è la coltura generale che per la Immacolata si appresta al pubblico nel Gesù, senza far motto delle pratiche più speciali che si frequentano nelle differenti congreghe mariane dirette dalla Compagnia [5].

XXXVIII. Coi due già lodati Ordini di Cherici regolari ben si collegano due Congregazioni di Preti altresì regolari, quella io dico dell'Oratorio e quella del Redentore. Tutto il mondo sa quanto i santissimi loro Istitutori fossero infiammati d'ardentissimo amore inverso la Vergine intemerata, e come con ogni industria si studiassero di appiccare sì bella fiamma non pur ne' domestici, ma in tutti i fedeli. Chi non sa i trasporti amorosi di Filippo Neri per la bella Signora? non sapea altrimenti chiamarla che col vezzoso titolo di Mamma sua. Questo amore, questa tenerezza, questa confidenza filiale studiavasi instillare continuo ne' suoi alunni, ne' suoi penitenti, ne' suoi uditori: nè sapea dare miglior consiglio nè mezzo più efficace a' buoni per mantenere il fervore, a' principianti per crescere in virtù, ai deboli per resistere alle tentazioni, a' tristi per cavarsi dal lezzo, agli abituati per frangere le catene, a tutti per preservarsi dal male, per conservarsi nel bene, per

nell'una delle quali davamo ragguagli della Primaria parigina, a cui questa è aggregata; nell'altra davamo rapporti di quelle che seguentemente si sono stabilite in Sicilia; e ne contavamo fino a quaranta delle aperte per nostro mezzo dentro quattr'anni; ed altrettante se ne sono istituite posteriormente. Tanta è la rinomanza d'una siffatta Istituzione, che dir si puote un dono riserbato dal Cielo al secol nostro per salute di corpi e di anime senza fine. Le dette due Memorie si leggono nel *Gerofilo siculo*, giornale sacro di Palermo 1846-47, vol. II e III.

[1] Il lodato Stabilitore Dufriche, curato della parrocchia di N. S. delle Vittorie a Parigi, delle innumerevoli conversioni di anime e delle infinite guarigioni di corpi, ottenute da quel Cuore a prieghi della sua Arciconfraternita è giunto a compilare gli *Annali* che ne dan conto, e che dall'originale francese si leggono trasportati per fino in dieci lingue diverse. Di questi Annali davamo gli estratti nella prima delle cennate Memorie.

[2] La romana primaria del Cuor di Maria, eretta fin da' primi anni del secolo andante nella insigne basilica di s. Eustachio, fu arricchita da Pio VII di sacre indulgenze, a cui partecipano le 5200 ad essa aggregate: delle quali una è questa per diploma che noi le recammo di Roma nel 1829. Posteriormente fu in essa chiesa introdotto un altro associamento sotto titolo e forma di *Culto Perpetuo* del ss. Cuor di Maria, a simile di quello già esistente del divin Cuore di Gesù. Se non che quest'altro di già approvato da Leone XII si conosceva per tutto, dovechè il primo fu fondato in questa chiesa, e costituito primario per Sicilia da Gregorio XVI, per rescritto de' 3 agosto 1838. Il perchè quel Cuore Immacolato conta in essa chiesa tre schiere di cultori per codesta triplice aggreganza.

[3] La pia Unione del Cuor di Gesù fu quivi eretta nel 1822, ed aggregata alla primaria romana di s. Maria ad Pineam, oggi traslata in s. Maria della Pace. Per uso di essa divolgammo un « Florilegio di ossequi, un Triduo di preparazione alla festa, ed una Pratica del Culto perpetuo » al 1830 e seg.

[4] A compimento di questo articolo vuol soggiugnersi, come un'eletta mano di persone civili che quella chiesa frequentano e questa divozione coltivano, ha dato opera alla formazione d'un maestoso Simulacro argenteo della Immacolata secondo il tipo della Medaglia miracolosa, per cui ha brigate delle soscrizioni.

[5] Abbiam voluto in vero studio far questi rapidi cenni per informar il pubblico delle salutari istituzioni di questa chiesa, ed invogliarne gli animi ad entrare a parte dei comuni ossequi che si tributano alla Madre di Dio. A tal uopo ancora abbiamo messo in istampa, al 1847, un « Manuale delle Aggregazioni del ss. Cuor di Maria stabilite

sicurarsi la perseveranza finale e l'eterna salute, quanto la verace divozion di Maria [1]. Di questo spirito avvivati, su questa base fondati i Padri del nobile Oratorio di Palermo mai non desistono d'insinuare ne' petti della numerosa fratellanza alle lor cure affidata i salutari germogli d'un seme così fecondo di frutti vitali.

XXXIX. Che se tutto l'anno e nella chiesa colle prediche e nel triplice Oratorio colle istruzioni e nella magnifica villa con mezzi ed ingegni utili in uno e dilettevoli mirano a un sì salutevole scopo, non è da domandare se in una ricorrenza, per cui la città tutta quanta era in movimento, essi punto si rimanessero tranquilli. Che anzi precorsero altrui coll' esempio d' una magnificenza tutta propria della nobile loro condizione. Quel tempio che per la sua architettonica venustà e per la copia de' marmi, de' dipinti e delle dorature può dirsi sempre ornato a festa, di nuovi adornamenti fu sopraccarico, e d'innumerate faci splendiente. Nè solo il suo interno; il prospetto esterno altresì sfolgorava d'una immensa quantità di lumiere, disposte però con tale una simmetria da porger l' aspetto d' una intera macchina fiammeggiante a cui vagheggiare accorreva d'ogni banda la gente. In mezzo a quei lumi levavasi un magnifico quadro della Immacolata, che ti parea voler tutti invitare ad entrar nella chiesa per onorarla. E nulla per questo mancò, non solenni vesperi la sera, non gran messa il mattino, gli uni e l'altra modulati da numeroso coro di musici, non finalmente la panegirica laudazione, che fu recitata dall' attuale oratore quaresimalista, il can. Ferd. Apunti pisano, cavaliere del R. Ordine de' Ss. Maurizio e Lazzaro [2]. Ma se quella fu una dimostranza di giorni, non vuol tacersi un monumento di perennità, eretto posteriormente in quella elegante basilica. Ciò fu un maraviglioso Simulacro argenteo costruito ad insinuazione di quegli ottimi Padri e a contribuzione di varî Signori della città, e singolarmente d'alcune nobili Matrone, che vollero alla Immacolata Signora far dono de' gioielli, degli ori, degli argenti, degli ornati loro più preziosi per fregiarne la nuova Statua, per grandezza maggiore del naturale, per bellezza migliore di quante finor ce n'avea. Vi furono impiegati i più abili artisti della capitale, che vi prestarono in gran parte gratuita l'opera loro; e ciò non ostante il materiale impiegatovi fu calcolato un diecimila scudi [3]. Oltre a questa somma, ne fu destinata poi altra per la costruzione della nuova Cappella da collocarvi la sacra Effigie, tale da ben rispondere all' eccellenza di questa. Non è credibile quanto entusiasmo essa destasse nel popolo; quanta folla d'ogni parte accorresse a vagheggiarla, ad ammirarla, a commendarla; e quali per ciò nuove fiamme si appiccassero ne' petti dei riguardanti verso la celeste Reina. Così questo può dirsi l'unico Monumento perpetuo eretto a Palermo in memoria della Definizione dogmatica, e la Congregazione dell'Oratorio porta il vanto d'averlo promosso.

XL. Nè minore che ne' figli del Neri è l'affetto che si alletta ne' zelanti seguaci del gran figlio di Maria, *Alfonso Liguori*. Non si saprebbe pronunziar questo nome senza sentirsi suscitare nell'animo l' idea della Madre di Dio. Fu questa, diciam così, l'idolo suo: a questa pensava assiduamente, per questa continuo spasimava, di questa con ardenza parlava; e questo ardore, ond' egli era inceso, trasfondea in quanti l'udivano. E poichè non poteano udirlo i lontani e i futuri, trovò egli

in Sicilia »: dove alla parte istorica annettiamo la istruttiva, e il metodo da tenersi in tali erezioni, e le preci che vi si recitano, e i libri ancora che ne trattano.

[1] Delle industrie adoperate da questo Apostolo di Roma per propagare la divozion di Maria piena è la sua Vita, di cui abbiamo due buoni Compendî, composti dai due sacerdoti, Ant. Martinez ed Ant. Dalù, confratelli di quest'Oratorio di Palermo, impressi negli anni 1835 e 50.

[2] Questo illustre oratore lodò parimente la Vergine Immacolata nella R. Cappella palatina in uno di quei giorni che descrivemmo.

[3] Direttore dell' insigne lavorio fu il rinomato dipintore Giovanni Patricola, che ne ideò l'originale disegno: questo fu poi eseguito in legno dal perito scultore Alessandro Bagnasco; e sopra quest'altro profuse i preziosi metalli l'orefice esperto Gioacchino Marano, che da fratello dell' Oratorio tutta vi spese intorno gratuitamente l'affinatezza dell'arte.

mezzo di fare anco a questi pervenir le sue fiamme, dettando per essi quell'aureo volume che oggi parla in tante lingue, che oggi corre per tanti mani, che oggi tanti frutti produce di santificazione, e che ha riportate le benedizioni dei fedeli e le laudi di tutta la chiesa. Egli dunque in questo libro espressamente dichiara d'aver consecrata l'umile sua Congregazione a Maria sotto la intitolazione appunto dell'illibato suo Concepimento, e tal privilegio egli prese a sostenere coi suoi scritti, tale prescrisse che onorassero, che commendassero, che amplificassero i suoi [1].

XLI. Non immemori questi de' sentimenti, nè punto degeneri dallo spirito del santo lor Padre, anzi degni eredi del tesoro lor trasmesso qual preziosissimo patrimonio, mai non si stancano nelle apostoliche loro spedizioni di seminar da per tutto questa celeste semenza, da cui si augurano la fruttificazione abbondevole e la conservazione durevole delle loro fatiche. Quindi è che non sanno suggellar meglio le sacre missioni se non lasciando o monumenti o documenti di questa devozione: nè altrimenti chiuder sogliono le singole mute degli spirituali esercizi, se non colla predica finale su tale argomento. Però è che, quantunque lontani dall'abitato, pur vollero questa volta festeggiare il dogma novello con tale una pompa da poter figurare nel cuore della città. Conciossiachè, avendo previamente disposti gli abitatori di quelle amene campagne, intimavano un fervorosissimo triduo, nel quale assai più che gli esteriori apparati brigarono di apparecchiare al grande Mistero di purità l'interiore ornamento delle coscienze; per che quei giorni spesero ad infervorar gli animi con calorosi sermoni, in udir confessioni da mane a sera, e poi nel dì ultimo apprestare una lautissima cena delle immacolate carni del divino Agnello, che a detta del magno Agostino carni son di Maria, in cui onore comunicarono. Si chiuse la campestre solennità con una festivissima processione, che ravvivata da lieti cantici, accompagnata da musicali stromenti, intramezzata da frequenti scariche, e seguita dalle acclamazioni d'un popolo accorsovi dalla città e dalle circostanti contrade, sparse la benedizione su tutto l'agro palermitano [2].

XLII. Volgiamo lo sguardo dalle Famiglie chericali agli Ordini mendicanti, di cui son primi, com'è noto, i due cotanto famosi per celebrità, cotanto onorandi per benemerenze, de' *Predicatori* e de' *Minori*. Fu finora opinione presso i volgari, la religione domenicana essere stata mai sempre avversevole alla pia Sentenza ed avere o contrariata o ritardata la sua finale decisione. Noi non ignoriamo che parecchi veramente di essa e declamarono un tempo e scrissero in contro, uomini per altri titoli ragguardevoli al sommo: e sappiamo inoltre che soli essi s'opposero al decreto sopra ciò emanato dal Concilio di Basilea, ed essi soli si frapposero alla emanazione dell'altro di Trento [3]. Ma guardisi bene il prudente lettore dal riputare che tutto l'Ordine sentisse alla stessa maniera: che anzi ci abbiamo documenti moltiplici a pensare il contrario. Infatti, nella stessa Spagna, dove più calorosa agitavasi quella controversia, un Alberto de las Casas vicario generale dello stess'Ordine, uno de' caporioni in tale tenzone, abbandonò apertamente il partito de' suoi, e depose affatto le armi: ma, quel che è più, trasse seco un'intera squadra, e furono i Padri radunati al capitolo provinciale celebrato in Andaluzia, a cui

[1] Ecco com'egli scrive nel primo de' suoi Discorsi sulle feste principali di Maria, ove prese a dimostrare quanto convenisse a tutte tre le divine Persone il preservarla dalla colpa d'origine: « Voglio conchiudere questo discorso, in cui mi son diffuso più che negli altri per ragione che la nostra minima Congregazione ha per sua principal protettrice la ss. Vergine Maria appunto sotto questo titolo della sua Immacolata Concezione ».

[2] Non pur colla voce, colla penna ancora i Padri della Liguorina Congrega propagano il culto di questo Mistero; e senz'allontanarci da questa casa dell'Uditore che abitano, basti rammentare la dotta opera del p. d. Stefano Spina « Le glorie del primo istante del Concepimento di Maria » stampata in due volumi a Palermo 1836.

[3] Senza cumular troppe testimonianze sopra ciò, si posson riscontrare le Storie di quei due Concilî descritte da Enea Silvio e da Sforza Pallavicini, e più specificatamente quella di Tommaso Strozzi, che riporta per disteso le opposizioni fatte in ambo i Sinodi da' prelati di quest'Ordine, e le rispote de' difensori della Immacolata (Vedi l. VI e VIII).

egli presedeva. Ivi colla sua autorità si soscrisse un memorabile decreto, conceputo in queste parole: « Perchè l' Ordine de' Predicatori è stato sempre solito di aderire alla dottrina de' Santi, ha finora tenuto, che la Vergine fu conceputa nell'originale. Ma di ciò non è più da curarsi, per essere materia di niun pro e molto scandalosa, essendo particolarmente che la Chiesa asserisce ch'ella fu preservata [1] ».

XLIII. Registrossi questo decreto nel Manuale dell'Ordine, e 'l pubblicarlo colle stampe in Siviglia, fu quasi toccar a ritirata e richiamar dalla battaglia il resto de' combattenti contro al Mistero. Onde posò le armi tutta quella provincia e molti nelle altre. Grande argomento di ciò si è, che dopo cinque anni, cioè nel 1529, si videro uscire alla luce, impresse a Parigi, le Ore della B. Vergine per uso, come in esse si legge nel titolo, de' Padri Predicatori. Ove tra gli altri Uffici si vede quello della Concezione, ed in esso continue espressioni della purità originale di Lei [2]. Con ciò la religione domenicana in Francia ed in Ispagna formò due cori pieni, uditi anc'oggi nella Chiesa celebrar la Vergine concetta in grazia. Io ne rinovo qui di buon grado la memoria, affinchè ne giungono le voci agli orecchi di quelli, i quali anche a' nostri tempi si danno falsamente a credere che tutto l'Ordine de' Predicatori si sia sempre opposto alla Concezione Immacolata [3].

XLIV. E qui ben potremmo noi sciorinare una lunga serie di scrittori di questa famiglia, che a difesa del mariano privilegio aguzzaron la penna contro i dissidenti lor confratelli, come trai primi ferono un Guglielmo Pepin, un Bartolo Ferrarese, un Claudio Rota, un Jacopo Austrato, e, a passarmi degli altri, un Ambrogio Catarino, rinomato teologo, il quale non solo si diede a propugnarlo colla voce da' pergami e dalle scuole, ma cogli scritti si fece ad impugnare lo stesso cardinale Gaetani suo consodale, e quanti altri a questo aderivano: nè di ciò pago, intervenuto alla tridentina assemblea, si adoperò a tutt' uomo per sollecitarne la definizione [4]. Dietro le orme di quel gran campione videsi uscire dallo stess'Ordine una schiera d'uomini segnalati in virtù ed in lettere a militar per la Concezione Immacolata. Paolo Contestabile, Maestro del sacro Palazzo, Luigi Granata, celebre per molte opere piene di pietà e dottrina, Giovanni della Croce, Domenico Topiario, Paolo Ronado, Tommaso di Trugillo, Raimondo Pasquale, Andrea Giannetti, Antonio Navarro: i quali, chi più chi men chiaramente sostennero la pia sentenza Ma il dire di tutti sarebbe qui fuor di luogo e fuor di tempo. Egli è s. Alfonso Liguori, lodato più innanzi, che sul computo d'un moderno autore asserisce che, se di quest'Ordine si noverarono 92 scrittori per la contraria, sino a 136 militarono per la nostra sentenza [5].

XLV. Tal computo però è stato meglio digesto a dì nostri dal padre Agostino Pacifico che ne ha scritto più di proposito in un grosso volume; dove, avendo in tre classi partiti i domenicani scrittori, di quelli cioè che sostennero, di quelli che

[1] Questo decreto fu impresso nel 1524, e vien riportato dagli storici di questa controversia.

[2] Così nell'inno del mattutino si legge: « Benedicta Conceptio Virginis Mariae festivatur, non obstante iurgio detrahentis invidiae ». Più chiaramente si spiega l' istesso nell' orazine, ove si dicè: « Ipsam sine macula concipiendam ante secula in Matrem praeelegisti ». Nell'inno di terza: « Conceptio laudabilis ab Angelo nunciata, Mariae tam amabilis, in conceptu praeservatae ». Nella compieta: « Matris Dei Conceptio est nostrae redemptionis potissima inceptio, atque reparationis, et, non mirum, exemptio antiquae contagionis ».

[3] Tra i tanti che qui potrebbonsi allegare basti uno che vale per molti, ed è il santissimo Pio V; il quale, benchè allevato nella famiglia e scuola tomistica, pur nella riforma da sè eseguita del Breviario romano, dove tolse parecchi uffici, e fra gli altri quello della Presentazion di Maria (che vi fu poscia restituito dal successor Sisto V), non solo ritenne quello della Concezione, ma l'inserì nel corpo del Breviario stesso, obbligando tutti a recitarlo, mentre Sisto IV non avea fatto più che permetterlo.

[4] Scrisse il Gaetani un opuscolo sulla Concezione, stampato nel 1515, in cui ammetteva bensì la santificazion della Vergine, ma non già nel primo istante. Contra lui pertanto scagliossi il suo confratello, il Catarino, colla « Difesa della Immacolata Concezione » stampata in Siena 1534. Altri scritti poi sullo stesso argomento presentò al suo Capitolo generale, ed altri ai Padri tridentini.

[5] Così dice il Liguori nel sopraccitato Discorso sulla Concezione. Notizie poi di quegli scrittori vi danno i PP. Quetif ed Echard nella Biblioteca degli autori domenicani. Non pochi ne trasceglie lo Strozzi (L. VII, c. 32; l. VIII, c. 12; et alibi).

oppugnarono la pia sentenza, e di quelli finalmente che a torto vennero sopra ciò imputati, così epilogava la discussione: « Già vedemmo come quest'Ordine ancor dall'ultima classe toglie un potente motivo per ben giustificarsi dalla falsa imputazione che gli viene apposta. Quanto alla seconda, osservato che diciotto appena sono i sostenitori dell'avversa opinione, dimostrammo i grandi avvantaggi che dalla dotta lor opposizione risultarono, non pur alle arti e alle lettere, ma alle scienze istesse, principalmente alla teologia, e quindi alla civiltà: e lo stesso Mistero controverso fin dal secolo XVII per siffatto mezzo contava a suo favore 6055 scrittori, oltre a 288 domenicani. Venendo da ultimo alla prima lor classe, già osservammo quai fervidi sensi essi mai sempre nutrirono per un Mistero sì prediletto, e con qual ardente zelo ne promossero da per tutto la devozione; e quel che reca veramente stupore si è, che 20000 Domenicani dottori per lo meno, il fiore la crema dell'Ordine illustre, quelli che propriamente compongono la celebre scuola Tomista, giurarono finanche di sostenere la dottrina sull'Immacolato Concepimento di Maria [1] ».

XLVI. Ma qui vorrà per ventura taluno intendere, onde mai fosse nato presso i pochi o molti alunni di questa scuola un tale opinamento, opposto al comun sentire degli altri Ordini religiosi. Nacque da una dilicata e dirò quasi scrupolosa adesione alla dottrina di s. Tommaso, che in tutto professano di seguitare, e che parve loro contraria al Mistero. Or a torre via tal pregiudizio, non pochi libri furono scritti, mostrando che l'angelico Dottore non fu mai avverso, ed in qualche luogo fu anzi fautore; secondochè dopo più altri prese a comprovare il celebre cardinale Sfondrati con pari nerbo di dottrina e chiarezza d'argomentazione. Nè soli gli esterni dottori, eziandio i domestici ebbero ciò e riconosciuto e dichiarato patentemente. Basti rimemorare le solennissime feste celebrate da' Padri di Madrid nel loro collegio di s. Tommaso, all'occasion del decreto di Alessandro VII, festeggiato per un intero ottavario da' loro più insigni oratori. Infra i quali segnalossi il padre Diego Ramirez in recar le ragioni, per cui la religione domenicana, secondo le massime del suo istituto, dovea celebrar la Concezione Immacolata, e promuoverne il culto. Mostrò « che in farlo si seguiva la dottrina di s. Tommaso, sì perchè l'avea insegnata nelle sentenze, e non l'avea apertamente ritrattata nella Somma, sì perchè sempre egli preferì la dottrina e la consuetudine della Chiesa all'opinione d'ogni altro dottore: ond'è che, quand'anche avesse tenuta l'affermativa, oggi la ritratterebbe [2] ».

XLVII. Questo vero è stato a' dì nostri portato pressochè ad un grado di evidenza, posciachè uomini sommi, nelle dottrine ed opere dell'Angelico non mezzanamente versati, ebber posta nel più chiaro lume la mente di lui, frugando chi le prische edizioni, chi i codici manoscritti del medesimo, e chi collazionando testi con testi, trattati con trattati, e conciliando l'un passo coll'altro. E quello che più torna a giustificazione non meno che commendazione di quest'Ordine, si è che due illustri suoi membri, il maestro Mariano Spada e M. Tommaso Salzano, già professore di teologia, di morale, di canoni e di storia ecclesiastica, ed oggi vescovo di Tanes e consultore di Stato, si son dati pensiero di esaminare più addentro i sentimenti genuini del santo Dottore su questo articolo, e dissipar quella nebbia e cancellar quella macchia che si era voluta apporgli da coloro che aveanlo o male inteso o peggio interpretato [3].

[1] Così il p. Pacifico di Maria Addolorata nella pag. 224 e seg. della dottissima opera « La Chiesa cattolica nel fatto dell'Immacolatissimo e Santissimo Concepimento della gran Madre di Dio contra tutte l'eresie » impressa a Napoli 1852.

[2] Tal'è pure il sentire di più altri, come han rilevato i due odierni trattatori di questa causa, Perrone e Passaglia: dove osservano che s. Tommaso insegna essere stata santa la Natività di Maria, appunto perchè la Chiesa ne celebra il dì festivo. Se dunque foss'egli vivuto quando la Chiesa stessa festeggiava la Concezione, avrebbe discorso alla stessa guisa per la parità dell'argomento, avendo egli stesso premesso che la Chiesa non presta culto a verun obbietto non santo.

[3] L'opera dello Spada s'intitola « Esame critico

XLVIII. Dopo ciò non dee crear maraviglia, se i Domenicani di Palermo alle comuni manifestazioni di gioia vollero questa volta aggiugner le proprie, e rendere pubblica testimonianza dell'antica sua devozione alla Vergine senza macola. E che antica sia per verità, ne fa patente riprova quel colossale monumento, che giganteggia nel largo della lor chiesa, quella colonna io dico della pietà loro innalzata in cima alla quale sta l' eccelsa statua di bronzo rappresentante la Diva Immacolata, ed a piè figure in marmo di riverenti adoratori [1]. Un altissimo padiglione ombreggiava il santo simulacro, e da essa venivan giù qrattro lampadi, mentre che intorno all'ampia base s'intrecciava una lunga fila di lumi con vaghissima disposizione. Così il più gran monumento, innalzato alla Regina dei cieli, era stato splendidamente decorato da' padri di s. Domenico, quasi che in esso stesse il simbolo e la ragione di tanto esultare.

XLIX. Adunque in quel magnifico tempio, il più capace che siavi in questa capitale, vestito de' suoi più ricchi arredi; di cortine in oro, ed illuminato da innumerate lampade a cera, cantavansi i vespri solenni, e processionalmente quei religiosi recavansi al piano, che si allarga innanti al tempio, per incensare il simulacro della Vergine, che sta sulla monumentale colonna, ed inaugurare colla solennità di una preghiera le sacre cerimonie, che decorosamente ebber luogo in quella sera, e nel dì seguente, in cui fu cantata la messa maggiore, e detta un'orazione panegirica dal P. M. Vincenzo Fallica, venuto da Pesaro per la quaresimale predicazione in esso tempio; il quale in altre chiese pur disse con plausi le laudi della Immacolata Reina [2]. E tali son gli ossequi prestati alla gran Vergine sotto titolo d'Immacolata, a nulla dire di quelli che ogni anno, ogni mese, ogni sabato, ogni mattina le rende sotto titolo del Rosario, istituzione tutta sua propria, quest' Ordine venerando.

L. Compagno, amico e commilitone del gran Domenico fu l'umilissimo Francesco d'Assisi, destinato dal cielo ad illuminar l'universo co' raggi d'una insolita santità, e a sostener la Chiesa co' soccorsi d'una innumerabile figliuolanza. Or questa parve la destinata pure dal cielo peculiarmente a promuovere il culto e sollecitare il decreto della Immacolata Concezione. Noi non entreremo in un pelago sterminato per mentovare soltanto i più acclamati sostenitori di questa causa: pieni ne sono gli archivî, piene le storie, piene le biblioteche di volumi, di atti, di registri, di allegazioni, di propugnacoli, di difese, di risposte e contrarrisposte, mandate in luce da francescani scrittori [3]. Essi furono gl' inviati da' nostri Re Catto-

sulla dottrina dell' Angelico Dottore s. Tommaso di Aquino circa il peccato originale relativamente alla Beatissima Vergine Maria ». Napoli 1839. Il Salzano trattò questo punto nel suo « Corso di Storia ecclesiastica (vol. III, lib. XVII, n. 18), ivi 1846. Or questi due opuscoli furon poi riprodotti dal lodato Pacifico, al 1848, con talune sue note ed una appendice, col titolo « La dottrina dell' Angelico Dottore e la sentenza del sacro ordine dei Predicatori a favore della Immac. Conc. » volume che il Duca di Serracapriola intitolò al regnante Pontefice, come pur ferono i due or mentovati Perrone e Passaglia, che da lui n'ebbero attestati di gradimento.

[1] Vogliam qui trascrivere quanto si legge in una Cronaca ms. che serbasi in questo reale Convento intorno a tal monumentale colonna, l'anno 1725: « Uno de' figli più amorevoli di questa comunità fu il p. lettore fra Tommaso Napoli, religioso di vita esemplare e particolare divoto di Maria ss. Madre di Dio: ed era a tal segno infiammato verso la santissima vergine Maria, che qualora ne parlava, non poteva trattenere le lagrime. Or avendo preinteso, che Carlo VI imperatore avea fatto voto d'innalzare una statua a Maria santissima sotto titolo della Concezione, per una vittoria ottenuta; mosso il nostro p. Napoli dallo spirito di devozione, spinto pur anche dall' amore che portava a questo suo Convento, ed ansioso finalmente di veder decorata la chiesa con un piano corrispondente alla magnificenza della medesima, recossi in Vienna, e presentò a Sua Cesarea Maestà un supplichevole memoriale per ottenere tal grazia; e questi all'istante spedisce un dispaccio al tribunale del R. Patrimonio, ordinandogli la demolizione delle case rimpetto la chiesa, e la creazione d'una colonna con sopravi la statua di bronzo della Immacolata. Tal ordinanza fu eseguita l'anno appresso a spese del regio erario ».

[2] Questi fu pur uno de' tre sermocinanti nella R. Cappella palatina, e nella chiesa di s. Caterina delle Vergini dello stess'Ordine domenicano, dove la ricchezza degli argenti, che vestivano gli altari, la copia delle cere, lo splendore de' ricchi paramenti rispondea alla maestà delle sacre cerimonie, che compievansi in mezzo ad un gran concorso di popolazione.

[3] A non ismarrirci per entro quei campi stre-

lici con solenni ambascerie alla Sede apostolica, perchè degnasse pronunziare l'oracolo. Essi fur destinati a maneggiare questo negozio presso il Collegio de' Porporati; essi gli addetti a patrocinarlo nelle varie Congregazioni di teologi a ciò istituite; essi in breve furono l' anima di que' corpi, essi lo spirito vivificatore, lo stromento motore di quelle assemblee: e basterà scorrer coll'occhio gli Annali, le Cronache, le Leggende moltiplici di quest'Ordine; basterà gittar uno sguardo alle Biblioteche de' suoi scrittori, a scorger di tratto la sterminata falange degl'Immacolatisti: de' quali inoltre corrono in distinti volumi le giuridiche allegazioni [1].

LI. Messe dall'un de' lati le generalità di tutto l'Ordine, vegnamo alle specialità di questa provincia, anzi meglio, alle individualità di questa famiglia che fiorisce a Palermo; famiglia per altro non una, ma multiforme, di Conventuali, di Osservanti, di Riformati, di Terziarî, di Cappuccini, d'ambo i sessi. Quegli però che maggiormente fermano l'attenzion nostra e meritamente dimandano più copiosa trattazione, son dessi i primi che, vivente tuttavia il serafico lor Fondatore, misero piede in Palermo, cioè fin dal 1224 [2]. Appresso le svariate vicende che non si fanno al nostro assunto, trovandosi vacante la sedia arcivescovile nel 1255, il legato apostolico fra Ruffino da Piacenza, cappellano di papa Alessandro IV, vicario generale di Sicilia, qui soggiornando autorizzò M. Ruggiero vescovo di Malta a gittare la prima pietra della chiesa novella di s. Francesco, che poi coll'andare de' tempi è stata successivamonte ingrandita e variamente rimodernata. In questa pertanto fu inaugurata, infino dal 1441, la famosa Cappella della Concezione, di cui mi piace dar qui la descrizione che fanne il Mongitore [3].

LII. « Si apre questa capacissima Cappella con un arco di marmo e di pietre di vari colori lavorati a fiorame; e le sue stremità si fermano sopra due pilastri della stessa materia e lavoro. Nella sommità dell'arco spiega le ali una grand'Aquila pur di marmo, arme della città di Palermo. Ambidue i fianchi di essa si ammirano incrostati di marmi e pietre di raro pregio, commesse a formare un ricamo di maestoso lavoro; tantochè gareggiano l'ingegnoso dell'arte nella maestria con la finezza della materia nelle pietre di vari colori, che da per tutto la fregiano. Si aprono in detti lati otto nicchie, affine di riempirsi da otto statue che rappresentino alcuni Santi e Sante nate in Palermo, da collocarsi sopra ben intesi piedistalli; e già ne sono alzate le tre di s. Agata, s. Ninfa e s. Oliva, lavorate dallo scelto scarpello dell'insigne scultore Giambattista Ragusa palermitano, e si van disponendo le altre per la perfezione dell'opera [4]. La volta della Cappella è tutta ornata

minatissimi, rimandiamo i vogliosi a tre grandiose Collezioni che su questo articolo fur mandate in luce, e che rinserrano le fatiche di molti. La prima armeria, diciam così, di propugnatori della Immacolata s'intitola *Militia Conceptionis*, che vi dischiude le armi da loro impugnate a difesa della pia sentenza. La seconda col titolo *Propugnaculum theologicum definibilitatis proximae sententiae piae Imm. Conc.*, fu compilata da Luigi Crespi Borgia, eletto vescovo di Placenza e destinato ambasciadore ad Innocenzo X per questa causa. La terza, *Armamentarium Seraphicum*, contenente privilegi, statuti, ordinanze, stabilimenti di principi, e dispute, dissertazioni, trattati, polemiche di teologi su questo controverso Mistero, fu lavorio di cinque illustri francescani.

[1] Così gli Annali de' frati Minori, come la Biblioteca de' loro scrittori, son opere del celebre Luca Waddingo irlandese, morto settuagenario a Roma 1657. Come in quelli va egli narrando quanto da' suoi fu fatto a tempi diversi per propugnare il Mistero e promoverne il culto; così nell'altra vi schiera que' tanti che a difenderlo o ad illustrarlo con infiniti scritti le lor penne sacrarono. Oltre a ciò, essendo egli stato da' Re Cattolici incaricato di agire presso la santa Sede tal causa, ne divolgò gli atti sotto titolazione « De legatione Philippi III et Philippi IV, ad Paulum V et Gregorium XV, pro definienda controversia de Conceptione Virginis » Lovanii 1622.

[2] Di questo privilegiato Convento antico, dichiarato il secondo trai conventi di studio e 'l sesto tra i soggetti immediati al Generale dell'Ordine, oltre a quanto se ne legge ne' citati Annali del Waddingo, e nella Istoria Serafica di Francesco Gonzaga, e nell'Orbe Serafico di Domenico de Gubernatis, e nelle Cronache dei Minori di Marco da Lisbona; più specificate contezze ne porge il maltese Filippo Cagliola nelle sue « Almae siciliensis Provinciae Minorum conventualium Manifestationes novissimae, sex explorationibus complexae. Venetiis 1644 ».

[3] Questa descrizione si legge nel l. I, c. 10 del suo « Palermo divoto di Maria », dove più altre particolarità si rinvengono che qui non han luogo.

[4] Era tuttavia in fabbrica questa cappella nel-

di stucco fregiato d'oro, e con eccellenti pitture delineate dal peritissimo pennello di Pietro dell'Aquila, famoso pittore palermitano. In fondo della Cappella si alza l' altare, nobilitato da una mole di marmi, con mensole, sporti ed altri ornamenti, e con due colonne di alabastro nobilissimo gotognino, che sostengono l'architrave. Nel mezzo della macchina si venera l'Immagine dell'Immacolata Signora, che come in trono di maestà è intesa a ricevere a tutte ore le suppliche e tributi de' suoi divoti. In tutta la Cappella, siccome si ammira l'ossequio mostrato da Palermo alla purissima Reina, così sfolgora la splendidissima pietà e magnificenza del Senato palermitano ».

LIII. Questo Senato infatti, essendosi nell'anno fatale 1624 astretto con solenne saramento alla Immacolata, cui proclamò principale Protettrice della città, elesse altresì per sua propria questessa Cappella; per cui cominciò e fino ad oggi ha continuato ad offrire l' annuo donativo di 300 ducati, con che venne sontuosamente abbellita di squisiti lavori [1]: a piè della quale per sua divozione dispose di scavare una sepoltura, ove in avvenire tumularsi i pretori, i senatori, i capitani giustizieri e i maestri notai della città. Le pitture della volta sono di Antonino Grano. Nel 1792 fu alzato l'attuale altare di legno dipinto a pietre di diversi colori e mezzi rilievi dorati, come modello di quello che vi si dovea fare di pietre dure: e parimenti la macchina compagna, che è d' un corretto ordine corintio [2]. Sorge nel fondo il quadrone della Immacolata, opera d'eccellente musaico lavorato a Roma nel 1772 da egregi artisti che recaronsi di persona sul luogo a situarlo; ed è uno de' più raffinati che in tal genere fra noi si conosca [3].

LIV. Di pari estimazione e maestria si è l'argenteo Simulacro che si trasporta nelle solenni processioni della città, delle quali abbiamo già date di sopra le circostanziate descrizioni. Ed essendo esso, forse il monumento più dignitoso per la sua pubblicità, e però il più venerato trai tanti che in oggi esistono in molte chiese, degno è che se ne dia un più distinto ragguaglio: ciò che faremo colle parole del cav. Gaspare Palermo de' principi di s. Margherita, che descrisse a dilungo e gli ornamenti tutti di questa chiesa e le memorie dell' annesso convento [4]. « Questa Statua, ei dice, è di sommo pregio, e ragguardevole non meno per la ricchezza, che pel lavoro. La sua altezza è di palmi sette; la corona che le cinge la testa, è tutta ingemmata di diamanti e di grossi smeraldi di molto valore. Il peso dell'argento è di libbre 385. Fu fatta a spese di Giambattista Leonardi, negoziante veneziano, abitante in Palermo; avendovi anche concorso con qualche limosina il p. Francesco Scicli religioso di questo convento e cognato di lui. Vi si diè principio a' 26 ottobre 1646. Il Leonardi fu indotto a questa spesa non solo dalla di-

l'anno 1719, quando il Mongitore divolgava quell'opera. Posteriormente vi si posero le altre statue, cioè la quarta di s. Rosalia colle tre mentovate al lato destro, e quelle de' santi Filippo, Mamiliano, Agatone e Sergio al manco, lavorate altre a Roma, altre a Palermo.

[1] Questo nobile maestrato, invigilando all' ingrandimento di essa cappella, nel 1649 stanziò che l'annuo donativo di scudi 250, spesi fino allora in adornamenti d' oro e d'argento, impiegar si dovessero in rabbellir quella a diaspri e pietre di varî colori, incastrati in finissimi marmi: a che fare destinò un senatore a deputato perpetuo per soprantendere alla fabbrica. Aggiugniamo essere stata la detta Cappella, infin dal 1580, canonicamente incardinata all' Arciconfraternita romana della Immacolata, esistente nella basilica di s. Lorenzo in Damaso, e quindi fatta partecipe delle grazie ed indulgenze, onde quella è traricca. Vedi il Cannizzaro *De rel. pan.* ms. p. 402; ed Inveges *Palermo nobile,* p. 662; e l'opera titolata « Divote dimostranze fatte dal Senato di Palermo in venerazione di N. S. sotto titolo della sua Immacolata Concezione ». Ivi 1657.

[2] Vuol notarsi come questa cappella nel 1852 soggiacque ad un lacrimevole incendio, che fumicò le dorate volte ed incenerì l'altare colla sovrapposta macchina che contornava il quadrone musivo, il quale rimase anch' esso danneggiato. A riparar tanti danni stavasi oggi lavorando di eletti marmi il nuovo altare con esso la macchina, avente delle colonne a spira, intersiate di pietre forti varieggiate.

[3] Questo quadro fu modellato sopra l'originale del famoso pittore pal. Vito d'Anna, che si ammira nella chiesa de' Conventuali di Ciminna. Il suo costo fu di presso a 5000 scudi.

[4] Ne scrive nella sua « Guida istruttiva per conoscere le magnificenze della città di Palermo, prodotta sotto gli auspicî di S. M. Ferdinando Borbone ». Pal. 1816, Giornata II, p. 58.

vozione verso la Vergine santissima, ma ben anche per essergli nato in detto giorno il nipote primogenito della sua figlia maggiore Angela, che avea collocata in matrimonio con Paolo Pizzuto protomedico del regno. Portata a perfezione la statua nel 1647, la consegnò ai Padri per pubblico atto di donazione, con diverse condizioni; fra le quali, questa, che una delle chiavi, ove conservasi la detta statua, dovesse restare presso i suoi eredi e successori, che in oggi è il barone Curti, e mancando questi presso la compagnia di s. Francesco, e che non si potesse dare in prestito nè in pegno ». Così egli [1].

LV. A trasportare col dovuto decoro questa venerabile Effigie, si detter pensiero i buoni Padri di erigere una Congrega di pie persone che per questo si denomina della *Bara;* come un'altra ne fondarono sotto titolo della *Scopa*, perchè nelle processioni precorre a spazzare le vie per dove avrà da passare il sacro Deposito; l'una e l'altra insignite dello scapolare dell'Immacolata, ugualmente che le due altre che della *Concezione* s'intitolano: le quali tutte, come fan decoroso corteggio alla Vergine Intatta nelle pubbliche funzioni, così le rendono assidui tributi di venerazione nelle private consuete adunanze [2]. Ma se tali ossequî da quelle fratellanze si prestano entro i loro oratorî, quali sono i prestati dal popolo, quali i promossi da' padri nella lor chiesa? Alcuni ne abbiamo accennati colà, dove dell'antica divozion di Palermo fu parola: ogni mattina, messa all'ara della Immacolata, e in essa il canto del rosario e del così detto Stellario, cui altra messa succede col canto delle litanie e la benedizione del Venerabile: altre pie pratiche si ripetono ciascun sabato, altre ciascun mese, altre ciascun anno [3].

LVI. E delle annue festività si disse a bastanza, dove memorammo quelle del 9 gennaro e del 1° settembre per commemorazion di tremuoti, e quella sopra tutto degli 8 dicembre, preceduta da dodici sabati, ne' quali di buon mattino, oltre i canti e le preci d'ognidì, v' ha sermone su' dodici privilegi dell' inclita Donna; all'ora di terza, gran messa con musica, a spese de' divoti; di sera, compieta cantata, e condotta del Divinissimo per entro la chiesa. Dicevamo pure la singolare prerogativa conceduta a questa chiesa soltanto da Clemente XIV, per breve de' 18 maggio 1770, di celebrare solennemente alla mezza notte della vigilia, e di amministrare la sacra mensa a' confrati dell'Ordine e a quelli delle loro congreghe [4]. Dicevamo in fine le sontuosità del giorno festivo, decorato di mattina da Cappella reale, coronato di sera da pomposa processione; la quale ripetesi ed è ancora più numerosa nella sua domenica susseguente, qualora riportasi il Simulacro dal duomo alla sua chiesa coll'accompagnamento delle varie confraternite, degli Ordini regolari, del collegio de' parrochi, del clero, del seminario, del capitolo, dell' arcivescovo e del senato. Ma codeste sono solennità consuete che dire si vogliono proprie della città: vegnamo alle straordinarie e tutte proprie de' padri Conventuali.

1 Da documenti di quel convento ricavasi che tale statua fu ad esso consegnata nel 1647, e che la spesa montò a circa 10,000 scudi. Aggiunghiamo che, non ha guari, venne essa rabbellita e in più parti raffazzonata per opera dell'orafo d'Angelo, che le sottopose a' piedi un rilucente globo terraqueo parimenti d'argento.

2 A commendazione de' padri che governano e de' fratelli che frequentano quelle raunanze, diciamo che infino ad otto ivi se ne contano, che professan tutte parzial divozione alla Immacolata: perciocchè, oltre le quattro qui memorate, v' ha quella del Trionfo di Maria, quella di s. Antonio di Padova, e due del patriarca s. Francesco, dette l'una del Cordone, l'altra de' Bardigli. Vantan esse tutte una rimota antichità, fondate quali nel secolo XVI, e quali nel XVII.

3 Tra le diverse pratiche, ogni sabato alla compieta serotina succede la condotta del divin Sagramento in giro entro chiesa, colla benedizione finale; ogni mese, comunion generale e sposizione particolare; ogni anno, quello che ora dirassi.

4 Alla predilezione usata da questo Pontefice, già conventuale, agli antichi suoi correligiosi di Palermo, non è fuor di luogo annetter quella d'altro Pontefice, appartenuto già allo stess' Ordine, anzi a questesso convento: dir voglio di quel Sisto IV, che fu il primo trai papi ad approvare, colla solenne costituzione del 1476, il pubblico culto e l' ufficio e la messa propria della Concezione. Egli dunque, stato qui da Reggente di studî sotto nome di Francesco della Rovere, assunto alla tiara, memore di questo suo amico soggiorno, gli mandò in dono un frusto della s. Croce ed un piviale pontificio riccamente lavorato con diverse effigie di Santi in oro, argento e seta, che si conserva nella sagrestia.

LVII. In quella settimana che narravamo essersi solenneggiata la dogmatica definizione nel duomo, un festosissimo triduo ebbe luogo in s. Francesco. Al discoprirsi il Simulacro che dovea il dì appresso portarsi in trionfo, il popolo fuor di modo numerosissimo volle esser presente a quell'atto, e riempiè quel piano davanti la chiesa, ove con fuochi d'artifizio e con acclamazioni di gioia lo salutarono. I tre giorni furono frequentati da una calca non più veduta, e da non usata pietà santificati: giacchè, come più volte osservammo ed osserveremo, la devozione di Palermo verso la Immacolata è tra tutte infra l'anno la più sincera, la più solida, la più fruttuosa; nè si trova chiesa che sia frequentata altrettanto che questa per amore alla Immacolata Signora. Rispondeva alla divozione del popolo la cooperazione de' padri, e pari al concorso di quello era la splendidezza di questi nel compiere le sacre funzioni. In tutti e tre quei giorni messa solenne di mattina e compieta cantata di sera, l'una e l'altra a grande orchestra. Ognidì non uno, ma tre sermoni; il primo per tempissimo all'aprir della chiesa, per comodo de' lavorieri che vi si recano pria di addirsi a' lavori diurni; il secondo a mezza la messa in musica, innanzi mezzodì; il terzo di sera, innanzi compieta. Ognidì sposizione del divin Sagramento, ogni sera illuminazione di tutta la chiesa, sfavillante de' più ricchi apparati, ogni sera condotta circolare per essa chiesa innanzi la benedizione.

LVIII. Ma se splendidi furono i primi due giorni, splendidissimo fu il terzo, in che fu celebrata solenne messa ponteficale, e suggellata la triduana esposizione da una processione più numerosa del solito, perocchè aggrandita dall'intervenimento d'altri regolari, d'altri ecclesiastici, d'altre compagnie vagamente parate. Se negli andati giorni grande era stata la calca, in quell'ultimo crebbe a tale, che non si potea più penetrare in quello per altro capacissimo tempio; cotalchè i componenti la processione, per farsi adito al passaggio, si dovettero allineare ad uno ad uno. Così ebbe fine quel triduo, ma non così l'ebbe il quotidiano concorso d'un popolo, che sembra aver lasciato il suo cuore appiè della sua amata Signora, a cui frequente ritorna per isfogare con essa i suoi amori, e cantarne le laudi, e cumularne le glorie, e riceverne grazie, ed implorarne benedizioni e favori [1].

LIX. Nel qual mentre così grandeggiavano santamente codesti primogeniti figli del gran Francesco, non si taceano punto nè poco le moltiplici altre sue figliolanze di tutti i tre Ordini che, dal comun Padre d'un medesimo spirito animate, ritennero sempre e gelosamente serbarono qual preziosa eredità il Mariano Privilegio; nella cui propugnazione, se altri Ordini furono commilitoni, essi precessero quali antesignani. E basti per tutti quel famoso Giovanni Duns Scoto, celebrato caporione della scuola per lui detta Scotistica, cui il consenso de' teologi contrassegnò della caratteristica nota di Dottore Sottile: il quale fu primo ad uscire in aperta campagna, e propugnar dalle cattedre, e predicare da' pulpiti, e sostenere nelle accademie scevra di macola originale la Concezion di Maria [2]. Dietro alle sue orme corsero tante legioni di valorosi difenditori, quante furono le diramazioni degl'Istituti serafici: e noi avremmo materia di molte pagine, se presumessimo di rassegnare i nomi soltanto de' più famigerati in quelle bellicose falangi [3].

[1] Influisce a crescere il frequente concorso l'esser questa la cappella senatoria della città, dove fassi la sposizione che dicesi delle 40 ore, in luogo di quelle chiese non poche, le quali sieno incapaci di farla: donde proviene che i fedeli adoratori congiungono, nell'atto medesimo e al medesimo altare, gli omaggi al Figlio ed alla Madre.

[2] A questo mariano trionfo allusero i frati Osservanti della Gancia, i quali nel loro triduo sulla prospettiva della chiesa artifiziosamente adornata, allogarono il ritratto di Scoto, e sottovi a gran letteroni: *Potuit, Decuit, Ergo Fecit:* che fu l'argomento invitto, di cui quel valoroso si valse a propugnare il combattuto Mistero.

[3] Oltre le tre summentovate Raccolte potrà chi n'è vago, riscontrar quella che compilò il p. Gravois, procurator generale de' Minori, cavandone i moltissimi scritti presentati alla Congregazione de' cardinali per questa causa, e poi riposti nell'archivio Ghisiano di Roma; e pubblicolli col titolo « De ortu et progressu cultus ac festi Immaculati Conceptus B. Dei Genitricis. V. Mariae ». Lucae 1762.

LX. Ma per venir tostamente all'assunto, le chiese tutte del primo, del secondo, del terz' Ordine francescano ferono quasi a gara per ossequiare la Madre loro in quella singolare prerogativa, che parea fosse d'in sulle prime alle lor cure commessa e quasichè divenuta loro proprietà. Contiamo in oggi a Palermo due chiese di Conventuali, quattro di Osservanti, due di Riformati, una di Cappuccini, tre di terz'Ordine, e son di religiosi: di monache qui, quattro ve n'ha di Chiarisse, una di Urbaniste, una di Cappuccine, quattro di Terziarie. Or tutti quanti codesti ventidue templi vestironsi a festa, illuminaronsi a giorno, allietaronsi di armoniosi concenti, accaloraronsi di ferventi predicazioni, e popolaronsi di non usato concorso. Così tutte ad uno le ramificazioni dell'inclito Serafino d'Assisi, che per otto interi secoli aveano colle armi della dottrina guerriato per tale Mistero, dopo la riportata vittoria ne concelebrarono al glorioso trionfo; e se dianzi l'aveano mantenuto qual pietosa credenza, oggi il preconizzarono qual dogma ortodosso [1].

LXI. Altri Ordini mendicanti emularono laudevolmente la sviscerata pietà filiale degli Assisinati fratelli. E Agostiniani e Carmeliti e Mercedarî e Minimi e Spedalieri, così delle madri religioni, come delle rispettive riforme, tutti addimostrarono pari esultanza, tutti concorsero a gloriare la Vergine, chi con più chi con meno splendore; e come tutti aveano per lo innanzi con usitate feste onorato il Mistero, così or tutti con disusate pompe ne proclamarono il Decreto. Noi non discenderemo a vagheggiare per singola le loro chiese riccamente allumate, nè a letiziarci delle lor musiche, nè ad ammirare i loro apparati, nè a udire i fervorosi loro discorsi, nè manco a edificarci delle religiose loro funzioni. Quanto vegnamo da esporre delle prelodate comunità, intendasi colla dovuta proporzione di quest'altre [2].

LXII. Non sono però da involgere a fascio cogli altri i Mercedarî scalzi, cui da diritto di spezial menzione la magnifica chiesa dal suo nascere (che fu dal 1635) dedicata all'Immacolato Concepimento: chiesa che coll'annesso convento si fregia del titolo di Regale, per essere stata di sua sovrana protezione privilegiata da re Carlo II, le cui insegne presenta lo scudo sulla porta maggiore. Or quivi, allato dell'ara massima, evvi una elegante cappella, ed in essa una statua della Immacolata, tutta di argento, che per grandezza e per venustà insieme avanza la sopra descritta di s. Francesco; fregiata d'argentea corona, ingemmata di preziosi smeraldi e brillantata alla greca, del valore incirca di duemila scudi [3]. Or comechè quest'Ordine per conto di suo istituto professi culto per la Madonna sotto titolo della Mercede, a cui consacra i mercoledì di tutto l'anno, e peculiarmente i sette precedenti la festa; per ragione però della chiesa festeggia la Immacolata [4]; ed oltre agli ossequî che le presta ogni sabato sera, a Lei consacra dodici domeniche continuate, antecedenti il giorno festivo, nel quale gran messa e orazion panegirica. In questa ricorrenza poi, com'era da aspettare, videsi quella chiesa, magnificamente addobbata e di densi lumi splendente, attirare a sè strepitosa folla di adoratori, intervenuti al festivo trionfo per tre giorni continuato [5]. E qui facciam punto alle chiese de' regolari.

[1] Ne' tridui festeggiati da codeste comunità sermocinarono i più valenti loro predicatori. D'uno di loro, che fu fra Leone da Carini cappuccino, tanto fu acclamato il discorso, che fu riputato degno della pubblica luce, che da questi torchi sortì.

[2] Ci rimanghiamo dal dire alla spicciolata di tutte, perocchè non ci appresentano nulla di particolare, essendo stati sottosopra uniformi i loro festeggiamenti.

[3] Il lodato cav. Palermo, che pur descrive quest'altra chiesa col suo convento, appella tale « Statua d'argento più grande e forse più bella dell'altra de' Francescani, con argentea corona fregiata di pietre preziose, ogni cosa del valore incirca di 12,000 scudi » (L. cit. pag. 86).

[4] « Giacomo I re di Aragona, uno de' fondatori di quest' Ordine, promosse ed accrebbe di culto la festa della Concezione, la cui purità ha poscia singolarmente illustrato l'Ordine della Mercede da lui fondato ». Così lo Strozzi (l. V, c. 24).

[5] Altre notizie di quest'Ordine religioso e militare vi darà Bernardo de Vargas nella Cronica di esso, stampate in due tomi a Palermo 1622. Di questo convento poi e di questa chiesa in particolare n'ha dato un « Quadro in sei lettere » il prete Alberto Pierallini, pur quivi stanziato, nel 1851.

LXIII. E dovrem noi continuare il lungo cammino per visitare le tante altre chiese, le tante cappelle, i tanti oratorî che portano a lor titolare questo Mistero? Già ognuno c'intende: che se tutt'altre lo festeggiarono qual cosa comune, questo dovettero averlo in conto di cosa propria. E come tale infatti lo solenneggiarono le monache Benedettine della Concezione, le Teatine di s. Giuliano, i due Collegi di Maria di Gisini e del Borgo, l'Orfanotrofio d'Ardizzone a s. Anna, le tre Compagnie di tal titolo presso s. Francesco, la Congreganza de' ciechi entro Casa professa, quella de' poveri dentro il Collegio Massimo, e le più altre sparse per entro e fuori le mura [1].

LXIV. Dite altrettanto de' vari collegi di studi, de' vari convitti di gioventù, de' vari ricinti d'educazione, che vivono sotto la clientela della Reina de' vergini, della Madre di sapienza. Degno è, tacendo di tutti, far cenno almeno di uno, di fresca nascenza; ed è quel de' proietti, di cui tal dienne annunzio il Ciornale dell'Armonia, ai 13 marzo, numero 41: « Ieri avea termine il triduo col quale gli alunni del R. Ospizio di Beneficenza festeggiarono il dogma novello nella cappella di quello Stabilimento; e nelle ore pomeridiane fu trasportata per le vie contigue al R. Ospizio l'Immagine di Maria Santissima Immacolata, preceduta dagli alunni tutti in gran tenuta e con accese cere in mano, e seguita dalla banda musicale dell'Ospizio stesso. Piccoli fuochi artificiali vennero accesi lungo la via percorsa dal devoto corteggio; e le laudi di Maria, dopo impartita la benedizione col Venerabile, chiusero i festeggiamenti religiosi ».

LXV. Coroniamo la serie delle feste palermitane con quella chè fu celebrata da un altro regale Stabilimento: dir voglio, il *Lazzaretto*, costruito nel secol nostro per sovrana munificenza sul braccio del Molo per accogliervi gli esteri che debbon fare la cosi detta contumacia pria d'entrare in comunicazione cogli altri. La pietà del Principe volle quivi eretta una cappella dedicata appunto alla Vergine Immacolata, di cui esiste un vaghissimo Simulacro, lavorio del valoroso scarpellino Quattrocchi. Quivi raunansi ne' giorni festivi quanti vi abitano pe' consueti esercizî di religione che col canto suggellano delle litanie lauretane. Ogni anno poi con singolare sontuosità festeggiano il giorno sacro al grande Mistero; ed è notevol cosa e di dolce conforto il vedere come a quella celebrità anco gli eterodossi pagano il loro tributo di venerazione e di ossequio. Ma se ogni festa ed ogni anno dimostrano la loro spezial clientela, in questa ricorrenza spiegarono un affetto ed un sentimento straordinario. Imperciocchè, quantunque segregati di corpo dalla città, ad essa unificaronsi collo spirito per emulare gli atti di pietà filiale inverso la gran Madre comune. Un solenne triduo adunque consacrarono alla festiva celebrità, in che non risparmiando a spesa misero in opera ciò che fatto aveano le chiese maggiori. Non vi mancarono nè apparati nè luminarie nè suoni di bande nè concenti di musica nè spari di mortaretti nè fuochi di artificio. Il primo giorno d'aprile che cadde in domenica, il regio cappellano sacerdote Agostino Pattavina vi celebrava gran messa e vi pronunziava un eloquente discorso, presenti alla sacra funzione il Presidente del maestrato supremo di salute, signor Duca di Caccamo, ch'era insieme Sovrintendente generale del luogo e promotore zelante di quella festa, con esso i signori Deputati, e i Guardiani del porto Duca di s. Rosolia e conte Ardoino. L'ultimo di fu chiuso con altra messa solenne del regio cappellano Antonino Caprino, coll'assistenza de' Signori medesimi e del Comandante al dipartimento della real marina, oltre il Capitano del porto: nella qual circostanza, per compimento di lustro e a dimostranza di comune letizia, quanti ci avea legni sul mare a gala vestironsi e comparvero pavesati.

[1] Nello sterminato Catalogo delle chiese e degli oratorî dedicati a Maria in questa città, ne annovera il Mongitore non poche altre, non più esistenti, che del titolo della Immacolata pregiavansi (Op. cit. l. I, c. 6): il che chiaro addimostra quanto antica qui fosse la devozion de' maggiori per questo adorato Mistero.

LXVI. Da quanto siam venuto narrando si fa omai più che manifesta l'antica, la tenera, la sviscerata, la parzialissima divozion di Palermo inverso la sua Immacolata Patrona. Si è veduto come da' secoli più rimoti, quando questa bella prerogativa o era sconosciuta o certo non onorata da altre nazioni, qui riceveva pubblico culto e di chiese erette al suo nome, e di compagnie militanti sotto i suoi vessilli, e di feste istituite al suo celebramento. Si è veduto da quanto tempo innanzi fu eletta per Protettrice, e ne fu per voto introdotto il digiuno della vigilia, e ne fu di precetto intimata la santificazione del giorno, e ne fu con giuramento professata la illibatezza, e ne fu per tante guise di sabati, di novene, di ottave, di processioni, di donativi, di ossequî moltiplici onorata la dignità. Si è veduto finalmente come fosse da tempo implorata da' nostri Principi, da' nostri Arcivescovi, da' nostri Padri coscritti, ed ora accolta, acclamata, solenneggiata la finale Definizione. Sia tutto a gloria di quel Dio che degnossi così privilegiare la predestinata sua genitrice, a laude perenne di questa Città che ha saputo sì ben secondare i disegni dell'Eterno e del supremo di lui Vicario, e del suo amato Monarca, e precedere col suo splendidissimo esempio le altre Città di Sicilia, delle quali senza più imprenderemo il viaggio, posciachè avrem vagheggiati altri generi di festive dimostrazioni.

ARTICOLO III.

ACCADEMIE SACRE

I. Veduto quel tanto che la città tutta quanta in comune e le singole chiese in proprio hanno adoperate per accogliere, per onorare, per magnificare la Definizione dogmatica; veduto quanto e l'antica e la odierna pietà palermitana siasi d'ogni tempo e peculiarmente quest'anno avvantaggiata nel solenneggiare questo singolar privilegio: siegue ora a vedere, giusta il proposto di sopra, come unitamente al cuore si associasse l'ingegno a commendarlo per vari scritti in prosa ed in verso. Nè torno io qui a rimemorare i tanti volumi messi dai nostri in istampa o a propugnare o ad illustrare questo Mistero; e nè ridico tampoco le cento e mille orazioni laudative che la facondia dei nostri sacri oratori ha saputo intessere e pronunziare. Parlo qui delle produzioni letterarie e poetiche, le quali da interi corpi accademici si sono armonizzate a celebrarne le laudi. E veramente, se la gran Donna vien dalla chiesa invocata Sede di sapienza, e se della Sapienza incarnata Ella è genitrice, certamente le si convengono i parti dell'ingegno, i frutti della dottrina, gli omaggi dell'umano sapere. E così appunto scorgiamo essersi praticato da tempi rimoti e da città rinomate [1].

II. Si vuole infatti che le due più vetuste Accademie di lettere, dopo la prima di Carlo Magno, quelle fossero dell' Immacolato Concepimento, erette in due città della Francia, Rooen e Caen, di cui l'una riporta l'origine fino al 1070; cioè a quell'anno per punto, in che i prodi Normanni, espugnati i Mori, entrarono vittoriosi in Palermo, la mercè di Maria, al cui nome per grata riconoscenza più chiese intitolarono [2]. E lasciando stare più altre di secoli a noi lontani, recente si è e memorabile l'insigne Accademia dell'Immacolata Concezione, fondata il 1835 nella ca-

[1] È noto che Chiesa santa acconcia alla Madre della Sapienza quelle voci che questa dice di sè: « Ego Sapientia habito in consilio, et eruditis intersum cogitationibus » (Prov. 7, 12). Infatti son piene le istorie di persone sceme d' ingegno divenute prodigî di sapere per la mercè di Maria. Si sa pure che tanti scrittori poterono riempir grossi volumi d'arcane dottrine, di cui si professavano a Maria debitori. Oltre a ciò abbiam per le stampe, sotto titoli di Parnassi Mariani, interi volumi di poesie in laude di Lei e delle sue prerogative.

[2] Roberto e Ruggiero riconobbero dalla divina Madre le vittorie riportate sui Saraceni; in memoria di che due tempî negli opposti lati di questa città le innalzarono sotto titolo appunto della Vittoria, senza dir le più altre da loro erette così a Palermo come in più luoghi dell'isola: sulle quali già scrissero di proposito e il Gaetani e l'Alberti e il Mongitore ed altri più innanzi rammemorati.

pitale del cristianesimo, ad oggeto di avviare la gioventù alle scienze e lettere sul diritto sentiero della sana morale e della civiltà: ciò che prese a dimostrare uno degli illustri soci in certa prolusione, ove fece veduto come il culto di questo Mistero, innestato col progredire dell'incivilimento, ha promosso lo sviluppo dell'intelletto, lo slancio del genio, i disegni del sociale immegliamento; ha influito a mansuefare i costumi, a rammollir la ferocia, ad umanare la vita brutale dei secoli bassi [1]. Tale influenza in effetto hanno sperimentato gli addetti a quella nobile ragunata durante il ventennio ch'essa conta di onorata esistenza.

III. Palermo ancora in questo particolare non vuol rimanere da sezzo. Intra le tante accademie quivi a diversi tempi fondate, di cui abbiamo altrove rassegnata la serie cronologica [2], una vantavane che sorta dalle ceneri di quella degli *Accesi*, tolse titolo di *Riaccesi*. Or mentre questa fiorì (così ne scrive il Mongitore che le apparteneva), raunavasi nel chiostro dei Conventuali, e destinava ogni anno, dopo la solennità della Immacolata, un giorno particolare a festeggiar questo illibato Mistero. Veneasi con distinta pompa quel dì avanti la cappella senatoria, e s'invitava ad intervenirvi lo stesso Senato; e con ben intessuto discorso e ingegnosi componimenti poetici anche le muse concorrevano a celebrar le glorie della purissima Reina. Fin qui egli, e ne arreca alquanti saggi acconci al gusto di quella stagione [3].

IV. Ma se alle stabili e consuete solennità tenean dietro annui e stabiliti congressi poetici, ad una cotanto nuova ed insolita festività troppo si conveniva uno straordinario e proporzionato convegno. Per molti titoli ciò addicevasi alla Compagnia di Gesù. Se essa infin dal suo nascere professò culto specialissimo per questo Mistero; se questo fu il più prezioso retaggio a lei lasciato dal suo fondatore; se a propugnarlo, a propagarlo, ad illustrarlo si consacrarono a migliaia le penne de' figli suoi; se tanto essi fecero e si travagliarono tanto per ottenerne la definizione: ottenuta che questa fu, non dovean essi concelebrarla nelle lor migliori maniere, qual cosa da secoli sospirata? E se la Casa Professa ne festeggiò il dogma con funzioni di chiesa, non dovea il Collegio Massimo solenneggiarlo con esercitazioni di lettere? Vedemmo il tempio del Gesù spaziarsi in opere di pietà figliale ad esaltamento del gran Privilegio: veggiamo come il primario liceo della città magnificasse il fausto avvenimento [4].

V. Innanzi di particolareggiare ciò che costituisce la parte essenziale, o formale che piacciavi dirla, di quel letterario trattenimento; giusto ne pare di tratteggiar

[1] Gli Statuti di quella mariana assemblea furono stampati a Roma lo stesso anno di sua fondazione. L'aringa accademica dell'ab. Anivitti, letta nella generale tornata del 21 dicembre 1847, meritò di venire inserita negli Annali delle scienze religiose, compilate già dal nostro Antonio de Luca pria di venire assunto al vescovado di Anversa; e di nuovo rimpressa col titolo « Dei vantaggi che il culto dell'Immacolata Concezione ha recato alla scienza, alla letteratura, all'arte e alla civiltà, precipuamente nel medio evo ». Roma 1848.

[2] V. Bibliografia sicola, classe X, ses. II, pag. 100 e seg. E prima n'aveano scritto alla distesa e Vincenzo Parisi in un Discorso letto alla nascente Accademia del Buongusto, e Dom. Schiavo nel Saggio sulle accademie di Palermo nel vol. 1° delle Dissertazioni della anzidetta, e Franc. Emmanuele, marchese di Villabianca nel vol 1°, libro I, della sua Sicilia nobile.

[3] V. l. I, c. 14 dell'Opera spesso citata. Quanto poi all'accademia degli *Accesi*, vedi lo stesso Mongitore, che appunto da essa prende cominciamento della sua Biblioteca sicola e ne rassegna le primigenie pubblicazioni. Siccome questa nacque al 1568 sotto gli auspicî del vicerè marchese di Pescara; così dalle sue ceneri scorsero al 1602 i *Riaccesi* per opera d' altro vicerè il principe Filiberto di Savoia che gli accolse nel regio palazzo; finchè si stabilirono nel convento di s. Francesco; e di essi pure ragiona lo stesso Mongitore che vi schiera fino a 13 raccolte di componimenti poetici ivi recitati ed impressi dal 1633 al 1700. (Bibl. sic. titolo I, p. 198).

[4] Non fu poi solo per altro il Collegio di Palermo che cotai tributi poetici pagasse alla grande Reina: più altri di questa come di estranei province le offerirono consimile omaggio. Anzi per antico ogni collegio, siccome apriva delle mariane congreghe ad ogni ceto, ma spezialmente alla gioventù, altresì tenea stabilimenti delle mariane accademie, dette altrimenti Partenie, corredate di propri regolamenti. Tanto a questa Società stava a cuore il culto della divina Madre, sotto i cui auspici allevava i teneri anni e gliene sacrava i frutti degli studi e le primizie degli ingegni. Quello che dai maggiori fu praticato, si continua tuttavia secondo lo spirito del proprio Istituto.

brevemente la parte materiale ed artistica: e a procedere gradatamente, incominciam dal vestibolo del grandioso edificio. Fu destinata a tal uopo la sera del 2 marzo: la gran prospettiva che in tutte le sei serate comparve sempre illuminata e adorna, in questa raddoppiò e lumi e adornamenti. La facciata dell'attigua chiesa si abbellava d'un ampio arazzo pendente in giù, e sopravi a gran letteroni questo laconico cenno: PIO IX PARLÒ — CREDIAMO — alludendo a simil detto per causa simile del magno Agostino. Il prospetto poi del Collegio, oltre i tanti lumi ad olio delle molte fenestre di sotto e di sopra, in cima al gran portone levava un gran quadro sotto un elegante conopeo illustrato da lampadari di cera ardente, e ai lati affisse alcune iscrizioni che indicavano al pubblico il subbietto della celebrità [1]. Entrati poi nel cortile vi parea trovarvi in uno aperto teatro, tutto alluminato da lunghissime file di bocce cristalline, pendenti sotto le arcate di quelle colonne, così del piano inferiore come della loggia superiore. In fondo a quest'altra sorgea una macchina maestrevolmente disposta, avente un gran quadro della Immacolata, che ben traspariva per la copia dei lumi postivi dietro, opera del rinomato pennello di Giovanni Patricola. Al di sopra delle logge evvi uno spazioso terrazzo che gira per ambo i lati, e questo ancora fu lumeggiato da coppetti varieggiati a diversi colori, che formavano una bella corona al sottostante atrio luminoso. Come quest'ultimo fastigio fu disposto per cooperazione del Real Convitto (che quivi appunto sporge una sua camerata), così nel centro vi appose una epigrafe indicante la devozion sua al grande Mistero [2].

VI. Altra iscrizione, che additava il soggetto della presente serotina raunata, stava soprapposta all'ingresso della Biblioteca reale, ove dovea tenersi. Ma questa per allora non parve più libreria, bensì una vastissima galleria: perciocchè da cima a fondo fu tutta ricoperta a drappi di seta con istrisce d'oro che la scompartivano in altrettanti quadrati, e nel mezzo a ciascuno di questi un'effigie di Santo fondatore, copie dei gran modelli che giganteggiano nella vaticana basilica. E vi fur apposte cotali immagini a raccordare il devoto animo che quei santi nutrirono per la Immacolata Signora [3]. Questa poi, in fondo alla grande aula, era vivamente raffigurata in gran tela, dipinta dallo sperto pennello di Giuseppe Bagnasco. Era pur essa a trasparente, e rappresentava la Vergine trionfatrice in mezzo ad un coro di angioli tutto intorno, mentre che sotto giaceva l'Eden, ove a traverso dell'albero fatale da lungi stavansi i mesti progenitori tra doglia e speranza. Sotto il gran quadrone s'era costruita un'ampia orchestra da accorvi niente meno che una ottantina di voci, ed eran quelle che dicevamo aver armonizzati gl'inni, che qui pure furon cantati a conserto di eletti stromenti. Tutta poi la gran sala illuminata a cera, e come le pareti, così pure i cancelli che tutta l'intorniano erano ricoperti di damaschi e cinti di festoni e guerniti di frange, che davano una vista incantevole al primo ingresso, sopra il quale ancora eretto un trono contenea il ritratto del religioso Monarca, promovitore delle descritte celebrità [4].

[1] Di tali epigrafi apposte fuori e dentro non vorremo frodare il voglioso lettore: fur esse stampate e nei giornali e in altri libri: noi lo ridaremo qui sotto.

[2] Questo R. Convitto, che va superbo del nome di S. M., perocchè fondato dall'augusto suo avolo disciolto colla Compagnia nel fatale 1848, insieme colla Compagnia risorto, contava in oggi presso a 60 allievi, che crescevano all'ombra del materno patrocinio di Maria, prestando a lei giornalieri, ebdomadarî e mestrui ed annui ossequî di figliale pietà. Coltivano in modo particolare questo Mistero, con varie pratiche onorano la Immacolata, a cui appunto è dedicata la chiesa della lor villa suburbana ai Colli.

[3] Il celebre Ippolito Morracci, della Madre di Dio, per l'estremo affetto che ad essa portava, ad illustrarne il nome giunse a fornire fino a dodici Biblioteche impresse a Roma dal 1642 al 60 nelle quali raccolse altrettante classi di addetti alle glorie di lei. I loro titoli sono « Profeti mariani, Apostoli mariani, Pontefici. Porporati, Vescovi, Religiosi, Cesari, Monarchi, Principi, Eroine, Vergini mariane, a che mise il colmo coi Fondatori mariani », che dimostra essere tutti stati accesissimi per Maria, sotto la cui clientela misero gli ordini da loro fondati. Tra questi si conta singolarmente quello del Carmine e quello della Compagnia; sopra che il teatino Francesco M. Maggio potè a Palermo pubblicare due libri coi titoli « Carmelus marianus, Societas Iesu mariana ».

[4] Degno era che in tale celebrità esposta venisse la effigie del Monarca, siccome in fondo che gli spetta, essendo questa Biblioteca Reale, a tal grado levata dalla munificenza di Ferdinando III suo avolo.

VII. Tale era l'aspetto costituente la parte materiale della funzione: or che diremo della formale? Diremo che, sparsa appena la fama di tal Accademia, una bramosia universale si accese d'intervenirvi: ma come fare a capir tanta gente? bisognava che il luogo fosse per lo meno cinque tanti più ampio. Non potendo satisfarsi ad ogni brama, fu d'uopo venire alla scelta: cinquecento biglietti pochi per sicurare l'entrata ad altrettanti signori distinti o per gradi o per sangue o per sapere: guardie militari e severe custodie dovettero usar della forza per escludere la foga dei non invitati. Quando adunque la vasta platea fu zeppa di spettatori, una breve sinfonia dava avviamento alla letteraria palestra. A questa andava innanzi un discorso proemiale del padre Giuseppe Romano, soggetto ben noto per dotte produzioni [1]. Ecco l'assunto da lui tolto a dimostrare nel suo bipartito ragionamento: « L'avvenimento, diceva, che celebriamo, ha un doppio oggetto; un Mistero che compiesi nella persona di Maria, un dogma che si propone alla nostra fede: il Mistero è una vera gloria per lo stato originale dell'umana famiglia; il Dogma è una lusinghiera speranza per lo stato avvenire della nostra società ». Un argomento di sì grave importanza, trattato con sodezza insieme e con eleganza, non potea non riscuotere i plausi più lusinghieri della eletta corona [2].

VIII. Seguivano i componimenti poetici: ma già previamente con saggio avvedimento si era divisato di dare ai medesimi un aspetto lodevole di regolare unità; e chi questa architettasse fu il padre Pietro Fontana prefetto degli studi. Egli pertanto progettò a tema fondamentale la DONNA VINCITRICE DEL SERPENTE. Questa idea principale veniva svolta in tre parti, di cui ciascuna dovea lumeggiarsi con quattro poesie. Erano tai parti — Presagi della vittoria, Festeggiamento della vittoria, Frutti della vittoria — I pezzi illustrativi della parte primiera erano « La Vergine Immacolata nella mente divina, nei vaticinî profetici; nel terren paradiso; nell'eroine bibliche: » quei della seconda dipingeano « Il tripudio del Cielo; il trionfo dell'Umanità; la disdetta dell'Inferno; l'esultazion della Chiesa: » quei dell'ultima preconizzavano « Una nuova manifestazione degli attributi divini; un nuovo aspetto della redenzione; la sconfitta dell'eresie; e le speranze della società [3] ».

IX. Nulla qui non diremo del merito di quelle composizioni, nulla dei pregi che le adornavano, bastando sol accennare che fur a tal uopo invitati quei che sono fra noi più in vece di valorosi, e che si aveano già fatto un nome in parnaso. Vi fur con piacere uditi dei carmi latini, rime italiche di vario metro, e taluna eziandio in francese [4]. Era un voto pressochè generale che quei pezzi vedessero tutti la luce in una raccolta: ma giusti riguardi ne distolsero l'adempimento. Alcuni soltanto fur divolgati o a solo o in diverse pubblicazioni. Noi, a non lasciar del tutto digiuni i nostri leggitori, ci contenteremo di riprodurre i tre brevi inni, modulati ciascuno in fine delle singole parti dell'Accademia a cui alludevano, composti dal

[1] Era egli professore di teologia, e prima era stato più anni di filosofia, di cui aveva publicati quattro volumi col titolo « La scienza dell'uomo interiore e delle sue relazioni con la natura e con Dio » a Palermo 1840; e con miglioramenti a Napoli 1845. Questi trattati ha poscia ridotti a forma d'Istituzione scolastica, e compresili in due tomi nel 1853.

[2] Non ci dilunghiamo in analizzare quella ben ragionata prolusione: solo diremo che di tai Discorsi accademici sopra argomenti religiosi ed archeologici, da lui recitati gli uni nell'Accademia romana e gli altri in questa palermitana, ne abbiamo parecchie che si son meritata la pubblica luce.

[3] Questa idea, questo scompartimento, questo scheletro, diciam così, dato dal Fontana ad incarnare ai molti compositori, mentre v'ingerisce il dovuto concetto dell'abilità di chi congegnolla, vi scopre senz'altro la gran tela che da quei valorosi fu svolta in tale Accademia che nulla non ebbe di comune colle ordinarie.

[4] Dei carmi latini fu applaudita un'ode alcaica del p. Giuseppe Siracusa, e certi esametri del signor Matteo Ardizzone: degli italiani una ottava rima del principe di Galati Giuseppe de Spuches, ed un'altra del can. Giacomo Sortino; terzine del p. Carmelo Pardi paolotto e dei pp. Giambattista Dipietro e Antonino Nicosia gesuiti; canzone del p. Francesco Reale anch'esso della Compagnia; odi del professore Gaetano Daita e del duca Federico Lancia; inni dei signori Ferdinando Barone e Girolamo Ardizzone: oltre un'egloga recitata a dialogo da cinque alunni del Convitto Reale per chiusura della prima parte, una cantata da tre studianti di rettorica e poesia per conchiusione della seconda; ed alquante ottave dal signor Leonardo

padre Luigi Previte professore della poetica facoltà [1], che un quarto ve ne aggiunse di conchiusione. Non lasceremo di avvertire che il più grande risalto venne a questi inni dall'incantevole accompagnamento della musica, poichè quelle strofe furono strumentate dal valente Bernardo Geraci, e armonizzate dalla numerosa schiera di fanciulli che avvicendando la melodiosa lor voce con quelle dei concomitanti baritoni, inebriavano gli animi del folto uditorio, che non sapea proprio saziarsi di udirli, benchè quella Accademia tirasse fino a notte avanzata.

X. INNO PROFETICO

Dio giurollo! cessate i lamenti,
Voi banditi dal cenno del Nume;
Bella un giorno, raggiante di lume
Dall'Eterno la Figlia sarà!
Dio giurollo! — di mille portenti
Il suo giuro segnato verrà.

Pace pace... dell' angue spergiuro
Fia l'orgoglio fatale conquiso,
Quando pinta d'eterno sorriso
Splenderà di novella virtù.
Questa Diva che in grembo al futuro
Chiameranno le umane tribù.

Come Dio, chi mai giusto e potente
Regna assiso sul trono stellato?
Chi di un cenno sublime il creato
Dell'oscuro suo nulla evocò?
Se Ei lo vuole, le luci fien spente
Di quant'astri il suo soglio adornò?

Dio giurollo! una vaga Donzella
A conforto dell'uomo destina,
Adornolla di forma divina,
La coperse d'arcano splendor.
La fe' bella — com'Eva novella,
Come tempio del Trino Fattor.

XI. INNO DEL TRIONFO

A che d'ebrezza esultano
Dei cherubin le schiere,
E dell'immenso empireo
Cantan d'amor le sfere?
Perchè dagli astri piovono
Onde di luce e fior?

Figli dell'uom! dai fulgidi
Scanni del cielo è scesa
L'Eva miglior, la vindice
Donna di labe illesa,
Pura innocente immagine
Dell'increato amor.

Vinta è la pugna! ai cantici
Sciolgan le lingue il freno:
Il ciel la terra unanimi
Schiudano agli inni il seno!
Iddio lo vuole — in lagrime
Frema d'abisso il re!

Per ogni lido echeggino
Canti, preghiere e voti:
L'armi, le insegne, i simboli
Dei popoli devoti,
Dell'immortale Vergine
Faccian sgabello al piè!

XII. INNO DI RINGRAZIAMENTO

Benedetto sia l'istante,
In che Pio la lingua sciolse:
Muto il mondo e trepidante
Il suo sguardo a lui levò!

Fu possente la sua voce
Dall'ortivo al sol cadente:
Fu un sol grido che alla Croce
L'universo allor mandò.

« Noi crediam! di labe pura
È la Madre dei redenti »
Tutta un giorno la natura
A quel grido sorgerà.

Quando un gregge e un sol pastore
Della terra Iddio farà!..

Spina che i trattati temi nell'ultima riepilogava. Quanto a francese, trovandosi qui professor di tal lingua il p. Luigi Caussin, nel suo patrio sermone modulò una bella ode. Partì egli poscia per la Cina, chiamato dal Cielo all'apostolato di quello ultimo oriente, ma lasciò memoria di se nella eccellente « Grammatica italiana francese » da lui qui insegnata più anni e stampata nel 1854.

[1] Quest'altro professore ha dato parimenti alla luce i precetti dell'arte che insegna, prima in un trattato « Della poesia lirica italiana » al 1850; ed oggi in un pieno « Corso di poetica ad uso della gioventù italiana » al 1854; ove su ciascun ramo vi porge non pure le regole, ben anco la storia. Egli poi è autore di tanti articoli su diversi materie inseriti in differenti periodici.

XIII. Dicevamo che in trascorrendo le vie il venerato Simulacro, oltre nembi di fiori gli si gittavan dall'alto infinite bullette, o scritte o stampate, che contenevano or qualche detto biblico, or sentenza patristica, o slancio amoroso, o supplichevol dimanda, o simile. Erano tai bullettini un testimonio parlante di quell'ardore che incendiava i petti di chi gli avea dettati; erano una tessera missile che contestava la clientela, che professava la devozione, che ratificava lo sviscerato amor per la Vergine. Assai persone dai loro balconi, ma più ancora le sacre vergini dalle lor logge facean piovere e svolazzare per aria tal nuova foggia d'ossequi. Ma più che altri si volle in ciò segnalare la Mariana Congrega che dal Fervore s'intitola, esistente in questesso Collegio, dove tennesi la descritta Accademia. Oltre le tante affettuose aspirazioni, messe in istampa e scagliate amorosamente alla Vergine, che soffermò davanti al portone; oltre le tante e si varie distese in prosa, altre si piacquero dettarne in verso, quasichè volessero con ciò santificare le muse e far servire la poesia alla pietà. Di tai strofette vogliamo qui darne un paio di diecine, come appendice alla sopraddetta raunanza poetica. Il prudente lettore scorgerà in esse più l'affetto del cuore che la vivacità del genio, e vi ravviserà meglio l'unzion dello spirito che non la elevatezza dei concetti o la pellegrinità delle immagini.

XIV. 1. Tutta bella e intatta sei,
Madre e Vergine Maria:
Sei tu sola amica mia
Senza macchia e ruga in cor.

2. Oh! perchè mai non bruciano
In un sol fuoco i cuori?
Gli accendi, o Madre, e smorzavi
Gl'impuri e sozzi ardori.

3. Come giglio tra le spine
Sei, tu Vergine beata,
Dalla colpa preservata,
Perchè Madre del Signor.

4. Vieni vieni, o mia colomba,
Tutta pura ed illibata,
Dal peccato preservata,
Perchè Sposa del Signor.

5. Tu la prima e la più bella
Figlia intatta del Signor:
Tu la splendida facella
Che ci accese il Creator.

6. Orto chiuso ed assiepato.
Fusti tu Madre d'amor:
Fonte puro e suggellato,
Casta figlia del Signor.

7. Giunse al fine il dì desiato
Dall'etadi, dalle genti:
Della Madre il nome ornato
D'altra gloria apparirà.

8. Ascoltate — discende dal cielo
Una nube d'angelici cori:
Nuove lodi, novelli splendori
Sulla madre del cielo versò.
Alla voce, all'onor dell'empiro
Fia pur sacro il cor nostro ed il zelo
E l'accento, il pensiero, il desiro
Fia a Colei che i mortali salvò.

9. Se son cari al tuo bel core.
De' figliuoli il gaudio il vanto,
Se risponde coll'amore
All'amor che ti mostrar;
Al terren che mi diè vita,
Tu Maria, tu sii l'aita,
Tu la gloria, tu l'incanto
D'altra età gli puoi ridar.

10. Son tre lustri — è già fornita
Tra le angoscie tra gli affanni
La carriera della vita.
E sul fior di miei verd'anni
Più speranze il cor non ha.
No — ho una madre, e dessa è sola
Il conforto all'alma mia,
Ho un pensier che mi consola
Veglia in ciel per me Maria
Che il cor mio consolerà.

11. Oltre ancor l'estremo vale,
Se una madre lascio in terra,
Altra Madre ed immortale
Struggerà del cor la guerra,
Nel suo sen mi accoglierà.

12. Questo giorno avventurato
Oggi allieta il mondo intero,
Qual fia palpito, il pensiero
Di chi a Lei l'amor giurò?

13. Bella, di luce vivida smagliante,
Di rose sparsa il bianco seno e il crine
Dal dolce volto, dalle luci sante
Spiri gl'incanti e la beltà del ciel.
Tu ci sei Madre — ed adorata — a noi
Tu volgi il guardo, che siam figli tuoi,
Se tu Vergin, non sei, chi tra le spine
Ci può salvar d'un vivere crudel?

14. Dacchè nacqui e sospirai,
Per te appresi a palpitar:
O Maria, deh non fia mai
Ch'io ti lasci dall'amar.

15. I primi accenti del mattin, l'estremo
Sospir che l'alma schiude nella sera,
È un sospiro, un accento di preghiera:
« Ah tu raccogli il palpito supremo ».

16. Essa è madre tra gli affanni
È il conforto, la speranza:
Tra le ambasce e i disinganni
È la speme che mi avanza.

17. Salve, o Figlia, o Sposa, o Madre
Dell'Artefice increato:
No, su te del primo padre
Il delitto sciaurato
Che dannava senza speme
Tutto a morte l'uman seme,
Non dovea cader su te.

18. Madre eccelsa al divin Figlio,
Senza labe fia il tuo core;
Tutta candida qual giglio,
Sei la sposa al divo Amore:
E tu figlia dell'Immenso,
Senza i vincoli del senso
Tutta pura il ciel ti fe'.

19. Salve—a' giorni fausti e rei,
Mentre stride la bufera,
Il bel palpito tu sei,
Sol per te quest'alma spera;
E tu prega il divin Figlio,
Che gli affanni dell'esiglio
Men crudeli sian per me.

20. Nell'orror di questo esiglio,
Tu ci arridi, tu se' speme:
Volgi un guardo all'umil figlio,
Che per te consacra il cor.

ARTICOLO IV.

ISCRIZIONI DIVERSE

I. Rimane a ripresentare qui alquante Epigrafi, che a grandi caratteri esposte in luoghi pubblici davan ragione della comune letizia. Fur esse per noi dettate in ambe favelle. Le latine servirono alla predetta Accademia, e sono sei: di cui tre stavano affisse fuori nel prospetto del Collegio, una di sotto e due ai lati del gran quadrone della Immacolata Signora, che rappresentavasi coronata dalla Triade e adorata dai Santi della Compagnia. Delle tre altre una sovrastava all'ingresso superiore della libreria trasmutata in galleria, e due ai lati della trasparente Effigie di sopra descritta, che torreggiava nel fondo sopra l'orchestra; e sono questesse:

I.

IMMACVLATVM · DEIPARAE · CONCEPTVM
QVEM · PLVRIBVS · RETRO · SAECVLIS
ORDINES · VNIVERSI
PER · QVATVOR · ORBIS · PLAGAS
STRENVE · VVLGANDVM
ARDENTISSIME · COLENDVM · CVRAVERANT
IIDEM · ODIERNO · DIE
SVPREMI · PASTORIS · ORACVLO · EDOCTI
VENERABVNDI
CREDVNT · PROCLAMANT · ADORANT.

II.

FERDINANDVS · II
PIVS · FELIX · AVGVSTVS
AVITAM · SICILIAE · REGVM · IN · DEI · PARENTEM
RELIGIONEM · AEMVLATVS
EXIMIAM · EIVS · A · PRIMAEVA · LABE · IMMVNITATEM
ENIXIS · PRECIBVS · DEFINIENDAM · IMPLORAT
DEFINITAM · CVM · VNIVERSO · REGNO
INVSITATIS · LAETITIAE · SIGNIFICATIONIBVS
AD · POSTERITATIS · MEMORIAM · CONCELEBRAVIT.

III.

SENATVS · POPVLVSQVE · PANORMITANVS
QVAM · SINGVLAREM · DEIPARAE · PRAEROGATIVAM
PER · TRIA · CONTINENTER · SAECVLA
SOLEMNI · VOTI · RELIGIONE · INTERPOSITA
TVITVROS · AD · SANGVINEM . VSQVE . SPOPONDERANT
EAM · NVNC · DEMVM · APOSTOLICO · DECRETO · SANCITAM
INTERDIV · PER . OMNIA · TEMPLA · NOCTV · PER · OMNIA · COMPITA
MAGNIFICA · POMPA · INNVMERIS · FACIBVS
OVATIONE · PRORSVS · INSVETA · PROSEQVVTI · SVNT
CVNCTAE · TRINACRIAE · SPECTACVLVM · ET · EXEMPLVM.

IV.

AVGVSTAM · DEI · CREATORIS · PARENTEM
A · PRIMAEVA · GENERIS · LABE · IMMVNEM
VTI · SANCTISSIMI · ECCLESIAE · PATRES · AGNOVERANT
DOCTORES · INNVMERI · QVA · VOCE · QVA · SCRIPTIS
VBIQVE · TERRARVM · VSQVE · DEMONSTRARANT
COMPLVRES · PONTIFICES · MAXIMI
AMPLISSIMIS · IAMPRIDEM · SANCTIONIBVS · FOVERANT
PIVS · IX
PVRPVRATIS . PATRIBVS . METROPOLITIS · EPISCOPIS
EX · VNIVERSO · TERRARVM · ORBE · CONVECTIS
VNA · VOCE · POSCENTIBVS · ORE · VNO · ADCLAMANTIBVS
INTER · CATHOLICAE · FIDEI · DOGMATA
SOLEMNI · DECRETO · FIRMAVIT
AN · SAL · MDCCCLIV · VI · ID · DEC.
VOTI · COMPOTES · QVOTQVOT · ADESTIS · CIVES
CREDENTES · VENERAMINOR.

V.

DIVINAM · MVLIEREM
ANGVIS · TARTAREI · CAPVT
IN · IPSO · SVI · CONCEPTV · PROTERENTEM
NE · PVTES · HOC · TANTVM · TITVLO · LAVDIBVS · EFFERENDAM
SVBIECTVM · ORBEM · SVA · PVLCHRITVDINE . EXORNANTEM
INTEGRITATE · PERFICIENTEM · DIGNITATE · AMPLIFICANTEM
LAETABVNDVS · OBSTVPESCE
DVMQVE · AFFLICTVM · MORTALE · GENVS
TAM · MAGNIS · IN · EA · DECORIBVS · ERECTVM
MVNERIBVS · CVMVLATVM · ADMIRARIS
COMMVNEM · PATRONAM · TANTOPERE · DEO · DILECTAM
NOSTRIQVE · AMANTISSIMAM
SVPPLEX · TIBI · DEMERERE.

VI.

QVOD · MVLTIS · RETRO · SAECVLIS · FVERAT · EXOPTATVM
QVOD · SVMMI · RERVM · PVBLICARVM · PRINCIPES
MISSIS · SVBINDE · LEGATIONIBVS · DEPOPOSCERANT
QVOD · ECCLESIARVM · ANTISTITES · CIVITATVM · RECTORES
STVDIORVM · ACADEMIAE · ASCETARVM · FAMILIAE
ENIXIS · IDENTIDEM · PRECIBVS · EFFLAGITARANT
NOSTRIS · DIEBVS · RESERVATVM · NOSTRIS · VOTIS · CONCESSVM
MERITA · GRATVLATIONE · CELEBRAMVS.

II. Soggiugniamo sei altre italiane; di cui le prime quattro ci furon richieste per apporsi alla grandiosa Corona imperiale che dicemmo foggiata dai paratori per ispontanea devozione gratuita, ed elevata nell'ombelico della città, che guardavan le quattro vie da cui essa città è quadripartita. Le due ultime fur dettato d'altrui, che lo sottoposero al ritratto del Re, caldissimo veneratore di questo Mistero, felicissimo postulatore di questo Decreto, efficacissimo promotore di queste Solennità.

I.

ESULTA L'EMPIREO L'UNIVERSO GIOISCE
ALLE GLORIE NOVELLE DELL'ALTA IMPERATRICE
FESTEGGIATE VOI FIGLI DELLA TRINACRIA
IL TRIONFO DI MARIA FU SEGNO ALLA VOSTRA PIETA'.

II.

PALERMO DAI PIU' REMOTI TEMPI SACRO A MARIA
ARCHI TRIONFALI AL SINGOLARE SUO VANTO ERGEA
LA ESULTANZA UNIVERSALE DEI FIGLI SUOI
TALE OMAGGIO A TANTA MADRE RENDETTE.

III.

LA PREORDINATA DAI SECOLI ETERNI
LA PRIMOGENITA DELLA LUCE IL PRODIGIO DELLA GRAZIA
NON FU MAI MANCIPIO AL PRINCIPE DELLE TENEBRE
COSI' DEL VATICANO L'ORACOLO PRONUNZIAVA.

IV.

IL VOTO ARDENTE UNANIME DELLE GENERAZIONI
IL CONSESSO DEI PASTORI LA FEDE DEI SECOLI
LA INERRANTE VOCE DEL SOMMO GERARCA
GRIDANO IMMACOLATA LA MADRE DEL CREATORE.

V.

VIVA IL RE!
LA RELIGIONE
DEL
MONARCA
PIO CLEMENTE AUGUSTO
E' LUCE ED ESEMPIO
AI POPOLI
ESULTIAMO CON LUI.

VI.

VIVA IL RE!
LE ANTICHE GLORIE
S'INCOLORANO
DI NOVELLO SPLENDORE
ED I GAUDI RELIGIOSI DEL PRINCIPE
SI TRADUCONO
NELLE ESULTANZE DEI POPOLI

ARTICOLO V.

ANNIVERSARIA CELEBRITÀ

I. Volgea già l'anno 1855, anno che dir si puote con tutta proprietà *mariale*, perciocchè speso gran parte nel festeggiare le nuove glorie a Maria decretate dall'oracolo del Vaticano, con pieno suffragio di tutto l'Episcopato, con vivissimi plausi dell'Orbe cristiano. Già si appressava il dì anniversario di quel memorabile avvenimento, e già le due supreme potestà disponevano di celebrarlo, com'era degno, con tale splendore di esterne dimostranze, con fervor tale di sentimenti religiosi che rispondesse alla magnificenza ed alla religiosità delle feste antecedenti. Per la qual cosa l'augusto nostro Sovrano, cui cotanto stava in cuore l'esaltamento della Immacolata Reina, data da Lui per madre alla sua Regale Famiglia e proclamata da Lui stesso Patrona di tutta l'Armata di terra e di mare; non lasciò mezzo intentato, onde promuovere negli amati suoi sudditi questo culto e di mantenere sempre accesa la bella fiamma, ora ordinando delle feste particolari, or propagando dei libri divoti, or dispensando delle medaglie miracolose, e per varie guise l'amor di Maria, l'ossequio di Maria, la clientela di Maria sotto tal titolo fomentando.

II. Alle santissime intenzioni del pio Monarca uniformandosi il zelante Arcivescovo M. Naselli, all'accostarsi dell'8 dicembre, anniversario del sancito Mistero, riputò essere delle sue parti l'invitare da buon pastore il prediletto suo gregge a rinnovellare i già tributati omaggi colla esibizione di nuovi: e però ne dava l'amorevole invito con uno stile così vivace ed enfatico, da sembrarti meno un incitamento che un encomio; stile tutto conforme, perchè d'una stessa mano, a quello con che vedemmo aver promulgato quel primo festeggiamento. E conciossiachè gli elogi che meritamente profonde alla docilità, alla generosità, alla pietà da questo popolo addimostrata per tal circostanza, sono un'autentica e luculenta

conferma di quanto noi ne abbiamo scritto finora; ne pare far pregio dell'opera in riportandone qui l'intero tenore.

III. « Figliuoli carissimi in Gesù Cristo, e chi fia mai che non ricordi con gioia, quel che fece Palermo, allor quando parlò il Vaticano, e disse: *Immacolata la Concezion di Maria!* La voce nostra allora trovò un eco potente nell'animo dei figli nostri: bastò l'impulso del cuore, e fu slancio, trasporto di purissima fede di vivissimo amore. La città nostra non vide mai tanto gaudio, tanta esultanza, unità tanta di pensieri e di affetti. Non v'ebbe ordine di cittadini e di grandi, di milizia e di clero, che non vi tenesse degnamente la parte sua. Il nostro cuor si commuove alla ricordanza, che pane, non olio, bruciò alla porta del tugurio della indigenza. Fu gara del popolo: e le strade, le piazze, le campagne offrirono lo spettacolo della divòzion più sentita. — Fu gara del clero: e celebraron le Chiese nella magnificenza il santo Mistero. — E Palermo trasse divoto alla Casa di Dio; la pietà fu senza pari, il fervore fu senza limiti; e ad onorar degnamente la Madre, si lavò nel sangue del Figlio, si afforzò delle carni di Lui; e la preghiera scoccata da labbri già mondi salì al cielo, e fu intesa. — Ed or sì che ci è del pari giocondo levar nostra voce, or che cade, a tre giorni, il primo anniversario della Definizion solenne. — Chiamerem forse i fedeli della nostra Chiesa a celebrarlo nel fervore, nel gaudio, nella magnificenza? Palermitani! Qualunque invito vi si facesse per questo, sarebbe un disconoscere la vostra fede, i vostri affetti. — Il Pastore vi annunzia: sabato è festa della Immacolata Concezione di Maria. — Queste sole parole bastano pei nostri figli, perchè la onorino come ha saputo onorarla un popolo intero, che ha meritato per eccellenza il soprannome, *Divoto di Maria* ».

IV. La voce del buon Pastore fu accolta, com'era ben naturale, con giubbilo: le lodi compartite ai suoi figli non erano che una semplice rimemorazione dei fatti, e dal commemorare ciò che aveano praticato si augurava quello che sarebbono per praticare. La sua aspettazione non fu frodata, ma vinta: si fece al di là di quanto egli chiedeva. Chiedeva che per segno di ristaurata letizia le prospettive delle chiese e le logge dei monasteri si avessero ad illuminare; ed eccoti la città tutta quanta divenuta una fiamma dai palagi dei grandi ai casolari dei più tapini. Chiedeva che tale illuminazione si eseguisse nelle due sere soltanto della vigilia e della festa: ed eccoti tante case e tante continuarla per tutta l'ottava. Per l'ottava tutta chiedeva che squillassero i sacri bronzi tre volte al dì; e tre volte, di mattino, di mezzodì e di sera, festevolmente risposero tutti i campanili; e con questi si armonizzarono le bande militari e le orchestre chiesastiche. Fu in breve questa nuova celebrità quasi un epilogo della prima; ed or sono da notificarsene le specialità.

V. Oltre la festiva celebrazione dei dodici sabati nella chiesa della Immacolata, con quelle divote pratiche e sacri riti che memorammo; oltre un fervoroso novenario nella chiesa del Gesù, nella congrega del Sabato, e presso varie comunità e in diversi oratorî; la vigilia venne santificata da varî per varie guise. L'Arcivescovo si reca ad offerire il divin sacrificio all'ara della Immacolata, davanti a cui poscia pronunzia la formola che qui daremo. I Padri della Compagnia di Gesù vanno la stessa mattina a scopar quella chiesa per ossequiare un Mistero, a cui sempre deditissimi furono. Appresso loro, le tre nobili Compagnie dei Bianchi, della Pace, della Carità, riunitesi nella Chiesa di S. Giuseppe, indi conduconsi processionalmente, di sacco vestite, all'altare della Madonna, ove presentano i lor omaggi, vi ascoltano messa, vi ricevono la comunione e ne dipartono colla benedizione. La sera interviene ai solenni vesperi il Senato, che presenta l'annuo tributo, e ripete la formola rispondente al voto antico. Di mezza notte, aperta la Chiesa, si cantano i mattutini, si celebra messa, e si dispensa il pane degli angioli ai privilegiati. Tutta la notte poi e 'l dì seguente, e pel corso dell'intera ottava, le confraternite, le congreganze, i convitti, i corpi morali in ordinate schiere compiono il divoto viaggio, mormorando per via sacre preci, melodiando canzoni, quali portando delle macchinette,

quali spiccando razzi, e tali suonando stromenti. La mattina del giorno festivo, cappella reale; e ve la tenne il nuovo Luogotenente del Re, Paolo Ruffo principe di Castelcicala; il quale, come avea già, con edificante esemplarità, accompagnato per agosto il santo deposito di Maria dalla Palatina Cappella alla chiesa dei Cappuccini, così or associò il venerando Simulacro da S. Francesco alla cattedrale, ove la stessa mattina avea l'Arcivescovo pontificato.

VI. Il detto fin qui è d'ogni anno, nè ha di nuovo salvochè un maggior entusiasmo nell'adempiere a quelle religiose osservanze. Ciò che di nuovo propriamente fu aggiunto, egli è un fervoroso Ottavario, prescritto dallo stesso Prelato nel duomo, dove ristette in mezzo la sacrata Effigie sotto un ricchissimo padiglione, cerchiata di cerei sempre ardenti e assediata da fedeli adoratori. Destinati altrettanti oratori e trascelti d'intra il capitolo e 'l clero, appresso la recitazione della corona e 'l canto di giulive strofette, montavano sul pergamo a predicare le glorie della Beata e ad infiammar sempre più il popolo infervorato, che appresso il canto delle litanie colla benedizion del Signore si licenziava.

VII. Scorsi per tal modo quegli otto giorni, la seguente domenica, il Senato che era intervenuto ai vesperi innanzi, dopo avere nel proprio palazzo pretorio festeggiato al solito il dì ottavo con pompa rispondente alla sua dignità, ritorna al tempio principe, donde appresso la messa, celebrata con assistenza pontificale, associa il santo Simulacro dietro la numerosissima processione altrove descritta. Finita la quale, non finisce già l'andare e 'l venir dei fedeli, che o aggruppati in molti o difilati in pochi, continuano il viaggio alla chiesa; dove un pabolo non interrotto si appresta alla loro divozione: perocchè tanti predicatori succedonsi per quella giornata, l'un dopo l'altro, a sfogare con estemporanei fervorini il loro affetto per la celeste Reina ivi esposta alla pubblica venerazione. E tale fu il tenore di questo Anniversario che presso a poco in ciascun anno si rinnovella.

VIII. Nel qual giorno era la città tutta in movimento per la chiusura del fornito Ottavario, le Milizie stanzianti in questa Capitale, per recente disposizione della Maestà Sua, si riunivano a pagare anch'esse il tributo annuo di lor clientela alla Sovrana loro proteggitrice; e questa volta, non alle falde del Pellegrino, com'è solito, ma nella gran piazza del regale Palagio. Ivi venne innalzato un gran conopeo a forma di tempietto, con entrovi un altare visibile da tutti i lati, ricoperti vagamente di serici drappi. Venuta l'ora, schieravansi tutte le truppe con bell'ordine, rivestite delle lor divise di prima gala, coi loro vessilli che sventolavano, colle lor bande che armonizzavano, e colle lor macchine che gagliardamente tonavano. Presente l'eccelso Rappresentante del Principe augusto, col codazzo dello Stato maggiore e di tutta l'uffizialità, fu immolata l'Ostia pacifica da M. Epifanio Turrisi, Cantore del Capitolo palatino e Vicario del Cappellano Maggiore. Dopo di che, con una salva di archibusate fu salutata la Vergine e sciolta la militare adunanza.

IX. Abbiam detto che per secoli, dal 1624, solevasi ogni anno a piè della Diva pronunziare dalle autorità sacre e civili, in nome della cittadinanza, il votivo giuramento della sua Immacolatezza. Or dichiarata già questa per dogma, volle il Sovrano sapere che cosa in appresso far si dovesse in quella vece. Interpellatone su ciò l'Arcivescovo, raunava un consiglio di eletti teologi; i quali, posto a discussione l'affare, deliberavano, un tal giuramento non avere più luogo dopo una sanzione di fede: ma intanto, a mantener viva nel popolo la memoria d'un atto non meno glorioso per Maria che onorifico per la città, volersi sostituire alcuna formola di consecrazione e d'omaggio alla Reina dei cieli. Fu commesso a noi il concepirla, e la formolammo in ambe le lingue. Presentata al pio Monarca, non disdegnò apporvi di sua mano qualche modificazione, e comandarne la stampa, e prescriverne l'uso a quei che finora pronunziavano il giuro. Noi qui la riportiamo in ambe le lingue per suggellare con essa le feste palermitane.

SANCTISSIMAE VIRGINI DEIPARAE SINE LABE CONCEPTAE SUPPLEX INVOCATIO.

« Serenissima coeli terraeque Regina, alma incarnati Numinis Genitrix, ego N. N. indignus famulus tuus, ante thronum Maiestatis Tuae provolutus, vehementer mihi gaudeo, Tibique gratulor ob illam gloriae coronam, qua Te Deus ornavit, ex quo animam tuam in primo ipso Conceptionis instanti ab omni prorsus originis labe, ceteris Adae posteris communi, praeservare dignatus est.

« Hoc tantum tamque singulare privilegium, quod egomet antehac in te continenter agnoveram, quodque conceptis verbis juratus propugnaturum me ad sanguinem usque spoponderam; id modo ipsum teneo, id corde credo, id ore profiteor tamquam ratum ac firmum catholicae fidei dogma, postquam ab supremo Ecclesiae Pastore, Christi Iesu filii tui in terris Vicario, toto christiano orbe plaudente, sancitum est.

« Iamnunc ipse me Tibi, inclyta Mater, valde committo, atque obsecro supplex obtestorque, uti benignitatis tuae largitatem clementer effundas in summum sacrorum Antistitem qui tantum Tibi ac tale decus decrevit, in Augustum regni hujusce Principem universamque regiam Domum, in Ecclesiae nostrae Praesulem, ac totum Ecclesiasticum Ordinem, in Urbem hanc cunctam tibi maxime addictam, ac tuis semper laudibus consecratam, praesertim vero huic tam mirifico decori a primaevis usque temporibus deditissimam: impetra omnibus, quaeso, eam gratiarum copiam, qua illibatam tuam munditiem pro modulo nostro sectantes, gloriae tuae participes in sempiterna tabernacula transvehamur. Amen.

SUPPLICA ALLA SANTISSIMA VERGINE IMMACOLATA.

« Serenissima Regina del cielo e della terra, inclita Cenitrice dell'adorato Verbo fatt'uomo, io N. N. indegno vostro servo prostrato davanti al trono della Maestà Vostra, mi rallegro di tutto cuore, e con Essovoi mi congratulo della corona di gloria, onde Voi foste da Dio decorata, con l'essere stata preservata sin dal primo istante del Vostro Concepimento dalla colpa di origine comune alla stirpe di Adamo.

Questo privilegio singolarissimo, che io per lo innanzi ho sempre in Voi riconosciuto, e giurato di pur mantenerlo, e fino allo spargimento del mio sangue difenderlo, oggi lo credo, lo tengo, lo professo col cuore e col labbro, qual dogma inconcusso di Fede Cattolica, essendo stato, con estrema gioia di tutto l'orbe cattolico, solennemente definito dal Supremo Pastore della Chiesa, Vicario del Vostro Divin Figliuolo Gesù Cristo.

« Adesso fervidamente a Voi, cara Madre, mi raccomando, ed umilmente vi supplico, che degniate spargere le Vostre Benedizioni sul Capo della Cristianità, che vi ha cosi glorificata; sul nostro Augusto Sovrano e su tutta la Real Famiglia; sul nostro Pastore e su tutto l'Ordine Ecclasiastico; su questa Città a Voi tutta quanta consacrata, ed a questo Mistero da' più remoti tempi devota; e di ottenere a tutti quella pienezza di grazie, con che imitando l'illibata purezza Vostra in vita, ci rendiamo partecipi di Vostra gloria nella beata eternità. Cosi sia ».

SEZIONE II.

COMUNI DELLA DIOCESI

Ci siamo infino a qui intertenuti nella Capitale, che sola ci ha ministrata materia d'un lungo articolo: or è da convertire gli sguardi alle diverse comunanze della sua *Archidiocesi.* Comprende questa nel suo àmbito, giusta la circoscrizione politica, due *distretti,* l'uno cioè di Palermo, l'altro di Termini. Poco per verità ci forniscono di notevole i comuni del primo, e di questo poco darem conto dappoi. Passando adunque al secondo, ci si offre in pria la stessa città che n'è capo e quindi le sue subbiacenze. Ecco la bipartizione di quest'altro articolo, che senz'altri preamboli ci facciamo a contemplare.

ARTICOLO I.

CITTÀ DI TERMINI

I. La più antica, la più nobile, la più popolosa città della Provincia non meno che della Diocesi panormitana, ell'è senza contrasto *Termini*, che per essere sorta dalle reliquie della vetustissima Imera, distrutta dai feroci Cartaginesi, redò la cognominazione d'*Imerese*, a divisarsi dall'altra Terme Selinunzia, oggi Sciacca, spettante alla Provincia e Diocesi di Girgenti [1].

II. Questa nostra, che tuttora conserva reliquie della prisca sua magnificenza, che mostra superba monumenti di romana dominazione, e che conta rispettabili illustratori di sue antichità ugualmente che di sue raritadi [2]; questa fu già un tempo sede episcopale, ed ebbe il proprio Pastore, di cui ne rimangono tuttavia non iscarse memorie [3]. Oggi nello spirituale è divisa in due parrocchie; l'una superiore, della chiesa madre; inferiore l'altra, del ss. Crocifisso. È la prima ufficiata da un collegio di canonici, la seconda è assistita da una comunia di preti: dentro l'ambito d'ambedue son molte chiese di regolari e di laici, amministrate da rispettivi rettori [4].

III. Per accostarci al nostro assunto, promettiamo come il culto della Vergine Immacolata è quivi da tempo immemorabile. Nella maggior chiesa una cappella a fianco dell'ara massima è dedicata alla medesima, di cui appunto quivi si venera una magnifica statua marmorea, e se ne festeggia l'annuale solennità; nella quale un'altra statua in legno si porta in trionfo per la città. Ma se antiche, se usuali, se d'ogni anno son quelle feste, all'occasione del pontificio decreto se ne volle celebrar una, come si conveniva, straordinaria; e fur a capello destinati i medesimi giorni, in che celebrossi a Palermo. Noi non potremmo meglio descriverla che riportando la relazione ufficiale che mandonne a questo Arcivescovo quel Sottintendente, signor Michele Parisi, in data del 6 marzo.

IV. « Giusta le prescrizioni di Lei, la Festività della Dogmatica Definizione dell'Immacolato Concepimento di Maria Vergine ebbe cominciamento in questa città il martedì, e fine la domenica scorsa attesa la sua elargazione sino a tal giorno autorizzata. In ogni giorno, prima nella Madrice Chiesa, ed indi nella parrocchiale, si celebrarono messe solenni, ed all'imbrunire venner recitate acconce orazioni a spiegare il nuovo Dogma di nostra santa Chiesa. In tutte le sere i prospetti dei

[1] Di queste antiche Terme, nate dalle ceneri l'una d'Imera e l'altra di Selinunte, abbastanza vi dicono tra gli antichi Polibio l. I, e Diodoro l. V; tra i moderni Cluverio e cento altri nazionali e stranieri, da noi rammassati nella Bibliografia siciliana, classi V e IX.

[2] Una compiuta Istoria di Termini Imerese l'abbiamo da Francesco Solito in due tomi stampati l'uno a Palermo 1669, l'altro a Messina 1671. Nel secol nostro il cav. Antonio Inguaggiato ha messe fuori « Considerazioni filosofiche e politiche sullo stato civile, cavate principalmente dall'istoria dell'antica e nuova Imera » a Palermo 1814. Sulle rovine d'Imera scrisse altresì, nel 1823, Nicola Palmeri, celebre autore d'una nuova storia di Sicilia e di più trattati geoponici ed archeologici. Anco Ant. M. Gargotta, n'ha dato « Cenni su taluni oggetti di belle arti, da lui posseduti e descritti » a Palermo 1839. Ma più che altri il professore Bald. Romano ha compiutamente illustrate le Antichità di quella sua patria, al 1838; ed ora si è accinto a pubblicare le « Antichità inedite di vario genere trovate in Sicilia e da lui acquistate » 1855 in folio.

[3] Monumenti dell'antico Vescovado termitano raccolse il Pirro nel l. II, not. VI, della sua Sicilia sacra, dove ancora riporta i nomi di vari suoi vescovi intervenuti a diversi generali concili. Ma sopra ciò più di proposito ebbe di poi ragionato un Giuseppe Benincasa, il quale, dopo pubblicata, al 1779, una Dissertazione storico-critica su l'origine e lo stemma di quella sua patria, un'altra ne mise fuori, al 1788, sull'antico suo vescovo; dove nuovi argomenti mettendo in campo, dilegua il dubbio proposto dal Pirro, se quei vescovi che soscrissero agli Atti di quei sinodi pertengano alla Terma Imerese, ovvero alla Selinuntina.

[4] Un terzo parroco noverar si potrebbe, ed è quello del Reale Castello, che ha sotto la sua spirituale reggenza così i detenuti come la guarnigione: ma noi qui non ne facciam caso, perchè non fe' parte alle comuni dimostrazioni.

pubblici edificî, e le case del ricco e del poverello, anche nei più reconditi vicoli, risplendevano di luce vivissima, ed a varî colori. Nei balconi e nelle finestre sventolavan drappi, cortine e fazzoletti a foggia di bandiere coll'immagine santa della Regina dei cieli; e l'armonia della banda comunale, che girava per le strade, ridestava nei petti d'ogni fedele il sacro fuoco della divozion verso l'Immacolata Maria, che qui si è coltivata per secoli. Molti altaretti vennero alzati, e parate a festa le cappellucce lungo le strade con l'Immagine santa.

V. « Il martedì nella Madrice Chiesa veniva inaugurata la solennità con gran messa, ove son intervenuti io, il Signore Comandante la Real Piazza, il Sindaco, e tutti gli uffiziali della guarnigione. Nel giovedì il simulacro della Vergine con edificante processione, ed intervento delle Compagnie e Confraternite, de' corpi religiosi, e di tutto il Clero, non che dei funzionarî ed impiegati d'ogni ramo, venne condotto nella parrocchiale Chiesa, che sta nella parte inferiore della città. Indi di grazie, misti alle lacrime della gratitudine, porgevansi alla gran Diva, che veniva salutata coi sentimenti più teneri d'un fervidissimo amore, e ad ogni tratto sparavansi fuochi di gioia per rendere più animato e giulivo un sì fausto avvenimento. Il sabbato nella Parrocchia vi fu gran vespro, ed in quella strada, detta della Maestranza, ove eran pure combinati dei festoni, ebbe luogo lo sparo d'un artifizio di fuoco.

VI. « La domenica, dopo la messa solenne, processionalmente nel modo suddetto l'augusto Simulacro venne ricondotto nella Madrice Chiesa, e la sera indi al rito sacro di chiusura alla festività, fu sparato nel largo della stessa altro artifizio di fuoco. A tutte le spese di esterne dimostrazioni accorse la pietà dei fedeli. In somma fu in Termini uno spettacolo commovente, perchè spontaneo, un vero trionfo della Religione, che i contemporanei ricorderanno con ammirazione e tramanderanno alla conoscenza dei posteri ». Fin qui quel nobile Funzionario; al cui autorevole rapporto fanno eco due altri, rimessi allo stesso Arcivescovo nel tempo medesimo, l'uno dall'Arciprete della chiesa madre, l'altro dai Deputati della parrocchiale, ambi trasmessi alle mie mani, ma dei quali non posso fare assegnamento, perciocchè rapportano in altre parole i medesimi fatti.

VII. Solo aggiugneremo quasi appendice, come ognidì vi furon sermoni popolari ed acconci alla istruzion della gente sulla nuova diffinizione, predicati da quei zelanti ministri; ma nell' ultimo dì fu invitato a sermonare il P. Rosario Parisi, che allora colà si trovava per un sacro ritiramento a quell'unico monastero; e vi pronunziò le laudi della intatta Vergine nella gran messa assistita dal Collegio canonicale e dal maestrato municipale; che profuse i meritati elogi al facondo elogiatore [1]. Soggiungo ancora che quei due cleri già per lo innanzi tra loro rivaleggianti per motivi di competenze, per gelosie di giurisdizione, in tal circostanza talmente si rappattumarono, da sdimenticare ogni pretensione e quasi amalgamarsi in un sol corpo durante il corso di quelle funzioni.

VIII. Discendiamo omai alle comunità subalterne di Termini, che si comprendono per entro la sua distrettuale periferia. Noi lo ripetiamo: non correremo dietro a tutte, toccheremo le principali, di cui ci son pervenute le competenti notizie, e di queste renderemo quel più o meno che presenti alcunchè di specialità, ad effetto di cessare la sazietà che s'ingenera dalla monotonia. Sei sono le principali, di cui abbiam per le mani i rapporti mandati al nostro prelato dalle rispettive autorità: ciò sono, Caccamo, Lercara, Ciminna, Vicari, Altavilla, Mezzoiuso: quasi tutte capi di circondario. Per essere più leali le nostre relazioni, non faremo

[1] Il valore di questo Padre gesuita, in fatto di scienza biblica e di sacra oratoria è ben noto al pubblico per le sue « Lezioni teologico-critico-morali su i libri di Giobbe, di Rut e dell'Apocalisse »; nei quali è incerto se sia più da lodare la sodezza della dottrina o la forbitezza della lingua; lezioni stampate a Palermo 1843-47, e predicate già nel Gesù, dove altre oggi ne stava isponendo sopra la Genesi, che forse vedranno anch'esse la luce.

che allegar quelle di là inviate da soggetti per loro ufficio fededegni, e nulla sospetti d'esagerazione, e molto meno di falsamento [1].

ARTICOLO II.

DISTRETTO DI TERMINI.

I. La Comune più prossima a Termini, da cui non dista che quattro miglia, la è *Caccamo*, detta dai latini *Caccabus*, che si vuole edificata dai Cartaginesi, donde la derivò il soprannome di *Cartagine sicola* [2]: oggi dà titolo di Ducato alla nobile famiglia Amato de Spuches. Due ragguagliamenti ne vennero di quella festività, l'uno dal Vicario foraneo che ne descrisse l'aprimento, l'altro dall'Arciprete che ne riferì la chiusura. « Le annunzio, scrivea il primo, con somma mia compiacenza essersi eseguita stamane (27 febbraro, cioè lo stesso giorno che s'iniziaron le feste di Palermo e di Termini) la solenne processione dalla chiesa dei Minori conventuali fino alla maggiore. L'intervento di tutte le corporazioni chiesastiche e laicali, l'accompagnamento della guardia urbana con banda musicale, il seguito del giudice regio e del Corpo municipale, lo sparo di cento ed uno mortaretto all'intonazione dell'inno ambrosiano, l'apparecchio festivo di scelta orchestra, di nuovi parati, e di lumi in gran copia, un eloquente discorso dell'attuale quaresimalista, renderono straordinariamente giuliva ed augusta questa prima funzione, la quale sempre graziosamente variando sarà continuata fino al sabato susseguente ». Così il Vicario Giuseppe can. Scimeca. Or eccoti come con esso continua il secondo, can. Ant. Castelluzzo arciprete: « Questo popolo oltremodo devoto alla SS. V. Immacolata, preparavasi ad una manifestazione di gioia con illuminare tutti balconi e finestre di sera; e bello era veder così rilucenti prospettive di chiese, pubblici stabilimenti, privati domicilî e le vie tutte del paese. Una banda sonora perlustrava di notte le strade melodiando delle sinfonie e tramezzandovi un inno appositamente composto che echeggiava per l'aere. Nei dì consecutivi, officiatura solenne, messe in musica, discorsi analoghi del predicatore, viaggi numerosi di popolo da mane a sera, illuminazione notturna sempre crescente. Ma la corona della festa dovea esser sabato: infatti la sera innanzi a torme scendeano i coloni dalle montagne con fiaccole accese per esser presenti alla sacra funzione. L'aurora del dì festivo l'annunziava, poichè diverse coppie di suonatori coi loro stromenti, di cantori coi loro inni, lo sparo dei mortaretti, lo scoppio dei razzi per aria, tutto destava letizia, tutto invitava alla solennità: immensa calca di gente si affrettava di celebrarla condegnamente colla percezione dei sagramenti. Succedeano la solenne salmodia in coro, la messa parrocale in musica, e in mezzo ad essa l'orazion panegirica: fornita la quale s'incamminava la procession di ritorno, composta da tutte le corporazioni laiche ed ecclesiastiche, accompagnata dalla guardia urbana e coronata dal Magistrato municipale. A voti del popolo si percorsero quasi tutte le strade, dove in segno di gioia si sventolavan vessilli e bandiere e drappi serici d'ogni colore colla immagine della Beata. Questo popolo restò colla dolce reminiscenza di tai giorni festivi non mai veduti in altre occorrenze; e fu spezialmente

[1] Volentieri ci conduciamo a trascrivere le relazioni venuteci da quei paesi, per esser elle tanto più autentiche, quanto più originali. Autori ne sono gli arcipreti, i parrochi, i vicari foranei che le inviarono all'arcivescovo che gliele avea richieste. Come poi per istudio di brevità verrem riseeando da esse ciò che meno interessa, così andremo qua e colà ammendando qualche scorrezione di lingua senza punto nè menomare nè alterar la sostanza.

[2] Agostino Inveges, che avea dato in tre buoni volumi il Palermo antico, sacro, nobile, al 1649; due anni appresso pubblicava la « Cartagine siciliana, Istoria della città di Caccamo »: la quale, volta in latino da Sigeberto Avercampio, fu inserita da Pietro Burmanno nel tomo XII del « Thesaurus antiquitatum et historiarum Siciliae ». Vennero da pria in luce la I e II parte: la III uscì postuma nel 1709, per cura del gesuita Gio. M. Amato, figliuolo del duca di esso Caccamo.

ammirata la concordia e buona armonia dei capi altronde fra lor dissidenti, la straordinaria divozione, la edificante tranquillità, il religioso contegno di tutta la moltitudine ». E basti qui di Caccamo [1].

II. Procediamo a *Ciminna*, lontano un quattro leghe da Termini, e ducato ancor esso della famiglia Grifeo dei principi di Partanna. Udiamo ciò che ne attesta il suo arciprete can. Salvatore Cascino: « Per tre giorni, ogni mattina messa in musica, ogni dopo pranzo trionfi per le strade, ogni sera luminarie per ogni dove. Ciò che v'ebbe di singolare e maggiormente ammirato fu una nuova processione simbolica, composta di tante donzelle, quanti sono i titoli che alla Madonna si danno nelle sue litanie. Incedevano tutte abbigliate di quell'abito, di quella insegna, di quella tessera che fosse caratteristica ed esprimesse ciascuna in sua persona il titolo rappresentato: ingegnosa invenzione che trasse a vagheggiarla una sterminata folla dei convicini villaggi. Il candor verginale di quelle fanciulle, la modestia del lor portamento, la varietà del loro vestire, la novità dei geroglifici che segnavano il titolo di ciascuna, produsse tale un incanto nei riguardanti, che niente sazî d'aversela goduta una volta, la vollero replicata altra volta, con che si diè fine allo spettacolo ed al triduo memorando [2] ».

III. *Lercara dei Freddi*, così cognominata per l'altura del sito, pel rigore del clima e per distinzione d'altra Lercara detta dei Fusi (giacente in fondo ad una valle nella diocesi di Patti e intendenza di Messina); ex-feudo dei principi di Palagonia, pagò pur essa il tributo di sua devozione. « Da molti e molti giorni (così ne rapporta l'arciprete Mario Fiorentino) stava questa mia popolazione in aspettativa di veder omai solennizzato il Dogma novello, allorchè sullo spuntare del dì designato lo squillo dei sagri bronzi, lo sparo dei mortari, il suono dei musicali stromenti attirò la massa alla Chiesa madre, ove il Simulacro di Maria trovossi nel mezzo a ricche tapezzerie e cinto di lumi sul trono. Si diè avviamento alle sacre funzioni da tutto il chericato coll'assidua assistenza della magistratura. All'imbrunire del giorno, illuminazione generale, in che si segnalarono il prospetto della madre Chiesa che sembrava una fiamma, la Casa comunale e quella del Regio giudicato; a che crescea vaghezza la diversità dei colori e la scherzevole combinazione dei lumi che cingevano un'immagine di Maria coronata di stelle e ricca di arazzi. Fuochi artificiali divertivano festevolmente la gente non che del paese, ancor dei dintorni. Chiudevasi il triduo colla solenne processione, composta da confraternite e da ogni ceto, da ogni alta e bassa professione, e spezialmente dai zolfatai che qui sono in gran numero: una schiera eletta di verginelle in candide vesti facean cerchio ammirevole alla Reina dei vergini, avente il codazzo del Maestrato, della guardia urbana, e d'un popolo che tripudiante la preconizzava. Faceasi capo alla maggior Chiesa, ove coll'inno ambrosiano grazie rendeansi all'Altissimo per avere in tal modo esaltata la Madre sua, la Madre di tutti gli uomini [3] ».

IV. Ancora la terra di *Vicari*, distante non più che quattro leghe dal mare Tirreno, e sei da Termini, ex-feudo della famiglia Bonanno, presentò suoi fiori primaticci all'alma Vergine; chè così rapportonne il suo arciprete Biagio Raimondi: « Giugneva il programma, e questi fedeli impazienti al menomo differimento vollero iniziata la festa. Ed ecco al 1° di marzo la sacra statua dalla Chiesa di s. Marco

[1] Queste relazioni portan la data. de' 9 marzo la seconda, la prima del 27 febbraro, cioè del giorno stesso in che fu iniziata la celebrità: nè noi sapremmo null'altro aggiugnere, se non che quel comune fu insieme culla e tomba del B. Giovanni Liccio, splendore dell'ordine domenicano, di cui fondò in sua patria un convento, e vi è oggi venerato qual patrono.

[2] Questo rapporto, venuto assai tardi, è datato ai 20 novembre. Ciminna fu patria d'un Felice Urso vescovo di Calabria e già in corte del card. Teodoro Trivulzio; e dei due Amato, l'uno maestro di cappella in questo duomo, l'altro gran matematico e solenne architetto.

[3] Relazione dei 24 novembre, cioè di quattro giorni posteriore all'antecedente. Questo comune di fresca nascenza va crescendo rapidamente, attese le molte solfatare che lo circondano, e che ne arricchiscono i possidenti e ne alimentano i lavoratori a più centinaia.

si portò processionalmente alla madrice. Festivo in verità per Vicari fu quel giorno, benchè feriale: dappoichè tutto il popolo dalle opere servili s'astenne, ed attendeva col più vivo desiderio l'ora segnata della processione ch'ebbe luogo colla maggiore splendidezza possibile, intervenendovi i confrati, i regolari e 'l clero. Arrivati tra gli evviva d'un popolo che formava un cuore, un'anima, un labbro solo, fu recitato il primo sermone, cui seguì l'inno di grazie e la benedizione. Tutte le sere dei primi quattro giorni di marzo il paese fu tutto illuminato; ed era tenerissima cosa a vedere fanciulli d'ambo i sessi per quelle ore notturne rampicarsi su le macerie del diruto castello, con un quadro dell'Immacolata e fiaccole accese, cantar le sue laudi, poi aggirarsi per ogni vicolo, e letiziare di grati accenti gli abitanti. Ogni mattina ed ogni sera raunavansi questi per imprendere il divoto viaggio, cantando per via il rosario ed intrecciando liete canzoni. L'ultimo dì, messa solenne, dopo il vangelo si leggea il pontificio decreto, accompagnato da un fervorino che finì d'infiammare gli animi già raccesi: nelle ore poi vespertine, la seconda processione discorse tutte le strade, finchè giunta alla Chiesa udì la seconda orazione panegirica, rintonò l'inno ambrosiano e ricevette la sacramentale benedizione [1] ».

V. Più vicino e a Termini e al mare sopra un colle torreggia il villaggio di *Altavilla*, detto volgarmente *Milicia*, spettante al marchese della Sambuca, famiglia Beccadelli. La succinta relazione che n'ha mandata lo stesso Sottintendente, l'è di tal forma: « Nel comune di Altavilla si è solennizzata nel miglior modo che si poteva la dogmatica definizione dell'Immacolato Concepimento di Maria Ss. dal 27 dello scorso febbraro al 3 del corrente marzo. Nel primo ed ultimo giorno furon celebrate messe solenni, e recitate orazioni panegiriche nella Chiesa della Madonna Lauretana con l'intervento del Corpo municipale, del Decurionato, dei Funzionarî ed impiegati, ed alla fine ebbe luogo la processione del simulacro della Vergine santa con l'intervento degli stessi, e della guardia urbana che a dimostrare la sua esultanza eseguiva in molti tratti delle strade dei fuochi di gioia. In tutte le sere poi vi fu generale luminaria nei prospetti pubblici e privati [2] ».

VI. Non sono a noi pervenute contezze dagli altri comuni del termitano dipartimento: ma si può sicuramente argomentare che le loro festanze n'andassero sul piede dei paesi conterminali. Solo abbiamo rapporti di *Mezzoiuso,* che dà titolo di principato alla famiglia Corvino dei duchi di Villanova. È codesta una delle quattro *Colonie albanesi* che qua trasmigrarono nel secolo XV, dopo espugnata dal Turco Costantinopoli. Ma insieme ai discendenti di quei coloni convivono gl'indigeni siciliani: d'onde proviene che per cotai comunanze serbasi doppio idioma nel comune consorzio, e rito doppio negli affari liturgici, il greco cioè e 'l latino. Quindi vi ha due chiese madri, ciascuna col suo arciprete che governa la porzione di sua dipendenza. Ed amendue per appunto ne hanno inviate le loro relazioni, dalle quali raccogliesi che le feste di quivi non si differenziano guari dalle descritte. Quello ch'ebbevi di curioso, di notevole, di edificante, fu questo, che per tale incontro si videro fuor del solito unificati i due cleri che soglion per altro stare, non che divisi ma dissidenti. La tenera e comune divozione verso la tenera Madre comune fece obbliare ogni pregiudizio, ogni antica pretesa: si videro in processione e le confraternite e i conventi e i preti dell'un rito congiunti con quei dell'altro: spettacolo forse nuovo, e certo assai commovente agli occhi dell'accalcata corona [3].

VII. Dal distretto di Termini ci riconduciamo a questo di Palermo per finire il giro di questa archidiocesi. Che se tardi ne scriviamo (e toccava parlarne dianzi),

[1] Quest'altra relazione è segnata il giorno stesso che la precedente. Vicari sta entro il circondario di Alia, mentre i predetti comuni ne sono capoluoghi.

[2] Fu questa relazione spedita ai 13 marzo dal sottintendente in difetto del proprio curato. Questo villaggio si leva sopra un colle e spetta al circondario di Termini.

[3] Ne danno tali contezze l'arciprete latino ai 25, il protopapa greco ai 18 novembre. Le tre altre albanesi colonie si aspettano alla diocesi di Monreale, e ci toccherà parlarne a suo luogo.

egli è perchè tardi ci son venute a mano le relazioni, e queste di soli tre altri comuni. Ma noi ci daremo pensiero dei rimanenti; dappoichè, essendo tutti uniformi i loro festeggiamenti, non potremmo noi darne che ragguagliamenti uniformi. Alcunchè di particolare presentano Bagheria, Misilmeri ed Ustica. Eccoti ciò che n'han fatto assapere [1].

VIII. *Bagheria*, nome d'araba origine (come tanti altri rimastici dagli Arabi che levaron Panormo a capitale dell'isola), era già un soggiorno di mera delizia, ove i signori recavansi a villeggiare: oggi ricresciuta a tale, che forma municipio e circondario. Ben convenivasi che quella dilettosa ed amena contrada sacrasse i fiori delle sue ville e gli ossequî dei suoi cultori alla Immacolata Reina: e sì che l'attenne con felice vantaggio e con piena soddisfazione. Udiamo il ragguagliamento che ce ne hanno trasmesso: « Non posso a pieno narrarle con quale gioia, con quante lagrime di tenerezza questo popolo fedele accolse e celebrò la dogmatica definizione dell'Immacolato Concepimento di nostra gran Donna, ed emulando l'entusiasmo palermitano nel solennizzare un sì bel giorno, ad onta la scarsezza dei tempi si provò, a proporzione, di fare altrettanto. Animavasi allora una deputazione composta dal Sindaco, da' preti, da non pochi galantuomini e borgesi, i quali trascorrendo per le strade non potean refrenar le lagrime nel vedersi dalle famiglie più indigenti offerto spontaneamente quell'obolo, che allo scarsissimo vitto di quella giornata era destinato; e così in poco tempo si raccolse tanta elemosina, la quale unita ad una contribuzione comunale, bastò a potersi pomposamente solennizzare la festa alla Vergine senza macchia ».

IX. « Un triduo d'illuminazione si fece in tutto il paese. I due stradoni, i prospetti delle chiese, e precisamente quello della Chiesa madre, erano in sì bell'ordine e in tanta copia illuminati, che gli stessi palermitani dovettero pubblicamente confessare, che l'illuminazione di Bagheria in proporzione superò quella di Palermo. Era anche maraviglia a vedere i vichi più reconditi, il tugurio del poverello gareggiare colle strade maestre, col palazzo del ricco. Varî cori di giovanetti devotamente composti, accompagnati da sacerdoti, da prima sera sino a notte avanzata, per tutti quei tre giorni, andavano per le strade ripetendo fervide lodi all'immacolata Signora. Tutte le chiese da mattina a sera echeggiavano, e per la dolce armonia delle donne ivi devotamente raccolte, e per le voci dei sacerdoti, che il novello Dogma annunziavano al popolo fedele. Le chiese figliali nel periodo di quei tre giorni con vespri, messe cantate, panegirici, e collo sparo di non pochi mortaretti, dalla parte loro contribuirono a rendere più pomposa la festa. La vigilia una banda musicale rallegrava, e vieppiù entusiastava gli animi esaltati de' fedeli. La sera ebbe luogo un solennissimo vespro, e la chiesa per la moltiplicità dei lumi vincea il più bel giorno. Terminato questo, dovea far parte un artificio di fuoco, cooperato dall'elemosina, raccolta da particolari in quel giorno medesimo. Ma la continuata pioggia ne impedì il disparo, e la spesa invece si convertì l'indomani in tanti mortaretti ».

X. « La mattina della festa si cantava in questa Chiesa madre una messa solenne con panegirico, e i fedeli per aver posto, bisognarono molte ore prima lasciar le loro case: tanto era la moltitudine che vi accorrea! La sera poi, una lunghissima processione, composta dallo intero clero, da tutte le congregazioni e deputazioni, in cui non fu persona che non intervenisse, accompagnata ad ogni passo dalle voci di evviva, dal continuato sparo di mortaretti, e da varî artificî di fuoco, formava una veduta assai maestosa. Era commovente a vedere con santa gara giovani galantuomini sottoporre le non avvezze spalle alla pesante bara dell'Immacolata Ver-

[1] Preghiamo il discreto lettore di non fastidire certe ripetizioni, per altro indispensabili a chi vuol rapportare originali ed autentici documenti. Le feste camminarono da per tutto sullo stesso piede, perchè guidate da una medesima norma; e quindi presentano nel loro fondo uniformità, benchè negli incidenti si diversificassero.

gine. Varî toselli all'uso palermitano si vedeano sventolare in mezzo le strade: i balconi erano tapezzati di belli apparati. Restituito finalmente il santo Simulacro alla sua chiesa, la benedizione del Santissimo pose fine alla solennità; ma non alla devozione d'un popolo, nel cui cuore sta sempre scolpito, e nel cui labbro eternamente risuona il dolce portentoso nome dell'Immacolata Vergine [1] ».

XI. Contermino al tenitorio di Bagheria l'è quello di *Misilmeri*, città ben popolosa e vicina tre leghe a Palermo, da cui apprese a festeggiare la Diva Immacolata. E degno è di trascriversi per intero il venutone rapportamento da quell'arciprete Giovanni Verga: « Di replica al venerato foglio dell'eccellenza sua reverendissima, dal 14 novembre, N. 986, mi onoro umiliare, che nell'aprile di questo volgente anno, allora quando ebbe luogo in questa la solennizzazione della dogmatica definizione dell' Immacolato Concepimento di Maria Vergine, io non tardava darne all' eccellenza sua reverendissima la lieta novella, descrivendo il fervore e la pompa con che veniva celebrata; e l'eccellenza sua reverendissima con venerato foglio del 26 aprile, N. 321, mi esternava le più alte compiacenze. E poichè adesso vengo chiamato a tesserne una breve Istoria del nobile obbietto di perpetuarne la memoria a maggior gloria di Dio, e ad onore della Vergine Santissima, mi do il bene riassumerla e rassegnarla all'eccellenza sua reverendissima ».

XII. « Al felice annunzio di doversi in ogni Comune celebrare la solenne definizione dogmatica dell'Immacolato Concepimento di Maria, sospirata da tanti secoli, da tutti i cuori, Misilmeri non infimo fra i veri devoti, giubilando, pensava con un apparecchio non improprio disporsi a tanto festeggiamento. Riunitisi impertanto i buoni Magistrati di ogni ordine, il fior del clero, i distinti galantuomini e i primi fra i proprietarî nel periodo di otto giorni, disposero e celebrarono nel modo più splendido possibile, che ebbe luogo dal 19 al 22 aprile il solenne Decreto che il Vicario di Cristo pronunciò dal Vaticano ».

XIII. « Il suono giulivo dei sacri bronzi di tutte le chiese, la banda musicale che armonizzava scelte melodie, e lo sparo di ventun colpo di pietriere, salutavano l'alba di questi giorni festivi e ridenti: e alla mattina di quel primo giorno l'entusiasmo religioso manifestavasi in tutta la popolazione; ed era un devoto spettacolo vedere un popolo, licenziato alle proprie fatiche, esultante portarsi ognidì al tempio, ove tutto era grande, magnifico, sorprendente, ed assistere ognidì ai sacri augusti riti. Le pareti del tempio erano tapezzate di finissimi veli di ogni colore, vagamente intrecciati, e le moltiplici ghirlande che con artificioso concerto rendevano più splendida la casa di Dio, annunziavano giorni di trionfo; e uno splendido ricchissimo baldacchino, posto sull'ara maggiore, fiammante di accese candele, appresentava all'occhio devoto la parlante statua di Maria Ss., e in fronte dell'altare maggiore alto scorgevasi il ritratto del nostro augusto Sovrano, da accesi torchi di cera illuminato sotto a ricco tosello. In quelle giornate celebravasi messa maggiore accompagnata da musicali strumenti, e al dopo pranzo un discorso recitavasi dall'oratore p. Di Blasi minore osservante, che accresceva divozione alla Vergine, e movea gli animi alla pietà; ed ogni sera chiudevasi colla solenne benedizione ».

XIV. « In tutte le sere, una generale illuminazione allietava una intiera Comune. Dalle case le più doviziose alle più abbiette capanne si accendevano a centinaia i lumi trasparenti di varî colori; mille cortine leggiadramente adornate si succedevano a brevi intervalli: e nei veroni e nelle strade ergevansi alberi di ogni sorta, ed in quelle ore notturne godevansi dappertutto deliziosi illuminati giardini. Due grandi archi di trionfo, che sursero con sorpresa il penultimo giorno alle imboccature della piazza maggiore, colle figure di nostra gran Donna, del sommo Ge-

[1] Questo racconto fu spedito anch' esso ai 24 novembre, benchè il triduo fosse festeggiato per marzo. L'essere Bagheria un luogo di delizia a' Palermitani servì a crescere maggiormente la pompa col concorso che molti vi fecero dalla capitale.

rarca e del nostro augusto Sovrano, con varie odi poetiche, faceano plauso al magno Decreto. La sera del penultimo giorno il festivo suono delle sacre squille chiamava i devoti al tempio, ove fra gli odorosi incensi si solennizzavano dal rev. arciprete parroco i vespri coll'intervento dei Funzionarî pubblici. Finiti, ebbe luogo lo sparo dei fuochi nella piazza maggiore, ove accalcavasi la intera popolazione. L'ultimo giorno festivo, che occorreva il 22 aprile, il rev. arciprete parroco, assistito da tutto il clero, e coll' intervento di tutti i Magistrati, pria della messa maggiore in ricco paludamento sui più elevati gradini annunziava il Decreto del Sommo Pontefice, da fervida prece accompagnato a nome del divoto gregge da quel Pastore, quando voci di giubbilo della popolazione nella Chiesa raccolta echeggiarono, e colle scariche della guardia urbana si salutava la gran Madre di Dio ».

XV. « Nelle ore pomeridiane il simulacro della Ss. Vergine Immacolata fu tradotto processionalmente per quasi tutte le strade, facendo parte del divoto corteggio le varie compagnie, le numerose confraternite, i rev. Padri Cappuccini appositamente venuti, i rev. Padri Carmeliti di Gibilrossa, il rev. clero a gran pompa parato, e dietro il rispettabile Magistrato amministrativo e giudiziario, tutti con accesi torchi di cera in mano; e la banda musicale, e il corpo della guardia urbana, e la numerosa popolazione. Bello era a vedersi un numero di verginelle modestamente vestite, di angioletti sfolgoranti di drappi dorati con canestri di fiori e rose che precedevano il sacro corteggio. Il canto del clero misto agli evviva del popolo, le vie sparse di fiori e fumanti di odoriferi incensi, lo sparo di fuochi artificiali che si rincontravano di continuo, e le varie cortine in ogni punto erette, e le varie macchine bellamente adorne d'innumerevoli lumi a svariati colori intrecciati così, che mostravano il nome di Maria, del sommo Gerarca Pio IX, e dell'augusto, pio, clemente monarca Ferdinando II., e le varie odi che leggevansi in quel bel mezzo, e i molti tapezzati balconi illuminati a cera formavano il bello, il movente spettacolo, che il popolo devoto nel suo esultante entusiasmo offriva in quella sera in passando alla gran Madre di Dio ».

XVI. « Ricondotta alla Chiesa la statua, s'intuonò il cantico ambrosiano in rendimento di grazie all' Eterno, e la benedizione del Santissimo chiuse la grande solennità religiosa, la cui rimembranza rimarrà eterna nella storia; e le venture generazioni, cui il retaggio tramanderassi di tali sante memorie, diranno che il giorno della dogmatica definizione dell'Immacolato Concepimento di Maria fu giorno di letizia grande nella Comune, rispondendo al sacro invito direttole dal degnissimo Pastore delle anime della panormitana Archidiocesi [1] ».

XVII. Rimane far breve cenno d' un' isola adiacente che nel civile si aspetta a questo distretto di Palermo, nel giudiciale al circondario di questo Castello a mare, nello spirituale parte a questo diocesano e parte al cappellano maggiore per conto della stazion militare e del Forte ivi esistente: io parlo di *Ustica* nel mare Tirreno. Picciola è la sua circonferenza, scarsa la sua coltura, e non frequente la sua abitazione. Nulladimeno quivi ancora risonò glorioso il nome di Maria, e festeggiato il suo singolar Privilegio. « Mi affretto (così ne scrivea di là il curato Emmanuele Gaet. Calderaro), mi affretto manifestare la gioia che il Dogma novello apportò a questi isolani, sì che per secondare il loro tripudio disposi un triduo da solennizzarlo colla pompa che si potè più sfarzosa ». E prosiegue narrando le messe, i sermoni, le processioni, gli apparati, le luminarie, i fuochi di artificio, le scariche d'artiglierie, e quanto si è raccontato delle più popolose città. A tutte quelle funzioni fu presente il Comandante della piazza coi suoi ufficiali e la compagnia dei cacciatori, il corpo amministrativo e decurionale; il concorso tale; che quel tempio, da grande che dianzi pareva, divenne angusto. Edificante sopra

[1] Quest'altra relazione, com'è veduto, più prolissa e circostanziata delle altre, porta la data dei 29 novembre, che è di tutte le inviate la postrema.

null' altro fu l'esempio posto dai gentiluomini, i quali vincendo ogni umano riguardo sottoposero le spalle al sacro peso della venerata Effigie, che lieti per l'isola trasportarono, mentre la calca seguace stordiva l'aria coi suoi altissimi Evviva [1].

XVIII. I tre mentovati comuni si appartengono alla diocesi di Palermo, ma non circoscrivono il suo distretto: la periferia di questo rinchiude inoltre la diocesi di Monreale, a cui senz'altri prolungamenti facciamo passaggio. Da quanto siam venuti sponendo si fa manifesto da sè medesimo lo spirito religioso che anima tuttora ed avviva i popoli siciliani talmente, da non sembrare più che un popolo solo per conto del culto universale, costante, caldissimo verso la Vergine Immacolata: giacchè abbiam veduto tutti concorrere ad un modo nel venerarla; e benchè sopra diversi punti divergano ben di sovente l'uno dall'altro, in questo tutti maravigliosamente convergono, e quasi s' incentrano a formare una mente per credere, un cuore per amare, un labbro per applaudire, una mano per mantenere, difendere, rivendicare questo caro Mistero [2].

1 Fu spedito questo breve rapporto fin dai 20 marzo, quando fu festeggiato il trionfo. Non vogliam preterire come quell' Isola ha ricevute le illustrazioni di parecchi letterati. Andrea Pigonati divolgonne una Topografia nel vol. VII degli Opuscoli d'autori siciliani, a Palermo 1762: Rosario Gregorio dettene un' accurata Descrizione, che leggesi trai suoi Discorsi sulla Sicilia, impressi al 1821 e 31, e rimpressi nella nuova edizione delle sue Opere scelte, al 1845: un'altra descrizione dienne Giamb. Castiglia, che sta trai suoi Opuscoli, riprodotti nel 1844; ed un'altra ancora il celebre naturalista Pietro Calcara, inserita nei vol. LXXVII-VIII del Giornale di scienze lettere ed arti per la Sicilia. Ma poichè stiamo scrivendo d'un argomento sacro, egli è più a proposito il ricordare un trattato di anonimo « Sulla chiesa di Ustica e sua dipendenza dal Cappellano maggiore del regno di Sicilia ». Pal. 1807. La qual dipendenza però, come abbiamo notato, è oggi di sola una parte, giacchè nell' altra va soggetta all'arcivescovo.

2 Noi non abbiam dato conto di tutti i comuni di questa diocesi, siccome nol daremo tampoco di tutti delle due susseguenti, tra perchè ci mancano i bisognevoli elementi, e perchè questi alla fin dei conti non ci ripeterebbero che identifiche narrazioni.

PARTE II.

DIOCESI DI MONREALE

Due Chiese, non solo episcopali, ma metropolitiche, per un caso ben singolare sorgono in Sicilia, distanti tra loro non più che quattro miglia. Ma se la Chiesa di Palermo nacque col cristianesimo, quella di Monreale non nacque che colla monarchia; nel che pure osservossi un ordine inverso. Perciocchè, se per tutto altrove le chiese si fondano dove già esistan città, quivi la città fondossi dove esistea la chiesa; e questa chiesa dal primo suo nascere fu costituita capo d'un'ampia diocesi. Dell'una pertanto e dell'altra si vuol vedere qual culto abbiano professato per questo Mistero, quali solennità osservate per la sua sanzione. Seguiamo in ciò la partizione tenuta nel precedente capitolo.

SEZIONE I.

CHIESA DI MONREALE

I. Noi non entreremo a descrivere un tempio notissimo, non che ai siciliani, ma stiamo per dire, a tutta Europa; un tempio la cui costruzione costò a Guglielmo II gl' immensi tesori a lui cumulati dal I; un tempio per cui rabbellire fu esaurita l'arte arabo-bizzantina; un tempio che per somma disdetta soggiaciuto ad un gravissimo incendio, è risorto più bello, più ricco, più maestevole per lo zelo dei nostri monarchi; un tempio la cui sorprendente architettura forma lo studio degli artisti, l'idolo degli antiquarî, l'ammirazione dei viaggiatori, il tema di infiniti descrizioni [1].

II. Or questo tempio fu dal suo fondatore medesimo intitolato a Maria di cui si venera una effigie sopra una cappella a lei consacrata: la qual effigie, se vera è la fama, fu scolpita sul legno di quell' arbore, sotto cui vogliono che giacesse dormendo il buon Guglielmo, quando la Vergine gli spirò il disegno d'innalzare quel sontuoso edificio su quella collina che fino allora non era se non un luogo di villereccia delizia ai Principi regnanti. A questo vetustissimo Simulacro si presentano giornalieri omaggi divoti, e splendide festanze rinnovansi in due tempi dell'anno, per celebrare due titoli, sotto i quali vien quivi invocata la Vergine [2].

III. Ma oltre a questa (ciò che fassi al presente istituto), un' altra Immagine sta di squisito lavoro a mosaico sotto l'abside dell' ara massima, esprimente la Vergine tutta pura, tutta intemerata [3]; la quale essendovi stata in quel muro inca-

[1] Le storie di Monreale presso a poco riduconsi alla storia di quel tempio e dell'annessovi monastero. Il primo a darcene un'ampia Descrizione fu Gio. Luigi Lello, che mandolla stampare a Roma nel 1588, replicata poi nel 96, giuntovi le Vite di quegli arcivescovi e il sommario dei lor privilegi. Quest'opera fu poi accresciuta con le Osservazioni su le fabbriche e musaici di quel tempio, e con la Continuazione di quelle Vite, e le Notizie dello stato presente di quell' arcivescovado, per Mich. del Giudice. Oltre a questi, un Paolo Catania dettò una Cronaca e della chiesa e del monistero, lodata da Pier Ant. Tornamira nel libro III della sua Storia monastica. Ma senza smarrirci nel pelago delle tante descrizioni fatte da nazionali e stranieri, rammenteremo sol quella del Duca di Serradifalco, adorna di bei disegni e corredata di erudizioni storiche, antiquarie, artistiche, a Palermo 1838.

[2] Sotto titolo di Madonna del Popolo si festeggia a' 2 luglio con solenne ottavario; sotto l'altro della Natività si solenneggia agli 8 settembre con incredibil concorso del popolo palermitano, come tosto dirassi.

[3] Come in tutt'altre figure musive che adornano le pareti del tempio, così in questa vi sono incisi a lettere d'oro i titoli nel greco idioma, che era il proprio degli artisti, di Grecia chiamati per tanta mole. Stanno ai lati le sigle $\overline{\text{MP}}$ $\overline{\Theta\Upsilon}$, cioè Μητὴρ Θεοῦ, *Mater Dei;* di sotto Η ΠΑΝ ΑΧΡΑΝΤΟΣ, *Tota Immaculata.* Nè debbe ciò parere strano a chi sappia che questo Privilegio di Maria fu in venerazione alla Chiesa greca fin dal secolo V.

strata fin dal primo decorarsi del tempio, fa prova del culto vetustissimo e primigenio che fin dal secolo XII era tra noi prevalso per questa mariana prerogativa: sopra che un intelligente soggetto di quel monastero ne ha fornita una peculiare monografia, data opportunamente alla luce, quando quivi medesimo si festeggiava un tal Dogma [1]. Ecco ciò che di sì pregevole monumento ne pensa il chiaro descrittore D. Domenico Ben. Gravina cassinese:

IV. « Essa è un monumento non men caro agli artisti, che interessante ai dotti liturgici, ed ai penetranti apologisti; ed oggi lo sarà anco più ai divoti di Maria, i quali con tenera compiacenza, vedranno conservarvisi un documento del dodicesimo secolo, che ne attesta la immacolata qualità in una maniera chiara e solenne... Questa sagrata Immagine si dovette riguardare a quel tempo siccome una pubblica professione di fede contra coloro, che blasfemavano aperto, o che barcollavano nella privata credenza su l'Immacolato Concepimento. Così l'eresie da un lato verso la Maternità di Maria, e le depravate sentenze sul suo Concepimento, veniano nel nostro Duomo corrette e depresse colla doppia epigrafe di Madre di Dio, e, La tutta Immacolata... Un documento di tal fatta, chiaro, profondamente espressivo, storico per l'epoca in cui sorse, decoroso alla nazione che lo creò e lo possiede, testimone dell'alta pietà del suo fondatore, che ne comandò l'esecuzione, e lo riverì primiero, non potea e non dovea restare sotto il moggio. Era d'uopo che salisse ad assidersi sul candeliere, ove Chiesa santa ha locato il gran Domma dello Immacolato Concepimento; era d'uopo che il mondo lo conoscesse [2] ».

V. E già il mondo lo conosce a bastanza per quest' altra sua chiarizione. Ma quanto si è a dire del Dogma, abbiam noi osservato in questi preliminari quanto antica fosse in Sicilia, e peculiarmente in Palermo, tale credenza. Quanto poi al culto che la Vergine Immacolata riceve in questo Duomo normannico, non occorre il dirlo, essendo a lei dedicato, e festeggiandosi con tutta pompa le annovali sue solennità. Una di queste, che ricorre al 2 luglio, dì sacro alla Visitazione, è dedita a venerarla sotto titolo di Madonna del Popolo. Precede un divotissimo noverario: nel giorno poi, alle altre dimostranze di splendido rito si arroge per compimento una pomposissima processione, accompagnata dall'affluenza d'un popolo, da cui appunto la sacra Immagine prende la dinominazione, quasichè voglia tenerlo all'ombra di sua spezial protezione. Pari splendidezza e non minore concorso si scorge nell'altra festa della Natività, che dà propriamente il titolo alla cattedrale, quando ad aumento di suo splendore si aggiugne la presenza del Luogotenente Generale del Re, in cui nome tenne talvolta Cappella reale; per cui anco vi ha a destra dell'ara maggiore un trono stabile di fini marmi intersiato a mosaico.

VI. Sul culto speciale di quell' esimia Statua tre particolarità meritano distinta menzione. La prima è ch'essa ha ricevuto l'omaggio, di che vengono condecorate le sacre immagini di più rinomanza; perocchè si conta tra le più privilegiate per aver ricevuta dal Capitolo Vaticano il dono d'una corona d'oro [3]. Quest'è una autentica riprova del merito singolare delle immagini, o per la loro antichità, o pei miracoli che il Signore per mezzo di quelle si è degnato di operare; e debbe altresì

[1] Fu stampata qui a Palermo col titolo « Sopra un' antica Immagine della Immacolata che esiste nel duomo di Monreale ». Il dotto autore, della cui amicizia ci onoriamo, in una nota di pag. 13 ci annunziava una nuova « Descrizione completa di quel Duomo e del vasto sistema biblico che esiste nella rappresentazione dei suoi mosaici ». Tale annunzio è già venuto ad effetto; poichè mentre tai cose scriviamo si sta eseguendo a Napoli tal edizione con magnificenza e splendidezza regale, ove le descrizioni si offrono all'occhio con tavole vivissime a più colori, che rappresentano al naturale le figure musive.

[2] Di questa egregia Memoria un favorevole giudizio ed una sentita analisi n'ha dato il p. Giuseppe Romano nella Rivista scientifica, letteraria ed artistica per la Sicilia, num. 16.

[3] Un signor parmigiano, il conte Alessandro Sforza, divotissimo della Vergine, volle perpetuare i contrassegni di sua divozione, lasciando un pingue legato al romano Capitolo di s. Pietro per farne ogni anno un'aurea corona, da destinare alle più riverite Immagini di Maria. Di queste, così decorate per merito di antichità o di culto speciale o di operati prodigi, se ne contano varie in Sicilia, e questa di cui parliamo è di sì bel numer'una.

servire a noi di stimolo a visitarle più spesso con maggior divozione e con più viva fiducia. Or la cirimonia di tale coronazione fu eseguita nel 1772 colla più squisita magnificenza, quale seppela col suo ingegno ordinare, colla sua generosità eseguire l'immortale arcivescovo Francesco Testa, quell' uomo che seppe talmente nobilitar Monreale, da renderlo non immeritevole di star in vicinanza alla Capitale [1]. Ed egli per tal incontro pronunziò quella eloquente omelia, che fu degna di tramandarsi ai posteri colla stampa, a perenne memoria di quella strepitosa inaugurazione, la quale altresì fu in prosa ed in verso preconizzata [2].

VII. Altri due omaggi riceve quell'augusto Simulacro, uno d'ogni settimana dal Capitolo, uno d'ogni dì dai fedeli. Ogni sabato, quell' insigne Capitolo cassinese col suo clero si reca processionalmente, dopo la salmodia vespertina, all' altare della Madonna, e la saluta col canto della Salve Regina e della Litania lauretana [3]. Ogni dì poi raunasi la pia gente ad ascoltare la messa votiva che vi si celebra ad onore dell'adorabile Trinità, e in rendimento di grazie pei favori largiti a Maria: finita la quale, recita in comune quelle preghiere che dicevamo approvate dalla santa Sede, e d' indulgenze impreziosite [4]. Ma di tai pratiche sante sia detto qui di sfuggita: vegnamo alla solennità, a che ci chiama la ragione del presente dettato. Non è a noi venuta di là relazione in iscritto, come d' altronde ne fu tramandata: in quella vece parlerà per noi il Giornale ufficiale, la cui fede abbiamo più d' una volta invocata, e colle parole sue aggiunto più peso alle nostre. Esso adunque ne scrisse in questo tenore, nel num. 53.

VIII. « Fra' Comuni della Sicilia che furon primi a festeggiare il nuovo domma va noverato quello di Monreale, dove col trasporto della statua della Beatissima Vergine, dalla chiesa di s. Francesco alla cattedrale, ebber cominciamento le pompe religiose, che si continuarono per tre interi giorni, in mezzo al concorso della devota popolazione, la quale accorrea numerosa per umiliare l'omaggio della sua antica fede a piè del simulacro della Regina dei cieli. Una solenne processione chiuse i riti augusti, celebrati in quella cattedrale, stupendo monumento dell' età normanna, rifatto più bello dai Monarchi della Borbonica Dinastia; ed a quella processione, che ricondusse al suo tempio la statua della Gran Vergine e Madre, preser parte tutte le congregazioni, le confraternite, il clero regolare, il capitolo della Collegiata, gli alunni dei due seminari, il clero della cattedrale, il Capitolo cassinese col Vicario capitolare, che dopo aver rivolte parole di religioso affetto ai fedeli della sua diocesi, volle con sì solenni modi festeggiare un avvenimento tanto fausto per l' orbe cristiano. Le Autorità militare, giudiziaria e civile preser parte al corteggio terminato dalla banda musicale, e dalle Reali milizie in gran tenuta. L'intero Comune si vestì in quel giorno a festa, e le vie furon cosparse di fiori, mentre che in tutte le tre sere splendide luminarie si accesero in ogni parte, sì che Monreale parea fosse circonfuso in un'aureola luminosa, da cui spiccavasi la cattedrale coronata di lumi ».

[1] I meriti di M. Testa colla chiesa e città di Monreale, anzi coll'universa Sicilia sono al mondo moltissimi. Assai ne disse un Giuseppe Sciacca nella orazione « de ejus laudibus » impressa a Palermo 1678. Assai più ne aggiunse l'ab. Secondo Sinesio nell'elegante commentario « De ejus vita, scriptis rebusque gestis » pubblicato colla italica versione a Siracusa 1774. E noi ancora ne scrivemmo a lungo nelle « Notizie storiche di Nicosia » sua patria, stampate a Palermo 1852; dove noverammo e le moltiplici istituzioni di lui prelato, e le svariate opere di lui letterato (L. II, c. 8, e l. III, c. 4).

[2] Abbiamo per istampa l'accurata « Descrizione delle feste fatte nella Città di Monreale per la incoronazione di s. Maria la Nuova, detta la Madonna del Popolo » messa in luce dal predetto Sinesio, segretario di M. Testa, di cui ancora riporta e l'Editto e l'Omelia per tal occorrenza pronunziata. Abbiamo altresì un « Componimento drammatico per tale solennità rappresentato » e poi pubblicato a Palermo 1762.

[3] In questa pia costumanza conformasi quel Capitolo a questo di Palermo, che parimente si conduce alla cappella di nostra Signora per presentarle somigliante tributo di laude.

[4] In questo fruisce quella chiesa per Monreale il privilegio che gode per Palermo questa dei Padri Teatini, siccome in ragionando di loro abbiamo esposto.

IX. A questo ben colorito quadro ci si consenta d'aggiugnere altre due pennellate sopra diverse incidenze. E primamente, vacando da circa un lustro quella sede arcivescovile, reggea la diocesi da Vicario capitolare M. D. Giambattista Tarallo, dei Duchi della Ferla, abbate cassinese [1]: il quale, non prima ebbe udita la fausta novella della sanzione dogmatica, e si dette pensiero di promulgarla ai suoi diocesani. Ed egli riporta il vanto d'essere stato il primo a festeggiarla in Sicilia, non pigliandone da verun comune l'esempio, ma piuttosto porgendolo a tutti. Imperciocchè, essendo di già spirato il trimestre dello straordinario giubbileo, che dicevamo avere il Pontefice promulgato ad effetto d'implorare i lumi divini su questo rilevante negozio, opportuno gli parve con una medesima funzione celebrar la chiusa di quello e l' apertura di questo festeggiamento. Destinò adunque per esso il 2 febbraro, sacro ad un mistero che tanto ha di analogia con questo, perchè l'uno e l'altro ricordano la illibata purità di Maria. Cadde tal giorno in venerdì, nel quale trovandosi il popolo tutto in città per ragion della festa, fu inaugurato il trionfo d'una sì solenne processione, qual è stata descritta.

X. In quel triduo fu la cattedrale gremita di gente che di tutte ore accorreva ad ossequiare la Diva senza macola: e quell'insigne Capitolo tutta spiegò la magnificenza dei riti suoi propri per rendere più auguste le sacre funzioni di mattina e di vespero [2]. Fu invitato da Palermo a concionare il gesuita p. Ludovico Ferrara, che pur l'anno innanzi, ad istanza dello stesso Vicario, avea dati meco ivi stesso a tutto il clero gli spirituali esercizî, per cui, era a tutti cognita l'energia della sua eloquenza: ed egli tutta impiegolla e tutta diressela ad infiammare gli animi verso l'Immacolata Signora [3]. La seguente domenica, ultimo giorno del triduo cadde opportunamente in settuagesima, quando promulgasi la bolla della Crociata, e fu questo ancora un nuovo incitamento per disporre gli animi all'acquisto del plenario perdono colla percezione dei sacramenti. Infatti v'ebbe quella mattina una generalissima comunione, a porger la quale quattro sacerdoti furono lunga ora impiegati, intrecciandosi intanto a divoti cantici dei tenerissimi fervorini. E fu questo, per vero dire, il più solido frutto di quella triduana festività, tale da ingerire nei riguardanti non meno edificazione che maraviglia.

SEZIONE II.

COMUNI DELLA DIOCESI

Questa Archidiocesi, al pari che quella di Palermo, si estende nel suo circuito a due Distretti, di cui uno è quel di Palermo medesimo (che pur in parte si aspetta alla palermitana, come vedemmo), ed uno è quello di Corleone. Riterremo noi dunque lo stesso compartimento nel classare le differenti comunità che ci offrono alcuna cosa di proprio. E dico di proprio, perocchè le funzioni accomunate a tutte, per cessare fastidio, van sottintese. Tali sono, tridui, sposizioni, apparati di chiese e di strade, illuminazioni notturne, fuochi artifiziati, processioni pompose, messe solenni, orazioni laudative, intervento di cleri, di maestrati civili e forensi, di

1 Personaggio assai commendevole, più che per chiarezza di sangue, per moltiplicati ed importanti servigi renduti a quella chiesa, a quella diocesi, nei lunghi anni del suo vicariato, così generale come capitolare. Intra le tante benemerenze, per cui vuol sapergli buon grado la diplomatica, la bibliografia e la letteratura, si vogliono annoverare « l'Elenco dei diplomi bolle e pergamene del duomo di Monreale » da lui ben ordinati; il « Catalogo delle edizioni del secolo XV e dei codici della biblioteca di quel monastero » da lui sistemata: l'uno e l'altra inseriti nei tomi 46 e seg. il primo, e 51 e seg. il secondo, del Giornale di scienze lettere ed arti per la Sicilia.

2 Tutti sanno di quanta gravità sia il rito, di quanta soavità il canto benedettino, a cui ben si armonizza il grandioso organo che di quest'anno appunto finiva di costruirsi di tutto punto da sicolo artista in quel duomo.

3 Questi è quel Padre che dicemmo avere predicato con alta fama in più stati d'Europa, ed ora sermoneggiato nel Gesù di Palermo per la stessa occorrenza.

guardie urbane e militari, di musiche e di bande, e ciò che altro sa inventare il genio siciliano per un singolare avvenimento. Di codeste tutte cose, a dirla una volta per sempre, forza è che ce ne passiamo, a non ristuccare i dilicati lettori. Ma egli ne fa pur mestieri richiamare alla mente un siffatto ammonimento, perchè uomo non ci accagioni di riprendevole omissione o d'ingrato silenzio. Prendiamo adunque le mosse da quel rimanente del palermitano distretto, che sta sotto la giurisdizione del monrealese prelato.

ARTICOLO I.

DISTRETTO DI PALERMO

I. Il primo comune che ci si fa innanzi, gli è quello di *Partinico,* che si vuole far rimontare alla più remota antichità, e di cui sopravanzano tuttavia non ispregevoli rimasugli. Lasciamo al recente suo istorico il rimuginare le origini, il seguir le vicende, il descrivere lo stato attuale, civile, economico, industriale, politico del paese [1]. Per ciò che tocca lo stato ecclesiastico, fu esso un dì dato in feudo al monastero di s. Bartolommeo di Lipari; poscia a quello di s. Maria di Altofonte; i cui Abbati cirsterciesi l'amministrarono fino ai tempi di Carlo VI imperatore, quando fu dichiarato di regio demanio e quinto quartier di Palermo [2]; in quale condizione rimase fino allo spirare del secolo valico, quando emancipatone prese forma di città demaniale; a cui restarono dipendenti parecchi villaggi circonvicini: i quali, se oggi si sono sottratti alla sua spirituale giurisdizione, non però sono divulsi dalla sua circondariale autorità. Diremo di loro tantosto: venghiamo intanto all'oggetto che stiam contemplando.

II. Il zelante arciprete Leonardo Blanda, ottenuto avea per mezzo nostro dal provinciale della Compagnia una sacra missione di Padri operarî, i quali avendo coi loro sudori innaffiato quel campo, e col seme dell'evangelica parola fattolo germogliare a vita novella, il renderon ferace di frutti salutari. Quello fu dunque il tempo più opportuno da celebrare in una maniera la più grata a Maria il privilegio della sua Immacolatezza. Per la qual cosa, mentre gli infervorati cittadini apparecchiano la parte materiale della gran festa, gli stessi missionarî compiono la parte religiosa. Premettono un triduo di sposizione nella chiesa di s. Francesco, donde poi la statua vien trasportata trionfalmente alla chiesa madre, dove un secondo triduo si solennizza. E così in quello come in questo sermonarono essi Padri sul rispettivo subbietto all'affollato uditorio. A nulla dire delle dimostrazioni di gioia comuni agli altri paesi; ciò che qui v'ebbe di proprio fu un bel carro trionfale, costruito con arte, e sopravi il simulacro dell'alma Donna, trionfatrice dell'angue tartareo, e sottovi un coro di suonatori. Nè contentaronsi alla banda musica cittadina, un'altra militare a grandi spese ne chiamarono di Palermo, che coi suoi armoniosi concerti seppe inebriare gli animi di santa letizia, e mettere il colmo alla festiva celebrità. Ma col finire di questa non ebbe fine la divozione alla Vergine: imperocchè, a mantener sempre vivo il fuoco sacro, fu pensiero dell'arciprete lo stabilire nella sua chiesa la pia Unione dell'Immacolato Cuor di Maria, per la conversione dei peccatori, aggregandola alla primaria di Parigi per diploma ottenutone dallo stesso provinciale che gli avea spediti i missionarî [3].

[1] Quest'è il sig. Stefano Marino, che giusto in quest'anno 1855 ha messo in luce a Palermo « Un saggio di storia siciliana, ovvero Partinico e suoi dintorni » dove rimonta alle più lontane memorie di quella sua patria, e ne intesse fil filo le vicissitudini per insino a' dì nostri.

[2] Avendo Filippo IV donato in feudo quel comune col titolo di principato ad uno dei nostri baroni, quegli abitanti ottennero nel 1670 di costituirlo territorio della Capitale, e quindi partecipe ai medesimi pesi e privilegî: finchè nel 1799 fu elevato a popolo indipendente. Vedi il citato Marino, c. 15.

[3] Quest'è la più recente tra le moltissime aggregazioni stabilite in Sicilia su questo culto, di che più sopra si è fatta parola, e fu per noi prov-

III. Questa città nel foro contenzioso sovrasta a parecchi villaggi d'intorno, e un dì pur loro soprastava nel foro ecclesiastico. Uno di questi l'è il *Borgetto* vicin d'una lega, villaggio di pertinenza al cassinese monastero di s. Martino, che vi destina per arciprete uno dei suoi religiosi. Ed eravi quest'anno l'abbate D. Gregorio Tarallo, fratello germano del prelodato Vicario capitolare, dietro al cui esempio intimò anch'egli nella sua borgata un triduo tanto solenne, quanto n'era capace la picciolezza del luogo: giacchè non vi mancò nulla di quello ch'erasi praticato in popolose città; e volle chiudere la serie dei sacri riti con una messa pontificale [1].

IV. Altra borgata entro il circondario di Partinico egli è *Montelepre*, della famiglia Talamanca, dei principi di Carini; il quale per meschinetto che sia, ardì questa volta rivaleggiare coi grandi: tanto può nei siciliani l'innato amor per Maria! E sentite che cosa intraprese di nuovo: raunatisi nella maggior chiesa clero e popolo, accesi di santo entusiasmo, n'escono tutti con in mano scope, e con incredibile gara si danno a spazzare tutte le vie per dove avea da passare la divina Signora, volendo con tal esercizio di cristiana umiltà onorare la mondezza originale di Lei. A quello poi ch'erasi fatto altrove aggiunsero qualcosa di proprio. Così alle macchine de' fuochi artefatti aggiunsero la scarica di diecimila mortaretti. E quanto a luminarie, ecco ciò che ne scrissero di colà: « I veroni, le finestre, le pareti di ogni piazza, d'ogni strada, d'ogni vicolo si vestono a festa: ad ogni tratto si ergono archi trionfali ed altarini con serici drappi, con variati festoni, con eleganti baldacchini, sovrastanti all'adorata Immagine. Nè a ciò contenti, corrono a gara pei campi vicini, svellono dei fronzuti virgulti, li trapiantano con ordine nelle pubbliche strade e nelle piazze, vi adattano dei frutti posticci, analoghi alle piante, dei fiori e delle ghirlande; e poi vi attaccano con incantevole simmetria delle faci per accenderle nelle ore notturne, cotalchè l'interno di tutto l'abitato altro non presentava che un ameno giardino, una ridente flora, o, a dir meglio, un misto di verdeggiante campagna e di tapezzata galleria [2] ».

V. Niente men ingegnosa fu la pietà del prossimano villaggio di *Giardinelli*, poco più popoloso dell'anzidetto. Aveano quivi di fresco inaugurata una nuova statua della Immacolata, e a questa profusero i più generosi tributi di venerazione. E poichè l'amore è ingegnoso, vollero anche in ciò aguzzarne l'ingegno. Pensarono che alla Madre di Dio si convenisse, non un carro trionfale che strisciasse per terra, com'erasi veduto in Partinico, bensì un trono sublime che si levasse alla volta del cielo. Adornarono adunque un globo aerostatico, che simboleggiasse l'orbe terraqueo, e su d'esso la gran Reina; la quale, rarefatta al modo consueto l'aria interna, levossi pian piano alla superna regione, a significare la sublimazion di Maria all'empireo, lasciando intanto estatici quanti furono spettatori [3].

VI. Delle comunanze subalterne al circondario di Partinico, non ultima è *Balestrate*, detta volgarmente *Sicciara*, che ancora nello spirituale era dipendente dall'arciprete di detta città, ma che dal 1800 se n'è emancipata, ed oggi ha un proprio curato nella persona del dotto Filippo Evola, conosciuto per alcune produzioni di gusto e d'importanza: tra cui si contano alquante Memorie sulla giurisdizione della reale sua parrocchia sopra la chiesa di Trapeto, borgata conterminale, e 'l suo territorio [4]. Or egli nel dar conto delle feste seguite in sua pieve, ci annunzia che

veduta delle consuete medaglie, pagelle ed immagini.

[1] Questo Abbate, dopo chiusa quella solennità, chiuse la mortale carriera: laonde queste scarse contezze ne furono trasmesse dall'economo e vicario Luigi Lucchesi.

[2] Un programma fu stanziato da quei comunisti, in che divisavasi il corso di quelle funzioni; e questo n'è venuto con esso la lettera descrittiva dell'arciprete Filippo Candela. Notizie storiche di questa comune, come pure di Borgetto, Giardinelli, Sicciara, Trappeto, Valguarnera, ve le dà il lodato Marino nella citata Storia di Partinico, da cui dipendono, capi 29 e segg.

[3] Mandonne questo ragguaglio il parroco e vicario Antonino Geloso, con giunta di particolarità che trasandiamo.

[4] Oltre a queste due Memorie in difesa dei dritti suoi parrocchiali, stampate a Palermo 1839 e 40, essendo egli dottore non in teologia soltanto altresì in medicina, avea divolgata, nel 1836, una Memoria sui miasmi paludosi; un'altra, nel 1838,

non un triduo, come altrove, ma un intero ottavario avea consacrato, da festeggiarlo nella chiesa madre, che or appunto s'era finita di edificare: il perchè quella celebrità potè dirsi una vera dedicazione del tempio, che apparve la prima volta elegantemente apparato. Nuova altresì e bella fu la statua della Immacolata, fatta appositamente costruire da bravo scultore: e questa, esposta per quegli otto giorni al pubblico culto, fu portata nell'ultimo in trionfo a benedire le strade di quella nascente popolazione [1].

VII. Dal circondario di Partinico trapassiamo a quel di *Carini*, che si vuole l'antica Iccari, famosa nella istoria greco-sicola, celebrata dagli antichi, e non ultima tra i comuni di questo distretto [2]. Evvi memoria che fosse un tempo sedia episcopale, e si rammenta pure taluno che l'ebbe occupata [3]. Per venire all'assunto, la definizione dogmatica fu quivi e accolta e celebrata nei modi più disusati. « Che spettacolo non mai veduto era quello che da per tutto occupava gli animi di quei divoti! Era un accorrer continuo, un affacendarsi reciproco, un darsi la mano a vicenda; là corone di gloria intessendo, qua archi di trionfo innalzando per ogni dove cortine in lungo ordine disponendo, ovechè passar dovesse il Simulacro ». Così cominciava il relatore di quelle feste; e detto di esse quel che narrato abbiamo di altre, così conchiudeva: « L'esultanza, la divozione, il festeggiamento dei Carinesi non possono a parole descriversi: erano il parto d'un cuore che, quasi vulcano, da gran tempo alla eruzione si preparava. Fu per questo che in più giorni le sacre cirimonie con gran pompa si ripeterono, e fervidi elogi udironsi, non che nella maggior chiesa, in quelle ancora del monistero, del collegio, dei conventi, e nelle chiesette ancor più minute, le quali echeggiarono dei più caldi evviva alla Immacolata Eroina [4] ».

VIII. Subalterna a Carini è la terra di *Torretta*, ex-feudo della famiglia Tommasi dei principi di Lampedusa; il cui vicario foraneo Francesco Guastella così dava conto delle sue funzioni: « Non posso esprimere con parole l'entusiasmo e l'allegria con che dal clero, dai gentiluomini, dagli artigiani, dalla popolazione tutta quanta si celebrarono. Precedette un intero novenario con assai frequenza: l'ultima sera solenni vesperi, e la dimane gran messa con orazion panegirica [5] ». E seguita narrando gli spari, i suoni, le musiche, gli apparati, le processioni, le acclamazioni di giubbilo. Accorsero dai confinanti villagi non pochi a godere di quegli spettacoli diurni e notturni: non rifinivano le sacre squille di suonare a festa, le bande musicali di concertar melodie, e gli artisti di congegnare apparati, nè i focaiuoli d'accendere fuochi di gioia, e di far rimbombare il paese con quindicimila mortari e mortaretti. Tra i panegiristi contossi il degno sac. Domenico Turano, professore di lettere ebraiche nella università di Palermo, che colla sua infocata facondia nuove fiamme aggiunse ai petti fiammanti [6]. Non mancarono Inni

sui mostri umani, e sulla necessità di tutti battezzarli; altra, nel 1839, sulla omiopatia e l'allopatia, con una raccolta di pratiche osservazioni; e due Lettere sulle febbri intermitenti, negli anni 1843 e 45. Mise parimenti in luce un Racconto autografo, in due volumetti col titolo « Il dabben uomo e il ladro » 1844, ove ragiona di fatti e aneddoti di quel recente villaggio da lui amministrato.

[1] Dava egli conto al suo prelato di queste inaugurazioni con officio dei 12 marzo, augurandosi prosperosi avvenimenti sotto gli auspici dell'alma Vergine.

[2] Si vuole che *Iccara* fosse città dei *Sicani*, e così nominolla Tucidide nel libro VI, così Diodoro nel libro XIII, dove narran le guerre tra Egesta e Selinunte. Vincenzo Auria lasciò manoscritta una *Notizia* di essa, che serbasi nella comunale libreria di Palermo. Oggi questo comune dà titolo di principato alla famiglia Lagrua Talamanca.

[3] Egli è il Pirro che l'annovera tra gli episcopati estinti dell'Isola, nel libro II, not. XI della sua Sicilia sacra, sebbene con qualche esitanza.

[4] Questo rapporto non presenta nome dell'estensore, il quale per altro scrisse in nome dell'arciprete, e discende a particolarità che non differiscono dalle narrate.

[5] Questo rapporto è degli 11 settembre, al qual mese fu differita la festa.

[6] Abbiamo di questo zelante ecclesiastico parecchie scritture proprie ed alcune versioni d'opere straniere. Oggi una era in corso di stampa col titolo « L'uomo nuovo in Gesù Cristo, e il suo alimento cotidiano » in quattro volumetti, d'un trimestre ciascuno, contenenti delle utili considerazioni pei giorni tutti dell'anno.

per tal contingenza composti, cantati in musica, e dedicati al signore di quello stato, il principe di Lampedusa che con sua famiglia volle trovarsi presente alle sacre funzioni, e crescer lustro a quelle nel mentre che luminoso esempio di religiosa pietà porgeva a quei terrazzani [1].

IX. Altra terra entro il cerchio giudiziario di Carini ell'è *Favarotta*, che altrimente nomasi *Terrasini:* e questa, emulando le circonvicine, dimostrò il suo affetto per la glorificata Signora. « Mi affretto (scrivea il parroco Nicolò Gusmano) a rassegnarle, che questi miei parrocchiani d'ogni età, sesso e condizione, non esclusi gli addetti ai lavori e ai servizî, con divoto entusiasmo sono accorsi a folla per incontrare il nuovo Simulacro di Maria Immacolata (frutto di loro pietà), vegnente da Palermo; e sostando nel piano soprastante alla comune, assistevano con indefinibile gioia e devozione al rito di benedire il medesimo Simulacro; il quale introdotto tra gli evviva popolari e lo sparo dei mortaretti e il suono dei musicali stromenti e il rimbonbo di tutte le campane; recato nella madre chiesa, e letto da me il decreto dogmatico, e pronunziata una orazion panegirica, chiudevasi quella prima sera coll'inno di ringraziamento e la benedizione ». E qui proseguiva il racconto dei giorni seguenti, delle case parate di giorno, delle strade allumate di notte, delle immagini a trasparente, delle vie tapezzate di fiori, eccetera. « Posso assicurarla (così chiudeva il rapporto), essere stato un piacere universale a vagheggiar un intero paese sfolgorante di non interrotte e ben ordinate fiammelle: a che aggiunti dei fuochi artifiziali lasciarono impressi sentimenti di giuliva meraviglia negli esteri accorsi al grido preventivo di tanta festa [2] ».

X. Non molto lungi dai predetti villaggi, presso il lido del mar tirreno, su di una collinetta sorge *Capaci,* suffraganea pur essa al giudicato di Carini: dove un triduo di sposizioni, messe, salmodie, luminarie, apparati, fuochi e tutt'altro ebbe il suo luogo. Vi si trovò a concionare quell'illustre cassinese D. Placido Palmeri che si disse uno dei cinque oratori nel duomo di Palermo. L'arciprete Vincenzo Bologna, dato conto di quelle festanze, finiva sicurando essersi tutto eseguito con tanto decoro, con pompa tanta, da non invidiare gran fatto quelle degli altri comuni anco più popolosi [3].

XI. Al lato opposto della diocesi evvi una delle albanesi colonie che il nome ritiene di *Piana dei Greci*, la più numerosa tra le quattro che si hanno in Sicilia. L'origine, ed i costumi di questi greci sono uguali a quelli di tutti gli altri. Però questa colonia di Albanesi è la più distinta, e la più numerosa di tutte quelle che si trovano in questa isola. La parrocchia greca, che è la chiesa addetta al vescovo greco per la ordinazione dei cherici e preti greci, è ammirevole per molte ed eccellenti pitture di Pietro Novelli detto il Monrealese: la parrocchia latina pure è distinta di una bella scalinata; vi sono ancora de' conventi, un ritiro de' preti ed un collegio di Maria per educazione delle ragazze. Or dunque il vicario latino Giuseppe lo Cascio racconta che dato segno al gran giorno collo sparo dei mortaretti, col suon delle bande e lo squillo delle campane, corse l'intero popolo a prendere la sacra Immagine dalla chiesa dei Cappuccini; e trasportatala alla madrice di san Demetrio tra i cantici e le armonie e gli squilli e le acclamazioni giulive dieron cominciamento al triduo. Nella processione, oltre le fraternite, oltre le comunità, ogni ceto formava un corpo da sè sotto il proprio vessillo; sicchè i gentiluomini avevano il loro, il loro gli artieri, il loro i due cleri greco e latino. Oltre la celebrazione comune a tutta la cittadinanza ve n'ebbero delle particolari in chiese diverse, come in quella degli Agostiniani scalzi, e nell' altra de' Cappuccini, dove

[1] Autor di quegl' Inni fu il sac. Vincenzo Bonelli, che stampolli a Palermo, dedicandoli a S. E. signor Giulio Fabrizio M. Tommasi, principe di Lampedusa, duca di Palma, e barone di Montechiaro, nella cui famiglia sembra innata la pietà ereditata dagli avi, tra cui sfolgora il b. Giuseppe Tommasi onore del collegio apostolico.

[2] Quest'altra relazione è de' 23 aprile, quando la solennità fu conchiusa.

[3] Relazione trasmessa ai 18 maggio.

la sacra fu riportata col solito accompagnamento delle autorità e della bilingue popolazione [1].

XII. Annettiamo a questo capo di circondario il suo subalterno *s. Giuseppe* che dicesi dei *Mortilli*, spettante alla famiglia Beccadelli Bologna. « In questa chiesa madre (scrivea l'arciprete e vicario Michele Costanza) celebrossi un tale festeggiamento con pompa non mai qui veduta. Immenso fu il giubilo di questi fedeli di ogni ceto alla notizia del già profferito dogma novello. Il sindaco e i capi tutti della comunità si dierono subito a fare dei preparativi straordianarî ». E qui entra a contare le splendide processioni, le numerosissime batterie d'ogni mattina, mezzodì e sera, gli apparati della chiesa maggiore, le luminarie di tutte le case, la banda armonica di trenta suonatori, e che so io. « Straordinario poi (soggiugne) e sorprendente fu nell'ultimo dì il numero delle comunioni, che volli dispensare io stesso, e che durò più d'un'ora, cotalchè non potendo più reggermi, fui costretto a sostituire un mio cappellano ». Ed è questo il solido frutto e verace delle feste cristiane, e quello che senza dubbio s'è il più accetto alla purissima Vergine. Conchiude rapportando che i terrazzani del sobborgo di *Sancipirello* richiesero di voler anch'essi celebrare la loro festa, e la disposero nella miglior maniera possibile [2].

XIII. Restami far motto d'un comune, come il più vicino, così immediatamente soggetto alla circondariale potestà di Monreale; e questo si è il *Parco*, antico soggiorno di campestri delizie ai nostri Sovrani. Esso è troppo esiguo in verità, ma pure la vicinanza e l'esempio della Capitale l'investì di tale un ardore, che parve superiore alle sue forze; e così ne fa fede il suo arciprete e vicario Salvatore Cusmano colle appresso parole: « Con indicibile mio piacere partecipo la esultanza e la gioia manifestata da questi fedeli nel triduo solennemente celebrato. Nel primo dì, in questa Reale madrice chiesa magnificamente adorna, esposto il Simulacro, e proclamato il Decreto, le autorità, il clero, il popolo tutto quanto restarono vivamente penetrati e commossi dal piacere di sentir già stabilita per dogma l'antichissima universale credenza. La sera, illuminazione per tutto il paese, veggendosi per ogni balcone eretti dei ricchi baldacchini colla immagine della Immacolata ». Continua la narrazione del dì secondo e del terzo, in che si viddero le strade tutte addobbate di drappi, e a quando a quando archi trionfali, corone vagamente intrecciate e fiori seminati per tutto. Ai tanti accompagnamenti della processione ferono bella giunta e non men bella comparsa varî drappelli di fanciulline, portanti in mano chi mazzetti di fiori, chi rami di palme, chi colombe e cotai simboli del singolar privilegio accordato alla Reina dei vergini [3].

XIV. Nel dar conto di questi comuni e di quelle festività, abbiamo avuto di mira il recidere al possibile le disgustevoli ripetizioni: che però delle relazioni a noi giunte non abbiamo qui trascritto altro che brani contenenti alcuna particolarità. Ma quello che da noi si è taciuto, si dovrà ben supporre dai nostri lettori, solo che sappiano uno essere stato in tutti i popoli il grido universale, uno lo spirito religioso, uniforme la mira di sopresaltare la Madre comune di tutti i redenti. Il perchè abbiam passato sotto silenzio dimostrazioni ben grandi per sè, ma che narrate di un paese, s'intendono praticate da tutti [4]. Or detto di quei che stanno entro il distretto panormitano, passiamo a visitare, almeno di rimbalzo, quelli del corleonese.

1 Rapportamento inviato ai 14 aprile.
2 Riferimento spedito fin dai 23 febbraro.
3 Ufficio mandato ai 6 maggio.
4 Tra le molte descrizioni inviate al Vicario capitolare della diocesi ve n'ha una pervenuta da *Camporeale*, che non si aspetta nè al distretto nè alla provincia di Palermo, ma sì all'intendenza di Trapani, al distretto di Alcamo, della famiglia Beccadelli dei marchesi Sambuca. Nulla qui d'esso tocchiamo, perocchè nulla ne dice di particolare.

ARTICOLO II.

DISTRETTO DI CORLEONE.

I. Quest'altra parte della diocesi monrealese rabbraccia nella sua circondazione parecchi comuni, di cui è capo l'ampia città di *Corleone*, che per sentimento degli eruditi discende dall' antica *Schera* [1]. In ragione di sua vetustà insieme e di sua amplitudine conta tra i suoi non pochi illustri che vantan dei meriti colla religione e colle lettere [2]. Or questa città, nel festeggiare la definizione dogmatica non si è per verun conto rimasta indietro nè alle minori, nè alle maggiori di sè. Noi non faremo che trascrivere fedelmente i pochi tratti, ma fecondi di gravi sensi, che di colà ce ne vennero [3].

II. « Il comune di Corleone ha sempre nutrito un culto fervente per la Vergine Immacolata, e ne fa pubblico testimonio il Simulacro che nel prospetto della casa comunale trovasi in bella mostra locato. Quindi è ben facile a supporre con quanta gioia e con qual entusiasmo fosse qui celebrata la dogmatica sanzione. Fuochi artificiali, sacre squille, armoniosi concerti, apparati, luminarie, tutto fu messo a contribuzione per solennizzare cinque intere giornate. Una sola parola riassumer può tutto e questa parola correa per le bocche d'ognuno: A memoria d'uomo Corleone non rammentar simile pompa religiosa ».

III. « Sopra tutto vuol raccordarsi la inusitata processione, composta d'intorno a duemila individui d'ogni alta e media e bassa condizione, che percorse il giro di quasi due miglia, rallegrata da tre bande musicali, seguita da tutte le autorità e da un mare di popolo ondeggiante insieme e festante. La villa pubblica vagamente illuminata con bellissimi trasparenti attirava gli sguardi e concitava le lingue a benedire la Vergine Immacolata [4]. »

IV. Capo di circondario in quelle vicinanze si è la terra di *Chiusa*, situata alle falde d'una collina sei leghe discosta dal mare africano, pertinenza un dì feudale del Contestabile Colonna. Abbiamo il rapporto del suo arciprete Nicola Zito in questi termini: « Il solenne triduo sacro al trionfo della Vergine fu e sarà memorando nel comune di Chiusa. Un immenso trasporto di devoto entusiasmo sorse nel popolo, spontaneo, efficace, universale: il cuor di ciascuno balzava di gioia, s'irradiavano le più severe fisonomie, facean tregua i lavori privati, taceva la stessa miseria, non eravi che un'idea sola, un solo pensiero, far onore a Maria ».

V. « Stupendo spettacolo! Chiusa veduta da lungi la sera, parea come circonfusa da una nuvola luminosa: le prospettive dei templi, le torri, le cupole, i pubblici stabilimenti, le case tutte, dall'edificio del ricco all'abituro del povero, dalle popolose alle solitarie vie, tutt'erano splendidamente raggianti. In quel largo, che per antica frana divide in due l'abitato, fu costruito un tortuoso viale, lungo al-

[1] Parecchi sono gl' illustratori di questo capoluogo distrettuale. Lasciando stare le Storie sacre e profane di Corleone, scritte da varî autori, che inedite serbansi nella libreria comunale di Palermo, un Pietro Papa lasciò una « Lettera sulle colonie dei Lombardi in Sicilia » una delle quali dimostra essersi stanziata in questa città. Leggesi nel t. I, parte V, delle « Memorie per servire alla storia letteraria di Sicilia ». Pal. 1756. Nel t. II di esse, a pag. 397, leggesi una *Notizia di Schera*, dettata da Ferd. Firmaturi. Altra ne divulgò Liborio Castagnano, a Palermo 1796; ed altra ancora più critica l'ab. Nicolò Maggiore, al 1825. Quest'ultima si trova inserita nel t. XI del Giornale di scienze lettere ed arti, e nel III delle Memorie su la Sicilia raccolte da Guglielmo Capozzo nel 1842.

[2] Oltre gli ora lodati, più altri riportane il Mongitore nella sua Biblioteca sicola, dei quali qui non è luogo fare trattato.

[3] Anonimo è il relatore di questa notizia. Oltre a lui ce ne dà contezza il Giornale ufficiale, num. 99.

[4] Fin dal 1702 furono pubblicate a Palermo « Notizie dello stato antico e presente delle possessioni e diocesi di Monreale ». Quivi si leggono specificate contezze, come di Corleone, così di Bisacquino e di tutt'altri casali e feudi di quello arcivescovado. Fur esse di nuovo stampate per cura di M. Balsamo, al 1833.

meno trecento canne, ornato di assai piramidi allumate da fanaletti, e fra l' una piramide e l'altra piolle rivestite di frondi e di fiori, e ghirlande fronzute con mille lumi a variati colori, mentre un magnifico quadro offeriva bello spettacolo sul grande spianato del castello, ove alzata vedevasi una temporanea colonna ottagona trasparente, alto un sessanta palmi, di dentro illuminata. Sul capitello stava il Simulacro di Maria: il fusto era dipinto a marmo pavonazzo, e la base a verde di Calabria. Oltre a ciò, archi di trionfo ad ogni tanto, le vie messe a festa, tre bande strumentali, fuochi e spari senza numero, manifestazioni di fervida esultanza, cose da non dirsi a parola ».

VI. « Quanto a religiosi riti, le auguste cirimonie, iniziate nel tempio di san Francesco avean termine alla chiesa madre, dove fu portata la sacra Immagine, ed isposta alla venerazion de' fedeli: ogni dì messa solenne, ogni dì orazion panegirica. Il tempio novello monumento religioso tra i più lodati di quest' ultimi tempi, sebbene non ancora finito, splendette di ricchi arredi e d' innumere faci. Al ritorno della statua faccan corteggio le congreghe, le confraternite, tutta la scolaresca, il ceto civile, le comunità regolari, (tra cui ancor ne vennero da Bisacquino), il clero secolare, e perfino preti del rito greco, accorsivi dalle vicine colonie, e perfino l'insigne collegiata di detto paese; ed all' ultimo il sottintendente distrettuale col corpo municipale e i pubblici funzionarî... A cotai manifestazioni di letizia consociaronsi quegli atti di religiosa pietà, che ben mostravano quanto grande fosse la fede e la devozion per Maria della popolazione di Chiusa, triplicata dal concorso dei vicini villaggi [1] ».

VII. Non lungi di là giace *Bisacquino*, centro ancor esso di giudiziaria cerchia, che non si rimase punto da sezzo nelle comuni esibizioni di ossequio e dimostrazioni di giubbilo. « Posso assicurare (scrive così il decano arciprete Francesco Giardina), che in questa felice circostanza ho dovuto restar pienamente convinto della religiosa pietà di questa popolazione; la quale mentre riverente offriva alla Vergine l'omaggio d'un culto esteriore, non trasandava l'interior divozione mercè alla frequenza dei divini sacramenti. In vero non è stato mai ai nostri tempi giorno veruno, in che siasi esternata sì grande l' esultanza del cuore negli atti che onorano la nostra santa religione [2] ». E qui continua narrando il sontuoso triduo con tutti quegli annessi e connessi che si son riferiti d'altrove; con questa giunta che come la sua collegiata ed altre comunità condecorata aveano di loro presenza la processione di Chiusa, così ora il clero di questa per grato ricambio si condusse a crescere la comitiva di Bisacquino, dove altresì concorsero dall'altro comune di Giuliana i religiosi del ritiro di s. Anna; sicchè dalla riunione di tanti corpi si ebbe a formare un bel tutto e per numero e per varietà, da presentare un gratissimo aspetto alla sterminata folla, mista d'indigeni e di convicini [3].

VIII. Entro l'ambito circondariale di detto comune sta *Contessa*, una delle quattro albanesi colonie. Già detto è più innanzi, (dove fu parola di Mezzoiuso nel distretto di Termini, e della Piana in quel di Palermo), qualmente in tali colonie abitano tramischiati sicoli e greci, che profughi della lor patria invasa dai Turchi, rinvennero un asilo ospitale fra noi, e vi edificarono od almeno vi accrebbero i detti quattro paesi. Ma come due sono i popoli e due i linguaggi da lor adoperati, così due vi si professano riti distinti, aventi ciascuno le sue chiese, i suoi pastori, i suoi ministri [4]. Adunque nelle due matrici doppia solennità fu istituita per tal con-

[1] Questa ben lunga e circostanziata descrizione porta la data dei 10 maggio.

[2] Quest'altro rapporto è dei 10 marzo, cioè di due mesi anteriore al precedente.

[3] Una Relazione cronistorica di Bisacquino lasciolla Pietro Fontanetta, lodata da Dom. Stan. Alberti nelle sue Maraviglie di Dio, parte I, cap. 28.

[4] Pietro Pompilio Rodotà mise in luce a Roma 1758, in tre ampli volumi la « Storia dell'origine progresso e stato presente del rito greco in Italia ed in Sicilia, osservato dai Greci ed Albanesi » : dove narra per disteso la venuta, gli stabilimenti, le vicende loro fra noi, e i riti varî orientali che nelle chiese loro ritengono. A lui ci è forza rinviare gli eruditi.

tingenza. Udiamo in prima ciò che fu fatto dalla greca gente, e udiamolo dal suo stesso curato e vicario Spiridione Lo Jacono: « La preservazione di Maria Ss. dalla macchia d'origine era in questo fortunatissimo regno di credenza universale, e nelle colonie greco-albanesi di Sicilia era più convalidata, a causa dei vetustissimi riti della Chiesa greca ortodossa, fervorosissima sempre inverso la gran Reina degli angioli, cui perennemente invoca qual illibata ed immacolatissima Madre del Dio umanato, in tutte le sacre funzioni, nelle liturgie dei Basilii e dei Grisostomi, non che nella recitazione delle ore canoniche [1]. L'oracolo di sua Santità fu d'inesprimibile gioia a questa popolazione greco-latina, la quale con somma devozione e pari edificazione solennizzò il triduo prescritto dalla pietà del miglior tra i monarchi. Quindi la sacra Immagine che si venera in questa chiesa greca di s. Rocco fu dal clero greco trasferita nella chiesa madre coll'intervento di tutte le autorità, col suono dei musicali stromenti e col seguito di popolo immenso. Solennizzato quivi col triduo un ottavario, con quella pompa che si potè la maggiore, con salmodie, con musiche, con sermoni, fu quella restituita alla sua chiesa con più vistoso corteggio che dianzi; perocchè vi si associò il Clero latino, gl'impiegati civili, le guardie urbane, ed una schiera di seguaci portanti in mano delle palme e ramoscelli d'olivo, e tramischianti delle voci di giubbilo al brioso suono della banda, allo sparo frequente dei mortaretti, allo squillo festoso dei sacri bronzi di tutte le chiese [2] ».

IX. Ascoltiamo adesso il parroco e vicario latino Leonardo Lalo, che così ne ragguaglia dei suoi piovani: « Questo divoto popolo, che già per l'innanzi avea per incontrastabile tale credenza, si divenne sensibile alla gloriosa novella, che non vide l'ora di celebrarla; e quando ne diedi in chiesa l'annunzio, mi fu troncato il discorso con lietissimi evviva: ed allora mescolai le mie voci alle loro, e con esse versai lagrime di tenerezza. Insinuava io loro intanto di terger le macchie della coscienza e fortificarsi del pane di vita: tutto riuscì al di là di quanto io mi augurava. Quasi tutti corsero ai tribunali di penitenza; ed era un bel vedere nel corso del triduo la sacra Immagine assediata sempre di adoratori. Durante i tre discorsi, ad ogni stante, mal potendo contenere la gioia, davansi a sfogarla con grida, con singhiozzi, con lacrime di dolcezza, che lungi dallo sturbare la voce dei predicatori, ne infiammavano vie maggiormente lo zelo. Le numerose comunioni, i suoni, i cantici, gli spari, le salve, i fuochi, gli apparati, tutto in breve riempì di tal entusiasmo i petti, che omai si credevano rapiti in cielo a fruire coi comprensori la glorificazione della Vergine Madre [3] ».

X. Restami a far cenno della quarta colonia, che quella è di *Palazzo Adriano*, che pregiasi d'aver dato i natali al chiarissimo M. Giuseppe Crispi, da cui a vicenda ha ricevuto le più copiose illustrazioni [4]. Or quivi ancora le due chiese fe-

[1] Lo scrittore di questa Memoria n'ha dato un volgarizzamento della Liturgia del Grisostomo, a Palermo 1839; dove due anni appresso comparve altra versione col testo in fronte e note mistico-teologiche, d'altro parroco greco Luigi Cassarà: il quale inoltre ci annunzia una sua Sposizione dei greci riti nell'amministrazione dei sacramenti. Al Lojacono inoltre dobbiamo i Vesperi del Corpus-Domini, cavati dal nuovo *antologio* d'Antonio Arcudio, e tradotti per uso della sua chiesa, impressi a Pal. 1842.

[2] Questa relazione è del 12 marzo, soli due giorni dopo l'antecedente. Questo Vicario ha pubblicata, nel 1851, una dotta « Memoria sull'origine e fondazione di Contessa, sull'antichità e monumenti d'arte esistenti nel suo territorio ». Lo accennare tali opere al presente istituto è più che bastevole.

[3] Quest'altra festa latina seguì la greca, e porta la data dei 28 marzo.

[4] Questo illustre prelato, oltre all'aver professate per lunghi anni in questa Università di Palermo lettere greche, di cui anco pubblicò per la sua scuola un Corso compiuto, ed oggi una scelta Crestomazia; oltre a varî Opuscoli filologici ed archeologici, riuniti nella edizione del 1836, si è renduto benemerito della patria, pubblicando, nel 1827, una « Memoria sull'origine e fondazione di Palazzo Adriano, sulle chiese ivi edificate, e sui litigi fra' due cleri »: a che in seguito aggiunse dei nuovi Cenni sopra Adriano, nel vol. XLIII del Giornale letterario. E qui vuol notarsi come, avendo l'ab. Nicolò Buscemi promulgato, a Palermo 1842, un « Saggio di storia municipale, o sia di Palazzo Adriano », in cui parteggiava pel clero latino, non mancò un greco-albanese che gli scri-

starono giusta lor riti il grande avvenimento, ed il greco vicario Francesco Alessi in tai sensi cel notificava: « Il Sindaco con il corpo amministrativo e buona parte della decuria, le confraternite tutte, greche e latine, l'uno e l'altro clero coi capi loro, coonestarono la processione. La solennità fu celebrata per otto giorni in questa madrice chiesa, con tutte quelle pomposità che si poterono, santificate dal gran numero di confessioni e di comunioni, da non invidiare gran fatto le splendidezze dei più popolosi comuni [1] ». E basti fin qui del distretto di Corleone, e tutto insieme della diocesi di Monreale [2].

vesse incontro delle critiche « Osservazioni a detta storia » ove i diritti rivendica della sua chiesa, ch'è colà dominante.

[1] Questa relazione è dei 22 aprile. E qui cade in concio il raccordare come il cel. Saverio Mattei pubblicò a Napoli una sentita « Memoria per le greche colonie di Sicilia sulla domanda di deputarsi loro un vescovo nazionale ». Tal vescovo fu conceduto, ed oggi appunto è il prelodato M. Crispi, che più anni avea pur governato il Seminario greco-albanese, fondato già in Palermo dal filippino Giorgio Guzzetta a beneficio dei giovani di sua nazione, al 1734, e corredato di propri statuti confermati da Benedetto XIV, nel 1757.

[2] A questa diocesi pure si aspettano e *Cinisi* nel circondario di Carini, e *Valguarnera* in quel di Partinico, e *Campofiorito* in quello di Bisacquino, e *Giuliana* in quello di Chiusa. In quest'ultima terra vi furono dimostrazioni d'affetto e di pietà insolita, che si meritarono una Descrizione stampata dal dottor Vincenzo Navarra, che vi si condusse da Sambuca per esserne spettatore e testimone. Di questi e di tal altro picciol comune ci son venuti pure ragguagli di feste: ma noi non intendiamo annoiare più del dovere chi legge per minute ripetizioni di fatti consimili.

PARTE III.

DIOCESI DI CEFALU'

Quest'è la terza diocesi che chiude la provincia di Palermo, e che suggella del paro la nostra descrizione. Seguiremo per essa il metodo stesso e la partizione medesima che abbiam tenuta per le due precedenti: diremo cioè dapprima ciò che fu fatto in quella città, dappoi quello che fu praticato nei comuni ad essa subordinati.

SEZIONE I.

CITTÀ DI CEFALÙ

I. *Cefaledio*, vetustissima città greco-sicola, così grecamente dinominata dallo essere stata costrutta sul vertice d'una prominenza portante la forma d'una testa che sporge sul mare tirreno; nota ell'è abbastanza presso gli antichi scrittori greci e latini che ne fanno onorata menzione [1]. I suoi fasti, le sue vicende, i suoi stabilimenti, le sue famiglie nobili, i suoi uomini illustri han fornito argomento di storia a più d'uno trai moderni: nè mancano ancora stranieri che ne descrivano i più memorabili monumenti [2].

II. Tra questi però in oggi primeggia quel sontuosissimo tempio che fin dal suo nascere fu costituito capo e sede d'una nuova diocesi dal suo medesimo fondatore Ruggiero II; il quale in edificarlo, com'è fama, sciolse un voto che conceputo avea sopra mare durante una furiosa procella; di consacrare cioè al Salvatore un monumento duraturo in rendimento di grazie per avergli campata la vita. Ciò ch'egli adempiè coll'innalzare quel tempio che fa tuttora la meraviglia dei riguardanti: tempio che, se non per ricchezza, certo per grandiosità avanza quello che fu poscia innalzato sul medesimo gusto dal suo nipote Guglielmo II in Monreale: ciò che accadde l'anno stesso della sua coronazione 1130 [3].

III. Questa città vanta una sede episcopale da tempi antichi, ma incerti per iscarsità di documenti. Solo sappiamo che uno dei suoi vescovi, per nome Niceta, intervenne e soscrisse all'ottavo concilio generale, celebrato in Costantinopoli l'anno 869. Estinto tal vescovado insieme cogli altri dell'isola dalla saracenica invasione, fu rimesso in piedi dal prode Normanno che lo arricchì d'ampie possessioni e gli aggregò per diocesi le terre circonvicine [4]. Ma noi lasciamo agli storiali il narrare la origine e la restaurazione di quella chiesa, la serie dei suoi vescovi e dei

[1] Scrivono di questa città, trai greci, Strabone l. VI, Diodoro l. XIV, Tolommeo l. I; tra i latini, Cicerone in *Verrem* l. IV, Plinio l. III, Pomponio Mela c. II.

[2] Vincenzo Auria, assai chiaro per opere date alla luce, una dettonne « Dell'origine ed antichità di Cefalù » che vide la luce a Palermo 1656. Descrizioni poi di quella città che danno, trai nostri, Vito Amico e Andrea Massa e Francesco Sacco ed Emmanuele Ortolani nei loro Dizionari geografici, e cento altri nazionali e stranieri nei loro Viaggi per la Sicilia.

[3] Più minute e competenti notizie su quel magnifico tempio ne lasciò Bart. Carandini in un libro col titolo « Descriptio Ecclesiae cephaloeditanae » messo alle stampe in Mantova 1592. Dopo lui più stesamente ne scrisse Ben. Passafiume « De origine ecclesiae cephal., ejusque urbis et dioecesis descriptio » stampata in Vinegia 1645. Questi autori riuniscono la parte storica alla descrittiva, non pure del tempio, ma della città. Quanto si è poi alla parte estetica ed artistica di quel sontuoso edificio, degno è che si riscontri la bella opera del duca di Serradifalco « Sulle sicole Chiese normanne » stampata a Palermo 1838: dove nel ragionamento II presenta la forma di questa, e ne riporta eleganti incisioni, corredate di dotti schiarimenti.

[4] I diplomi di Ruggiero e dei suoi successori che dotarono e di privilegi insignirono questa chiesa, e le costituzioni pontificie che la riguardano, son riportate per ordire cronologico da Rocco Pirro nella Notizia di essa chiesa, V della Sicilia sacra. Prima di lui, 1528, un Guglielmo da Mistretta per incarico avutone dal Vescovo M. Tommaso Butera, avea in uno raccolto « Privilegia Ecclesiae cephal. a diversis regibus et imperatoribus concessa ». Raccolta in vero pregevole, ma rimasta inedita; donde il lodato Auria estrasse alcune Notizie che pur serbansi mss. nella comunale libreria di Palermo (Qq. D. 166, n. 4).

suoi sinodi, lo stato materiale e formale di quel vescovado [1], per venire al nostro assunto che quello è di enarrare le festeggiate solennità del mariano Mistero e del pontificale Decreto. Ma non essendo noi stati presenti a quelle, riputiamo far cosa più grata ai nostri lettori, in trascrivendone per intero la relazione venutaci da quel Vicario Capitolare monsignor Giovanni Martino, della cui amicizia ci onoriamo, composta dall'abate Domenico Restivo, professore di quel Seminario. Scriveva egli dunque così:

IV. « Non è possibile di scrivere quello spettacolo commovente e sublime senza richiamare le lagrime di tenerezza e di gioia, che in quella ricorrenza ebbero a versarsi in gran copia e da quel popolo piissimo e da quanti vi accorsero in gran numero da vicini e lontani paesi devoti ammiratori. Nel regio magnifico Duomo e nello altare maggiore sorgeva maestoso il gran simulacro della Immacolata Signora. Un ottavario con messa cantata ogni mattina ed apposito sermone ogni dopo pranzo, esordivasi ai 3, ed aveva compimento ai 10 marzo. I cuori del popolo preparavansi alla festività colla espiazione delle colpe, mercè il lavoro della penitenza, e s'infiammavano di sagro ardore col ricevere le carni santissime dello Agnello di Dio che venne a togliere i peccati del mondo.

V. « La sera del giorno 10, dopo il gran vespro in musica, monsignor Vicario Capitolare a nome del gregge suo giurava difendere colla vita e col sangue una verità non più di pia credenza, ma di santissima fede, che la dimane doveva egli stesso pubblicare. Indi fra l'indicibile numero di ardenti faci e di accese cere conducevasi per la prima volta processionalmente il simulacro della eccelsa Diva. Le tenebre della notte furono cacciate dall'abbagliante chiarore d'infinite fiammelle, che splendevano, ove ordinate in disegno, ove accese in isvariato colore, ove luccicanti in confuso disordine. Il tugurio del tapino nella sua fiammetta emulò la magione del ricco, e la vedova infelice stremò all'orfanello l'unico pane per convertirlo in commovente omaggio all'alma Madre di Dio. Così ebbe a vedersi Cefalù una fiamma, al riverbero della quale la sovrastante roccia divenne un'aureola di luce da offrire lo spettacolo di stupore a chi la mirò dal mar che la ricinge, o dai colli vicini che le sovrastano.

VI. « L'eco dei sagri bronzi, misto al rimbombo dello sparo continuato ed alle sonore armonie d'una banda musicale, annunziato avea il sorgere del dì faustissimo e singolare. Alle 9 antemeridiane dell'11 accorrevano in cattedrale il Capitolo, il Clero, il Sottointendente, il Giudice, il Sindaco, la Decuria, gl'impiegati di ogni genere, la guardia urbana i soldati d'arme, il popolo tutto. Le vaste pareti del più insigne monumento del primo Re di Sicilia sembrarono anguste, e fu, e sarà quella la volta che fe' desiare più spaziose le mura di una chiesa, che nella sicola terra primeggia e per ampiezza di sorprendenti fabbricati e per gusto di gotiche architetture.

VII. « Nelle più ricche divise del sacrificio dava principio monsignor Martino alla imponente funzione. Commosso esordiva la pubblicazione della pontificia Bolla, che poi leggeva dal pergamo un oratore. Alle parole ispirate e diffinitive del sommo pontefice Pio IX, tutti gli astanti si prostravano, piangevano. Seguiva al pubblicato Domma l'Inno ambrosiano, cantato da musici, mentre la commozione de' cuori leggevasi in ogni sembiante. Cantavasi indi la gran messa in musica, ed al Vangelo proferivasi la panegirica laudazione. Avevano fine gli augusti riti, ed una piova

[1] Contiamo sei sinodi tenuti in quella cattedrale; da Ottaviano Preconio al 1584, da Martino Mira al 1619, da Ottavio Branciforte al 1636, da Pietro Corsetti al 1642, da Matteo Orlando al 1694, da Matteo di s. Stefano al 1707. Le loro Costituzioni sinodiche fur tutte messe in luce a Palermo negli anni indicati. La serie dei vescovi si ha dal Pirro colle continuazioni del Mongitore. Altre più precise contezze sullo stato materiale e formale di quella chiesa e di quel vescovado leggansi in un ragionato articolo della Enciclopedia Ecclesiastica, pubblicata a Napoli 1845 (vol. IV, pag. 548 e seg.).

inattesa faceva differire alla vigilia di s. Giuseppe la condotta solenne del santo Simulacro. Così un tratto di Provvidenza volea conservati al casto Marito i tributi dell' Immacolata Consorte. Invece dunque delle processioni si metteano a profitto le ore di sereno, e la solennità di quel giorno chiudeasi con una frottola in musica.

VIII. « Non occorre ridire quanto ebbe a farsi indi appresso. I giorni che seguirono, offrivano un secondo ottavario. Il 17 una seconda vigilia. Il 18 una seconda festa della prima istessa più ammirevole. Diremo solo, che nel 18 marzo si dava luogo alla solennissima processione, cui il cielo arrideva sereno e bello. Concorse a quella ogni ceto, ogni corpo morale. Tra mezzo un gruppo di angioli che nella voce dell'innocenza inni scioglieva di lode, inalberava il vessillo un Padre dei conventuali, sotto la di cui veste ognuno vedeva il celebrato per sottigliezza di mente Giovanni Duns Scoto. Seguivano processionalmente i caprari, gli uomini di piazza, i pescatori, i villani, i marinari, i maestri ferrari, i bottai, i pastai, i falegnami, i murifabbri, i sartori, i calzolai, i barbieri, i gentiluomini, gl'impiegati, l'instituto lancastriano, le otto congregazioni in abito, i Cappuccini, i Riformati, gli Osservanti, i Conventuali, i Mercedari scalzi, i Domenicani, i cherici, i sacerdoti, i beneficiali, i canonici.

IX. « Seguiva immediate il maestoso Simulacro, al quale facea cortèo la guardia urbana, i soldati d'arme, la banda ed un popolo da far meraviglia. Ad ogni passo incontravansi archi di trionfo, pei quali non fu risparmiata spesa di sorta. Ad ogni passo vedevansi qui padiglioni ben messi, là elevati sogli, più innanti altari in gran copia: miravasi la città tutta un tempio. Leggevansi nei monumenti di trionfo, ove le vittorie della Madre di Dio, ove le sconfitte del calcato serpe, ove gli attestati d'un devoto popolo, ove le preci di sperate grazie; e di sentenze scritturali e d'iscrizioni italiane e latine non fu penuria. Drappi serici, tessuti di oro, ornati di ogni natura fregiarono in guisa stupenda i veroni, le finestre, le mura. Nembi di fiori; schede fregiate di commoventi saluti, ghirlande ben fatte tributavansi dai veroni alla Diva del cielo; e da quei di monsignor Martino piena orchestra salutava Maria con apposita *salve*. Era bello a vedere l'esteriore del Duomo. Esso esternava le interne magnificenze nei velluti di seta e nei damaschi che il tapezzavano sino alle più alte sue torri. Dal vertice dei suoi campanili candida colomba spiccava artifiziosamente il volo a coronare Maria.

X. « La immensa folla del piissimo popolo che traea dietro al Simulacro, come l'onda che l'onda sovrasta, accompagnava con lagrime gli svariati cantici, le replicate preci, il fervido tributo di mille lodi. Possa il sublime spettacolo essere a tutti argomento di fede saldissima e di religione inviolata, che distingue il cefalutano popolo. Possa questo essere un eco della ricantata pietà del suo Monarca. Possa alla Eroina vincitrice del serpe essere caro l'omaggio e grata la fede, che Cefalù vorrebbe meglio contestare colla vita e col sangue ». Fin qui la relazione [1]; a che non altro mi occorre da aggiugnere, se non che la devozione del popolo cefalutano inverso la Vergine Immacolata prese un notevole incremento dacchè in quel duomo vi fu inaugurata la sì salutare Aggregazione alla pia Società dell'Immacolato Cuor di Maria per la conversione dei peccatori, canonicamente incorporata alla Arciconfraternita di Parigi. E noi che dal lodato monsignor decano e Vicario Martino fummo a tal uopo chiamati per festeggiarne lo stabilimento con un divoto triduo; noi che vi recammo il diploma di unione, noi fummo ammiratori ed ora siam testimoni della pietà filiale, onde quella pia gente accolse questa nuova maniera di culto, a cui più migliaia di persone in brieve tratto si ascrissero [2].

[1] Un cenno di questa solennità venne inserito nel Giornale Ufficiale, 18 aprile, num. 80.

[2] Tal inaugurazione fu fatta nei giorni ultimi del 1844, coincidendo il possesso che di quella chiesa prendeva il nuovo ed ultimo vescovo Visconte Proto. Aggiungo di rimbalzo che insieme con questa venne da me istituita l'altra pia Unione del Ss. Cuor di Gesù, aggregata pur essa alla Primaria romana.

SEZIONE II.

COMUNI DELLA DIOCESI.

Venti sono le comunanze da cui ci son venuti per mano del soprallodato Vicario capitolare, gli ufficiali rapportamenti delle dimostranze festive da ciascuna d'esse solennizzate. Tutti ne fan fede e della esultanza universale prodotto dall'oracolo del Vaticano col suo Decreto, e dello sviscerato affetto in tutti ridestato inverso questo illibato Mistero, e delle splendide gare e della profusa munificenza e del concorso incredibile e della religione vivissima nel celebrarlo. Le terricciuole ancora più oscure, più povere, più diserte quasi sdimenticarono la propria picciolezza, e vollero quasi rivaleggiare colle popolose ed opulente città; e senza fallo, colla debita proporzione, feron più di quello che attendere si poteva dalla loro tenuità. Noi non vorremo qui per esteso trascrivere quelle relazioni; giacchè, essendo nella loro sostanza uniformi, ci trarrebbono a spiacevoli ripetizioni, oltrechè prolungherebbono più del dovere il presente racconto. Ne riporteremo adunque alcuni tratti che presentano qualche specialità, sfrondando il superfluo, risecando l'estraneo sopprimendo al possibile il comune e già narrato più innanzi, alla guisa che fatto abbiamo alle due precedenti diocesi. Questa che ora ci rimane a circuire sta nell'ambito di due distretti: cotalchè, dei venti comuni che dicevamo, quindici spettano al distretto della città stessa di Cefalù, e cinque a quello di Termini che con essa confina. Il perchè qui ancora manterremo la stessa suddivisione, così distrettuale come circondariale.

ARTICOLO I.

DISTRETTO DI CEFALÙ.

I. Diamo il primo luogo all'antica riguardevole città di *Polizzi*, che altri tengono per discendente della greca Ippana, ed altri fanno colonia di Egiziani [1]. Una ben lunga relazione mandavane quell'arciprete can. Gandolfo M. Cirillo, di cui eccone uno squarcio: « Polizzi esultante di giubbilo affrettava col desio l'alba foriera dei fausti e lieti giorni 7, 8 e 9 settembre, destinati al festivo rincontro. Era gratissimo il vedere tutta la comune gaiamente adorna di eleganti apparati: piacevole la splendiente illuminazione di tutte le strade: dilettevole il variato concento musicale di tutte le sere: ammirevole il concorso della popolazione sciogliente inni di laude alla eccelsa Reina ». E qui entra a descrivere le sacre funzioni del triduo incominciate nella chiesa dei Minori conventuali, continuate in quella del monastero di s. Margherita, conchiuse nella matrice. In tutte e tre solenni vesperi, messe in musica, orazioni panegiriche, squisiti apparati, sontuose illuminazioni dentro e fuori, e giuochi d'artificio e concenti di banda ed ogni argomento di religioso tripudio. Venendo alla processione finale « Gratissimo era, soggiugne, il vagheggiare sì ben ordinati i gentiluomini, i magistrati, la gioventù delle scuole, gli ordini regolari, le confraternite, il clero tutto quanto con fervido affetto corteggiare la sacrata Immagine, che scorreva le vie, sotto archi trionfali, apparate di serici drappi e lumeggiate a diversi colori; entrare nelle chiese rifolgoranti di apparati e di lumi; finchè tra mille acclamazioni fu restituita alla chiesa di s. Francesco: donde uscito il popolo, appresso l'inno di grazie, s'intertenne in quella

[1] Il celebre Giambattista Caruso, sì benemerito della Storia sicola, tre libri lasciò di Notizie intorno a Polizzi sua patria; nel I dei quali narra le antiche memorie, nel II lo stato moderno, nel III descrive le chiese, le famiglie, gli uomini illustri. Rimasero inediti nella libreria comunale di Palermo, ugualmente che un'altra di Giuseppe Fiore: una terza del p. Gioacchino di Giovanni vien ricordata dal Leanti nel tomo primo della sua Sicilia.

piazza a godere l'ultimo dei tanti fuochi giocosi, iterati per quelle sere; e contento recavasi ai propri tetti per vedere assicurato all'alma Vergine il singolar privilegio di sua Immacolatezza » Così egli [1].

II. Appresso Polizzi alloghiamo *Castelbuono*, che giace sulle falde orientali delle Madonie, che dà titolo di principato ai Ventimiglia marchesi di Geraci. « Gli abitanti (così ne scrive l'anonimo relatore) ripieni di sacra esultanza, spontanei si mossero per mostrare al mondo come sia da onorare la Vergine. Grande era la gara in volere ciascuno superare il vicino nell'ornare la propria casa: la terra tutta fu parata a festa. L'alba del 20 aprile salutata da tutti i sacri bronzi e da infiniti mortaretti e da bande musicali, annunziava il cominciamento del triduo. Oltre i pubblici e i privati edificî di tutte le vie, i campanili brillavano di mille ardenti faci; e spettacolo commovente fu il mirare in distanza le cime dei monti *Nebrodi*, che cerchiano il paese, splendere di grandi fuochi, accesi da quei montanari che non poterono intervenire alla festa: era tutto un incanto, nè vi fu angolo per quantunque rimoto che non rilucesse d'inusitati splendori e non echeggiasse di lieti evviva. Nelle tre piazze superbamente addobbate a drappi, a festoni, a piramidi, tre grandi archi di trionfo maestrevolmente sorgevano; sul primo dei quali una statua gigantesca levavasi rappresentante la Fede; sopra il secondo pendea una ingente Corona; sul terzo il sommo Pio IX assideasi in solio con in mano il decreto dogmatico: altri archi consimili vedeansi per altre contrade. Nella chiesa dei Conventuali avea cominciamento il solenne triduo, donde il sacro Simulacro venia colla più magnifica pompa trasportato alla chiesa maggiore, dedicata alla Natività di Maria: e quivi il popolo incessantemente affollavasi per presentare omaggi e suppliche con cuor palpitante di gioia e con ciglio rugiadoso di lacrime. Al secondo dì ebbe luogo una straordinaria *Accademia*, in che con alti ed armonici accenti fu preconizzato il dogma novello, ed applaudito dalla numerosa corona [2]. Nel dì ultimo, che cadde in domenica comunion generale in gran copia, e poi le sacre funzioni, accompagnate da numerosa orchestra, ed alla fine la pomposa processione che restituiva la statua alla sua chiesa, associata da diversi cori di fanciulli vestiti alla angelica ed armonizzanti dolcissimi cantici. Gli evviva ferivano l'aria e ne risonavano per fino i monti: chi piagneva di tenerezza, chi esultava di gaudio; la gioia era scolta in tutti i sembianti: un nembo di fiori olezzanti e di scritte cartoline pioveva dai balconi sulla sacra Immagine, finchè giunta al suo termine, e rinnovati gl'inni festivi, lo sparo di fuochi artefatti metteva fine ad un trionfo, di cui Castelbuono non ebbe mai a vedere l'uguale ».

III. Entro il circondario di questo comune si trovano *Sanmauro* e *Pollina*, due baronie pertinenti alla medesima casa Ventimiglia. La prima di esse festeggiò il suo triduo alla ottava dell'anzidetto di Castelbuono. « La chiesa parrocchiale (così la relazione mandataci), ov'ebbe inizio e compimento la festività, presentavasi in tutta vaghezza, adorna di preziose suppellettili e riboccante di accesi doppieri. Un nobile solio sorgeva, ove in cattedra di verità sedea s. Pietro nell'atto più imponente di dettare ai fedeli di Cristo il Dogma novello. Mille iscrizioni ti chiamavano alla mente l'istante fortunato del concepimento della comune riparatrice, la conquisa testa del serpe infernale, la pienezza della grazia, la santità del vivo tempio dell'Altissimo. Un popolo devoto si affollava ai sacri tribunali di penitenza, e quindi passava a cibarsi del pane degli angioli... Nella solenne processione, il simulacro portato dai più ragguardevoli gentiluomini, venia preceduto e seguito da cori di

1 Più altre particolarità veniva egli tratteggiando delle quali forza è che ci passiamo a non trar troppo in lungo questa materia. E simile trapassamento ne fa mestieri delle altre relazioni che seguono, contentandoci di pochi schizzi per ciascheduna.

2 Un'accademia fu quivi fondata fin dal principio del secolo XVII, che s'intitolò dei *Curiosi*: uno dei suoi fondatori fu quel Vincenzo Errante, del cui valore poetico fan prova le diverse rime date alla luce.

fanciulli in angeliche divise, portanti e simboli e iscrizioni ed altre insegne, nel mentre che le melodiose lor voci sciogliavano in dolci concenti. Seguivano i corpi morali, i regolari, il clero che portava la insigne reliquia del santo Capello della B. Vergine, e dietrovi il municipio, la banda, la guardia urbana, un popolo sterminato. Lungo le vie, dove spari di mortaretti, dove voci di giubbilo, là ghirlande di fiori, qua nembi di cartine volanti ch'esprimevano in vario metro gli affetti più teneri verso la più santa e la più dolce di tutte le madri. Era un incanto vedere la piazza tutta brillante e raffazzonata in guisa quasi romantica: il maggior tempio riccamente adorno e splendente; il ritratto di Pio IX esposto con delle epigrafi esprimenti la inerrante autorità del supremo Gerarca. Alla lettura del Decreto, fatta dopo il vangelo dall'Arciprete celebrante, il profondo silenzio con che s'era ascoltato si ruppe repente in un grido unanime di focose acclamazioni; e tutti corsero a baciare il medesimo, a dimostrazione di fede e di letizia [1] ».

IV. Non triduo, ma un giorno consacrava a tale omaggio la picciola terra di *Pollina*. Or qui ancora le pareti, le finestre, le porte, le botteghe, le piazze, le vie tutte ornate a gran festa, sfolgoranti la sera di lumi fuor di numero. Il tempio maggiore, dedicato ai santi martiri Giovanni e Paolo patroni del luogo, fu appena capevole della gente accorsavi per deporre a piè della Vergine le sue suppliche; e tali eran le grida, tante le lagrime, da intenerire i petti più duri. « Alla gran messa, alla panegirica orazione, alla splendida processione, tale fu il commovimento del popolo, che il sole nei suoi giri non vide mai quivi l'uguale [2] ».

V. Succedono le due *Petralie*, stati del Duca di Ferrandina, capi amendue di circondarî, detta *Soprana* l'una, *Sottana* l'altra. Della prima così ci venne notificato: « Ogni età, ogni sesso, ogni condizione appalesò il tripudio a che i cuori tutti si aprivano, le case tutte si ornavano, le vie tutte illuminavansi... La calca ribocca, il maggior tempio n'è gremito, le sacre funzioni colla maggior pompa si eseguono. Un drappello di verginelle in candidi lini spargendo per le vie dei fiori precedono il Simulacro seguito dalle autorità e da popolo innumerabile. Festeggiato per tal modo il primo dì (che fu il 24 giugno) nella chiesa maggiore, con pari splendidezza fu solenneggiato il secondo in quella del Carmine, il terzo in quella di Loreto, il quarto nell'altra del collegio di Maria. In tutte si udirono gli encomî dell'alto Mistero della bocca dei più riputati oratori; e la serie dei sacri riti fu coronata da una lietissima esercitazione accademica, acciocchè non la grave eloquenza soltanto, eziandio la ridente poesia pagasse il suo tributo alla Diva [3] ».

VI. Le molte cappelle e le numerose chiese a Maria intitolate nella seconda *Petralia* rendono testimonianza parlante di sua parziale devozione. Con verace gioia e santo entusiasmo riceveva essa quindi l'annunzio della pontificia Definizione, che prese a celebrare, non con uno, ma con più tridui. Il primo compievasi dai Minori conventuali nella lor chiesa, tutta parata, tutta illuminata di dentro e di fuori. Seguivan l'esempio i Cappuccini con pari fervore di spirito e concorso di popolo. Chiudeva la serie dei giorni festivi la chiesa madre; a cui volle tener dietro il monasterio della Trinità con un quarto triduo, non sappiamo se più sfoggiato per opulenza o più fervoroso per religione. Quell'arciprete che v'ebbe le prime parti e che ne mandò i ragguagli, chiudeali appunto così: « La sacra parola annunziata dal pergamo commovea così il cuor degli astanti, che divenivano quasi entusiasti. Indi numerosissima processione associata da musicali stromenti, terminata da fuochi scherzevoli, strappava dai cuori e dalle labbra caldissimi affetti e voci di giubbilo [4] ».

VII. Diamo un leggiero sguardo a due villaggi già pria compresi entro il cir-

[1] Prosiegue narrando il tenore delle triduane funzioni con tutte quelle dimostrazioni che si sono contate d'altrove.

[2] Questa relazione ci viene dall'arciprete Raffaele Capouetti che dedicò alla festa il dì 11 marzo.

[3] Relazione inviata dall'economo Pasquale Sabatino.

[4] Rapportamento dell'arciprete Nicola M. Pucci, dei 28 ottobre.

condario petralese, *Alimena* io dico e *Buompietro*. La prima iniziava il suo triduo al 18 maggio con salva iterata, con armoniche bande, con vie trionfali, con ardenti piramidi, con ogni maniera di giocondità. « Era gran festanza per tutti: cento fanciulle in candida veste, redimite di fiori percorrevano in bella ordinanza le vie, le laudi intrecciando della gran Vergine... Chiudeva la gran processione un popolo ondeggiante da religioso entusiasmo compreso: indi una luminaria più raggiante, uno scherzo pirotecnico più brillante, una più animata orchestra, tal che fia per gli Alimanesi di sempre cara, pietosa, ed indelebile ricordanza [1] ».

VIII. Quanto a dir dell'altro villaggio, un Simulacro novello della Immacolata fatto lavorare per tal contingente entrava in Buompietro a maniera di trionfante fra gl'inni e le ovazioni del popolo e lo squillo dei sacri bronzi e delle musiche bande. « Era dolcissimo senso levare lo sguardo e contemplarlo cinto di ardenti doppieri: un gruppo di nuvolette popolate dagli alati puttini lo sosteneano, e sopravi la Beata spirante amore, nell'atto che da sinistra un angioletto a lei genuflesso le presentava i voti del popol suo e la tutela ne implorava; ella dolcemente inchinata porgea pietosa grappoli e spighe all'altro paraninfo pur genuflesso, che ne fa parte ai devoti. Bel gruppo in vero, che seppe l'arte cristiana produrre a significare la efficacia della prece e la benignità di colei che provvede i suoi ancora ne' temporali bisogni ». E qui ognuno immagini ciò che nei dì seguenti a quel trionfale ingresso facesse e dicesse quella pia gente, ebbra di tanta e sì inusitata letizia [2].

IX. Dovrebbe qui aver luogo il Comune di *Gangi*, che si reputa dagli archeologi l'antico *Engio*, edificato già dai Cretesi rimasti in Sicilia appresso la morte del loro re Minosse ucciso da Cocalo re dei Sicani. E crediamo bene che pari alla sua storica celebrità sia stata la religiosa osservanza verso la vergine santa; e vogliamo pur credere che il nuovo Dogma sia stato quivi preconizzato non pur dalla voce dei sacri oratori, come per tutto altrove, ma dai carmi altresì di quella rinomata *Accademia* [3]. Ma perciocchè nullo ragguagliamento di colà n'è venuto, non possiamo dirne d'avanzo; e in quella vece facciam cenno d'una picciola terra entro il suo circondario, qual'è *Geraci*, marchesato di Ventimiglia; come Gangi è principato di casa Valguarnera. « Sul modello delle città cospicue (scrivea il suo arciprete) destavasi il popolo di Geraci a manifestare il suo culto verso l'Immacolata con un solenne quadriduo: il primo giorno dal collegio di Maria, il secondo dalla chiesa madre, dal monistero di Benedettine il terzo, l'ultimo dai Cappuccini ». Ognidì elogî, ogni sera luminarie per tutte le vie, e giuochi di fuoco, e archi di trionfo, e spari di mortaretti senza modo. Nè vi mancò la chiusura d'un lieto accademico intertenimento [4].

X. Passiamo ad altro villaggio giacente alle falde delle Madonie, che oggi ha nome *Collesano*, e che si crede discendere dal vetusto *Paropo*. Dalla chiesa dei Minori riformati, ove stava esposto il venerando Simulacro, fu processionalmente tradotto alla chiesa madre con il codazzo delle autorità e 'l seguito di popolo accalcato. Quivi un solenne ottavario ebbe principio al 21 ottobre, durante il quale non venne mai meno nè la calca nè la pietà della gente ai riti augusti; e mentre questi si celebravano dentro, bande musicali e fuochi artefatti e splendidi apparati e lumi a svariati colori davan di fuori il più grato spettacolo [5]. Anco lo sparuto casale di *Scillato*, che può dirsi un sobborgo di Collesano, volle per tal oc-

[1] Ragguaglio del parroco can. Soccorso Dichiara.

[2] Festa celebrata nei due giorni 25 e 26 agosto: la relazione è anonima.

[3] Gangi nelle sue memorie conta parecchie accademie; come quella dei *Curiosi* fondata nel 1550; quella degli *Incogniti* nel 1700; degli *Sfaccendati* al 1743; degli *Sprovveduti* al 1748; degli *Industriosi* 1750. Di quest'ulima corrono per le stampe fino a sei raccolte poetiche, da noi memorate nella *Bibliografia sicola*, vol. II, p. 117.

[4] Ragguagliamento dell'arciprete Giuseppe Invidiata, dei 28 ottobre.

[5] Questa relazione non porta nome d'autore.

casione portare, diciam così, la sua pietra al grandioso edificio; poichè supplendo alla pochezza del suo clero con invitar quelli dei confinanti comuni, quello fece che delle più popolose terre abbiam raccontato [1].

XI. Al circondario di Collesano son aggregati i due paesetti di *Grattieri* e d'*Isnello*. Prolisse sono e circostanziate le relazioni mandate da quegli arcipreti. Ma perciocchè nel fondo convengono con quelle già rassegnate finora, non potremmo ripeterle senza fastidio. Quello che v'ebbe di singolare in *Grattieri*, fu la inaugurazione della chiesa madre, finita di edificarsi dopo trent' anni di spese e di fatiche; chiesa con solenne rito benedetta dall'arciprete Paolo Lapi, ai 22 settembre, assistito dal clero, presenti il corpo amministrativo ed ogni ordine di persone; dopo di che vi celebrava la prima messa e v'impartiva la prima benedizione sagramentale. L' impegno di solennizzare nella nuova matrice il grande Mistero ne affrettò l'immaturo aprimento: giacchè rustiche tuttavia erano le pareti, nè mattonato per anco il pavimento. Ma che non sa fare l' industre pietà? Le pareti fur tutte coverte di eccellenti apparati, fatti venire d'altronde, e intersiati qua e là di parecchi emblemi biblici, allusivi al Mistero; il pavimento ricoperto tutto quanto di tappeti a diversi colori; cotalchè da rustica che quella era, comparve sì bene abbigliata, da crear maraviglia insieme ed allegrezza a tutti gli accorsivi terrazzani. Era intanto precorso un devotissimo novenario nella chiesa dei padri Conventuali: in essa raunossi nell'ultimo giorno il clero, e vi assistette alla gran messa di mattina, e vi tornò il dopo pranzo per lo trasporto trionfale della sacra Immagine alla matrice novella, sulla cui ara massima fu collocata in mezzo a un torrente di luce. Colà pervenuta la processione, s' intonarono i vespri solenni, e con una seconda benedizione fu congedato il popolo che non sapea saziarsi di acclamare alla Vergine Immacolata e di benedire in uno il regnante Pontefice e 'l pietoso Monarca. Finite poi le sacre funzioni, veniva restituito il sacro deposito alla sua chiesa con più decoroso accompagnamento, mentre i ceti tutti dall' imo al sommo gareggiarono in magnificenza [2].

XII. Volgiamci al comune d' *Isnello*, contado della famiglia Termini dei marchesi di Montemaggiore. « Questo popolo (scrivono così di colà), che fra le sue mura ha la fortuna di noverare ben otto chiese sotto l'invocazione della Vergine, e, che più è la matrice stessa dedicata all'Immacolato di lei Concepimento, dando segni d' una devozione da non invidiare verun' altra terra, al primo annunzio tripudiò di gioia, e preparossi a tale una festa, quale non videro i nostri padri, nè forse vedranno i più tardi nipoti. Salutata l'alba del 7 settembre, principio del triduo, da un generale scampanio, da un festivo rimbombo di mortaretti, da lieti concerti di banda, da un vessillo segnato del nome di Maria, ed inalberato sulla torre della chiesa madre; ogni cuore per sì fausto avvenimento comincia palpitar di letizia, ogni volto gioire d'ilarità, ogni labbro atteggiarsi al sorriso, ogni lingua sciogliersi all'inno e alla preghiera... Letto il pontificio Decreto e intonato l'Inno ambrosiano, svelasi il Simulacro (per tal circostanza restaurato e rabbellito), sfolgorante tra mille lumi, cinto il capo d'un'aureola di dodici stelle che divote vergini offrirono. Per tutti i tre giorni gran messe a numerosa orchestra, ed in ogni messa laudazioni panegiriche di mattina: di giorno poi, cori di fanciulli melodiavano per le strade cantici armoniosi: di sera: non pubblico, non privato edificio v' ebbe, che non isplendesse di scintillanti facelle... Quando l' ultima notte giunse a mezzo il suo corso, si diè cominciamento al solenne ufficio mattutino, a cui un' ora pria dell'alba tenne dietro la messa maggiore assistita da tutto il popolo, e finita da tenerissimi evviva. Nell' ultima processione, un coro di fanciulli precedea che armo-

[1] Ne scrive Tommaso Piacenti vicario curato, che a sue spese compiè la sacra funzione il dì 19 agosto.

[2] La descrizione è dell'arciprete Paolo Lapi, che in fondo vi annettea copia di un sonetto a gran caratteri descritto sull' ingresso della maggiore chiesa.

nizzavano inni festosi, ed uno stuolo di verginelle seguiva che recavano in mano ghirlande di fiori, ramoscelli d'olivo, e gigli e palme e cotai altri simboli scritturali... Fuochi artificiali mettean fine ad una celebrità che ricorderemo con trasporto e che con sentimento agli avvenire tramanderemo [1] ».

XIII. I due villaggi che seguono si aspettano, non che solo alla diocesi ed al distretto, ma eziandio al circondario di Cefalù, siccome i più ad essa contermini. *Lascari* è l' uno che giace presso il summentovato Gratteri; il cui parroco Salvatore Cimino ne trasmetteva il rapporto del trionfo menato dai devoti suoi parrocchiani: « L'anima d' ognuno, ei dice, fu compresa da religioso entusiasmo al sorgere dell'aurora segnata: tutti d'ogni età, d'ogni condizione abbandonano loro faccende, si raccolgono nel sacro ricinto; e si addicono agli atti della più sincera religione... Compiuto il divin sacrificio, ascoltato l'eloquente discorso, l'Arca della novella alleanza percorre in giro il paese, accompagnata da numeroso corteggio, acclamata da voci di giubbilo, circondata da gruppi di angioletti, aventi in mano chi bianchi gigli, chi rubiconde rose, e chi palme, olivi, platani, cipressi, colombe, e cotai simboli; nel qual mentre dalle finestre piovevano nembi di fiori, nelle strade intrecciavansi archi di trionfo, nei cantoni alzavansi altari portatili, ed ogni cuore allargavasi a celestiali delizie [2] ».

XIV. L'altro villaggio che può dirsi nascente, egli è *Campofelice,* distante un tre leghe da Cefalù, e contante non più che poche centurie di coloni. Pur questi si accesero di santa gara a seguir l'esempio dei convicini. « Un ottavario (dice la relazion dell'anonimo) apre la scena al brioso spettacolo: si tapezzano le pareti del tempio, e innumerate faci alluminano vagamente gli altari. Dal 25 agosto al 2 settembre odesi nelle sue volte risonare il preconio dell'alma Reina; il lavacro della penitenza dispone gli animi a convenevolmente accogliere l'Ospite divino: una luce raggiante facea contrasto alle notturne tenebre: vividi fiori variamente intrecciati fregiavano il trono di Maria, il cui nome per tutto echeggiando saliva alle stelle: lagrime di tenerezza umettavano ogni ciglio, e non meno che l'umile, si vide il superbo salutare col pianto l'alta Reina. Chiudea quel giorno sempre mai memorando il giro del Simulacro sacrato per le vie del nascente paese, col corteo di quanti spiravano quivi aure vitali, mentre un gruppo d'angioli bellamente vestiti in grato accordo inni scioglievano e odorosi profumi per tutto spandevano [3] ». Fin qui il distretto cefalutano: or salutiamo almen di volo que' pochi comuni che stan dentro al finitimo termitano.

ARTICOLO II.

DISTRETTO DI TERMINI.

I. Siccome abbiam veduto la diocesi di Palermo distendersi fino al distretto di Termini, essendo intermedio tra la medesima e quella di Cefalù, quest'altra imperciò una porzione attigne dello stesso distretto; e son cinque le terre in esso comprese che ci hanno inviato contezze dei loro festeggiamenti. Uno d'essi è *Alia,* sei leghe discosta del mare, ex-feudo dei marchesi s. Croce. Or eccoti ciò che ne venia di colà: « Alia, picciol comune, si è mostrato grande nel solennizzare pomposamente, ed al di là della comune aspettativa, il proclamato Dogma. I giorni 7 8 e 9 settembre furono festosi pel popolo: e se non era mai avvenuto che quanti v'ha abitanti si fosser tutti riuniti ad un tempo, questo addivenne per tal contingenza; poichè misero in abbandono chi la greggia, chi la campagna, chi la negoziatura in aliene contrade, ond'essere spettatori e spettacolo di quella, non dico secolare, ma unica celebrità. Ai naturali si sopraggiunsero a migliaia forestieri accorsivi di

1 Il ragguagliamento è di mano incognita, che di più altre minutezze dà conto.

2 Scrive ciò il parroco Salvatore Cimino.

3 Non è espresso lo scrittore di questa memoria.

ogni intorno, e crebbero a dismisura il concorso ed il brio. Il Simulacro dalla chiesa di s. Giuseppe vien condotto in massima pompa al maggior tempio, preceduto e seguito da doppia banda musicale, l'una indigena del paese, militare l'altra chiamatasi da Palermo a spese dei devoti che nulla risparmiarono per rendere più magnifica quella festività... Arringarono le laudi della Beata due oratori del paese, ed un terzo vi fu appositamente chiamato dalla capitale il dotto e facondo gesuita p. Michele D'amico... Bello, pittoresco, magico era il prospetto del paese in quelle notti per la generosa sovrabbondanza di lumi ben combinati di forma e diversificati di colori, con apposite macchinette, con intrecciate ghirlande, con verdeggianti festoni... Così Alia fe' mostra di ben intendere che le glorie della gran Donna son glorie nostre [1] ».

II. Niente men fervorosa addimostrossi la popolazione di *Montemaggiore*, capo anch'esso di circondario. Il suo arciprete Calogero M. Licata ne dava ragguagliamento ben lusinghiero: noi al solito non ne produrremo più che un tratto: « Il triduo festivo ebbe principio l'ultimo d'agosto: nelle tre notti una generale illuminazione, in che fur singolari le prospettive dei templi, e più ancora quello della parrocchia, il cui campanile fu vagamente lumeggiato fino al vertice del suo obelisco: parate a damaschi, ad arazzi, a tapezzerie d'ogni maniera le case, e in certi punti esposte sotto vaghe cortine Immagini della Immacolata ». Prosiegue così enarrando gli apparati traricchi e i numerosi cerei ardenti della maggior chiesa, e in essa le sacre funzioni, e fuori d'essa i concenti musicali, gli spari, gli squilli, gli scherzi di fuoco, e quant'altro si è per tutto altrove ammirato. Attirava poi a sè maggiormente gli sguardi la pregevole Statua, lavorata già in Roma da valente scultore per cura del barone Mercurio Nasca, benemerito della patria. Compiuta senza veruno risparmio la festa per ispontanea contribuzion dei fedeli, del soprappiù ne fur compri degli abiti a coprire la pudibonda indigenza. Vennero poi le religiose cerimonie coronate da una festevole *Accademia*, nella quale intra gli altri segnalò il suo genio poetico ed ellenico un Antonino Licata Nasca, nipote dell'arciprete, che vi recitò un'ode greca con sua versione, in che tolse a cantare le glorie del primo istante di Maria [2].

III. Le tre terre che ci rimangono a visitare si trovan tutte dentro l'ambito e sotto la giurisdizione circondariale di Montemaggiore. E la prima si è *Caltavuturo*, già feudo dei duchi di Ferrandina. Il triduo fu quivi solenneggiato negli stessi tre giorni che il precedente, e somigliante ne fu sottosopra il tenore: sicchè possiam dispensarci da spenderne più parole [3]. Non guari dissimile fu la condotta tenuta dall'altra esile comunanza di *Alminusa*, che quasi dimentica di sue strettezze volle ad ogni conto largheggiar con Maria, e consacrarle col cuore i frutti dei propri sudori per magnificarne le glorie [4]. Finalmente la terricciuola di *Sclafani*, feudo già di casa Branciforte, oggi dei principi di Trabia, emulò degnamente il pio entusiasmo dei circostanti paesi. E fu più segnalato il suo fervore per occasione del nuovo Simulacro della Immacolata che fece venir di Palermo, lavorio di Pietro Mignosi. Fino a Caltavuturo recossi la popolazione col clero per incontrarlo, e quindi trionfalmente introdurlo nella propria terra che videsi tutta vestita in gala e brillante di luce notturna. Taccio il rimanente, perchè conforme al detto e ridetto d'altrove più fiate [5].

[1] Ignoto pur è il relatore di quella festività.

[2] Abbiamo sott'occhio quest'ode nelle due lingue, inviata dallo zio del poeta che la compose nella verde età d'anni 16.

[3] Soscrivono a questa relazione Bartolommeo Siracusa arciprete e Francesco Sanfilippo vicario foraneo. La divozione in quella gente come in tutt'altre fu sempre pari alla splendidezza.

[4] Ragguaglio del parroco anonimo che vi annette un sunto dei ragionamenti da lui tenuti al popolo sull'assunto.

[5] Rapporto dell'arciprete Giacomo Privitera.

OSSERVAZIONI GENERALI

Fornito comechessia il giro religioso della panormitana provincia, veduto quello che si è operato e nella sua capitale e nelle tre diocesi che vi si comprendono, non sappiamo levar mano da questa sezione, e nè dar un cortese addio a' nostri benigni lettori, senza invitarli a volger per un momento lo sguardo indietro, e far alcuna breve ponderazione sulle cose descritte.

E primieramente, avranno essi da sè osservato con quanta letizia, con qual entusiasmo venisse per ogni dove accolto il Decreto diffinitivo del grande Mistero. Questo non è che un effetto, un contrassegno, una riprova palpabile di quella devozione antica, sviscerata, universale che si annida ne' petti siciliani, che può dirsi innata, e succhiasi col latte materno e cresce col crescer degli anni, e si alimenta, e si assoda e perdura quanto la vita, inverso la intemerata Madre del Creatore.

Secondamente, avranno avvertito come le solennità celebrate per tale avvenimento non hanno ingerito ne' popoli un sentimento novello, ma solamente hanno rianimato, racceso, rinvigorito l'antico. E già si è scorto come pria di tal evento le città nostre professavan da secoli questo Privilegio mariano, e con solenne voto lo mantenevano; e quante chiese, quanti oratorî, quante comunanze nel suo nome s'intitolavano; e quante feste, quante istituzioni, quante dimostranze in suo ossequio annualmente, anzi diariamente, si praticavano.

Terzamente, si sarà bene osservato come nelle riferite festanze non tanto ebbe ad ammirarsi la splendidezza, la magnificenza, la sontuosità, quanto l'affetto, quanto la tenerezza, quanto la religiosità che l'ebbe accompagnate, animate, impreziosite. Tutto l'anno fra noi si celebrano festività in onore di questo o quel santo, ed anco della stessa B. Vergine sotto titoli differenti. Nessuno di essi eccita sensi di devozione pari a questo di cui discorriamo. Sembra che la Sicilia non sappia amare Maria se non Immacolata.

In quarto luogo, delle usuali festività molti sono gli spettatori, pochi gli attori. Chiamo attori que' che le fanno, che le spesano, che le dirigono; e sono gli amministratori delle chiese o i reggitori della cosa pubblica: nel resto la moltitudine non è più che spettatrice curiosa, o sterile ammiratrice. Nel caso nostro non andò la bisogna così: quanti ebbevi cittadini, tanti entrarono a parte, tanti contribuirono, ciascuno secondo sua possa, ad onorificare la Vergine, a cumulare la gioia, ad universalizzare il trionfo; e voi l'ammiraste in quella universalità di apparati, di luminarie, di fuochi, di concenti, di suoni, di processioni, di concorsi di concioni, di comunioni, quali e quante non eransi vedute giammai.

Da ultimo, non è da trapassare sotto ingrato silenzio come tanta consensione di volontà e tanta emulazione di feste si estese perfino a miseri casolari. Non furon solo i facoltosi che dimostrassero tanto effetto, anzi più ne mostrarono i tapinelli col loro obolo, coll'olio della loro lucerna, che non i grandi cogli arazzi e i ricchi coi torchi di cera. Nè tanto sono da maravigliare le magnificenze delle grandi città, quanto le dimostrazioni de' meschini villaggi e le contribuzioni delle oscure terricciuole che abbiam visitate, e che ci han ministrato argomento di congratularci colla nostra Sicilia del suo filiale attaccamento alla Madre di Dio, alla cui maggior gloria vogliamo addirizzata la presente nostra Descrizione.

FINE

TAVOLA SINOTTICA

INTRODUZIONE

PARTE I.

DIOCESI DI PALERMO

—

Sez. I. — Città di Palermo

Art. I. — Solennità universali.

Art. II. — Festività particolari.

Art. III. — Accademie sacre.

Art. IV. — Iscrizioni varie

HARMONIES COMPARÉES

OU

LES LOIS DES ASSORTIMENTS DE COULEURS

D'APRÈS LES LOIS DES ACCORDS DE SONS

INTRODUCTION

HARMONIES DES COULEURS

EN RAPPORT

AVEC LES HARMONIES DES SONS

1er MÉMOIRE

DU VRAI, DU BEAU ET DE L'UTILE

DANS CES HARMONIES COMPARÉES

ou

APPLICATION DE LA SCIENCE MUSICALE AUX BEAUX-ARTS ET A L'INDUSTRIE.

Exposition de l'idée-mère, au sein du Congrès scientifique de Bordeaux.

PRIX : 2 fr.

A PARIS

CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES

A BORDEAUX

MAISON LAFARGUE, RUE DU PAS St-GEORGES, 28.

CHEZ : FÉRET, COURS DE L'INTENDANCE, 15.
CHAUMAS, FOSSÉS DU CHAPEAU-ROUGE, 34.

ET CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES.

1861.

A SON ÉMINENCE

MONSEIGNEUR LE CARDINAL ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX

Éminence,

LYON, BORDEAUX, deux villes chères à votre cœur, ont inspiré la pensée de cette œuvre, et de Rome, une voix amie s'est fait entendre, qui la proclame destinée à resserrer le lien fraternel qui unit la Musique et la Peinture.

Dès l'ouverture du Congrès, vous l'avez recommandée à l'attention du monde savant, comme digne d'exciter l'intérêt des amis des arts et des promoteurs de nos industries nationales.

C'est que déjà, Votre Éminence en avait scruté les profondeurs, parcouru à loisir les méandres, découvert la pensée intime. Dans ces longues veilles, où dans le recueillement et le silence, votre esprit se décharge du fardeau de tant de sollicitudes, vous aviez, suivant l'Auteur pas à pas, apprécié les résultats de son œuvre, guidé par ce sens pratique qui vous distingue et qui n'est autre que le tact épuré du Vrai, du Beau et de l'Utile.

Après le bon accueil fait à son œuvre par le Congrès, l'Auteur rentre dans la solitude, me confiant le soin de veiller à la publication de ce Mémoire. Comme il est né à l'ombre de votre chaire archiépiscopale, puis-je espérer l'honneur de le présenter au public sous les auspices de Votre Éminence, afin qu'il soit goûté de quiconque a du goût encore, et qu'il ait dans le monde sa part d'utilité ?

Si votre bénédiction m'encourage, si les savants qui aiment à voir en vous un père, veulent bien me soutenir de leur suffrage, ma tâche deviendra douce, et il sera constaté que l'œuvre des

Harmonies des Couleurs en rapport avec les Harmonies musicales, *et des Harmonies musicales en rapport avec les Harmonies universelles*, n'est point entachée d'empirisme, et que, loin d'être ou insolite, ou surannée, ou illogique, ou chimérique, elle forme une chaîne étroitement liée, et a un fondement réel dans la nature et dans cette belle unité de lois qui est le sceau des œuvres du Créateur.

Je n'attends plus qu'un regard bienveillant descendu du siége qu'ont occupé tant de pieux et révérés Pontifes.

Dans cet espoir, je suis avec le plus profond respect, etc.

M.-A. VALETTE.

Bordeaux, 2 Octobre 1861.

RÉPONSE DE SON ÉMINENCE

J'accepte volontiers la dédicace du Mémoire sur les *Harmonies comparées des Sons et des Couleurs.*

Comme l'Auteur remet l'appréciation de son œuvre au jugement des personnes éclairées, je me joins à lui pour appeler sur elle l'attention des hommes spéciaux en divers genres.

Elle a déjà reçu de nombreux encouragements, parmi lesquels, ceux de deux professeurs distingués : L'un déclare, « qu'en somme, les idées de ce Mémoire sont *justes, neuves, et capables d'intéresser* » *les savants.* » — L'autre, y voit « un *travail sérieux*, une *idée originale*, et j'aimerais, dit-il, à la » voir *lancée* dans le monde savant, etc. »

A d'autres points de vue, d'autres adhésions sont arrivées à l'Auteur; entr'autres, celles du célèbre P. Taparelli d'Azèglio, qui s'exprime en ces termes : « ..... Et cette œuvre réaliserait un de mes » désirs les plus chers, désir que je crois avoir manifesté naguères dans mon petit *Essai sur le Beau*..... » c'est-à-dire que quelqu'un mît en meilleure lumière *l'analogie très-grande* qui existe, *en fait de* » *proportions harmoniques*, entre la Peinture et la Musique. [1] » C'est là une recommandation plus puissante que toutes les dédicaces.

En bénissant cette publication, je fais des vœux pour qu'un travail si consciencieux ne soit pas stérile, et qu'il ait les résultats que l'Auteur s'est promis.

† FERDINAND, Card. DONNET,

Archevêque de Bordeaux.

Bordeaux, le 20 Octobre 1861.

[1] « .... Ed aggiungero che quest'opera soddisferebbe un antico mio desiderio, che credo avere manifestato ultima- » mente nell' *Trattatino di Estetica*.....; cioé che si mettesse in maggior luce la grandissima analogia che passa, in ma- » teria di proporzioni armoniche, frà la Pittura e la Musica. » (*Extrait d'une lettre envoyée de Rome à l'auteur, en date du 9 Janvier 1861.*)

AVIS DES ÉDITEURS

1° Récit abrégé [d]es faits généraux du Congrès.

Ce Mémoire vient de subir l'épreuve d'un Congrès. Invité par les hommes éminents qui en préparaient l'ordonnance, l'Auteur, après quelques hésitations, consentit à soumettre le fruit de ses travaux à l'examen de ces hommes d'élite.

Ce Mémoire fut lu ou discuté en trois séances consécutives : une première fois, le dimanche 22 Septembre, à la section des Arts ; une seconde fois, le lundi 23, en séance générale présidée par S. Ém. Mgr le Cardinal, Archevêque de Bordeaux ; et enfin, le mardi, 24 septembre, à la section des Sciences mathématiques et physiques.

Nous n'anticiperons pas sur la publication des actes du Congrès, pour raconter les faits intimes de ces séances. Il y aurait ingratitude toutefois à ne pas dire qu'un favorable accueil a été fait à cet exposé. — La section des Beaux-Arts émit le vœu que ce travail fut soumis à l'appréciation du Congrès réuni. Le surlendemain de la séance générale, on put lire, dans les feuilles publiques, le compte-rendu, lu dans la séance du 25, par un des secrétaires-généraux. — Les procès-verbaux, recueillis dans les archives du Congrès, diront le reste.

Un comité spécial avait été choisi pour l'examen des bases sur lesquelles repose l'idée principale. Les calculs de l'Auteur ayant été vérifiés par un des savants, membre de cette commission, la section des Sciences jugea superflu d'y revenir... L'Orateur alors ramena à quatre chefs l'analyse de la partie scientifique ; et sur chacun d'eux, il fit appel à la lumière des sciences mathématiques et physiques. Cet exposé terminé, il fut prié de résumer lui-même sa théorie, pour être consignée dans le procès-verbal.

2° Conditions à réaliser pour l'avenir.

On le voit : l'œuvre dont il est question s'appuie sur la science, et il devait en être ainsi. Mais elle n'est pas seulement une œuvre scientifique : il s'agit, de plus, comme on le verra par la lecture du Mémoire, d'une application de la science aux Arts et à l'Industrie. Cette idée ayant apparu au milieu d'un Congrès, sort de l'épreuve et plus lumineuse et plus forte : car elle a reçu le baptême du feu.... et cette épreuve n'était pas la première....

Mais elle n'est pas non plus la dernière : nous sentons bien que, malgré les sympathies dont l'honorent les amis des arts, malgré les adhésions de ceux qui aiment la lumière pour elle-même, et malgré le suffrage des savants, toutes les difficultés ne sont pas aplanies, ni tous les préjugés vaincus.

Ce n'est pas tout pour une idée de voir le jour : il faut qu'elle marche, qu'elle fasse son chemin, et on est allé jusqu'à dire, « qu'elle fasse le tour du monde ! ».

Nous n'avons pas cette prétention pour l'heure. Notre ambition est plus modeste. Elle se réduit aux proportions d'un intérêt local. Il s'agit d'une idée française : il est juste que son berceau soit aussi sa patrie. — Oui : c'est en France, sous le pinceau de nos artistes, au sein de nos grandes manufactures, où la couleur vient animer nos élégants dessins, que cette idée doit se développer. Appelée à jeter un nouveau lustre sur les productions du goût et de l'art moderne, il est à désirer que, secondant le génie natif de la France et de ses industries de luxe, elle vienne les féconder en leur prêtant un nouvel appui.

Mais pour qu'une idée marche, qu'elle fasse son chemin, il ne suffit pas qu'elle soit vraie, lumineuse et féconde : il faut qu'elle soit nette, armée de toutes pièces, et rendue pratique; il faut, non-seulement qu'elle fraie la voie, mais qu'elle la montre toute frayée, aplanie et dans toute sa beauté; il faut qu'on la voie se mouvant librement et portant avec soi sa lumière; il faut enfin qu'on puisse apprécier ses fruits, juger par avance ses progrès, et que, même dans ses prémices, on en pressente la bonté.

Aussi le Mémoire en question n'est-il que le premier feuillet d'un livre, qui n'est qu'une chaîne d'applications. C'est un ballon d'essai, en quelque sorte, et un appel fait aux hommes d'intelligence et de savoir, de génie et de goût. Ce n'est pas l'idée elle-même en mouvement : c'est l'indice du mouvement qui peut et doit se faire autour d'une idée juste, pleine de vie et d'avenir.

3° Vrai caractère et plan du grand Ouvrage sur les Harmonies comparées

Or le mouvement de l'idée, le voici : ainsi qu'on peut le voir dans le prélude du Mémoire, il s'agit d'un grand corps d'ouvrage, qui toucherait à toutes les Harmonies : Harmonies des sons et des couleurs, en premier lieu; et ensuite : Harmonies de tout genre : Harmonies de la nature et des arts, Harmonies physiques et morales, etc.., etc.., tout en un mot, tout ce que renferme l'idée du beau nom d'Harmonie.

Cet ouvrage n'est pas seulement un écrit : c'est de plus, un corps de dessins, et une série de planches artistiques, embellies du charme de la couleur, et commentées, expliquées, mises à la portée de tous par une autre série de Mémoires. — Ce n'est point seulement une série de planches et de Mémoires, mais une série de modèles, dont chacun est un type original, d'où l'artiste peut faire jaillir une multitude de créations.

Les planches réunies constitueraient deux albums, unis par une même pensée, mais distincts, renfermant environ 200 planches, où s'éclaireraient l'une par l'autre, la double série des lois de la peinture et de la musique; de telle sorte que le beau visible, par son union au beau musical, initierait l'intelligence à la connaissance de tous les ordres de beauté.

Idée d'une triple série de mémoires.

Quant à l'ordre de la publication, si les circonstances le permettent, nos diverses séries de Mémoires, précéderaient, accompagneraient et suivraient l'édition des deux grands albums coloriés, ornés chacun d'un texte explicatif.

Pour l'heure, nous n'en sommes encore qu'aux préludes. Il s'agirait d'abord d'éditer les premiers Mémoires, qui renferment la partie savante de l'œuvre, et qui, au triple point de vue géométrique, musical et optique, sont destinés à établir la base de ces Harmonies comparées. Viendraient ensuite d'autres Mémoires, contenant la partie technique et pratique, où toutes sortes de secours, d'indications et de modèles seraient prodigués aux artistes, pour la fidèle reproduction de ces belles Harmonies de couleurs.

Mais en ce qui concerne la partie *musicale*, comme les bases en auraient été jetées dès le principe, quelques Mémoires historiques et d'application suffiraient, concurremment avec le texte explicatif des planches, pour relier en corps et appliquer aux développements de l'art, ces magnifiques théories qui, des temps primitifs sont venues jusqu'à nous, en se perfectionnant, avec le cours des âges, sous l'heureuse influence de la Religion et du génie.

Enfin, quant à l'application, promise par l'auteur, de ces données si riches et de ces notions justes, aux Harmonies d'un ordre supérieur, elle demanderait une série nouvelle de Mémoires qui seraient comme le résumé et le fruit intellectuel de tout l'ouvrage. Si jamais avec le concours de quelques hautes intelligences, un tel plan se réalisait, l'ouvrage entier pourrait se résumer ainsi : « *Science neuve des Harmonies, et son application introduisant à l'intelligence et à l'amour des Harmonies universelles* ».....

Grand Atlas des Couleurs.

Plus la question s'élargit, plus elle a besoin de précision. De quoi s'agit-il d'abord? — De la science du coloris. Mais parce que cette science a directement en vue deux objets : Harmonies de *nuances* et Harmonies de *teintes*, il fallait d'abord étayer l'un et l'autre système sur l'analogie musicale. Tel est l'objet du premier album : album artistique, optique ou *pictural*.

Là donc, la marche figurée du son éclairerait la marche de la couleur, et la vive lumière que porte en soi le nombre musical, serait l'indice d'un lien préétabli, et du sang fraternel qui coule dans les veines de la peinture, et de la musique. Le lien de confraternité, c'est le nombre lui-même, en tant que figuré d'une part à l'aide du dessin géométrique, et d'autre part réagissant par ses belles proportions dans la couleur. Dans ce premier album, le son symboliserait la couleur, et nous aurions : « *Les Harmonies du coloris en rapport avec les Harmonies musicales* ».

Album colorié des sons.

Mais aussi, en vertu d'une correspondance fraternelle, la couleur à son tour, viendrait symboliser le son : elle initierait l'œil, et par les yeux l'intelligence aux beautés des accords de sons. De là vient que le second album, ou l'*Album musical*, consistant en dessins géométriques, recevrait tout son lustre de l'heureuse application de la couleur. Dès-lors, sous deux aspects divers, se réaliserait un *double symbolisme;* et l'âme, s'élevant, par cette double voie, vers des régions plus hautes, rien n'empêcherait plus de procéder à la deuxième partie de l'œuvre intitulée : « *Harmonies musicales, dans leur rapport avec les Harmonies universelles* ».

Conclusion générale.

Il convient de saisir le plan de cette conception, pour voir la portée du Mémoire qui est mis sous les yeux du public. Qu'on le médite avec une âme non prévenue, et l'on se convaincra que la question qui s'y agite est importante, même en dehors des résultats promis aux beaux arts et à l'industrie. — Si l'on veut bien en concevoir la liaison, le nerf, le fondement et l'idée principale; si l'on en suit, un à un, tous les anneaux, en se rendant compte des difficultés qu'a dû rencontrer l'Auteur, on conclura, avec nous, que cette idée, loin d'être entachée d'empirisme, a son fondement bien assis dans la réalité physique, autant que dans la vérité mathématique, et se rattache aux grandes et belles lois émanées de l'Ordonnateur éternel.

4° Résumé de la question présente.

Quant aux *Harmonies de couleurs*, qui sont l'objet de la publication présente, la question, on le voit, n'est plus de se demander si les règles qui président à leurs assortiments sont sûres, si elles sont en harmonie avec le goût, ou si elles sont un frein inopportun à l'élan du génie. Tout cela est prouvé, vu, approuvé, compris des esprits élevés, et peut l'être des intelligences les plus vulgaires.

A ce travail de la pensée, les mathématiques ont apporté le témoignage de leurs inflexibles calculs.

La géométrie est venue avec son sévère compas.

L'optique, avec ses expériences décisives.

La science musicale, avec ses rigoureuses déductions.

Enfin l'analogie est là, heureuse de nommer et de deviner, en quelque sorte, ce que la science ratifie.

Il y a donc des lois pour les heureuses associations de couleurs ; de même qu'il y en a pour la juste simultanéité des sons.

Ces lois sont identiques.

Mais, loin d'enrayer le génie, elles le guident et le soutiennent. Loin d'être en opposition avec le goût, elles s'inspirent du goût lui-même, et marchent en parfaite conformité avec les meilleures productions des grands maîtres.

Loin d'éteindre l'inspiration, elles la secondent et l'inspirent, en lui donnant tout faits les éléments propres à enfanter des chefs-d'œuvre.

Enfin, elles sont une garantie de succès pour l'artiste, sauvegardé, guidé et justifié par la règle.

Toutes ces choses seront dites et mises en lumière par l'Auteur avec plus de justesse et d'éloquence.

Mais en suivant l'enchaînement de nos pensées, nous n'avons pu résister au désir de glisser notre propre appréciation et d'apporter notre petite pierre à la construction d'un édifice qui a droit à toutes nos sympathies, et auquel nous avons voué notre temps et notre faible concours.

Maurice VALETTE.

M. A. VALETTE.

Bordeaux, ce 21 Octobre 1861.

Les personnes qui désireraient souscrire au *Grand ouvrage* ou atlas colorié, orné de 200 planches sont priées d'envoyer (par lettre) leur nom et leur adresse à l'un des co-éditeurs :

PARIS : M. Maurice Valette, *Faubourg St-Denis*, 54.
BORDEAUX : Mlle M. Valette, *Rue de la Salpêtrière*, 1.

Quant aux *mémoires scientifiques* à publier avant l'édition des planches, on peut donner son nom ou aux mêmes adresses, ou à la librairie de la Maison Lafargue....

(Un avis imprimé donnera connaissance des conditions de la souscription.....).

HARMONIES COMPARÉES

DES SONS ET DES COULEURS

EXPOSITION DE L'IDÉE-MÈRE

DU VRAI, DU BEAU ET DE L'UTILE

DANS CETTE VOIE NEUVE D'HARMONIES.

N° 1 Objet et titre de l'ouvrage à éditer.

Nº I. — Sous ce titre : *Harmonies des Couleurs*, il s'agit d'un rapprochement entre l'Acoustique et l'Optique, entre la Peinture et la Musique. Il s'agit de fonder les lois des assortiments de Couleurs sur les lois des accords de sons, d'où jaillissent des applications fécondes aux arts qu'orne de son éclat la Couleur. Il s'agit même d'étendre l'influence du nombre musical, autant que la nature de deux arts amis peut le permettre, aux dernières ramifications du coloris.

Il est tels peintres, comme Le Titien et Claude Lorrain, qui furent de grands harmonistes. Il est tels musiciens, comme Rossini et Mozart, qui furent de grands coloristes. Nous voudrions redire leur secret... comment le peintre peut projeter dans ses tableaux le reflet des grandes harmonies ; comment l'habile musicien empreint ses compositions musicales de toutes les délicatesses du coloris. — C'est par le choix intelligent de ses couleurs, que le peintre reproduit à l'œil la marche des belles harmonies ; c'est par une mélodie harmonieuse, que le musicien fait sentir à l'oreille les touches les plus délicates de l'art du coloris.

En quoi ces touches délicates consistent-elles ? — Dans une juste répartition de lumière et d'ombre, dans une heureuse progression de teintes et de demi-teintes, par lesquelles le peintre modifie savamment la couleur. Or, cette répartition est analogue à la répartition heureuse du nombre musical que fait le musicien dans ses gracieuses mélodies.

Cependant, il s'agit encore d'un but ultérieur : la notion artistique et philosophique qui s'attache à ce nom d'Harmonies étant fixée par ces deux voies, il s'agit d'en étendre l'application à tout ce qui emprunte ce beau nom d'Harmonies à la Musique, et cela, soit dans la nature, soit dans les arts, soit dans l'art de bien vivre, et jusque dans les Cieux, autant que les limites de notre intelligence le permettent. Heureuse considération, qui paraît digne d'être soumise aux appréciations d'un Congrès !...

Or, tout ceci indique le titre d'un ouvrage dont il s'agit d'exposer l'idée-mère. Nous pourrions le nommer succinctement : *Les Harmonies*, ou bien, *Harmonies des Couleurs*. Mais le complément de ce

titre est celui-ci : *Harmonies des Couleurs*, *en rapport avec les Harmonies musicales*, et son complément ultérieur serait cet autre : *Et les Harmonies musicales dans leur rapport avec les Harmonies universelles.*

N° 2.
Deux sortes d'harmonie pour la Couleur.

N° II. — Prise dans sa généralité, l'Harmonie des Couleurs peut se considérer en deux manières : ou comme une fusion progressive et une gradation bien ménagée de lumière et d'ombres, sans sortir du ton dominant d'une même couleur; ou comme une alliance heureuse de couleurs multiples, soit juxta-posées l'une à l'autre, soit se succédant à certains intervalles, toujours en harmonie avec le dessin. Sous le premier aspect, on a un premier genre d'harmonies : c'est l'harmonie des *teintes.* Sous le deuxième aspect, on a un second genre d'harmonies, et c'est l'harmonie des *nuances.*

Or ces deux genres d'harmonies, par leur réunion, constituent les Harmonies du *coloris;* et cependant, pour l'ordinaire, par harmonie du coloris, on entend spécialement une harmonie de *teintes.* Mais comme la peinture n'est pas d'une seule couleur, et comme, dans un tout bien ordonné, ce qui frappe d'abord, c'est l'unité et la disposition harmonieuse de l'ensemble, l'harmonie *nuancée* doit passer avant tout, et c'est d'elle uniquement qu'il s'agit dans ces premières recherches artistiques.

N° 3.
Harmonies nuancées : État de la question.

N° III. — Ce qui fait l'harmonie en tout genre, c'est une certaine *proportion*, à raison de laquelle, plusieurs choses dissemblables s'unissent pour former un tout bien ordonné. Cette proportion, dans les arts, peut s'exprimer par des *rapports de nombre.* On le voit dans *l'Architecture*, ou des intervalles réguliers et une progression graduée de *modules*, ou mesures communes, donnent naissance à l'harmonie des lignes. On le voit plus sensiblement dans la *Musique*, où le rhythme comme l'intonation, ne se mesure que par des relations de nombres. L'*Eurythmie,* dans la *Statuaire*, n'est pas étrangère à cette grande loi.

En est-il de même en *Peinture*, pour l'heureux assortiment des couleurs? Et s'il y a, en effet, entre nuances de couleurs une proportion harmonique qui donne lieu à de bonnes combinaisons, cette juste proportion est-elle *la même* pour les couleurs que pour les sons? En d'autres termes : est-ce que la loi des gracieuses associations de couleurs suit fraternellement la loi des belles associations de sons? Est-ce que l'analogie musicale, appliquée, si la chose est possible, aux *degrés de coloration*, est un indice suffisant des intervalles harmoniques, que le goût réclame entre couleurs; comme entre sons, les signalent au goût et à l'oreille, les *degrés* bien connus d'*intonation*?

N° 4.
Idée des intervalles harmoniques entre couleurs.

N° IV. — Or qu'il y ait, entre couleurs, des *intervalles harmoniques* agréables; qu'il y ait dans la marche de la coloration, des *points de repère* précis, où les *harmoniques* de couleur, quant à telle ou telle nuance, concordent : comme il y a, entre sons, des stations précises, sur l'échelle d'intonation, où les *harmoniques* de tels sons se déclarent; on n'en saurait douter, puisqu'au dire de tous, il existe des *conditions*, selon lesquelles, des couleurs assorties plaisent à l'œil, de même qu'il en est selon lesquelles, des sons assortis plaisent à l'oreille.

Que même ces conditions d'harmonie, si on les compare, *se rapprochent*, tant à raison de l'analogie d'impressions que des objets divers, par une analogie secrète, exercent sur nos sens divers, qu'à raison de ce qu'on appelle l'*association des idées*, ou d'un même mode d'apprécier les choses qui nous viennent par ces divers canaux, lequel mode est très-familier au sens interne et à l'intelligence humaine, ce ne peut être l'objet d'un doute. — Eh! pourquoi? — Parce que l'âme qui perçoit, comme dans un foyer commun, ces diverses sensations, est *une ;* et parce que l'intelligence, qui juge de ce qui lui est naturellement agréable, en ces diverses relations des sens, est *une* [1].

[1] Voir le Traité du P. Tapanelli d'Azéglio, intitulé : *Les Raisons du Beau*, *d'après les principes de saint Thomas*, répartis en plusieurs articles de la *Civilta Cattolica.* C'est le premier de ces articles, 4e série, vol. 5e, année 1859, qui traite de ces conditions délicates.

Ainsi, même dans les *saveurs* et les *odeurs*, il y a une certaine *analogie* entre les impressions agréables qu'elles font sentir à l'âme, par la proportion de leurs principes, et les impressions qu'excitent en elle les bonnes associations de couleurs et de sons. Par exemple, on sait que tel parfum, harmonieux et doux, va à la couleur de la *rose;* tel autre, au velouté humble et obscur de la *violette*, et tel autre, à l'éclat resplendissant du *lis.* On sait qu'en telle liqueur et en tel vin de luxe, telle couleur révèle tel *bouquet* et tel parfum, et l'on sait encore que tel goût convient au *raisin*, à l'*orange*, mais surtout aux formes gracieuses et aux couleurs morbides de la *pêche*, dont l'aspect semble nous promettre cette saveur fondante et fraîche qui répond aux qualités, de même genre, de sa couleur [2].

A plus forte raison, cette convenance d'impressions agréables sur le goût intellectuel de l'artiste, devra-t-elle exister analogiquement dans les associations comparées de sons et de couleurs; car, ici, ce n'est plus le sens matériel qui juge et le sens obtus du palais et du nerf olfactoire, ou le sens interne seulement; mais, en outre, c'est l'intelligence qui juge, et qui juge d'après la relation des *sens* les plus *spiritualisés* et les plus proches de l'âme, pour ainsi dire: les sens de la vue et de l'ouïe [3].

Si donc il est des conditions d'harmonie qui plaisent naturellement, sous les auspices du bon goût, à l'*oreille*, pourquoi *les mêmes conditions* ne plairaient-elles pas dans un autre ordre, au goût d'abord du connaisseur, et puis à l'*œil.* — Et, de plus, si le nombre musical, qui résonne agréablement à l'oreille, excite dans nos âmes le sentiment du beau, pourquoi le même nombre étincelant à l'œil et étalant, pour ainsi dire, à nos regards, ses propriétés lumineuses, ne réveillerait-il pas en nos âmes le même sentiment, dans la mesure du juste discernement à faire entre le beau musical et le beau visible?

On conçoit donc, *à priori*, et en principe, la belle analogie qui existe, en fait de proportions harmoniques, entre les beaux accords de sons et les bons assortiments de couleur, entre l'art musical et la Peinture, comme aussi entre la Musique, la Peinture et les autres arts, que les anciens attribuaient tous aux neuf Muses, sous les auspices du Dieu de l'harmonie. J'espère bien développer cette précieuse analogie, un jour, et en rapporter l'honneur, après Dieu, à un penseur profond qui fut mon maître....

N° 5. Coexistence rationnelle des rapports mélodiques avec les proportions harmoniques.

N° V. — Mais cette analogie, *de fait*, existe, et on la verra tout-à-l'heure constatée, en réalité, par un enchaînement de phénomènes. Elle existe, non plus seulement, quant à l'identité des *proportions harmoniques*, mais encore quant à l'identité des *rapports mélodiques*, qui se révèlent entre les sons musicaux d'une part, et d'autre part, sous l'escorte du son, entre les couleurs.

Elle existe, d'abord, parce qu'elle doit exister, sous peine de trahir le vœu de la nature. Et en effet, l'analogie de proportion, quant aux intervalles harmoniques, suppose, de rigueur, une analogie de rapports quant aux degrés et aux espacements mélodiques. Eh! que sont les premiers intervalles? — Un choix intelligent, et un rapprochement rationnel et simultané, entre ceux-ci. Que si pour les degrés mélodiques, si entre les jalons et les points de repère de la coloration et de l'intonation, l'analogie n'existait pas, elle n'existerait pas, non plus, d'un ordre à l'autre, pour les degrés et les intervalles harmoniques : ainsi, les tierces de couleur, que figurent les tierces de sons. *Ut-mi*, *mi-sol*, supposent les stations de la couleur, *ré* et *fa*, bien remplies; et si la première, *ré*, ne délimitait pas, de l'*ut* au *mi*, l'intervalle de deux tons réguliers, et la seconde, *fa*, du *mi* au *sol*, l'intervalle d'un semi-ton

[2] On peut voir dans les ouvrages de M. Chevreul de très-belles observations sur les saveurs et les odeurs.

[3] De là vient que saint Augustin, analysant les impressions diverses que font en nous les nombres musicaux, distingue soigneusement, et celle qui ne frappe que le sens extérieur; et celle qui agit sur l'imagination; et celle qui se fixe distinctement dans la mémoire; et celle qui forme en nous, avec la rectitude du goût, le sentiment et la justesse de l'oreille; et celle qui, s'offrant, en rapports distincts, à l'intelligence, l'élève à la notion du beau, du spirituel et du divin. Il applique cette distinction aux nombres musicaux : *Numeri sonantes*, *æstimativi*, *memoriales*, *judiciales*, *intellectuales*, *æternales.* (De Mus., lib. ult°.)

suivi d'un ton, les harmoniques de couleur, dénommés par le *mi* et le *sol*, ne seraient pas bien assises à leur place. — Donc, entre la Mélodie et l'Harmonie, il y a le rapport de la *base* au *couronnement* de l'édifice : ce sont deux corrélatifs obligés ; ils se supposent et se prouvent l'un l'autre.

N° 6. Existence de faits, des rapports mélodiques ; objet direct de toute l'œuvre des Harmonies comparées.

N° VI. — Cependant il ne suffit pas de s'en tenir *au droit :* nous n'aurions que du vague. Or, l'identité des rapports mélodiques dans la marche du son et dans la marche de la couleur est *un fait*, et un fait sensible, susceptible de se traduire aux yeux. Le son, le nombre musical est le porte-flambeau de la marche de la couleur, sa lumière intellectuelle ; et, en tant que sa raison émane de l'éternel principe de toute vérité et de tout ordre, ou de l'éternelle Sagesse, dans la pensée de saint Augustin, il est l'empreinte de Celui que nous appelons lumière de lumière [1]. Le son est l'éclaireur : la couleur suit le son. Et la marche de la couleur étant bien définie, dans les stations diverses, par la marche du son, l'Harmonie des couleurs se révèle par la loi des belles Harmonies musicales. Cette loi est connue et des théoriciens et du vulgaire : d'où il suit, qu'une fois la confrontation faite des rapports mélodiques du son et des rapports analogues de la couleur, il n'y a plus qu'à appliquer à la couleur la loi des Harmonies de sons, et on en voit soudain jaillir la série innombrable des assortiments de couleurs.

Telle est la *voie analytique* que nous avons suivie en cette œuvre. C'est l'opposé de la précédente, qui ne conviendrait pas ou serait impuissante en physique. — Au lieu de faire dériver les rapports mélodiques observés par Newton, entre couleurs, de leur conformité d'allure avec les sons, *quant aux proportions harmoniques*, c'est le contraire. Nous les attaquons directement : nous les prenons au vol, dans l'essor parallèle, qui fait fraterniser le son et la couleur; et la mélodie successive, qui se révèle de part et d'autre, étant bien établie, la *base mélodique* nous sert à inférer pour la couleur, les bonnes *conditions d'harmonie.*

N° 7. Division du mémoire.

N° VII. — Mais, ici, je le sens, dans le siècle du positif, on est en droit de me demander trois choses : nous aimons tous le *Vrai;* mais le vrai n'est pas tout : car nous aimons le *Beau ;* et dans les arts, c'est la beauté, le brillant, le gracieux, l'heureuse convenance qui charme. — Il faut avec le Vrai, le Beau ; mais le Beau n'est pas tout : car il nous faut le *Bon ;* et le bon, dans la vie du temps, c'est ce qui donne le bien-être, c'est l'*Utile.* Ainsi, le Vrai, le Beau, l'Utile, c'est ce qui est justement désiré dans cette œuvre sur les Harmonies de Couleurs.

On me demande donc la *Verité* dans les aperçus scientifiques ; la *Beauté*, parée de ses atours, dans les résultats artistiques ; l'*Utilité,* quant aux produits industriels. Il faut montrer, d'abord, dans la nature, certaines lois ; il faut en transfuser la représentation dans les arts, à l'aide d'exemples bien choisis et d'applications naturelles ; et il faut que, de cet ensemble de lois et de modèles expressifs, on puisse extraire des essaims de produits utiles, qui alimentent nos belles industries. — Qui ne le sait? C'est la science qui explique ; c'est l'art, guidé par la science, qui explique ; et c'est l'industrie qui profite, elle qui se pose en bonne ménagère des découvertes et de la science et de l'art.

Par là, la division de ce discours préliminaire m'est tracée : je ferai ressortir dans mon œuvre le Vrai, l'Agréable, l'Utile. Le Vrai seul ne suffirait pas : il faut que la splendeur du Vrai, le Beau, passe avec sa vivante lumière dans les Arts. Mais le Beau ne suffirait pas : il faut que ses agréments soient profitables. Que si je montre dans le vrai et le beau, le Bien, c'est-à-dire, l'un et l'autre procurant, même en ce monde, le bien-être, et se rendant utiles à la vie, sans parler de leur influence morale sur les intelligences, on me croira, et la science des Harmonies sera favorablement accueillie.

[1] Dans son 4e et dernier livre sur la Musique, saint Augustin s'élève par l'idée des rapports de nombre qui relient les sons musicaux, et qui sont éternels et immuables, à la connaissance du Verbe divin. Ailleurs, il établit sur cette idée, la doctrine de l'immortalité de nos âmes. On y voit, par la présence manifeste du nombre dernier, le Monde, une belle démonstration de l'existence de Dieu. (*Voir aussi le comte de Maistre*, SOIRÉES, 8e entretien.)

1re CONSIDÉRATION

LA VÉRITÉ

DANS LES APERÇUS SCIENTIFIQUES.

N° 8.
Vérité féconde à établir ou thèse générale.

N° VIII. — Il s'agit de la *Vérité* avant tout : il s'agit d'une sorte de *Géométrie comparée* de la marche des sons et des couleurs ; ou si l'on veut, d'une *application* simultanée de la Géométrie à l'Acoustique et à l'Optique. Il n'est question ici que de l'acoustique musicale, ou de la science des sons musicaux ; il n'est question que de la science du spectre, ou de l'optique des couleurs.

Ma thèse générale est celle-ci : Il y a *analogie*, parallélisme, similitude de rapports, entre les couleurs et les sons ; entre les 7 faisceaux lumineux colorés et les 7 gerbes de sons correspondantes ; entre les 8 stations naturelles de la marche du son et les 8 stations naturelles de la marche de la couleur. — Et, parmi ces stations mêmes, il y a analogie entre les nuances *mélodiques*, cadencées et articulées du son, et les nuances *artistiques* et pareillement articulées de la couleur : ce qui emporte, de soi, l'analogie, encore, dans tous les *interstices*. — Il y a analogie, en un mot, sur tout le parcours de la gamme, entre les deux nuancements ; de telle sorte, qu'un degré de coloration répond proportionnellement à un degré semblable d'intonation ; et que, par suite, une harmonie bien ordonnée de sons emporte, dans sa marche, et dénomme une harmonie correspondante de couleurs. Telle est, en somme, mon idée-mère.

N° 9.
Déclarations préliminaires.

N° IX. — Avant d'en établir la justesse, qu'on me permette de déclarer deux choses : premièrement, je n'entends imposer à personne mon sentiment, bien arrêté, du reste. Je n'oserais dire, qu'en tout, mes inductions et déductions sont invincibles. Mais quand même on n'atteindrait pas la *vérité absolue*, en des matières si délicates, où est le siége même de l'illusion, on n'en retirerait pas moins pour fruits l'Agréable et l'Utile. Il suffit qu'en telle relation donnée de sons et de couleurs, il y ait des raisons plausibles pour l'artiste : qu'une nuance de couleur s'écarte d'un ou deux millimètres sur l'arc de cercle qui mesure un ton musical, de la place qui lui est assignée, peu lui importe ; il n'a aucun besoin de cette précision. — Et pour le chef d'industrie, il en est de même : car, qu'il faille injecter dans le jaune, pour telle nuance désirée, ou un peu plus, ou un peu moins de rouge, il ne s'en inquiétera pas, si du reste l'assortiment est beau, et si l'art du peintre dispose les couleurs de manière à satisfaire l'œil, sans choquer en rien l'intelligence. — Ainsi, quand même nous n'arriverions pas à cette rigueur mathématique qu'obtiennent des mesures de précision, le service n'en serait pas moins réel pour les industriels et les artistes.

La seconde déclaration, c'est que nous n'avons pas à craindre des réclamations faites au nom du bon goût. Car c'est dans les données du goût que nous avons pris le point de départ, et l'artifice de notre construction, en cet édifice d'Harmonies, consiste tout entier à enchâsser les saines données du goût, dans un enchaînement de faits acquis par l'observation de la belle nature, et par des expériences réitérées, ainsi qu'on le verra tout-à-l'heure.

N° 10. Historique des découvertes relatives à l'analogie musicale.

N° X. — Ceci posé, rien que je sache n'infirme la vérité de la *chaîne d'analogies* qui relie fraternellement les sons et les couleurs. Avant d'en venir à la preuve, je jetterai un coup-d'œil historique sur quelques découvertes qui intéressent la géométrie de la couleur. Elles sont discutées longuement dans un Mémoire où j'indique ce qu'a de commun avec elles, et ce qu'a de particulier et d'entièrement *neuf* ma découverte.

Depuis longtemps, de bons esprits, le P. Kircher, entr'autres, soupçonnaient un lien secret d'analogie entre le son et la couleur. Le nom seul d'Harmonie, transporté du domaine de la Musique dans la Peinture, indiquait cette confraternité. Certaines expressions familières aux peintres, par lesquelles ils relèvent la beauté et la dignité de leur art, en étaient les indices : tons nuancés, tons de couleur, ton local, dominant, normal; sortir du ton, chanter faux; ton fade ou dur; mouvement brusque ou mouvement harmonieux de la couleur, toutes ces expressions sont empruntées à l'art primordial des Harmonies.

Newton.

Newton fut le premier qui signala l'analogie dans le champ même de la science optique. Il s'empara du Prisme. — Il découvrit, et calcula par l'évaluation des angles, les degrés divers de réfrangibilité des sept rayons. Il mesura les intervalles qui courent de l'origine d'une couleur à l'autre, et il constata, dans le spectre solaire, une échelle lumineuse de couleurs, analogue à l'échelle des sons. Frappé de la similitude des intervalles, il calcula les rapports d'intensité des sons entre eux; et en grand géomètre, il reconnut qu'entre couleurs, la raison, qui diversifie ces rapports, est la même; et il découvrit, dans la succession des couleurs, la marche d'une *gamme mineure*, dont l'une des cordes essentielles serait remplacée par une corde accidentelle. La voici telle qu'il la signala, en partant du Violet :

Ré. — **Mi.** — **Fa.** — **Sol.** — **La.** — **Si** b. — **Ut.** — **Ré.**

Violet. Indigo. Bleu. Vert. Jaune. Orangé. Rouge.

P. Castel. 1724.

Un autre géomètre, dont les œuvres furent appréciées des savants, surtout en Angleterre, le P. Louis Castel, marcha sur les indications de Newton et tira des données, encore imparfaites de l'optique, la théorie de son fameux *Clavecin oculaire*, où il mit en regard certains assortiments de couleurs et les accords de sons. Considérant que les degrés de réfrangibilité, calculés par Newton, forment une symétrie d'intervalles autour de la couleur moyenne, il brisa hardiment le spectre, sur les confins du Bleu et du Vert, et constatant un rapport homogène entre les deux tétracordes musicaux, dont la réunion, moyennant l'accession du ton, constitue notre Gamme moderne, il construisit ainsi la double échelle des sons et des couleurs :

Sol. — **La.** — **Si.** — **Ut.** — **Ré.** — **Mi.** — **Fa** d. — **Sol'.**

Vert. Jaune. Orangé. Rouge. Violet. Indigo. Bleu.

P. Scherffer 1751.

Trente ans après, un mathématicien habile, de la Compagnie de Jésus, le P. Scherffer, renchérissant sur les travaux de son savant collègue, ouvrait la voie à une découverte d'une immense portée pour les arts. C'est par elle qu'il est permis de discerner les lois de l'entente et des harmonies de couleurs. — Newton avait imaginé, dit Haüy, une construction très-ingénieuse pour déterminer la résultante optique de plusieurs couleurs. Cette construction, au fond, n'est autre que celle de mon cercle mélodique. — Appliquant cette idée à la solution d'un nouveau problème, le P. Scherffer[5] divisa une circonférence de cercle en *sept arcs*, proportionnels aux intervalles qu'occupent sur le spectre les *sept couleurs;*

[5] Voir l'abbé Haüy, *Traité élémentaire de Physique*, T. II, du n° 1034 au n° 1040, et note 1, sur les rapports de nombre de la Gamme des sons avec la Gamme des couleurs.

et estimant, comme Newton, ces espaces proportionnels aux différences de la série des nombres qui expriment les tons musicaux, dans la gamme du mode mineur, il calcula approximativement, dit Haüy, les rapports qu'auraient entre eux les *sons*, si on les figurait autour du cercle, et prit résolument son calcul, ainsi que Newton l'avait fait, comme *norme* précise de la loi qui régit les *couleurs*. Son espérance ne fut point trompée : les résultats, en très-grand nombre, et les calculs coïncidèrent. De là, jaillit la théorie des *Auréoles accidentelles*; de là, la loi de pondération et d'équilibre, pour ce qu'on a appelé depuis *complémentaires de couleur :* loi admirable, que confirment, depuis, les phénomènes merveilleux de polarisation chromatique; loi, qui n'est autre que la loi du *contraste successif des couleurs.....*

On le voit donc, pour la première fois, l'*Analogie musicale,* tout en ouvrant libre carrière aux arts de la peinture et du dessin, élargissait le champ déjà si vaste de l'*Optique...* service, qu'on a peut-être trop oublié depuis! Mais je suis en droit de le dire : si l'analogie musicale a pu donner aux investigations de la science ce précieux résultat, n'en faut-il pas conclure qu'elle a un fondement réel, un vrai droit de Cité, dans cette vaste unité de lois qui préside à la marche de la nature? Voilà, au *moins une loi* identique dans la géométrie du son et la géométrie de la couleur. Or cette loi première d'analogie, comme on le verra, emporte dans son orbite toutes les autres.

No 11. M. Chevreul.

N° XI. — De la découverte du P. Scherffer, l'illustre directeur des teintures des Gobelins, M. Chevreul, que j'oserais nommer le législateur du bon goût en notre siècle, n'a pris que le résultat artistique; et il en a inféré la belle loi du contraste simultané des couleurs [6]. Elle lui a inspiré encore l'heureuse idée d'exprimer, par un *courant lumineux circulaire*, la marche régulière de la couleur.... Je dis *l'heureuse* idée : rien en effet de plus ingénieux et de mieux fondé en raison, puisque la couleur se nuançant, en tout son parcours, par une progression insensible, il est de toute nécessité qu'après la 7e couleur, le retour de la coloration se fasse, sans heurtement aucun, sur la 1re, comme il se fait, proportion gardée, dans une gamme bien ordonnée de sons. Il y a cette différence seule, que la *couleur* n'ayant *point* d'*octave*, la 8e couleur se fond entièrement dans la 1re et s'identifie avec elle, sans solution de continuité, sans changement de propriétés personnelles, ce qui se fait autrement pour les sons : car le 8e son n'a avec le 1er qu'une ressemblance de nom et de nature, comme celle du fils avec son père ; mais en réalité, il en est distinct.....

Or, dans ce courant circulaire, il fallait un *point de départ*. Chevreul a eu la bonne inspiration de procéder par le *Roi des rouges*, et comme le goût lui indiquait pour sa couleur complémentaire le *Roi des verts*, ayant présente à son esprit la loi de la pondération établie par le P. Scherffer, il posa ces deux belles couleurs aux *deux extrémités* d'un *diamètre....* Par là, sans s'en douter peut-être, il prépara un précieux résultat : en effet, du rouge-cerise, en montant vers le Roi des verts, on a l'*hémicycle* des *couleurs claires;* et du Beau vert en faisant retour vers le Roi des rouges, par les bleus, les indigos et les violets, on a l'*hémicycle* des *couleurs sombres*, ce qu'on ne saurait obtenir en toute autre combinaison. En cet état de choses, il n'y avait qu'un pas à faire, pour revenir à la loi des sons, puisque le son aussi, par la quarte, partage tout naturellement le cercle musical en deux hémicycles.

Cependant le savant académicien s'est arrêté là.... Seulement, en homme de goût et de science, outre ce groupe primitif, il en indiqua quelques autres, où deux couleurs s'entendent par voie de contraste harmonique; et il comprit très-bien que, le cercle étant ainsi coupé en deux parties égales, le rapport de complémentaires ne pouvait exister qu'entre deux couleurs s'alliant d'un hémicycle à l'autre, mais jamais sur le même hémicycle, où le contraste ne peut se déclarer.

[6] Voir Chevreul, *De la loi du contraste simultané entre couleurs*, Liv. 1er. C'est là qu'il rend hommage au savant jésuite, le P. Scherffer de la découverte de la loi du contraste successif, que lui attribue aussi Haüy.

No 12.
Conséquences
déduites
par l'auteur
de la construction
circulaire
de M. Chevreul
Newton, etc.

No XII. — Or voici une *application* immédiate, qui se présente, de la géométrie du son, si elle est plus complète, à la géométrie de la couleur. — Supposons le nuancement de la couleur, *autonnormal*, parachevé, à l'aide d'une découverte que j'indiquerai tout-à-l'heure : que reste-t-il pour le parallélisme, sinon d'apposer, sur le courant insensible de la couleur, le réseau mélodique et géométrique, qui figure la marche cadencée, articulée, et régulièrement graduée du son? Eh bien! qu'on pose aux deux extrémités d'un diamètre, deux sons qui se répondent dans le rapport de quarte (*do, fa*) : si de l'octave, on remonte vers le radical, en passant par la note opposée, n'est-ce pas que, sur le second hémicycle, on a visiblement le rapport de quinte descendante (*do', fa*); et que ce fait musical nous permet d'appeler cette octave et la note intermédiaire, qui était la quarte du radical, du nom de *complémentaires de son*? Donc rien n'empêche que nous signalions ce rapport, qui est l'un des caractères distinctifs des belles Harmonies de contraste, comme existant réellement, d'après le goût et la nature, entre le beau-rouge et le beau-vert. Cette idée, je la dois à M. Chevreul......

Mais parce que le son, en montant, va augmentant toujours en acuité, ce qui doit être, de rigueur, exprimé sur la gamme circulaire, il est impossible que ce rapport soit figuré entre deux autres sons, hormis les deux premiers, par leur station aux deux extrémités d'un diamètre; et on ne peut l'exprimer autrement que par un intervalle proportionnel, mais non matériellement égal à celui-ci, et par des rapports de nombre. Car si l'on prétendait l'exprimer, pour tous les groupes de complémentaires, par une opposition diamétrale, les stations des notes mélodiques, que détermine la loi des sons, seraient, hormis deux, toutes bouleversées; et cependant, pour qu'on s'y reconnaisse, il suffit que la loi du contraste harmonique soit fidèlement exprimée, et réellement symbolisée, par des rapports immuables de nombre, et par le nom musical des sons [7].

Donc aucun inconvénient, sous cette clause, à apposer le réseau mélodique du son, sur le courant insensible de la couleur; et alors, si, en effet, les nuances de son et de couleur mises en rapport d'analogie musicale, *coïncident*, tout est dit : la marche symbolique de son éclairera la marche artistique de la couleur, comme aussi la marche de la couleur, de soi visible, pourra symboliser, à son tour, la marche musicale du son, qui n'est qu'intelligible... De là donc, un gracieux libre-échange entre la Peinture et la Musique, celle-ci signalant par ses notes, portées au nombre désiré, les nuances typiques, ou principales de la couleur, et celle-là, par la beauté de ses dessins et par l'éclat resplendissant de la couleur, manifestant la richesse des lois qui président aux harmonies musicales.... Tel est, au fond, l'historique de ma découverte.....

No 13.
État précis
de la Question.

No XIII. — Dès ce moment, la question du *Vrai* se réduit à ceci : Si l'on appose le réseau expressif de la marche du son sur le courant insensible de la couleur, chacun de 7 faisceaux colorés *coïncidera-t-il*, par une de ses nuances, avec une des 7 notes de son; et dans les intervalles des 5 tons et des 2 semi-tons de la gamme, y aura-t-il, entre les deux systèmes des sons et des couleurs, un même nombre de degrés proportionnels, de telle sorte qu'un même faisceau de sons appelle en coïncidence de nuances le faisceau correspondant de couleurs?

L'état de la question étant posé, voici la double gamme que j'adopte, tant à la suite de mes longues observations, que d'après les données du goût, et de MM. Fleury et Chevreul [8]. Or, j'ose dire, *positis*

[7] Ceci deviendra clair, par un exemple : qu'on pose le regard sur mon cercle symbolique, annexé au présent Mémoire : du *si* au *mi*, du *ré* au *sol*, même rapport, et même nombre de degrés, que de l'*Ut* tonal au *Fa*. Mais on voit qu'aux premiers de ces groupes, les flèches opposées s'infléchissent, par la raison de la loi d'acuité des sons. Mais les noms musicaux, et les rapports de nombre, étant les mêmes, il y a une raison géométrique identique.

[8] Voir sur ces 3 Gammes de couleurs, un article signé Fleury, dans l'*Encyclopédie du 19e siècle*, article *Gamme*.

ponendis, pourvu qu'on ait égard à une découverte, à laquelle m'a conduit une parole de Newton, j'ose dire qu'en cette gamme la double coïncidence existe :

Ut.	Ré.	Mi.	Fa.	Sol.	La.	Si.	Ut'.
Rouge.	Orangé.	Jaune.	Vert.	Bleu.	Indigo.	Violet.	

Afin de le prouver, je pourrais confronter cette Gamme avec la Gamme du *Violet*, entrevue par Newton et décrite par Ch. Fournier, ou avec la Gamme du *Vert-Bleu*, adoptée par le P. Castel : je pourrais établir, qu'à bien prendre les choses, pourvu que l'on pose à leur place les nuances appelées à fermer la fameuse lacune de Newton, il y a compensation d'intervalles, et que la raison géométrique est la même dans les trois systèmes. Mais outre, que je traite la question dans un Mémoire particulier [9], cette voie, à cette heure, serait trop longue. Mieux vaut marcher royalement et bravement sous les auspices de M. Chevreul, dans la voie qui s'était offerte à mon esprit, longtemps avant que je connusse les travaux de Newton, du P. Castel et de M. Chevreul.

N° 14. Triple élément du problème à résoudre.

N° XIV. — Trois choses étaient, pour moi, à établir, dès qu'il était constaté que le cercle pouvait servir de *mesure commune*, c'était : 1° le Nuancement articulé du son; 2° le Nuancement insensible et complet de la couleur; 3° le Nuancement artistique ou articulé de la couleur, se déployant en vrai parallélisme avec le Nuancement articulé du Son. Or, voici ce qui a été fait :

1° Nuancement articulé *du Son*.

En premier lieu, le nuancement progressif, cadencé et articulé du son a été obtenu par la loi de la Progression triple, émise par les Anciens (Égyptiens, Grecs, Chinois, etc.), comme le fondement de la Géométrie musicale.

2° Vrai position des 7 cordes élémentaires.

De cette loi, d'abord, j'ai déduit les rapports, la valeur respective et la différence d'intensité des 8 sons de la Gamme diatonique ; et le résultat de mes calculs, je le donne ici en nombres entiers, afin que la bonne foi de personne ne soit surprise :

1	$\frac{8}{9}$	$\frac{64}{81}$	$\frac{3}{4}$	$\frac{2}{3}$	$\frac{16}{27}$	$\frac{128}{243}$	$\frac{1}{2}$
81	72	64	$60\,{}^{3}/_{4}$	54	48	$42\,{}^{2}/_{3}$	$40\,{}^{1}/_{2}$
Ut.	*Ré.*	*Mi.*	*Fa.*	*Sol.*	*La.*	*Si.*	*Ut'.*
2916,	2592,	2304,	2187,	1944,	1728,	1536,	1468, millimetres.

Rien ne paraît devoir rabaisser la justesse de ce résultat, qui est le fruit direct de la Progression musicale, selon les proportions indiqués par Guy d'Arezzo et Pythagore, d'après la tradition immémoriale des anciens peuples, et ces mêmes proportions se retrouvent dans les manuscrits authentiques des premiers sages de la Chine, recueillis par les missionnaires de Pékin, vers le milieu du dernier siècle [10].

Or, la conséquence en est, qu'entre deux des cinq tons de la Gamme, il y a toujours l'intervalle d'un ton plein ; que ce ton plein comporte toujours une raison commune, laquelle est, entre les deux sons, la différence de 1/9e, et qu'il suffit avec cette donnée, de quelques pointes de compas, pour graduer diatoniquement une échelle de sons, soit rectiligne, soit circulaire.

9 Le Mémoire en question sera un Exposé des principales doctrines artistiques sur lesquelles se fonde l'œuvre des Harmonies comparées : analogie générale et particulière, calculs, expériences décisives..... Le fond des preuves est là, mis en plein jour.

10 Voir sur ces proportions : 1° le calcul de Guy d'Arezzo, cité dans le *Traité d'Esthétique du Chant grégorien*, du P. Lambillotte ;

2° Une belle dissertation de l'abbé de Contant de la Molette, sur la Musique des Hébreux Migne. *Cours complet d'Écriture sainte*, Tome XXVIII, Appendice ;

3° *Mémoire sur la Musique des Chinois*', au Tome VI des *Mémoires sur les Chinois*

Que si on contestait ces chiffres et ces produits, je prierais qu'on me dît : 1° si, par exemple, le nombre 1728 (*La*), n'est pas à la fois les 2/3 du nombre 2592 (*Ré*) et les 8/9es du nombre 1944 (*Sol*); si le nombre 1536 (*Si*) n'est pas les 8/9es du nombre 1728 (*La*) et les 2/3 du nombre 2304 (*Mi*); et si le nombre 2304 (*Mi*) n'est pas les 8/9es du nombre 2592 (*Ré*) et les 2/3 du nombre 3072 (c'est-à-dire du *Si*, à l'octave inférieure, ou au grave)? Mais dire qu'il en est ainsi, c'est reconnaître que, partout, toujours, la différence de 1 neuvième est la *raison commune* d'un ton plein.

2° Je prierais, ceux qui résisteraient à cette preuve, d'observer cette série de Quintes, qui s'échelonnent en montant selon la loi commune des 2/3, et par conséquent à 1/3 de différence, l'une de l'autre :

Fa.........*Ut*.........*Sol'*.........*Ré'*.........*La''*
81 54 36 24 16
— 1/3 = — 1/3 = — 1/3 = — 1/3 =

ou, si l'on veut, cette série, qui nous mène plus droit à la conclusion :

Ut.........*Sol*..........*Ré'*.........*La'*.........*Mi''*
81 54 36 24 16
— 27 = — 18 = — 12 = — 8 =

ou bien, cette série encore:

Sol.........*Ré'*..... ....*La'*..... ....*Mi'*..... ...*Si''*
81 54 36 26 16
— 1/3 = — 1/3 = — 1/3 = — 1/3 =

Qu'arrive-t-il en ces trois séries? — C'est que toutes ces Quintes sont à 1/3 de distance l'une de l'autre. Mais comme toute octave de sons, par cela même qu'elle se compose d'une Quinte suivie d'une Quarte, ne peut contenir dans son sein deux intervalles à la Quinte, que s'en suit-il, dans la seconde série, qui prend son point de départ du point de ton d'*Ut?* — Que les consonnances *Ré* et *La* tombent dans la seconde octave, et la consonnance *Mi* à la troisième. On n'a qu'à graduer les diverses Octaves pour le voir :

Ut, ré, mi, fa *Sol*....Ut', *Ré'*.......*la'* si' Ut'', ré'' *Mi''*, etc., ...Ut'''........
81..................54..........36........24.................16.

Mais il est avéré qu'une corde doit doubler de valeur si elle descend d'une octave, et quadrupler si elle descend de deux. Si donc on veut avoir la valeur du *Ré* et du *Mi* descendus à la 1re Octave, qui est celle du Radical, il saute aux yeux qu'il faut doubler la valeur de la 3e Quinte *Ré*, évaluée dans le premier calcul, 36, ainsi que celle de la 4e *La*, portée à 24 ; et quadrupler la valeur de la 5e Quinte *Mi*, que son rang ne portait qu'à 16. — Eh bien ! ces simples multiplications donnent $36 \times 2 = 72$; $24 \times 2 = 48$, et $16 \times 4 = 64$. Ainsi le *Ré* à la 1re Octave aura pour valeur 72, et le *Mi* qui le suit 64. — Mais de 72, valeur du *Ré*, à 81 censé valeur de l'*Ut*, ton fondamental, il y a la différence de 1/9e ($9 \times 9 = 81$, et $9 \times 8 = 72$), et de 64, valeur du *Mi* à 72 valeur du *Ré*, il y a la même différence de 1/9e ($9 \times 8 = 72$, et $8 \times 8 = 64$).

Donc, il est de toute rigueur, que l'intervalle d'un ton plein soit toujours du neuvième de la corde par où il commence; et par suite, que les 5 tons, qui entrent dans la composition de l'échelle diatonique, aient tous une raison géométrique identique.

Qu'on cherche à établir le contraire, il faudra dire, ou bien que le rapport d'Octave n'est pas le rapport de 1 à 2, ou bien que le rapport de Quinte n'est pas le rapport de 2 à 3, ou que l'un et l'autre de ces rapports change à mesure que le son progresse, ce qui revient à dire qu'une Quinte n'est pas une Quinte, qu'une Octave n'est pas une Octave, et que la Géométrie peut changer; ce qui revient à dire que l'Apollon des Grecs aurait dû briser sa lyre....

N° 15. 2° Nuances chromatiques et enharmoniques de son.

N° XV. — Telle est la loi de la Progression musicale, admise dans toute l'antiquité comme norme. Or, par l'action de la même loi, j'ai obtenu les nuances de son, qui remplissent, à des intervalles réguliers, les interstices des 5 tons et des 2 semi-tons de la Gamme; et ces mêmes nuances m'ont apparu par groupes symétrisés de 6 flèches ou rayons mélodiques, en chaque ton, et de 2 en chaque semi-ton. — Comment obtenus, dira-t-on? — Par l'entre-croisement de 4 semi-tons chromatiques et de 4 semi-tons diatoniques; que le rapport, bien connu chez les Grecs, du dièse à son ton primitif, m'a fait providentiellement découvrir, après avoir appliqué aux tons bémolisés, dans l'ordre de marche inverse, la loi qui régit les tons diésés.

Si on désire une explication nette sur l'existence de cette double loi, non moins que du double mode de génération des sons qu'elle suppose, on peut la demander à nos résidents de la Chine. Quelque peu qu'ils soient au courant des antiquités du Céleste-Empire, leur réponse rendra témoignage qu'il n'y a pas tant d'arriéré qu'on le suppose, dans les lumières de ce grand peuple, et que l'Europe savante pourrait encore retrouver là quelques rayons de la sagesse antique.

On peut aussi consulter, sur ce point, l'explication de la III[e] planche de mon Atlas, dans un opuscule autographié, intitulé *Des Harmonies du Coloris*, ou mieux encore, les §§ IV, V, VI et VII d'un Questionnaire que j'ai dressé sur la Géométrie des sons. Qu'on porte encore le regard sur le dessin qui va paraître, à la suite de ce Mémoire : là, on verra échelonnés en riche symétrie, pour chaque intervalle de ton, 6 rayons symboliques précisant la station d'autant de nuances de son, qui appellent par leur présence, 6 nuances artistiques de couleur; et, dans l'intervalle de chacun des 2 semi-tons de la Gamme, on verra, en outre, deux flèches mélodiques de son, appelant, à leur tour, deux nuances artistiques de couleur. La symétrie seule y révèle une loi constante et uniforme qui régit les deux ordres de génération mélodique donnant naissance, le premier aux tons diésés, et le second aux tons bémolisés, dans le double système connu des Grecs et des Chinois.

En tout donc ces nuances de son, qui sont autant de cordes musicales, espacées entr'elles à la manière des cordes enharmoniques, constituent un vaste système de 34 nuances réparties dans les interstices des 5 tons et des deux semi-tons; ce qui, joint aux 7 sons primitifs, donne un ensemble de 41 flèches de son, lesquelles rayonnant vers le courant lumineux de la couleur, le coupent artistement en guise de réseau géométrique, destiné à en mettre en lumière les richesses.

Tel est le mécanisme dans lequel s'engrènent, pour ainsi dire, les rouages de mes harmonies comparées; et parce que chaque ton de la gamme ou semi-ton, est subdivisé en degrés proportionnels, d'une mesure homogène pour l'arc que cet intervalle soustend, — ce qui donne, dans chacun de ces arcs, autour desquels la couleur marche en progression de nombre, une *mesure commune*, — on a sur tout le pourtour du cercle, entre les stations nuancées de la couleur, une progression géométrique enchâssée dans une progression arithmétique; d'où il résulte, que si on prolonge le rayon du cercle nuancé, l'ouverture des arcs devenant plus grande à proportion, le nombre des nuances peut s'étendre et se multiplier à l'infini, sans que la proportion des intervalles change.

Dès-lors, les types de coloration, obtenues par cette voie neuve, qui crée un système de raies mélodiques, dans le spectre, raies illuminatives de la marche de la couleur, les *types* de coloration, dis-je, sont, par là même, *invariables*; et les *nuances intercalaires*, qui remplissent leurs intersti-

ces, quel qu'en soit le nombre d'ailleurs, ont leurs degrés proportionnels, et leurs numéros d'ordre déterminés, par le nombre même des divisions que chaque arc de cercle comporte. Aussi, leurs harmonies particulières sont-elles désignées par avance, à raison de la corrélation musicale qui relie les nuances entr'elles. De là donc, sur tout le pourtour de la gamme, ou du cercle qui s'identifie avec elle, d'après la conception Newtonnienne, des rapports *immuables* de nombre président à l'épanouissement de la couleur.

Qu'on me permette d'élucider par des exemples cette voie toute géométrique. La couleur peut se dilater, sans que rien change dans ses proportions intimes. Ainsi les plis d'un éventail peuvent être plus ou moins ouverts, sans que leurs relations mutuelles et celles des arêtes changent. Ainsi, dans une galère bien conduite, selon le plus ou moins de longueur des rames, l'écartement des eaux sera plus ou moins grand ; mais si les forces motrices sont les mêmes et agissent par un commun concert, la proportion des angles, comme celle des mouvements, sera la même. Ainsi, dans un cercle choisi de batteurs en grange, la mesure musicale, que suivent les fléaux agités en cadence, peut être ou plus lente ou plus rapide; mais les espaces parcourus par les fléaux, ainsi que la proportion des mouvements ne changent pas.

N° 16. 2e Élément du problème : Nuancement insensible de la Couleur

N° XVI. — Un second problême s'offrait : le nuancement insensible et complet de la couleur, prise à son ton normal. Or ce nuancement, je l'ai déduit : 1° d'une longue suite d'observations sur la marche de la lumière colorée, autour d'un horizon terrestre ; 2° de la comparaison assidue des couleurs diaprées dans les fleurs et dans la brillante parure des insectes; 3° de la progression des nuances ou des composés binaires de couleurs, tels que les indique Chevreul, et tels qu'ils se révèlent dans le spectre ; 4° de la théorie du même savant sur les couleurs complémentaires, et 5° enfin de mes expériences réitérées sur un des plus beaux phénomènes d'optique. Quel est le fond de ces expériences? Le rapprochement successif des bandes irisées que détermine la simple action du prisme.

Je dois à ce rapprochement la découverte de neuf nuances mélodiques de couleur, appelées à éviter tout heurtement entre les couleurs extrêmes du spectre, et à fermer, sans limites tranchées, la fameuse lacune de Newton, qui fait jusqu'à présent le désespoir des physiciens[13]. Cette expérience, je la décris en divers lieux dans l'explication de mes planches coloriées (Voir pl. XXXV, fig. 5, et pl. XI, fig. 2); mais plus particulièrement dans un Mémoire tout récent, où je traite des éléments optiques de mes quarante-et-un types de nuances. (Voir le troisième Mémoire préliminaire sur mes Harmonies de couleurs, n° XXII).

Là, je prouve que les plus riches couleurs qui soient dans la nature, et que l'on chercherait en vain dans le spectre solaire, ne sont autres que des composés ternaires, en proportions diverses et en combinaisons variées, des trois couleurs élémentaires : *rouge, jaune* et *bleu,* et qu'elles sont, avec leurs compagnes, nécessaires pour remplir l'énorme hiatus qui dépare le cercle de Newton.

Or, de même que l'entre-croisement de nos 8 semi-tons est la clé du nuancement mélodique et géométrique du son, de même cette expérience singulière qu'il es tfacile de confirmer par plusieurs autres[14], est la clé optique et artistique de l'œuvre entière de la coloration rationnelle, base première de la science des Harmonies du coloris. Qu'on me permette, par un sentiment de réserve, de ne pas insister ici d'avantage.

[13] Voir Billiet, *Traité d'optique*, en 2 volumes; Keppelin, etc. — Ces physiciens renommés se plaignent, à diverses reprises, de ne pouvoir faire entrer dans leurs calculs, les nuances que laisse dans l'ombre cette lacune. D'après mes calculs, l'espace vide devrait être d'un cinquième au moins du cercle total.

[14] Je dois à l'obligeance d'un des savants du Congrès scientifique de Bordeaux, la connaissance de deux expériences récentes où se révèle optiquement une de ces nuances intermédiaires. J'insérerai sa note dans un de mes prochains mémoires.

N° 17.
3e Élément,
preuve
d'analogie
ou de coïncidence
naturelle
des deux nuances.

N° XVII. — La troisième question à résoudre, c'était la *preuve du parallélisme* entre les deux nuancements. Or, cette double base, comme on vient de le voir, étant solidement assise, le parallélisme continu, ou la chaîne d'analogies, se révèle par la simple apposition du réseau mélodique du son sur le courant insensible de la couleur. Plusieurs voies se présenteraient pour montrer la coïncidence parfaite des sept faisceaux qu'embrasse la coloration, avec les sept gerbes ou intervalles nuancés d'intonation. Je connais neuf genres de preuves. En voici une que je déduis de la doctrine sûre des *complémentaires de couleur :*

Exposé
de la preuve
déduite
des travaux
de M. Chevreul
sur les
complémentaires
de couleur.

Nous avons vu avec M. Chevreul (voir ci-dessus, n° XI) qu'il y a de précieux avantages à partir du rouge-cerise (ou rouge fin écarlate, rouge de la rose-rouge d'Inde, rouge du cerisier-royal), pour former le courant lumineux des couleurs.

Le plus grand avantage, d'après lui, c'est de partager la coloration en deux beaux hémicycles; le premier, des couleurs lumineuses, et le second des couleurs sombres. — Eh bien! qu'on suive cette marche : le rouge-cerise étant posé au bas du cercle, à l'extrémité d'un diamètre vertical, on aura d'un côté, et vers l'Orient, les couleurs de l'aurore, rouges, orangés, jaunes, et de l'autre, au couchant, les couleurs plus obscures, verts, bleus, indigos, violets; ces derniers ayant de plus en plus tendance à se relier aux rouges par les carmins et les pourpres : ce qui démontre que les couleurs obscures sont plus nombreuses et plus chargées en nuances, comme ayant plus de profondeur que les couleurs claires

Or, si l'on appose le réseau mélodique du son sur cet ensemble de couleurs, en nommant *ut* le rouge-cerise, on verra un fait analogue pour le son; car le premier hémicycle se compose de l'intervalle musical d'une quarte, et le second condense dans ses plis l'intervalle entier d'une quinte : ce qui donne de ce côté, en vertu de la loi des sons, un ton de plus.

Ce résultat général étant acquis et constaté, comme aurait pu le faire Chevreul, qu'on diversifie les apanages des sept sons et des sept couleurs en coloriant chaque flèche rayonnante de son par une flèche armoriée de couleur, sans oublier la loi de la progression croissante, et l'on aura les résultats suivants qui montrent la coïncidence naturelle des stations du son et de la couleur : on dirait des relais espacés, où des officiers de même arme, bien que de nations différentes, logent toujours à la même enseigne....; on dirait encore le chant du rossignol en présence du vol de l'hirondelle, et celle-ci par ses mouvements cadencés, ses évolutions onduleuses et ses brusques retours, nous redisant ce que l'autre dit dans ses chants. — Quoi qu'il en soit de ces comparaisons, voici les résultats :

1°.
Point de départ.

1° Le point de départ est donné, en même temps que la borne médiane des deux hémicycles, par le rapport de complémentaires, que signale Chevreul, entre la rose rouge d'Inde et sa feuille, entre le roi des rouges et le beau vert; et ce rapport géométrique, dérivé de la loi des sons à l'aide d'une formule simple ($1 \,.\, 1\,^1/_2 \,:\, 1\,^1/_2 \,.\, 2$, c'est-à-dire *ut'* . *fa* : *fa* . *ut*)[15], ce rapport, dis-je, lequel s'exprime graphiquement par l'opposition diamétrale, est un même rapport entre sons et couleurs, et cela tant optiquement qu'acoustiquement. Acoustiquement, on le voit par la simple exhibition de la formule qui ne peut se vérifier que par le diamètre; optiquement, puisqu'en effet on voit toujours l'opposition diamétrale de deux couleurs qui s'harmonisent par contraste, en tous les phénomènes de polarisation chromatique. Je n'ai pas le temps d'insister..... Mais je puis dire qu'ici tout, oreille, voix, mesures, nombre, dessin et vue de deux couleurs en contraste, tout est d'accord[16].

[15] Supposez pour l'*ut* tonal un tuyau de deux toises, l'*ut* à l'octave sera d'une toise et le *fa* d'une toise et demie. De là la proportion $1 \,.\, 1\,1/2 \,:\, 1\,1/2 \,.\, 2$, et l'équation $1\,1/2 + 1\,1/2 = 1 + 2 = 3$.

[16] Dans un Mémoire particulier, j'espère développer amplement cette loi des Harmonies de contraste, par laquelle l'esprit s'initie rapidement à la science des Harmonies. Rien de plus précieux au point de vue de l'art.

2° Marche de la coloration du Rouge-cerise à l'orangé, et du Beau vert au bleu.

2° En vertu de ce même rapport, lequel ne peut se figurer pour les autres complémentaires de couleur, ainsi que je l'ai dit au n° XII, que par le nombre musical et la proportionnalité des intervalles, il est visible que le nuancement de l'*ut* au *ré* répond par contraste harmonique au nuancement du *fa* au *sol*. En effet, les couleurs opposées rouge fin-écarlate et beau-vert, étant en rapport de complémentaires comme les sons *ut'* et *fa*, le contraste qui se déclare sur leur apanage doit se continuer lorsque la coloration, d'une part, monte vers les régions de la lumière, et descend d'autre part vers la région des ombres. Par le fait, l'optique nous révèle soudain, en opposition, de l'une à l'autre voie, *ré* et *sol*, orangé et bleu ; ut^d fa^d rouge extrême du spectre et vert céladon, ou olive, auxquels groupes le goût annexe $ré^b$ et sol^b, c'est-à dire rouge-écarlate clair et vert-dragon: ce qui suffit pour nuancer, en les équilibrant par la couleur, les autres interstices qui diversifient les mêmes tons. Ainsi la progression insensible de la couleur se résout en un nuancement articulé et l'on voit apparaître les six nuances artistiques de couleur qui répondent aux six nuances mélodiques de son, déjà posées sur les deux intervalles *ut-ré* et *fa-sol*.

3° Marche analogue, de l'Orangé au Jaune pur, et de l'Azur aux Outremers intenses.

3° Le goût, autant que la pondération, en degrés mélodiques, de lumière et d'ombre, indique la même correspondance de nuancement harmonique, dans les deux intervalles qui courent du *ré* au $ré^d$, d'une part, et du *sol* au sol^d d'autre part. Et, en effet, le sol^d ou l'outremer intense, couleur de manteau-royal, et le la^b, outremer brillant, appelé autrement bleu-de-vœu, nous sont indiqués par le goût comme les deux complémentaires du $ré^d$, couleur aurore, et du mi^b, jaune d'or. Il est visible que du jaune d'or à l'orangé, il y a des nuances intermédiaires d'orangés pâles, et que de l'outremer brillant à l'azur il y a des nuances intermédiaires de bleu de ciel. Quant à ces nuances intercallaires du jaune d'or à l'orangé et du bleu-de-vœu au bleu d'azur, il est également visible qu'elles se répondent en contraste; et enfin, il est manifeste que le plus intense des outremers, sol^d, tombe sur les confins de l'indigo, le plus obscur des faisceaux colorés.

4° Violet tendant aux Rouges et Jaunes tendant aux Verts, marchant en harmonie de contraste.

4° La même relation de complémentaires de couleurs existe d'après le dire de Chevreul, que le goût ratifie depuis 30 ans entre le violet carminé ou le dernier des violets rouges, *si*, couleur de l'aniline, et le jaune de l'huile vierge ou couleur de citron, *mi*, le dernier des jaunes; et en vertu des phénomènes de polarisation chromatique, la même relation existe entre le violet-violet ou le violet pur et le jaune pur. Mais le jaune pur ne saurait confiner immédiatement au dernier des jaunes, dont le siége est posé sur la limite des verts; de même que le violet-violet ne saurait confiner immédiatement au violet-rouge, qui est posé sur la limite des rouges, auprès du séjour du carmin; mais il faut qu'il y ait, en chaque hémicycle, une nuance intermédiaire qui, d'un côté, sépare le violet-rouge du violet pur, et qui sépare du côté opposé le jaune citrin du jaune pur, c'est-à-dire le violet cramoisi, ut^b et le jaune-serin, fa^b, deux nuances, qui, d'après la loi d'équilibre manifeste en leurs alentours, seront aussi en rapport de complémentaires. Ici les noms, et le fait artistique, concordent avec la théorie.

5° Vrai position du jaune-citrin, en contraste avec le dernier des Violets-rouges.

5° On le voit : il y a donc deux flèches mélodiques de son et deux nuances typiques de couleur, entre le jaune couleur aurore, $ré^d$, et le jaune couleur de citron. Mais du jaune couleur aurore, $ré^d$, à l'orangé central *ré*, il y a quatre nuances typiques, la couleur du $ré^d$ comprise, ce qui est, de par la loi musicale, la mesure géométrique et caractéristique des tons diésés. Or, ces quatre, plus les deux qui précèdent, font six. Donc de l'Orangé *ré*, au jaune citrin, ou au dernier des jaunes, il y a six nuances intercallaires: il y a donc l'intervalle d'un ton. Donc le jaune citrin est un *mi;* donc encore, par la loi de réciprocité, le dernier des violets rouges qui contraste harmoniquement avec ce jaune, est véritablement un *si*, et ces deux nuances résident à un semi-ton diatonique, la dernière, *si*, du Roi des Rouges, et la première, *Mi*, du Roi des Verts. Mais le caractère distinctif du semi-ton diatonique, comme on le voit sur tout l'ensemble du réseau, c'est qu'il englobe dans ses interstices deux flèches mélodiques, de son et de couleur. Donc, entre le violet-carminé et le rouge-cerise, comme entre le jaune de ci-

tron et le beau-vert, il y a deux nuances typiques, lesquelles, pour la raison susdite, se répondent d'un hémycicle à l'autre, en rapport de complémentaires. Et en effet, la suite de la coloration donne ici le carmin en opposition avec le vert de pré, et le pourpre en contraste harmonique avec le vert-naissant; ce qui complète l'heureuse pondération de lumière et d'ombre sur les deux hémicycles.

6° Parrallélismes de la couleur avec le son à l'égard du faisceau le plus obscur, ou l'Indigo.

6° Ainsi finalement, le parallélisme du son et de la couleur est manifeste sur les deux semi-tons de la gamme, et aussi sur chacun des cinq tons; car si, sur sept faisceaux colorés, six sont régis visiblement par la loi musicale, l'analogie dûment constatée par ce fait, veut qu'elle régisse aussi le dernier des faisceaux qui reste, le faisceau indigo, le plus obscur de tous. Et du reste, il serait facile de le prouver directement, ce qui sera fait, nous l'espérons, en quelque nouveau mémoire.

N° 18. Résumé général des preuves et Conclusion

N° XVIII. — Qu'on me permette de *résumer*: Ainsi, 1° du simple rapport de quinte, connu de tous et de chacun, la géométrie musicale déduit tout le nuancement du son; 2° par une chaîne d'observations, d'inductions et d'expériences précises, la géométrie picturale ou optique détermine le nuancement insensible de la couleur, et enfin 3° survient l'analogie, laquelle, par une sorte d'anatomie comparée des deux systèmes, où elle prend pour guide la seule loi du contraste harmonique, infère le nuancement artistique de la couleur, du réseau, ou calque mélodique du nuancement cadencé du son.

Une première analogie se révèle dans la loi qui régit les complémentaires de son et de couleurs. Fondée sur cette base, l'induction poursuit de degrés en degrés, la marche du rapport des complémentaires. On le voit rayonner, du sein de deux couleurs amies, et contourner le cercle; puis suspendre sa course au seuil des couleurs de la nuit, qui en effet sont trop obscures pour doter de filets lumineux les couleurs brillantes de l'aurore [17]; et enfin, franchissant cet obstacle, reparaître gracieusement, sur les confins du jour, vers le retour du cercle sur lui-même, pour le clore et l'orner, en l'enrichissant par l'alliance des plus magnifiques couleurs.

Armée de son fil conducteur, l'induction s'en va alternativement d'un hémicycle à l'autre, jusqu'à ce qu'elle ait signé de sa lumière les stations régulières tant de la couleur que du son. Deux récents phénomènes d'optique la dirigent. L'observation réitérée étendant son regard, et du grand au petit, et du clair à l'obscur, trace la voie. Le calcul inflexible précise les résultats. Et quand l'observation, l'expérience, et le calcul se taisent, elle a recours aux traditions et aux données du goût, qui lui sont alors très-précieuses. Mais comme elles sont en principe, et de fait, conformes aux données de l'observation, de l'expérience et du calcul, elle les accepte comme sûres.

Par là donc, l'induction, d'analogies en analogies, poursuit sa course jusqu'à ce qu'elle arrive au terme; et c'est alors qu'elle se repose dans la conquête pacifique de la vérité. — Quelle vérité? Une belle loi: la *loi* des *Harmonies de couleurs,* en *rapport* avec les *Harmonies de sons.*

En finissant cette course accablante à travers les steppes de la science, me serait-il permis d'essayer un instant, à l'ombre fraîche d'un oasis, une allégorie poétique? — « Oui, puisse un doux miel sortir du long travail de cette abeille industrieuse! Puisse la France s'enrichir de l'éclat et de la salubrité de ce rayon de miel! Puissent, deux arts qui font le charme de la vie; oui, puissent la Peinture et la Musique échanger le doux nom de sœurs! »

[17] L'indigo, comme le bleu de Prusse, son plus proche voisin, a à peine deux degrés de lumière sur 18 degrés d'ombre. Il ne peut donc raviver de son éclat les jaunes les plus brillants, qui d'ailleurs ont fait alliance avec les outremers, etc., etc. D'ailleurs, sur 7 faisceaux lumineux de couleur, une association deux-à-deux n'est possible qu'entre 6 termes. Le septième doit rester isolé — Lequel? — Le plus obscur.

2e CONSIDÉRATION

LA BEAUTÉ

DANS LES RÉSULTATS ARTISTIQUES.

Nº 19
Fruits à cueillir, pour les arts, dans cette voie neuve d'Harmonies

Nº XIX. — La similitude de marche du son et de la couleur, quant au parcours des intervalles mélodiques, témoigne la même similitude quant au parcours des intervalles harmoniques. Une voie donc d'harmonies est ouverte aux arts qui vivent de la couleur, comme elle l'est à l'art musical. Ceci fait présager déjà la richesse et la variété des résultats qui naîtront de l'analogie musicale.

Ainsi, après le Vrai, le Beau.... Parmi les arts que tient sous son sceptre la peinture, il n'en est pas qui ne soit susceptible de s'embellir par cette nouvelle voie d'harmonies : Dessins mosaïques, arabesques, papiers peints, vitraux, dessins de fleurs, tentures et tapis sur étoffes de soie et de laine, stores et armoiries, belle symétrie de couleurs dans les décors, peintures sur porcelaines et sur bois, assortiments d'émaux et écrins de pierres précieuses, massifs de fleurs et de verdure dans les jardins, peintures murales ; tableaux enfin dans tous les genres, toutes les ramifications d'un art qui représente en mille traits le Beau visible, y trouveront des procédés sûrs, autant pour varier que pour perfectionner sans cesse leurs œuvres.

Nº 20.
I. *Variété* dans les œuvres d'art.
1º Nombreuses associations de couleurs, résultant de la position mélodique des types nuancés.

Nº XX. — Et d'abord, la *variété* dans les œuvres d'art y gagnera. Voici des résultats positifs qui justifient cette assertion :

1º Les types de coloration sont fixés et réduits au plus petit nombre possible. Mais les rapports entre ces types étant déterminés par une loi qui écarte toute suspicion d'empirisme, et les combinaisons qu'on peut en faire étant assez multipliées, la voie s'ouvre à une belle variété d'harmonies nuancées.

Le nombre de ces types primitifs étant réduit à 41, permet de reconnaître avec une certaine précision la gradation ascensionnelle des sept faisceaux et de leurs nuances artistiques. Ainsi, plus d'hésitation pour l'artiste, qu'il s'agisse ou de reconnaître ces nuances-mères, ou d'en faire d'heureuses associations avec leurs compagnes.

Mais, en outre, à côté de ces principales nuances, et sur des apanages bien définis, il lui est permis de choisir des nuances intercallaires, en tel nombre, et sous telle gradation nuancée que son génie lui inspirera, et parce que chacune d'elles porte, par avance, son numéro d'ordre, qui est le nom de sa station déterminée, il lui est loisible de les assortir avec celles qui lui conviennent, d'après l'analogie musicale. Car la loi d'analogie lui signale, par une simple vue, ses harmoniques de couleur, et même sa gamme tout entière. Or, pour trouver ces harmoniques, il suffit d'observer le même numéro d'ordre à la suite de la tierce et de la quinte, qu'elles accompagnent, et il est sûr d'y rencontrer les éléments d'une heureuse association de couleurs.

2° Autres associations résultant du rapport de complémentaires.

2° Sur ces 41 types, 34 s'ordonnent deux à deux en rapport de complémentaires, ce qui, au lieu de 4 à 5 groupes déjà connus, on élève le nombre à 17, à s'en tenir aux nuances-mères. Mais ces groupes connus d'avance comme exprimant la loi du contraste harmonique, sont au service de l'artiste, partout où l'art exige de brillantes oppositions de couleurs.

Que lui faut-il de plus pour compléter le relief de ses dessins et draper convenablement ses personnages? Adjoindre à cette étude des types de coloration, l'étude de la *symbolique* des couleurs, dont nous espérons traiter un jour, en recourant aux données les plus sûres [18]. Ainsi le peintre aura la conscience d'adjoindre au naturel la beauté idéale, empreinte dans les traditions révérées, et de respecter les convenances.

3° Gammes harmoniques de couleur très-variées.

3° Mais les proportions harmoniques, entre couleurs comme entre sons, n'étant plus qu'une *résultante* des rapports mélodiques, et ces proportions harmoniques se révélant à l'œil par les noms musicaux, désormais affectés aux couleurs et invariablement alliés aux noms des nuances artistiques, on n'a plus qu'à connaître la marche des harmonies de sons, pour discerner les harmoniques d'une nuance et les assortir avec elle en accords. Faudra-t-il donc que le peintre soit musicien, pour l'ordonnance de ses tableaux? Non: car le tableau des accords musicaux, cent fois réitéré dans les planches, deviendra familier au peintre même, qui reconnaîtra, d'un même aspect, et les harmoniques de son et les harmoniques de couleur. La vue seule de deux nuances-mères lui donnera l'idée de leurs intervalles. Tout le travail d'esprit ne sera plus, en quelque sorte, qu'un *jeu de cartes*; et encore dans un mécanisme ingénieux, le jeu est-il simplifié, et tout travail de tête annulé par l'exhibition matérielle des *gammes harmoniques* sur lesquelles roule toute la partie technique et pratique de l'ouvrage. On voit ici qu'il ne s'agit pas d'utopies. On n'aura qu'à jeter un regard sur les planches, pour en extraire les éléments de toutes les *harmonies possibles*, ce que nulle œuvre, ce me semble, n'avait complétement réalisé jusqu'ici.

4° Assortiments de couleurs en bien plus grand nombre que les accords de son. — La raison?..

4° On a donc en séries, ou vastes galeries, tous les assortiments de couleurs qui conviennent aux nuances typiques; elles s'ordonnent régulièrement deux à deux, trois à trois, cinq à cinq, sept à sept; et ce dernier mode d'harmonies, le bel assortiment septennaire, offre l'aspect, dans nos deux modes musicaux, d'une gamme harmonique de couleurs, analogue à la gamme harmonique de sons. — Or, tandis que la gamme des sons est une en ses propriétés personnelles, sauf la différence qui existe en allant du majeur au mineur, les gammes harmoniques de couleurs, tout identiques qu'elles sont entr'elles, comme à la gamme harmonique des sons, dans les raisons de nombre et d'intervalles, vont se diversifiant à l'infini, eu égard à la diversité de leurs qualités visibles. Sous ce point de vue, elles diffèrent, les unes des autres, d'aspect, de propriétés symboliques, de force d'expression et de caractère, ce qui donne une idée des immenses ressources de l'art de la peinture, par où, au dire de M. Cousin, la peinture l'emporte sur tous les autres arts [19].

5° Multiplication des dessins colorés résultant de loi musicale appliquée aux couleurs...

5° Afin donc que le choix de ces gammes harmoniques nuancées soit laissé au génie et au goût de l'artiste, qui a mission de les approprier aux divers sujets, 82 gammes de couleurs, ou assortiments septennaires sont mises au service des amis de l'art; 41 dans le mode majeur, et 41 dans le mode mineur. On va même jusqu'à leur indiquer, en dessins variés, les moyens d'assortir ces gammes tout entières, deux à deux, quatre à quatre, cinq à cinq, etc., et d'en rendre plus riche l'ordonnance par

[18] On peut consulter le beau livre des *couleurs symboliques*, de M. Frédéric Portal, de Bordeaux : rien de plus érudit, de plus ingénieux et de plus profond. M. le chanoine Auber, de Poitiers, si versé dans l'archéologie sacrée, prépare un ouvrage important sur la symbolique religieuse. L'art lui devra un jour de très-précieuses indications.

[19] Voir l'ouvrage de M. Cousin, *Du Vrai, du Beau et du Bien*, 9e leçon.

l'emploi des harmonies de contraste appropriées au ton fondamental ; ce qui, sans rompre l'unité, donne lieu, pour le dessin comme pour la couleur, à une agréable variété.

6° Tous rembrunis ou dégradés donnant naissance à une variété plus grande.

6° Or, ainsi que j'espère l'expliquer par la suite, à l'occasion d'une deuxième série de planches, où il sera question des harmonies proprement dites du coloris, cette chaîne d'harmonies nuancées est susceptible de se multiplier par autant d'harmonies nouvelles, que les couleurs typiques, considérées ici au ton normal, ont elles-mêmes de numéros de teintes, tant dégradées que rembrunies, c'est-à-dire allant vers le blanc ou vers le noir ; et par autant d'harmonies encore, qu'elles reçoivent d'embellissement d'une riche couleur projetée sur tout un système, sans toutefois que cette accession de beauté, comme on le voit quotidiennement dans les fleurs, détruise le ton dominant. Ceci compris, il serait difficile de dire la variété immense de résultats, qui jaillissent d'une seule pensée, de l'idée principale qui a présidé à cette œuvre...... J'effrayerais certaines oreilles, si je disais que le calcul porte ces harmonies à un million et plus.....

N° 21. II. *Richesse* des résultats artistiques. Première raison : données du goût, dont tous ces assortiments procèdent.

N° XXI. — Mais s'il s'agit d'apprécier la *richesse* des assortiments obtenus, nous en laissons volontiers le soin aux artistes eux-mêmes. Je ferai seulement deux observations :

La première, c'est que le goût dont les indications m'ont servi de données premières et de points de mire pour la classification des couleurs, se montre reconnaissant ; et par le fait, vient confirmer la théorie. Indépendamment du suffrage des amis des arts et des artistes qui ont favorablement accueilli ces assortiments nuancés, voici un fait de plus en plus concluant à mes yeux :

Sur cent tableaux, au moins, que j'ai soumis à l'analyse au point de vue des vraies conditions d'harmonie, j'en connais vingt dont le naturel m'a frappé. Ces œuvres sont de si bon goût, que je n'ai pu me défendre d'un sentiment d'admiration pour les artistes qui les ont laissé échapper de leur pinceau : ce sont de grands tableaux d'histoire, des paysages, des marines, des arabesques sur vitraux, des tapis de luxe, des peintures de fleurs sur porcelaine ou sur toile, des portraits de famille, etc. — Eh bien ! pas un de ces chefs-d'œuvre, où je n'aie reconnu une de mes gammes harmoniques, et au besoin je dirais, le nom musical des couleurs qui sont ordonnées dans ces tableaux d'une manière presque féerique.

Que si on me demande où sont ces indications du goût, qui présidèrent à la conduite de mon travail, je répondrai : Ces indications sont dans la nature et dans les mille accidents de lumière, par lesquels elle réjouit notre œil ; elles sont dans la voûte azurée et dans la splendeur des étoiles qui y brillent comme autant de clous d'or sur un fond d'outre-mer ; elles sont dans la coloration des nuées, si belle, en certaines contrées, soit à l'apparition de l'aurore, soit au déclin du jour. Elles sont dans les éclaircies des forêts, et dans ces nappes écumantes, qui roulant du haut des montagnes, après avoir franchi l'obstacle qui leur barrait la voie, ouvrent de rapides sillons où l'émeraude s'enchâsse au milieu des rubis ; elles sont dans les ailes des papillons, chargées d'harmonies de tout genre, et dans le corsage irisé de mille insectes ; elles sont dans les reflets scintillants des verres prismatiques et des pierres précieuses ; elles sont dans l'opposition des vagues de la mer et des couleurs brillantes du ciel ; elles sont surtout en mille expériences d'optique dont la portée se résume, pour ainsi dire, dans les beaux et récents phénomènes de polarisation ; elles sont enfin dans la diffusion des couleurs qui parent la physionomie humaine, surtout lorsqu'elle emprunte ses ornements modestes et non fardés, mais naturels, à l'art. L'art, en effet, s'il est bien consulté, est bienséant et non pas hostile à la nature. C'est pourquoi un ancien a dit : « *Homo vivit arte, quià vivit et ratione.* »

Or ces donnés du goût étant à ma portée, en quoi a consisté mon travail ? — A les symétriser, en les échelonnant d'après la loi des analogies musicales. — N'y avait-il rien de plus ? — Oui : mais il suffisait dès que j'avais obtenu les nuances visiblement désignées par le goût, de suivre l'analogie des rapports, et de remplir consciencieusement les interstices que laissaient entr'elles les nuances. Là, était le

secret de la parfaite coïncidence des nuances de son avec les nuances de couleur, jusqu'aux derniers détails de la coloration.

N'est-il pas visible, en effet, que si, de l'orangé au roi des rouges, il y a un intervalle proportionnel à celui qui sépare le bleu d'azur du roi des verts, par cela même que le bleu d'azur est complémentaire de l'orangé, et le roi des verts du roi des rouges, les couleurs intermédiaires liées à celles-ci par un intervalle proportionnel (le vert-céladon, par exemple, et le premier rouge du spectre), seront aussi complémentaires de couleur, et se trouveront assorties par la même loi ? Et c'est ce qu'en effet l'optique montre dans l'un des phénomènes de polarisation chromatique : toujours le rouge le plus brillant du spectre s'y montre en opposition avec un vert foncé.

La conséquence naturelle est celle-ci : Rien, dans cette classification mélodique et géométrique des couleurs, qui ne soit en réalité le produit des données et des indications du goût. Par suite donc, la réalité optique y concorde avec la vérité mathématique ; l'observation avec le goût ; le goût avec l'expérience ; l'observation, le goût, l'expérience avec le calcul ; et tout cela, avec les phénomènes que nous fait admirer la contemplation de la belle nature. — Mais s'il en est ainsi, le goût y marche donc, en tout, d'accord avec la belle nature ; et la belle nature, sans doute aussi, d'accord avec la science de la nature, qui n'est que la compréhension de ses lois. — Dernière conséquence : Enfin, tout s'y donne la main : science, art, nature, lois, goût, observation, expériences ; et tout concorde, non pas seulement à constater la vérité de l'idée féconde et précise, qui relie ensemble toutes ces choses ; mais encore à faire reconnaître la richesse, autant que la variété et la justesse de ses résultats. — Par là donc, les hommes de goût n'ont rien à craindre dans l'emploi de ces combinaisons de couleurs.

2e Raison : Conformité de ces données du goût, avec les traditions du symbolisme.

Ma deuxième observation, c'est que le goût y est aussi d'accord avec l'idée du Beau, et même avec cet idéal divin et absolu dont nous portons en nous l'empreinte ; et parce que l'idée du beau s'est transmise au sein des peuples les plus éclairés, de siècle en siècle, surtout depuis les jours de la civilisation chrétienne ; parce qu'encore elle s'y est traduite en des œuvres d'art, dont les générations successives ont toujours respecté le secret, il en résulte que le goût y est aussi d'accord avec les pures traditions du symbolisme qui sont le merveilleux reflet du Beau. Le développement de cette observation me mènerait trop loin, je m'arrête.... et c'est pour recommander aux artistes de vouloir bien fixer leur attention sur cette longue série de lois.

Conclusion, en vue des progrès de l'art.

S'ils en saisissent l'ordonnance, s'ils en suivent les ramifications, s'ils les appliquent à propos, en faisant concorder la couleur au dessin, le dessin au sujet, et le sujet à l'idée morale qui doit toujours conduire, animer, retenir leur pinceau ; s'ils savent surtout les ramener à ce principe d'*unité* qui préside à toute harmonie, leurs œuvres seront pleines d'agrément, de richesse, de vie et de variété, autant que de juste convenance. D'après la parole d'un grand maître en fait de goût, Horace, on pourra dire : *Ut pictura poesis.* La poésie et la peinture sont deux sœurs, et deux sœurs bien unies, de la musique. Quelle merveille ! Leur peinture sera une poésie parlante, un langage animé pour les yeux, mélodie douce, et une harmonie ravissante. Et parce que leur art, s'ils accueillent le souffle inspirateur, s'élèvera à la sublimité et à la force d'expression du discours, rien ne les empêchera d'allier tous les charmes de la poésie, au langage nerveux et persuasif de l'éloquence[20].

[20] On pourrait établir un parallèle entre les quatre parties du discours et les quatre éléments qui constituent une belle œuvre d'art. L'éloquence a quatre parties : invention, disposition, élocution, action. Qu'on applique cette pensée aux beaux arts, et l'on verra peut-être l'influence des harmonies musicales dans la peinture.

IIIe CONSIDÉRATION

L'UTILITÉ

QUANT AUX PRODUITS INDUSTRIELS.

No 22.
Saine appréciation des œuvres d'art, nécessaire aux amis des arts et aux artistes.

Ne XXII. — Dans le monde civilisé, il n'est personne qui ne désire être bon juge ou appréciateur intelligent des œuvres d'art. Quiconque, en face de riches galeries, dit : « Je n'en use pas » et se détourne, est un barbare.

Ce bon criterium, avant tout, est nécessaire à celui qui produit, à l'artiste de profession. — Au peintre, par exemple, outre le génie qui conçoit, outre la main qui exécute, il faut des règles sûres selon lesquelles il jugera du mérite de ses devanciers et du mérite de ses propres œuvres. Et puisqu'il s'agit ici de la couleur, il ne suffit pas à l'artiste de crayonner un beau dessin, de saisir l'œil par la délicatesse des contours, ou par la pureté et l'harmonie des lignes; mais il faut le choix et l'entente de la couleur. Que serait un tableau, sans couleur et sans vie? Ne faut-il pas qu'il répartisse la couleur en harmonie avec le dessin, en rapport avec le sujet, avec les attitudes et les poses des personnages? Ne faut-il pas qu'il consulte les convenances de caractère, d'âge, d'état, de site, d'heure même et de climat.

Déployer donc en belle ordonnance la couleur, la graduer, la nuancer, la fondre par une heureuse répartition de teintes et de demi-teintes, harmoniser le tout ensemble et l'assortir, de telle sorte qu'il en jaillisse cette unité, qui est le sceau et le secret de la beauté, c'est là, ce semble, qu'est l'essence, là aussi est l'apogée de l'art... Voilà de quoi tout artiste doit être juge.

No 23.
Plus nécessaire encore aux chefs d'industries.

No XXIII. — Mais ce qui est pour tout homme qui sait, un désir, et pour tout artiste, un devoir, est un devoir plus grand pour les chefs d'industrie, s'il s'agit des industries de luxe.

Au chef, la responsabilité. A lui par conséquent la direction, le choix, le juste discernement, la prévoyance; et par suite, la saine appréciation des œuvres d'art. — Quel malheur, si de riches étoffes, où l'or est appelé parfois à se jouer au sein des pierreries, perdaient toute leur beauté et tout leur prix par une indigne répartition de la couleur! C'est bien assez des années inféondes, et des mille caprices de la mode... Quelle ruine, si la concurrence étrangère, à la finesse des produits, au bon teint, à la richesse des couleurs, à la perfection des procédés, au bon marché des matières premières et de la main d'œuvre, adjoignait ce qu'il y a de plus poignant pour des rivaux en fait de supériorité, c'est-à-dire tout ce qui charme l'intelligence, tout ce qui flatte l'œil et captive le goût, dans les magnifiques harmonies de couleurs!

N'est-ce donc pas que dans ces hautes industries, le bon est inséparable du Beau? Quelle bonté, par exemple, auraient des vitraux peints ou de riches dessins sur porcelaine, si toutes les couleurs chan-

taient faux, et se heurtaient, par un affreux mélange de blanc et de noir, du terne et de l'animé, du franc et du blafard, du doux et du sauvage? Mieux vaudrait avoir tout brisé, matière et formes, avant la cuisson. Or, il en est de même en toutes ces nobles industries qui fondent leur empire sur le charme des yeux. Quelle est la première loi pour les chefs? — Respecter et faire respecter les lois de l'émission des couleurs, des couleurs, filles de la lumière, et comme un personnage autorisé me l'écrivait : « ces gracieux dons d'une nature inépuisable [21] ».

Son principe est dans la connaissance des lois de l'harmonie de couleurs.

Si donc il existe certains principes qui président à la distribution intelligente de la lumière colorée; si ces principes sont susceptibles de se traduire en de certaines lois; et si les lois des assortiments de couleurs, bien que flexibles à l'infini dans leur application, sont aussi fermes et aussi inviolables dans leur essence que les lois des accords des sons, et celles-ci tout aussi immuables, à raison du nombre éternel qui y préside, que les fondements mêmes de l'univers, — qu'en dire?

Conséquence.

— « A vous tous, amateurs du Beau, de reconnaître ces principes comme une règle sûre, pour juger » du mérite des œuvres d'art!...

— » A vous, artistes, de les consulter et de les respecter dans vos œuvres, si vous voulez en sauvegarder l'unité, en mettre en relief les parties saillantes, en réhausser d'un éclat pur les parties obscures, en vivifier les lointains, les ciels, et la physionomie des personnages!...

— » Mais à vous surtout, ô promoteurs, ô princes de l'industrie, de les prendre soigneusement en » main, de les avoir comme une lumière amie, devant les yeux, pour projeter dans vos produits l'idéal » des richesses de l'art et des magnificences de la nature, et pour leur imprimer le triple sceau des œuvres éminemment belles, éminemment françaises : limpidité, variété et harmonie.

N° 24. Trois genres d'utilité dans l'œuvre des harmonies comparées.

N° XXIV. — Eh bien! ces principes et ces lois, nous les offrons, non plus comme l'expression du Vrai seulement, non plus comme la règle du Beau, mais comme une source de bien-être et de richesses inépuisables, aux promoteurs, aux protecteurs de nos grandes et belles industries.

— « Une source de richesses! me dira-t-on. Comment? » — Je réponds : Puisqu'il est question de l'*utile*, voici en quoi l'art d'harmonier les couleurs offre à nos industries de luxe trois degrés et trois genres d'utilité : utilité, dans la splendeur et la riche variété de produits; utilité, dans la facilité et la promptitude d'exécution; utilité dans la composition et la conservation des modèles qui anticipent sur les exigences de l'avenir.

N° 25. 1° Splendeur et variété des produits.

N° XXV. — Je dis : 1° Utilité dans la splendeur et la variété des produits. Eh ! n'est-ce pas sur ces deux gonds que roulent nos industries nationales? Ce sont deux grandes sources de richesses, et jusqu'ici, il n'est point de nation qui ait osé disputer leur possession à la France. Qui dit Français, dit nation vive par excellence; et cette vie, nos pères, de tout temps, l'avaient richement exprimée par la couleur. Aussi, est-ce par la couleur surtout, que se distinguent nos industries françaises. Voyez donc leurs produits! Elle s'y distingue par son aménité, par ses saillies heureuses, par son tempérament et par sa bonne grâce... Aussi dès qu'un beau résultat se présente ou dans le choix ou dans les combinaisons des couleurs, à cet appât chéri la nation entière rend les armes, témoin l'empire de ce ruban qui fait voler nos guerriers à la gloire..., sans parler d'une influence incomparablement plus grande, sur la seconde partie du genre humain. Là donc, pour une grande part, est parmi nous la vie de l'industrie.

Aussi, voyez avec quelle avidité elle saisit l'occasion de se procurer une riche couleur : rouge d'Andrinople, garance, pourpre, fin écarlate, vert de Chine, bleu d'outremer, et tout récemment bleus, violets et rouges d'aniline, extraits providentiellement de la houille, et déjà décorés des noms de Magenta,

[21] Lettre de S. Em. Mgr le Cardinal DONNET, à l'Auteur, en date de 5 août 1861.

et de Solférino. C'est au point que le secret de l'extraction de ce beau-rouge, devant lequel toute couleur pâlit, vaut au détenteur actuel du brevet un produit de 1,500 mille fr.

Mais que sera ce donc, aux yeux de l'industrie, si avant même qu'elle désire une couleur nommée, parmi les stations de la couleur, on lui indique la place réservée à une nuance nouvelle; on lui désigne ses éléments optiques (sauf à elle à chercher la formule et le réactif chimique qui l'obtiendra, et le fera paraître au jour); et si les éléments optiques et chimiques de cette nuance désirée étant trouvés, on lui montre du doigt son apanage autour du cercle coloré, et le nuancement précis qui l'obtient, et les couleurs qui lui sont sympathiques, et les gracieuses teintes qui en procèdent, et la chaîne de ses harmonies; et tout cela, selon des règles sûres, qui lui permettront de faire jaillir de cette couleur et de cent autres, des assortiments en nombre indéfini?

N'est-il pas vrai qu'alors, si les promesses du programme ne sont pas vaines, nos chefs d'industries voudront contracter alliance avec cette science neuve des harmonies? — Quoi de plus fondé en raison? Procédant à coup-sûr, le chef d'atelier dirigera, avec connaissance de cause, le pinceau et le burin de ses artistes. Il sera fier, et l'artiste encore plus, de ces hardies associations de couleurs, qui permettent à l'art d'extraire, comme d'un riche écrin de pierreries, les beautés éparses dans la nature..... Et l'un et l'autre se réjouiront, dans un gracieux rêve d'avenir, sachant que l'on est sûr, comme on me l'écrivait, d'obtenir « des résultats très-beaux » et de produire des « effets de très-bon goût. »

N° 26.
2° Facilité et promptitude d'exécution.

N° XXVI.— J'ai dit : « 2° Utilité dans la facilité et la promptitude d'exécution ». En effet, non-seulement ces résultats sont beaux et de bon goût, mais ils sont sous la main du Maître qui dirige. Car en vue des produits qu'il désire, et ayant devant lui l'esquisse de son dessinateur, il n'a qu'à faire choix d'un fond d'abord, et ensuite de la gamme harmonique qui sied au fond et au sujet, comme la plus apte à rehausser le ton dominant du tableau. Alors chaque nuance vient à son tour, sous le nom de la note musicale qui la désigne, et dont l'idée est, par là même. inséparable de son nom artistique. Toutes étant colloquées à leur place, par des procédés analogues à ceux des mosaïques romaines, ou des riches tapis des Gobelins, leur ensemble présente des assortiments de couleur tout aussi variés que les accords des sons, que les beaux accidents de lumière, que les combinaisons harmoniques de nombres, dont la diversité va, comme on le sait, à l'infini. Mais le tout se fait sans travail : chaque couleur est à sa place. Tout est fondu, unifié, harmonié, par un heureux balancement de lumière et d'ombre, qui est le sceau des belles harmonies.

Or, je le demande, qui ne voit là, pour nos chefs d'industries, et une grande économie de temps, et un dégrèvement de soins et de soucis, et un bénéfice de frais qui seraient perdus, et de tâtonnements inévitables? Qui n'y voit et une multiplication facile de produits et une large assurance de succès, et un encouragement salutaire, ce qui leur permet de s'ouvrir de nouvelles voies commerciales, d'aborder des sujets plus hauts, et de se livrer à de plus vastes entreprises?

Voici la conséquence : Sans se préoccuper des recherches scientifiques et des calculs sans fin, qui ont amené ces résultats, les chefs de manufactures indiqueront du doigt, par leurs numéros d'ordre, les divers genres de produits qu'ils désirent. Leurs dessinateurs se mettront résolument à l'œuvre, sans autre pensée que de faire concorder le dessin aux associations de couleurs prescrites. Cette œuvre demandera d'eux sans doute de savantes combinaisons : car ils devront artistement ordonner les gammes harmoniques et faire choix de linéaments qui soient aptes à conférer à l'œuvre même, éclat, bonne grâce, vie, variété, mais sans jamais briser la loi de l'unité et de l'harmonie de l'ensemble. Là brilleront tous les dons du génie, comme on le voit et dans les tapis d'Aubusson et dans l'ordonnance de nos verrières. Mais d'avance, les uns et les autres auront le sentiment de leur supériorité. et pourront pressentir l'accueil qu'il sera fait à leurs produits.

N° 27.
Composition
et conservation
des modèles.

N° XXVII. — J'ai dit enfin, utilité, au point de vue de la composition et de la conservation des modèles : Nos belles industries vivent de traditions. Dans les plus grands centres : à Lyon, à Mulhouse, à Beauvais, à Aubusson, à Limoges, etc., etc., à l'instar des manufactures impériales des Gobelins, de Savonnières et de Sèvres, on conserve dans des cartons, on aligne en galeries d'art, on recueille en musées les produits les plus riches; et c'est au sein de ces merveilles, que s'enflamme le génie de l'artiste, que naissent les plus belles inspirations. Malgré ce soin, il est beaucoup de richesses enfouies, et naguère on m'offrait quelques échantillons de fleurs, brochées sur beau satin de soie, sorties des manufactures du grand siècle, qui sans doute ne dépareraient pas la plus belle collection en ce genre.

Eh bien ! dans le recueil de planches, destiné à faire connaître l'ensemble de nos harmonies nuancées, nous nous proposons d'insérer le plus grand nombre de modèles possible. Nous faisons même appel au génie communicatif des artistes, pour faire, si le ciel le permet, de cet atlas, un monument de nos richesses nationales : c'est à la seule condition que le format s'adaptera au format adopté par nous, et qu'on sera, en tout, fidèle aux lois de l'harmonie.

Mais ce qui vaut mieux que des copies, bien que multipliées d'œuvres connues, c'est l'art ; j'entends ici l'art qui a présidé à la conception de ces planches. « L'art, disait un profond penseur, est une règle. » Or, la règle a deux prérogatives : l'une, comme l'observe saint Thomas, de renfermer des choses in- » finies en une seule, puisque l'universalité comprend des particularités à l'infini...; l'autre, c'est d'être » l'idée typique ou la cause exemplaire dont procède le travail dans les arts, cause plus noble, incom- » parablement et bien plus importante que la puissance exécutrice [22] »... Et selon lui, là est la preuve qu'un auteur dont la pensée renferme de hauts secrets, et « qui expose convenablement l'art de bien » exécuter des œuvres de mérite, exécute réellement un très-grand nombre de ces œuvres, et a, en cha- » cune d'elles, une plus large part que l'artiste le plus habile. »

Or, dans l'ouvrage que ce mémoire a mission de faire connaître, l'art est rendu sensiblement et fidèlement exprimé, non plus par la parole écrite seulement, mais par le dessin et la couleur. C'est la couleur qui s'offre d'elle-même, et qui étale ses encadrements variés, pour initier le public à la connaissance de ses mystères, et indiquer sommairement le secret de ses Harmonies. Le nombre musical, il est vrai, ou le son, par la loi des accords, est le guide. Mais à l'œil, c'est la couleur seule qui se montre, et le son, répercuté dans la couleur, comme dans son écho, a fui. La couleur donc est l'initiatrice : elle déploie au grand jour toutes les harmonies de ses gammes, toutes les oppositions heureuses de ses complémentaires. — Et c'est pourquoi nos 82 gammes harmoniques et nos 17 groupes d'harmonies de contraste, auxquels donnent naissance nos 41 types normaux, sont plus que des modèles assortis. Il suffit aux chefs d'industries d'avoir l'attention de profiter des loisirs de leurs dessinateurs et coloristes, pour en extraire des modèles de produits variés en tous les genres.

N° 28.
Conséquence
en faveur
de l'ouvrage.

N° XXVIII. — Si donc cette série de planches intéresse un *grand nombre* d'industries; si elle offre à chacune d'elles le *moyen* d'obtenir des produits plus nets, plus variés, plus beaux, avec économie de temps et d'épreuves infructueuses; si elle l'offre d'une *manière sûre*, en procédant selon des règles invariables dont chacune est une idée typique, qui leur permet de diversifier leurs produits, sans qu'ils cessent jamais d'être agréés par le goût, au jugement des connaisseurs et des amis de la belle nature ; n'est-il pas permis de conclure qu'avec l'agréable et le vrai, elle renferme en soi le secret du bon et de l'utile?

N° 29.
Conclusion
générale.

N° XXIX. — L'auteur croit donc, dans l'œuvre de ses harmonies comparées, rendre service aux arts, à l'industrie, à la patrie.

[22] L'*Art de la Perfection*, du cardinal Sforza-Pallavicini, traduit dernièrement de l'Italien, par le P. Catoire Paris, Adrien Le Clère, 1854.

Loin de lui, la pensée d'entraver le génie des arts. Le génie sera toujours libre... Ces règles, dans son vol hardi, comme des aîles sûres, faciliteront son essor, l'équilibreront et le soutiendront ; ou, comme un idéal divin, montré dans le lointain à ses poursuites, l'attireront et le raviront. — Sans doute, il ne sera plus permis aux artistes de mêler capricieusement leurs couleurs, pour en faire des alliances monstrueuses : mais, loin de les entraver, la règle, qui n'est qu'une lumière amie et le frein salutaire du génie, les dirigera et les sauvera.

Quant aux chefs d'industries, ils ne seront plus victimes du caprice de leurs artistes. Sachant qu'il y a certaines lois, dont il n'est pas permis de s'écarter parce qu'elles ont leur fondement dans les lois mêmes de la nature, et possédant eux-mêmes le secret de ces lois, ils ramèneront leurs artistes à la vérité de la règle, et les obligeront à allier la sagesse de notre Poussin aux ravissantes harmonies du Corrège et du Titien : ce qui, sans doute, n'est pas un mal et pour l'art et pour les artistes.

De plus, en face de la concurrence étrangère, notre industrie française, jusqu'ici sans rivale dans les œuvres du goût et d'art, déployera librement son essor : elle s'appropriera la science de ces harmonies comparées ; elle la perfectionnera, elle l'adoptera comme une sauvegarde, un ornement, et un principe de développement : elle y verra un moyen précieux de trouver un écoulement plus facile à ses produits, de conserver sa réputation incontestée jusqu'à cette heure, et de maintenir sa supériorité dans tous les arts qu'embellit de ses charmes, la couleur. Je parle à des Français ; ils m'ont compris.

N° 30. Appel aux promoteurs de l'Industrie.

N° XXX. — Qu'on me permette, en finissant, une seule considération : Point d'État qui n'aspire à conserver son autonomie. Qu'un homme, par principe de conscience, honore l'autorité dans l'homme, tandis qu'un pouvoir reconnu s'exerce selon de sages lois, c'est juste. Mais qu'un peuple soit sous les pieds d'un autre peuple, c'est la pire des servitudes. — Il fut un temps, où la France était menacée de voir s'éterniser un sort pareil. L'Anglais régnait alors, non plus tant par un de ses princes, que comme peuple, sur les belles contrées de l'ouest de la France, et menaçait le reste. Des efforts surhumains furent faits ; et la France fut délivrée. Vous avez protesté naguère contre le retour, s'il était tenté, d'une pareille domination... Eh bien, fasse le ciel que ce vœu soit un cri prophétique !

Mais aussi, que vous dire, à vous promoteurs et protecteurs de nos industries nationales ; à vous qui méditez non plus les fureurs de la guerre, mais les conquêtes pacifiques des beaux-arts et de l'industrie ? L'Anglais n'étendra plus son sceptre sur la France par la force, pas plus qu'il ne voudrait, lui, si fier, accepter notre domination. La lutte a changé de caractère. Mais à vous, ô gardiens de l'industrie française, à aviser. Il s'agit d'une lutte morale et pacifique. Mais, messieurs, votre rival est fin. Que vous dire donc ? Faites mieux ; faites mieux, sous peine de subir, jusque dans vos produits les plus riches, les effets de la concurrence, et le joug de la domination étrangère. L'Anglais sait les qualités guerrières et les ressources de la France, dans une lutte à force ouverte : il sait bien que le temps n'est plus où les valeureux fils de France étaient broyés sous le talon ferré d'un Talbot et d'un Prince noir. Il le sait... Mais après les Talbot, les Cobden... Voulez-vous donc écarter le péril d'une domination nouvelle ? Unissez vos efforts... A vous donc, ô princes de l'industrie, et à vous seuls, d'empêcher que l'Anglais règne en France... par le *libre-échange!*

Bordeaux, 15 août 1861.

Nota.— Il importe pour l'intelligence de la partie scientifique et de la partie artistique, que ce Mémoire soit lu en présence du dessin ci-après annexé.

APPENDICE

A CE PREMIER MÉMOIRE

ou

PREUVE ABRÉGÉE D'ANALOGIE

N° 1. Préliminaires de la preuve.

Qu'on me permette, en terminant, d'indiquer une preuve *simple* et *sensible*, déduite du *rapport* des *complémentaires de couleur*.

N° 1. Je suppose établie par Newton et ses disciples, l'analogie *en général* de la marche des sons avec la marche des couleurs.

— Je suppose formé, ainsi que je le montre, le *courant insensible de la couleur*, au ton normal, sans limites tranchées ni lacune.

— Je suppose le *nuancement mélodique* et *géométrique du son*, tel que le figure mon cercle artistement conçu et logiquement espacé.

— Dès-lors, qu'on veuille bien admettre, à raison de l'analogie générale entre les 7 sons et les 7 couleurs, que *chacun des faisceaux* colorés, répond par une de ses nuances, à une des *sept notes* de son, qui, avec la huitième, réplique de la première, forment la gamme diatonique.

— Que l'on admette encore, avec Chevreul, le goût et la nature, que la rose contraste avec sa feuille, ou qu'entre le *beau-rouge* et le *beau-vert,* il y a cette pondération réciproque de lumière et d'ombre, ou ce juste équilibre entre les éléments optiques, qui constitue la *raison* optique des heureuses oppositions de couleurs, ou des harmonies de contraste...

Je dis que l'*analogie générale* qui relie aux *rapports généraux* entre sons, les rapports généraux entre couleurs, fonde de soi l'*analogie particulière* qui relie, par des rapports *particuliers*, aux nuances mélodiques de son, les nuances artistiques de couleur, tels que je les indique dans le cercle; et que par suite, les rapports géométriques entre sons, à tous les degrés nuancés, et les rapports géométriques entre couleurs, aux mêmes degrés ou stations régulières, coïncidant, les proportions harmoniques, de part et d'autre, coïncident.

N° 2. Rapport mélodique de l'*Ut* au *Fa* existant entre le Beau-Rouge et le Beau-Vert reconnus couleurs complémentaires.

N° 2. Et, en effet, que l'on accorde à M. Chevreul et à moi, qu'entre le *beau-rouge* et le *beau-vert* (rouge cerise, rouge fin-écarlate ou rouge de la rose rouge d'Inde, et vert-éclatant, ou roi des verts), il y a un *rapport de complémentaires,* — je suis autorisé par la loi optique et par lui, à poser ces deux belles couleurs aux *deux extrémités d'un diamètre.* — D'ailleurs, le rayon vert étant la couleur mitoyenne parmi les couleurs du spectre, se trouve naturellement sur le cercle, en opposition avec le rayon rouge, et il est naturel que la nuance la plus belle de ce faisceau, réponde, par contraste harmonique, avec la plus belle nuance du faisceau rouge; et, comme le quatrième son, par analogie, répond à la quatrième couleur; et comme le premier son, selon l'ordre figuratif de la gamme, est en opposition dia-

métrale avec lè quatrième, il est naturel que la plus belle couleur du premier faisceau, c'est-à-dire le rouge cerise (couleur du fruit de cerisier royal), prenant position à l'opposite du beau vert, qui symbolise un *fa*, ou le quatrième son, ait pour symbole un *ut*, ou le premier des sons.

— Voilà donc *deux notes* musicales déterminant la station de *deux couleurs connues*, d'après l'analogie des rapports qui existent entre les deux systèmes :

Des deux côtés on a cette formule : $1 \,.\, 1\,{}^1/_2 \,:\, 1\,{}^1/_2 \,.\, 2$ et l'équation équilibrante : $1\,{}^1/_2 + 1\,{}^1/_2 = 1+2=3$, c'est-à-dire *ut' . fa : fa . ut*; et c'est-à-dire encore que les deux couleurs comme les deux sons (*ut'* et *fa*) se pondèrent. Il est facile de saisir ce rapport en toute quinte descendante.

N° 3. Entre ces deux couleurs, l'Orangé et le Jaune complettant au 1er hémicycle.

N° 3. Mais, outre le *rouge* et le *vert*, dans l'ordre des couleurs de l'Iris, il y a deux faisceaux colorés, et il ne peut y en avoir d'autres, l'*orangé* et le *jaune*; de même qu'entre l'*ut* et le *fa*, dans l'ordre des sons de la gamme, il y a deux cordes diatoniques, c'est-à-dire la seconde et la tierce. Donc il faut, en vertu de l'analogie générale, que la seconde *(ré)* prenne station sur l'apanage du deuxième faisceau, l'*orangé*, et que la tierce, ou majeure *(mi)* ou mineure *(mi^b)*, délimite l'apanage du troisième faisceau, ou le *jaune*. — Donc, rayon *rouge*, à partir du rouge cerise, rayon *orangé*, et rayon *jaune*, celui-ci étendant ses filets lumineux, jusques et y compris les confins du beau-vert, telle est, optiquement, logiquement et mélodiquement, la composition du *premier hémicycle*, l'hémicycle des *couleurs claires*. Donc le second est composé du restant des *faisceaux* colorés : *vert, bleu, indigo, violet,* et ce dernier doit ramener la coloration insensible à son terme, c'est-à-dire aux confins du *beau rouge*. Ainsi est composé l'*hémicycle* des *couleurs sombres*.

N° 4. Les cordes *Ré*, *Mi^b*, *Mi*, déterminant la position de l'Orangé, et des deux Jaunes extrêmes ..

N° 4. Mais puisque tout faisceau coloré répond par une de ses nuances, à une des sept notes de son, le premier à la première corde, le second à la seconde, etc., le faisceau *orangé*, par un de ses pinceaux de couleur, atteint le *ré*; et il est aisé de conclure, à l'œil nu, que c'est par le pinceau central (*orangé pur*) : car, d'un côté, d'après Newton, à un semi-ton au-dessus, se trouve le *premier des jaunes, mi^b*, que précèdent nécessairement deux nuances d'*orangé-pâle*; et de l'autre, au-dessous, sont nécessairement pareil nombre d'*orangés vifs*, et plusieurs nuances de *rouge*, avant qu'on descende au rouge cerise, comme on le voit sur notre graduation mélodique. Donc cet *orangé-orangé* est véritablement un *ré*. Mais si le *jaune-d'or*, comme l'a vu Newton, forme de ce côté la *limite* des *jaunes*, dans la proportion mélodique d'un semi-ton, et occupe, par suite, la station musicale d'un *mi^b*, il est par rapport au point de départ, en raison de *tierce mineure*. Donc, la *tierce majeure* ou le *mi*, fixera la station du dernier pinceau du rayon jaune ou du *jaune-citrin*, couleur de l'huile vierge; si, en effet, la *tierce majeure* avait son siége sur un autre faisceau que le *jaune*, la coloration ne marcherait pas selon l'ordre de gamme, qui suppose, et majeur et mineur d'un même ton répondant à la même couleur. Or, la *tierce mineure* se trouvant, d'après Newton et la nature, à l'origine du troisième faisceau, la *tierce majeure* (*mi*) doit se trouver nécessairement à la fin, c'est-à-dire au point juste où la coloration va passer à la quatrième couleur; et en effet, c'est ce que la nature et la raison diatonique disent encore : car, si du *mi* au *fa*, qui est déjà fixé comme station du *vert éclatant*, il y a un semi-ton diatonique, et si un semi-ton diatonique est l'apanage de deux de nos flèches nuancées, la nature indique *deux* belles *nuances types*, du jaune citrin au beau-vert (citron foncé ou *vert naissant*, et le *vert de pré*), qui remplissent les deux interstices.

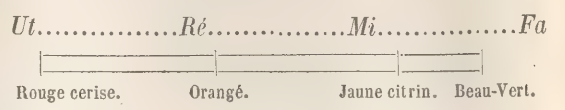
N° 5. Conséquence : Le 1er tétracorde des sons, correspondant au 1er hémicycle des Couleurs.

N° 5. Par ces *inductions* naturelles, nous constituons logiquement le *premier hémicycle* du cercle lumineux des couleurs. Il est déterminé par le *premier tétracorde* de la gamme. — Et en effet, que l'on descende du *Beau-Vert*, en procédant, comme l'a fait Newton, de l'occident à l'orient, et les quatre couleurs principales qui se présentent sur le spectre, duement amplifié, sont celles-ci : *fa-mi^b-ré-ut*.

Ut................*Ré*........*Mi^b*..............*Fa*

Rouge cerise. Orangé. Jaune d'or. Beau vert.

Mais que l'on remonte du *beau-rouge*, en poursuivant la gamme vers l'Orient, la *limite* extrême du *jaune* devra être prise dans l'ordre inverse; et l'on aura



tre conséquence à prouver.

Il suit de là, que le second tétracorde de la gamme, *Sol-la-si-ut'*, est naturellement rempli par les couleurs des 5ᵉ, 6ᵉ et 7ᵉ faisceaux, avec une addition convenable de *rouge;* de telle sorte, qu'à partir du septième faisceau ou du *Violet*, le courant de la coloration soit ramené, sans limites tranchées, sur le premier faisceau, qui est le rayon-rouge, pris dans son épanouissement tout entier.

Nº 6. ntervalle du ton *Fa — Sol* répondant à l'espacement du Beau-Vert au 1ᵉʳ bleu.

Nº 6. Donc, au cinquième faisceau coloré, répond la cinquième corde musicale, ou la quinte (*sol*); au sixième, la sixte (*la*), et au septième, la septième corde, ou le *si*, dont les nuances par cela même, doivent être très-rapprochées du point de départ, ou de l'*ut*.

Mais si la quatrième couleur répond au quatrième son, ou à la quarte, par le plus beau pinceau des verts, qui est *fa*, et la cinquième couleur à la quinte, il s'ensuit que le *premier* pinceau des *bleus*, en montant vers les ombres, est nécessairement un *sol*, et tombe sur sa station; car si le premier bleu ne correspondait pas à cette note, mais le second ou le troisième y correspondait, le cinquième faisceau de couleur, par ce pinceau au moins, empiéterait sur le domaine réservé au quatrième faisceau, le *faisceau vert*, qui est très-ample et qui est régi par le *fa* ou le quatrième son; et alors deux faisceaux colorés seraient sur un même apanage, ce qui est absurde, et contre l'analogie constatée. Aussi, Newton réserve-t-il tout ce vaste apanage au vert, de sorte que son dernier bleu, le bleu d'azur, se trouve sur la limite même, ce qui est en effet conforme aux proportions des intervalles des sons. A moins donc qu'on ne veuille briser l'analogie, il faut attribuer au *premier bleu* la station musicale du sol; et c'est ainsi qu'on a l'intervalle du ton, qui relie les deux tétracordes, et constitue notre gamme parfaite.

Fa............*Sol*

Beau-Vert. Bleu d'azur.

Nº 7. La 7ᵉ corde diatonique, *Si*, répondant au passage du 7ᵉ faisceau de couleur, ar le Violet-rouge, au Rouge.

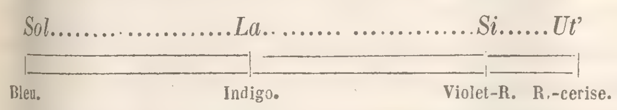
Nº 7. Considérons de suite, le septième faisceau ou le rayon *violet*. Il y a, dans la nature, trois sortes de violets : *violets-bleus, violets-violets*, et *violets-rouges*. Cela doit être, puisque cette couleur se compose, par inégales proportions, de bleu plus ou moins foncé d'une part, et d'autre part de rouge, mais de rouge choisi dans la nuance du *carmin :* car l'indigo lui-même, auquel confinent les violets, n'est qu'un bleu très-intense, injecté d'une pointe de carmin, ce que les beaux échantillons de cette couleur indiquent.

Or, le violet qui correspond à la dernière corde diatonique, *si*, ne peut être ni un violet-bleu, ni un violet *violet ;* car il serait trop rapproché de l'indigo et trop distant du rouge-cerise. Il doit même être, entre les violets-rouges le *dernier*, dans leur progression vers les rouges. Car s'il y avait un autre violet sur la limite, celui-ci sortirait de la limite, et n'appartiendrait plus à l'apanage des violets. D'ailleurs, il faut qu'il soit à un semi-ton diatonique du roi des rouges, qui ouvre la gamme des couleurs, et porte le nom d'*ut ;* car ce rouge est lui-même un *rouge-pourpré*, et par conséquent une nuance rouge très-voisine du *pourpre ;* et, entre le pourpre et le violet, il y a une nuance rouge très-caractérisée, qui n'est autre que le *rouge carmin*. Mais le dernier des violets *rouges* n'est autre chose qu'un *violet-carminé*, et par conséquent la nuance la plus voisine, en allant vers les ombres, du carmin. Donc ntre le rouge-*cerise* et le violet-*carmin*, il y a deux de nos flèches mélodiques, *pourpre* et *carmin*, et il ne peut y en avoir que deux ; comme entre l'*ut tonal* à l'octave, et le *si*, il n'y a que deux cordes

enharmoniques : ce qui est l'indice certain, dans la gamme diatonique, de la présence d'un semi-ton. Donc ce beau violet-rouge, couleur de l'*aniline*, est à un semi-ton du *roi des rouges*; de même que sa couleur complémentaire, d'après les données de Chevreul, c'est-à-dire le jaune-*citrin*, est à un semi-ton du *roi des verts*. Tout se tient dans cette doctrine, et les résultats s'éclairent l'un par l'autre.

N° 8. Le 2e tétracorde des sons, correspondant par l'addition du ton au 2e hémicycle des couleurs.

N° 8. Dès-lors, le second tétracorde de la gamme, doit être, comme on va le voir, ainsi construit :



Que si l'on veut, dans l'ordre inverse, prendre la limite extrême des violets, là, où nous aurions un *Si*♭, on donnera d'autres proportions à cette partie de tétracorde, et l'on aura cette construction figurative des rapports :

Sol....................*La*......*Si*♭....................*Ut'*

Bleu. Indigo. Hyacinthe. Rouge-cerise.

Or on voit, qu'à s'en tenir à cette construction Newtonniène, la corde *Si*♭, représentative du dernier pinceau des violets qui *bleuissent*, laisse encore une assez belle marge entr'elle et le *rouge cerise*, pour y colloquer les autres violets et en particulier le violet-*carminé*, qui correspond au *si* de la gamme majeure.

Coïncidence de la 6e corde *La* et de la 6e couleur l'Indigo.

Mais de plus, Newton a constaté sur le spectre, que de cette bordure supérieure du violet, au siége de l'*indigo*, il y a l'intervalle géométral d'un semi-ton diatonique. Donc le siége de l'*indigo* est un *la*. Donc la sixième note du son correspond à l'origine même du sixième faisceau, qui est le rayon indigo. Viennent ensuite, sur la droite, les violets chargés d'indigo, qui courent jusqu'au *Si*♭, et vers la gauche en remontant vers le séjour des régions lumineuses, les *gros bleus*, qui confinent aux *outremers*, comme ceux-ci aux variétés de *bleus de ciel*.

Dès-lors, le *second tétracorde* sera ainsi légitimement gradué, d'accord avec la pensée de Newton, qui recommande de prendre garde à la lacune :

Sol... ....*La*........*Si*♭.......*Si*......*Ut'*

Bleu. Indigo. Hyac. Viol.-Car. R.-cerise.

N° 9. Analogie complète démontrée par l'analogie des divers intervalles de la Gamme.

N° 9. Mais une gamme de sons n'est autre chose, que le système de 2 tétracordes consécutifs reliés par le ton, qui n'est lui-même que *l'excès* de la quinte sur la quarte ; et ce ton est légitimement constitué par l'espacement musical qui court du beau-vert à l'azur, le même que celui du *fa* au *sol*.

Dès-lors, les trois parties de la gamme des sons et des couleurs, étant analogiquement constituées, c'est-à-dire les deux tétracordes et le ton, il s'ensuit qu'il y a concorde et conformité de marche fraternelle entre les sons et les couleurs, dans une mesure commune, où sont enchâssés tous les sons, toutes les couleurs, au ton normal, et toutes les nuances archétypes.

Conclusion finale.

J'espère que les musiciens et les hommes de goût, artistes ou autres, me comprendront. Cette preuve est à leur portée, et elle est péremptoire. Pour la rendre sensible à un enfant doué de quelque intelligence, je ne demande que deux choses : Que l'on m'accorde, selon M. Chevreul, le goût et la nature, que le *beau-rouge* a pour complémentaire le *beau-vert ;* et que chacun des sept faisceaux de couleur répond *par une de ses nuances*, en vertu de l'analogie générale solidement établie par Newton, à chacune des sept notes de son. Le reste est pur calcul, et calcul musical, dont les produits sont en parfait accord avec l'optique [1].

[1] Le Lecteur fera bien de consulter la figure posée en face.

SOMMAIRE DU PREMIER MÉMOIRE

OU

TABLE DES MATIÈRES

1° LA VÉRITÉ DANS LES APERÇUS SCIENTIFIQUES.

2° LA BEAUTÉ DANS LES RÉSULTATS ARTISTIQUES.

3° L'UTILITÉ QUANT AUX PRODUITS INDUSTRIELS.

ERRATA

Page XII, ligne 18, ***au lieu de*** l'inspirent ***lisez*** la dirigent.
Page 4, ligne 33, ***au lieu de*** l'explique ***lisez*** applique.
Même page, 3me ligne de la note infrà-paginale, *au lieu* du nombre dernier, le monde, *lisez* du nombre dans le monde.

Bordeaux.— Imp. et Lib. Maison LAFARGUE : CODERC, DEGRÉTEAU et POUJOL, succ., rue du Pas St-Georges, 28.

Imprimerie de F. DEGRÉTEAU et Cie.

Explication et résultats de la figure symbolique ci-jointe.

Cette figure représente le Réseau expressif de la marche du son, en présence du courant lumineux qui symbolise la marche naturelle et normale de la couleur.

Les 7 intervalles Musicaux y sont selon leurs proportions géométriques, déterminées par les rapports d'intensité des sons. Chacun des 7 faisceaux colorés touche par une de ses nuances, à la limite d'un des 7 intervalles; et ainsi les espacements ou apanages des 7 couleurs progressent proportionnellement aux 7 intervalles entre sons. Les 2 flèches de son, qui répondent à l'Orangé pur et à l'Indigo, coupent ces deux couleurs, par le milieu de leur apanage. Celle qui dénomme la couleur bleue, tombe juste sur le 1er des bleus. Les flèches qui répondent au jaune et au violet, sont à la dernière limite de ces couleurs élémentaires. Et les deux qui caractérisent les Verts et les Rouges, comme leurs nuances princières, ont leur siège à un demi-ton tant du Jaune que du Violet extrêmes. Et c'est ainsi qu'à chacune des 7 cordes diatoniques, répond optiquement la présence de l'une des 7 couleurs.

Trois groupes principaux de Complémentaires de couleurs se suivent: Violet pourpré - Jaune citron; Rouge cerise, - Vert éclatant, Orangé et Bleu. Or un rapport musical analogue reliant entr'elles les cordes Si-mi; Ut-fa et Ré-sol, l'analogie se montre ici, entre les complémentaires de couleur et les complémentaires de son; et cette analogie se poursuit, acoustiquement et optiquement par la progression des associations deux à deux, sur le reste du parcours des deux gammes; ainsi qu'une autre de nos planches coloriées, le montre sensiblement.

A ce précieux résultat, il faut joindre, la détermination précise, tant de la valeur musicale des notes, d'après leur degré respectif d'intensité, que la différence proportionnelle des intervalles qui séparent les stations du son, comme de la couleur. Nous avons dans le questionnaire donné la valeur des notes, en nombres entiers. Voici le rapport des intervalles avec la Circonférence tout entière.

2e Hemicycle $= \frac{1}{6} + \frac{4}{27} + \frac{32}{243} + \frac{13}{243} = \frac{81+72+64+26}{486} = \frac{486+432+384+156}{2916} = \frac{1458}{2916} =$ Fa-Ut ! $= \frac{1}{2}$

$\frac{13}{243}$ Si Ut $= \frac{26}{486} = \frac{13}{243} = \frac{156}{2916} =$ Si-Ut

Or: $\frac{81+72+64}{486} = \frac{217}{486} = \frac{243-26}{486} = \frac{486+432+384}{2916} = \frac{1302}{2916} = \frac{1458-156}{2916} = \frac{1}{2} - \frac{26}{486}$

$\frac{32}{243}$ La-Si $= \frac{72}{486}$ - son 9ème $= \frac{72-8}{486} = \frac{64}{486} = \frac{32}{243} = \frac{384}{2916} =$ La-Si

$\frac{4}{27}$ Sol-La $= \frac{27}{162}$ - son 9ème $= \frac{24}{162} = \frac{12}{81} = \frac{4}{27} = \frac{72}{486} = \frac{432}{2916} =$ Sol-la

$\frac{1}{6}$ Fa-Sol $= \frac{1}{9} + 1/2\ 1/9^e\ \ \frac{9}{81}\ \ \frac{9}{162}\ \ \frac{18+9}{162}\ \ \frac{27}{162}\ \ \frac{1}{6}\ \ \frac{81}{486}\ \ \frac{496}{2916}$ Fa-sol

1er Hemicycle $= \frac{2}{9} + \frac{16}{81} + \frac{13}{162} = \frac{36+32+13}{162} = \frac{81}{162} = \frac{648+576+234}{2916} = \frac{1458}{2916} =$ Ut-fa $= \frac{1}{2}$

$\frac{13}{162}$ Mi-fa $= \frac{81-68}{162} = \frac{13}{162} = \frac{1458-1224}{2916} = \frac{234}{2916} =$ Mi-fa

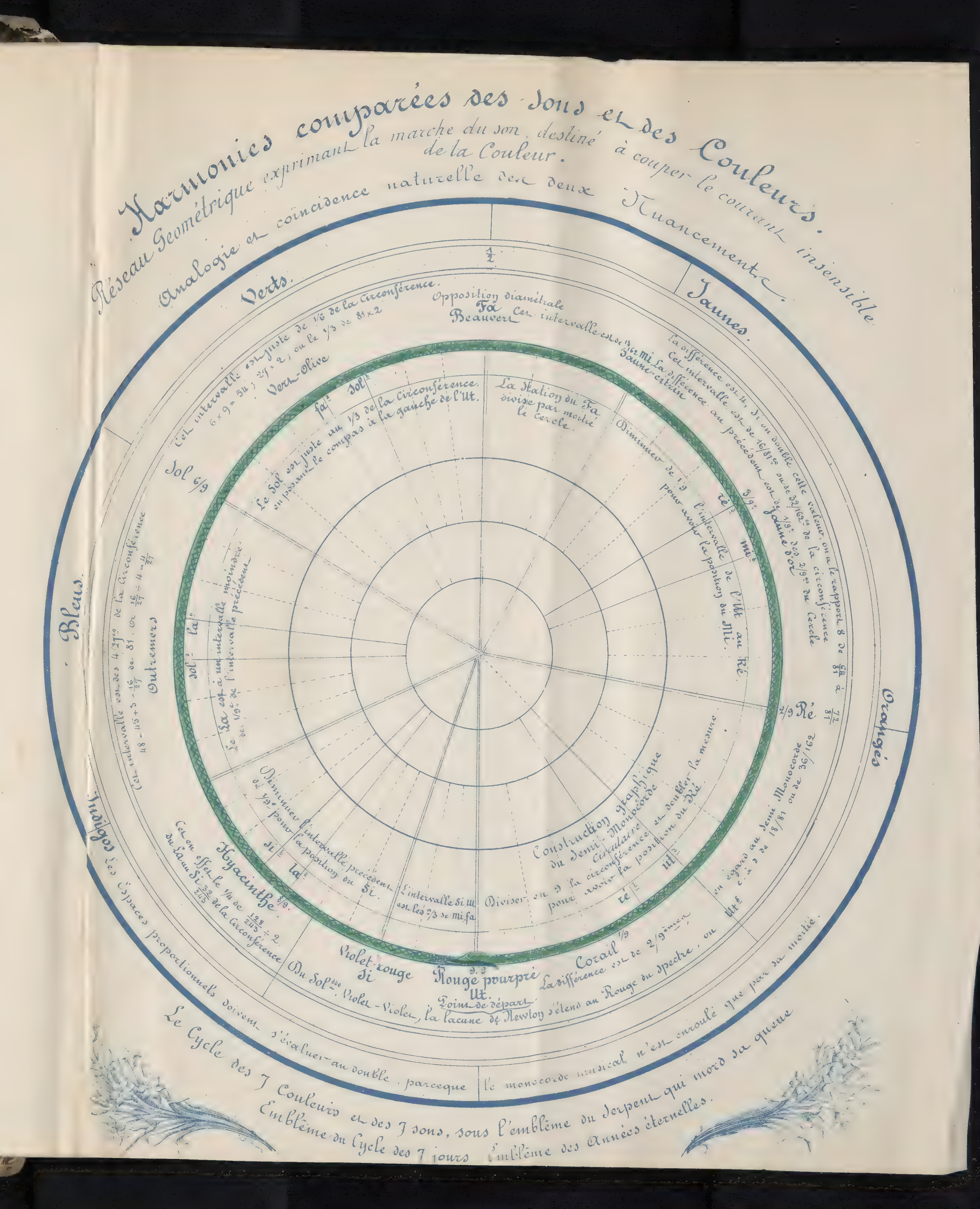
En effet: $36 + 32 + 13 = 81$; et $648 + 576 + 234 = 1458$

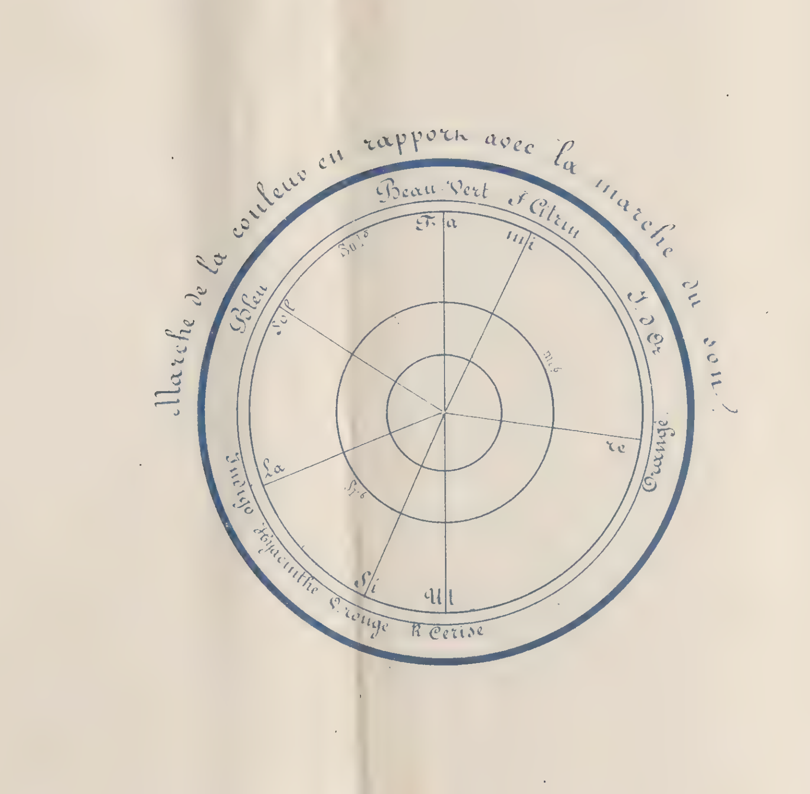
Or: $\frac{36+32}{162} = \frac{68}{162} = \frac{648+576}{2916} = \frac{1224}{2916}$: et de là, à $\frac{1}{2}$ il y a à parcourir $\frac{13}{162}$ ou $\frac{234}{2916}$.

$\frac{16}{81}$ Ré-Mi $= \frac{2}{9}$ - son $\frac{1}{9} = \frac{9}{81} + \frac{7}{81} = \frac{16}{81} = \frac{32}{162} = \frac{576}{2916} =$ Ré-Mi

$\frac{2}{9}$ Ut-Ré $= \frac{2}{9} = \frac{18}{81} = \frac{36}{162} = \frac{648}{2916} =$ Ut-Ré

(Qu'on lise cette Série de nombres de bas en haut)




Marche de la couleur en rapport avec la marche du son !
Beau Vert
J. Citrin
J. d'Or
Orange
R. Cerise
Rouge
Hyacinthe
Indigo
Bleu
Fa
mi
re
Ut
Si
La
Sol

LES DERNIERS JOURS DE LA CONTRE GUERILLA.

I

Le 10 Décembre, un bataillon du 1er régiment de Zouaves sortait de Puébla, escortant des blessés, des malades, de lourds engins de guerre déclarés déjà inutiles : il prenait le chemin de Vera-Cruz, celui de France.

Au nombre de ceux qui profitaient de cette escorte pour rejoindre leurs postes, se trouvaient le nouveau Commandant de la Contre-Guerilla, le Lieut Colonel de Galliffet et quelques Officiers qui avaient brigué l'honneur de partager les dangers de la seule troupe qui paraissait encore devoir combattre.

En nous éloignant de la Ville des Anges, la confidente de si chères émotions, impossible de me défendre de sentiments amers. Notre gaieté gauloise, la certitude d'être encore utiles à la chose publique, des

impressions vives et reconfortantes étaient étouffées, subjuguées par un flot de souvenirs qui m'envahissait malgré moi.

Avec Puebla disparaissait à l'horizon tout un passé d'espérances patriotiques, de nobles ambitions déçues à jamais : c'étaient d'abord une poignée d'hommes s'attaquant audacieusement à des remparts gardés par une armée entière, puis les mâles émotions d'un siège mémorable, puis encore notre entrée triomphale dans la Capitale de Montezuma : c'étaient ensuite nos soldats ayant terminé de laborieux travaux entrepris à l'effet d'asseoir sur de solides bases notre œuvre de civilisation, marchant vers le Nord, dominant la fatigue, la faim, la soif, un ennemi nombreux, amenant aux extrêmes limites d'un immense Empire, au delà de déserts réputés infranchissables, nos Aigles victorieuses et frémissantes : c'était enfin cette ère de réparation, de confiance et de progrès à laquelle tous, jusqu'au plus humble, nous avions tenu à honneur de travailler de notre mieux.

Certes, si la fusillade de Queretaro ne retentissait pas encore, nul d'entre nous, pour peu qu'il eût vu, réfléchi et compris, ne pouvait se défendre de cruels pressentiments.

Le 11, aux portes du petit village de Palmar, nous aperçûmes enveloppés d'un nuage de poussière des escadrons autrichiens : ils escortaient une misérable voiture : l'Empereur Maximilien en descendit.

J'avais eu plus de deux ans auparavant l'honneur d'approcher l'Empereur et de l'escorter pendant le premier voyage qu'il fit dans son nouvel Empire.

Les temps étaient bien changés.

A cette époque d'illusions et de rêves tout semblait lui sourire. Des milliers d'Indiens désertaient leurs humbles ranchos, accouraient des contrées les plus reculées pour saluer le rédempteur que l'Orient leur envoyait. Le Prince, naturellement enclin aux plus nobles inspirations, se montrait profondément touché des démonstrations tumultueuses qui l'accueillaient; la naïveté des populations était bien faite pour l'émouvoir. On le saluait en libérateur; - « Libérateur je serai » - disait-il - Il n'avait pas encore cessé d'aimer ces Français qui l'avaient désigné comme le plus digne d'assurer une oeuvre aussi laborieuse. Ne se dissimulant aucun des obstacles qu'il avait à surmonter, il sentait son courage grandir devant la lutte. Il en est ainsi de certains caractères, faibles dans la prospérité, forts devant le danger. En s'éprenant des idées libérales si complètement opposées aux traditions de sa famille, l'Empereur n'avait pu dépouiller certaines illusions ~~de race~~; il croyait à sa mission. Déjà aux prises avec des difficultés formidables, il avait été en peu de jours tristement convaincu de l'immoralité de ceux que leur situation de famille, de fortune, ou les services rendus appelaient à faire partie de ses conseils. Dans ce Queretaro où il devait plus tard mourir, nous désignant du doigt les tribus indiennes qui le saluaient, selon l'antique usage, en se prosternant devant lui, il nous disait avec une expression de tendre résignation que je n'oublierai jamais : « J'aurais su à Miramar ce que je sais maintenant que je serais encore venu; je serais venu pour eux. »

Aujourd'hui, l'Empereur, pâli plus encore par l'épreuve que par la fièvre, frappé dans ses plus chères affections, cédait à un scrupule d'honneur respectable entre tous; il avait fait à son peuple d'adoption et à sa dignité

menacée le sacrifice de sa vie; il regagnait en martyre sa Capitale qu'il avait un moment quittée pour se recueillir dans la retraite et y attendre la réponse à l'appel solennel qu'il avait fait au Mexique.

Le Président du Conseil, Larès, des Ministres, des Généraux arrivaient successivement. Accourus à Orizaba avec la crainte d'assister à l'abdication de Maximilien, à la ruine de leur ambition comme de leurs intérêts personnels, ils triomphaient : trop corrompus pour apprécier à sa juste valeur l'abnégation de leur victime, ils ne songeaient pas à cacher leur joie.

En revanche, nous éprouvâmes un véritable soulagement à nous détourner d'eux pour faire bon accueil aux Officiers Autrichiens, qui, la subsistance de leur troupe assurée, venaient s'asseoir à notre table. Au retour dans la patrie, aux joies de la famille, aux plaisirs de l'Europe, ils avaient préféré la défense de leur Prince. L'un d'eux, le Comte Ch. Kherenhuller, venu d'Autriche avec l'Empereur, avait plus d'une fois demandé l'autorisation de quitter le Mexique; les mauvais jours étaient venus; le Comte avait reçu la permission de se retirer : pour toute réponse, il forma un régiment d'Autrichiens, s'engagea à les rapatrier, décidé qu'il était à se consacrer jusqu'à la dernière heure au salut de Maximilien. (1)

C'est à regret que nous nous séparâmes de compagnons si dignes de nos sympathies et de notre estime. Des impressions plus gaies nous attendaient le lendemain à la Canada. Nous y déjeunions quand survint brusquement l'abbé T., aumonier de l'armée. Appelé de Mexico à Orizaba,

(1) Cet honneur lui a été refusé; les émotions, les épreuves de toute sorte auxquelles il a été soumis ont compromis sa santé et son repos.

il avait bravement pris la diligence; la veille, à quelques lieues au delà de la Canada une trentaine d'hommes avait arrêté la voiture. Ses compagnons s'étaient docilement prêtés à toutes les exigences de cette petite troupe; craignant d'être reconnu pour l'un des nôtres, l'abbé s'était jeté dans la montagne; de cachette en cachette, il avait gagné le village de la Canada et n'était pas médiocrement satisfait d'y trouver un convoi français.

Son récit nous séduisit, il donnait à ces coupeurs de route l'aspect le plus original.

Le matin même notre courrier, ses quelques hommes d'escorte, avaient été surpris et enlevés, sans doute par ces mêmes maraudeurs.

Notre Commandant nous proposa de monter dans l'une des deux diligences, qui étaient attendues d'un moment à l'autre. La lenteur de notre marche nous irritait, tant nous avions hâte d'arriver à notre poste; d'Orizaba nous pourions facilement le gagner en une seule journée.

La proposition fut acceptée sans discussion. Nous représentâmes à l'aumonier que nous refuser son aide c'était exposer nos ennemis à mourir sans confession et que d'ailleurs ses secours étaient impatiemment attendus à Orizaba.

Pistolets, révolvers, fusils de chasse, carabines, notre arsenal était au complet.

Quelques précautions étaient indispensables à la réussite de nos projets; ainsi nous connaissions de longue date les allures pacifiques des voyageurs Mexicains, leurs réelles sympathies pour les voleurs que nous pourions rencontrer et que comme de raison nous voulions chatier.

Appelé pendant qu'on relayait à faire part à nos compagnons de route de nos projets « Señores, Señoritas, leur dis-je dans mon meilleur espagnol, une bande de voleurs vous attend; hier elle a laissé demi-nus sur le chemin les voyageurs qui vous ont précédés.

« Cette insulte crie vengeance!

Voici des armes: partageons-les nous et défendons nous jusqu'au dernier.»

J'obtins un succès complet; je n'avais pas fini de parler que les diligences étaient vides; sans prendre la peine de prétexter quelque affaire ou quelqu'indisposition, tous s'étaient décidés à attendre le lendemain.

L'un de nous – nous étions quatre soldats et un confesseur – monta à côté du cochero qui apprit non sans effroi que, s'il faisit mine de nous désobéir, il en serait immédiatement puni.

Nos amis étaient accourus pour nous serrer la main. Quand en caracolant dix mules ébranlèrent notre lourd véhicule transformé en citadelle roulante, nous surprîmes fixés sur nous bien des regards de regrets et de commisération; nous leur répondîmes par de joyeux « au revoir.»

Chemin faisant nous apprîmes que Figueroa, un Chef ennemi bien connu, occupait la route et ses environs avec 7 ou 800 hommes. Envoyé précipitamment par le Général Porfirio Diaz, Commandant l'armée de l'Ouest, avec mission d'enlever l'Empereur, il n'était arrivé la veille que pour apercevoir au loin l'escorte impériale, disparaissant au haut des Cumbrès.

Ces renseignements nous furent confirmés au premier relais.

A vrai dire, nous n'aurions jamais entrepris un semblable voyage,

si au lieu de vulgaires salteadors nous eussions su rencontrer une troupe régulière. Le vin était tiré .... mais nous eûmes quelque peine à le faire trouver du goût de notre aumonier.

Un poste français, fortement retranché à mi-chemin, crut à une hallucination, quand il nous vit arriver en aussi mince équipage. Le jour nous quitta aux pieds des Cumbrès. Seuls les grelots de notre attelage troublaient le silence de la nuit : nous nous tenions sur nos gardes ; l'abbé priait.

A quelques kilomètres d'Orizaba, au village d'Ingenio, un homme à cheval bien armé, se présenta brusquement à la portière ; nos pistolets s'armèrent d'eux-mêmes ; peu s'en fallut qu'il n'en résultât un accident ; fort heureusement nous reconnûmes à temps notre erreur. Le Général commandant Orizaba, informé de notre départ de la Canada et fort inquiet de ses suites, avait envoyé jusque-là son resguardo à notre rencontre.

Nous ne pûmes jamais nous expliquer comment nous arrivâmes sains et saufs à 10 heures du soir à Orizaba ; l'abbé en reçut tous nos remercîments. A dîner on s'expliqua gaiement ; le Lieut.t Colonel, l'instigateur de l'entreprise, nous reprocha de ne lui avoir pas fait d'objection : nous lui répondîmes que nous avions trouvé sa proposition très imprudente ; nous découvrîmes ainsi qu'aucun de nous n'avait osé prendre sur lui la responsabilité du refus. Seul l'abbé déclara qu'il n'avait pas un instant regretté son gîte de la Canada et le tranquille repos qu'il y eût goûté.

Le 15 nous arrivâmes à Paso del Macho : la contre-guerilla y était réunie.

II.

Quelques mois auparavant la contre-guerilla opérait encore dans le Norod; depuis elle avait été lentement rapprochée de Vera-Cruz.

La retraite du corps expéditionnaire se dessinait déjà. Il devenait important de dégager notre grande ligne de communication avec la mer des bandes qui menaçaient notre port d'embarquement et nos convois. La reddition de Tampico, bien plutôt amenée par l'exécution d'un plan général, dont le Commandemt avait seul la clef, que par l'insuffisance de la garnison et le grand nombre des assaillants, avait affaibli notre prestige: d'un côté, la position des Autrichiens gardant la route de Puebla à Vera-cruz passant par Perote et Jalapa était désespérée; de l'autre, le succès des troupes du Général Porfirio-Diaz dans l'état de Oajaca était assuré. Il était donc urgent de garder avec plus de soins la route de Puébla à Véra-Cruz, passant par les Cumbrès, Orizaba et Cordoba et dont les flancs étaient ainsi découverts: c'était celle que devait reprendre le corps expéditionnaire tout entier.

La contre-guerilla était tout naturellement désignée pour affronter les dangers du climat meurtrier des terres chaudes, qui s'étendent le long du golfe du Méxique; elle devait autant que possible les éviter aux Corps réguliers de l'armée française moins accoutumés qu'elle à les

braver. C'était là le véritable emploi d'une troupe composée d'hommes de tout pays qui, en arborant les couleurs de la France et en endossant son uniforme n'avaient pas obéi à l'inexorable loi de la conscription, mais seulement écouté leur goût et leur intérêt. D'ailleurs, la contre-guerilla avait-elle un échec qu'il pouvait être considéré comme n'atteignant pas l'honneur du drapeau français; enfin tous ses hommes de troupe recevaient une solde bien supérieure à celle de nos régiments.

Son mouvement de retraite s'était achevé sous la direction du Chef de bataillon Delloye, commandant en second.

Son commandant, le Colonel du Pin avait été appelé à Mexico pour y répondre aux attaques auxquelles son administration était en butte. Contrairement à l'attente générale, le Colonel sut une fois encore sauver son commandement. Parti le 1er Novembre de Mexico, il rejoignit la contre-guerilla dans les terres chaudes. Le Commandant Delloye, mis en demeure de sanctionner plus longtemps par sa signature et ses actes, une administration, dont il avait reconnu les côtés faibles, préféra quitter la contre-guerilla. Le commandemt ne put donner d'Officier pour prendre sa place. Il la fit proposer successivement à plusieurs capitaines de l'armée: c'était les exposer à une tentation bien forte: c'était leur offrir l'occasion de combattre encore d'une façon exceptionnellement instructive et les moyens de mériter un grade dont on leur donnait immédiatement les fonctions. Placés entre l'intérêt et ce qu'ils appelaient fièrement le devoir, ils n'hésitèrent pas: ils refusèrent. J'ai dû citer ces exemples d'abnégation; ils témoignent de la conduite d'une armée qui sentait d'autant plus le besoin d'affirmer sa dignité que l'impopularité de

l'expédition du Méxique grandissait davantage en France.

Le mouvement général de retraite s'accentuait. Le Général Douai avait rallié México à la tête de sa division. Le Général de Castagny, envoyé au devant des garnisons du Pacifique, avait accompli sa mission et n'était plus qu'à quelques journées de marche de la Capitale. Toutes les troupes allaient être d'un instant à l'autre réunies sur ceux des hauts plateaux qui avoisinent directement les terres basses de Vera-Cruz. C'était l'heure de consolider notre situation sur le versant oriental des montagnes. S'appuyer fortement sur Vera-Cruz, uniquement occupée par des Tirailleurs algériens et le contingent fourni par le Vice-Roi d'Egypte, pour s'y succéder sans qu'aucune insulte ne fût faite à nos armes, tel fût le sage plan que le Maréchal Bazaine adopta et dont il assura l'exécution avec cet incomparable talent et cette expérience de la guerre qui faisaient l'admiration de l'armée. Il était donc temps d'éloigner de la seule route qui nous restât les bandes Juaristes qui la menaçaient. Des colonnes de troupe rayonnèrent sur l'extrémité des hauts plateaux, sur les flancs de la route de México aux Cumbrès, d'autres gardèrent le pied des Cumbrès et Orizaba; la contre-guerilla reçut l'ordre de dégager Jalapa étroitement assiégée et de rendre par cette opération et celles qui en eussent été les suites, la sécurité à la route d'Orizaba à Paso-del-Macho, tête de ligne du petit chemin de fer qui aboutissait à la mer.

Jalapa ne fût pas secourue et tomba au pouvoir de l'ennemi. Le Colonel du Pin battit en retraite, évitant jusqu'aux petits partis qu'il eut pu facilement écraser. Ce fût alors que le Maréchal se décida à le nommer au Commandement de la Place de Vera-Cruz et à le remplacer par le Lieutenant-Colonel de Galliffet.

Le

Le 16 Décembre, le Colonel du Pin passa avec son successeur une revue d'effectif qui mit au grand jour de nombreuses inutilités et lui remit le Commandement.

Ce même jour un nouveau conseil d'administration fut organisé : mis immédiatement en présence de l'ancien, il en refusa les comptes. L'avenir seul existait pour lui ; du passé il n'en voulait rien savoir ni rien accepter. La journée du 17 fut employée par le Lieut^t. Colonel à donner suite aux observations qu'il avait déjà faites et à recueillir les rapports des espions envoyés de tous côtés dès la veille.

Pour l'intelligence de ce récit il n'est pas inutile de rappeler ici quelle était la composition de la contre-guerilla :

3 compagnies de 150 hommes (1 mulet pour 2 fantassins),
2 escadrons de cavalerie de 150 chevaux (chaque),
1 troupe dite de sapeurs de 50 cavaliers,
1 section d'Artillerie de montagne (2 pièces),

de nombreux muletiers à la garde de plus nombreux mulets affectés au transport des bagages des Officiers. Les mulets de bagages furent vendus sur le champ. Le Lieut^t. Colonel s'étonna qu'une troupe appelée à se distinguer entre toutes, par sa mobilité eût eu jusque là un convoi. Il prévint qu'à l'avenir Officiers et soldats porteraient sur leurs chevaux ou sur eux-mêmes le peu qui leur était strictement nécessaire. Les sapeurs avaient eu sous le précédent régime pour unique besogne de veiller à la défense du Colonel. L'ancien chef de partisans était à toute heure du jour accompagné de cette

garde, sorte de phalange prétorienne ; toute entière chaque soir elle s'étendait autour de lui ; elle lui servait de bouclier contre les vengeances qu'il redoutait. Le Lieutenant-Colonel, sans vouloir ôter à ces hommes qui, sans doute, avaient été choisis parmi les plus braves et les plus dignes, la hache qui décorait leurs pelisses, les fit compter dans un escadron ; il décida qu'ils marcheraient à la tête de la Cavalerie.

Tout en arrêtant ces premières mesures, le nouveau Commandant avait acquis la certitude que San Juan de la Punta, village situé à 35 Kilomètres Sud-Ouest de Paso del Macho et à 18 Kilomètres de la route de Cordoba, était occupé par l'ennemi qui de là disposait de mille moyens pour tomber inopinément sur nos convois. Il était important, d'ailleurs, pour faire face à tout et à tous, de donner une bonne leçon aux bandes environnantes dont l'audace grandissait avec l'impunité.

La contre-guerilla, rappelons-le, avait pour mission de veiller à la sûreté de notre ligne d'opérations dans la limite des terres chaudes.

Je mentirais à mes souvenirs en taisant les impressions qu'on éprouve au sein de ces contrées tropicales, rayonnantes de lumière, à la végétation tourmentée, furieuse.

En terrain découvert, l'ardeur du soleil écrase, fascine ; le ciel en feu défie le regard le plus audacieux ; de la lune s'échappent de si vives lueurs que l'électricité les reproduit faiblement.

Nous quittions la zone désolée de Vera-Cruz ; nous gravîmes lentement les assises des luxuriantes montagnes qui soutiennent les

hauts plateaux. Si accoutumés que nous fussions aux spectacles qu'offre cette nature gâtée du Créateur, j'ose affirmer qu'aucun de nous ne put échapper au charme qui s'en dégageait. Les sinuosités de la route se déroulaient à nos pieds comme un ruisseau de lave ardente. Le sommeil ne s'était point encore appesanti sur la colonie de Palo del Macho, composée de confédérés, exilés volontaires qui demandaient, avec l'énergie de l'anglo-saxon, au travail et à la spéculation l'oubli de leur récente défaite et leurs richesses perdues; les échos nous apportaient son agitation: nous la prenions pour le murmure de la vague que nous apercevions au loin. Sur nos têtes les premiers arbres étroitement enlacés entre eux empruntaient aux brises du soir un langage mystérieux. Renfermant en nous-mêmes des impressions qu'aucune langue ne peut rendre, nous prîmes silencieusement le chemin qui pénétrait dans la forêt.

18 Kilomètres nous séparaient encore de San Juan de la Punta quand nous quittâmes el camino real. Le sentier était étroit; il donnait difficilement accès à un homme, plus difficilement à un cheval. Un morceau de verdure, que le soleil n'avait jamais pénétré, nous obligeait souvent à nous courber; il nous semblait longer de véritables forteresses, aux bastions menaçants que des liaires sans fin rendaient inattaquables. L'obscurité la plus profonde nous enveloppait; nous marchions à tâtons, nous abattions avec la hache les arbres qui obstruaient le chemin: à chacun de ces efforts nous répondaient de sourds gémissements qui, mille fois répétés, allaient se perdre au loin. Cette puissante nature protestait contre nos

outrages et le trouble que nous apportions à son repos. Nos hommes, craignant de se perdre, s'appelaient à voix basse; leurs accents trahissaient l'émotion qu'ils éprouvaient.

Rien ne peut rendre l'effet d'une marche de nuit dans les terres chaudes: quiconque l'a subi s'en souviendra toujours et même dans le bonheur le regrettera encore.

Le jour nous surprit dans une petite clairière où le Lieutenant Colonel fit en sorte de rallier tout son monde: nous étions heureusement au complet. Selon nos calculs une lieue environ nous séparait encore du but de nos efforts.

En tout pays il est très difficile de recueillir des renseignements de nature à satisfaire un Commandant de troupe qui ne veut rien livrer au hasard; dans les terres chaudes du Méxique il faut y renoncer. La vie misérable dont se contentent les indiens, d'ailleurs très peu nombreux, n'exige pas ces rapports continuels qui s'établissent d'ordinaire entre les centres de population d'une même contrée; le climat s'y oppose. L'ennemi eût seul pu nous renseigner à notre entière satisfaction.

Néanmoins, nous savions que San Juan de la Punta se composait de quelques pauvres chaumières occupant trois faces d'une seule place; au fond une église en pierre, autour quelques champs cultivés, en arrière une assez grande plaine.

Le Lieutenant-Colonel donna l'ordre au Capitaine Clary, Commandant de la cavalerie, de prendre la tête de la Colonne avec

un escadron précédé des 50 sapeurs, de traverser San Juan et de s'établir ensuite dans la plaine pour couper la retraite à l'ennemi.

Le Capitaine Clary était au nombre des Officiers que le Colonel avait amenés à sa suite. Plein de confiance dans la troupe d'élite qui le suivait, sans s'arrêter à quelques coups de fusil que lui tirèrent des avanzadas surprises, il voulut s'élancer sur la place du village qu'il ne pouvait éviter et que le chemin, tournant à angle droit, avait brusquement découverte devant lui. Au trot jusque là, il commanda la charge. En se retournant pour juger des vides qu'une 1ère décharge d'une fraction de l'Infanterie ennemie, réunie à la hâte, avait faits derrière lui, quelle ne fût pas sa stupéfaction de se voir seul. Les moments d'angoisse que fit naître la confusion qui avait gagné instantanément toute la cavalerie furent cruels. Quelques chevaux tués ou blessés obstruaient le sentier qui, bien qu'un peu élargi, ne laissait point encore passer deux hommes de front. Le sauve-qui-peut affecta les formes les plus bizarres. Montures et cavaliers pro-jetés dans le bois par la violence de la chûte y restaient suspendus; il leur fallait user de toutes les forces que donne la peur pour se dégager.

C'est seulement dans quelques champs qui avoisinent San Juan de la Punta que le Capitaine Clary réussit à rallier sa troupe, aux pieds des arbres à coton qui s'y élevaient. Aux lisières de ces champs, s'établit un feu violent : le soldat tire d'autant plus qu'il se sent plus faible.

L'Infanterie arrivait. La panique la gagnait. Il en est

des paniques comme d'une traînée de poudre: éclate-t-elle quelque part qu'elle se propage avec la rapidité de l'éclair, Dieu seul sait comment et pourquoi.

Les mulets encombraient le chemin: c'était en sautant de branche en branche que les Officiers commandaient pied à terre et appelaient les fantassins à eux. Le Capitaine Poncelet, commandant de l'Infanterie, réussit à amener dans le village une poignée d'hommes. Le Lieutenant-Colonel l'y suivit immédiatement. L'ennemi avait eu en grande partie le temps de se retirer et nous gagnait de vitesse. De l'autre côté de la plaine, sa cavalerie couvrait la retraite. Le Lieut^t-Colonel, aussi révolté de la conduite de sa tête de colonne que décidé à prendre immédiatement des mesures pour en empêcher le retour, ne voulut point s'avancer d'avantage. On se réunit sur la place du village; on établit les grands gardes; sans autre commentaire, une heure de repos fût accordée à nos troupes.

L'embarras du Lieutenant-Colonel était grand; il avait hâte de rejoindre l'ennemi, mais la scène du matin lui démontrait l'urgence de réformes importantes. Pendant qu'indécis il pesait chacun des deux partis qui s'offraient à lui, un homme demi-nu apparut sur la place; c'était un sapeur qui, dans la débâcle, avait abandonné ses armes, sa pelisse rouge, et, devenu ainsi méconnaissable, avait cherché un refuge dans la forêt: il en sortait.

Le Lieutenant-Colonel ordonna la retraite - c'était moins

séduisant mais plus utile - et se rabattit sur la grande route de Cordola par un chemin à peu près carrossable. Un convoi français y bivouaquait à l'Hacienda du Potrero (10 lieues de Paso); l'un de ses postes, trompé par nos costumes bien différents des siens, nous salua de quelques coups de fusil: nos cavaliers d'avant-garde de charger! Cet héroïsme intempestif aggravait la conduite du matin. Une cour martiale fut immédiatement réunie à l'effet de juger le sapeur accusé d'avoir cherché un refuge au prix de son honneur.

Le 19, nous rentrâmes à Paso del Macho, tourmentés cette fois de sentiments bien opposés à ceux qui nous avaient agités au départ.

Le 20, la contre-guerilla fut réunie autour de son Chef.

« Je lis encore sur vos fronts, lui dit-il, la honte qu'y a imprimée le combat de San Juan. Les sapeurs indignes du poste d'honneur qui leur était confié, rentreront aujourd'hui même dans le rang. Soldats de la contre-guerilla! n'oubliez pas que je dois tout exiger de vous. Vous vous êtes placés hors la loi, comme les troupes de bandits que vous avez voulu combattre. Tuer ou se faire tuer, il n'y a pas d'autre choix. Que ceux qui par lâcheté ne peuvent supporter cette alternative, sortent du rang. Confiant dans les soldats qui me restent, je saurai tout entreprendre et vous mériter bientôt les éloges de l'armée française, dont votre dévouement doit assurer le retour. »

Sept ou huit misérables osèrent demander leur libération; ils furent sur l'heure désarmés, deshabillés et chassés. Les deux

journées suivantes furent employées à compléter ces premières mésures, à prendre de minutieuses informations, à éliminer ceux qui jouis-saient d'une médiocre réputation, à rendre enfin à cette troupe le senti-ment du devoir qu'elle avait possédé à un si haut dégré et qui s'était émoussé sous l'influence d'un chef que l'âge et les passions avaient affaibli. L'Infanterie fut mise à pied, ses montures vendues. La tentation de rester à cheval n'avait pas été étrangère à la peine que le Lt. Colonel avait eu à en rassembler quelques débris devant San Juan de la Punta et à les jeter en avant. Vivant au jour le jour des ressources du Pays que sa solde lui per-mettait de se procurer à tout prix, n'ayant pour toute charge qu'une demi-couverture par homme, elle pouvait, à condition d'être rompue à la fatigue, entreprendre à pied de longues marches. J'en appelle à tous ceux qui ont quelque expérience; à moins des plus grandes précautions et d'un recru-tement modèle, le fantassin habituellement à cheval devient pares-seux. Trop de prétextes s'offrent naturellement à lui pour lui permettre d'éviter le feu de l'ennemi. Pourquoi lui en fournir un nouveau?

La contre-guerilla ainsi modifiée devait bientôt donner raison au Lt. Colonel qui restait convaincu que les plus brillants éléments existaient en elle et qu'il suffisait de lui démontrer que le système était changé pour lui assurer le plus brillant avenir.

Justement jaloux de la réputation d'une troupe dont il avait été fier d'obtenir le commandement, le Lt. Colonel eut hâte de lui fournir l'occasion de se réhabiliter à ses propres yeux: il lui convenait à tous

égards que la réparation eut lieu sur le théâtre même de l'offense.

Le 23, nous entrâmes encore à San Juan de la Punta. Les précautions de l'ennemi avaient été cette fois bien prises. Sur ses gardes, décidé à éviter tout engagement, il se replia à temps. Condamnés à veiller sur la route que suivraient nos convois, nous ne pouvions, en nous jetant à sa poursuite, nous en éloigner davantage.

L'occasion avait été perdue.

III.

La guerre de partisans diffère essentiellement de la grande guerre; c'est le duel comparé à la bataille. Elle n'a pas le même but; elle n'est pas soumise aux mêmes lois. Elle exige de l'indépendance, de l'audace; elle exclue l'obéissance passive. Pour la bien faire, chacun doit apporter à l'oeuvre commune, sous une direction unique, le concours de son intelligence, sa part d'initiative. Il s'en suit qu'elle grandit les caractères en les obligeant à s'accuser. Les natures de nos contre-guerilleros, recrutés dans les cinq parties du monde, s'étaient singulièrement unifiées par ce seul fait qu'ils étaient tous des partisans. Elles étaient devenues farouches sous l'influence du fléau qui désole sans merci les terres chaudes et qui brise sans pitié, en quelques heures, les constitutions les plus robustes. Nos hommes

étaient en outre continuellement exposés à des surprises qu'il était impossible de prévenir: comment flanquer, éclairer une troupe, prendre les précautions d'usage dans des forêts vierges où les embuscades fourmillent et où il était facile d'assassiner impunément nos soldats se suivant un par un? Le lendemain était incertain, la mort était le plus souvent obscure, sans grandeur. Les meilleurs de nos contre-guerilleros avaient appris ainsi à mépriser la vie; tous la tenaient en médiocre estime, qu'elle leur appartint ou qu'elle fût celle d'autrui.

L'honnête citoyen qui, vivant dans la saine atmosphère de la famille, s'inspire uniquement du respect de la vie humaine, du droit et de la loi, ne saurait, j'en ai la conviction, blâmer ces soldats qui ont économisé à notre armée bien des fatigues et qui l'ont préservée de bien des deuils; il saura tenir compte des épreuves auxquelles ils étaient soumis; il se tromperait étrangement s'il pensait que, rentrés dans un grand pays, livrés aux préoccupations qu'on y éprouve, ces mêmes hommes peuvent se rappeler leurs appétits sanguinaires autrement que pour s'en étonner.

Combien de fois nos contre-guerilleros n'ont-ils pas désiré pendre sans autre forme de procès un certain Fink, qui se disait Consul de Prusse et qui abritait ses délations journalières derrière le drapeau jaune et noir. Nous dûmes lui rappeler qu'en tous pays l'espionnage est puni de mort; il nous harcelait de sa surveillance; avec une docile complaisance grassement payée, il faisait part à l'ennemi de nos marches

et contre-marches et éventait toutes nos ruses. Il dût, tant il avait abusé de la protection des agents de son gouvernement, chercher enfin l'impunité dans la fuite. Harassés de fatigue, mourant de faim, nous constatâmes un soir sa disparition de sa tienda du Potrero. Son souper devint fatalement le nôtre. Nous laissâmes en paiement un bon au porteur. Il ne nous fut jamais présenté.

Le Lt. Colonel m'a exprimé plus d'une fois depuis le regret d'avoir laissé sa signature en souffrance au delà des mers. Je gage qu'il éprouverait une âcre volupté à lui faire honneur, s'il pouvait en même temps faire expier au Sieur Fink ses nombreuses trahisons.

Jusqu'au 6 Janvier la contre-guerilla exerça aux abords du chemin, dont elle avait la garde, une surveillance active, de chaque heure, de chaque minute. Elle changeait continuellement ses dispositions, ses emplacements; tantôt réunie, tantôt dispersée, elle se multiplia, sans rencontrer l'occasion d'avoir une véritable action militaire, mais préservant nos convois de toute insulte.

Dans l'intervalle, le Lieutt. Colonel avait supprimé une compagnie d'Infanterie. Les effectifs de chacune d'elles s'étaient réduits; le Lieutt. Colonel désirait aussi que les Officiers de l'armée eussent seuls le commandement des diverses fractions du Corps. La 3e Compie. d'infanterie était commandée par Monsieur Sudry, élevé successivement au grade de Capitaine dans la contre-guerilla, mais de fait soldat au régiment étranger. Monsieur Sudry connaissait bien les

environs de Vera-Cruz où il avait fait ses premières armes; il servait à la contre-guerilla depuis sa formation: le Lieut.t-Colonel le maintint dans sa solde et l'employa à lui fournir quelques renseignements au fur et à mesure qu'il en avait besoin. Sa Compagnie fut licenciée, les hommes qui en faisaient partie, versés dans les deux autres Compagnies, dont le commandement était exercé par M.M. Langlois et Jaudard, lieutenants de l'armée: plus tard ce dernier Officier quitta, sur sa demande, la contre-guerilla et fut remplacé par M. Giraud, lieutenant du corps, qui depuis la rentrée du corps expéditionnaire, de sous-officier qu'il était réellement, a été promu, en récompense de ses brillants services, au grade de Sous-lieutenant.

Les troupes et les bandes qui avaient eu pour mission d'inquiéter la route d'Orizaba à Paso del Macho, déroutées dans leurs projets par l'activité qu'avait, on l'a vu, déployée la contre-guerilla, s'étaient peu à peu rapprochées de la mer; elles s'étaient enfin réunies en nombre considérable à Médellin, ravissant village, situé à 8 lieues au Sud de Vera-Cruz, le Baden-Baden de cette malheureuse contrée.

Dans des temps moins agités, Mexicains, Américains, Européens qui composent la population bigarrée de Vera-Cruz, passaient à Médellin les loisirs que leur donnaient les affaires. Ils demandaient à sa roulette renommée entre toutes pour sa richesse, à ses ravissants cottages où ils s'établissaient luxueusement, l'oubli des deuils que la fièvre jaune leur avait infligés, la compensation

du lugubre spectacle qui d'ordinaire leur était seul offert.

L'occupation de Médellin par les Juaristes enlevait à la ville de Vera-Cruz le seul plaisir dont elle disposait, elle la privait d'un commerce important. Il était surtout d'absolu nécessité d'éloigner de si dangereux voisins de notre voie ferrée qui permettait à nos régiments de traverser en une seule journée ces funestes terres chaudes.

Le Lieut^t. Colonel ne pouvait sans autorisation entreprendre une opération qui l'éloignait autant de son centre d'action, il dut se contenter d'en signaler l'opportunité et l'importance au Général Clinchant qui résidait à Orizaba.

La contre-guerilla avait eu la bonne fortune d'être mise sous la haute direction de cet Officier Général. En même temps le Colonel du Pin, commandant supérieur de Vera-Cruz sonnait la cloche d'alarme.

Le télégraphe nous apporta le 6 Janvier, l'ordre de débusquer de Médellin et des environs du chemin de fer les troupes qui, dans un moment d'audace pouraient compromettre toute l'évacuation.

Nous partîmes immédiatement pour la Soledad (10 lieues de Paso del Macho), où nous arrivâmes à 4 heures du soir. Pour dérouter les espions nous avions feint de craindre pour la sécurité d'un train spécial qui apportait au corps expéditionnaire le courrier de France.

Il fallait agir rapidement.

A onze heures du soir, la contre-guerilla, laissant sur sa gauche la ligne du chemin de fer, se dirigea vers l'est, sur Jamapan, où

l'ennemi - nous le savions - avait établi ses avant-postes. Les tourner, ce qui nous eut donné l'espoir de ne pas être signalés, était impossible. A quelques lieues de Médellin nous retombions dans cette végétation, déjà décrite, où les sentiers sont rares, les mouvements tournants d'une longueur démesurée. Il fallait donc attaquer de front, chasser devant nous les avant-postes de l'ennemi et gagner celui-ci de vitesse dans le cas où il voudrait refuser le combat.

L'effectif de la contre-guerilla avait beaucoup diminué depuis la prise de commandement du Lieut^t-Colonel. Des éliminations, de sérieuses punitions qui envoyaient au fort St Juan d'Ulloa ceux qu'elles frappaient, les libérations, les maladies, le feu l'avaient réduit à environ 500 hommes. Un poste qu'il avait fallu laisser à Paso del Macho, avait laissé disponibles 200 chevaux, 150 fantassins et l'Artillerie. C'étaient toutes les forces dont nous disposions.

Pour remédier à notre infériorité numérique dans la limite restreinte des troupes que nous avions dans ces parages, - l'ennemi, disait-on, comptait 3,000 hommes -, ordre avait été donné au Colonel du Pin, de nous adjoindre deux compagnies de tirailleurs algériens (100 hommes au total) et l'Escadron de ce corps (80 chevaux). Le Lieut^t Colonel leur avait télégraphié de se transporter en chemin de fer jusqu'à la Téjeria (5 lieues de Vera-Cruz, 3 lieues de Jamapan) et de se diriger de là sur Jamapan.

De cette façon les tirailleurs algériens avaient seulement trois lieues de marche à faire. Ils devaient passer, au pied même de Jamapan,

le Rio du même nom, fort encaissé en cet endroit, tandis que la contre-guerilla le côtoierait. Il leur avait en outre été prescrit de ne franchir le gué qu'au 1er coup de canon; l'attaque principale devait faciliter leur passage.

A 7 heures du matin, la contre-guerilla arriva devant Jamapan, après une marche de nuit de 12 lieues. Elle en chassa les avant-postes de l'ennemi qui, d'ailleurs surpris, s'efforçaient seulement de gagner du temps.

Les tirailleurs l'ayant rallié, le Lieut^t. Colonel dut donner quelques moments de repos aux troupes.

Nous employâmes notre temps à recueillir des renseignements. Quoique ville de plaisir, Médellin se prêtait facilement à la défense. Trois rivières serpentaient dans ses bois. En avant de la ville l'une d'elles se jetait dans le Rio de Jamapan dont nous suivions le cours depuis la veille; en arrière le Rio de l'Atoyac, venant du Sud, se confondait à son tour avec le Rio de Jamapan pour former l'un des fleuves les plus considérables du Mexique, le Rio blanco. Trois mille hommes occupaient fortement Médellin.

Nous ne pouvions compter sur aucun renfort; nous replier, c'était faire connaître à l'ennemi notre faiblesse numérique.

Se souvenant sans doute de cette parole de Voltaire: « Le succès fut toujours un enfant de l'audace », le Lieut^t. Colonel écrivit au Maréchal la dépêche télégraphique suivante, qu'il expédia à la

station la plus voisine : « J'entrerai ce soir à Médellin. »

Alea jacta est !

A 9 heures du matin, nous nous avançâmes résolument dans les bois. Nous avions six lieues à parcourir. Il nous fallait traverser deux fois l'eau profonde et détruire successivement les obstacles qui avaient été amoncelés de longue main sur notre route. Eviter ces obstacles, il n'y fallait pas penser ; le bois était impénétrable. Ce fut après de longs efforts que, chassant devant nous les vedettes juaristes, nous pûmes arriver devant Médellin. Le second passage de la rivière s'effectuait aux portes mêmes de la ville, sous les feux convergents de l'ennemi abrité par la végéta-tion qui en couvre les bords.

Notre attente fut trompée ; nous n'avions devant nous qu'un rideau de cavaliers, laissés en arrière par le Général Gomez pour nous faire quelque mal et couvrir sa retraite commencée depuis 2 heures, à l'arrivée sans doute des vedettes que nous avions chassées de Jamapan.

Le but de notre expédition semblait être manqué en partie.

Après avoir occupé Médellin de façon à se mettre à l'abri d'une surprise, désigné une Compagnie de tirailleurs algériens et un escadron de la contre-guerilla pour garder la ville, le Lieut^t. Colonel voulut essayer d'obliger la fortune à sourire à nos efforts. L'enthousiasme se lisait sur tous les visages : l'escadron de tirailleurs algériens avait peu marché ; celui de la contre-guerilla était habitué à de longues routes. A voir l'Infanterie arriver, on eut dit qu'elle sortait de ses

bivouacs; cependant elle avait déjà surmonté des obstacles sans nombre et repoussé les postes ennemis qui avaient été obligés de se replier devant elle.

Les Juaristes avaient pris la direction du Sud. Ils avaient peu d'avance sur nous. Le sentier qu'ils suivaient s'élargissait à mesure qu'il s'éloignait de Médellin.

Pensant que le Rio de l'Atoyac avait dû ralentir la marche de l'ennemi, le Lieut.t Colonel donna ordre au Capitaine Clary de se porter en avant avec les deux escadrons de la contre-guerilla et des tirailleurs algériens.

Les renseignements qu'il recueillit à la hâte sur la ligne de retraite choisie par son adversaire, lui montrèrent le gué de la rivière, éloigné de Médellin de 8 Kilomètres et connu sous le nom de Paso del Toro, comme très difficile; on assurait qu'il était plus dangereux que d'ordinaire par suite de la crue des eaux. Une forte Hacienda construite sur la rive opposée commandait le passage.

Des coups de feu se faisaient entendre aux avant-postes, de tous côtés. Etait-ce une fausse attaque ou bien encore un retour offensif de l'ennemi? L'ennemi avait-il traversé la rivière ou se rabattait-il sur nous? Le Lieut.t Colonel n'eut qu'un moment d'hésitation. La fusillade pétillait au Sud: plus de doute, là seulement se livrait l'engagement sérieux.

L'infanterie, conservée disponible, partit au pas de

course; une pièce de montagne l'accompagnait: le Lieut^t Colonel prit ventre-à-terre la route du gué.

Le Capitaine Clary avait, comme la plupart d'entre nous, des renseignements assez vagues sur le Pays qu'il parcourait pour la 1ère fois. Il était arrivé brusquement sur la rivière, qu'il était impossible de découvrir avant d'en atteindre les bords. Sa tête de colonne s'était trouvée arrêtée dans une petite clairière. Le passage se présentait effrayant, le sentier pour y descendre presque vertical, les eaux profondes. Que faire? Fallait-il s'engager? Etait-ce bien le gué? En face un millier d'hommes tirait sur cette cible humaine. L'infanterie juariste occupait l'Hacienda, véritable forteresse; des escadrons se déployaient derrière elle.

En quelques secondes un de nos cavaliers avait été tué, des hommes, des chevaux atteints. En ce moment l'arabe Casy-Outar, des tirailleurs algériens, avec la folle bravoure inhérente à sa râce, franchit seul le gué. On pouvait donc passer?!

Le Capitaine Clary saute dedans aussitôt en faisant sonner la charge: il est suivi des deux escadrons qui passent comme le vent sous le feu de l'Hacienda et enfoncent la cavalerie qui se croyait à l'abri d'une attaque à l'arme blanche. C'est alors un combat pêle-mêle, où les deux commandants d'escadron,

MM. Brault et de Belleville, suivent vaillamment entre tous l'exemple donné par le Capitaine Clary.

Peu après, M. de Lanouvelle, Lieutenant d'Etat-Major est blessé en combattant corps-à-corps. Rien ne peut résister à nos cavaliers qui sont cependant fusillés des bouquets de bois qu'ils cotoient. C'est le sabre dans le dos qu'ils poursuivent cette masse de gens écrasée par leur audace.

L'infanterie arrive. Sans quitter le pas de course, sans s'arrêter au spectacle terrifiant des eaux mugissantes, la première Compagnie de la contre-guerilla se jette à l'eau et s'élance sur les traces de la Cavalerie: le Capitaine Poncelet lui montre le chemin: elle débusque les groupes d'infanterie déjà démoralisés et coupés de leur ligne de retraite. Cette infanterie qui en est depuis la veille à sa trentième lieue mérite autant d'éloges qu'il est donné à un Chef d'en distribuer.

Ceux qui ont vu nos fantassins, dans l'eau jusqu'au cou, le front baigné de sueur, réunissant toutes leurs forces pour maintenir élevés au dessus de leurs têtes fusils et cartouches, s'en souviendront longtemps. Quelques uns sont entraînés par le courant, d'autres paralysés par le froid; les Officiers s'élancent à cheval à leurs secours: la queue des chevaux, l'étrier, tout devient

planche de salut, en sortant sains et saufs de tant de périls, sans s'accorder un moment de repos, tous continuent leur course furieuse. Si les cris d'en avant ne se font plus entendre, c'est que ces vaillants soldats n'ont plus de forces que pour courir sus à l'ennemi. —

Le Lieutenant-Colonel établit ce qui lui reste d'infanterie sur la rive du côté de Médellin, s'appuyant à une petite cabanne construite dans la clairière, il met sa pièce en batterie de façon à battre l'Hacienda et le gué.

C'était sage. La retraite, en cas d'accident, était assurée.

L'épuisement des chevaux arrêta seul la poursuite. A 8 kilomètres environ de Paso, nos escadrons tournèrent bride et vinrent se reformer derrière l'infanterie du Capitaine Poncelet qui couvrit leur retraite.

A 5 heures du soir le Lieutenant-Colonel rentra à Médellin. L'ennemi avait perdu 200 hommes; il était en pleine déroute: la façon barbare dont se recrutaient les troupes Juaristes, nous garantissait pour longtemps sa désorganisation complète. Puis aussi quelle rude leçon!

A la nouvelle de notre succès, il fut décidé que des régiments impériaux de nouvelle formation seraient envoyés à Médellin pour en défendre l'accès. Nous laissâmes les tirailleurs Algériens s'acquitter du soin de les établir et après avoir marché à

petites journées nous rentrâmes joyeusement à Paso del Macho le 11 Janvier.

La contre-guerilla reprit aussitôt sa surveillance sur la route de Cordoba.

Le Général Douai, dont la division avait été désignée pour être rapatriée la première, avait porté son quartier général jusqu'à Cordoba.

L'embarquement se précipitait. Les régiments se succédaient sans interruption à Paso del Macho; mis immédiatement en chemin de fer, ils ne le quittaient que pour monter sur nos vaisseaux. Paso del Macho, la route de Cordoba - le grand quartier général était déjà Orizaba - étaient continuellement occupés par de gros corps de troupe. La ligne du chemin de fer restait seule exposée à une surprise. La contre-guerilla en reçut exclusivement la garde. Le Lieutenant-Colonel s'établit à la Soledad; de là il put mieux assurer la sécurité de nos illustres bataillons rentrant dans leur patrie après cinq ans de pénibles travaux.

La contre-guerilla s'acquitta de cette tâche avec l'activité qui lui était familière.

Le succès de Médellin avait mis fin à tout rassemblement sérieux; elle dut se contenter de montrer à l'ennemi qu'elle était sur ses gardes.

Nous

Nous pûmes un instant espérer, le 3 février, en arrivant devant Cotaxtla, à 12 lieues de la Solidad, que nous allions encore avoir une sérieuse affaire. Quelques centaines de Juaristes s'étaient aventurées jusque là. Le fort de Cotaxtla, que nous avions élevé de nos propres mains quelques années auparavant, leur offrait un abri que la configuration du terrain rendait formidable. Le Lieutenant-Colonel les y laissa s'installer; quand il fut dûment informé qu'ils y étaient établis, il mit la contre-guerilla en mouvement et arriva devant Cotaxtla à la pointe du jour. Il ne put réussir à dérober sa marche à l'ennemi qui, se souciant peu de nous fournir un second Médellin, évacua à notre approche. Nous pûmes cependant atteindre son arrière-garde de nos obus et la disperser: notre cavalerie la poursuivit.

Le Maréchal ne voulut pas autoriser le Lieut^t. Colonel à aller reprendre Puente Nacional, forte position qu'occupaient solidement les Juaristes à mi-chemin de Véra-Cruz et de Jalapa. C'eut été, selon le Commandant en chef, trop s'éloigner du chemin de fer. La garnison de Puente Nacional n'ayant pas détaché de troupes pour nous inquiéter, donna raison au Commandement.

Les regrets que la contre-guerilla en a éprouvés devaient trouver place ici.

Ceux qui en faisaient partie n'ont pas encore oublié, j'en

suis sûr, leurs nuits passées la bride au bras au bord de quelque ruisseau. L'aurore les surprenait-elle endormis encore que quel-que fut leur épuisement, elle chassait bien loin d'eux tout sommeil. La nature toute puissante reprend dans ces contrées qu'elle gouverne à sa guise tous ses droits. Quand elle repose, tout dort, quand elle s'éveille tout s'ébat. Des oiseaux aux couleurs les plus disparates, des animaux de toute sorte saluant la venue du jour de mille cris que domine la voix discordante du perroquet. Le charme, qui se répand sur ces matinées féeriques, ne nous subjuguait pas assez pour nous empêcher de porter la mort autour de nous; c'était à qui devinerait l'espèce de gibier que nous ramassions. Des singes nous saluaient de gais bonjours, tout comme s'ils avaient reconnu en nous des semblables. Nous leur pardonnions cette erreur qu'expliquaient nos figures barbues, nos teints brulés par le soleil, nos traits altérés par la fatigue.

Le 6 Mars, le dernier bataillon du corps expéditionnaire occupait la Soledad. La retraite était terminée.

La contre-guerilla fut licenciée; la flotte donna asile à ceux de ses soldats qui voulurent gagner la France.

Si l'un de mes anciens compagnons d'armes lit jamais

ce simple récit, puisse-t-il y retrouver quelques unes de ses impressions. Puissé-je surtout avoir fait partager au lecteur ma profonde admiration pour ces hardis partisans qui, les derniers en Amérique, ont eu l'honneur de combattre pour la défense du drapeau tricolore et la gloire de la France.

Jules de Rafelis-Saint-Sauveur.

Lith. Ch. Lihard, rue de la huchotte, 30.

12

LETTRE PASTORALE

DE

No 38

MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE CARCASSONNE

SUR

Le Mariage Chrétien et la Loi du Divorce

ET

MANDEMENT POUR LE SAINT TEMPS DE CARÊME

De l'An de Grâce 1885



CARCASSONNE

FRANÇOIS POMIÈS, IMPRIMEUR DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE

50, Rue de la Mairie, 50.

1885



LETTRE PASTORALE

DE

MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE CARCASSONNE

ET

MANDEMENT

POUR LE SAINT TEMPS DE CARÊME DE L'AN DE GRACE 1885

Le Mariage Chrétien et la loi sur le Divorce

FÉLIX-ARSÈNE BILLARD, par la Miséricorde divine et la Grâce du Saint-Siége Apostolique, Evêque de Carcassonne, Assistant au Trône Pontifical, etc.

Au Clergé et aux Fidèles de notre Diocèse, Salut et Bénédiction en NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Vigilant est le pilote qui ne veut pas encourir la responsabilité d'un naufrage. Embrassant du regard et le ciel et les flots, il est toujours prêt à jeter le cri d'alarme, dès qu'il voit

s'approcher l'écueil ou se former l'orage. Ainsi doit être constamment en éveil la sollicitude de l'Evêque. Défenseur de la Cité sainte et, suivant la belle expression d'un grand Pape du Moyen-Age, Chevalier de l'Eglise du Christ et du suprême Monarque, c'est à lui d'être toujours sur la brèche, armé du glaive de la parole divine, pour repousser les assauts de l'ennemi. Apôtre de la vérité, Pasteur des âmes, c'est à lui, par ses enseignements, qu'ils tombent de ses lèvres ou prennent corps sous sa plume, de signaler les périls, de démasquer les pièges, de dénoncer l'erreur, sous peine d'être complice de la perte des fidèles confiés à ses soins.

Or, à quelle heure de l'histoire, N. T. C. F., ce devoir sacré fut-il et plus rigoureux et plus pressant? Sous l'invasion d'un naturalisme sans frein, la nuit s'est faite dans les âmes, les *vérités sont diminuées* (1), la notion même de Dieu s'affaiblit, le sens moral s'oblitère graduellement et les consciences affaissées, endormies, paralysées, semblent ne plus savoir discerner le bien du mal. C'est donc vraiment à nous que s'applique l'injonction faite autrefois par Dieu à son prophète : *Clama, ne cesses; Criez et ne vous lassez pas* (2). C'est à nous, non moins qu'aux évêques de son temps, que s'adresse la recommandation de saint Grégoire VII, *ce géant des batailles de la foi* (3) :

---

(1) Ps. XI, 2.
(2) Isaïe, LVIII, 1.
(3) Montalembert. *Moines d'Occident*, VII.

« Défendez vaillamment les points de doctrine attaqués, et que votre attitude témoigne, en tout et devant tous, de la noble indépendance de votre âme et de la sainte liberté de votre parole (1). »

I.

Depuis longtemps, vous le savez, N. T. C. F., une littérature malsaine et sans pudeur s'acharnait à miner par la base la sainte institution du mariage. Plaçant la vertu dans la liberté des penchants et le vice dans la loi qui les enchaîne, les romanciers dans leurs livres, les publicistes dans leurs brochures ou leurs feuilles périodiques, les dramaturges au théâtre travaillaient avec une sorte d'émulation sacrilége à flétrir, comme une odieuse tyrannie, le lien sacré des époux, et à tourner en ridicule leurs affections, leurs devoirs, leur honneur. C'était à qui réussirait le mieux à enrôler sous la bannière de la liberté, ou plutôt, de la licence, les martyrs découragés de l'ennui, les victimes dégoûtées de la contrainte.

Mais quel n'a pas été l'an dernier notre surcroît de douleur! Est-ce pour donner un corollaire pratique à ces lamentables doctrines? Est-ce pour imiter ces prétendus sages du Paganisme, qui avaient égard dans leurs lois, dit un judicieux

---

(1) *Ita agite, ita vos habetote ut quàm sit vobis libera mens et lingua ostendatis.... sicut strenui milites.* Epist.. II, 5.

penseur (1), à la commodité des peuples dont ils évitaient de contrarier les habitudes et les mœurs? Est-ce pour affirmer le principe naturaliste de l'autorité de l'Etat sur le lien matrimonial? Nous n'avons pas à le rechercher : nous nous bornons à constater qu'il s'est trouvé récemment dans notre chère France « la nation très chrétienne » des législateurs plus soucieux d'*ajuster* les dispositions nouvelles qu'ils voulaient édicter à la légèreté des esprits que de *redresser* (2) la déviation des cœurs. Une atteinte a été portée à l'indissolubilité du lien des époux par la promulgation d'une loi sur le divorce. Or cette loi, N. T. C. F., n'est pas seulement contraire aux enseignements de la foi et attentatoire aux droits de l'Eglise : c'est une violation implicite du libre exercice de la Religion, écrit dans notre Code et sanctionné par le Concordat; c'est une porte ouverte aux passions; c'est un préjudice grave causé aux vrais intérêts de la famille et de la société; vous le comprendrez facilement, quand nous vous aurons exposé la doctrine catholique sur la sainteté et l'indissolubilité du mariage.

II

L'union des époux n'est pas, comme le prétendent les adeptes de l'Ecole Naturaliste, une association vulgaire et profane, une simple stipulation sur les intérêts passagers de ce monde,

---

(1) JOUBERT. *Pensées.*

(2) *Ibidem.* Nos in rectum natura juvat, si emendari volumus.

une convention incertaine où la terre seule intervient avec la volonté de l'homme pour fondement, un contrat synallagmatique basé sur les garanties d'une législation mobile et changeante, une société temporaire qu'un caprice fait naître et qu'un caprice peut dissoudre. C'est une alliance sacrée, indissoluble, instituée par Dieu lui-même au berceau du monde, cimentée par sa parole souveraine et créatrice, et dont le type nous est offert, au jardin des délices, en la personne de nos premiers parents.

A partir de son institution, l'union de l'homme et de la femme, dit notre grand Pape Léon XIII dans son admirable Encyclique sur le mariage chrétien, porte deux qualités d'une nature très élevée et qui forment comme son empreinte spéciale, l'*unité et la perpétuité*. Qui ne le sait d'ailleurs ? Ce double caractère est nettement confirmé dans l'Evangile par la suprême autorité de l'Homme-Dieu. « *Maître*, viennent dire à Jésus-Christ les Pharisiens, non sans une intention perfide, *est-il permis à l'homme de renvoyer sa femme pour quelque raison que ce soit ?* et le Sauveur répond : « *N'avez-vous point lu que celui qui a créé l'homme l'a fait homme et femme et qu'il a dit : à cause de cela, l'homme laissera son père et sa mère, et s'attachera à son épouse, et ils seront deux dans une seule chair. Ainsi ils ne sont pas deux, mais un. Que l'homme ne sépare donc point ce qui a été uni par Dieu. Quod ergo Deus conjunxit homo non separet.* (1)

---

(1) Matth XIX. 3-6.

Vous le voyez, N. T. C. F., à la question captieuse des Pharisiens, Notre-Seigneur oppose une réponse claire, précise, formelle. Il montre que, l'homme et la femme une fois unis, de par la volonté de Dieu le lien nuptial est si étroitement serré qu'aucune puissance au monde n'a le droit de le dénouer ou de le rompre.

Le Sauveur a donc rétabli l'unité et l'indissolubilité primitives du lien nuptial; nul esprit loyal ne saurait en douter. Ecoutons d'ailleurs le témoignage irrécusable de St-Paul, écrivant aux fidèles de Corinthe : « *A ceux qui sont unis par le mariage je prescris, ou plutôt, c'est le Seigneur lui-même qui l'ordonne, que la femme ne se sépare point de son mari, et si elle s'en sépare, qu'elle reste chaste ou se réconcilie avec son époux* », et le grand apôtre ajoute : « *La femme est enchaînée à la loi tant que vit son mari : si celui-ci vient à mourir, elle reste libre.* » (1)

Voilà le mariage, tel qu'il a été conçu et institué par Dieu : c'est l'union intime de deux êtres qui se donnent l'un à l'autre, et mêlent leur nom, leur sang, leur cœur, pour faire de conserve le voyage de la vie, avec l'espérance de se survivre en des images bénies, en des enfants aimés : c'est la mise en commun de deux âmes, se jurant un amour que rien ne viendra altérer ni trahir, sous la garde de celui-là même qui tient en ses mains l'empire des cœurs, sous la garde de Dieu

(1) I. Cor. VII, 10 et 11.

intervenant comme témoin, comme juge, comme consécrateur de la foi jurée, comme éternel rémunérateur de la fidélité inviolée (1).

O admirable économie du plan divin ! L'alliance des époux, par son lien perpétuel, est un reflet lointain d'une autre union invisible et toute céleste. Il y a, en effet, des noces ineffables auxquelles toute créature humaine est prédestinée ; ces noces-là se préparent sur la terre, mais elles doivent se célébrer plus haut que la terre. Un jour viendra qui doit clore la série des jours d'ici-bas, où l'amour que Dieu a allumé dans le cœur de l'homme reprendra la route qui le ramène à son principe. L'âme et l'auteur de l'âme ne feront qu'un dans l'unité d'une béatitude qui ne finira point. La gloire du mariage, dans son institution primitive, c'est de représenter sur la terre l'union future de l'âme et de Dieu dans le Ciel.

III.

Mais nous ne sommes encore, pour ainsi parler, N. T. C. F., que sous le portique du temple : si grand que soit le contrat nuptial institué par Dieu au jardin de l'innocence, incomparablement plus grand encore est-il depuis que Jésus-Christ en a fait un Sacrement de sa Religion sainte.

---

(1) Deus in cujus solius manu est cordis potestas... quo jungente nemo dissolvet.... (Lit.)

Tel est, en effet, l'enseignement des Conciles et de la tradition de l'Eglise universelle. Contentons-nous de recueillir la déclaration des Pères assemblés à Trente : « Jésus-Christ, l'auteur des Sacrements, nous a mérité par sa Passion une grâce qui purifie, perfectionne l'amour des époux et affermit leur indissoluble union, en les sanctifiant eux-mêmes. C'est ce que donne à entendre saint Paul, lorsqu'il dit : « *Epoux, aimez vos épouses comme Jésus-Christ a aimé l'Eglise, en se sacrifiant pour elle, afin de la sanctifier* » et l'Apôtre ajoute : « *ce sacrement est grand, je le dis, en Jésus-Christ et dans l'Eglise* (1). »

Quelle sublime théologie, N. T. C. F. ! Le mariage chrétien nous apparaît ici sous son vrai jour et dans toute sa beauté, tout à la fois symbole et force, représentation vivante, symbole fidèle de l'union la plus auguste qui ait honoré ce monde, et source féconde, canal céleste qui fait arriver, dans l'âme des époux bien préparés, des flots de grâce pour toute la durée de l'existence.

Les sectaires naturalistes qui, suivant le mot de saint Paul, *n'ont point de Dieu ni de Christ en ce monde* (2) ont beau envisager le mariage, ils n'y aperçoivent aucun sens mystérieux. Ils n'y découvrent que des réalités vulgaires, des nœuds terrestres comme les intérêts et les sentiments qui les forment ; et

---

(1) TRIDENT. *Sessio* XXIV.
(2) EPHES. II. 12.

contre les passions qui menacent le foyer, contre les mécomptes et les désenchantements inévitables de la vie de cette terre, ils n'ont en face d'eux que la volonté d'aujourd'hui courant le risque de céder devant la volonté de demain.

Tout autres sont les pensées de la foi : nous savons, nous chrétiens, que le Fils de Dieu s'est choisi ici-bas une épouse, la société des âmes, l'Eglise. Nous savons qu'il lui a juré un amour sans partage, en sorte qu'il n'aura qu'une seule épouse — un amour inviolable, qui a été à l'abri des vicissitudes dans les siècles passés et que les siècles à venir ne verront jamais se démentir — un amour pleinement dévoué, puisque pour elle il s'est immolé au Calvaire et qu'elle dispose de ce qui est à lui, et surtout de lui-même.

Jésus-Christ et l'Eglise ont déjà été préfigurés, au commencement des temps, dans la première alliance nuptiale. En façonnant le premier Adam, Dieu offrait au monde une ébauche du type parfait qu'il avait sous les yeux, de l'Adam futur, de Jésus-Christ, *forma futuri* (1). En creusant le flanc du premier homme, pendant son sommeil, dans les régions voisines de son cœur, en détachant un ossement du bouclier qui protège sa poitrine, en formant, ou plutôt, selon la pittoresque expression du Livre inspiré, en *édifiant* la première femme, il présentait une image de l'Eglise, qui devait, quarante siècles plus tard prendre naissance dans le cœur de Jésus-Christ,

---

(1) Rom. V. 14.

pendant le mystérieux sommeil du Calvaire, avec le sang et l'eau échappés de son côté, ouvert par la lance du soldat.

Or, quand deux époux chrétiens s'unissent au pied de l'autel, sous le patronage de notre divine Religion, non-seulement ils ont l'honneur, comme les époux de l'Eden, de retracer l'auguste mystère de l'union de l'Homme-Dieu avec la société des âmes, mais ils participent à la grandeur même de Jésus-Christ et de l'Eglise. Lorsqu'ils se donnent l'un à l'autre, ne représentent-ils pas Jésus-Christ se donnant à l'Eglise, son épouse immortelle ? Leur mutuelle promesse d'une fidélité inviolable ne figure-t-elle pas le serment sans repentir par lequel Jésus-Christ s'est lié, identifié à jamais à l'assemblée des fidèles ? Et cet amour du Sauveur pour son Eglise, cet amour qu'il a scellé de son sang, cet amour qui lui a commandé le plus grand des sacrifices, celui du Calvaire — qui lui inspire le plus grand des miracles, celui du Tabernacle — n'est-il pas symbolisé par l'amour dévoué qui de deux âmes ne fait qu'une seule âme, de deux vies qu'une seule vie ?

La divine assistance que Jésus-Christ a promise à son Eglise, en s'engageant à être avec elle jusqu'à la consommation des temps, trouve, elle aussi, son signe dans le mariage chrétien : c'est la grâce, reçue par les époux au pied de l'autel, grâce appelée à les soutenir dans les devoirs, à les consoler dans les épreuves de leur commune existence. Admirons donc avec reconnaissance la bonté du Maître divin qui place le remède à côté du mal et le secours à côté des faiblesses.

Nous sommes loin de méconnaître les infirmités natives de la pauvre affection humaine, mais à qui serait-il permis d'oublier que le divin Réparateur a mis dans son sacrement une vertu capable de les corriger et de les guérir? Le cœur est faible : pour le détacher pas n'est besoin d'une tempête, un léger souffle suffit : c'est l'effet du mariage chrétien d'imprimer à l'attachement mutuel des époux une onction de force qui prévient les passions ou en triomphe, qui les chasse de l'âme ou leur en ferme l'entrée. Le cœur est égoïste : l'homme se resserre, se drape dans le manteau de sa personnalité, avide de recevoir et craignant de se donner : par la grâce du Sacrement, les époux participent à l'esprit d'immolation de celui qu'ils prennent pour lien de leurs cœurs ; leur amour mutuel, toujours plein de condescendance, va jusqu'au renoncement et ne recule devant aucun sacrifice, quand il s'agit de maintenir l'harmonie, la concorde et la paix. Le cœur est mobile : en ce monde des vicissitudes, dit saint Augustin, une affection chasse une autre affection, comme on voit, au sein des mers, un flot chasser un autre flot. Au pied de l'autel, Jésus-Christ laisse tomber de son cœur, dans le cœur des époux, une étincelle du feu qu'il est venu apporter au monde. Cette charité divine *qui*, suivant le mot de l'Apôtre, *ne connaît pas de défaillance*, (1), se mêle à l'amour naturel et lui inocule une stabilité capable de défier les altérations et les changements du

(1) Charitas nunquam excidit. Cor. XIII, 8.

temps, en lui donnant pour base, non point des attraits éphémères, des charmes que les années amoindrissent ou emportent, la jeunesse qui passe, la beauté extérieure qui s'altère ou se fane, mais la première des beautés, la beauté qui est comme le rejaillissement lumineux de Dieu en l'homme, la beauté morale, la vertu.

Qu'il est touchant, N. T. C. F., le spectacle de deux chrétiens rachetés ensemble sur le Calvaire, baptisés dans l'eau sainte, nourris du pain des Anges, venant prendre Jésus-Christ pour ciment de leurs cœurs, au Sacrement de leurs noces ! Toujours vives, toujours nouvelles, toujours jeunes d'une jeunesse immortelle seront leurs affections allumées devant l'autel. Le temps qui dessèche tout ne fera que développer en eux cette sève divine d'un amour commun qui, loin de s'altérer, grandira avec les années, comme ces beaux fleuves dont les eaux vont sans cesse grossissant, au lieu de s'épuiser, en avançant dans leur cours majestueux, entre les rives où ils portent la fraîcheur et la fécondité. Nous ne prétendons pas qu'ils ne rencontreront sur leur tête qu'un ciel toujours serein et sous leurs pas que des fleurs pleines de parfum. En ce monde, où est le ciel si pur, qui n'ait ses nuages? où sont les fleurs qui n'aient leurs épines? Toujours le Calvaire est à côté du Thabor : toujours les joies sont mélangées de souffrances, et, le dirons-nous avec notre expérience, il semble que c'est le triste privilège des joies d'attirer les épreuves, comme dans les ténèbres le flambeau attire les oiseaux nocturnes. Mais après tout qu'importe pour

ces époux l'inclémence du ciel? qu'importent les ronces du chemin? ils s'aimeront et ils sentiront toujours la réalisation de cette belle parole de l'évêque d'Hippone si souvent citée, jamais assez comprise : *ubi amatur, non laboratur,* là où il y a amour, il n'y a pas souffrance, ou s'il y a souffrance, elle renferme un genre d'amertume à part que l'on savoure avec délices. Graves pourront donc être pour ces deux époux les responsabilités de leur vocation nouvelle, pénibles quelques-uns de leurs devoirs, il y aura entre eux une sainte émulation pour rester toujours à la hauteur de leur dignité, une solidarité intime pour le bien, une communauté parfaite de vie morale et religieuse; n'est-ce pas là cette alliance pleine d'honneur dont parle saint Paul : *honorabile connubium*, cette union sacrée qui fait l'admiration des hommes, l'espoir de la famille, l'appui de la Société, la consolation de l'Eglise, la joie même du Ciel?

Il ne nous coûte pas, N. T. C. F., de déclarer imparfaite cette esquisse du mariage chrétien, quand nous entendons Tertullien lui-même confesser son impuissance à en redire la dignité et le bonheur. *Undè sufficiamus ad enarrandam felicitatem hujus matrimonii quod Ecclesia conciliat?* (1) Que les Juifs *au cœur dur* se gardent de se plaindre de la chaîne indissoluble imposée par Jésus-Christ aux Epoux : le divin Maître est descendu du Ciel pour *attendrir* le cœur et lui communiquer la grâce qui allège, embellit et fait aimer la

(1) *Ad uxorem,* Lib. II.

chaîne. Que la société païenne ne récrimine pas contre l'inflexible loi promulguée par l'Homme-Dieu : dans le contrat d'où sort la famille, elle n'a su que donner une esclave à un maître quand elle ne livrait pas à un oppresseur une victime; et voici que Jésus-Christ vient établir au foyer les rapports d'autorité et de subordination, dans des conditions si douces, qu'il ôte à la primauté de l'époux la hauteur, à la dépendance de l'épouse la contrainte, et qu'il ne permet ni à l'un de s'enfler du premier rang, ni à l'autre de s'humilier du second. La sanctification du mariage a été pour le Christianisme un puissant instrument de rénovation sociale et de civilisation, au milieu de la barbarie corrompue du Paganisme.

IV.

Il faut bien l'avouer toutefois, la famille chrétienne ne se constitua pas, au berceau de l'Eglise, sans résistance. C'était pour les fidèles, récemment convertis à l'Evangile, c'était pour les néophytes de la foi une tentation que d'invoquer la liberté du divorce qu'ils trouvaient consignée dans les lois et dans l'enseignement des Jurisconsultes. Avec une inébranlable fermeté, l'Eglise, gardienne de la loi divine, travailla à préserver de toute atteinte le lien des époux, et sa discipline n'a jamais fléchi dans le cours de son histoire.

Vous rappellerons-nous les énergiques réclamations des Pères et des Docteurs? « Autres sont les lois de César, disait Saint

Jérôme, autres sont celles du Christ : Papinien a ses préceptes, mais Paul, notre maître, a les siens » (1) et le Docteur à la Bouche d'Or, Saint Jean Chrysostome, ajoutait : « Ne me citez pas les lois qui ordonnent de signifier la répudiation et de rompre le mariage : Dieu ne jugera point sur les lois des hommes, mais sur celles qu'il a dictées. » (2) L'Eglise était si loin d'accepter, en matière de divorce, comme on l'a prétendu, les maximes du droit civil, que le deuxième Concile de Milève, en 416, interdit aux époux séparés, au mari comme à la femme, de contracter d'autres noces, et soumet les contrevenants à la pénitence publique.

C'est par ses vigilants efforts pour le maintien de la doctrine de l'indissolubilité conjugale que l'Eglise triompha graduellement de la facilité et du relâchement des mœurs romaines.

Quels mémorables exemples de vigueur tout apostolique ne nous offrent pas les annales du Moyen-Age ? Pendant toute cette période, la vie des Papes, ces Pères du peuple chrétien, fut une lutte constante en faveur de l'unité et de la perpétuité du lien nuptial. Les princes, les souverains, infatués de leur grandeur et de leur puissance, avaient à leurs côtés de vils adulateurs, et facilement ils se laissaient persuader que les lois n'étaient pas faites pour eux : aussi, se proclamant scandaleusement au-dessus des prescriptions imposées à tous, osaient-ils s'arroger le

(1) Epist. ad Oceanum.

(2) De lib. rep.

droit de briser la digue qui s'opposait à leurs passions sensuelles, et ce fut toujours pour l'Eglise Romaine un honneur éclatant et immortel de protéger contre eux, contre les abus de la force, la faiblesse dans ce qu'elle a de plus saint et de plus fragile, la liberté et la pureté de la femme.

Au neuvième siècle, le Pape Nicolas I[er] ne craint pas de dénoncer à l'indignation du monde chrétien, un petit-fils de Charlemagne, l'Empereur Lothaire, qui avait répudié Thietberge. « Nous ne souffrirons pas, dit le courageux Pontife, que le désordre étende ses racines; et qui donc empêcherait désormais les hommes, quand ils seront las de leurs femmes, de les accabler de persécutions, jusqu'à ce qu'elles sollicitent la rupture du mariage, ou de les contraindre par de mauvais traitements à se déclarer coupables d'un crime capital ? »

Quand Philippe I[er], roi de France, renvoya sa femme légitime pour épouser Bertrade de Montfort, ne trouva-t-il pas en face de lui le Saint Pape Urbain II ? Un légat fut député vers le Prince avec mission de lui dire la parole de Jean-Baptiste : « *Non licet.* Il ne t'est pas permis de quitter ta femme et de prendre celle de ton prochain », et contre le Monarque dévoyé, s'obstinant dans sa résistance, le suprême Pontife prononça lui-même à Clermont, en plein Concile, la sentence d'excommunication.

Non moins énergiques furent les efforts d'Innocent III pour séparer Philippe-Auguste d'Agnès de Méranie et réintégrer dans ses droits la légitime épouse, la vertueuse Ingeburge. Et il

n'est pas inutile de le constater, si un poëte de notre temps a pu, sur la scène, arracher à des spectateurs, aux mœurs faciles, des larmes d'une pitié malsaine, en faveur de la courtisane chassée du palais, le bon peuple de Paris du XIIIe siècle, plein de respect pour l'honneur du mariage en même temps que pour la justice, se déclara hautement pour l'infortunée prisonnière d'Etampes.

D'âge en âge, au risque d'être livrée au glaive ou aux chaînes des persécuteurs, la Puissance spirituelle a donné les mêmes exemples de courage dans la défense du lien nuptial, et au XVIe siècle, on a vu un Pape, Clément VII, préférer voir le royaume d'Angleterre, l'Ile des Saints, se séparer, par un schisme, de l'Eglise de Rome plutôt que d'entamer la virginité de la foi chrétienne en laissant périr le dogme régénérateur de la famille, plutôt que de subir la honte de vendre à un despote sensuel, à un tyran voluptueux, le droit de divorcer.

Honneur donc à la Papauté qui, dans cette lutte où il s'agissait de tout le spiritualisme chrétien, s'est constamment appliquée à sauvegarder contre l'envahissement des passions le lien sacré du mariage, à fortifier la famille en la dérobant à l'arbitraire des lois civiles, à faire du foyer comme un rempart inexpugnable où la sainte liberté de la conscience pouvait défier tous les abus tyranniques du pouvoir! Aussi, quand hier Léon XIII laissait tomber de sa grande âme ses éloquentes protestations contre la loi du divorce, ne faisait-il que continuer glorieusement les traditions ininterrompues du Siége Apostolique.

Et qu'on ne vienne pas opposer à cette vaillante et noble attitude des Papes certaines décisions des tribunaux ecclésiastiques : c'est se tromper étrangement que d'assimiler à une atteinte portée au lien perpétuel des époux une déclaration juridique de nullité, basée sur une incapacité légale, sur un empêchement qui rend les contractants inhabiles à s'unir. Constituée par Dieu, comme gardienne et tutrice de sa loi, l'Eglise a le droit de connaître juridiquement des causes matrimoniales, mais, en aucun cas, elle ne saurait modifier le droit divin. A plus forte raison, vous le comprenez, le lien sacré des noces échappe-t-il à la compétence du pouvoir civil. Hélas ! pourquoi faut-il que nous soyons condamnés aujourd'hui à gémir sur un empiètement non moins dangereux qu'abusif ? Pourquoi faut-il que nos législateurs, sans scrupule de se mettre en contradiction avec nos dogmes sacrés, avec les préceptes de l'Evangile, aient osé décréter la rupture du lien du mariage, en certains cas prévus et déterminés ?

V.

Il nous sera facile, N. T. C. F., de vous montrer, sans de longs développements, les inconvénients du divorce : ils sont éclatants d'évidence. Vainement un romancier philosophe du siècle dernier a-t-il cru avoir porté le dernier coup au mariage sacramentel, en exposant *la folie d'un serment éternel prêté sous un ciel qui change, sur un autel qui tombe, par deux êtres qui doivent se quitter.*

Ce n'est pas le regain de célébrité que des sectaires ont essayé de donner à un homme oublié, en lui élevant une statue, en haine du Christianisme, qui peut donner à cette phrase déclamatoire et poétique la valeur d'un argument en faveur du divorce. A qui consent à réfléchir, dans le calme de l'âme, il est facile de comprendre que la nature même de l'alliance conjugale réclame la stabilité, la perpétuité des nœuds qui la forment.

« Il y a dans le mariage, a dit un grand chrétien de notre siècle, l'éloquent et sympathique Ozanam, il y a dans le mariage un sacrifice, ou mieux deux sacrifices : la femme sacrifie ce que Dieu lui a donné d'irréparable, ce qui fait la sollicitude de sa mère, sa beauté, sa santé, ce charme que le monde respecte et que subissent même les hommes les plus gâtés. L'homme à son tour sacrifie la liberté de sa jeunesse, ces années incomparables qui ne reviendront plus, ce pouvoir de se dévouer pour celle qu'il aime qu'on ne trouve qu'au commencement de la vie, et cet effort d'un premier amour pour lui faire un sort glorieux et doux (1). »

Quelle profonde connaissance du cœur humain révèlent ces nobles accents, et qu'il est facile de comprendre que la jeunesse, aux sentiments élevés, qui les recueillit, au pied de la chaire de la Sorbonne, se plût à les saluer de ses applaudissements !

---

(1) *La Civilisation au* v[e] *siècle*. XIV[e] Leçon : Les Femmes chrétiennes.

Qui ne sait que l'homme, au terme de son éducation, dans le plein épanouissement de ses forces, dans toute l'efflorescence de ses facultés, maître de lui-même, est tourmenté d'un besoin infini de se donner? S'il ne se donne pas tout entier à Dieu dans l'exercice de la prière ou le service des âmes, un inexorable ennui ne lui laisse pas de paix qu'il n'ait trouvé au monde une créature qu'il ne connaissait pas hier, et à laquelle il est heureux de se consacrer pour toujours. En la choisissant pour sa compagne, il lui demande de vouloir bien être, sinon l'inspiratrice de ses travaux, au moins le conseil des heures difficiles et la consolation des jours mauvais, mais elle, en retour de la beauté et de l'innocence qu'elle lui apporte, elle réclame pour sa faiblesse assistance et protection. L'échange des deux cœurs se fait, et grâce à ce double sacrifice, avec le nouveau foyer qui se constitue, l'avenir se règle, la carrière se détermine, la vie se fixe pour toute sa durée. « On ne s'attache qu'au bien dont on est sûr, suivant la remarque de l'illustre auteur du *Génie du Christianisme*, on n'aime point une prospérité que l'on peut perdre (1). » C'est donc faire injure aux deux contractants, qui trouvent le bonheur dans l'aliénation irrévocable de leur personne, que de changer le don en louage à terme, en marché temporaire, que l'intérêt ou la passion peuvent résilier. Si du moins la rupture de l'association laissait intactes les conditions des deux

(1) *Génie du Christ.*, Ire Part. Ch. X.

associés ! Mais non : l'homme peut quitter le foyer avec toute son autorité, dit M. de Bonald, la femme n'en peut sortir avec toute sa dignité (1). » Blessée particulièrement par le divorce, elle déchoit du noble rang où l'a fait monter le Christianisme, elle redescend à l'état d'infériorité dans lequel elle gémissait avant la venue du Réparateur.

VI.

C'est surtout aux enfants que le divorce est gravement préjudiciable : d'après le témoignage peu suspect d'un célèbre incrédule, il y a dans le sort qui leur est fait par la rupture du lien matrimonial un argument *invincible* (2). « Dans les sociétés ordinaires, dit Portalis, on stipule pour soi, pour des intérêts obscurs ou privés, et comme arbitre souverain de sa propre fortune. Dans le mariage, on ne stipule pas seulement pour soi, mais pour autrui, on s'engage à devenir comme une seconde Providence pour la nouvelle famille à laquelle on va donner l'être. » Les enfants sont au foyer les créanciers perpétuels de l'association conjugale, qui leur doit et la conservation avec ses sollicitudes assidues, et l'éducation avec ses soins longs et vigilants. Pour les enfants, les époux doivent se résigner à subir toutes les charges et toutes les douleurs de

(1) Du divorce considéré au XIXe siècle, relativement à l'état domestique et à l'état public de la Société. Chap. XI.

(2) J.-J. ROUSSEAU. *Emile,* Liv. IV.

la vie domestique, à passer des nuits sans sommeil, à donner même jusqu'à la dernière goutte de leur sang.

Dira-t-on que, dans l'hypothèse du divorce, la loi est là comme leur tutrice? mais qu'importe que le législateur se fasse le gardien et le protecteur de leurs intérêts matériels, si rien ne garantit leurs intérêts moraux? Suivant la maxime du paganisme, l'enfant est une chose sacrée : *res est sacra puer.* Nul être au monde n'a plus que lui droit au respect. Son droit est celui de la faiblesse, il n'en est point de plus délicat, et, dès lors, il ne devrait pas y en avoir de plus inviolable sous le soleil.

Or, que le foyer se ferme et s'éteigne par le divorce, comment s'exercera le noble ministère de l'éducation première qui est à l'épanouissement du premier âge ce qu'est la sève à l'épanouissement des fleurs? Qui *instituera* les enfants, suivant le mot d'un sage du XVIe siècle, en tout honneur et vertu? Qui fera pénétrer les convictions morales dans leur intelligence qui s'éveille, qui enracinera les habitudes du bien dans leur cœur? qui les initiera en particulier à la pratique de ces devoirs de respect, d'obéissance, de piété filiale, d'amour et de support fraternels, dont l'accomplissement prépare les hommes vertueux et les bons citoyens? Dépouillée de son auréole, la paternité a perdu ses titres à leur culte. De leur père divorcé, quelles leçons, quels conseils peuvent-ils attendre, sinon des conseils de mépris, des leçons de haine pour leur mère; et, à la place de celle que la nature avait prédestinée à les réchauffer de sa

tendresse et de son dévouement, que trouvent-ils, sous le nouveau toit qui les abrite, avec de nouveaux cohéritiers ombrageux et jaloux, sinon une belle-mère, ou plutôt une marâtre, ce personnage que la poésie antique nous a représenté sous les plus noires couleurs (1), et qui, en dehors du christianisme, ne peut que leur être systématiquement hostile? Pauvres enfants, il n'y a plus pour eux ni famille ni affections domestiques! Leur destinée est compromise et peut-être pour jamais; on l'a dit avec raison, mieux vaudrait pour eux être orphelins. Autoriser les parents à divorcer, c'est donc les autoriser à faire le malheur de leur postérité.

VII.

Non moins contraire au bien-être de la Société est la rupture du lien des noces. Comment ébranler la base d'un édifice, sans avoir à redouter son effondrement? C'est au foyer que Dieu a placé les sources de la vie sociale; un peuple fleurit dans l'honneur ou s'affaisse dans la honte, suivant que la vertu embaume ou que le vice empoisonne les familles qu'il recèle en son sein. Les principes et les mœurs du toit domestique sont la sève de la régénération des Etats : la dépravation de la famille contient en germe leur désagrégation, et leur dégénérescence. « De l'avis même d'Aristote, l'Etat le plus parfait est celui où chaque citoyen, quel qu'il soit, peut, grâce aux lois, prati-

(1) Virg... Est injusta noverca... — miscent aconita novercæ.

quer le mieux la vertu et s'assurer le plus de bonheur. » Or « l'expérience complète des Romains, dit Gibbon, démontre que la liberté du divorce ne contribue pas au bonheur et à la vertu ». Un de leurs poëtes se plaint avec tristesse des malheurs qu'il voit découler de cette source sur la patrie et sur le peuple (1).

On peut dire, sans craindre de se tromper, que les nations sont sur la pente qui mène à la décadence quand on voit s'y développer l'égoïsme, l'exploitation de tous au profit de chacun : elles s'affermissent au contraire et se perfectionnent en raison directe de la pratique du dévouement de chacun au profit de tous. Heureux donc le pays dont les citoyens peuvent faire au foyer l'apprentissage du travail, des privations, du sacrifice ; heureux le pays dont le foyer — se reliant à l'autel — est pour la fidélité des époux un asile inviolable et pour les générations naissantes une école d'honneur et de bonnes mœurs ! L'homme y apprend au chevet du lit de sa femme, au berceau de son enfant, à se priver, à se contraindre, à se dévouer, à vivre pour autrui, non à titre provisoire, mais à perpétuité. Les caractères se retrempent, les consciences se raffermissent, le courage civique est en pleine floraison.

---

(1) Fecunda culpæ sæcula nuptias
Primùm inquinavère, et genus et domus,
Hoc fonte derivata clades,
In patriam populumque fluxit.
HOR. Liv. III. Ode VI.

Imprudents et mal inspirés sont les législateurs, qui sous prétexte d'offrir un refuge aux vertus faibles, autorisent le divorce! Briser les nœuds des époux, c'est détruire d'un seul coup la sainte discipline de la vie domestique et l'initiation aux vertus sociales ; c'est fermer l'école du sacrifice, en favorisant l'égoïsme ; c'est allumer, dans l'intérieur du foyer, des passions qu'il faudrait réprimer ; c'est proposer un but et comme une récompense au vice qui calcule ; c'est donner une *prime d'encouragement aux dissensions conjugales ;* c'est cacher le désordre sous les vêtements augustes de la loi.

N'est-ce pas ce que proclamait un des plus chaleureux défenseurs de nos saintes causes, lorsque récemment il adressait au Sénat, du haut de la tribune, cette ardente adjuration : « Ne brisez pas l'indissolubilité du foyer français : n'ajoutez pas cette ruine à toutes les autres. Il y va de la dignité morale du pays : il y va de l'honnêteté des mœurs publiques : il y va de l'honneur même et de la dignité de notre civilisation (1). »

Nous ne pouvons finir, N. T. C. F., sans vous rappeler les termes énergiques dans lesquels le Père commun des Fidèles flétrissait la loi sur le divorce, la veille de la grande solennité de Noël. Ses éloquents accents résument et condensent merveilleusement toutes nos réflexions. « La loi sur le divorce, disait Léon XIII, est une loi qui, en permettant en beaucoup de cas la rupture du lien conjugal, va directement

(1) M. Chesnelong. Discours du 19 juin au Sénat.

contre le précepte intimé à l'homme par Dieu lui-même dès le commencement du monde : *Quod Deus conjunxit, homo non separet*; une loi qui répugne ouvertement à l'enseignement de Jésus-Christ, législateur universel, et à toute l'économie de l'Eglise sur le mariage; une loi qui ne reconnaît pas en ce grand sacrement l'excellence sublime à laquelle il fût élevé par le Sauveur et qui l'abaisse à la condition d'un pur contrat civil; une loi qui dégrade la femme et l'humilie, qui compromet l'éducation et les intérêts des enfants, qui rompt les liens de la société domestique et la détruit, qui sème la discorde dans les familles, qui est une source de corruption pour les mœurs publiques et le principe pour les Etats de la décadence et de la ruine. »

Un certain nombre d'esprits, optimistes par nature ou par calcul, se refusent à voir les conséquences désastreuses de la loi sur le divorce, sous prétexte qu'en France, les habitudes, les mœurs fondées sur les croyances, lui sont contraires et en ont déjà fait justice. Certes la foi chrétienne est notre patrimoine national le plus précieux et la conscience du peuple français est encore catholique. Mais, avec la propagande acharnée des sectes maçonniques, sous l'action délétère de l'enseignement sans Dieu, en face de la marée montante de ce libertinage éhonté qui semble acquérir droit de cité parmi nous, comment ne pas craindre que la famille chrétienne, l'une de nos plus pures gloires, ne soit, à quelque jour, entamée par le divorce?

Admettons que les sentiments chastes et élevés, les idées délicates, les vertus sociales nées du Christianisme peuvent lui survivre, là même où la foi est morte ou mourante; les feux du soleil couchant continuent eux aussi d'empourprer la surface des mers, après que l'astre s'est abaissé au-dessous de l'horizon : toutefois est-il difficile de prévoir l'heure prochaine où on verra s'éteindre et disparaître ce reste de lumière ? Que Dieu nous épargne cette effrayante calamité!

Pour vous, N. T. C. F., qui savez qu'un catholique ne pourrait invoquer la loi du divorce sans apostasier sa foi, sans s'exclure, sans s'excommunier de la participation aux Sacrements de l'Eglise, retranchez-vous au foyer de la famille, comme en une forteresse imprenable; gardez dans la fidélité et la justice les saintes traditions du mariage chrétien. Que sous votre toit, suivant un mot resté célèbre, se dresse toujours *cette statue du respect* qu'un sage contemporain, le plus clairvoyant des observateurs, nous offre comme moyen de réforme et garantie de salut social (1). Ah! c'est que le foyer où règne le respect de Dieu, le respect de la paternité, le respect de la dignité de la femme, est vraiment pour les époux ce sanctuaire, ce lieu béni où leur souvenir — même après qu'ils ont quitté ce monde pour recevoir l'éternelle récompense — demeure « un regret d'abord, un enseignement ensuite, un honneur toujours (2). »

(1) F. Leplay, *Réforme sociale.*
(2) Bougaud. *Panégyrique de Jeanne d'Arc.*

A CES CAUSES :

Le Saint Nom de Dieu invoqué,

Après en avoir conféré avec nos vénérables Frères, les Doyen, Chanoines et Chapitre de notre Église Cathédrale,

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article premier. — Nous rappelons à tous les saintes pratiques et obligations du Carême, lesquelles, sous le rapport des aliments, consistent en deux choses : faire maigre tous les jours, depuis le mercredi des Cendres inclusivement jusqu'à Pâques, et jeûner ce même temps, excepté les dimanches. La loi du jeûne n'atteint pas les personnes qui ont moins de vingt et un ans accomplis.

Art. 2. — Nous permettons l'usage des œufs pendant le Carême, excepté les trois derniers jours de la Semaine Sainte, et celui du beurre et du laitage tous les jours de la sainte quarantaine. Cette dernière permission s'étend à la collation des jeûnes du Carême et de ceux de l'année.

Art. 3. — En vertu d'un indult qui nous a été accordé par le Saint-Père, en date du 27 octobre 1884, nous permettons l'usage de la viande les dimanche, lundi, mardi et jeudi de chaque semaine, depuis le lendemain des Cendres jusqu'au mardi de la Semaine Sainte inclusivement. Le Dimanche, la viande est permise à tous les repas.

Les personnes qui, pour une raison quelconque, ne sont pas astreintes au jeûne, peuvent, les jours où la viande est permise, en manger à tous les repas.

Le mélange du poisson et de la viande est défendu en Carême, même le dimanche.

Art. 4. — Nous autorisons MM. les Curés et Confesseurs à donner de plus amples permissions aux personnes qui leur paraîtront avoir des raisons suffisantes pour les obtenir.

Art. 5. — Ces dispenses, générales ou particulières, ne sont accordées, d'après la discipline constante de l'Église et aux termes du Rescrit de Notre Saint-Père le Pape, qu'à la condition expresse de les remplacer par des aumônes en rapport avec les facultés de chacun. En conséquence, tous les fidèles, les pauvres exceptés, fe ont deux aumônes qu'ils verseront directement entre les mains de MM. les Curés. Le produit en sera employé en bonnes œuvres diocésaines.

Ceux qui ne profiteront que d'une dispense ne seront, par cela même, astreints qu'à une aumône.

Ceux qui, à raison de leur indigence, ne peuvent faire les aumônes prescrites, réciteront une fois par semaine, pendant le Carême, cinq *Pater* et cinq *Ave* en l'honneur des cinq plaies de Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour la conversion des pécheurs et pour les besoins de l'Eglise.

Art. 6. — Il sera fait, en outre, dans toutes les églises de notre Diocèse, le Jeudi Saint et le jour de Pâques, par un Ecclésiastique, autant que possible, si non, par un laïque que désignera M. le Curé, une quête en faveur du Séminaire et de l'Œuvre des vocations ecclésiastiques.

Cette quête sera, comme chaque année, annoncée en chaire,

le dimanche des Rameaux, par MM. les Curés, qui voudront bien, en la rappelant, insister sur son importance. Nous la recommandons toujours, de la manière la plus pressante, à la charité des Fidèles, comme étant la quête principale et celle qui a pour objet la première œuvre du Diocèse; la suppression des bourses des séminaires, jusqu'alors payées par l'Etat, impose d'ailleurs aux âmes chrétiennes le devoir de venir elles-mêmes en aide à ces établissements, sous peine de voir s'arrêter le recrutement du Clergé.

Art. 7. — Le produit des aumônes pour les dispenses et celui de la collecte pour le Séminaire et l'Œuvre des vocations, seront remis, quand on prendra les Saintes-Huiles, à MM. les Curés-Doyens, qui les feront parvenir à notre Secrétariat.

Art. 8. — Nous permettons à MM. les Curés de donner, chaque dimanche de Carême après Vêpres, et, à la chute du jour, les mercredis et les vendredis, jusqu'au Mardi de la Semaine Sainte inclusivement, la Bénédiction du Très-Saint-Sacrement, avec le Ciboire. Elle sera précédée, même le Dimanche, du ℣. *Parce, Domine, Parce populo tuo, etc.*, chanté trois fois, et du chant du Ps. *Miserere mei, Deus, etc.* Le Dimanche, le mercredi et le vendredi de la semaine de la Passion, on substituera au Ps. *Miserere* la Prose *Stabat Mater dolorosa, etc.*

L'usage de réunir les Fidèles à l'église, tous les soirs, pendant le Carême, est très salutaire pour les disposer à la réception des Sacrements, surtout si on ajoute à cet exercice

une courte lecture de piété. Nous recommandons cette sainte pratique au zèle de nos chers Coopérateurs.

Messieurs les Ecclésiastiques qui ont deux églises à desservir, pourront donner la Bénédiction du Très-Saint-Sacrement, les mardis et jeudis, dans celle des deux églises où ils ne la donneront pas les mercredis et vendredis, mais aussi avec le Ciboire.

Cette autorisation n'est accordée qu'à la condition expresse qu'il sera fait, aux jours mentionnés ci-dessus, une instruction ou, au moins, une lecture pieuse d'environ quinze ou vingt minutes, pour disposer les Fidèles à recevoir dignement les Sacrements de Pénitence et d'Eucharistie.

Cette instruction ne sera pas obligatoire le Dimanche, aux Vêpres.

Art. 9. — Nous permettons que l'on s'adresse, pour accomplir le précepte de la confession annuelle, à tout prêtre approuvé dans notre Diocèse.

Art. 10. — Le temps de satisfaire au devoir Pascal commencera le dimanche de la Passion et finira le second dimanche après Pâques.

Art. 11. — Nous exhortons vivement les chefs de famille et d'atelier, à donner aux personnes qui sont dans leur dépendance le temps nécessaire pour qu'elles puissent se préparer à recevoir la communion pascale.

Art. 12. — En remerciant de nouveau nos chers Diocésains pour le zèle qui les pousse à favoriser, de plus en plus, les

Œuvres de la Propagation de la Foi, de la Sainte-Enfance et de Saint-François de Sales, nous les prions, avec les plus vives instances, de ne pas oublier que N. S. Père le Pape est obligé de pourvoir aux besoins d'une foule d'Œuvres qui sont nécessaires ou éminemment utiles au bien de l'Eglise universelle, et qu'il n'a d'autres ressources, pour soutenir ces Œuvres, que celles du Denier de Saint-Pierre.

Art. 13. — Nous invitons MM. les Curés à faire, le Vendredi Saint, à l'Office du matin, une quête pour le Saint-Sépulcre et les principaux Sanctuaires de la Terre-Sainte. Le produit de cette quête sera adressé à notre Secrétariat, pour être transmis au Commissariat général de la Terre-Sainte.

Art. 14. — N. S. Père le Pape, accueillant nos humbles supplications, a étendu à notre Diocèse des facultés accordées par lui à d'autres contrées, relativement au précepte de l'abstinence.

Par conséquent, en vertu des facultés que nous avons obtenues du Souverain Pontife, les 27 et 28 octobre 1884, nous dispensons, pour la présente année, nos diosésains de l'abstinence des aliments gras, tous les samedis, à l'exception de ceux où le jeûne est prescrit, et en outre, les trois jours des Rogations et le jour de saint Marc. Nous exhortons, selon les intentions du Saint-Père, les Fidèles qui useront de ces dispenses, à faire, par voie de compensation, d'autres œuvres pies et des aumônes en faveur des pauvres, chacun selon ses ressources. — Nous leur permettons aussi, pour la présente année, d'employer, dans l'apprêt des aliments maigres, la graisse et le lard, non le jus de la

viande, les jours d'abstinence, excepté ceux des Quatre-Temps, le mercredi des Cendres, les quatre derniers jours de la Semaine-Sainte, les Vigiles de la Pentecôte, de l'Assomption de la Sainte-Vierge, de la Toussaint et de Noël. On pourra, même en Carême, user de cette permission le matin et le soir.

Et sera, notre présent Mandement, lu et publié au Prône de toutes les Eglises paroissiales, Succursales et Annexes, et dans toutes les Chapelles des Séminaires, Couvents, Hôpitaux et Etablissements d'éducation publique, le dimanche de la Quinquagésime.

Donné à Carcassonne, en notre Palais Episcopal, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing du Secrétaire Général de notre Evêché, en la fête de la Purification de la Très Sainte Vierge, le 2 Février de l'an de grâce 1885.



† FÉLIX ARSÈNE,

Évêque de Carcassonne.

Par Mandement :

P. PRADEL, Ch., Sec. gén.

N. B. — La présente Lettre Pastorale devra être lue en deux fois. La première partie, depuis le commencement jusqu'à l'article IV, page 576, sera lue, *avec le Dispositif*, le dimanche de la Quinquagésime ; la fin sera réservée pour le premier dimanche de Carême.

